Albert Spencer

Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CIV. — 1er MARS 1873.

IMPRIMERIE E. J. CLAYE
RUE SAINT BENOÎT 7
ET LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CENT QUATRIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1873

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LA

GUERRE DE FRANCE

— 1870 1871 —

IV.

L'INVASION EN NORMANDIE. — LA CAMPAGNE DU NORD ET LE GÉNÉRAL FAIDHERBE (1).

I. *Campagne du nord en 1870-1871*, par le général Faidherbe, 1 vol. in-8°. — II. *La vérité sur les événemens de Rouen, rapport au conseil-général de la Seine-Inférieure*, par M. Estancelin. — III. *Souvenirs de l'invasion prussienne en Normandie*, par M. le baron Ernouf. — IV. *La Guerre en province*, par M. Ch. de Freycinet. — V. *Opérations des armées allemandes depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre*, par W. Blume, major au grand état-major prussien, traduction du capitaine Costa de Cerda. — VI. *Guerre des frontières du Rhin, 1870-1871*, par le colonel Rüstow, traduction du colonel Savin de Larclause, 2 vol. — VII. *La Campagne de 1870*, par le correspondant du *Times*. — VIII. *Opérations de l'armée du sud pendant les mois de janvier et février 1871*, par le comte de Wartensleben, colonel d'état-major. — IX. *Les Chemins de fer pendant la guerre de 1870-1871*, par M. Jacqmin, etc., etc.

Lorsqu'à la fin de 1813 et au commencement de 1814 la fatalité de la guerre livrait la France à une invasion qui était alors la première et qui malheureusement ne devait pas être la dernière dans ce siècle, cette invasion était comme un reflux de l'Europe entière sur notre pays. L'armée de Napoléon battant en retraite depuis Moscou, épuisée de combats et de marches à travers l'Allemagne, se retrouvait après plus d'une année de lutte aux frontières de la vieille France, suivie pas à pas, serrée de près par ces armées des

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre, du 15 octobre et du 15 décembre 1872.

nations coalisées qu'elle venait de rencontrer à Leipzig dans un formidable choc, et qui maintenant s'avançaient de tous les côtés à la fois pour se rejoindre sur notre territoire. Par la Hollande et la Belgique au nord, par le Rhin central, par la Suisse et le Jura, sur tous les points entre la Mer du Nord et les Alpes débordait cette coalition européenne poussant ses légions à travers nos frontières démantelées. Tout était menacé en même temps, tout cédait d'un seul coup sous l'effort ennemi. L'invasion de 1870 ne pouvait s'accomplir et ne s'est point accomplie de la même manière. La neutralité suisse mieux garantie, sérieusement sauvegardée cette fois, protégeait au moins d'un côté jusqu'à Bâle la France de l'est. La neutralité belge, œuvre plus récente d'une politique de paix et de préservation, couvrait le nord jusqu'au Luxembourg. L'invasion allemande n'avait qu'une issue : elle s'est précipitée comme un torrent par les provinces du Rhin, par le palatinat, se frayant un passage entre Strasbourg et Metz, immobilisant ces deux places, mieux encore cernant une armée tout entière sous les murs de la citadelle lorraine, se repliant un instant pour aller achever la destruction d'une seconde armée à Sedan, puis courant droit sur Paris, même jusqu'à la Loire, sans s'inquiéter de ce qui se passait sur ses flancs. Ce n'est qu'avec le temps, lorsqu'elle était déjà campée au centre de la France, qu'elle a été conduite à se retourner vers l'est, vers le nord et le nord-ouest, qu'elle avait d'abord négligés.

Évidemment, si avant d'engager cette guerre néfaste on avait eu la prévoyance de laisser dans l'est et dans le nord, je ne dis pas des armées toutes faites, — on ne pouvait en avoir partout, celles qu'on avait devant l'ennemi étaient déjà trop faibles, — mais les premiers élémens nécessaires pour reconstituer promptement des armées nouvelles, pour créer deux centres énergiques, efficaces de défense et d'action, l'invasion n'aurait pas marché si hardiment, si présomptueusement sur Paris. Elle se serait sentie menacée, elle aurait été peut-être obligée de disséminer ses forces; en prenant du temps avant d'aller plus loin, elle en aurait donné, et si elle ne s'était pas arrêtée, elle aurait été exposée à se voir assaillie sur ses communications, à être prise entre deux feux. Ce que l'est aurait pu devenir pour la défense nationale dans ces conditions, je l'ai dit. Le nord pouvait avoir un rôle au moins aussi décisif par sa position et par ses ressources, — appuyé d'une part à la Belgique neutre, touchant à la mer, donnant la main à la Normandie et à l'ouest, hérissé de forteresses sous la protection desquelles on pouvait tout organiser, tout préparer et tout tenter.

Sans doute on se trouvait jeté subitement dans une situation étrange, inattendue, les événemens avaient marché de façon à con-

fondre toutes les prévisions, toutes les combinaisons de ceux qui, depuis des siècles, ont travaillé à constituer la puissance défensive de notre pays. Lorsque le génie de Vauban, après une étude profonde des conditions et des points vulnérables de la France, élevait ce qu'on a si souvent appelé la « frontière de fer, » de Dunkerque à Bâle; lorsque notamment dans ces régions du nord il créait toutes ces places fortes qui ont sauvé deux fois l'intégrité française, en 1794 comme en 1712, — Condé, Valenciennes, Bouchain, Cambrai sur l'Escaut, — Maubeuge, Landrecies sur la Sambre, — Avesnes, Rocroi, entre la Sambre et la Meuse, — Givet, Mézières, Sedan sur la Meuse; lorsque Vauban accomplissait toutes ces œuvres d'un art savant et prévoyant, il ne songeait qu'à opposer un front inexpugnable à une invasion venant par le nord. Tout était calculé dans ce sens : faire face à l'ennemi assaillant la frontière du nord, fermer les trouées au bout desquelles est Paris, en se ménageant en arrière comme une suprême ressource de défense toutes ces lignes stratégiques de la Marne, de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, fortifiées elles-mêmes de façon à pouvoir disputer le terrain et retarder la marche de l'envahisseur. C'est Landrecies qui sauvait la France au commencement du XVIIIe siècle en laissant à Villars le temps de ressaisir la victoire à Denain. C'est Maubeuge qui arrêtait l'invasion au mois d'octobre 1794 en laissant à Jourdan le temps d'aller vaincre Cobourg à Wattignies. C'est sur la Marne, sur l'Aisne, sur l'Oise que Napoléon, réduit à la dernière extrémité, prodiguait des miracles de génie qui faillirent faire reculer la coalition. C'est là en raccourci le rôle de ce vieux système défensif de la France.

Qu'est-il arrivé cependant en 1870? Par une combinaison de fatalités meurtrières qui ne s'est jamais rencontrée à ce degré, même aux heures les plus critiques, même en 1814, tout s'est trouvé soudainement interverti. L'invasion, libre de se porter en avant après ses premières et décisives victoires, s'est vue en un mois de guerre dans cette position où c'était elle désormais qui pouvait se servir contre nous de ces lignes de la Marne, de l'Aisne, de l'Oise, — où elle pouvait prendre à revers les places du nord aussi bien que les Vosges. La destination de ces places du nord se trouvait par le fait annulée ou du moins transformée, et, chose nouvelle, la tête de défense contre l'ennemi de ce côté était maintenant non plus sur l'Escaut ou sur la Sambre, à Valenciennes ou à Maubeuge, mais sur un seul point de l'Oise, à La Fère, sur la Somme, à Péronne et à Amiens, ou à la petite citadelle de Ham. Voilà la situation.

Même dans ces conditions si étranges, si prodigieusement aggravées ou interverties, le nord pouvait être un puissant et efficace retranchement pour la défense, s'il y avait eu un noyau de force

militaire, un commencement d'organisation, une direction. Tout manquait au premier instant dans le nord aussi bien et plus encore que dans l'est. Il y avait même des places dont l'armement n'était pas complet. Quant à des élémens militaires réguliers, il n'y en avait d'aucune espèce. Les forteresses étaient occupées par des mobiles, par des gardes nationaux, tout au plus par quelques détachemens de conscrits ramassés au hasard dans des dépôts. Les Allemands ne s'y méprenaient pas, ils voyaient que dans tous les cas ils avaient du temps devant eux, et voilà comment ils s'étaient avancés avec une imperturbable assurance jusqu'à Paris, se bornant à laisser des postes d'observation de l'Oise à la Normandie, attendant le moment de pousser plus loin l'invasion.

Malgré leur vigilance, ils se risquaient souvent beaucoup, ces implacables envahisseurs de la France, ils comptaient sur l'ascendant de la victoire et sur la désorganisation qu'ils rencontraient partout. On demandait à cette époque à des officiers prussiens s'ils ne craignaient pas d'être surpris en s'aventurant ainsi au milieu de toutes les lignes intérieures de la France, et ces officiers répondaient qu'ils n'avaient point d'inquiétudes sérieuses, que le temps de l'audace était passé pour les Français. Ils auraient pu dire tout au moins que le temps du bonheur était passé pour nous; mais si l'invasion avait pour elle l'audace et le bonheur, sans parler de la dangereuse et impitoyable habileté de ceux qui la conduisaient, elle avait encore plus d'un combat sanglant à livrer, et même dans ces contrées du nord, du nord-ouest, où tout semblait pour le moment immobile, sur cette longue ligne qui va de la basse Seine à la Meuse en passant par Amiens, par Saint-Quentin, elle allait rencontrer une certaine résistance facile à vaincre sans doute en Normandie, plus tenace dans le nord proprement dit. Ici l'invasion allait trouver un adversaire assez habile pour lui opposer, à l'abri de ses fortes positions, une méthodique stratégie. En un mot, ce que Chanzy essayait sur la Loire et sur la Sarthe, ce que Bourbaki poursuivait dans l'est, le général Faidherbe le tentait à sa manière dans le nord. C'est encore un des épisodes de cette guerre tourbillonnant autour de Paris muet, retranché du monde et attendant la délivrance dans ses lignes hérissées de feux.

I.

La campagne du nord ne commençait par le fait qu'aux derniers jours de novembre 1870, à la chute d'Amiens, le premier des postes de la Somme tombé au pouvoir de l'ennemi. Que s'était-il passé jusque-là dans les deux camps?

Au moment où l'invasion arrivait devant Paris au 19 septembre, elle ne pouvait songer à s'étendre sur-le-champ, à dépasser l'aire stratégique déjà fort étendue qu'elle occupait. Elle avait besoin de régulariser, de garantir ses communications, peu menacées, il est vrai, mais gênées par quelques places dont elle n'avait pu avoir raison du premier coup. Elle ne disposait pas d'ailleurs de toutes ses forces. Elle était provisoirement obligée de laisser autour de Metz plus de 200,000 hommes pour garder Bazaine et son armée. Strasbourg et les places de l'Alsace retenaient plusieurs divisions. Que la zone d'occupation dût s'étendre à mesure que la guerre se prolongerait, c'était surtout l'affaire des circonstances ; les chefs de l'état-major prussien y étaient préparés, et ils ne doutaient point assurément de pouvoir faire face à toutes les entreprises qui s'imposeraient à eux lorsqu'ils auraient retrouvé la libre disposition de leurs forces. Ils se proposaient ce jour-là d'aller enlever Amiens et de faire de cette place le pivot des opérations nouvelles qu'ils entreprendraient, qu'ils pourraient diriger alternativement, d'un côté vers le nord s'il y avait quelque apparence d'armée française, d'un autre côté vers Rouen, la basse Seine et la mer. Pour le moment, on ne pouvait aller jusque-là.

La première préoccupation des chefs prussiens était de mettre à l'abri de toute menace l'investissement de Paris, d'assurer leurs communications, qui devenaient définitivement libres à partir du 15 octobre par la chute de Soissons, de s'organiser enfin de façon à vivre sur le pays conquis, en tirant des contrées environnantes tout ce qu'on pourrait, fût-ce par les plus impitoyables rigueurs de la guerre. Du côté du sud, sur la rive gauche de la Seine, l'état-major allemand à peine établi à Versailles s'était immédiatement occupé, on le sait, d'envoyer des forces dans la direction d'Orléans en même temps que vers Chartres et vers l'Eure. Du côté du nord, sur la rive droite, le général comte de Lippe était avec une division de cavalerie sur la ligne de Senlis, Clermont et Beauvais, couvrant les magasins créés à Chantilly. Le prince Albrecht de Prusse, le fils du vieux prince Albrecht qui vient de mourir, était avec un régiment de uhlans, quelques bataillons d'infanterie et de l'artillerie, à Pontoise et à Beaumont, observant la route de la Normandie. Ces éclaireurs de l'invasion avaient certes fort peu à faire pour conquérir ou pour garder leurs positions ; ils avaient tout au plus à craindre quelques échauffourées tentées avec plus de bonne volonté que de succès par des détachemens informes de mobiles ou par des bandes de francs-tireurs dispersées autour de Paris. C'était en définitive une période d'établissement pour l'armée allemande, de réorganisation confuse pour la France atterrée et foulée par la conquête.

D'où pouvait venir la résistance? de quels élémens disposait-elle? Qui pouvait la coordonner et la diriger? Le gouvernement de Paris, enfermé dans sa grande prison, n'avait plus aucun moyen d'action extérieure; il ne savait plus rien et ne voyait plus rien à travers les sombres lignes prussiennes qui lui dérobaient le théâtre mobile de l'invasion et de la guerre. Le gouvernement de Tours n'avait de souci que pour la Loire, et ne songeait tout au plus qu'à fondre les derniers débris de la vieille armée avec des mobiles rassemblés en toute hâte dans ce 15e corps, qui allait devenir le premier noyau de l'armée nouvelle. Les autres parties de la France étaient délaissées, livrées à elles-mêmes. Je ne parle point encore du nord proprement dit. La Normandie quant à elle, la Normandie tout ouverte, riche, sans protection, se sentait la première en péril. Elle était dans une anxiété singulière que la proximité de l'ennemi ne justifiait que trop sans doute et que la confusion du lendemain d'une révolution aggravait encore. A chaque instant, on croyait voir arriver les Prussiens, et un jour même, avant la fin de septembre, le télégraphe annonçait jusqu'à Caen et à Évreux qu'ils s'avançaient décidément. Ce n'était qu'une panique; l'émotion ne fut pas moins extraordinaire partout. Le fait est qu'entre l'invasion et Rouen il n'y avait que deux faibles lignes de défense, la petite rivière de l'Epte d'abord, puis plus bas une autre petite rivière, l'Andelle, toutes les deux coulant à peu près parallèlement entre le chemin de fer qui relie Amiens à la Normandie et la Seine. Dans l'intervalle se déroulent les plateaux du Vexin, dont la richesse devait être un appât pour l'ennemi. La défense de ces deux lignes médiocres, qu'on ne voulait pas cependant livrer sans combat, reposait tout entière sur le commandant militaire de Rouen, le général Gudin, qui ne comptait pas un soldat régulier sous ses ordres, qui n'avait que des mobiles fort novices, et sur un homme de dévoûment, de courage, qui allait disposer de forces plus apparentes que réelles. Ce chef improvisé était un député au corps législatif, Normand lui-même, M. Estancelin, qui au lendemain du 4 septembre avait reçu du gouvernement de la défense nationale le titre et les pouvoirs de commandant-général des gardes nationales des trois départemens de la Normandie, la Seine-Inférieure, le Calvados et la Manche.

M. Estancelin était arrivé à Rouen plein d'ardeur, non pour se mettre en lutte avec l'autorité militaire auprès de laquelle il se trouvait placé, mais pour être avec elle à l'action et à la peine, si on ne pouvait être ensemble au succès. Il portait dans sa mission une double pensée, une double résolution : faire pour la défense tout ce qui serait possible, organiser, habiller, équiper les gardes nationales, qui n'existaient même pas, ou qui du moins n'existaient

qu'à Rouen et à Elbeuf, pour les conduire à l'ennemi, et en même temps maintenir énergiquement l'ordre, contenir tous les déchaînemens révolutionnaires. Ce n'était vraiment pas une œuvre facile dans des conditions où il y avait tout à faire et où il fallait tout faire au plus vite. Les difficultés étaient de toute nature, militaires, financières, politiques. M. Estancelin avait emporté en quittant Paris les plus libérales promesses du gouvernement; mais au moment de s'occuper de l'habillement, de l'équipement, on ne recevait plus rien, ni argent ni mandats. L'armement était dans le plus déplorable état, il n'y avait ni fusils ni canons; la ville de Rouen avait pour toute défense quelques vieilles pièces hors de service. On pouvait tout trouver en Angleterre; mais bientôt survenait un décret interdisant aux départemens et aux villes l'achat des armes à l'étranger, pour réserver à une commission supérieure d'armement, qui venait d'être créée à Tours, le monopole des opérations de ce genre, et le décret avait ce résultat singulier, que d'un côté on ne pouvait plus rien acheter à l'étranger, et que de l'autre on ne pouvait rien obtenir de la commission supérieure de Tours. Le gouvernement envoya quelques batteries d'artillerie qui étaient loin de suffire.

Ce n'est pas tout; les conditions politiques étaient des plus graves. Rouen avait échappé aux désastreuses dominations démagogiques qui régnaient à Lyon, à Marseille, à Toulouse. Les mêmes élémens de désordre existaient cependant. Les agitateurs du radicalisme et de l'Internationale se réunissaient dans un « comité de vigilance, » et naturellement on criait à la trahison, on réclamait la dissolution du conseil municipal, la destitution de tous les fonctionnaires, l'enrôlement des congréganistes, la levée en masse, le droit de former des corps francs « en dehors de l'action des autorités, » etc. On était obligé de se débattre avec ces turbulences, qui ne faisaient qu'ajouter à la confusion. Malgré ces difficultés de toute sorte, on agissait cependant autant qu'on le pouvait; on travaillait de son mieux à s'organiser et à s'armer. Le général Gudin établissait les forces dont il disposait sur l'Andelle, faute de pouvoir couvrir la première ligne de l'Epte, et de son côté M. Estancelin, avec un détachement de la garde nationale de Rouen, tentait aux derniers jours de septembre une reconnaissance assez hardie jusqu'à Mantes, où la présence des Prussiens avait été signalée; on poussa même jusqu'à Meulan. C'est la seule force française qui se soit approchée si près de Paris pendant cinq mois. Malheureusement c'était une reconnaissance inutile, il n'y avait eu que quelques coureurs ennemis qui avaient disparu. Les Prussiens n'arrivaient pas par Meulan et par Mantes, ils arrivaient d'un autre côté, et ce qui

n'était qu'une panique quelques jours auparavant devenait bientôt la plus triste réalité.

L'invasion qui menaçait la Normandie se dessinait en effet dès le 9 octobre, sur l'Epte, par Gisors. Elle était conduite par le prince Albrecht, qui avait 4,000 hommes et deux batteries d'artillerie pour occuper une ville sans défense. Sans doute c'était un malheur que cette première ligne fût ainsi abandonnée, puisqu'on livrait le Vexin aux déprédations ennemies. Ceux qui étaient chargés de couvrir Rouen cédaient évidemment à la plus douloureuse nécessité pour échapper à l'inévitable désastre qui les attendait, s'ils avaient voulu courir la chance de soutenir le choc de l'ennemi sur une ligne si avancée avec les médiocres forces qu'ils avaient à leurs ordres. On s'était borné à envoyer, assez inutilement, il faut l'avouer, quelques compagnies de mobiles, qui étaient arrivées le matin de l'attaque, et qui se dispersaient aux premiers sifflemens des obus prussiens. Le prince Albrecht ne se montrait pas moins irrité à son arrivée à Gisors, non pas précisément pour cette défense des mobiles, mais parce que non loin de là, au passage de l'Epte, ses soldats avaient été un instant arrêtés dans leur marche par les habitans de la commune de Bazincourt. Ces braves gens, sans se laisser émouvoir par l'inégalité de la lutte, s'étaient courageusement battus. Ils avaient des morts et des blessés, ils avaient aussi fait du mal à l'ennemi, qu'ils avaient tenu en échec pendant quelques heures. Le prince Albrecht ne parlait de rien moins que de brûler le village; il crut sans doute être fort humain en se bornant à exercer d'impitoyables représailles contre de malheureux Français qui n'avaient fait que défendre leurs foyers, et ici, par cet épisode sanglant de Bazincourt, qui marquait les premiers pas des Prussiens en Normandie, je voudrais montrer le caractère nouveau, ineffaçable, que prenait de plus en plus cette invasion allemande.

Jusque-là, on n'était point sorti des règles militaires. Maintenant, à mesure que les Prussiens s'avançaient en France, la lutte commençait à changer de nature et devenait farouche. Ah! sans doute la guerre est toujours la guerre, une invasion est toujours une invasion. Toutes les fois qu'on déchaîne les passions meurtrières, qu'on jette un peuple sur un autre peuple, on peut s'attendre à voir se dérouler le lugubre spectacle des massacres organisés, des villes incendiées, des extorsions de la soldatesque, des représailles instantanées et sanglantes, des réquisitions à main armée et des ruines; mais ce n'étaient là, jusqu'ici, on pouvait le croire, que des violences accidentelles de la guerre. Ce qu'il y a de particulier dans ce grand conflit de 1870, c'est l'esprit même qui préside à l'invasion, qui organise la destruction au lieu de la limiter, qui

transforme en usage calculé et méthodique ce qui n'était que l'excès ou la fatalité du combat. Les Allemands ont eu le mérite d'inventer ou de perfectionner ce qu'un écrivain étranger, qui ne leur est pas défavorable, le colonel Rüstow, appelle « la guerre de terreur. » Ils ont notamment employé deux procédés au moins étranges. L'un de ces procédés est le système des otages, qui a été pratiqué dans la plus large mesure, et dont le dernier mot a été l'envoi d'un membre de l'Institut de France, de M. le baron Thénard, en Allemagne, — sans doute par suite du respect bien connu des Allemands pour la science! Cet abus de la force généralisé, appliqué à propos de tout, par prévention ou comme garantie, est-ce un droit légitime de la guerre? C'est une question d'équité et d'honneur entre les peuples civilisés. Un autre procédé consistait à rendre les villes entières, les villages responsables de la moindre mésaventure d'un soldat allemand, à considérer comme des bandits de simples gardes nationaux, à traiter la moindre résistance par le fer et le feu, par la fusillade et le pétrole, à promener partout enfin une loi du talion implacable et aveugle. C'était l'esprit de la guerre de trente ans se réveillant en plein XIXe siècle, et mieux encore c'était, selon le mot du colonel Rüstow, « la destruction ordonnée de sang-froid, dans le plus grand calme. »

Au même instant, dès le mois d'octobre, ce système éclatait dans toute sa violence partout où passait l'invasion. Je ne parle pas des villes ouvertes, bombardées et brûlées après le combat, comme Châteaudun. Dans le pays chartrain, le petit village d'Ablis était livré aux flammes avec des raffinemens cruels en expiation du désastre d'un escadron de hussards surpris par une bande française. Dans les Ardennes s'accomplissait un drame qui vient de se dévoiler devant les tribunaux. Un sous-officier allemand avait été tué dans un engagement avec des francs-tireurs, non loin du village de Vaux. Le lendemain, une colonne ennemie arrivait, on s'empara de tous les hommes qu'on put saisir, ils étaient quarante, et on les enferma dans l'église en les prévenant qu'ils allaient être décimés. Le chef du détachement allemand, c'était un colonel de landwehr prussienne, tint une façon de conseil de guerre au presbytère; il pressait le curé, pour en finir, de désigner les trois plus mauvais sujets de l'endroit, qui seraient punis pour les autres. Le curé se refusait énergiquement à cette complicité, il répondait que dans son village comme partout il y avait du bon, du médiocre et du mauvais, mais qu'il n'y avait aucun coupable, que personne n'avait fait le coup de feu, et le brave prêtre s'offrait lui-même en sacrifice pour ses paroissiens. Touché de l'émotion et du dévoûment de l'honnête ecclésiastique, le colonel s'écriait : « Pensez-vous, monsieur le curé,

que c'est avec plaisir que j'exécute cet ordre venu de haut? » De guerre lasse, on prit un casque où l'on mit des billets, et on le fit passer aux prisonniers en leur disant de tirer au sort. Que se passa-t-il entre ces malheureux enfermés dans l'église pendant soixante-seize heures? Toujours est-il que trois victimes furent désignées, non par le sort, mais à la majorité des voix, et un peu sans doute par un abus d'influence de quelques-uns des prisonniers. Les trois sacrifiés, malgré leurs supplications et leurs protestations, furent conduits auprès du cimetière, où ils furent fusillés, en présence du curé, qui les accompagnait au supplice, et du colonel prussien, qui était auprès du curé, le soutenant au moment de la détonation.

Ce qui se passait à Vaux était à peu près justement ce qui arrivait à Bazincourt après le combat de l'Epte. On avait réussi à préserver le village de l'incendie, mais huit habitans furent saisis comme bandits. On parvint encore, à force de démarches, à sauver trois des prisonniers, qui reçurent la bastonnade. Les cinq autres furent impitoyablement fusillés. Il y avait parmi eux un vieillard septuagénaire qui n'avait fait que se défendre dans sa maison. Peu après, les Prussiens, définitivement établis à Gisors, rayonnaient tout autour, allant à Vernon, aux Andelys, à Hebécourt, à Écouis, et déployant partout sur leur passage les mêmes procédés de violence. Ainsi se manifestait cette invasion de la Normandie, conduite par un prince de taille effilée, de santé assez frêle, qui suivait en ce moment-là une cure de lait en ordonnant des exécutions, des bombardemens et des réquisitions!

Les Prussiens, dans ce premier mouvement sur la Normandie, ne dépassaient point en réalité une certaine ligne entre Gournay, par où ils se rapprochaient du chemin de fer d'Amiens à Rouen, et la Seine, par où ils rejoignaient les autres détachemens allemands, qui sur la rive gauche atteignaient déjà les contrées de l'Eure. Ils complétaient ainsi de ce côté le cercle d'avant-postes destiné à protéger l'armée de siége campée autour de Paris, en étendant le rayon de ravitaillement. C'était là ce que se proposaient provisoirement les chefs de l'état-major de Versailles. Ce n'est pas cependant que cette occupation dont Gisors restait le centre fût toujours paisible. Pendant près de deux mois au contraire, sur toute cette ligne de Gournay à la Seine, on se battait incessamment et quelquefois vivement; on se battait à Formerie, à Écouis, au Thil, à Vernon, où les mobiles de l'Ardèche, vaillans et alertes montagnards, tenaient vigoureusement tête aux Prussiens, puis plus loin, au-delà de la Seine, dans l'Eure. Ce n'était point assurément une guerre de savante stratégie, c'était plutôt une série d'escarmouches que le gouvernement et les préfets exagéraient souvent de la ma-

nière la plus fantastique, mais qui en définitive avaient pour objet et parfois pour résultat de harceler l'ennemi, de le dégoûter des incursions trop hardies, de le troubler dans ses réquisitions. Par le fait, on ne perdait pas de terrain, on regagnait des villages qu'on avait d'abord abandonnés, on prenait de la hardiesse dans ces mêlées incessantes où l'on se rencontrait avec les Prussiens, et toutes ces forces éparses, agitées, occupées à batailler en avant de la vallée de l'Andelle, finissaient par former ce qui s'est appelé l'armée de Normandie.

C'était, à dire vrai, une armée un peu étrangement composée. Elle comptait, sans parler des gardes nationales, deux régimens de cavalerie, le 3e de hussards et le 12e de chasseurs, envoyés par le gouvernement, de l'infanterie de marche formée en toute hâte, des mobiles de plusieurs départemens, même de départemens assez éloignés, des mobilisés du pays, et une nuée de francs-tireurs, d'éclaireurs, de guides tourbillonnant de tous les côtés. Les gardes nationales, prises en masse, auraient pu réunir plus de 200,000 hommes : c'était le nombre, c'est-à-dire une force d'ostentation, plus embarrassante que capable de servir à une action sérieuse. L'armée proprement dite, avec un peu de temps et sous une discipline énergique, aurait pu fournir un noyau de 20,000 ou 25,000 hommes, peut-être un peu plus. Le commandement, d'abord partagé entre le général Gudin, comme chef militaire, et M. Estancelin, comme chef des gardes nationales, passait bientôt tout entier au général Briand, chargé de la direction supérieure des opérations devant l'ennemi. Le général Briand avait certainement assez à faire pour organiser et conduire ces forces, peu propres encore à une campagne régulière, suffisantes du moins pour contenir l'ennemi, pour couvrir Rouen d'une apparence d'agitation militaire. C'est dans un de ces corps improvisés pour la défense de la Normandie que se trouvait alors et qu'est resté jusqu'au bout un jeune officier perdu dans la foule pour servir son pays, inconnu de son général aussi bien que de ses soldats, réduit à cacher le duc de Chartres sous le nom du capitaine Robert le Fort.

On avait refusé une place dans l'armée française aux princes d'Orléans accourus à Paris au lendemain du 4 septembre. Ils étaient repartis tristement pour l'Angleterre; seulement deux d'entre eux étaient sortis par Boulogne pour rentrer par Le Havre, et tandis que le prince de Joinville se rendait à Tours frappant à toutes les portes, sollicitant sans se lasser le droit de combattre pour la France, le duc de Chartres s'arrêtait à Rouen. Il avait voulu d'abord s'engager dans un bataillon de mobiles, il n'avait pas de papiers à produire. Il ne savait trop que faire lorsqu'il rencontrait dans les rues de

Rouen un officier qu'il connaissait, M. de Beaumini, attaché à l'état-major de M. Estancelin. On allait aussitôt ensemble chez le commandant des gardes nationales de la Normandie. Quelle que fût sa bonne volonté, M. Estancelin faisait remarquer au duc de Chartres que le gouvernement ne tolérerait pas sa présence dans l'armée française, que son nom était un obstacle à la réalisation de son désir. — « Que m'importe mon nom? dit le prince; je veux me battre pour mon pays; si vous ne voulez pas de moi, je trouverai des officiers de francs-tireurs moins difficiles, et j'irai me faire casser la tête avec eux. » Alors on concertait cette pieuse fraude de patriotisme qui est devenue, comme on l'a dit, une des légendes de la guerre. Le duc de Chartres disparaissait, il ne restait plus que le capitaine Robert le Fort né en Lorraine, établi lui-même en Amérique et venu tout exprès pour prendre du service. Dès le lendemain, le capitaine Robert le Fort allait prendre le commandement des guides de la Seine-Inférieure dans la forêt de Lyons, aux avant-postes, où il passait près de deux mois, se battant en soldat qui avait fait la guerre en Italie et aux États-Unis, montrant autant de zèle que de coup d'œil, prenant rapidement, par sa bonne grâce, par son intrépidité, un véritable ascendant sur tous ceux qui l'entouraient, qui reconnaissaient très volontiers sa supériorité, et qui l'aimaient sans le connaître. Le secret devait rester entre M. Estancelin, le colonel Hermel, son chef d'état-major, et M. de Beaumini; il a été gardé jusqu'au bout.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que pendant cinq mois de guerre rien n'ait trahi ce mystère du dévoûment patriotique d'un jeune prince abdiquant son nom et son rang pour servir obscurément son pays. On répétait un peu partout, il est vrai, que le duc de Chartres était en France, même qu'il était en Normandie. Les journaux étrangers racontaient toute sorte d'histoires. Personne ne savait la vérité, sauf ceux qui ne la disaient pas. A cette époque, un personnage allemand se rendait chez le duc d'Aumale à Londres, et il lui demandait s'il était vrai que le duc de Chartres fût en France, où il se trouvait, sous quel nom il servait; c'était un envoyé de la reine de Prusse qui désirait savoir ces détails pour que le prince pût être traité avec égard, s'il avait le malheur d'être pris ou de tomber blessé aux mains des Allemands. Le duc d'Aumale répondait qu'en effet son neveu était vraisemblablement en France, on ne savait où, que certainement il faisait son devoir là où il était, et qu'il n'avait rien de plus à désirer que de suivre la fortune de tous les soldats français exposés comme lui. Plus d'une fois cependant le duc de Chartres avait à passer par de dangereuses épreuves. Un jour, étant en service à Rouen pour quelques heures, il dînait chez

M. Estancelin. Un des convives, le colonel La Perrine, commandant d'un régiment de mobilisés de la Seine-Inférieure, ancien officier de chasseurs d'Afrique, se mettait tout à coup à évoquer le souvenir de ses campagnes de l'Algérie et du duc d'Orléans, sous lequel il avait servi. Il parlait avec attendrissement du prince, de ses qualités brillantes, de sa mort, de ses deux fils, qu'il avait vus tout enfans. Le duc de Chartres, la tête baissée, rouge d'émotion, avait de la peine à se maîtriser; il se contint pourtant, et on ne s'aperçut pas de son trouble. D'autres fois il avait à écouter dans les camps les plus étranges conversations sur sa famille, sur lui-même. Il mettait tous ses soins à ne point éveiller un soupçon; il était si bien inconnu que pendant ces quelques mois il a pu passer des guides de la Seine-Inférieure à l'état-major de l'armée de Normandie, puis à l'état-major du 19e corps, formé à Cherbourg, être régulièrement commissionné comme officier, être proposé pour le grade de chef d'escadron, pour la croix de la Légion d'honneur, sans que le général Briand, le général Dargent, le général Chanzy, M. Gambetta, le général Le Flô lui-même, aient su quel était l'officier qu'ils avaient auprès d'eux, qu'ils proposaient ou qu'ils nommaient. Quoi encore? Lorsque vint l'armistice, ayant été chargé pour la France de négocier la délimitation de l'occupation étrangère, et s'en étant tiré à son honneur, Robert le Fort avait la bizarre fortune de recevoir l'accolade républicaine d'un préfet de M. Gambetta, qui le remerciait avec effusion du service qu'il venait de rendre, et qui ne se doutait certainement pas qu'il embrassait une « altesse » dans le jeune officier revenant de sa mission vêtu d'une peau de bique, couvert de neige.

Aux premiers momens, aux mois d'octobre et de novembre, pendant que de tous côtés on brodait des histoires sur lui, le capitaine Robert le Fort était tout simplement dans la forêt de Lyons, aux avant-postes de cette armée de Normandie occupée à tenir tête aux Prussiens, à leur disputer un pont de la Seine, un village, une réquisition d'avoine ou de blé.

II.

Elle pouvait sans doute se maintenir, cette armée, elle pouvait jouer en avant de Rouen ce rôle de défense tourbillonnante, tant que l'invasion ne prenait pas un caractère plus décidé, des proportions plus sérieuses. Ceci dépendait de ce qui se passait dans le nord et de ce que feraient les Allemands, surtout après la chute de Metz, qui leur rendait 200,000 hommes, — de ce qui pouvait aussi survenir à Paris ou même sur la Loire. Au nord, les ressources de la

défense n'étaient pas aux premiers jours beaucoup plus grandes qu'en Normandie. Le nord était, il est vrai, couvert par ses places; mais ces places avaient été épuisées de matériel au profit de Paris, de même que les dépôts d'infanterie établis dans la contrée étaient épuisés d'hommes au profit du centre de la France et des corps formés sur la Loire. Pour toute cavalerie, il y avait un dépôt de dragons qui pouvait fournir quelques cavaliers d'escorte, et il restait à Lille une seule batterie d'artillerie hors d'état de marcher. On avait nommé, bientôt après le 4 septembre, un commissaire extraordinaire de la défense pour les quatre départemens du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne : c'était un médecin, M. Testelin, qui naturellement avait toute l'aptitude d'un homme complétement étranger aux choses militaires. M. Testelin, fort embarrassé de sa situation, s'était adjoint le directeur des fortifications de Lille, le colonel Farre, immédiatement élevé au grade de général, et on s'était mis à l'œuvre. Sur ces entrefaites, vers le 22 octobre arrivait le général Bourbaki, envoyé par le gouvernement de Tours, après sa romanesque sortie de Metz, pour prendre le commandement supérieur de la région du nord. Bourbaki avait certes bien peu d'illusions. Sous son énergique impulsion cependant, avec le concours du général Farre, resté auprès de lui comme chef d'état-major, l'organisation à peine ébauchée se coordonnait, et prenait rapidement une certaine consistance. On développait l'artillerie, on multipliait les approvisionnemens de guerre, on créait un petit noyau de cavalerie avec quelques escadrons de dragons et de gendarmes. Quant à l'infanterie, elle se composait de régimens de marche organisés dans les dépôts et de bataillons de mobiles pris dans le pays ou appelés des départemens voisins.

Une circonstance d'ailleurs favorisait de jour en jour la formation de cette armée nouvelle. C'est par le nord que passaient tous les officiers, les sous-officiers qui s'étaient dérobés à la capitulation de Sedan, ceux qui s'échappaient des prisons d'Allemagne, et bientôt les évadés de Metz. De ce nombre étaient le colonel Lecointe, qui venait de commander un régiment de la garde et qu'on faisait général, le chef d'escadron Charon, à qui on donnait le commandement de l'artillerie. Le général Faidherbe assure qu'on retrouvait ainsi près de 300 officiers; c'était un élément précieux pour l'armée du nord, qui s'en est toujours ressentie.

Au demeurant, vers la mi-novembre, on était arrivé à créer six batteries nouvelles d'artillerie de campagne. On avait une première division d'infanterie à peu près en état de combattre et on organisait une seconde division. Avec ces forces destinées à former le 22e corps de l'armée française, le général Bourbaki allait se porter, sans perdre de temps, sur la ligne d'Amiens à Rouen, de façon à

menacer l'ennemi par Beauvais et par Creil. On en était là quand tout à coup le gouvernement de Tours, cédant aux délations ridicules de quelques agitateurs des villes du nord, rappelait le général Bourbaki. C'était, on en conviendra, une étrange manière de servir la défense que d'enlever à cette armée naissante du nord un chef brillant et expérimenté au moment même où elle allait avoir à combattre, à supporter l'orage qui se préparait devant elle.

Que se passait-il en effet au camp prussien? Jusque-là les Allemands s'étaient bornés en quelque sorte à contourner le nord sans y pénétrer. A deux reprises, il est vrai, ils avaient voulu remonter jusqu'à Saint-Quentin. Une première fois ils avaient échoué devant la résistance de la population bravement conduite au feu par le préfet de l'Aisne, M. Anatole de La Forge, blessé lui-même dans le combat. Une seconde fois ils s'étaient présentés de façon à s'ouvrir toutes les portes; ils étaient entrés dans la ville, ils l'avaient rudoyée, rançonnée, puis ils s'étaient retirés en laissant derrière eux les plus violentes menaces. Maîtres de Laon depuis les premiers jours de septembre, de Soissons depuis le 15 octobre, ils se tenaient sur leurs lignes de Verdun à Compiègne et à Beauvais, s'éclairant de tous les côtés, bataillant avec les francs-tireurs de l'Argonne ou des Ardennes, observant à l'autre extrémité Amiens et la Somme. La chute de Metz, aux derniers jours d'octobre, changeait la face de la situation. Dès lors l'invasion, délivrée de ce grand souci, était en mesure d'agir plus énergiquement, d'étendre son action partout où elle sentait une résistance gênante. Tandis qu'une partie des forces de Metz, la deuxième armée, conduite par le prince Frédéric-Charles, hâtait sa marche sur la Loire, l'autre partie, la première armée, — Ier, VIIe, VIIIe corps et 3e division de cavalerie, — devait, sous le général de Manteuffel, se porter vers l'ouest en menaçant la région du nord. De cette première armée un corps, le VIIe, restait pour le moment à Metz pour surveiller le transport des prisonniers français, puis pour faire le siége de Thionville et de Montmédy. Une division était détachée devant Mézières, où elle allait être bientôt remplacée par de la landwehr, et une brigade était désignée pour aller investir La Fère. Avec le gros de ses forces, s'élevant, sans le VIIe corps, à 45,000 hommes, le général de Manteuffel s'acheminait dans la direction qui lui avait été assignée, et dès le 21 novembre il était sur l'Oise, ayant un de ses corps à Compiègne, l'autre à Noyon, jetant sa cavalerie en avant sur les routes du nord.

Le mouvement de Manteuffel, dans la pensée de l'état-major de Versailles, tendait vers Rouen et la mer, soit par Le Havre, soit par Dieppe; mais avant de tenter la marche décisive en Normandie, il fallait s'assurer de l'importance des rassemblemens français au nord, et dans tous les cas Amiens était une position de premier

ordre à enlever, parce qu'on avait ainsi tout à la fois un passage de la Somme et une tête de chemin de fer sur Rouen. La question, pour le général de Manteuffel, était de savoir ce qu'il avait réellement devant lui. Ce qu'il y avait, c'était cette jeune armée en formation à laquelle le gouvernement de Tours venait d'enlever son chef trois jours auparavant, de sorte qu'au moment du péril c'était un commandant provisoire, le général Farre, qui restait avec la responsabilité d'une décision des plus graves et d'une action prochaine. La petite armée française comptait non pas 35,000 hommes selon l'évaluation du colonel Rüstow, ni même 30,000 hommes comme le dit le major Blume, mais trois brigades, à peu près 17,000 hommes, et avec la garnison d'Amiens commandée par le général Paulze d'Ivoy, moins de 25,000 hommes. Avec cela, on avait à tenir tête à deux corps allemands et à une division de cavalerie. Malgré le désavantage de la situation, le général Farre n'hésitait pas à se préparer au combat. Tout considéré, ayant à la fois à sauvegarder Amiens, qu'on ne pouvait défendre directement, et à protéger Corbie qui couvrait sa ligne de retraite par le chemin de fer du Nord, le chef français allait s'établir entre la Somme et la petite rivière de l'Avre sur une série de positions, qui se reliaient à Amiens même et dont la petite ville de Villers-Bretonneux était le point culminant. On faisait bravement face à l'ennemi qui s'avançait par Breteuil, Montdidier et Roye.

Dès le 24 novembre, sur toute la ligne les engagemens partiels se succédaient, et le général de Manteuffel s'apercevait qu'il allait rencontrer une résistance sérieuse. Le 27, la lutte éclatait et elle était des plus vives à Dury, en avant d'Amiens, à Boves, à Longueau, à Gentelles, surtout à Villers-Bretonneux, où quelques détachemens de marins récemment arrivés se trouvaient aux prises avec les Prussiens. La défense seule de Villers-Bretonneux nous coûtait 114 morts et 500 blessés. C'était la première action sérieuse de cette jeune armée du nord, qui peu auparavant n'existait pas et qui maintenant, sans être victorieuse, sans garder son terrain, se battait assez énergiquement pour infliger à l'ennemi une perte de plus de 1,500 hommes en restant elle-même maîtresse de ses lignes de retraite par Amiens et par Corbie. Malheureusement cette retraite, honorable après une rude journée, mais inévitable, laissait à découvert la ville d'Amiens, qui était le point essentiel pour les Allemands. L'armée une fois partie, Amiens n'avait d'autre protection que sa citadelle tournée au nord et quelques ouvrages en terre improvisés. L'armement était incomplet. La garnison du fort, après quelques désertions, se composait de 400 hommes, presque tous du pays. On ne pouvait prolonger la résistance qu'au prix de la destruction d'une partie de la ville. Tout cela était certainement favorable à

l'ennemi qui, dès le 28, se rapprochait assez pour couvrir la citadelle de son feu, après l'avoir vainement sommée de se rendre. Le commandant de la place, le capitaine Vogel, était un officier énergique qui avait témoigné de la résolution jusqu'au bout, lorsque, visitant les bastions sous une grêle de projectiles, il tombait frappé à mort. C'était par le fait la désorganisation de la défense, qui restait confiée à un commandant de l'artillerie de la mobile d'Amiens et à une poignée d'hommes peu préparés à soutenir un siége, émus d'avance de se voir réduits à tirer sur leur propre ville. C'était la chute de la citadelle, qui, après un jour de feu, capitulait le lendemain devant une sommation nouvelle de l'ennemi. On était au 29 novembre. Les Allemands avaient ce qu'ils voulaient, ils tenaient Amiens.

Au moment enfin où la marche des événemens se dessinait ainsi vers le nord, la campagne, suspendue pour quelques jours après Coulmiers, allait recommencer sur la Loire, un suprême et sanglant effort allait être tenté sous Paris. Les faits se pressaient ou se préparaient, les uns menaçans, les autres propres à stimuler les courages et à réveiller les espérances. Ce qui est certain, c'est que de toutes parts à la fois éclataient les signes d'une crise qui pouvait être décisive. Une sorte de frisson courait en avant des lignes de l'invasion en Normandie, où le bruit de la prochaine sortie parisienne se répandait déjà. On sentait que l'heure de l'action était venue pour tous, et le général Briand, qui jusque-là s'était borné à tenir l'ennemi en respect en couvrant Rouen, Briand se décidait, lui aussi, à sortir de ses lignes de défense pour se porter en avant. Il se flattait de pousser jusqu'à Gisors, par une marche hardie, et de surprendre peut-être les Prussiens, le prince Albrecht lui-même. Il ne savait pas que le prince Albrecht, rappelé sous Paris, venait de quitter Gisors, où il avait été remplacé par le comte de Lippe, envoyé de Beauvais avec des Saxons. Ce qu'il savait encore moins, c'est qu'au même instant le comte de Lippe méditait un mouvement à peu près semblable en sens contraire. Les Allemands se proposaient de pousser jusqu'à Écouis, sur la route de Rouen, tout près de l'Andelle, en passant par Étrépagny et Tillières-en-Vexin. Le général Briand, de son côté, se disposait à marcher sur Gisors par les mêmes chemins. Si le chef français ne savait pas ce qui se passait devant lui, l'ennemi n'était pas mieux fixé sur nos mouvemens. On s'engageait de part et d'autre dans l'inconnu et dans l'imprévu. Le résultat inévitable était une des plus curieuses surprises de cette guerre, ce qui s'est appelé l'échauffourée d'Étrépagny, incident nocturne désastreux pour les Allemands, heureux pour les Français, mais en définitive inutile comme toutes les échauffourées qui ne changent pas la marche des événemens.

La scène se passait à Étrépagny, gros bourg sur la route de Rouen, où les Allemands, forts d'un millier d'hommes d'infanterie avec 300 chevaux et deux pièces de canon, arrivaient le 29 novembre, et où ils s'arrêtaient le soir, buvant, se livrant à toutes les licences de la conquête, réquisitionnant même tous les pianos de l'endroit. Ces Saxons du comte de Lippe s'amusaient, puis s'endormaient de l'épais sommeil de l'ivresse, sans se douter absolument de rien. C'était justement cette soirée que le chef français avait choisie pour tenter son coup de main sur Gisors. Il avait, lui aussi, plusieurs colonnes, dont l'une, celle du centre, assez forte et dirigée par le général lui-même, touchait à Étrépagny vers minuit. Au signal imprévu de quelques vedettes ennemies donnant l'alarme, le général Briand, prenant ce qu'il avait de cavalerie, s'élançait impétueusement dans la grande rue du village, qui descend vers la petite rivière de la Bonde pour se relever au-delà par une pente douce. A la suite du général venait comme avant-garde un bataillon d'infanterie de marche heureusement assez solide et conduit avec fermeté par un officier de mérite, le commandant Rousset, aujourd'hui professeur à l'école de Saint-Cyr; puis c'était le gros de la colonne avec de l'artillerie et des mobiles de la Loire-Inférieure, des Hautes-Pyrénées, des Landes, de la Seine-Inférieure.

Il faisait une nuit sombre et froide. Le bataillon Rousset, déjà engagé dans le village et ayant défilé en partie, ne tardait pas à essuyer une vive fusillade de la part des Saxons réveillés en toute hâte et en désordre. Le commandant qui était en avant, à la tête de ses premières compagnies, s'arrêtait à l'instant et se mettait en défense lorsqu'il entendait tout à coup un galop de chevaux derrière lui. Sans hésiter, comprenant que c'était nécessairement de la cavalerie ennemie qui essayait de se frayer un passage, il rangeait ses soldats sur les côtés de la route, et au moment où les cavaliers saxons arrivaient il ordonnait le feu. Plus de quatre-vingts chevaux tombaient pêle-mêle avec les hommes dans l'obscurité. C'était aussitôt une confusion indescriptible sur ce point et sur tous les autres points du village. Les mobiles entraient à leur tour, on pénétrait dans les maisons, on faisait main basse sur les Allemands, tuant ceux qui se défendaient, retenant les autres prisonniers. Tout était fini qu'on savait à peine ce qui venait de se passer. Seulement les morts encombraient les maisons et la rue. On avait pris un canon. Les Saxons avaient perdu plus de 200 hommes, et ceux qui pouvaient échapper à la sanglante bagarre se sauvaient de toutes parts. Les Français restaient à coup sûr maîtres de ce singulier champ de bataille. Malheureusement cette victoire de surprise nocturne avait un terrible lendemain. Le général Briand, voyant qu'il ne pouvait plus songer à un coup de main imprévu

sur Gisors, apprenant en même temps que ses autres colonnes avaient complétement échoué, ayant à craindre un retour offensif de l'ennemi aussitôt que celui-ci se serait reconnu, Briand s'était hâté de battre en retraite sans plus attendre, et les Prussiens, revenant furieux de Gisors sur Étrépagny, livraient le village aux flammes et au pillage. Vingt-quatre heures étaient à peine écoulées que les flammes de l'incendie rougissant l'horizon annonçaient aux populations la vengeance allemande!

Qu'on remarque bien ceci : l'échauffourée d'Étrépagny est du 30 novembre, la veille Manteuffel était entré à Amiens, et après avoir réduit la petite armée du nord à l'impuissance au moins pour quelques jours, il restait libre. C'était un événement des plus menaçans pour la Normandie et Rouen, qu'on pouvait jusqu'à un certain point essayer de protéger sur la ligne de l'Andelle contre l'invasion venant par la vallée de la Seine, mais qui étaient absolument découverts contre l'invasion venant d'Amiens. De ce côté, la défense eût été au pays de Bray, où l'on était peu préparé. Ce même jour du 30 novembre, il est vrai, Paris tentait son grand effort, et l'armée de la Loire se disposait à l'action; mais que savait-on encore? Le général Briand, chargé avant tout de couvrir Rouen, ne laissait pas de sentir le péril, ayant à tenir tête à un ennemi qui pouvait marcher sur lui de deux côtés, et même de trois côtés en comptant les forces allemandes lancées sur la rive gauche de la Seine. Il n'était pas sans souci en rèvenant de son aventure d'Étrépagny, quand tout à coup, le 1er décembre au soir, il recevait de Tours, avec la nouvelle de la sortie du général Ducrot sur la Marne, un ordre fait pour ajouter à son trouble. « Ramassez tout ce que vous pourrez, lui disait-on, et marchez vigoureusement sur Paris. » Ce qu'il y a de mieux, c'est que, pour faciliter les choses, une indiscrétion coupable ou frivole livrait cet ordre au public; c'était dire tout haut aux Prussiens de Manteuffel qu'ils pouvaient s'avancer, qu'ils trouveraient la route libre puisque les forces françaises allaient remonter la Seine. Le général Briand, de plus en plus ému, se hâtait de faire connaître au gouvernement la gravité de la situation, le danger d'une marche de l'ennemi. Le préfet de la Seine-Inférieure, préoccupé de la sûreté de Rouen, mise en péril, intervenait de son côté. On répondait de Tours qu'il n'y avait point à s'inquiéter, que Manteuffel était rappelé en toute hâte sous Paris, que les Prussiens étaient assez occupés pour n'avoir pas le temps d'aller « se promener en Normandie. »

On vivait à Tours dans une telle atmosphère d'illusions ou de surexcitations, on était si bien renseigné, on traitait si étrangement les affaires les plus sérieuses, que M. Gambetta, déjà triomphant, disait dans ses dépêches à tous les préfets de France : « Grande

victoire à Paris... Étrépagny enlevé aux Prussiens et Amiens évacué... Ce sera l'éternel honneur de la république d'avoir rendu à la France le sentimeut d'elle-même, et l'ayant trouvée abaissée, désarmée, trahie, occupée par l'étranger, de lui avoir ramené l'honneur, la discipline, les armes, la victoire. L'envahisseur est maintenant sur la route où l'attend le feu de nos populations soulevées... » Cruel abus de la déclamation lorsqu'il s'agissait du salut du pays, et lorsque ce salut n'était possible que si on commençait par s'avouer la vérité, si on savait mettre dans cette défense de l'ordre, de la précision, une activité prévoyante, le sentiment de la gravité des choses. On se grisait de dépêches retentissantes et on trompait le pays. La « grande victoire de Paris » était malheureusement stérile. Étrépagny était « délivré » d'une singulière façon, — par le fer et le feu des Prussiens! Manteuffel, au lieu de quitter Amiens pour se replier sous Paris, était déjà en marche sur Rouen le 1er décembre, poussant son VIIIe corps par Poix et Forges, son Ier corps par Breteuil et Gournay. Si on ne le voyait pas à Tours, on ne pouvait s'y méprendre en Normandie, et tout en préparant son mouvement « sur Paris, » le général Briand ne cessait de signaler le danger. M. Estancelin à son tour faisait une dernière tentative le 3 décembre en prévenant le gouvernement que l'ennemi se rapprochait d'heure en heure, qu'il n'était plus qu'à 8 lieues de Rouen, que, si le général Briand partait, la ville était menacée d'une occupation immédiate, et l'armée de Normandie pouvait être compromise.

Cette fois on envoyait un contre-ordre de Tours, ou du moins on laissait aux chefs militaires la liberté d'agir selon les circonstances; mais on avait perdu deux jours en marches et en contre-marches, en efforts agités et confus pour le transport des troupes, du matériel, des approvisionnemens dans la direction de Paris. Tout était à refaire dans un autre sens, et on ne disposait plus que de quelques heures de nuit, si bien que lorsque l'ennemi, venant par Neufchâtel ou Forges, se présentait le 4 au matin à la hauteur de Buchy, en avant de Rouen, on était certainement peu en mesure de l'arrêter. On avait eu à peine le temps d'envoyer sur ce point une dizaine de mille hommes sous les ordres du capitaine de vaisseau Mouchez, tandis que sur la gauche M. Estancelin était chargé de protéger, avec ses gardes nationales, la ligne de Dieppe. Ces malheureuses troupes n'avaient pas même de vivres; il y avait des corps qui n'avaient pas mangé depuis la veille. Que pouvait être une lutte ainsi engagée? L'affaire de Buchy était moins une bataille qu'une mêlée assez rapide, où les mobilisés du colonel La Perrine, les éclaireurs Mocquart se conduisaient avec quelque fermeté, et qui était bientôt suivie d'une retraite précipitée, bravement couverte

par le 3e de hussards. Tout pliait sous le seul poids des Prussiens, qui arrivaient de divers côtés. Dès le soir, ils avaient coupé la ligne de Dieppe, ils étaient presque aux portes de Rouen. A chaque instant, le péril grandissait.

La défense de Rouen restait-elle encore possible? Ce n'était plus seulement une question militaire, il faut le dire, c'était presque une question d'existence pour une ville ouverte que l'artillerie allemande, facilement maîtresse de positions dominantes, pouvait détruire en quelques heures. Était-on décidé à résister et le pouvait-on? Dès l'après-midi du 4, le plus émouvant débat s'agitait entre l'autorité militaire et le conseil municipal réuni sous le coup de la débâcle de Buchy. Le conseil municipal, sans reculer devant l'extrémité d'une défense désespérée, offrant au contraire le plus énergique concours, tenait visiblement à ne pas sortir de son rôle, à laisser au chef militaire la responsabilité de la décision suprême. Le général Briand, de son côté, ne cachait pas que les circonstances étaient difficiles, qu'il s'agissait « de mettre en ligne 15,000 hommes contre 40,000 ou 50,000; » il ne déclarait pas moins que malgré tout il fallait résister, qu'une ville comme Rouen « ne pouvait se rendre sans tirer un coup de fusil, » que pour lui, « dût-il être seul, il présenterait sa poitrine à l'ennemi plutôt que de reculer, » qu'il *espérait* que ses troupes le suivraient. La vérité est que de part et d'autre les esprits flottaient entre la révolte du patriotisme poussant au combat et le sentiment de la difficulté, sinon de l'impossibilité d'une défense sérieuse. Les motions se succédaient, on parlait d'appeler la population tout entière sous les armes, de « sonner le tocsin. » Bref, on se séparait le soir après avoir résolu qu'il fallait résister à outrance, qu'on serait au combat le lendemain au point du jour.

Ce n'était pas tout cependant de décider la « résistance à outrance. » A mesure que la nuit s'avançait, la situation prenait un caractère de plus en plus redoutable. Le général Briand finissait par se demander si, avec les forces dont il disposait, il pouvait engager cette terrible partie sur d'informes lignes de défense à peine tracées aux abords de Rouen, s'il ne s'exposait pas lui-même à voir sa retraite coupée par les ponts de la Seine, aussitôt que les Prussiens auraient pris position avec leur canon sur les hauteurs qui dominent la ville. Soldat intrépide, mais obsédé du souvenir des catastrophes militaires qui se succédaient depuis quatre mois de guerre, il ne voulait pas « se laisser prendre dans une souricière, » comme il le disait, et le 5, avant que le jour parût, il se décidait précipitamment à se retirer sur Honfleur avec toutes ses troupes, emmenant les mobilisés comme les autres. Pendant ce temps, le conseil municipal, réuni à six heures du matin, restait seul, con-

sterné de la situation qui lui était faite, du sort qui attendait la ville, et ne sachant plus à quel parti s'arrêter. Autour de lui les passions populaires commençaient à faire explosion. On vociférait au dehors contre le général Briand, contre le conseil municipal, qu'on accusait de trahison, d'intelligence secrète avec l'ennemi. Les agitateurs de toute sorte, jusque-là contenus à Rouen, ne laissaient pas échapper cette occasion d'exploiter une grande émotion publique. Ils pillaient des armes, non pas bien entendu pour aller à la rencontre de l'ennemi, mais pour assaillir l'hôtel de ville à coups de fusil. Les balles criblaient les croisées du palais municipal, de la salle même où siégeait le conseil. Les conseillers ne pouvaient sortir sans être outragés et violentés; ils étaient prisonniers, toujours menacés d'un assaut. Ces scènes étranges duraient depuis assez longtemps déjà, lorsqu'à deux heures de l'après-midi on apprenait que l'ennemi était aux portes de la ville, attendant les autorités municipales. Le maire refusait de se rendre à cette sorte d'injonction, et peu après un officier prussien, le major Sachs, escorté d'un piquet d'infanterie, entrait en pleine salle du conseil, déclarant qu'il prenait possession de la ville au nom de son général. — « Vous êtes ici par la force, répondit le maire; les troupes françaises nous ont quittés ce matin, nous sommes contraints de subir vos ordres. » Le major Sachs demandait que la ville garantît la sécurité des troupes allemandes, on lui montra les marques de la fusillade un peu partout, ce qui pouvait lui faire entendre que les Allemands n'avaient qu'à se garantir eux-mêmes. Alors l'officier prussien, voyant les traces des balles, ne put s'empêcher de s'écrier : « Ah ! vous avez à la fois la révolution et l'occupation étrangère, c'est trop ! » C'était trop en effet. A dater de cette heure, la capitale de la Normandie était aux Prussiens pour plus de quatre mois.

Ainsi Amiens avait capitulé le 29 novembre, Paris avait échoué dans sa dernière sortie du 2 décembre, Rouen tombait le 5, Orléans voyait le même jour recommencer l'occupation étrangère. C'est le triste et dramatique commentaire de cette dépêche partie de Tours le soir du 1er décembre et disant à tous les préfets : « La victoire nous revient;... elle nous favorise sur tous les points ! »

III.

Tout n'était pas fini cependant, j'en conviens, même après ces coups multipliés de la mauvaise fortune, et au moment où contrairement aux calculs du gouvernement de Tours l'invasion trouvait le temps d'aller « se promener en Normandie, » la lutte continuait aux bords de la Loire sous Chanzy; elle allait se rallumer d'un autre côté dans cette région du nord dont Manteuffel venait de se détour-

ner pour courir sur Rouen, et ici même ce n'est plus comme en Normandie une certaine confusion agitée, c'est une vraie campagne prudemment, habilement conduite par un chef qui réussit tout au moins à éviter les grands revers, s'il ne peut aspirer aux succès éclatans et décisifs. Je reprends cet écheveau d'opérations compliquées et obscures qui auraient pu devenir funestes aux Allemands, s'il y avait eu à Tours un gouvernement d'organisateurs au lieu d'un gouvernement d'agitateurs.

Manteuffel est le 5 décembre à Rouen. Une fois maître de ce centre de la Normandie, et après avoir laissé respirer un instant ses troupes, il forme des colonnes mobiles qu'il lance un peu dans toutes les directions, sur la rive gauche de la Seine, vers Honfleur, sur la rive droite, vers Dieppe, qu'on occupe bientôt, puis enfin vers Le Havre, la grande place de commerce, objet suprême de la convoitise allemande, qu'on essaie de menacer, qu'on voudrait enlever, qu'on enlèverait peut-être en brusquant une attaque, mais devant laquelle on s'arrête de peur de s'attarder dans un nouveau siége. En étendant l'occupation autour de Rouen, Manteuffel ne laisse pas d'avoir les yeux tournés vers Amiens et le nord, où il peut être à chaque instant rappelé. Ici en effet que se passe-t-il? Avant de se jeter en Normandie, l'invasion a sans doute pris ses sûretés. Avec Amiens et La Fère, dont la prise est du 27 novembre, elle a, selon le mot du major Blume, « deux excellens points d'appui contre le nord. » Elle possède aussi la petite place de Ham. Si elle avait Péronne, elle serait maîtresse de la forte ligne de la Somme, elle va bientôt l'assiéger. Par la bataille de Villers-Bretonneux enfin, elle s'est assuré de ce côté quelques jours de répit en obligeant la petite armée française du nord à se replier vers Arras. Cette armée cependant, elle est loin d'avoir disparu dans la première épreuve du feu qu'elle vient de subir. C'est au contraire le moment où elle va se constituer définitivement pour reparaître sous un nouveau chef. Ce chef, c'est le général Faidherbe, récemment appelé d'Afrique pour succéder au général Bourbaki et prendre le commandement de toutes les forces françaises du nord.

Ancien élève de l'École polytechnique, officier de génie distingué, esprit studieux et réfléchi, le général Faidherbe était surtout connu pour ses services aux colonies et en Afrique. Désigné dès 1854, quoique simple capitaine, pour prendre le gouvernement du Sénégal, il s'en était tiré avec succès, menant tout à la fois les plus sérieux travaux d'organisation et d'incessantes expéditions de guerre, méritant d'être fait général après neuf ans de cette vie meurtrière pour sa santé. Il avait servi depuis en Algérie, où il employait ses loisirs à étudier les inscriptions numidiques. Au moment de la guerre, il avait désiré être appelé à l'armée du Rhin, on l'avait laissé en

Afrique. Il arrivait maintenant de Constantine pour prendre la direction supérieure des opérations dans le nord. Le premier soin de Faidherbe, dès son arrivée vers les premiers jours de décembre, était de compléter l'organisation de son armée, c'est-à-dire du 22e corps, qu'on portait immédiatement à trois divisions, l'une sous le général Lecointe, l'autre sous le général Paulze d'Ivoy. Une troisième division, sous les ordres de l'amiral Moulac, comptait un régiment de fusiliers-marins qui était des plus solides. Bientôt on créait un 23e corps où les mobilisés entraient nécessairement pour une grande part. L'armée se trouvait ainsi composée de deux corps placés, l'un sous les ordres du général Lecointe, l'autre sous le général Paulze d'Ivoy. Elle n'a jamais dépassé de beaucoup 40,000 hommes; aux meilleurs momens, elle ne comptait guère plus de 30,000 ou 35,000 hommes au feu. La seconde préoccupation de Faidherbe était naturellement de savoir ce qu'il ferait avec cette armée. Il sentait que, réduit à ses propres ressources, ayant peu de communications avec le reste de la France, dont il était séparé de tous côtés par l'invasion, il ne pouvait que bien difficilement frapper de grands coups; mais il comprenait aussi que, protégé par les places du nord, ayant toujours ce puissant abri assuré dans ses retraites, il pouvait manœuvrer de façon à menacer incessamment l'ennemi, à l'inquiéter dans ses positions, en attendant, en cherchant l'occasion de pousser en avant par quelque entreprise plus décisive. C'était en un mot une guerre de tactique qui s'imposait d'elle-même, que la nature du champ d'opérations inspirait et favorisait.

Les jours étaient précieux. A peine arrivé, Faidherbe, sans perdre un instant, mettait en mouvement les trois divisions dont il pouvait déjà disposer. Une simple apparition des forces françaises vers Saint-Quentin suffisait pour faire reculer les détachemens ennemis. Dès le 9 décembre, le général Lecointe, par un vigoureux coup de main, enlevait la petite place de Ham, où il faisait 210 prisonniers. Trois jours après, on se présentait devant La Fère, qu'on ne pouvait sans doute se flatter d'enlever aussi aisément que Ham, mais que la présence des soldats français étonnait singulièrement. Ainsi cette armée du nord que les Allemands croyaient avoir détruite ou désorganisée le 27 novembre rentrait en campagne, et revenait sur les lignes ennemies avant le 15 décembre. La pensée du général Faidherbe était de se rejeter sur Amiens, de tenter l'attaque des positions prussiennes, et dans tous les cas de dégager par ses démonstrations la Normandie, la place du Havre, qu'on croyait déjà sérieusement menacée. Averti de ce changement de situation par les mouvemens de l'armée française aussi bien que par la rupture des lignes télégraphiques entre La Fère, Amiens et Rouen, le général de Manteuffel ne tardait pas en effet à s'inquiéter, et se met-

tait aussitôt en mesure de ramener vers le nord une grande partie de son armée. Le VIIIe corps prussien, qui était à Bolbec, devait notamment regagner la Somme. Le chemin de fer de Rouen-Amiens, qu'on rétablissait au plus vite, était un moyen utile et rapide pour le transport des troupes. De Paris même, de l'armée du prince de Saxe, on envoyait des détachemens sur le nord, si bien que le 21 décembre les Allemands commençaient à se retrouver en force autour d'Amiens.

Ce qu'il y a d'assez étrange, c'est que le commandant du VIIIe corps prussien, le général de Gœben, a entrepris de prouver dans une relation récente que la marche du général Faidherbe n'avait eu nullement pour effet de dégager Le Havre, qu'on avait tout simplement renoncé à prendre ce port de commerce après avoir reconnu que l'opération ferait perdre trop de temps et nécessiterait trop de forces. Assurément si on avait eu le temps, on n'aurait pas manqué de s'assurer la possession du Havre; si le mouvement du général Faidherbe ne s'était pas dessiné au nord, on aurait eu ce temps nécessaire aussi bien que les moyens d'attaque, et le général de Gœben n'aurait pas été obligé, comme il l'avoue lui-même, de quitter Bolbec dès le 11 pour revenir sur l'armée française à marches forcées. Le général Faidherbe avait évidemment réussi dans ses calculs puisqu'il avait attiré une bonne partie de l'armée de Manteuffel; seulement c'était lui maintenant qui allait avoir affaire à des forces supérieures, et il ne reculait pas devant le choc qui devait en résulter inévitablement, il s'y préparait au contraire en tâchant de suppléer à tout ce qui lui manquait par le choix de bonnes positions de combat.

Par le fait, à la date du 21, les deux armées se trouvaient en présence. Les Allemands avaient leurs divisions du VIIIe corps réparties à l'est et à l'ouest d'Amiens, avec une brigade de réserve dans la ville même. D'heure en heure, de nouveaux bataillons expédiés de Rouen venaient grossir l'armée de Manteuffel, tandis qu'une brigade de cavalerie de la garde, aux ordres du prince Albrecht, arrivait de Paris et qu'une autre brigade, détachée de Compiègne, s'avançait vers la Somme. L'armée française, quant à elle, était venue s'établir en avant d'Amiens, dans la vallée où coule la petite rivière de l'Hallue, descendant du nord vers la Somme, et où s'échelonnent de nombreux villages, Contay, Bavelincourt, Frechencourt, Pont-Noyelles, Querrieux, Bussy, Daours. Sur la rive gauche de l'Hallue s'élèvent des coteaux qui sont la force de la position. Faidherbe occupait la vallée par ses postes avancés et les hauteurs, où il s'était habilement retranché. A la gauche de l'armée, à Daours, la division Moulac couvrait la route de Corbie; à la droite, à Contay, la division Derroja faisait face aux mouvemens qui pou-

vaient se produire par l'ouest d'Amiens. Au centre, à Querrieux, à Pont-Noyelles, se tenait une autre division. Ainsi établi, Faidherbe attendait avec confiance une attaque que l'ennemi semblait, lui aussi, attendre de son côté. Cependant déjà le 22 décembre une forte reconnaissance allemande lancée sur Querrieux était vigoureusement repoussée par le 18e bataillon de chasseurs à pied et un bataillon du 33e de ligne. Alors le général de Manteuffel se décidait à l'attaque, et le 23 s'engageait la bataille qui a gardé pour les Français le nom de Pont-Noyelles, que les Allemands ont appelée la bataille de l'Hallue.

Le matin, le feu s'ouvrait de tous les côtés par une canonnade échangée entre les hauteurs de la rive droite, appartenant aux Allemands, et les hauteurs de la rive gauche, occupées par les batteries françaises. Le général de Gœben devait attaquer de front les positions qui couvrent la route de Corbie pendant qu'une autre de ses divisions devait essayer de tourner le flanc droit de notre armée. Tant qu'il ne s'agissait que de s'avancer dans la vallée de l'Hallue, les Prussiens gagnaient facilement du terrain, repoussant nos postes et nos tirailleurs, qui avaient du reste l'ordre de se replier en combattant; mais c'est ici que la lutte prenait un caractère des plus sérieux, sur cette courbe de 12 kilomètres où se livrait la bataille. Sur la droite, le général Derroja tenait tête avec avantage au mouvement tournant par lequel l'ennemi voulait déborder l'armée française. Sur la gauche, du côté de Daours, les marins de l'amiral Moulac soutenaient un combat acharné. Au centre, les Allemands avaient passé l'Hallue, ils commençaient à gravir les pentes, ils étaient à Pont-Noyelles. Au-delà, ils étaient arrêtés par la résistance la plus opiniâtre, et même rejetés en partie jusqu'à la rivière. La bataille restait toujours incertaine. A quatre heures de l'après-midi, le général Faidherbe décidait un retour offensif, une attaque générale pour reprendre les villages. Tout semblait réussir d'abord, nos soldats rentraient à Pont-Noyelles, à Daours, lorsque la nuit venait interrompre le combat, et à la faveur de la nuit une surprise amenait une évacuation nouvelle des villages. A qui restait définitivement la victoire? Les Français avaient à peu près 1,200 hommes hors de combat, les pertes de l'ennemi étaient certainement plus graves. Les Prussiens gardaient la vallée de l'Hallue, nos soldats restaient sur les hauteurs, maîtres de leurs positions. Ils bivouaquaient sur place par une nuit sombre, sous une température de 7 ou 8 degrés de froid, n'ayant pas de bois pour se réchauffer et nourris d'un morceau de pain gelé.

L'affaire restait si bien indécise que le lendemain les deux armées se retrouvaient face à face en ordre de bataille. Le général de Manteuffel, selon les récits allemands, hésitait à reprendre immédiate-

ment l'attaque; il bornait son ambition, pour la journée du 24, « à se maintenir sur le terrain conquis, » en attendant l'arrivée de nouveaux renforts. Faidherbe, qui était resté sur ses positions prêt à recevoir le choc dès le matin, ne pouvait se méprendre sur la vraie raison de cette sorte de trêve qu'on lui laissait, et comme il n'attendait pas de renforts, quant à lui, — comme c'eût été une grande témérité de laisser à son adversaire le temps de se rejeter avec des forces nouvelles sur son armée éprouvée par une bataille et par les nuits rigoureuses du bivouac, il se décidait à la retraite. Il partait du reste en bon ordre, à deux heures de l'après-midi, en homme maître de ses résolutions; il se proposait d'aller se refaire un instant dans des cantonnemens sûrs, derrière la Scarpe, entre Arras et Douai. Ce n'est que le lendemain que le général de Gœben et la cavalerie du prince Albrecht se jetaient dans le vide laissé par l'armée française; ils « suivaient » cette armée, on peut le dire, ils ne la « poursuivaient » pas. Ici encore une fois Manteuffel se retrouvait dans cette condition singulière d'avoir à faire face à deux ordres d'opérations,— en Normandie, où l'occupation avait de nouveau affaire à nos détachemens rentrés en campagne, et au nord, où il avait à surveiller Faidherbe. Le chemin de fer d'Amiens à Rouen restait pour lui le grand moyen d'action, le lien des deux ailes de son armée. Il prenait quelques bataillons pour les ramener momentanément en Normandie. En définitive cependant la masse de l'armée de Manteuffel ne quittait pas le nord. Les Allemands se décidaient désormais à investir Péronne, qui les gênait singulièrement dans leurs évolutions sur la Somme, et le gros des forces prussiennes, sous les ordres du général de Gœben, se portait en avant autour de Bapaume, avec le double objet de couvrir le siége de Péronne en tenant tête à Faidherbe, dont un retour offensif était toujours à craindre.

Faidherbe en effet ne restait pas longtemps inactif dans ses cantonnemens de la Scarpe. Il se hâtait d'autant plus qu'il sentait la nécessité de dégager Péronne, poste précieux à conserver pour nous, utile à conquérir pour les Allemands, qui procédaient déjà par le bombardement. Le 31 décembre, Faidherbe était de nouveau en avant d'Arras, sur la route de Bapaume, allant à la rencontre de l'ennemi. La lutte recommençait; le 1er et le 2 janvier 1871, elle était marquée par deux combats sanglans à Achiet-le-Grand et à Behagnies, l'un favorable pour nos armes, l'autre, celui de Behagnies, plus heureux pour l'ennemi, mais en réalité sans résultat pour lui, puisqu'il se voyait obligé de se replier en présence de la marche décidée de Faidherbe. Le 3 janvier, l'action devenait générale. Les Allemands n'avaient pas des forces trop considérables; ils avaient eu cependant le soin de les grossir de quelques bataillons

détachés du siége de Péronne avec 4 batteries d'artillerie, et ils avaient surtout une cavalerie infiniment supérieure à nos quelques modestes escadrons. Le général de Kummer, avec 11 bataillons, 4 escadrons et 36 bouches à feu, était chargé de défendre le centre des positions en avant de Bapaume, sur une ligne de villages, Sapignies, Biefvillers, Grevillers, Favreuil, tandis que le prince Albrecht et le général de cavalerie de Groëben devaient opérer sur les deux flancs de notre armée en marche.

Cette fois l'attaque venait de nous; elle fut vivement engagée par la division Du Bessol, qui était chargée d'assaillir Biefvillers, pendant que la division Derroja marchait sur Grevillers, et que l'ancienne division Moulac, maintenant sous les ordres du capitaine de vaisseau Payen, se jetait sur Sapignies pour se rabattre aussitôt sur Favreuil. Tous ces villages étaient défendus avec la plus violente ténacité. Le combat était particulièrement acharné à Biefvillers, qui fut plusieurs fois pris et repris avant de rester en nos mains. A midi, le général de Kummer était obligé de céder le terrain et de se replier à Bapaume même, où une de nos têtes de colonne, emportée par son ardeur, s'engageait sous le feu terrible de l'artillerie prussienne. Le combat, poursuivi encore sur plusieurs points, notamment au village de Tilloy, ne cessait que le soir à sept heures. On n'avait pas pris Bapaume, mais toutes les positions environnantes, si violemment disputées, restaient en notre pouvoir. Les Prussiens, qui ont depuis contesté ce succès à l'armée française, n'en doutaient pas eux-mêmes le soir de la bataille. Ils avaient essuyé des pertes sensibles. Les chefs allemands jugeaient leur position si peu favorable, si difficile à défendre à Bapaume, qu'ils avaient déjà donné pour le lendemain l'ordre de la retraite sur Péronne. Le général Faidherbe, sans douter de la victoire, puisqu'il couchait sur le terrain conquis, ne croyait peut-être pas lui-même son avantage aussi réel qu'il l'était. Peut-être aussi, connaissant mieux que tout autre le tempérament de sa jeune armée, craignait-il de s'engager trop avant dans des opérations où il ne tarderait pas à rencontrer des masses de renforts prussiens. Par prudence, il évitait de pousser à bout son succès, agissant en tacticien plutôt qu'en chef audacieux décidé à jouer tout sur un coup de dé. Il ne se retirait pas, il se repliait à quelques kilomètres, sur le chemin de fer d'Arras à Amiens, à Boileux, sans perdre de vue Péronne, se tenant toujours prêt à rentrer en action, — lorsqu'il apprenait tout à coup que Péronne venait de capituler.

Que s'était-il donc passé? Les Prussiens avaient procédé là comme ils ont procédé contre tant d'autres places, négligeant les défenses régulières pour déployer toutes les fureurs des bombardemens meurtriers contre les villes elles-mêmes : système étrange qui ne tend

à rien moins qu'à changer toutes les conditions de la guerre, en annulant la force militaire, en la plaçant sous la pression des terreurs et des ravages dont une population tout entière est la victime. Les Prussiens avaient fait ainsi à Péronne. Ils avaient bombardé la ville à outrance, puis ils l'avaient sommée de se rendre. Le commandant avait résisté d'abord; le chef du génie de son côté disait avec énergie devant le conseil réuni pour examiner la situation : « Nos défenses sont intactes, nous n'avons pas une pièce démontée. Le bombardement ne peut plus faire de grands dégâts, le mal est fait. Il ne s'agit pas de gloriole militaire; Péronne est la clé de la Somme, la possession de cette place peut être pour l'une et l'autre des deux armées en présence d'un immense intérêt... » Le conseil de défense n'avait pas partagé cet avis, le commandant de la place s'était résigné, et Péronne avait capitulé le 9 janvier! C'était, comme le disait le chef de bataillon du génie Peyre, un avantage immense pour les Allemands, qui avaient désormais toute la ligne de la Somme, — protection puissante pour eux, barrière difficile à franchir pour nous sous les yeux d'un ennemi vigilant. D'un autre côté, Mézières était déjà tombée, le 31 décembre, après un bombardement tout aussi impitoyable que celui de Péronne. Ainsi de l'est à l'ouest le cercle se resserrait autour de cette région du nord, où se débattait une armée qui, en se faisant respecter, ne pouvait guère se promettre de rompre le réseau de fer et de feu tendu devant elle.

Malgré tout, sans avoir peut-être plus d'illusions que bien d'autres, mais sans se laisser ébranler, Faidherbe, qui n'avait plus à sauver Péronne, ne pouvait songer à rester dans l'inaction. Placé sur le chemin de fer du Nord après l'affaire de Bapaume, il s'avançait ou il feignait de s'avancer sur Amiens; au 15 janvier, il était assez rapproché pour pouvoir pousser de sérieuses reconnaissances jusqu'aux abords de l'Hallue, et les Prussiens s'y trompaient même assez pour supposer que le chef français méditait quelque tentative sur la Somme entre Amiens et Corbie. C'eût été une entreprise singulièrement aventureuse de vouloir forcer le passage de la Somme devant un ennemi difficile à surprendre, maître d'Amiens et de Péronne. Faidherbe n'avait pas cette pensée; il comptait seulement occuper l'ennemi par des démonstrations sur Amiens, attirer peut-être sur ce point les masses prussiennes, et, cela fait, se dérober à marches forcées vers l'est, se porter au sud de Saint-Quentin pour menacer la ligne de La Fère, Chauny, Noyon, Compiègne. Dût-il échouer dans ce projet, il croyait pouvoir toujours se rabattre vers le nord, où il défierait encore l'ennemi sous la protection de Cambrai, de Bouchain ou de Valenciennes. C'était du reste un moment

où il n'y avait plus à hésiter, où la fortune de la France se décidait de tous les côtés. Elle était déjà décidée sur la Sarthe par la bataille du Mans. La grande partie de l'est n'était encore ni gagnée ni perdue, quoiqu'il y eût bien peu de chances. D'un instant à l'autre, Paris ne pouvait manquer de faire une tentative suprême et désespérée. L'armée du nord, à son tour, devait jouer son rôle dans cette grande convulsion de la défense nationale, et ce rôle, elle ne pouvait le jouer qu'en retenant ou en attirant le plus de forces possible. Faidherbe le sentait bien, il savait aussi qu'il allait avoir les plus sérieuses difficultés à vaincre. « Le moment de se dévouer était venu, » dit-il; c'est le secret de ce mouvement qui allait aboutir quatre jours après à la bataille de Saint-Quentin.

Au premier moment, les Prussiens ne laissaient pas d'éprouver quelque incertitude; ils hésitaient, voyant tout à la fois la démonstration sur Amiens et d'un autre côté la rentrée à Saint-Quentin d'une force française venant directement de Cambrai. Ils étaient cependant en éveil, ils s'agitaient sur toute la ligne, et l'armée de Faidherbe, partie le 16 janvier d'Albert pour se diriger par le nord de Péronne sur Saint-Quentin, était à peine en marche que déjà elle se trouvait aux prises avec l'ennemi. Le 17, la division Derroja avait un petit engagement à Templeux avec la division prussienne Barnekow. Le 18, entre Péronne et Saint-Quentin, à Vermand, éclatait un combat des plus vifs qui nous coûtait 500 hommes, sans interrompre toutefois la marche de nos soldats, qui faisaient la meilleure contenance. Ce n'était là au surplus que le prélude de l'affaire décisive qui se préparait. La vérité est que, le lendemain 19 janvier, les deux armées, qui se suivaient presque parallèlement, se trouvaient assez rapprochées autour de Saint-Quentin pour que le choc fût inévitable, et par une coïncidence qui n'avait, je crois, rien de calculé, qui résultait d'un simple hasard, c'était ce jour-là même que Paris tentait cette sortie de Montretout où allait expirer le dernier souffle de la défense.

L'armée française, forte à peu près de 40,000 hommes, était allée camper le soir du 18 aux abords de Saint-Quentin, qu'elle contournait par l'ouest et le sud, faisant face tout à la fois aux quatre routes de Péronne, de Ham, de Chauny, de La Fère, par où l'ennemi devait venir. Elle avait de solides positions sur des hauteurs à 3 ou 4 kilomètres de la ville. A l'ouest, le 23e corps se développait entre le moulin de Rocourt et le village de Fayet, fortement occupé, de façon à garder la ligne de retraite par les chemins de Cambrai et du Cateau. Au sud, le 22e corps s'étendait de Gauchy à Grugis. C'était une sorte d'arc de cercle décrit autour de Saint-Quentin et coupé par le canal, dont nous occupions les deux côtés.

Ainsi on avait de bonnes positions, l'appui d'une ville abondante en ressources et une retraite assurée vers Cambrai. L'armée allemande que Faidherbe avait devant lui et qui était restée sous le commandement supérieur du général de Gœben depuis que Manteuffel était parti pour l'est, cette armée était certainement considérable, et de toute façon elle avait l'avantage. Elle avait pour elle la puissance de l'organisation avec l'orgueil du succès, toutes les facilités de concentration et de recrutement, l'appui des places de l'Oise et de la Somme, de La Fère et de Péronne. Dès le 17 janvier, elle comptait 48 bataillons, 52 escadrons et 162 bouches à feu ; elle attendait en outre une brigade qu'on lui promettait de Paris, qu'on expédiait par le chemin de fer, et la garnison d'Amiens, qu'on faisait partir pour Ham en la remplaçant par des troupes de Rouen. Elle s'était concentrée rapidement et avait pu arriver aussitôt que nous devant Saint-Quentin, par une raison assez simple, c'est qu'elle avait à suivre une ligne droite, tandis que nos soldats, partant d'Albert, sur le chemin de fer du Nord, avaient à décrire une courbe pour éviter Péronne. Aussi se trouvait-elle en position le soir du 18 en même temps que notre armée, elle était à 15 kilomètres de Saint-Quentin en face de Faidherbe. Le général de Gœben avait, à ce qu'il paraît, un plan des plus sommaires, il voulait tout simplement nous « envelopper. » Ses seules dispositions pour la bataille, dit le major Blum, se bornaient à donner l'ordre à toutes les troupes « de se mettre en mouvement à huit heures du matin et d'aborder l'adversaire dans la direction de Saint-Quentin, » par la route de Péronne, par la route de Ham, par le chemin de fer de Tergnier, par la route de La Fère. Pour simplifier les choses, le général de Gœben avait confié l'exécution de son plan au général de Kummer, chargé de tous les mouvemens de son aile gauche, et au général Barnekow, chargé de toutes les opérations de son aile droite. Ainsi s'engageait cette bataille meurtrière par un temps qui n'était plus aussi froid que quelques jours auparavant, mais qui n'était pas plus favorable à une action militaire : un effroyable dégel avait détrempé les champs et défoncé les routes.

Ce n'était pourtant pas aussi facile que le croyait le général de Gœben de déloger nos soldats. — Le 19 au matin, le combat commence du côté du 22e corps, sur lequel se portent les divisions prussiennes conduites par Barnekow, et ici pendant sept heures la lutte se prolonge au milieu des péripéties les plus sanglantes. Le général Du Bessol est gravement blessé en menant sa division au combat. Le colonel Aynès, commandant d'une brigade, tombe mortellement frappé à la tête de ses troupes. Aux efforts des Allemands pour déborder nos positions de gauche, on oppose la résistance la

plus énergique. Le commandant Tramond, avec des bataillons du 68e de marche, charge les Prussiens à la baïonnette et arrête leur mouvement. Six fois les hauteurs avancées de Gauchy sont assaillies par l'ennemi avec des troupes toujours nouvelles, et six fois nos soldats repoussent ces assauts. Ils s'avancent jusqu'à vingt pas des Prussiens, ils brisent de leur feu une charge d'un régiment de hussards lancé contre eux. Au bout de tant d'efforts, après sept heures de combat, notre ligne finit par se rompre et nos soldats sont obligés de se replier jusqu'à Saint-Quentin, jusqu'au faubourg d'Isle, où ils profitent de quelques barricades pour arrêter l'ennemi. Du côté du 23e corps, à l'ouest, la lutte, engagée un peu plus tard par le général Kummer, n'est pas moins vive. C'est d'abord un combat de tirailleurs et d'artillerie pour la possession des bois et des villages qui séparent les deux armées. Vers deux heures, Kummer, déployant des forces considérables, fait attaquer vigoureusement le village de Fayet, où les Prussiens entrent un instant, menaçant ainsi la route de Cambrai; mais une brigade de la division Payen ne tarde pas à revenir à la charge, et, appuyée par la brigade Pauly des mobilisés du Pas-de-Calais, elle réussit à reprendre le village, qui reste heureusement en nos mains jusqu'à la nuit. Sur la route de Ham, le général Paulze d'Ivoy s'efforce de disputer le terrain et d'arrêter les progrès des Allemands.

On lutte tant qu'on peut. A travers tout cependant le mouvement de l'ennemi s'accentue sur les divers points de ce vaste champ de bataille, et à la tombée de la nuit nos troupes, exténuées par une journée de combat succédant à trois jours de marches forcées, se rejettent sur Saint-Quentin. Les têtes de colonnes prussiennes pénètrent à notre suite dans la ville. Le désordre se met un peu partout. C'est une cohue de soldats qui cherchent leurs corps, de débandés, de fuyards, sur lesquels le vainqueur fait main basse. Le général Faidherbe néanmoins a pu sauver ses lignes de retraite, et à la faveur de la nuit il se replie, poussant le 22e corps sur Le Cateau, le 23e corps sur Cambrai, laissant derrière lui plus de 3,000 hommes sur le terrain, quelques milliers de prisonniers, la plupart mobilisés, quatre ou cinq petits canons abandonnés dans la ville, mais ramenant ses quinze batteries de campagne intactes à Cambrai.

C'était une bataille perdue, complétement perdue pour nous, ce n'est pas douteux. Elle avait pourtant coûté cher à l'ennemi, qui avait près de 4,000 hommes hors de combat. Les Prussiens avaient eu besoin pour vaincre de toutes les forces dont ils disposaient, et même de cette brigade qu'on leur envoyait de Paris. Ici encore, il est vrai, le général de Gœben nie que l'issue de l'affaire ait pu dépendre

de ces renforts, qui ne seraient d'ailleurs arrivés qu'en petite partie pendant l'action. Ils ne sont peut-être pas arrivés, mais ils allaient arriver, et la certitude de leur apparition prochaine était une garantie pour les chefs prussiens, qui sans cela se seraient engagés moins résolûment, de même que le général français eût disputé encore le champ de bataille, s'il eût été certain de voir 10,000 hommes arriver d'un instant à l'autre à son secours. Malgré tout ce qu'ils avaient déployé de forces, les Prussiens étaient tellement épuisés eux-mêmes le soir de la bataille de Saint-Quentin, qu'ils étaient obligés de laisser à Faidherbe cette heureuse trêve d'une nuit qui lui permettait de se dérober avec son armée. Le lendemain seulement ils commençaient « une poursuite générale et sans relâche, » Kummer vers Cambrai, Barnekow vers Clary et Caudry, un troisième vers Guise et Cateau-Cambrésis; mais il était déjà un peu tard. Tout ce que pouvaient faire les Prussiens, c'était de promener leurs colonnes mobiles dans ces contrées du nord, d'aller adresser une vaine sommation à Cambrai, qui refusait naturellement de se rendre, ou d'aller essayer contre Landrecies un bombardement qui n'avait pas plus de succès. Puis ils revenaient sur la Somme. Pendant ce temps, Faidherbe, réfugié entre Cambrai, Douai, Valenciennes, Arras et Lille, s'occupait de réparer ses pertes et de reconstituer ses forces.

C'est alors que l'armistice du 28 janvier venait dire le dernier mot de cette lutte sanglante pour le nord comme pour toutes les autres parties de la France. La reddition de Paris ne pouvait être que le préliminaire de la reddition définitive du pays, trahi de tous côtés par la fortune. Les armes tombaient des mains des combattans, la guerre était finie. Dans quelle mesure cette armée du nord, qui restait encore la moins compromise de nos armées, avait-elle coopéré à l'ensemble de la défense nationale? Elle avait eu certainement son rôle et même une physionomie à part. Armée improvisée en toute hâte, composée d'élémens incohérens, de soldats de la veille et d'officiers assez novices, elle n'avait pu sans doute frapper de grands coups; elle n'avait pas fait des sorties décisives en dehors de ses lignes, et dans ses mouvemens les plus hardis elle n'avait jamais dépassé la Somme. Telle qu'elle était cependant, elle venait de faire une campagne de soixante jours où elle avait prodigué sa bonne volonté. Existant à peine au 20 novembre, elle avait en deux mois livré quatre grandes batailles et de petits combats incessans, défendant son terrain, infligeant à l'ennemi les pertes les plus sérieuses, s'aguerrissant rapidement sous un chef prudent et attentif qui savait ménager ses forces, et qui avait fini par l'animer de son esprit en lui inspirant une entière confiance. Facilement accessible

aux émotions et aux paniques comme toutes les armées improvisées, mais aussi très prompte à se rallier et à se reconstituer à l'abri des forteresses qui lui servaient de refuge, elle se serait rapidement réorganisée. Même après Saint-Quentin, qui était sa dernière et sa plus cruelle épreuve, elle n'avait eu besoin que de quelques jours pour se rétablir, et peu après l'armistice le général en chef passant une revue sur les glacis d'Arras était frappé de l'air martial de ses jeunes soldats.

L'armée du nord existait toujours sans doute, elle avait eu la bonne fortune de ne pas disparaître dans une catastrophe, elle se serait battue encore, s'il l'avait fallu. En réalité, quel élément de décision portait-elle dans ce cruel débat de la paix ou de la guerre qui s'agitait en ce moment pour la France? Elle ne pouvait plus rien. Le général Faidherbe lui-même ne se faisait point illusion. On lui adressait de Bordeaux cette terrible question : « Peut-on continuer la guerre? » Faidherbe répondait avec chagrin, mais sans hésiter, par le rigoureux exposé de la situation. — Aussitôt que les hostilités se rouvriraient, l'armée du nord ne pourrait plus tenir la campagne. Les Prussiens, maîtres de Paris, disposant de toutes leurs forces, enverraient nécessairement deux armées suffisantes, l'une contre les places maritimes, Boulogne, Calais, Gravelines, Dunkerque, l'autre contre les places orientales des départemens du nord, Arras, Douai, Cambrai, Lille, Valenciennes. Tout allait leur être facile dans un pays riche, dans des plaines couvertes de voies ferrées et de routes qui leur permettraient de se transporter en un jour, avec leur matériel, d'une forteresse à l'autre. Les places maritimes protégées par les inondations et par le voisinage de la mer pourraient tenir six semaines; les autres tiendraient sans doute un mois, à moins que la violence des bombardemens ne vînt hâter la reddition. Avec une grande constance et la meilleure volonté dans la défense, les Prussiens pourraient être obligés de mettre deux mois et demi à faire la conquête de toute la contrée, et ce qu'il y avait d'étrange, ce qui restait un trait caractéristique, c'est que cette fois l'ennemi venait sur Lille et Valenciennes, non plus par la Belgique, mais par l'intérieur de la France. — Ainsi de toutes parts, au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest, éclatait la nécessité du fatal et inexorable dénoûment, d'une paix poignante et ruineuse, expiation d'une guerre commencée par l'imprévoyance, continuée par l'agitation stérile dans la confusion.

CHARLES DE MAZADE.

LES FINANCES

DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE

I. *Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Rechtspflege des deutschen Reichs,* von Franz von Holtzendorf, Leipzig 1872. — II. *Der deutsche Zollverein,* von Weber, Leipzig 1871. — III. *Die Besteuerung des Tabaks im Zollverein,* Stuttgart 1868. — IV. *Hirth's Annalen des deutschen Reiches,* 1873. — V. *Amtliche Statistik des Reichs,* Berlin 1873.

On a beaucoup écrit en France sur la fortune publique de l'Angleterre, des États-Unis et de l'Italie, mais la critique semble avoir délaissé, comme par système, tout ce qui appartient aux finances de l'Allemagne. Cette indifférence se justifiait en quelque sorte, il y a plusieurs années, par l'aridité du sujet et par le peu d'intérêt que l'on porte d'habitude aux pays qui n'exercent pas une influence décisive dans le domaine de la politique. Nous n'avions d'ailleurs rien à emprunter aux conceptions de nos voisins, car les lois fiscales de la révolution, si généralement attaquées aujourd'hui par les hommes mêmes qui visent à être les continuateurs de cette grande époque, ces lois, auxquelles M. Thiers restituait naguère à la tribune leur véritable caractère, demeureront longtemps encore, au moins dans l'ensemble, la plus sûre expression de nos rapports économiques et sociaux. Les Allemands ont bien compris cette supériorité, et ils respectent depuis soixante ans les institutions que nous avons apportées dans celles de leurs provinces qui furent incorporées au territoire français. C'est ainsi que, dans les anciens départemens du Rhin et en Westphalie, le cadastre continue d'être régi par nos lois, tandis que l'organisation en est à peine ébauchée pour les

autres régions de la Prusse. En Bavière, dans le Palatinat, on retrouve les droits d'enregistrement tels que l'administration française les avait établis. Enfin, dans la province d'Alsace-Lorraine, l'empire a maintenu les impôts en vigueur, sauf certaines modifications que le *Zollverein* rendait indispensables. Si nous avons beaucoup trop négligé en général d'observer ce qui se passait au-delà de nos frontières, on ne saurait adresser le même reproche au gouvernement prussien, qui de tout temps fit étudier très attentivement en France les événemens de nature à l'intéresser. Dès la fin du XVIIIe siècle, il s'approprie notre législation sur le monopole du tabac et sur les contributions indirectes; en 1816, il substitue notre organisation de l'amortissement à celle qu'il avait créée quatre années auparavant. En dernier lieu, le *Reichstag* allemand vient d'adopter notre système décimal des poids et mesures, et c'est en termes français germanisés que les employés du fisc impérial devront désormais régler la perception des impôts.

Nous le répétons à dessein : la cause du progrès n'a guère à gagner dans l'étude des financiers d'outre-Rhin. Si la république doit avoir un jour son Colbert, c'est à l'Amérique et à l'Angleterre qu'il demandera ses modèles, en se faisant aussi économe que l'une et aussi libéral que l'autre. Malheureusement la situation financière de l'Allemagne est devenue, par notre faute et par notre argent, l'une des données principales du problème européen, et sous ce rapport elle touche à nos préoccupations les plus intimes. Les « milliards français » serviront-ils à féconder cette terre et à porter le bien-être dans ce pays classique de la pauvreté et de l'émigration? Voilà ce qu'il est opportun de rechercher. Nous nous proposons d'examiner les dépenses les plus importantes du budget impérial, les voies et moyens dont il dispose, et l'emploi qu'ont reçu jusqu'ici les fonds provenant de l'indemnité française.

I.

Les dépenses de l'empire seul ont été arrêtées pour 1873 à la somme de 446 millions de francs, sur laquelle les budgets spéciaux de la guerre et de la marine prélèvent 422 millions. Le surplus est destiné au service des emprunts contractés avant les événemens de 1870, ainsi qu'aux dépenses du parlement, de la chancellerie fédérale, des ambassades et consulats, de la cour des comptes et du tribunal supérieur de commerce. En dehors de ces branches essentielles de l'administration publique, que l'empire s'est chargé de diriger et de défrayer, la souveraineté des états reste à peu près intacte, notamment pour les écoles, le culte, la justice et les tra-

vaux d'intérêt local. L'empereur n'a pas voulu tout prendre à ses alliés ; il s'est contenté de la meilleure part de leurs prérogatives et du plus clair de leurs revenus.

Le budget de la guerre appelle naturellement tout d'abord notre attention. Il est de 340 millions de francs, non compris le chapitre des pensions, qui s'élève à 46 millions, et dont l'indemnité française doit faire exclusivement les frais. On sait que la constitution des états du nord, acceptée en novembre 1870 par les plénipotentiaires du sud réunis à Versailles, fixe la composition de l'effectif de paix au centième de la population totale, et qu'elle règle la part contributive de chacun des gouvernemens alliés sur le pied de 225 thalers ou 843 francs par soldat. Cette disposition devait prendre fin à partir du 1er janvier 1872 ; mais elle a été prorogée pour trois années dans des circonstances que nous aurons bientôt à rappeler. Disons d'abord que l'effectif normal de l'armée allemande pour 1873 est de 401,659 hommes, de 93,742 chevaux, et qu'il peut être porté en cas de guerre à 1,301,397 hommes et 283,137 chevaux, chiffres qui ont été dépassés pendant la dernière campagne. En comparant cette situation avec celle de l'ancienne armée fédérale, on relève un accroissement considérable, car il ne comprend rien de moins que 5 corps d'armée, 33 régimens d'infanterie, 10 bataillons de chasseurs, 18 régimens de cavalerie, 8 régimens d'artillerie, 1 régiment du génie et 75 bataillons de *landwehr*. En outre on vient d'augmenter l'effectif des bataillons d'infanterie et de chasseurs, des batteries à pied et des compagnies d'ouvriers, ainsi que le nombre des chevaux de l'artillerie. Divers actes ont agrandi d'une manière sensible l'organisation du ministère de la guerre, de la trésorerie de l'armée, de l'état-major général, de l'adjudanture, et celle des établissemens militaires les plus importans, tels que l'académie de guerre, l'école de l'artillerie et du génie, l'école des cadets, l'école de pyrotechnie, les écoles des sous-officiers, les écoles de tir, l'école de cavalerie, le gymnase central, les fabriques d'armes, les fonderies de canons, l'institut de médecine et de chirurgie. On a établi à Metz une école de guerre et une poudrerie, à Strasbourg un arsenal d'artillerie. Les forteresses cédées par la France et celles qui appartenaient aux états du sud de l'Allemagne ont reçu un nombreux état-major de commandans et de fonctionnaires. Enfin le ministère de la guerre a été autorisé à prélever sur les versemens de l'indemnité une somme de 148 millions pour mettre rapidement la province d'Alsace-Lorraine sur un pied de défense formidable, et à ce propos une pièce officielle que nous avons sous les yeux déclare expressément que, le jour où cessera l'occupation du territoire français, l'empire devra échelonner sur

nos frontières des forces suffisantes pour parer à toute éventualité de conflit.

En communiquant ces réformes au *Reichstag*, le gouvernement, d'accord avec le conseil fédéral, jugea l'occasion favorable pour demander l'augmentation du contingent de 225 thalers. Provisoirement, — on était alors à la fin de 1871, — il acceptait ce chiffre, parce qu'il espérait couvrir le déficit en n'appelant point aux exercices les soldats de la réserve, en retardant la levée des recrues dans l'Alsace-Lorraine, et en profitant des crédits rendus disponibles par les troupes d'occupation à la solde du trésor français; mais à partir du 1er janvier 1873 il lui paraissait impossible de répondre aux nouvelles exigences de la situation avec les ressources du passé. « En effet, dirent ses délégués, quatre ans se sont écoulés depuis que l'on a fixé la capitation à 225 thalers, et le prix de toutes choses s'est accru au-delà des prévisions officielles. Le renchérissement de la viande et des denrées a nécessité une allocation supplémentaire de 10 centimes par homme pour l'ordinaire, et cette allocation même, devenue aujourd'hui insuffisante, doit être portée à 14 centimes, ce qui augmentera de 20 millions de francs les dépenses du budget annuel. En outre il est indispensable d'améliorer le pain de munition, fait exclusivement de son, parce que les troupes nouvellement admises dans l'armée allemande recevaient un pain confortable et qu'on ne peut soumettre à des régimes différens les soldats d'une même patrie. Le moment est venu aussi d'accroître la solde des grades inférieurs, pour donner aux officiers et aux employés militaires le moyen de vivre honorablement. Le prix de la main-d'œuvre et la valeur des matériaux ont tellement augmenté que les crédits antérieurs se trouvent hors de proportion avec les frais d'entretien des bâtimens et des forts. Enfin les dernières lois sur les pensions et sur les invalides de la guerre exigeront un supplément considérable de ressources (1). » En résumé, le gouvernement réglait le budget de 1872 d'après la capitation ordinaire, toutefois sous le bénéfice des réserves exprimées pour le budget de 1873. Lorsque ce projet fut porté à la connaissance du *Reichstag*, on vit se produire deux contre-propositions, l'une de MM. Lasker et Stauffenberg, tendant à une réduction de 1,500,000 francs, l'autre de MM. Hoverbeck et Richter, organes du parti progressiste, pour retrancher un peu plus de 5 millions. MM. Lasker et Stauffenberg déposèrent en outre un article additionnel à la loi de finances, disant que l'effectif de 401,659 hommes serait considéré comme un maximum, et invitant le chancelier à

(1) *Annalen des deutschen Reichs*, 1873, N° 1.

faire en sorte que les dépenses militaires ne pussent à l'avenir excéder la somme actuellement inscrite au budget. L'amendement des progressistes était encore plus radical. On mettait le chancelier en demeure de couvrir, par une augmentation du nombre des congés, le surcroît de charges annoncé par le gouvernement. Toute réforme nouvelle devait être ajournée, si elle avait pour résultat d'élever le budget de la guerre au-delà du chiffre normal. Dans le cas où les circonstances exigeraient impérieusement une dépense extraordinaire, il était recommandé d'y pourvoir, soit en diminuant l'effectif de présence en temps de paix, soit en réduisant de trois à deux ans la durée du service dans les régimens d'infanterie.

Les commissaires du gouvernement, — on le devine, — firent à ces idées une vive opposition. Néanmoins ils annoncèrent l'intention de déposer un projet de loi qui rendrait applicable aux années 1873 et 1874 le budget présenté pour 1872; toute augmentation serait ainsi écartée pendant trois ans, et, quelque pénible que fût cette condition pour l'empereur, il n'hésitait point à faire un sacrifice pour éviter jusqu'à l'apparence d'un conflit avec la représentation nationale. Cette concession ne désarma personne, et les orateurs de l'opposition insistèrent sur ce point, que l'adoption d'un budget triennal assurerait un minimum à l'administration, sans empêcher les demandes de crédits supplémentaires pour des faits accomplis à l'insu du parlement, que le ministère serait d'autant plus à l'aise pour enfler ses dépenses qu'il pourrait toujours invoquer les nécessités d'une réorganisation militaire dont le *Reichstag* ne savait rien ou presque rien, que le moment était venu pour les représentans de la nation d'entrer dans la voie constitutionnelle en réglant le budget année par année, et qu'ils n'avaient point le droit de lier leurs successeurs en statuant pour une période de trois ans, alors que leur mandat expirait avant ce terme. Si les assemblées politiques étaient faites pour écouter les conseils de la raison et du bon sens, l'opposition eût obtenu en cette circonstance un facile triomphe. Son argumentation était irréfutable, et ses craintes à l'endroit d'un accroissement de dépenses ont été justifiées depuis par les événemens. Le ministère résolut de faire face au danger en appelant à son secours la stratégie des grandes journées parlementaires, la passion et la peur. M. de Roon, ministre de la guerre, s'efforça d'abord de prouver que le gouvernement renonçait à une prérogative essentielle en acceptant ce même système de budget à longue échéance qu'il avait jadis imposé avec tant d'éclat aux chambres prussiennes. Malgré l'habileté de son discours, la victoire du gouvernement demeurait incertaine. C'est alors que le ministre d'état président de la chancellerie crut devoir évoquer le spectre

de l'*ennemi héréditaire*. « Pour les puissances alliées, dit M. Delbrück, toute la valeur du projet qui vous est soumis réside en ce fait, que le budget triennal prouvera au monde entier notre ferme volonté d'être prêts à faire la guerre en 1874, comme nous le sommes aujourd'hui. Les gouvernemens de l'Allemagne ne perdent point de vue qu'un conflit peut éclater immédiatement, et que, malgré l'heureuse issue de la dernière campagne, la paix n'est rien moins que garantie pour longtemps. Le traité conclu avec la France ne sera entièrement exécuté qu'en 1874. Or chacun de vous, j'en suis sûr, lit les journaux et prête l'oreille aux échos de ce pays... Chacun de vous sait qu'on y parle tout haut de la *revanche* en lui assignant pour terme le jour où le dernier milliard aura été payé. Le gouvernement français est hostile à ces courans, et nous avons l'entière confiance qu'il remplira avec une loyauté parfaite ses engagemens; mais vous connaissez la situation de nos voisins. Vous savez que ce peuple, de nature impétueuse et gonflé d'orgueil national, cherche en ce moment son centre de gravité. Quelles alternatives devons-nous craindre jusque-là? Personne ne saurait le dire. Notre mission est de faire tous les efforts possibles pour qu'il atteigne ce but rapidement, et sans trop de secousses pour le monde. Je partage l'opinion de ceux qni pensent que l'essai d'une revanche ne serait pas plus heureux que les précédentes tentatives contre l'indépendance de l'Allemagne; mais enfin cela ne dépend pas de moi. Avant toutes choses, nous devons empêcher une agression qui verserait sur nous des malheurs incalculables, même en nous laissant la victoire. En un mot, notre devoir est de maintenir la paix jusqu'au moment critique, et, pour obtenir ce résultat, il n'est rien de plus efficace que d'assurer le sort de l'armée jusqu'en 1874. »

Cette vigoureuse sommation ne pouvait manquer de convertir un certain nombre de députés au projet du gouvernement. MM. Bamberger et Miquel déposèrent alors un nouvel amendement pour réduire à deux années la durée de la concession; mais le ministère en demanda le rejet, « parce que ce serait le pire des expédiens. » L'amendement fut écarté par 190 voix contre 84, et le budget triennal adopté par 152 voix contre 128, c'est-à-dire avec une majorité de 24 voix seulement. Les membres du *Reichstag* qui avaient accepté le compromis dans l'espoir de contenir, au moins pendant quelques années, les prodigalités du budget de la guerre, doivent reconnaître aujourd'hui leur méprise. Quoique l'administration ait perdu par ce vote la faculté d'élever avant 1875 le chiffre de la capitation, ses journaux annoncent pour 1873 un accroissement de dépenses de près de 40 millions, motivé par la réforme du maté-

riel de l'artillerie, par l'amélioration des petits traitemens et de l'ordinaire des soldats, et par une augmentation sensible de l'effectif de présence en temps de paix. Ainsi une armée permanente de 400,000 hommes ne suffirait plus à l'empire, et les timides efforts que nous avons tentés pour reconstituer nos régimens lui porteraient déjà ombrage! Libre à ses hommes d'état de nous prêter une pensée de revanche immédiate : c'est à nous de savoir s'il ne convient pas de prendre d'abord cette revanche sur nous-mêmes; mais les « échos de France » disent que le gouvernement est tout entier à la libération du territoire, que la loi militaire est à peine ébauchée, que la première pierre de nos forteresses n'est point posée, et que la nation, dans ses masses profondes, se préoccupe de sa réorganisation et non du prince de Bismarck.

De tous les états que la constitution impériale a courbés sous le militarisme prussien, la Bavière seule a conservé le droit de régler l'importance de son effectif en temps de paix. Elle doit, à la vérité, donner à ses troupes une organisation identique à celle de l'armée allemande pour la formation, l'instruction, l'armement, l'équipement et les insignes de chaque grade, mais elle reste maîtresse de la question des contingens. Son budget est marqué au coin de cette situation équivoque, car, en même temps que la loi oblige le gouvernement de dépenser autant de fois 225 thalers qu'il compte d'hommes sous les drapeaux, elle lui laisse la faculté de répartir les crédits à sa guise et d'en contrôler l'emploi. Sans doute il ne lui serait point permis d'affecter les ressources de cette origine à des dépenses d'ordre civil, mais cette prohibition est purement morale, et reste dépourvue de sanction. Les autres états qui ont conservé une administration militaire distincte, — le royaume de Saxe, les deux duchés de Mecklembourg et le Wurtemberg, — relèvent entièrement du *Reichstag*, qui vote leur budget de la guerre et en vérifie les résultats après l'expiration de l'exercice. Toutefois le Wurtemberg a été l'objet d'une faveur spéciale : les économies qu'il peut réaliser sur ses dépenses annuelles lui sont acquises, au lieu de profiter aux finances de l'empire, comme le voudrait la constitution fédérale. Sa situation serait donc au fond tout aussi privilégiée que celle de la Bavière, n'était le contrôle exercé par le *Reichstag* sur les faits et gestes de l'administration wurtembergeoise, et qui diminue singulièrement la portée de cette concession. Rien n'empêche le gouvernement bavarois d'opérer des viremens entre les crédits de la guerre et ceux de tout autre budget, puisqu'il n'a pas à redouter le blâme du parlement, puisqu'il ne rend point compte de l'emploi des fonds mis à sa disposition pour l'entretien de l'armée. Ce dernier vestige de son indépendance ne pouvait manquer de devenir un prétexte à

des discussions passionnées, et tout récemment encore une feuille militaire (1), à laquelle on prête des attaches officielles, publiait un article étendu où, précisément à l'occasion du budget de la guerre, le particularisme bavarois est fort malmené. Nul doute qu'il n'y ait là pour un avenir prochain le germe de très grandes difficultés entre le suzerain et le vassal.

Les 36 millions consacrés à la marine ont pour objet la défense des côtes et la construction de navires cuirassés. D'autres sommes relativement considérables ont été prélevées avec la même destination sur le montant de l'indemnité française. On sait qu'une loi de 1867, fondée sur le principe du service obligatoire, organise le recrutement des équipages, et les divise en deux parties : la *flotte*, c'est-à-dire l'armée active, et la *défense maritime*, c'est-à-dire la *landwehr*. Tout marin est tenu de servir dans la *flotte* durant sept années, dont trois d'une manière non interrompue et quatre comme *réserviste;* il appartient ensuite pendant cinq ans à la *défense maritime*. Toutefois, en raison des aptitudes spéciales que possèdent déjà la plupart des appelés, on peut les congédier après un an de présence à bord. Les engagemens volontaires sont autorisés après examens pour former les officiers et sous-officiers de la réserve. Les engagés servent pendant une année, mais ils ne sont point tenus de s'habiller à leurs frais, ce qui permet aux examinateurs d'admettre au volontariat beaucoup de sujets distingués qui ne pourraient entrer au même titre dans l'armée de terre.

Les intérêts de la dette ne prennent que la somme de 2,648,000 fr. applicable exclusivement aux obligations contractées avant la guerre. Dès 1867, le *Reichstag*, usant de son droit constitutionnel de faire appel au crédit, avait autorisé le gouvernement à émettre pour les dépenses extraordinaires de la marine un emprunt de 37 millions, qui fut porté en 1869 à 64 millions. Cette double négociation se fit en *bons du trésor*, parce que les valeurs de cette nature offraient l'avantage d'utiliser les capitaux provisoirement disponibles et de ne comporter qu'un faible intérêt. Plusieurs émissions eurent lieu successivement au taux de 3 1/2 et à l'échéance *maxima* d'un an; on estime aujourd'hui qu'elles ont coûté 1 ou 1 1/2 pour 100 moins cher que la création de rentes consolidées : aussi a-t-il été entendu que l'amortissement des bons serait ajourné jusqu'après l'extinction totale des engagemens beaucoup plus onéreux qu'il fallut souscrire pendant la guerre.

Le premier emprunt véritablement important date de la loi du

(1) *Neue militär. Blätter. — Der bayerische Separatismus im deutschen Heerwesen*, Leipzig 1872.

21 juillet 1870. Il était fixé à 450 millions de francs, soit, en tenant compte des 112 millions du trésor militaire prussien, une ressource totale de 562 millions pour les débuts de la campagne. Le gouvernement fédéral avait été d'abord autorisé à créer des rentes 5 pour 100 suffisantes pour réaliser une somme de 300 millions au cours de 88, mais le patriotisme allemand fit la sourde oreille, et lors des journées de Wissembourg et de Reichshofen la souscription atteignait à peine 225 millions de capital intrinsèque, ou 255 millions de capital nominal. Un décret du 2 octobre limita ensuite à ces chiffres l'emprunt en rentes 5 pour 100; mais quelques jours plus tard le trésor se faisait remettre en banque 75 millions, et un autre décret de janvier 1871, modifiant de nouveau la répartition primitive, éleva de 300 à 427 millions le capital à négocier en rentes consolidées par application de la loi du 21 juillet 1870. Dès l'origine, et pour compléter la somme de 450 millions allouée par cette loi, on avait créé plusieurs séries de bons formant ensemble 150 millions, et c'est vraisemblablement pour faire face au remboursement de ces valeurs, dont l'échéance moyenne était de six mois, que les émissions de rentes ont été augmentées plus tard dans une si grande proportion.

Le deuxième emprunt de guerre, autorisé par la loi du 29 novembre 1870, fut arrêté à 375 millions, que le gouvernement devait réaliser par une nouvelle émission de bons à longue échéance. La haute banque de Londres intervint pour cette vaste opération, qui eût infailliblement échoué en Allemagne malgré les succès obtenus par les armées de la confédération. Les bons émis à cette époque représentaient une valeur nominale de 383 millions, au taux de 5 pour 100, et ils devaient être remboursés le 1er novembre 1875, sauf le droit pour les gouvernemens alliés de se libérer par anticipation. Bref, en ajoutant au produit net des emprunts la réserve du trésor militaire, les avances faites par la caisse des prêts, les contributions levées en France, et une partie de la rançon de la ville de Paris, on atteint le chiffre énorme de 1,400 millions, qui exprime assez exactement les ressources mises à la disposition de la Prusse dans l'intervalle du 16 juillet 1870 au 15 février 1871. Sa pénurie était néanmoins complète au moment de l'armistice, et, si les hostilités avaient dû continuer, elle n'aurait pu se dispenser de faire un appel immédiat aux capitaux anglais. Le *Reichstag* autorisa bientôt un nouvel emprunt de 450 millions, qui fut réduit à 112 millions 1/2, grâce à un premier à-compte payé par le gouvernement de la république sur le montant de l'indemnité de guerre. On sait que ce versement, fixé à 120 millions, eut lieu en billets de la Banque de France, par dérogation aux clauses du

traité, — précisément pour subvenir aux impérieuses nécessités du trésor prussien.

Une loi en date du 28 octobre 1871 invitait le prince-chancelier à procéder, au fur et à mesure de la liquidation de l'indemnité, à l'amortissement des trois emprunts contractés pour les frais de la campagne. Cette opération est aujourd'hui terminée (1), et il ne reste au passif de l'empire qu'une somme de 40 millions environ appartenant aux emprunts de la marine, et dont le remboursement est ajourné jusqu'au parfait paiement de la contribution de guerre.

II.

Les recettes ordinaires pour 1873 sont évaluées à 300 millions de francs, qui se répartissent de la manière suivante : bénéfice net des postes et des télégraphes, 13 millions, — douanes et impôts, 251 millions, — revenu net de l'exploitation des chemins de fer dans la province d'Alsace-Lorraine, 14 millions, — produits divers et éventuels, 22 millions. Les dépenses s'élevant à 446 millions, on a rétabli l'équilibre en demandant aux états 92 millions à titre de quotes-parts matriculaires et en prélevant 54 millions sur l'indemnité française.

La poste et la télégraphie, ces deux puissans moteurs de la prospérité publique, sont après l'armée les points les plus intéressans de l'organisation générale de l'empire, et nous ne surprendrons personne en ajoutant que c'est la loi prussienne qui a fourni les modèles. D'ailleurs le gouvernement de Berlin avait réussi de longue date, au moyen de conventions passées avec les petits états qui l'environnaient, à se rendre maître de leurs relations postales, et, quand surgirent les événemens de 1866, le royaume de Saxe et les duchés de Mecklembourg, de Brunswick et d'Oldenbourg se trouvaient seuls en possession d'un service indépendant. La télégraphie était tombée également aux mains de la Prusse, sauf pour quelques principautés de peu d'étendue. En un mot, tous les moyens qui pouvaient accentuer la cohésion des intérêts allemands et faire regretter l'absence d'un pouvoir commun aux diverses fractions de « la grande patrie » furent habilement exploités, et la constitution fédérale, en décrétant l'organisation actuelle, n'eut guère d'autre mérite que d'enregistrer un fait. D'après l'article 48, la poste et la télégraphie sont placées sous la haute autorité de l'empereur, et elles doivent être administrées d'une manière uniforme dans tous

(1) *Hirth's Annalen des deutschen Reiches*, 1873, p. 439.

les états. L'empereur nomme les directeurs, inspecteurs et contrôleurs, mais les agens locaux sont nommés par le gouvernement sur le territoire duquel ils exercent, satisfaction bien innocente accordée à l'esprit particulariste, qui suffit néanmoins pour exaspérer les partisans de l'unité à outrance : aussi plusieurs principautés, notamment celles d'Oldenbourg, de Saxe, de Reuss et de Brunswick, ont-elles déjà renoncé à cette prérogative. Le grand-duc de Hesse avait depuis longtemps adopté la législation fédérale, même pour ses provinces du sud, et les traités de novembre 1870 ne modifièrent point sensiblement à cet égard la situation de ses finances. Le gouvernement bavarois manifesta d'abord une antipathie absolue pour ce régime, et plus tard, par une contradiction qui ne se justifie guère, il céda sur toutes les difficultés. Quant au Wurtemberg, il avait bien formulé çà et là un certain nombre de réserves, mais le traité définitif fut rédigé de telle façon que ce petit état semblait avoir perdu précisément les droits qu'il tenait à conserver. Les diplomates prussiens se sont défendus, — probablement avec raison, — de toute pensée de supercherie, et la constitution d'avril 1871 est venue trancher le conflit en faisant au Wurtemberg une condition identique à celle de la Bavière. Le gouvernement, dans chacun de ces deux états, administre comme par le passé le service des postes et des télégraphes, nomme à tous les emplois et dispose librement des produits; mais en cas de guerre la direction supérieure des lignes télégraphiques passe à l'empereur, en tant qu'il s'agit des intérêts militaires. De plus, le Wurtemberg est tenu dès à présent de mettre son organisation télégraphique au niveau de celle de l'empire, et de créer une télégraphie de campagne en rapport avec l'effectif de son corps d'armée.

Dans l'organisation prussienne, les postes et les télégraphes ne formaient qu'une seule direction générale, placée sous l'autorité du ministre du commerce, et les deux administrations devaient se prêter un mutuel appui. La constitution de 1866 en prononce au contraire la séparation malgré l'exemple des États-Unis et de l'Angleterre, où ce dualisme a été jugé superflu et surtout fort onéreux. Le gouvernement fédéral se proposait évidemment de donner au service télégraphique une allure plus dégagée, pour en faire l'utile auxiliaire de la stratégie, et l'on sait jusqu'à quel point il a réussi. A cette heure, la direction générale des postes constitue la première division administrative de la chancellerie; elle a dans sa dépendance immédiate, outre les bureaux de centralisation siégeant à Berlin, trente-huit directions provinciales et l'office des postes allemandes, créé à Constantinople au commencement de 1870. Le travail de refonte et d'assimilation nécessité par les évé-

nemens politiques est à peine achevé; il imposera, comme conséquence, des changemens essentiels dans les attributions du directeur-général et des organes qui lui sont subordonnés, et le gouvernement a promis, à cette occasion, d'entrer dans les voies de la décentralisation la plus large. Relativement aux bureaux, l'organisation prussienne manquait de simplicité, de plus elle coûtait fort cher à cause de son personnel exubérant, quoique mal payé. Comme il était impossible de l'étendre aux territoires annexés sans grever outre mesure le budget fédéral, on simplifia d'abord la marche du service, et plus tard on remplaça les bureaux proprement dits par des *distributions* modelées sur l'original français, et qui doivent être gérées par des personnes du lieu moyennant une modique rémunération. La remise des lettres à domicile, généralement défectueuse dans les nouvelles provinces, ne pouvait manquer d'appeler l'attention de la chancellerie, qui s'efforça de donner satisfaction à tous les intérêts et en même temps d'imprimer à ses créations un caractère d'uniformité qui attestât la présence d'un gouvernement fort et respecté.

D'après la constitution, le législateur de l'empire a seul qualité pour fixer l'étendue du monopole, déterminer les rapports juridiques de la poste avec les citoyens, et régler les franchises ainsi que le tarif du port des lettres. Son autorité s'applique même à la Bavière et au Wurtemberg, en ce qui touche leur tarif intérieur et leurs relations avec les autres états de l'Allemagne ou avec les pays étrangers. Les gouvernemens de Munich et de Stuttgart conservent le droit de faire des conventions avec ceux des territoires limitrophes qui n'appartiennent point à la confédération, et encore un délégué de l'empereur doit-il assister aux préliminaires des négociations, pour défendre les intérêts allemands et probablement aussi pour surveiller et rendre compte. Le parlement fédéral avait déjà voté plusieurs lois sur le monopole, les franchises et la taxe des lettres. Elles inaugurent un régime plus libéral, notamment par la restriction qu'elles apportent sur certains points au droit régalien de l'état, et par la modération des tarifs. Le monopole, en Prusse, consistait dans le privilége de l'administration pour le transport des *personnes*, des *correspondances* et des *paquets*, privilége absolu que fortifiaient des pénalités rigoureuses depuis l'amende jusqu'à la confiscation. Ce code a été adouci, et le monopole a été aboli pour les paquets, sauf le droit de l'administration de faire concurrence à l'industrie privée. Les partisans des idées économiques dans le parlement blâmèrent avec vivacité cette dernière réserve, comme étant de nature à compromettre les intérêts généraux du pays. Il est vrai que la législation de l'Angleterre, de l'I-

talie, des États-Unis, etc., ne comporte rien de semblable; mais le gouvernement envisageait la question à un autre point de vue. Pendant la campagne de 1866, la poste avait transporté en quelques jours 38,000 paquets à l'adresse des soldats, et dans l'hypothèse d'une guerre contre la France elle pouvait être appelée à rendre les plus grands services. La chancellerie insista pour le maintien de ce système, et les événemens lui ont donné raison.

Le port des paquets est réglé sur la distance à parcourir et le poids de chaque envoi, mais il ne doit jamais excéder 25 centimes par 10 livres du poids total. Le tarif du port des lettres a été complétement transformé. Depuis quelques années déjà, le parlement prussien proposait de le simplifier en établissant deux taxes au lieu de trois; le *Reichstag* dépassa ce vœu en adoptant la taxe unique de 1 *silbergros* pour toute lettre ordinaire de 15 grammes et au-dessous, expédiée à une distance quelconque en Allemagne, en Autriche ou dans le grand-duché de Luxembourg. Malgré cette réforme radicale, les recettes brutes s'élevèrent, dès l'année 1868, à plus de 86 millions de francs. Mentionnons enfin, comme une des tendances de l'esprit nouveau, l'abolition des franchises postales qui avaient été concédées à un certain nombre de particuliers à titre onéreux ou gratuit, et la réserve faite par le *Reichstag* de statuer désormais, à l'exclusion du gouvernement, sur les franchises qu'il conviendrait d'accorder aux agens des services publics.

Toutes ces innovations, quel qu'en fût le mérite, n'étaient pas de plein droit applicables à la Bavière et au Wurtemberg, la première ayant stipulé d'une manière formelle que les lois fédérales ne pourraient lui être imposées qu'en vertu d'une loi spéciale du parlement allemand, et le second ayant refusé de se soumettre au régime postal des états du nord, s'il devait aggraver le monopole et le rendre plus onéreux pour ses populations. La constitution d'avril 1871, interprétant à sa manière les réserves faites dans les traités, attribua au *Reichstag* le droit, — sans restriction, — de légiférer sur les postes et les télégraphes, et bientôt après, par une conséquence prévue, on rendit obligatoires pour les gouvernemens de Bavière et de Wurtemberg ces mêmes lois fédérales dont ils avaient décliné l'autorité. Aussi un docteur prussien (1), enregistrant ce fait, s'écrie-t-il avec joie : « La liste des droits particuliers du sud a encore été diminuée d'une unité ! »

Les télégraphes ont une place à part dans le mécanisme constitutionnel de l'empire. Sous l'ancienne confédération germanique, ils pouvaient être exploités librement comme toute autre industrie,

(1) Fischer, *Die Verkehrsanstalten des deutschen Reichs*, Leipzig 1872.

sauf en Saxe, où l'on avait introduit dès 1855 le principe du monopole. La confédération de l'Allemagne du nord l'a généralisé à son profit, mais en l'adoucissant par des exceptions de fait, et c'est ainsi que 1,350 stations de chemins de fer continuent à expédier des dépêches privées concurremment avec l'administration. Par une remarquable dérogation au droit commun, toutes les questions relatives à ce service, même celle des tarifs à l'intérieur et à l'extérieur de l'Allemagne, sont réglées par voie de simple décret, le législateur ayant voulu laisser au gouvernement toute liberté pour observer et pour appliquer les progrès de la science. La direction-générale des télégraphes, actuellement aux mains d'un personnage considérable de l'armée, forme la deuxième division administrative de la chancellerie; elle a dans son ressort immédiat les directions provinciales, au nombre de douze. Au commencement de 1871, sur 1,078 stations appartenant à la confédération du nord, 277 étaient gérées exclusivement par les employés des lignes télégraphiques, et 634 par ceux-ci concurremment avec le service des postes malgré le dualisme de l'autorité centrale. Les autres stations situées dans des localités peu importantes étaient confiées à des particuliers ayant une occupation sédentaire.

En résumé, si l'unité de législation est à peu près complète, il s'en faut de beaucoup que l'unité administrative soit aussi avancée. Pourtant il serait puéril de s'arrêter longtemps aux réserves faites sur ce point par les gouvernemens de Bavière et de Wurtemberg. En renonçant de gré ou de force au droit de régler les tarifs, même dans les limites de leurs propres territoires, ils se sont livrés à discrétion, et le législateur de l'empire saura bien profiter du moment favorable pour rompre le fil qui retient encore un fragment de leur autonomie.

Quant au problème de la séparation des postes et du télégraphe, l'exemple de l'Allemagne ne peut infirmer les résultats obtenus en Angleterre et aux États-Unis. D'ailleurs le gouvernement de Berlin, en confiant à un major-général la haute direction des lignes télégraphiques, révèle nettement les motifs qui l'ont conduit à donner à ce service une individualité distincte. Rien ne prouve que la fusion des deux directions générales soit un obstacle au but qu'il se propose, et que nous devrions nous-mêmes chercher à atteindre.

Dans tous les cas, s'il est permis de douter encore de la perfection de son système appliqué à l'administration civile, on doit reconnaître que ses procédés pour l'organisation de la poste et de la télégraphie militaires laissent peu à désirer, comme tout ce qui a trait aux intérêts de cet ordre. Les hommes qui ont entrepris la tâche de refaire une armée à la France étudieront avec fruit ce mo-

dèle, car nous n'avons eu jusqu'à ce jour ni postes ni télégraphes de campagne, et le gouvernement a toujours attendu le lendemain de la déclaration de guerre pour inviter l'administration des finances à réunir hâtivement un personnel et un matériel d'emprunt. L'organisation allemande, quoique permanente, n'impose aucune charge en temps de paix, les agens qui en font partie ayant leur place marquée dans les bureaux ordinaires. Dès le 25 juillet 1870, elle était mise sur le pied de guerre avec 1,646 agens, 1,933 chevaux et 465 voitures. A la même date, les employés non mobilisés reçurent un avis où se reflètent les préoccupations qui dominaient alors les esprits au-delà du Rhin malgré certaines fanfaronnades bien connues. Dans la prévision d'un envahissement du territoire allemand, l'administration des postes défendit à son personnel, sous peine de révocation immédiate, de se mettre en rapports avec les chefs de l'armée française, et pour enlever tout prétexte à la défection elle fit payer à chacun, par anticipation, les émolumens de six mois (1). Dès que les troupes fédérales eurent franchi notre frontière, la poste militaire organisa, entre la mère-patrie et chaque corps d'armée, quatre courriers par jour. Le nombre des lettres et des cartes postales atteignit bientôt de telles proportions, qu'il fallut improviser six grands bureaux à Berlin, Leipzig, Mayence, Cologne, Francfort et Sarrebruck, comme intermédiaires entre le service de l'armée et celui de l'intérieur. Chacun de ces bureaux recevait journellement de 60,000 à 80,000 objets, celui de Berlin 200,000. Par une iniquité au moins singulière, surtout dans un pays où l'on pratique l'égalité devant la loi militaire, les lettres des officiers devaient être expédiées plus rapidement que celles des soldats. Afin d'assurer la direction des correspondances, l'administration remettait tous les matins aux employés une feuille imprimée indiquant la position des divers corps de troupes, et les commandans généraux avaient reçu l'ordre de fournir successivement à cet égard des renseignemens très précis. Les paquets à l'adresse de l'armée, centralisés d'abord à Berlin et à Sarrebruck, étaient dirigés ensuite sur des dépôts spéciaux établis à Metz, Lagny, Dammartin, Corbeil, Épinal, Orléans et Amiens, et, lorsque les destinataires se trouvaient trop éloignés pour en opérer eux-mêmes le retrait, la poste se chargeait de les leur expédier par un service spécial de voitures. C'est ainsi que le dépôt de Lagny a desservi pendant quelque temps la 17e division d'infanterie cantonnée près de Chartres, c'est-à-dire à 135 kilomètres. L'administration des chemins de fer tenait chaque

(1) *Deutschland's Feldpost. Ein Gedenkblatt an den deutsch-französischen Krieg*, p. 21.

jour à la disposition du directeur-général, dans les principales gares de l'Allemagne, dix wagons pour le transport des paquets, dont le nombre s'est élevé à 2 millions pendant la durée de la campagne. En présence de ces résultats gigantesques, nous dirons encore une fois : Il est indispensable de donner à l'armée française un ressort qui lui a toujours manqué, bien qu'il soit de nature à exercer la meilleure influence sur la situation matérielle et morale du soldat.

III.

La ressource fondamentale du budget de l'empire consiste dans le produit des douanes et des impôts de consommation, qui est évalué pour 1873 à 246 millions. Avant d'étudier chacune de ces branches de revenu individuellement, nous devons entrer dans quelques explications générales, indispensables pour la clarté même du sujet. En 1815, l'Allemagne se trouvait, au point de vue du commerce et de l'industrie, dans une situation critique. La Bavière depuis 1807, le Wurtemberg depuis 1808, le duché de Bade depuis 1812, avaient aboli leurs douanes intérieures et substitué à ce régime vieilli, sur l'instigation du gouvernement français, celui des droits d'entrée à la frontière; mais il existait encore, dans les anciennes provinces de la Prusse, soixante tarifs différens, et chacun des autres états de l'Allemagne du nord avait aussi sa législation propre. Les plénipotentiaires alors réunis à Vienne ayant décidé que toute question relative aux intérêts matériels de la confédération serait bannie des discussions de la diète, les états furent obligés d'adopter une autre voie pour se rapprocher, et ils organisèrent des conférences générales qui devaient avoir lieu successivement dans les villes les plus importantes. Malheureusement il était difficile d'arriver à une entente, et les délégués perdirent de longues années en délibérations, en notes de tout genre, sans pouvoir fixer un programme. Enfin, au commencement de 1828, la Bavière et le Wurtemberg signaient un premier traité de douanes, et la Prusse ralliait à son système d'impôts indirects plusieurs principautés de l'Allemagne du nord. Bientôt, grâce à l'entraînement des idées vers une association unique, d'autres conventions groupèrent les tronçons épars du peuple germanique, et finalement le Zollverein vint ranger sous sa loi une population totale de 27 millions d'habitans. Dans le premier traité, conclu au cours de l'année 1834, les états promettaient d'adopter un régime douanier uniforme et, autant que possible, un seul et même tarif des droits d'entrée, de sortie et de transit. Ils proclamaient, dans l'intérieur

du territoire allemand, la liberté du commerce et des transactions, ainsi que la suppression de toutes les barrières fiscales, sauf pour les objets donnant lieu à un monopole et pour ceux qui, en raison de la trop grande variété des taxes, comportaient nécessairement le maintien d'un droit de douane. Il était stipulé que les anciens péages sur les routes, les ponts, les écluses et les canaux seraient abolis ou au moins diminués dans une large proportion. On devait aussi établir un système commun de monnaies, poids et mesures, comme corollaire de l'unité commerciale et douanière. Quant aux droits perçus à l'entrée et à la sortie des marchandises, ils étaient, sans distinction d'origine, répartis chaque année entre les membres du Zollverein, au prorata de la population. Peu à peu de nouveaux traités, élargissant le but primitif de cette union, établirent des impositions plus ou moins uniformes sur certains objets de consommation générale, tels que le sucre, le sel, l'eau-de-vie, la bière et le tabac; mais à l'heure actuelle ce problème n'est pas encore résolu. Le législateur de 1867, ayant à organiser le régime financier de la confédération du nord, s'appropria naturellement les taxes dont le produit était depuis longtemps déjà mis en commun entre les principautés appelées à faire partie de cette confédération, et à ce point de vue il est incontestable que le Zollverein a puissamment aidé à la fondation de l'unité politique.

Les réserves et les réticences que nous avons déjà signalées à propos du budget de la guerre et de l'administration des postes et des télégraphes existent aussi dans la question des impôts, qu'elles rendent sur quelques points inextricable et confuse. Tandis que les taxes sur le sel, le sucre et le tabac sont soumises à une seule et même législation, à un seul et même tarif dans toute l'étendue de l'empire, l'imposition de la bière et de l'eau-de-vie continue à être réglée dans l'Allemagne du nord par le *Reichstag*, et dans celle du sud par chaque état isolément. Les gouvernemens alliés conservent d'ailleurs, au nord comme au sud, le droit de taxer librement et pour leur compte personnel le pain, la farine, la viande, la graisse, le vin, le vinaigre, le cidre et les jeux de cartes. Quant aux municipalités, elles peuvent imposer, outre les combustibles et les fourrages apportés sur leurs marchés, tous les objets de consommation qui sont déjà frappés d'un droit au profit du trésor public, à l'exception du sel, du sucre, du tabac, de l'eau-de-vie et du vin. Les traités fixent des maxima aux tarifs concernant l'alcool, la bière et le vin, mais l'imposition des autres objets de consommation n'a pas été réglementée. En principe, les produits qui ont payé la taxe de fabrication dans l'un des états confédérés ne sont point exempts de la taxe de consommation dans les autres parties du territoire alle-

mand où ils peuvent être transportés. Les perceptions de cette nature, — dernier vestige des douanes intérieures, — ont pour but d'établir une péréquation aussi exacte que possible entre les divers tarifs, et il n'est pas permis aux états, bien qu'ils en reçoivent directement le produit, de les modifier sans l'autorisation du conseil fédéral. Les objets qui paient une taxe uniforme dans toute l'étendue de l'empire demeurent nécessairement affranchis de ces droits.

Par une exception beaucoup plus remarquable encore, le législateur de 1867, s'appuyant sur la raison politique et sur diverses considérations d'intérêt local, a permis aux villes libres de Lubeck, Brême et Hambourg de vivre, comme par le passé, en dehors du Zollverein et du régime fiscal de l'Allemagne du nord. Cette franchise n'est rien moins que gratuite, car les territoires exonérés doivent payer chaque année au trésor impérial une somme qui a été jusqu'ici de beaucoup supérieure au rendement probable des douanes et des impôts de consommation, parce qu'il a fallu tenir compte des facilités que tout port libre offre habituellement à la contrebande. Dès 1868, la ville de Lubeck s'est ralliée au Zollverein, mais il y a dans le haut commerce de Brême et de Hambourg une répugnance marquée à suivre cet exemple. Sans parler de leurs antiques libertés, ces deux villes, situées l'une à l'embouchure de l'Elbe et l'autre sur le Weser, ont encore aujourd'hui une importance exceptionnelle au point de vue des relations internationales, et le régime du Zollverein, tout en leur imposant un moindre sacrifice d'argent que le *modus vivendi* actuel, jetterait une perturbation générale dans les affaires, au grand préjudice des intérêts locaux et sans profit réel pour les finances de l'empire. Le parti unitaire de son côté critique vivement cette situation, qu'il traite de privilégiée, et ses écrivains s'efforcent de prouver, par l'exemple de l'Angleterre et de la Hollande, que le système des ports libres a fait son temps, que celui des entrepôts est tout aussi favorable au commerce, et que d'ailleurs les changemens apportés dans les tarifs de douane et de poste, la nécessité d'améliorer le mode de perception des revenus indirects, d'autres motifs encore réclament impérieusement la fin de ce régime d'exception ; mais il est douteux que les populations de Brême et de Hambourg se laissent toucher même par tant de raisons, et qu'elles renoncent volontairement à ce reste de liberté, qui est encore la base de leur fortune.

En définitive, l'unité fiscale est loin d'être un fait accompli, même sur les questions où elle apparaît comme une nécessité de principe. Maintenant est-il juste de prétendre que le Zollverein ait

été le précurseur de l'empire, le grand facteur du pangermanisme et de l'avénement de la force brutale contre le droit? Nous ne le croyons point, car l'histoire du Zollverein, c'est l'histoire même des dissensions intestines de l'Allemagne depuis soixante ans, c'est le « fragment de miroir » où se reflètent toutes les jalousies, toutes les rivalités d'état à état que le régime féodal avait engendrées, et qui se réveilleront peut-être un jour plus profondes que jamais. Les conférences générales, au lieu de fournir aux gouvernemens une occasion favorable pour resserrer leurs liens naturels, devinrent une sorte de champ-clos où chacun donnait libre cours à ses récriminations. Les états du sud s'y montraient rarement en communion d'idées avec ceux du nord, et l'attitude de la Prusse en particulier avait le don de les irriter. Loin de préparer l'unité actuelle, — la seule peut-être qui ne fût point chimérique, — ces conférences devaient fatalement la rendre impossible. En un mot, l'empire allemand est issu en droite ligne du second empire français, qui employa son peu d'intelligence des choses politiques à favoriser l'agrandissement de la Prusse, quand il était incapable de défendre contre elle notre propre territoire.

Après ces données sommaires sur l'ensemble des revenus indirects, nous pouvons aborder les points essentiels de la législation qui les concerne. La douane, par l'influence qu'elle peut exercer sur le commerce international, et par l'importance relative du produit qu'elle fournit, — 103 millions en 1873, — a sa place naturellement marquée au centre du système, et les membres du Zollverein l'ont toujours considérée comme la pierre angulaire de leurs budgets. L'ancien tarif comprenait, dans des proportions très différentes, des droits fiscaux et des droits protecteurs; mais, bien que ces derniers eussent l'apparence de l'exception, ils apportaient à la recette un appoint considérable. La Prusse, à plusieurs reprises, proposa, au sein des conférences, de réformer ce tarif dans un sens libéral, mais le droit de *veto* accordé par les traités à chacune des puissances contractantes rendait l'entente impossible sur les questions de cet ordre. Cependant, à dater de 1864 et par suite du traité de commerce avec la France, on entre dans une voie nouvelle, et les membres de l'union, loin de poursuivre *per fas et nefas* un accroissement de revenu, font servir à de certaines modérations la plus-value des produits dans leur ensemble. Par la suppression d'un grand nombre d'articles peu importans, et par la réduction des taxes exorbitantes imposées aux produits fabriqués, le tarif acquit bientôt une remarquable simplicité en même temps qu'il perdait tout caractère prohibitif ou purement protecteur. Le chapitre le plus intéressant est celui des *Material-und Spezerei-Waaren*, qui

comprend le café, le tabac en feuilles, le vin, le riz, les fruits secs, les harengs, l'eau-de-vie, le rhum, le cacao, le thé, les fromages, les cigares, les confitures, le beurre, la bière et le poisson, soit une recette brute de 85 millions par an. Citons aussi le chapitre des laines et cotons (fils et tissus), qui donne de 14 à 15 millions, et celui des fers bruts et ouvrés, dont le produit est de 6 millions.

Antérieurement à la guerre franco-allemande, le *Reichstag* avait pris pour règle de n'admettre aucune réforme de tarif susceptible d'amoindrir le rendement de l'impôt, et même de remplacer par des taxes fiscales les rares droits protecteurs qui existaient encore et que la nécessité commanderait d'abolir. Cependant, à défaut d'une réduction de revenu, que l'on persiste à déclarer impraticable même avec l'appoint de l'indemnité française, les hommes politiques demandent aujourd'hui la révision de certaines parties de ce tarif, comme témoignage des bonnes dispositions de l'empire pour ses nouveaux sujets, et au premier rang ils placent : 1° la suppression des taxes qui frappent le beurre, le porc, le hareng, le riz et divers autres objets entrant dans la consommation générale, 2° la diminution des droits excessifs que paient le poivre et les articles d'épicerie ordinaire, 3° la surimposition des denrées à l'usage exclusif des familles aisées, de façon que les nouvelles taxes atteignent au moins 50 pour 100 de la valeur vénale des marchandises, 4° l'abolition de l'impôt du sel, et tout au moins une réduction considérable du droit d'entrée, sauf à compenser la moins-value par une aggravation du tarif en ce qui concerne d'autres objets, notamment le café, 5° enfin une péréquation de l'impôt du sucre, par la diminution simultanée du droit de douane et de la taxe de fabrication. En quelques années, la consommation du sucre dans le Zollverein s'est élevée de 5 à 11 livres par tête, et l'opinion s'autorise de ce fait pour demander un dégrèvement qui assure à la production de nouveaux débouchés, et au trésor un surcroît de ressources. Toutes ces réformes eussent été impossibles dans l'ancienne organisation de l'Allemagne, mais sous la constitution de 1867, et surtout depuis la restauration de l'empire, elles doivent rencontrer peu d'obstacles. Les adversaires de l'impôt du sel ont déjà trouvé dans le *Reichstag* une majorité suffisante pour menacer sérieusement cette branche essentielle du revenu public. Dès 1867, on avait aboli le monopole, et substitué aux taxes multiples perçues par les états un droit unique de 15 francs par quintal, mais l'uniformité n'avait point supprimé les inconvéniens attachés à ce genre particulier de capitation. En même temps que le tarif subissait une légère réduction pour la Prusse, il était sensiblement aggravé pour le duché de Bade, et si la consommation s'est maintenue dans quelques états

du nord, en revanche elle a faibli en Saxe et dans les trois états du sud. D'ailleurs le taux anormal de cet impôt inquiète les amis de l'empire, parce qu'ils y voient un auxiliaire pour l'agitation socialiste. En réalité, il excède à peine 1 franc par tête et par an, mais il faut considérer que l'alcool et le tabac, — produits de luxe, — demeurent à peu près indemnes, et que les sectaires trouvent dans cette inégalité un argument favorable à leur cause. Le gouvernement, soit qu'il se juge assez fort pour ne tenir aucun compte de ces critiques, soit que les nécessités financières l'obligent de maintenir dans son intégrité un revenu de 42 millions, s'est montré jusqu'à présent hostile à l'abolition du *Salzsteuer*, et dernièrement encore il saisissait le conseil fédéral d'un projet de règlement sur la dénaturation du sel; mais plusieurs députés, s'emparant de cette circonstance, déposèrent une proposition de loi qui invite les gouvernemens alliés à statuer sur le principe même de l'impôt, et le conseil fédéral dut charger immédiatement l'un de ses comités de l'étude des moyens propres à combler le déficit que ferait naître une réforme radicale. Cette étude se poursuit encore à l'heure présente; toutefois le problème est de ceux qui, une fois posés, n'admettent point d'ajournement, et il est probable qu'il sera résolu conformément à l'intérêt des classes laborieuses.

L'impôt sur le tabac paraît destiné à rétablir, au moins dans une certaine proportion, l'équilibre budgétaire menacé par le programme de la majorité du *Reichstag*. Même sous le régime du Zollverein, le tabac fut toujours traité d'une manière différente dans chacun des territoires de l'Allemagne, et c'est en 1855 seulement que la Prusse proposa pour la première fois de soumettre la culture de cette plante à une taxe uniforme de 150 francs par hectare. Les états du sud, où la culture demeurait libre de toute entrave, repoussèrent l'avis du délégué prussien, préférant pour leur compte le monopole à une complication stérile pour le trésor. Dix ans plus tard, on parvint à s'entendre sur le principe même d'un impôt commun, mais au moment d'en fixer l'assiette et la perception, les divergences reparurent aussi accentuées, aussi inconciliables que jamais. Enfin, dans le cours de 1868, alors que les conférences générales venaient de faire place au parlement douanier, le gouvernement fédéral présenta de nouveau le projet de 1855, mais en abaissant la taxe à 90 francs par hectare, et en modifiant le droit d'entrée sur les tabacs exotiques. Les états du sud, qui avaient conservé leurs préférences pour le monopole, accueillirent mal cette réforme, qui ne fut d'ailleurs votée qu'à une faible majorité. On donne pour assiette au *Tabaksteuer* la surface cultivée, sans distinction de parcelles ou de produits. En Bavière par exemple, où le

sol est très favorable à la plantation, le tabac paie environ 7 pour 100 de sa valeur, tandis que pour les terres les plus fertiles de la Poméranie l'impôt s'élève jusqu'à 19 pour 100. Et nous raisonnons ici sur des chiffres moyens, car les déclarations que les planteurs doivent faire chaque année devant les employés du fisc permettent de relever des différences beaucoup plus saisissantes, et il n'est point rare d'y rencontrer des parcelles qui sont entre elles, pour la qualité des produits, comme 1 est à 18, de telle façon que le quintal de feuilles paie ici 2 fr. 50 et là 45 francs. La législation prussienne admettait une gradation basée sur le classement des terrains cultivés, mais le gouvernement fit valoir devant le parlement douanier les défectuosités de ce système. « Tous les ans, disait-il, les experts emploient uniformément le même moyen de fraude, qui consiste à faire passer les meilleurs fonds dans les classes inférieures, de façon à rejeter le poids de l'impôt sur la partie du sol qui produit le moins. Sans doute, la nouvelle méthode équivaut, pour un grand nombre de planteurs, à la prohibition directe; il ne sera plus permis d'affecter à la culture du tabac toute sorte de terrains, et ceux qui ne sont pas doués des qualités propres à ce genre d'exploitation devront recevoir un autre emploi; mais c'est affaire de temps. Au bout de quelques années, les spécialités se seront classées, et les parcelles de premier choix étant seules réservées pour la plantation, nous arriverons tout naturellement et sans efforts à une réelle péréquation de l'impôt. » Ces considérations n'ont point touché l'opinion, qui demande le retour à la loi prussienne, l'arpentage et la classification des terrains, en un mot l'application du cadastre à l'assiette du *Tabaksteuer*. D'un autre côté, on distingue un courant très vif, surtout chez les hommes politiques, pour une augmentation du tarif actuel. En 1871-1872, la taxe sur la culture a produit 1,900,000 fr., à part le droit de douane, c'est-à-dire en réalité moins de 5 centimes par habitant! Il s'agirait aujourd'hui, pour remplacer l'impôt sur le sel, de demander au tabac 40 millions de plus, soit au moyen du monopole, soit en empruntant le régime qui existe en Russie et aux États-Unis et dont la France a fait un court essai pour l'impôt sur les allumettes, soit enfin par une aggravation suffisante de la taxe de culture. La Prusse, ennemie du monopole au temps où elle se flattait de personnifier le progrès au sein des conférences générales, a dû sacrifier au succès, et elle décréterait aujourd'hui ce même monopole, n'était la crainte des émotions populaires. C'est que le nombre des planteurs est considérable et que, dans certaines contrées, la moyenne des plantations représente à peine 50 ares par famille. Le revenu brut de cette industrie dé-

passe 30 millions (1); il y a en outre 3,500 fabriques qui occupent près de 60,000 ouvriers, et dont l'expropriation exigerait plusieurs centaines de millions. Sans doute la question d'argent est bien secondaire, et il ne manque point d'hommes spéciaux pour conseiller au gouvernement d'affecter à cette expropriation une partie de l'indemnité française; mais le monopole troublerait profondément le pays, et la Prusse, qui dès 1868 réduisait de moitié la taxe qu'elle avait proposée en 1855, ne se montrera pas moins réservée aujourd'hui. Il est même douteux que la taxe de culture puisse être augmentée sans un coup d'autorité, car la seule annonce de ce projet a soulevé dans toute l'Allemagne un déluge de pétitions et de protestations qui viennent d'être mises sous les yeux du conseil fédéral.

Le sucre est un des élémens les plus précieux du revenu de l'empire, auquel il apporte un contingent de 46 millions pour 1873. Dès l'origine du Zollverein, il avait été l'objet d'un droit de douane; mais ce n'est qu'en 1836 que l'idée d'imposer en même temps la production indigène se fit jour dans les conférences générales. Le rapide développement de la sucrerie française était de nature à éveiller l'attention, et, bien que les fabriques fussent encore peu nombreuses sur le territoire allemand, on pouvait craindre à bref délai une transformation pleine de périls pour les finances des états. Néanmoins les membres présens à ces conférences refusèrent de prendre une résolution, n'étant point, disaient-ils, suffisamment éclairés sur la question; mais, le rendement des douanes ayant accusé coup à coup en 1840 une moins-value considérable dans l'importation des sucres coloniaux, on se hâta de soumettre la fabrication à une taxe uniforme, dont le produit devait être réparti entre les puissances du Zollverein, au prorata de la population. Pour la première année, le taux en était fixé à 20 centimes par quintal de racines entrant dans les fabriques, sous la réserve des modifications inhérentes à la marche de l'industrie. Il est maintenant de 2 francs, ce qui représente une taxe de 23 francs par 100 kilogrammes de sucre brut (2), ou le tiers de ce que l'on paie en France depuis la guerre. Le tarif de douane a subi également de nombreuses vicissitudes. A l'époque où les états se rallièrent par force à l'idée d'imposer le sucre indigène, il fut stipulé que la fabrication serait pro-

(1) Pendant la campagne de 1871-1872, on a récolté en Allemagne 356,972 quintaux de tabac, et il en a été importé 499,780. Les exportations s'élevant à 75,000, il reste pour la consommation intérieure 781,000 quintaux.

(2) Le rendement de la betterave, qui était à peine de 5 pour 100 en 1841, est aujourd'hui de 8 1/2 pour 100; en d'autres termes 12 quintaux de betteraves donnent 1 quintal de sucre en poudre et 82 kilos de sucre raffiné.

tégée contre la concurrence étrangère par un droit d'entrée cinq fois plus élevé que la taxe intérieure, et à la faveur de ce régime, voisin de la prohibition même, l'industrie nationale prit un vigoureux essor, notamment en Prusse, dans les provinces de Saxe, de Silésie et de Brandebourg. En 1858, le gouvernement de Berlin réussit enfin, — non sans peine, — à entraîner les autres membres du Zollverein dans une voie plus libérale, en faisant valoir que la production sucrière avait atteint son apogée, que d'ailleurs le sucre étranger entrait pour moins d'un quart dans la consommation totale. Le droit de douane venait d'être réduit, et, pour affirmer davantage encore l'abandon des idées protectionistes, on augmenta l'impôt sur la fabrication. En même temps, la Prusse remit sur le tapis la question des restitutions à la sortie qu'elle soulevait inutilement depuis 1854, et elle obtint pour les fabricans exportateurs une prime de 20 francs par quintal de sucre brut, c'est-à-dire l'équivalent de la taxe intérieure. La loi du 16 janvier 1869, votée par ce parlement douanier auquel incombait la mission de vider les anciennes querelles des membres du Zollverein, augmenta encore la prime de sortie, afin de permettre à l'industrie de soutenir la concurrence au dehors, et elle atteint si bien ce but que l'exportation s'approprie tous les jours de nouveaux débouchés. Une pareille situation est de nature à préoccuper vivement nos législateurs, car l'Allemagne, dont la fabrication arrivait à peine jusqu'ici à 200 millions de kilogrammes de sucre brut, en produira cette année 260 millions, et il devient urgent de donner aux industriels français, par un meilleur règlement de l'impôt, les moyens de repousser cette nouvelle invasion.

Le produit des droits sur l'alcool (*Branntweinsteuer*) et sur la bière (*Brausteuer*) ne se rattache que partiellement au budget impérial, la Bavière, le Wurtemberg et le duché de Bade conservant la faculté de régler ces droits à leur guise, sauf à ne prendre aucune part dans les recettes opérées au même titre par les états de l'ancienne confédération de l'Allemagne du nord. Le sud avait d'impérieux motifs pour stipuler cette réserve, car le *Brausteuer*, en Prusse et dans les territoires voisins, représente à peine 40 centimes par tête en 1870, tandis qu'il s'élève par exemple à 5.40 en Bavière, où la consommation est beaucoup plus importante. Cependant la constitution de l'empire émet « le vœu » que les confédérés s'entendent le plus tôt possible au sujet d'une loi uniforme, et les écrivains officieux insistent pour que l'on supprime résolûment tout ce qui fait obstacle à l'unité administrative du nouveau gouvernement. Les états du sud pourraient, il est vrai, adopter les taxes du nord en stipulant à leur profit un préciput sur la masse

partageable, de manière à ne porter aucune atteinte à leurs revenus actuels; mais la Bavière ne doit pas oublier qu'elle a combattu énergiquement, au sein des conférences générales, les prétentions de la Prusse à s'adjuger un pareil préciput, tantôt sur les recettes de l'impôt du vin, tantôt sur d'autres produits communs aux membres du Zollverein. Aujourd'hui encore la Prusse ne manquerait point d'objecter qu'elle consomme beaucoup plus de denrées coloniales que les états du sud, qu'elle paie de ce chef aux finances de l'empire un tribut énorme, et qu'elle n'a pas moins de droits à un traitement privilégié que la Bavière ou le Wurtemberg. La question paraît donc insoluble, mais elle est et restera un thème à récriminations.

Comme le sucre, l'alcool et la bière sont imposés, par la législation des états du nord, d'après les quantités de matières premières qui entrent dans la fabrication. Le *Branntweinsteuer* peut être évalué à 34 centimes par litre d'alcool pur, qui paie en France 1 franc 50 centimes, et le produit ne dépasse point 39 millions de francs pour une population de 30 millions d'habitans. Aussi les hommes spéciaux demandent-ils au *Reichstag* d'accroître les tarifs, lors même que la consommation devrait en souffrir; mais dans leur pensée la plus-value doit être employée à dégrever le sel et le sucre. Le *Brausteuer* figure pour 14 millions seulement au budget de 1873. La modicité de cet impôt ne le soustrait point aux reproches de l'industrie, qui propose de le régler, comme en France, d'après la qualité de la bière, et de ne le rendre exigible,—suivant le système américain, — qu'au moment où la boisson est livrée au commerce (1).

Aux taxes qui ont reçu une assiette uniforme pour toute l'étendue de l'empire, et dont le produit appartient aux voies et moyens budgétaires, il faut ajouter le timbre sur les effets négociables, actuellement fixé à 1 silbergros par 100 thalers. L'unité en cette matière est la conséquence naturelle de la suppression des douanes intérieures. Sous l'ancienne confédération germanique, chaque territoire avait encore sa législation du timbre, et les effets appelés à circuler dans deux ou plusieurs états devaient payer autant de fois une taxe distincte, bien que les marchandises dont ils exprimaient la valeur fussent affranchies des droits d'entrée. En outre les supplémens exigés donnaient lieu à des répétitions contre les tireurs et les endosseurs, c'est-à-dire à un surcroît de charges sans profit pour personne, et depuis longtemps les chambres de commerce de-

(1) Habich, *Ein Wort zur Verständigung über die unausbleibliche gleichmässige Besteuerung des Braugewerbes im Zollverein*, Leipzig 1868.

mandaient une réforme que le mauvais vouloir seul de quelques puissances secondaires avait rendue impraticable. Le produit réel du *Wechselstempelsteuer* s'élève à 7 millions, mais il est réduit à 5 millions par une clause des traités qui fait remise jusqu'au 31 décembre 1875, à chacun des états, d'une portion de la recette pour les timbres et les papiers timbrés débités sur son territoire.

IV.

La guerre de 1870 a doté l'empire allemand d'une source particulière de revenu en le faisant propriétaire des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine. L'acquisition du matériel nécessaire à l'exploitation absorba tout d'abord une somme de 47 millions; cependant le bénéfice net, qui n'atteignait pas 12 millions en 1872, est évalué pour 1873 à 14 millions malgré de notables réductions dans le tarif du prix des places. D'ailleurs l'indemnité de guerre va permettre à l'empire d'augmenter rapidement son réseau, et déjà il fait construire une ligne directe de Berlin à Metz, dans un intérêt que nous n'avons pas besoin de définir. Les députés des provinces orientales de la Prusse se montrant jaloux de la faveur accordée à celles de l'ouest, on leur promet comme dédommagement plusieurs voies ferrées, qui auront sans doute pour but en même temps de créer des rapports plus étroits entre l'Allemagne et la Russie. Les travaux projetés exigeront un sacrifice considérable, mais les allocations ne dépassent point, quant à présent, 500 millions de francs. On sait que la constitution donne le droit au gouvernement fédéral de concéder ou de faire construire tous les chemins de fer stratégiques et autres qu'il jugera utiles, sans que les états alliés, dont ces lignes emprunteraient le territoire, puissent opposer la moindre résistance.

Les dépenses ordinaires du budget de l'empire excédant les divers produits que nous venons de passer en revue, les gouvernemens confédérés sont appelés à couvrir le déficit au moyen de *quotes-parts matriculaires* calculées au prorata de la population, et qui doivent être prélevées sur leurs ressources particulières. Depuis 1867 ces quotes-parts atteignent un chiffre énorme, et elles figurent encore pour 92 millions au budget de 1873. On pouvait croire que le trésor, grâce à son « embarras de richesse, » renoncerait pendant quelque temps à cette subvention; il n'en est rien, et les financiers s'ingénient tout au contraire à la remplacer par des taxes nouvelles. Les uns se montrent partisans d'un impôt sur le revenu, additionnel aux impôts de même nature, quoique de formes très

différentes, que perçoivent déjà la plupart des états, et qui aurait mission de pourvoir, à l'instar de l'*income-tax* britannique, aux exigences subites des événemens. L'agriculture, de son côté, insiste pour que les droits de timbre et de succession soient mis en commun avec les taxes de consommation (1), ce qui obligerait les confédérés à chercher pour leur compte personnel un substitut à ce produit. D'ailleurs la législation du timbre, comme celle de l'impôt sur le revenu, varie essentiellement d'un territoire à l'autre, et il faudrait d'abord procéder à une assimilation qui n'est point sans difficultés. Enfin le ministre des finances de Prusse vient d'annoncer officieusement la mise à l'étude d'un projet qui retranche du budget de chaque état, pour l'attribuer à celui de l'empire, la recette de l'impôt sur l'industrie. Le gouvernement motiverait cette mesure par les considérations qui ont déjà servi à justifier la loi sur le timbre des effets de commerce, notamment par la nécessité de traduire en faits les principes du Zollverein, l'unité commerciale et la solidarité de toutes les fractions du territoire allemand. Il est incontestable que les taxes sur l'industrie se prêtent de leur nature à cette combinaison, mais là encore l'excessive variété des formes constitue un obstacle sérieux, sinon insurmontable.

La situation budgétaire de l'Allemagne ne saurait par elle-même nous apporter de sérieuses inquiétudes, la richesse imposable de ce pays n'ayant point une élasticité qui permette de lui demander beaucoup plus qu'on ne lui demande aujourd'hui (2). L'indemnité de guerre est l'unique ressort sur lequel l'empire puisse asseoir ses projets pour l'avenir, et à cet égard les chiffres présentent un poignant intérêt.

Dès la fin de 1871, le *Reichstag* avait décidé que le gouvernement ne pourrait disposer des sommes versées par la France sans y être autorisé par une loi, et dans le cours de la troisième session de 1872 il a réglé les bases d'une répartition définitive entre les divers états, mais sans fixer la masse partageable et sous la réserve des prélèvemens qu'il y aurait encore lieu de faire dans l'intérêt commun de l'empire. Les capitaux déjà payés ou restant dus à l'Allemagne comprennent, outre l'indemnité de 5 milliards, la rançon de 200 millions imposée à la ville de Paris, les contributions perçues durant la guerre dans les départemens envahis, ainsi que les réquisitions en argent et en nature, soit une somme ap-

(1) *Landwirthschaftliche Jahrbücher*, Jahrgang 1871, Breslau 1872.

(2) Les budgets réunis des vingt-cinq états qui constituent l'empire ne dépassent point 1,700 millions, et sur cette somme 500 millions au moins représentent le produit des domaines, des forêts, de la loterie, etc. Les taxes proprement dites s'élèvent donc à 1,200 millions. Les dettes sont de 4 milliards 1/2.

proximative de 400 millions (1), les intérêts du principal de l'indemnité, que l'on peut évaluer, jusqu'au jour du règlement final, à 320 millions (2), enfin 130 millions pour les dépenses d'entretien de l'armée d'occupation jusqu'à la même époque, au total 6 milliards 50 millions, sans parler du revenu des territoires annexés. Les contributions et les réquisitions locales ayant été affectées aux frais de la campagne jusqu'à concurrence de 340 millions (3), il reste un excédant disponible de 5 milliards 710 millions; mais d'autre part les prélèvemens autorisés par le *Reichstag* ont absorbé 1 milliard 260 millions (4), auxquels il faut ajouter 950 millions pour l'amortissement des trois emprunts de guerre, ce qui fixe les prélèvemens à 2 milliards 210 millions et l'excédant provisoire à 3 milliards 500 millions. En admettant que la construction des nouvelles lignes de chemins de fer, la réforme de l'artillerie, la réorganisation de l'armée, le rétablissement du matériel, les pensions accordées à la suite de la campagne (5), exigent 1 milliard 100 millions, l'empire conservera encore entre ses mains 2 milliards 400 millions pour donner des dividendes aux vingt-quatre états ou plutôt à la Prusse, en qui se personnifient vingt-deux d'entre eux. L'équité aurait

(1) Voyez *The Economist* du 1er juillet 1872, dont les chiffres n'ont pas été contestés en Allemagne.

(2) Les intérêts à 5 pour 100 des 3 derniers milliards s'élevaient, au 1er mars 1872, à 150 millions, qui ont été payés. En tenant compte des versemens anticipés, le gouvernement devra payer pour le même motif, le 1er mars prochain, 130 millions. Les intérêts à courir ultérieurement ne paraissent pas devoir excéder 40 millions.

(3) Un document officiel porte à 60 millions la somme restée disponible sur les 400 millions perçus à titre de contributions et de réquisitions.

(4) *Entwurf eines Gesetzes betreffend die französische Entschädigung nebst Motiven*, Berlin 1872. — L'exposé des motifs qui précède ce projet de loi contient une énumération détaillée des prélèvemens, que nous allons résumer ainsi : dépenses causées directement par la guerre, telles que pensions des invalides, remboursement aux états de certaines avances, indemnités aux personnes ayant subi des dommages sur terre ou sur mer, secours aux familles des soldats de la *landwehr*, reconstitution du trésor militaire prussien, etc., 650 millions, — dépenses d'intérêt général non justifiées par la guerre, telles que le rachat des chemins de fer, la création d'un fonds courant de la caisse militaire, la construction de nouvelles fortifications, etc., 595 millions, — dépenses *sui generis* pour dotations aux princes et généraux, 15 millions. — En un mot, sur les 1,260 millions qui appartiennent à cette première série de prélèvemens, 610 millions, — près de la moitié, — représentent un bénéfice net pour l'Allemagne.

(5) Le gouvernement soumettra au *Reichstag*, dans sa prochaine session, un projet de loi qui institue, sous la direction du chancelier de l'empire et à l'aide des fonds de l'indemnité française, un trésor de 700 millions (187 millions de thalers), dont les intérêts serviront à payer les pensions militaires. Ce capital doit être employé en rentes d'état, en obligations des cercles, des villes et des communes, en obligations de priorité des chemins de fer, ou en toutes autres valeurs garanties. Les pensions étant viagères, la somme de 700 millions redeviendra disponible pour le gouvernement dans un assez bref délai.

voulu que cette répartition se fît sur un pied d'égalité entre tous les confédérés, puisque la guerre a été soutenue, s'il faut ajouter foi au langage officiel, dans l'intérêt commun de l'Allemagne; mais les motifs de la loi que nous avons sous les yeux disent formellement que cette communauté ne s'est jamais étendue à la question financière, et qu'il a toujours été convenu que chaque état suffirait aux dépenses militaires avec ses moyens propres, sauf règlement ultérieur. Or ce règlement ne laisse aux états du sud que les miettes du festin. Les trois premiers quarts de l'indemnité seront répartis en prenant pour base les préparatifs de campagne des confédérés, et le quatrième quart proportionnellement aux quotes-parts matriculaires payées par chacun d'eux. Les dépenses qui, de leur nature, ne comportaient point une répartition proportionnelle aux préparatifs de campagne ou aux contingens matriculaires, ont dû être réglées séparément. Telles sont les dépenses pour l'armement et le désarmement des forteresses, pour le matériel de siége, pour la marine et la défense des côtes, pour les travaux de construction ou de reconstruction de certaines voies ferrées, etc., ensemble 220 millions, sur lesquels les états du nord réclamaient plus de 200 millions. Les bases de la répartition, en ce qui concerne les trois premiers quarts de l'excédant net de l'indemnité, ont été calculées d'après la moyenne des effectifs, du 16 juillet 1870 au 1er juillet 1871, aussi bien pour les troupes placées sur le théâtre de la guerre que pour les réserves employées à l'intérieur de l'Allemagne. Dans cette moyenne, l'homme — ou le cheval — mobilisé est représenté par 1, l'homme — ou le cheval — non mobilisé par 1/2, soit, en fin de compte, 108 parts pour les états du nord, 15 pour la Bavière, 4 pour le Wurtemberg, 3 pour le duché de Bade, et 2 pour la Hesse. Relativement au dernier quart, dont la répartition doit être faite au prorata des contingens matriculaires, les conditions obtenues par les états du sud sont un peu plus avantageuses. Si l'excédant net s'élève à 2 milliards 400 millions suivant nos prévisions, les états du nord représentant l'ancienne confédération recevront 1,880 millions, la Bavière 303, le Wurtemberg 101, le duché de Bade 67, et la Hesse 49, soit au résumé 65 francs par habitant du nord et 43 francs par habitant du sud. Il importe d'ailleurs de ne point oublier que parmi les prélèvemens dont il a été question figurent des capitaux disponibles ou productifs de revenus, et notamment 325 millions formant le prix de rachat des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine, 150 millions du trésor militaire prussien, et 31 millions qui constituent des réserves de trésorerie. Enfin les impôts levés dans les provinces annexées procureront à l'empire un bénéfice net de 20 millions par

an, y compris 2 millions provenant de l'exploitation de nos anciennes manufactures de tabac.

Si le moment n'est pas venu de porter un jugement définitif sur les dures exigences du vainqueur, nous avons le droit de dire que, malgré cet énorme déplacement de capitaux, l'Allemagne ne sera ni plus riche, ni plus prospère. Sans doute, l'empereur va disposer de moyens d'action irrésistibles : avec son armée d'une part et ses trésors de l'autre, il atteint l'apogée de la force, et il peut non-seulement couvrir l'Europe de ses soldats, comme Napoléon, mais s'approprier le rôle des hommes d'état anglais et fournir des subsides à ses alliés. Sachons reconnaître cette situation, quelque douloureuse qu'elle soit pour notre patriotisme; seulement gardons-nous de l'exagérer, comme il arrive toujours à ceux qui se sont vu arracher subitement leurs plus chères affections. Ce gouvernement, auquel nous faisons un don gratuit de près de quatre milliards, ne se trouve même point en mesure d'accorder la plus petite réduction d'impôts, et ce n'est qu'à son corps défendant, après avoir stipulé des compensations (1), qu'il renonce à la taxe si impopulaire du sel! Si l'on compare son budget avec le nôtre, les chiffres accusent une disproportion effrayante, puisque la France doit 20 milliards, — cinq fois plus que tous les états réunis de l'empire; mais les chiffres n'ont ici qu'une signification relative, et personne n'oserait soutenir que l'Angleterre par exemple, qui est depuis soixante-dix ans tout aussi endettée que la France d'aujourd'hui, eût à prendre ombrage des trésors accumulés à Berlin. Le baromètre de la puissance financière d'un pays, c'est le crédit. Or, au lendemain de la déclaration de guerre, la confédération de l'Allemagne du nord émettait un emprunt de 450 millions à 88, qui aboutit à un échec malgré les garanties offertes aux souscripteurs par un gouvernement qui n'avait point de dettes et qui disposait d'une armée sans rivale. Après les victoires de Wissembourg, de Reichshofen et de Sedan, la Prusse est obligée de demander à un marché étranger les ressources qu'elle ne trouve point chez elle, dans ce pays par excellence de la spéculation et du jeu; encore doit-elle payer alors un intérêt supérieur à 5 pour 100. Après les défaites des armées de l'est et de l'ouest, après la capitulation de Paris, après la commune, après un traité de paix qui enlevait à la France près de deux millions d'habitans, des industries de premier ordre et ses meilleures forteresses, le gouvernement de la répu-

(1) Ces compensations doivent être fournies par une augmentation de l'impôt sur le tabac, et par un nouvel impôt que l'on se propose d'établir sur les négociations de bourse.

blique reçoit une offre de 50 milliards à des conditions qui ne diffèrent point beaucoup de celles que la confédération du nord faisait au moment même de lancer ses troupes sur notre territoire. Eh bien! ces résultats mesurent assez exactement la distance qui sépare les deux pays, et qu'il dépend de nous de rendre encore plus sensible. Que faut-il en définitive à la France pour reconstituer son épargne et reprendre le rang qui lui appartient? Rien que la patience et le travail. Son sol, merveilleusement doué, défie toute comparaison avec cette grande sablière qu'on appelle le royaume de Prusse, où des populations clair-semées trouvent à peine leur subsistance. La petite propriété, aux mains de nos paysans, a décuplé tout à la fois le capital foncier et le nombre des défenseurs de l'ordre social, tandis que la féodalité allemande, avec ses *latifundia*, compromet la fortune publique et allume au sein des masses des convoitises qui auront leur jour. Le mouvement comparé des caisses d'épargne met en relief cette influence de la constitution de la terre, et encore faut-il ne point perdre de vue que, depuis vingt ans, les capitaux économisés dans nos villages ont en grande partie suivi d'autres courans. Les officiers prussiens ne cachaient point leur surprise à la vue du bien-être qui règne aujourd'hui parmi les populations rurales, et, comparant cette situation avec celle de leur pays, ils s'écriaient que jamais l'Allemagne n'aurait pu supporter le quart des maux infligés à nos départemens par l'invasion. Un peuple où le nombre a l'aisance ne doit point douter de ses destinées. « Les ressources de la France sont inépuisables, » a dit Napoléon III en présence des chambres assemblées, et cette parole imprudente fut blâmée à la tribune par M. Thiers dans un discours fameux. Étrange ironie du sort! l'homme qui prenait la France pour un Pactole l'a mise brusquement à deux doigts de sa perte, et c'est M. Thiers, l'inutile prophète de tant de ruines, que les événemens ont choisi pour prouver au monde entier, par un ensemble d'opérations financières où le merveilleux le dispute à la science, que les richesses de notre pays sont réellement « inépuisables. »

EUGÈNE TROLARD.

PHILIPPE

I.

Par une belle soirée du mois de mai, lorsqu'il faisait jour encore et que les oiseaux chantaient dans les arbres du jardin, Mme d'Hesy, un livre à la main, était assise près d'un guéridon, dans un élégant salon du rez-de-chaussée de son hôtel. C'était une femme d'une soixantaine d'années, d'une physionomie réfléchie, intelligente et douce. De jolis cheveux blancs en bandeaux encadraient son visage; des chairs pleines, d'un ton mat, avec de légères rides, attestaient une existence matériellement tranquille, que les soucis et les chagrins avaient cependant visitée. Les yeux, d'un bleu pâle, presque effacé, étaient d'une mélancolie souriante; les lèvres, larges, avaient une exquise bonté. Mme d'Hesy rêvait alors plutôt qu'elle ne lisait. Elle regardait par instans avec une sorte de joie intérieure et calme le paysage en miniature qui s'étendait à ses pieds, tout resplendissant de fleurs, tout embaumé de parfums. Si ses chagrins avaient été vifs au point de laisser des traces ineffaçables, ils étaient assurément loin derrière elle, et de sereines jouissances les avaient remplacés. En ce moment-là, peut-être sans en avoir conscience, elle songeait à ce passé disparu dont il n'était plus à craindre que les douleurs endormies se réveillassent jamais.

L'obscurité venant avec la fraîcheur du soir, Mme d'Hesy posa son livre sur la table, et regarda la pendule : — Déjà neuf heures! dit-elle.

Elle sonna; un domestique parut.

— Est-ce que ma fille n'est pas rentrée? demanda-t-elle.

— Mademoiselle rentre à l'instant, et va se rendre près de madame.

Mlle d'Hesy arriva en effet presque aussitôt. A trente ans passés, elle était dans tout l'éclat d'une beauté splendide et pure. Ses

traits, d'une régularité parfaite, un peu sévère, avaient une expression d'énergie vaillante et résignée. Elle devait avoir souffert des mêmes chagrins que sa mère et les avoir, comme elle, à demi oubliés. Elle était en grande toilette, ce qui donnait à sa démarche une majesté gracieuse. Ses cheveux et ses yeux noirs, son nez droit, sa bouche, discrètement fermée sous le sceau d'un secret, offraient tous les indices de la femme généreuse qui de parti-pris a renoncé au bonheur, mais qui s'est faite au sacrifice et n'accuse pas la destinée. Elle embrassa Mme d'Hesy avec une vraie tendresse d'amie et de fille.

— A la bonne heure! lui dit sa mère; te voilà belle et souriante. Laisse-moi te regarder un peu. Comme la toilette te va bien!

— Ne dirait-on pas que tu ne m'as jamais vue ainsi?

— Je t'y vois si rarement!

Clotilde s'assit. Elle revenait d'une matinée musicale. On l'avait gardée à dîner après le concert; et voilà pourquoi elle rentrait si tard. Elle se mit à raconter à sa mère ce qu'elle avait vu, ce qu'elle avait entendu, tous les menus détails de conversation ou de toilettes. Les deux femmes causaient avec un enjouement égal, avec une entente complète d'appréciations et de jugemens. Elles se ressemblaient par le visage, par le son de la voix, par les gestes. Toute leur vie passée ensemble les avait en quelque sorte fondues l'une dans l'autre, par les mêmes épreuves et par les mêmes joies. C'étaient moins la mère et la fille que deux compagnes qui ne se sont jamais quittées, auxquelles une affection puissante et partagée tient lieu sans réserve de sentimens plus vifs, irréalisables ou brisés.

— Y avait-il beaucoup de jolies femmes? demanda Mme d'Hesy.

— Comme à l'ordinaire... Elle se reprit : — Ah! si fait, une ravissante jeune fille que je n'avais point encore vue. Les plus beaux cheveux et les plus jolis yeux du monde, tout un ensemble de physionomie étrange et caressant, la grâce d'une enfant avec une fierté juvénile. J'allais demander qui elle était lorsqu'elle a disparu dans le salon voisin pour ne plus revenir.

— Ah! fit Mme d'Hesy, et Philippe?

Elle avait à peine prononcé ces mots, que Philippe entra. C'était un vrai jeune homme aux allures gaies et pétulantes, d'une charmante expression de visage avec des yeux hardis et limpides, un prompt et spirituel sourire.

— Bonsoir, chère maman! dit-il tout d'abord en embrassant Mme d'Hesy; puis il embrassa Clotilde, et se posant devant elle : — Et toi, grande sœur, comme te voilà jolie! Mais sais-tu que c'est très mal de te cacher, ainsi que tu l'as fait, parmi les douairières,

à moins que ce ne soit par coquetterie? Je n'ai pu m'approcher de toi un seul instant. Et puis j'écoutais ce qu'on disait. « — Voilà la belle Mlle d'Hesy. — On ne la voit presque jamais. — Quel dommage! — Elle a l'air de conduire un peu maternellement son jeune frère dans le monde. — Celui-là serait bien heureux qui parviendrait à lui plaire. — Les hommes du plus grand mérite ont demandé sa main, elle n'a jamais voulu se marier. » — Il changea de ton avec une raillerie affectueuse : — Voyons, mademoiselle, est-ce que cela durera toujours ainsi?

— Mais, vilain enfant, dit Clotilde, j'ai trente-six ans.

— Tu en as vingt-cinq. Vois donc, chère mère, continua-t-il en se tournant vers Mme d'Hesy, si on peut être aussi entêtée quand on est aussi jolie. Mais non, elle est farouche comme Diane ou comme sainte Catherine, et encore Diane était-elle coquette avec Endymion. Ce n'est pas un métier que d'être une déesse ou une sainte. On est faite pour être femme, une bonne et heureuse femme. Cela vaut mieux, que diable!

— Bon! le voilà qui jure, dit Clotilde. — Elle s'efforçait de plaisanter, mais elle avait les yeux humides. — Cher Philippe!

— Je n'ai pas voulu te faire de la peine, répondit Philippe; j'aime mieux croire que tu es, comme la grande Mademoiselle, éprise de quelque beau Lauzun qu'on aura enfermé dans une bastille. Il en sortira très tard, et vous vous marierez très vieux.

— C'est cela, fit Clotilde, tu as deviné.

— Ne tourmente donc pas Clotilde, et sois sérieux, dit Mme d'Hesy; songe que tu n'es plus un enfant et que tu as vingt ans.

— C'est vrai, vingt ans déjà! Comme le temps passe! murmura Clotilde.

Il y eut un moment de silence. Mme et Mlle d'Hesy contemplaient Philippe avec une admiration muette, avec une affection sans limites. Leur cœur de mère était tout à lui. Elles plongeaient vaguement dans le passé, y revoyaient sans doute cet enfant qu'elles avaient élevé, qui avait grandi sous leurs caresses, qui maintenant était un homme. En le regardant, elles prévoyaient l'avenir, elles l'avaient déjà prévu. Que feraient-elles de Philippe? Un soldat? Il pouvait être tué, et elles en frissonnaient. Elles avaient songé à la diplomatie; il était si élégant, si rempli d'intelligence et de distinction qu'il y ferait vite son chemin; mais il eût été toujours loin d'elles. Elles se disaient alors qu'il ferait ce qu'il voudrait, qu'elles devaient s'en remettre à lui et à Dieu, qui l'avait fait ce qu'il était, qui le conduirait dans la bonne route, et le leur conserverait comme il le leur avait gardé jusque-là. Elles se disaient aussi qu'elles eussent été des ingrates de ne point se confier à la Providence. N'a-

vaient-elles pas éprouvé que cette Providence retient son bras en frappant et fait sortir de profonds bonheurs des douleurs mêmes qu'elle nous envoie? Ne pouvaient-elles d'ailleurs attendre encore? Philippe leur répétait si souvent qu'il vivait doucement auprès d'elles et qu'il était heureux d'être au monde. Il n'avait d'autre ambition que de laisser s'écouler son existence entre leur affection, qui ne le quittait pas, et ses chers loisirs, qui ne connaissaient pas l'ennui. Puis il ne se refusait à rien. N'ajoutait-il pas en riant, sans orgueil, mais sans modestie feinte, qu'il avait eu des prix au grand concours, qu'il était bachelier ès-lettres et bachelier ès-sciences, qu'il n'avait que vingt ans, montait à cheval et faisait très bien des armes? Il était riche en outre, et, n'ayant besoin d'arriver à quoi que ce fût, il était capable d'arriver à tout.

— Bah! dit-il alors, non sans quelque rougeur et un peu d'embarras, vous songez toujours à me donner une carrière. Moi, j'ai trouvé tout seul, ou plutôt j'ai rencontré tout seul ce qu'il me fallait.

— Et c'est? demanda Mme d'Hesy.

— De me marier.

— Te marier, toi? s'écria Clotilde.

— Voilà bien le cri du cœur! dit Philippe; mais, puisque tu ne te marieras que très tard, il faut bien, pour qu'il y ait compensation, que je me marie de très bonne heure. Qu'est-ce que la famille deviendrait sans cela?

— Soyons sérieux, mon enfant, fit Mme d'Hesy. Te marier! Tu n'y songes pas.

— Je parle très sérieusement, ma mère.

— Et pourquoi?

— Parce que je suis amoureux.

— Ce n'est pas une raison.

— Je croyais que c'était la meilleure.

— A ton âge!

— J'ai vingt ans, je le sais bien, dit Philippe avec fermeté. C'est l'âge où mon père t'a épousée. Est-ce qu'il n'a pas été heureux avec toi, est-ce qu'il ne t'a pas rendue heureuse? Je ne l'ai pas connu. Il est mort presque au moment où je naissais; cependant je vous ai vues toutes les deux le pleurer trop souvent pour qu'il ne fût pas digne de tous nos regrets.

Clotilde et sa mère étaient très émues et se taisaient. Cette résolution de Philippe était si prompte, les prenait si fort au dépourvu, et cependant ne leur paraissait point tout à fait déraisonnable. Les précoces unions n'effarouchent pas les femmes simples et bonnes; elles y voient la consécration de l'amour et de la jeunesse. Encore,

avant de prononcer un mot d'approbation ou de consentement, fallait-il savoir de quelle femme il s'agissait.

— Et comment cela t'est-il donc venu? dit d'une voix tremblante Mme d'Hesy.

— Où l'as-tu donc connue, elle? fit Clotilde avec une jalousie involontaire.

— Cela m'est venu tout simplement; je l'ai vue jeune et jolie, loyale et charmante, je l'ai aimée. Je crois que je lui ai plu aussi. Nous n'avons pas trop tardé à nous le dire, afin d'en être plus sûrs l'un et l'autre, et nous avons décidé d'en parler à nos parens, comme doivent le faire des enfans bien élevés et qui sont certains qu'on ne les contrariera pas. Voilà pourquoi je t'en parle, ma mère, et à toi aussi, Clotilde.

— Est-ce possible, tout cela? s'écria Clotilde. Si je la connaissais au moins!

— Mais tu l'as vue ce matin; elle était au concert.

— Mon Dieu, mère, dit Clotilde à Mme d'Hesy, c'est peut-être cette jeune fille dont je t'ai parlé. Quand je pense, ajouta-t-elle naïvement, qu'elle m'a semblé ravissante!

Philippe frappa joyeusement des mains. — Ravissante, c'est elle! Ce n'est pas moi qui te le fais dire. Elle était en bleu.

— Oui, et accompagnée d'une dame ou demoiselle qui n'est certes point sa mère.

— En effet, elle n'a plus sa mère. C'est sa gouvernante, miss Paget, qui l'accompagne.

— Qui est-ce enfin? demanda Mme d'Hesy.

Alors Philippe raconta ce qu'il savait de sa fiancée. Elsie était la fille d'un riche Américain. Il n'était point cependant tout à fait exact de dire que ce fût un Américain, car c'était un propriétaire de la Martinique; mais il avait vécu très longtemps aux États-Unis, et c'était là surtout qu'Elsie avait été élevée. Deux ans auparavant, quand elle avait perdu sa mère, son père n'avait plus pensé qu'à réaliser sa fortune et à revenir en France. Cela prenait beaucoup de temps; Elsie s'était décidée à partir la première. Elle avait traversé l'Océan avec sa gouvernante, avait été reçue à bras ouverts par la colonie américaine de Paris, et, comme elle aimait le monde et les plaisirs, elle s'était mise à courir les bals et les fêtes. C'était alors que Philippe et elle s'étaient rencontrés.

Au fur et à mesure qu'il parlait, l'inquiétude se peignait sur les traits de Clotilde et de Mme d'Hesy. — Ce ne sont point là, dit cette dernière, des mœurs de jeune fille.

Philippe ne se tint pas pour battu. Il accordait que les jeunes filles françaises n'avaient point cette manière de vivre; mais en

Amérique elle était toute simple. Là-bas, pendant tout le jeune âge, on cherchait gaîment un mari dans le tourbillon de la ville ou dans le calme des champs. C'était avec le préféré de quelques heures qu'on s'abandonnait à des valses sans fin ou qu'on interrogeait les marguerites sous les ombreuses allées du bois, jusqu'au moment où l'on se disait gravement : « Voulez-vous que nous soyons fiancés ? » Alors, bien que cela se dît tout bas dans la foule ou à la face de la grande nature, qui ne paraissait pas s'en émouvoir, il semblait qu'il y eût à recueillir le *oui* fatal d'invisibles et tout-puissans témoins. — Ce n'étaient pas seulement, ajoutait Philippe en essayant de plaider légèrement sa cause, les purs sentimens de la vingtième année et leur loyauté secrète qui liaient le jeune homme à la jeune fille, c'étaient aussi les lois et les mœurs qui protégeaient cette dernière contre tout abandon. Celui qui l'eût trahie ne se dérobait que par la fuite ou par la honte, pire que la fuite, à la magistrature qui le frappait, à la poursuite des parens, à la flétrissure de l'opinion publique. Ce n'était point là pour les jeunes filles une plus mauvaise égide que cette prudence, mère de la sûreté, dont on ne les laisse point se départir en France.

Mme d'Hesy hochait la tête et Clotilde écoutait tristement.

— Mais puisque je vous le dis ! insistait Philippe. Et, quand vous verrez Elsie, vous serez de mon avis. Vous comprendrez tout ce qu'il y a de volonté réfléchie sous cette apparente liberté de mœurs et de sagesse pratique dans cette éducation un peu virile. Elsie a une confiance hardie et naïve qui vous ira au cœur. Vous devinerez qu'elle saurait très bien se garder, et qu'elle ne brave que les dangers qui n'en sont point. La preuve, c'est que, si elle m'a choisi, moi, en revanche je suis incapable de la tromper. Enfin ce qui montre encore qu'on peut se marier à mon âge, c'est que le père d'Elsie s'est marié jeune, lui aussi, car il n'avait guère que vingt-trois ou vingt-quatre ans.

— Et comment s'appelle-t-il ? demanda Mme d'Hesy.

— C'est vrai, je ne vous l'ai point dit.

En ce moment, Clotilde, avec un peu d'agitation, prit machinalement une tasse qui était devant elle. Philippe se méprit à son geste. — Tu veux du thé ? lui dit-il.

— Oui, répondit-elle.

Philippe lui en versa.

— Eh bien ? dit Mme d'Hesy.

— Il s'appelle M. de Reynie.

A ce nom, Clotilde, qui tenait sa tasse d'une main tremblante, voulut la poser sur la table, et l'y heurta assez violemment.

— Qu'as-tu donc ? s'écria Philippe.

— C'est une maladresse.

Elle ne répondit rien autre, non plus que Mme d'Hesy. Toutes deux, profondément troublées, cherchaient à se dominer, et n'y parvenaient qu'avec peine.

— Je vous ai fait ma communication ce soir, poursuivit Philippe, parce qu'Elsie l'a voulu et que M. de Reynie doit arriver au premier jour. Il faut bien que, Clotilde et toi, vous vous prépariez à lui dire que je suis digne d'épouser sa fille.

— C'est prochainement, dis-tu, murmura faiblement Clotilde, que M. de Reynie arrive?

— Oui.

— Eh bien! mon enfant, dit Mme d'Hesy, nous irons le voir.

— Allons, reprit Philippe, vous voilà toutes bouleversées d'une nouvelle aussi simple. Que je vous embrasse, vous êtes bonnes toutes les deux comme le bon Dieu. Et puis, je vais vous laisser réfléchir à ce que vous direz en ma faveur.

Ce n'était point seulement pour cela que Philippe les quittait. Avec la fougue et la confiance de son âge, il n'avait pas deviné les secrètes agitations de Mme d'Hesy et de Clotilde, et n'avait rien vu au-delà du consentement qu'elles paraissaient accorder à ses projets. Il courait en porter la bonne nouvelle à Elsie. La jeune fille l'attendait avec impatience, car elle savait la démarche qu'il allait tenter, et l'y avait sollicité.

Tant qu'elle n'avait aimé Philippe qu'avec une heureuse gaîté, dans les plaisirs et dans le monde, et qu'elle n'avait accepté de lui que des soins de prévenance et de galanterie, Elsie s'était estimée sa meilleure gardienne et n'avait eu personne à mettre dans la confidence de l'affection qui s'éveillait en elle; mais depuis qu'elle et lui s'étaient fait l'aveu de leur amour, qu'elle n'avait plus à s'occuper d'elle seule en des joies sans conséquence et sans lendemain, elle s'était sentie un peu aventurée, un peu isolée dans ce pays qui n'était pas le sien, et elle avait eu besoin de sympathie et de protection. C'était auprès de Mme d'Hesy et de sa fille, qui lui étaient déjà chères sans qu'elle les connût, qu'elle avait résolu de venir chercher l'appui qui, pour la première fois, lui semblait nécessaire à sa jeunesse. — Dès demain j'irai chez elles, dit-elle à Philippe.

— Et pourquoi pas ce soir? répondit-il. Elles sont tout émues de ce que je leur ai dit de vous. Faites-leur cette visite tout de suite. Je leur dirai que je l'ai voulu, afin qu'elles en eussent la surprise et la joie.

— Soit, dit-elle, j'ai un si grand désir de les voir.

Cependant, lorsque Philippe avait été parti, Mme d'Hesy et Clo-

tilde étaient demeurées en une sorte de stupeur. Elles se regardaient, n'osaient se parler. Bientôt Clotilde ne se contraignit plus. Elle devint très pâle et mit la main sur son cœur. — Quel coup j'ai reçu là! dit-elle. Apprendre ainsi qu'il existe, et dans quelles circonstances, mon Dieu! Je ne savais pas ce qu'il était devenu, j'espérais presque ne jamais le savoir.

Mme d'Hesy, moins troublée en apparence, était intérieurement tout aussi émue. Elle prit les deux mains de sa fille, et les serra fortement. — Nous allons songer à ce qu'il faut faire. C'est du bonheur de Philippe qu'il s'agit. Nous combattrons ensemble, Clotilde. Je suis, tu ne l'ignores pas, ta meilleure amie, et nous avons encore du temps devant nous.

— Qui sait? fit Clotilde abattue.

Au même instant, comme pour lui donner raison, le domestique apporta une carte à Mme d'Hesy. — C'est, dit-il, une jeune fille, accompagnée, je crois, de sa gouvernante, qui désire être reçue par madame.

C'était la carte d'Elsie. Cette visite imprévue, à une heure déjà avancée, augmenta l'anxiété de Mme et de Mlle d'Hesy. Si leurs inquiétudes n'eussent été très grandes, cette démarche les eût étonnées d'une façon pénible comme un manque de tact chez une jeune fille dont elles n'étaient que trop portées à s'exagérer l'étrangeté de conduite. Elles dirent cependant au domestique d'introduire les personnes qui se présentaient.

Mlle de Reynie entra seule.

— Pardon, mademoiselle, lui dit froidement Mme d'Hesy, je croyais que vous étiez accompagnée.

— C'est vrai, j'avais avec moi miss Paget, qui est ma gouvernante et mon amie; mais la démarche que je fais auprès de vous, madame, et de Mlle d'Hesy, m'est tellement personnelle que j'ai prié miss Paget de venir me retrouver. Vous m'accorderez bien, je l'espère, une entrevue de quelques instans. — Elle s'était aperçue de la froideur de Mme d'Hesy, et prononça ces derniers mots d'une voix faible et timide.

D'ailleurs Elsie était bien telle que Philippe l'avait dépeinte. Sa taille, assez petite, était élégante avec d'exquises proportions. Les mains et les pieds étaient ceux d'un enfant. Tous les traits avaient une extrême et transparente finesse. Le front pur s'entourait de boucles blondes et dorées. Ses grands yeux, bleus et limpides, regardaient bien en face. Le nez légèrement busqué se terminait par des narines roses et mobiles qui s'ouvraient facilement à l'émotion. La bouche, correcte, était pleine de décision. Cette toute jeune fille se montrait déjà femme par la volonté, par les vertus vaillantes,

par une gracieuse et suprême dignité. Aussi avait-elle foi dans les autres autant qu'en elle-même, et ne supposait-elle point qu'on pût mal interpréter aucun de ses actes, que lui dictaient seules une confiance spontanée et une naïve noblesse de sentimens.

Ce fut d'un ton pénétrant et doux qu'elle expliqua les motifs qui l'amenaient. — Je n'ai plus, dit-elle en terminant à Mme d'Hesy, je n'ai plus ma mère, à qui j'eusse avoué ces sentimens de mon cœur, et qui vous les eût confiés; j'ai pensé que je ne devais plus rester une étrangère pour celles à qui mon fiancé doit d'être ce qu'il est, et qui, avant de me le donner, ont le droit de me connaître et de me juger. Voilà pourquoi je suis venue à vous, madame.

— Et Philippe savait-il que vous viendriez?

— Oui, c'est lui qui a voulu que je vinsse ce soir même. Il pensait, ajouta-t-elle tristement, que vous seriez loin de m'en vouloir.

Clotilde, que l'émotion de la jeune fille commençait à gagner, se leva brusquement et fit quelques pas dans le salon, puis, s'apercevant que Mme d'Hesy et Elsie la suivaient des yeux, elle s'arrêta devant une glace et feignit d'arranger ses cheveux : — Je ne puis pourtant pas la recevoir autrement, dit-elle tout bas. — Elle revint s'asseoir.

Mme d'Hesy demeurait sévère et polie. — Et votre père, mademoiselle, M. de Reynie, quand doit-il arriver en France?

— Dans quinze jours probablement.

— Il s'embarquerait alors en ce moment.

— Oui.

— Nous le verrons à son arrivée. Nous causerons de vous, mademoiselle, de mon fils. C'est une chose grave qu'un mariage. Les enfans, lorsqu'ils sont francs et loyaux, comme vous, mademoiselle, comme Philippe, vont l'un vers l'autre. Il y aurait de la rigueur à les en blâmer; mais il est du devoir des parens, avant de consacrer de leur aveu ces entraînemens du cœur, de les juger au point de vue tout positif de la vie et de l'avenir, avec la réflexion et l'expérience.

— Vous avez raison, madame, répondit timidement Elsie.

Elle comprenait aussi que c'était son congé qu'on lui donnait; mais sa déception était si grande qu'elle ne savait comment s'en aller.

Le domestique annonça que la gouvernante de Mlle de Reynie l'attendait dans sa voiture.

— Madame, ne put s'empêcher de dire Elsie à la mère de Philippe, vous me permettrez de venir vous voir quelquefois?

— Oui, mademoiselle, et nous-mêmes nous irons vous voir. Nous

avons besoin, fit-elle d'un ton grave, de nous connaître et de compter les unes sur les autres.

— Adieu donc, madame.

— Au revoir, mademoiselle, dit Clotilde.

Elsie sortit lentement, comme à regret. Ce n'était pas un chagrin qu'elle avait cru trouver en franchissant le seuil de cette maison.

A peine Elsie fut-elle partie, que Clotilde alla précipitamment à Mme d'Hesy. — Eh bien! ma mère, lui dit-elle.

— C'est le malheur qui vient à nous, mon enfant.

— Et de quelle façon? Cette jeune fille est charmante.

— Ce ne serait qu'un danger sans cela. — Elle ne put retenir un geste de douleur. — Dieu est juste, mais il est cruel.

— Oh! mère, s'écria Clotilde, toi, si résignée, si forte!.. Est-ce donc moi qui dois te venir en aide? — Et, faisant comme un retour sur elle-même : — Moi!

— Non, Clotilde, je serai vaillante, il le faut; mais, ne nous le dissimulons pas, c'est à partir de ce moment que commencent pour nous la lutte et l'expiation.

II.

Les jours qui suivirent se passèrent tranquillement en apparence. Mme d'Hesy et Clotilde avaient tenu leur promesse et recevaient Elsie ou la voyaient chez elle. Mieux elles la connaissaient et plus elles rendaient justice à la jeune fille. Sa grâce, sa beauté, le charme qui émanait d'elle, son caractère ferme et confiant, les touchaient profondément. Elsie de son côté se sentait attirée vers elles, mais non sans crainte. Elles lui paraissaient, sinon hostiles, au moins redoutables. D'un commun et tacite accord, il n'était point question du mariage. On attendait M. de Reynie. Quant à Philippe, il ne soupçonnait aucun obstacle à cette union qu'il désirait de toutes les forces de son âme, et il était parfaitement heureux. Mme d'Hesy et Clotilde ne lui avaient-elles pas dit que sa destinée dépendait de M. de Reynie? et Elsie ne doutait pas de son père. Il passait une partie de la journée à courir les magasins, tantôt seul, tantôt avec Elsie, à choisir la corbeille de sa fiancée. Il était insouciant et gai, avait des tendresses subites, il plaisantait Clotilde et sa mère sur leurs façons graves en leur disant qu'il ne valait pas la peine qu'on le regrettât si fort, et que ce mariage ne les séparait pas de lui, mais leur donnait seulement une fille de plus à aimer. Il lutinait miss Paget, lui reprochait de n'être pas assez coquette,

et la comblait d'élégans cadeaux qui partageaient l'excellente femme entre la reconnaissance et la joie. C'est ainsi qu'il obtenait d'elle qu'elle lui apprît tout ce qui touchait à l'enfance d'Elsie. Ces récits étaient fort simples. Elsie avait déjà quelques années lorsque M. de Reynie lui avait donné miss Paget pour gouvernante. Mme de Reynie adorait sa fille et respectait son mari autant qu'elle le chérissait. Elle avait toujours été d'une faible santé et était morte jeune. Miss Paget, après avoir été l'amie de la mère, s'était consacrée tout entière à l'éducation de la fille; mais elle avait été surtout sa compagne et sa confidente. C'était Elsie qui avait voulu venir en France, c'était à elle que M. de Reynie avait confié la vieille fille en lui disant : — Prends bien garde à miss Paget! — Et miss Paget, emmenée par Elsie, avait franchi les mers. Elle n'avait d'autre volonté, d'autres plaisirs que ceux de son élève. Elle aimait Philippe parce qu'Elsie l'aimait; s'il eût déplu à Elsie, il lui eût déplu également. Depuis quelques jours, elle voyait son enfant flotter de la crainte à l'espoir, et elle ne s'en alarmait pas trop. — Quand on va se marier, disait-elle à Philippe, on ne peut être heureuse sans un peu de chagrin, et c'est le cas de ma chère Elsie, qui a peur sans doute de ne pas être aimée de vous autant qu'elle vous aime.

Philippe se récriait, accourait auprès d'Elsie, et, par sa gaîté tendre, par son affection, qui évoquait tour à tour leur passé si court, mais si heureux, leur avenir rempli de promesses, il lui rendait pour quelques instans la sécurité et la joie. Il lui disait que Mme et Mlle d'Hesy se montraient pour lui pleines de prévenances et de soins, et qu'elles ne parlaient de sa fiancée que pour en faire l'éloge avec une sympathie vive et attendrie. N'était-ce donc point assez? Il ne fallait pas qu'Elsie leur en voulût, il fallait qu'elle fût bonne pour elles, car ce mariage les avait troublées. Elles y songeaient si peu pour lui, qu'elles avaient cru garder encore longtemps tout à elles comme un enfant qui n'a pas grandi. Elles étaient un peu jalouses, pas autre chose, et n'attendaient, pour se prononcer tout à fait, que l'arrivée en France de M. de Reynie.

Elsie l'écoutait et restait pensive. Elle croyait que son père arriverait au premier jour; cependant elle n'en était point sûre encore, La dernière fois qu'elle avait reçu de ses nouvelles, il lui écrivait qu'il serait peut-être auprès d'elle en même temps que sa lettre, mais que peut-être aussi il ne partirait d'Amérique que par le prochain courrier; c'eût été, dans ce cas, un retard de quinze jours. D'ailleurs il était bien disposé pour Philippe; il l'avait été dès qu'Elsie lui en avait parlé. Elle lui avait dit qu'elle avait rencontré un jeune homme qu'elle aimait, et M. de Reynie avait répondu que,

si ce jeune homme était aussi charmant qu'elle le dépeignait, il ne pouvait qu'approuver le choix de sa fille. Ce n'était pas tout. Dans la lettre qu'elle avait reçue la veille même en réponse à celle où elle lui apprenait le nom de Philippe et où elle lui racontait la démarche qu'elle avait faite auprès de la famille de son fiancé, M. de Reynie écrivait, avec un ton d'émotion qui avait frappé Elsie, que nul mariage ne pouvait le rendre plus heureux, car il avait connu autrefois, lorsqu'il était en France, Mme et Mlle d'Hesy et leur avait gardé la plus respectueuse et la plus reconnaissante affection. — Voilà qui est d'un bon augure, s'écria joyeusement Philippe quand Elsie le lui apprit, et c'est assez surprenant. Elles ne m'ont jamais dit qu'elles eussent connu M. de Reynie.

— Ah! fit Elsie.

— Et cependant, je crois vous l'avoir déjà dit, lorsque j'ai prononcé pour la première fois le nom de votre père devant ma sœur, elle m'a paru soudainement émue.

Elsie tressaillit. — Oui vraiment, vous me l'avez dit.

Philippe ne voyait en cela rien d'étrange ou de dangereux, car il se pencha vers Elsie avec malice, tout en mettant un doigt sur ses lèvres. — Chut! dit-il, il a peut-être été amoureux d'elle autrefois, et elle amoureuse de lui.

— Peut-être, fit Elsie, qui réfléchissait toujours.

— Ce serait tant mieux alors, reprit Philippe. Ils ne contrarieraient pas notre mariage. — Il sourit en baissant la voix : — Dites donc, Elsie, en se retrouvant, s'ils allaient s'aimer encore! cela ferait deux mariages au lieu d'un.

— Oui, dit-elle distraitement.

— Ah! s'écria Philippe, comme s'il fût passé tout à coup à une autre idée, je voudrais bien que votre père arrivât. Je ne serai tranquille que lorsqu'il m'aura vu.

— De quoi avez-vous peur?

— J'ai peur de ne pas lui plaire. Il ne sait pas comment je suis.

Elle le regarda. — Je lui ai fait votre portrait.

— Et lui, comment est-il?

— Il est très bien, d'une jolie taille, élégant. — Elle l'examina plus attentivement. — Oui, il a quelque chose de vous, de vos yeux, de votre sourire.

— C'est pour cela que je vous ai plu, sans doute?

Elle ne répondit pas.

— Oh! Elsie, reprit Philippe, je me sens tout tremblant lorsque je pense que notre bonheur est si proche. Nous avons été bien heureux en nous aimant; nous allons l'être davantage. Nous ne nous voyions que dans le monde et dans les fêtes, j'avais l'enivrement

de votre beauté, de vos premiers regards; mais j'étais presque jaloux de tous les hommages qu'on vous adressait, qui me prenaient une partie de vous-même. Désormais nous aurons encore ces plaisirs que nous avons partagés, mais nous aurons aussi la vie à deux, les longues soirées passées ensemble, nos causeries qu'on ne viendra plus interrompre, la solitude et la sécurité de notre bonheur et de notre avenir.

— Dieu vous entende, Philippe! murmura-t-elle.

— Mais il m'entendra, il m'entend certainement, fit-il. Voyons, Elsie, pourquoi ce temps-là n'arriverait-il pas?

— Est-ce que je le sais? — Elle leva ses yeux sur lui, et le vit déjà inquiet; alors, pour le rassurer, elle se mit à rire d'une façon un peu nerveuse : — C'est que, moi aussi, je voudrais être à ce temps-là. Tant que nous n'y serons point, j'aurai ce malaise et ces fâcheux pressentimens. J'irai malgré moi à des chimères et à des craintes,... et c'est bien fou.

— Oui, c'est fou, car ma mère ne songe qu'à vous, je vous l'assure. Justement elle va venir vous voir. Elle serait partie avec moi, si elle n'avait voulu me permettre d'être seul avec vous. Elle est si bonne!

— Ah! votre mère va venir.

— Oui, et moi je vais vous quitter. J'ai vu une si jolie parure qui fera merveille sur vos cheveux blonds, je ne veux pas la laisser échapper.

Quand le jeune homme ne fut plus là, Elsie se sentit dans un état singulier. Qu'éprouvait-elle donc? D'où venaient cette agitation qui la gagnait et ce doute dont elle était envahie? Elle se demandait inutilement quelle en était la cause, et ne voyait plus clair dans sa pensée. Quel était donc l'obstacle qui la séparait de Philippe? car à coup sûr il y avait un obstacle qu'elle ne définissait pas. Tout se faisait ténèbres autour d'elle. Elle essayait de se rattacher à la radieuse espérance dont elle s'était bercée, d'aimer, d'épouser Philippe. Cette espérance, la compagne de ses beaux jours, si près d'elle encore, avait disparu, avait fait place à l'isolement et au trouble. Par degrés, elle reprit quelque force et quelque lucidité d'esprit. Il lui importait trop de deviner ce secret qui la hantait pour qu'elle ne s'y efforçât pas de toute sa volonté, de toute son intelligence. Elle examinait, l'un après l'autre, les divers incidens de son amour pour Philippe. D'abord tout s'était passé très simplement. Le jeune homme l'avait aimée, et elle l'avait aimé à son tour; c'était le droit de leur jeunesse et de leur loyauté. Elle s'arrêtait à ce temps-là, qui lui paraissait un rêve; son cœur alors ne battait que de plaisir, jamais de crainte. Puis le moment était

venu où, sûre de son fiancé comme il était sûr d'elle-même, elle avait jugé qu'il lui fallait s'ouvrir de son amour à Mme et à Mlle d'Hesy. Elle avait été mal inspirée ce soir-là, et pourtant elle avait cru bien faire. Son tort avait été de vouloir qu'on l'agréât tout de suite, parce qu'elle était toute disposée à se livrer. Dès ce premier instant, l'accueil de la mère et de la sœur de Philippe avait été tel qu'Elsie crut avoir commis une inconséquence de jeune fille; et cependant non, ce n'était pas cela. Ce froid accueil ne lui était pas personnellement hostile, ne lui reprochait pas une démarche aventurée : elle y avait bien réfléchi et s'en était comme assurée d'instinct; il accusait chez les deux femmes le trouble de l'âme et la terreur d'une situation grave. Elsie, à n'en point douter, arrivait à elles comme un danger; mais lequel? En vain elle avait cherché. Plusieurs fois elle avait interrogé Philippe sur les circonstances qui avaient précédé cette première visite. Aussi longtemps qu'il n'avait parlé que d'une jeune fille qu'il aimait, cette bru inconnue n'avait éveillé contre elle que des susceptibilités de tendresse et de jalousie; ce n'était que lorsqu'il avait prononcé le nom de famille de sa fiancée que tout avait changé. Alors, — ne venait-il pas de le lui répéter? — sa sœur s'était émue, et Mme d'Hesy était demeurée silencieuse. Or ce nom évidemment ne signifiait rien en ce qui touchait Elsie; c'est donc son père qu'il mettait en cause. De quelle façon? Là encore elle avait cherché avec une douloureuse obstination. Mme d'Hesy et sa fille venaient la voir, usaient de détours, l'entouraient de caresses et de défiance, ne se décidaient point toutefois à parler. Que savaient-elles donc contre son père, qu'avaient-elles entendu dire qu'elles n'osassent l'avouer? Mais voilà que, depuis la veille où elle avait reçu la lettre de M. de Reynie, Elsie avait pressenti autre chose. Son père avait connu les deux femmes, il se faisait une joie de ce mariage qu'on lui annonçait, il était inconscient de ce qui se passait, il hâtait son retour. On voyait qu'il avait aimé, qu'il aimait encore Clotilde d'Hesy; il le cachait à peine à sa fille. Il eût été bien simple que Mme d'Hesy et Clotilde eussent dit en ce cas à Elsie qu'elles connaissaient M. de Reynie. Elles ne l'avaient pas fait; bien plus, elles n'avaient jamais prononcé le nom de cet homme devant Philippe. Pourquoi cela?

C'est à ce point de ses déductions et de ses recherches que s'arrêtait Elsie. Elle ne savait plus quelle accusation on pouvait formuler contre son père. Tant d'années écoulées, un tel silence gardé par la mère et la fille, la tendresse de M. de Reynie pour elle, le respect qu'elle avait pour lui, ce combat de la vie, plein de mystère et de périls où elle était jetée, de folles et coupables suppositions qui l'assaillaient, qu'elle écartait, son innocence instruite qui la

précipitait aux extrêmes, sa pudeur de jeune fille qui se révoltait, tout confondait sa raison, épaississait l'obscurité autour d'elle, et la livrait à un trouble dévorant, impatient de lutte et de lumière. Philippe lui avait dit que Mme d'Hesy allait venir, elle l'attendait de pied ferme, résolue à l'interroger, à la forcer dans son secret. Elle avait assez différé, il fallait que le voile se déchirât, qu'elle vît clair dans cette nuit, faite peut-être de honte et de douleur, où se débattaient peut-être aussi sa propre dignité, son propre bonheur et sa vie. Elle ne savait ce qu'elle ferait devant Mme d'Hesy, ce qu'elle lui dirait; mais elle comptait sur la fatalité, car elle ne pouvait appeler autrement ce mouvement inquiet de son âme qui la poussait en avant, incertaine et tremblante, et qui, au moment décisif, trouverait des accens et des mots pour traduire en pleine terreur le vertige de son esprit et de sa pensée.

Mme d'Hesy arriva. Les inquiétudes et les tourmens l'avaient changée et pâlie, mais elle avait une dignité triste et calculée qui la laissait maîtresse de ses émotions et de ses paroles. Elle avait le parti-pris de la dissimulation et de l'attente. Elle tendit la main à Elsie, et lui dit presque aussitôt : — Est-ce que vous êtes souffrante, ce matin?

— Non, répondit Elsie. Pourquoi me demandez-vous cela?

— C'est que votre main est brûlante.

— Oh! ce n'est rien. Je suis ainsi depuis quelques jours. — Elle montra le canapé à Mme d'Hesy, et s'assit près d'elle sur une chaise basse. — Vous allez bien, vous, madame?

— Assez bien.

— Et mademoiselle votre fille?

— Clotilde? je vous remercie. Elle est sortie, et viendra sans doute me rejoindre ici.

Mme d'Hesy et Elsie parurent s'observer l'une l'autre. — Je suis bien touchée des visites que vous me faites, dit enfin Elsie.

— Il n'y a rien que de naturel à ce que nous venions vous voir. Philippe vous aime, et vous l'aimez. Nous avons pour vous, mademoiselle, nous avons pour vous, ma chère Elsie, une affection véritable, de tous les momens. Il faut nous pardonner si elle se montre inquiète et vigilante; c'est notre enfant que vous nous avez pris, et nous hésitons encore à vous le donner.

— Ah! fit Elsie.

— Il y a dans la vie, poursuivit Mme d'Hesy d'une voix légèrement altérée, de soudains accidens qu'on n'aurait jamais prévus, et, quand ils éclatent, ils nous rendent incertains et timides. Il faut s'y faire; cela prend du temps. Il n'y a pas là de quoi nous en vouloir.

— Je ne vous en veux pas, madame, ni à vous, ni à Mlle d'Hesy.

— Vous avez vu Philippe aujourd'hui?

— Il me quitte, — elle prit un carton qui était près d'elle, — et voici ce qu'il m'apportait,... — elle fit une seconde pause, — pour notre mariage.

— Mme d'Hesy se pencha. — Oui, je vois, murmura-t-elle.

— Cette couronne, reprit Elsie, — elle se la mit au front, — et ce bouquet; — elle se l'attacha au corsage. — Me voilà en mariée, dit-elle avec mélancolie. Il voulait me voir ainsi, car il croit à l'avenir. Moi, je ne l'ai pas voulu. — Elle ôta lentement la couronne et le bouquet; sa poitrine se soulevait, ses mains erraient un peu au hasard, ses yeux se remplissaient de larmes. Quant à Mme d'Hesy, elle baissait le regard et ne disait mot.

— Ah! fit sourdement Elsie, c'était ma dernière épreuve, je vois bien qu'il faut en finir.

Ce fut cependant Mme d'Hesy qui rompit le silence. — Vous avez des nouvelles de votre père? demanda-t-elle.

— Oui.

— Et il arrive?

— Je ne sais plus quand. S'il était arrivé, comme il me l'écrivait, en même temps que sa lettre que j'ai reçue hier, il serait ici; mais il n'y est pas, et il est probable alors qu'il n'arrivera que dans un mois.

— Seulement! dit Mme d'Hesy en secouant la tête.

— Oui, fit Elsie provocante, et cela vous paraît très éloigné encore, madame?

Mme d'Hesy se sentit offensée. — Mademoiselle!

Mais Elsie se leva, et, la regardant bien en face : — Pourquoi n'avez-vous pas la franchise de me le dire?

— Eh bien! je l'ai, répondit Mme d'Hesy en se levant à son tour. Oui, j'aurais voulu que votre père arrivât enfin, tout de suite, parce que nous ne saurions vivre plus longtemps dans l'incertitude où nous sommes, et que cette question de mariage, d'où dépendent votre bonheur et celui de Philippe, d'où notre sort dépend, à moi et à ma fille, j'aurais voulu sur-le-champ la terminer avec lui.

— Alors, dit résolûment Elsie, puisque mon père n'est point là, pourquoi ne la traiteriez-vous pas avec moi, madame?

Mme d'Hesy ne put retenir un geste. — Avec vous!

— Avec moi. C'est de ma destinée qu'il s'agit. Aussi bien que le ferait mon père, je vous répondrai. Interrogez-moi.

— Vous interroger, moi! Et si en un pareil sujet j'avais à dire quelque chose que vous ne puissiez entendre? Oh! mademoiselle, acheva-t-elle d'un ton glacial, restons chacune dans notre rôle, et, puisqu'il nous faut attendre, attendons.

Mais Elsie ne se possédait plus, était toute frémissante. — Attendre! s'écria-t-elle, et si je ne le puis pas? Vous avez, vous, madame, l'expérience acquise, les chagrins éprouvés déjà, la force qu'ils donnent, tandis que j'en suis, moi, à ma première douleur, qui sera peut-être celle de toute ma vie. Je veux savoir, fit-elle d'une voix brève, pourquoi l'on ne veut point de moi, pourquoi l'on me repousse.

— Je n'ai pas dit cela.

— Tout le dit pour vous. Écoutez-moi, je vous le prouve.

Elle dit alors ses inquiétudes et ses craintes, ses doutes et ses soupçons depuis sa première visite à Mme d'Hesy et à sa fille jusqu'à cette dernière révélation que Philippe lui avait faite, qu'il n'avait jamais entendu prononcer le nom de M. de Reynie. Elsie parlait par saccades, avec un emportement triste, et au fur et à mesure qu'elle parlait, sa pensée secrète, qu'elle n'avait pas su démêler jusque-là, dont elle n'avait osé sonder la profondeur terrible, se dégageait de son obscurité et de ses liens. La jeune fille y marchait malgré elle, plus effrayée, plus clairvoyante à chaque instant qui s'écoulait. Les mots eux-mêmes en se répétant apportaient de sinistres preuves. — Pourquoi, depuis vingt ans qu'il a quitté la France, disait-elle en son transport, ni votre fille ni vous n'avez-vous prononcé le nom de mon père? Philippe, qui a vingt ans, ne l'a jamais entendu s'échapper de vos lèvres, il me l'a dit en innocent complice de mon épouvante. Pour qu'une femme comme Mlle d'Hesy ne prononce jamais le nom de l'homme qui l'a aimée, il faut,... il faut que cet homme se soit mal conduit envers elle.

— Vous accusez ma fille! s'écria Mme d'Hesy, vous accusez Clotilde!

— Je l'accuse, fit résolûment Elsie.

— Eh! malheureuse fille, reprit Mme d'Hesy dans un grand trouble, songez-vous à ce que vous dites? Qu'auraient à faire en fin de compte nos ressentimens contre M. de Reynie à votre mariage avec Philippe?

— Rien certes, répondit Elsie d'une voix agitée. Aussi c'est là que je m'arrête et que je tremble, c'est là que je me refuse à la lumière qui se fait en moi, c'est là que je ne veux plus songer à ce que Philippe m'a dit de sa sœur, de sa tendresse pour lui, des soins qu'elle lui a prodigués. Je veux oublier que, lorsque je l'ai vu, lui, pour la première fois, il m'a semblé l'avoir vu déjà, que je retrouvais en lui des regards, des sourires, des gestes, qui ne m'étaient point étrangers. Ah! poursuivit-elle en éclatant, je suis folle, tenez, madame! — Elle se jeta tout en pleurs aux pieds de Mme d'Hesy. — Il serait pourtant bon et généreux à vous de vous

courroucer, de me traiter comme une fille impudente, ou de me dire un mot et de me rendre ma raison.

Mme d'Hesy se débattait. — Laissez-moi, laissez-moi! je n'ai rien à vous dire.

Ce fut à ce moment que Clotilde entra. En l'apercevant, Elsie se releva. — Oh! cria-t-elle, celle-là me le dira! — Et marchant à Clotilde : — Mademoiselle, pourquoi Philippe ressemble-t-il tant à mon père?

Mlle d'Hesy devint d'une extrême pâleur, et, s'adressant à Mme d'Hesy, lui dit faiblement : — Ah! ma mère, vous m'avez trahie!

— Vous voyez bien! fit Elsie.

Mme d'Hesy, aussi pâle que sa fille, mais puisant dans sa douleur une énergie suprême, s'avança gravement. — Je ne t'ai pas trahie, Clotilde, dit-elle. — Puis, lui montrant Elsie : — Autant vaut maintenant qu'elle sache tout. Eh bien! oui, mademoiselle, votre père, avant de quitter la France, avait séduit et perdu ma fille. Et moi, pour la sauver, mon mari étant mort en ce temps-là, j'ai pris pour moi, lui donnant un nom et une famille, un enfant qui ne naissait, par le crime de M. de Reynie, que pour la honte et l'abandon.

Elsie ne répondit pas. Elle s'affaissa, sur le point de défaillir.

Les trois femmes entendirent la voix de Philippe. Il demandait gaîment à miss Paget si elles se trouvaient au salon. Mme d'Hesy courut à Elsie. — Debout, debout! lui dit-elle, c'est Philippe; — puis, regardant Clotilde, elle mit seulement un doigt sur ses lèvres pour lui recommander la force et le silence. Elles étaient toutes trois profondément remuées encore, mais s'efforçant de sourire, lorsque Philippe parut.

— A la bonne heure! dit-il. Vous voilà ensemble. J'espère que vous parliez de moi.

— Oui, mon enfant, répondit Mme d'Hesy.

— J'aurai la parure, dit-il à Elsie; il était temps, on allait l'acheter. Imagine-toi, Clotilde, que c'est un diadème de perles. Tu vois cela d'ici, dans un bal, sur ses cheveux blonds. — Il regardait Elsie, mais il reporta ses yeux sur Clotilde. — Qu'as-tu? Tu es souffrante?

— Clotilde, déjà tout à l'heure, n'était point à son aise, répondit Mme d'Hesy, — et, s'adressant à Elsie : — Vous nous pardonnerez, mademoiselle; je crois que ma fille fera bien de rentrer.

— Oui, ajouta Philippe avec inquiétude, et je vais vous accompagner. Il faut que je soigne ma grande sœur. — Il sourit à Elsie en lui désignant Clotilde : — Toute jeune qu'elle est, c'est un peu ma mère.

— Ah! viens-t'en, s'écria Clotilde à ce mot, — et elle entraîna Philippe. Quant à Mme d'Hesy, elle les suivit; puis, au moment de franchir le seuil de la porte, elle tendit avec supplication ses mains vers Elsie, qui disposait désormais de son sort et de celui de ses enfans.

Elsie, demeurée seule, resta d'abord anéantie. Trop faible pour résister debout au coup qui la frappait, elle s'était jetée sur un divan, et s'enfonçait en sanglotant la tête dans les coussins. Mille pensées confuses l'assaillaient, au milieu desquelles il en était une qui revenait sans cesse, implacable et terrible. Philippe était perdu pour elle, Philippe était son... Elle ne prononçait pas ce mot-là; mais en gémissant elle accusait sa jeunesse, son amour et sa vie. S'il faut que les crimes aient leur châtiment, pourquoi Dieu se vengeait-il sur elle et sur Philippe, qui étaient innocens? Qu'allait-elle devenir, qu'allait-elle faire? Elle n'avait à compter que sur elle-même. Miss Paget ne lui était qu'une inutile consolation, son père était au loin, Mme d'Hesy et sa fille lui étaient hostiles et devaient la fuir déjà comme les coupables fuient leur victime; Philippe seul,... mais celui-là, il fallait à tout prix ne plus le revoir. Elle l'avait aimé, grand Dieu! Pourquoi l'avait-elle connu? Il fallait qu'il perdît à jamais sa trace. C'était là le vrai, l'unique parti à prendre. Elle n'avait point à songer à elle, pas plus qu'au chagrin de Philippe, pourvu que le jeune homme ne sût jamais rien de ce qui s'était passé. — Oui, s'écria-t-elle toute frissonnante, en se levant avec des yeux subitement séchés, d'une voix brève, — pas de lâche douleur! hâtons-nous.

Elle appela miss Paget. — Je pars, lui dit-elle, je veux partir. Il faut tout préparer en une heure, le plus tôt possible.

— Vous voulez partir? fit miss Paget. Je ne comprends pas.

— Tu n'as pas besoin de comprendre, répondit brusquement Elsie. Il faut que nous partions; voilà tout.

— Mais nous ne pouvons pas partir. Votre père est arrivé.

— Arrivé, lui? mon père? Tu te trompes, cela n'est pas.

— Ses bagages sont dans la cour. Il sera ici dans un instant.

— Ah! murmura Elsie en laissant tomber ses bras, la fatalité est sur moi.

— Je l'entends, dit miss Paget.

— Va au-devant de lui. Retiens-le une minute. Qu'il ne me voie pas dans cet état!

Quand miss Paget fut sortie, tout émue du désordre de sa maîtresse, Elsie s'essuya les yeux, composa ses traits. — Ah! dit-elle avec une décision fiévreuse, il faut que lui non plus ne sache rien.

Elle était presque calme pour recevoir son père. M. de Reynie, à

plusieurs reprises, l'étreignit dans ses bras. Il était animé, rempli de joie. Depuis la veille, il avait débarqué; ses affaires l'avaient retenu au port tout un jour. Il arrivait enfin, il revoyait son enfant chérie. Il la trouvait plus belle, grandie. Il se remit. — Tu ne me dis rien, fit-il, et cependant...

Elsie pâlit malgré elle. — Pardon, répondit-elle, je...

— Qu'as-tu? lui demanda-t-il vivement.

Elle se maîtrisa. — C'est la surprise, l'émotion...

M. de Reynie fut rassuré. Il semblait si loin de croire à quelque malheur. — Tu m'effrayais, dit-il; — puis, avec caresse et à demi-voix, — tu sais, je viens pour ton grand projet, pour ton mariage.

Elsie se recula. — C'est inutile.

— Quoi? fit M. de Reynie. Est-ce qu'il est arrivé quelque chose à ton fiancé?

— Je ne l'aime plus.

— Ce n'est pas possible... après ce que tu m'as écrit!

— Cela est pourtant, et même je vous prierai de m'emmener d'ici. Je veux m'en aller, tout de suite.

Elle parlait vite, avec égarement. M. de Reynie paraissait si peu comprendre le chagrin d'Elsie qu'il eut bientôt un sourire. — Je vois ce que c'est. Il y aura eu quelque brouille d'amoureux entre vous deux. J'arrangerai cela. Je vais chez Mme d'Hesy.

— N'y allez pas!

Il y eut un effroi si spontané, si réel, dans la manière dont Elsie prononça ces paroles, que M. de Reynie devint subitement grave et pensif. — Et pourquoi? Serait-ce donc alors Mme d'Hesy, serait-ce sa fille, qui s'opposeraient à votre amour? J'ai charge de ton bonheur, mon enfant, dit-il résolûment; je vais les voir.

Il embrassa Elsie et sortit. Alors Mlle de Reynie se laissa tomber à genoux en s'écriant avec désespoir : — Mon Dieu, ayez pitié de nous!

III.

Mme d'Hesy et Clotilde étaient rentrées chez elles en proie à une détresse et à une terreur qui devaient s'accroître d'heure en heure. Ainsi ce redoutable secret, qu'elles avaient porté à elles deux, ne se dressait plus seulement menaçant devant elles, il appartenait à une autre. Quel usage en ferait-elle, ou plutôt ne la terrasserait-il pas? Elsie, frappée dans son bonheur, épouvantée dans son amour, garderait-elle sa générosité ou sa raison? Et Philippe, que n'allait-il

pas tenter pour savoir la vérité? Déjà il n'était plus le même. Cette entrevue où il avait surpris Mme d'Hesy et Clotilde avec Elsie l'avait alarmé. Il voyait évidemment qu'un obstacle le séparait de son désir et de ses espérances, et il cherchait à le deviner. Depuis qu'il avait quitté la maison de Mlle de Reynie, il restait obstinément auprès de sa mère et de sa sœur. Elles étaient muettes et sombres, et il les observait avec défiance. Il n'osait les interroger encore, mais tout son chagrin grondait et s'irritait en lui. Il n'échangeait que de rares paroles et les épiait. Quand M. de Reynie, après avoir quitté sa fille, se présenta chez Mme d'Hesy, Philippe était là. Mme d'Hesy, toute tremblante, avait pu cependant détourner un instant l'attention de Philippe et répondre au domestique qu'elle ne recevrait personne. Elle et Clotilde se sentaient perdues d'avance, si M. de Reynie fût entré. Que lui auraient-elles dit en présence de Philippe? Le péril n'était que différé, M. de Reynie reviendrait le lendemain. Dans les rares momens où le jeune homme les laissait seules, la mère et la fille se concertaient. Il fallait avant tout que M. de Reynie et Philippe ne se vissent pas ainsi, à l'improviste. Le père d'Elsie accueillerait en effet Philippe avec des promesses et de la joie, et alors, quand elles auraient toutes deux à s'opposer à ce mariage, que ne dirait point Philippe, que ne supposerait-il pas?

Elles convinrent d'écrire à M. de Reynie. Mme d'Hesy lui demanderait un lieu, une heure où elle pût le rencontrer; là, elle lui dirait la vérité. Il n'était point douteux qu'il n'emmenât sa fille au plus vite. La catastrophe serait conjurée. Elle ne le serait que momentanément, hélas! ni Mme d'Hesy ni Clotilde ne pouvaient se faire d'illusions à cet égard. Elles connaissaient trop Philippe pour ne pas prévoir le lendemain. Quand il saurait Elsie partie et perdue pour lui, c'est sur elles deux que sa colère tomberait. Elles se demandaient en frémissant quelles questions il leur adresserait alors et ce qu'elles pourraient y répondre. Et si ses soupçons s'éveillaient, si la comparaison qu'il ne manquerait pas de faire entre sa sécurité de la veille et son malheur désormais accompli, si leurs réticences, le désordre et les pleurs de Clotilde, ce nom de M. de Reynie qu'elle n'entendait plus sans frissonner, si mille indices qui s'accuseraient en réalités sinistres le mettaient sur le chemin de la vérité, auraient-elles donc, les infortunées, à l'y combattre ou à l'y suivre?

La nuit se passa pour elles en ces perspectives funestes des malheurs plus ou moins grands qu'elles avaient à redouter. Dès le matin, Mme d'Hesy fut prête à sortir. Elle s'était décidée à aller trouver M. de Reynie ou à lui laisser, s'il n'était pas chez lui, un rendez-vous où elle l'attendrait. Au moment de partir, elle rencontra Philippe. Il venait d'apprendre la visite que M. de Reynie

avait voulu faire, la veille au soir, à sa mère, et se souvenait que celle-ci n'avait point voulu le recevoir. Il était irrité, maintenu seulement par le respect. — Je vais aller moi-même chez M. de Reynie, dit-il à Mme d'Hesy.

— Va, mon enfant, va, eut-elle la force de lui répondre, et ramène-nous-le, nous aurons plaisir à le voir, — et elle se hâta en même temps de se mettre en route pour le devancer à cette visite.

Cependant Elsie n'était ni moins malheureuse ni moins agitée que Mme d'Hesy et que Clotilde. Elle savait que son père était allé chez les deux femmes et que celles-ci ne l'avaient point reçu. Pourquoi? Voulaient-elles donc lui laisser porter à elle seule le poids de ce secret qui les liait toutes trois? Elle ne le pouvait pas, puisque son père se refusait à l'emmener sur sa simple prière. Aussi bien elle s'indignait. C'était à Mme et à Mlle d'Hesy autant qu'à elle de se défendre en ces extrémités. Ce matin-là, elle n'avait point encore vu M. de Reynie. Elle avait appris de miss Paget qu'il était parti de fort bonne heure sans aucune apparence de préoccupation ou de tristesse. Ainsi il était heureux, lui; il ne le serait pas longtemps. Elsie, de plus en plus accablée, se débattait dans la solitude et dans l'attente.

Miss Paget vint l'avertir que Mme d'Hesy demandait à la voir. La jeune fille eut un geste de refus, presque de répulsion. — Elle! Qu'elle voie mon père, et non pas moi!

— Il n'est pas de retour. Mademoiselle, ajouta miss Paget, elle pleure.

— Prie-la d'entrer, dit alors Elsie.

A peine entrée, Mme d'Hesy courut à Elsie. — Ah! mademoiselle, au nom du ciel, sauvez-nous!

— Et de quoi, madame? Êtes-vous donc plus menacées que je ne le suis, car je présume que c'est de votre fille et de vous qu'il s'agit?

— Oui, c'est de nous, mais c'est aussi de Philippe. Ah! mademoiselle, par pitié, écoutez-moi. — D'un mouvement rapide elle s'inclina. — Faut-il me mettre à vos genoux? J'y suis.

Elsie l'arrêta. — Je ne veux pas vous voir ainsi, madame; relevez-vous.

— Mademoiselle, reprit vivement Mme d'Hesy, je verrai votre père le plus tôt possible, il saura où nous en sommes, et il avisera; mais en ce moment ce n'est pas de lui qu'il est question, c'est de Philippe, qui me suit, qui va chercher à vous voir.

Elsie mit la main sur son cœur. — De Philippe! dit-elle.

— De Philippe éperdu, soupçonneux, plein de chagrin et de colère.

— Je ne le recevrai pas, madame; je ne le verrai plus jamais. Je pars.

— Vous partez!

— Quand vous aurez parlé à mon père, il ne refusera plus de m'emmener.

Mme d'Hesy se tut quelques instans. Ce départ, qu'elle avait prévu, qui d'ailleurs était inévitable, ce n'était plus assez; trop de dangers et d'angoisses le suivraient pour elle et pour Clotilde. Frémissant d'amour maternel et de crainte, elle rêvait déjà, de la part de cette noble jeune fille, qu'elle admirait profondément, et si cruellement frappée qu'elle fût, un dévoûment plus grand, une résolution plus haute; ne les définissant pas bien encore dans le désarroi de son âme et de sa pensée, mais s'enhardissant par degrés, elle lui dépeignit en traits hésitans d'abord, plus saisissans bientôt, l'existence qui leur était réservée à elle et à sa fille.

Elsie l'écoutait, ne sachant où elle en voulait venir. Le courroux et le dédain, moins que la pitié, plissaient ses lèvres. — Et quand cela serait, Mlle d'Hesy ne l'aurait-elle pas mérité?

— Hélas! mademoiselle, est-elle donc la seule coupable, et n'est-ce point votre père que vous accusez autant qu'elle?

Mais Elsie répondit gravement : — Je n'ai plus à juger mon père, madame. Est-ce que l'expiation ne va point venir pour lui? Est-ce qu'il ne va pas avoir à pleurer sur mon sort et à rougir devant sa fille?

— Grand Dieu, mademoiselle! s'écria Mme d'Hesy; voudriez-vous donc qu'il en fût ainsi pour Clotilde? Ah! mademoiselle! ah! mon enfant, — je suis assez vieille pour vous nommer ainsi, — songez-vous au sort qui nous menace? Songez-vous que depuis vingt ans Philippe adore sa sœur comme une sainte, qu'elle est l'objet de sa tendresse, comme il est, lui, sa joie et son orgueil? Le voyez-vous apprenant tout à coup que la chaste créature qu'il a connue n'est qu'une fille coupable, qu'une mère de hasard, et que je ne suis, moi, avec mes cheveux blancs, que la complaisante éhontée de cette femme? Philippe n'est encore qu'un enfant, il sera implacable. Comprendra-t-il jamais, cet enfant blessé au cœur, ce que j'ai dû faire pour sauver ma fille, admettra-t-il ce mensonge d'une mère au désespoir? Ne me dira-t-il pas que toute fraude est impie, et que, puisque le mal était fait, j'aurais dû vivre avec ma fille dans une solitude lointaine? Ne nous rendra-t-il pas responsables de ces hasards vengeurs qui, exhumant la faute que l'on croit enfouie dans les repentirs et le chagrin, la produisent au grand jour et la châtient? Ah! certes oui, nous eussions dû vivre à l'écart, et je suis assez punie de ne l'avoir point fait; mais, quand il saura tout, que

lui sera notre foyer où la honte s'assoira, notre amour qu'il maudira, notre douleur qui avivera la sienne? Que serons-nous, déchues de nos droits et de son respect, pour ce jeune homme qui ne croira plus, ayant cessé de les trouver en nous, ni à la loyauté, ni à la vertu, ni à l'honneur? Ah! tenez, ce n'est plus même pour nous que je vous supplie, c'est pour lui, pour qu'il reste honnête et vaillant. Il faut qu'il ne sache rien de ce passé funeste.

Elsie commençait à comprendre. — Et moi, que puis-je donc à cela? murmura-t-elle. Qu'allez-vous me demander, madame?

— Ce que vous seule pouvez faire, mon enfant, non sans cruauté, je l'avoue, mais sans honte. Oui, votre cœur saignera, vous aurez tous les déchiremens du sacrifice; mais en lui disant que c'est vous qui renoncez à lui, vous le sauvez de l'abîme où il tomberait, et il y aura deux pauvres femmes à vous remercier humblement et à vous bénir.

— Je ne le pourrais pas, je ne le veux pas, madame! s'écria Elsie. Je partirai sans le voir, c'est tout ce que je puis pour vous, et, quand je serai loin, vous lui direz de moi tout ce que vous voudrez. Vous vous justifierez en m'accusant.

— Il ne nous croira pas, nous, répondit Mme d'Hesy. Adieu, mademoiselle! — Et baissant tristement son voile, après ces derniers mots de la mère humiliée et vaincue, elle se dirigea vers la porte en chancelant.

Alors, avec un violent effort sur elle-même, mais dans un élan de jeunesse et de générosité, Elsie lui cria : — Partez tranquille, madame! c'est moi seule qu'il maudira.

Elle attendit Philippe. Qu'allait-elle lui dire? Elle ne le savait pas, cherchait, ne trouvait rien. Ses tempes battaient violemment, sa pensée était confuse. Ce qui lui paraissait certain, c'est qu'elle ne le convaincrait pas. Il fallait pourtant qu'elle essayât, elle l'avait promis. Alors elle imagina de banales défaites, les seules qui lui vinssent à l'esprit. Son père aurait vu Mme d'Hesy, il lui aurait dit que, par suite d'un voyage indispensable et qui devait s'entreprendre sur-le-champ, son intention n'était point de marier encore sa fille, qu'elle était bien jeune d'ailleurs, que Philippe l'était aussi, n'avait point de carrière, qu'il lui en fallait une, que tous deux devaient attendre, enfin qu'il ne fallait pas songer à cette union avant plusieurs années. Oui, c'était bien cela qu'elle avait à dire; mais ce devait être inutile. Philippe arriva. Lorsque, dans son inquiétude et sa douleur, il la pressa de questions, la malheureuse enfant ne sut que balbutier. Il avait si facilement raison de ces prétextes! Comment M. de Reynie, qui s'était montré plein de joie à la pensée de ce mariage, aurait-il donc changé d'avis? Qu'importait au reste?

Philippe tenait pour vrai tout ce qu'Elsie lui disait, il admettait même que ce fût juste; mais il voulait qu'elle lui répétât en toute sincérité que ce n'était là qu'une épreuve à laquelle on le soumettait, et alors, sur l'honneur, ce délai qu'on lui imposait, il le subirait, cette carrière qu'il fallait qu'il eût pour obtenir sa femme, il l'aurait!

Hélas! Elsie se taisait, et si parfois, se souvenant du passé, il tentait de lui prendre la main, elle la retirait avec terreur. Il y avait donc pour Philippe à ce déni de parole, à ce renversement de ses espérances, plus que des raisons qu'on pût avouer, il y avait une cause qu'on ne révélait pas, un secret qu'on s'efforçait de cacher. Toutefois il le saurait, dût-il contraindre sa mère et sa sœur, ou M. de Reynie à parler. Alors Elsie, tremblante, lui avouait, entre ses réticences et ses larmes, qu'il y avait en effet un secret, mais que ce secret ne regardait ni Mme ni Mlle d'Hesy, qu'il concernait seul M. de Reynie, qui saurait le défendre et le garder. C'était en vain; Philippe en arrivait à croire qu'elle se jouait de lui, et l'accablait de ses doutes et de son ironie. Est-ce qu'un pareil secret, que sa mère et sa sœur ignoraient, que M. de Reynie ne dirait pas, ne serait point, par hasard, le secret même de la jeune fille? Ne serait-ce donc point qu'elle avait cessé d'aimer Philippe, et que le premier subterfuge venu lui servait à couvrir sa trahison?

A cette accusation, à cet outrage, Elsie n'y tint plus. — Laissez-moi! lui dit-elle; vous me torturez, c'est plus que je n'en puis supporter. J'allais fuir. Oubliez-moi. Ne nous revoyons jamais! — Puis avec l'accent d'une prière qui lui échappa : — Aie pitié de moi, Philippe!

— Ah! Elsie, dit le jeune homme, tu m'aimes encore. Je le sens à ta voix, à tes sanglots, à tout ton être qui tressaille. Eh bien! je ne veux plus te faire de mal. Je renoncerai à toi, si vraiment la fatalité le veut; mais cette fatalité, c'est bien le moins que je la connaisse. J'en serai juge comme toi. Entre deux cœurs qui s'aiment, il n'y a pas de secret. Puisque tu sais celui-là, dis-le-moi.

— Je ne le peux pas.

— Dis-le-moi, je t'en supplie! Il n'y a peut-être là qu'un malheur que nous conjurerons ensemble.

— Il y a plus qu'un malheur.

— Quand cela serait, ce m'est égal. Quoi que ton père ait fait, que m'importe? c'est toi que j'aime.

— Quand je vous dis que je ne puis pas!

— Et moi, je l'exige.

— C'est impossible. — Elle le regarda bien en face avec une supplication désespérée. — Mais, voyons, est-ce qu'il n'y a pas

pour les hommes des secrets qu'ils ne sauraient livrer sans manquer à l'honneur, pour lesquels il est inutile d'insister? Est-ce qu'une fille ferait moins pour son père qu'un homme pour un autre homme? Ce secret est un de ceux-là. — Avec une résolution subite et sans appel, elle ajouta : — C'en est assez, monsieur, je me tairai.

— C'est bien, Elsie, dit froidement Philippe, je vous laisse; mais si je vous perds, je me tuerai.

— Ah! c'est lâche cela, s'écria-t-elle, tandis qu'il sortait. Il ne vous manquait plus que de me menacer de votre mort!

Elle était à bout de forces, s'assit accablée, et murmura seulement : — Pardonnez-moi, mon Dieu, je n'ai pas pu lui laisser croire que je ne l'aimais plus.

Comme elle prononçait ces derniers mots, M. de Reynie, qui était entré doucement, lui prit la main. — Tu vois bien que tu l'aimes encore, lui dit-il.

Elsie se leva, et tout d'un coup se jeta en pleurant dans ses bras. — Ah! mon père, ah! père, je souffre trop, mon cœur se gonfle, ma tête s'égare; j'en deviendrais folle, il se tuerait. Il faut que je vous dise tout. Au point où nous en sommes, il n'y a que vous peut-être, vous qui nous avez perdues, qui nous puissiez sauver.

— Je vous ai perdues! fit M. de Reynie. De qui parles-tu, malheureuse enfant, de Mme d'Hesy sans doute? — il baissa la voix : — de Clotilde?

— Oui, oui, dit-elle à la hâte. Savez-vous pourquoi je ne puis pas épouser Philippe?

— Dis.

— Parce qu'il n'est pas le frère de Mlle d'Hesy.

— Alors, dit-il haletant, il est son...

Elsie laissa tomber ce mot : — Oui.

— Ah! fit M. de Reynie avec une singulière expression de joie, ah! je l'aimais déjà.

Cette joie, ces paroles étonnèrent si profondément Elsie qu'elle essaya de se dégager de l'étreinte de son père. Elle se demandait si elle avait bien entendu, si ce n'était pas lui à son tour qui perdait la raison. Mais il la retint dans ses bras, et poursuivit : — Et toi, mon Elsie, mon enfant chérie, c'est ton chagrin seul qui t'a trahie, car tu voulais ne me rien dire, être généreuse jusqu'à la fin. Tu voulais fuir. Ah! tu es un noble cœur. — Il fit une légère pause; puis remué d'un sentiment secret et puissant : — Et tu seras ma fille plus que jamais!

— Je serai votre fille? répéta-t-elle.

Il la baisa au front et lui tendit la main avec une émotion con-

tenue. — Oui, maintenant envoie miss Paget chercher Philippe. Il ne doit pas être loin, les amoureux ne s'en vont pas si vite,... et garde-le près de toi, j'aurai bientôt besoin de vous deux. Va sans crainte, mon enfant, tu peux l'aimer.

Dès qu'il fut seul, M. de Reynie écrivit deux lettres à Clotilde et à Mme d'Hesy, et les fit porter promptement à leur adresse, puis il attendit. Son cœur battait avec force. Il lui semblait qu'il eût un éblouissement de bonheur et de surprise. Après tant d'années, il allait donc revoir Clotilde, lui dire qu'il l'aimait, qu'il n'avait jamais cessé de l'aimer! Hélas! en ce moment sans doute elle ne songeait guère à cet amour; elle avait dû tant souffrir pendant ces derniers jours! Mais elle lui appartiendrait du moins par la joie qu'il allait lui apporter, par le chagrin dont il allait la sauver. Il redescendait alors dans le passé; il se voyait arrivant en France, accueilli comme un fils dans la famille de M. d'Hesy, aimant bientôt Clotilde de toute son âme. Elle était si charmante, elle l'aimait tant aussi! Cependant lorsqu'il avait demandé sa main, M. d'Hesy avait refusé de l'accepter pour gendre. C'est alors que Clotilde et lui, dans un désespoir d'amour et de révolte, avaient pensé qu'ils feraient fléchir cette volonté paternelle qui leur était contraire. C'était ensuite un autre obstacle qui les avait soudain et violemment séparés : il avait été rappelé en Amérique par son père mourant, et qui était mort en effet entre ses bras, et il était parti sans connaître le malheur qu'il laissait derrière lui. Ce malheur, il ne l'avait jamais connu, jamais sans doute aussi on ne le lui avait pardonné, car toutes ses lettres à M. et à Mme d'Hesy, dans lesquelles il leur redemandait Clotilde, étaient restées sans réponse. N'avait-il pas dû se croire, et pour toujours, repoussé par les parens de Clotilde et oublié par elle? Il se rappelait son chagrin, ses angoisses, combien en ce temps-là il eût désiré revenir en France; mais le devoir le retenait au loin. L'honneur commercial de son père avait été compromis, il lui fallait le réhabiliter. Il était allé sans relâche des États-Unis à la Martinique, acharné à sa tâche et répudiant, dans son labeur assidu, toutes les illusions de sa jeunesse. Les années s'étaient écoulées; il s'était marié. A ce souvenir, où sa pensée s'arrêtait, le front de M. de Reynie ne s'assombrissait pas, ses yeux calmes évoquaient l'image effacée de ce passé déjà lointain, et un doux et mélancolique sourire errait sur ses lèvres.

A un bruit léger qu'il entendit, il sortit comme en sursaut de sa rêverie. Clotilde était devant lui. Il la regarda quelques instans, en proie à une émotion si vive, qu'il ne pouvait parler. La jeune femme qu'il venait d'évoquer dans son cœur, aimante et belle

comme autrefois, lui apparaissait pâle et triste et d'une sévérité qui le glaçait. Elle ne se souvenait, elle, que de ses chagrins, ne songeait qu'aux malheurs du présent. — Me voici, monsieur, lui dit-elle; pourquoi m'avez-vous fait venir?

— Parce qu'il s'agit d'Elsie et de Philippe, et que Dieu, Clotilde, ne punit pas les innocens.

Elle secoua la tête : — Je ne vous comprends pas.

— Si dès hier vous m'aviez reçu, je vous eusse épargné, à votre mère et à vous, une nuit d'angoisse et d'épouvante.

— De grâce, expliquez-vous, murmura-t-elle.

— Elsie n'est pas ma fille.

— Ah! Dieu de bonté, s'écria Clotilde, dans ma douleur et dans ma folie je me révoltais contre vous! — D'un mouvement spontané elle s'agenouilla et se mit à prier avec ferveur.

De Reynie attendit qu'elle eût fini, puis il alla vers elle.—Plus tard, je vous dirai quelle a été ma vie; je dois vous dire maintenant comment Elsie n'est point ma fille. Un jour, durant l'exil que je subissais, une de mes parentes éloignées, qui n'avait plus que moi pour famille, vint se réfugier dans ma maison. Elle arrivait sans ressources, malade, désolée, abandonnée par l'homme qui avait dû l'épouser, et qui depuis avait misérablement péri. Elle avait une enfant, Clotilde, et je ne sais dans quel ressentiment inquiet je m'émus de tendresse et de pitié pour elle. Je lui donnai mon nom, et j'élevai son enfant comme s'il eût été le mien. Pendant seize ans, cette femme a été sinon la compagne de mon cœur, car je ne devais plus jamais retrouver celle que j'avais rêvée au début de ma vie, mais la compagne dévouée de mon existence et de mes efforts. Je vous dis cela sur elle et sur moi, afin que vous n'accusiez ni sa détresse ni le souvenir que je vous gardais. J'ai été, de toutes façons, envers vous bien plus malheureux que coupable.

— Je ne vous accuse pas, dit Mlle d'Hesy. — Et, d'une voix plus basse, où se traduisait le trouble de son cœur, elle ajouta : — Je ne vous ai jamais accusé.

— Ah! Clotilde, fit alors M. de Reynie, permettez-moi de vous dire plus encore. Depuis que je suis devenu libre et que j'ai su que vous l'étiez aussi, tout mon passé a ressuscité en moi. Je n'ai plus songé qu'à vous revoir, et vous me pardonnez. Pourquoi le bonheur que nous nous étions promis autrefois ne nous appartiendrait-il pas aujourd'hui? Pourquoi, puisque vous ne m'avez point oublié, ne laisseriez-vous point tomber votre main dans la mienne, et ne diriez-vous pas comme moi : ces vingt ans de séparation et de chagrin ont cessé d'être, et nous nous retrouvons au seuil de nos espérances, pleins de confiance, d'affection et d'avenir?

Il lui prit sa main, qu'elle ne retira pas; mais elle était brisée d'émotion. — Charles, dit-elle faiblement, épargnez-moi. Occupons-nous d'abord des autres. Ah! pourquoi ma mère, qui a tant souffert aussi, n'est-elle pas prévenue comme moi?

— Elle l'est; je lui ai écrit en même temps qu'à vous, et je lui ai dit en deux mots la vérité; mais je voulais vous voir la première et décider avec vous, cœur à cœur, du sort de Philippe et d'Elsie, et du nôtre.

Miss Paget annonça Mme d'Hesy. Clotilde aussitôt s'élança vers sa mère, et lui montrant de Reynie : — Mère, nous sommes sauvées, et par lui.

— C'est Dieu d'abord qui nous sauve, mon enfant, reprit-elle.

De Reynie s'inclina respectueusement devant Mme d'Hesy : — Madame, lui dit-il, vous avez raison. Maintenant, puis-je faire venir nos enfans? Consentez-vous à recevoir dans votre famille la fille d'adoption que la Providence m'a confiée?

— J'y consens.

De Reynie appela Elsie et Philippe. Ils entrèrent, se tenant par la main, partagés entre l'inquiétude et le bonheur. Philippe s'avançait timidement. Il voyait là Clotilde et sa mère, qui l'accueillaient avec un sourire et des larmes, qui ne lui parlaient pas. Était-ce donc pour le désespérer encore qu'elles venaient cette fois? De Reynie le contemplait avec une émotion croissante : — Vous êtes M. Philippe d'Hesy? lui dit-il.

— Oui, monsieur.

De Reynie eût voulu le serrer dans ses bras. Il se contraignit, lui tendit seulement la main, et, le poussant tout à coup vers Elsie : — Embrassez-la, Philippe; elle est à vous.

— Oui, elle est à toi, dit Mme d'Hesy, et puisses-tu l'aimer pour Clotilde et pour moi! Tu ne l'aimeras jamais assez.

Philippe embrassa Elsie; puis, avec un grand soupir d'allégement : — Allons, Elsie, voilà qui est fait. — Il parut ensuite s'adresser à tout le monde avec gaîté. — Mais je voudrais bien savoir à présent quel était ce mystérieux obstacle.

— C'était mon secret, Philippe, fit de Reynie. C'est devenu celui de votre femme, elle vous le dira. — En même temps il attira Elsie vers lui, et, lui parlant bas tout en continuant de sourire à Philippe : — Tu lui diras que ta mère bien-aimée avait à elle, lorsque je l'épousai, une enfant que j'ai adoptée et chérie de toute mon âme. Il t'aime assez pour que tu puisses le lui dire.

— Oh oui! fit la jeune fille.

— Eh bien! Elsie? demanda Philippe.

— Je te dirai ce secret-là, répondit-elle simplement.

— Comme cela, tout d'un coup?

— Quand tu voudras.

— Alors, puisqu'on me le dirait, s'écria-t-il avec une insouciance étourdie, je n'ai plus besoin de le savoir. Seulement...

— Quoi? interrogea Elsie.

— C'est à Clotilde que je veux dire cela.

Il la prit à part. Mme d'Hesy, de Reynie, Elsie, se mirent à trembler. Philippe avait-il donc deviné quelque chose de ce fatal secret qu'ils croyaient être parvenus à lui dérober au prix de tant de chagrin et de tant de soins? Son enjouement même ne les rassurait point. Il pouvait accepter légèrement en ce jour de bonheur ce dont il ne se souviendrait que trop plus tard. Clotilde pâlissait et chancelait.

— Dis-moi, grande sœur, lui demanda Philippe avec malice, est-ce que ce beau Lauzun dont je t'avais parlé ne serait pas par hasard M. de Reynie?

— Mais...

— C'est qu'il est sorti de sa bastille, ou plutôt qu'il est revenu d'Amérique. Si tu l'épousais? Tu me l'as promis, et j'y tiens. Je veux être sûr, pour vous deux d'abord, puis pour Elsie et pour moi, que vous ne vous fâcherez plus jamais à l'avenir.

Le sang revint aux joues de Clotilde, ses yeux humides brillèrent de joie. Philippe n'avait surpris de son secret que ce qu'il en fallait pour la rassurer et dissiper les soupçons que les redoutables incidens de ces derniers jours auraient pu lui faire concevoir. Mme d'Hesy regardait Clotilde; elle vit qu'il n'y avait rien à craindre.

— Qu'est-ce donc que te dit Philippe? demanda-t-elle en s'approchant.

— Je vous le dirai, ma mère, et, ajouta-t-elle en s'adressant à de Reynie, vous aussi, mon ami.

HENRI RIVIÈRE.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

VIII.

SOUVENIRS DE BOURGOGNE (1).

I. — AUTUN. — SAINT-LAZARE. — LE SAINT SYMPHORIEN D'INGRES. LE PRÉSIDENT JEANNIN.

De la magnificence des jours anciens, il ne reste plus à Autun que ce que les hommes n'ont pu lui ravir, c'est-à-dire son assiette naturelle; mais cette assiette est admirable, et suffit à elle seule à révéler quelle importance cette ville eut autrefois. Autun fut la ville gauloise favorite des Romains, et c'est sans doute à son emplacement qu'elle dut cette faveur de ses maîtres, grands connaisseurs, comme on le sait, en matière de sites. Ce n'est pas que cette situation soit très forte ; en la regardant, on s'explique assez aisément la destinée malheureuse de cette ville, qui a été prise autant de fois qu'elle a été assiégée, si bien qu'elle ait été défendue. Masquée plutôt que protégée par les montagnes qui l'entourent, la vaste plaine qui s'étend à ses pieds dut toujours être d'un accès assez facile à tout ennemi vigilant; mais, si la pensée des fondateurs d'Autun fut de créer une ville dont l'aspect s'imposât comme un spectacle, et qui éblouît de son éclat l'œil de tout barbare dès le premier regard jeté sur elle, nulle situation ne fut jamais mieux choisie. Autun offre cette particularité, que, de quelque point qu'on la contemple, elle se présente à découvert avec une netteté et un relief saisissans, sans rien de cette confusion monotone, si vite las-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

sante pour l'œil, qui dépare d'ordinaire le panorama des plus belles villes. Soit qu'on y entre par la plaine en descendant du chemin de fer, soit qu'on la regarde de la pittoresque cascade de Brise-Cou en revenant du château de Montjeu, on la découvre gravissant sa colline, non avec vivacité et furie comme Joigny et Tonnerre, non avec une difficile énergie comme Montbard et Vézelay, mais avec une sorte de sage et tranquille lenteur, et comme en prenant des temps de repos marqués par des étages assez nettement tracés. Le coup d'œil est vraiment superbe, mais ce devait être une féerie lorsqu'en place de ces modernes bicoques brunes et grises, si mornes au regard, elle présentait l'éclatante blancheur des marbres de ses temples, les colonnades lumineuses de ses thermes, de ses palais et de ses portes, et les gaies couleurs de ses villas antiques. De tous ces points de vue cependant, le plus remarquable, et celui qu'il faut avant tout autre recommander aux curieux, est celui qu'on a de la plaine en se plaçant hors de la large voie qui mène à l'hôtel de ville. De là le double passé de la ville se résume avec une éloquente concision par deux monumens qui se font face, l'un mutilé, solitaire et comme à jamais vaincu, l'autre entier, robuste, triomphant encore au sein de la vie. Devant vous, au faîte de la colline, se dresse la masse vigoureuse de la cathédrale de Saint-Lazare, presque aussi distincte que si l'on était à ses pieds; par derrière vous se présente le carré étroit et haut du temple de Janus. Ainsi le spectateur embrasse d'un seul regard l'histoire entière d'Autun : le temple de Janus, voilà l'ancienne vie païenne, si luxueuse et si prospère; Saint-Lazare, voici la seconde existence d'Autun, la vie non de réparation, mais de consolation, qui remplaça une prospérité détruite avec un acharnement cruel par tous les barbares du monde, depuis les paysans bagaudes jusqu'aux pirates normands. Un tel contraste non-seulement plaît au regard, mais fait penser. Que ce temple de Janus est petit et paraît mesquin en regard de l'immense cathédrale, et qu'il semble bien nous dire par le peu d'espace qu'il recouvre combien peu de place tint le paganisme romain dans la vie populaire des Gaules! Aujourd'hui l'Arroux le parque dans sa solitude rustique comme pour le séparer à jamais de la vie moderne avec laquelle il n'a plus aucun rapport ni prochain, ni éloigné. A ce superbe paysage architectural, ouvrage des hommes, la nature a prêté un cadre digne du tableau. Un cercle de hautes montagnes largement dessiné ferme l'horizon à une distance qu'on dirait mesurée avec exactitude pour faire naître le double sentiment de la proximité et de l'éloignement; plaine et montagnes forment ainsi un des plus majestueux amphithéâtres qu'on puisse voir. Cet horizon dut plaire beaucoup aux Romains, car il était fait pour leur rappeler quelques-uns des paysages de

leur patrie, par exemple les montagnes de la Sabine vues de la villa Albani, ou plus exactement de la campagne où s'élève l'illustre petit mont sacré; malheureusement la lumière est ici dure, sèche et froide, et ces montagnes farouches ne s'en laissent pas amoureusement pénétrer comme les collines romaines qui, visitées par les dieux, ont reçu de leur passage le privilége de la transparence, et dont la masse se présente comme une ouate vaporeuse imbibée de soleil.

Autun est une grandeur déchue; mais il y a bien des manières de déchoir, et, s'il s'agit d'expliquer en quoi consiste la nuance de cette déchéance, la tâche devient assez difficile. A ces mots de ville déchue, l'imagination évoque aussitôt un spectacle de ruine, de solitude ou de silence, la mélancolie grandiose des antiques quartiers de Rome, la léthargie des vieilles villes italiennes, le profond mutisme des rues de Malines et de Bruges. L'aspect d'Autun ne présente rien d'analogue, et le visiteur, pour peu qu'il se soit promis les plaisirs d'une rêverie élégiaque, aura le droit de se déclarer désappointé et mystifié. Volontiers on désirerait cette ville un peu plus déguenillée et meurtrie; mais non, tout dans son extérieur est décent, convenable, propret, et en très suffisant accord avec le caractère des villes tout à fait modernes. Hélas! c'est précisément dans cette modestie décente que se révèle la déchéance d'Autun. Il est arrivé à cette ville quelque chose de pire que de porter des guenilles de pierre, c'est qu'elle s'est arrangée de sa déchéance, et que de reine elle est descendue au rang de simple bourgeoise sans paraître trop en souffrir. Il y a si longtemps, si longtemps qu'elle est déchue, qu'une végétation de vie a eu le temps de pousser sur ses ruines, seulement cette végétation a été celle d'une nature qui a épuisé ses plus grandes forces. Le vrai malheur d'Autun, c'est peut-être de n'avoir jamais pu mourir complétement des coups qui lui étaient portés, car elle s'est trouvée soustraite ainsi à ce miracle de résurrection dont tant de villes illustres ont été favorisées. Lorsqu'elle fut définitivement frappée, ce fut par les mains des Sarrasins, quelque temps avant la défaite que leur infligea Charles Martel; vous voyez qu'il y a beaux jours de cela. Cependant la vie persista dans cette ville tenue pour morte, et, quand vinrent les Normands, elle eut encore assez de force pour supporter leur assaut. Elle se releva et continua d'exercer les prérogatives politiques dont l'investissaient son illustration et son ancienneté; mais elle ne retrouva plus la santé des jours d'autrefois. Trois siècles plus tard, le premier duc héréditaire de race capétienne, fils de notre roi Robert, la trouva debout encore et marchant malgré ses blessures; il n'osa pas se fier à cette valétudinaire qui avait perdu tant de sang, et, retirant la prééminence

politique à cette ville à l'étoile malheureuse, il fit de Dijon, alors jeune et destiné à un constant bonheur, la capitale de ses états. A partir de cette dernière époque, si lointaine encore (première moitié du XIe siècle), Autun ne marque plus quelques pulsations de vie politique que par son évêché, un des plus illustres des Gaules; ces faibles témoignages de vitalité vont s'affaiblissant eux-mêmes bientôt, et Autun s'efface alors complétement de notre histoire, où pendant deux périodes successives elle avait tenu une place si prépondérante. Il faut voir dans le poème en l'honneur de Philippe-Auguste, qu'écrivit le chroniqueur Guillaume le Breton au commencement du XIIIe siècle, quel tableau lamentable il trace de cette ville, qui, en place de trésors et d'habitans, n'a plus que des bruyères. Depuis lors elle a vécu comme elle a pu avec le blé qu'elle a semé, avec le commerce qu'elle a pu faire, humblement, modestement, comme si elle n'avait pas été la capitale des Éduens, et, le temps et le travail aidant, elle s'est transformée en une agréable ville. C'est là, comme disait jadis Henri Heine à propos d'un malheur moins grand que celui d'Autun, c'est dans cette métamorphose de condition, c'est dans cette vie perpétuée à travers les siècles, vaille que vaille, que se trouve la pointe tragique de cette destinée, la véritable catastrophe. Le spectacle le plus lamentable de l'histoire, ce n'est pas le sort de Charles Ier ou de Louis XVI, c'est celui du fils de Persée, dernier roi de Macédoine, s'arrangeant de vivre en copiant des écritures dans l'étude d'un procureur romain.

Cette déchéance d'Autun, loin d'être frappante, comme l'ont prétendu fort à tort certains touristes, est au contraire si bien masquée par la modestie décente et bourgeoise de son extérieur actuel, qu'elle n'est visible qu'aux yeux de l'esprit et par le moyen de cette lanterne magique que l'imagination et la mémoire allument de concert dans l'âme de tout visiteur lettré. Matériellement il serait même impossible de s'en apercevoir sans la circonstance très particulière de son emplacement. L'emplacement d'Autun appelle nécessairement une ville superbe, puisque tout s'en découvre à distance : aussi l'œil, en parcourant ces lieux, improvise-t-il spontanément et comme par l'effet d'une exigence de la nature un décor de temples, de théâtres, de portiques, de colonnades. Il appelle une cité populeuse non moins que magnifique, car l'idée de choisir un tel lieu pour y établir une ville de moyenne étendue et de moyenne population ne pourrait jamais venir à personne. Autun n'occupe pas le tiers de l'espace qu'elle devrait logiquement recouvrir; la vaste plaine qui s'étend à ses pieds frappe comme une absurdité dès le premier regard qu'on jette sur elle. On dirait une ville qui ne commence pas et qui attend encore la moitié de ses quartiers, ou mieux encore une ville amputée jusqu'au buste, qui ne possède plus que

la tête et le tronc; il en est ainsi en réalité, car à l'époque de sa splendeur Autun traversait l'Arroux, et s'allongeait évidemment dans la plaine bien au-delà du temple de Janus, qui en est séparé aujourd'hui par un espace considérable. Ou bien une grande capitale, ou bien la campagne déserte, — la vue d'un tel emplacement ne laisse pas à la raison un troisième choix, et c'est par là que l'on sent tout ce qu'Autun a perdu, tout ce qu'il fut et tout ce qu'il n'est plus.

Il est également fort difficile de juger de la splendeur passée d'Autun par les monumens qui sont restés de l'époque romaine, d'abord parce qu'ils sont rares, ensuite parce qu'ils n'ont pas tout l'intérêt et toute l'importance historique qu'on pourrait croire. Ces monumens sont au nombre de cinq, les deux portes d'Arroux et de Saint-André, le temple de Janus, la pyramide de Couhard et le théâtre. Or de ces cinq monumens, deux, le temple de Janus et la pyramide de Couhard, sont d'origine incertaine et pour ainsi dire d'authenticité douteuse. On ne sait pas très bien si le temple de Janus était réellement un temple, ou s'il n'était pas une sorte d'ouvrage avancé construit pour des nécessités militaires pendant la longue période des invasions. Dans le cas où cette dernière hypothèse serait vraie, il serait difficile de s'expliquer à quoi pouvaient servir les niches pratiquées dans les encoignures des murailles, si elles n'étaient pas destinées à recevoir des statues. Il est très possible cependant que ces deux opinions soient vraies à la fois, et que ce temple de Janus ait servi en effet d'ouvrage de défense à une époque où sa destination première avait cessé déjà d'avoir sa raison d'être. Quant à la pyramide de Couhard, gigantesque maçonnerie compacte assise dans la campagne à quelque distance d'Autun, c'est un véritable logogriphe de pierre qui a résisté jusqu'à présent à toute la science des antiquaires, et devant lequel les archéologues les plus ingénieux, un Mérimée et un Stendhal par exemple, sont restés à court d'hypothèses tout comme le premier ignorant venu. Est-ce une gigantesque fantaisie barbare? est-ce le tombeau d'un chef gaulois? est-ce une maçonnerie destinée à servir de fanal? Quoi qu'il en soit de ces deux monumens, une chose est certaine, c'est que, s'ils nous révèlent peu de chose sur le passé d'Autun, ils font admirablement bien dans le paysage. Les deux portes d'Arroux et de Saint-André, la première à pilastres corinthiens, la seconde à pilastres ioniques, nous en disent davantage. Ce sont en effet deux beaux ouvrages, mais qui ont l'air comme dépaysés au milieu des bicoques qui les entourent. De tous ces monumens, un seul nous parle avec une réelle éloquence de ce lointain passé, le théâtre, et cependant c'est à peine s'il en reste une pierre. Cela peut sembler un paradoxe excessif que d'avancer que le principal édifice

d'une ville est un édifice dont il ne reste pas le moindre débris, et pourtant rien n'est plus exact. Ce théâtre, sans constructions, est la perle d'Autun, le véritable fleuron de sa couronne antique, et l'une des choses les plus originales que nous ayons vues. Vous rappelez-vous certain charmant vestige humain trouvé à Pompéi, ce sein d'une danseuse surprise par la lave qui a laissé son empreinte dans la cendre durcie, à peu près comme les feuillages des végétaux primitifs et les coquilles des mollusques de la première création ont laissé leurs figures dans les blocs de houille ou dans les dessins des marbres et des pierres? Le théâtre romain d'Autun est, comme le sein de la danseuse de Pompéi, une empreinte, et rien de plus. Là où il s'élevait verdoie maintenant une prairie, mais cette prairie garde la forme circulaire et descend pour ainsi dire de gradin en gradin jusqu'au tapis vert de la petite plaine en demi-lune qui fut autrefois son arène. Rien de plus immatériellement gracieux; la nature s'est chargée de faire passer à l'état de forme pure et insubstantielle, à l'état d'âme sans corps, ce qui fut une très concrète et très massive réalité. Elle a complété ainsi ou, pour mieux dire, métamorphosé de la manière la plus poétique l'œuvre de destruction des hommes. L'histoire de cette destruction rappelle quelque peu le méfait que la population romaine a reproché aux Barberini dans un vers resté célèbre. Il était encore debout dans la seconde moitié du XVIIe siècle, et ses pierres servirent alors à bâtir le petit séminaire, vaste construction qui n'en est séparée que par une promenade dont les siéges ont été formés avec les marbres et les blocs de pierre tirés des décombres. Quant aux pierres sculptées et aux ornemens, la municipalité autunoise les a utilisés en en faisant construire une petite maison dont les murailles ressemblent ainsi à un échiquier aux figures variées et bizarres.

Voilà, en y ajoutant quelques débris précieux recueillis au musée d'Autun, — une belle mosaïque découverte il y a une quarantaine d'années, une petite statue de gladiateur trouvée plus récemment et transportée au musée du Louvre, — tout ce qui reste pour raconter la splendeur romaine de cette ville. Moins nombreux encore sont les témoins de ce christianisme primitif qui fleurit simultanément avec la période romaine, et se prolongea sous la période mérovingienne jusqu'à l'agonie d'Autun, c'est-à-dire jusqu'au VIIIe siècle. La vie chrétienne que nous raconte la cathédrale de Saint-Lazare est très curieuse, très mystique, un peu occulte et cabalistique; mais, bien des siècles avant qu'elle fût édifiée, Autun avait été le foyer d'un christianisme autrement puissant, autrement fécond, autrement héroïque. Rien plus ici ne nous parle de saint Germain, de saint Syagre, surtout de ce grand saint Léger, l'adversaire d'Ébroïn, qui donna sa vie pour soutenir le triomphe des idées ro-

maines en matière de gouvernement, et qui, comme s'il eût prévu le prochain établissement de la féodalité et les résultats de l'usurpation héréditaire, fit tout ce qu'il put pour établir que les grandes charges politiques devaient être viagères. Tout ce qui reste de ce christianisme primitif se compose d'une inscription grecque du IIe siècle dans laquelle les théologiens veulent reconnaître déjà nettement formulées les doctrines du symbole de Nicée, et dont les curieux trouveront le texte dans l'*Histoire d'Autun* du chanoine Edme Thomas, — de quelques tombes gallo-romaines et des débris du tombeau de la reine Brunehaut. Au-dessus de ces derniers fragmens, on a placé une inscription latine écrite au dernier siècle par un évêque de Beauvais, inscription qui est tout un jugement historique des plus pénétrans, où la rivale de Frédégonde est présentée comme une grande reine, pleine de nobles idées de civilisation, victime des passions aveugles de la barbarie franque, incomprise de son époque, dont elle dépassa trop le niveau moral, et mal comprise des siècles plus modernes, qui l'ont calomniée à la légère ou défigurée avec ignorance. En lisant cette inscription, je me suis demandé quel était le jugement vrai en histoire qui n'avait pas été porté avant nous. J'avais toujours cru que c'était à la sagacité de notre siècle, à notre intelligence plus poétique et plus vraie de la barbarie, que revenait l'ingénieux honneur d'avoir pour la première fois établi l'opposition nettement tranchée des deux rôles de Frédégonde et de Brunehaut, l'une représentant la barbarie germanique dans toute sa férocité, l'autre représentant la défense héroïque de la civilisation romaine par une Germaine d'une âme forte et intelligente. Or voilà que ce rôle romain de Brunehaut est très parfaitement mis en relief par cette inscription; il n'y a donc pas de jugement vrai qui n'ait été depuis longtemps porté, pas d'idée vraie qui n'ait été entrevue, au moins pour ce qui regarde nos modernes civilisations et les sources d'où elles découlent (1).

La cathédrale de Saint-Lazare est un imposant édifice appartenant

(1) Tous les objets que nous venons de signaler dans ce dernier paragraphe se trouvent au musée archéologique d'Autun, dont l'origine remonte à un M. Jovet, qui mourut, il y a quarante ans, en léguant à sa ville natale une précieuse collection d'antiquités assemblées par lui et après avoir lutté assez infructueusement pour propager parmi ses compatriotes l'étude de l'archéologie locale. Je n'ai pu profiter aussi bien que je l'aurais voulu de ce curieux musée pour plusieurs raisons. La première, c'est qu'une mauvaise étoile a voulu qu'aucun des membres principaux de la *Société éduenne* ne se trouvât à Autun à mon passage dans cette ville; la seconde, c'est que ces objets attendent encore un catalogue qui permette de se reconnaître au milieu d'un tel pêle-mêle. Non-seulement ils ne sont pas catalogués, mais ils ne sont pas classés, et un grand nombre de fragmens gisent épars dans l'herbe de la petite cour qui fait suite au musée, et qui par le fait de cette négligence présente l'aspect pittoresque d'un cimetière dont les monumens auraient été mis en pièces.

à cette architecture de transition dont Notre-Dame de Beaune nous a offert déjà un si beau spécimen. Comme nous avons décrit, en parlant de cette dernière église, le genre particulier de sensations que nous faisait éprouver cette architecture intermédiaire, nous n'avons point à y revenir, et nous préférons insister sur les parties qui sont plus spécialement propres à Saint-Lazare, et que nous ne pourrions retrouver ailleurs. Or la partie tout à fait originale de cette église est celle des sculptures et des ornemens dont on ne trouve pas l'analogue, même à Vézelay, pour la richesse, la variété, le soigneux travail, la fantaisie d'imagination et la profondeur de pensée. Les premières et les plus considérables de ces sculptures sont celles du porche, un des plus beaux d'ordre roman que nous ayons encore vus. Ce porche, auquel on arrive par un escalier vaste et haut, présente trois portes, séparées entre elles par des colonnes dont les ornemens infiniment variés, palmes, feuillages exotiques, bandes et lanières ciselées, amusent longtemps le regard. Autour du pilier du milieu se présentent groupées trois figures étranges qui frappent comme des rêves sculptés. Ces trois figures sont celles de Lazare le ressuscité et de ses sœurs Marthe et Marie. Ce sont trois longs corps maigres et fluets, surmontés de trois visages pâles et tristes dont le regard plonge dans le monde des songes et dont les traits creusés sont comme frappés d'extase. La figure de Lazare surtout, qui occupe le centre du groupe en vêtemens pontificaux, — on sait que, selon une tradition légendaire, saint Lazare fut le premier évêque de Marseille, — est tout à fait celle d'un homme qui vient de se réveiller du sommeil de la mort et qui a traversé les effrois du monde invisible. Je n'ai rien vu d'aussi mystique et qui m'ait rendu aussi vif le sentiment religieux du moyen âge que ces trois fantômes, œuvre d'un art visionnaire. Cela ressemble à ces ombres de pensées, fuyantes comme des nuages, mais invariablement tristes, qui passent à la surface de l'âme lorsque, sous le coup d'une préoccupation douloureuse, elle se plonge, pour parler comme Shakspeare, dans la mer de la mélancolie; c'est la seule analogie que je puisse trouver parmi les phénomènes de notre vie morale moderne pour faire comprendre quelque chose du sentiment de ces sculptures. Le nom de l'auteur de ce groupe est inconnu : peut-être est-ce ce même Gislebert ou Gilbert, auquel on doit les sculptures du tympan, peut-être est-ce un certain moine Martin qui s'était fait admirer, paraît-il, pour les sculptures du tombeau consacré aux reliques de saint Lazare (1).

Le tympan du grand portique représente la scène du jugement

(1) Malheureusement ce groupe, sous sa forme actuelle, n'est qu'une reproduction faite avec intelligence sur les indications restantes de l'œuvre primitive.

dernier. Malgré la gaucherie relative de l'exécution, c'est une œuvre du plus grand mérite par l'abondance des détails qui indique chez son auteur une remarquable fécondité et une imagination de vrai poète. Il n'y a qu'un artiste de génie qui pouvait rencontrer l'idée de l'épisode gracieusement émouvant que voici. Les morts sont sortis précipitamment de leurs tombeaux à l'appel de la trompette, et déjà le jugement a commencé; mais deux pauvres âmes effarées courent se réfugier dans les plis de la robe de l'archange saint Michel, soit qu'elles cherchent un abri contre les flammes de la chaudière d'enfer qui bout non loin de là, soit qu'elles espèrent ainsi passer inaperçues et échapper à leur jugement, soit enfin qu'elles croient qu'emportées dans le vol de l'archange ignorant des atomes de poussière morale attachés à sa robe, elles pourront pénétrer avec lui dans le ciel. La pensée et le sentiment de cet épisode sont entièrement dignes de Dante; cela rappelle ces mouvemens d'effroi ou de timidité pieuse des âmes coupables qu'il a décrits dans *l'Enfer* et *le Purgatoire* avec une si inépuisable variété de tours, et va droit au cœur avec la même force de pénétrante sympathie. Au reste, puisque l'occasion se présente de nommer Dante à propos d'une scène qui touche de si près à sa grande conception, disons qu'il n'est pas une de ses bizarreries les plus hardies dont on ne retrouve facilement l'origine dans les sculptures du moyen âge. Par exemple dans ce tympan, l'enfer est représenté par un être excentriquement hybride, à moitié chose, à moitié créature, un diable qui est une chaudière et une chaudière qui est un diable. Cela tient à la fois, comme on le voit, de Dante et de Callot; mais n'est-il pas facile de distinguer comment une telle fantaisie baroque, transformée par le génie, peut devenir le Satan gigantesque qui sert de clé de voûte et de porte à son enfer? Cette sculpture n'indique pas seulement chez son auteur un génie de poète, elle témoigne encore d'une culture d'esprit curieuse et subtile. Ce vieux Gislebert semble avoir appartenu à une sorte de christianisme ésotérique, quelque peu occulte et hermétique, qui paraît avoir compté dans Autun de nombreux initiés. J'indique un des épisodes qui peuvent faire comprendre la nature de ce christianisme plus secret. Cet épisode représente le jugement de deux âmes. La balance sort des nuées tenue par une main invisible; le démon et l'archange saint Michel procèdent au pesage des deux âmes; or, pour empêcher que la bonne âme l'emporte sur la mauvaise, Satan ajoute au plateau qui lui appartient un lézard, bête vive et froide, emblème de péché. Cela rappelle les scènes symboliques de la sculpture égyptienne qui représentent les jugemens après la mort, et semble en être en effet comme un lointain et obscur souvenir. L'épisode est bizarre, mais

il n'est en rien contraire, comme on le voit, à la doctrine de l'église sur le jugement. Aussi faut-il entendre ce mot de christianisme occulte et hermétique non dans le sens d'une hérésie secrète, mais seulement comme synonyme de symbolisme raffiné et d'interprétation subtile des mystères des dogmes chrétiens.

Là où ce christianisme ésotérique se déploie dans toute la variété de ses allégories et de ses symboles, c'est autour des chapiteaux des piliers de la cathédrale. La présence d'une doctrine plus ou moins mystérieuse, pareille à une plante invisible dont l'église est la racine et la tige, et dont les ornemens de ces chapiteaux sont les fleurs et les rameaux, est ici un fait tellement évident, qu'il frappe dès la première promenade le long de la nef. On ne peut s'empêcher de remarquer en effet que tous ces ornemens se composent de petits drames que l'on doit prendre nécessairement pour des scènes d'histoire religieuse ou des allégories mystiques. Certes ces sortes de scènes ne sont point rares dans les églises romanes, dont la décoration aime, comme on le sait, à mêler aux ornemens de ses arabesques et de ses feuillages de petits bas-reliefs qui se déroulent autour des chapiteaux des colonnes. D'ordinaire cependant le nombre de ces bas-reliefs est limité à quelques chapiteaux; ici il y en a autant que de piliers. Si le curieux est averti par le grand nombre de ces sculptures, il l'est encore bien davantage par leur variété et leur singularité. Il y en a toute une partie qu'il comprend sans effort, et une autre qui échappe à son intelligence, à ses souvenirs. Je reconnais sans peine la chute de l'homme, Daniel dans la fosse aux lions, le lavement des pieds, la trahison de Judas, le martyre de saint Étienne, Jésus apparaissant aux saintes femmes, Simon le magicien et les apôtres, les jeunes Hébreux dans la fournaise; mais que veulent dire ce personnage bizarre qui porte des clochettes aux pieds et aux mains comme un fantasque fou de cour, ce cavalier qui foule aux pieds de son cheval un pauvre petit diable dont l'expression d'épouvante a été admirablement rendue, ces deux coqs perchés sur des pommes de pin, qui se battent à la grande joie de deux espèces de singes placés derrière eux, cet homme qui lutte contre un griffon? Passe encore pour la sculpture qui représente un moine terrassant un lion : celle-là offre un sens intelligible, et il est facile d'y voir l'emblème de l'âme rendue invincible par la foi et triomphant de la brutalité païenne de la chair; mais toutes les autres sont évidemment des arcanes qu'on ne peut ouvrir sans clé. En effet, un écrit ingénieux, publié il y a déjà longtemps par un chanoine d'Autun sur la signification de ces sculptures, nous apprend que le personnage aux clochettes est une représentation de la fausse charité, telle qu'elle a été définie par saint Paul, — que le cavalier foulant un homme aux pieds de son cheval représente

le roi de la superbe, qui est opposé au roi de l'humilité, Jésus-Christ, — que les deux coqs qui se battent sont les passions humaines en lutte attisées par les démons, et que l'homme qui lutte contre un griffon représente un personnage allégorique nommé le Macrobe, c'est-à-dire l'homme à la longue vie, qui met à mort le monstre, gardien jaloux de la vérité. La plupart de ces allégories sont fort ingénieuses, comme on le voit, mais la dernière est admirable, et porte plus loin encore que ne me le dit l'enthousiaste chanoine qui m'ouvre le sens de ces sculptures. Je ne puis m'empêcher de songer longuement devant ce Macrobe qu'en effet la plus grande source de nos erreurs vient de la brièveté de notre existence. La recherche individuelle à peine commencée est interrompue par la mort, la vérité dévoilée se dénature après la mort du révélateur, ou même quelquefois disparaît sous l'oubli, chaque génération successive a sa part de ténèbres à traverser, et aucune n'a jamais joui d'une lumière sans ombre; en nous disputant les jours, le temps avare met la vérité à l'abri de nos atteintes. Celui qui pourrait enchaîner le temps et le faire esclave, de tyran qu'il est, celui-là posséderait la vérité; mais qui peut disposer du temps? L'âme, puisqu'elle est éternelle de sa nature, répond le philosophe, — l'humanité, puisque sa vie s'augmente d'une nouvelle période avec chaque génération, répond le moderne rêveur; la réponse de cette vieille sculpture est, je le crois, fort différente : le véritable Macrobe, c'est l'église du Christ, puisqu'il lui a été promis une vie aussi longue que celle de la terre, et que, disposant des jours, la longue suite de ses efforts doit enfin triompher de la bête qui interdit aux hommes la possession de la vérité.

Ces sculptures des chapiteaux de Saint-Lazare se composent donc en partie de scènes historiques, en partie de scènes allégoriques, qui se rapportent aux mystères abstraits du monde métaphysique, ou aux prophétiques espérances des âmes chrétiennes. Scènes historiques et scènes allégoriques s'opposent, se combinent, se complètent, et enfin se réunissent dans la synthèse d'une doctrine générale dont il est plus facile de sentir l'existence que de déterminer la nature. Selon l'auteur que nous avons cité, le lien général de ces sculptures se rapporterait aux persécutions que l'église a subies déjà et à celles qu'elle doit subir encore dans le cours des siècles. Généralisons encore davantage cette idée, et disons que ce qui nous apparaît dans cette suite de bas-reliefs, c'est l'histoire de la lutte du bien et du mal continuée à travers toute la chaîne des temps depuis la création de l'homme jusqu'à la consommation des jours, ou, pour mieux dire et pour serrer de plus près la doctrine que nous croyons apercevoir, la lutte du vrai bien et du faux bien, le vrai bien concentré dans l'unique christianisme, le

faux bien répandu dans tout ce qui n'est pas lui, paganisme, hérésie, gloire du monde. Nous savons que le mal existe, nous disent ces chapiteaux, et cependant il n'est encore rien paru sur la terre qui ait eu l'audace d'en prendre le nom. Invariablement toutes les erreurs, tous les mensonges, toutes les passions ont eu et auront recours à l'hypocrisie, se sont présentées et se présenteront sous les noms du bien et de la vérité; mais de même qu'on juge l'arbre à ses fruits, on reconnaît le véritable bien du faux bien à la qualité de ses vertus. C'est donc cette qualité qu'il faut chercher, si l'on ne veut pas confondre le Christ avec Satan, et cette qualité, les vieux artistes qui décorèrent Saint-Lazare se sont ingéniés à la montrer avec une subtilité souvent admirable en opposant, tantôt par les exemples de l'histoire, tantôt par les enseignemens de l'allégorie, la vraie gloire à la fausse gloire, la vraie charité à la fausse charité, l'humilité sincère à l'humilité hypocrite. Je ne pousserai pas plus loin mon interprétation, non certes parce qu'elle épuise le sens de ces sculptures, mais parce que, arrêtée à ce point, elle reste claire, ne peut s'éloigner de la vérité, évite la conjecture et rend un compte fidèle sinon du tout, au moins d'une partie de l'œuvre. J'ai vu clair jusqu'où je l'ai dit et pas plus loin, et je m'arrête là où les ténèbres commencent pour moi.

Saint-Lazare possède quelques beaux vitraux; comme ils ne m'ont rien dit, distrait que j'étais par les sculptures des chapiteaux, je n'en parlerai pas. Une des chapelles contient aussi des restes de peintures à fresque de la fin du xve siècle qui laissent encore apercevoir sous leur effacement quelques vestiges de beauté, une main qui fait désirer inutilement de voir le visage ou la moitié d'un profil qui fait supposer une noble figure; cependant elles me donnent à regarder plus de peine que de plaisir, et je m'en détourne avec empressement pour aller revoir encore une fois le *Saint Symphorien* que Ingres composa pour cette église même, sur la demande de l'évêque d'Autun sous la restauration, Mgr de Vichy. L'œuvre est fort belle; toutefois il faut avouer que l'artiste y a mis le temps. Commandé en 1824, ce tableau ne fut livré qu'en 1832; total, huit années. Je ne sais vraiment ce qu'il faut admirer le plus, de la patience de l'artiste prolongée pendant huit années, ou de la patience des autorités qui ont été assez intelligemment indulgentes pour attendre si longtemps sans récriminations ni reproches l'exécution d'une promesse. Elles en ont été récompensées, car cette toile est un chef-d'œuvre, en dépit des critiques qu'on peut lui adresser. Eh! sans doute elle a ses défauts : la couleur, tantôt morne, tantôt violente, n'est pas précisément agréable à l'œil; la composition embrasse tant de personnages qu'il en résulte quelque confusion; il n'y a peut-être pas assez d'air et d'espace dans cette

foule trop pressée, trop entassée, qui s'attroupe derrière le cortége du martyr; l'artiste a peut-être trop multiplié les expressions et les attitudes, et quelque fatigue naît certainement de cette abondance de richesses. En revanche, que de beautés! Jamais, à mon avis, Ingres ne s'est élevé aussi haut. Oserai-je dire toute ma pensée? Eh bien! le *Saint Symphorien* me paraît la plus grande page d'histoire qu'ait produite l'école française depuis Poussin et Lesueur. Je vais plus loin encore, et, sortant du domaine trop circonscrit de la peinture, je n'hésite pas à dire que, le *Polyeucte* de Corneille mis à part, nulle œuvre du génie français n'a su rendre à ce point l'ardeur de martyre et le zèle de combat du christianisme héroïque des âges de prosélytisme. Quelle intelligente ordonnance dans la composition de cette vaste page! Quelle pantomime pathétique que celle de cette mère qui se penche hors du rempart comme pour se rapprocher de son fils, étend les bras comme pour l'embrasser, et lui envoie, au lieu de suprême adieu, une dernière exhortation à mourir! Quant au personnage du saint, jamais le pinceau français n'a atteint à une pareille pureté, pas même lorsque, tenu par Lesueur, il a retracé les angéliques images de saint Gervais et de saint Protais. Deux candeurs fondues en une seule et fortifiées l'une par l'autre reluisent sur ce jeune et pâle visage, candeur de l'adolescence virginale dont la limpidité native n'a pas encore été troublée, et candeur de la foi confiante. Blanc est le vêtement qui couvre le corps, blanc le visage, blanche l'âme qui s'y répand comme une lueur douce et tiède; ce personnage du saint Symphorien, c'est l'effigie même de l'innocence. Et quel sentiment profond l'artiste a su faire exprimer par cette foule qui se presse autour du saint! Si, comme nous l'avons dit, l'air et l'espace lui manquent un peu trop, il faut avouer que de ce défaut même naît un intérêt de plus. Cette foule compacte, moins curieuse que morne, révèle admirablement l'importance du personnage qui marche au supplice. Celui qui va périr est un enfant de la ville même, le fils d'un des hommes les plus considérables de la cité, connu de tous, honoré de tous, aimé d'un grand nombre. Aussi tous ses concitoyens sont-ils sortis pour suivre sa marche au supplice, comme ils auraient suivi ses funérailles ou fait escorte à sa fête nuptiale. En outre cette foule n'est ni bruyante ni agitée; l'étonnement de ce spectacle la laisse pensive et silencieuse, elle sent confusément qu'un grand intérêt moral est dans l'air et comprend d'instinct que cet événement est un signe précurseur d'une révolution immense, comme les bêtes sentent venir les tremblemens de terre alors que les hommes ne se doutent pas encore du péril qui approche. Et quelle variété finement cherchée et heureusement trouvée dans les expressions de ceux des personnages de cette foule qui sont placés au premier plan! L'at-

tendrissement des femmes surtout a été nuancé de la manière la plus exquise. Si la pitié et l'émotion pieuse dominent, d'autres sentimens plus profanes n'ont pas abdiqué pour cela; la religion ne fait pas taire la nature, et l'amour perce dans le regret qu'emporte le jeune saint. Le regard de celle-ci dit visiblement : — si jeune et quand il avait tant de bonheur à recevoir ! — et le regard de celle-là répond, comme le refrain d'un chœur antique : — si jeune et quand il avait tant de bonheur à donner ! Merveilleux encore est le personnage de cette petite fille qui se tient sur le premier plan, aux côtés de sa mère; tous les sentimens de son sexe sont déjà chez elle à l'état d'embryon. Elle lève sur le jeune saint des yeux pleins d'une curiosité étonnée et où domine une sorte de joie, joie du plaisir que lui cause la vue d'un si beau visage, étonnement naïf d'une résolution dont son âme ne peut encore comprendre la grandeur. Quant aux personnages purement épisodiques, quelques-uns sont admirables; je me contente d'indiquer le jeune soldat à cheval, qui se retourne pour apercevoir la mère qu'il entend crier du rempart : on le croirait détaché d'une belle fresque italienne de la renaissance; il n'y a de pareils mouvemens et de pareilles attitudes que dans les fresques de Raphaël et quelquefois dans le Dominiquin.

Non loin de la place où l'on voit le *Saint Symphorien* se trouvait le monument funèbre du président Jeannin, fils d'un tanneur d'Autun, et de sa femme Anne Guéniaud, fille d'un petit médecin de Semur. Ces noms et qualités disent assez nettement que, de même que la nature n'a pas eu besoin d'attendre l'ère de la démocratie pour faire sortir un Rubens des reins d'un épicier et un Haydn de l'union d'un charretier et d'une cuisinière, les anciennes sociétés n'avaient pas eu besoin d'attendre nos modernes principes pour reconnaître les droits du mérite; mais passons. Ce monument a été brisé pendant la révolution; heureusement il en reste la partie la plus précieuse, et comme art et comme document historique, les statues du président et de sa femme. Les deux effigies sont agenouillées, le président revêtu de son costume à paremens de fourrures, la présidente en habits de dame de la régence de Marie de Médicis. Ce sont deux très belles, mais très solides et très substantielles figures bourguignonnes, qui se sentent du tempérament de leur province et de la vigueur de leur extraction. On devinerait assez aisément sans autre indication que leur aspect qu'ils sont les premiers de leur race, tant la santé apparaît intacte et la nature libre de tout germe délétère. Sous ces chairs épaisses, mais d'une singulière fermeté et dont l'abondance est arrêtée avec précision au point voulu pour que la beauté des formes et du visage soit respectée, on sent une ossature puissante, legs d'une hérédité obscure

et laborieuse. Rarement deux époux furent mieux assortis selon la nature, tant le tempérament, la santé et le genre de beauté se correspondent visiblement : c'est plus que le mari et la femme, c'est vraiment le mâle et la femelle, et leurs physionomies à tous les deux indiquent que les convenances morales furent aussi bien observées que les convenances physiques, que les âmes ne furent pas moins bien mariées que les corps. Quelle mâle et honnête figure que celle de ce président Jeannin! On y lit une énergie sans fracas faite de patience et de lenteur, une bonhomie sans trivialité faite de dignité et de rectitude : ce n'est point le visage d'un bel esprit ni d'un poursuivant de chimères, c'est l'enveloppe d'un sens droit, d'un jugement certain, d'une prudence assurée; il y a chez ce personnage du poids et de l'aplomb. La physionomie d'Anne Guéniaud indique une âme aussi bien lestée que celle de son mari. Cette superbe matrone possède évidemment les qualités d'une ménagère qui connaît l'art de tenir une maison et saurait au besoin vérifier ses comptes. Sa sérieuse beauté ne brille ni par la finesse, ni par la noblesse, ni par la hauteur, mais se présente à nous toute reluisante de bonne humeur bourgeoise avec une nuance de malice narquoise assez fortement marquée. L'épitaphe latine, sauvée de la destruction, vante avec ampleur ses vertus domestiques, son esprit d'ordre, ses habitudes d'économie, son bon sens pratique; or pour qui sait lire entre les lignes et voir sous les euphémismes de l'éloge funèbre, les termes de cette apologie disent assez clairement que la présidente, pour parler le langage du peuple, ne fit jamais la dispendieuse folie d'attacher ses chiens par des cordes de saucisses. Ce président Jeannin, c'est véritablement Gorgibus noble, et cette présidente, c'est Dorine grande dame. Au-dessus de la niche qui contient les deux statues, on voit un médaillon en marbre représentant l'effigie d'un autre membre de cette famille, Nicolas Jeannin, abbé de Saint-Bénigne : je ne sais trop si c'est celle de son frère ou celle de son petit-fils, qui tous deux appartinrent à l'église; le visage est plus fin, mais il est loin d'avoir la solidité et le mâle caractère de celui du président.

Président à mortier au parlement de Dijon, confident de Mayenne, ambassadeur de la ligue auprès de Philippe II, conseiller d'Henri IV, négociateur auprès des provinces unies de Hollande, ministre de Marie de Médicis, Pierre Jeannin fut à son époque un personnage tout à fait considérable. Le temps a fort réduit cette importance; cependant même à la distance où nous sommes de lui, on peut encore le reconnaître pour un des bons et utiles ouvriers de la grandeur française, et le saluer avec respect; mais, si sa mémoire n'est plus pour les Français en général que celle d'un habile serviteur, elle mérite de rester éternellement vivante dans sa province na-

tale comme celle d'un père et d'un bienfaiteur. C'est grâce à son adresse et à sa présence d'esprit que les horreurs de la Saint-Barthélemy furent épargnées à la Bourgogne. Fort jeune encore alors, mais déjà fort estimé, il avait été appelé à faire partie du conseil de Bourgogne auprès du comte de Charny, lieutenant du roi pour cette province. Pendant que la Bourgogne, comme la France entière, écoutait frémissante de passions contraires les bruits sinistres qui partaient de Paris, voici qu'arrivent auprès du conseil deux gentilshommes porteurs de simples lettres de créance du roi, sans autres instructions, ce qui voulait dire : vous accorderez comme à nous-même confiance aux paroles des porteurs de ces lettres, et vous exécuterez comme vous étant donnés par nous-même les ordres qu'ils vous donneront verbalement. Ces gentilshommes, demanda Jeannin, consentiraient-ils à signer ces créances? Refus des envoyés, qui répondent que, le roi ne leur ayant rien remis par écrit, leur parole doit suffire. Alors Jeannin, rappelant la loi de Théodose, qui défendait aux gouverneurs de province d'exécuter tout commandement extraordinaire avant un délai de vingt jours, afin qu'on eût le temps d'en appeler à l'empereur, demanda qu'on envoyât auprès du roi, et qu'on obtînt de lui des lettres patentes pour l'exécution de ses ordres. Jeannin réussit donc à obtenir un salutaire sursis : or deux jours plus tard arrivèrent des lettres de la cour, qui, représentant le mouvement de Paris comme le fait non de l'état, mais des Guises, qui avaient voulu se venger de l'amiral, dispensaient d'exécuter les ordres verbalement apportés. Attaché à partir de cette époque au duc de Mayenne, il le servit avec une parfaite loyauté sans jamais manquer dans une situation aussi délicate et glissante à la fidélité qu'il devait au roi légitime. Il sut rester sujet tout en vivant au milieu des factions. Nos pères savaient réaliser de ces merveilles d'équilibre qui nous seraient impossibles aujourd'hui, et cet art, qui leur était comme naturel, c'est à l'habitude séculaire de la monarchie qu'ils le devaient. Aussi loin qu'aille Jeannin, il est toujours un point précis auquel il s'arrête, le respect de l'antique constitution politique de la France. Lorsque sous Henri III les Guises s'apprêtèrent à prendre les armes contre le roi, Jeannin eut par Mayenne confidence de leurs mouvemens, et il fit tout ce qu'il put pour les détourner de leur projet, leur démontrant avec sagacité que ce serait la ruine de leur maison, car dès lors on verrait en eux non des défenseurs, mais des destructeurs de l'ordre traditionnellement établi en France. Plus tard, lorsque la mort de Henri III et l'incertitude où l'on restait de la conversion du roi de Navarre eurent mis tout Français en demeure de choisir entre la fidélité à l'antique constitution de l'état et la fidélité à la constitution plus antique encore des habitudes et des mœurs de la France,

Jeannin n'hésita pas à se prononcer pour la ligue. Il fut donc ligueur, mais sans rien d'espagnol, ni fanatisme d'aucune sorte, et tout en se réservant de retourner au roi légitime le jour où il se rendrait au vœu national, et où sa réconciliation rétablirait l'intégrité de notre constitution traditionnelle, car, s'il ne voulait pas sacrifier l'église au roi, il ne tenait pas davantage à sacrifier le roi à l'église. La réconciliation s'accomplit enfin, et Jeannin, retrouvant avec la conversion de Henri IV l'équilibre de ses opinions, n'eut qu'à suivre sa pente naturelle pour revenir à la monarchie. Il la servit pendant deux règnes avec talent, dignité modeste et exacte probité.

De toutes les négociations dans lesquelles Jeannin fut engagé, il n'y en a pas de plus délicate et où il se soit mieux montré à son avantage que celle qu'il dut poursuivre durant deux années et demie pour amener la paix entre la Hollande et l'Espagne sur une base favorable aux intérêts de la France. En l'année 1607, Henri IV apprend tout à coup que les provinces-unies, lasses de la longue guerre qu'elles soutiennent contre l'Espagne, sont prêtes à signer la paix à la seule condition que leur indépendance sera reconnue. Grand émoi d'Henri IV, qui, voyant déjà l'Espagne libre de ses mouvemens, redoute que cette liberté ne se retourne contre lui et ne détruise l'œuvre de son règne. Il était donc dans l'intérêt du roi que les provinces-unies continuassent la guerre, ou du moins qu'elles ne fissent la paix qu'à des conditions dictées par lui. La question se présentait fort complexe et fort embrouillée. Il était difficile en effet de persuader aux provinces-unies qu'elles devaient continuer la guerre pour servir les intérêts de Henri IV, et si, par impossible, on les amenait à cette résolution, il était évident qu'une telle docilité de leur part impliquerait pour le roi l'obligation de les soutenir. Or c'était ce que le roi ne voulait pas; il était trop fin politique pour aller se jeter dans un péril infaillible, afin de se préserver d'un péril problématique. Dans une telle situation, Jeannin était le négociateur désigné d'avance à la sagesse et à l'expérience du roi. Ce n'était pas un négociateur absolu, impérieux et tranchant qu'il fallait ici, c'était un négociateur patient, prudent, incapable d'incartades, passé maître en fait de subtilités juridiques, de distinctions, d'arguties diplomatiques, et que l'ennui de voir chaque jour casser sous ses doigts les fils de cet écheveau embrouillé ne rebutât ni ne mît jamais hors de lui-même. Supposez par exemple Villeroy à la place de Jeannin, et il n'est pas douteux qu'avec le caractère hautain, la netteté de décision et l'arrogance de ton que nous révèlent ses dépêches, les négociations n'eussent été bien vite compromises et rompues. En outre ce n'était pas un grand seigneur qu'il fallait envoyer auprès de ces opulens bourgeois des provinces-unies, dont Barneveldt était alors, à la sourde colère du prince Maurice, l'âme

et l'organe, c'était un homme de leur trempe et de leur condition, qui pût leur parler comme à des égaux et qui eût pour eux la déférence amicale, familière, bien intentionnée, qu'on a toujours pour ses pairs, qui en un mot connût d'instinct, comme par savoir de naissance et expérience de consanguinité, les moyens de leur résister et de les séduire. Or nul parmi les conseillers du roi ne réalisait mieux ce personnage que Jeannin. Un tel choix dans de telles circonstances est un de ces mille détails auxquels nous reconnaissons la fine sagesse et l'admirable esprit politique de Henri IV.

La personne de l'ambassadeur était si bien appropriée aux circonstances que sa mission eut un succès complet. Non-seulement Jeannin revint négociateur heureux, mais il revint l'homme le plus populaire qu'il y eût en Hollande en l'an 1609, et presque considéré comme un concitoyen par les habitans des provinces-unies. Cette popularité n'a rien qui nous étonne. Il est évident que Jeannin s'était senti comme en famille au milieu de ces bourgeois lettrés et opulens avec lesquels il pouvait discourir de droit international en citant Cicéron, auxquels il pouvait proposer ses expédiens diplomatiques en citant Horace. Nous venons de lire durant ces derniers mois la plus grande partie de ses dépêches; l'impression qu'elles nous laissent est qu'il servit presque autant la cause des provinces-unies que les intérêts de Henri IV, et qu'il conseilla Barneveldt beaucoup mieux que celui-ci ne se conseillait lui-même. Quand il arriva en Hollande, il trouva Barneveldt et derrière lui toute l'oligarchie bourgeoise des provinces-unies prêts à conclure avec l'Espagne une paix telle quelle. Le premier soin de Jeannin fut de relever le courage de Barneveldt et de le dissuader de livrer les destinées de son pays aux chances d'une paix inconsidérée. Les provinces-unies, lui disait-il, ne peuvent faire une paix trop facile, car une telle paix serait une conclusion sans dignité d'une lutte si longue et si acharnée, et révélerait à l'adversaire une lassitude dont il ne manquerait pas de tenir compte pour recommencer l'agression à l'heure qu'il choisirait lui-même, lorsqu'il aurait suffisamment réparé ses forces; elles ne peuvent pas non plus faire la paix à elles seules, car elles sont engagées par reconnaissance envers le roi de France, qui les a secourues de ses hommes et de son argent. En ce cas, c'est la guerre, répondait invariablement Barneveldt; soit, donnez-nous alors les moyens de la continuer; ce sera par chaque année tant de milliers d'hommes et tant de millions d'écus. A ces propositions, le roi bondissait : Je ne donnerai, écrivait-il en substance à Jeannin, ni autant d'hommes ni autant d'écus; ce sera le cinquième, le quart, le tiers tout au plus, mais sur de bonnes garanties et des engagemens formels. — Cependant, répliquait Jeannin respectueusement et avec toute sorte de circonlocutions prudentes,

il faudra bien arriver à une conclusion, et, si nous ne voulons pas qu'ils fassent la paix, il semble juste qu'on leur donne les moyens de continuer la guerre. Que faire donc? Avec une sagacité profonde, Jeannin découvrit dès le début de ces longues négociations le moyen terme qui pouvait le mieux tirer d'embarras les provinces-unies, une trêve à longue échéance. Il était évident que, si on traitait d'une paix définitive l'Espagne voudrait l'imposer à des conditions trop dures, et que les provinces-unies, ou bien se rendraient trop facilement, ce qui rallumerait la querelle à court délai, ou bien rompraient les négociations, ce qui remettrait les choses dans l'état d'où on voulait sortir. En négociant une trêve à long terme au contraire, l'Espagne se montrerait plus coulante; les provinces-unies obtiendraient le repos dont elles avaient besoin, et leur avenir serait assuré beaucoup mieux que par une paix toujours prête à être rompue, assuré par l'ennemi lui-même, qui consentirait facilement à ajourner ses espérances, sans s'apercevoir que le temps aurait la puissance de changer le provisoire en définitif.

Ce ne fut pas sans peine que ce moyen terme fut accepté, car personne n'en voulait. L'oligarchie bourgeoise des provinces-unies y répugnait, parce qu'elle aspirait avec ardeur à quelque chose de définitif. Maurice de Nassau n'y tenait pas plus qu'à la paix, car l'une et l'autre avaient le même inconvénient pour lui, celui de laisser le pouvoir aux mains de l'oligarchie bourgeoise et de le faire rentrer dans un clair-obscur dont son âme froide et terrible goûtait peu les douceurs. Henri IV résistait singulièrement, et son raisonnement, très ferme et très royal, était celui-ci : une longue trêve aura pour eux tous les inconvéniens de la paix sans en avoir la sécurité; ils vont s'amollir durant cet intervalle dans la richesse, le travail pacifique, le loisir, et, quand ils auront fait œuvre de marchands pendant douze ou quinze ans, ils seront incapables de retrouver leur énergie et de redevenir des soldats. L'Espagne n'en voulait pas, se doutant bien que le temps, dans l'intervalle, se chargerait de la désarmer, et elle ne consentait qu'à une trêve à court délai. Enfin le second médiateur entre les deux belligérans, le roi Jacques Ier d'Angleterre, repoussait absolument la trêve comme inefficace, et se prononçait pour la paix, parce qu'il espérait que la paix serait acceptée telle quelle, et livrerait pieds et poings liés la Hollande, qu'il aimait peu, à l'Espagne, dont il convoitait l'alliance. Il fallut pourtant se rendre au bout de deux ans de chicanes, de querelles, de propositions acceptées et abandonnées, de négociations rompues et reprises. Jeannin triomphait triplement, d'abord parce que cette trêve était son œuvre plus que celle d'aucun autre négociateur, en second lieu parce qu'il rendait le repos à la Hollande par le moyen et au nom de son maître, enfin parce qu'il dé-

barrassait ce même maître d'une tutelle onéreuse, et le dispensait pour l'avenir de subsides qui affligeaient son esprit d'économie.

Jamais je n'ai mieux senti qu'en lisant les dépêches de Jeannin la vérité de ces paroles, qui me furent dites un jour par le célèbre sir Henry Bulwer : « Nous autres, diplomates, nous sommes beaucoup plus qu'on ne le croirait des personnages sacrifiés. C'est un métier dans lequel il faut dépenser beaucoup de talent, et sans espoir de célébrité. On n'acquiert la célébrité en ce monde qu'en faisant ou en défaisant quelque chose; mais notre tâche, ingrate entre toutes, consiste précisément à empêcher que les choses ne se défassent. » Les négociations de Jeannin sont un exemple remarquable de cette lutte difficile avec des circonstances qui échappent sans cesse. Pendant même que l'on négocie, les choses se déplacent non d'une manière grossièrement apparente, mais avec subtilité. Quelle finesse d'œil il faut pour apercevoir cet invisible déplacement, que d'adresse pour les ramener au point précis d'où elles se sont écartées, que de souplesse d'esprit pour reprendre la question sur ce nouveau terrain et maintenir la fixité du but qu'on poursuit au milieu d'une perpétuelle mobilité! Des qualités de premier ordre sont ici nécessaires, et cela pour lutter avec des circonstances qui, huit jours après qu'on en a triomphé n'ont plus le moindre intérêt. De là naît pour le diplomate un nouveau désavantage, et le plus cruel peut-être de tous : c'est que ses écrits, quelque habiles qu'ils soient, survivent à peine aux incidens qui leur donnent naissance. On a dit avec justesse que la lecture rétrospective des vieux pamphlets politiques et des vieux discours de tribune ressemblait d'ordinaire à celle des almanachs de l'an passé. S'il en est ainsi du publiciste et de l'orateur, que sera-ce du diplomate, qui ne peut et ne doit avoir, pour défendre sa renommée, les ressources de la passion! Aussi n'y a-t-il pas de labeur comparable à la lecture des collections diplomatiques même les plus considérables et les plus justement célèbres. Les *Négociations* de Jeannin, malgré tout leur mérite, sont loin de faire exception à cet égard, et il y a même ici une raison toute particulière qui ajoute encore à la fatigue que font éprouver ces sortes de collections : chez Jeannin, l'esprit vaut mieux que la parole et la substance mieux que la forme. Il ne se soucie que d'être clair et exact, et ce souci l'entraîne à de telles minuties de détail qu'il en atteint souvent le résultat contraire à celui qu'il cherche. Ajoutez que Jeannin est resté comme écrivain l'homme de sa jeunesse; en pleins règnes de Henri IV et de Louis XIII, il écrit encore comme on écrivait au temps de Charles IX, et c'est avec une peine infinie que l'on suit, dans ses circonlocutions, ses incidentes et ses parenthèses, sa longue phrase traînante comme une toge de magistrat d'une mode ancienne. Quelle différence sous ce

rapport entre Jeannin et ses illustres correspondans diplomatiques, Henri IV, Villeroy, Sully lui-même! Certes Villeroy est loin d'avoir la prudence et la sagesse de Jeannin, mais quelle netteté et quelle propriété d'expression, et que sa phrase simple, logique, allant droit au but, est agréable et facile à suivre quand on la met en regard de la phrase à méandres de Jeannin! Les seules de ces dépêches qui soient vraiment belles cependant, ce sont celles de Henri IV. Voilà cette fois qui s'appelle parler. Quelle fermeté de ton! quel royal langage! Comme avec lui on s'élève au-dessus de ces misérables incidens que chaque jour amène, et comme on rapporte aisément chacun de ces incidens, aussi passager soit-il, aux principes premiers d'où toute politique découle! Que ce style est moderne et se sent peu des régimes précédens! Dans cette réunion d'hommes éminens d'autrefois que nous présentent les négociations de Jeannin, non-seulement Henri IV est le plus grand esprit, mais il est, et de beaucoup, le meilleur écrivain.

II. — AUXONNE : LA STATUE DE BONAPARTE ADOLESCENT DE M. JOUFFROY. — FIXIN : LE MONUMENT FUNÈBRE DE NAPOLÉON PAR RUDE.

A Auxonne, de même qu'à Vézelay et à Avallon, on se sent déjà hors de la Bourgogne. Ici nous rencontrons la Saône pour la première fois, et pour la première fois aussi nous remarquons ce paysage reposant et un peu monotone de vastes prairies dont la Saône semble avoir le privilége exclusif, car il en accompagne les rives partout où nous avons pu la suivre, à Châlon, à Tournus, à Mâcon. D'autre part, le caractère des habitations change, les balcons commencent à y abonder tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et les façades bien dessinées, d'une régularité quelque peu fantasque, annoncent le voisinage d'une autre province. On s'aperçoit encore à d'autres signes qu'on se trouve, par suite des circonstances présentes, dans un pays particulièrement délicat pour le quart d'heure; mais mieux vaut nous taire sur ce pénible sujet.

Le plus renommé des édifices d'Auxonne est l'église de Notre-Dame, construite par la duchesse Marguerite de Flandres, la femme de Philippe le Hardi, que les habitans d'Auxonne désignent traditionnellement, je ne sais trop pourquoi, sous le nom de la reine Blanche, galant sobriquet qu'elle dut peut-être à son teint de Flamande, mais qui ne laisse pas que de dérouter un instant le voyageur. Malgré le renom de Notre-Dame, nous en dirons peu de chose, car cette église est entièrement vide de témoignages historiques et ne rappelle aucun souvenir intéressant. Aucun saint n'a passé par là, aucun héros n'a dormi sous cette voûte, et, quand l'homme n'a pas laissé en un édifice la trace de son âme, il est

rare que cet édifice ait le privilége d'intéresser fortement, si beau qu'il soit. Or il y a dans le monde quantité de choses autrement belles que Notre-Dame d'Auxonne, et, sans sortir de la Bourgogne, cette église n'a rien qui puisse la mettre sur le même rang que les églises d'Auxerre, de Vézelay, d'Autun, de Beaune, de Pontigny, de Dijon. Les amateurs de curiosités architecturales signalent une déviation assez prononcée du côté gauche de la nef, déviation qui, disent-ils, a pour but de reproduire l'inflexion du Christ sur la croix; mais ce n'est là qu'une singularité de nature amusante et non pas une beauté. Tout ce qui me plaît de cette église, c'est son porche gothique bizarrement posé de biais et richement orné, à tous les étages de ses colonnes, d'un peuple de prophètes et d'apôtres. Un détail curieux et bon à noter pour les archéologues m'a frappé pendant que je me promenais sous ce porche en examinant ses statuettes : c'est que celles qui représentent les images de Moïse, d'Isaïe, de Zacharie et de Daniel sont les copies exactes des admirables prophètes du puits de Moïse de Claux Slutter, fait qui, ajouté aux figurines du célèbre retable déposé au musée de Dijon, sert à démontrer de quelle popularité a joui en Bourgogne, presque dès sa création, l'œuvre de l'*imagier* de Philippe le Hardi. Sans doute, Notre-Dame d'Auxonne ne mérite pas autant de froideur, et peut-être étions-nous en mauvaise disposition, ce qui serait excusable, car il nous a fallu pendant deux jours contempler cette église abrité sous un parapluie. S'il en est ainsi, il se trouvera certainement un autre voyageur pour l'admirer avec plus d'enthousiasme qu'il ne nous est possible de le faire.

Un embryon du musée a été installé dans une petite salle attenante à la bibliothèque publique, laquelle par parenthèse est un joli petit édifice bien conçu qui n'a que le tort de faire croire à un théâtre, et qui est l'œuvre d'un architecte de talent porteur du nom bizarre de Phal-Blando. Ce musée embryonnaire contient plusieurs objets intéressans, parmi lesquels il faut citer en première ligne un portrait de Jean sans Peur, débris échappé de quelque ruine du voisinage, mais dont on n'a pu m'indiquer la provenance exacte. Il serait cependant intéressant d'en connaître l'origine et de pouvoir en constater l'authenticité, car il diffère sensiblement de tous les autres portraits existans du duc tant pour l'âge que pour les traits. Jean nous y est représenté dans la toute première fleur de l'adolescence, avant même qu'il fût d'âge à commander la chevaleresque équipée de Nicopolis. C'est un tout à fait joli garçon qui reproduit exactement, mais en très beau, les traits de son père Philippe. Impossible d'y découvrir le plus petit germe de cette physionomie de dogue hargneux que nous lui voyons dans les portraits de son âge mûr, où, coiffé de son affreux bonnet de forme phrygienne, ce

chef de la démagogique faction des bouchers de Paris ressemble au symbole anticipé du sans-culottisme futur. Ce portrait, si par hasard il était vrai, posséderait encore un autre mérite, c'est qu'il démentirait la laideur que les anciennes images attribuent invariablement aux Valois d'avant la branche d'Angoulême, laquelle a toujours passé pour avoir inauguré la beauté physique sur le trône de France. Pour les ducs de Bourgogne en particulier, les portraits abondent; le château de Bussy-Rabutin par exemple en possède quatre dont l'authenticité n'a jamais été mise en doute par personne. Je n'ai rien vu de plus laid; ce ne sont pas des visages, c'est un horrible amas de rides et de pattes d'oie. Toutefois il est très possible que cette laideur soit une calomnie de la maladresse, et provienne de l'infériorité relative de la peinture sur la sculpture de cette époque, car nous remarquons qu'il y a sous ce rapport une très notable différence entre les images peintes et les images sculptées des ducs, et nous aimons mieux en croire Claux Slutter et Jehan de la Verta que le peintre anonyme des portraits du château de Bussy. Quoi qu'il en soit, on ne peut que recommander ce portrait de Jean sans Peur adolescent aux recherches des archéologues de la localité.

A voir ce portrait de Jean tout avenant de la candeur de l'adolescence, l'imagination a peine à se figurer les actes effroyables dont sa vie va se remplir et se souiller, le meurtre de Louis d'Orléans, les massacres répétés des Armagnacs, les connivences avec l'Anglais. Un sentiment de nature analogue se réveille à la vue de quelques objets ayant appartenu à Bonaparte jeune que possède ce petit musée. C'est ici en effet que Bonaparte a passé les années les plus pures et les plus heureuses de sa vie. Auxonne fut sa première et on peut dire son unique garnison, car, arrivé dans cette ville en 1788, comme lieutenant en second du régiment de La Fère, il ne la quitta qu'en 1791, au moment même où dans les profondeurs des destinées l'étoile fatidique commençait à se mettre en marche pour venir se poser sur sa tête. Les habitans d'Auxonne ont, comme on peut croire, soigneusement recueilli tous les détails qui se rapportaient au séjour d'un tel hôte dans leurs murs; quelques-uns sont intéressans et font rêver. Ainsi Bonaparte a failli s'y noyer deux fois, la première en se baignant dans la Saône, la seconde en patinant sur les fossés de la forteresse, où périrent deux de ses camarades, sur lesquels le destin n'avait évidemment de vues d'aucune espèce. C'est à croire en effet que la fatalité agit souvent comme une personne libre de ses choix, et le fait que nous avons cité en dernier lieu en est un bien curieux exemple. Au moment où la glace allait se rompre, il la quitte pour aller dîner; ses deux camarades s'obstinent à prolonger encore de quelques minutes leur exercice en

l'invitant à faire comme eux; il hésite, refuse, et au même instant les deux patineurs disparaissent sous l'eau gelée. Pourquoi cette hésitation à cette minute précise? N'est-ce pas à en admettre la connivence secrète d'une puissance mystérieuse? Rien n'empêchait que Bonaparte partageât le sort de ses deux camarades, et alors l'histoire suivait nécessairement un autre cours; mais lequel? Voilà ce qu'il est assez difficile d'imaginer. Je crois bien volontiers que le sort de la France n'en aurait pas été plus malheureux; mais j'ai peine, je l'avoue, à comprendre ce qui serait advenu de la révolution française si, pour ne rien dire de plus, Bonaparte ne se fût pas trouvé là juste à point pour détourner sur sa personne les colères que la révolution avait soulevées et pour se substituer à elle comme point de mire de l'Europe, car, lorsque les puissances coalisées triomphèrent en 1814, elles ne détrônèrent que Napoléon, tandis qu'en 1795 c'était la révolution même qu'elles visaient et qui eût infailliblement péri sous leurs efforts. Il transforma la nature et l'objet des haines de l'Europe; n'y eût-il que cela dans son règne, ce fait seul suffirait pour constituer un changement considérable dans l'histoire générale.

Les souvenirs des habitans d'Auxonne nous le représentent au début de la révolution préludant en quelque sorte à son rôle du 13 vendémiaire, et réprimant quelques minuscules émeutes à Seurre, à Cîteaux, à Auxonne même. La plus sérieuse de ces échauffourées fut celle de Seurre, et la tradition lui prête à cette occasion un mot curieux qui doit être vrai, car il peint bien son adroite et quelquefois cauteleuse énergie. Bonaparte venait de donner l'ordre à l'attroupement de se disperser; vains efforts, l'attroupement n'écoutait pas. Alors il commande de charger les armes, fait mettre la foule en joue, puis au moment d'ordonner le feu : « Citoyens, dit-il en s'avançant, que les honnêtes gens se retirent bien vite, je n'ai ordre de tirer que sur la canaille. » Sur ce mot, chacun s'empresse de s'éloigner pour ne pas donner de sa personne une mauvaise opinion. Sauf ces menus incidens, quel contraste entre cette vie des jeunes années à Auxonne et celle qui allait presque aussitôt s'ouvrir pour lui! Nous avons ici un Bonaparte avant l'ambition et les rêves de grandeur, n'entrevoyant pas même l'avenir qui lui est réservé, studieux, rangé, vivant de laitage par économie, un Bonaparte presque bourgeois, portant le sac à ouvrage de Mme Lombard, la femme de son professeur de mathématiques, fréquentant les bonnes maisons bourgeoises de la ville et s'estimant heureux d'y être admis, faisant la partie de boston de ses hôtes et prenant sur ses maigres économies pour donner de temps en temps en retour de leur hospitalité quelque petit cadeau à leurs femmes et à leurs filles. De ce nombre sont un mince portefeuille en

soie et une pelote à épingles donnés à une certaine Mme Naudin et à une certaine Mme Pilon, deux noms de forme modeste, comme vous voyez, et mal frappés pour la gloire. Le musée d'Auxonne possède encore un souvenir de nature plus tendre : deux fiches de jeu en ivoire sur lesquelles Bonaparte a écrit familièrement le mot de *Manesca*, prénom à tournure romanesque d'une demoiselle Pillet, fille d'un marchand de bois, pour laquelle il semble avoir eu de l'amitié, et qu'il eut un moment la pensée d'épouser. Il serait curieux de savoir jusqu'à quel point elle lui rendait sa sympathie et comment elle envisageait ce projet de mariage; tout cela presque à la veille du pont d'Arcole et de la campagne d'Italie : le changement de fortune est à n'y pas croire. Je ne connais pas dans l'histoire un second exemple d'une entrée aussi subite dans la renommée (1).

Une statue monumentale due au ciseau de M. Jouffroy consacre à Auxonne le souvenir de ces années de paix et de bonheur modeste. L'œuvre est doublement remarquable, et par l'originalité de l'idée, et par l'élégance de l'exécution. C'est une idée originale en effet que d'avoir représenté Bonaparte à vingt ans, avant toute gloire et tout malheur, et lorsque ces traits mêmes de médaille antique par lesquels nous le connaissons n'étaient pas encore formés. Le voilà donc devant nous à l'état de page blanche; le destin n'a pas encore écrit sur son visage la première ligne de sa vie. Il se dresse sur son piédestal, élégant, svelte, élancé, revêtu de l'habit militaire du temps. La tête est nue et sans coiffure; les cheveux, destinés à devenir rares si vite, mais qui, avant de s'éclaircir, lui rendront le signalé service de lui constituer une si superbe crinière de lion républicain et compléteront ainsi une des physionomies les mieux faites pour frapper l'imagination des contemporains, arrivent sur son front en touffes nombreuses, que l'artiste a légèrement bouclées, de manière à y faire apercevoir le germe de la fameuse mèche napoléonienne. Le type physique traditionnel du futur héros est comme prédit par une main introduite dans l'ouverture du gilet, habitude restée célèbre et que d'innombrables portraits ont rendue populaire. C'est à ces légers indices et à ces pronostics presque insaisissables que l'artiste s'en est finement tenu, sans tomber dans le piége grossier où plus d'un aurait à sa place aisément donné, de mettre le plus possible du Bonaparte de 1796 ou de 1800 dans le Bonaparte de 1788, ou de faire transparaître l'empereur à travers le lieutenant d'artillerie. La physionomie, très reconnaissable, est sérieuse, pres-

(1) Tous les objets que nous venons de mentionner ont été donnés au musée d'Auxonne par M. Claude Pichard, ancien maire de cette ville et auteur d'une brochure où il a réuni les plus menus souvenirs du séjour de Bonaparte parmi ses concitoyens.

que austère, pensive, avec une pointe de mélancolie qui lui donne quelque chose de wertherien, avenante et gracieuse cependant comme l'est toujours l'heureuse adolescence, même lorsqu'elle est morose et sombre. Cette élégante statue est accompagnée de quatre bas-reliefs destinés à marquer les étapes si peu nombreuses que va parcourir la prodigieuse fortune de cet enfant. Le premier nous montre le point de départ, et le sujet en a été pris dans la vie de Bonaparte à Auxonne même. Une petite chapelle s'élève en pleine campagne à quelque distance d'Auxonne; Bonaparte en faisait un but fréquent de ses promenades. C'est au milieu de ce paysage que l'artiste l'a représenté appuyé mélancoliquement contre un chêne sous lequel il s'asseyait de préférence et auquel il a laissé son nom, le menton soutenu par la main, avec une nuance de wertherisme encore plus marquée que celle de la statue.

Que ne suis-je un berger, que ne suis-je Tityre!

Ce vers, que Théophile Gautier, dans son poème de *la Comédie de la mort*, fait prononcer par Napoléon lui-même pour exprimer le regret de ne pas avoir donné à sa vie un emploi pacifique, nous a été remis en mémoire par ce bas-relief, devant lequel il perd la teinte de ridicule dont il nous avait toujours paru marqué. Ce bas-relief est en effet une charmante bucolique, une idylle à un seul personnage, et, si l'on ne savait que les rêveries mélancoliques qu'atteste ce jeune visage sont celles de l'ambition anxieuse et non celles de l'amour attristé, on pourrait prendre cet adolescent pour le héros d'une mondaine pastorale à la manière du XVIIIe siècle agonisant. Le second bas-relief, plein de feu et de mouvement, est consacré à cet épisode du pont d'Arcole dont le retentissement prodigieux logea pour toujours le nom du général de l'armée d'Italie dans l'esprit des populations. C'est la guerre dans toute sa furie meurtrière sans rien d'horrible, la guerre environnée d'une splendeur d'héroïsme et de jeunesse, la déesse Bellone elle-même dans sa fleur de beauté. Quelle différence entre ce tableau de la guerre et celui que le pinceau de Gros nous représente sur le champ de bataille d'Eylau, sous la neige et l'air glacé! Rarement on a mieux rendu ce beau soleil de gloire qui salua l'avénement de Bonaparte à la renommée. Dans le troisième bas-relief, consacré à l'étape du consulat et représentant une séance du conseil d'état présidée par Bonaparte, l'artiste a su triompher d'un sujet plus ingrat par l'heureuse disposition des groupes et la fidèle reproduction des portraits. Le quatrième, qui a eu, paraît-il, auprès des Auxonnois moins de succès que les autres, me semble le plus beau de tous. Il est consacré au couronnement. Au premier plan, Joséphine est agenouillée; l'empereur s'est avancé vers elle, et d'un geste altier il détache la

couronne qu'il vient de ceindre pour la poser sur sa tête; sur les côtés apparaissent quelques dignitaires de la cour naissante, et par derrière, immobiles et impassibles, se tiennent le souverain pontife et les prélats qui l'assistent. On dirait une scène du moyen âge sous des costumes modernes; pour la composer, l'artiste s'est très habilement souvenu de ce que nous appellerons ses lectures de statuaire. Nous en dirons autant du premier bas-relief, dans lequel M. Jouffroy nous paraît s'être inspiré des charmantes sculptures de la façade du palais ducal de Nevers représentant la chasse de saint Hubert et l'histoire du chevalier du Cygne, sculptures qu'il a lui-même restaurées et comme recréées avec un soin et un goût qu'à mon avis on n'a pas assez loués.

Par une coïncidence assez singulière, les deux monumens les plus originaux qu'ait inspirés Napoléon, cette statue de Bonaparte adolescent et le monument funèbre de Rude, se trouvent placés presque côte à côte dans ces mêmes régions où les souvenirs de 1814 et de 1815 ont laissé des traces plus profondes et où la résistance aux alliés fut plus vive peut-être que partout ailleurs. L'histoire de ce dernier monument, qui n'a aucun caractère officiel et qui est l'œuvre d'une simple fantaisie individuelle, est intéressante et curieuse. A Fixin, non loin de Dijon, tout près de la côte où croît le fameux chambertin, vivait naguère encore un vétéran des campagnes de l'empire, M. Noisot, commandant des grenadiers de la garde, un des assistans des adieux de Fontainebleau. Possesseur d'une fortune qui lui permettait une assez large aisance, il conçut, entre les années 1840 et 1845, la pensée d'élever un monument funèbre à la mémoire de son empereur au sein même de sa propriété. Ce monument fut-il un acte spontané de sa piété militaire? C'est possible; cependant, comme il se rapproche singulièrement par sa date de la translation des cendres de Napoléon en 1840, je serais assez porté à croire que c'est à cet événement, qui aura redonné une vivacité nouvelle aux souvenirs assoupis du vieux soldat, qu'il en faut rapporter l'origine première. Quand les pensées sont nobles, hautes et bien venues dans leur principe, il est très rare qu'elles ne trouvent pas un cadre, des instrumens, une forme dignes d'elles; il en fut ainsi pour l'inspiration du commandant Noisot. Il possédait tout ce qu'il fallait pour que sa pensée fût réalisée avec grandeur, c'est-à-dire un ami qui s'appelait Rude et une propriété qui par son caractère se prêtait merveilleusement à servir de cadre à un monument funèbre. Nul paysage plus morose en effet. Pour atteindre à cette propriété, on gravit pendant près d'un quart d'heure un sentier pierreux, escarpé, difficile, dessiné d'une manière informe, qui déchire ou plutôt ravine le flanc d'une colline d'aspect chagrin, quasi misanthropique, dont le tapis

de mousses claires et d'herbes pâles, seule végétation que puisse porter ce sol maigre, est comme troué çà et là par quelque pointe ou quelque sommet de rocher qui perce hors de terre. Tout en haut de ce coteau sauvage se présente un mur à demi ruiné qui entoure une plantation d'ifs, de sapins, de cyprès, qu'on ne s'étonne pas de voir en telle solitude, car ces vivans emblèmes de mort croissent de préférence là où rien ne peut pousser, et leur altière stérilité recherche par sympathie naturelle les terres désertes et infertiles. Le lieu est tellement bien disposé pour les monumens de la mort, et fait naître si naturellement les pensées lugubres que, n'apercevant pas d'abord la maison de campagne du commandant Noisot, masquée qu'elle est par cette sombre plantation, j'ai pris cet enclos pour le cimetière de la bourgade de Fixin. Si ce n'est pas tout à fait un cimetière, cela n'en diffère pas de beaucoup. Le petit parc est disposé en étages, reliés entre eux par des allées sinueuses; à chacun de ces étages, une chambre de verdure abrite le souvenir d'un mort. Au premier se présente le monument funèbre de Napoléon, au second une petite colonne commémorative, surmontée du buste de Rude et élevée par un de ses élèves reconnaissans, et enfin au troisième la tombe même et le buste du commandant Noisot, qui a voulu être enterré dans ce parc, dont il a fait cadeau à la bourgade de Fixin, en ne se réservant que les six pieds de terre qui lui étaient indispensables pour attendre le jour du jugement.

Tout à l'heure dans la statue de M. Jouffroy nous contemplions une œuvre originale et élégante; mais ici nous sommes en présence d'une œuvre de génie. L'idée foncière de ce monument, idée forte, vibrante, sublime, aussi vraie philosophiquement qu'elle est émouvante poétiquement, — au moins pour les âmes qui sont capables d'en sentir la beauté, — est la même que nous admirons dans la *Symphonie héroïque* de Beethoven. Vous rappelez-vous le contraste étrange qui règne entre les deux parties de cette œuvre? A une première audition, cela frappe comme un désaccord, et il semble que ces deux morceaux appartiennent à deux œuvres de caractère différent associés par un caprice d'une audace presque choquante; mais bientôt ce contraste apparent nous révèle sa divine et vraiment héroïque harmonie. A peine est-il besoin de rappeler le sens de la première partie, car il est tellement saisissable qu'il s'imposerait même aux oreilles les plus rebelles. Qu'entendons-nous dans ce tumultueux *andante*, sinon le vacarme ardent du combat de la vie, tapage presque anarchique dans la brusque succession de ses accens et dans la variété infinie de ses clameurs, voix impérieuses, appels désespérés, chants d'allégresse, plaintes de vaincus, cris de colère, paroles d'exhortation? Mais un son lugubre a retenti; c'est le héros qui vient de tomber frappé, et

nous accompagnons lentement son convoi aux sombres accords de la marche funèbre. Tout à coup cependant, avant même que les roulemens des tambours voilés de crêpe aient cessé de se faire entendre, voilà qu'éclatent presque indécemment des accens où fermentent et pétillent toutes les ivresses de la vie, joyeux comme des farandoles, bruyans comme les explosions de plaisir d'une fête populaire, heureux comme l'allégresse des âmes amoureuses au sein de la sécurité. Qu'est-ce donc? vous dites-vous, comme réveillé en sursaut de votre léthargie de tristesse par ces fanfares de bonheur; voilà des instrumens qui prennent vraiment bien leur temps! L'éternel *scherzo* n'aurait-il donc pu, changeant de rôle pour une fois, mettre sa vivacité au service de la douleur? Que veulent dire ces accens intempestifs? Expriment-ils le triomphe de l'ennemi heureux de voir tomber son vainqueur, ou bien, ironie plus désespérante, proclament-ils le soulagement qu'éprouvent les survivans à se sentir débarrassés de la contrainte héroïque qu'ils subissaient ou l'emportement avec lequel ils se précipitent au-devant de la douce paix? Le doute se dissipe promptement, et l'auditeur, d'abord surpris, en vient vite à partager l'allégresse de l'orchestre, et à comprendre comment ces accens joyeux sont le véritable hymne funèbre qui convient au héros. « Pourquoi serions-nous tristes, disent ces voix, puisque nous savons que la mort ne peut atteindre que ce qui est mortel? Nous n'avons légué à la terre que ce qui appartenait à la terre, mais ce qui fut lui vit toujours, son âme nous reste dans celle même qu'il nous donna. Nous sentons sa présence au rhythme que bat notre cœur et à l'enthousiasme qui possède tout notre être comme l'ivresse du vin nouveau. » Cette joie cependant est charnelle encore, comme toute joie qui tient à la terre : aussi une autre lui succède-t-elle bientôt, éthérée, lumineuse, comme celle que nous ressentons à contempler le ciel étoilé dans les nuits sans brume. Le héros est entré dans l'immortalité, le voilà maintenant parmi ces âmes que Dante vit courir devant lui sous forme de lumières vivantes; ceux qui le connurent sur la terre ont tous disparu à leur tour, en sorte que ce qui restait de terrestre dans son souvenir s'est effacé, et cette joie sans mélange est celle de la lointaine postérité pour qui le héros n'est plus qu'une belle idée, un noble objet de contemplation, une source constante d'initiation à la grandeur et à la vérité.

Avec cette analyse de la *Symphonie héroïque*, nous venons de traduire presque exactement la série de sentimens que nous fait parcourir l'œuvre de Rude. Qu'est-ce que nous contemplons? Est-ce un monument funèbre, est-ce une apothéose? Ce n'est ni l'un ni l'autre particulièrement, et cependant c'est l'un et l'autre. C'est bien une tombe qui est ici représentée; d'où vient donc que nous ne

ressentons devant elle aucune des mélancolies de la tombe? Ce suaire funèbre devient vivant, il se meut, se soulève, se gonfle comme une voile de navire, s'arrondit au-dessus de la tête du mort comme un dais royal; mais que dis-je, le mort! il n'y a devant nous qu'un homme endormi. Comme une potion narcotique engourdit par degrés le corps, en sorte qu'une partie des membres dort déjà tandis que l'autre veille encore, ainsi agit l'immortalité sur le personnage que nous contemplons, vivant dans toutes les parties qu'elle a pénétrées, captif dans toutes celles qu'elle n'a pas atteintes. Elle le soulève dormant encore, elle redonne à ses membres la souplesse de la vie, un sourire radieux fond sur les lèvres l'austérité glacée du trépas, et sur ces joues tout à l'heure livides court, dirait-on, une huile incorruptible. Ce visage ne porte plus trace des misères de la terre; le séjour dans le tombeau a débarrassé ce mort vivant de son corps de limon, et il ne lui reste plus que celui qu'on appelle en magie le corps de lumière astrale. Tout est anéanti et oublié maintenant des souillures qui obscurcirent sa noblesse : la tragédie des fossés de Vincennes, le guet-apens de Bayonne, les boucheries horribles de Saragosse et de Tarragone, les six cent mille hommes de la grande armée ensevelis sous les neiges, le champ de bataille de Leipzig, les trois millions d'hommes morts pour réaliser des rêves gigantesques. Tout cela n'est plus, et c'est ce que dit avec énergie cette aigle si profondément morte au pied du monument. Le héros va vivre parce qu'il est une âme et qu'il a son refuge parmi les dieux; le roi reste mort parce que son pouvoir, s'étant exercé sur ce qui est périssable, n'a plus de séjour parmi les hommes. La date du monument est 1846; on sait aujourd'hui dans quelle mesure les événemens se chargèrent de démentir la pensée du grand artiste. N'importe, cette pensée demeure vraie, et le radieux destin qu'il a raconté dans cette page superbe sera éternellement celui de tous les héros, dont les âmes restent un permanent sujet d'enthousiame, lorsque tout ce qui semblait les composer, actes, paroles, idées, croyances même, a péri depuis longtemps ou n'a plus cours parmi les hommes. Combien j'en pourrais citer de héros qui font encore notre admiration, et dont cependant nous ne partageons plus la plus petite des croyances! Qu'est-ce à dire, sinon que l'âme est supérieure à ses actes, que sa virtualité intrinsèque est tout, et que toutes les expressions, même les plus sublimes, qu'elle peut donner d'elle-même ne sont rien?

Ce n'est pas du premier coup que le sculpteur est arrivé à cette représentation du héros, la seule vraie et la seule philosophique. Il s'était d'abord arrêté à une pensée plus vulgairement dramatique dont nous avons le modèle au petit musée formé par le comman-

dant Noisot dans une des chambres de sa maison. Dans ce projet de monument, l'empereur, raidi par la mort, est étendu sur la crête d'un rocher battu de toutes parts par les vagues ennemies. Il est mort, et bien mort, mais son aigle enchaînée est vivante au contraire, et, se comprenant abandonnée pour toujours de son maître, elle pousse des cris de désespoir à réveiller tous les échos de la terre. Le monument eût été fort beau encore, cependant nous croyons que Rude fit sagement d'abandonner cette idée. En s'arrêtant à ce premier et très matérialiste projet, il ne se fût pas élevé beaucoup au-dessus d'un Charlet et d'un Béranger; en adoptant la conception idéale du second, il s'est élevé au niveau des plus illustres esprits, et il est resté au niveau de lui-même, car Rude est un grand artiste, un des plus grands dont ce siècle puisse se vanter, et sa place ne me semble pas avoir encore été marquée à son rang. Je n'ai pas besoin de rappeler des œuvres qui doivent être familières aux yeux de tout Parisien; mais en parcourant ce petit musée Noisot où se rencontrent plusieurs modèles de ses statues, je reste frappé de la force et de la beauté intellectuelle de ses idées. Avec quelle intelligence et quel sentiment de la nature de Jeanne d'Arc il a représenté l'héroïne écoutant, l'oreille légèrement tendue en haut, les ordres des voix célestes! Comme il a bien senti que la vraie grandeur de Jeanne est intérieure et doit être cherchée dans sa nature intime et non dans le personnage extérieur de la guerrière! Et quelle adorable divinisation des formes de la jeunesse que ce Mercure d'une sveltesse et d'une élégance si accomplies qui se baisse rajustant son cothurne avant de reprendre son vol! J'ai vu sous la *loggia de' Lanzi* le charmant *Persée* de Benvenuto Cellini, tant admiré et à certains égards fort digne de l'être, et je n'hésite pas à dire qu'il y a dans le *Mercure* de Rude une tout autre noblesse et une tout autre harmonie. Mais que ce peu de mots suffise; parler des œuvres de Rude qui sont autres que celle dont nous avons dû nous occuper nous retarderait trop longtemps.

En revenant de Fixin, je me suis arrêté un instant à Brochon pour y voir le manoir de Crébillon, dont j'ai eu la curiosité, pendant mon séjour en Bourgogne, de relire les tragédies, que j'espère bien ne plus ouvrir de ma vie, quel que soit le nombre d'années que me prête la nature. Il n'y a de remarquable à Brochon qu'un petit enclos de vigne, dit *le clos de Crébillon*, dont les produits étaient déjà, du vivant de ce roi de l'hiatus et des vers sans césure (1), in-

(1) J'en ai compté plus de cinquante où l'hémistiche n'est pas marqué. Il faut que le respect qu'inspirait à nos pères la forme de la tragédie fût bien grand pour qu'ils accordassent leur admiration à de semblables rapsodies. Chaque époque a son fétichisme, et nous en avons peut-être quelqu'un qui paraîtra tout aussi ridicule à nos neveux.

finiment supérieurs à ceux de sa muse, lesquels ne valent certainement pas le plus mauvais vin du plus médiocre plant de *gamay*. Je profite de l'occasion que me présentent ce clos de Crébillon et les innombrables vignes que je rencontre sur ma route pour compléter mon instruction relativement au *pinot* et au *gamay*, et j'interroge sur ce sujet le paysan qui me conduit. Il m'apprend, à ma grande surprise, que le *gamay* usurpateur réclame beaucoup plus de soin, plus de travail et de dépenses que le plant fin. — Mais alors, lui dis-je, pourquoi donc le cultiver avec cet acharnement? — Ah! voilà, me répond-il, c'est que le plant de *gamay* donne toujours une récolte sûre, tandis que la vigne fine, qui, à la vérité, n'a pas besoin qu'on s'occupe d'elle, est plus sensible au froid et à la pluie. Il est bien certain qu'avec cette dernière, dont les produits n'ont pas de prix, les bonnes années compensent largement les mauvaises; mais il faut attendre, et les petits propriétaires ne le peuvent pas. Avec le *gamay*, ils sont sûrs d'un revenu chaque année, tandis qu'avec le plant fin ils se passeraient souvent de rente. Cette raison me touche comme elle le doit; mais ce que j'en conclus directement, c'est que, s'il n'y avait pas quelques grandes propriétés en Bourgogne, Chambertin, clos Vougeot, Romané-Conti et Saint-Georges courraient risque de disparaître de ce monde, ce qui serait vraiment dommage. Puis, faisant un retour sur les choses morales, je me dis qu'il en est à peu près dans le monde des âmes comme dans le monde des vignes, et que le *gamay* et le *pinot* se comportent exactement comme le vulgaire et l'élite humaine. Les belles âmes et les grandes intelligences croissent toutes seules à la grâce de la nature, tandis que Dieu seul sait les peines qu'il faut se donner pour attendrir et rendre productif le coriace *gamay* humain. Seulement, une fois que ce travail acharné a pris fin, ce *gamay* donne invariablement ses produits, tandis que le noble *pinot* des âmes d'élite donne les siens avec intermittence et voit souvent ses fleurs brûlées par la gelée, et ses fruits entraînés par l'action des pluies.

III. — TOURNUS. — MACON. — PARAY-LE-MONIAL.

Si l'on en excepte la légendaire sainte Reine à Alise, les deux saints qui sont restés les plus chers aux habitudes de la piété populaire bourguignonne sont saint Edme et saint Philibert; or, par une singularité assez remarquable, ni l'un ni l'autre n'appartiennent à la Bourgogne, et c'est à peine s'ils appartiennent à la France. Nous avons raconté déjà dans notre visite à Pontigny par suite de quelles circonstances saint Edme, archevêque de Cantorbéry sous Henry III d'Angleterre, avait passé en Bourgogne ses deux dernières

années. Saint Philibert nous appartient plus directement par les bienfaits de sa vie, mais il ne nous touche guère de beaucoup plus près par l'origine. C'était un noble Franc du VIIe siècle, qui, comme saint Faron de Meaux et tant d'autres grandes âmes issues de la population conquérante, chercha dans le cloître et la religion le remède et la consolation à la barbare anarchie dont il était témoin. Il fut le fondateur et le premier abbé des deux célèbres abbayes de Jumiéges et de Noirmoutiers. Ces deux illustres fondations nous témoignent de sa piété; quant au degré de ses lumières, il nous est attesté par son hostilité à la politique du maire du palais Ébroïn et par les persécutions qu'il eut à souffrir pour sa fidélité à la cause contraire. Le fait cependant qui nous touche le plus dans sa vie, parce qu'il nous montre quelles profondes et lointaines origines ont toujours les très grands événemens, c'est que nous trouvons en lui, et cela au moment de la première et irrésistible expansion de l'islamisme, le germe originaire, le minuscule atome générateur du sentiment qui lança les croisades quatre siècles plus tard. Ému de pitié par les récits qu'on lui faisait des souffrances que les chrétiens d'Orient avaient à supporter de leurs vainqueurs, il fut le premier qui organisa des moyens de rachat pour les captifs faits par les infidèles. Neustrien et Aquitain par ses fondations, il semblerait logiquement que c'est en Normandie, en Vendée, en Poitou qu'il faut aller chercher les débris de sa mémoire. Eh bien! point du tout, c'est au village de Saint-Philibert, près de ces bourgades de Fixin et de Brochon, que nous venons de quitter, où une fontaine miraculeuse coule en l'honneur de ses vertus, c'est à Tournus où son souvenir a eu la puissance d'exhéréder un saint depuis longtemps en possession, saint Valérien. Par quel hasard ce saint est-il donc si populaire en Bourgogne, où il ne mit jamais les pieds?

Cette dévotion a son origine dans une des périodes les plus ténébreuses de nos annales, et à sa petite clarté nous pouvons apercevoir au sein de l'ombre épaisse quelques-unes des horreurs multipliées de cette lointaine époque. Au IXe et au commencement du Xe siècle, alors que les Normands tenaient toutes les populations françaises sous la terreur de leurs surprises homicides, il y eut dans notre pays un grand remue-ménage de reliques. Comme ces barbares s'attaquaient aux monastères avec une rage si particulière que les âmes pieuses en avaient ajouté une prière aux litanies : *a Normannorum furore libera nos, Domine,* les moines des abbayes situées sur les côtes ou riveraines des grands fleuves, tremblant pour leurs dépôts sacrés, les transportèrent autant qu'ils purent dans l'intérieur des terres. Alors commença pour la plupart de nos saints français une existence posthume souvent fort

accidentée. Ils étonnèrent et réjouirent de leurs miracles des pays qu'ils n'avaient pas connus de leur vivant, et devinrent vénérables comme des bienfaiteurs inattendus à des populations qui avaient souvent ignoré leur ancienne existence. On peut aisément imaginer avec quel empressement ces hôtes nouveaux étaient reçus en tous lieux, mais un danger presque aussi grand que la fureur normande naissait pour eux de ce zèle hospitalier qui souvent dégénérait en convoitise. Nombre de ces reliques furent volées; d'autres confiées provisoirement à tel ou tel château y furent oubliées, et plus d'une fois lorsqu'on vint par la suite les réclamer le dépôt fut nié ou brutalement refusé; on n'a qu'à lire dans Orderic Vital ce qui advint aux reliques du fondateur de son abbaye d'Ouche, saint Evroul. Enfin le voyage était, dans la plupart des cas, long, difficile et semé de périls. On ne pouvait voyager qu'à petites journées, et à chaque station il fallait s'arrêter longuement pour complaire à la piété des fidèles envieux d'éprouver pour le soulagement de leurs corps l'efficacité de vertus qui leur étaient nouvelles. Le temps ainsi pieusement perdu ne se réparait pas toujours, et souvent on apprenait qu'on avait devant soi ces Normands qu'on fuyait; il fallait alors changer brusquement d'itinéraire, c'est-à-dire aller au-devant de nouvelles aventures. Quelquefois on croyait avoir trouvé le port de salut définitif, on séjournait dans tel lieu deux ans, cinq ans, dix ans; tout à coup le danger apparaissait, et il fallait chercher un nouvel asile. De toutes ces vies posthumes de voyages, une des plus longues à coup sûr fut celle de saint Philibert, car elle dura environ quarante ans. Le corps fut emporté de l'île de Noirmoutiers vers 836, en 871 c'est à peine s'il touchait à son Ithaque définitive. Après un premier et long séjour en Vendée, où il a laissé son nom à la localité qui donna refuge à ses os, il passa successivement à Cunault en Anjou, à Messay en Poitou, et à Saint-Pourçain dans le Bourbonnais. De là ses reliques furent transportées à Tournus où elles sont encore aujourd'hui, paraît-il, sauvées qu'elles furent sous la révolution par la piété d'une femme du peuple. Deux siècles et demi plus tard environ, les templiers établirent une de leurs commanderies près de Fixin, et, comme ils étaient très particulièrement dévots à saint Philibert, le nom de leur patron favori devint tout naturellement celui de la localité. Et voilà comment le vieil abbé neustrien se trouve populaire sur les bords de la Saône, et comment l'église abbatiale de Tournus lui est dédiée.

Cette église de Saint-Philibert, dont la fondation remonte à l'époque carlovingienne, fut détruite plusieurs fois, d'abord par les Hongrois, puis par un incendie; mais comme les dates de ces destructions se trouvent fort rapprochées de celle de sa naissance, il est plus que probable que dans ces reconstructions l'architecture primitive fut

scrupuleusement respectée, et que c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer son caractère de force et son air d'antiquité sévère qui frappent comme le spectacle d'une vieillesse robuste. Certains connaisseurs accusent assez justement de lourdeur la nef et le *narthex;* mais nous qui nous soucions beaucoup moins du style que du sentiment, ce sont les parties de l'édifice qui nous plaisent le plus. On éprouve quelque chose comme un mouvement de respect craintif lorsqu'en entrant dans cette église on aperçoit ces colonnes énormes qui montent lentement vers la voûte, pareilles à des tours. Il règne dans cette nef une sorte de majesté barbare rendue plus saisissante encore par le contraste du *narthex*, ou église des catéchumènes, profond et obscur vestibule, dont la voûte basse est soutenue par d'énormes piliers massifs et trapus à un tel degré qu'on ne les peut comparer qu'à des mastodontes primitifs symétriquement attelés au même écrasant fardeau. Si l'architecte avait voulu dire par hasard : la nef est la salle de prières de fidèles exhaussés par la foi jusqu'à la taille de géans spirituels, tandis que le *narthex* est la geôle d'attente de pauvres fourmis humaines qui tâtonnent dans les ténèbres et dont l'erreur laisse encore les âmes dans leur taille de naines impuissantes, il aurait vraiment réussi, car cette antithèse mystique naît tout naturellement dans l'esprit à l'aspect du contraste qui règne entre ces deux parties de l'édifice. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le remarquer en opposant ce *narthex* à celui de Vézelay, rien ne rend mieux le sentiment qui, dans l'église primitive, donna naissance à cette disposition architecturale; c'est tout à fait un purgatoire visible pour des âmes qui, espérant se réunir à la communion des fidèles, attendent au sein d'un noir crépuscule l'aurore de la lumière de vérité. Pour nous qui demandons avant tout aux choses une émotion morale, le grand intérêt de cette église est surtout dans ce contraste entre la nef et le *narthex*, et dans le caractère de l'une et de l'autre; mais elle offre en outre au curieux un certain nombre de dispositions singulières. Nous en citerons deux entre autres qui sont plus particulièrement remarquables; la première est une église restée inachevée, bâtie au-dessus du *narthex* dans l'espace qui sépare les deux tours, comme un premier étage est bâti au-dessus d'un rez-de-chaussée. Les dispositions de cet entresol suivent exactement celle du *narthex*, et comme les parties qui ont été construites n'ont jamais reçu leur revêtement, elles permettent de surprendre la structure intérieure de ces piliers massifs qui produisent en bas un si grand effet : c'est une simple maçonnerie en briques revêtue d'une épaisse cuirasse de mortier et de chaux. La seconde de ces curiosités est une crypte qui s'ouvre sur l'un des côtés de l'église à l'entrée du chœur. Elle a cela d'amusant qu'elle paraît interminable et qu'elle

est cependant aussi petite qu'une simple chapelle; les piliers en sont disposés de telle sorte qu'ils ont l'air d'être une forêt, tandis qu'ils ne sont qu'un fort petit nombre; on s'engage résolûment entre leurs intervalles, et au bout de trois pas on se trouve ramené au point de départ comme ces héros des romans de chevalerie égarés dans un méandre magique qui, quelque route qu'ils prennent, retombent toujours à la même place.

L'homme célèbre de Tournus, c'est cet aimable Greuze, qui est en peinture ce que son contemporain Sedaine est en littérature. Tous les deux, menue monnaie de Diderot et issus des théories répandues par lui, ils inaugurent timidement un art démocratique inconnu avant eux et destiné progressivement à tout envahir. Ce n'est pas que la réprésentation de la vie populaire ait été absente de l'art du XVIIIe siècle, mais ce qui les caractérise très particulièrement l'un et l'autre, c'est que chez eux la démocratie se prend au sérieux pour la première fois. Chez Lancret, Lantara, les Lenain, la vie populaire tient certes une grande place, mais seulement sous forme de scènes légères, joyeuses ou grotesques; comme si elle estimait elle-même qu'elle ne compte pas, elle ne se propose que de nous amuser, et rire est tout ce qu'elle désire. Dans Chardin, la vie bourgeoise apparaît fort sérieuse, mais elle garde encore sa modestie et reste exempte d'ambition. Avec Greuze et Sedaine au contraire, les personnages de la commune humanité viennent pour la première fois réclamer non plus la complaisance de nos rires, mais le privilége de nos larmes. Ils pleurent pour tout de bon vraiment, et même, comme s'ils craignaient de manquer leur but et de ne pas fondre la glace de notre inattention, ils accompagnent leurs larmes de petits sanglots aigus et d'une pointe d'emphase criarde afin de mieux avoir prise sur notre cœur. Ce sont deux petits prophètes à voix timide de l'ère qui s'avance; là est leur intérêt durable à l'un et à l'autre. On voit encore à Tournus la petite maison où Greuze naquit et fut élevé, elle est presque aussi laide que celle de Prud'hon à Cluny. A Cluny, j'ai remarqué une ressemblance frappante entre la grâce physique de la population et le genre de beauté qui est propre à Prud'hon; je n'ai fait à Tournus aucune observation analogue pour Greuze, et je doute qu'il faille y chercher l'origine de sa gentillesse; en revanche sa petite maison, située dans une longue et très étroite ruelle populaire, m'explique assez bien l'origine de sa mise en scène. Dans ce milieu, il put contempler plus d'une fois ces drames de la vie de famille, qui abondent dans le peuple plus que dans les autres classes de la société, et prendre goût à ce pathétique lacrymatoire très particulier aussi au peuple, qui, de même qu'il rit avec moins de réserve, pleure avec moins de retenue qu'on ne rit et qu'on ne pleure ailleurs. Il se pour-

rait donc bien que ce fût dans les spectacles familiers au voisinage de sa petite maison qu'il fallût chercher le germe premier de *la Cruche cassée*, de *l'Accordée de village*, de *l'Enfant maudit*, et de tant d'autres œuvres si agréables aux heures où il ne déplaît pas à notre sensibilité qu'on lui demande un soupçon de larmes. Tournus a élevé à son aimable enfant une statue qui lui donne l'air d'un jeune marquis en habit de velours et en jabot de dentelles, échappé d'un jardin de Watteau; il est bien vrai qu'il tient à la main une palette et un pinceau, mais ces insignes de sa profession semblent n'être là que pour nous dire : vous voyez, notre maître peint pour s'amuser, et à ses heures de loisir. Pendant que je regarde cette statue, où le talent de Greuze a été fort infidèlement représenté, un jeune ouvrier tout près de moi fait le geste de lancer contre elle un marteau dont il est armé. Ce geste iconoclaste m'a donné un moment l'envie presque irrésistible de m'adresser à son auteur, et de lui dire : « Ma foi, casse si cela t'amuse, d'autant plus que tu ne casseras pas un chef-d'œuvre. Et puis le malentendu de ta brutale plaisanterie ne laissera pas que d'être divertissant, car, si tu crois que celui dont voici la représentation fut élevé sur les genoux d'une duchesse, tu es dans la plus grande des erreurs. Casse donc, c'est l'effigie d'un des tiens, l'image d'un de tes frères, plus pauvre à l'origine que tu ne me parais l'avoir jamais été, mais qui par l'adresse intelligente de sa main, par l'application studieuse de son œil, et la gentille sensibilité de son cœur, a su s'élever jusqu'à une sphère dont ton geste brutal montre que tu ne serais pas digne, et mérité de laisser un souvenir aimable dans la mémoire des hommes. »

Mâcon ne m'a offert qu'une seule particularité vraiment intéressante, c'est le contraste que présentent ses édifices civils avec ceux de la plupart des villes de France. L'hôtel de ville, qui étend devant la Saône sa longue façade jaunâtre d'un assez noble aspect, est l'ancien palais épiscopal des deux derniers siècles. Le palais de justice, situé tout au haut de la ville, est un petit hôtel du dernier siècle, d'un air suranné tout à fait charmant, précédé d'un petit jardin à physionomie vieillotte, où poussent quelques minces tiges vertes et quelques pâles fleurs semblables aux souriantes paroles d'un vieillard affable : hôtel et jardin chevrotent avec une grâce extrême. Ce serait un local merveilleusement trouvé pour y ouvrir un cours de menuets, de gavottes et d'autres danses du bon vieux temps, accompagnés sur la harpe et le clavecin. A la bonne heure! une fois au moins nos yeux n'auront pas été ennuyés de cet invariable temple grec précédé de ses maussades colonnes qu'on décore partout du nom de palais de justice. Malgré le faible intérêt que Mâcon offre au touriste dans son état actuel, j'ai prolongé cependant mon séjour dans cette ville, parce que j'étais désireux de

visiter les différentes maisons de campagne de Lamartine, qui sont à des distances assez considérables les unes des autres pour exiger plusieurs voyages. Hélas! de ces propriétés pour la conservation desquelles le grand poète s'était condamné à un labeur si incessant, une seule, Saint-Point, garde encore quelque trace de lui. Montceaux est vendu et démeublé jusqu'aux ferremens; Milly est vendu et fermé, et j'en ai trouvé le seuil insulté par la plus sèche ingratitude. Il ne faudrait pas croire que ces résidences dont les noms sont connus de toute la France aient rien de fastueux; jamais je n'ai mieux senti qu'en les visitant que le véritable prix des choses est celui qu'y attachent nos souvenirs. Montceaux a pu être et peut redevenir aisément une très agréable résidence; on y arrive par une avenue originale dont je n'ai vu que ce seul exemple, une longue allée bien tracée bordée au lieu d'arbres d'une double haie de vignes charmante encore en automne, et qui dans les mois de la pleine floraison doit présenter un spectacle délicieux. Milly est simplement la maison d'une bonne ferme. Saint-Point, près de Cluny, est assez pittoresquement situé sur une hauteur, d'où il domine même la petite église du village, malheureusement il n'est pas très bien découvert, et on ne l'aperçoit guère que lorsqu'on y arrive. C'est la seule des propriétés de Lamartine qui n'ait pas été vendue, et qui conserve quelques souvenirs. Parmi les portraits de famille, il en est un qui attire très particulièrement l'attention, celui du père même de Lamartine, figure belle, fine et un peu triste, dans laquelle on reconnaît tous les traits de son fils, mais avec une moins souveraine élégance. Le port de tête est bien le même, et voilà bien l'origine de ce superbe profil qui faisait ressembler le poète à un lévrier de grande race. Selon une mode qui prévalut pendant un certain temps, le père du poète s'est fait peindre en costume de ville, et le col sans cravate, et ce détail d'une chemise déshéritée de tout ruban de soie suffit pour donner à ce portrait quelque chose de rustique qu'il n'aurait pas sans cela et qui n'est pas dans le caractère de la physionomie. On voit aussi avec intérêt une cheminée peinte par Mme de Lamartine, et représentant les figures des poètes favoris de son mari. En haut, les trois maîtres souverains de toute poésie, Homère, Shakspeare et Dante; sur les deux côtés, les trois plus grands poètes de l'Italie et les trois plus grands poètes de la France, Pétrarque, Arioste et Tasse d'une part, Corneille, Racine et Molière de l'autre. Au-dessus de ces trois groupes, qui forment à eux trois le nombre des muses, on lit cette inscription tirée, je crois, de Dante : *maestri e duci di color che sanno*, maîtres et chefs de ceux qui savent. Un autre souvenir de Mme de Lamartine se trouve encore à Saint-Point, deux tableaux peints pour l'église du village, et représentant l'un sainte Élisabeth et l'autre

sainte Geneviève, que je n'ai pas vus sans attendrissement, car je n'ai pu m'empêcher de remarquer qu'elle avait donné une expression bien douloureuse à la sainte grande dame, tandis que la santé et la lumière de la joie brillaient au contraire sur le visage de la fileuse aux pieds nus. Celle qui peignit ces figures repose maintenant dans la chapelle funèbre que M. de Lamartine avait fait élever à la mémoire de sa fille, et dont le fronton porte cette inscription tirée de l'Écriture, qui pourrait servir d'épigraphe à toute vie humaine, car elle ressemble à une phrase qui attend sa conclusion : *Speravit anima mea*, mon âme espéra. Sa statue funèbre, œuvre de M. Adam Salomon, reproduit avec bonheur cette douceur invariable, et pour ainsi dire ce mélancolique équilibre de résignation que lui ont connu ceux qui l'ont approchée dans les dernières années de sa vie. Sur le socle de la statue est écrite au crayon cette inscription qui attend encore d'y être gravée, inscription dont nos lecteurs comprendront sans doute l'attristante profondeur et la trop certaine vérité : « Il est plus doux de partager les douleurs des grands hommes que leurs triomphes, car leurs triomphes appartiennent à tout le monde, tandis que leurs douleurs n'appartiennent qu'à ceux qui les aiment. »

Et maintenant, poètes et hommes illustres qui croyez que votre gloire couvre vos faiblesses, écoutez la leçon de morale qui sort de la petite aventure que voici. Un piédestal qui attend son monument se dresse à l'entrée d'une petite place du village de Milly, en face même de la maison du poète. Qu'est-ce donc là? demandai-je. — C'est, me répondit-on, le socle de la statue de M. de Lamartine. — Cette statue n'est donc pas faite encore? — Pardon, elle est terminée depuis un an; il est dommage que la maison soit fermée maintenant, car vous auriez pu l'y voir. — Eh bien! si elle est terminée depuis si longtemps, pourquoi donc ne l'érige-t-on pas? — A ces mots, un vieux paysan, au visage pointu, tenant à la fois de la belette suceuse d'œufs et du procureur rongeur d'héritages, s'approcha et me dit avec une sécheresse de papier timbré dont rien ne peut rendre la froide netteté : « Les affaires ne sont pas réglées, Lamartine doit encore, il doit aux vignerons, aux fermiers, et l'on attend que tout soit fini, parce qu'on ne veut pas élever une statue à un homme qui doit (*sic*). » Irrité par l'apparition de ce moraliste intempestif, je n'ai pu cette fois m'empêcher de répondre : « En ce cas, il était bien plus simple de ne pas ériger de piédestal, d'autant mieux que M. de Lamartine peut se passer de statue. » Je suis parti sur ces mots, mais à ce moment je me sentais capable de faire un discours misanthropique à l'égal de ceux du Timon d'Athènes de Shakspeare. « Il fut prodigue avec excès, avec folie, cela n'est que trop vrai, aurais-je voulu dire, mais est-ce à

vous à condamner sa prodigalité? Tant qu'il vécut, ne l'avez-vous pas tous suivi comme à la piste pour ramasser les pièces d'or qui tombaient de ses poches avec plus d'abondance que ne tombèrent jamais les flocons de manne sur les Hébreux affamés. Cet argent qu'il vous doit encore, combien de fois ne vous l'a-t-il pas rendu sous les formes les plus variées de l'aumône et du don, sans compter celle de l'usure inventive en expédiens qu'il exerçait contre lui-même et à votre profit! Si l'on examinait les choses au point de vue de la justice absolue, peut-être trouverait-on qu'il ne vous doit rien, et si on les examine selon la logique de certains docteurs démocratiques, qui ne manqueront pas un jour ou l'autre de vous faire mal user de ce suffrage universel dont il vous a fait cadeau, peut-être trouverait-on qu'il vous a payé plus que votre dû. Sa prodigalité l'a fait mourir endetté envers Pierre, mais d'un autre côté il a enrichi Jean auquel il ne devait rien, et qu'importe que ce soit Jean qui ait reçu ce qui est dû à Pierre? La solidarité a-t-elle donc besoin d'un autre équilibre de compte, et est-ce ainsi que vous comprenez les doctrines qui vous la recommandent au nom de la démocratie? » Cependant une fois mon indignation refroidie, je ne pus m'empêcher de trouver que, selon la loi sociale, c'était ce paysan qui avait raison, et je pensai à ce sergent de justice qui, le jour des funérailles de Shéridan, interrompit le convoi que suivait tout ce que l'Angleterre avait d'illustre, et étendit sa baguette sur le cercueil du grand orateur pour dire qu'il mourait insolvable. C'était ce même rôle solennel de vengeur de la loi que ce paysan venait de remplir, et de remplir avec une perfection de dureté qui dépassait de beaucoup en sérieux la mascarade légale du convoi de Shéridan. La conclusion à tirer de cette scène, c'est que nous vivons dans un monde où il est de bonne prudence de se rappeler chaque matin le mot de Dunois à l'avénement de Louis XI : « Que chacun songe à se pourvoir. »

Paray-le-Monial a été la dernière étape de ces longues excursions en Bourgogne. C'est une gentille petite ville d'origine ecclésiastique, comme le dit clairement son nom, et les souvenirs intéressans que j'y ai trouvés debout sont bien en harmonie avec cette origine, car ils se rapportent tous exclusivement à notre vie religieuse, même celui de son hôtel de ville. L'histoire curieuse de cet édifice se rattache en effet étroitement à nos querelles théologiques du XVIe siècle, qu'elle éclaire d'une lumière toute gauloise et qu'elle raille plaisamment comme une sorte de facétieux fabliau. Dans la première moitié du XVIe siècle vivaient à Paray deux frères du nom de Jayet, marchands drapiers de leur profession. L'un de ces frères était catholique fervent, l'autre était huguenot enragé; c'est assez dire qu'ils s'exécraient fraternellement et n'avaient pas de plus doux

passe-temps que de se jouer de mauvais tours. « Je veux avoir la plus belle maison de la ville, se dit un jour le huguenot, tenté par le diable de l'orgueil, et non-seulement de la ville, mais de tout le Charolais, et on viendra voir de loin la maison de M. Jayet. Quelques-uns en crèveront de dépit, mais ce sera tant mieux, car j'ai entendu dire qu'il vaut mieux faire envie que pitié. » Et incontinent il se mit à faire bâtir un bijou de la renaissance tout brillant d'arabesques et de fines sculptures, avec des figures de chevaliers et des emblèmes féodaux au premier étage, avec des médaillons à l'italienne au second; puis, cela fait, il signa l'œuvre de son portrait sculpté et de celui de sa femme, qui se présentent à l'intérieur, à l'entrée même du vestibule, comme pour souhaiter la bienvenue aux visiteurs. La femme est une bourgeoise qui aurait mérité de passer pour jolie dans toute condition; le mari est un bourgeois à l'air goguenard, visiblement bon vivant et porteur d'un grand nez, bossué par le milieu, qui le fait ressembler à une parodie respectueuse de François Ier. — « Ah! c'est comme cela, dit à son tour le catholique, eh bien! moi, je ferai mieux; je vais bâtir non pas une maison, mais une église, et je la placerai devant la maison de mon frère, et cette église lui enlèvera l'air et la lumière, l'écrasera et l'éteindra. » Il fit comme le lui suggérait la haine, et un énorme édifice dédié à saint Michel masqua pendant trois siècles la maison de son frère. La ville de Paray, leur héritière à tous deux, a gagné à cette haine un charmant hôtel de ville, plus de spacieux bâtimens pour sa justice de paix, ses comices et autres fonctions de sa vie sociale, et a pu s'épargner ainsi des frais d'édifices civils. Il eût été heureux que nos querelles religieuses eussent partout d'aussi aimables résultats.

L'ancienne église abbatiale de Paray est un superbe édifice dont l'architecture, calquée sur celle de Cluny, permet de juger en diminutif de quelques-uns des caractères de ce monument colossal. Nue sans froideur, robuste sans lourdeur, cette église nous démontre une fois de plus à quel point il est faux que l'architecture romane se prête moins bien que l'architecture gothique à l'expression du sentiment religieux. Cependant, en dépit de sa beauté, nous ne nous y arrêterons que pour remarquer la disposition du transept, qui la coupe en croix latine avec une netteté et une précision dont nous n'avons rencontré l'analogue nulle part ailleurs. De ses ornemens intérieurs, un seul lui reste, le riche dais gothique qui surmonte le monument funèbre, aujourd'hui vide, des anciens barons de Digoine, et, à la voir ainsi veuve de souvenirs, on dirait une princesse qui a conservé sa beauté en perdant mémoire de sa grandeur. Un tableau relatif à Marie Alacoque, que je rencontre dans une chapelle, me rappelle que c'est ici même à Paray qu'est née cette toute moderne dévotion du sacré cœur, qui a

exercé une si grande influence depuis deux siècles sur les habitudes de la piété catholique, et semble avoir eu une si forte prise sur la partie la plus sensible du peuple des fidèles.

Je suis sorti immédiatement pour me rendre au couvent de la Visitation où la religieuse bourguignonne eut l'aimant cauchemar de Jésus entr'ouvrant sa poitrine pour lui montrer son cœur enflammé. Jamais ma curiosité n'a été mieux satisfaite qu'elle ne le fut dans la petite chapelle de la Visitation. Cette chapelle est un vrai chef-d'œuvre, je le déclare tout net au risque de scandaliser les partisans du goût austère, un chef-d'œuvre non par l'architecture, à laquelle on ne songe guère, mais par la couleur et l'harmonie. C'est bien mieux qu'un souvenir de Marie Alacoque que j'ai trouvé là, c'est la représentation même de l'état d'âme de la religieuse et de l'atmosphère ambiante dans laquelle elle plongeait lorsque la vision se produisit. La chapelle est exclusivement consacrée à la dévotion du sacré cœur, et tout a été calculé avec une finesse profonde pour ramener l'imagination à cette unique pensée. Il semble que la vision va se produire naturellement, tant son théâtre est merveilleusement préparé. Un crépuscule éternel y règne, crépuscule arrêté avec une précision toute féminine, assez profond pour que les yeux de la chair renoncent à l'ambition de distinguer les objets, assez doux pour qu'ils aient plaisir à goûter le repos de l'ombre. Des lumières nombreuses descendent en grappes des voûtes, mais ne portent pas la plus petite atteinte à ce crépuscule, car elles sont pour ainsi dire sans clarté : lueurs rouges pareilles à de petites langues de flamme, elles brûlent mornes et sans jet, comme le ferait une lumière comprimée trop longtemps et à laquelle l'air manquerait. Ces lampes sont à la fois un symbole très parlant d'une âme concentrée dans sa muette rêverie comme celle de Marie Alacoque, et une représentation très sensible de cette nature de flamme qu'on peut supposer errante autour d'un cœur enfermé dans son obscure prison. Le silence, s'ajoutant au crépuscule et aux lumières sans clarté, complète le mystère. Des chants retentissent cependant, mais ces chants de religieuses invisibles dans les salles qui avoisinent le sanctuaire ne troublent pas plus le frais silence de la chapelle que les chants des cigales ne troublent à midi le silence ardent des campagnes, et je reste longtemps à admirer comment tous ces élémens se sont fondus en une unité où se révèle ce génie particulier des détails et des nuances qui fait les bouquets exquis, les toilettes harmonieuses, les dentelles légères et les tapisseries douces à l'œil, c'est-à-dire le raffinement de sensibilité de la nature féminine.

ÉMILE MONTÉGUT.

UN

NATURALISTE PHILOSOPHE

LAMARCK, SA VIE ET SES ŒUVRES.

Il y a deux classes de savans. Les uns, suivant les traces de leurs prédécesseurs, agrandissent le domaine de la science et ajoutent des découvertes à celles qui ont été faites avant eux; leurs travaux sont immédiatement appréciés, et ils jouissent pleinement d'une réputation bien méritée. Les autres, quittant les sentiers battus, s'affranchissent de la tradition; font éclore les germes de l'avenir latens pour ainsi dire dans les enseignemens du passé : quelquefois ils sont estimés pendant leur vie à leur juste valeur; plus souvent encore ils passent méconnus du public scientifique de leur époque, incapable de les comprendre et de les suivre. L'inertie, la routine et l'ignorance leur opposent dans le présent une résistance insurmontable, ils meurent délaissés; cependant la science marche, les faits se multiplient, les méthodes se perfectionnent, et le public, attardé de leur vivant, les rejoint sur la route du progrès. Alors tous leurs mérites oubliés se révèlent avec éclat; on rend justice à leurs efforts, on admire leur génie, on constate leur prévision de l'avenir, et une gloire posthume console leurs disciples de l'oubli qui a dû attrister les années pendant lesquelles ils ont lutté vainement pour le triomphe de la vérité. Lamarck appartient à la fois aux deux classes de savans dont nous venons de parler. Par ses travaux descriptifs en botanique et en zoologie, par les perfectionnemens, acceptés de ses contemporains, qu'il a introduits dans la classification des animaux, il a occupé un des premiers rangs parmi les naturalistes de son temps; mais ses vues philosophiques sur les êtres organisés en général ont été repoussées, elles n'ont

pas même eu l'honneur d'être discutées sérieusement. On ne leur accordait que la politesse du silence ou les dédains de l'ironie. Nous ferons voir cependant que les conceptions capitales de Lamarck sont celles qui commencent à dominer en botanique et en zoologie. Aux exemples trop peu nombreux cités par l'auteur, nous ajouterons ceux que la science moderne a réunis.

Cherchant à persuader par le raisonnement plutôt que par des faits positifs, Lamarck a partagé le travers des philosophes allemands de la nature, Goethe, Oken, Carus, Steffens. Aujourd'hui on raisonne moins, et l'on démontre davantage. Le lecteur, pour être convaincu, exige des preuves palpables, des faits matériels bien constatés; à chaque objection, il veut une réponse précise, et il ne se rend que lorsqu'il est pour ainsi dire accablé sous le poids de l'évidence. C'est ainsi que nous procéderons; nous accumulerons ces preuves qui avaient entraîné la conviction personnelle de Lamarck, mais qu'il eut le tort de ne pas communiquer à l'appui de ses raisonnemens. Quand on lit sa *Philosophie zoologique*, on entrevoit pourquoi des esprits rigoureux tels que Cuvier et Laurent de Jussieu n'ont point admis ses conclusions; on comprend qu'ils les aient combattues. On ne saurait en effet attendre d'un savant absorbé par ses propres recherches qu'il se mette en quête des faits qui doivent étayer les théories conçues par un autre. Il ne faut donc pas s'étonner si l'éloge académique de Lamarck par Cuvier, lu après la mort de Cuvier lui-même par M. Sylvestre à la séance publique de l'Institut du 26 novembre 1832, renferme à côté d'éloges sincères un blâme immérité des doctrines philosophiques de Lamarck, et ait inauguré ce genre d'éloges désigné plus tard sous le nom peu académique d'*éreintemens*. L'impartiale postérité excuse ces injustices involontaires sans les ratifier. Dans les sciences comme dans la politique, le temps seul nous place à un point de vue assez éloigné pour pouvoir porter des jugemens équitables sur les hommes, leurs opinions et leurs actes. Nous essaierons de traduire ce jugement rétrospectif; mais auparavant nous croyons devoir donner une courte biographie de Lamarck. La vie d'un savant est le commentaire obligé de ses œuvres : elle explique ses succès dans la recherche de la vérité, et permet d'apprécier les causes de ses défaillances. De là l'intérêt plus vif que celui d'une simple curiosité qui s'attache aux notices biographiques des hommes célèbres dans le domaine de l'intelligence.

I. — BIOGRAPHIE DE LAMARCK.

Jean-Baptiste-Pierre-Antoine de Monet, autrement appelé le chevalier de Lamarck, naquit à Bazentin, village situé entre Albert et

Bapaume dans l'ancienne Picardie, le 1er août 1744. Il était le onzième enfant de Pierre de Monet, seigneur de ce lieu, issu d'une ancienne maison du Béarn dont le patrimoine était fort modeste. Son père le destinait à l'église, ressource ordinaire des cadets de famille à cette époque, et le fit entrer aux jésuites d'Amiens. Ce n'était point la vocation du jeune gentilhomme. Tout dans sa famille lui parlait de gloire militaire. Son frère aîné était mort sur la brèche au siége de Berg-op-Zoom; les deux autres servaient encore, et la France s'épuisait dans une lutte inégale. Son père résistait cependant à ses désirs; mais lorsqu'il mourut, en 1760, Lamarck, libre de suivre son inclination, s'achemina sur un mauvais cheval vers l'armée d'Allemagne campée près de Lippstadt en Westphalie. Il était porteur d'une lettre écrite par une de ses voisines de campagne, Mme de Lameth, qui le recommandait au colonel du régiment de Beaujolais, M. de Lastic. Celui-ci, voyant arriver ce jeune homme de dix-sept ans qu'une mine chétive faisait encore paraître au-dessous de son âge, l'envoya à son quartier. Le lendemain, une bataille était imminente. M. de Lastic passe la revue de son régiment, et voit son protégé au premier rang d'une compagnie de grenadiers. L'armée française était sous les ordres du maréchal de Broglie et du prince de Soubise; les troupes alliées avaient pour chef le prince Ferdinand de Brunswick. Les deux généraux français, divisés entre eux, furent battus. La compagnie où se trouvait Lamarck est foudroyée par l'artillerie ennemie; dans la confusion de la retraite, on l'oublie. Les officiers et les sous-officiers sont tués, il ne restait plus que quatorze hommes; le plus ancien propose de se retirer. Lamarck, improvisé commandant, répond : « On nous a assigné ce poste, nous ne devons nous retirer que si on nous relève. » Heureusement le colonel, voyant que cette compagnie ne se ralliait pas, lui envoya une ordonnance qui se glissa par des sentiers couverts jusqu'à elle. Le lendemain, Lamarck était nommé officier, et peu de temps après lieutenant. Heureusement pour la science, ce brillant début ne devait point décider de son avenir. Envoyé après la paix en garnison à Toulon et à Monaco, une inflammation des ganglions lymphatiques du cou nécessita une opération faite à Paris par Tenon, mais qui lui laissa toute sa vie de profondes cicatrices.

L'aspect de la végétation des environs de Toulon et de Monaco avait éveillé l'attention du jeune officier : il avait puisé quelques notions de botanique dans le *Traité des plantes usuelles* de Chomel. Retiré du service, réduit à une modeste pension alimentaire de 400 fr., il travaillait à Paris chez un banquier; mais, poussé irrésistiblement vers l'étude de la nature, il observait de sa mansarde les formes et les mouvemens des nuages, et étudiait les plantes au Jardin du Roi ou dans les herborisations publiques. Il se sentait dans sa voie, et

comprit, comme Voltaire l'a dit de Condorcet, que des découvertes durables pouvaient l'illustrer autrement qu'une compagnie d'infanterie. Mécontent des systèmes de botanique en usage, il écrivit en six mois sa *Flore française*, précédée de la *Clé dichotomique*, à l'aide de laquelle il est facile, même à un commençant, d'arriver sûrement au nom de la plante qu'il a sous les yeux (1). C'était en 1778, Rousseau avait mis la botanique à la mode, les gens du monde, les dames s'en occupaient. Buffon fit imprimer les trois volumes de la *Flore française* à l'imprimerie royale, et l'année suivante Lamarck entrait à l'Académie des Sciences. Voulant faire voyager son fils, Buffon lui donna Lamarck pour guide avec une commission du gouvernement : il parcourut ainsi la Hollande, l'Allemagne et la Hongrie, et noua des relations avec Gleditsch à Berlin, Jacquin à Vienne et Murray à Gœttingue.

L'*Encyclopédie méthodique* commencée par d'Alembert et Diderot n'était pas terminée. Lamarck en écrivit quatre volumes, où il décrit toutes les plantes connues alors dont les noms commençaient par les lettres de A à P : travail immense, achevé par Poiret, et qui comprend douze volumes, lesquels ont paru de 1783 à 1817. Une œuvre plus importante encore, faisant également partie de l'*Encyclopédie*, citée perpétuellement par les botanistes, est intitulée *Illustration des genres :* Lamarck y donne les caractères de 2,000 genres, illustrés, comme le dit le titre, par 900 planches. Un botaniste seul peut se faire une idée des recherches dans les herbiers, les jardins et les livres que suppose un pareil travail. Lamarck suffisait à tout par son activité. Un voyageur arrivait-il à Paris, il était le premier qui vînt le voir. Sonnerat revient de l'Inde en 1781 avec des collections immenses : personne ne daigne les visiter, sauf Lamarck, et Sonnerat, indigné de cette indifférence, lui donne l'herbier magnifique qu'il avait rapporté. Malgré ce labeur incessant, la position de Lamarck était des plus précaires : il vivait de sa plume; il était aux gages des libraires. On lui disputa même une chétive place de garde des herbiers du cabinet du roi. Comme la plupart des naturalistes, il se débattit ainsi contre les difficultés de la vie pendant quinze ans. Une circonstance heureuse améliora sa situation en changeant la direction de ses travaux. La convention gouvernait la France. Carnot organisait la victoire. Lakanal entreprit d'organiser les sciences naturelles. Sur sa proposition, le Muséum d'histoire naturelle fut créé. On avait trouvé des professeurs pour toutes les chaires, sauf pour la zoologie; mais dans ces

(1) Une seconde édition de cette *Flore française*, publiée en 1815 par de Candolle, est encore l'ouvrage capital pour la connaissance des plantes de notre pays.

temps d'enthousiasme, si différens de l'époque où nous vivons, la France suscitait des hommes de guerre et des hommes de science partout où elle en avait besoin. Étienne Geoffroy Saint-Hilaire était âgé de vingt et un ans, il s'occupait de minéralogie sous la direction d'Haüy. Daubenton lui dit : « Je prends sur moi la responsabilité de votre inexpérience; j'ai sur vous l'autorité d'un père; osez entreprendre d'enseigner la zoologie, et qu'un jour on puisse dire que vous en avez fait une science française. » Geoffroy accepte, et se charge des animaux supérieurs. Lakanal avait compris qu'un seul professeur ne pouvait suffire à la tâche de ranger dans les collections le règne animal tout entier. Geoffroy devant classer les vertébrés seulement, restaient les invertébrés, à savoir les insectes, les mollusques, les vers, les zoophytes, c'est-à-dire le chaos, l'*inconnu*. Lamarck, dit M. Michelet, accepta l'inconnu. Il s'était un peu occupé de coquilles avec Bruguières; mais il avait tout à apprendre, je dirai mieux, tout à créer dans ce monde inexploré, où Linné avait pour ainsi dire renoncé à introduire l'ordre méthodique qu'il avait su si bien établir parmi les animaux supérieurs. Lamarck ouvrit son cours au Muséum dans le printemps de 1794 après un an de préparation et créa dès l'abord la grande division des animaux en vertébrés et invertébrés, qui est restée dans la science. Conservant pour les animaux vertébrés la division de Linné en mammifères, oiseaux, reptiles et poissons, il divisa les invertébrés en mollusques, insectes, vers, échinodernes et polypes. En 1799, il sépara l'ordre des crustacés des insectes, avec lesquels ils étaient confondus; en 1800, il établit celui des arachnides, distincts des insectes, en 1802 celui des annélides, subdivision des vers, et celui des radiaires, différens des polypes. Le temps a consacré la légitimité de ces coupes, fondées toutes sur l'organisation des animaux; c'est la méthode rationnelle introduite dans la science par Cuvier, Lamarck et Geoffroy Saint-Hilaire.

Cette étude étant uniquement consacrée à Lamarck envisagé comme naturaliste, nous ne nous occuperons point de quelques ouvrages où il aborde la physique et la chimie : erreurs d'un puissant esprit, croyant pouvoir établir par le raisonnement seul des vérités qui reposent uniquement sur l'expérience, ou bien résurrections d'anciennes théories telles que celles du phlogistique, ces tentatives n'eurent même pas les honneurs de la réfutation; elles ne les méritaient pas, et doivent servir d'exemple à tous ceux qui veulent écrire sur une science sans la connaître et sans l'avoir pratiquée. C'est un travers assez commun, et nous voyons tous les jours produire avec éclat des objections contre les sciences physiques et naturelles ne prouvant qu'une chose, l'ignorance profonde de ceux qui les articulent. Leur point de départ

est souvent une hypothèse philosophique ou un dogme théologique, bases fragiles qui ne résistent ni à l'observation quant aux faits, ni à l'expérimentation quant aux phénomènes. Les généralisations de Lamarck sur la géologie et la météorologie, sciences naissant à peine à l'époque où il écrivait, ont un autre vice radical : elles sont prématurées. Toute science doit commencer par la connaissance des faits et des phénomènes particuliers; quand ceux-ci sont assez nombreux, les généralisations partielles deviennent possibles; elles s'agrandissent à mesure que la base s'élargit, mais les systèmes ayant la prétention d'être absolus et définitifs ne le seront jamais, car ils supposent que tous les faits, tous les phénomènes, sont connus : synthèse impossible, quelle que soit la durée de l'humanité. C'est là le défaut de l'*Hydrogéologie* de Lamarck. Au commencement du siècle, la géologie n'existait pas; on observait peu, on faisait des systèmes embrassant le globe tout entier. Lamarck fit le sien en 1802, et vingt-trois ans plus tard l'esprit judicieux de Cuvier cédait encore à cet entraînement en publiant son discours *Sur les révolutions du globe*. Le mérite de Lamarck est d'avoir compris qu'il n'y avait point eu de révolutions en géologie, car des actions lentes mille fois séculaires rendent compte beaucoup mieux que des perturbations violentes des prodigieux changemens dont notre planète a été le théâtre. « Pour la nature, dit Lamarck, le temps n'est rien, et n'est jamais une difficulté : elle l'a toujours à sa disposition, et c'est pour elle un moyen sans bornes avec lequel elle fait les plus grandes choses comme les moindres. » Le premier, il distingua (1) les fossiles littoraux des fossiles pélagiens; mais personne aujourd'hui ne saurait accepter son idée que les mers se creusent par l'action des marées, et se déplacent à la surface de la terre sans que le niveau relatif des différens points de cette surface ait changé. En présence des faits connus, il est impossible d'attribuer l'origine de toutes les vallées au creusement des eaux. Autant les déductions de Lamarck ont été judicieuses et souvent prophétiques dans la science des êtres organisés, qu'il connaissait si bien, autant elles sont aventureuses, hasardées et démenties par l'avenir dans les sciences qui lui étaient étrangères : comme les métaphysiciens, il construisait des édifices en l'air, et, comme les leurs, les siens se sont écroulés faute de base.

Achevons la biographie de Lamarck. Fixé dans ses irrésolutions scientifiques par sa chaire du Muséum et le devoir de classer les collections, il se livra tout entier à ce double travail. En 1802, il publia ses *Considérations sur l'organisation des corps vivans*, en 1809 sa *Philosophie zoologique*, développement des *Considérations*, et de

(1) *Hydrogéologie*, p. 72.

1816 à 1822 l'*Histoire naturelle des animaux sans vertèbres* en sept volumes; c'est son ouvrage capital, et, comme il est uniquement descriptif et taxonomique, il fut accueilli par l'approbation unanime des savans. Son mémoire sur les coquilles fossiles des environs de Paris, où sa profonde connaissance des coquilles vivantes lui permit de classer sûrement celles qui n'étaient plus que la dépouille d'animaux disparus depuis des milliers de siècles, reçut également un accueil favorable. Lamarck avait commencé l'étude de la zoologie à cinquante ans; l'examen minutieux de petits animaux visibles seulement à la loupe et au microscope fatigua, puis affaiblit sa vue. Peu à peu les nuages qui l'obscurcissaient s'épaissirent, et il devint complétement aveugle. Marié quatre fois, père de sept enfans, il vit disparaître son mince patrimoine et même ses premières économies dans quelques-uns de ces placemens hasardeux offerts par la spéculation à la crédulité publique. Son modeste traitement de professeur le préservait seul de la misère. Les amis des sciences que sa réputation comme zoologiste et comme botaniste attirait auprès de lui voyaient ce délaissement avec surprise; il leur semblait qu'un gouvernement éclairé aurait dû s'informer avec un peu plus de soin de la position d'un vieillard qui avait illustré son pays; mais les gouvernemens, on le sait, réservent leurs faveurs pour d'autres services, et la misère d'un vieux savant aveugle a rarement droit à leur sollicitude. Lamarck passa donc les dix dernières années de sa laborieuse vie plongé dans les ténèbres, entouré des soins affectueux de ses deux filles. L'aînée écrivit encore sous sa dictée une partie du sixième et une partie du septième volume de l'*Histoire des animaux sans vertèbres*. Depuis que le père ne quittait plus la chambre, la fille ne quittait plus la maison; à sa première sortie, elle fut incommodée par l'air libre dont elle avait perdu depuis si longtemps l'habitude. Lamarck mourut le 18 décembre 1829 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; Latreille et de Blainville furent ses successeurs au Muséum. Le nombre des animaux sans vertèbres s'était tellement accru qu'il fallut créer deux chaires là où une seule avait suffi, grâce à l'incroyable activité du premier titulaire. Ses deux filles restèrent sans ressources. J'ai vu moi-même, en 1832, Mlle Cornélie de Lamarck attacher pour un mince salaire sur des feuilles de papier blanc les plantes de l'herbier du Muséum où son père avait été professeur. Souvent des espèces nommées et décrites par lui ont passé sous ses yeux, et ce souvenir ajoutait sans doute à l'amertume de ses regrets. Filles d'un ministre ou d'un général, les deux sœurs eussent été pensionnées par l'état; mais leur père n'était qu'un grand naturaliste, honorant son pays dans le présent et dans l'avenir, elles devaient être oubliées, et le furent en effet.

Dans ses études sur *Darwin et ses prédécesseurs français* (1), M. de Quatrefages a exposé brièvement les travaux de Lamarck et rendu pleine justice à la grandeur et à l'originalité de la plupart de ses idées; il lui assigne la première place parmi les ancêtres scientifiques de Darwin, mais signale en même temps et combat les points faibles de ses conclusions. Notre but dans les pages qui vont suivre est au contraire de faire ressortir les points forts et de montrer, en les corroborant par un grand nombre de faits, quelles sont les vérités que Lamarck a le premier formulées au milieu de l'inattention et malgré la critique peu compréhensive dont elles ont été l'objet pendant tout le cours de sa longue existence.

II. — LA PHILOSOPHIE ZOOLOGIQUE DE LAMARCK. — INFLUENCE DES MILIEUX.

C'est à l'analyse de la *Philosophie zoologique*, publiée par Lamarck en 1809, que sera surtout consacrée cette étude. Lamarck connaissait un nombre immense de végétaux et d'animaux, condition nécessaire pour pouvoir s'élever à des généralisations comprenant l'ensemble du monde organisé. Dans ses travaux spéciaux, description, classement, détermination d'espèces végétales et animales, il avait été frappé de leurs différences, mais encore plus de leurs analogies; il avait constaté leurs variations, et il en était résulté pour lui une triple impression : la certitude de la variabilité de l'espèce sous l'influence des agens extérieurs, celle de l'unité fondamentale du règne animal, enfin la probabilité de la génération successive des différentes classes d'animaux, sortant, pour ainsi dire, les unes des autres comme un arbre dont les branches, les feuilles, les fleurs et les fruits sont le résultat des évolutions successives d'un seul organe, la graine ou le bourgeon. Cependant, je le répète, au lieu de multiplier les exemples, comme on le fait aujourd'hui, il s'efforce de convaincre le lecteur par des raisonnemens; il les enchaîne les uns aux autres sans s'apercevoir qu'il a souvent quitté le terrain solide des faits, et que le moindre écart, la moindre lacune dans ses déductions l'engage nécessairement dans un labyrinthe comparable à celui où les métaphysiciens égarent ceux qui ont le courage de les suivre. Je m'attacherai donc à montrer comment les faits acquis à la science depuis la mort de Lamarck ont confirmé sa théorie fondamentale, désignée maintenant sous le nom de *théorie de la descendance*. Cette théorie consiste à supposer que les milieux dans lesquels les animaux ont vécu se sont souvent et profondément modifiés. Beaucoup d'animaux, ne pouvant pas s'accommoder à ces changemens, ont péri; les autres, modifiés comme le milieu, se

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1868.

sont adaptés à lui et ont transmis ces modifications à leurs descendans, chez lesquels elles se sont fixées. Ceux-ci constituent alors ce qu'on nomme des *espèces :* elles nous paraissent invariables parce que nous ne les connaissons que depuis un laps de temps tellement court, qu'il n'est qu'une fraction imperceptible de la longue période nécessaire pour amener des changemens dans le milieu ambiant, terre, eau, climat, température, et par suite dans les êtres exposés à ces influences diverses. En effet, l'argument tiré de l'identité des espèces étudiées depuis les temps historiques est sans valeur. Cuvier avait conclu à la fixité de l'espèce, parce que les momies des chats, des ibis, des crocodiles de l'Égypte sont identiques aux espèces actuelles vivant encore dans le pays. Or ce que Cuvier disait de l'espèce est également vrai des variétés ou des races obtenues dans les temps les plus reculés; ainsi le bélier représenté sur les monumens égyptiens est identique au bélier nubien actuel (1). Le petit cheval des paysans lithuaniens ne diffère pas du *daïno* illustré dans les chants primitifs de ces peuples, et dont les squelettes se retrouvent dans les anciens tombeaux. Pourquoi auraient-ils changé, puisque le milieu ambiant est resté le même et que les peuples qui ont succédé à ces nations primitives n'ont rien fait pour améliorer ces races par des croisemens ou la sélection artificielle? A plus forte raison ne voyons-nous pas les espèces ou les races sauvages se modifier sous nos yeux à moins que l'homme n'intervienne par la culture et l'hybridation pour les végétaux, par le régime alimentaire et le croisement pour les animaux. Examinons successivement l'influence des divers changemens du milieu ambiant qui modifient l'organisation des végétaux et des animaux, à savoir l'eau, l'air, la lumière et la chaleur.

L'action de l'eau sur les végétaux est des plus évidentes. Lamarck cite la renoncule aquatique. Cette plante est en effet singulièrement modifiée par son séjour dans l'eau. Les feuilles submergées sont finement découpées et comme capillaires; celles qui s'élèvent au-dessus de la surface liquide sont arrondies et simplement lobées. Suivant que les feuilles ont séjourné plus ou moins longtemps dans l'eau, suivant que celle-ci est courante ou stagnante, elles présentent toutes les transitions imaginables entre ces deux extrêmes, et les botanistes en ont fait des espèces et des variétés sans nombre (*ranunculus aquatilis*, *tripartitus*, *Baudoti*, *trichophyllos*, *fluitans*, etc.). Les feuilles submergées de la châtaigne d'eau (*trapa natans*) sont également capillaires, les feuilles aériennes ne le sont pas. Dans ces renoncules et le *trapa natans*, l'action de l'eau amène la disparition partielle du parenchyme de

(1) *Settegast, die Thierzucht*, p. 60 et pl. I.

la feuille. Le dernier terme de cette modification se voit sur une naïadée de Madagascar, l'*ouvirandra fenestralis* (1). Dans cette plante aquatique, la feuille immergée se réduit à une fine dentelle à mailles quadrilatères formée par les nervures longitudinales et des cloisons transversales. Les feuilles des *hippuris*, des *myriophyllum*, des *callitriche* et des *ceratophyllum* nous montrent l'état accidentel des feuilles submergées de la renoncule aquatique et de la châtaigne d'eau devenu constant par le fait de l'hérédité.

La sagittaire doit son nom à ses feuilles aériennes, qui ont exactement la forme d'un fer de flèche; mais, lorsqu'elles sont plongées dans une eau courante, elles forment de longs rubans ondulans suivant le fil de l'eau. Le plantain d'eau (*alisma plantago*) offre la même modification; dans les eaux courantes, ses feuilles ovalaires deviennent rubanaires et flottantes. Le jonc lacustre (*scirpus lacustris*) n'a point de feuilles, il n'a que des gaînes rougeâtres terminées par un petit limbe. Quand la plante est dans une eau peu profonde, celui-ci avorte complétement; mais dans une rivière ce limbe se développe, s'allonge et atteint quelquefois une longueur de 1 à 2 mètres. Le botaniste Scheuchzer, qui vivait à Zurich au commencement du XVIIIe siècle, avait déjà noté cette particularité. — Les feuilles flottantes du nénufar jaune sont étalées à la surface de l'eau; ce sont des disques arrondis, mais les feuilles submergées sont presque transparentes et bosselées comme celles du chou pommé. Ces deux modifications morphologiques, la forme rubanaire et la forme bosselée, deviennent constantes et permanentes dans les plantes marines : la première dans les laminaires, les zostères, les cymodocées, la seconde dans les ulvacées.

Un autre effet de l'eau, c'est de favoriser la formation de lacunes qui renferment de l'air. Ainsi les rameaux de l'utriculaire portent de petites vessies aériennes appelées *ascidies*. Dans l'*aldrovandia vesiculosa*, ce sont les feuilles elles-mêmes, dans certains *fucus* ce sont les frondes qui deviennent vésiculeuses. Le péticle des feuilles aériennes du *trapa natans*, du *pontederia crassipes*, se remplit également d'air. De même les tiges de beaucoup de plantes aquatiques, les *nymphæa*, le *nelumbium*, les *jussiæa*, l'*aponogeton dystachion*, les pilulaires, les joncs, sont creusées de grandes lacunes aériennes cloisonnées (2). L'eau a même le pouvoir de transformer certains organes et de les adapter à des fonctions complétement différentes de celles qu'ils remplissaient originairement. Le *jussiæa repens* est une plante aquatique produisant de longs rameaux ou stolons, maintenus à la surface de l'eau par des corps cylindriques, spongieux, d'un blanc rosé, qui jouent le rôle de

(1) Voyez Delessert, *Icones selectæ*, t. III, fig. 99.
(2) Duval-Jouve, *De quelques joncs à feuilles cloisonnées*, 1872.

ces vessies gonflées d'air qu'on fixe sous les aisselles d'un nageur inexpérimenté; ces stolons se garnissent de fleurs s'épanouissant au-dessus de la surface de l'eau. Les corps qui soutiennent ces rameaux fleuris sont des racines transformées par l'action de l'eau. En effet, les stolons qui rampent à la surface de la terre sèche sont pourvus de racines adventives ordinaires; mais, si le stolon se trouve de nouveau en contact avec l'eau, ces racines se transforment en racines aérifères. J'ai pu obtenir ainsi sur un seul jet des parties qui étaient alternativement pourvues ou dépourvues de ces vessies natatoires. La tige même devient quelquefois spongieuse et se remplit d'air. Dans l'eau, les feuilles de la même plante sont lisses, obovales, et acquièrent une longueur de 10 centimètres de long et 2 de large, tandis que, sur un terrain sec ou desséché, elles sont étroites, aiguës, longues de 1 centimètre au plus et couvertes de poils. Ces deux formes d'une même plante ont été considérées comme deux espèces distinctes (1). Ainsi l'eau imprime à l'organisme végétal des modifications profondes qui se traduisent non-seulement dans les formes extérieures, mais dans la structure anatomique. M. Duval-Jouve a démontré qu'une plante aquatique, quelle que soit la famille à laquelle elle appartienne, présente des cellules cloisonnées aérifères. Dans un même genre, le genre *iris* par exemple, les *iris germanica, iris florentina,* plantes terrestres, ne présentent pas de cellules cloisonnées, les *iris fœtida, iris pseudacorus,* espèces aquatiques, en sont pourvues. Dans le genre *eryngium,* mêmes différences : les espèces européennes sont terrestres, les feuilles ont des nervures divergentes; les espèces aquatiques de l'Amérique portent de longues feuilles rubanaires à nervures parallèles, réunies entre elles par des cloisons transversales.

L'influence de l'eau sur la forme et l'organisation des animaux n'est pas moins remarquable, et le développement des réservoirs d'air chez les végétaux aquatiques est analogue aux cloisons traversées par le siphon des coquilles univalves du nautile et des ammonites, les vésicules aérifères des acalèphes hydrostatiques, les boucliers avec canaux aérifères des vellèles, les bulles d'air emprisonnées dans le mucus sécrété par le pied de la janthine et même la vessie natatoire des poissons, organes inconnus dans les animaux terrestres; mais c'est dans les batraciens que nous verrons avec la dernière évidence que les branchies, appareils respiratoires des animaux aquatiques, se développent sous l'influence d'un milieu liquide. Chez certains d'entre eux, les branchies sont temporaires : ainsi les têtards de la grenouille et du crapaud res-

(1) Voyez Ch. Martins, *Mémoire sur les racines aérifères ou vessies natatoires des espèces aquatiques du genre Jussiæa* (*Mém. de l'Acad. de Montpellier,* t. VI, p. 353, 1866).

pirent par des branchies; mais à mesure que les pattes poussent et que la queue servant de nageoire se résorbe, les poumons se développent et les branchies s'atrophient, l'animal, d'aquatique qu'il était, devient amphibie. Les tritons vivant dans l'eau pendant la première période de leur vie respirent par des branchies, plus tard ils se tiennent habituellement sur le bord des mares; les branchies disparaissent, des poumons les remplacent. Cependant, si l'on force ces animaux à rester dans l'eau, la métamorphose ne s'accomplit pas. Les protées des lacs souterrains de la Carniole, ayant à la fois des poumons et des branchies, peuvent respirer dans l'air comme dans l'eau. — On connaît sous le nom d'axolotl (*siredon piscifor-mis*) un gros têtard à branchies extérieures vivant dans le lac qui avoisine la ville de Mexico. Un grand nombre de ces animaux ayant été donnés à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, la plupart ne se modifièrent pas; mais le 10 octobre 1865, M. Auguste Duméril remarqua que plusieurs présentaient des taches jaunes, leur crête caudale s'atrophiait, ainsi que les branchies, et le 6 novembre de jeunes axolotls s'étaient transformés en un triton du genre *amblystoma,* dont les espèces habitent l'Amérique du Nord, c'est-à-dire en un animal amphibie respirant par des poumons, dépourvu de branchies et à queue cylindrique. Le même savant eut l'idée de couper les branchies d'un certain nombre d'axolotls; quelques-uns se métamorphosèrent en tritons, d'autres restèrent à l'état de têtards. Ajoutons que, ces axolotls se multipliant, ce fait nous démontre que la reproduction des protées ne prouve en aucune manière qu'ils ne soient pas les têtards d'un reptile encore inconnu. Il existe encore d'autres animaux qui ne sont probablement que des têtards n'ayant pas subi toutes leurs métamorphoses; je citerai les ménobranches, qui ont, comme le protée, des branchies extérieures et quatre pattes, la grande sirène lacertine des rizières de la Caroline, munie de trois houppes de branchies saillantes, mais n'ayant que deux pattes antérieures terminées par quatre doigs, et le menopôme, qui porte sur les côtes du cou des fentes branchiales et se meut au moyen de quatre pattes très courtes. Tout le monde connaît la rainette, cette petite grenouille verte qui se tient habituellement sur les feuiles des plantes aquatiques : elle pond des œufs d'où éclôt un têtard; mais un naturaliste, M. Bavay (1), a observé une espèce des Antilles où la métamorphose s'accomplit dans l'œuf même. Celui-ci contient un têtard muni d'une queue et de branchies, et pourtant au bout de dix jours il en sort une rainette sans queue, sans branchies et respirant

(1) Sur l'*Hylodes martinicensis* (*Revue des sciences naturelles,* t. Ier, p. 281, 1872).

par des poumons. Blumenbach avait déjà vu le même fait sur le crapaud pipa de Surinam. Ces métamorphoses, accomplies tantôt hors de l'œuf, tantôt dans l'œuf même, nous éclairent sur les métamorphoses des animaux supérieurs, qui parcourent dans le sein de leur mère les différentes phases de leur développement sérial à partir d'une classe d'animaux inférieure à celle dont ils font partie.

Tous les vertébrés aquatiques, à quelque classe qu'ils appartiennent, ont le corps allongé, cylindrique ou aplati latéralement, et des membres terminés par des extrémités en forme de nageoires. Dans certains poissons, les gymnotes, les carapes, les donzelles (*ophidium*), et dans les cétacés, les membres postérieurs manquent, et dans les poissons du genre des anguilles et des pétromyzons ils avortent tous; mais, si nous voulons apprécier l'influence de l'eau, nous ne devons pas considérer des animaux complétement aquatiques tels que les cétacés ou les poissons chez lesquels une hérédité prolongée a fixé l'organisation adaptée à ce milieu; nous devons étudier comparativement des animaux appartenant à une classe où les uns sont terrestres, les autres amphibies ou aquatiques, telles que les autres mammifères, les oiseaux, les reptiles, les mollusques et les insectes.

Il existe dans l'ordre des mammifères carnassiers un groupe de petits animaux, parfaitement naturel, connu sous le nom d'*animaux vermiformes :* il comprend la marte commune (*mustela martes*), la fouine, le putois, la belette, etc. La marte commune, effroi des poulaillers européens depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan-Glacial, est un animal essentiellement terrestre; dans ce même genre se rencontre pourtant une forme aquatique tellement voisine, que Linné, Cuvier et beaucoup d'autres zoologistes la considéraient comme une espèce du genre marte; c'est la loutre d'Europe, dont la distribution géographique est la même que celle de la marte. La loutre en effet est une marte amphibie qui se nourrit de poissons, de grenouilles, d'écrevisses, tandis que sa congénère mange les poules, les perdreaux et les petits lapins. Les deux animaux se ressemblent prodigieusement : la dentition est la même ainsi que le pelage; tous deux, bas sur jambes, ont des membres terminés par des doigts armés d'ongles crochus; mais, la loutre cherchant sa proie dans les eaux, ce nouveau milieu a imprimé à son organisation des différences peu apparentes à l'extérieur et néanmoins très réelles. Ainsi les doigts, libres dans la marte, sont unis par des membranes dans la loutre. La queue, au lieu d'être cylindrique, est aplatie de haut en bas comme celle d'un castor, et dans le ventre un grand sinus veineux permet au sang de s'y accumuler lorsque l'animal, plongeant sous l'eau, suspend sa respiration pendant quel-

que temps. La loutre est donc une marte amphibie, comme le desman est une musareigne également amphibie dont les doigts sont palmés et dont le terrier s'ouvre sous l'eau.

Dans les carnivores dits amphibies, tels que les phoques et les morses, nous trouverons l'exemple de grands animaux dont l'existence est encore plus aquatique : aussi les modifications de l'organisme sont-elles plus profondes que dans la loutre. Ces carnassiers amphibies forment la transition des mammifères terrestres aux cétacés, mammifères marins complétement incapables de se mouvoir sur un terrain solide. Lamarck (1) avait été très frappé par la vue d'un phoque vivant. Les pieds de derrière jouent pour la natation le même rôle que la nageoire caudale des cétacés et des poissons. A terre, le phoque progresse par bonds de la totalité du corps, s'appuyant seulement sur l'avant-bras, sans faire usage de ses membres comme instrumens de progression. Les extrémités postérieures sont appliquées sur les parties latérales du corps. Or l'organisation d'un phoque est celle d'un chien. La dentition est analogue, la langue lisse chez l'un et chez l'autre, le canal intestinal caractérisé par un cœcum court; ils se nourrissent tous deux de chair, sans être exclusivement carnivores. Les doigts sont terminés par des ongles; la douceur, l'intelligence, la sociabilité et les sentimens d'affection pour l'homme sont aussi développés chez le phoque que chez le chien (2). Voilà pour les analogies; mais, soit que l'on considère le chien comme une forme terrestre dérivée du phoque, ou le phoque comme une forme amphibie du chien, toujours est-il que les modifications dues au milieu aqueux sont les suivantes. Le corps du phoque est plus allongé que celui du chien, cylindroïde, beaucoup plus large en avant qu'en arrière; le poil est court et ras, les doigts, très longs, sont réunis par des membranes, les os du bras et de la cuisse, de l'avant-bras et de la jambe sont courts et forts, les membres postérieurs dirigés d'avant en arrière parallèlement à la queue. Les narines peuvent se fermer quand l'animal plonge, et la parotide, devenue moins nécessaire, est atrophiée; l'animal mangeant toujours dans l'eau, la sécrétion salivaire devenait superflue. Le chien de Terre-Neuve, essentiellement nageur et employé dans certains pays au sauvetage des individus en danger de se noyer, a les doigts unis à la base, et transmet à ses petits par hérédité cette conformation, indice chez tous les animaux de l'action prolongée de l'eau sur leurs extrémités digitales.

Dans les mammifères, le phoque n'est pas la dernière expression de la puissance d'un milieu liquide pour transformer un or-

(1) *Additions*, t. II, p. 413.
(2) Voyez à ce sujet Blasius, *Saügethiere Deutschlands*, p. 250.

ganisme animal. Chez les cétacés herbivores appelés lamentins ou vaches marines, qui habitent les grands fleuves de l'Afrique et de l'Amérique, les membres se réduisent aux deux antérieurs, les postérieurs manquent complétement; mais la queue est transformée en une puissante nageoire dont l'action mécanique est la même que celle des extrémités postérieures des phoques et des morses. La peau, épaisse, chagrinée, est garnie de poils rares, et la bouche munie de molaires plates qui se remplacent d'arrière en avant comme celles des éléphans. Le canal intestinal est fort long, car ces animaux se nourrissent exclusivement de plantes marines. Les lamentins sont en réalité des pachydermes qui se rattachent d'un côté aux hippopotames, et de l'autre aux cétacés souffleurs tels que les dauphins et les baleines, mammifères devenus exclusivement marins.

Dans la classification des oiseaux, on comprend habituellement sous le nom d'échassiers et de palmipèdes tous ceux dont les doigts sont plus ou moins réunis par des membranes, c'est-à-dire palmés; mais, si l'on étudie ces animaux avec plus d'attention, on reconnaît qu'on peut les considérer comme des formes aquatiques d'autres espèces terrestres (1). Ainsi les palmipèdes longipennes, les albatros, les frégates, les cormorans, correspondent aux grands rapaces, tels que les aigles et les vautours. Les mouettes, les pétrels, sont les analogues des faucons et des milans. Les sternes ont été appelées hirondelles de mer, tant l'analogie est évidente entre ces deux espèces. Les hérons, les cigognes, les flamans, rappellent les autruches et les casoars. Les cygnes, les oies et les canards sont d'excellens voiliers et de parfaits nageurs, la marche seule leur est difficile. Ainsi les doigts palmés, indices d'une vie essentiellement aquatique, ne sont pas liés au reste de l'organisation, ils sont uniquement le résultat d'une natation prolongée. Voici quelques exemples : parmi les oies, l'*anseranas* a les doigts presque libres; le bec-en-fourreau (*chionis*) est une véritable mouette, mais dont les doigts ne sont pas palmés; la poule sultane (*fulica porphyria*) et la bécasse aux doigts libres ressemblent singulièrement à la macreuse et à l'avocette aux doigts palmés. La cigogne et le flamant, la grèbe et le plongeon, sont des genres très voisins : les doigts sont plus ou moins libres dans les premiers, réunis dans les seconds. Enfin les manchots sont, par rapport aux autres oiseaux, ce que les phoques et les morses sont aux autres mammifères; étant presque entièrement aquatiques, ils présentent des modifications analogues à celles des mammifères amphibies, témoin les pingouins et les manchots; leur corps est allongé comme

(1) Lamarck, t. Ier, p. 248.

celui des phoques, les membres postérieurs sont dirigés comme chez eux d'avant en arrière dans le prolongement de l'axe du corps. Chez les macareux, les ailes très réduites soutiennent encore l'animal dans les airs pendant quelques instans; mais dans le grand pingouin et les manchots, elles deviennent complétement impropres au vol. Chez ces derniers, les plumes avortent, et ressemblent à des écailles; l'aile n'est plus qu'une rame avec laquelle l'oiseau se meut dans les eaux. Chez le phoque, ce sont les mains, chez les manchots ce sont les ailes qui sont devenues des organes remplissant les fonctions des nageoires des poissons, et inversement chez ceux-ci, dans quelques espèces, les poissons volans par exemple, les nageoires pectorales très développées permettent à l'animal de s'élancer hors de l'eau et de décrire dans l'air une trajectoire assez longue pour échapper à ses ennemis.

Des exemples analogues abondent dans les mollusques. Ainsi nous retrouvons les mêmes formes dans les gastéropodes terrestres et les gastéropodes aquatiques; les premiers respirent par des poumons, les seconds par des branchies. Tout le monde connaît la limace de terre : elle respire par des poumons; les oncidies, qui lui ressemblent prodigieusement, vivent sur les plages baignées par les flots de la mer, elles sont amphibies, et ont à la fois un sac pulmonaire et sur le dos des filamens branchiaux. Enfin les doris et les éolides, véritables limaces marines, ne respirent plus que par les branchies dont leur corps est couvert. Les colimaçons ou *helix* sont également des gastéropodes pulmonaires. Les ampullaires, dont la coquille est la même, ont des poumons et des branchies et peuvent vivre à la fois dans l'air et dans l'eau; enfin les lymnées et les planorbes sont de véritables *helix* à branchies habitant les eaux douces du monde entier.

Parmi les insectes, les scarabées et les hannetons appartiennent aux coléoptères pentamères : leur vie est aérienne; mais il existe des scarabées aquatiques, les dytisques et les hydrophiles, dont les pattes postérieures sont élargies en forme de rames. Les hémiptères qui portent le nom de punaises se divisent en géocorises ou punaises terrestres dont l'une des espèces, celle des lits, est trop connue de tout le monde, et en hydrocorises ou punaises d'eau, telles que les nepes, les ranaties et les notonectes. Dans ces insectes, l'appendice caudal, tour à tour aiguillon chez l'abeille, tarière chez l'ichneumon, crochets chez les scarabées, se convertit en un tube conduisant l'air aux stigmates, ouvertures des tubes ramifiés des trachées, qui forment le système respiratoire de l'animal.

De tous les faits qui viennent d'être énumérés, nous pouvons conclure avec Lamarck que les modifications de l'organisation des animaux aquatiques s'opèrent sous l'influence du milieu qu'ils habi-

tent et non pas en vertu d'une harmonie préétablie entre cette organisation et le milieu dans lequel l'animal est destiné à se mouvoir.

Lamarck ne craint pas d'attribuer à l'air toute l'organisation des oiseaux, l'adhérence des poumons avec la colonne vertébrale, la perforation de ces poumons et la pénétration de l'air dans tout le corps de l'animal, et le développement des plumes. Toutes ces particularités sont pour lui le résultat des efforts faits par l'animal pour se soutenir dans un milieu aérien. La science ne possède pas encore assez de faits pour pouvoir démontrer directement chacune de ces assertions; néanmoins elle nous fournit déjà quelques preuves qui permettent de prévoir qu'un jour la démonstration sera complète. L'illustre naturaliste avait remarqué que, chez les animaux qui vivent sur les arbres et qui s'élancent de l'un à l'autre, la répétition de cet exercice pendant une longue suite de générations amenait le développement d'une membrane en forme de parachute étendue de chaque côté du corps, depuis le membre antérieur jusqu'au membre postérieur. Ainsi parmi les écureuils on en connaît maintenant sept espèces désignées sous le nom d'écureuils volans (*pteromys*), munies de ce parachute qui leur permet de se laisser choir sans danger du haut des arbres qu'ils habitent. Dans les marsupiaux frugivores, on distingue également un groupe (*petaurus*) de ces animaux australiens qui sont munis d'un parachute. Enfin chez le galéopithèque, animal intermédiaire entre les singes et les chauves-souris, ce parachute s'étend depuis le cou jusqu'à la queue et forme un véritable manteau; en le déployant, le singe volant peut s'élancer d'un arbre à l'autre. Chez les chauves-souris, le même appareil existe; il se complète par une véritable aile membraneuse : les os du métacarpe et les doigts, le pouce excepté, sont très longs; une seconde membrane, se continuant avec le parachute, réunit ces os entre eux. L'animal ainsi organisé vole aussi longtemps et aussi rapidement qu'un oiseau.

Mais, dira-t-on, ces faits n'expliquent en aucune façon le développement de l'aile munie de plumes telle que nous la voyons chez les oiseaux. Cela est vrai; cependant nous ferons remarquer que les anciens anatomistes, de Blainville et d'autres, avaient déjà constaté l'étroite analogie qui unit les oiseaux aux reptiles, analogie justifiée dans les idées de Lamarck et de Darwin par l'hypothèse très probable que les oiseaux ne sont que des reptiles transformés. Il y a plus, l'histologie ou anatomie microscopique prouve que la plume de l'oiseau et l'écaille du reptile sont originairement identiques, et que la plume n'est qu'une écaille plus développée (1). Déjà nous avons remarqué

(1) Voyez Gegenbaur, *Vergleichende Anatomie*, p. 585.

l'extrême ressemblance des plumes avortées des manchots avec des écailles de reptiles. Ajoutons que, parmi les reptiles, le dragon volant est soutenu par un parachute semblable à celui des écureuils et des phalangers volans. Ainsi donc, s'il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de démontrer comment l'air a pu modifier si profondément l'organisme des oiseaux, on voit poindre déjà les premiers indices qui permettront de le faire sans s'appuyer sur une adaptation préconçue de l'organe à la fonction qu'il remplit.

La lumière est indispensable aux végétaux. Sous l'influence de cet agent, la matière verte se forme, l'acide carbonique de l'air est décomposé, et le carbone, base du tissu végétal, est fixé. A l'obscurité, la plante languit, s'étiole, les entre-nœuds s'allongent, les feuilles se développent à peine, les fleurs et les fruits avortent, les mouvemens tels que ceux des feuilles de la sensitive sont abolis : aussi, quelques plantes parasites exceptées, la lumière est-elle une condition nécessaire de la vie végétale. Certaines fleurs ne s'épanouissent que sous l'action d'une lumière très vive : telles sont celles du *nelumbium* de l'Inde et des *bougainvillæa* du Brésil. Vainement on leur prodigue la chaleur dans les serres du nord de l'Europe; elles ne fleurissent pas ou fleurissent mal, tandis que déjà dans le midi de la France, en Provence et en Languedoc, ces plantes se couvrent de fleurs tous les ans malgré une température plus basse et moins égale que celle des serres d'Angleterre ou de Hollande. Toutes les plantes sans exception cherchent la lumière; placées dans une chambre éclairée, elles se dirigent vers les fenêtres, dans une cave obscure vers le soupirail.

La lumière est moins indispensable aux animaux : leur respiration en est indépendante, tous peuvent vivre dans une demi-obscurité, et beaucoup dans une obscurité totale; leurs fonctions s'accomplissent, ils vivent et se reproduisent, seulement leur peau, leur sang et leurs tissus ne se colorent pas, ils s'étiolent comme ceux des plantes. Tous les animaux du nord ont des couleurs mates, sauf le blanc, qui est quelquefois très pur, surtout en hiver. Ce sont toujours les parties exposées à la lumière qui sont le mieux colorées, le dos et les flancs dans les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les poissons. Dans les coquilles, le contraste est encore plus frappant; celles qui vivent dans la vase ou dans la mer à de grandes profondeurs ont les couleurs ternes et uniformes.

Liée intimement à l'organe de la vue, sans lequel les animaux n'en auraient pas la perception, la lumière exerce sur cet organe une action puissante. Dans l'obscurité, les yeux des animaux s'atrophient; à la lumière, ils se perfectionnent et s'améliorent par l'exercice. Les aigles, les vautours, les faucons, voient à des distances énormes; c'est la vue et non l'odorat qui leur signale une proie éloignée. La direction

constante de la lumière détermine même le déplacement de l'œil lorsqu'il est placé de façon à ne pas pouvoir remplir ses fonctions. En voici la preuve. Les raies sont des poissons carnivores, jouant dans les eaux le même rôle que les oiseaux de proie dans les airs; leur corps aplati est horizontalement symétrique, et les deux yeux sont placés sur la face dorsale de la tête. Dans les pleuronectes (1), la plie, le turbot et la barbue, la symétrie est au contraire verticale, comme celle des poissons ordinaires; mais, le corps étant aplati latéralement, ces poissons nagent sur le côté, se cachent dans le sable, couchés, la plie sur le côté gauche, le turbot sur le côté droit, et happent ainsi placés le fretin qui passe au-dessus d'eux. Dans les poissons adultes, les deux yeux sont situés l'un près de l'autre du côté de la tête qui regarde en haut; cependant originairement, dans l'enfance, ces yeux sont l'un à droite, l'autre à gauche de la tête, comme chez les autres poissons; mais avec l'âge l'œil situé du côté qui repose sur le sable, étant sans usage, se déplace et traverse les os du crâne pour venir faire saillie près de l'œil placé du côté éclairé de l'animal. C'est ce qui a été mis hors de doute par un zoologiste danois très distingué, M. Steenstrup (2). Cette migration d'un organe inutile dans sa position normale, pour venir occuper une place où il puisse exercer ses fonctions, est un des faits les plus probans de l'action de la lumière sur l'économie vivante. Nous aurons la contre-partie de ce fait lorsque nous parlerons de l'influence d'une obscurité prolongée sur l'organe de la vue.

Il suffira de mentionner l'influence de la chaleur pour que le lecteur se remémore immédiatement les faits innombrables qui prouvent la puissance de cette forme du mouvement. Le sauvage qui adore instinctivement le soleil et le savant qui démontre que cet astre est la source unique de la chaleur et de la vie sur la terre en sont aussi convaincus l'un que l'autre. Tout organisme, pour se développer, pour vivre, pour se reproduire, exige une certaine température, supérieure à celle de la glace fondante; le degré varie, mais au-dessus et au-dessous de certaines limites, fixes pour chaque espèce, tout s'arrête, tout meurt. Comparez en imagination les régions polaires, ensevelies sous un linceul de glace qui ne laisse à découvert que de petits intervalles revêtus d'une végétation uniforme de lichens, de mousses et d'herbes rabougries, avec la végétation luxuriante des contrées intertropicales où la chaleur, la lumière et l'eau conspirent pour activer les forces vitales de la plante. Là les fougères deviennent des arbres, et les arbres des géans. Comparez encore la faune terrestre des contrées

(1) Lamarck, t. Ier, p. 251.

(2) *Observations sur le développement des pleuronectes* (*Annales des sciences naturelles*, 5e série, t. II, p. 253, 1854).

arctiques, réduite à quelques animaux de couleur terne, survivans de l'époque glaciaire, et à des oiseaux voyageurs réfugiés temporairement dans ces régions reculées, avec la faune nombreuse, variée, multicolore, qui remplit en tout temps la forêt tropicale. Vers le pôle, la vie s'éteint; elle déborde sous les tropiques. La plante même semble animée, les animaux pullulent et disputent à l'homme la possession du sol; les uns formidables par leur taille ou les armes dont ils sont pourvus, les autres redoutables par leur nombre, semblent ligués pour l'exclure du domaine où ils se multiplient sans cesse. Aussi toutes les influences dont nous avons parlé sont-elles sans action, si la chaleur est absente. La lumière, l'atmosphère et l'eau seraient impuissantes pour faire germer et développer la plante, si la chaleur n'intervenait pas dans une mesure appropriée aux besoins de chaque espèce. Sans chaleur, l'animal périt dans le sein de sa mère ou dans l'œuf, et cette chaleur même a sa source éloignée dans le soleil. Par les rayons solaires, un des élémens de l'air est décomposé, l'autre absorbé; la matière verte et les autres principes immédiats se déposent dans le tissu des végétaux; ceux-ci nourrissent l'animal, dont ils maintiennent la température; cette chaleur active les fonctions, engendre les mouvemens, préside à la reproduction et enfin à toutes les modifications organiques par lesquelles les animaux se transforment depuis la monade jusqu'à l'homme. Transformation des forces physiques, transformation des espèces organisées, même phénomène sous deux aspects, ou plutôt la première une prémisse, la seconde une conséquence. Affirmer l'une et nier l'autre est radicalement illogique. Le physicien et le naturaliste ne sauraient se contredire, et la physiologie expérimentale confirme les jugemens de l'histoire naturelle. « En modifiant les milieux nutritifs et évolutifs, a dit M. Claude Bernard, et en prenant la matière organisée en quelque sorte à l'état naissant, on peut espérer d'en changer la direction évolutive et par conséquent l'expression finale. Je pense donc que nous pourrons produire scientifiquement de nouvelles espèces organisées, de même que nous créons de nouvelles espèces minérales, c'est-à-dire que nous ferons apparaître des formes organisées qui existent virtuellement dans les lois organogéniques, mais que la nature n'a point encore réalisées. » Ainsi parle notre premier physiologiste, et l'on voit qu'il est d'accord avec Lamarck, Geoffroy Saint-Hilaire et Darwin, qui, en étudiant le monde organisé vivant et fossile, sont arrivés à la même conclusion. Je n'insisterai pas davantage; il était nécessaire de prouver l'influence de l'eau, de l'air, de la lumière sur les êtres organisés; celle de la chaleur est évidente.

III. — ORGANES ATROPHIÉS DEVENUS INUTILES.

S'il est vrai que l'influence de certains milieux, l'eau, l'air ou la lumière, détermine le développement des organes correspondans, qui augmentent de volume par un exercice habituel et se transmettent ainsi perfectionnés des ascendans aux descendans par voie de génération successive, il l'est également que ces mêmes organes diminuent de volume, c'est-à-dire s'atrophient ou même disparaissent, si, le milieu venant à changer, l'organe reste sans emploi. C'est ce que Lamarck (1) a parfaitement exprimé lorsqu'il a dit : « Le défaut d'emploi d'un organe, devenu constant par les habitudes qu'on a prises, appauvrit graduellement cet organe et finit par le faire disparaître et même l'anéantir. » Cette branche de l'organographie végétale et animale est connue maintenant sous le nom de *dystéléologie*. Aux exemples cités par Lamarck et empruntés à la baleine, au fourmilier, à l'*aspalax* et au protée, nous en ajouterons un grand nombre d'autres tirés des deux règnes organiques.

Les botanistes avaient apprécié avant les zoologistes l'importance de ces organes rudimentaires. De Candolle, dans la première édition de sa *Théorie élémentaire de la botanique* publiée en 1813, consacre un chapitre spécial à l'avortement des organes. Les épines des arbres et des arbrisseaux sont des branches avortées. Sous l'influence d'un mauvais sol, de la sécheresse ou du voisinage affamant d'un grand nombre d'autres végétaux, elles restent courtes, dures et pointues. Transportez le prunier épineux d'une haie dans un jardin, cultivez-le, fumez-le, les épines s'allongeront sous forme de rameaux feuillés et il ne s'en produira plus de nouvelles. Il existe aussi des avortemens constans dont la cause nous échappe, mais dont la réalité est incontestable. Ainsi dans les labiées et les antirrhinées la corolle est irrégulière, ne renferme que deux ou quatre étamines et souvent un filet sans anthère représentant d'une étamine avortée; mais que la corolle redevienne accidentellement régulière, comme cela arrive quelquefois, la cinquième étamine reparaît; c'est l'état normal et habituel des familles voisines, les solanées et les boraginées, dont la corolle, toujours régulière, porte constamment cinq étamines. Dans les liliacées, il y a ordinairement six étamines; le genre *albuca* n'en offre que trois, mais trois filets placés entre elles représentent les étamines absentes. L'ovaire de la fleur du marronnier d'Inde est à trois loges contenant six graines; cependant nous savons dès notre enfance que dans le fruit

(1) *Philosophie zoologique*, t. Ier, p. 240.

mûr on ne trouve le plus souvent qu'une graine fort grosse, quelquefois deux, dont l'une très petite; fort rarement trois, une grosse et deux petites : il y a donc constamment cinq, quatre ou trois graines qui avortent. Dans quelques familles de végétaux, les cactées, les orobanches, le genre *lathræa* et une espèce de gesse, le *lathyrus aphaca*, les feuilles manquent complétement. Sur les *acacia* de la Nouvelle-Hollande, ce sont les folioles des feuilles composées qui avortent; le pétiole reste seul, se dilate et prend le nom de *phyllode*. Les causes de ces avortemens ne sont pas toujours évidentes. Quelquefois on constate des effets de compression. Toute jeune branche de lilas est terminée par trois bourgeons, mais toujours les deux bourgeons latéraux se développent, celui du milieu resserré entre les deux autres ne s'accroît pas, et la branche se bifurque au lieu de se trifurquer. A part les avortemens dus à la compression, au développement exagéré des organes voisins ou à une nutrition insuffisante du végétal, la cause prochaine des autres nous échappe, et tient probablement à des circonstances héréditaires de végétation : ainsi les *acacia* à phyllodes de l'Australie ont des feuilles composées dans leur jeunesse, et l'*acacia heterophylla* en conserve toute sa vie un certain nombre, tandis que dans les autres espèces les folioles avortent toutes, et la feuille se réduit à un pétiole élargi, simulant les feuilles simples de nos saules indigènes.

Chez les animaux, la cause des avortemens est bien plus évidente : c'est, comme Lamarck l'avait parfaitement compris, le manque d'exercice d'un organe par suite d'un changement dans le milieu ambiant ou dans les habitudes de l'animal. Rien de plus instructif à cet égard que l'influence de la lumière sur l'organe de la vue. Un animal plongé constamment dans l'obscurité se dirige non plus au moyen de ses yeux, mais à l'aide du tact; alors les yeux diminuent de volume, s'enfoncent dans l'orbite, sont recouverts par la peau, finissent par s'atrophier et même par disparaître. Ces dispositions se transmettent héréditairement des parens à leur progéniture, et l'on voit des espèces, munies de leurs yeux quand elles vivent à la lumière, devenir aveugles quand elles se tiennent habituellement dans l'obscurité. Ainsi dans la taupe ordinaire, animal souterrain, l'œil étant recouvert par la peau percée d'un tout petit canal oblique, la vision doit être très imparfaite. Deux espèces de *spalax* qui habitent la Russie méridionale, le *chrysochlore* du Cap et le *ctenomys* de l'Amérique du Sud, dont la vie est souterraine comme celle de la taupe, présentent la même organisation. On connaît des reptiles aveugles : tels sont les lézards apodes, tels que les orvets, et parmi les serpens l'*acontias cæcus* et les typhlops, qui vivent sous terre comme nos lombrics. Parmi les batraciens, nous

citerons la grande sirène lacertine, qui habite les marais fangeux de la Caroline du sud et passe une partie de sa vie enfoncée dans la vase. Cet animal a sur la tête deux petits yeux ronds recouverts d'une peau à demi transparente. Citons encore les cécilies, dont l'organisation se rapproche tant de celle des poissons, et le protée des lacs souterrains de la Carniole. Sur vingt individus, le professeur Charles Vogt a trouvé sous la peau le globe oculaire avorté de la grosseur d'une petite tête d'épingle, mais dépourvu de muscles et de ses membranes d'enveloppe : il a pu suivre le nerf optique jusqu'au cerveau (1); mais le docteur Joseph a disséqué un individu chez lequel ces dernières traces de l'organe de la vision avaient disparu.

Les poissons qui vivent constamment dans des eaux souterraines deviennent également aveugles. Ce fait s'observe dans tous les ordres de cette grande classe : ainsi, chez les salmones, l'*amblyopsis* des cavernes de l'Amérique du Nord a des yeux microscopiques recouverts d'une peau non transparente; parmi les silures, nous nommerons le *silurus cæcutiens*, quelques anguilles (*apterichys cæcus*) et les myxinoïdes parasites. Les crustacés podophthalmes sont ceux qui, à l'instar des homards et des langoustes, ont un œil pédiculé, c'est-à-dire porté sur un support mobile. Quelques-uns (*troglocaris Schmidtii*) sont aveugles : l'œil a disparu, le support est resté. Des crustacés appartenant à la section des entomostracés vivent en parasites sur d'autres animaux; jeunes, ils nagent librement dans l'eau et sont munis d'yeux bien conformés; mais, lorsqu'ils se cachent sous les écailles ou s'enfoncent entre les branchies des poissons, ils se trouvent dans la condition des animaux des cavernes : les yeux, ne fonctionnant plus, s'atrophient, et l'animal devient et reste aveugle toute sa vie.

Les insectes nous offrent les exemples les plus nombreux d'espèces aveugles habitant les cavernes, tandis que leurs congénères vivant à l'air libre ne le sont pas. Parmi les coléoptères de la famille des carabiques se trouve le genre *trechus :* ce sont de petits animaux se tenant habituellement sous des pierres ou des amas de feuilles mortes. Dans les grottes de la Carniole, on en compte quatre, qu'on a réunies dans le genre *anophthalmus,* mais qui ne diffèrent des autres que par l'absence des yeux. Il en est de même des *catops,* dont les espèces aveugles ont été distinguées par le nom générique d'*adelops*. Parmi les staphylins, il existe une espèce, le *lathrobium spadiceum*, dont les individus, vivant à l'obscurité dans les grottes de la Carinthie, portent à la place de l'œil disparu une tache

(1) *Vom adriatischem Küstenlande* (*Illustrirte deutsche Monatshefte,* 1870).

ovale derrière les antennes. On a trouvé de ces insectes aveugles dans les cavernes de tous les pays. M. de Bonvouloir (1) en énumère vingt et une espèces dans les grottes des Pyrénées; on en a signalé un grand nombre dans les cavernes de l'Amérique du Nord; tous appartiennent à des genres américains comme ceux d'Europe appartiennent à des genres européens. On peut, avec M. Vogt, résumer la question en disant que partout ces insectes sont caractérisés par l'absence des yeux, une coloration moindre, la mollesse relative du corps et la diminution des ailes. Des faits que nous venons de citer, il est impossible de ne pas conclure que c'est la lumière qui entretient et développe l'organe de la vision; dans l'obscurité, celui-ci disparaît, et l'on est invinciblement amené à penser, comme Lamarck, que c'est le milieu qui maintient les organes : le milieu changeant, ils disparaissent sans retour.

Ce que nous avons dit de l'œil s'applique à tous les appareils, quelle que soit la nature des fonctions qu'ils accomplissent; l'exercice les développe, le manque d'usage les atrophie, et ces modifications se transmettent par hérédité. Nous nous servons généralement beaucoup moins du bras gauche que du bras droit, aussi celui-ci est-il plus gros, plus lourd, et toutes ses parties, os, muscles, nerfs, artères, sont-elles plus fortes que celles du côté opposé. Le naturaliste hollandais L. Harting s'est assuré que ces différences existent déjà chez le nouveau-né qui n'a encore fait aucun usage de ses membres; de là une tendance innée à se servir de préférence du bras droit, indépendamment de l'exemple et de l'éducation. Dans les autruches, animaux trop lourds pour pouvoir s'élever dans les airs, les jambes se sont fortifiées et allongées, les ailes ont diminué et ne font plus qu'office de voiles lorsque l'oiseau court dans le sens du vent. Chez le casoar et l'*apterix*, les ailes sont réduites à un rudiment inutile caché sous les plumes du corps, parce que le genre de vie de ces animaux est complétement terrestre : se nourrissant de vermisseaux et de petits reptiles, ils courent, mais ne volent pas.

On a vu que chez les oiseaux tout à fait aquatiques, tels que les manchots et les pingouins, ces mêmes ailes se sont converties en nageoires; par contre, dans les poissons volans les nageoires pectorales ont assez d'envergure pour qu'ils puissent s'élancer hors de l'eau et se soutenir quelque temps dans l'air, afin d'échapper à leurs ennemis. Ces nageoires présagent pour ainsi dire les ailes des oiseaux et des chauves-souris. Au contraire dans les anguilles, les lamproies et les myxines, dont le corps cylindrique et allongé glisse facilement dans l'eau, les nageoires pectorales et ventrales,

(1) *Bulletin de la Société Ramond*, t. Ier, p. 131.

devenues inutiles, disparaissent, la nageoire caudale suffit seule à la natation. Dans une foule d'insectes, les ailes n'existent que chez le mâle, sont incomplètes ou avortées chez la femelle. Les mâles du papillon des vers à soie qui sont élevés dans les magnaneries n'exerçant plus leurs ailes en volant à l'air libre, celles-ci ont diminué de génération en génération, et maintenant ces mâles ont des ailes trop courtes et incapables de les soutenir; ils battent des ailes, mais ils ne volent plus. La sélection naturelle produit les mêmes effets. Dans l'île de Madère et celles qui l'avoisinent, les insectes coléoptères sont souvent emportés par les vents et jetés à la mer où ils périssent; ils se tiennent cachés tant que l'air est en mouvement : aussi les ailes se sont-elles amoindries. Cette disposition est devenue héréditaire, et sur 550 espèces répandues dans ces îles, il y en a 200 qui sont incapables de soutenir un vol prolongé. Sur 29 genres indigènes, 23, proportion énorme! se composent d'espèces aptères ou munies d'ailes imparfaites (1).

L'ensemble de ces faits fera comprendre aux personnes étrangères à l'étude des sciences naturelles pourquoi les zoologistes, quand ils veulent s'exprimer rigoureusement, disent toujours : *les oiseaux volent parce qu'ils ont des ailes*, et non pas : *les oiseaux ont des ailes pour voler*. La première proposition exprime un fait simple, évident, indiscutable. La seconde se complique d'une hypothèse téléologique, pour parler le langage des philosophes; elle suppose une prédestination de l'animal à un certain genre de vie. L'observation nous montre au contraire que c'est le genre de vie qui détermine le développement ou amène l'atrophie des organes, qui sont actifs ou inactifs suivant les circonstances et les conditions au milieu desquelles l'animal se trouve placé. Aussi la doctrine des causes finales, si fort en vogue dans le siècle dernier, est-elle généralement abandonnée par les naturalistes penseurs de notre temps.

Continuons l'étude des organes avortés. Dans une classe d'animaux, les uns terrestres, les autres aquatiques, celle des reptiles, ce sont les pattes qui disparaissent. Les crocodiles et les lézards en ont quatre : chez les *seps*, elles sont très courtes; dans les bimanes et les bipèdes, il n'y en a plus que deux; dans le *pseudopus*, elles se réduisent à de petits tubercules, dernière trace des membres postérieurs. Chez l'orvet, il n'y a plus de membres, mais on trouve sous la peau les os de l'épaule et le sternum; enfin ces os même disparaissent dans les serpens. Cependant chez le boa on remarque encore deux os en forme de cornes, réminiscence du

(1) Darwin, *Origine des espèces*, p. 153.

bassin des sauriens. Lamarck ne craint pas (1) d'expliquer cette disparition des membres par l'habitude de ramper, de se glisser sous les pierres ou dans l'herbe, qui existe déjà chez les lézards; il fait remarquer avec raison qu'un corps aussi allongé que celui d'un serpent n'aurait pas été convenablement soutenu par quatre pattes, nombre que la nature n'a jamais dépassé dans les animaux vertébrés. Un serpent rampe à l'aide de ses côtes, devenues des organes de progression. L'allongement exagéré du corps a produit l'amoindrissement de l'un des poumons, tandis que l'autre se prolonge jusque dans le ventre. Même chez les mammifères, les plus parfaits des animaux, les organes avortés et inutiles ne sont pas rares; ainsi la plupart de ces animaux présentent les trois types dentaires, savoir des incisives, des canines et des molaires. Geoffroy Saint-Hilaire avait déjà remarqué que chez la baleine, où les dents sont remplacées par des fanons, les germes des dents existent dans l'épaisseur de la mâchoire du fœtus; depuis, le même savant les a retrouvés dans le bec des oiseaux. Les ruminans ont un bourrelet calleux à la place des incisives supérieures, mais le germe des dents existe dans le fœtus. Il en est de même chez les lamentins, qui n'ont point d'incisives ni en haut ni en bas : se nourissant uniquement de plantes marines, ils n'en faisaient point usage, et ces dents ont fini par disparaître.

Je terminerai en citant les organes avortés qui existent chez l'homme, et dont il peut tous les jours constater l'inutilité; atrophiés faute d'usage, ils semblaient être aux yeux des anciens naturalistes autant de preuves de l'unité de plan qui a présidé à la création du règne animal. De même, disaient-ils, qu'un architecte soucieux de la symétrie met de fausses fenêtres qui forment le pendant des fenêtres véritables, ou rappelle sur les ailes d'un édifice les motifs de la façade principale, de même le créateur, en laissant subsister ces organes, nous dévoile l'unité du plan qu'il a suivi. Dans les idées de Lamarck et de ses successeurs, ces organes rudimentaires n'ont point cette signification purement intellectuelle; ils se sont atrophiés faute d'usage. La présence de ces vestiges d'organes chez l'homme, auquel ils sont inutiles, prouve seulement que son organisation se lie intimement à celle du règne animal, dont il est la dernière et la plus parfaite émanation. Nous possédons sur les côtés du cou un muscle superficiel appelé peaucier; c'est celui avec lequel les chevaux font vibrer leur peau pour chasser les mouches qui les importunent. Chez nous, le vêtement, chez les sauvages, les corps gras, la terre ou l'argile

(1) Tome Ier, p. 244.

dont ils s'enduisent le corps, rendant ce muscle inutile, il s'est tellement aminci qu'il ne peut plus imprimer à la peau le moindre mouvement. Il en est de même des muscles qui meuvent l'oreille du cheval et d'autres animaux; nous les possédons tous, mais ils ne nous servent à rien. Placée sur les côtes et non pas au sommet de la tête, notre oreille ne saurait diriger l'ouverture de son pavillon vers tous les points de l'horizon pour recueillir les sons qui en partent. Voici d'autres exemples : les mamelles existent chez l'homme comme chez la femme; on observe même du gonflement et de la sécrétion lactée chez quelques jeunes gens à l'âge de la puberté; mais les fonctions de l'allaitement ont développé les seins de la femme, tandis que ceux de l'homme se sont atrophiés. On remarque à l'angle interne de l'œil une petite production de couleur rouge sans usage, c'est la trace de la troisième paupière des oiseaux de proie, qui leur permet de fixer le soleil sans fermer les yeux. — Les animaux marsupiaux, tels que les sarigues et les kangourous, sont munis d'une poche où les petits habitent pendant la période de la lactation; cette poche est soutenue par deux os en forme de V et fermée par deux muscles. Quoiqu'il soit placé à l'extrémité supérieure de l'échelle des mammifères, dont les marsupiaux occupent les gradins inférieurs, l'homme a conservé les traces de cette disposition; ses épines du pubis représentent les os, ses muscles pyramidaux sont les analogues des muscles qui ferment la poche marsupiale; chez nous, ils sont évidemment sans usage. Il y a plus, ces organes rudimentaires peuvent être non-seulement inutiles, mais encore nuisibles. Le mollet est formé par deux muscles puissans qui s'insèrent au talon par l'intermédiaire du tendon d'Achille; à côté d'eux se trouve un autre muscle long, mince, incapable d'une action énergique, le plantaire grêle. Ce muscle, ayant les mêmes attaches que les jumeaux, semble un mince fil de coton accolé à un gros câble de navire. Chez l'homme, il est sans utilité, et la rupture de ce muscle, causée par un effort pour sauter, donne lieu à l'accident douloureux connu sous le nom de coup de fouet, et dont la guérison nécessite un repos prolongé. Chez le chat et les animaux du même genre, le tigre, la panthère, le léopard, ce muscle est aussi fort que les deux jumeaux, et rend ces animaux capables d'exécuter des bonds prodigieux quand ils s'élancent sur leur proie. Autre exemple : dans les herbivores, le cheval, le bœuf et certains rongeurs, le gros intestin présente un grand appendice en forme de cul-de-sac, appelé *cæcum*, qui se rattache au régime exclusivement herbivore de ces animaux; chez l'homme, dont la nourriture n'est pas exclusivement végétale, le *cæcum* se réduit à un petit corps cylindrique dont la cavité admet à peine une soie de

sanglier; c'est l'*appendice vermiforme*. Inutile à la digestion, puisque les alimens n'y pénètrent pas, il devient un danger, si par hasard un corps dur tel qu'un pepin de fruit ou un fragment d'arête de poisson vient à s'y introduire; le cas arrive, et il en résulte d'abord une inflammation, puis la perforation du canal intestinal, accidens suivis d'une péritonite souvent mortelle. D'autres fois cet appendice, contournant une anse intestinale qu'elle enserre, produit un étranglement interne presque toujours fatal. La science a déjà enregistré dix-huit cas de ce genre, vérifiés par l'autopsie.

Dans tous les quadrupèdes, la moelle épinière, organe central du système nerveux, est enfermée jusqu'à son extrémité dans un canal osseux formé par la colonne vertébrale. Chez l'homme, dont la station est verticale, le poids des organes renfermés dans le ventre portant sur les vertèbres qui composent l'extrémité inférieure de l'os appelé *sacrum*, ces vertèbres se sont élargies, et ne sont plus soudées dans leur partie postérieure. Il en résulte que l'extrémité de la moelle épinière n'est pas renfermée dans un canal osseux complet : elle est seulement protégée en arrière par une membrane fibreuse et par la peau. Or dans les maladies prolongées, telles que les fièvres typhoïdes, où le malade reste longtemps couché sur le dos, cette peau s'enflamme, s'excorie, s'ulcère, et l'inflammation, se propageant aux enveloppes de la moelle, détermine des méningites rachidiennes presque toujours mortelles (1). La fissure du sacrum est donc une disposition anatomique particulière à l'homme qui compromet la vie d'un grand nombre de malades.

Ces exemples pour ainsi dire personnels doivent suffire pour montrer le rôle et la signification des organes atrophiés. Chez l'homme et chez les mammifères supérieurs, ces rudimens sont une réminiscence de l'organisation d'un animal placé plus bas dans l'échelle des êtres; mais dans les animaux inférieurs ils sont quelquefois l'indication d'un perfectionnement futur. Ainsi les traces des membres chez l'orvet et le *pseudopus* précèdent le développement de ces membres dans les lézards et les tortues. Le pouce des galagos et des tarsiers annonce l'apparition de la main parfaite des singes et de l'homme. En un mot, le règne animal tout entier, vivant et fossile, nous présente les mêmes phénomènes que l'évolution embryonnaire où l'animal, partant de la cellule, complète peu à peu son organisme et s'élève graduellement jusqu'à l'échelon occupé par les deux êtres qui lui ont donné naissance. Cette évolution se manifeste également dans la série des animaux dont les couches géologiques nous ont conservé les restes. Les plus an-

(1) P. Broca, *Revue anthropologique*, t. Ier, p. 596.

ciennes ne contiennent que des invertébrés et des poissons : les reptiles, les oiseaux et les mammifères apparaissent successivement dans leur ordre hiérarchique, et l'homme termine enfin cette série ascendante. Toutes les mythologies en ont prévu la continuation en imaginant les anges, êtres plus parfaits que l'homme, intermédiaires entre lui et son créateur.

IV. — AUTRES TRAVAUX DE LAMARCK.

Nous avons essayé, dans les pages qui précèdent, de réunir les preuves les plus frappantes accumulées par la science moderne à l'appui des deux grandes vérités que Lamarck a mises en lumière le premier, savoir : 1° l'influence du milieu comme cause principale des modifications de l'organisme, 2° la transmission de ces modifications par voie d'hérédité. La géologie prouvant que les milieux ont changé, il en résulte que les espèces sont des formes temporaires et non des êtres définitifs et immuables. Il en résulte également que l'espèce, dans le sens que Linné et Cuvier attachaient à ce mot, n'existe pas. Lamarck a pleinement accepté les conséquences de ces prémices; il conçoit (1) que les êtres les plus rudimentaires se soient formés par génération spontanée, c'est-à-dire par la combinaison de corps simples tels que le carbone, l'azote, l'oxygène et l'hydrogène, la volonté du sublime auteur de toutes choses (2) les ayant doués de la propriété de se modifier, de se perfectionner de façon qu'on puisse considérer le règne organique comme une prodigieuse évolution accomplie dans une série de siècles incalculable, et il ajoute éloquemment (3) : « Peut-on douter que la chaleur, cette mère des générations, cette âme matérielle des corps vivans, ait pu être le principal des moyens qu'emploie directement la nature pour opérer sur des matières appropriées une ébauche d'organisation, une disposition convenable des parties, en un mot un acte de vitalisation analogue à celui de la fécondation? » Lavoisier, de son côté, avait dit : « Dieu, en apportant la lumière, a répandu sur la terre le principe de l'organisation, du sentiment et de la pensée (4). » La lumière et la chaleur agissant presque toujours simultanément, Lamarck et Lavoisier sont parfaitement d'accord entre eux.

Dans les dix dernières années, des sondages faits dans l'océan à des profondeurs de 4,000 et même de 8,000 mètres par des zoologistes

(1) Tome Ier, p. 214.
(2) Tome Ier, p. 74, et t. II, p. 57.
(3) Tome II, p. 76.
(4) *Traité de chimie*, t. Ier, p. 202.

anglais ont amené la découverte d'une substance gélatineuse recouvrant les pierres et le fond de la mer, à laquelle Huxley a donné le nom de *bathybius Hæckelii*. Cette substance, lorsqu'elle est divisée, forme de petites masses composées uniquement d'albumine, sans aucune trace d'organisation, mais possédant la faculté de se nourrir et de s'accroître en englobant les infusoires microscopiques qui s'accolent à elle et de se mouvoir au moyen de prolongemens digitiformes. Cet être, le plus simple que l'on connaisse aujourd'hui, semble avoir réalisé la conception de Lamarck. L'origine en est inconnue; mais il serait possible que cette substance se produisît par voie de génération spontanée sous les énormes pressions auxquelles elle est soumise. En effet, les expériences modernes ont prouvé qu'il n'y a point eu de génération spontanée là où l'on avait cru constater ce phénomène, mais elles n'ont nullement démontré que la génération spontanée soit impossible avec le concours dun ensemble de circonstances qui n'ont point encore été réalisées dans nos laboratoires.

Si tous les êtres animés sont sortis d'une souche commune, les rapports, les relations que nous observons entre eux, sont la conséquence nécessaire d'une même origine et non pas la preuve d'un plan préconçu d'avance; par conséquent les classifications, même celle dite naturelle, constituent, suivant l'expression de Lamarck, *les parties de l'art* (1) dans la science des êtres organisés. En effet, les genres, les familles, les ordres, les classes, les embranchemens, ne sont jamais limités naturellement, il y a toujours des passages insensibles entre eux. C'est l'idée d'une chaîne animale déjà formulée nettement par Aristote lorsqu'il disait (2) : « La nature passe d'un genre et d'une espèce à l'autre par des gradations imperceptibles, et depuis l'homme jusqu'aux êtres les plus insensibles, toutes ses productions semblent se tenir par une liaison continue. » Un grand zoologiste, de Blainville, sans partager toutes les opinions de Lamarck, a été jusqu'à la fin de sa vie le défenseur le plus convaincu et le plus autorisé de la chaîne animale. Lamarck a même figuré d'une manière synoptique la filiation du règne animal, d'abord dans sa *Philosophie zoologique*, t. II, p. 424, et ensuite dans l'*Introduction au système des animaux sans vertèbres*, t. Ier, p. 320. Ces tableaux ont été perfectionnés depuis par M. Hæckel dans son *Histoire naturelle de la création* (3). La paléontologie et l'embryologie, qui n'existaient pour ainsi dire pas à l'époque où Lamarck écrivait, sont ve-

(1) Tome Ier, p. 38.

(2) *Historia animalium*, lib. VIII, cap. I, et *Voyage du jeune Anacharsis*, t. V, p. 344.

(3) Voyez cet ouvrage et la *Revue* du 15 décembre 1871.

nues corroborer les enseignemens de la faune et de la flore actuelles. L'évolution organique, l'évolution paléontologique et l'évolution embryologique étant parallèles, cet accord est une preuve sans réplique de la solidité du dogme de l'évolution substitué à celui de la création successive de chaque être vivant en particulier, telle que la concevait Linné.

Goethe, contemporain de Lamarck, était pénétré des mêmes idées. Néanmoins on ne trouve dans ses écrits aucune preuve qu'il ait connu ses ouvrages. Des observations personnelles, fécondées par un puissant esprit de synthèse, l'avaient amené à des conclusions fort semblables à celles du célèbre naturaliste français. Ainsi disait-il : « Une similitude originaire est la base de toute organisation. La variété des formes résulte des influences extérieures, et, pour expliquer les variations constantes ou accidentelles du type primitif, on est forcé d'admettre une diversité virtuelle originaire et une transformation continue. »

Dans son *Histoire naturelle de la création*, M. Hæckel proclame avec raison Goethe, Lamarck et Darwin comme les fondateurs de l'histoire naturelle moderne. Goethe a formulé les principes généraux, conçu le type ostéologique des animaux supérieurs et appliqué l'idée de la métamorphose aux organes si variés des végétaux. L'influence des milieux sur l'organisme et la transmission par l'hérédité appartiennent à Lamarck; la théorie de la sélection naturelle à Darwin et à Wallace. Lamarck l'avait pressentie. Il décrit très nettement (1) la lutte pour l'existence, et démontre que ce sont les animaux les plus forts qui survivent aux autres; mais il n'avait pas aperçu les conséquences infinies de ce principe et le rôle immense qu'il joue dans la nature : il s'applique aux sociétés humaines comme aux tribus animales. L'homme, abusant de sa supériorité, ne se contente pas de détruire les animaux qui lui sont nuisibles et de sacrifier ceux qui lui sont utiles; il tourne ses armes contre lui-même, tue son semblable, et des milliers d'êtres humains périssent dans l'intérêt de quelques individus privilégiés dont la vie n'est jamais compromise en ces luttes sanglantes.

Comme classificateur, Lamarck laissera dans la science un nom comparable à ceux de Linné, de Cuvier et de Jussieu. C'est lui qui en 1794 établit (2) la division fondamentale des animaux en deux embranchemens, les vertébrés et les invertébrés. Plus tard, en 1799, il sépara (3) les crustacés des autres animaux articulés, avec lesquels ils étaient confondus. En 1800, il distingua les arachnides

(1) Tome Ier, p. 113.
(2) Tome Ier, p. 130.
(3) Tome Ier, p. 176.

des insectes; enfin en 1802, il délimita la classe des annélides, dont Cuvier venait de faire connaître l'organisation, et montra que les cirrhipèdes différaient des mollusques (1) et se rapprochaient des crustacés. Le premier aussi, il fit voir que les batraciens (2), quoique munis de pattes, sont beaucoup plus voisins des poissons que les serpens, qui en sont dépourvus. Toutes ces divisions, tous ces rapprochemens ont été sanctionnés par les zoologistes modernes, dont les travaux ont tant ajouté à la science des classifications.

V. — PHYSIOLOGIE PSYCHOLOGIQUE DE LAMARCK.

« Il n'y a nulle différence dans les lois physiques par lesquelles tous les corps qui existent se trouvent régis, mais il s'en trouve une considérable dans les circonstances où les lois agissent (3). » En parlant ainsi, Lamarck définissait d'avance la physiologie moderne, dont les progrès incessans nous démontrent chaque jour l'identité des forces physiques avec les forces que l'on en distinguait autrefois sous le nom de *vitales*. Celles-ci ne sont que des forces physiques agissant au sein de l'organisme sous l'influence des agens extérieurs. Abordant le phénomène de la sensation, Lamarck, d'accord avec Condillac, reconnaît l'impression reçue comme cause excitatrice du mouvement, de la sensation et des idées, suivant la perfection du système nerveux de l'animal impressionné. Dans les animaux les plus inférieurs, doués d'un système nerveux rudimentaire, l'impression venant de l'extérieur se traduit par des mouvemens; chez d'autres plus parfaits, elle produit en outre une sensation; enfin chez les animaux supérieurs, doués d'une moelle épinière et d'un cerveau, la sensation perçue aboutit à la formation des idées, œuvre de l'intelligence. Lamarck, en admettant des mouvemens indépendans de la volonté, a entrevu les phénomènes connus aujourd'hui sous le nom d'*actions réflexes* et parfaitement expliqués par les connexions des nerfs entre eux. Ce sont des phénomènes où une impression extérieure se traduit par un mouvement ou un autre effet, sans intervention de la volonté. Telle est par exemple la marche, qui, une fois commencée, s'opère automatiquement et se continue quelquefois même dans le sommeil. Lamarck admettait également l'existence d'un fluide nerveux transmettant au cerveau les impressions du dehors, et les ordres de la volonté du cerveau aux différentes parties du corps soumises à son empire; il avait prévu (4) la distinction des nerfs en nerfs du senti-

(1) Tome Ier, p. 179.
(2) Tome Ier, p. 163.
(3) Tome II, p. 89.
(4) Tome II, p. 239.

ment et nerfs du mouvement, distinction confirmée depuis expérimentalement par Walker, Ch. Bell, J. Müller, Longet et Brown-Sequard. Ces physiologistes ont prouvé que ces nerfs communiquent avec la moelle épinière par des racines distinctes; les uns sont uniquement sensitifs, c'est-à-dire aptes à transmettre les impressions extérieures; les autres exclusivement moteurs, c'est-à-dire capables de produire le mouvement, soit par action réflexe, soit en transmettant les ordres de la volonté. Ainsi la langue reçoit deux nerfs principaux, le glosso-pharyngien, par lequel le cerveau perçoit les impressions tactiles et celles que les substances sapides produisent sur l'organe du goût, et le nerf hypoglosse, qui provoque les mouvemens que la langue exécute pendant l'acte de la mastication et l'exercice de la parole. Des impressions répétées, ajoute Lamarck, suivies des mouvemens qui en sont la conséquence sans intervention de la volonté, engendrent les habitudes ou le penchant aux mêmes actions qu'on observe chez les animaux (1). L'homme lui-même, malgré son intelligence et sa spontanéité, est soumis à ces influences. Le grand mathématicien Laplace, analysant les causes des actions humaines, était arrivé aux mêmes conclusions que le naturaliste Lamarck, lorsqu'il a dit (2) : « Les opérations du sensorium et les mouvemens qu'il fait exécuter deviennent plus faciles et comme naturels par de fréquentes répétitions. De ce principe psychologique découlent nos habitudes. En se combinant avec la sympathie, il produit les coutumes, les mœurs et leurs étranges variétés; il fait qu'une chose généralement reçue chez un peuple est odieuse chez un autre. » Laplace, comme Lamarck, admet l'hérédité de ces habitudes que l'on désigne vulgairement sous le nom d'instinct lorsqu'il dit : « Plusieurs observations faites sur l'homme et sur les animaux, et qu'il est bien important de continuer, portent à croire que les modifications du sensorium auxquelles l'habitude a donné une grande consistance se transmettent des pères aux enfans par voie de génération comme plusieurs dispositions organiques. Une disposition originelle à tous les mouvemens extérieurs qui accompagnent les actes habituels explique de la manière la plus simple l'empire que les habitudes enracinées par les siècles exercent sur tout un peuple et la facilité de leur communication aux enfans lors même qu'elles sont le plus contraires à la raison et aux droits imprescriptibles de la nature humaine. » Cette transmission des habitudes et des idées des parens aux enfans est désignée maintenant sous le nom d'*atavisme*. L'influence de ces habitudes et de ces penchans héréditaires se traduit, comme le dit Laplace, dans les mœurs des peuples et entretient la

(1) Tome II, p. 291.
(2) *Théorie des probabilités*, p. 233 et suivantes.

lutte des partis qui les divisent. Comment s'étonner, lorsqu'on est convaincu de la puissance de ces habitudes, que des hommes bien nés, bien doués, intelligens, honnêtes et sincères, ne puissent s'en dégager pour accepter un ordre de choses nouveau imposé par la nécessité et justifié par la raison? Ainsi en France, depuis une longue série de générations, les habitudes et les idées monarchiques se sont incrustées pour ainsi dire dans le cerveau d'un grand nombre d'hommes au point d'être devenues une seconde nature, un instinct profond et irrésistible, que je ne craindrai pas de désigner sous le nom d'*atavisme monarchique*. L'étude critique, froide et impartiale des faits politiques et sociaux peut seule contre-balancer et modifier les obsessions de l'atavisme. Le chef actuel de l'état est un exemple à jamais mémorable de cette victoire du bon sens, de l'observation et de l'expérience sur un instinct acquis et héréditaire.

Dans les animaux invertébrés, Lamarck, comme on l'a vu, n'admet pas de mouvemens volontaires, il ne conçoit que des mouvemens provoqués par des impressions extérieures que les nerfs transmettent au sensorium général. L'organe central où elles viendraient toutes aboutir n'existe pas chez eux. L'organisation de ces animaux est comparable à celle d'un pays doté d'un réseau télégraphique, mais dépourvu d'une station centrale : les nouvelles circulent; il en résulte pour la nation une connaissance générale des événemens qui se passent à l'étranger, mais, les fils ne convergeant pas tous vers un centre commun, ces impressions générales ne se manifestent que par des mouvemens réflexes non coordonnés entre eux, et nullement par des actes déterminés, résultat d'une volonté unique, résumant et traduisant les volontés collectives de la nation, en un mot par des actes émanés d'un gouvernement. Cet organe central qui recueille toutes les sensations et d'où partent les ordres de la volonté, c'est le cerveau, qui n'existe que chez les animaux vertébrés. La volonté est le résultat d'une détermination; cette détermination elle-même suppose un jugement, le jugement une comparaison des sensations reçues, c'est-à-dire une série d'idées, en d'autres termes l'intelligence. L'intelligence et la volonté, suivant Lamarck, sont donc intimement liées entre elles, et, comme Locke et Condillac, Lamarck professe (1) qu'il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait été auparavant dans la sensation. Pour lui, les actes que l'on a voulu attribuer à des idées innées: l'enfant qui va chercher le sein de sa mère, le canard qui, en sortant de l'œuf, entre dans l'eau, tandis que le poulet s'en éloigne, sont des habitudes héréditaires transmises par voie de génération, et non par des actes de volonté résultant d'idées innées. Lamarck

(1) Tome II, p. 320.

désigne sous le nom d'*hypocéphale* l'organe siége de l'intelligence et de la volonté, c'est-à-dire les deux hémisphères du cerveau, qui sont d'autant plus développés et d'autant plus lourds que l'animal est plus élevé dans l'échelle animale. L'intelligence est en raison directe du volume et du poids de cette partie du cerveau; mais cette intelligence, pour se manifester, a besoin d'être éveillée, cultivée, exercée, perfectionnée. « Chaque individu, dit Lamarck (1), depuis l'époque de sa naissance se trouve dans un concours de circonstances qui lui sont tout à fait particulières, qui contribuent en très grande partie à le rendre ce qu'il est aux différentes époques de sa vie, et qui le mettent dans le cas d'exercer ou de ne pas exercer telle de ses facultés et telle des dispositions qu'il avait apportées en naissant; en sorte qu'on peut dire en général que nous n'avons qu'une part bien médiocre à l'état où nous nous trouvons dans le cours de notre existence et que nous devons nos goûts, nos penchans, nos habitudes, nos passions, nos facultés, nos connaissances même aux circonstances infiniment diversifiées, mais particulières, dans lesquelles chacun de nous s'est rencontré. »

Un chapitre sur l'entendement termine la philosophie zoologique de Lamarck. Sans se dissimuler qu'il quitte le terrain des faits d'observation sur lequel repose la biologie proprement dite, il essaie d'analyser le mécanisme de la formation des idées. Le premier acte nécessaire est l'attention ou une préparation de l'organe intellectuel à recevoir des sensations que Lamarck désigne sous le nom de *sensations remarquées*. Ce qu'on appelle vulgairement distraction exprime un état de l'organe cérébral qui n'est pas préparé à recevoir une sensation. La pensée est une action qui s'exécute dans l'organe de l'intelligence (2), et l'énergie en est subordonnée à l'état des forces et de la santé générale de l'individu. L'imagination consiste dans la combinaison des pensées et la création d'idées nouvelles. C'est cette faculté, dit Lamarck, qui dans les sciences peut nous égarer. « Cependant, ajoute-t-il, sans imagination point de génie et sans génie point de possibilité de faire des découvertes autres que celles des faits, mais toujours sans conséquences satisfaisantes. Or, toute science n'étant qu'un corps de principes et de conséquences convenablement déduits et observés, le génie est absolument nécessaire pour poser ces principes et en tirer ces conséquences; mais il faut qu'il soit dirigé par un jugement solide et retenu dans les limites qu'un haut degré de lumière peut seul lui imposer. » En parlant ainsi, Lamarck caractérisait parfaitement l'étude de la nature telle qu'il l'avait conçue et telle qu'elle réap-

(1) Tome II, p. 334.
(2) Tome II, p. 368.

paraît après une éclipse de près d'un demi-siècle; non que ces cinquante années aient été perdues pour la science, il n'y en eut jamais de plus fécondes : elles ont été employées à réunir, à coordonner, à discuter les faits sur lesquels on peut enfin édifier une synthèse plus générale que celle qui était possible à une époque où l'on avait à peine entr'ouvert le livre de la nature.

Après la pensée, la mémoire est la plus importante et la plus nécessaire des facultés intellectuelles, puisqu'elle nous permet de comparer des idées acquises antérieurement avec celles qui naissent actuellement dans notre esprit. Grâce à ces trois facultés fondamentales, l'attention, la pensée et la mémoire, nous pouvons formuler des jugemens qui sont des produits de l'intelligence, des motifs déterminans de notre volonté, c'est-à-dire de nos actions. La raison n'est autre chose qu'un degré acquis dans la rectitude des jugemens, c'est le point culminant des actes de l'entendement.

Telle est en peu de mots la psychologie de Lamarck. Il a été accusé de matérialisme parce qu'il s'est tenu strictement sur le terrain des faits et de l'observation sans chercher à remonter au-delà pour expliquer des phénomènes dont il ne pouvait pas se rendre compte. Il est toujours très circonspect, très réservé dans ses conclusions, et ne tranche pas des questions qui ne peuvent être décidées encore. Que répondre à cette accusation? Matérialisme, spiritualisme sont des mots vides de sens qu'il serait temps de bannir du langage rigoureux. Qu'est-ce que la matière? Il est impossible de la définir. Qu'est-ce que l'esprit? Autre énigme insoluble. Ces mots, pris pour point de départ de doctrines qu'on oppose l'une à l'autre, engendrent des discussions oiseuses qui ne sauraient aboutir. Observons, étudions, comparons : peu à peu la lumière se fera d'abord sur les phénomènes du monde inorganique, puis sur ceux des êtres vivans; enfin, mais dans un avenir lointain, ceux de l'ordre intellectuel seront expliqués à leur tour.

Notre tâche est finie. Nous avons cherché à réhabiliter un naturaliste français qui, célèbre par ses travaux descriptifs en botanique et en zoologie, n'était pas apprécié à sa juste valeur comme philosophe synthétique en histoire naturelle. Venu trop tôt, il n'a été qu'un précurseur; mais depuis sa mort la science a grandi, elle s'est prodigieusement enrichie, et les faits accumulés ont confirmé des généralisations qui ne pouvaient être comprises par ses contemporains. L'heure de la justice a sonné, et la gloire posthume de Lamarck jette un éclat inattendu sur la France; grâce à lui, elle peut revendiquer une part notable dans le mouvement déjà irrésistible qui tranformera la science des êtres organisés.

CHARLES MARTINS.

LES FINANCES

DE LA VILLE DE PARIS

L'un des derniers préfets de la Seine, celui qu'emporta le coup de foudre de 1848, M. de Rambuteau, aimait à raconter qu'au moment où il quitta ses fonctions la comptabilité de la ville de Paris pouvait se réduire à des termes très simples : pas un sou de dettes, et dans les caisses 6 millions disponibles pour tout emploi dont l'urgence serait démontrée. « Cela ne s'est plus revu, » ajoutait-il avec une bonhomie qui ne manquait ni de finesse, ni d'amertume. En effet, cela ne s'est point revu, pas plus que le premier milliard du budget de l'état après 1830, auquel M. Thiers, quand ce milliard fut dépassé, adressait un salut ironique et un congé bien justifié. Le temps et les méthodes sont désormais tout autres. Viser à une balance en tout point régulière, maintenir les dépenses au niveau des recettes, c'est devenu trop élémentaire pour des raffinés comme nous, experts dans le maniement des chiffres, et qui, une fois à l'œuvre, en savent tirer si bien la quintessence. De là une habitude prise de dépenser plus qu'on n'a et de se mettre, en matière de finances, forcément ou volontairement, au régime des anticipations. C'est, depuis M. de Rambuteau ou depuis bientôt vingt-cinq ans, le cas de la ville de Paris.

Les circonstances, il est vrai, y ont amplement contribué. Nous avons eu, dans ce laps de temps, une révolution d'abord, puis une dictature, la république en 1848, l'empire en 1851, dont le passage a laissé dans la comptabilité municipale une double empreinte. Avec la république de 1848, on vit d'expédiens, le crédit souffre, l'impôt rend moins; il y a chaque année insuffisance de ressources, et force est d'y pourvoir; avec l'empire de 1851, les res-

sources, si abondantes qu'elles soient, ne peuvent suffire aux goûts de luxe et à l'esprit de dilapidation qui règnent. Comme des fils de famille arrivés inopinément à la fortune, on fait argent de tout. Dans l'un et l'autre régime, on a donc recours à l'emprunt sous deux formes et dans des proportions très inégales, pour des nécessités tant que dure la république, et, quand vint l'empire, pour des prodigalités. Ces prodigalités, notre génération en a été témoin et complice. Qui ne se souvient de ces heures de vertige, durement expiées! Paris n'était plus alors qu'un chantier; partout, sous la pioche des démolisseurs, s'ouvraient de larges trouées, converties presque à vue d'œil en avenues monumentales. Les projets d'écoles ne foisonnaient pas comme aujourd'hui; en revanche que de parcs et de squares ouverts aux ébats populaires, et tous achevés avec leurs eaux et leur verdure! Que de boulevards improvisés! Que d'arbres transplantés à grands frais! C'était de la féerie, mais c'était en même temps le retour de la dette que M. de Rambuteau avait vue s'éteindre, et qui reparaissait dans des termes plus onéreux que jamais malgré les déguisemens dont on s'efforçait de la couvrir.

Voilà où nous en sommes, et où nous ont conduits ces défis insensés jetés à la fortune. L'expiation a suivi de près l'enivrement; aux prospérités artificielles ont succédé les ruines encore fumantes de la guerre étrangère et de la guerre civile. Le temps est donc venu de se recueillir et de compter strictement ce qu'ont coûté à la ville de Paris deux années calamiteuses. L'inventaire est assez triste. L'épargne publique, là où elle subsistait, a disparu; les épargnes privées ont été profondément entamées; il y a eu, dans l'ensemble des services, accroissement des charges et diminution de revenus, double cause de mécompte, et, pour comble, ces dommages essuyés coup sur coup ont notablement empiré par une contribution de guerre de 200 millions frappée sur la caisse municipale. Telle est la liquidation qui reste à faire et dont un projet de loi a saisi l'assemblée nationale.

I.

Cette contribution de guerre avait été empruntée d'urgence à la Banque de France, qui aujourd'hui en est intégralement remboursée; à son tour, la ville de Paris en a poursuivi le recouvrement des mains de l'état, comme droit d'abord, puis comme condition essentielle du rétablissement de ses finances. Le droit était des plus clairs, il résultait des termes mêmes auxquels avait été souscrite la contribution de guerre et des circonstances qui l'avaient accompagnée.

Rien n'y indiquait un acte spontané et direct, un engagement municipal; c'était une convention conclue le 28 janvier 1871 entre le gouvernement de la défense nationale et le gouvernement allemand, où la somme exigible servait de gage et de prélude à l'armistice général qui devait s'étendre à la France entière. En vain aurait-on objecté que la ville de Paris avait exécuté la convention, et qu'en l'exécutant elle avait ratifié l'engagement pris en son nom. Ce n'est pas la ville de Paris, c'est le gouvernement de la défense nationale qui, empruntant le nom de la ville de Paris, a exécuté l'article 11 de la convention, et il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler quelle était à cette époque l'administration de la ville de Paris.

La commission qui, sous l'empire, faisait fonction de conseil municipal avait été dissoute par la force des choses quand tomba le régime impérial; trois jours après le 4 septembre 1870, M. Étienne Arago était nommé maire de Paris, et administrait sans conseil jusqu'au mois de novembre, où le gouvernement de la défense nationale, par un scrupule tardif, s'avisa qu'une mairie centrale ne pouvait relever que d'un titulaire pris dans ses rangs, tant que dureraient les conditions exceptionnelles du siége. A raison de ce motif et à ce titre, il nomma alors M. Jules Ferry, membre du gouvernement, administrateur délégué de la ville de Paris. N'était-ce pas témoigner ouvertement qu'entre le gouvernement et la ville la partie était étroitement liée, et que leurs intérêts se confondaient? La ville n'avait ni une représentation particulière ni un agent distinct; le gouvernement stipulait seul pour elle, et au su de tout le monde disposait de ses fonds et occupait ses locaux.

Le droit était donc fondé; le besoin ne l'était pas moins, et il y avait lieu d'en fixer l'étendue comme base d'une transaction éventuelle. C'est ce que fit le nouveau préfet de la Seine, M. Léon Say, dès son entrée en fonctions. Avec une grande promptitude de coup d'œil, il porta la lumière dans une comptabilité qui semblait anéantie par une suite de dévastations, et parvint à en reconstituer les élémens. Son premier acte fut d'assurer par un emprunt le remboursement à la Banque de France et la marche régulière des services municipaux, puis, récapitulation faite des diverses annuités de la dette consolidée et des dettes flottantes, de s'en servir comme de chiffres à l'appui des répétitions de la ville vis-à-vis de l'état. Ce passif chargé des fautes du passé en résume éloquemment par les sommes la gravité et par les dates les auteurs. Il consiste en cinq emprunts qui sont à des échéances différentes : le plus ancien est de 1855, le suivant de 1860, tous deux seront amortis en 1897, celui de 1865 en 1929, celui de 1869 en 1909 et celui de 1871 en

1946, c'est-à-dire au bout de 25, 37, 57, et 75 ans. Ce n'est pas tout : en dehors de ces emprunts proprement dits, la ville a consenti au profit du Crédit foncier une annuité qui doit durer 37 ans, qui n'a pas été divisée en coupures, qui est payée en deux fois, en janvier et en juillet. Comme annuités à échéances variées, voici donc ce que l'on trouve : pour les emprunts antérieurs à 1871 annuité de 30,278,470 fr., pour l'emprunt de 1871 annuité de 18,772,300 fr., pour le Crédit foncier annuité de 19,061,570 fr., en tout 77,112,320 fr., à quoi il faut ajouter d'autres annuités secondaires, les unes anciennes, d'autres récentes : pour rachat de diverses concessions 3,467,190 fr., pour bons de la caisse des travaux 2,866,905 fr., pour la dette immobilière 1,716,800 fr. pour la dotation scolaire 1 million, pour les travaux de la Vanne 1,170,000, enfin pour déficit en deux articles des budgets de 1871 et de 1872 3,256,000 fr. et 438,000 fr.; soit comme chiffre d'ensemble pour les annuités consolidées ou flottantes 91,026,913 fr., en nombre rond 91 millions, ce qui équivaut à un capital de 1 milliard 630 millions de francs.

C'est fort de ces argumens et de ces états de situation que le préfet de la Seine, avec l'appui unanime de son conseil municipal, a présenté sa réclamation et vaincu les premières résistances. Il y en a eu en effet d'assez sérieuses de la part de la commission du budget, et qui répondaient aux dispositions d'une portion de l'assemblée, moindres de la part du gouvernement, frappé surtout de la justice de la requête. Il ne se rendit pas néanmoins sans combat, imposa un rabais et fit des restrictions avant de présenter un projet de loi. L'exposé des motifs a gardé les traces de cette négociation préliminaire. « Si malgré les termes de la convention, y est-il dit, l'équité commande de ne pas voir une contribution *municipale* dans l'impôt énorme qu'a dû payer la ville de Paris, il est juste aussi de reconnaître que cet impôt n'a pas frappé seulement la capitale de la France, mais qu'en tant que *ville* Paris a dû en supporter une partie, à l'exemple d'autres communes qui à ce point de vue n'avaient pas davantage été épargnées. » Le projet de loi n'est que la traduction de cet arrangement; il réduit la créance de la ville, et sur cette portion réduite il frappe de nouvelles charges. Ce n'est plus 200 millions que l'état rembourse, et avec les intérêts et les frais on aurait pu dire 202 millions; c'est 140 millions pour remboursement de la contribution de guerre payée aux Allemands. Ainsi dispose le premier article du projet; le second autorise la ville de Paris à créer une taxe spéciale destinée à indemniser les personnes qui ont souffert dans les opérations de l'armée rentrant dans Paris et celles qui ont subi des pertes résultant des incendies et désastres occasionnés

par la commune insurrectionnelle. Et pour que ce concours ne soit ni arbitraire, ni ambigu, le projet de loi en précise l'objet et l'affectation : c'est 1° le solde fixé à 20 millions des indemnités restant dues pour la réparation des dommages matériels causés à l'intérieur et l'entour de Paris par le fait des opérations militaires du second siége; 2° le paiement des indemnités affectées à la réparation des dommages matériels soufferts par les propriétés mobilières ou immobilières de Paris et résultant de l'insurrection du 18 mars. En réalité, ce n'est plus là un remboursement, c'est un abonnement, et comme le disait M. Thiers avec sa netteté ordinaire, « la ville reçoit 120 millions sur la contribution de guerre et 20 millions pour être transmis purement et simplement aux créanciers de l'état. »

De ces calculs et des développemens qui en découlent, la ville de Paris tire la conclusion que les budgets municipaux ne pourront d'ici à bien longtemps être présentés en équilibre qu'en y comprenant à la colonne des ressources celle qui doit provenir de l'annuité à dégager du projet de loi soumis au vote de l'assemblée nationale. Si en effet l'état rembourse à la ville, sur les 200 millions de la contribution de guerre, la part qu'il a fixée lui-même, c'est-à-dire 140 millions avec les intérêts en vingt-six annuités, soit 9,738,400 fr. pour chacune, cette somme ne figurera aux recettes municipales que comme l'équivalent du service de l'emprunt de 1871 destiné à faire face à la contribution de guerre. Comme preuve surabondante, le même chiffre se retrouve dans le déficit du budget de 1872, et comme prévision dans les propositions du budget de 1873. C'est donc trois démonstrations pour une qui établissent, comme une nécessité financière, la rentrée que la ville poursuit aujourd'hui contre l'état. Ajoutons que dans ce règlement de compte doivent se confondre d'autres répétitions pour des dépenses de diverses natures que la ville a faites pour l'état pendant la durée du siége quand les caisses étaient pour ainsi dire communes, et que le gouvernement puisait indistinctement dans celles qui se trouvaient le mieux à sa portée. Il y a là une note supplémentaire à payer dont le relevé a été fait, et qui ne monte pas à moins de 10,294,730 francs.

Ce n'est pas la seule concession ni le seul sacrifice auxquels le conseil municipal se soit résigné. La deuxième partie du projet de loi contient l'abandon d'un droit formel; elle a pour objet, comme on l'a vu plus haut, d'autoriser la ville de Paris à créer une taxe spéciale destinée à payer des indemnités affectées à la réparation des dommages matériels soufferts par les propriétés mobilières et immobilières de Paris résultant de l'insurrection du 18 mars 1871, dommages dont le montant est évalué à 75 millions environ. Or la loi du 10 vendémiaire an IV et une jurisprudence constante de la

cour de cassation, consacrée par trois arrêts des 6 avril 1836, 15 mai 1841 et 18 décembre 1843, mettent Paris à l'abri de toute réclamation de ce genre qui ne proviendrait de son propre consentement. Les arrêts surtout sont des plus explicites; il y est dit « que Paris est le siége du gouvernement, que c'est le gouvernement lui-même et non un magistrat municipal qui veille à Paris à la conservation de l'ordre public, et qui dispose seul de tous les moyens de surveillance, de protection et de répression. » L'immunité est donc incontestable pour la ville; en serait-il de même pour l'état? Il est vrai que la controverse existe sur ce point, et que nos gouvernemens successifs n'ont jamais voulu reconnaître en principe que l'état dût être responsable des dégâts que l'insurrection pouvait commettre dans Paris; mais en fait il a accordé à diverses reprises des indemnités à propos des événemens de février et de juin 1848, plus tard de 1851, en donnant à l'appui des motifs qui coïncident avec les arrêts de la cour de cassation. Dans tous les cas, le désistement du conseil municipal n'en est pas moins avantageux par les éventualités qu'il supprime et les voies qu'il ouvre à un accord. La charge est lourde, et, si l'accord aboutit, la ville liquidera toutes ces indemnités à ses frais et risques. Pour un autre objet et avec un concours relatif, la ville est encore venue en aide à l'état : elle figure pour une part très large dans les aggravations d'impôt que l'assemblée nationale a successivement autorisées au profit du trésor public. Ainsi du chef seul de Paris l'impôt sur les patentes supporte une augmentation de 14,445,388 francs, sur les alcools de 9 millions, sur les vins en cercle de 2 millions, sur les vins en bouteilles de 200,000 fr., enfin l'impôt nouveau sur les billards fournit un contingent de 335,580 fr. C'est en totalité 25,981,638 fr. versés en plus dans les caisses de la trésorerie; pour les patentes, c'est près du tiers de la contribution générale de la France (45,532,609 fr.)

Telles sont les conditions dans lesquelles le projet de loi relatif à la contribution de guerre s'est présenté à la commission chargée de l'examiner.

II.

Ici est survenu un incident qu'il était facile de prévoir. Concurremment avec la réclamation de Paris, les départemens avaient envoyé d'autres réclamations plus formidables encore. Ce n'était plus une somme facilement appréciable comme celle que Paris a versée entre les mains des Allemands après l'avoir empruntée à la Banque de France; c'étaient, en grande partie du moins et à côté de quelques amendes et contributions en argent, des réquisitions en nature, des dépenses de logement et nourriture de troupes, des dommages

résultant de vols, d'incendies, de faits de guerre et de charges d'occupation, tout cela évalué par des commissions départementales tantôt sur les témoignages de tiers, tantôt sur les déclarations des parties. Quoi de plus arbitraire, et le total le dit assez clairement : il ne s'agit de rien moins que de 720 millions! Voilà à quel obstacle se heurta d'abord le projet de loi concernant la ville de Paris. Dans la commission du budget qui en a été saisie d'office, une opinion circula dont elle eut peine à se défendre, c'est que l'état ne pouvait régler ses comptes avec la ville de Paris au sujet des dommages de guerre sans les régler en même temps avec les départemens. On devine avec quelle rapidité ce règlement simultané a fait du chemin sur les bancs de la chambre. En aucun temps ni sous aucun régime, les départemens et Paris n'ont fait bon ménage, et les circonstances n'étaient pas de nature à modifier cette disposition habituelle des esprits. En vain quelques membres plus réfléchis faisaient-ils remarquer que les calculs de la ville étaient rigoureux, tandis que ceux des départemens auraient eu besoin d'un nouveau contrôle. Ils ajoutaient qu'à tout prendre les départemens n'avaient pas à se plaindre, et qu'avant Paris ils avaient reçu une satisfaction déjà fort raisonnable dans la loi du 6 septembre 1871. Cette loi accorde en effet un dédommagement de 100 millions à répartir plus tard entre les départemens envahis, et le remboursement immédiat de 53 millions d'impositions payées aux Allemands dans les localités autres que Paris, soit 153 millions reçus ou à recevoir. Les membres de la majorité ne se payaient pas de ces argumens; pour eux, ce qui était réglé n'impliquait en rien ce qui restait à régler, et n'était pas un motif pour disjoindre les causes : quant aux évaluations des dommages, il n'y avait pas lieu de distinguer, force était pour les unes comme pour les autres de s'en remettre aux documens produits et de procéder par approximations.

Dans le cours de ces préliminaires, des amendemens au projet ont été présentés, un entre autres de M. Caillaux, qui a pour but de concilier, autant que possible, des intérêts prêts à se combattre ou tout au moins à se neutraliser. Pour cela, M. Caillaux fait un bloc des réclamations qui se sont élevées de part et d'autre, en réduit quelques-unes à une proportion déterminée, et les admet toutes, après justification et déduction faite des sommes déjà payées, à un remboursement en trente annuités égales et sans intérêt, à dater du 1er janvier 1874. Le seul intérêt à servir porterait, à raison de 5 pour 100, sur une somme de 22 millions payés par annuités à la ville de Paris pour les indemnités du second siége et toutes autres dépenses de guerre qu'elle réclame à l'état. L'annuité totale serait de 9,030,000 francs pour Paris et de 5,075,000 francs pour les départemens, ensemble 14,100,000 francs. Les dommages liquidés

donneraient lieu à une indemnité de 30 fr. au moins et à des multiples de 30 fr. sans fraction, et, pour en acquitter le montant, le ministre des finances serait autorisé à créer pour 441,150,000 fr. de titres négociables, nominatifs ou au porteur, de 30 fr. au moins ou des multiples de 30 francs, ne portant pas intérêt et remboursables en trente années au moyen de soixante coupons semestriels dont le premier serait payable le 1er janvier 1874. Enfin comme ressource nécessaire pour couvrir à la fois la dépense à faire et la dépense déjà faite, il serait, à dater du 1er janvier 1874, perçu un décime de guerre sur le principal des trois contributions foncière, personnelle et mobilière, et des portes et fenêtres. Tel est dans les principaux détails l'amendement de M. Caillaux : discutable en beaucoup de points, il a du moins ce mérite, qu'on néglige trop souvent, c'est qu'en proposant une dépense il crée une ressource suffisante pour en assurer le paiement. Ce qu'il y faut remarquer encore, c'est que, par la création de titres négociables, il fournit à chacun le moyen de liquider sa créance. La ville de Paris n'aurait à en souffrir que pour un déplacement d'échéances; elle ne recevrait qu'en 1874 ce que le projet de loi du gouvernement lui alloue dès 1872.

Il ne semble pas néanmoins que la commission du budget se soit sérieusement arrêtée à l'amendement de M. Caillaux. Peut-être a-t-elle reculé devant le raffinement des moyens et l'abaissement des coupures. Elle est d'ailleurs très partagée; ce qui la trouble, c'est la nécessité de tenir la balance égale entre ces diverses prétentions. Elle ne voudrait pas être injuste pour Paris, mais en même temps elle craint de mécontenter la province, qui a le nombre, et qui se flatte de disposer du vote. C'est le sort de Paris d'être battu quand il n'a pas surabondamment raison. Plusieurs combinaisons ont été proposées sans qu'aucune ait été définitivement admise. Il en est une pourtant qui a failli aboutir, et qui avait l'avantage de ne confondre ni les titres ni les allocations. On y maintenait pour Paris toutes les conditions inscrites dans le projet de loi présenté par le gouvernement, les charges consenties, les annuités promises. La commission acceptait tout, sans contester les échéances anticipées pour les paiemens. Le vote même avait eu lieu par 16 voix contre 5. Quant aux départemens, le débat avait pris un autre tour : réflexion faite, on avait écarté pour eux le service des annuités comme trop précaire et ne répondant point à des besoins urgens. Se rejetant dans l'excès contraire, et faute d'avoir sous la main une échelle convenable et une forme appropriée pour les délais, on avait brusquement résolu de donner à la loi du 6 septembre 1871 une sanction immédiate en distribuant dans le courant de l'année les 100 millions qu'elle tient en réserve pour cette destination. Le vote avait

eu lieu par 17 voix contre 6. Il est vrai que pour répondre à des scrupules tardifs il a été dit que la commission générale du budget aurait plus tard à délibérer sur le mode de répartition de ces fonds et les moyens de se les procurer. Il a été d'ailleurs entendu qu'avis serait donné des décisions prises aux deux gardiens naturels du trésor public, le président de la république et le ministre des finances.

Il est probable en effet qu'il y aura lieu de revenir sur ce dernier vote, qui dessaisirait le trésor à l'improviste de 100 millions dans les circonstances les plus inopportunes. Un membre de la commission a prétendu qu'on les trouverait à la Banque de France, à l'intérêt de 1 pour 100 par an. Qui garantit le fait? Et si cela est, cet argent à bas prix ne manquerait pas d'affectations plus pressantes. N'est-il pas vrai que l'une des grandes préoccupations du pays est aujourd'hui l'évacuation définitive qui doit lui rendre une entière liberté de mouvemens et une indépendance politique, enchaînée à un certain degré par l'occupation étrangère? N'est-il pas vrai encore que tout autre intérêt s'efface devant cet intérêt supérieur, et qu'il ne doit point y avoir de cesse tant que les derniers départemens envahis ne disposeront pas d'eux-mêmes? Or ces 100 millions, que d'un bloc on distrairait de nos ressources, peuvent devenir l'appoint nécessaire pour avancer l'heure de la délivrance d'un mois, de deux mois, de trois mois peut-être. Là-dessus on se récrie, on parle de Paris, on insiste pour être traité sur le même pied; mais Paris a montré plus de patriotisme et moins d'exigence: il consent à être payé par à-comptes et non par une sorte de rafle exercée sur le trésor, et, quant à la nature des créances, c'est en espèces qu'est le gros de la sienne et non en évaluations recueillies dans les localités intéressées. Qu'on passe là-dessus, qu'on tienne les titres pour égaux quand ils le sont si peu, soit; mais en tout état de cause il restera toujours à trouver un mode de remboursemens successifs qui ne laisse point à sec les caisses publiques dans un moment où elles ont tant besoin de se ménager des réserves pour de prochaines et décisives éventualités.

C'est ce que M. Thiers a formellement déclaré dans la dernière entrevue qu'il a eue avec la commission du budget. Rien de plus ferme que ses paroles. « Je ne suis pas absolu, a-t-il dit; mais, si vous me demandez 100 millions pour les départemens, je serai intraitable. » Il a en même temps, dans un rapide exposé, décrit au juste l'état de nos finances. L'équilibre existe et ne sera pas troublé, si la commission du budget y aide par sa sagesse. Point de condescendance et surtout beaucoup de vigilance. Il faut saisir l'esprit du compte de liquidation; tout le secret de nos finances est là. Ce compte de liquidation n'a rien de commun avec les budgets extraordinaires du temps passé; c'est le compte spécial des malheurs de la

guerre. Il permet, sans mentir, de placer en dehors du budget ordinaire des dépenses indispensables, mais qui ne peuvent se reproduire, telles que la reconstitution de notre matériel de guerre, la construction d'une ligne de places fortes pour avoir des frontières, la restauration de certains de nos grands monumens à Paris détruits par la commune, l'entretien des troupes allemandes, l'indemnité pour les dépenses des mobilisés. Tels sont les motifs du compte de liquidation, qui s'élève déjà à 748 millions. Quelles sont les ressources? Les annulations de crédit, les terrains à vendre dans Paris, les *boni* sur les frais de l'emprunt, une amélioration certaine dans les produits des impôts nouveaux. Ces ressources s'élèvent à 644 millions environ, et il n'y faut pas toucher sous peine de rouvrir le grand-livre.

Passant de là aux réclamations respectives de Paris et des départemens, M. Thiers n'hésite pas au sujet de Paris; il lui paraît impossible de réduire l'allocation stipulée en sa faveur. La ville de Paris a payé pour la France, sa résistance a honoré la France entière; il y a là une dette sacrée qu'il faut savoir acquitter. Le besoin est d'ailleurs pressant; son budget est à bout de ressources. Quant aux départemens, leurs droits doivent être respectés, mais il faut qu'ils modèrent leurs prétentions, et que la même modération soit gardée par ceux qui les défendent; il faut en outre qu'on imagine pour eux une combinaison qui ne charge pas à nouveau le compte de liquidation, sauvegarde de notre crédit. « Songez donc, messieurs, a ajouté M. Thiers en finissant, qu'avec 100 millions nous pouvons refaire nos frontières. » A son tour, le ministre des finances a justifié le projet relatif à la ville de Paris et la transaction qui est intervenue entre le gouvernement et le conseil municipal. Ce dernier a consenti d'emblée et spontanément à tous les sacrifices qu'il était possible de faire : les charges de la ville et les engagemens qu'elle a souscrits ne lui permettent pas d'aller au-delà. Sur ces deux communications, la commission du budget a ouvert un débat auquel ont pris part plusieurs de ses membres : quelques-uns ont appuyé Paris, mais il était évident que la province était en force, si bien qu'à un moment donné le président de la république se crut obligé de calmer ce flot de prétentions. « Je ne demande qu'à m'entendre, dit-il, mais il convient d'être modéré. Examinez avec soin, et ne faites que ce qui est juste. En défendant les finances de l'état, j'accomplis un devoir souvent pénible, mais je dois l'accomplir. » Enfin on va aux voix, et la commission décide : 1° que le principe des indemnités de la ville de Paris et de l'état ne sera pas séparé, 2° que, dans le cas où l'indemnité de la ville de Paris serait diminuée, celle des départemens serait aussi diminuée proportionnellement, 3° que le gouvernement

sera invité à faire connaître quelle diminution il entendrait faire dans le chiffre des indemnités proposées.

Est-ce là le dernier mot de la commission du budget? On ne saurait en répondre; il est d'ailleurs soumis à des conditions incidentes qui ne permettront pas avant quelque temps de le convertir en chiffres positifs. Un autre point reste encore en suspens au sujet des départemens envahis, c'est de savoir si les indemnités qui leur écherront, quelles qu'elles soient, seront acquittées en bloc ou par fractions; M. Thiers a fortement insisté là-dessus, et la commission du budget ne lui a pas donné de réponse.

De ces divers incidens, il y a maintenant une conclusion à tirer. Que n'a-t-on pas dit de l'impression que les derniers événemens devaient laisser dans les âmes? On nous dépeignait transformés, rougissant de nous-mêmes, touchés d'un repentir salutaire. C'était bien le moins après les rudes leçons qui nous avaient été infligées. Le démenti, hélas! ne s'est pas fait attendre : à deux ans de date, nous voici redevenus à peu près ce que nous étions, ni plus sages, ni plus modérés. En est-il de meilleure preuve que l'animosité invétérée de la province contre Paris, ces susceptibilités qui, à un moment donné, l'ont frappé de séquestre, et qui s'attachent incessamment à ce qu'il veut, à ce qu'il fait, à ce qu'il demande? Le mal est vieux, et tout prouve qu'il a empiré. On ne pardonne à Paris, on ne lui a jamais pardonné ni ce qu'il est, ni la place qu'il tient en France et en Europe, ni la grandeur qui survit à tous ses écarts. On ne lui tient pas compte de ce que son héroïque population a souffert pendant le siége, on se souvient seulement des dévastations que lui a fait subir, après l'abandon de toute force organisée, une poignée de bandits. C'est là, il faut le dire bien haut, un mauvais sentiment, une injustice criante, qui couvrent des griefs dont Paris, le vrai Paris n'est, à tout prendre, ni auteur ni complice. Mieux inspirés, dépouillons-nous au moins de ces préjugés qui ont si longtemps animé une portion de la France contre l'autre! L'apologue de Ménénius Agrippa est toujours bon à rappeler quand il s'agit d'une capitale et de ses provinces; puis les faits sont là et parlent d'eux-mêmes, si on leur donne un sens vraiment équitable. Il est vrai que c'est beaucoup demander à des corps délibérans qui ont toujours derrière eux et présentes à l'esprit les populations dont ils tiennent leur mandat, et qui, ayant dans les mains l'argument du nombre, trouvent plus expédient de ne pas recourir à de meilleures raisons. C'est une infirmité commune, et, malgré le traitement dont nous relevons à peine, il paraît que nous n'en sommes pas bien guéris.

D'autres symptômes confirment celui-là. Le pays avait longtemps

souffert de ces ligues d'intérêts qui, prenant pour point d'appui un groupe d'industrie, cherchaient à battre en brèche ou à réduire à merci d'autres industries concurrentes ou dépendantes. Dans les conditions d'une activité régulière, rien de plus fécond et de plus loyal que cette lutte, qui exerce le génie des inventeurs et développe le mouvement des capitaux. C'est à la fois le perfectionnement du produit et l'abaissement des prix, favorable aux consommateurs, qui sont les vrais cliens de la communauté; mais ce n'était pas toujours le cas, et plus d'une fois le conflit avait eu lieu par un exhaussement des tarifs poussé jusqu'à la prohibition, c'est-à-dire dans les formes légales et en mettant la douane dans le jeu de l'une des parties. On citerait vingt exemples de ces exécutions officielles; elles avaient cessé néanmoins par suite de règles de conduite plus sensées, et il n'était pas à croire qu'après nos désastres on les vît remettre en vigueur. Tout conseillait aux industries de se supporter les unes les autres, de concourir à un apaisement, à une sécurité dont chacune d'elles avait besoin, de ne pas se chercher chicane sur leurs moyens d'existence et les bénéfices qu'elles en peuvent tirer, à plus forte raison de ne pas ajouter à coups de majorité des ruines économiques à toutes celles dont nous avons à gémir. Tel est pourtant le spectacle que nous a donné le débat sur la loi des sucres, mettant aux prises la sucrerie et la raffinerie, l'agriculture et la manufacture.

Ce n'est pas tout; il y a un autre combat en perspective et moins facile à vider. Entre l'Angleterre et la France existait un traité de commerce qui a été rompu un instant, puis signé de nouveau avec quelques amendemens. La Normandie et la Flandre avaient applaudi à la rupture, elles protestent contre l'accord intervenu et veulent en débattre les termes. On n'a pas tenu, à ce qu'elles prétendent, la balance égale entre les industries de l'un et de l'autre côté du détroit; les proportions ne sont pas justes, les calculs ne sont pas exacts, c'est à revoir. L'Angleterre acquiesce, mais pour la France tout est à recommencer. Quand M. Thiers rompait la convention, il n'était pas suspect; il l'est devenu depuis qu'il l'a modifiée et approuvée. Peu importe que l'acte soit politique autant que commercial; ni la Normandie, ni la Flandre ne se paient d'un tel motif, et on le fera bien voir! Voilà pourtant le langage que l'on tient dans le monde de l'industrie; on n'y reconnaît d'autres gouvernemens que ceux qui s'en déclarent tributaires, obéissent au mot d'ordre et défendent avec un soin jaloux les priviléges du marché. Voilà encore un de ces maux dont nous nous croyions préservés et qui sévissent avec plus de force que jamais. Ainsi rien ne s'est amendé pour ce qui touche à la vie publique : dans les passions locales, dans les conflits d'intérêt, dans les compétitions per-

sonnelles règnent le même égoïsme et la même ténacité; en multipliant les exemples, on trouverait également que, pour les mœurs et les habitudes, nous sommes restés ce que nous étions à peu près. Somme toute et quoi qu'on en dise, nous n'avons pas jusqu'ici gagné grand'chose à l'école de l'adversité.

III.

Nous avons insisté jusqu'à présent sur ce qui forme le pivot pour ainsi dire des finances de la ville de Paris, le remboursement au moins partiel des 200 millions qu'elle a dû emprunter à la Banque de France. Il nous reste à jeter un coup d'œil sur le budget de 1873, qui donne en détail l'état des recettes et des dépenses, et, mis en regard de celui de 1869, permet de comparer les deux situations avant et après la guerre. Il y a des services dont les allocations ont augmenté, et dont les augmentations se justifient d'elles-mêmes, d'autres qui n'ont pas sensiblement varié, d'autres enfin qui ont été réduits et presque supprimés; on peut prévoir lesquels.

L'une des premières tâches de M. Léon Say, quand il eut, après un long dépouillement, bien fixé la dette, fut de rechercher s'il ne serait pas possible de l'alléger par une de ces combinaisons où il pouvait s'inspirer d'études qui lui sont familières. Il venait de faire le compte des deux dettes, la dette fondée et la dette flottante, donnant un total de 1 milliard 630 millions en capital pour cinq emprunts principaux, et d'autres emprunts ou engagemens à diverses échéances, et de 88,200,000 francs de charge annuelle. Beaucoup d'états n'ont pas de plus gros chiffres; 88 millions en nombre rond à prélever, pendant de longues années, sur les revenus municipaux, 88 millions de dépenses obligatoires, au premier chef irréductibles, de dépenses sur lesquelles l'administration n'a point d'action, tel était le legs du passé, lourde charge dont l'aisance publique, le progrès des richesses, le développement du travail peuvent seuls diminuer le poids. Dès lors pourtant M. Say entrevit dans l'avenir un allégement possible au moyen de quelque opération de conversion; de ces dettes, les unes sont à échéances longues, et les autres à échéances plus courtes, et l'amortissement pourrait, en étant réparti plus également sur les années lointaines, devenir moins onéreux dans le présent. Une annuité de 88,200,000 francs mise en regard d'un capital de 1 milliard 630 millions représente 5 fr. 41 c. pour 100, ou 5 fr. 30 cent. d'intérêt, et 11 centimes d'amortissement, si l'amortissement s'opérait en soixante-quinze ans. Or il n'est point impossible de prévoir, dans un avenir plus ou moins éloigné, que le taux de l'intérêt pourrait être abaissé à 5 ou même

4 1/2 pour 100. Dans l'un et l'autre cas, il serait possible d'imaginer des combinaisons qui procureraient une économie dont le maximum résulterait d'un écart d'intérêt, soit 4,500,000 francs par an dans le premier cas, et 12 millions dans l'autre cas. Les opérations de ce genre sont, il est vrai, bien plus difficiles quand il s'agit d'emprunts remboursables à primes comme les emprunts municipaux que s'il s'agit d'emprunts émis dans un type qui se rapproche du pair, et il serait imprudent de compter sur la réalisation intégrale de ces économies. Ce n'est point, suivant M. Say, qu'il ne sera pas opportun un jour, quand toutes les liquidations seront terminées, de chercher quelque combinaison, surtout en ce qui concerne l'unité quarantenaire du Crédit foncier; mais on ne doit pas oublier que les conversions amènent toujours des déclassemens de titres et sont de nature à ébranler le crédit plutôt qu'à le fortifier; il ne faut donc les faire qu'à bon escient et sans précipitation.

Ces premiers calculs ont été modifiés en quelques points par l'adjonction d'élémens nouveaux, et on a pu voir qu'en 1873 le total des deux dettes, fondée et flottante, représente une annuité de 91 millions au lieu de 88. En regard de la dette flottante, peut-être serait-il utile de mettre la valeur des propriétés que la ville de Paris pourrait vendre, et que la direction de l'administration générale fait figurer à la date du 20 novembre 1871 pour 71 millions, d'après une révision faite en 1870; mais ce chiffre reste sujet à une vérification plus rigoureuse. Plus de deux ans se sont écoulés depuis les expertises, et le temps apporte bien des modifications dans la valeur des choses. Quoi qu'il en soit, sans vouloir faire entrer cette ressource en ligne de compte, on peut y trouver le moyen de doter certaines opérations de voirie, soit par la vente, soit par l'abandon en nature de terrains ou d'immeubles. Ce n'est pas là de l'argent en caisse; c'est comme un portefeuille spécial qui contient des titres pouvant être donnés en subventions.

Ceci dit, nous voici en présence du budget municipal de 1873. Comme tous les budgets, celui-ci se compose de deux parties, le budget ordinaire et le budget extraordinaire, l'un avec des articles constans et qui aux chiffres près se renouvellent à chaque exercice, l'autre d'articles et d'opérations de passage qui, une fois menés à fin, ne sont pas susceptibles de se renouveler. Le budget ordinaire porte aux recettes 201,812,589 fr. 91 cent. et aux dépenses la même somme; le budget extraordinaire porte aux recettes 63, 500,000 fr. et la même somme également aux dépenses : total pour les deux budgets, recettes et dépenses, 265,312,589 fr. 91 cent. En quelques mots et en quelques chiffres, telle est la situation. Nous avons vu quelles sont les dettes; avec quelques supplémens qui s'y rattachent, on les trouve portées à 96 millions en nombre rond dans les deux

budgets qui en rappellent les détails et en assurent le service. Si maintenant on désire jeter un coup d'œil aux chapitres de ces budgets, il suffit de s'arrêter à ceux qui ont quelque signification et d'en faire le rapprochement avec 1869 : l'octroi d'abord, cette ressource si précieuse de la ville et qui donne plus de la moitié de ses recettes. L'exercice de 1869 l'avait laissé à 110 millions; il figure en prévision pour 113 millions environ au budget de 1873. C'est encore loin de répondre aux augmentations d'impôt qui ont frappé les alcools, les bières et le vin; les entrées en fraude figurent probablement dans cette langueur relative des acquittemens, et exigent un redoublement de surveillance. D'autres articles d'ailleurs témoignent que les taxes susceptibles d'un contrôle entièrement efficace remplissent leur plein objet, témoin les droits de voirie, qui de 626,000 fr. en 1869 sont portés en 1873 à 2,600,000 fr., et l'exploitation des voiries, qui ne rendaient en 1869 que 622,000 francs et en rendront 2,600,000, soit 4 millions en plus sur les deux chapitres. Il en est de même des entrepôts, 700,000 francs en 1869, et en 1873 2,200,000 francs, des halles et marchés, qui donnent près de 3 millions de plus, des recettes diverses, qui sans autre spécification montent de 8 millions à 23 millions, accusant ainsi un énorme accroissement de 15 millions, — enfin les centimes communaux, qui, à trois années d'intervalle, de 5 millions ont été portés à 9 millions.

Tel est, dans un bref aperçu, l'état et la proportion des recettes pour les services qui ont éprouvé des variations; les autres restent à peu près stationnaires : on ne dirait pas qu'une révolution a passé par là. Cet octroi, qui est la mesure la plus exacte des consommations, semble nourrir le même nombre de bouches et prélever la dîme des tarifs sur la même somme d'affaires. Tout habitant de Paris a pu voir de ses yeux ce qu'il était durant le blocus : c'est merveille comme il s'est relevé; il a eu des défaillances alors, il n'en a plus. La recette est donc en bonnes mains : voyons la dépense; elle va nous prouver une fois de plus que les révolutions sont un mauvais instrument d'économies. Certes le désir d'opérer des réformes animait tout le monde, préfet et conseil municipal, quand, après les deux siéges, on put voir clair dans les finances de Paris; chacun se mit à l'œuvre avec la même ardeur, la même volonté de bien faire, et pourtant le résultat n'a pas été au niveau de l'intention. Le budget ordinaire en 1869 ne montait qu'à 148 millions; il a été en 1872 de 194 millions, il sera en 1873 de 201 millions. Il est vrai qu'en 1872 et 1873 ce sont des budgets sincères, tandis qu'en 1869 c'était un budget rempli de fictions. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les chapitres sur lesquels portent les plus fortes augmentations. La dette 96 millions au lieu de 60, la

préfecture de police (pour ordre) 20 millions au lieu de 16, la garde républicaine, la police de sûreté et le recrutement 4 millions et demi au lieu de 3 millions, les services de perception 10 millions au lieu de 8, les établissemens de bienfaisance 14 millions au lieu de 12, voilà déjà 46 millions et demi que l'empire peut revendiquer comme un legs imposé à ses héritiers bénéficiaires. La république n'a ajouté de son chef à ce surcroît de charges que 3 millions de plus pour l'instruction primaire, 9 millions au lieu de 6, et 1 million et demi de réserve pour des dépenses imprévues, qui ne figurait pas au budget de 1869. Il est vrai qu'elle a porté le chapitre des travaux de Paris à 33 millions en 1873 au lieu de 30 en 1869; mais ici encore ce n'est pas son œuvre : aucun de ces travaux, si ce n'est les nouvelles maisons d'école, ne lui appartient ni par l'idée, ni par le plan, ni par l'exécution; elle ne fait que solder les comptes et régler l'arriéré de cette décoration poussée à outrance, qui consistait à démolir pour rebâtir, à exproprier pour revendre, au prix de quelles maltôtes, on ne le sait que trop, et qui eût consommé la ruine de la ville, si la guerre n'en avait interrompu le cours.

Il est pourtant parmi ces dépenses un chapitre sur lequel une réduction très ample a paru possible, et qui a permis au conseil municipal et aux nouveaux préfets de la Seine de bien marquer par un acte et un vote de finances ce qui sépare l'administration de M. Haussmann de celles de MM. Léon Say et Calmon : c'est le chapitre inscrit à la page 14 du budget municipal de 1873, sous le titre : *Fêtes et cérémonies publiques*. Le total pour 1869 était de 773,140 francs, sur lesquels, comme on le pense, pas un centime ne figure parmi les reliquats de l'exercice. Le détail en est curieux : il y a pour l'entretien du mobilier des fêtes et banquets 90,000 fr., pour l'entretien et la conservation des voitures et des habits de la livrée du corps municipal 60,000 francs, pour les réceptions à l'Hôtel de Ville 80,000 francs, pour les fêtes et les cérémonies publiques 440,000 francs, pour les actes de bienfaisance à l'occasion de ces fêtes 97,110 francs. D'un trait de plume, le conseil municipal et les préfets ont rayé cette série d'articles. Il y a bien eu, chez quelques membres du conseil, un regret pour les voitures de gala et peut-être pour la brillante livrée qui les montait; c'est de la tradition, disaient-ils. Tradition ou non, un vote a coupé court à cette dépense somptuaire et décidé que ces reliques seraient vendues à l'encan. Il a paru que ce cérémonial jurait avec la simplicité de mœurs qui convient à une république. Une seule allocation a été exceptée de cette mise à l'index, c'est une somme de 6,000 fr. pour l'entretien et le renouvellement du mobilier des réunions et

des cérémonies publiques. Elle reste là comme une épave de ce naufrage et une tête de chapitre à l'usage de temps meilleurs.

Nous en avons fini avec le budget ordinaire; quelques mots maintenant sur le budget extraordinaire. Il se compose en recettes, 1° de 10 millions, solde d'un emprunt contracté le 6 mai 1872 avec le Crédit industriel pour la dérivation des sources de la Vanne et pour l'utilisation des eaux d'égout dans la plaine de Gennevilliers; 2° d'un emprunt à contracter de 53 millions pour la consolidation des diverses dettes de la ville de Paris. Ce dernier emprunt doit faire face aux dépenses suivantes : 14,004,000 francs pour remboursement du principal des bons de la Caisse des travaux échéant en 1873, de janvier à décembre; 6,495,079 francs pour une partie de la dette immobilière échéant en 1873; 30 millions de francs pour une partie du déficit de 1871; enfin 2,500,000 francs, frais d'émission de l'emprunt de réalisation, de timbre et de premier coupon, — total 53 millions. Cet ensemble de travaux et de dépenses figure au budget extraordinaire sous des rubriques distinctes, opérations de voirie, opérations autres que celles de voirie, établissemens scolaires, entrepôt de Bercy, soit quatre groupes. Le premier groupe, *opérations de voirie*, est celui qui s'étend sur un moindre nombre d'années; les derniers paiemens viennent à échéance en 1877. Il s'agit d'opérations de voirie terminées ou en cours d'exécution, faites avec des entrepreneurs dont les comptes sont à solder, ou d'acquisitions d'immeubles dont les prix sont à payer. Le second groupe, *opérations autres que celles de voirie*, ne s'étend en réalité que jusqu'en 1883, et ne figure au carnet d'échéances de 1884 à 1922 que pour une somme annuelle de 1,713 francs, qui doit être, jusqu'en 1922, payée par un terrain repris à la compagnie du canal de l'Ourcq, si la ville n'aime mieux se libérer par le paiement d'un capital de 34,263 francs. D'autres sommes dans ce groupe représentent le prix de terrains ou d'immeubles acquis à terme soit pour construire, soit pour installer des mairies, des presbytères, des marchés.

Le troisième groupe, *établissemens scolaires*, s'étend jusqu'en 1916, mais sur un total d'annuités s'élevant à 15,510,308 fr. il y en a pour 14,036,290 fr. qui sont renfermées dans les vingt-neuf premières années, et qui s'éteignent en 1901. Il comprend le prix de terrain et de construction des bâtimens scolaires, prix payable en général au moyen d'annuités plus ou moins étendues. Les opérations qui ont été liquidées de cette manière sont au nombre de quarante-trois, et les traités qu'elles comportent sont de nature différente. Pour les uns, des terrains ont été acquis payables en plusieurs années par fractions déterminées : tel est l'immeuble portant les numéros 32 et 34 rue de Clichy. Pour d'autres traités, le prix du terrain est payable en totalité à une

échéance fixe, comme pour l'école de la rue de la Victoire, dont le terrain doit être payé 430,511 francs le 9 décembre 1874, et dont les constructions doivent être acquises au plus tard le 8 juillet 1888, pour 220,730 francs avec intérêts ou loyers jusqu'au jour du paiement. Dans d'autres traités enfin, le prix des constructions doit être acquitté en un certain nombre d'annuités, système ingénieux, mais qui ne doit être employé que dans les conditions que la loi elle-même a fixées, de façon que le prix par annuité ne prenne pas le caractère d'un emprunt. L'avantage du système, c'est que l'affectation des capitaux est absolue : on ne peut plus les détourner de l'emploi assigné; si c'est une école, il faut que l'école se fasse. On ne peut plus réaliser un emprunt pour un objet, et par caprice ou par calcul l'appliquer plus tard à un autre.

Le quatrième et dernier groupe est intitulé *Entrepôt de Bercy*, opération dont l'importance est considérable et dont le chiffre s'élève, en dehors de l'échéance de 1872, à 16,850,360 francs. L'origine de cette dette est de notoriété publique. Il s'agissait d'organiser un entrepôt réel pour les vins, dans l'impossibilité où l'on était d'étendre l'entrepôt fictif à la ville entière. On avait en même temps pensé, et c'était une pensée juste, qu'on ne pouvait pas déplacer le centre du commerce des vins; c'était donc à Bercy qu'on s'était proposé d'établir un entrepôt réel. Pour y arriver, on avait acheté des immeubles; ces immeubles devaient être remis à une compagnie qui les aurait remplacés par des bâtimens nouveaux et qui aurait prélevé, sous forme de location et de magasinage, les sommes nécessaires au service des intérêts du capital d'acquisition et de construction. Un marché même avait été passé avant l'autorisation des chambres; mais ce n'est qu'en 1870 que le corps législatif a été saisi de la question. Les événemens étant survenus, l'affaire en est restée là : le marché n'a pas été réalisé; les terrains qui devaient être rétrocédés à la compagnie sont demeurés à la charge de la ville. Les échéances arrivent, il faut payer; il y a des termes pour un grand nombre d'immeubles; il y a même des annuités dues au Crédit foncier, et le bénéfice des délais a été passé à la ville. D'un autre côté, les loyers sont perçus. C'est donc là, pour le conseil municipal et le préfet de la Seine, non-seulement un embarras financier, mais encore une difficulté législative. Le ministre de l'intérieur, par une interprétation de la loi, a déclaré que les traités portant engagement d'annuités seraient soumis désormais au pouvoir législatif comme s'il s'agissait d'un emprunt. La conséquence à en tirer est donc que la dette concernant l'entrepôt de Bercy, et dont le total s'élève à 44,057,566 fr. 92 cent., devra être l'objet d'une délibération qui sera transmise au ministre pour devenir ensuite l'objet d'une loi; c'est encore là un legs du régime qui nous a

laissé tant de réparations à faire et de questions litigieuses à vider.

On le voit, la besogne ne manque pas au conseil municipal pour liquider tous ces engagemens et mettre un peu d'ordre dans cet arriéré. Bercy, les écoles, la dérivation de la Vanne, voilà bien la matière d'occupations immédiates, comme aussi la recherche des modes de libération les plus prompts et les mieux appropriés. La ville de Paris a eu dans ces derniers temps la bonne fortune d'avoir successivement à sa tête deux administrateurs qui ont vécu dans l'étude des maîtres, et pour qui la science des finances a peu de secrets. Déjà M. Léon Say a proposé pour les grandes et petites dettes une conversion et des amortissemens qui, à des combinaisons ingénieuses, unissent la solidité des calculs et semblent résoudre le difficile problème de soulager le présent en ne chargeant pas trop l'avenir. M. Calmon ne manquera pas de son côté d'émettre ses vues et d'exposer ses plans; le conseil municipal aura à choisir entre ces propositions et probablement à les combiner; mais de telles opérations sont des plus délicates, elles exigent une grande circonspection. Il n'y faut songer qu'à de certaines heures, suivant les circonstances, l'état du crédit, la marche générale des affaires. Ce qui est d'une application plus constante, c'est la modération dans la dépense, une vigilance de tous les instans, un contrôle sérieux dans les services; c'est également le soin de regarder de près aux nouveautés et de se défendre contre les surprises. Les plus grands embarras de la ville proviennent d'affaires mal engagées, dont quelques mains intéressées ont presque toujours tenu les fils. Un autre écueil, c'est l'engouement qui parfois naît de courans d'opinions auxquels cèdent les meilleurs esprits, les cœurs les plus sincères.

On a pu le voir au sujet de la stagnation qui depuis la guerre sévit dans les travaux du bâtiment : pour les ouvriers longue interruption de travail qui a dévoré bien des épargnes, pour les entrepreneurs liquidations écrasantes, pertes sur pertes dans ce jeu de la construction, qui autrefois leur valait de si belles aubaines, dans quelques cas impuissance de satisfaire à des engagemens pris; — voilà une cruelle revanche du sort et un revers de médaille bien triste. Ce sont là, il est vrai, des châtimens individuels, mais ce châtiment frappe tant de victimes que c'est presque l'équivalent d'un dommage public. Le conseil municipal s'en est ému, et il est naturel qu'il ait répété les mots qui reviennent à toutes les crises du même genre, « quand le bâtiment va, tout va. » Que tout aille lorsque la spéculation privée est seule en cause, aux risques et périls de qui de droit, soit; mais si les caisses municipales sont mises à contribution directement ou indirectement, c'est autre chose; il faut alors ouvrir un compte au bâtiment, voir ce qu'il coûte et ce qu'il rapporte. Nos charges présentes prouvent comment ce compte

s'est soldé jusqu'ici : l'expérience n'est pas encourageante. Le conseil municipal a pourtant insisté; quelques-uns de ses membres sont même à diverses fois revenus à la charge et ont soutenu un débat qu'on pourrait nommer la campagne du bâtiment, avec la singulière théorie qu'un état, ou à défaut de l'état une commune, est dans l'obligation de procurer de la besogne aux bras qui en manquent. Ce n'était ni plus ni moins que le fameux droit au travail, renouvelé de 1848. Si touchée qu'elle fût de la situation des ouvriers, la majorité du conseil s'est défendue contre cette pression; elle n'a cédé que sur un point et pour un principe moins suspect : c'est au sujet des écoles primaires. Le vote alors est devenu à peu près unanime. De nouvelles fondations ont été résolues : aux huit groupes de 1871, 5 en exercice, 3 à la veille d'y entrer, il a été ajouté 17 autres établissemens, dont 15 sont déjà ouverts; les deux autres seront promptement aménagés. Ce sont des travaux qui se justifient, et pourtant même pour ceux-là, si urgens qu'ils soient, le poids est déjà lourd dans la balance des comptes. Les jours d'abondance sont passés, et plus on va, plus on reconnaît qu'il est plus aisé de vider les caisses que de les remplir (1).

Bien inspiré, le conseil municipal n'aura plus désormais qu'une règle de conduite : compter plus strictement que jamais, s'abstenir des dépenses, même légitimes, même profitables. Rien ne réussit aux gens qui se mettent dans la gêne. Avoir de bonnes finances, c'est l'essentiel; le reste viendra par surcroît. Après quelques agitations qui n'ont pas duré, le conseil municipal de Paris est devenu ce qu'il devrait toujours être, la représentation indépendante d'une population qui, livrée à diverses carrières, a pourtant un besoin commun, l'ordre et la sécurité, et ne demande qu'à être honnêtement et libéralement administrée. Cette population, quoi qu'on ait pu dire, est un très bon juge des intérêts qui la touchent : ce qui l'effraie, ce sont les budgets en déficit, ce qui l'accommoderait, c'est que des budgets en excédant vinssent apporter des amortissemens imprévus qui aboutiraient ou à un amoindrissement de la dette ou à des dégrèvemens d'impôts. Ces succès vaudraient mieux que les fictions d'écritures et les raffinemens de comptabilité dont naguère on abusait tant. Pour obtenir ces budgets en excédant, trois moyens s'offrent en perspective, l'accroissement des produits par une répression plus active de la fraude qu'ont surexcitée les exagérations du tarif et dont le personnel s'est accru par l'appât inespéré et une impunité à peu près constante que lui ont ménagés les deux siéges.

(1) Rapport de M. Gréard, directeur de l'enseignement primaire, au préfet de la Seine (30 septembre 1872).

C'est déjà une marge considérable pour des augmentations dans les produits; il en est une autre qui doit survenir des supplémens de taxe, des décimes accrus, des taxes nouvelles qui, stériles dans la période d'essai et sujettes à des tâtonnemens dans l'application, doivent fructifier avec le temps et un maniement plus habile.

Enfin le dernier moyen de relèvement, c'est le retour complet du mouvement de l'aisance, ordinairement si vif à Paris, et qu'ont ralenti des ébranlemens et des déclassemens de fortunes. Il n'y a pas là-dessus d'illusions à se faire; pour des yeux attentifs, les signes d'une moindre aisance sont manifestes, comme ceux également d'une moindre activité. Le passant, l'étranger même, peuvent recueillir cette impression dans un premier aspect. Comment s'en étonner après tant de souffrances et d'ignominies? C'est déjà un miracle que Paris soit redevenu ce qu'il est et qu'au moment où il sombrait dans l'abîme les mains qui l'ont sauvé n'aient pas désespéré de lui. Un miracle non moins grand est d'avoir vu quelques semaines après la rentrée de nos troupes la circulation se rétablir dans des rues la veille désertes ou hérissées d'obstacles, les maisons se repeupler, les panneaux des magasins se rouvrir, l'approvisionnement se reconstituer et la vie commerciale renaître. Depuis lors, ces symptômes des premières heures n'ont fait que grandir, assurer les progrès d'une convalescence rapide, on pourrait dire d'une résurrection, et n'est-il pas vrai que cette résurrection eût été plus prompte et plus complète, si l'assemblée nationale s'y fût mieux associée, si, renonçant à des préventions qu'aucun acte n'a justifiées, elle se fût rapprochée d'une ville qui ne demandait, après de cruelles angoisses, qu'à vivre en paix avec tout le monde? Frappé d'une certaine disgrâce, Paris s'est recueilli, et n'a pris conseil que de lui-même, travaillant de son mieux, faisant le moins de bruit possible. Son génie l'a servi en cela; il a eu également, à des heures marquées, pour compagnons et auxiliaires ces cœurs dévoués, ces volontés humbles ou puissantes qui, depuis près d'un siècle, l'ont assisté dans toutes ses crises : celle-ci, la plus rude sans contredit, prendra fin comme les autres. Le plus fort est fait, et de plus en plus les perspectives se dégagent. A quelques fluctuations près, les affaires tendent à regagner le niveau d'autrefois; la confiance a moins d'éclipses, le crédit une meilleure assiette, et ce n'est pas quelques budgets en déficit ni quelques opérations de voirie mal engagées qui pourront troubler le bénéfice de cette reprise d'activité.

LOUIS REYBAUD.

UN

POÈTE THÉOLOGIEN

LA RELIGION ROMAINE DANS VIRGILE.

C'est une erreur de croire que tout soit dit sur les grands écrivains qui occupent depuis si longtemps l'attention du monde, et qu'on ne puisse plus parler d'eux sans être condamné à répéter ce qui se trouve partout. Il semble au contraire qu'ils aient ce privilége de suffire à l'admiration de tous les siècles; nous voyons que chaque étude qu'on fait de leurs ouvrages au lieu de les épuiser les renouvelle, et qu'en les regardant sous d'autres aspects on y découvre toujours d'autres qualités. C'est ce qui arrive pour Virgile. La critique de notre temps a des préférences qui ne lui sont pas favorables : elle s'est éprise de la poésie des époques primitives, de celle qui naît d'un élan spontané de l'âme, en dehors de toute convention et avant qu'on ait formulé aucune règle. Non-seulement elle n'oserait plus, comme on le faisait encore au siècle dernier, mettre l'*Énéide* au-dessus de l'*Iliade*, mais elle irait volontiers chercher dans quelque coin ignoré du monde quelque récit épique à moitié barbare pour l'opposer au poème de Virgile; elle a même fini par faire si peu de cas de ce qu'elle appelle avec dédain une poésie artificielle et factice qu'on l'a vue récemment proclamer d'un ton superbe que Rome n'a pas connu l'art véritable, et qu'il ne lui a pas été donné de tremper ses lèvres « à la coupe d'or des muses. » Ce qui nous rassure pourtant contre ces mépris, c'est qu'on n'a pas cessé de s'occuper du grand poète de Rome : on pourrait même dire que jamais peut-être il n'a été plus étudié ni mieux connu

qu'aujourd'hui. Ribbeck en Allemagne, Conington en Angleterre, ont publié d'excellentes éditions de ses ouvrages, M. Benoist nous a fait connaître dans la sienne les meilleurs travaux des critiques étrangers (1). On a surtout mis en relief certaines qualités de son œuvre dont on s'était jusqu'ici moins occupé, en sorte que ce qu'il a perdu d'un côté, il le regagne de l'autre, et que sa réputation ne se trouve pas en somme avoir souffert. Je voudrais attirer l'attention sur un de ces mérites de Virgile, que la critique actuelle a sinon découvert, au moins mieux saisi et mieux indiqué qu'on ne l'avait fait encore. Elle a fait voir, et je vais montrer après elle, le caractère religieux de son œuvre et l'influence que le poète a dû exercer sur les croyances de ses contemporains. C'est un sujet d'étude qui intéresse à la fois l'histoire littéraire et politique de Rome.

I.

On risquerait de mal comprendre la littérature du siècle d'Auguste, si l'on oubliait, en l'étudiant, les efforts qu'a faits ce prince pour ramener les Romains aux anciennes mœurs et aux vieilles croyances. Ce fut l'œuvre de toute sa vie. Il travailla pendant tout son règne à restaurer l'ancienne religion et à lui rendre l'autorité qu'elle avait perdue. Il rebâtit les temples, il rétablit les anciennes cérémonies, il accrut le nombre des prêtres et leurs priviléges, il rendit au culte tout son éclat. En même temps il tenait à ranimer dans tous les cœurs le goût du passé; il en imitait les usages, il en vantait les vertus. Il promulgua des lois rigoureuses contre les excès du luxe et la licence des mœurs; il punit durement les célibataires, les débauchés, les adultères. Il espérait avoir ainsi corrigé son siècle et rendu à la famille son importance et son antique pureté. « J'ai fait des lois nouvelles, dit-il fièrement dans l'inscription d'Ancyre. J'ai remis en honneur les exemples de nos aïeux, qui disparaissaient de nos mœurs, et j'ai donné moi-même des exemples dignes d'être imités par nos descendans. »

Ces tentatives de réformes religieuses et morales ont laissé des traces profondes chez tous les écrivains de ce temps. Non-seulement ils sont unanimes à en reconnaître la nécessité, à en vanter le mérite, à en prédire les heureux effets, mais ils se font tous honneur de les seconder. Tous, qu'on leur ait ou non demandé leur concours, travaillent à les faire réussir; tous prêchent la vertu, tous chantent les dieux, et l'on peut dire qu'Auguste compte autant

(1) Cette édition, qui fait partie de la collection d'éditions savantes publiée par MM. Hachette, est aujourd'hui terminée. Le troisième volume, qui contient les six derniers livres de l'*Énéide* et les petits poèmes attribués à Virgile, a paru il y a quelques mois.

de collaborateurs que nous connaissons de poètes, d'orateurs et d'historiens sous son règne. Cependant, dès qu'on s'approche d'un peu plus près, sous ce bel accord on découvre beaucoup de dissonances. Il se trouve que ces collaborateurs empressés de l'empereur, ces défenseurs zélés de la religion et de la morale se sont souvent démentis dans leurs livres et dans leur conduite. Auguste lui-même n'avait pas assez bien vécu pour s'attribuer le droit de réformer les mœurs publiques. Sans parler des débuts sanglans de son règne, Dion nous apprend qu'au moment même où il publiait ses premières lois contre l'adultère il était amoureux de la femme de Mécène, la gracieuse Térentia, et « qu'il la faisait de temps en temps disputer de beauté avec Livie. » Ce moraliste si rigoureux pour les autres conserva longtemps pour lui le goût des débauches secrètes. On sait que des litières fermées amenaient des femmes au Palatin, et que ce mystère n'était pas tout à fait ignoré du public, puisqu'un philosophe se glissa un jour dans une de ces litières pour venir faire des remontrances au prince libertin. La plupart de ceux qui servaient les desseins d'Auguste n'étaient guère plus autorisés que lui à enseigner le respect des dieux et l'amour de la vertu. Il n'y avait pas de sybarite plus efféminé que ce Mécène, qui se chargeait d'inspirer aux poètes la résolution de chanter le bonheur champêtre et les charmes de l'antique simplicité. Parmi les écrivains qui célébraient avec le plus d'effusion les lois morales et les institutions religieuses de l'empereur, il s'en trouvait beaucoup dont la vie avait été fort légère, et que rien ne préparait à la mission grave dont ils se chargeaient avec un empressement si étrange. Ovide, en composant ses *Fastes*, éprouve une sorte d'étonnement naïf du sujet nouveau de ses chants. Il rappelle qu'avant de célébrer les dieux et leur culte il avait chanté ses amours. « Qui pouvait croire, dit-il, que par ce chemin j'en arriverais où je suis ? » De là les incohérences qu'on remarque dans les doctrines et la conduite des écrivains de ce siècle, ce mélange surprenant de scepticisme et de foi, ces sévérités de principes tempérées par d'étranges complaisances dans la pratique, et ce sourire d'ironie qui se glisse souvent jusqu'au milieu de l'enthousiasme le plus vif. Ces contradictions diminuaient beaucoup l'autorité de leurs conseils ; ils ne pouvaient pas avoir ces accens du cœur qui partent de la conviction personnelle et qui la communiquent, et les malins, qui s'apercevaient qu'ils étaient plus croyans dans leurs livres que dans leur vie, devaient les accuser de n'être pas sincères, de se prêter par politique ou par ambition aux projets de l'empereur.

Virgile seul échappait à ces reproches. Aucun écrivain n'a servi avec plus de zèle et surtout avec plus de sincérité les desseins d'Auguste, aucun ne lui fut plus utile pour transmettre à ses con-

temporains les opinions et les sentimens qu'il voulait leur donner. Les autres, nous venons de le dire, étaient mal préparés par leur vie et leur caractère à ce rôle qu'ils s'étaient imposé; au contraire, il semble que la nature avait fait Virgile pour le remplir. En accomplissant pour sa part l'œuvre à laquelle Auguste conviait les grands esprits de ce temps, il n'obéissait pas moins à ses instincts propres qu'aux exhortations de l'empereur.

Sa vie ne commence pour nous qu'avec les *Bucoliques :* il avait près de trente ans quand il les écrivit. Ce qu'il fit jusqu'à ce moment est à peu près ignoré. Il est probable qu'il s'était acquis déjà un certain renom dans sa province, puisque Pollion, qui la gouvernait, voulut le connaître; il n'est guère douteux non plus qu'il n'ait toujours beaucoup aimé ces campagnes où il était né, et dont il a laissé de si beaux tableaux. Il avait souvent dans ses premières années « pris l'ombre et le frais le long des fontaines sacrées, » il avait dormi « au murmure des abeilles bourdonnant autour de la haie de saule, » il s'était éveillé « au gémissement des ramiers et des tourterelles, au chant lointain du paysan qui coupait sa vigne, » et il n'oublia jamais ces impressions de son enfance. On le fit voyager dès qu'il eut grandi. Il visita Milan et Naples, il habita la superbe Rome, « qui élève sa tête au-dessus des autres villes autant que le cyprès domine les humbles arbrisseaux; » il y fréquenta des écoles célèbres où il connut toute la brillante jeunesse de ce temps, mais les grandes villes ne lui firent pas oublier son pays. Ses souvenirs, ses affections, devaient le rappeler sans cesse « vers ces champs que le Mincius arrose de ses sinuosités flexibles, » et il s'empressa d'y revenir quand son éducation fut achevée. Il s'y trouvait pendant les guerres civiles, il y serait resté peut-être sans les événemens qui le forcèrent d'aller chercher des protecteurs à Rome.

Ce goût qu'il avait pour les champs, ce plaisir qu'il trouvait à y vivre a dû nécessairement influer sur ses sentimens et ses habitudes. N'est-ce pas là par exemple qu'il a pris en partie son amour pour les choses d'autrefois? D'ordinaire on respecte le passé au village, on y répète volontiers les vieilles maximes, on y conserve les mœurs antiques. Virgile aussi aime l'ancien temps, et, quand il en parle, on sent bien que son admiration vient de son cœur, qu'elle n'a rien de commandé. Tout lui plaît dans les souvenirs du passé, aucun détail ne lui semble indifférent ou grossier; à l'exception « de la triste fermeté du premier Brutus, » qui blesse un peu cette âme tendre, il n'y veut rien effacer. Loin d'attaquer les vieux poètes, comme son ami Horace, il recueille pieusement leurs expressions et leurs tours de phrase, il les imite ou les copie pour se donner un air d'antiquité. La façon dont il passa ses premières

années peut expliquer aussi qu'il ait été si attaché à la religion de son pays : alors, comme aujourd'hui, on lui restait plus fidèle aux champs qu'à la ville. Comme elle y avait pris naissance, et qu'elle n'était à l'origine qu'une façon d'interpréter les phénomènes naturels, il semble qu'on devait en garder mieux l'intelligence quand on restait en contact avec la nature, et c'est une des raisons pour lesquelles les campagnes, qui avaient été son berceau, furent aussi son dernier asile.

Ces premières impressions de Virgile furent profondes, et il était dans sa nature de ne les oublier jamais. Ce n'était pas une de ces âmes heureuses qui se trouvent à l'aise dans la vie, qui, séduites chaque jour par des plaisirs nouveaux, risquent d'oublier vite les anciens souvenirs. Son existence fut en somme facile et douce. Il semble n'avoir éprouvé qu'une fois un malheur sérieux : il fut chassé de ce petit champ qu'il aimait tant, et faillit perdre la vie en le défendant contre le soldat qui voulait le lui prendre; mais ce malheur fut vite réparé, et il ne suffit pas pour expliquer cette tristesse, qui ne cessa de s'accroître avec les années, à mesure que cet incident de sa jeunesse s'éloignait de lui. Il était riche : la libéralité de ses protecteurs lui avait donné à peu près 10 millions de sesterces (2 millions de francs); il possédait une maison à Rome, sur l'Esquilin, une villa à Nole, en Campanie, une autre en Sicile. Il était entouré d'amis dévoués. Sa gloire n'était contestée que par quelques poètes jaloux ou quelques grammairiens médisans, tous les gens de goût admiraient ses vers; ils étaient enseignés de son vivant dans les écoles, et un jour qu'il entrait au théâtre le peuple se leva pour le saluer, comme il faisait à l'arrivée d'Auguste. Sa tristesse n'était donc pas de celles qui tiennent à des événemens malheureux, et que d'autres événemens peuvent guérir; c'était une de ces maladies que l'âme apporte en naissant, qui, n'ayant pas de cause apparente, ne peuvent guère avoir de remède. Comme elle lui faisait trouver toujours quelque amertume dans tous les agrémens que la vie lui offrait, elle lui rendait les souvenirs du passé plus précieux et le ramenait ainsi aux impressions religieuses de sa jeunesse.

Telles étaient ses dispositions lorsqu'à trente ans le succès des *Bucoliques* sembla devoir le fixer à Rome; mais il ne paraît pas que les plaisirs de la grande ville l'aient beaucoup changé. Ses biographes nous disent qu'il ne put jamais s'habituer à y demeurer. Il s'en éloignait volontiers, non pas seulement, comme Horace, pour fuir les importuns ou les sots et s'appartenir à lui-même, mais pour jouir de la paix des champs et des beautés de la nature. Quand il était forcé de rester à Rome et de fréquenter ces illustres amis que son talent lui avait faits, il semblait un étranger dans leurs

somptueuses demeures. Il y apportait des manières embarrassées et « une figure rustique. » Il ne savait pas se mettre au goût du jour; on nous dit qu'il arrangeait mal les plis de sa toge et que son soulier était toujours un peu grand pour son pied. Il était timide, silencieux, maladroit; il rougissait au moindre mot. Le contact de tous ces beaux esprits, de tous ces gens du monde, l'a laissé le même, et jusqu'à la fin il est resté, selon l'expression de Macrobe, « un provincial, un fils de paysan, élevé parmi les broussailles et les forêts. »

Virgile n'eut donc, pour concourir à l'œuvre d'Auguste, ni à renier ses opinions, ni à faire violence à sa nature. Il trouvait en lui le germe de tous les sentimens que les réformes impériales voulaient donner ou rendre au pays. On ne peut pas affirmer pourtant que de lui-même il eût pris tout à fait la direction qu'il a suivie ou qu'il s'y fût engagé d'une manière aussi résolue, et que l'amitié d'Auguste, le désir de servir sa politique, n'aient exercé aucune influence sur lui. Ce qui le prouve, c'est que ses premières œuvres n'ont pas entièrement le caractère des autres; à mesure qu'il avance, le patriotisme et la religion tiennent plus de place dans ses vers. N'est-il pas naturel d'attribuer ce changement à ses relations avec le prince qui méditait de ranimer les anciennes croyances et de remplacer dans les cœurs le sentiment de la liberté par l'orgueil de la grandeur romaine? Le talent de Virgile s'est développé conformément à sa nature, et dans ce développement naturel les inspirations de l'empereur n'ont pas été inutiles. La vie du poète nous prouve qu'il recevait volontiers l'impulsion des autres et se dirigeait par leurs conseils. Chacun de ses protecteurs (il en avait toujours quelqu'un) a laissé son empreinte sur l'un de ses ouvrages. C'est Pollion qui lui conseilla d'écrire les *Bucoliques*, et il était, quand il les composa, l'ami et l'obligé de Cornélius Gallus : on ne peut malheureusement pas nier qu'il ne s'y trouve quelque trace de ces beaux esprits maniérés qui adoraient et copiaient les Alexandrins. L'œuvre ne comportait pas de souvenirs patriotiques : les vieux Romains aimaient beaucoup la campagne, mais il n'était pas possible d'en faire des bergers comme ceux de Théocrite. La religion n'y tient aussi que fort peu de place; à l'exception de la quatrième églogue dont il sera question plus tard et dans laquelle on trouve un vrai sentiment religieux, Virgile n'y emploie ordinairement les dieux qu'à la façon dont Ovide s'en sert, comme une machine poétique destinée à embellir le paysage. C'est ainsi que dans la dixième églogue, où il transforme en berger son ami Gallus, qui fut préfet de l'Égypte, il amène auprès de lui Apollon, Pan et Sylvain, qui viennent essayer de le distraire de sa douleur. Il agira plus tard autrement avec les dieux, et il leur garde un rôle plus

grand, plus honorable que de venir consoler un administrateur romain abandonné par une comédienne qu'il aimait. On sent pourtant, dès les *Bucoliques*, que Virgile ne s'en tiendra pas à cette poésie de bergers. Tantôt il éprouve la tentation de chanter la nature, comme Lucrèce; tantôt il cède, en pleine pastorale, au plaisir de célébrer les guerriers et les combats, et il faut qu'Apollon lui tire l'oreille pour le rappeler à ses moutons. Évidemment le cadre des églogues est trop étroit pour son génie, et il en sort de tous les côtés. Mécène le mit à l'aise en lui demandant d'écrire les *Géorgiques*. « Sans toi, lui disait le poète, l'âme n'entreprend rien de grand. » Virgile tendait au grand de lui-même, mais ce n'était peut-être qu'un instinct confus : l'insistance de son illustre protecteur l'aida à reconnaître sa vocation véritable, et lui donna des forces pour la suivre.

Mécène était l'un des ministres d'Auguste, son confident le plus intime. C'est lui, si l'on en croit Dion, qui lui inspira ses réformes. Il est sûr au moins qu'il connaissait ses projets et qu'il travailla autant qu'il put à leur succès. Ce voluptueux, cet efféminé, ne pouvait s'empêcher, comme le paysan Varron, de regretter amèrement la dépopulation des campagnes. Il avait vu, lui aussi, avec la plus vive peine « les pères de famille se glisser dans les villes, laissant la faux et la charrue, et ces mains qui cultivaient le froment et la vigne ne plus s'agiter que pour applaudir au théâtre et au cirque. » Il savait tous les dangers qui en résultaient : la campagne donnait à l'empire de vigoureux soldats, la ville ne formait que des oisifs et des débauchés qu'il fallait nourrir. En réveillant dans les cœurs le goût de la vie champêtre, on voulait essayer de refaire ces vaillantes générations par lesquelles Rome était devenue « la merveille de l'univers. » Le patriotisme est donc au fond des *Géorgiques*, la religion aussi : les campagnes ont toujours nourri et entretenu le sentiment religieux; il est partout dans l'œuvre de Virgile. Le poète n'a pas précisément pour dessein de dépeindre les délices de la vie rustique; il la décrit comme elle est, il la montre rude et laborieuse. L'humanité lui semble, aux champs autant qu'ailleurs, misérable et souffrante (*mortales ægri, miseri*), et il nous fait des tableaux assez tristes de sa condition; mais cette tristesse ne ressemble pas au désespoir amer de Lucrèce. Elle n'est pas de celles qui ne peuvent se consoler que par les perspectives du néant, qui trouvent un charme divin à songer que les cieux sont déserts, que le monde doit périr, que l'homme disparaît tout entier, que son existence n'est qu'un point dans le vide, et qu'il n'y a dans toute la nature que la mort qui soit immortelle. C'est une tristesse plus douce, et qui cherche à être soulagée. Il sait que la vie est pénible, « et que les jours les plus heureux sont ceux qui dispa-

raissent le plus vite. » Il dit au laboureur que les dieux condamnent l'humanité à la peine; il lui montre, par une image saisissante, que sa vie n'est qu'une lutte de tous les jours contre la nature : dès qu'il s'arrête de travailler, la nature triomphe de lui et l'entraîne comme une barque qui est emportée à la dérive quand on cesse un moment de ramer. Cependant il ne prêche pas la révolte contre ce pouvoir ennemi qui a fait l'existence si dure; il veut au contraire qu'on se résigne. « Avant tout, dit-il à son laboureur, adore les dieux, *inprimis venerare deos!* » Travailler et prier, voilà la conclusion des *Géorgiques;* mais il ne cède pas à cette inspiration religieuse qu'il écoutera seule désormais sans se retourner encore avec quelque regret vers les croyances philosophiques de sa jeunesse dont il se sépare. Comme la plupart des grands esprits de ce temps, Virgile avait commencé par être épicurien; comme eux aussi, la réflexion et le progrès des années l'amenèrent peu à peu vers des opinions différentes. La transition se marque dans les *Géorgiques :* il y semble parfois encore hésitant et incertain, et lors même qu'il se décide on sent qu'il éprouve quelque embarras et quelque douleur à le faire. Il salue en vers admirables, avant de les quitter, ces doctrines épicuriennes dont il s'était épris à l'école de Siron, et le grand poète qui les représentait avec tant d'éclat à Rome. « Celui-là, nous dit-il, est le plus heureux de tous, qui peut mettre sous ses pieds les terreurs de l'avenir et les bruits de l'Achéron; » mais tout le monde ne possède pas cette trempe de caractère qui rend insensible « aux craintes de l'inexorable destin. » A côté de ces penseurs énergiques, au-dessous d'eux, il y a place pour l'esprit plus timide qui marche dans les voies communes, « qui connaît les divinités des champs, qui prie le vieux Sylvain, Pan et les sœurs du Parnasse. » C'est le rôle qu'il prend désormais pour lui, et, quoique cette destinée lui semble avoir encore quelque douceur, et qu'il s'y résigne assez facilement, il reconnaît pourtant qu'elle est moins grande que l'autre. Il veut donc nous apprendre dans ce passage célèbre qu'après avoir sondé sa nature, ne la trouvant pas propre à conserver ces doctrines violentes qui avaient d'abord séduit son imagination, il se décide à suivre la foule, à partager ses croyances, non sans jeter de loin un regard de regret et d'envie sur ces génies audacieux qui peuvent habiter sans crainte « les hauteurs sereines des sages. »

II.

Il n'y a plus de ces regrets dans l'*Énéide*. Virgile cesse dès lors de se retourner vers les opinions d'Épicure; il est tout entier à d'autres croyances. L'*Énéide* a bien évidemment été composée sous

l'inspiration directe d'Auguste. L'empereur fut de bonne heure dans la confidence du poète; il connut d'avance les plus beaux morceaux de son œuvre, et, quand il était éloigné de Rome, qu'il ne pouvait pas les entendre lire par l'auteur, il le priait de les lui envoyer. Il ne prenait tant d'intérêt à ce poème que parce qu'il était entièrement conforme à sa pensée. Ovide l'appelait « votre *Énéide*, *Æneis tua*, » en écrivant à l'empereur. Ce dut être en effet le livre de prédilection d'Auguste, celui qui répondait le plus à ses intentions, qui servait le mieux ses réformes.

Tous les sentimens qu'il voulait inspirer aux Romains s'y retrouvent; c'est d'abord le patriotisme le plus vif : jamais Rome n'a été célébrée avec autant d'enthousiasme, jamais peut-être elle n'a été plus sincèrement aimée que par ce poète, dont la famille n'était romaine que depuis quelques années. On en serait surpris, si l'on ne savait pas avec quelle facilité Rome faisait accepter sa domination par les fils de ceux qu'elle avait vaincus, et combien elle transformait vite en citoyens dévoués les étrangers qu'elle adoptait. L'*Énéide* devait aussi faire aimer les vertus antiques et surtout cette simplicité de mœurs qu'Auguste tenait tant à répandre. Virgile en donne le goût par les tableaux qu'il en trace. Est-il rien qui soit plus fait pour séduire que cette charmante création du vieux roi Évandre? Elle appartient tout entière au poète : les traditions représentaient ce roi comme un fort méchant homme, qui avait tué son père; il est chez Virgile le type accompli des bons princes de l'âge d'or et du siècle de Saturne. Il habite une cabane d'où l'on voit les bœufs paître dans les herbages du forum; c'est le chant des oiseaux qui l'éveille le matin, et il n'a d'autre garde que deux gros chiens lorsqu'il va voir Énée. On sait les belles et simples paroles qu'il lui adresse quand il le reçoit dans son palais rustique : Fénelon nous dit qu'il ne pouvait pas les lire sans pleurer.

Mais Virgile aida surtout Auguste dans les efforts qu'il fit pour restaurer l'ancienne religion romaine. L'*Énéide* est avant tout un poème religieux : on s'expose à le mal comprendre, si l'on n'en est pas convaincu. Ce caractère avait beaucoup frappé les savans de l'antiquité. Virgile était pour eux ce qu'était surtout Dante pour les Italiens du xve siècle, « un théologien qui n'ignore aucun dogme. » On citait ses vers, on s'appuyait de son nom quand on discutait quelque question embarassante qui concernait les pratiques du culte ou le droit pontifical. Il avait dit, dans ses *Géorgiques*, qu'il était permis de mener baigner les troupeaux dans les fleuves pendant les jours de fête; Varron pensait au contraire qu'on n'en avait pas le droit parce qu'il ne faut pas déranger les nymphes un jour de repos. Entre les affirmations de Varron et celles de Virgile, les savans restaient indécis, et l'autorité du poète balançait celle du grand

théologien. Nous trouvons sans doute qu'il est souvent question de la religion romaine dans l'*Énéide :* il est aisé, même aux moins instruits de ces matières, de voir que le poète a tenu à y faire entrer le nom de tous les dieux et le tableau de toutes les cérémonies auxquelles on pouvait raisonnablement donner une origine un peu lointaine; mais les Romains, qui connaissaient mieux leur religion que nous, l'y retrouvaient bien plus encore. Des expressions que nous ne remarquons pas leur rappelaient à tout moment des croyances ou des usages que le temps leur avait rendus chers. Quand Virgile disait qu'on offre aux dieux quatre bœufs de choix, *eximios tauros,* ils savaient bien que c'étaient les termes mêmes du rituel qu'employait le poète. Ce gâteau fait d'un blé consacré, *farre pio,* qu'Énée donne à ses lares, leur était aussi très connu; c'était celui que les vestales étaient tenues de préparer de leurs mains, qui leur demandait tant de soin, et dont le commentateur Servius nous a laissé la recette. Lorsque la belle nymphe Cymodocée, un de ces vaisseaux d'Énée que Cybèle avait changés en déesses de la mer, se présente à son ancien maître pour lui révéler les dangers qu'il court, elle le trouve ignorant de ses périls et tranquillement endormi sur le navire qui le porte. « Énée, réveille-toi, lui dit-elle, *Ænea, vigila!* » Ce mot, qui nous semble si simple et ne nous arrête pas, faisait souvenir les Romains d'une des plus imposantes cérémonies de leur culte national. Quand on était sur le point de commencer une guerre, le général auquel elle était confiée s'en allait dans la *Regia,* agitait les boucliers sacrés et la lance de Mars, en disant : « Mars, réveille-toi, *Mars, vigila!* » Les remarques de ce genre sont importantes : elles nous montrent que Virgile avait devant les yeux les rites et les formules de la religion de son pays, et qu'il tenait à les reproduire; mais les commentateurs, comme c'est leur habitude, vont beaucoup plus loin. Énée est pour eux un pontife, et ils se donnent une peine infinie pour nous montrer que toutes ses actions les plus indifférentes, les plus naturelles, sont toujours conformes aux prescriptions du rituel. Au premier ivre, après la tempête, les Romains jetés sur une côte inconnue tirent de leurs vaisseaux un peu de blé avarié par la mer, ils l'écrasent entre deux pierres, et le font cuire comme ils peuvent. Il n'est pas question de levain dans le récit de Virgile : les malheureux, que la faim presse, ne songent pas à s'en procurer; mais Servius ne veut pas croire qu'ils s'en passent parce qu'ils n'en ont pas, — ils le font volontairement, nous dit-il, parce qu'ils se souviennent que c'est ainsi que le flamine doit manger son pain. Ce qui est plus plaisant encore, c'est qu'après avoir fait d'Énée un pontife ils se trouvent entraînés à faire aussi de Didon une prêtresse. Si l'un est le modèle accompli du *flamen,* l'autre doit l'être de la *flami-*

nica, quoiqu'à vrai dire leur mariage ait été assez sommaire, et qu'ils se soient passés des cérémonies sacrées de la *confarreatio*.

Ces exagérations ridicules n'empêchent pas qu'au fond l'opinion des commentateurs ne soit juste. Virgile est peut-être un peu moins préoccupé de la religion romaine qu'ils ne le supposent; il est pourtant certain qu'il y songe très souvent. En réalité, le but que poursuit son héros, qui lui fait braver tant de périls, est entièrement religieux. Le poète a grand soin de nous dire, dès le début de l'ouvrage, qu'Énée, banni par le destin, vient porter ses dieux en Italie. La patrie elle-même, par la voix d'Hector, les lui a confiés pendant la nuit fatale de Troie. Il doit les établir dans le séjour que le destin leur réserve. Cette ville qu'il va fonder est moins une demeure pour lui qu'un asile pour ses pénates errans. C'est ce qu'il répète à tous ceux qui l'interrogent sur ses projets. « Je ne demande, leur dit-il, qu'un petit abri pour mes dieux, *dis sedem exiguam rogamus*, » et ce n'est pas là une manœuvre de proscrit, de suppliant, qui se fait modeste, qui ne veut pas paraître exiger beaucoup de peur de ne rien obtenir; c'est l'expression exacte de la vérité. Virgile y est revenu plusieurs fois, et il ne l'a redit avec cette insistance que parce qu'il craignait que le succès de son œuvre ne fût compromis, s'il n'en montrait pas très nettement le dessein.

Ce dessein n'a pas été toujours bien compris; il est pourtant facile à saisir. Il suffit de réfléchir un moment pour reconnaître que le sujet de l'*Énéide* ne pouvait pas être l'arrivée en Italie et le triomphe d'une race étrangère; il ne s'agissait que de l'introduction de quelques dieux nouveaux. Le poète tenait avant tout à composer une œuvre qui fût patriotique et nationale, et l'on ne pouvait à ce moment passer pour un patriote zélé qu'à la condition de faire l'éloge des aïeux. Ces aïeux, dont on était tenu de célébrer les vertus, étaient surtout les Latins et les Sabins, qui par leur mélange avaient formé la nation romaine. Leur nom était alors dans la bouche de tous les moralistes; c'est chez eux qu'on allait chercher des exemples pour faire rougir les contemporains, c'est leur gloire qu'on était fier d'opposer à toutes les forfanteries des Grecs. La moindre offense qu'on se fût permise à leur égard aurait été ressentie par tout le monde comme une insulte personnelle. Pour être national et devenir populaire, un poème devait nécessairement vanter le courage et célébrer les victoires de ces vieilles races italiques qui avaient laissé d'elles un si grand souvenir. Or, par une étrange contradiction, dans ce poème, qui se prétendait national, Virgile, acceptant les légendes grecques, allait être forcé de montrer les Italiens vaincus et soumis par des étrangers, et, pour mettre le comble à l'outrage, il se trouvait que ces étrangers étaient

précisément ces habitans des contrées amollies de l'Asie-Mineure pour lesquels Rome ne déguisait pas son mépris. Il était d'usage qu'on ne leur épargnât aucune raillerie, et, pour être sûr d'amuser un moment la populace du Forum, on n'avait qu'à se moquer d'eux. On disait de quelqu'un qu'on regardait comme le plus méchant des hommes : « C'est le dernier des Mysiens; » on ne pouvait rien imaginer au-delà. C'étaient des proverbes qu'on répétait partout et que Cicéron reproduit avec complaisance, « qu'on pouvait tout se permettre sans danger sur un Carien, et qu'un Phrygien battu devenait meilleur. » Virgile a cédé lui-même une fois à ces préjugés populaires; dans un des passages de son poème qui semblent écrits avec le plus de verve, un Italien, après avoir fait un magnifique éloge des mœurs rudes et honnêtes de son pays, oppose à ce tableau celui des vices des Phrygiens. « Vous autres, leur dit-il, vous avez des vêtemens qui brillent des couleurs du safran et de la pourpre, les loisirs paresseux vous plaisent; vous aimez à perdre le temps à des danses, vous portez des tuniques aux longues manches, des mitres aux bandelettes flottantes... Entendez-vous les tambours et les flûtes de la déesse de l'Ida qui vous appellent à ses fêtes? Gardez-vous de toucher aux épées, laissez le fer aux braves! » Ces efféminés étaient pourtant, d'après les traditions que suivait Virgile, les conquérans du Latium et les véritables ancêtres des Romains. C'était la grande difficulté du sujet qu'il avait choisi; mais il a vu le péril, et voici comment il a su l'éviter. Il n'a pas représenté l'entreprise des Troyens comme une de ces invasions dans lesquelles un peuple entier vient s'établir sur une terre voisine, exterminant ceux qui l'occupent et fondant une nation nouvelle avec des élémens tout à fait étrangers. S'il avait fait ainsi, il aurait blessé l'opinion publique et soulevé contre lui la colère des patriotes; il a montré au contraire ces envahisseurs absorbés par les peuples qu'ils ont vaincus et finissant par perdre dans ce mélange leur existence et leur nom. Au douzième livre, Junon, forcée de consentir à la mort de Turnus, demande à Jupiter des compensations. Elle veut que le Latium reste ce qu'il est, qu'il ne perde ni sa langue ni ses usages, et qu'il soit bien accepté d'avance que Rome ne devra sa fortune qu'au courage des Italiens. Quant aux Troyens, perdus dans la masse de leurs alliés nouveaux, ils disparaîtront. Troie, toute victorieuse qu'elle paraît, est destinée à périr encore, et cette fois pour ne plus renaître. Il est donc entendu que l'élément phrygien doit se fondre dans l'élément latin, que ce mélange n'altérera pas la nationalité italienne, que Rome peut continuer à faire honneur de sa grandeur et de sa gloire à ceux qu'elle aime à regarder comme ses véritables aïeux; mais alors que sont venus faire en Italie Énée et ses compagnons, et pourquoi les destins

prennent-ils tant d'intérêt à leur entreprise? Ils sont venus y apporter leurs dieux; c'est là l'unique mission qu'Énée ait reçue du ciel. Il la connaît, et dans cette fusion, d'où Rome doit sortir, il distingue, aussi nettement que s'il avait entendu les paroles de Junon, quelle est sa part et celle des Italiens. Il sait que la gloire des armes appartient à Latinus et à son peuple, il se réserve seulement pour lui et les siens ce qui concerne les dieux et leur culte. C'est ce qu'il apprend à Latinus lui-même dans ce vers, qui me semble expliquer tout le dessein de l'*Énéide :*

Sacra deosque dabo, socer arma Latinus habeto.

Ce partage n'avait plus rien qui choquât les descendans des vieux Latins; le patriote le plus scrupuleux pouvait y souscrire sans répugnance. On reconnaissait généralement que l'Orient était le pays le plus religieux du monde. Les Romains eux-mêmes ne faisaient pas difficulté d'admettre qu'un de leurs plus anciens cultes, celui des pénates, leur venait de là; ils le croyaient originaire de Samothrace, et, quand ils passaient auprès de l'île sacrée, ils ne manquaient pas, par reconnaissance, de se faire initier à ses mystères. Au temps où Virgile écrivait, c'est encore dans ces contrées de l'Asie qu'on allait chercher d'autres croyances pour rajeunir le polythéisme épuisé. Le poète évitait donc tous les reproches en n'attribuant d'autre conséquence à la victoire des Troyens que l'introduction de quelques cultes nouveaux; c'est aussi ce qu'il a fait. Dès lors, il ne peut plus y avoir de doute sur le caractère véritable de son ouvrage. S'il est vrai qu'Énée n'apporte avec lui que ses dieux en Italie, et qu'il n'ait d'autre projet que de les y établir, le poème qui chante sa pieuse entreprise ne peut être qu'un poème religieux.

Il me semble que tout s'explique dans ce poème, que les difficultés disparaissent ou s'atténuent quand on se pénètre du dessein véritable de l'auteur. Par exemple, beaucoup d'admirateurs de Virgile se sont parfois reproché de prendre trop d'intérêt à Turnus, et de faire en secret des vœux pour lui. Il est sûr qu'au point de vue humain sa cause paraît la plus juste; mais, quand on se souvient que l'*Énéide* est un poème religieux, on est au contraire forcé d'avouer que le droit est du côté d'Énée. Ce droit n'est pas tout à fait celui que sanctionnent les lois humaines, qui résulte d'une longue possession ou repose sur des titres écrits. C'est celui qui vient de la volonté divine, appuyée sur l'autorité des prêtres, exprimée par la voix des devins et les réponses des oracles. « L'olympe m'appelle, » dit quelque part Énée, et il dit vrai. Il arrive en Italie muni d'ordres réguliers des dieux. Cette terre que Turnus et les Latins lui disputent sous prétexte qu'elle leur a toujours appartenu, elle lui est donnée par le ciel; il en a la preuve en bonne

forme. Depuis son départ de Troie, les oracles se succèdent sans interruption pour lui apporter les ordres de la destinée; tous les dieux ne semblent occupés qu'à diriger sa course. Virgile a bien raison de dire, quand son héros commence son voyage, « qu'il livre sa voile au destin. » Ce sont les destins qui le mènent sans qu'il sache bien où il va. Ils le conduisent dans le pays où il doit s'établir, et le remettent dans sa route toutes les fois qu'il s'en est écarté. Voilà quels sont ses titres de propriété sur le royaume et sur la fille de Latinus. Le droit humain les trouvera peut-être insuffisans, la raison pourra être blessée de voir qu'il s'en contente; mais les religions ont leur façon particulière d'entendre le droit et la justice, et elles ne sont pas fâchées de contredire la raison et de l'humilier.

C'est ce qui explique aussi que l'entreprise, étant toute religieuse, ne soit pas entièrement conduite par les moyens ordinaires. Les dieux ont choisi tout exprès celui qui en doit être le héros, et leur choix, il faut l'avouer, ne semble pas le meilleur de ceux qu'on pouvait faire. Pour assurer le succès d'une guerre difficile et la mener rapidement, il fallait un homme d'action; Énée est trop souvent un mélancolique et un contemplateur. Dans les circonstances les plus graves, la vue de quelques tableaux le jette en des rêveries sans fin, et l'on a besoin de lui rappeler que le temps presse, qu'il ne faut pas s'oublier à ces spectacles. Il se trouve mêlé à des événemens qui contrarient à chaque instant sa nature, et les dieux semblent lui avoir imposé comme à plaisir une tâche qui lui répugne. Cet homme, qu'on précipite dans des combats furieux, est un ami décidé de la paix; ce coureur d'aventures adore le repos. A chaque pas qu'il fait dans sa course errante, il espère être arrivé au terme; il veut s'arrêter et s'établir. Il faut que les dieux le chassent sans cesse par des oracles menaçans, par des apparitions, par des maladies, et il a les larmes aux yeux quand il reprend son voyage vers cette Italie « qui fuit toujours devant lui. » Il envie le sort de tous ceux qui sont fixés et tranquilles. « Heureux le peuple dont les murailles s'élèvent! » s'écrie-t-il en voyant qu'on bâtit Carthage. « Vivez heureux, dit-il tristement à Andromaque, vous dont la fortune est faite et le repos assuré! » Une fois même, en Sicile, il est tenté de ne pas aller plus loin, de résister ouvertement aux destinées. On voit qu'il ne se résigne qu'avec la plus grande peine à devenir un héros; une vie modeste et calme lui conviendrait mieux que toutes ces grandes aventures que le sort lui prépare. Il a reçu du ciel une mission qui lui pèse; il la subit avec tristesse, il travaille pour ses pénates, auxquels il faut bien donner une demeure sûre, pour son fils, qu'il ne doit pas priver de ce royaume que le destin lui promet, pour sa race, qu'attend un si glorieux avenir. Sa personnalité s'efface devant ces grands intérêts;

il obéit malgré ses répugnances et s'immole aux ordres du ciel. C'est à ces signes que se reconnaît le héros d'une épopée religieuse. Son peu de goût pour le rôle qu'on lui impose ne fait que mieux ressortir son obéissance, qui est la première vertu d'un dévot. Il peut nous sembler qu'un autre que lui serait plus propre à le remplir; mais qui sait si son insuffisance même n'a pas été pour les dieux une raison de le choisir? Leur volonté est plus manifeste, leur force paraît mieux, leur triomphe leur appartient davantage quand l'instrument dont ils se servent est moins proportionné aux résultats qu'ils en tirent. Leurs desseins d'ailleurs ont quelquefois de ces caprices que l'homme ne peut pas pénétrer. — N'est-ce pas à peu près ainsi que, pour un janséniste convaincu, la grâce procède par des chemins inconnus, et qu'elle appelle qui elle veut sans paraître se préoccuper des goûts et des aptitudes de l'élu qu'elle a choisi?

On adresse généralement beaucoup de critiques au caractère d'Énée; il n'y en a qu'une qui me semble tout à fait méritée : il manque d'unité, il est composé d'élémens divers qui ne sont pas toujours bien fondus ensemble. Il y a d'abord chez lui le héros épique qui fait de grands exploits, et qui s'en vante, qui dit fièrement à l'ennemi qu'il vient de frapper : « Tu meurs de la main du grand Énée. » Tout ce côté héroïque et homérique du personnage nous surprend beaucoup, et nous plaît médiocrement. Il est mieux dans sa nature quand il se contente d'être ce qu'il est en réalité, le héros d'un poème religieux. Il n'a plus alors de ces attitudes provocantes, de ces airs insolens, de ces violences ou de ces cruautés qui lui viennent de l'imitation d'Achille et d'Ajax. Il est modeste dans ses paroles, comme il sied à un « échappé du glaive des Grecs. » Il sympathise aux douleurs humaines, il ne compte pas sur la fortune. Il sent qu'il porte le poids d'une triste destinée. Le passé lui rappelle des pertes cruelles, l'avenir lui garde d'amères douleurs. Cependant ses malheurs immérités n'ébranlent pas sa résignation, et ne lui arrachent jamais un cri de révolte. A chaque coup qui le frappe, il tend les bras au ciel. Il est plein de respect pour tous les dieux, même pour ceux qui le maltraitent. Jamais il ne lui arrive de se plaindre de Junon, qui le poursuit d'une haine implacable, et, au moment même où elle vient de soulever les enfers contre lui, il immole en son honneur la laie blanche avec ses trente petits. Il a près de lui ses lares, qu'il prie le matin en s'éveillant. Il sait toutes les prescriptions de la loi religieuse, et même dans les circonstances les plus graves il n'en omet aucune. Au milieu de Troie en flammes, quand il s'agit de sauver ses dieux domestiques qui vont brûler, il est pris tout à coup d'un scrupule : il songe qu'il vient de se battre, qu'il a du

sang aux mains, qu'il ne lui est pas permis de toucher ses dieux avant qu'il se soit purifié dans une eau courante, et il les confie à son père. Ce qui le préoccupe surtout, ce sont les oracles, les présages, les signes de toute sorte par lesquels se révèle la volonté divine. Le destin tient assurément une grande place dans Homère : ses héros font beaucoup d'usage des devins; ceux d'entre eux qui sont condamnés à être vaincus et à périr ne l'ignorent pas, et le rappellent même quelquefois; mais en général ils l'oublient, et se conduisent tout à fait comme s'ils n'en savaient rien. Ce fond de fatalité semble rester chez lui obscur et lointain : il s'en échappe par momens des reflets sinistres qui assombrissent l'action; heureusement ce ne sont que des éclairs, et sur le premier plan se développe librement l'activité des personnages livrés sans arrière-pensée à la fièvre de la vie, et oubliant dans les passions du présent les menaces de l'avenir. Énée au contraire est tout à fait dans la main des dieux, et il tient toujours les yeux fixés sur cette force supérieure qui le mène. Jamais il ne fait rien de lui-même. Quand les occasions sont pressantes et qu'il importe de prendre un parti sans retard, il n'en attend pas moins un arrêt du destin bien constaté pour se décider. Il semble que, lorsque Évandre lui offre l'alliance des cités étrusques dont il a si grand besoin, il devrait remercier avec effusion un hôte si obligeant et s'empresser d'accueillir ses propositions; il s'en garde bien, et reste les yeux baissés avec le fidèle Achate jusqu'à ce que les dieux lui aient fait clairement savoir ce qu'il doit faire. Il faut que la terre tremble, que le ciel s'enflamme, que le bruit des armes retentisse dans l'air pour qu'il accepte un secours dont il ne peut guère se passer; mais une fois que le ciel a parlé, il n'hésite plus. Ses désirs, ses préférences, ses affections, se taisent; il se sacrifie et s'immole sans se plaindre aux ordres des dieux. C'est ce qui est surtout visible au quatrième livre. Quand on le lit avec soin, on s'aperçoit que Virgile n'a pas semblé tenir à nous dépeindre directement les sentimens véritables de son héros pendant ce séjour à Carthage, où Didon lui fait oublier quelque temps l'Italie et les destinées. Sans doute il ne voulait pas nous trop découvrir ses faiblesses, il hésitait à le montrer dans une situation qui ne répondît pas à sa sévérité ordinaire. Il laisse pourtant entrevoir que cet amour était plus sérieux et plus profond qu'on ne devait l'attendre d'un si grave personnage. Pour savoir ce que Didon en avait fait en quelques semaines, il suffit de se rappeler dans quel costume le trouva Mercure lorsqu'il vint par l'ordre de Jupiter le rappeler à son devoir. « Il portait un cimeterre étoilé de diamans; sur ses épaules resplendissait un manteau de pourpre, présent de Didon, qui l'avait tissé de ses mains, mêlant des filets d'or au riche tissu. » C'était déjà un prince tyrien. Cependant au premier mot du

céleste envoyé tout l'effet qu'avaient produit sur son cœur les charmes de la reine et la beauté de Carthage s'efface : il brûle de s'en aller, *ardet abire fuga*. Si cette impatience nous blesse, c'est que nous ne sommes pas assez pénétrés du dessein du poète. Quand on y réfléchit, on trouve que la conduite d'Énée, qui serait choquante dans un poème ordinaire, convient au héros d'une épopée religieuse. Il a pu oublier un moment la mission divine dont il est chargé, — les plus graves et les plus dévots ne sont pas toujours à l'abri de ces surprises, — mais l'apparition de Mercure le rend à lui-même; en recevant les ordres de Jupiter qu'un dieu lui apporte, il est saisi d'une sorte d'ardeur de sacrifice. Il abandonne Didon, comme Polyeucte dans le feu d'une conversion nouvelle oublie Pauline (1). S'il se livre encore dans son cœur quelques combats secrets, ils n'ébranlent pas sa résolution et ne troublent qu'un moment la sérénité de son âme, *mens immota manet*. Ce qui serait ailleurs une coupable insensibilité peut passer ici pour un détachement et un sacrifice méritoires. Ce n'est qu'en triomphant de ses goûts et de ses passions, en se résignant à s'oublier et à s'immoler, qu'il peut obtenir la faveur de porter ses dieux en Italie et d'y établir leur culte. Plus la victoire qu'il remporte sur lui-même est rapide et complète, plus il est digne du choix qu'a fait de lui le destin pour exécuter ses arrêts, plus il se montre le véritable héros d'un poème religieux.

Ses adversaires représentent plutôt les passions et les sentimens humains, et c'est peut-être pour ce motif qu'ils nous plaisent davantage. Quelle séduisante figure que ce Turnus, si sensible à l'honneur, si brave, si dévoué aux siens, qui aime tant les aventures audacieuses et se jette toujours le premier dans la mêlée sans attendre ses soldats! Il est le *hardi* Turnus, comme son rival est le *pieux* Énée. Ce n'est pas qu'il ne respecte aussi beaucoup les dieux : il leur fait volontiers des sacrifices et leur adresse de longues prières. Cependant il ne se montre pas autant qu'Énée l'esclave des destins; il ose en parler d'un ton plus léger, et, s'il ne leur résiste pas ouvertement, il veut qu'on les interprète et qu'on les tourne. Ce ne sont là que des irrévérences; mais Mézence, son allié, est un impie avéré : il déclare qu'il n'a aucun souci des dieux, qu'il les méprise et s'en moque, qu'il n'en veut pas reconnaître d'autre que son bras et le javelot qu'il va lancer. Cependant, quand on lui rapporte le corps de son fils, le premier mouvement de cet impie est de lever les bras au ciel. Chateaubriand a fait observer que, parmi les personnages secondaires de l'*Énéide*, Mézence est presque le seul « qui soit fièrement dessiné. » Il est remarquable que le parti de Turnus ren-

(1) Ce rapprochement n'a rien de forcé, comme on pourrait le croire. Le ton d'Énée, quand il dit à Didon : *Desine meque tuis incendere teque querelis*, est celui de Polyeucte quand il répond à Pauline : *Vivez avec Sévère*.

ferme le plus grand nombre de ces figures vivantes; les compagnons d'Énée sont en général beaucoup plus ternes. Le poète ne l'a peut-être pas fait sans dessein. Il n'était pas mauvais, pour qu'on vît mieux la main des dieux dans les événemens, que celle de l'homme n'y fût pas trop apparente, et la médiocrité générale des vainqueurs rendait plus éclatant le triomphe de la volonté divine.

III.

Après avoir établi que l'œuvre de Virgile, par le choix du sujet et le caractère des personnages, était surtout religieuse, il est naturel de se demander de quelle manière il entendait la religion. Pour savoir exactement quelles étaient ses croyances, il ne suffit pas de dire qu'il était attaché au culte de son pays. Comme ce culte imposait surtout des pratiques, qu'il ne contenait pas une doctrine précise et des dogmes rigoureusement définis, il laissait à chacun plus de liberté de penser des dieux ce qu'il voulait; il s'ensuit qu'alors la religion, sous une apparence d'uniformité, était tout à fait personnelle et pouvait changer d'un homme à l'autre.

Celle de Virgile, comme de la plupart de ses contemporains, se compose d'élémens divers qu'il emprunte à des époques et à des nations différentes. Son olympe contient des dieux de tout âge et de tout pays. On y trouve les vieilles divinités italiques, Janus aux deux visages, Pilumnus, l'inventeur de l'engrais, Picus, revêtu de la trabée et tenant à la main le petit bâton des augures à côté de l'orientale Cybèle avec sa couronne de tours et du Grec Apollon, qui porte son arc ou sa lyre. Dans ce mélange, le passé tient d'abord une grande place. Ces vieux mythes, qui remontaient aux premiers jours de l'humanité, plus ou moins dénaturés par l'âge, ont été jusqu'à la fin le fond des religions antiques. Virgile, qui aimait tant l'antiquité, devait plus qu'un autre leur faire une large part dans ses croyances. Aussi prend-il plaisir à rappeller les anciennes légendes de son pays; son merveilleux est ordinairement celui de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Il ne lui était pas possible de faire autrement, quand il l'aurait voulu. Non-seulement comme poète il trouvait un grand avantage à modeler ses dieux sur ceux d'Homère, à les faire agir et parler comme eux, mais ses lecteurs n'en auraient pas facilement accepté d'autres. Ceux-là s'étaient imposés depuis longtemps à l'imagination de tout le monde. Les mythologies des peuples les plus différens avaient subi à la longue l'influence de celle des Grecs, et à peu près toutes, après plus ou moins de résistance, s'étaient accommodées de quelque façon à cet admirable idéal. La poésie avait produit alors quelques-uns des effets qu'on obtient aujourd'hui avec des confessions de foi et des symboles. Les

dieux d'Homère étaient devenus les types sur lesquels l'imagination façonnait tous les autres, et à Rome surtout on n'était presque plus capable de concevoir autrement la divinité. Ainsi, quand l'admiration n'aurait pas fait un plaisir à Virgile de suivre les traces de son grand devancier, l'opinion générale lui en faisait une nécessité.

Si la religion de l'*Énéide* paraît être au fond celle des poèmes homériques, ces croyances anciennes sont pourtant fort rajeunies. Virgile emprunte beaucoup au passé, mais il doit aussi beaucoup au présent. Comme il prétendait laisser une œuvre vivante, et non une imitation artificielle des épopées d'Homère, il était bien forcé d'accommoder toute cette antiquité aux idées de son époque. Quand on trouve que la mythologie est chez lui moins animée, moins pleine de charme et d'intérêt que dans l'*Iliade* ou l'*Odyssée*, on n'accuse ordinairement que l'infériorité de son génie; il faut tenir compte aussi de la différence des temps. Les progrès mêmes qu'avait accomplis la raison humaine pendant tant de siècles de réflexions, d'études, de recherches, tournaient souvent contre lui. Depuis qu'on se faisait une idée plus haute de la divinité et qu'on la séparait davantage de l'homme, il était devenu plus difficile de les mêler ensemble dans les mêmes aventures. Ce fut un grand embarras pour le poète. Les exigences de son temps étaient telles qu'il ne pouvait ni s'écarter entièrement du merveilleux d'Homère, ni le garder tout à fait. C'est ainsi qu'il fut amené à le changer souvent : il lui a fait subir une foule de modifications de détail qui finissent par en altérer l'ensemble. Il l'a changé surtout pour le rendre plus moral, plus grave, plus conforme à l'idée que ses contemporains se faisaient de la dignité divine.

Virgile était de ceux qui pensaient, comme Pindare, « qu'il ne faut rien dire des dieux qui ne soit beau. » Après nous avoir raconté que Triton, jaloux de Misène, qui jouait trop bien de la conque, se débarrassa de son rival en le plongeant dans les flots, il s'empresse d'ajouter qu'il lui est difficile de croire à ce récit. Quand il songe aux causes frivoles qui poussaient Junon à poursuivre de sa colère un homme aussi pieux qu'Énée, il ne peut retenir un cri de surprise : *Tantæ ne animis cœlestibus iræ!* Ce ne sont que des réserves timides; d'autres, autour de lui, allaient bien plus loin. Cicéron avait déjà énergiquement attaqué ces fables absurdes « qui représentent les dieux enflammés de colère, passionnés jusqu'à la fureur, qui dépeignent leurs démêlés, leurs combats, leurs blessures, qui racontent leurs haines, leurs dissensions, leur naissance, leur mort, qui nous les montrent gémissant et se lamentant, jetés dans les fers, plongés sans réserve dans toute sorte de voluptés, entretenant avec le genre humain des commerces impudiques, d'où sortent des mortels engendrés par un immortel. » Au fond, c'est du merveilleux

d'Homère que Cicéron se plaignait si durement, et nous venons de voir que Virgile, qui écrivait non pas pour quelques sages, mais pour le grand nombre, ne pouvait pas y renoncer. Il lui fallait bien accepter des dieux et des déesses qui se mettent en colère, puisque c'est la colère de Junon qui amène les principaux incidens de son poème; il ne lui était pas possible non plus de dissimuler tout à fait « ces commerces impudiques » des déesses avec les humains, puisque son héros est précisément le fruit d'un de ces amours. Il a pourtant fait de son mieux pour sauver les apparences. Il s'interdit de raconter au sujet des dieux toutes ces histoires légères qu'Ovide recueillera plus tard si volontiers. Il tient à leur donner autant qu'il peut une attitude qui inspire le respect. Vénus elle-même est dépeinte sous les traits les plus chastes et les plus délicats. Une seule fois on nous la montre employant ses armes ordinaires de coquetterie et de séduction; mais, comme c'est son mari qu'elle veut séduire, la morale la plus rigoureuse n'a pas le droit de se plaindre. Dans tout le reste du poème, elle ne paraît plus être la déesse de l'amour : c'est une mère qui tremble pour son fils, et ce sentiment qui l'occupe tout entière la relève et la purifie. Ce fils est le grave, le pieux Énée; il semble qu'elle ne voudrait pas avoir à rougir devant lui, et par un raffinement de délicatesse, quand elle lui apparaît sur le rivage de l'Afrique, c'est sous les traits de la chaste Diane. Jupiter aussi a reçu de Virgile un maintien plus digne, une autorité plus respectée. Il n'est plus question dans l'*Énéide* de ces soulèvemens qui mettent sa puissance en péril. Il est devenu tout à fait le dieu des dieux, celui en qui les autres doivent finir par s'absorber, et qui profite tous les jours des progrès que fait le monothéisme. Il est vrai qu'il justifie son pouvoir par le soin qu'il prend des affaires du monde. Du haut du ciel il regarde la mer couverte de voiles, la vaste étendue des terres, les rivages et les peuples; mais ce n'est plus seulement pour se donner une sorte de distraction par le spectacle de l'activité humaine : il veut remplir avec conscience son rôle de surveillant, et le poète nous parle des graves soucis qui l'agitent pendant qu'il contemple l'univers. Il est aussi fort occupé à rappeler aux dieux qui les oublient les devoirs de la divinité, et tient surtout à ne pas laisser l'homme, qu'il sait très entreprenant, empiéter sur elle. Il a, comme le Jupiter grec, son conseil qu'il réunit dans les circonstances importantes; mais ce conseil ne ressemble pas tout à fait à ces assemblées d'Homère, bruyantes, populeuses, démocratiques, où se trouvent tous les dieux grands et petits. « Aucun des fleuves n'y manquait, nous dit-on; aucune des nymphes qui habitent les belles forêts ou les sources des rivières ou les plaines verdoyantes. » Virgile n'y admet que les grands dieux. Il ne les fait pas délibérer après boire, usage dange-

reux et qui peut amener beaucoup d'abus; il les représente gravement assis comme les sénateurs dans la curie. Jupiter leur parle avec une dignité toute romaine; puis, quand il a fini et qu'il s'est levé de son trône d'or, les dieux l'entourent et le reconduisent comme on fait pour les magistrats et les grands citoyens de Rome. Ces changemens de détail peuvent sembler quelquefois sans importance; il est bon cependant de les signaler : ce sont autant de concessions que le poète fait à l'esprit de son temps. Ils nous montrent qu'il n'a pas voulu s'en isoler et de quelle manière il a introduit les idées, les opinions, les scrupules de ses contemporains jusque dans ces peintures et ces récits dont le fond lui vient du vieil Homère.

Si Virgile n'avait fait que mêler ensemble, dans ses conceptions religieuses, l'antique et le moderne, le présent et le passé, il ne se distinguerait guère des gens de son époque. C'était en effet de ce mélange d'élémens anciens et nouveaux que se composait alors la religion de tout le monde; mais ce qui le sépare des autres, c'est qu'il semble pressentir par momens les croyances de l'avenir. Sa poésie paraît avoir quelquefois des accens chrétiens. Il lui arrive d'exprimer des sentimens qui sans être étrangers au paganisme lui sont moins ordinaires, et l'on trouve dans son poème une couleur générale qui n'est pas tout à fait celle des autres œuvres inspirées par les religions antiques. Il a horreur de la guerre, quoiqu'il l'ait beaucoup chantée, et condamne sévèrement « la criminelle folie des combats. » Dans un poème destiné à célébrer les rois fils des dieux, il trouve moyen de parler avec émotion des faibles et des humbles. Il est plein de tendresse pour les malheureux et les opprimés; il compatit aux douleurs humaines. Son héros si triste, si résigné, si méfiant de ses forces, si prêt à tous les sacrifices, si obéissant aux volontés du ciel, a déjà quelques traits d'un héros chrétien. A côté de toutes les petitesses des dieux du paganisme, qu'il n'a pu corriger tout à fait, quoiqu'il les ait fort atténuées, on est surpris de l'idée élevée qu'il se fait parfois de la divinité. Il la regarde comme la dernière ressource du malheureux qu'on outrage. A ces esprits violens qui méprisent l'humanité et qui n'ont pas peur de la force, il rappelle qu'il y a des dieux et qu'ils n'oublient pas la vertu ni le crime; il les montre accordant à ceux qui viennent de faire une bonne action la meilleure et la plus pure des récompenses, la joie de l'âme, la satisfaction du bien accompli. C'est à eux d'abord qu'on s'adresse quand on est atteint de quelque peine intérieure. « On va dans leurs temples demander son pardon au pied des autels. » En leur présence on est humble et respectueux; « jetez seulement les yeux sur nous, leur dit-on, et, si vous trouvez que notre piété le mérite, accordez-nous votre secours. » S'ils refusent, on se résigne; même quand leur colère tombe sur un honnête homme, lors-

qu'elle frappe et perd une nation innocente, on ne murmure pas : « les dieux l'ont voulu, *visum superis!* » et l'on se soumet sans révolte à leur volonté.

On comprend que ces beaux passages aient frappé les chrétiens qui les lisaient. En retrouvant dans l'*Énéide* des sentimens qui leur étaient si familiers, ils ont dû avoir de bonne heure la pensée et le désir de s'approprier Virgile; la quatrième églogue parut leur en accorder le droit. Il est inutile de rentrer dans tous les débats dont elle a été le prétexte et qui sont vidés aujourd'hui. Il suffit de rappeler qu'elle chante la naissance d'un enfant miraculeux qui doit ramener l'âge d'or sur la terre. Comme cet enfant n'est pas très clairement désigné, et que la critique n'a pu se mettre d'accord pour savoir qui c'était, les chrétiens se persuadèrent que Virgile avait voulu annoncer la naissance du Christ. Un esprit prévenu pouvait aisément le croire. Ces belles peintures et ces grandes promesses que prodigue le poète, cette émotion de la nature, ces tressaillemens de la terre et des cieux qui saluent le divin enfant, ce bonheur prédit à l'humanité « dès qu'il sera descendu des hauteurs du ciel, » ce renouvellement et, pour ainsi dire, cette renaissance du vieux monde, qui reprend avec lui sa jeunesse et recommence ses premières années, semblent convenir tout à fait au Sauveur, et un croyant convaincu ne pouvait les appliquer qu'à lui. « A quel autre, dit saint Augustin, un homme pourrait-il adressser ces mots : sous ses auspices les dernières traces de notre crime s'effaceront, et la terre sera délivrée de ses perpétuelles alarmes? » Dans les détails mêmes et le style de l'églogue, les chrétiens croyaient parfois retrouver les expressions symboliques de leur langue religieuse; ces images de pasteur et de troupeau, qui leur étaient si familières, le souvenir de cette ancienne faute dont il faut effacer la trace, la mention de la mort du serpent, qui leur rappelait leurs livres saints, achevaient de les convaincre que c'était bien du Christ que le poète avait voulu parler. On raconte qu'au plus fort de la persécution de Dèce trois païens du midi de l'Italie avaient été convertis en lisant Virgile, et s'étaient offerts au martyre (1). Dans son discours aux pères de Nicée, Constantin n'hésita pas à s'appuyer sur la quatrième églogue, et il en traduisit la plus grande partie pour établir la divinité du Christ. L'opinion qui faisait de Virgile un voyant et un apôtre reçut ainsi une sorte de consécration solennelle : elle n'a guère été contestée au moyen âge. Il était alors d'usage dans certains pays que le jour de Noël on réunît dans la nef de l'église tous

(1) C'est tout à fait ainsi que Dante raconte que Stace a été converti par la lecture de la quatrième églogue. Le poète de *la Thébaïde,* rencontrant Virgile dans le *Purgatoire,* le remercie de lui avoir fait connaître la vérité, et le salue en lui disant : *Per te poeta fui, per te cristiano.*

les prophètes qui avaient annoncé la venue du Christ. Après Moïse, Isaïe, David et les autres personnages de l'ancienne loi, on appelait Virgile. « Allons, lui disait-on, prophète des gentils, viens rendre témoignage au Christ. » Aussitôt Virgile s'avançait « sous les traits d'un jeune homme, orné de riches vêtemens, » et il prononçait ces mots, qui ne sont qu'une variante légère d'un des vers de son églogue : « une race nouvelle descend du ciel sur la terre. »

Assurément cette opinion, prise à la lettre, est fausse. Le Christ n'est pas né en 714, sous le consulat de Pollion, il est né une quarantaine d'années plus tard : l'erreur serait inexcusable chez un prophète. Heyne fait remarquer aussi qu'à l'exception de quelques passages les origines et l'inspiration de l'églogue de Virgile sont tout à fait païennes. Ce qu'il chante n'est après tout que le vieil âge d'or des légendes, les fleurs et les fruits qui naissent sans culture, les chênes qui distillent le miel, le raisin qui pend aux buissons, les troupeaux qui rapportent d'eux-mêmes au berger leurs mamelles pleines, etc. Ces images sont bien connues; elles viennent des poètes grecs et non des livres saints. Il y a pourtant un côté par lequel la quatrième églogue peut être rattachée à l'histoire du christianisme. Elle nous révèle un certain état des âmes qui n'a pas été inutile à ses rapides progrès. C'était une opinion accréditée alors que le monde épuisé touchait à une grande crise, et qu'une révolution se préparait qui lui rendrait la jeunesse. On ne sait où cette idée avait pris naissance; mais elle s'était bientôt répandue partout. Les sages de l'antiquité avaient coutume de partager la vie de l'univers en un certain nombre d'époques, et pensaient qu'après ces époques écoulées le cycle entier recommençait; or à ce moment, les prêtres, les devins, les philosophes, séparés sur les autres questions, s'accordaient à croire qu'on était arrivé au terme d'une de ces longues périodes, et que le renouvellement était proche. Pendant que les disciples de Pythagore et de Platon établissaient que, la grande année étant finie, les astres allaient tous se retrouver dans la position qu'ils occupaient à l'origine des choses, les aruspices étrusques lisaient dans le ciel que le dixième et dernier siècle venait de commencer, et les orphiques prédisaient l'avénement prochain du règne de Saturne, c'est-à-dire le retour de l'âge d'or. Les oracles sibyllins s'étaient imprégnés de ces opinions et les avaient répandues dans le peuple. Ils jouissaient alors d'une grande vogue. Ceux que Tarquin avait achetés de la sibylle de Cumes et que Rome consulta si pieusement pendant tant de siècles n'existaient plus : ils avaient péri sous Sylla, dans l'incendie du Capitole. On en avait fait chercher d'autres dans les villes de l'Italie méridionale, de la Grèce et de l'Asie pour les placer dans le

Capitole nouveau. Cette recherche contribua sans doute à les mettre en crédit, il en arriva de tout l'Orient, où ils étaient fort nombreux, et jusqu'au moment où Auguste les fit poursuivre et jeter au feu, Rome en fut inondée. Ainsi, de quelque côté qu'on prêtât l'oreille, on n'entendait alors que la voix des devins ou des sages qui annonçait l'approche des temps nouveaux. Ces prédictions s'adressaient à des malheureux qui venaient de traverser les guerres civiles, qui avaient assisté aux proscriptions et qui éprouvaient le besoin de se consoler des misères de la vie réelle par ces tableaux chimériques des prospérités de l'avenir; elles ne pouvaient manquer d'être avidement recueillies. Il régnait donc alors partout une sorte de fermentation, d'attente inquiète et d'espérance sans limite. « Toutes les créatures soupirent, dit saint Paul, et sont comme dans le travail de l'enfantement. » Le principal intérêt des vers de Virgile est de nous garder quelque souvenir de cette disposition des âmes. Il est d'autant plus important de la connaître que le christianisme en a profité. Les philosophes, les chaldéens, les aruspices travaillaient pour lui à leur insu. Toutes ces prophéties qui enflammaient les imaginations malades lui préparaient des disciples. Grâce à elles, on le souhaitait sans le connaître, et c'est ainsi que, dès qu'il parut, les pauvres, les méprisés, les malheureux, tous ceux qui ne vivaient que de ces espérances confuses et qui attendaient avec anxiété la réalisation de leurs rêves, devinrent pour lui une si facile conquête.

C'est seulement dans ce sens qu'on a raison de faire de Virgile une sorte de précurseur du christianisme. Il était de ceux qui lui frayèrent le chemin et l'aidèrent, sans le savoir, à s'emparer du monde. Dante a exprimé cette pensée par une image saisissante quand il le compare « à l'homme qui s'en va dans la nuit, portant derrière lui un flambeau dont il ne profite pas, mais qui éclaire ceux qui le suivent. » S'il n'était pas chrétien lui-même, ses écrits disposaient à l'être. Aussi le christianisme ne l'a-t-il jamais traité tout à fait en étranger. Une légende, qui fut très répandue au moyen âge, racontait que saint Paul, en passant à Naples, s'était fait conduire au tombeau de Virgile. « L'apôtre, ajoutait-on, s'arrêta devant le mausolée et versa sur la pierre une rosée de larmes pieuses. — Quel homme j'aurais fait de toi, dit-il, si je t'avais trouvé vivant, ô le plus grand des poètes! » Virgile fut en effet une des âmes les plus chrétiennes du paganisme. Quoique attaché de tout son cœur à l'ancienne religion, il a semblé quelquefois pressentir la nouvelle, et un chrétien pieux pouvait croire qu'il ne lui manqua, pour l'embrasser, que de la connaître.

GASTON BOISSIER.

CÉRAMIQUE

ANTHROPOLOGIE DES VASES GRECS.

Les principes de l'art décoratif des anciens ont donné lieu à des discussions stériles qui auraient pu devenir fructueuses, si, au lieu d'ouvrir les livres, on avait interrogé les monumens. En jetant un coup d'œil sur la plus modeste collection d'objets antiques, de bijoux, de bronzes, d'ivoires, on est frappé de l'emploi systématique que les artistes d'autrefois faisaient de certaines parties du corps humain ou du corps animal pour donner de la vie aux objets usuels. Cette préoccupation d'animer, de personnifier la nature morte domine toutes les autres. Voyez ce collier d'or décoré d'un masque de Silène, ces pendans d'oreilles représentant un Amour au vol ou Ganymède ravi par l'aigle de Jupiter, cette épingle à cheveux couronnée d'un buste de Vénus ou d'une main ouverte ; l'artiste n'avait-il pas l'intention manifeste de substituer le beau à l'utile, l'esprit à la matière? Ici ce sont des têtes de cheval ou de mulet ornant les bras d'un siége, là c'est une tête de bélier terminant les cannelures d'un manche de patère, ou une poignée de miroir en forme de pied de chevreuil. S'agit-il d'inventer le motif d'une anse de ciste, on y dresse un groupe de figures aux bras entrelacés ou un acrobate qui fait la culbute. Les poids de la balance, afin d'être plus inviolables, représentent des bustes de divinités ou d'empereurs romains; des têtes de cygne à l'encolure souple et gracieuse réunissent l'anse au corps du vase, un doigt recourbé remplace le crochet, un mascaron de lion à la gueule béante orne le timon du chariot ou l'orifice de la gouttière du toit.

Dans l'introduction à son catalogue du musée de Berlin, M. Friede-

richs, que la mort vient d'enlever à la science, a consacré quelques pages charmantes à cette tendance de l'art décoratif. On pourrait donner une plus grande extension à son travail, l'amplifier par des faits analogues, des comparaisons nouvelles, sans y ajouter rien d'essentiel ni en modifier la portée; mais il nous tarde d'examiner une question du même genre, qui n'est pas moins intéressante : elle jettera un jour inattendu sur les habitudes d'atelier des artistes grecs, et nous permettra peut-être d'entrevoir le secret de certains procédés techniques qu'on n'a pas encore réussi à pénétrer.

I.

Les anciens possédaient ce sentiment inné de la poésie qui est l'heureux partage des civilisations jeunes. Leur vie entière était poétiquement organisée. De là ce besoin, inexplicable pour bien des savans, d'élever au rang d'une individualité les objets d'usage journalier, de prêter un corps, un cœur même, à la maison qui les abritait, au vaisseau qui les portait, à leurs armes de défense, l'arc, le glaive, la lance, le bouclier, aux outils de travail, que ce fût la hache du charpentier, la charrue du laboureur ou le fuseau de leurs femmes et de leurs déesses. La langue elle-même avait cédé à cet entraînement poétique en attribuant à chaque objet un sexe déterminé, comme si elle voulait établir, en dehors de la société des hommes, une vaste société de choses.

Quoi qu'il en soit, dans aucune autre branche de l'art et de l'industrie la personnification n'a été poussée si loin que dans la céramique. Là, la fantaisie a oublié sa capricieuse logique, qui est devenue une logique inexorable; la comparaison entre le corps des vases et la structure du corps humain a été poursuivie jusque dans ses moindres détails, non-seulement par les poètes, qui en avaient le droit, mais par les artisans, plus prosaïques d'ordinaire, et qui se créaient ainsi une terminologie à la fois exacte et pittoresque. Je vais essayer d'en réunir ici les principaux élémens; mais il faudrait le talent et l'étendue de savoir d'un Jacob Grimm pour coordonner tous les matériaux épars et confronter les usages grecs avec ceux des peuples de même origine ; nous nous contenterons pour le moment de puiser aux sources classiques.

On sait quelle richesse de formes, quelle variété de motifs les anciens ont imaginée pour leurs vases de métal, d'argile ou de verre. Dans chaque localité, la vaisselle avait un type particulier qui ne se retrouvait pas ailleurs, absolument comme pour les pierres et les formules sépulcrales, qui varient à l'infini selon le pays et même selon la ville où on les rencontre. A la fin du second siècle, alors que l'art avait depuis longtemps renoncé à rien créer de neuf, Clément d'Alexandrie pouvait encore dire que les formes des seuls verres à boire étaient innombrables.

Pour décrire l'aspect général d'un vase, les Grecs se servaient des mêmes expressions qu'ils employaient en parlant du corps de l'homme ou de l'animal. Le vase avait son *type,* son *schéma,* sa figure à l'instar d'un être vivant; néanmoins je ne me rappelle pas qu'un auteur ait fait usage du mot *corps* en parlant d'un récipient quelconque. C'est que la littérature ancienne ne nous est point parvenue intégralement, et les écrivains qui nous restent ne prétendaient pas épuiser le dictionnaire. Seule la corne à boire possède un *buste,* ce qui n'est pas même une métaphore, car elle est souvent décorée d'un buste de bête fauve ou d'animal domestique. La partie supérieure du vase s'appelait la *tête,* comme le bassin circulaire est la tête du trépied, le chapiteau la tête de la colonne. L'intérieur d'une coupe était son *visage.* « De nos jours encore, dit Asclépiade de Myrlée, les habitans de Marseille ont coutume de poser les coupes sur le visage, » c'est-à-dire de les renverser pour faire voir les peintures dont elles sont ornées au dehors, ou plus simplement pour empêcher la poussière de s'y mettre. D'après certains grammairiens, le gobelet avait deux visages, et en effet nous en connaissons qui se composent de deux masques accolés, ressemblant à des têtes de Janus.

Les diverses parties de la tête se retrouvent presque toutes parmi les termes usités pour décrire la vaisselle. Le front, le nez, les oreilles, la bouche, les lèvres, les dents, la barbe, sont communs aux vases et aux hommes. Souvent le plateau porte un diadème; on parle d'assiettes *à la mitre d'or.* Quelle image plus orientale que ce *front de safran* qu'un savant athénien prête à une amphore destinée au culte! On dirait une jeune fille de l'Inde, au teint bronzé, sacrifiant à ses idoles. D'un vase à rebords, on dit qu'il *cache son front,* comme si le rebord en surplomb était sa chevelure. La lampe a son *nez,* et lorsqu'elle est munie de deux becs, on les compare aux *narines.* Il faut être bien familiarisé avec l'esprit antique pour ne pas trouver choquantes les déductions naturelles tirées de cette image. Chez les Grecs, la mèche constituait la *muqueuse* de la lampe, et la mèche double leur rappelait les effets d'un rhume de cerveau. Ces naïvetés sont inévitables dans un travail sur les usages anciens, et j'aime mieux les avouer que de les taire. Ne disons-nous pas aussi : *moucher* la chandelle? Le mot latin *nasiterna,* vase à trois nez, s'applique à l'œnochoé, dont l'embouchure a la forme d'une feuille de trèfle.

Quant aux *oreilles,* c'est-à-dire aux anses, aucune expression n'est plus fréquente ni de date plus reculée. Homère déjà avait vu des trépieds auriculés. Bien souvent le récipient n'a qu'une seule oreille; généralement il en possède deux, une de chaque côté, comme la Raison de Montaigne, ou jusqu'à trois ou quatre; quelquefois il n'en a pas du tout. Ceci justifierait la locution française : *sourd comme un pot,* que Beaumarchais a

embellie et détournée de son vrai sens en disant : « Je suis sourd comme une urne sépulcrale. » On admirait les oreilles petites, finement découpées comme celles de la Vénus de Syracuse; mais on ne dédaignait pas un cartilage aplati, un peu gonflé, et qui rappelait les coups que se portaient les jeunes lutteurs de la palestre. Il n'est pas rare de rencontrer des anses ornées de pendeloques, de simples anneaux, mais qui rendent l'illusion complète.

Chose curieuse, les Grecs avaient une singulière façon de s'embrasser. En déposant un baiser sur le front de la personne aimée, on lui tirait en même temps les oreilles, et ce baiser, qui nous paraîtrait irrespectueux, reçut le nom d'un vase à deux anses, la *chytra*. « Je n'aime plus mon Alcippe, s'écrie en pleurant le chevrier de Théocrite, car dernièrement, lorsque je lui offris une colombe, elle ne m'a pas pris par les oreilles pour m'embrasser. »

L'orifice du vase est une de ses parties essentielles; par la place qu'il occupe, le service qu'il rend, il provoque pour ainsi dire la comparaison avec la bouche humaine. Aussi les anciens n'ont-ils pas manqué de faire ce rapprochement, et l'image créée par eux a été adoptée dans toutes les langues modernes. Il n'est pas indifférent d'avoir une grande bouche ou une petite, une bouche bien taillée ou mal venue, des lèvres minces ou épaisses. Chacune de ces qualités et de ces difformités donnait lieu au choix d'une épithète que l'on appliquait à la vaisselle aussi bien qu'aux hommes. Certains vases avaient deux orifices et même davantage, ce qui a dû contenter les plus difficiles.

Les *lèvres* désignent plus spécialement le bord du récipient. Le buveur et son verre s'embrassent l'un l'autre, à moins qu'un accident ne vienne les en empêcher. S'agit-il d'un vieux pot, le grec n'hésite pas à lui prêter des lèvres *ridées;* s'il est jeune et pourvu d'un orifice allongé, on dit qu'il a la bouche en cœur. Quant aux dents, on ne les trouve que dans le mot latin *tridenta*, que les lexicographes expliquent par « vase à trois plumes ou à trois nageoires, » c'est-à-dire à trois anses. Il en est de même de la *barbe.* Le poète Titinius intitulait une de ses comédies *Barbatus,* le barbu, et il entendait par là, non un personnage vivant, mais une cruche à eau.

Enfin le col du vase a toujours conservé sa dénomination primitive, tant elle semble juste et conforme à la chose. Des adjectifs spéciaux distinguent un goulot svelte, élancé, d'un col trop court, une encolure trop large ou étroite, lisse ou tournée en torsade. Souvent on parle de la *nuque* du flacon. N'aurait-on pas songé à faire un pas de plus et à y suspendre un collier? Les poteries peintes ou décorées de reliefs nous le donnent à penser; mais je ne connais pas de texte qui mentionne ce détail. La *gorge* convient particulièrement au vase à vin, parce qu'il absorbe le liquide à l'instar d'un buveur émérite. Lorsque sa

capacité lui permet de faire une grande consommation, il a la *gorge dilatée*.

En passant en revue les parties dont se compose le tronc du corps humain, nous trouvons que la vaisselle a des épaules, une poitrine, des côtes, des flancs, un dos, un ventre, un ombilic, des hanches. Dans la supposition que je n'aie rien oublié, il manquerait le sein, et, chose plus excusable, le cœur. Quels profonds penseurs que ces ouvriers grecs! Ils fabriquent des coupes et des amphores de la même terre dont Prométhée formait les premiers hommes, mais ils les rendent insensibles à la douleur, et, plus heureux que nous, le vase n'a pas conscience de ses peines. On aura beau le mutiler, l'user par mille froissemens, lui infliger de cruelles brûlures, il supportera tout sans émotion; bien au contraire, quand la bouilloire est exposée au feu, et que ses tortures et ses anxiétés nous semblent intolérables, elle se met gaîment à chanter, car le son strident que produit l'eau chaude s'appelle *le chant de la bouilloire*. Il existe un petit nombre de vases très anciens en forme de bustes de femmes qui laissent échapper le liquide par les mamelles. Ces biberons primitifs suppléent au silence des auteurs. Ils proviennent tous des nécropoles de l'île de Chypre.

Après avoir examiné les deux *épaules* d'une amphore citée dans le Banquet des sophistes, nous parvenons à la *poitrine* et au *dos* des vases, parties que les habitans de Mégare comparaient aux deux plaques d'une cuirasse. Les *côtes* et les *flancs* se trouvent fréquemment mentionnés dans les textes classiques. Sophocle parle d'une urne aux flancs d'airain. Dans nos musées, on voit une multitude de vases d'argile ou de verre ornés de côtes en saillie.

Le *ventre* ou, comme on dit aujourd'hui, la panse, constitue l'élément principal du récipient; pour remplir sa mission, il lui faut avant tout la capacité voulue. Ce n'est donc pas une épithète blessante que celle de *ventrues* ou de *pansues* que les auteurs anciens donnent à certaines poteries. Une bouteille grecque se souvient, non sans fierté, « d'avoir porté des délices bachiques dans son ventre. » Par rapport à l'intérieur d'un vase, on aimait mieux dire : l'*abdomen* ou les *entrailles*. C'est aussi dans ce sens que l'on parle des entrailles d'un carquois. L'*ombilic* n'est apparent que sur les patères, surtout les patères à sacrifice, et il y occupe naturellement le centre; souvent il a la forme d'un gland de chêne. Quant à la *hanche* (*kotyle*), elle a donné son nom à toute une classe de vases à boire.

Ici vient se placer une série d'expressions dont je n'ai pas rencontré les équivalens dans les textes de l'antiquité; ce sont les mots français cul-de-lampe, cul-de-pot, cul-de-bouteille. On ne nous demandera pas d'entrer dans une discussion philologique à propos de ces termes proscrits par Voltaire; ils ont beaucoup perdu de leur trivialité originelle,

et on les prononce aujourd'hui impunément sans trop se soucier de leur étymologie.

Les bras, les coudes, les mains et les doigts des vases ne sont pas exclus, on le pense bien, du langage poétique des anciens. En face d'un de ces canopes étrusques représentant un buste humain à l'aspect barbare, aux bras tendus en avant, il ne saurait y avoir de doute à cet égard; mais à part les imitations serviles de la nature, le potier grec aimait trop ses œuvres pour leur refuser les organes les plus nécessaires. Les anses des vaisseaux de petite dimension, celles du *cothon* entre autres, s'appelaient les *mains;* le verre à boire était muni de *doigts.* Chez les Romains, on se servait d'un vase à vin en forme de *bracelet,* et en se livrant au noble jeu du kottabos, la jeunesse athénienne maniait une coupe qui paraît avoir porté le même nom que le *coude* du bras.

Il ne nous reste plus qu'à voir si la poterie a aussi des jambes et des pieds. Tout le monde répondra affirmativement à cette question. Pour se tenir debout, la corne à boire avait besoin d'un support, d'un anneau fixé dans une base. Nous en voyons sur le canthare de sardonyx qui est un des joyaux du cabinet de Versailles. Eh bien! ce support, on le comparait à l'anneau, la *périscélide,* que les femmes attachaient au-dessus de la cheville, comme le bracelet se met autour du poignet. Quant au *pied* du vase, il se trouve déjà dans les poésies d'Homère; rien de plus commun que le trépied, dont le nom suffit pour donner une idée approximative de sa forme. Seul le tonneau, ce produit colossal des céramistes anciens, restait immobile; au lieu de dire dans une conversation: « Cela n'existe pas, » les Grecs employaient la locution proverbiale: « c'est comme les pieds du tonneau. » Ajoutons qu'un genre de poterie très rare, mais dont on trouvera plusieurs exemplaires dans nos musées, était l'astragale, *la cheville* du pied.

II.

Voilà donc le vase constitué, pourvu de tous les organes vitaux, fort de ses membres, doué d'une tête qui pense, d'un corps qui témoigne de sa capacité, d'une ossature puissante qui défie les chocs et qui promet une existence durable. Que lui manque-t-il pour se mettre en mouvement? N'est-il pas tenté, comme nous, de boire, de manger, de gesticuler, de faire son tour de promenade? Les poètes grecs avaient l'imagination trop vive pour reculer devant cette dernière conséquence de leur ingénieux système. Dans Aristophane, un démocrate fait l'inventaire de ses richesses et appelle successivement tous ses ustensiles de cuisine dont il veut faire hommage à la république. « Viens au dehors! dit-il au van;

viens gentiment, toi, le meilleur de mon bien, pour que, poudré de farine, de celle dont tu m'as vanné tant de sacs, tu ailles conduire la procession. » Et à la marmite, qui fait la sourde oreille, il montre la porte en criant : « Parais ici ! tu es bien noire; tu ne le serais pas plus, si tu avais servi à cuire les drogues dont les femmes teignent leurs cheveux. Toi, support de vase, viens me donner cette cruche! et que le pot à miel s'avance sans retard! » Chez le même poète, les tonneaux de la cave perdent un beau jour tout sentiment de confraternité et s'administrent des coups de pied. Je n'ai pas besoin de rappeler à mes lecteurs la vieille fable du pot de fer et du pot de terre qui s'en allèrent en voyage, clopin-clopant, jusqu'à ce que le plus faible fût mis en éclats par son robuste compagnon.

En général, la vaisselle garde un silence profond; elle est discrète et ne trahit pas les secrets de famille. La lampe surtout mérite l'épithète de *silencieuse* que lui confère un poète de l'Anthologie, — à moins qu'il ne lui arrive d'éternuer, ce dont elle ne peut se défendre, et ce qui était considéré comme de bon augure. Elle entend tout ce que l'on dit, et des refrains que les convives fredonnent dans leurs veillées elle ne perd pas une note. Lorsqu'elle brûle économiquement, et qu'elle ne répand plus qu'une clarté somnolente, on attribue cela à son état d'ivresse, car elle *boit* l'huile qu'elle consomme. Les auteurs vont jusqu'à l'appeler brutalement *ivrogne* ou *gloutonne*. « Je vais aller au marché, s'écrie quelqu'un, et m'en acheter une qui ne se soûle pas. » Si la lampe se grise d'huile, à plus forte raison la bouteille doit se griser de vin. On citerait de nombreux exemples de son intempérance. Une coupe un peu profonde et qui absorbait beaucoup de liquide était accusée de gloutonnerie. La bouteille pleine titube comme Silène après une fête bachique. Un buveur adresse le reproche suivant à sa compagne, la cruche : « Pourquoi te grises-tu, lorsque je suis à jeun, et pourquoi es-tu à jeun, lorsque je me grise? Ce n'est pas de cette façon que l'on doit se conduire entre bons camarades. »

Malgré son caractère mélancolique, le vase ne conserve pas toujours son sérieux. Rempli de vin à pleins bords, il *sourit,* et les connaisseurs qui ont pu l'observer dans ses heures d'expansion affirment qu'il a le sourire doux, et qu'il ne pousse pas des hurlemens inconvenans. La bouteille a même le don de la parole. Au moment où elle verse le vin, elle parle d'une voix suave et sonore, et tous les assistans restent sous le charme de son babil mélodieux. Ce n'est pas la langue grecque dont elle se sert, c'est un idiome barbare, étrange, inintelligible aux plus savans, poétique comme le gazouillement de l'hirondelle; il ne faudra donc pas persister à croire que les pots manquent d'esprit. Ici même ne venons-nous pas d'entendre un vase qui se souvenait d'avoir porté dans son sein « les délices du dieu de la vigne, » et il s'exprimait en

termes fort distingués. Le chaudron mis sur un bon feu commence à chanter, non pas d'une *voix de pot cassé,* mais en cadences à grand effet qui réjouissent l'auditoire.

En France malheureusement tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. Les anciens avaient le sentiment plus délicat, trop délicat pour admettre qu'un vase qui leur avait servi pendant des années pût s'en aller prosaïquement en morceaux, jeté contre une borne ou échouant contre la margelle du puits. Il y avait dans ce temps-là des rapports bien plus intimes entre l'homme et la chose qu'il n'en existe de nos jours. La poterie faisait partie de la famille. Quand l'amphore prenait de l'âge, on l'appelait *vieille fille,* on la traitait comme une parente, — un peu éloignée par exemple. Et quand, après une longue et pénible carrière, ses anses ne tenaient plus et que ses parois se défonçaient au moindre choc, on ne disait pas : l'amphore est cassée, on disait : *elle est morte.* Ce jour était un jour de deuil, aussi profond que si on avait perdu une aïeule vénérée. Parfois aussi on avait une mort prématurée à déplorer; quelque accident imprévu abrégeait les jours d'une jeune cruche qui avait donné beaucoup d'espérances. Dans *les Grenouilles* d'Aristophane, Bacchus s'écrie tristement : « Hélas! le gobelet que j'ai acheté l'an dernier vient de trépasser. »

En résumé, nous avons là toute une classe d'objets en apparence inanimés qui ont la structure de l'homme, ses facultés, ses vertus, ses vices, qui parlent, qui rient, qui boivent, qui meurent comme lui. Qu'est-ce qui les empêcherait de sauter à bas du buffet où ils sont rangés proprement, coquettement, selon leur taille, et de devenir chair et os, alors que le moindre coup d'aile de la fantaisie grecque peut opérer ce miracle? L'esprit populaire et les poètes comiques ont su résoudre le problème en traitant certains ivrognes d'*amphores,* de *bouteilles,* d'*outres à vin,* absolument comme Shakspeare appelle son Falstaff une *tonne d'homme.* De nos jours encore, les *pots fêlés* sont *ceux qui durent le plus,* en prodiguant tous les soins possibles à leur santé compromise, et nos *pots sans anses, que l'on ne sait par où prendre,* sont toujours aussi difficultueux et aussi pointilleux que du temps de la comédie attique.

Un genre de vases grecs était désigné sous le nom d'*adolescent,* d'autres s'appelaient l'*eunuque* et l'*homme adultère.* Un petit vase à boire passait pour être le *fils de la gorge;* un gobelet inventé par Thériklès de Corinthe reçut du poète la belle épithète d'*enfant de Thériklès.* Bien des fois les noms propres de personnes furent empruntés à la nomenclature de la vaisselle; nous connaissons des hommes, voire des demi-dieux, appelés *Céramus, Stamnius, Arsus, Cylix, Cyathus, Cantharus,* des femmes du nom d'*Orca* et de *Cotyla.* On sait que les grandes jarres dont se servent nos paysans et nos matelots portent le nom de *dames-jeannes.* « Elle est

grande, elle est svelte, » dit le poète des *Orientales* dans sa ravissante description de la femme du klephte,

> . . . Et quand d'un pas joyeux,
> Sa corbeille de fleurs sur la tête, à nos yeux
> Elle apparaît, vive et folâtre,
> A voir sur son beau front s'arrondir ses bras blancs,
> On croirait voir de loin, dans nos temples croulans,
> *Une amphore aux anses d'albâtre.*

Nous n'insisterons pas sur les expressions empruntées aux animaux, d'autant plus que le nombre en est relativement restreint. La *corne à boire* ne rentre pas tout à fait dans notre sujet, parce que les premiers hommes prenaient de véritables cornes de buffle pour les transformer en gobelets. Bornons-nous à mentionner le *bec* de la lampe et de l'alambic, les *ailes* d'osier qui, nouées autour des vases de terre, remplissaient l'office de sangles, enfin les *plumes* (ou les nageoires), trois petits appendices qui formaient les anses du *tridental*. Souvent aussi le fond d'un récipient est assimilé à la racine de l'arbre.

Il nous est resté une quantité considérable de vases peints, quelquefois dorés, de tous les styles et de toutes les époques, modelés en forme de pieds, de jambes, de masques, de bustes, de figures ou de groupes entiers. Le Louvre en possède une collection des plus riches et des plus variées. Dire quelle somme d'esprit les céramistes grecs ont dépensée pour créer tous ces chefs-d'œuvre est chose impossible. Il n'entre pas dans notre programme de les suivre sur ce terrain, où l'imagination la plus hardie resterait toujours subordonnée au bon sens pratique; mais ces vases mériteraient d'être recueillis et de faire le sujet d'une grande publication, qui serait pour l'archéologie ce que les comédies d'Aristophane sont pour la littérature. Un travail de cette nature est facile : il n'exige ni de longues recherches ni d'érudition bien solide; il relève exclusivement du goût et du tact.

FRŌHNER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1873.

Ainsi donc voilà le grand travail d'enfantement accompli! Il en sera ce qu'il pourra, c'est maintenant l'assemblée qui est le souverain juge, qui se charge en ce moment même de dire le dernier mot de cette œuvre laborieusement étudiée, savamment préparée par la commission des trente, et destinée à devenir la charte temporaire de notre vie provisoire. C'est à l'assemblée de se prononcer définitivement, de sanctionner ce statut nouveau qu'on lui propose comme un moyen d'en finir avec tous ces conflits obscurs qui depuis quelque temps étonnent et fatiguent le pays.

Assurément si on avait mis une certaine simplicité, et on pourrait presque dire une certaine naïveté d'esprit, dans cette étude des conditions les plus essentielles d'une existence à peu près régulière, si on s'était moins préoccupé de chercher des nuances et des faux-fuyans, on serait arrivé plus vite, et on n'aurait pas travaillé moins utilement. Le patriotisme et la raison pratique, se prêtant appui, pouvaient triompher rapidement de bien des difficultés en assurant à la France, non pas ce régime définitif qui est la pierre philosophale de tous les partis, mais une organisation suffisamment protectrice, adaptée aux premières nécessités d'une situation que personne ne peut changer. Il s'agissait de rester dans la réalité, de s'en tenir à ce qui était possible, sans compromettre l'avenir, si l'on veut, et aussi sans se perdre dans toute sorte de complications inutiles qui ne servent qu'à obscurcir les choses. Ce n'est pas tout à fait ainsi que la question a été prise dès l'origine, et c'était peut-être inévitable, puisque le jour où la commission des trente surgissait tout à coup du sein d'une assemblée singulièrement émue, profondément divisée, on ne savait, à vrai dire, d'aucun côté ce qu'on avait l'intention de faire. Le gouvernement lui-même savait-il au juste ce qu'il voulait, ou le disait-il de façon à lever tous les doutes, à

rallier les esprits? La commission était-elle mieux fixée dans ses desseins? Avait-elle une idée précise de ce qu'on lui demandait? On avait voulu éviter une crise aiguë et soudaine, on avait réussi jusqu'à un certain point; pour le reste, on s'engageait ensemble dans une voie assez indéfinie, où chacun portait ses vues, ses calculs, ses préférences, ses arrière-pensées.

On a perdu ainsi bien du temps à se reconnaître, à chercher ce qu'on voulait ou ce qu'on pouvait faire, à tourner autour de toutes ces questions, le droit constituant, la responsabilité ministérielle, les rapports de M. Thiers avec l'assemblée, la seconde chambre, la réforme électorale, le régime définitif ou le régime provisoire. Ces trois mois qui viennent de s'écouler, on les a passés dans ce labeur ingrat, opposant des combinaisons à des combinaisons, poursuivant d'incessantes transactions, se demandant chaque matin si on s'entendait ou si on ne s'entendait pas, si on allait à la guerre ou à la paix des pouvoirs publics, et jusqu'au dernier moment la vie de cette commission des trente aura été une succession de curieuses péripéties. La veille encore effectivement, tout semblait perdu, on ne s'entendait pas le moins du monde. Un projet de M. Dufaure portant que l'assemblée devrait s'occuper « à bref délai » d'un certain nombre de questions, parmi lesquelles se trouvait l'organisation des pouvoirs publics dans l'interrègne entre l'assemblée actuelle et ce qui lui succéderait, ce projet avait été solennellement repoussé par la commission. Le conflit allait éclater lorsque bien heureusement tout changeait encore une fois du soir au matin. On avait trouvé une rédaction bénigne et calmante qui ne parlait plus ni de « bref délai » ni d'interrègne, qui se bornait à dire que l'assemblée ne se séparerait pas sans avoir statué sur la seconde chambre, sur la loi électorale, sur « l'organisation et le mode de transmission des pouvoirs législatif et exécutif. » Il y a mieux, c'est au pouvoir exécutif lui-même qu'on laisse maintenant l'initiative des lois qui devront être présentées sur toutes ces questions. Un membre du centre gauche qui compte parmi les trente, M. Ricard, a proposé cet amendement, dont il s'exagère peut-être un peu l'importance; la majorité n'a point hésité à se l'approprier, et c'est ainsi qu'à la dernière heure commission et gouvernement se sont retrouvés d'accord pour se présenter devant l'assemblée avec une œuvre laborieusement combinée, conquise au prix de bien des négociations, définitivement acceptée de part et d'autre comme un symbole de concorde et de paix.

Au fond, que dit-elle, cette œuvre de trois mois d'efforts, de discussions et de pourparlers? Elle se résume en ces trois choses : un préambule qui réserve et affirme une fois de plus le droit constituant de l'assemblée, c'est-à-dire un droit que personne ne conteste, qui n'a d'autre limite que les circonstances et la puissance morale de l'assemblée elle-

même, — un code de l'étiquette parlementaire à l'usage de M. Thiers dans ses rapports avec la chambre, et un programme de ce qu'on se propose ou de ce qu'on ne refuse pas d'examiner. Il restera toujours vrai qu'on y a mis le temps, qu'on s'est aventuré dans bien des complications pour en venir à déclarer qu'on peut tout, mais qu'on veut tout réserver, que M. Thiers est un bien dangereux orateur qu'il faut s'appliquer à dégoûter des discussions parlementaires, et qu'il y aura peut-être lieu de s'occuper d'une révision de la loi électorale, d'une seconde chambre, qui bien entendu ne devra entrer en fonction que lorsque l'assemblée actuelle aura cessé d'exister. Évidemment on aurait pu procéder d'une façon plus simple, et on a fini par donner quelque peu raison à ce député, M. de Ventavon, qui a proposé ces jours derniers de dire tout bonnement que rien n'est changé à la situation, que M. Thiers paraît à l'assemblée quand il veut, et que les ministres sont responsables; mais on n'en est plus là. Ce qu'il y a de vrai du moins, c'est que, si le dénoûment de cette longue délibération de la commission des trente s'est fait attendre, il vaut mieux que les préliminaires. Les préliminaires ont été obscurs et agités, trois mois durant ils ont laissé le pays en face de cette perspective d'une crise devant laquelle tous les patriotismes, toutes les prévoyances devaient reculer. Le dénoûment, c'est la paix, c'est une sorte de concordat dont le rapporteur de la commission, M. le duc de Broglie, s'est chargé de résumer le caractère avec une habileté et un esprit de modération faits pour en préparer le succès.

La meilleure fortune que la commission des trente ait eue jusqu'ici en effet, c'est d'avoir trouvé un rapporteur assez expert pour couvrir ses retraites ou ses évolutions compliquées, pour atténuer jusqu'à ces incohérences d'une délibération confuse, ou du moins pour les expliquer, pour mettre en relief ce caractère de conciliation qui a prévalu à la dernière heure. M. le duc de Broglie a le mérite de tout dire ou de laisser tout comprendre sans trop insister sur les points faibles, et même il réussit presque à justifier toutes ces combinaisons formalistes par lesquelles on s'efforce de limiter le rôle parlementaire de M. Thiers sous prétexte de régler les attributions des pouvoirs publics. Ces combinaisons sont assez subtiles, assez méticuleuses, et en réalité peut-être assez puériles ou assez inefficaces, on est fort enclin à le trouver ainsi dans le public; mais, s'il faut en croire l'habile rapporteur de la commission des trente, c'est aussi un peu la faute du problème qu'on avait à résoudre dans une situation qui n'est point par elle-même des plus simples. Tout est facile dans une monarchie constitutionnelle où l'on est en face d'un souverain renfermé dans son rôle d'irresponsabilité royale; tout devient plus compliqué dans une république où le droit parlementaire se trouve en présence d'un chef de gouvernement responsable, et

entraîné par cela même à une action personnelle plus décidée. On ne peut se tirer de là que par l'équité, par un sentiment juste des choses, et au fond ces précautions qu'on semble multiplier, au lieu d'être une humiliation infligée à M. Thiers, sont encore un hommage rendu à sa position, à son caractère et à son talent. On ne veut pas lui enlever ses meilleures armes, ce qui fait sa puissance et son ascendant; on veut qu'il ne descende pas du rang où ses services l'ont placé, où il représente la France malheureuse devant le monde, pour se jeter dans ces mêlées où la vivacité des contradictions personnelles aigrit si vite les dissentimens politiques. On veut qu'il ne soit point incessamment exposé, lui chef de l'état, à ces conflits de parole où une explosion imprévue peut substituer tout à coup une question de gouvernement à une lutte de partis. On veut enfin, par certaines formalités, laisser le temps et la réflexion agir dans les discussions mêmes où le chef du pouvoir exécutif intervient, s'assurer les moyens d'atténuer l'effet des dissidences soudaines, et, s'il en résulte pour M. Thiers des privations auxquelles on lui sait gré de se résigner de bonne grâce, on songe si peu à le diminuer qu'on s'étudie à compenser ce sacrifice par d'autres droits inhérens à un pouvoir exécutif régulier. L'œuvre de la commission des trente est ainsi pavée de bonnes intentions. Aura-t-on réussi? C'est peut-être assez douteux. Dans ces termes du moins, ce n'est plus qu'une question politique dégagée de tout ce qu'elle a de personnel ou de blessant, et, en la ramenant sur ce terrain, le rapporteur la rend plus facile à résoudre. Il ôte les épines de cette partie du problème pour ne laisser que les fleurs, dont il couvre le chef du gouvernement.

Que M. le duc de Broglie, chargé de parler pour la commission des trente, laisse entrevoir ses idées sur le gouvernement définitif de la France, qu'il ne néglige pas de montrer d'une façon piquante comment la république conduit à un redoublement de pouvoir personnel, même quelquefois à la dictature, au détriment des libertés parlementaires, on ne peut guère s'en étonner; on ne peut pas sérieusement demander à l'habile rapporteur d'abdiquer ses opinions. Dans tous les cas, il n'est point de ceux qui, sous prétexte de ne point engager l'avenir, de tout subordonner à une forme préférée de gouvernement, se refusent à l'examen de toutes ces questions qui ont été présentées à la commission, la création d'une seconde chambre, la révision de la loi électorale, l'organisation et le mode de transmission des pouvoirs. Le programme qui avait été d'abord proposé par M. le garde des sceaux pour être introduit dans le projet des trente, M. le duc de Broglie l'adopte et le soutient au nom de la commission dans la forme nouvelle qui lui a été donnée, sans trop se bercer d'illusions cependant, sans méconnaître ce qu'il y a d'assez vain ou de superflu à se faire une façon de canevas politique

qui reste toujours à remplir, où l'on peut dessiner tout ce qu'on voudra. Ainsi se trouve complétée cette œuvre de la commission des trente soumise en ce moment à l'assemblée, destinée à remplacer la constitution Rivet, en réunissant dans un même projet ce qui a trait à la situation personnelle de M. Thiers et ce qui touche à un certain nombre de questions politiques : œuvre passablement décousue, nous en convenons, assez incohérente, assez subtile, qui commence par une réserve théorique du droit constituant et qui finit par un programme d'une constitution qu'on fera, si on le peut, si on a le temps et si on n'en fait pas une autre. Telle qu'elle est, il faut toujours en revenir là, elle ne fait guère avancer les choses; mais ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est moins l'œuvre elle-même que la situation d'où elle est sortie, qu'elle reflète jusque dans sa confusion. Par une bizarre fortune, ce travail des trente, raconté ou exposé par M. le duc de Broglie, se trouve aujourd'hui l'objet des attaques les plus diverses. L'extrême gauche accuse le gouvernement d'avoir fait trop de concessions en ce qui touche les prérogatives personnelles de M. Thiers. Elle n'admet pas cette prétention qu'aurait l'assemblée de faire une seconde chambre, de réformer la loi électorale, de régler l'organisation et la transmission des pouvoirs. Elle n'admet rien, et voilà maintenant que d'un autre côté une partie de la droite, qui se croyait maîtresse dans la commission des trente, accuse violemment M. le duc de Broglie et ses amis d'avoir fait défection, d'avoir accordé au gouvernement tout ce qu'il voulait, tout ce qu'il exigeait : preuve évidente que ce projet représente encore une pensée de transaction qui lui assure sans doute aujourd'hui un certain crédit auprès de toutes les opinions modérées de l'assemblée, de telle sorte que cette ébauche de statut organique, assez informe par elle-même, semble devenir l'expression ou le signal d'une assez singulière évolution des partis.

Qu'en est-il réellement? S'il est vrai qu'à la dernière heure il y ait eu une certaine scission entre la droite pure, maintenant plus que jamais ses prétentions, et le centre droit préférant une transaction, à quoi cela tient-il? C'est peut-être le secret de quelque circonstance extérieure survenue tout à coup. On s'était sans doute flatté jusque-là de tenir en réserve cette combinaison merveilleuse qui s'appelle la fusion, à l'aide de laquelle on croyait pouvoir faire face à tous les périls; on a été réduit subitement à ne plus y croire, et le fait est que, s'il y avait encore quelque illusion, elle ne pouvait survivre à la divulgation récente d'une correspondance échangée entre M. l'évêque d'Orléans et M. le comte de Chambord. Une tentative suprême avait été faite pour amener le prince à donner quelque satisfaction aux idées, aux vœux de la France moderne, à désintéresser au moins les esprits libéraux par ses déclarations. Le prince a répondu de façon à décourager tous les négociateurs qui se

chargeraient de lui porter des conditions ou des conseils. Il n'écoute pas les conseils et il ne reçoit pas de conditions. Avec lui du moins, on sait à quoi s'en tenir, c'est la légitimité dans ce qu'elle a de plus inflexible, et, chemin faisant, M. le comte de Chambord ne dédaigne pas de faire un peu la leçon à tout le monde, même à l'éminent personnage ecclésiastique qui s'est adressé à lui. Certes cette lettre ne manque ni d'élévation, ni de fierté, ni d'esprit. M. le comte de Chambord, après quarante-trois ans d'exil, n'est point pressé, il reste invariable et immobile dans sa solitude. Il porte en lui non l'esprit de Louis XVIII, mais l'inspiration de son aïeul Charles X à la veille de la catastrophe qui allait emporter sa couronne et sa maison. Pour M. le comte de Chambord, la royauté est un dogme qui ne peut se plier à rien, et son modèle est celui qu'il appelle le captif du Vatican. On ne peut méconnaître ce qu'il y a de dignité dans cette attitude; c'est la noblesse mélancolique de ceux qui s'en vont et qui appartiennent déjà au passé. Le prince ressemble assez à un capitaine qui plante son pavillon au grand mât du navire avant de disparaître; il sombre avec honneur, mais il sombre. M. le comte de Chambord ne se doute sûrement pas de l'impression indéfinissable que laissent ses manifestations; elles ressemblent à une abdication déguisée, à l'acte d'un homme qui n'a ni le goût ni l'ambition du règne.

Chose étrange cependant, voilà un curieux dialogue de plus dans notre temps. C'est un évêque qui s'efforce d'incliner l'esprit d'un prince aux idées de conciliation, aux accommodemens avec son siècle et avec son pays; c'est le prince qui se montre immuable dans ses idées de royauté sacerdotale, qui offre à la France d'être un lieutenant de Pie IX sur le trône! C'est le prêtre qui s'est fait politique pour la circonstance, c'est le prince qui s'est fait évêque et qui parle en évêque! L'incident est passé, il n'est peut-être pas sans avoir une certaine conséquence politique immédiate aujourd'hui. Évidemment cette lettre de M. le comte de Chambord à M. l'évêque d'Orléans est le dernier mot de toutes les tentatives de fusion. Que les légitimistes après cela restent légitimistes, il n'y a rien à dire, ils s'attachent à une cause qui proclame elle-même son impuissance. Il est bien clair que ceux qui n'admettent qu'une monarchie constitutionnelle, libérale, compatible avec tous les instincts de leur pays, ne peuvent s'asservir à l'immutabilité d'un dogme, et leur pensée ne peut se détacher de la France telle qu'elle existe, quelle que soit sa condition politique présente. Le manifeste de M. le comte de Chambord a déjà produit un premier effet; il a fait sentir aux esprits éclairés de la commission des trente la nécessité d'écarter toute crise nouvelle par une transaction avec le gouvernement. C'est là peut-être le commencement de cette union des centres de l'assemblée, de cette alliance des forces conservatrices et libérales qui est, à vrai dire, la plus sûre ga-

rantie pour la France contre les périls de demain aussi bien que contre les crises parlementaires d'aujourd'hui.

La république existe donc en Espagne, elle a déjà une durée de quinze jours, et, quoiqu'elle puisse compter parmi les phénomènes assez extraordinaires d'un temps où l'imprévu éclate sous toutes les formes, elle a eu du moins le mérite de naître simplement, sans convulsion, d'une sorte de nécessité soudaine des choses. Seule elle s'est trouvée là pour recueillir l'héritage de la royauté éphémère de ce jeune prince de Savoie, qui, après deux ans de patience et de bonne volonté inutile, en a eu assez de cette couronne qu'on lui avait donnée, et à laquelle on mettait vraiment trop d'épines. Entre le souverain démissionnaire et les cortès représentant l'Espagne, le divorce s'est fait du reste avec une gravité courtoise, sans froissemens vulgaires et sans récriminations. Le roi Amédée s'est tiré d'affaire avec honneur, il est parti pour Lisbonne sans paraître regretter le sceptre de roseau qu'on lui avait mis dans la main et qu'il a rendu aux trois cents députés ou sénateurs réunis pour cette solennité singulière. C'est alors que les difficultés ont commencé et devaient commencer à Madrid pour cette république improvisée, que n'attendaient peut-être pas si tôt ceux qui semblaient la désirer le plus.

Les premiers jours se sont encore bien passés sans doute. Un certain sentiment du danger mêlé d'une certaine surprise a contenu d'abord tous les partis, toutes les impatiences, toutes les espérances, dans cette éclipse d'une royauté. On s'est empressé de faire un gouvernement délégué des cortès, composé des partisans les plus connus de la république et de quelques-uns des ministres du roi Amédée qui jouaient là un rôle assez étrange. M. Figueras, un des chefs du parti démocratique, s'est trouvé être le président élu de ce gouvernement, et, il faut leur rendre cette justice, les républicains qui se sont vus si subitement jetés au pouvoir ont montré de la tenue, de la modération. Ils ont compris aussitôt que tout allait être perdu dès la première heure, s'ils ne s'efforçaient pas de rassurer tous les intérêts conservateurs en Espagne, de dissiper les inquiétudes, les défiances qui pouvaient se produire au dehors. Le nouveau ministre de l'intérieur, M. Pi y Margall, homme sérieux et honnête, s'est hâté d'adresser aux gouverneurs des provinces des circulaires où il recommande le maintien de l'ordre comme une nécessité suprême. Le ministre des affaires étrangères, M. Emilio Castelar, homme d'éloquence et d'esprit aimable, a fait ce qu'il a pu pour accréditer le régime dont il est un des parrains, en le montrant dans son origine toute légale, dans son caractère tout pacifique. On a déclaré devant les cortès qu'on respecterait toutes les obligations de crédit, tous les engagemens de l'état. En un mot, la république était sans doute tout ce qu'on pouvait faire dans la situation de l'Espagne, et ceux qui la représentent n'ont rien négligé pour lui donner une bonne figure à son dé-

but; mais, on ne peut s'y méprendre, c'est une crise qui commence à peine. Cette république espagnole à sa naissance se trouve en face de toutes les impossibilités ou de toutes les difficultés : soulèvement d'indépendance à Cuba, insurrection carliste dans les provinces du nord de la péninsule, déchaînemens révolutionnaires à Barcelone ou dans les provinces du midi, division des républicains eux-mêmes, décomposition de l'armée, commencée par le dernier ministère de la monarchie, activée par une révolution, — désorganisation des finances, dévorées de déficits, épuisées par les expédiens ruineux. Que peut-il sortir de tout cela?

Un des dangers les plus immédiats, les plus apparens, c'est sans doute cette insurrection carliste qui levait le drapeau l'an dernier en Navarre, qu'on a cru en certains momens avoir vaincue ou dispersée, et qui depuis quelques mois s'est remise en campagne d'une manière assez redoutable. Sans être entièrement maîtresse de ces contrées du nord, elle est du moins assez sérieusement organisée pour tenir en échec les forces qu'on envoie contre elle. Assez récemment, à la veille de l'abdication du roi Amédée, un des généraux appelés aujourd'hui à commander dans le nord, le général Nouvilas, déclarait devant le congrès de Madrid que la Catalogne était presque complétement au pouvoir de tous les chefs carlistes, Saballs, Castells, Tristany, qui tiennent la campagne presque jusqu'aux portes des plus grandes villes, levant des contributions, ayant leurs douaniers, leurs agens de toute sorte, accordant même quelquefois à des intérêts privés la protection que le gouvernement ne peut leur assurer. Au nord, dans la Navarre, dans les provinces basques, ce sont d'autres chefs parmi lesquels compte ce curé de Santa-Cruz, héritier du curé Merino, qui s'est déjà signalé en mainte rencontre avec les troupes régulières, dont on a mis la tête à prix, mais qui n'est pas précisément de facile capture. Ici les carlistes coupent les télégraphes et les chemins de fer, brûlent les gares, menacent les employés, s'ils continuent leur service, et recommandent aux « sujets de S. M. Charles VII » d'être surtout « bons catholiques. » Ces jours derniers encore entrait en Espagne, par la frontière de Navarre, un nouveau chef, Dorregaray, ancien officier de l'armée régulière qui semble avoir le commandement supérieur des opérations carlistes dans le nord. Don Carlos est-il lui-même en Espagne? On le dit, quoiqu'il ne se montre guère; il paraîtrait bientôt sans doute, si ses partisans réussissaient à prendre quelque place d'une certaine importance, Bilbao ou Pampelune, et le fait est qu'ils serrent de près les villes du nord, de même que dans l'Aragon ils tourbillonnent autour de Saragosse et se répandent un peu partout. La cause carliste peut être une menace, un péril de guerre civile, elle n'est point sans doute destinée à triompher; elle a contre elle toute la classe éclairée, intelligente, commerçante de la population, tous les intérêts nouveaux créés depuis trente ans, et même la plus

grande partie de la noblesse, qui n'a jamais reconnu la légitimité de don Carlos, qui, après avoir été fidèle à la royauté d'Isabelle, se rallierait plutôt au fils de la reine. Aujourd'hui cependant le carlisme pourrait bien avoir une certaine phase de recrudescence, retrouver quelques chances apparentes et momentanées, si dans une crise d'anarchie il restait en quelque sorte la seule force organisée, si l'on n'avait à lui opposer qu'une armée à moitié débandée, ou, comme on le dit, des volontaires, des milices indisciplinées, et un gouvernement réduit lui-même à se débattre dans l'immense mêlée des passions révolutionnaires.

Là est justement la question. Un gouvernement régulier, constitué, ralliant sous sa main toutes les forces libérales et modérées de l'Espagne, aurait bientôt raison des carlistes de la Navarre et de la Catalogne. La république n'en est pas là; elle est menacée par ses propres divisions, par les excès de ses partisans ou de ses sectaires autant que par les carlistes. Elle ne sait pas encore ce qu'elle veut être, si elle prendra la forme fédéraliste ou la forme unitaire. Le gouvernement lui-même flotte entre le sentiment de toutes les nécessités de la situation où il se trouve et les opinions de quelques-uns de ses membres qui se sont prononcés depuis longtemps pour la république fédérale. Or la république fédérale en ce moment, c'est une menace de dissolution pour la péninsule, c'est presque une question de vie ou de mort. On le sent bien, et dès le premier instant l'ambassadeur d'Espagne à Paris, M. Olozaga, n'a point hésité à déclarer qu'il ne resterait pas un quart d'heure le représentant d'un gouvernement qui arborerait la bannière du fédéralisme, qu'il ne prêterait jamais son nom à une œuvre qui serait à ses yeux la destruction de l'unité nationale conquise par sept siècles d'efforts. M. Emilio Castelar, à ce qu'il paraît, n'a répondu qu'à moitié, tout juste ce qu'il fallait pour retenir à son poste M. Olozaga; c'est un point réservé, dit-on.

Pendant ce temps, l'incertitude et l'agitation gagnent le pays tout entier. Ce que les politiques ont la prétention de réserver, les passions déchaînées le tranchent bruyamment. A Barcelone, on proclame la république fédérale, et on s'arme pour elle. Dans quelques grandes villes, on agit comme s'il n'y avait plus de pouvoir central. Dans cette république, dont on se fait d'étranges idées, les soldats voient leur licenciement, et ils se mutinent pour avoir leur congé définitif; les paysans de l'Andalousie voient le partage des terres, et ils se jettent sur les propriétés en égorgeant les propriétaires, chose qui, à la vérité, n'est point absolument nouvelle, qui s'est reproduite plus d'une fois dans les révolutions espagnoles. C'est un socialisme tout pratique à l'usage des paysans andaloux dans toutes les grandes crises. A Madrid même, où il reste toujours plus de moyens d'action régulière, la situation tend visiblement à s'aggraver; il y a une fermentation croissante qui se traduit tantôt par

des manifestations des officiers de la milice nationale allant pérorer en pleines cortès, tantôt par des oscillations du gouvernement aboutissant à une modification ministérielle, comme si quelques inconnus de plus ou de moins dans le cabinet de la république espagnole changeaient la condition générale des choses. On voulait, à ce qu'il semble, un cabinet républicain plus homogène, on l'a obtenu à peu près. Ce qu'il faut remarquer toutefois, c'est que les nouveaux ministres n'ont été nommés qu'à un assez petit nombre de voix, car c'est l'assemblée qui nomme les ministres au scrutin. En réalité, ce gouvernement, représenté par ses chefs principaux, M. Figueras, M. Pi y Margall, M. Castelar, vit dans d'étranges perplexités, placé qu'il est entre ses partisans, qui tendent à le déborder de tous les côtés, qu'il sera peut-être obligé de réprimer un de ces jours, s'il dispose de quelque force, et les conservateurs, qui, après s'être abstenus d'abord de toute hostilité, commencent à se demander où l'on va. En un mot, c'est une confusion assez caractérisée qui se dessine et s'aggrave de jour en jour. Le gouvernement, dit-on, veut faire des élections générales à la fin de mars, et réunir une assemblée constituante au mois d'avril. Il faut qu'il vive jusque-là, il sera bien heureux si avant ce moment la crise décisive n'a point éclaté, et cette crise peut être déterminée à toute heure par des circonstances ou des incidens qui n'ont rien d'improbable, un succès des carlistes, une insurrection de démagogie, une sédition militaire, un tumulte de rue allant troubler ces cortès, qui représentent à Madrid tout ce qui reste de légalité en Espagne. Ce sont là de menaçantes éventualités contre lesquelles les bonnes intentions de quelques hommes risquent d'être bien peu efficaces.

La république espagnole triomphera-t-elle de ces difficultés intérieures qui la menacent dès sa naissance? C'est la première condition d'existence pour elle. La seconde condition, c'est qu'elle ne mette pas en péril la sûreté de ses voisins par des agitations dangereuses ou par des propagandes irréfléchies. Malgré les protestations pacifiques de M. Castelar, déjà d'imprudentes paroles ont été prononcées au sujet du Portugal. Assurément le peuple portugais est peu enclin à se laisser gagner par les exemples de l'Espagne; il y a plutôt une défiance invétérée, et les derniers événemens n'ont fait que provoquer dans les chambres de Lisbonne des manifestations d'attachement à la monarchie constitutionnelle, à la dynastie. On s'est empressé d'offrir tous les moyens de défense au gouvernement, qui d'ailleurs semble assez tranquille. Il peut y avoir cependant des malaises, des froissemens. Que les choses s'aggravent en Espagne, des tentatives de république ibérique peuvent se produire sous la forme de désordres stériles, mais toujours inquiétans pour l'indépendance du Portugal. C'est assez pour tenir en éveil les défiances de l'Angleterre, et peut-être aussi de quelques autres puissances de l'Europe, qui ne se hâtent pas de reconnaître la ré-

publique espagnole. Quant à la France telle qu'elle existe aujourd'hui, la difficulté pour elle n'est pas d'ajourner ou de hâter une reconnaissance officielle à peu près acquise déjà de fait; le problème, assez sérieux pour les intérêts français, est de savoir ce que va devenir cette république, qui peut mettre à nos portes le double péril d'une explosion d'anarchie ou d'une recrudescence du carlisme.

Il y a un pays où la dernière révolution de l'Espagne a eu et devait avoir un retentissement particulier, c'est l'Italie. La retraite du roi Amédée a été accueillie à Rome et dans toutes les villes italiennes par les manifestations de la plus vive sympathie pour le jeune prince découronné. Les Italiens, en vérité, ne semblent pas en vouloir beaucoup aux Espagnols; ils ont plutôt l'air de voir dans cette loyale abdication une sorte d'attestation nouvelle et parlante du caractère essentiellement libéral, constitutionnel de leur maison royale. Si ces événemens au surplus ont un intérêt politique pour l'Italie, ce n'est pas tant parce qu'ils lui rendent un prince toujours assuré de retrouver sa place dans sa patrie native, c'est parce que tout ce qui serait de nature à favoriser une réaction absolutiste, un succès du carlisme au-delà des Pyrénées, doit être nécessairement un sujet de préoccupation au-delà des Alpes, et en définitive c'est un lien de plus entre l'Italie et la France. Les partis légitimistes, français ou espagnol, ne consultent pas toujours le pape, ils se servent du moins de son nom, et dans tous leurs programmes ils font invariablement de la restauration temporelle du saint-siége le couronnement de leur propre restauration. Sur ce point aussi bien que sur tant d'autres, la France et l'Italie n'ont après tout qu'un intérêt commun, le maintien de ce qui existe dans des conditions d'équité, de respect mutuel pour toutes les convenances de situation. Le gouvernement de Versailles le sent lorsqu'il écarte les interpellations aussi bruyantes qu'inutiles des cléricaux trop zélés de l'assemblée; le gouvernement de Rome ne le sent pas moins vivement de son côté, et la meilleure politique pour lui est toujours celle qui s'inspire de cette solidarité d'intérêts qui unit les deux pays dans les questions les plus essentielles.

Le ministère italien a sans doute, lui aussi, ses difficultés en pratiquant cette politique. On a voulu récemment lui faire une querelle parlementaire à propos de quelques cérémonies de deuil célébrées à Milan, à Florence, à Rome, pour la mort de l'empereur Napoléon III, et même une interpellation, lancée à l'improviste dans un moment où la majorité de la chambre était un peu dispersée, a failli mettre le cabinet en péril. Peu s'en est fallu qu'on n'accusât le gouvernement d'avoir toléré des manifestations malveillantes pour la république française. Puisque l'interpellation avait été acceptée, malgré l'opposition des ministres, par un vote de surprise, il a fallu la subir. Le président du conseil, M. Lanza, n'a pas eu de peine à dissiper toute cette fantasmagorie en réduisant à

leur expression la plus simple ces prétendues manifestations qui n'avaient rien d'officiel ni de politique. Le syndic de Florence, M. Peruzzi, mis en cause pour avoir assisté à une de ces cérémonies funèbres, à l'église de Santa-Croce, a répondu avec le plus spirituel bon sens, et les interpellateurs découragés ont battu prudemment en retraite; mais voici ce qu'il y a de plus curieux. D'où partaient ces accusations? Elles venaient des membres de la gauche, qui se font un système d'entretenir chez leurs compatriotes les plus étroits préjugés, les plus aveugles sentimens d'hostilité contre la France. Les accusés au contraire, c'étaient les ministres, M. Peruzzi, des hommes qui ne cachent pas leurs sympathies pour l'alliance française. Évidemment la France n'a guère à s'inquiéter de quelques messes dites pour un empereur défunt, surtout lorsque ceux qui assistent à ces messes sont des amis de notre pays, qui, en respectant jusque dans la mort un souverain déchu, n'oublient pas que c'est l'armée française qui a été l'instrument de leur délivrance.

Tout ce que notre gouvernement peut demander de mieux au cabinet de Rome, c'est de ne pas lui créer trop d'embarras avec les terribles interpellateurs qu'il a, lui aussi, à Versailles, et qui seraient fort disposés à lui reprocher ses ménagemens envers l'Italie. Le ministère italien a aujourd'hui une occasion de montrer sa prudence avec cette loi sur les corporations religieuses de Rome, qu'une commission du parlement est occupée à étudier et à préparer. Le ministère, en proposant la suppression des ordres religieux, maintenait ce qu'on appelle les maisons généralices comme les « organes vitaux » du gouvernement spirituel du saint-siége. La commission semble devoir proposer la suppression complète des maisons généralices aussi bien que des ordres. Il s'agit de savoir si en procédant ainsi on reste fidèle à la « loi des garanties, » qui est une sorte de charte des rapports du gouvernement italien avec le saint-siége. Les Italiens eux-mêmes sont évidemment intéressés à ne pas paraître s'écarter d'une loi qu'ils ont représentée aux yeux des puissances catholiques comme la compensation du pouvoir temporel. Ils s'épargneraient bien des difficultés, et ils en épargneraient à tout le monde, même au pape, qui, en continuant à se plaindre de sa captivité, n'aurait point à invoquer ce nouveau grief.

Les questions religieuses, du reste, se mêlent partout à la politique aujourd'hui. Elles règnent en Suisse, provoquant une certaine agitation qui s'est manifestée plus vivement depuis quelques jours à Bâle, à Soleure, et surtout à Genève, où elle vient d'aboutir à l'expulsion d'un personnage ecclésiastique fort en faveur à la cour de Rome, M. Mermillod. Rien n'est plus assurément compliqué que ces luttes du pouvoir civil et du pouvoir religieux où l'on finit par ne plus s'entendre, et d'où l'on croit sortir par quelque acte sommaire qui ne fait qu'augmenter la confusion. En réalité, il y a deux questions dans ces affaires de Genève,

l'une qui a pris un caractère fédéral, l'autre qui est restée jusqu'à un certain point toute locale. M. Mermillod, qui s'est accoutumé un peu trop à régner en maître dans un canton où il a été curé d'une des paroisses importantes, puis adjoint comme vicaire-général à l'évêché de Lausanne, dont Genève fait partie, M. Mermillod, connu depuis longtemps sous le nom de l'évêque d'Hebron, a été récemment élevé par un bref du pape à la dignité de vicaire apostolique du pays genevois. La cour de Rome avait-elle le droit de procéder ainsi? Le conseil fédéral le conteste en s'appuyant sur une série de faits, d'actes diplomatiques, de brefs pontificaux remontant à 1815, à 1819, et réglant l'organisation ecclésiastique de la Suisse. La cour de Rome n'a voulu rien entendre, elle a passé outre, le conseil fédéral a protesté, il a sommé M. Mermillod de déclarer s'il entendait se soumettre aux lois de son pays, et sur le refus du nouveau vicaire apostolique un ordre d'exil a été lancé et exécuté. Ici évidemment le conseil fédéral a dépassé la mesure, il a été obligé d'invoquer la raison d'état et il s'est donné une apparence de persécuteur; mais ce n'est là encore qu'un des côtés de ces terribles questions. La vérité est que le gouvernement de Genève s'est engagé depuis quelque temps dans une lutte opiniâtre contre les catholiques, allant même jusqu'à soumettre, par une loi récente, les curés à l'élection populaire, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ce sont des radicaux, partisans de la séparation de l'église et de l'état, qui s'érigent en réformateurs de toute une hiérarchie ecclésiastique. Quand la confusion sera bien complète, il n'y aura pour en finir que ce principe de la liberté, si étrangement compris, mais le seul bienfaisant, le seul qui puisse rétablir la paix en dégageant tous les pouvoirs de ces conflits sans issue.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Abraham Duquesne et la marine de son temps, par M. A. Jal, Paris 1873; 2 vol. in-8°, Plon.

L'an 56 avant Jésus-Christ, les Venètes, peuplade gauloise de l'Armorique, livraient à la flotte de César une grande bataille et lui disputaient vaillamment la victoire. C'est là dans les annales du passé la plus lointaine mention de notre marine de guerre. Sous les premiers rois, une flotte mérovingienne détruit une flotte danoise. Charles Martel dirige contre la Frise une expédition maritime, et Charlemagne organise de nombreuses croisières dans l'Océan et la Méditerranée pour s'opposer aux invasions normandes ou sarrasines; mais le démembrement de l'empire et l'établissement de la féodalité font disparaître pendant près de

deux siècles les armemens maritimes, car les derniers Carlovingiens ne pouvaient songer à construire des flottes quand il ne leur restait pas même, comme le disait Louis V à la diète d'Ingelheim, un coin de terre pour abriter leur famille. Les seigneurs n'y songeaient pas davantage, et ceux qui vivaient au bord de la mer se bornaient à prélever de lourds tributs sur les bateaux de pêche, à s'approprier, en vertu du droit de lagan, les navires étrangers que la tempête poussait sur les rivages de leurs fiefs, et à rançonner les naufragés, qui étaient assimilés aux prisonniers de guerre.

L'Italie, qui faisait le transit du commerce de l'Orient, et qui apportait en Europe les denrées que les caravanes venaient entreposer sur les côtes de la Syrie, avait seule aux xe, xie et xiie siècles, des matelots et des flottes. C'est de Gênes, de Venise et des ports de l'Adriatique que partirent les premiers convois qui transportèrent les croisés en Orient; mais, lorsque les Capétiens, en reculant par des annexions successives les limites du duché de France, eurent étendu le royaume jusqu'aux deux mers, ils reconnurent la nécessité de prendre possession de l'élément qui ouvrait à leur puissance une nouvelle carrière. En 1213, Philippe-Auguste réunit 1,700 voiles sur les côtes de Flandre pour menacer l'Angleterre d'un débarquement. Saint Louis fit creuser le port d'Aigues-Mortes, et c'est de là qu'il appareilla lors de sa première expédition en terre-sainte, avec des navires génois et français. En 1304, les Flamands furent battus à Ziriksée. Philippe de Valois et Charles V livrèrent aux Anglais plusieurs batailles navales, mais à cette date, la marine militaire n'était point encore organisée comme une institution permanente. Lorsque les rois de France voulaient entreprendre une expédition, ils réquisitionnaient les navires marchands du royaume, ou prenaient à leur solde des navires étrangers. L'expédition terminée, ils les congédiaient, comme ils congédiaient les routiers, les lansquenets et les suisses de l'armée de terre, pour éviter de les payer, et il faut attendre jusqu'au règne de François Ier pour trouver les élémens d'une *marine royale* dans l'acception moderne du mot. Cette marine commençait à se développer et semblait appelée à rendre de grands services au moment même où les guerres de religion vinrent en interrompre les progrès et laisser la domination des mers à la Hollande, à l'Espagne et à l'Angleterre. Henri IV, dont la prévoyance s'étendait sur toutes les branches du gouvernement, s'occupait de la reconstituer, lorsque le couteau de Ravaillac mit à néant les grands desseins qu'il avait formés pour assurer la prépondérance française en Europe et dans le Nouveau-Monde. Sully, qui était resté ministre et grand-maître de l'artillerie, voulut en poursuivre l'accomplissement, du moins pour tout ce qui touchait à l'accroissement des forces du royaume, au commerce et à l'agriculture, mais il dut se retirer devant les intrigues des courtisans et l'hostilité de la reine-mère, à laquelle il avait refusé d'ouvrir un crédit de 900,000 livres.

Deux ans après la mort de Henri IV, il ne restait plus rien des 45 millions que ce grand prince avait mis à l'épargne. Concini, pour sa part, en avait volé cinq; de Luynes et les courtisans à défaut des maîtresses avaient dévoré le reste. L'argent manquait pour la solde des troupes; la reine-mère ruinée par de folles prodigalités en était réduite à diminuer le nombre des plats servis sur sa table, et ce fut seulement vers 1624, au moment de l'entrée de Richelieu aux affaires, que notre établissement maritime fut mis sur un pied respectable; mais chaque changement de règne, souvent même chaque changement de ministère amenait de brusques réactions. L'œuvre de Richelieu fut interrompue par Mazarin, qui eût grand'peine au moment de la fronde à mettre en mer cinq ou six petits navires pour fermer aux Espagnols l'entrée de la Gironde, et de 1646 à 1660, la marine française n'exista guère que de nom. L'arrivée de Colbert au contrôle des finances la tira de son abaissement, et ce grand ministre eut la gloire de l'élever à un degré de puissance qu'elle n'a jamais atteint après lui. La première difficulté était de trouver de l'argent pour créer le matériel; il sut la résoudre. En 1 662, il dépensa 2,201,481 livres pour la flotte à voiles et 552,917 livres pour les galères. En 1669, il dépensa pour les deux services plus de 9 millions; il établit des fonderies, des corderies, des arsenaux, organisa les équipages de ligne, promulgua la célèbre ordonnance dite *de la marine* et fit en un mot pour l'armée navale ce que Louvois faisait pour l'armée de terre. A la fin de son ministère, la France n'avait pas moins de 650 navires, vaisseaux à deux et trois ponts, frégates, flûtes, galiotes, bombardes, flibots, brûlots, espies, galères, pataches, garde-côtes, chaloupes armées en guerre, et, comme c'était le privilége du XVIIe siècle de produire des hommes éminens dans tous les genres, la France eut à côté de grands généraux d'habiles et d'illustres marins, Château-Regnault, Cassard, Forbin, d'Estrées, de Preuilly, de Valbelle, d'Infreville, le chevalier de Certaines, Pointis, Jean Bart, Duguay-Trouin, Tourville, Duquesne, sans compter dans les grades inférieurs un grand nombre d'excellens officiers, qui unissaient à une bravoure à toute épreuve une grande pratique de la mer, et des connaissances tactiques beaucoup plus étendues qu'on ne le suppose aujourd'hui.

M. Jal, l'auteur de l'*Archéologie navale,* du *Virgilius nauticus,* de *la Flotte de César,* ne pouvait faire un meilleur choix que la biographie de Duquesne pour présenter au public le type accompli de l'homme de mer sous Louis XIV, et faire connaître en même temps l'organisation de nos flottes. Né à Dieppe en 1610, mort à Paris en 1688, Duquesne débuta dans la carrière qui devait lui faire une si juste renommée à l'heure même où Richelieu allait régner sous le nom de Louis XIII. De 1627 à 1686, il prit part à toutes les grandes expéditions, et l'histoire de sa vie résume la plus brillante période de nos annales maritimes. A peine âgé de seize ans, il monte une patache armée par son père, qui

appartenait à cette forte et vaillante race d'armateurs normands, dont les courses aventureuses rappelaient celles des Scandinaves, leurs aïeux, et prend à l'abordage un navire hollandais. Il navigue ensuite sur les vaisseaux du roi, se distingue à l'attaque des îles de Lérins, tombées au pouvoir des Espagnols, et reçoit le grade de capitaine en récompense de ses actions d'éclat, de l'assistance qu'il avait prêtée dans ses croisières au commerce français et des nombreuses prises qu'il avait faites, car alors les capitaines, tout en se battant pour le roi, faisaient pour leur propre compte la chasse aux navires marchands. A la mort de Richelieu, la plus grande partie de la flotte est désarmée, et Duquesne, ne trouvant plus en France d'élémens pour son activité, s'embarque pour la Suède au moment où la reine Christine venait de déclarer la guerre au roi de Danemark, Christian IV. Il assiste aux combats de Ripen et de Lalandt, et Christine lui confère le grade d'amiral-major. La conclusion de la paix le ramène en France; il se signale à la bataille de Telamone, livrée aux Espagnols par le duc de Brézé, qui fut tué sur son banc d'amiral, et le brevet de chef d'escadre lui est accordé par Louis XIV malgré les nombreux ennemis qu'il avait à la cour et qui ne cherchaient qu'à le desservir. Plus sage que Turenne et Condé, qui compromirent leur gloire pendant les troubles de la fronde, Duquesne resta fidèle à la cause nationale. Il commanda l'expédition envoyée dans la Gironde au moment de la révolte de Bordeaux, et soutint, en se rendant au poste qui lui était assigné, une lutte sanglante contre les Anglais, qui ne réussirent pas à lui barrer le chemin, malgré la supériorité de leurs forces. Après la paix des Pyrénées, il suivit le prince de Beaufort dans ses campagnes contre les corsaires barbaresques, fit de nombreuses prises, et fut nommé lieutenant-général en 1667. Il avait alors cinquante-sept ans : ce fut pour lui l'âge de la gloire et des grandes actions. Son nouveau titre lui donnait enfin le droit de commander en chef, et il ne tarda pas à montrer tout ce qu'il pouvait faire. En 1676, il remporta la grande victoire de Stromboli, et celle du mont Gibel, où Ruyter fut blessé mortellement, et qui fut suivie de l'incendie de la flotte ennemie dans le port de Palerme. Une expédition contre les corsaires de Tripoli, le bombardement d'Alger et de Gênes, la bataille de Sainte-Héline marquèrent les dernières années de cette longue et glorieuse existence.

Duquesne était protestant; Louis XIV ne voulut jamais lui confier le grade d'amiral, dont il était certes beaucoup plus digne que le comte de Vermandois ou le comte de Toulouse, car le serment du sacre plaçait au premier rang des devoirs de la couronne l'extirpation de l'hérésie; admettre un réformé parmi les grands dignitaires du royaume pouvait passer aux yeux des confesseurs du roi ou de Mme de Maintenon pour un cas réservé, et Louis, pour se mettre tout à la fois en règle avec Dieu et ses devoirs de chef d'état, qui l'obligeaient à récompenser

d'éclatans services, fit de Duquesne un marquis, et lui donna en 1681 200,000 livres, — juste le prix d'un des colliers de Fontanges, — pour payer la terre du Bouchet, qu'il venait d'acheter, mais à la condition expresse que ni lui ni ses enfans « ne pourraient, sous quelque prétexte que ce soit, faire dans cette terre aucun exercice de la religion prétendue réformée. » Malgré l'ardeur de son protestantisme, l'illustre marin accepta le don royal avec reconnaissance; il en respecta les clauses, et ce fut au Bouchet qu'il passa ses derniers jours.

Le 1er février 1688, Duquesne se trouvait à Paris dans sa maison de la rue de Bourbon qu'il avait conservée après l'acquisition de son domaine. Il donnait à ses domestiques des ordres pour le lendemain lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, dont il mourut dans la nuit. L'Angleterre aurait ouvert à sa dépouille mortelle les caveaux royaux de Westminster; mais en France il ne fallait pas songer à lui faire des funérailles solennelles; le roi n'aurait point voulu, après la révocation de l'édit de Nantes, autoriser des obsèques qu'il eût regardées comme un scandale public. Le cercueil, placé dans un carrosse de deuil, fut transporté de nuit au Bouchet, et l'inhumation eut lieu en présence des seuls membres de la famille, dans un coin du jardin attenant au château. Une plaque de marbre, ornée d'une inscription latine, indique encore aujourd'hui la place où repose le vainqueur de Stromboli, du mont Gibel et de Sainte-Héline.

Ici nous rencontrons un fait qui montre à quel point l'aveugle ardeur du prosélytisme avait étouffé chez Louis XIV tout sentiment de justice et de convenance. Après avoir rendu, « sans aucun exercice de la religion prétendue réformée, » les derniers devoirs à son mari, Mme Duquesne s'était empressée de revenir dans la maison de la rue de Bourbon pour procéder aux inventaires et régler les intérêts de ses enfans mineurs. Elle y était à peine depuis trois jours que le lieutenant de police, de La Reynie, se présentait chez elle et lui demandait, au nom du roi, « si elle voulait se faire instruire en la religion catholique, sa majesté étant résolue, si elle ne prenait point ce parti, de la faire sortir du royaume. » Sa majesté en avait fait sortir tant d'autres qu'on pouvait s'attendre à un ordre d'expulsion. Cependant Mme Duquesne, par respect pour la mémoire de son mari, opposa aux menaces de La Reynie un refus formel. Aussitôt le ministre de la marine, de Seignelay, écrivit à l'intendant de Paris, M. de Menars : « Le roi ayant résolu d'en user à présent à l'égard de la famille Duquesne ainsi qu'il a fait à l'égard de tous les autres religionnaires opiniâtres, sa majesté m'a ordonné de vous dire que son intention est que vous fassiez incessamment saisir tous les biens qui sont dans l'étendue de votre département qui se trouveront avoir appartenu à M. Duquesne. » La saisie fut exécutée; des garnisaires occupèrent la maison et s'y conduisirent avec la brutalité qui était l'un des attributs officiels de leurs fonctions. Menacée de l'exil et de la ruine, la malheu-

reuse veuve dut céder ; après un mois de résistance, elle abjura, parce qu'elle savait que le roi voulait, comme le disait un de ses ministres, « qu'on usât des dernières rigueurs contre ceux qui n'étaient point de sa religion. » M. de Seignelay, tout fier de cette victoire, adressa une nouvelle lettre à M. de Menars pour le prévenir « de donner sur-le-champ mainlevée des saisies qu'il avait fait faire sur les biens de Mme Duquesne, et de lui témoigner *en cette circonstance toute l'honnêteté possible,* » car la politesse, dans le siècle des dragonnades et des précieuses, se mêlait toujours à la violence. Quand les archers du guet expulsèrent les religieuses du Port-Royal, dont la plus jeune avait cinquante ans, et les firent monter de force dans de mauvais carrosses attelés de mauvais chevaux, ils apportèrent encore toute l'honnêteté possible dans leur brutale mission. Il en était de même pour les duels ; on s'égorgeait avec urbanité.

La biographie de Duquesne, telle que l'a reconstituée M. Jal, est aussi exacte, aussi complète qu'on pouvait l'attendre d'un chercheur infatigable qui, après avoir fouillé toutes nos archives, a fait un voyage en Hollande pour vérifier quelques dates et recueillir l'opinion des compatriotes de Ruyter sur son illustre rival. Ce n'est cependant point la partie biographique qui fait le plus grand intérêt du livre, ce sont les détails historiques dans lesquels on l'a encadrée. Il y a là beaucoup à apprendre, car les renseignemens et les rectifications abondent, et l'on y trouve, un peu confusément disséminés parfois à travers la trame du récit, des indications nouvelles sur le matériel, le personnel, la discipline et les faits de guerre. Au XVIIe siècle, ce matériel comprenait trois types : les galères, les vaisseaux ronds et les vaisseaux longs. Les galères étaient de cinq à sept fois plus longues que larges ; elles avaient des voiles, mais seulement comme moteurs auxiliaires, et marchaient à la rame. Le nombre des rames était de 50 à 52, maniées par 5 et plus souvent 6 rameurs, esclaves turcs, forçats ou volontaires (1), ce qui exigeait, en dehors des combattans, un personnel de 300 hommes. Elles portaient à l'avant quelques canons placés sur le pont, mais leur importance, comme machines de guerre, était très secondaire. On les employait dans les débarquemens, le blocus des ports et des côtes, qu'elles pouvaient approcher de près à cause de leur faible tirant d'eau, et surtout comme remorqueurs. Les vaisseaux ronds étaient de trois fois seulement plus longs que larges, et servaient principalement aux trans-

(1) Comme il était souvent assez difficile d'avoir des rameurs, on autorisait les forçats de qualité à se faire remplacer par des Turcs. Les forçats, quand ils pouvaient par leur famille ou leurs amis se procurer de l'argent, faisaient acheter des esclaves sur les marchés de l'Orient, et, comme on en avait au prix moyen de 150 livres par tête, ils en fournissaient quelquefois en paiement de leur liberté une ou plusieurs douzaines. Cet étrange moyen de garnir les bancs des rameurs fut à diverses reprises mis en pratique sous Louis XIV. On avait en même temps le soin de recommander aux juges criminels de faire de leur mieux pour appliquer la peine des galères.

ports. Les vaisseaux longs se rapprochaient des galères pour les proportions et formaient la flotte de combat. Ils étaient massifs, hauts de bordage et chargés à l'avant et à l'arrière de constructions en saillie qui s'élevaient sur leurs gaillards et qu'on appelait des *châteaux*. Les amiraux, les chefs d'escadre, les capitaines eux-mêmes, pouvaient modifier les types à leur fantaisie, et il résultait de là de grandes différences dans les qualités nautiques des vaisseaux. Les constructeurs, qu'on désignait sous le simple nom de charpentiers, étaient d'ailleurs fort habiles et ils en donnèrent la preuve à Toulon en 1679, lorsqu'ils arrivèrent en *sept heures* à bâtir la coque d'un vaisseau de quarante canons et à la mettre en état d'être lancée.

L'artillerie se composait de pièces de fonte, de pierriers et de mortiers de calibres très divers, mais il ne paraît pas qu'elle ait reçu au XVIIe siècle des perfectionnemens notables. En 1666, un sieur Émeric, de Lyon, inventa un nouveau modèle *se chargeant par la culasse;* il proposa son système, mais ne put réussir à le faire adopter, quoiqu'il en eût démontré les avantages; il en fut de son invention comme du traité de Salomon de Caus, *les Raisons des forces mouvantes,* comme du mémoire de Papin, *la Nouvelle manière d'élever l'eau par la force du feu.* C'est qu'en effet il n'y a chez nous que les inventeurs d'absurdités politiques ou sociales qui aient le privilége de se faire adopter d'emblée; le phalanstère de Fourier, *la Ville nouvelle* et la femme libre des saint-simoniens, l'Icarie des communistes cabetistes, ont rallié des disciples enthousiastes; mais ceux qui ont travaillé à centupler les forces de l'homme, à doubler la richesse industrielle, n'ont trouvé pour la plupart que le silence, le dédain ou l'hostilité; on les a regardés comme des rêveurs contre lesquels il fallait se mettre en défiance. Salomon de Caus ne fut pas enfermé comme fou par ordre de Richelieu, ainsi qu'on l'a souvent répété; mais, ne trouvant pas à vivre dans son propre pays, il offrit ses talens d'ingénieur à l'Angleterre et à l'Allemagne, où il fut successivement attaché au prince de Galles et à l'électeur palatin. Denis Papin, chassé du royaume comme protestant, alla professer les mathématiques à l'université de Marbourg; il fit dans cette ville les applications de ses découvertes, et ce fut sur une rivière allemande, sur la Fulde, que navigua le premier bateau à vapeur construit par un Français. Le sieur Émeric vit ses canons repoussés par Colbert lui-même, et son invention toute française, comme les découvertes des forces motrices de la vapeur, ne profita qu'aux ennemis de la France.

Si notre marine eut tant de peine à se développer sous l'ancienne monarchie, la question d'argent y est entrée pour la plus grande part. En 1662, il fallait 318,000 livres pour réparer les vaisseaux qui se trouvaient dans les ports, et pour achever ceux qui étaient sur les chantiers; mais, suivant le mot d'un écrivain du temps, « il n'y avait pas un sou, » et le gouvernement, pour faire les réparations les plus urgentes, ne trouva

d'autre moyen que de louer à des négocians les quelques navires qui pouvaient encore tenir la mer, à la charge qu'ils en feraient radouber un certain nombre à leurs frais. Les matelots restaient parfois toute une campagne sans recevoir de solde; quelques capitaines ne se faisaient point scrupule de garder l'argent pendant huit ou dix mois, comme le constate une lettre par laquelle M. d'Infreville demande à Colbert de faire payer *manuellement* et régulièrement les équipages, ce qui causera, dit-il, mille bénédictions de leur part pour la prospérité de sa majesté. Le patriotisme venait heureusement suppléer à l'insuffisance du budget. Les villes du littoral armaient à leur compte, et, comme la plupart des officiers supérieurs étaient nobles et très souvent riches, beaucoup d'entre eux équipaient des navires et les mettaient à la disposition du roi. Il faut rendre cette justice à l'ancienne noblesse, que, chaque fois qu'il s'agissait de l'honneur et de la défense du pays, elle ne marchandait ni son argent ni son sang; par malheur elle portait trop souvent dans l'armée navale le même esprit d'indiscipline que dans l'armée de terre. Les gardes marines, recrutées en grande partie de jeunes gentilshommes, provoquaient leurs officiers; les capitaines dépensaient, sans l'aveu de leurs chefs d'escadre, 10,000 livres pour faire une tente à leur grand canot. On mettait les gardes marines aux fers dans la cale avec de simples matelots, on révoquait les capitaines, mais les exemples les plus sévères ne corrigeaient pas cette noblesse aussi brave qu'entêtée de ses priviléges. Elle se croyait au-dessus des punitions que pouvaient lui infliger des chefs dont quelques-uns étaient ses inférieurs par l'ancienneté de la race, seule distinction qu'elle ait admise parmi ses membres, et plus d'un vaillant marin, déchu de son grade pour cause de désobéissance, se faisait gloire de dire comme le brave colonel de Coëtquen, qui fut cassé à la tête de son régiment, en présence de Louis XIV, pour avoir refusé de porter l'uniforme : « Sire, me voilà cassé, heureusement que les morceaux m'en restent. »

Après les officiers, c'étaient les rameurs qu'il était le plus difficile de plier à la discipline, ce qui s'explique par la composition du personnel, composé en grande partie de la fleur des malfaiteurs et des vagabonds. L'intendant Arnoul, dans une lettre à Colbert, se plaint que les forçats « vendent leurs chemises et leurs habits pour ivrogner... J'en ai fait châtier, dit-il, quatre ou cinq en ma présence; mais, comme les coups de gourdin et de latte ne sont que des châtouillemens pour eux, *je leur ai promis de leur faire couper le nez aux chrétiens et les oreilles aux Turcs*. Il faut nécessairement cette sévérité et quelque chose au-delà, et forcer son naturel. »

Dans un pays où les érudits d'occasion envahissent la science sérieuse, où l'on fait des livres avec des livres, du neuf avec du vieux, sans se donner la peine de remonter aux sources, les traditions fautives ont altéré notre histoire. Nous citerons comme exemple la bataille de La

Hogue. Ouvrez les manuels à l'usage des classes, ouvrez même de volumineux ouvrages, vous y lirez que la marine de Louis XIV a été anéantie dans cette malheureuse journée; M. Jal montre par des faits incontestables ce qu'il faut penser de cette affirmation si souvent répétée. Au commencement de l'année 1692, la France possédait 120 vaisseaux de combat du 1er au 5e rang parfaitement armés, et 190 brûlots, flûtes et petits navires de différentes sortes, sans compter une bonne escadre de galères. La bataille, livrée le 29 mai, nous coûta 14 navires, dont 2 pris, et 12 échoués à la côte et brûlés par les Français eux-mêmes pour les empêcher de tomber au pouvoir de l'ennemi, après que l'on eut retiré l'artillerie, les munitions et les agrès. Or, demande M. Jal, peut-on dire raisonnablement qu'une marine est anéantie quand elle perd 14 bâtimens sur 310? elle était même si loin de l'être qu'en 1693, à la brillante affaire de Lagos, Tourville se trouvait à la tête de 71 vaisseaux et de 29 brûlots, chiffre beaucoup plus élevé que celui de la flotte de La Hogue, où il n'avait que 44 vaisseaux et 11 brûlots contre les 88 vaisseaux et les 18 brûlots des Anglo-Hollandais. La même année, le comte d'Estrées croisait dans la Méditerranée avec 30 voiles. Il y avait encore un assez grand nombre de bons navires dans les ports, et le personnel était excellent et nombreux. Voilà l'exacte vérité. Ce n'est donc pas dans une glorieuse défaite provoquée par les ordres intempestifs de Louis XIV (1), qui avait la vaniteuse prétention de diriger de Versailles les opérations maritimes et militaires, comme nous avons vu dans nos récens désastres des licenciés en droit les diriger de Tours ou de Bordeaux; ce n'est pas dans une perte de 14 bâtimens qu'il faut chercher les causes de la ruine de notre marine si forte jusque-là, c'est dans la guerre continentale que la France eut à soutenir contre la *grande alliance*. Il ne s'agissait plus à cette époque de faire de nouvelles conquêtes; il fallait sauver celles qui avaient été faites depuis 1670, défendre les vieilles enclaves de la monarchie, et protéger contre l'invasion la capitale elle-même. Toutes les ressources en hommes et en argent furent

(1) Louis XIV avait donné l'ordre à Tourville de livrer bataille quelle que fût la supériorité de l'ennemi. Tourville connaissait trop bien son métier pour ne pas faire quelques observations. Louis XIV répondit par un nouvel ordre, qui fut exécuté cette fois. La bataille, héroïquement soutenue contre des forces doubles, fut perdue; et les vaisseaux échoués sur la plage brûlaient encore lorsque arriva un troisième ordre, celui d'éviter tout engagement avant d'avoir rallié des renforts. Ce n'est donc pas Tourville qu'il faut accuser de la défaite, car il l'avait prévue; il avait fait pendant l'action tout ce qu'on pouvait attendre de son courage et de son habileté, et la responsabilité du désastre ne doit peser que sur Louis XIV. Nous ajouterons à ces détails un fait encore inédit et qui n'a été révélé que dans ces derniers temps par la découverte d'un rapport confidentiel et secret sur la bataille de La Hogue. L'un des principaux chefs de la flotte française avait un neveu qui commandait un vaisseau. Celui-ci échoua par suite d'une fausse manœuvre, et aussitôt l'oncle, pour ne point laisser peser sur son neveu le soupçon d'incapacité, donna ordre aux navires placés sous ses ordres de se jeter à la côte.

reportées sur l'armée de terre, — comme nous l'avons encore vu en 1870, — et ce n'était pas quand on avait grand'peine à la nourrir, à l'équiper, et plus de peine encore à la payer, ce n'était pas au moment où le grand roi en était réduit à mettre en vente des offices de contrôleurs de perruques, d'inspecteurs de veaux, de *gardes-bateaux metteurs à port sur les quais de Paris,* de visiteurs des empilemens de bois, qu'on pouvait trouver dans un trésor épuisé les ressources nécessaires aux constructions navales et au dispendieux entretien du matériel. On ne renouvelait rien, on ne réparait rien; l'escadre de Duguay-Trouin soutenait seule l'honneur de nos armes, et, comme des soldats mutilés, le *Royal Louis,* la *Friponne,* le *Cheval marin,* le *Pigeon blanc,* le *Saint-Esprit,* l'*Hirondelle,* le *Fendant,* le *Soleil d'Afrique,* l'*Orgueilleux,* tous les vieux compagnons de gloire de Tourville, de Jean Bart et de Duquesne, attendaient, ensablés dans les ports, désarmés, dégréés, taraudés par les vers, la hache du charpentier, qui devait envoyer leurs débris aux visiteurs des empilemens de bois.

Tout en félicitant M. Jal de son travail, nous avons à lui adresser quelques critiques au sujet de la composition de son livre. A force de vouloir éclaircir et préciser tous les faits, il s'est laissé entraîner plus d'une fois à des détails par trop minutieux; il n'a pas toujours mis suffisamment en relief des documens très intéressans, qu'il a le premier fait connaître, et qui concernent soit l'organisation générale, soit les diverses branches du service, soit des actions de guerre. Ces réserves faites, nous ne pouvons que louer une étude qui se distingue par de vastes recherches, une parfaite connaissance des questions spéciales, et qui jette un jour nouveau sur l'un des côtés les plus glorieux et les moins connus du règne de Louis XIV. Les amis de notre histoire nationale ainsi que nos officiers y trouveront, les uns un vif intérêt de curiosité, les autres plus d'un enseignement pour leur noble profession, et dans l'hommage rendu par M. Jal au héros dieppois, dans le récit des hauts faits de ces intrépides marins du XVIIe siècle, qui ont tenu si haut et porté si loin notre pavillon, nous trouverons tous, après les malheurs sans précédens qui nous ont frappés, les consolations de notre ancienne gloire, des exemples et des espérances. CHARLES LOUANDRE.

Dictionnaire général des forêts, par M. Antonin Rousset, 2 vol. in-8°, Nice.

Le *Dictionnaire général des forêts* de M. Rousset, dont la première partie vient de paraître, n'est pas un ouvrage de théorie et de discussion; c'est l'exposé de toutes les lois, arrêts judiciaires et règlemens forestiers, résumés suivant l'ordre alphabétique des matières auxquelles ils s'appliquent. Depuis la publication faite par Baudrillart en 1827 du *Recueil chronologique des règlemens forestiers,* qui n'a plus aujourd'hui

qu'une valeur archéologique, plusieurs tentatives ont été faites par l'administration forestière pour rédiger une instruction générale qui pût guider sûrement ses agens dans tous les détails de leur service. Elle a toujours reculé devant la difficulté de la tâche. On ne se figure pas en effet combien il faut d'instructions spéciales et de circulaires pour faire marcher un service aussi important et aussi compliqué que l'administration forestière. Les lois et les décrets ne statuent que sur les questions générales; mais, quand il s'agit de l'exécution, il faut pénétrer dans les détails et prescrire aux agens ce qu'ils ont à faire dans chaque cas particulier, afin d'établir l'uniformité dans l'administration et d'éviter des solutions différentes pour des cas identiques. Ces instructions, qui ne peuvent avoir la fixité des lois et qui doivent se modifier suivant les circonstances, deviennent si nombreuses qu'on finit par ne plus distinguer entre celles qui sont en vigueur et celles qui ne le sont plus.

Si l'on veut connaître par exemple la législation en matière de contribution foncière pour les forêts, on n'a qu'à ouvrir le *dictionnaire,* on y trouvera résumés en quelques mots tous les règlemens et arrêts qui concernent cette importante matière, c'est-à-dire la base qui sert à établir les contributions, les centimes additionnels, les impositions spéciales pour chemins vicinaux, les cas d'exemption, les formalités pour obtenir des réductions ou décharges. A l'article *exploitation,* vous trouvez tout ce qui concerne les divers modes d'exploitation des bois et les conditions auxquelles ils sont soumis dans les forêts domaniales ou communales, etc. Ces deux volumes, comprenant la législation et l'administration forestière, ne forment que la première partie du *Dictionnaire général des forêts.* Celui-ci sera complété par la publication de tout ce qui est relatif à la botanique, à la sylviculture, à l'aménagement, à la statistique, et l'on pourra dire alors que la bibliographie forestière de France s'est enrichie d'un véritable monument.

J. CLAVÉ.

Artikel V, von Edgar Bauer. — Nachwort von A. Bille. Altona 1873.

Dans la guerre de trente ans, dit la légende, un officier impérial ayant remarqué sur une table d'auberge un livre de piété, le *Jardin du Paradis* de Jean Arndt, le lança dans le poêle, où flambait un bon feu, — deux heures plus tard, l'hôtesse le retrouva intact au milieu des cendres; mais l'officier périt peu après de mort violente. C'est ainsi que l'article 5 du traité de Prague a traversé, comme par miracle, l'épreuve du feu, car l'espoir de ceux qui se flattaient qu'il serait consumé dans les flammes du grand incendie de 1870 a été trompé. Il n'a pas non plus péri dans les flots des discours et des dissertations où ses adversaires ont tenté de le noyer; il subsiste, il surnage, il attend depuis

sept ans si on osera s'en débarrasser, s'il aura le sort des stipulations du traité de Paris.

« L'article 5! Qui s'avise d'en parler? Personne dans l'empire allemand, du moins sans y être forcé. Qui y songe encore? Tous ceux qui suivent avec intérêt les destinées changeantes du droit des traités. » C'est ainsi que débute un petit livre signé par un publiciste allemand qui s'est fait connaître depuis longtemps comme un des plus ardens champions de la cause danoise. L'article 5 du traité de Prague, cette promesse jamais reniée, jamais tenue, n'est-ce pas en effet comme la pierre de touche de la conscience moderne? Cette porte, qui depuis sept ans n'est ni ouverte ni fermée, — qui n'est pas ouverte, puisqu'on n'y peut passer, et qui n'est pas fermée, puisque les habitans du Slesvig conservent toujours l'espoir d'être rendus au Danemark, — n'est-ce pas une preuve que la force ne prime pas toujours et partout le droit?

On se rappelle la teneur de l'article 5 de la paix qui fut conclue à Prague sous les auspices et grâce à l'intervention de la France. « L'empereur d'Autriche cède au roi de Prusse tous ses droits sur les duchés de Holstein et du Slesvig, avec cette réserve, que les populations du Slesvig septentrional seront laissées au Danemark, si par un vote libre elles expriment le vœu de lui rester unies. » Dans les premiers temps, on avait l'air à Berlin de prendre cette stipulation au sérieux. « Nous sommes, disait M. de Bismarck au mois de décembre 1866, nous sommes engagés, il est vrai : ni le vote du comité ni les résolutions de la chambre ne peuvent nous délier de nos promesses; mais du moins la condition qui nous est imposée sera par nous exécutée de telle sorte qu'il n'y ait aucun doute sur l'indépendance et la loyauté du vote ainsi que sur la volonté populaire dont il devra être l'expression. » A force de retourner ce désagréable article 5, M. de Bismarck ne devait pas tarder à y découvrir quelque chose que le traité « ne prévoit pas expressément, mais qu'il n'exclut pas non plus; » c'était le droit pour la Prusse d'exiger des garanties en faveur des Allemands qui continueraient de résider sur les territoires rétrocédés, car « les minorités ont droit également à notre protection. » On avait trouvé l'échappatoire qui permettait d'ajourner l'exécution complète du traité et, pendant les négociations engagées sous ces heureux auspices, de préparer par tous les moyens « un vote indépendant et loyal. » On avait gagné du temps pour germaniser les duchés; on se mit à l'œuvre bravement, avec conviction. Les procédés employés par la Prusse sont connus : les échos qui nous arrivent de ces pays opprimés en font une étrange peinture.

Cependant les populations du Slesvig s'obstinent dans leur résistance; loin d'être éblouies par la brillante fortune de la *grande patrie,* elles se sentent plus que jamais solidaires avec l'honnête petit pays dont on les a violemment détachées. L'infatigable protestation de leurs députés, l'at-

titude ferme et résignée de MM. Kryger et Ahlmann en face des rires ironiques par lesquels la chambre prussienne a pris l'habitude d'accueillir leurs déclarations, prouve que le dernier mot n'est pas dit dans cette affaire. Les protestations semblent même s'accentuer de jour en jour, à en juger par les résultats des élections. Celles qui eurent lieu en 1867 pour le parlement de la confédération allemande du nord avaient démontré qu'au nord d'une ligne Adelby-Hanvede-Ladelund-Burkal-Hostrup-Daler-Emmerlev, la majorité danoise comprenait les quatre cinquièmes de la population, ses députés ayant réuni 80 pour 100 des votes; au mois de mars 1870, le nombre des votes dépassa 81 pour 100. Ce résultat est d'autant plus significatif que beaucoup de Slesvigeois ont émigré pour échapper au service militaire et qu'ils ont été remplacés par des Allemands qui prennent part au vote. Pour les chambres prussiennes, les élections ont été renouvelées huit fois en six ans, et chaque fois MM. Kryger et Ahlmann ont obtenu 87 1/2 pour 100 des voix, leurs concurrens n'ayant pu réunir que 12 1/2 pour 100. Enfin les pétitions pour la réunion du Slesvig septentrional au Danemark se succèdent sans relâche; encore au mois de décembre dernier, une pétition signée par 406 électeurs au second degré (dont 183 du cercle d'Haderslev) a été adressée à la chambre des députés de Berlin, auxquels on a distribué en même temps le pamphlet de M. Edgar Bauer, éloquente et incisive plaidoirie en faveur de ces populations qui ne réclament que leur droit. On se rappelle également l'adresse signée par 27,400 habitans qui fut envoyée à Berlin en 1869. Ces imposantes manifestations ne justifient guère le reproche d'indolence que la *Gazette nationale* faisait récemment aux Slesvigeois, qui, disait-elle, « ne fournissaient pas à la presse allemande une base sérieuse pour appuyer leurs réclamations. »

M. Edgar Bauer, dans un vigoureux réquisitoire, dénonce les obscures menées de la politique prussienne qui avaient préparé de longue main les conquêtes de 1866. La Prusse a trouvé dans l'*idée allemande* un talisman et une arme de combat. L'*idée allemande* justifie tout, elle est au-dessus du droit. Quel obstacle s'oppose encore à l'exécution de l'article 5? Un obstacle tout sentimental : le *non possumus* des Allemands. Un traité qui gêne le cœur allemand cesse d'être valable. La parole allemande est irresponsable et souveraine. Pareil à Samson, fils de Manué, que l'esprit possède dans le camp de Dan, le Germain demande des cordes neuves qui n'aient point encore servi; « qu'on l'attache avec ces liens, et il sera faible comme un autre homme. » Mais à peine l'a-t-on lié, que les sept liens neufs tombent à ses pieds. Qu'il prenne garde pourtant que personne ne devine le secret de sa force!

Le directeur-gérant, C. Buloz.

LA NOUVELLE

CONFESSION DE FOI

DU DOCTEUR STRAUSS

Der alte und der neue Glaube (*L'ancienne foi et la nouvelle*), par David Friedrich Strauss, Leipzig 1872.

Le 21 décembre 1872, M. Gladstone, s'adressant à un auditoire en grande partie composé de jeunes gens, les prévenait en termes très vifs contre un livre allemand publié depuis peu, et les engageait à ne pas le lire, « car, disait-il, le livre est détestable, et, si l'apôtre enseigne qu'il faut examiner toute chose, c'est seulement pour qu'on retienne ce qui est bon. » De quelle manière M. Gladstone s'y est-il pris pour interpréter ainsi l'une des paroles les plus claires de saint Paul, ce n'est pas à nous de l'expliquer. Si nous rappelons cet incident, qui défraya quelque temps la presse quotidienne du royaume-uni, c'est pour nous justifier d'avance aux yeux de ceux qui s'étonneraient de nous voir attacher tant d'importance à un livre dont l'existence est à peine connue en France, et qui seraient tentés de s'écrier : Que de bruit pour un livre allemand! Quand un personnage tel que M. Gladstone prend à tâche de dénoncer *urbi et orbi* un ouvrage écrit hors d'Angleterre, c'est sans doute que ce livre et l'écrivain en valent la peine. C'est uniquement aux tristes préoccupations qui nous absorbent qu'il faut attribuer notre inattention. Ce livre est un événement, et l'auteur, M. Strauss, occupe un rang trop distingué dans l'histoire des idées

religieuses contemporaines pour que nous affections d'ignorer son œuvre. S'il nous déteste d'une des plus cordiales haines qui aient jamais fait bouillir un cœur de philosophe, c'est une raison de plus pour que nous ne lui refusions aucun des égards auxquels il a droit par son savoir et ses rares talens. Les mises à l'index, de quelque part qu'elles viennent, n'ont jamais été valides en France, et, si notre jugement sur le livre en question se rapproche beaucoup de celui de M. Gladstone, ce ne sera pas faute de l'avoir lu ni d'avoir engagé les autres à en faire autant.

I.

Pour comprendre la sensation produite en Allemagne et hors d'Allemagne par la dernière confession de foi du docteur Strauss, il faut s'orienter en résumant le passé et la position récente encore du fameux critique. C'est son livre sur la *Vie de Jésus* qui dès 1832 lui assigna une place à part dans le monde théologique. Les ignorans seuls aujourd'hui s'imaginent encore que M. Strauss niait dans cet ouvrage l'existence réelle de Jésus; mais il est constant qu'il réduisait tout ce qu'on en pouvait savoir avec certitude à un minimum bien mince à côté des pétrifications mythiques dont, selon lui, l'histoire évangélique était presque entièrement composée. On sait les tempêtes que souleva cette audacieuse entreprise, et comment, pendant nombre d'années, l'auteur de la *Vie de Jésus* se vit condamné à l'isolement le plus complet. Toutes ses espérances d'avenir furent brisées. Né pour le professorat, il vit se fermer toutes les chaires auxquelles il aurait pu prétendre. La Suisse républicaine lui fut aussi inclémente que l'Allemagne monarchique et princière. Son autre grand ouvrage, *Die christliche Glaubenslehre*, qui traitait de l'histoire des doctrines chrétiennes et tendait à montrer que chacune de ces doctrines, ayant terminé son évolution, ne laissait pour résidu que les thèses hégéliennes correspondantes, n'était pas fait pour lui ramener les sympathies du grand nombre. Pour comble de malheur, les enfans perdus de l'hégélianisme, au lieu d'épauler le sapeur des traditions les plus révérées, firent chorus à leur manière avec les coryphées de l'orthodoxie, et rangèrent le docteur Strauss, bien trop conservateur à leur gré, parmi les rétrogrades et les bigots qui retardaient le progrès humanitaire. Pendant toute cette période et quelque opinion que l'on professe, on doit rendre hommage au calme, au courage tranquille avec lequel il subit cette position de paria, et à la dignité de son attitude en face des passions, souvent aussi injustes que violentes, que ses écrits avaient déchaînées.

Cependant cette situation d'isolement complet ne dura pas toujours. Le malheur de la *Vie de Jésus*, c'est qu'elle était tombée comme une bombe au milieu d'un public religieux où l'influence de Schleiermacher était toute-puissante. Obéissant à l'impulsion que cet éminent théologien lui avait imprimée, la théologie allemande de cette époque se faisait fort de compenser toutes les ruines amoncelées par les démolitions historiques et critiques en mettant la personne de Jésus pour ainsi dire hors du débat. Une communion mystique et continue avec le fondateur du christianisme, saisi, par-dessus l'histoire, par la conscience religieuse, devait dans le culte et dans la vie tenir lieu des dogmes scolastiques et des pratiques pieuses qui avaient si longtemps servi d'aliment à la foi traditionnelle, mais dont la science indépendante avait démontré le vide ou l'insuffisance. Les conclusions du jeune docteur frappaient d'estoc cette figure divine que l'on prétendait maintenir dans les régions de l'idéal, tout en la composant de fragmens empruntés à la réalité historique. Le temps, le progrès des sciences bibliques, vinrent, sinon confirmer la thèse fondamentale de M. Strauss, du moins diminuer la distance qui le séparait des représentans les plus attitrés de la science religieuse. L'école de Tubingue, Fr.-Chr. Baur en tête, renouvela l'histoire du Ier siècle chrétien. En particulier, la grande question du quatrième évangile fut résolue scientifiquement. On comprit mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors ce que Jésus avait dû être et avait dû dire pour que le développement de l'église aux temps apostoliques fût ce que nous savons qu'il a été. Si d'un côté cette réduction de l'histoire évangélique à sa logique interne ne permettait plus de soutenir les vieilles doctrines sur la personne et l'œuvre de Jésus, d'autre part cette personne et cette œuvre sortaient positivement du nimbe dont la tradition les avait enveloppées, du clair-obscur d'une critique purement négative, et revêtaient des contours décidés, des formes palpables.

M. Strauss ne prit point de part ostensible aux recherches de ses anciens maîtres ou compagnons d'étude, — car, pour lui aussi, Tubingue avait été l'*alma mater*, et Baur, récemment nommé professeur quand il entra lui-même à l'université, avait été l'un de ses premiers maîtres. Grand fut donc l'intérêt que suscita en 1864 la publication de sa nouvelle *Vie de Jésus*, élaborée *en vue du peuple allemand*, et qui parut quelque temps après que M. Renan eut publié son célèbre ouvrage sur le même sujet. Il est douteux que « le peuple allemand, » quelle que soit l'instruction dont il se vante, ait beaucoup lu le gros livre que M. Strauss avait écrit exprès pour lui. L'ouvrage était, même pour le peuple allemand, un peu lourd et trop technique; pour les hommes compétens de tous les pays, ce n'en fut

pas moins une œuvre fort remarquable. L'auteur avait voulu mettre à profit tout le travail opéré dans l'intervalle qui séparait sa première *Vie de Jésus* de la seconde. Sur plus d'un point, il avait redressé ses premiers jugemens avec la plus louable impartialité. Ses conclusions, il est vrai, n'avaient pas essentiellement changé; pourtant on pouvait signaler un effort sincère pour faire au christianisme toutes les concessions que la conscience historique de l'auteur pouvait approuver, et cet effort à son tour ne pouvait être inspiré que par l'amour de la vérité, mieux connue et mieux appréciée. M. Strauss ne faisait point amende honorable; il persistait à regarder comme incomplet l'idéal chrétien, tel qu'on peut le définir d'après Jésus lui-même, sur le domaine surtout de la vie sociale, de la politique, de la science, des beaux-arts; mais il ne niait pas que l'on pût légitimement le compléter en lui adjoignant, pour répondre aux besoins des temps nouveaux, des élémens empruntés à d'autres grandeurs morales. Il voulait élargir le christianisme plutôt que rompre avec lui. Il ne rétractait pas ce qu'il avait dit dans son premier ouvrage quand il représentait Jésus comme le plus extraordinaire et le plus sublime des génies religieux, comme celui dont la religion, prise en elle-même, devait se retrouver nécessairement dans toute vraie piété. La plupart des âmes croyantes et beaucoup de théologiens pouvaient trouver ces déclarations insuffisantes; mais, dans les temps de crise que nous traversons, l'étroitesse est mauvaise conseillère, toutes les opinions ont droit à leur place au soleil, et l'on doit seulement se féliciter quand celles qui nous déplaisent sont présentées avec sérieux, compétence et dignité. Enfin cette haute impartialité ne pouvait qu'augmenter l'estime pour le caractère du savant, et elle fortifiait ses raisonnemens sur un domaine où le parti-pris, dès qu'il s'affiche, énerve d'avance toutes les démonstrations.

Les œuvres que l'auteur publia dans les années qui suivirent ne contenaient rien qui fît soupçonner qu'un changement de quelque gravité se fût opéré dans sa manière de voir. Il semblait s'occuper moins de théologie, un peu plus de littérature et d'art, et il traitait ce nouveau genre d'études avec infiniment d'esprit et de goût. Ses appréciations d'Ulrich de Hutten, de Lessing, de Voltaire, sont très intéressantes. Survint la guerre de 1870. M. Strauss se révéla à nous, Français, sous un jour très peu favorable. Non pas que nous lui reprochions la vivacité de son patriotisme, nous savions depuis longtemps qu'il ne nous aimait pas; toutefois il y a plusieurs manières de combattre, il en est de bonnes et de mauvaises, et ce ton méprisant, ce manque absolu d'égards pour des ennemis vaincus qu'on achevait d'égorger, cette incapacité totale de se mettre, ne fût-ce qu'un instant et pour rendre la discussion profitable, au point

de vue de son loyal adversaire, cette haine passionnée qui suintait en quelque sorte de chaque ligne, révoltèrent tous les Français qui suivaient sa controverse avec M. Renan. Ceux d'entre nous surtout qui avaient auparavant beaucoup aimé l'Allemagne et salué dans M. Strauss un de ses fils les plus éminens se sentirent déçus et blessés. Qu'avait donc fait le docteur Strauss de cette hauteur de vues, de cette conscience historique, de cette méthode froidement impartiale, qui lui permettaient naguère de peser si scrupuleusement le pour et le contre sur les questions les plus délicates?

Ce n'est pas un paradoxe que nous allons énoncer : M. Strauss est décidément une des victimes de la dernière guerre. Il est devenu un homme nouveau, mais non un homme meilleur. On dirait que ces événemens gigantesques, la commotion qui bouleversa les esprits lors de la folle déclaration de guerre du gouvernement impérial, les succès inespérés des armes allemandes, l'annexion violente de l'Alsace et de la Lorraine, l'humiliation du pays naguère le plus fier de l'Europe, la fondation de l'empire allemand, on dirait que tout cela lui est monté à la tête et la lui a tournée. Il a perdu cette possession de lui-même qui faisait sa force au temps où il devait tenir bon contre les orages théologiques fondant sur lui de tous les coins de l'horizon. Il y avait en lui comme une poche de fiel qu'il avait longtemps comprimée, et qui s'est épanchée à la suite d'un grand trouble moral. Quelque chose de batailleur, de brutal, des procédés à l'emporte-pièce et pas toujours loyaux, parfois même des plaisanteries de corps de garde, ont remplacé les allures posées d'autrefois. Ce n'est plus un philosophe ni un critique, c'est un pamphlétaire, et, si l'on ne savait que M. Strauss a dépassé l'âge où l'on porte les armes, on serait tenté de croire qu'il a fait la campagne et qu'il est revenu avec ces manières soldatesques, que l'on supporte chez un militaire de profession, mais qui chez tout autre provoquent le blâme ou le rire.

On dirait aussi qu'au fond M. Strauss souffrait moins qu'il n'aimait à le faire croire de cette position de paria que ses premiers travaux lui avaient faite. Il est des attitudes de Siméon Stylite qui sont pénibles d'abord, mais auxquelles on finit par prendre goût. Depuis que le contraste entre ses opinions radicales et celles que professe le protestantisme avancé avait diminué, il éprouvait, semble-t-il, l'impérieux besoin de se distinguer des *philistins* qui, dans l'église, cherchaient à maintenir le vieil édifice tout en faisant à la raison moderne les concessions légitimes qu'elle réclame. Il en voulait surtout à ses voisins. Quel malheur si, à la suite des transformations récentes de l'Allemagne, on allait voir se constituer une église évangélique assez élargie pour qu'il y eût lieu de se deman-

der s'il n'y aurait pas encore place pour lui dans son enceinte! C'était à frémir de peur. Il était donc urgent de creuser un nouveau fossé, que dis-je? un nouvel abîme, et de prouver aux plus concilians qu'il ne fallait pas un instant compter sur lui. De là cette profession de foi nouvelle, qui, rendons-lui cette justice, le rapproche singulièrement de M. C. Vogt, que pourtant il n'aime guère, et l'éloigne d'autant des protestans libéraux.

M. Strauss s'est posé quatre questions. En premier lieu, sommes-nous encore chrétiens? Il faut savoir que ce *nous* représente les hommes que les querelles entre protestans orthodoxes et protestans libéraux, entre vieux et nouveaux catholiques, laissent très froids parce qu'ils ne veulent plus entendre parler d'association religieuse, de culte public ni de Dieu. Non, répond-il carrément, nous ne sommes plus chrétiens, parce que nous avons rompu sans retour possible avec tout ce qui fait le contenu positif de la religion chrétienne. — Seconde question : avons-nous encore de la religion? Cela dépend. Non, si l'on entend par là une foi quelconque en un Dieu personnel ou conscient; oui, si l'on consent à reconnaître que la religion des temps modernes se confond avec le sentiment du rapport que nous soutenons individuellement avec l'Univers. L'univers, qu'on veuille bien se le rappeler, est désormais le dieu de M. Strauss. — En troisième instance, comment comprenons-nous le monde? Non plus, comme autrefois, sous la forme d'un ensemble de choses se succédant dans le temps, originaires d'une volonté créatrice et menées à bonne fin par cette même volonté, mais comme l'organisme éternel, dont le fond permanent est une substance toujours identique, se manifestant par des évolutions locales et temporaires qui se répètent, se ressemblent, se compensent, se suppléent, de telle sorte par exemple que, si la vie disparaît sur un point, elle reparaît sur un autre, que, si la conscience est anéantie dans un système planétaire, elle s'éveille dans d'autres régions : il n'y a en réalité que de la matière et des lois qui la régissent. Le monde, à proprement parler, n'a pas de but. A chaque moment de son existence, il est ce qu'il doit être, et chacune de ses parties, après avoir produit ce qu'elle pouvait, rentre dans la mort pour faire place à d'autres qui naissent. — Comment donc réglons-nous notre vie? Telle est la quatrième question que provoquent naturellement de semblables prémisses. Eh bien! de la manière la plus simple. Abjurant toute participation à des formes surannées, l'homme moderne se nourrit intellectuellement et moralement de science, de politique, de beaux-arts, surtout de littérature et de musique, et il ne tiendra qu'à lui de puiser dans cette manière de concevoir les hommes et les choses autant de consolations et de

mobiles salutaires qu'il en pouvait trouver dans les rêves religieux où naguère il avait encore la naïveté de chercher les alimens de sa vie spirituelle. Dans cette dernière partie, qui forme la conclusion pratique du livre, nous remarquons un salmigondis politique aussi réactionnaire d'esprit et de tendance que les premiers chapitres étaient radicaux, puis une appréciation détaillée des mérites transcendans de Lessing, Goethe et Schiller, de Haydn, Mozart et Beethoven, les deux trinités littéraires et musicales qui doivent remplacer désormais la vieille trinité, décidément passée de mode. Il n'est pas dit un mot de M. Wagner. Quel est donc ce mystère? Dérangerait-il par hasard la symétrie? ou bien serions-nous peut-être du passé en musique, hostile à la musique de l'avenir?

L'apparition du livre n'eut pas tout de suite le retentissement qu'on aurait pu croire. L'Allemagne, elle aussi, a ses préoccupations. Il y eut d'ailleurs un moment d'indécision. Les amis politiques de l'auteur ne sont pas, tant s'en faut, ses amis religieux, et réciproquement. Toutefois l'explosion ne tarda guère, et elle ne fut pas précisément à l'avantage du docteur. Vieux et nouveaux catholiques, protestans de toute nuance, rédacteurs de la presse quotidienne et périodique, philosophes et même naturalistes, tous furent d'accord pour repousser ses principes et ses conclusions. En Suisse et en Hollande, des théologiens connus par le caractère très avancé de leurs opinions religieuses, tels que le professeur Rauwenhoff, de Leide, et M. Lang, de Zurich, exprimèrent avec énergie leur déception profonde. On peut même remarquer que les critiques les plus véhémentes sortirent, non des orthodoxies de noms divers qui se partagent les églises, mais des tendances libérales, dont les représentans pressentirent, et avec raison, qu'un tel livre ne pouvait servir que les intérêts de la réaction politique et religieuse. C'était un *spectre* tout trouvé pour elle, et qui pourra longtemps la fortifier.

La mauvaise étoile de M. Strauss voulut aussi qu'à peu près en même temps parût un discours de M. Dubois-Reymond, de Berlin, l'un des représentans les plus notables de l'école naturaliste, qui n'est certainement pas suspect de tendresse exagérée pour la France, patrie de ses ancêtres, ni pour les vieilles idées philosophiques, et qui démontre avec une incontestable compétence que les explications purement physiques et chimiques sont profondément incapables de rendre compte des faits de conscience. En réalité, cela rouvre à deux battans la porte à cet odieux spiritualisme dont on voudrait si bien, et dont on ne peut jamais se débarrasser tout à fait. Il est facile de comprendre le parti que les adversaires de M. Strauss tirèrent de cette coïncidence. Seuls, quelques organes du socialisme radical se montrèrent de bonne composition.

Sans doute la politique préconisée dans le livre est loin de leur plaire; cependant le vieux docteur en théologie rend un tel hommage à leur manière de voir favorite en religion, c'est-à-dire au nihilisme, qu'ils n'ont pas jugé à propos de faire les dégoûtés. Pourquoi se fâcherait-on à cause de quelques applications arbitraires, quand en principe on vous accorde l'essentiel? Il est pourtant douteux que ces approbations suspectes aient paru une compensation suffisante à l'aristocratique écrivain. — Bien que bourgeois en effet et fier, dit-il, de l'être, M. Strauss, par ses goûts, ses tendances et, on peut l'ajouter, par ses petites faiblesses, est un aristocrate de la plus belle eau; mais si, comme nous nous permettons de le soupçonner, M. Strauss éprouvait le besoin de se sentir encore une fois bien isolé avant de quitter la scène de ce monde, on ne peut lui contester le mérite d'avoir parfaitement réussi.

Cependant on se tromperait en partant simplement du fait de cet isolement actuel pour affirmer que la confession d'un théologien qui a formellement rompu avec l'église, le christianisme et toute foi religieuse, sera sans effet sur l'opinion. M. Strauss aurait le droit de rappeler, comme il le fait du reste dans un opuscule publié en guise de préface de la quatrième édition de son livre, qu'il n'était pas moins isolé il y a quarante ans après l'apparition de sa *Vie de Jésus*, et que, depuis lors, le développement de la science religieuse a rapproché de lui bien des esprits qui avaient commencé par se tenir soigneusement à l'écart. S'il faut reconnaître un second mérite à son dernier ouvrage, c'est la réunion en un même corps de doctrine de thèses plus on moins avouées, plus ou moins dispersées, ici proposées par un matérialisme dépourvu de tout discernement philosophique, et qui ne se doute pas même des énormités psychologiques qu'il se permet, là repoussées trop souvent au nom d'un spiritualisme étranger aux progrès récens des sciences naturelles. M. Strauss est toujours fort habile dans l'art d'exprimer ses idées avec une clarté incisive, rare chez ses compatriotes, d'une manière originale, humoristique et portant coup. L'espèce de brutale franchise avec laquelle il coupe le dernier câble qui le rattachait encore à la réforme plutôt qu'à la révolution religieuse vaudra à son manifeste une popularité que ses travaux scientifiques n'ont jamais eue. Le livre sera traduit, connu en France, et si selon nous la valeur de ce livre est fort mince, nous tenons à dire pourquoi.

II.

S'il y a dans cette confession du docteur allemand un chapitre qui nous montre qu'il est tombé au-dessous de lui-même, c'est sans

contredit le premier, celui où il se demande : sommes-nous encore chrétiens?

La question en effet ne se pose pas pour un docteur en théologie comme pour un écrivain ordinaire. Il est censé savoir pertinemment ce dont il parle. Qu'un philosophe, étranger à toute étude approfondie du dogme et de l'église, tranche tout bonnement la question en montrant qu'aucun des *credos* officiellement en vigueur dans les différentes églises chrétiennes ne peut tenir contre les objections de la raison moderne, cette manière commode d'esquiver une discussion difficile se comprend et, jusqu'à un certain point, s'excuse; mais le docteur Strauss, l'auteur de la *Vie de Jésus*, peut-il se contenter à si peu de frais? Il est aujourd'hui bien des manières d'être chrétien, et il doit le savoir. On peut l'être par exemple sans convictions bien arrêtées, uniquement par sympathie pour la religion en général et pour la forme historique la plus pure qu'elle ait revêtue dans l'humanité. On peut l'être d'une façon qui ne permet pas de se rattacher à l'une quelconque des églises actuelles, et d'ailleurs il n'est pas d'idée plus fausse que celle qui identifie la notion de christianisme avec celle d'église. On peut être chrétien tout en pensant qu'il ne devrait y avoir aucun culte organisé. On peut l'être même sans le savoir, en s'imaginant qu'on ne l'est pas et en rappelant à ceux qui s'y connaissent mieux cette parole de Jésus, d'après laquelle on peut « parler contre le fils de l'homme, » et cependant ne pas s'opposer sciemment à l'esprit divin. On peut l'être enfin en adhérant soit par le fait de l'éducation, soit par choix délibéré, à l'une des sociétés chrétiennes existantes qu'on appelle des églises. Le christianisme de nos jours s'est manifesté sous une multitude de formes distinctes; il est probable que leur nombre augmentera encore, et il faut y regarder à deux fois avant d'affirmer qu'une personne ou une doctrine ne peuvent plus passer pour chrétiennes. Que doit donc faire le penseur, le critique, l'historien, qui ne consent pas d'autre part à se payer de mots et qui veut savoir ce qui constitue essentiellement le chrétien, ce qui fait qu'on l'est ou qu'on ne l'est pas?

La méthode à suivre peut être laborieuse, mais elle est clairement indiquée. Il faut remonter jusqu'à l'enseignement personnel de Jésus, en le dégageant de tout ce que la tradition a pu lui ajouter ou lui intercaler : M. Strauss sait parfaitement comment on doit s'y prendre. Puis, quand on est arrivé à résumer cet enseignement dans ses traits généraux, on ne va pas se butter contre tel ou tel point de détail qui pourrait être tout autre sans rien changer au fond, on saisit le principe essentiel qui commande tout le reste et qui constitue l'originalité individuelle, le germe fécondant de cet

enseignement. Puisqu'il s'agit de religion, il est clair que ce principe sera l'expression d'un certain rapport entre l'homme et la Divinité, et, puisque cette religion est fille non pas du raisonnement abstrait, mais d'une inspiration, d'une intuition du cœur (nous parlons toujours au point de vue strictement historique), il faut s'attendre à ce que ce rapport sera plutôt senti que défini; seulement la réflexion saura bien formuler pour l'intelligence le principe latent sous les manifestations du sentiment. Or, s'il est quelque chose de personnel, d'inaliénable, de permanent dans l'enseignement de Jésus, c'est le sentiment *filial* qu'il a de Dieu, et dont il s'attend à rencontrer l'écho dans les consciences humaines. C'est de là que découlent toutes les notions qu'il se fait de la vraie piété et de la moralité pure, et, si nous voulons traduire ce sentiment dans notre langue philosophique moderne, nous dirons que le principe essentiellement et authentiquement chrétien, c'est la parenté ou l'affinité essentielle de l'esprit humain et de l'esprit divin. Il est visible que cette formule intellectuelle coïncide exactement avec le sentiment du rapport filial de l'homme avec Dieu. Voilà ce que livre en dernière analyse l'histoire évangélique scrutée jusque dans ses profondeurs, et il n'est pas permis à l'historien sérieux de rétrécir arbitrairement la portée de ce principe aussi vaste que fécond. Par conséquent la première question que se pose M. Strauss revient tout entière à celle-ci : reconnaissons-nous encore que la nature humaine et la Divinité sont dans ce rapport d'affinité que suppose le sentiment chrétien du Dieu-père? La réponse pourra différer selon la philosophie religieuse que l'on préfère, mais on n'aura pas le moindre droit de contester le caractère chrétien des associations ou des personnes qui se rattachent plus ou moins directement à ce principe chrétien.

Au lieu de procéder ainsi, comme la logique, la loyauté, sa conscience de théologien consommé lui en faisaient un devoir, qu'a fait M. Strauss? Il a emprunté leur méthode à ces orthodoxies étroites qui veulent toujours ramener le christianisme à un *credo* dogmatique bien déterminé, c'est-à-dire au leur, et qui, au nom de cette mesure arbitraire, excluent de la chrétienté tous ceux qui ne sont pas de leur avis. Il a pris le symbole dit des apôtres, sachant très bien qu'il ne remonte pas si haut, il y a inséré quelques dogmes traditionnels dont ce symbole ne parle pas; puis il a sonné la fanfare triomphale en montrant que chacun de ces dogmes, que chacun des articles du symbole a succombé sous les coups de la science ou de la raison modernes. Eh bien! il existe par milliers en Europe et en Amérique des chrétiens qui lui donneront à chaque instant raison en détail, et qui pourtant persisteront à se dire chrétiens,

par la raison toute simple que la plupart de ces critiques de détail passent par-dessus le christianisme qu'ils professent. Que leur prétention soit légitime ou non, cela pour le moment ne nous regarde pas, il suffit qu'ils l'émettent pour que toute la peine que s'est donnée M. Strauss dans cette première partie ait été dépensée en pure perte. Nous en dirons autant du paragraphe où il s'attaque à la liturgie luthérienne de son pays, comme si toute la chrétienté était tenue de s'y soumettre, pour démontrer qu'elle repose sur une conception de la personne de Jésus que la théologie moderne a dépassée. Nous pourrions penser qu'il a parfaitement raison dans ce genre de critiques, en conclure qu'il serait urgent de réformer ou d'élargir cette liturgie, mais de grâce qu'est-ce que cela prouve pour tant d'autres communautés chrétiennes dont la liturgie est tout autre ou même qui n'ont pas de liturgie du tout? Tout cela, c'est de la petite et mesquine guerre, c'est la plus étrange confusion de l'accessoire et de l'essentiel dont un théologien passant pour émancipé de la tradition se soit jamais rendu coupable. Tout au plus la comprendrait-on chez un traditionnaliste, ne sachant se faire à l'idée que le christianisme persiste au travers de ses transformations les plus disparates; pour lui, la forme que le christianisme revêt de son temps et dans son église est la seule forme possible, la seule acceptable, la seule qui ait jamais eu le droit d'exister. M. le docteur Strauss, si expert dans l'histoire de l'église et du dogme, lui qui savait longtemps avant nous que, sans parler des autres évolutions de la pensée chrétienne, l'orthodoxie a bien au moins trois fois changé de nature et de formes officielles avant de se présenter telle que nous la connaissons aujourd'hui, le docteur Strauss recourir à ces raisonnemens de sacristain piétiste ou d'évangéliste ambulant! c'est à n'y rien comprendre. On s'explique aisément les sentimens de déception, de stupéfaction et même de dépit des théologiens libéraux de Suisse, d'Allemagne et de Hollande quand ils se sont vus en face d'une pareille argumentation. Des médecins sérieux de nos jours ne seraient pas plus étonnés en voyant une question médicale traitée par un des maîtres de la science d'après les méthodes en vogue au temps de Molière. Nous le répétons, il y a là un indice fort triste d'affaiblissement intellectuel, ou, ce qui au fond revient au même, d'une passion mal gouvernée, et qui aveugle sur les moyens de combattre loyalement un adversaire détesté.

Peut-être M. Strauss répondrait-il qu'il a refusé d'entrer dans le vif de sa propre question, qu'il n'a pas voulu analyser une fois de plus les origines chrétiennes pour en extraire le principe vital du christianisme, et que, pour aller plus sûrement à son adresse, il

s'est attaqué au résidu laissé par les formes successives du christianisme, y compris la dernière, celle de Schleiermacher, en arguant de faux les articles du symbole des apôtres et les dogmes tels que la trinité et la chute, que l'on peut greffer sur quelques-uns d'entre eux. Si toutes les formes qui nous ont précédés sont démontrées fausses, semble-t-il nous dire, que demandez-vous de plus? Mais c'est précisément là le sophisme qu'il n'a pas vu ou voulu voir, et qui consiste à reconnaître que le christianisme a pu se présenter sous diverses formes, et à s'imaginer en même temps que la dernière pour nous est la dernière de l'histoire. Sur quoi fonder une pareille présomption? Certainement Schleiermacher restera dans les annales de la religion l'un de ces penseurs originaux et réformateurs qui font époque et ouvrent à leur génération des horizons nouveaux; mais enfin il ne fut pas infaillible, et nous connaissons de par le monde plus d'un chrétien de bonne maison qui, tout en l'admirant beaucoup, se permet de trouver qu'il n'est pas toujours clair, et que, lorsqu'il est clair, il est souvent bien paradoxal. M. Strauss n'a-t-il donc pas vu qu'à chaque moment du passé où le christianisme dépouilla sa forme antérieure pour en prendre une nouvelle, on n'aurait eu qu'à raisonner comme lui pour déclarer qu'il était fini, condamné, qu'il allait mourir, et qu'il n'y avait plus rien à en attendre? Il faut s'armer de circonspection avant de proclamer la fin d'une religion, surtout quand le principe de cette religion, comme c'est le cas ici, n'est autre chose au fond que le principe religieux lui-même conçu avec une énergie et une pureté sans rivales, car, si les religions passent, la religion reste, comme l'humanité dont elle est le premier titre de noblesse.

A dire vrai, M. Strauss aurait pu laisser de côté sa première question, puisque la réponse à lui faire dépendait tout entière du sens qu'il faut donner à la seconde, celle qui concerne la religion en général. Si nous avons insisté nous-même sur cette première question, c'est qu'elle mettait en plein jour la disposition plus hargneuse que philosophique dont il était animé en rédigeant son manifeste. Cette première partie était évidemment une machine de guerre. Elle s'adressait à une classe moyenne de lecteurs assez éclairés pour la comprendre et trop peu exercés à ce genre de controverse pour en discerner les défauts techniques. A la guerre, tous les moyens contre l'ennemi sont bons, dit-on parfois, et les vertueux compatriotes de M. Strauss nous ont suffisamment appris qu'ils prenaient cette maxime au sérieux, comme toutes les maximes, surtout quand elles leur profitent. Toutefois il en résulte aussi que, lorsqu'on voit employer certains moyens, on a le droit de conclure qu'on est sur le pied de guerre et non plus sur le ter-

rain de la discussion désintéressée. Si M. Strauss s'indigne à l'idée que de tous côtés on lui reproche de n'avoir pas procédé selon les règles du *fair play*, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même.

III.

Avons-nous encore de la religion? se demande M. Strauss après avoir déclaré que nous ne sommes plus chrétiens. Avant de répondre, il remonte aux origines psychologiques de la religion dans l'histoire. Il les trouve avec Hume dans la recherche du bien-être, dont la nature fournissait ou refusait à l'homme les conditions. L'homme personnifia les phénomènes naturels, les conjurant ou les invoquant selon les circonstances. De là le polythéisme, au milieu duquel surgit le monothéisme, mais d'abord comme l'adoration exclusive d'un dieu national et simplement inspiré par le sentiment exalté qu'une tribu nomade, aux besoins très restreints, avait d'elle-même et de sa supériorité. Quand le platonisme alexandrin a fait son œuvre en se greffant sur le monothéisme juif, on se trouve en face d'une notion de la divinité qui associe l'absolu, d'origine platonicienne, à la personnalité, d'origine juive. C'était, continue M. Strauss, une contradiction latente, car le propre de l'absolu est d'être sans limite, et celui de la personnalité d'être une limitation. D'ailleurs la manière dont il faut concevoir le monde depuis Copernic, Galilée, Newton, en reléguant dans le domaine des chimères le ciel des anges, le trône de Dieu, le paradis des bienheureux, a enlevé toute valeur positive à l'idée d'un Dieu personnel. La nécessité reconnue des lois naturelles et de la connexion fatale des phénomènes a du même coup tué la prière; peut-on prier un Dieu inexorable? Les anciennes preuves alléguées pour démontrer l'existence d'un Dieu conscient sont contradictoires ou insuffisantes, même celle que Kant déduisait de la nécessité d'un restaurateur de l'ordre moral; il n'arrivait en fin de compte qu'à un *Deus ex machina* que l'on peut désirer, mais que rien ne démontre. L'idée suprême à laquelle nous puissions nous élever sans dépasser les données positives que le monde fournit à notre intelligence, c'est celle de la substance dont les êtres particuliers sont les accidens, ou, pour mieux dire, de l'Univers, immuable et toujours identique dans son essence, se réalisant dans une éternelle série de phénomènes, mais n'ayant nulle part conscience de lui-même. Les spéculations de Fichte, de Schelling, de Hegel, aboutissent en fait au même résultat, ou, quand elles n'y aboutissent pas, se perdent dans le vague ou le contradictoire. Il faut raisonner d'une manière analogue sur la question de l'immortalité individuelle, cet autre

fruit de l'égoïsme humain, et dont « l'hypothèse constitue la plus monstrueuse prétention qui se puisse concevoir. » C'est par une regrettable faiblesse qu'un Goethe lui-même a pu croire à sa vie future. La physiologie moderne nous a appris que l'âme est inconcevable sans le corps et ne saurait en être séparée. Il résulte de tout cela que le domaine de la religion dans l'esprit humain ressemble à celui des Peaux-Rouges d'Amérique, obligés de reculer toujours devant les envahisseurs venus d'Europe et destinés fatalement à disparaître. Toutefois, en face de l'Univers, nous restons dépendans à bien des égards. Il a droit à notre vénération par son infinité, sa majesté, sa beauté. Il est la source éternelle, le laboratoire mystérieux du rationnel et du bien. Le pessimisme est une impiété, un blasphème. « Nous réclamons pour notre Univers la même piété que celle dont les hommes pieux du vieux style se sentaient animés pour leur Dieu. » Et voilà comment il se fait que nous avons encore de la religion, ou que nous n'en avons plus : cela dépend du sens qu'on attache aux mots. Telle est la dernière confession de foi du docteur Strauss.

C'est, je crois, M. Renan qui disait qu'il ne fallait jamais plus se défier d'un Allemand que lorsqu'il faisait profession d'athéisme : on pouvait être sûr d'avance de retrouver un peu plus tard quelque coin de sa pensée pieusement réservé au mysticisme. Cette observation se vérifie dans cette seconde partie, que nous avons résumée parce qu'elle est la plus importante du livre et la clé de tout le reste. M. Strauss est donc un adorateur dévot de l'Univers, et ne souffre pas la moindre critique libertine sur la divinité de son choix. L'école de Schopenhauer, l'ingénieux pessimiste, n'a qu'à se bien tenir : quand elle énumère tous les griefs que le pauvre individu humain fait valoir contre une nature qui le traite si souvent en marâtre, M. Strauss s'indigne, se scandalise, un peu plus il se signerait, et, s'il ne s'agissait pas de questions aussi sérieuses et de solutions aussi tristes, ses susceptibilités ombrageuses en matière de religion tiendraient un rang distingué parmi les excentricités les plus comiques de notre siècle.

Est-il possible en effet de s'imaginer que l'homme, tel que la nature l'a fait, va se sentir animé de sentimens bien respectueux pour cette substance ou cette mécanique aveugle qui lui fait à tour de rôle du bien et du mal sans le vouloir ni le savoir? Pour le théiste, la piété est un devoir, car son Dieu est vivant, conscient, et se révèle à lui comme saint et juste. Il ne peut être question de devoirs qu'entre des êtres semblables, nous ne disons pas égaux. Nous avons des devoirs envers les animaux, parce qu'ils nous ressemblent par la sensibilité physique et la capacité de souffrir; nous

n'en avons pas envers le sol que nous labourons, bien qu'il nous fournisse nos alimens. Nous avons des devoirs envers Dieu malgré la distance immense qui sépare notre infirmité de sa perfection, parce que nous sommes avec Dieu dans un rapport d'esprit à esprit, parce qu'il est l'idéal-réel vers lequel nous aspirons; mais nous n'en avons pas envers l'océan, quelque majestueux qu'il nous paraisse. Si la mer était une personne, si ses colères et ses apaisemens étaient autre chose que des figures poétiques, si c'était avec sa permission consciente et dotés par elle des moyens d'y parvenir que nous entreprissions de voguer à sa surface, de sonder ses abîmes, d'étudier ses courans, ses marées, ses tempêtes, nous ressentirions des mouvemens de crainte et de reconnaissance pour une personnalité aussi imposante, à qui nous devrions tant, et dont le courroux serait si redoutable; mais évidemment, partout ailleurs que dans les chants des poètes, il ne saurait être question d'obligation morale vis-à-vis de cette énorme masse d'eau. M. Strauss, en remontant aux origines religieuses, a oublié de nous dire pourquoi l'homme avait instinctivement personnifié les objets de son adoration. Du moins il n'en donne d'autre raison que le désir qui l'aurait poussé à transformer les phénomènes naturels en êtres semblables à lui-même pour qu'il pût espérer de rester en bons termes avec eux. C'est attribuer à l'homme à peine sorti de l'animalité une singulière habileté dans l'art de se faire illusion à soi-même. Rousseau et son *Contrat social* sont dépassés. Pourquoi donc ne pas s'incliner devant ce fait patent, sans exception, qui s'élève à la hauteur d'une loi de la nature humaine, savoir que l'homme personnifie nécessairement ce qu'il adore, que c'est une condition absolue de la foi religieuse, que, si cette condition manque, la foi religieuse tombe avec elle? Que l'on tire de ce fait, démontré par toute l'histoire religieuse, les conséquences que l'on voudra, là n'est pas en ce moment la question; mais il faudrait commencer par reconnaître ce fait élémentaire, bien plus certain, bien plus facile à constater que n'importe quel postulat de la métaphysique, et ne pas nous présenter sous le nom de religion ce qui n'en saurait être que la caricature.

Ce n'est pas au nom d'un système métaphysique que nous protestons contre les assertions de M. Strauss. Les profondeurs de la Divinité restent pour nous l'insondable. Ce ne sont pas les impuissances de la métaphysique qui nous étonnent, c'est bien plutôt l'illusion qui a permis à plus d'un penseur de croire qu'il était parvenu à formuler Dieu; cela ne revenait-il pas à dire que son esprit fini s'était trouvé capable de contenir l'infini? Mais, disciples plus dociles de la nature que M. Strauss, interrogeant avant tout la na-

ture humaine, partant du principe que ce sont ses tendances, ses aspirations instinctives, qui contiennent le secret de ses destinées, nous posons d'avance comme constant que la réalité inconnue est nécessairement d'accord avec ces tendances et ces aspirations, qui sans elle ne seraient pas et ne seraient pas ce qu'elles sont. La religion, au sens général du mot, est un fait de la nature humaine; l'homme ne peut se sentir religieux, à moins de se faire violence, qu'en face d'êtres ou d'un être personnel, ou du moins conscient, voilà un autre fait, d'une importance, selon nous, capitale comme indice de la réalité transcendante. Par conséquent nous disons que les systèmes métaphysiques qui ont maintenu la personnalité divine sont plus vrais sur ce point que ceux qui l'ont niée. Cette affirmation suffit à la piété et n'inflige aucune torture à la raison.

Un des reproches que M. Strauss nous adresse le plus souvent, à nous Français, c'est que nous serions à chaque instant les dupes de la « phrase. » Hélas! je crains que le reproche ne soit parfois mérité; mais nous pourrions sans malice le retourner souvent à nos vainqueurs. Seulement la « phrase » qui gouverne des esprits allemands diffère en genre de celles qui fascinent nos pauvres esprits gaulois. Le Français se laisse prendre à la phrase brillante, clinquante, spirituelle, vide en dedans, chatoyante au dehors. L'Allemand, moins impressionnable et si sérieux, est la victime, bien plus souvent qu'il ne pense, de la formule pédante. Il s'imagine aisément que des eaux sont profondes par cela seul qu'elles sont troubles, et la tyrannie de certains prétendus axiomes de philosophie, de droit ou de politique, à la condition qu'ils affectent une apparence scolastique et pour ainsi dire professorale, est bien plus prolongée en Allemagne que chez nous. L'argumentation panthéiste de M. Strauss nous en fournit plusieurs curieux exemples. Il semblerait, quand on le lit sans y réfléchir, que la thèse de la personnalité divine a été pour toujours anéantie par la découverte que la personnalité ne se conçoit pas sans limitation, et que par conséquent un Dieu personnel équivaut à un Dieu limité, c'est-à-dire à une contradiction dans les termes. On pourrait déjà se demander si un Dieu impersonnel n'est pas encore bien plus limité qu'un Dieu personnel. Il y a plus : en Allemagne comme en France, depuis nombre d'années la philosophie théiste en a rappelé de cet arrêt, plus décisif dans la forme que vrai au fond. On a fait remarquer que c'était pour l'homme et l'homme seul que la limitation était inhérente à la personnalité. En fait, nous n'arrivons à la conscience de notre moi que par le contact du non-moi. C'est là ce qui a donné une apparence d'axiome à la phrase : toute personnalité inclut la limitation de la personne. Et pourtant ce n'est qu'une phrase.

En effet, quand on serre les choses de plus près, on ne tarde pas à découvrir que cette expérience du non-moi, nécessaire à la formation en nous de la conscience personnelle, n'est pourtant pas la cause première de la personnalité elle-même : elle en éveille la conscience, elle la dégage, elle ne la crée pas. La lumière extérieure est bien nécessaire à l'usage que nous avons à faire de nos yeux, mais ce n'est pas elle qui nous fait des yeux et leur communique leur pouvoir visuel. Cela n'empêche que la phrase susdite a défrayé et défraie encore une foule d'élucubrations plus ou moins philosophiques. Elle n'est pourtant vraie que si l'on entend formuler par là la manière dont la personne humaine arrive à la conscience d'elle-même. Seulement, une fois ramenée à cette signification seule légitime, il est clair qu'elle n'est plus d'aucune application à l'être divin, et que nous aurions le droit de demander à M. Strauss lui-même : En supposant que le seul vrai Dieu soit cette substance que vous dites seule digne de nos adorations, d'où savez-vous qu'elle n'est pas consciente? Cela rendrait l'adoration de votre grand Pan un peu plus facile, un peu plus rationnelle, on s'étonnerait moins de voir le roseau pensant s'incliner devant l'Univers, qui penserait aussi, et on ne murmurerait pas involontairement, quand le docteur Strauss ferait ses dévotions, cette épigramme de son poète favori :

Der Professor ist eine Person,
Gott ist keine.
(Le professeur est une personne,
Ce que Dieu n'est pas.)

Un autre exemple du pouvoir de la phrase sur l'intelligence du célèbre docteur nous est fourni par la notion qu'il se fait des origines de la religion dans l'âme humaine. Schleiermacher, qui tenait surtout à établir, contrairement à la philosophie du XVIIIe siècle, que la religion n'est pas une chose artificielle plaquée sur la nature humaine par des prêtres ou des législateurs, avait eu l'heureuse idée d'en analyser les élémens constitutifs, afin de faire voir qu'ils étaient naturels à l'homme à tous les degrés de son développement sur la terre. Cependant il y eut quelque chose de trop étroit dans sa définition de l'essence du sentiment religieux; il le ramenait à la dépendance pure, *Abhängigkeitsgefühl*. Cela ne dit pas tout; le sentiment de dépendance n'explique bien que les formes primitives de la religion, il ne suffit pas pour en expliquer les manifestations supérieures. Feuerbach, qui aimait à ramener toute religion à un sentiment égoïste, objecta avec raison qu'il y avait dans le sentiment religieux, à côté d'un sentiment de dépendance, la notion d'un

rapport actif avec l'objet de la foi; mais il en résulta simplement pour lui que l'homme n'avait jamais eu de religion que parce qu'il croyait réagir sur la Divinité pour l'exploiter à son bénéfice. Depuis que ces théories, si diverses par la tendance et l'idée directrice, sont entrées dans le domaine public de la philosophie religieuse, il n'a pas manqué de travaux qui en ont fait ressortir l'insuffisance. On a pu relever au nom de la logique et de l'expérience que ces formules du sentiment religieux étaient trop étroites, que, si la religion revenait simplement à une crainte et à un calcul, sa persistance serait inimaginable dans les cas où elle se montre à nous sous les traits de l'amour le plus intense et le plus désintéressé, qu'il fallait de toute nécessité faire rentrer dans la définition et mettre même tout au centre le plaisir mystérieux que l'homme puise dans l'adoration et, ce qui y correspond, le besoin spontané qu'il éprouve de se sentir en communion avec la toute-puissance, la beauté suprême, l'idéal réel, que par conséquent le sentiment religieux ne doit pas être réduit à un ou deux sentimens déterminés, qu'il ressemble plutôt à une gamme intérieure, où la crainte et l'amour, l'admiration et le respect, la terreur tragique et la volupté mystique se font entendre tour à tour et même simultanément. Tout cela a été dit, professé, imprimé; un écrivain dont les études religieuses sont la spécialité devrait le savoir mieux que personne. On s'imagine peut-être que le docteur Strauss, sectateur de l'Univers, a tenu compte de ces rectifications commandées par le bon sens et l'amour du vrai. Nullement. La formule de Schleiermacher, très sincère dans la pensée de l'illustre théologien, mais qui n'est plus aujourd'hui qu'une phrase, — celle de Feuerbach, autre phrase plus creuse encore, sont restées pour lui l'alpha et l'oméga de la philosophie religieuse. La peur et l'intérêt, voilà, selon notre docteur, les seules génératrices de la religion dans l'humanité. C'est superficiel au possible, et, s'il lisait une pareille théorie dans un livre français, il y trouverait une occasion nouvelle de nous reprocher notre incurable légèreté; mais elle se présente en allemand, avec tout le sérieux allemand, M. Strauss l'accepte les yeux fermés, et il conclut... en proposant une piété pleine d'humilité, de renoncement, de dignité, de confiance et de désintéressement, dont l'objet doit être désormais l'Univers aveugle et sourd, seulement avec un grand *U*. Là-dessus nous l'enfermons dans ce dilemme, dont nous le défions de sortir : ou bien ces sentimens si distans de la peur et du calcul constituent une religion, et alors il est faux que la religion soit par essence fille de la peur et du calcul; ou bien c'est par un abus du langage qu'il leur donne le nom de religion, et alors à sa seconde question : avons-nous encore de la religion? il devait

répondre carrément : non! Mais une telle déclaration eût probablement trop coûté à ses pieux scrupules.

C'est encore une belle phrase que celle où il nous annonce gravement que, selon l'idée moderne, « la constitution du monde n'est pas l'œuvre d'une raison suprême (*nicht angelegt von einer hœchsten Vernunft*), mais qu'elle tend à la raison suprême (*angelegt auf die hœchste Vernunft*). » Notre langue ne sait pas rendre comme il faut ces phrases profondes. Une intelligence ordinaire partirait de là pour penser que, si tel est le but vers lequel marche le monde, son principe premier doit contenir en lui-même la sagesse et la raison suprême, car comment concevoir que de l'irrationnel pur puisse jamais surgir une raison quelconque? Ce qui est dans l'effet doit avoir été dans la cause; mais non, ce raisonnement sent son philistin. Pour bien concevoir les choses, il faut se dire que l'univers est à la fois, en même temps, cause et effet, qu'il n'a pas à proprement parler de but, qu'il réalise à tous les momens de la durée, en des points quelconques de l'espace, cette raison suprême vers laquelle tout à l'heure on nous disait qu'il tendait, qu'il en est la source, le laboratoire éternel. Tout cela paraît un peu difficile à démontrer; cependant ne chicanons pas. Qu'il nous soit seulement permis de faire observer que nous n'avions donc pas tout à fait tort quand nous disions, à notre modeste point de vue théiste, que nous adorions la raison suprême qui pénètre et domine le monde. Comment? il y a tant de sagesse que cela dans l'univers, et il serait suranné de croire en Dieu! Que M. Strauss y prenne garde, à force de diviniser son univers, il finira par en faire une divinité à peu près acceptable. Si le vieux nom de Dieu lui déplaît, nous lui passerons son faible pour le nom nouveau qu'il préfère. Il est vrai qu'une raison suprême qui ne sait pas plus qu'elle est raison que le nuage qui passe ne sait qu'il est vapeur inflige à notre intelligence un problème aussi dur à résoudre que les mystères les plus ardus de l'ancienne orthodoxie. Toutefois il faut tenir compte des bonnes intentions, se rappeler que le sujet est des plus difficiles à bien traiter, et admirer pieusement la facilité avec laquelle il est possible en allemand, à la seule condition d'être ferré sur les belles formules, d'être dévot sans croire à rien et athée avec onction (1).

(1) M. Strauss ayant touché dans son livre à tous les sujets philosophiques et religieux, sans compter la politique, le socialisme, la littérature et la musique, on ne peut exiger de nous que nous le suivions partout; mais notre silence ne veut pas dire que nous sommes de son avis sur les points négligés dans ce travail. Ainsi nous laissons de côté l'argumentation puérile qu'il dirige contre la doctrine de la vie future : aussi bien ce n'est pas là une question isolée; la solution à lui donner dépend tout entière de la notion qu'on se fait de Dieu et de la destinée humaine. Le lecteur voit

IV.

Dans sa réponse à la troisième question qu'il s'est posée, M. Strauss est passé avec armes et bagages du côté, non pas du positivisme, qu'il affecte d'ignorer, probablement parce qu'il est d'origine française et très circonspect dans ses conclusions, mais du matérialisme dogmatique, qui nie l'âme, réduit la vie à un simple mécanisme physico-chimique et fait de la pensée un pur produit du cerveau. Il est vrai que, s'il faut l'en croire, le matérialisme et l'idéalisme se livrent simplement une guerre de mots. Leur ambition commune, c'est d'expliquer l'univers au moyen d'un seul principe, et ils ont pour adversaire commun le dualisme philosophique et chrétien qui oppose l'âme au corps, le créateur à la création, l'esprit à la matière. La science moderne nous permet enfin de concevoir le développement successif des choses sans qu'on ait besoin de faire intervenir une seule fois la volonté créatrice. Kant, dans un de ses ouvrages les moins connus, et Laplace, nous ont appris comment les mondes ont pu se former par une simple application des lois mécaniques, et, ces lois étant applicables à la matière universelle, nous pouvons facilement étendre à l'univers la démonstration fournie pour le système planétaire dont nous faisons partie. Quant à notre terre, le seul globe céleste que nous puissions étudier de près,

aisément de quel côté penchent nos préférences. Il est toutefois encore un point que nous tenons à relever ici, car il s'agit d'un préjugé qui tend à se répandre. Dans son antipathie passionnée contre le christianisme, M. Strauss adopte à la légère la thèse mise à la mode par quelques écrivains sur les immenses mérites du bouddhisme et son équivalence, sinon sa supériorité, quand on le compare au christianisme. Rien pourtant de plus paradoxal. Le bouddhisme est sans doute un phénomène de première grandeur dans l'histoire des religions; il a devancé de cinq siècles l'Évangile dans la doctrine du pardon des injures, de l'amour des hommes et du renoncement. C'est un titre d'honneur qu'il serait injuste de lui contester, et la personnalité de Bouddha est fort attachante; mais le bouddhisme, sous sa forme native, n'est pas une religion, c'est une morale sans Dieu; il n'est devenu une religion, ou plutôt des religions, qu'en s'amalgamant avec une masse de superstitions très grossières, dont il n'a jamais su se dégager. C'est pourquoi sa morale est restée lettre morte, et laisse croupir dans l'indolence et l'ignorance les peuples qui l'ont adoptée pour la forme. Il est fondé sur l'insignifiance de la vie personnelle, le christianisme sur l'incomparable valeur de l'âme humaine. Si les deux principes, dans leur application historique, tombent aisément dans un ascétisme contre nature, il y a entre eux cette différence essentielle, que le bouddhisme y arrive en parfaite conformité logique avec son principe, et que le christianisme s'en émancipe d'accord avec le sien. Le christianisme, qui part du rapport filial de l'homme avec Dieu, end au déploiement de la vie humaine; le bouddhisme travaille du mieux qu'il peut à l'anéantir. Le christianisme a pu se réformer souvent, le bouddhisme en est incapable. Sans faire tort aux mérites réels du bouddhisme, il est temps qu'on en finisse avec cette manie d'égaler la religion de la mort à celle de la vie.

on a longtemps invoqué le phénomène de la vie pour prouver qu'une intervention créatrice avait dû nécessairement avoir lieu pour que l'être vivant surgît de la matière inorganique. Nous n'en sommes plus là. La science moderne, remontant aux origines des faits vitaux, est arrivée à la cellule organisée primitive, puis aux êtres sans structure et déjà vivans, gelées amorphes qui pourtant se nourrissent, se propagent et qui nous mènent par d'insensibles transitions aux organismes plus compliqués. Avec cette formule magique : petits progrès s'ajoutant indéfiniment les uns aux autres et espaces de temps immenses, la science vient à bout de tous les problèmes. Inutile d'ajouter que M. Strauss est enthousiaste du système de M. Darwin. Il reconnaît bien que ce système souffre encore de nombreuses lacunes, mais enfin il est dans le vrai, il doit y être. Ce n'est pas seulement M. Darwin, c'est aussi M. C. Vogt qui est dans le vrai. Ce dernier pourtant « n'est pas son homme, » nous dit-il par acquit de conscience (je crois bien ! M. Vogt a eu le malheur de penser et d'écrire que l'Allemagne avait sa bonne part de torts dans l'abominable guerre de 1870); pourtant sur la question de l'âme humaine M. Vogt a parfaitement raison. L'âme distincte du corps, c'est une hypothèse inutile, la pensée est purement et simplement une production du cerveau. Qu'on ne se récrie pas ! La science contemporaine démontre que le mouvement dans de certaines conditions se transforme en chaleur; pourquoi, dans d'autres conditions, ne se changerait-il pas en sensation? Qu'on ne nous parle plus de téléologie, de causes finales, d'intentions voulues dans la nature pour nous forcer à reconnaître l'action d'une intelligence consciente et sage. Ne voyons-nous pas à chaque instant des forces inconscientes, telles que l'instinct, agir avec les apparences de la conscience? L'univers n'est autre chose qu'une matière qui se meut à l'infini, moyennant une foule de mélanges et de décompositions, s'élevant à des formes et à des fonctions toujours plus compliquées et décrivant un cercle éternel de formations, de dissolutions et de formations nouvelles. Voilà comment il faut désormais concevoir le monde.

Ce chapitre est à la fois le plus faible et le plus fort du livre. M. Strauss, dans son engouement pour certains résultats récens des sciences naturelles, s'est aventuré avec une ardeur juvénile sur un domaine où sa compétence est mince. Il a fait de la cosmologie et de la physiologie en amateur, et dans son pays il n'a pas manqué de contradicteurs de ses hérésies scientifiques. Par exemple, on lui a fait observer qu'il n'avait pas même l'air de se douter de la vraie nature du problème posé par l'apparition de la vie sur le globe. Il nous parle des *bathybius* trouvés par Huxley, des *monères* décrits

par Hæckel, êtres informes, dépourvus de tout organe, qui cependant se nourrissent et croissent, formant ainsi la transition entre le règne inorganique et la nature vivante. Comment! il n'a pas vu que la difficulté était déjà là tout entière? car le prodigieux mystère de la vie ne consiste pas essentiellement dans la plus ou moins grande complication des organes, il repose sur ce fait nouveau d'un principe de mouvement intérieur en vertu duquel l'être vivant se forme, s'organise et s'accroît en s'assimilant des substances extérieures à lui, qu'il élimine ensuite et en vertu de la même force interne. Il y a donc dans le plus simple phénomène vital une téléologie, une finalité, dont aucune théorie purement mécanique et physico-chimique ne parvient jamais à rendre compte. Sans doute, une fois la vie commencée, les phénomènes successifs ou simultanés dont se compose l'existence de l'animal ou de la plante rentrent tous, selon toute apparence du moins, dans le domaine de la physique et de la chimie; mais il y a évidemment un *quid ignotum* qui a déterminé cette série de phénomènes, qui gouverne leur succession, préside à leur concours et les plie à sa fin individuelle qui est de se constituer et de se conserver. Ni gaz, ni liquide, ni solide, pas même le cristal, ne présente un pareil état, et il n'est pas besoin d'une forte dose d'esprit philosophique pour constater le mystère et pour comprendre qu'il est tout aussi profond s'il ne s'agit que d'une cellule vivante que si on l'étudie chez les vertébrés les plus compliqués.

Cette même facilité à passer d'un pied leste à côté des problèmes, comme un novice qui les ignorerait, si étonnante chez un critique émérite, se retrouve dans la bravoure avec laquelle M. Strauss tranche la grande question posée par le fait de conscience. M. Dubois-Reymond s'avoue hors d'état de la résoudre; le docteur Strauss n'y voit pas, lui, l'ombre d'une difficulté. Puisque le mouvement de la matière peut se transformer en chaleur, pourquoi, dit-il, dans d'autres conditions, ne deviendrait-il pas sensation? Si la solution n'est pas très claire, elle est du moins naïve. Que signifie en effet cette transformation du mouvement en chaleur démontrée par la physique moderne? Elle signifie qu'un mouvement imprimé à un corps et ne produisant à la vue qu'un phénomène de déplacement simple se change dans certaines circonstances en cet autre mouvement de la matière qui échappe à notre vue, mais qui produit sur nos organes cette impression spéciale que nous appelons chaleur. En d'autres termes, le mouvement initial se transforme en un autre genre de mouvement, et s'il n'y avait pas d'être sensible, ayant conscience de ses sensations, il n'y aurait pas non plus la moindre raison de parler de chaleur, il y aurait simplement une

modification du mouvement, — absolument comme l'onde sonore suscitée dans l'air par le mouvement d'un corps vibrant n'est sonore qu'à la condition qu'il y ait des oreilles pour la percevoir. Donc le fait de conscience est déjà renfermé dans le fait physique auquel M. Strauss en appelle pour indiquer un mode possible d'explication de la conscience. Ce qui est presque aussi difficile à expliquer, c'est qu'un raisonneur tel que lui ait pu commettre une pareille pétition de principe.

Cependant, qu'on veuille bien y faire attention, M. Strauss a pu se méprendre dans cette occasion et dans quelques autres que nous omettons, cela n'annihile pas le point de vue général auquel il se place pour décrire le monde à la lumière de la science moderne. Des erreurs de détail en pareille matière peuvent être corrigées sans altération grave de l'ensemble, et en réunissant souvent avec une admirable clarté, toujours avec un grand bonheur d'expression, les rayons épars des sciences de la nature, M. Strauss a mis en plein jour un principe avec lequel la philosophie et la théologie sérieuse doivent désormais compter. Je veux parler du principe de la *continuité* des choses, principe qu'on ne peut encore vérifier partout, mais qui s'impose toujours plus partout à mesure qu'on avance dans l'étude de l'histoire et du monde. Les amis du surnaturel doivent enfin se le dire, et cela dans l'intérêt des meilleures causes qu'ils puissent défendre : de ce que l'esprit humain se voit incapable jusqu'à présent de préciser sur tous les points la connexion des phénomènes, de ce que certains grands faits qui ont une fois commencé sur la terre, tels que la vie ou la conscience, se dérobent complétement à nos essais d'explication d'origine, il n'y a pas la moindre raison d'en appeler au miracle, qui d'ailleurs est tout le contraire d'une explication. Il y avait autrefois tant de choses que l'ignorance antique attribuait directement au doigt divin, et qui sont l'effet très régulier des lois naturelles, tant d'événemens qui à distance ressemblaient à des ruptures miraculeuses de la logique de l'histoire, et qui se sont ou bien évaporés au souffle de la critique, ou bien rattachés tout naturellement à leurs antécédens mieux connus, que l'esprit humain a fini par conclure que là où il ne parvenait pas à saisir la connexion des faits, c'est qu'il s'y prenait mal ou qu'il en était peut-être incapable, mais que cette connexion existait de fait. L'axiome que *tout tient à tout*, la conviction que les choses se succèdent en vertu de causes, tantôt cachées, tantôt visibles, mais toujours naturelles, est devenu le fond même de la philosophie et de toutes les sciences sans exception. M. Strauss n'a donc pas eu tort d'opposer cette grande et lumineuse résultante des sciences de la nature aux vieilles théories philosophiques et

religieuses qui recouraient soit au miracle continuel, comme la théologie traditionnelle, soit à des oppositions, inadmissibles à cause de leur caractère radical, de corps et d'esprit, de matière et de force, de monde et de Dieu, comme le cartésianisme. Si donc M. Strauss s'était borné à mettre en relief ce principe, qui de bonne heure a dû sourire à son défunt hégélianisme, nous laisserions à d'autres la tâche de corriger ces solécismes scientifiques; c'est contre les conséquences philosophiques et religieuses qu'il en tire que nous nous insurgeons. Est-il donc vrai qu'en vertu du principe de continuité des choses on doive admettre un monde sans Dieu et des hommes sans âme? Voilà ce que nous nions.

L'esprit conçoit la continuité; il se la représente mal. Quand on parle de progrès continu, on conçoit très bien que ce progrès est autre chose qu'une simple superposition de choses nouvelles à des choses anciennes, qu'il est autre chose qu'une pile formée successivement de nouveaux ajoutés; mais, quand on veut se le représenter, on l'imagine toujours comme une addition prolongée. Cette infirmité de notre imagination ne saurait toutefois prévaloir contre l'expérience qui nous montre des développemens procédant par le progrès continu et non par addition successive. Si donc le développement général des choses nous amène à constater des réalités sorties de leurs antécédens, mais qui en diffèrent, il ne faudra ni contester qu'elles en diffèrent parce qu'elles en sortent, ni nier qu'il y ait une connexion parce qu'elles s'en distinguent. Il en résultera que dans les antécédens se trouvaient à l'état latent, encore inerte, des propriétés ou des forces qui n'ont pu se révéler ou paraître au grand jour que dans les conséquens. Ceci est d'autant plus vrai que nous n'avons pas le moindre droit de prétendre que nous connaissons la totalité de l'être. Ce n'est pas en réalité l'idée de substance qui se présente à nous comme la plus haute à laquelle nous puissions atteindre, c'est l'idée de force. La matière n'est que l'apparition sensible de la force, et la force fondamentale de l'univers se brise, se subdivise, irradie en un mot en une multitude de forces grandes et petites. Nous les voyons se grouper à nos yeux sous trois formes générales en série ascendante, la matière, la vie organique, la vie consciente et rationnelle. D'un côté on voit très clairement que chacun de ces degrés a pour supposition nécessaire celui qui le précède : sans matière préexistante, point de vie organique; sans vie organique, point de vie rationnelle. D'autre part on se heurte contre l'impossibilité d'expliquer la vie organique par le jeu pur et simple des forces physico-chimiques, et de ramener les faits de la vie rationnelle à des phénomènes purement organiques. Lorsqu'un matérialiste nous dit naïvement que la pensée est

une sécrétion ou une vibration du cerveau, il faut simplement lui demander s'il se moque de nous ou s'il rêve. Quel rapport au monde peut-il y avoir entre une pensée et une vibration quelconque? C'est de la logomachie pure; mais alors pourquoi ne pas admettre que, dans les profondeurs inconnues de l'être, il se trouvait des forces dont l'heure de manifestation a dû attendre le moment propice, que par exemple, dans le globe encore dépourvu d'organismes vivans, il y avait des forces capables d'organiser la vie et qui, à l'heure où les conditions de leur apparition seraient réalisées, devaient surgir du milieu des forces physico-chimiques et les subordonner à leurs fins? Pourquoi ne pas recourir à la même hypothèse pour la force rationnelle qui n'a pu s'épanouir que dans l'organisme humain? Dans cette hypothèse, le principe de continuité n'est nullement méconnu, il est seulement mieux compris. Nous constatons la connexion des choses, sans identifier pour cela des faits, voisins sans doute et même en étroit rapport, au point qu'on ne saurait concevoir les uns sans les autres, mais qui proviennent de causes originelles parfaitement distinctes. Et nous y gagnons le précieux avantage de nous rappeler toujours qu'il y a plus de choses au ciel et sur la terre qu'on n'en a jamais rêvé dans aucune philosophie.

On voit sur-le-champ l'application que nous pouvons faire de cette théorie à la nature humaine. Cette nature a pour base et pour condition la nature animale; nous le reconnaissons avec saint Paul, non parce que saint Paul l'a dit, mais parce que cela est patent pour nous comme pour lui. Au sein et au-dessus de cette nature animale vient s'épanouir la vie de l'esprit : impossible de nier que, dans la vie actuelle du moins, celle-ci dépend de celle-là; elle croît avec le cerveau, elle faiblit et s'altère avec lui; il n'en est pas moins impossible d'affirmer qu'elle est un produit du cerveau, ou plutôt la seule affirmation d'une pareille thèse frise l'absurde. Quelle conclusion logique faut-il tirer de ces deux évidences? Uniquement celle-ci, que la force inconnue qui nous permet de vivre comme des êtres rationnels et non plus comme des animaux devait, avant de se manifester, avoir à sa disposition un organe tel que le cerveau humain. Pour qu'elle continue de produire ses effets, il faut que ce cerveau continue d'être bien constitué. Ainsi s'expliquent les vagues et fugitives lueurs de vie rationnelle que l'on peut observer dans le règne animal. La force latente commence à agir, mais elle ne s'épanouira réellement que dans l'homme (1). Voilà un terrain sur lequel la

(1) On comprend aussi avec quelle complète indifférence, au point de vue religieux et moral, nous assistons à la discussion relative à l'origine de l'humanité. Que nous importe que l'homme compte ou non un singe parmi ses ancêtres, puisque, selon le principe que nous exposons, jamais singe n'a pu être homme? A partir du

physiologie et la psychologie peuvent travailler chacune de son côté, à la fin se rencontrer, et sans jamais avoir à se combattre. Nous nous rapprochons ainsi beaucoup de la monadologie de Leibniz, ou du système dans lequel chaque monade indivisible possède virtuellement la capacité du développement le plus complet; mais on peut exécuter beaucoup de variations sur cette intuition du génie, on ne peut en bonne philosophie la répudier absolument.

Il est encore une règle logique dont il faut tenir grand compte quand on veut interpréter sainement les révélations de la nature. On a usé et beaucoup abusé des causes finales. Surtout on a eu le grand tort de les ériger en explications scientifiques. On disait par exemple : si l'œil de l'animal est constitué de telle et telle façon, c'est qu'il est fait *pour que* l'animal puisse voir; si l'estomac digère de telle et telle manière, c'est *afin que* le corps soit nourri. C'est parfaitement vrai; pourtant cela ne nous donne pas l'ombre d'une explication de la constitution de l'œil ni des opérations de l'estomac. Qu'est-il arrivé? Les savans se sont insurgés contre les causes finales en tant qu'explication des phénomènes, et ils ont eu raison. Ils sont parvenus à montrer sur une foule de points les séries inconscientes, mécaniques ou chimiques, de causes et d'effets qui, partant d'un point donné, aboutissent à des résultats en apparence intentionnels ou voulus; mais, comme toute la série dénotait l'inconscience, ils ont nié la finalité, et c'est là qu'ils ont outre-passé leur droit. Ils oublient que d'une intention voulue peut provenir toute une série d'actes inconsciens aboutissant à une fin voulue. Quand par exemple, avant de m'endormir, je remonte un réveille-matin pour être certain de me réveiller à une certaine heure, l'acte initial du remontage et le fait final de mon réveil sont voulus et conscients tous les deux, et pourtant tout ce qui passe dans l'intervalle est inconscient. J'oublie entièrement pendant mon sommeil ce que j'ai fait; les rouages de mon instrument fonctionnent conformément aux lois mécaniques, les aiguilles marchent par leur impulsion, elles marquent successivement les heures à intervalles égaux, et, lorsque arrive l'heure fixée, un échappement joue, une sonnerie carillonne, le bruit me réveille, c'est ce que j'avais voulu. Voilà deux faits intentionnels reliés ensemble par une série de faits où la conscience n'entre pour rien. Celui qui étudierait cette succession de phénomènes sans connaître l'usage de ce genre d'horloge et

moment où le singe hypothétique qui nous aurait servi d'ancêtre aurait servi de champ d'action à la force nouvellement apparue qui devait faire l'humanité, il y eut une espèce nouvelle dans le monde, l'espèce humaine. Nous raisonnons ici, qu'on veuille bien l'observer, d'après l'hypothèse naturaliste : en fait nous croyons la question encore loin d'une solution définitive.

sans savoir ce que j'ai voulu se croirait en droit de dire que je me suis trouvé réveillé par le dernier terme d'une série toute fortuite de causes et d'effets, et il se tromperait. Si l'on veut bien ennoblir quelque peu cet exemple vulgaire, on comprendra pourquoi d'une part il est parfaitement licite aux sciences naturelles de bannir les causes finales de leurs explications, et pourquoi d'un autre côté la philosophie sensée dira toujours qu'il y a des fins dans la nature. Si par impossible l'homme parvenait à décrire la connexion, la génération logique de tous les faits de l'univers, sans rencontrer une seule fois un fait intentionnel et voulu, il suffirait de réfléchir sur le dernier terme de la série, l'esprit humain, pour affirmer l'intelligence et la volonté du premier. Naturellement cette affirmation influerait sur l'idée qu'on doit se faire de la série totale. La plus grande objection philosophique au système de M. Darwin, que d'ailleurs tant de faits recommandent, une objection qui tend plutôt à lui reprocher d'être incomplet que d'être faux, c'est qu'il voudrait ramener tout le développement organique à des causes fortuites qui auraient pu tout aussi bien ne pas être. La concurrence vitale et la sélection sexuelle, voilà, en y joignant l'hérédité (cet autre profond mystère), les seuls facteurs qu'il assigne à ce prodigieux déploiement de la vie qui aboutit par une série de transformations innombrables à l'éclosion du génie humain. Eh bien! c'est trop de hasard pour une pareille fin. Tout ce qu'il a dit peut être vrai, mais ne saurait détruire le sentiment qu'il a dû y avoir plus d'intention, plus de raison que cela dans le cours des choses; il le faut pour qu'à l'extrémité de la chaîne la raison humaine ait pu se dégager, consciente et réfléchie, du dernier anneau.

Il a paru dans ces derniers temps en Allemagne un ouvrage de philosophie très intéressant et très instructif, *la Philosophie de l'inconscient*, par M. Hartmann, l'un des disciples les plus distingués de Schopenhauer. A l'exemple de son maître, M. Hartmann considère le monde comme gouverné par une volonté qui s'ignore. Son dieu, ou plutôt son monde est inconscient, mais il *veut*. A l'appui de ce panthéisme d'un nouveau genre, il cite des faits sans nombre pour montrer combien la science révèle de finalités voulues dans la nature. C'est au point que M. Strauss, que la seule idée des causes finales exaspère, le semonce assez vivement et lui remontre que, lorsqu'on voit tant de causes finales dans le monde, on a mauvaise grâce à nier l'intelligence et la volonté consciente de sa cause première. C'est une partie curieuse engagée entre les deux panthéistes; il se pourrait bien qu'ils la perdissent tous les deux. Pour nous, il nous suffirait du monde tel que M. Strauss le décrit pour y trouver la confirmation de la thèse essentielle du

sentiment religieux, celle d'un Dieu vivant, conscient, adorable. Laissons à la métaphysique, si jamais elle y parvient, le soin de préciser le rapport de l'unité créatrice avec la pluralité des forces et des êtres qui constitue le monde. M. Strauss reconnaît lui-même que l'univers est source de tout bien, de toute vérité, de toute justice; il dit ailleurs que son développement tend à cet idéal. Sainte substance indéfinissable, qui fais jaillir de ton sein le progrès et la raison, qui travailles à réaliser l'idéal par le développement des choses, que tu as de puissance, de sagesse et d'esprit, et comme au fond tu ressembles au bon Dieu que les bonnes gens adorent!

V.

Dans la dernière partie de son manifeste, M. Strauss passe à l'application pratique. Il s'agit de savoir comment de nos jours il faut régler et remplir sa vie. Sans se souvenir des thèses matérialistes énoncées dans les chapitres précédens, il admet la réalité d'une aptitude morale *sui generis* en l'homme. Quel rapport y a-t-il entre un cerveau, quel que soit le nombre de ses circonvolutions, et l'impulsion qui fait que l'animal humain vit pour autre chose que son bien-être physique, c'est ce qu'on oublie de nous dire. En admettant que la vie des premiers hommes, à peine éclairés par le crépuscule de l'intelligence, ait été d'abord purement égoïste, et que l'aurore de la moralité ait coïncidé avec l'expérience des maux dérivant de la violation de l'ordre moral, cela ne nous explique en aucune façon comment le sens moral individuel a pu se former. Je peux parfaitement concevoir que l'intérêt général et permanent ait pour condition fréquente le sacrifice de mon intérêt personnel et passager; mais, tant qu'on ne fera pas intervenir autre chose que le calcul intéressé dans mes mobiles d'action, je défie qu'on me prouve qu'il importe à mon bonheur de faire abnégation de mes désirs particuliers. Nous renonçons à la tâche de relever toutes les incroyables faiblesses de cette psychologie. Nous entrons sur le domaine pratique, et c'est pour éprouver de nouveau ce genre de déception que l'on subit quand, d'un principe en lui-même légitime, on arrive à des applications bizarres et continuellement paradoxales.

M. Strauss est dans le vrai lorsqu'il part de l'idée que l'homme de nos jours a autre chose à faire qu'à remplir sa vie de pratiques dévotes, comme faisait l'homme du moyen âge. Il faut qu'il déploie pleinement et largement les tendances élevées de sa nature, qu'il se dirige « conformément à l'idée du genre, » formule hégélienne

signifiant que nous devons nous efforcer de réaliser notre idéal humain, que la pratique du bien dans nos rapports quotidiens avec nos semblables, le soin de notre dignité dans notre conduite privée, la politique, la science et l'art doivent désormais prendre la place qu'occupaient auparavant les œuvres pies, regardées comme garanties seules valables du bonheur futur. Nous n'avons rien à objecter en principe ; seulement on se demande en vain pourquoi cette manière d'entendre la vie serait contraire au christianisme bien compris. La vieille parabole du levain disait déjà quelque chose de très semblable. La religion n'est pas appelée à pétrir la vie selon les exigences d'une de ses formes temporaires, mais elle doit la pénétrer, la purifier, l'ennoblir du dedans et en quelque sorte par-dessous. Pourquoi donc, sans renoncer ni à la politique, ni à la science, ni à l'art, l'homme de nos jours ne ferait-il rien pour cultiver un sentiment aussi essentiel, aussi bienfaisant que le sentiment religieux? Pourquoi devrait-il renoncer aux avantages qui, sur ce terrain comme sur tous les autres, résultent de l'association? Nous ne demandons pas mieux que de voir partout l'église cesser de régenter l'état, mais cela ne signifie pas que l'église ou l'association religieuse soit désormais un hors-d'œuvre.

Ce qui n'est pas moins curieux, c'est la politique développée par ce célèbre représentant de la science allemande. Jamais confirmation plus éclatante n'a été donnée de ce que M. C. Vogt avançait dans ses lettres sur la guerre franco-allemande, quand il parlait de l'étroitesse de vues et du servilisme en face de la *Herrschaft* qui caractérisent trop souvent les érudits allemands les plus audacieux dans leurs livres, dès qu'il s'agit d'un conflit possible avec les puissances établies. Du reste pourquoi parler de la politique de M. Strauss? Il a, sur ce domaine, des préjugés, des haines, des peurs, pas une idée, et si ce n'était la sincérité de son patriotisme, que nous respectons, même quand il s'égare, nous aurions le droit de dire qu'il n'est pas possible à un homme d'esprit de faire plus piteuse mine devant la galerie qui l'écoute. On remarque dans cette partie du manifeste le dithyrambe de rigueur en l'honneur des Hohenzollern; il fallait s'y attendre. Le *hohenzollèranisme*, — pardon de l'affreux mot, — prend en Allemagne la place que le *napoléonisme* a occupée longtemps chez nous. On apprend que les peuples latins, en dépit des lois Grammont et autres semblables, maltraitent les animaux bien plus brutalement que les peuples germains, bien que ceux-ci aient encore quelques progrès à faire. Nous lisons que la guerre est aussi nécessaire à l'humanité que l'agriculture et le commerce : créer des sociétés de la paix, c'est comme si l'on en fondait pour l'abolition du tonnerre, et

l'*ultima ratio* des peuples, tout aussi bien que celle des rois, sera dans l'avenir, comme dans le passé, le canon. « Mesdames et messieurs, dit M. Strauss aux orateurs et oratrices du congrès de Lausanne, savez-vous quand vous parviendrez à faire que l'humanité concilie ses différends uniquement au moyen des conventions pacifiques? ce sera le jour où vous aurez trouvé l'institution qui permettra à cette humanité de se propager uniquement par le moyen des discours de haute sagesse (*dass dieselbe Menschheit fortan nur noch durch vernünftige Gespræche sich fortpflanzt*). »

Ah! qu'en termes galans ces choses-là sont mises!

Nous apprenons que, si Napoléon III a déclaré la guerre à l'Allemagne, c'est qu'il a eu la main forcée par son peuple. Malheureusement cette erreur grossière, due en tout premier lieu aux déclarations intéressées du vaincu de Sedan, a encore cours dans une grande partie de l'Europe; c'est la thèse officielle en Allemagne, et pourtant il faut ignorer le premier mot de ce dont on parle pour la soutenir encore; mais passons. Nous arrivons aux préférences de l'auteur en matière de gouvernement. En théorie, nous dit-il, il est naturel de préférer la république à la monarchie; en fait, dans l'état présent de l'Europe et de l'Allemagne, il faut préférer la monarchie. Sans doute « il y a dans la monarchie quelque chose d'énigmatique, d'absurde même en apparence; c'est précisément en cela que consiste le secret de sa supériorité. Tout mystère paraît absurde, et pourtant sans mystère rien de profond, ni la vie, ni l'art, ni l'état. » Pourquoi donc ne pas ajouter : ni la religion? Car enfin, s'il est un domaine où le mystère soit pour ainsi dire indigène, c'est bien celui-là; mais l'auteur sans doute a ses raisons. A l'entendre, la république n'a jamais été en France qu'un régime transitoire entre deux despotismes, et elle n'a réussi qu'en Suisse et aux États-Unis. Encore faut-il observer qu'aux États-Unis le peuple n'a pas de caractère national (se serait-on jamais attendu à une pareille critique?), et qu'en Suisse on tombe insensiblement dans la démocratie grossière, la pire forme de gouvernement. M. Strauss ne tient pas à être noble lui-même, cependant il aime qu'il y ait une noblesse privilégiée. Le suffrage universel est l'objet de son antipathie profonde, et son seul grief contre M. de Bismarck, c'est de l'avoir introduit en Allemagne. Le socialisme lui fait une peur atroce, et il ne saurait trop encourager les gouvernemens à lui courir sus, aussi bien qu'à l'ultramontanisme, cet autre ennemi juré du nouvel empire. Surtout qu'on se garde bien d'abolir la peine de mort pour faire plaisir aux utopistes, c'est un rempart indispensable à la sécurité sociale.

Mais enfin, diront nos lecteurs impatiens, quelle est sa conclusion quant au gouvernement qu'il faudrait à l'Allemagne? — De conclusion, il n'y en a pas, à moins qu'on ne donne ce nom à l'amphigouri de la page 272 : « Une monarchie entourée d'institutions républicaines, c'est une *phrase* française dont j'espère bien que nous sommes débarrassés. Arborer la bannière du parlementarisme, ce serait adopter un idéal étranger. Pensons plutôt que du caractère du peuple allemand et de la situation de l'empire allemand, avec la coopération du gouvernement et de la nation, il surgira des institutions de nature à concilier la force de cohésion avec la liberté du mouvement, le progrès spirituel et moral avec le bien-être matériel. » Je ne sais pas si une pareille solution paraîtra satisfaisante aux Allemands, ou plutôt j'en doute, car elle ne résout rien. C'est une *phrase* qui n'a pas même le mérite d'avoir l'air de dire quelque chose, et il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que, si la monarchie désirée par M. Strauss n'est pas absolue, elle sera nécessairement entourée d'institutions représentatives, donc plus ou moins républicaines, et que, si son pouvoir est limité par la représentation nationale, cette monarchie sera forcément parlementaire. Ce sont là des vérités élémentaires qui n'ont pas de patrie, qui sont aussi évidentes à Berlin qu'à Londres ou à Paris.

Il n'en reste pas moins que nous sommes en face d'un de ces étranges phénomènes dont l'Allemagne a le monopole, celui d'un philosophe, d'un critique, poussant l'audace de la négation jusqu'au cœur même des principes religieux et spiritualistes, en même temps du moyen âge en politique et rendant des points à nos réactionnaires les plus timorés. M. de Bismarck et l'empereur Guillaume vont être bien contens du docteur Strauss; sa politique lui vaudra un bon point et diminuera la mauvaise humeur que le radicalisme irréligieux des premières parties inspirerait peut-être à ces puissans personnages, fort pieux comme l'on sait. Comment se fâcher contre un homme qui formule, il est vrai, un vœu timide en faveur du mariage civil, mais qui n'élève d'autre grief contre le chancelier de l'empire que d'avoir introduit le suffrage universel, et contre le grand-duc de Bade que de faire grâce de la vie aux assassins condamnés à mort? En vérité, tant de soumission désarme. On ne peut en vouloir fortement à un écrivain qui rétablit le droit divin sur des bases assez nouvelles, je l'avoue, car c'est un droit divin sans Dieu, mais enfin un droit fondé sur l'incompréhensible, le mystérieux, l'absurde apparent; dans la pratique, on ne verra pas la moindre différence. Le nouveau césarisme allemand a tous les bonheurs, il lui vient des séides enthousiastes de tous les côtés, des régions même où l'on s'attendait le moins à en trouver.

Nous devons nous sentir bien humiliés en France, où nous n'avons rien à présenter qui fasse pendant.

A notre avis, cette triste confession politique achève de caractériser le livre que nous avons entrepris d'apprécier. Ce livre fait et fera encore beaucoup de bruit, d'abord à cause de la réputation méritée de l'auteur, puis parce que, dans la philosophie religieuse qu'il déroule, il y a un mélange brillant de vrai et de faux, de principes légitimes et de conséquences erronées, de profondeur et de jugemens superficiels, de nature à troubler beaucoup d'intelligences. Pour nous, ce livre nous afflige, parce qu'il est toujours triste de voir un homme de talent trahi par son caractère, et M. Strauss s'est révélé dans son manifeste comme un homme de passion haineuse, non plus comme le critique froidement impartial, maître de son sujet et se possédant lui-même, que ses écrits antérieurs nous avaient fait connaître. M. Strauss s'est survécu. Il se flatte, dans l'opuscule que nous avons cité plus haut, qu'un jour viendra où les jugemens, presque partout hostiles à son livre, seront remplacés par des adhésions plus ou moins explicites. Nous pensons qu'il se trompe; nous nous refusons à croire que l'avenir soit aussi désolé, aussi terne, aussi laid qu'il le prédit. L'expérience et la philosophie conduiront l'esprit humain dans une tout autre voie. Bien loin d'inaugurer une ère nouvelle, son livre est la fin d'une période et d'une école; il signifie la banqueroute de l'hégélianisme. Sans doute, le passé est bien passé et ne reviendra plus; mais ou bien l'avenir sera voué à l'impuissance, ou bien il verra la conciliation, satisfaisante pour l'esprit et le cœur, des vérités que nous ne savons pas toujours concilier, qui s'imposent pourtant aux consciences droites. A sa politique inspirée par un doctrinarisme puéril, nous opposons les grandes idées libérales, généreuses, démocratiques, dont la France a eu la grande initiative et dont nous souhaitons à l'Allemagne de se pénétrer mieux qu'elle n'a pu le faire jusqu'à présent. Aux oracles du matérialisme athée, nous continuons de préférer les révélations de la conscience et du cœur, qu'une connaissance plus exacte du monde peut rectifier, épurer, rendre plus rationnelles, plus majestueuses encore, mais qu'elle ne saurait détruire. Enfin, au lieu de dire comme lui que nous ne sommes plus chrétiens, nous pensons que, lorsque nous aurons tous bien compris le principe chrétien dans sa pureté native, nous nous apercevrons que c'est tout au plus si nous commençons à l'être.

ALBERT RÉVILLE.

LES

MISSIONS EXTÉRIEURES

DE LA MARINE

III.

LA STATION DU LEVANT (1).

IV. — LES SOULIOTES. — ALI-PACHA. — CANARIS.

I.

Au mois d'août 1821, la station du Levant, renforcée par des envois successifs, se composait des frégates la *Guerrière*, la *Jeanne d'Arc* et la *Fleur de Lis*, de la corvette l'*Écho*, des bricks le *Rusé* et l'*Olivier*, des goëlettes l'*Estafette* et la *Levrette*, des gabares l'*Active*, la *Chevrette*, la *Truite*, la *Lamproie*, la *Lionne*, l'*Émulation*, le *Loiret*, des flûtes la *Bonite*, l'*Ariége* et le *Lybio*, en tout dix-huit bâtimens. Les capitaines avaient appartenu à la marine de l'empire; l'un d'eux, le chevalier de Viella, avait même fait ses premières armes sur les vaisseaux de Louis XVI. Les officiers et les aspirans constituaient, sauf de rares exceptions, une génération nouvelle. Quelques-uns avaient pris part aux combats de la dernière guerre; le plus grand nombre, sortis des vaisseaux-écoles que l'empire avait institués en 1812, en étaient à leurs débuts : ils allaient former avec les volontaires, auxquels depuis 1816 ils se trouvaient associés, et avec les élèves provenant du collége d'Angoulême, ce qu'on peut réellement appeler la marine de la restau-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1872, du 15 janvier et du 15 février 1873.

ration, marine glorieuse, marine laborieuse et instruite à laquelle nous devons, nous autres officiers du gouvernement de juillet et du second empire, ce que nous avons appris et ce que nous sommes. Les voilà ces noms qui devaient figurer à la tête d'un corps dont ils furent l'honneur, les voilà les Hamelin, les Desfossés, les Jacquinot, les Pellion, les Clavaud, les Du Bourdieu, les Lugeol, les Deloffre, les Jehenne, tous réunis à la même époque dans la même station! Tels étaient les hommes à qui une heureuse fortune avait en 1821 confié dans les mers du Levant le drapeau de la France. Une chance non moins favorable les rassemblait sur un terrain où ils devaient promptement acquérir l'expérience que toute autre navigation leur eût fait longtemps encore attendre. « Il y a plus à manœuvrer, écrivait en 1817 le chevalier de Rigny, pendant un mois de séjour dans l'Archipel que pendant toute une campagne des colonies. » Les événemens, en se précipitant et en augmentant les inquiétudes des consuls, allaient tenir nos navires, si nombreux qu'ils fussent, constamment en haleine, et contribuer ainsi indirectement à hâter l'instruction de nos officiers. Il fallait d'ailleurs, dans ces parages infestés de croiseurs novices et prompts à se méprendre, se tenir toujours prêt à exécuter rapidement le branlebas de combat, naviguer pour ainsi dire les boutefeux allumés, ne négliger en un mot aucune des précautions qu'on eût prises en temps de guerre. Sous tous les rapports, l'école était excellente, l'enseignement complet. La discipline, la tenue militaire de nos bâtimens, ne tardèrent pas à s'en ressentir. Un seul exemple suffira pour montrer le rôle honorable que s'était assigné dès cette époque notre marine, la fermeté et la modération qu'elle mettait à le remplir.

La gabare l'*Active* et le brick le *Rusé*, commandés par les lieutenans de Reverseaux et Quernel, officiers déjà connus, déjà signalés parmi les plus distingués, étaient sortis de Smyrne avec plusieurs Grecs réfugiés à leur bord. Ces deux bâtimens prirent en échange à Tine 11 Turcs, dont un aga et sa famille, sauvés par les soins généreux du sieur Spadaro, agent consulaire du roi dans cette île. De ce point, l'*Active* et le *Rusé* se portèrent à Naxos, où les capitaines se firent remettre, après de longues discussions, 17 Ottomans retirés chez le consul de France et seuls restes de 111 prisonniers. Le départ de ces malheureux fut le signal d'un soulèvement presque général. L'archevêque, le consul, la population catholique, se virent menacés. M. de Reverseaux montra en cette occasion une remarquable énergie. Il se jeta de sa personne au milieu des mutins, et les fit reculer en les invitant à ne point provoquer imprudemment la colère de la France. Ce fut à Marmorice et à Rhodes que les Turcs furent rendus à leurs coreligionnaires. Les deux na-

vires français opéraient leur retour après avoir visité Chypre et les divers consulats de Syrie lorsqu'ils furent subitement attaqués de nuit par sept bâtimens grecs. L'engagement n'eut pas de suite, car dès les premiers coups de canon le capitaine de Reverseaux parvint à se faire reconnaître; mais une pareille insulte exigeait une réparation. Le capitaine de Reverseaux en détermina lui-même la nature et en dicta les termes.

Les services journaliers que rendait notre station navale avaient enfin fait comprendre aux plus incrédules le prix de notre concours. Le temps était passé où un agent du ministère des affaires étrangères pouvait écrire au duc de Richelieu : « Voici donc cinq bâtimens armés à grands frais, un état-major nombreux avec environ 700 hommes à nourrir et à solder pour protéger un commerce dont votre excellence connaît le peu d'importance. Ce luxe d'armement est bien peu en harmonie, sous tous les rapports, avec notre situation actuelle. » Ce même agent, très ému des dangers que les troubles du Levant pouvaient faire courir aux intérêts confiés à sa protection, tenait en 1821 un tout autre langage. Il réclamait à grands cris l'envoi et l'assistance d'un navire de guerre. Assiégé par ces sollicitations, l'ambassadeur de France à Constantinople, M. de Latour-Maubourg, ne voyait de moyen suffisant d'y répondre que dans un accroissement notable de nos forces navales. Il demandait avec instance que l'escadre de l'amiral Halgan fût portée à vingt-six bâtimens au moins. « Je ne puis, écrivait de son côté l'amiral, partager à ce sujet l'opinion de M. de Latour-Maubourg. Tant que la France voudra se borner à protéger ici son commerce et ses nationaux, sans prendre une attitude hostile, dix ou douze navires sont plus que suffisans. Aller au-delà quand l'Angleterre se borne à quatre grands navires et dix petits pour la station de toute la Méditerranée, à trois ou quatre corvettes seulement pour le service spécial du Levant, ce serait annoncer des projets, éveiller des inquiétudes. Je persiste à croire que c'est à Toulon qu'à tout événement nos moyens d'action devraient, s'il y avait lieu, se tenir sans bruit disposés. M. l'ambassadeur m'a prié d'appuyer ses réclamations. En lui répondant, je me hâte, sans sortir de la réserve qui convient à ma position, de l'engager à ne point accorder une foi explicite à toutes les appréhensions manifestées depuis des mois entiers par plusieurs de nos agens diplomatiques. Il y a tel résident français dans les îles qui ne cesse de demander une division entière, une frégate au moins, et cependant le point qu'il occupe est parfaitement tranquille. Je ne sache pas qu'à l'exception de M. le consul d'Acre, un seul Français ait été réellement molesté, même dans la première effervescence de la crise. » Heureux le gou-

vernement qui trouve pour le servir des officiers animés de ce zèle consciencieux, des chefs de station dont le regard sait aller au-delà de l'horizon étroit de leur mission locale, des fonctionnaires qui, justement préoccupés des conséquences que leur avis peut avoir, songent moins à grossir l'importance de leur situation personnelle qu'à épargner à leur pays de fausses démarches et des embarras!

En repoussant la pensée d'une augmentation de forces, l'amiral Halgan s'était imposé le devoir de ne laisser aucun intérêt en souffrance et de suppléer par l'activité de ses capitaines au chiffre limité de ses bâtimens. Ce devoir, il n'y faillit pas. Le 6 août 1821, le consul-général de Russie à Smyrne, « repoussé, nous dit M. David, par les commandans anglais et hollandais, qui craignaient de se compromettre, s'embarquait à bord de la flûte du roi l'*Ariége*. » Le même jour, l'amiral Halgan partait pour Salonique avec la frégate la *Guerrière*, sur laquelle il venait d'arborer son pavillon; le chevalier de Viella, commandant la *Fleur de Lis*, quittait les îles d'Ourlac et allait chercher M. Fauvel à Zea pour le reconduire à Athènes; la *Bonite* revenait de Chypre et de Rhodes; la *Jeanne d'Arc* retournait à Alexandrie. Sur tous les points de l'Archipel, notre escadre était en mouvement, notre pavillon, redouté ou appelé, se montrait à l'improviste. On retrouvait la France, et c'était sa marine qui la montrait ainsi renaissante, secourable à tous, généreuse et fière, inspirant tour à tour l'espoir aux opprimés, la terreur aux forbans. Tous nos officiers ne supportèrent pas sans dommage cet excès de fatigues; plusieurs payèrent de leur vie les services que notre drapeau rendit alors à la cause de l'humanité. Les fièvres paludéennes infestaient tout ce littoral, où les fleuves s'étaient endormis comme le peuple somnolent qui était venu dresser ses tentes sur leurs rives. Le commandant de la *Chevrette*, le lieutenant de vaisseau Gay, succombait le 23 septembre 1821 à une fièvre maligne. « C'est dans l'atmosphère de Salonique, écrivait M. David, que ce brave officier a pour ainsi dire aspiré le principe de sa maladie. Il est mort le lendemain de son entrée en rade de Smyrne, le onzième jour de sa maladie. Il est inhumé à côté du capitaine Serval que nous avons perdu trente-huit jours auparavant. »

La fièvre! voilà ce qui fera plus de ravages dans les rangs des armées grecques que le sabre des Turcs! voilà ce qui jettera bientôt sur les quais de Smyrne, dans le dénûment et dans le désespoir, une foule de jeunes enthousiastes, entraînés par l'ardeur à laquelle obéissaient alors les chrétiens, les sceptiques et les poètes; minés par la maladie, on les verra, au bout de quelques mois, venir demander aux consuls le pain dont la Grèce les laissera manquer, aux amiraux un passage sur nos bâtimens. Aucune souffrance ne trouva

dans cette cruelle guerre nos agens ni nos officiers insensibles, et, ce qu'il faut citer aussi à l'honneur de notre gouvernement, jamais la générosité qu'ils montrèrent ne leur fut reprochée, bien que cette générosité eût rarement l'occasion de s'exercer envers les amis politiques de la maison de Bourbon.

La fin de l'année 1821 fut marquée pour les Grecs par d'importans succès, et cependant un observateur clairvoyant aurait pu reconnaître que déjà le moment des premières épreuves approchait. La capitulation de Navarin avait suivi de près celle de Monembasia. Elle eut lieu le 19 août 1821. Si les Turcs voulaient sauver le peu de places maritimes qui restaient encore entre leurs mains, il fallait qu'ils se décidassent à faire sortir leur flotte. La saison était favorable. Les vents à cette époque sont généralement frais dans l'Archipel sans avoir la violence qui les fait redouter en automne. Les bricks grecs étaient rentrés le 24 août à Hydra. Dans la nuit du 6 septembre, le brick l'*Olivier*, commandé par le capitaine Bégon de la Rouzière, rencontra devant La Canée la flotte du capitan-bey. Composée de trois vaisseaux de ligne, de cinq frégates et d'environ trente corvettes ou bricks, cette flotte fut bientôt ralliée par les divisions égyptienne et algérienne. On comprend l'émotion qu'une semblable nouvelle dut causer dans les îles. Le chevalier de Viella, qui commandait, sous les ordres de l'amiral Halgan, la frégate la *Fleur de Lis*, fut témoin du découragement qui parut atteindre alors quelques-uns des chefs de l'insurrection d'Hydra. C'était moins la force des escadres ottomanes que la mutinerie de leurs propres équipages qui les faisait désespérer d'une cause « que, dans la première ferveur de leur enthousiasme, ils avaient appelée immortelle et sainte. » On peut se résigner à bien des sacrifices quand il s'agit d'affranchir sa patrie; ce qu'il y a de plus difficile, c'est de triompher du dégoût qu'inspire à tout cœur bien né l'aspect irritant du désordre. Les îles albanaises n'avaient pas encore épuisé leurs ressources. Hydra se vantait de posséder 10,000 matelots et 80 navires. Il existait 60 bâtimens à Spezzia, 30 à Ipsara, mais les armemens étaient paralysés, les campagnes souvent interrompues au moment même où il eût fallu redoubler d'activité. Pendant qu'un des plus opulens primats d'Hydra dénonçait à l'amiral Halgan cette situation navrante et le sollicitait d'accorder à sa famille un asile, un sauf-conduit à ses capitaux, Kara-Ali jetait des provisions et des munitions dans les forteresses de Coron et de Modon. Il préservait ainsi ces deux places d'une reddition devenue imminente, et se gardait bien d'entrer dans aucun des golfes d'où ses navires peu alertes auraient eu quelque peine à sortir. Cette prudence de l'amiral ottoman déconcertait les Grecs. Sûrs d'incen-

dier avec leurs brûlots la flotte du sultan, si elle s'offrait à leurs coups au fond de ces entonnoirs, ils ne savaient plus comment l'attaquer depuis que les vaisseaux turcs s'obstinaient à rester sous voiles. « Les Grecs, écrivait l'amiral Halgan, attribuent cette habile manœuvre aux conseils d'officiers anglais embarqués sur l'escadre turque, et ils en ont conçu une très forte irritation contre l'Angleterre. » Le 18 septembre, le capitan-bey mouillait enfin, mais c'était sous le canon de Patras qu'il jetait l'ancre. Le 1er octobre, il envoyait dans le golfe de Corinthe le commandant de l'escadre égyptienne, Ismaël-Gibraltar, et le chargeait d'y détruire l'établissement que quelques pêcheurs grecs avaient fondé à Galaxidi, sur la côte occidentale de la baie de Salone.

Les Algériens furent mis à terre dès le point du jour. Forbans de profession, ils étaient plus que d'autres habitués à ce genre de coups de main. En quelques heures, ils avaient brûlé la ville, massacré les habitans et emmené à Kara-Ali trente-six bricks ou goëlettes. Fier de pareils trophées, Kara-Ali ne songeait plus qu'à rentrer à Constantinople; le 14 octobre, au moment où il sortait du golfe de Patras, Miaulis apparaissait à la tête de soixante voiles. L'amiral ottoman, dont les forces se composaient alors de quarante-deux navires de guerre, jugea néanmoins prudent de se réfugier dans les eaux de Zante. Pour quitter cet abri, il crut devoir attendre un vent favorable et frais qui le conduisît rapidement dans l'Archipel. Le 21 octobre, la flotte turque fut aperçue de Zea; elle faisait route sous toutes voiles pour les Dardanelles. Quelques jours après, Kara-Ali entrait dans le Bosphore traînant triomphalement après lui les trente-six prises d'Ismaël-Gibraltar, et montrant aux Turcs enthousiasmés 30 prisonniers pendus aux vergues du vaisseau-amiral. Constantinople était dans l'ivresse; Kara-Ali lui rendait un nouvel Hassan. Le sultan ne décerna pas encore au capitan-bey le surnom de victorieux; il le récompensa du succès de cette campagne par le grade de capitan-pacha.

La sortie de la flotte turque avait sauvé Modon, Coron et Patras; elle ne pouvait sauver ni Tripolitza, ni Corinthe. La ville de Tripolitza, bloquée depuis six mois, fut prise d'assaut le 5 octobre 1821 : 13,000 Turcs se trouvaient dans la place; 1,500 Albanais, réclamés par Ali-Pacha, en sortirent la vie sauve. On estime à 8,000 âmes au moins le nombre des musulmans qui périrent dans le sac de Tripolitza; ni le sexe, ni l'âge ne trouvèrent grâce devant les vainqueurs. Échappé par miracle au massacre général, un malheureux enfant fut recueilli dans ce désordre affreux par un capitaine philhellène. Amené en France par son sauveur, Mme la princesse Adélaïde se chargea de le faire élever; il est devenu un des

officiers les plus estimés de notre marine. 30,000 Moréotes environ s'étaient réunis devant Tripolitza; ils se partagèrent en trois corps. On avait trouvé dans la ville conquise vingt pièces de canon, plusieurs milliers de fusils et des munitions; c'en était assez pour serrer de plus près Modon, Coron et Patras, mais non pas pour tenter des approches régulières contre Nauplie, « sorte de Gibraltar respectable même pour de bonnes troupes, » ou contre Corinthe, dont la citadelle gardait les trésors du Timariote Kiamil-Bey, évalués à plusieurs millions. Cette dernière place céda, le 22 janvier 1822, aux promesses d'une capitulation trompeuse. La cruauté que montrèrent les Grecs en cette occasion, leur manque de foi, ne contribuèrent pas peu à prolonger la résistance des forteresses qui se défendaient encore.

Les principales opérations des insurgés avaient lieu en Morée. Sur tous les autres points, la révolution était tenue en échec ou ne poursuivait qu'avec une extrême lenteur ses progrès. Le 4 juillet 1821, la grande île de Candie avait pris les armes. A la suite du massacre de 400 Grecs, les Turcs, repoussés par les habitans des montagnes, qui étaient descendus dans la plaine pour prêter main-forte aux chrétiens, se trouvaient rejetés dans les trois villes de Candie, de La Canée et de Rethymo. Le 10 août, ils tentaient une sortie générale et ne réussissaient qu'à perdre quelques centaines d'hommes. « Ces succès, écrivait l'amiral Halgan, encouragent les Grecs, qui paraissent avoir dans cette île environ 30,000 hommes en âge de porter les armes; mais le tiers seulement est muni d'assez médiocres fusils. J'ai lieu de penser que les Candiotes seraient bien aises d'appartenir à une puissance européenne qui leur procurât des garanties pour leurs biens et pour leur liberté. A l'égard des Turcs, ils s'estimeraient heureux qu'on les tirât du mauvais pas où ils sont engagés en les transportant sur quelque autre point de la domination ottomane. »

L'amiral Halgan, qui soupçonnait les Anglais de convoiter secrètement la Morée, songeait-il donc aussi à trouver dans le grand naufrage quelque épave qui fût de nature à dédommager la France? Je n'affirmerais pas qu'une pareille pensée n'ait point un instant traversé son esprit, cependant il est certain qu'il ne s'y arrêta pas. Il n'était pas besoin d'ailleurs de préoccupations égoïstes pour chercher avidement le moyen d'arrêter ce terrible conflit. La Grèce, ravagée, menaçait de devenir bientôt une solitude. Le 7 août 1821, pendant son séjour au mouillage de La Mandri, le chevalier de Viella avait vu se précipiter vers le rivage, avec une partie de leurs troupeaux, les malheureux habitans de l'Attique, qui fuyaient devant le pacha de l'Eubée. Athènes, retombée aux mains des Alba-

nais, offrait l'affreuse image d'une place deux ou trois fois prise et reprise d'assaut. Les maisons demeuraient ouvertes à tout venant. Les portes, les fenêtres, les planchers, avaient disparu. En beaucoup d'endroits, il ne subsistait que les murs noircis; des débris immondes, des restes d'hommes et d'animaux souillaient les rues, où régnait un profond silence, à peine troublé par le pas des patrouilles. La population, qui avait été jadis de 10 à 12,000 âmes, s'était presque tout entière retirée dans l'île de Salamine, où, sous l'abri de quelques arbres chétifs, les habitans de Thèbes, d'Éleusis et de Condouri avaient également cherché un asile. Tel était le spectacle que présentait au mois de novembre 1821 la ville qui avait connu de si heureux jours sous la protection du chef des eunuques noirs, le kislar-aga. Les peuples ne marchent pas à la transformation de leurs destinées par des chemins de fleurs, et la génération qui a jeté le grain de blé dans le sillon ne doit guère s'attendre à le voir germer : trop heureuse si elle peut emporter l'espoir de léguer une tardive moisson aux enfans qu'elle laisse après elle!

Les rapides succès des insurgés en Morée ne faisaient que mieux ressortir l'impuissance relative de leurs efforts dans la Grèce continentale. Ces succès avaient lieu de surprendre tous ceux qui connaissaient les allures généralement timides des Moréotes, et qui les avaient vus quelques années auparavant se courber tout tremblans sous le sabre des Turcs. Leur meilleure fortune peut s'expliquer par deux circonstances qui les favorisèrent singulièrement au détriment des autres parties de la Grèce. Ces circonstances, qu'il importe de ne pas perdre de vue, furent la résistance opiniâtre du pacha de Janina et le plan de campagne adopté par le sultan Mahmoud. Avant de songer à étouffer la révolution dans le Péloponèse, le sultan avait voulu raffermir son autorité en Thrace et en Macédoine. Toute l'année 1821 fut employée par les Turcs à circonscrire l'insurrection et à lui opposer une barrière infranchissable de Janina au mont Pélion. Par cette conduite habile, Mahmoud s'exposait à sacrifier une parcelle de son vaste empire, mais il faisait avorter la conspiration qui avait osé espérer l'extinction de la domination ottomane en Europe.

Salonique et le territoire qui l'environne dans un rayon de dix à douze lieues formaient une sorte de place d'armes où les Turcs s'étaient établis en force pour s'opposer à la jonction des montagnards du Pélion, de l'Ossa et de l'Olympe avec les Stylites du mont Athos. Dès les premiers jours du mois d'août 1821, le chef militaire de Salonique avait détruit les villages dont il suspectait la fidélité. Chassée de ses demeures, la population s'était retirée dans la presqu'île de Cassandre et avait coupé l'isthme étroit qui sépare le

golfe de ce nom du golfe de Salonique. Des milliers de Grecs et quelques centaines d'Albanais chrétiens étaient venus l'y rejoindre; les Hydriotes avaient prêté leur appui, et les Turcs avaient dû assiéger cette nouvelle place de guerre avec environ 8,000 hommes. Le 15 août 1821, un assaut général fut repoussé; les massacres et les exécutions en masse vengèrent sur-le-champ cet échec. Les juifs de Salonique comme ceux de Constantinople et de Smyrne prêtèrent encore en cette occasion leur sanglant ministère; c'est à eux que revient l'honneur d'avoir relevé dans les états du sultan le pal, qui y était oublié depuis un demi-siècle. Une nouvelle attaque infructueuse, tentée le 3 octobre, avait coûté beaucoup de sang de part et d'autre. Un pacha plus habile fut chargé des opérations; des renforts considérables lui furent envoyés, et dans la nuit du 10 au 11 novembre la presqu'île de Cassandre fut enfin enlevée d'assaut. Cette victoire décisive, bientôt suivie de la soumission du mont Athos, arrêta court le soulèvement de la Roumélie.

II.

Au nord des golfes de Volo et d'Arta, les Turcs n'avaient plus d'autre ennemi à combattre que le gouverneur rebelle de l'Épire. Dès que ce pacha aurait succombé, la Porte serait en mesure de recommencer contre la Morée la foudroyante campagne d'Ali-Kumurgi. Le soin de leur propre sûreté conseillait donc aux Grecs de tenter une diversion en faveur du vieux lion de Tépédélen. Le plus utile secours qu'ils lui pussent donner eût été d'interrompre les communications de Kurchid avec la flotte ottomane, les îles ioniennes et l'Adriatique. Pour atteindre ce but, il eût suffi d'occuper les villes de Prevesa et d'Arta. Tel fut le projet qui, vers la fin du mois d'octobre 1821, réunit à Missolonghi les Albanais partisans d'Ali et les capitaines étoliens. La guerre de race se superposait ici à la guerre de religion. Les Tosques musulmans, associés aux Souliotes et aux Grecs pour combattre les Albanais de la Guégarie et les Slaves de la Macédoine, en étaient encore à découvrir les dangers que cette alliance pouvait faire courir à l'islamisme. Ce fut le récit des horreurs commises à Tripolitza et la vue des mosquées en ruines de Vrachori qui leur dessillèrent les yeux.

Quand Amurat II avait, vers le milieu du xve siècle, conquis Janina, toute la contrée jusqu'aux rivages de la mer ionienne avait reconnu la domination musulmane, et plusieurs tribus chrétiennes avaient, pour prix de leur soumission, conservé le privilége de porter les armes. Dans l'Albanie du nord, ces tribus étaient catholiques; dans l'Albanie du sud, elles étaient orthodoxes, et entre

ces orthodoxes se distinguaient par leurs vertus guerrières les Souliotes, que devait immortaliser le siége de Missolonghi.

La montagne de Souli est située à 8 lieues de Sainte-Maure, 10 de Prevesa, 12 de Janina, 8 d'Arta. C'est une forteresse naturelle, défendue de trois côtés par des précipices perpendiculaires. Il n'existe qu'un étroit passage pour en gagner le sommet. Ce passage, de 3 milles environ de longueur, était gardé par trois tours distantes de 1 mille l'une de l'autre. En 1730, on comptait tout au plus 100 familles souliotes autorisées à porter les armes; en 1792, cette communauté recrutée peu à peu dans les tribus voisines se composait de 450 familles et pouvait mettre jusqu'à 1,500 hommes sur pied. L'habitude de la domination et le dédain des travaux manuels contribuent beaucoup à développer cette fierté martiale dont s'honoraient jadis les habitans de Sparte, et qu'on retrouvait encore, il y a quelques années, dans le Nouveau-Monde, chez les Virginiens. Les Souliotes n'avaient ni esclaves ni ilotes, mais ils étaient devenus, avec le consentement tacite des pachas albanais, les gardes armés d'un district chrétien sur lequel ils exerçaient l'autorité de chefs féodaux. Des paysans de race grecque cultivaient le sol pour la caste militaire qui les protégeait. Souvent en lutte avec leurs voisins, les agas musulmans, le butin que faisaient les Souliotes dans ces expéditions était chargé sur les épaules de leurs femmes, habituées à transporter les plus lourds fardeaux dans des sentiers qui eussent été impraticables même pour des mules. Les gouverneurs vénitiens de Parga et de Prevesa fournissaient des armes et des munitions aux guerriers de Souli, comme les gouverneurs de Cattaro en fournissaient aux sujets du Vladika.

Toutes les attaques dirigées contre les Souliotes depuis la reprise de la Morée par les Turcs avaient été repoussées avec perte. En 1792, le sultan Selim III donna l'ordre à Ali d'en finir avec ce repaire de brigands. Plus de soixante villages chrétiens avaient à cette époque consenti à leur payer tribut. Le pacha de Janina se mit immédiatement en campagne; mais il était de ces gens avisés qui n'hésitent jamais, « quand la peau du lion est trop courte, à y coudre un lopin de celle du renard. » Il avait attiré dans son camp un des capitaines souliotes les plus renommés, Zavellas, et il s'obstinait à le retenir prisonnier. La trahison n'a rien qui surprenne ces peuplades sauvages; c'est une manœuvre de guerre à laquelle leur état de civilisation les a de longue date habitués. Sans perdre son temps à s'indigner de la félonie du pacha, Zavellas ne songea qu'au plaisir qu'il éprouverait à tromper lui-même un trompeur. Ulysse pris au piége n'eût pas déployé plus d'astuce; Agamemnon ne se fût pas montré plus pénétré des droits que confère l'autorité

paternelle. Ali demandait au capitaine souliote de lui servir de guide à travers la montagne : à ce prix, il lui laisserait la vie et lui rendrait bientôt la liberté. Zavellas offrit davantage; il promit de déterminer ses compatriotes à se soumettre. Pour gage de sa foi, il fit venir son fils, et, partant pour Souli, le laissa derrière lui en otage; mais à peine eut-il mis le pied dans les gorges natales, qu'il adressa la lettre suivante au pacha. « Je suis heureux, Ali, d'avoir pu abuser un traître. Je pourrai donc défendre mon pays contre un voleur. Je sais que mon fils sera mis à mort, mais je le vengerai avant de succomber moi-même. Vous autres Turcs, vous m'appellerez un père cruel et inhumain; vous me reprocherez d'avoir sacrifié mon fils à ma propre sûreté. Voici ce que je vous réponds : si vous aviez pris la montagne, mon fils eût été tué avec les autres Souliotes, et personne n'eût vengé sa mort. Si au contraire nous sommes victorieux, j'aurai d'autres enfans, car ma femme est encore jeune, et les Turcs paieront amplement le sang que tu vas verser. » Zavellas fut tué dans la campagne, mais l'armée d'Ali fut battue.

Le rusé gouverneur n'était pas homme à rester sur un échec. Il appela de nouveau la diplomatie à son aide. Grâce aux querelles intestines qui ne cessent d'armer les membres de ces tribus indomptées les uns contre les autres, il lui fut facile de diviser ses ennemis. Photo-Zavellas, cet otage remis entre ses mains et qu'il avait épargné, devint son partisan; George Botzaris entra à son service. En 1799, il reprit les hostilités; la lutte finale eut lieu en 1803. Le 3 septembre, un traître vendit sa patrie pour douze bourses, environ 7,500 francs. Les sentiers de la montagne furent livrés à Veli-Pacha. Le 12 décembre, les Souliotes capitulèrent et obtinrent la faculté de se diriger sur Parga. Depuis trois ans, les îles ioniennes avaient été placées sous la dépendance de la Russie. Les Souliotes passèrent à Sainte-Maure et à Corfou; là ils vécurent pendant dix-sept ans de la charité publique ou s'enrôlèrent au service des maîtres que leur donnèrent successivement les vicissitudes de la politique. En 1820, quand Ismaël attendait de la flotte ottomane sa grosse artillerie et ses munitions, il songea, pour garder ses communications souvent attaquées par les partisans d'Ali, à rappeler de Corfou les Souliotes. Les exilés traitèrent avec le capitan-bey et furent débarqués en Albanie; mais bientôt l'or du vieil Ali les gagna. Le pacha de Janina leur fit compter 2,000 bourses, environ 1 million de francs, et promit de leur rendre les positions fortifiées qu'avaient occupées leurs pères. Dans la nuit du 12 décembre 1820, les Souliotes quittèrent subitement le camp du séraskier et marchèrent rapidement vers Souli. Huit jours après, ils étaient en possession du

fort de Kiapha. Au mois d'octobre 1821, les Albanais musulmans, les Souliotes et les Grecs, réunis au nombre de 3,000 hommes, pénétrèrent dans Arta et réussirent à y bloquer la garnison turque. La défection des musulmans rendit ce succès inutile : dès que les troupes envoyées par Kurchid pour dégager Arta se montrèrent, les Albanais déclarèrent aux Souliotes qu'ils s'étaient alliés aux Grecs pour délivrer Ali, mais non pas pour faire la guerre à la Porte; ainsi s'évanouissait le dernier espoir du pacha. L'alliance conclue entre ses partisans venait de se dissoudre, Ali de Tépédélen était livré à son sort.

Ali avait alors, suivant la version la plus probable, soixante-douze ans. Rien n'est plus difficile que de connaître exactement l'âge d'un Turc, à plus forte raison l'âge d'un Albanais. Dans les montagnes de l'Épire, comme dans celles où régnaient le prince des Mirdites et le Vladika, les naissances n'étaient constatées par aucun document authentique. On en rattachait généralement le souvenir à quelque événement dont la mémoire du peuple était restée frappée. « Je suis né, répondent encore les Monténégrins, au temps où un tel est mort. » Ali aimait, dit-on, à se rajeunir. Ceux qui l'ont vu en 1804, abusés peut-être par l'activité de ses allures et par la vivacité de son regard, lui donnèrent alors de cinquante à cinquante-cinq ans. Il était déjà très chargé d'embonpoint, et la longue barbe blanche qui lui descendait jusqu'à la poitrine l'eût fait prendre, quand il était accroupi sur ses riches coussins de velours, pour le plus placide des patriarches. Son air franc et ouvert, le son argentin de sa voix, la simplicité familière de ses discours, contribuaient encore à augmenter l'illusion. Le récit de ses cruautés avait cependant déjà ému l'imagination des contemporains, et en 1821 la France voyait en lui, suivant l'expression d'un critique, « une des plus belles horreurs que la nature eût produites. » On l'appelait le moderne Jugurtha; on prêtait à ses forfaits vulgaires des proportions épiques. Ali n'était, si l'on veut le juger de sang-froid, qu'un chef de bande dont il est facile aujourd'hui de prendre la mesure. Sa dissimulation, son impassibilité, la ténacité qu'il montra si souvent à poursuivre sa vengeance, ou à s'approcher pas à pas du but de ses ambitions, sont des traits communs à plus d'un guerrier montagnard.

« Je dois tout à ma mère, disait Ali; c'est elle qui m'a fait homme et qui m'a fait vizir. » Voici par quels conseils la matrone albanaise avait formé le cœur de cet enfant. « Souviens-toi, lui répétait-elle sans cesse, que celui qui ne défend pas son patrimoine mérite qu'on le lui ravisse. Le bien des autres n'est à eux que parce qu'ils sont forts. Sois plus fort qu'eux, le bien qu'ils possèdent t'appartien-

dra. » Telle fut longtemps la loi, telle est peut-être encore la morale de l'Albanie. En s'y conformant de bonne heure, Ali fit preuve d'une audace plutôt que d'une perversité précoce. A l'âge de quatorze ans, aidé de quelques vagabonds, il avait volé un troupeau de chèvres; à vingt-quatre, il occupait un rang distingué parmi les beys du pays. En 1787, on lui confiait, dans la guerre que la Porte soutenait alors contre l'Autriche, un commandement important. Les services qu'il rendit dans cette campagne lui valurent le pachalik de Tricala, en Thessalie. Sur ces entrefaites, le pacha de Janina vint à mourir et laissa son gouvernement en proie à des dissensions sanglantes. Ali leva des troupes, franchit la chaîne du Pinde et tomba comme un vautour au milieu des compétiteurs; quelques jours après, il entrait dans Janina. Gagnée par ses présens, la Porte, vers la fin de 1788, consentit à reconnaître cette usurpation, et lui imprima le sceau de l'autorité légitime. Dès ce moment, Ali n'eut plus qu'une pensée, agrandir ses domaines et anéantir les chefs qui eussent été tentés de suivre son exemple. La politique profondément habile de Venise aurait contrarié ses projets; la révolution française déblaya devant lui le terrain en faisant disparaître la puissance qui lui aurait jusqu'à la dernière heure contesté l'accès de la mer. Ali trompa successivement la France, la Russie, l'Angleterre; c'était jeu d'enfant pour un Albanais. Dès 1804, il avait élevé le chiffre de ses revenus à 10 ou 12 millions de francs. Ses moyens de gouvernement étaient simples. « Les Albanais, disait-il, me regardent comme un être extraordinaire. Voici les trois prestiges que j'emploie pour me les attacher : l'or, le fer et le bâton. Avec cela, je dors tranquille. » Il ne disait pas tout : au besoin, l'astucieux despote savait employer aussi la flatterie. L'amour-propre a autant de prise que la cupidité sur le cœur d'un Albanais. « Je connais votre courage, écrivait Ali aux capitaines souliotes, et j'ai grand besoin de votre secours. Rassemblez tous vos palikares, et venez me joindre. Votre paie sera double de la paie que j'accorde à mes Albanais, car je sais que votre valeur est supérieure à la leur. » C'est ainsi qu'il trouva des traîtres jusque parmi ses ennemis chrétiens, et qu'après quinze ans de diplomatie et de guerre il parvint à faire régner, à la façon de Rollon, le bon ordre dans son pachalik. Quand les voyageurs s'indignaient au récit de ses injustices, de ses perfidies, de ses férocités, il se rencontrait toujours à sa cour quelque philosophe pour tempérer leur exaltation.

« La conduite du pacha, disait-il, vous paraît atroce. Je le conçois; mais, il y a dix ans, si vous étiez venu dans la basse Albanie, vous y auriez été assassiné ou vendu comme esclave par ces mêmes gens qui vous servent aujourd'hui d'escorte, et qui vous offrent avec

tant de courtoisie l'hospitalité. » Pouvait-on, quand un pareil langage n'était que trop fondé, quand la sévérité du pacha justicier avait eu de tels résultats, s'étonner du calme imperturbable dont sa facile conscience faisait preuve et lui reprocher la faiblesse de se croire « aimé de ses peuples? » Il est certain que jusqu'à la dernière heure il trouva des dévoûmens dans les rangs de ceux de ses sujets sur lesquels sa tyrannie avait le plus durement pesé. S'il fut abandonné, ce fut par ses enfans et par ses favoris; les Albanais en général lui demeurèrent fidèles. Déclaré par le grand-seigneur *fermanly*, portant le poids terrible de sa proscription, il résista pendant dix-huit mois à toutes les armées de la Porte, et, même en succombant, laissa la révolution grecque comme un trait empoisonné au flanc de son maître. Ses intrigues avaient préparé ce soulèvement; son or l'entretint, sa ténacité lui donna le temps d'aboutir. Terminé plus tôt, le siége de Janina eût amené la ruine infaillible de l'insurrection. C'était au mois d'août 1820 que l'ennemi personnel et implacable du pacha, Ismaël, était venu camper sous les murs de Janina. Le cadi avait alors donné lecture de la sentence qui déclarait Ali excommunié, un marabout avait proclamé l'anathème qui retranchait le rebelle du nombre des mahométans orthodoxes; mais ces imprécations répétées par toute une armée n'avaient arraché qu'un sourire de dédain au gouverneur maudit. Ali avait encore 12,000 Albanais à sa solde, trois forteresses, 250 bouches à feu, des tonnes d'or et 300 ou 400 milliers de poudre, des alliés en Grèce et en Servie, des vivres en abondance.

Janina était à cette époque une ville de 40,000 âmes. Ali l'avait fait entourer d'une ligne de circonvallation; il n'avait point cependant l'intention de la défendre. Ce qu'il voulait disputer aux Turcs, c'était la possession des trois châteaux dont chacun pouvait exiger à lui seul un long siége. Une de ces citadelles était bâtie à l'extrémité orientale de la ville, une autre, composée de trois tours distinctes, défendait la presqu'île qui, touchant d'un côté à la ville basse de Janina, a ses trois autres faces baignées par le lac d'Achérusie. C'est dans cette péninsule qu'Ali avait établi son sérail et vivait d'ordinaire, entouré de ses gardes et de son harem, complétement isolé de ses sujets. Le lac d'Achérusie, alimenté par les eaux du Cocyte, couvre du nord au sud un espace de 4 lieues 1/2 environ. Les géographes lui attribuent de l'est à l'ouest environ 7 kilomètres de largeur; ses eaux baignent à l'orient la base inaccessible des derniers contre-forts du Pinde. Presque au milieu, plus rapprochée cependant de la rive orientale, s'élève une île, jadis couverte de sept monastères et d'un village, qu'Ali avait fait raser pour le remplacer par une troisième forteresse.

Le premier soin d'Ali, quand les troupes d'Ismaël s'étaient approchées des murs de Janina, avait été de faire évacuer cette ville par les habitans, de la livrer en pillage à ses arnautes, de l'accabler d'une grêle de projectiles pour la détruire et pour l'incendier. Il s'était ensuite retiré dans son château du lac, où il avait accumulé des vivres pour plus de quatre ans.

Tant qu'il n'eut à lutter que contre Ismaël, Ali put opérer plus d'une sortie heureuse. Les bestiaux des environs affluaient dans ses forteresses. Les choses changèrent de face lorsqu'au mois de mars 1821 Kurchid vint prendre le commandement de l'armée ottomane. Les deux vieillards étaient également opiniâtres, également intrépides et surtout également rusés; mais Kurchid avait de son côté toute la puissance religieuse du sultan. Au mois d'octobre 1821, le séraskier, déjà maître de la première citadelle, s'empara des forts de la presqu'île. Les canonnières qui assuraient au pacha la possession du lac durent se retirer devant le feu des batteries établies sur la péninsule, les bombes incendièrent les magasins établis dans l'île du lac. Les 450 femmes qui composaient le harem d'Ali furent obligées de chercher un abri sous des blindages où le scorbut et la fièvre exerçaient des ravages affreux. La fermeté stoïque du pacha ne se démentit pas; son embonpoint disparut. « Ses yeux ne brillaient plus que d'un feu sombre; » ses mains, dont l'élégance aristocratique le rendait si fier, étaient devenues les doigts décharnés d'un squelette. Le sommeil l'avait fui, et il ne s'y abandonnait que brisé par l'excès de la fatigue. Retiré au fond d'une casemate, il voyait peu à peu la défection lui enlever ses derniers défenseurs, il ne restait plus autour de lui que quelques séides ou des hommes trop compromis pour conserver l'espoir du pardon. Le 13 novembre 1821, Kurchid reçut un nouveau renfort de troupes asiatiques : l'armée de blocus se trouva ainsi portée à 25,000 hommes. Kurchid fit armer sur-le-champ une flottille dans l'intention d'attaquer l'île du lac. Vers la fin de décembre, le débarquement était opéré; 450 soldats albanais ouvrirent à Kurchid les portes de la forteresse. Ali fut réduit à s'enfermer avec une soixantaine de ses serviteurs dans la tour où il avait fait transporter des vivres, ses trésors et une énorme quantité de poudre. Là, il menaçait de se faire sauter et d'anéantir tout cet or que ses ennemis ne convoitaient pas moins que sa tête. C'est une des singularités de notre nature qu'il ne soit jamais plus rare de renoncer à la vie qu'à l'heure où la vie n'a plus rien à nous promettre; nous nous y cramponnons alors avec une ardeur sans égale. Ali avait cent fois bravé la mort sur le champ de bataille; il se laissa séduire par des promesses de clémence. Il quitta son asile et vint s'établir dans le couvent de Satiras, un des monastères bâtis sur l'île du lac, où le sé-

raskier lui avait fait préparer un logement splendide. Là, pendant sept jours, Ali, déjà au pouvoir de ses ennemis, n'en fut pas moins traité par eux avec la plus grande déférence. Il fallait lui arracher l'ordre de livrer aux troupes du sultan la tour où il avait placé sous bonne garde ses millions. Un autre lui-même, Sélim, veillait sur ce dépôt, et la mèche qui pouvait sur un signe du maître faire tout voler en éclats restait allumée. Ali céda; ce n'était plus qu'un enfant, jouet de ces artifices grossiers qu'il avait lui-même mis tant de fois en usage. Le 5 février 1822, il consentit à donner à Sélim l'ordre de faire évacuer par la garnison le réduit qui renfermait son trésor. Le premier soin des Turcs en entrant dans la citadelle fut de poignarder Sélim. Vers cinq heures du soir, Ali, entouré de ses officiers défaits et accablés, attendait l'acte de pardon qui lui avait été promis. Il vit entrer Méhémet-Pacha, qui avait succédé à Kurchid dans le pachalik de la Morée, Omer Brioni, un de ses anciens partisans qui, dès le début de la campagne, l'avait abandonné, le seliktar de Kurchid et quelques autres officiers de l'armée turque. L'entrevue se passa en paroles courtoises; mais au moment où les deux pachas allaient se séparer, marchant de front vers la porte de l'appartement, comme le voulait l'étiquette musulmane pour deux vizirs du même rang dans la hiérarchie officielle, à cet instant où Ali s'inclinait pour prendre congé de son hôte, Méhémet tira son kanjiar et le plongea dans le sein du pacha; puis, s'avançant avec calme vers la galerie extérieure : « Ali de Tépédélen, dit-il à ses suivans, Ali de Tépédélen est mort. » Le capidji de la Porte entra, sépara la tête du tronc et se dirigea vers la citadelle pour la montrer aux troupes. Les Albanais et les Turcs ne virent pas la chose du même œil, une rixe s'ensuivit dans laquelle il y eut de part et d'autre du sang versé; mais Kurchid, accouru, rétablit bientôt l'ordre. Il annonça aux mutins que la solde arriérée allait leur être payée et que dans quelques jours l'armée passerait en Thessalie pour se préparer à envahir la Grèce. Là, on trouverait du butin et des esclaves en abondance. Un semblable discours ne pouvait être accueilli qu'avec enthousiasme. Albanais et Turcs firent retentir l'air des mêmes acclamations : « Le chien Ali est mort. Longue vie au sultan Mahmoud et à son vaillant séraskier Kurchid! » Ainsi passe la gloire de ce monde! Ainsi en tout pays les masses oublieuses applaudissent au succès!

III.

Au mois de mars 1822, voici quelle était la situation générale des choses dans le Levant. Les Albanais étaient sans gouvernement; la Morée, la Grèce continentale, l'Archipel tendaient à se constituer

en corps de nation. Navarin, Monembasia, Tripolitza, Corinthe, étaient passées aux mains des Grecs; Coron, Modon, Nauplie, les châteaux de Patras, d'Athènes, celui de Caristo, dans l'Eubée, résistaient encore. Les Turcs se maintenaient dans Larissa et dans les vallées de la Thessalie. Les Grecs gardaient les défilés des Thermopyles; les montagnards de la chaîne de l'Olympe et du Pélion donnaient la main aux bandes armées de la rive droite du Vardar. Ces bandes, grossies des Albanais chrétiens que le vizir de Janina avait pris jadis à sa solde, ne se retiraient plus devant le pacha de Salonique; elles commençaient à le resserrer dans la ville. Fier du succès qu'il avait obtenu le 15 juillet 1821 sur les troupes de Kara-Ali, profitant de l'absence de la flotte ottomane, rentrée depuis le 4 novembre dans les Dardanelles, le monothète de Samos, Logothétis, avait débarqué à Chio le 22 mars 1822 avec environ 2,500 hommes. Après une escarmouche insignifiante, il était entré dans la ville, avait brûlé la douane, détruit deux mosquées et pris ses dispositions pour investir la citadelle. A cette nouvelle, les paysans que Tombazis n'avait pu décider à prendre les armes étaient accourus en foule sous les drapeaux du vaillant dictateur. Ainsi l'ensemble de l'Archipel était grec, à l'exception des trois villes de l'île de Candie, de la citadelle de Chio, des îles de Rhodes, de Cos et de Mételin. Le moment était venu de donner un gouvernement à cette agglomération; l'insurrection jusqu'alors s'en était passée. Les intérêts du fisc avaient surtout préoccupé les conquérans turcs quand sous Mahomet II ils avaient confirmé dans leur autorité les magistratures locales. Le souverain avait droit au dixième des récoltes. Les municipalités furent investies du soin de recueillir cette dîme territoriale qui devait se payer en nature. Les primats ou kodja-bachis furent avant tout des collecteurs de taxes. Chaque village élisait son représentant sous le nom de démogéronte; les démogérontes et le peuple des villes choisissaient à leur tour les proëstes, à qui était confiée en dernier ressort l'élection des primats. Des fermiers-généraux achetaient les revenus d'un district et les revendaient à ces agens. Forts du patronage que leur accordait le gouvernement ottoman, les kodja-bachis ne tardèrent pas, en dépit de ces apparences de suffrage populaire, à former en Grèce une aristocratie nouvelle et à mériter par leur insolence le nom qui leur a souvent été donné de « chrétiens-Turcs. » Deux fois l'an, ils se réunissaient à Tripolitza pour y arrêter, de concert avec le gouverneur et avec les évêques, les mesures relatives aux impôts et à la police. Telle était l'administration qui avait dirigé les premiers efforts des insurgés, pendant que le commandement militaire était successivement dévolu au bey Petro-Mavromichali et au prince

Démétrius Ipsilanti. Ce gouvernement rudimentaire eût pu à la rigueur suffire à la Morée; il ne convenait plus à la Grèce, désormais composée de quatre provinces distinctes, la Morée, les îles, la Grèce occidentale, la Livadie, comprenant la Béotie et l'Attique.

Le prince Alexandre Mavrocordato était arrivé au camp de Tripolitza le 8 août 1821. Né en 1787, descendant d'une famille de Phanariotes originaire de Chio qui avait fourni deux hospodars à la Valachie, le prince devait à sa longue carrière politique une notoriété qui le désignait au choix de ses compatriotes. On lui donna la direction politique de la révolution dans la Grèce occidentale. Un autre Phanariote, qui avait été représentant de la Porte à Paris, Théodore Négris, fut chargé d'organiser les provinces orientales. Le désordre et la dissension n'en gagnaient pas moins du terrain. On crut obvier à tout en édifiant une constitution provisoire et en créant une sorte de gouvernement représentatif dont le centre d'action serait établi à Corinthe. La première assemblée générale eut lieu à Argos au mois de décembre 1821; la constitution, promulguée le 13 janvier 1822, reçut du nouveau siége choisi pour les séances le nom de constitution d'Épidaure. Cet acte établissait un congrès national investi de l'autorité législative et un pouvoir exécutif composé de cinq membres. Le prince Alexandre Mavrocordato, président de ce conseil, fut en même temps le premier président de la Grèce; le Phanariote Négris devint son chancelier. La Grèce libre, — telle fut l'appellation par laquelle on désigna l'état qui devait lutter sept années encore pour sa liberté, — fut divisée en quatre provinces, les habitans furent partagés en quatre classes, suivant leur fortune. Ceux du cens le plus élevé furent invités à verser immédiatement 1,000 piastres dans le trésor public; les autres classes se trouvèrent également taxées en proportion de leur revenu. C'est ainsi qu'on espérait pourvoir à des besoins chaque jour plus pressans.

On voulait établir l'unité dans le gouvernement politique, mais cette unité ne présidait pas même à la direction des opérations militaires. L'armée grecque n'avait plus de commandant en chef. Colocotroni, « déjà célèbre par l'atrocité de ses brigandages, » s'était porté avec un corps de Moréotes vers Patras. D'autres corps opéraient sous les ordres du chef des Maniotes et des commandans des différens blocus. Le prince Démétrius se tenait isolé à Zeitouni. Pendant ce temps, une division de la flotte turque, composée en majeure partie de navires barbaresques et chargée de troupes de débarquement venues à sa rencontre dans le golfe d'Arta, se préparait à effectuer une descente dans le golfe de Lépante. L'Hydriote Condouriotti fut à cette nouvelle déclaré commandant en chef de la flotte. Il réunit de soixante à soixante-dix bâtimens et courut,

sans perdre un instant, à la recherche de cette division ottomane. Le 15 février 1822, le convoi turc, au nombre de soixante-six voiles, vint jeter l'ancre sur la rade de Zante; le 22, il se dirigeait vers Patras. Le 27 se montraient à leur tour les bâtimens grecs, « bien faibles, nous dit le rapport de l'agent consulaire de France, M. Reinaud, bien faibles et presque tous bricks marchands armés en guerre. » Avertie par les avis qui lui furent envoyés de Zante, la force turque activa ses opérations, laissa en arrière un bon nombre de ses transports et mit précipitamment sous voiles. Près du cap Papa, elle rencontra les Grecs; l'affaire se termina par une vive canonnade. Un vent très violent de nord et de nord-est sépara les combattans. Le lendemain, la division turque mouillait de nouveau devant Zante, et, trompant la surveillance des Grecs, s'échappait furtivement à la faveur de la nuit. Le désappointement fut extrême à Hydra et dans toute la Grèce. Rien n'avait plus contribué au succès de l'insurrection que la suprématie navale. Qu'arriverait-il si l'on venait à la perdre? Les bâtimens grecs étaient « chargés d'hommes entreprenans et capables, » mais impuissans à se mettre en travers de la flotte de Constantinople. Allaient-ils trouver dans les Barbaresques des adversaires en état de lutter d'agilité et d'adresse avec eux? Le découragement parut à cette époque faire de sensibles progrès, particulièrement dans les îles. Pendant que le blocus d'Athènes se poursuivait sous les ordres d'un ancien aspirant de la marine française, M. Voutier; pendant qu'un autre Français, le lieutenant de grenadiers Ballestre, homme de résolution, poussait vigoureusement la guerre en Candie, qu'un Alsacien dirigeait l'artillerie à Chio, que quelques autres Français, des Allemands, un ou deux Anglais allaient prendre place dans les rangs des palikares, l'amiral Halgan adressait au ministre de la marine, le 12 mars 1822, la copie de deux lettres « relatives à une proposition des principaux insulaires de l'Archipel. » — « Voici, disait l'amiral, l'objet de leurs sollicitations : ils demandent la protection de la France, ou, si cette requête est rejetée, la facilité pour les chefs de se rendre à Marseille avec leurs capitaux. J'ai écrit à M. le marquis de Latour-Maubourg à Constantinople que, sans entrer dans le fond de la question, sans même penser que le protectorat demandé pût être utile à la France, je croyais qu'il y aurait de l'inconvénient à abandonner absolument les Grecs à la vengeance de leurs anciens maîtres. L'une des conséquences immédiates de cet abandon serait sans doute une série de meurtres dont l'opinion publique s'irriterait en Europe, et dont probablement la Russie saurait tirer parti pour troubler le repos du monde. » Les Grecs, on le voit, n'étaient pas seuls découragés à cette heure; leurs protecteurs les plus sympathiques ne parlaient plus déjà que

de leur salut : ils n'auraient pas osé leur prédire le triomphe. La mort d'Ali-Pacha, le rassemblement de forces imposantes en Thessalie, l'activité des escadres légères envoyées au secours du sultan par les régences de la côte d'Afrique, le bonheur avec lequel le gros de la flotte ottomane avait réussi, depuis l'expédition infructueuse de Samos, à se soustraire aux attaques des brûlots, l'épuisement des ressources financières, la turbulence des masses, les divisions des chefs, tout se réunissait pour paralyser la défense, tout tendait à démoraliser les cœurs. Ce fut en cet instant critique, un des plus graves qu'ait traversés la Grèce, qu'on vit l'héroïsme d'un simple capitaine ramener la confiance et l'ascendant sous les drapeaux de la patrie.

Le gouvernement de Corinthe avait fait passer quelques pièces de canon à Logothétis; le monothète n'avait pu obtenir que la flotte grecque vînt s'opposer à l'envoi des troupes de la Porte. Le 11 avril 1822, le capitan-pacha Kara-Ali arrivait dans le canal de Chio; le lendemain, il mettait à terre 7,000 hommes. Les Grecs cette fois firent peu de résistance. Logothétis et ses soldats trouvèrent un refuge à bord de quelques navires ipsariotes; la malheureuse population qu'ils avaient compromise demeura tout entière à la merci des Turcs exaspérés : 40,000 personnes massacrées sans pitié ou vendues comme esclaves sur les marchés de l'Asie-Mineure payèrent le succès éphémère de Logothétis. Quand le dictateur de Samos avait débarqué à Chio, il y avait trouvé près de 100,000 habitans; quand les Turcs se retirèrent de cette île, on y eût à peine compté 30,000 âmes. Les Samiens, indignés, dégradèrent et exilèrent le chef dont la téméraire tentative avait eu cette effroyable issue; plus tard, le gouvernement d'Hydra rendit à Logothétis son autorité. Il fit bien, car les Hydriotes étaient assurément plus coupables que cet homme énergique; si Chio avait été dévastée, c'était moins parce qu'on l'avait soulevée que parce qu'on ne l'avait pas secourue.

Ce ne fut que le 10 mai 1822 que la flotte grecque, attirée par les désastreuses rumeurs qui s'étaient répandues dans tout l'Archipel, prit la mer à son tour; elle se composait de cinquante-six voiles et était commandée par André Miaulis. Confiant dans la désorganisation de la marine grecque qu'il avait appris à braver, le capitan-pacha vit approcher sans crainte, le 31 mai 1822, la flotte de Miaulis. Il appareilla sur-le-champ, et se porta au-devant de l'ennemi. Pendant trois jours, les deux flottes s'observèrent, se canonnèrent, le tout sans résultat. Plusieurs brûlots furent lancés contre la flotte turque; la brise était fraîche, aucun brûlot ne réussit à incendier un vaisseau ottoman. Les Grecs retournèrent découragés à Ipsara, les Turcs allèrent achever leur ramazan au mouillage

de Chio. Le 18 juin, les principaux officiers de la flotte ottomane se trouvaient réunis à bord du capitan-pacha : le ramazan finissait, les Turcs s'apprêtaient à célébrer la fête du baïram; la nuit était sombre et sans lune, la flotte turque s'était pavoisée de fanaux. Deux navires grecs entrèrent dans le canal. L'un gouverna sur le vaisseau de quatre-vingts canons que montait le capitan-pacha, l'autre s'attaqua au vaisseau de soixante-quatorze qui portait le pavillon du riala-bey. Ces deux navires étaient des brûlots; le premier appartenait au port d'Ipsara, le second avait été armé à Hydra. Le brûlot hydriote, qui avait accroché le vaisseau du riala-bey, s'en détacha, entraîné par la brise, et fut poussé tout en flammes au milieu des vaisseaux turcs sans en accrocher aucun. Le brûlot ipsariote était commandé par Constantin Canaris, le héros de la révolution grecque, un des plus rares courages dont les temps modernes aient offert l'exemple. Canaris introduisit le beaupré de son navire dans un sabord ouvert, et le brick fut ainsi amarré solidement au vaisseau turc à quelques pieds en arrière du bossoir. De cette façon, le vent devait porter les flammes vers le grand-mât du vaisseau ennemi. Ce fut alors, mais alors seulement, que Canaris alluma la mèche de sa propre main et sauta dans l'embarcation où ses compagnons l'attendaient. Trente-deux volontaires s'étaient offerts pour prendre part à cette expédition, tous avaient communié le matin. Le vaisseau turc fut bientôt une fournaise. Les flammes, en jaillissant par les écoutilles, avaient gagné les tentes établies pour ce jour de fête. Kara-Ali se jeta dans une embarcation; un débris de mâture vint l'atteindre à la tête. On le transporta mourant sur le rivage. Plus de 2,000 hommes étaient rassemblés à cette heure sur le vaisseau amiral; presque tous périrent dans cette nuit. Les canons échauffés partaient par intervalles et tenaient à distance les embarcations de secours; les chaloupes du vaisseau sombraient l'une après l'autre sous leur charge. La confusion était effroyable, la consternation serait impossible à décrire. Les chaloupes des brûlots traversèrent sans être inquiétées toute la flotte. A l'autre extrémité du canal, des bricks grecs les attendaient. Ces bâtimens reçurent les trente-deux volontaires revenus de leur mission sains et saufs, et les ramenèrent triomphans à Ipsara. Le capitan-bey avait pris le commandement de la flotte ottomane après la mort du capitan-pacha; il ne se crut plus en sûreté dans l'Archipel, et au lieu d'aller attaquer Ipsara ou Samos, comme on l'appréhendait, il s'empressa de regagner, poursuivi par la flotte grecque, l'asile habituel des Turcs découragés. Le 2 juillet, les vaisseaux ottomans jetaient l'ancre sous le canon des châteaux des Dardanelles. Les Chiotes étaient vengés, et de nouveau la mer appartenait aux Grecs.

IV.

Le contre-amiral Halgan avait quitté l'Archipel avant qu'on y apprît la catastrophe de Chio. Rappelé en France par ses devoirs parlementaires, — il était député, — il partit de Smyrne le 5 avril 1822, après avoir remis le commandement de la station au capitaine de la *Jeanne d'Arc*, M. le vicomte de La Mellerie; il arriva en rade de Toulon le 1er mai, y purgea sa quarantaine, et fut reçu le 31 mai à Paris par le ministre de la marine, qui était alors M. le marquis de Clermont-Tonnerre. Les derniers jours passés par l'amiral à Smyrne y avaient été signalés par de nouveaux services rendus à la cause de l'humanité. Constantinople était calme, mais à Smyrne « les tueries partielles » avaient recommencé. Le 1er octobre 1821, l'amiral avait reçu dans son propre canot trois malheureux Grecs que l'on poursuivait; le 4 novembre, il avait fait passer sur l'*Active* 192 réfugiés qui assiégeaient la maison du consul, et les avait fait transporter dans une des îles de l'Archipel. C'était aux soldats candiotes que l'on attribuait les désordres : ces misérables avaient attaqué de nuit la maison du pacha et l'avaient contraint à capituler; ils demandaient à être ramenés à Candie. L'amiral consentit à les faire escorter, espérant qu'il pourrait ainsi rendre quelque tranquillité à Smyrne; mais, les Candiotes partis, les meurtres continuèrent. L'attaque tentée par les Samiens sur Chio le 23 mars 1822 avait réveillé toute l'irritation de la milice. Les Grecs ne pouvaient plus sortir de leurs maisons. Des femmes, des enfans, tombaient à chaque instant sous les coups de la populace. La terreur de 93 n'était rien auprès de ce régime de barbarie. Plus de 2,000 familles durent alors la vie à l'intervention du consul-général de France, à la vigoureuse attitude de l'amiral. Souvent au milieu du calme le plus profond on entendait des cris, des pas précipités; c'était une femme en pleurs qui fuyait devant une patrouille, ou qui allait s'abattre toute sanglante, atteinte par la balle d'un pistolet. L'amiral Jacquinot était enseigne de vaisseau sur la gabare la *Lionne;* il me racontait, il y a quelques jours à peine, ces scènes déplorables dont un triste hasard l'avait rendu témoin. Nos navires de guerre n'avaient jusqu'alors fait de leur droit d'asile qu'un usage en quelque sorte timide et clandestin; ils l'exercèrent désormais au grand jour sans se soucier des Turcs et sans se mettre en peine des conventions diplomatiques du Bosphore. Le roi sage et prudent que les hommes d'état appelaient à cette heure le Nestor de l'Europe ne désapprouva pas cette conduite; il lui donna au contraire son assentiment le plus chaleureux. Lorsque le 3 juin 1822 l'amiral Halgan lui fut présenté, voici les propres paroles que

Louis XVIII lui adressa : « Je regrette, amiral, que nous ayons renoncé aux usages de l'antiquité; je vous aurais surnommé Halgan le Sauveur. » Le 4 juin, ouvrant la séance des chambres, il rappela, non sans émotion, les services rendus par les forces navales du Levant aux infortunés « dont la reconnaissance était, dit-il, le prix de ses sollicitudes. » Les paroles royales trouvèrent de l'écho dans cette grande assemblée. « La France, s'écriait M. de Bonald, a fait ce qu'elle devait faire. Secourable au malheur, le pavillon blanc l'a cherché partout; dans ces déplorables événemens, il n'a vu que des victimes. » Le général Foy, Lafayette, unirent leurs suffrages à celui de l'orateur monarchique. La France était contente d'elle-même, et elle avait raison de l'être. Son tort, ce n'est pas, comme toute une école politique voudrait le prétendre, d'avoir été trop souvent généreuse, c'est d'avoir imprudemment compté sur la générosité des autres. A quelques années de là, livré aux pensées un peu sombres qu'inspirent aux plus résignés la retraite et le crépuscule de la vie, l'amiral Halgan relisait son journal de bord. « Je sens, disait-il, que ces réminiscences n'ont plus d'attrait que pour moi. Les événemens de 1821 et de 1822 se sont déjà effacés de la mémoire des hommes; ils ont passé dans le courant du fleuve d'oubli, emportés par ces flots que pressent tant d'autres flots. » Puisse-je à mon tour en avoir rajeuni le souvenir pour l'honneur d'un brave amiral, pour la gloire de la marine et pour la consolation de la France!

M. le vicomte de La Mellerie conserva peu de temps le commandement de la station du Levant. Une dépêche ministérielle du 18 juin 1822 vint bientôt appeler à ce poste important M. le chevalier de Viella, commandant de la *Fleur de Lis;* mais déjà un autre officier, l'ancien capitaine de l'*Aigrette,* le chevalier de Rigny, qui commandait alors la frégate la *Médée,* avait reçu l'ordre de se rendre dans l'Archipel et d'y aller remplir une mission temporaire. Cet officier était investi d'une confiance qu'il méritait à tous les titres et à tous les degrés. Fils d'un ancien capitaine au régiment de Penthièvre, neveu de l'habile ministre qui rétablit le premier l'honneur de nos finances, il avait à la fois le mérite et la faveur. A l'âge de quarante ans, il avait déjà fait plus de campagnes de guerre, assisté à plus de combats, mieux appris à cette école son métier de soldat et de matelot que beaucoup de ces vétérans qui affectaient de le traiter encore en officier de cour. Né en 1782, entré dans la marine en 1798, le chevalier de Rigny était sur la *Bravoure* dans l'engagement que soutint cette frégate contre le navire anglais la *Concorde,* sur le *Muiron* pendant le combat d'Algésiras. En 1803, il entrait dans le corps des marins de la garde; en 1806 et 1807, il suivait les mouvemens de la grande armée en Prusse,

en Pologne, en Poméranie. Il prenait part aux batailles d'Iéna et de Pultusk, aux siéges de Stralsund et de Graudentz. En 1808, il se distinguait en Espagne aux combats de Rio-Seco, de Somo-Sierra, de la Sepulveda, à la prise de Madrid. L'année suivante, il faisait la guerre en Autriche. La restauration le trouva capitaine de frégate depuis 1811; ses services lui avaient valu sous l'empire, peu prodigue de pareilles préférences, un avancement exceptionnellement rapide. A ceux qui eussent été tentés de le lui reprocher, le capitaine de Rigny aurait pu raconter ses campagnes, l'enlèvement du village de Borselen, près de Flessingue, le commandement du brick le *Railleur* et de la frégate l'*Érigone*; il aurait pu au besoin leur montrer trois blessures. Le gouvernement connaissait son tact, sa prudence, sa sûreté d'appréciation; il l'envoyait dans le Levant non pas précisément pour contrôler les rapports du contre-amiral Halgan, mais pour avoir deux impressions indépendantes au lieu d'une. C'est ainsi que le gouvernement anglais, tout en laissant à l'amiral sir Graham Moore la haute direction des affaires, avait cru devoir placer sous ses ordres un jeune commandant qui fut pendant six ans le rival du capitaine et plus tard de l'amiral de Rigny, qui lui disputa la faveur des Grecs et ne s'éclipsa que devant la gloire du vainqueur de Navarin. Le capitaine Hamilton avait paru sur la rade de Smyrne le 18 août 1821 avec la frégate anglaise la *Cambrian*. « Dans les visites que nous avons échangées, écrivait le consul-général M. David, il m'a dit qu'il était né à Paris de la famille du fameux comte. Il est allié par conséquent à celle des Grammont, et il a soin de le faire remarquer. C'est un bel homme, froidement poli. » Tel était l'officier que nous verrons l'Angleterre opposer parfois avec succès, le plus souvent avec désavantage, à un homme dont rien n'a jamais pu troubler la ferme et honnête raison, qui, suivant les expressions d'un illustre ministre, bien digne de le juger, « savait conserver dans les crises politiques le sang-froid du capitaine et élever l'art de commander jusqu'à l'esprit de gouvernement. »

Partie de Toulon le 28 mars 1822, de Palerme le 16 avril, la *Médée* arrivait à Milo le 2 mai. Le 12 août, elle quittait Smyrne pour rentrer à Toulon. En trois mois, elle avait visité l'Archipel, la côte de Syrie et l'Égypte. Le chevalier de Rigny vit d'abord les Grecs abattus par leurs revers; il les retrouva en revenant d'Égypte exaltés et retrempés par l'héroïsme de Canaris et de Nikétas. Ses rapports font foi de ce double mouvement d'opinion. « Les Grecs, avait-il écrit de Milo le 9 mai 1822, ont été aiguillonnés jusqu'ici par l'espoir d'une puissante diversion en leur faveur. On peut croire, si cet appui leur manque, que la plupart d'entre eux se soumettront plus facilement encore qu'ils ne se sont soulevés. Pour se

faire une juste idée de la mesure et de la durée de leurs succès, il faut examiner comment et sur qui ces succès ont été obtenus. Aux premiers rangs de l'insurrection figurent d'abord les insulaires d'Hydra, de Spezzia et d'Ipsara. Les habitans de ces trois rochers, qui fournissaient annuellement une partie des équipages de la flotte turque, ont tourné contre la Porte les forces qu'ils mettaient autrefois à son service. Agissant dans une mer semée de détroits, ils ont pu, par le nombre de leurs bâtimens, intercepter tous les passages, fermer les communications et bientôt, isolant les châteaux du Péloponèse, les faire tomber les uns après les autres aux mains des Moréotes. Ceux-ci, favorisés par l'occupation que donnait aux Turcs Ali-Pacha, ont pu s'emparer de Corinthe, de Tripolitza, remuer l'Attique, rejeter les Turcs dans la citadelle d'Athènes, et lier ces mouvemens à ceux des Grecs du Pinde et de la Macédoine; mais tout a bien changé depuis que la chute d'Ali-Pacha laisse au sultan la disposition de ses troupes et que la flotte turque est sortie des Dardanelles. Les Grecs ne paraissent plus compter sur la Russie; ils se plaignent des Anglais et quelques-uns commencent à parler du désir qu'ils auraient de porter à sa majesté leur hommage incertain. »

A Cos, où la *Médée* mouillait le 16 mai; à Rhodes, où elle touchait le 18, le chevalier de Rigny n'entrevoyait aucun danger pour la domination du sultan. « La population grecque, disait-il, y balance à peine la population turque. » A Chypre, des désordres graves avaient éclaté, le mousselim s'était retiré à Nicosie, et les troupes d'Abdullah, pacha d'Acre, qui formaient seules la garnison de l'île, y mettaient tout à feu et à sang. Le 19 avril étaient arrivés à Larnaca 1,500 hommes expédiés d'Alexandrie par le pacha d'Égypte : le commandant de ce nouveau corps, Salik-Bey, avait jugé prudent de se débarrasser à tout prix des mutins; il leur avait fait un pont d'or et les avait renvoyés en Syrie sur les bâtimens mêmes qui l'avaient amené, au risque de les y voir prendre parti pour le pacha d'Acre, en ce moment rebelle à la Porte et contre lequel marchaient les pachas d'Adana, d'Alep et de Damas.

La puissance de Méhémet-Ali avait considérablement grandi depuis le jour où le commandant de l'*Aigrette* lui rendait visite au mois d'août 1817. Sentant la nécessité d'avoir des troupes sur lesquelles il pût compter quand il plairait à la Porte de le déclarer rebelle à son tour, le pacha d'Égypte, après avoir composé un corps de mamelouks dans la Haute-Égypte, cherchait à constituer de nouveaux bataillons avec les noirs qu'il tirait du Darfour et du Dongola. Dans ce corps, dont il avait confié l'organisation à un officier français, le colonel Sève, il venait d'introduire des fellahs. C'est ainsi qu'il avait pu envoyer 1,500 soldats à Chypre, 5,000 hommes

en Candie, et qu'il gardait encore tout prêt à s'embarquer un contingent semblable. « Le port d'Alexandrie, écrivait le capitaine de Rigny à la date du 20 juin, présente un spectacle des plus animés. On y compte près de deux cents bâtimens de diverses nations, dont quatre-vingts autrichiens. »

De retour à Smyrne le 4 août, M. de Rigny n'y rencontra pas le nouveau commandant de la station, le chevalier de Viella, occupé avec la *Fleur de Lis* à visiter les îles; mais il eut des nouvelles de la *Cambrian*. Le capitaine Hamilton avait déjà fait parler de lui. Il venait de réclamer « avec les formes les plus impératives, » 25 Grecs passagers sur un bâtiment ionien que l'escadre algérienne avait arrêtés. « Après quelques difficultés suivies de démonstrations hostiles de la part du capitaine anglais, le commandant algérien, autorisé par le capitan-bey, avait fait la remise des Grecs. »

C'est sous la préoccupation d'un dernier effort qui les pouvait trahir que le capitaine de Rigny, visitant Hydra et le golfe de Nauplie avant d'opérer son retour en France, trouva les Hydriotes. « L'observateur le plus froid, dit-il, ne fût pas resté insensible au spectacle de cette population émue, s'agitant sur son rivage, bientôt peut-être désert, préparant ses armes et ses vaisseaux; décidée, si celles-là sont impuissantes, à chercher sur ceux-ci un refuge et à transporter ses pénates sur une rive étrangère. » Quelques chefs insurgés pouvaient se bercer de l'idée que la chrétienté assemblée en congrès à Vérone allait s'occuper de leur sort; les plus avisés méditaient tristement sur la sanglante exécution de Chio et jetaient un regard suppliant vers le rivage hospitalier de la France. Quant au peuple, il avait recouvré tout son enthousiasme. Ce n'était plus seulement le nom de Canaris qui volait alors de bouche en bouche. Les delhis de Dramali-Pacha avaient rencontré leur maître; Nikétas venait de mériter le nom de turcophage. La campagne de 1822 avait débuté par une immense et générale inquiétude; le mauvais emploi que les Turcs firent de leur armée en changea subitement le cours. Les fautes de Dramali et du nouveau capitan-pacha donnèrent à la Grèce la citadelle d'Athènes et Nauplie.

V.

L'acropole d'Athènes, ravitaillée par Omer Vrioni vers la fin de l'année 1821, ne se rendit aux Grecs que lorsque l'eau des citernes se trouva complétement épuisée. La garnison capitula le 21 juin 1822. Il y avait alors 1,150 personnes dans l'acropole; 180 seulement étaient en état de porter les armes. Malgré les efforts des consuls de France et d'Autriche, MM. Fauvel et Gropius, la plupart des prisonniers furent massacrés. Les Grecs auraient même violé

les demeures des consuls, où 325 personnes s'étaient réfugiées, si deux navires français, la gabare l'*Active* et la goëlette l'*Estafette*, n'étaient, par un heureux hasard, venus mouiller au Pirée. Les capitaines de Reverseaux et Hargous n'hésitèrent pas à mettre à terre une partie de leurs équipages. Nos marins, dirigés sur Athènes, escortèrent de cette ville au Pirée, les armes chargées et la baïonnette au bout du fusil, les malheureux qui avaient cherché un asile sous la protection de notre drapeau.

La capitulation d'Athènes eut un grand retentissement en Europe. Ce nom magique trompait les imaginations sur l'importance d'un événement qui passa presque inaperçu à Constantinople. Le sultan Mahmoud se croyait alors assuré de reconquérir la Grèce, et l'orage de son courroux s'amassait en Thessalie. L'armée rassemblée à Larissa par le séraskier de Roumélie se montait à plus de 20,000 hommes : 8,000 cavaliers, milice féodale commandée par cinq pachas et par les beys de la Thrace et de la Macédoine, s'étaient joints à l'infanterie albanaise qui venait d'achever le siége de Janina. Aussitôt que les chevaux eurent mangé au printemps l'orge verte, suivant la coutume immémoriale des Timariotes, le pacha de Drama, chargé par le vieux Kurchid de diriger l'invasion, franchit le Sperchius. Jamais, depuis le temps où Ali-Kumurgi reprit la Morée sur les Vénitiens, la Grèce n'avait vu pareille pompe militaire. Saisi de terreur, le commandant de l'Acro-Corinthe fit massacrer les prisonniers turcs laissés à sa garde et abandonna la forteresse dont la défense lui avait été confiée. Le 17 juillet 1822, Dramali établit son quartier-général à Corinthe, le 24 il campait dans la plaine d'Argos; mais le commandant turc avait compté sans la détresse de la contrée qu'il envahissait. La Morée n'était pas un pays qui pût nourrir une armée imprudemment séparée de ses magasins. La disette, les fièvres et la dyssenterie ruinèrent plus sûrement que la guerre les troupes qui s'étaient crues victorieuses parce qu'elles n'avaient point eu à combattre. Il n'y avait pas quinze jours que Dramali occupait Argos qu'il dut songer à se replier sur Corinthe. Les Grecs sous Nikétas l'attendaient à la sortie du Dervend. Je l'ai visité en 1833, ce sombre défilé où s'engouffra la cavalerie turque : sur les deux flancs de la montagne, les pierres amoncelées, dont la crête abritait les assaillans embusqués et soutenait le canon des longues carabines, subsistaient encore. Il était facile d'apprécier l'habileté des préparatifs accumulés pour arrêter les Turcs et de s'étonner de l'incurie du chef qui avait négligé de garder un pareil passage. Les Delhis entassés au fond du ravin essayèrent vainement de pousser plus avant. Il leur eût été plus difficile encore de rétrograder; Ipsilanti, Dikaïos, s'étaient longtemps à l'avance postés sur leurs derrières. Les Tima-

riotes jonchèrent de cadavres le clair ruisseau qui serpente doucement au milieu des myrtes et des lauriers-roses. Ce fut alors qu'ils voulurent gravir les pentes d'où les Grecs presque sans péril les fusillaient. Le courage du désespoir ne les sauva pas. Le carnage fut horrible, le butin fut immense.

Le 8 août 1822, Dramali, à la tête d'une seconde colonne, prenait une autre route. Il fut également attaqué par Nikétas et par Ipsilanti. Trop heureux de pouvoir échapper à de tels adversaires en laissant entre leurs mains ses bagages, il regagna Corinthe avec les débris de sa cavalerie; là le reste de son armée ne tarda pas à se fondre. Le fier pacha, qui avait rêvé la gloire de rendre à l'islam la péninsule rebelle, ne résista pas à la douleur et à l'humiliation de sa défaite. Son patron et son protecteur, le séraskier Kurchid, s'était empoisonné; il mourut lui-même à Corinthe dans la fleur de l'âge le 8 décembre 1822.

Après la retraite désastreuse de l'armée de Roumélie, il ne restait plus d'espoir à la garnison de Nauplie que dans les secours que pouvait encore lui apporter la flotte. Déjà les vaisseaux turcs partis des Dardanelles sous les ordres du capitan-bey s'étaient montrés à l'entrée du golfe; mais ils avaient bientôt poursuivi leur route vers Patras. Là le nouveau gouverneur de la Morée, l'exécuteur impitoyable des ordres du sultan, l'assassin du pacha de Janina, Méhémet, promu par sa hautesse à la dignité d'amiral, avait pris le commandement de la flotte ottomane. Le 20 septembre 1822, cette flotte revenant de Patras fut signalée par la vigie d'Hydra. La frégate la *Fleur de Lis* avait quitté le matin même le mouillage de la baie de Saint-Jean, où s'était réfugié le gouvernement grec. Elle passa au milieu de la flotte hydriote qui sortait à la hâte du canal d'Hydra pour se porter à la rencontre de l'escadre turque. « Tout était à Hydra dans la plus grande rumeur; la population entière se tenait sous les armes. » Quatre-vingt-quatre voiles ottomanes se dirigeaient vers le golfe de Nauplie. Les Grecs n'avaient que soixante voiles, la plupart bricks de huit à quatorze canons, à leur opposer. Le lendemain, 21 septembre, on aperçut distinctement du pont de la *Fleur de Lis* « les deux flottes aux prises par pelotons, un brûlot se consumant, une scène, nous dit M. de Viella, remplie d'émotion. » Le brûlot était un brick grec qu'une frégate algérienne avait abordé, le prenant pour un brick de guerre. Avant de se jeter dans l'embarcation qui suivait à la traîne, l'équipage du brûlot prit le temps de mettre le feu à la mèche. Les voiles de la frégate s'enflammèrent et 50 hommes périrent dans ce commencement d'incendie.

Le lundi 23, quelques heures avant le coucher du soleil, la *Fleur de Lis* sortait des passes d'Hydra; la tête de la flotte ottomane était

déjà engagée dans le golfe. « La flotte grecque de l'arrière se rassemblait en groupes. » Six vaisseaux de ligne, plus de quatorze frégates ou corvettes, quarante ou cinquante bâtimens de guerre, favorisés par la brise régulière qui souffle tous les jours en été du large, abandonneraient-ils la place affamée qui leur tendait les bras? Se laisseraient-ils barrer le chemin par une flottille dont le plus fort bâtiment, construit pour le commerce des blés, ne portait pas à cette heure vingt canons?

La nuit se passa tranquillement. Au point du jour, la *Fleur de Lis* était à petite distance de l'escadre turque. A huit heures du matin, le chevalier de Viella envoya un de ses officiers, le lieutenant de vaisseau Graëb, présenter au capitan-pacha les complimens d'usage. Un drogman de l'ambassade de France servait d'interprète. Le capitan-pacha congédia tous ses familiers; quand il se vit seul avec l'officier français : « J'ai dans mon escadre, lui dit-il de sa voix la plus caressante, un brick autrichien chargé de grains pour l'approvisionnement de Nauplie; ne pourriez-vous pas lui donner l'escorte jusqu'au fond du golfe? » M. Graëb ne put contenir l'expression de son étonnement. « Je ne crois pas, dit-il, mon commandant disposé à se charger de la protection d'un bâtiment neutre. » — Le capitan-pacha insistait. — Si ce navire était placé sous le pavillon de la France, il était bien sûr que personne n'oserait y toucher. — M. Graëb s'inclina respectueusement et se retira.

Le golfe offrait alors le plus beau spectacle. La flotte turque avec ses quatre-vingt-quatre voiles en remplissait l'entrée. Devant cette flotte se dressait, à moins de 10 ou 12 milles, la citadelle de Nauplie, dont les défenseurs croyaient déjà toucher le secours promis. A gauche, les bricks grecs, en panne sous leurs huniers, n'attendaient qu'un signal pour se couvrir de voiles. Le calme venait de succéder au vent de terre qui avait régné toute la nuit. Vers dix heures, les premières bouffées de la brise du large commencèrent a se faire sentir. L'immense flotte allait donc entrer triomphante à Nauplie et y ramener l'abondance! Les officiers de la *Fleur de Lis* virent avec stupéfaction les Turcs serrer le vent et prendre une direction tout autre que celle qui les eût conduits vers les assiégés. Un brick couvert des couleurs autrichiennes s'était au même instant détaché du milieu de l'escadre. Il passa près du capitan-pacha et courut vent arrière vers le fond du golfe. Ce brick n'alla pas loin : deux croiseurs grecs, cachés sous l'île Tolon, parurent tout à coup et lui donnèrent la chasse. L'autrichien se dirigea d'abord vers la baie de Saint-Jean, où venait de mouiller la frégate française; bientôt il reprit sa route; au bout de quelques instans il hésitait encore, enfin, après avoir montré une extrême indécision dans sa manœuvre,

il se résigna et mit en panne pour attendre les deux grecs, qui l'amarinèrent.

Le 26 septembre, à la pointe du jour, la *Fleur de Lis* appareillait de la baie de Saint-Jean. Soixante-quinze voiles ottomanes croisaient à l'entrée du golfe dans un désordre qui ne permettait pas de pressentir les intentions du capitan-pacha. Les Grecs, alertes et vigilans, se tenaient entre Spezzia et la côte de Morée. « La disproportion de leurs forces, écrivait le chevalier de Viella, leur a suggéré la pensée d'équiper une partie de leur flotte en brûlots. Ils en ont à peu près quarante, dont la moitié au moins est pourvue de véritables artifices. L'essai qu'ils en ont fait sur le vaisseau du dernier capitan-pacha et quelques autres tentatives du même genre ont tellement intimidé les Turcs que les vaisseaux ottomans n'osent plus prendre un mouillage en présence de leurs ennemis; ils se laissent harceler le jour et la nuit sans savoir comment se délivrer des agiles navires qui les guettent. On ne peut voir avec indifférence la création presque magique de ces escadrilles qui réussissent si bien à paralyser les flottes ottomanes. »

Le soir même, la *Fleur de Lis* quittait ces parages; le capitan-pacha faisait voiles vers La Sude, le plus vaste mouillage de l'île de Candie, laissant la garnison de Nauplie en proie à une affreuse famine. Le 9 avril 1822, 20 livres de blé avaient été données pour dernière distribution à chaque soldat turc. Le capitan-pacha eût pu détacher son convoi à Nauplie sous l'escorte de ses bricks et de ses corvettes, les frégates et les vaisseaux de la flotte ottomane auraient suffi pour couvrir le mouvement; mais Méhémet se sentait surveillé par des ennemis dont il connaissait l'audace. Le cœur lui manqua. De tous les services que Miaulis devait rendre à son pays, le plus grand, le plus considérable par ses conséquences, ce fut assurément celui qu'il lui rendit en ce jour. Sans commettre l'imprudence de s'engager à fond, il sut tenir en échec toutes les forces navales de la Turquie rassemblées à grands frais pour secourir le Gibraltar de la Morée. Il fit ainsi tomber cette place réputée imprenable. Nauplie, que les habiles manœuvres de la flotte d'Hydra allaient donner à l'insurrection, serait aux mauvais jours le boulevard de la Grèce, le dernier obstacle contre lequel viendrait se briser la puissance d'Ibrahim. La garnison de La Palamide, véritable nid d'aigle qui domine du haut de ses escarpemens la ville de Nauplie, ne recevant pas de vivres, montrait peu de penchant à défendre plus longtemps cette forteresse. Les Grecs l'occupèrent le 12 décembre 1822, à la suite d'une escalade tentée par surprise.

A cette nouvelle, Colocotroni accourut de son camp d'Argos.

Des négociations s'engagèrent et la ville consentit à capituler. Le capitaine Hamilton, de la *Cambrian*, qui commandait la station anglaise, se trouvait alors à Hydra; il quitta précipitamment ce mouillage. La conduite de nos officiers, à l'occasion de la capitulation d'Athènes, avait éveillé dans son cœur une noble émulation. Ses sympathies pour la cause des Grecs n'étaient pas douteuses, et il n'avait jamais pris soin de les dissimuler; mais il ne croyait pas qu'il pût mieux servir cette cause sainte qu'en la préservant, fût-ce par une violence salutaire, des excès auxquels on l'avait vue trop souvent se laisser emporter. La *Cambrian* mouillait sous les murs de Nauplie au moment même où, sans s'inquiéter des engagemens souscrits, les bandes moréotes voulaient pénétrer de vive force dans la place. Hamilton représenta aux Grecs qu'accusés en mainte occasion d'avoir enfreint et ensanglanté leurs traités, il leur importait de changer sur ce point l'opinion de l'Europe. Les Grecs murmuraient; le capitaine anglais offrit son assistance aux Turcs. Un article de la capitulation stipulait que les assiégés seraient transportés à Scala-Nova, sur la côte d'Asie, par des bâtimens grecs. Hamilton jugea plus prudent de se charger lui-même de ce transport. La *Cambrian* reçut à son bord 450 Turcs, et les débarqua, le 13 janvier 1823, à Smyrne; 37 de ces malheureux étaient morts d'épuisement pendant la traversée. L'attitude du gouvernement anglais avait semblé jusqu'alors indécise. On pouvait croire ses vues intéressées; on avait à coup sûr sujet de les trouver vagues et ambiguës. La démarche toute personnelle du capitaine Hamilton rapprochait très sensiblement la politique du cabinet de Saint-James de celle dont le cabinet des Tuileries avait, avec une remarquable netteté, tracé à nos chefs de station la marche et les limites. Les puissances chrétiennes ne pouvaient, dans un pareil conflit, admettre qu'un désir, adopter qu'une conduite : elles se devaient à elles-mêmes d'abjurer hautement toute pensée de convoitise sur de sanglantes dépouilles. Au lieu de songer à profiter de ces affreux malheurs, il valait cent fois mieux s'occuper de les faire cesser, il fallait se jeter entre les combattans, non pas pour les piller, mais pour les inviter, pour les contraindre même à s'épargner mutuellement.

Après être resté quelque temps à La Sude, le capitan-pacha était venu mouiller entre Ténédos et la côte de la Troade. Le 10 novembre 1822, la flotte ottomane était à l'ancre devant Bezika dans une sécurité complète. Ses éclaireurs, qui surveillaient l'approche de l'armée de Miaulis, ne lui avaient rien signalé de suspect; deux brûlots profitèrent des premières lueurs incertaines du jour pour se glisser sans bruit entre les vaisseaux turcs. C'était encore Cana-

ris, le destructeur de Kara-Ali, le vainqueur de Chio, qui ne croyait pas en avoir assez fait. Le brûlot de cet intrépide Ipsariote accrocha le vaisseau du capitan-bey et l'enveloppa en quelques minutes dans un tourbillon de feu et de fumée. L'incendie fut si rapide que peu d'hommes, sur 800 dont se composait l'équipage, réussirent à y échapper. L'autre brûlot fut cette fois encore moins heureux. Il avait abordé le vaisseau du capitan-pacha, mais il s'en détacha, entraîné par le courant dont le capitaine qui le conduisait avait mal jugé la force et la direction. Canaris seul était dans ce genre d'attaque infaillible : héros digne de faire battre le cœur des poètes, marin que tout homme de mer ne se lassera pas d'admirer, Canaris avait en moins de six mois détruit deux vaisseaux et anéanti 3,000 hommes. Son nom prononcé suffisait pour faire fuir les escadres.

La flotte de Méhémet avait coupé ses câbles et mis dans le plus grand désordre à la voile; ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'elle parvint à se rassembler de nouveau devant les Dardanelles. Une corvette s'était jetée à la côte sous Ténédos; une autre, abandonnée par son équipage, flottait comme une épave au milieu de l'Archipel. La gabare l'*Active*, envoyée à sa recherche sur les pressantes instances du pacha de Smyrne, parvint à la retrouver, après cinq jours d'inutile croisière, dans les environs de Tchesmé.

Justement indigné de la conduite qu'avait tenue sa flotte, le sultan avait songé à lui défendre l'approche de la capitale, mais l'engagement des équipages était expiré. Le sultan s'apaisa, et dès les premiers jours de décembre la flotte reçut l'ordre de remonter jusqu'à Constantinople. Grands et petits, tous les bâtimens se trouvaient dans un fâcheux état. On les jugea sagement incapables de reprendre la mer avant le printemps prochain. Les Grecs, de leur côté, firent l'économie de la majeure partie de leur flotte. Ils ne conservèrent que quelques corsaires qui, après avoir infesté les côtes de Caramanie, de Syrie et d'Égypte, après avoir été attaquer les bâtimens turcs jusque dans le port de Damiette, donnèrent à la navigation neutre de si justes sujets de plaintes, que les stations européennes, occupées à prévenir ou à poursuivre leurs déprédations, trouvèrent dans cet ingrat service l'occasion d'un redoublement d'activité. Ce fut alors que de toutes parts, à Marseille, à Malte, à Trieste, sur nos bâtimens même, on se mit à maudire la Grèce; mais la Grèce était désormais à l'abri des caprices de l'opinion étrangère. Les derniers succès de ses flottes et de ses armées avaient consacré ses droits à l'indépendance.

E. Jurien de La Gravière.

L'ÉDUCATION DES FILLES

EN RUSSIE

ET LES GYMNASES DE FEMMES.

I.

La grande Catherine est le premier souverain russe qui se soit préoccupé de l'instruction des femmes. En 1764, elle fonda sur les bords de la Neva, dans le couvent de la Résurrection, bâti par l'impératrice Élisabeth, une maison d'éducation pour les jeunes filles. Elles étaient au nombre d'environ cinq cents, moitié de la noblesse, moitié de la bourgeoisie; on y entrait à six ans, et on en sortait à dix-huit. Une directrice française d'origine, Mme Lafond, avait sous ses ordres huit inspectrices et quarante institutrices ou maîtresses de classe. Non-seulement les élèves étaient admises gratuitement, mais l'impératrice leur fournissait une dot à la sortie : 2,000 roubles pour les jeunes filles de l'aristocratie, 100 pour celles de la bourgeoisie. Une distinction aussi tranchée entre les jeunes filles nobles et roturières à une époque où la noblesse russe avait déjà perdu toute signification politique était surtout vicieuse dans une maison d'éducation. Les unes étaient vêtues d'étoffes fines, les autres de tissus grossiers : aux premières, on enseignait les « arts d'agrément, » les autres apprenaient à coudre, à blanchir, à faire la cuisine. On ne voit pas que Catherine II ait obéi à une préoccupation d'un ordre plus haut que le point de vue pratique. « Nous les élevons, écrivait-elle à Voltaire, pour les rendre les délices des familles dans lesquelles elles entrent; nous ne les voulons ni prudes ni coquettes, mais bonnes mères de famille et capables de prendre soin de leur maison. » Un autre caractère de son système d'éducation, c'était la crainte des influences de la maison paternelle. L'idéal de l'éducation

russe, c'était un rigoureux internat qui supprimait autant que possible les vacances et les rapports avec la famille; on eût dit que Catherine considérait la société de son temps comme en proie à une contagieuse corruption, et qu'elle croyait ne pouvoir élever une génération pure et chaste qu'à cette condition. Elle entourait d'une tendresse presque maternelle cette jeunesse captive, elle comblait d'honneurs et de caresses les élèves les plus distinguées, et les autorisait à porter toute leur vie, pendu à leur côté, le chiffre en or de l'impératrice. Elle prenait plaisir à venir se délasser ou se purifier au contact de ces innocences; comme Mme de Maintenon, elle aimait à leur faire représenter devant elle des pièces françaises. En un mot, l'existence que menaient les jeunes élèves de la Résurrection, c'était la vie du cloître avec une échappée sur les splendeurs et les séductions des cours, — la vie du couvent, mais d'un couvent qui avait pour abbesse la grande Catherine.

Son œuvre n'était donc point parfaite : elle nourrissait chez ses élèves des rivalités, des prétentions, déjà surannées, de castes et de classes; elle voulait se passer de la collaboration des parens dans l'éducation des enfans, elle obéissait à une préoccupation trop étroite des exigences immédiates de la vie. Pourtant c'était un progrès. Le luxe même que déployait Catherine II dans toutes ses créations, luxe qui pouvait avoir une influence fâcheuse sur de jeunes personnes pauvres, à qui une dot de 2,000 roubles ne devait point assurer la fortune, servait du moins à éveiller l'opinion et à relever aux yeux de la nation russe l'importance d'une question si négligée jusqu'alors, l'éducation des femmes. En outre, malgré ce mot de couvent, il ne faut pas perdre de vue que nous assistons ici à la première tentative d'éducation laïque. On ne concevait alors en Russie, même après Pierre le Grand, que l'enseignement donné par le clergé. Les parens pleuraient quand on les forçait à conduire leurs enfans dans d'autres écoles, comme au temps de saint Vladimir les mères russes se désespéraient de voir pour la première fois leurs fils obligés d'apprendre cette dangereuse espèce de sorcellerie, la lecture et l'écriture.

Une autre impératrice donna un développement plus considérable à l'idée de Catherine. Maria-Feodorovna (Sophie de Wurtemberg), la veuve de Paul Ier, se consacra tout entière à la fondation d'hôpitaux, de salles d'asile, surtout d'établissemens d'éducation pour les jeunes filles. L'immense fortune qu'elle attribua par testament à ces œuvres de bienfaisance est aujourd'hui entre les mains d'une administration spéciale, le *département de l'impératrice Marie*, qui constitue la quatrième section de la chancellerie de l'empereur.

Pendant longtemps, on ne parut se soucier que de l'éducation des jeunes filles nobles; alors s'élevèrent les *instituts*. Ils sont aujourd'hui en assez grand nombre; il y en a sept principaux à Saint-Pétersbourg, l'*Institut patriotique* et l'*École d'Élisabeth* au Vassili-Ostrof, la *Société d'éducation des demoiselles nobles* et l'*École d'Alexandre* au couvent de Smolna, les *Instituts de Paul, de Nicolas* et *de l'ordre de Sainte-Catherine*. Il y en a quatre à Moscou, ceux de Sainte-Catherine, d'Alexandre, d'Élisabeth, et l'*Institut Nicolas* pour les orphelines, qui se trouve dans les bâtimens de la Maison d'éducation (*Vospitalnyi dome*), création grandiose de Catherine, le plus colossal édifice de Moscou. Enfin il y en a une quinzaine dans les villes de gouvernement; on en trouve un à Irkoutsk, en Sibérie. Ces établissemens ont conservé quelques-uns des caractères de la première fondation de Catherine II. On leur a reproché de négliger la partie scientifique de l'instruction, l'histoire, la géographie, les sciences naturelles et mathématiques; aujourd'hui leurs programmes et leur enseignement se rapprochent de plus en plus du plan d'études des gymnases. En revanche, on y a toujours appris les langues vivantes et surtout le français avec une perfection qu'on ne saurait atteindre ailleurs : les élèves, grâce à l'internat, sont en rapports continuels avec des maîtresses qui s'entretiennent avec elles en français, en allemand ou en anglais; des élèves externes au contraire oublient facilement au foyer domestique les langues étrangères.

Ces instituts, nous venons de le dire, sont des internats; pour certains d'entre eux, par exemple pour les orphelines Nicolas, on ne saurait même imaginer un autre régime. Or on a tout dit sur les inconvéniens de l'internat en général. Quels que soient le dévoûment, la supériorité même d'éducation des personnes qui sont appelées à suppléer les parens, il est impossible, dans la plupart des cas, qu'elles les remplacent complétement. Il y a quelque chose de factice et d'anormal dans cette vie claustrale, privée des consolations, des conseils, de l'expérience qu'on trouve dans la famille. Cette règle uniforme, qui promène son inflexible niveau sur les caractères et les organisations les plus diverses, détruit à la longue l'individualité. Ce n'est pas impunément que pendant quinze ans on a été condamné à travailler, à dormir, à manger, à s'amuser à une heure fixe qui est la même pour des centaines d'autres enfans. Depuis quelques années, dans les instituts de Russie, on s'est un peu relâché de la rigueur première de ce régime : on admet les parens à des heures déterminées au parloir; presque partout on a institué des vacances.

On pourrait encore reprocher aux instituts d'avoir conservé le

caractère exclusif du premier établissement de Catherine II; n'entre pas qui veut à l'institut. Pour ne parler que de ceux de Saint-Pétersbourg, on n'admet, à la Société d'éducation pour les demoiselles nobles, que les filles dont le père a pour le moins le grade de colonel ou le titre de conseiller d'état. A Sainte-Élisabeth, on ne reçoit, même à titre de pensionnaires payantes, que les filles dont les pères ont acquis la noblesse héréditaire : les bourses de la couronne sont réservées aux filles des dames qui sont chevalières de l'ordre de Sainte-Élisabeth et aux filles de militaires qui ont au moins le grade de capitaine d'état-major. A l'école d'Alexandre, on exige au moins le *tchin* de lieutenant-colonel ou de conseiller titulaire. L'institut Paul est le plus démocratique de tous : on exige encore un certain *tchin* pour les bourses, mais l'on reçoit comme pensionnaires des filles de toute condition, pourvu que le père ne soit pas soumis à l'impôt de la capitation. Un bourgeois (*mèchtchanine*) dont la bourgeoisie est bien constatée, un marchand dûment inscrit dans une *ghilde*, peuvent donc y envoyer leur enfant; mais la fille du paysan même libre, du cultivateur même riche et aisé, s'en trouve exclue. En admettant que quelques instituts aient entr'ouvert la porte à des jeunes filles non nobles, on peut poser en principe que les instituts ne sont pas faits pour les filles de la bourgeoisie, sans parler de la répugnance que le bourgeois pourrait avoir à se séparer de ses filles et à les voir élever dans des idées étrangères à leur condition. Toutefois on ne saurait refuser son tribut d'admiration à l'œuvre de l'impératrice Maria-Feodorovna : vingt-six grandes maisons d'éducation sont ouvertes aujourd'hui aux filles de la noblesse russe, une classe si nombreuse, et qui en somme, grâce à l'anoblissement que confèrent les services administratifs et militaires, se recrute perpétuellement dans les rangs de la bourgeoisie.

Les femmes de la dynastie de Romanof ont donné là un grand exemple. Elles ont employé au relèvement de leur sexe non pas seulement les revenus de l'état, mais leur fortune particulière. Elles ont surtout payé de leur personne, et rendu à leurs pupilles le bienfait de l'éducation plus cher encore par de délicates attentions. Les solennités des instituts sont des fêtes à la fois pour l'école et pour le palais. L'impératrice, l'empereur, les princes de la famille impériale, assistent aux distributions de récompenses, tiennent à fêter à tour de rôle les élèves qui sortent du couvent pour entrer dans la vie. Dans les résidences des environs de Saint-Pétersbourg, à Tsarskoe-Sélo, à Péterhof, il n'est pas rare de rencontrer dans les appartemens impériaux des portraits d'élèves sorties de l'institut, des photographies de promotions entières qui ont voulu offrir un

souvenir collectif aux protecteurs de leur maison d'éducation. Ces jeunes filles qui souvent, en sortant du palais impérial paré en leur honneur, sont obligées de se mettre en quête d'une place fort modeste, emportent de cette splendeur d'un jour, dans leur condition nouvelle, un précieux souvenir, un encouragement, parfois aussi des regrets, des illusions. N'importe; rendons cette justice aux souverains russes : déjà dans la fondation des instituts, ils ont montré qu'ils faisaient de l'instruction des femmes une affaire de cœur, bien plus, une affaire d'état.

En attendant, la bourgeoisie semblait oubliée : l'institut lui étant à peu près fermé, il ne lui restait que les pensions particulières. Il est peu probable que ces établissemens privés fussent supérieurs, sous le rapport des programmes et des méthodes, aux instituts; le grand mouvement d'études et de progrès pédagogique ne date guère que du commencement du règne actuel. Rappelons-nous un des plus malicieux passages de Gogol dans ses *Ames mortes*. Il nous fait pénétrer dans l'intérieur du gentilhomme campagnard Tchitchikof et de sa femme Manilova, nous trace le portrait des deux époux, nous décrit leur bonheur tranquille et les « surprises » dont l'épouse régale périodiquement son mari, par exemple à l'anniversaire de sa naissance un bonnet grec brodé de ses mains ou un étui à cure-dents enrichi de grains de verre. « Manilova a reçu une bonne éducation; or la bonne éducation, comme chacun sait, se donne dans les *pensionnats*, et dans les pensionnats, comme chacun sait, il y a trois choses qui font la base des perfections humaines : la langue française, indispensable pour le bonheur de la vie de famille, le piano pour faire passer d'agréables momens à son époux, enfin, ce qui constitue spécialement la partie économique, savoir broder des bourses et faire des surprises. Du reste, on a introduit divers perfectionnemens et diverses modifications dans les méthodes, surtout en ces derniers temps; tout dépend de la sagesse et de la capacité des chefs de pensionnat. Il y en a où l'on procède de cette façon : d'abord le piano, puis la langue française, et alors seulement la partie économique. Ailleurs c'est par la partie économique que l'on commence, c'est-à-dire par la broderie et les surprises, puis la langue française, enfin le piano. Il y a diverses méthodes. » Diverses méthodes sans doute; mais avouons qu'elles semblent toutes avoir pour point de départ celle de Catherine II.

Les choses allèrent ainsi jusqu'en 1855. A cette époque, l'impératrice actuelle, Maria-Alexandrovna (Maximilienne de Hesse-Darmstadt), prit conseil de pédagogues russes distingués, et résolut de faire pour la bourgeoisie ce que Maria-Feodorovna avait fait pour la noblesse. Le nouveau règne s'annonçait par de vastes projets de

réformes; pendant qu'Alexandre II préparait l'affranchissement des serfs, sa femme se vouait, elle aussi, à une œuvre d'émancipation.

C'est en Allemagne et en Suisse qu'il fallait chercher les modèles que la Russie allait dépasser. Un des plus beaux types d'écoles de filles (*Töchter-Schule*) est celle qui s'ouvrit à Berne vers 1836 sous le nom d'*École pour les filles de la ville* (*Einwohner-Mädchenschule*) et dont Frœhlich prit la direction vers 1840. Elle avait été fondée par une société d'actionnaires. Frœhlich y organisa en même temps l'enseignement secondaire (six classes) et l'enseignement primaire (quatre classes). Il compléta son système en créant une *école d'enfans* et une école de perfectionnement. Cette dernière était une sorte d'école normale où les jeunes filles se formaient aux fonctions d'institutrice; à côté de celles qui se destinaient à l'enseignement venaient s'asseoir d'autres jeunes filles qui voulaient s'initier à la science pédagogique pour se consacrer plus utilement un jour à l'éducation de leurs propres enfans. Le cycle total des études pouvait donc comprendre une quinzaine d'années : l'enfant entrait à l'école vers quatre ou cinq ans, la jeune fille en sortait à dix-neuf ou vingt ans. Frœhlich a formulé dans une série d'axiomes les principes du système nouveau, opposés de tout point à ceux de la grande Catherine II. « Le but de l'éducation féminine, dit-il, *est le même pour toutes les classes*. Riche ou pauvre, l'enfant ne doit être rien de plus, ne doit être rien de moins qu'une fille obéissante, une bonne sœur, une jeune fille vertueuse, et, dans le reste de sa carrière féminine, une épouse fidèle, une mère dévouée, une intelligente maîtresse de maison... Il s'agit d'*éveiller toutes ses forces intellectuelles* et de leur donner un développement suffisant pour qu'elle soit capable de poursuivre par elle-même le but de la vie dans les conditions qui lui sont imposées par son sexe... L'éducation des jeunes filles se fait *à la fois dans la maison et dans l'école;* à la famille incombe surtout le devoir de l'élever pour son rôle futur dans la maison et dans la famille, à l'école le devoir de cultiver son esprit... Dans les rapports de l'école et de la maison, il n'est pas douteux que le rôle de la famille ne soit prépondérant (1). » Frœhlich, aidé par une pléiade d'excellens maîtres et maîtresses, a formé un grand nombre d'élèves, qui allèrent porter dans toute la Suisse et l'Allemagne ses principes et ses méthodes.

L'impératrice Maria-Alexandrovna, qui sans doute avait assisté dans sa patrie d'origine au développement de ces institutions, chargea le professeur Wychnegrobski d'aller étudier en Allemagne les écoles de filles. Son rapport ayant été favorable, on se mit à

(1) *Die Einwohner-Mädchenschule in Bern;* Berne 1861.

l'œuvre. Le conseiller de l'impératrice eut à combattre les objections financières; il fit remarquer que les pensionnats existans vivaient de leurs propres ressources, que par conséquent les *écoles pour les jeunes filles externes* (tel fut le premier nom des gymnases féminins), tout en faisant mieux, ne coûteraient pas plus à proportion; illusion que l'expérience devait détruire. Dans tous les gymnases de filles, le produit de la rétribution scolaire est insuffisant à couvrir les grandes dépenses de matériel et de personnel qu'un établissement de ce genre doit s'imposer lorsqu'il veut répondre dignement à sa destination. Pour l'année 1872, il y a un excédant de dépenses sur les recettes qui varie pour les gymnases de Saint-Pétersbourg entre 4,000 et 8,000 roubles; le déficit est comblé au moyen des fonds que fournit le *département de l'impératrice Marie* (1). Toutefois, comme on y est encore sous l'influence des premières illusions, on a quelque peine à s'habituer à ces continuelles demandes de fonds. Jusqu'à présent, il n'y a pas de budget régulier pour les gymnases féminins dépendans de la quatrième section; pour chaque exercice, pour chaque dépense imprévue, il faut s'adresser au *département*.

De son côté, le ministère de l'instruction publique n'a pas voulu rester en arrière : sous ses auspices, surtout depuis le règlement du 24 mai 1870, se sont élevés 54 gymnases et 108 progymnases. Il faut y ajouter 2 écoles supérieures qui par leurs programmes se rapprochent des gymnases, et 22 écoles secondaires qui se rapprochent des progymnases. C'est un total de 186 établissemens scolaires comprenant 23,400 élèves, et d'où sortent annuellement, avec le certificat d'études complètes, un millier de jeunes filles.

Un certain nombre de ces gymnases, surtout de ceux qui sont situés dans les provinces allemandes, lithuaniennes et polonaises, sont entretenus exclusivement aux frais du trésor; le gouvernement n'épargne pas l'argent lorsqu'il est question de faire prévaloir la langue ou les idées russes dans les *provinces frontières*. Il y a neuf gymnases de filles, rien que dans l'arrondissement universitaire de Varsovie; chacun d'eux a 14,000 roubles par an pour son entretien. La somme totale des dépenses pour l'entretien des 54 gymnases et 108 progymnases de filles, en y ajoutant les 22 écoles de second ordre, s'est élevée en 1871 à 624,100 roubles (2 millions 1/2 de francs). Le gouvernement ne fournit que 50,000 roubles; le reste est couvert par les allocations des villes, celles des états provinciaux et la rétribution scolaire. Ces établissemens sont en

(1) La dépense totale des six gymnases et du cours pédagogique est de 150,670 roubles, sur lesquels le *département* en fournit 43,600. En somme, ces établissemens se suffisent à eux-mêmes dans une très large mesure.

progrès; dans le seul arrondissement de Kazan, le chiffre des élèves est monté de 3,224 à 6,776; mais revenons aux gymnases qui dépendent de la quatrième section.

Aujourd'hui les gymnases féminins qui ressortissent au *département* sont à Pétersbourg au nombre de six : Marie, Kolomna, Alexandre, Liteinaïa, Pierre et Vassili-Ostrof. Le gymnase Marie, qui est le plus ancien et le plus considérable, compte cette année 605 élèves, les autres en ont moins (1). Il faut ajouter aux six gymnases le progymnase de la Nativité; il diffère des gymnases en ce qu'il n'a pas les trois classes supérieures. Enfin au gymnase Alexandre est joint un établissement d'un caractère particulier, les *Cours pédagogiques*. A Moscou, il y a quatre gymnases féminins qui comptent ensemble 1,275 écolières. Néanmoins ces établissemens sont déjà considérés comme absolument insuffisans; on est à l'œuvre pour de nouvelles créations. Outre les gymnases des deux capitales, on en trouve déjà quinze dans les villes de gouvernement, à Kief, à Kamenetz de Podolie, Jitomir, Mohilef, Minsk, Vitepsk, Kovno, Grodno, Riazan, Simbirsk, Astrakhan, Vychneï, Volotchek (gouvernement de Tver), Tsarskoe-Sélo et Gatchina. Ces deux derniers pourraient rentrer dans la liste des gymnases de Saint-Pétersbourg. On remarquera que les huit premiers de ces gymnases sont situés dans la partie occidentale de l'empire; la quatrième section s'est inspirée sans doute des mêmes motifs que le ministère de l'instruction publique pour la multiplication des écoles dans « les provinces occidentales de la Russie (2) : » aussi les Russes de l'intérieur se plaignent-ils sans cesse que les « frontières » absorbent à leur détriment tout le budget de l'instruction publique. La plupart des établissemens de province portent le nom de gymnases Marie : double hommage à Maria-Feodorovna, dont la libéralité a fourni leur dotation, et à Maria-Alexandrovna, fondatrice des gymnases féminins en Russie.

Si la création du premier institut, au temps de Catherine II, avait semblé une nouveauté hardie, quel a dû être l'effet produit il y a une quinzaine d'années par l'apparition des gymnases? Les instituts au moins étaient encore des demi-couvens; si l'instruction y était donnée par des laïques, le régime intérieur ne différait pas trop de celui du cloître. Ils avaient du couvent la vie en commun, la règle sévère, l'internat rigoureux; quelquefois ils occupaient d'anciens cloîtres, et se trouvaient à l'ombre sacrée de quelque tem-

(1) Marie 605, — Kolomna 536, — Alexandre 348, — Liteinaïa 307, — Vassili 278, — Pierre 270, — Tsarskoe-Sélo 115, — Nativité 101, — Cours pédagogiques 156.

(2) Euphémisme qui, dans la langue administrative, sert à désigner la Pologne.

ple. Les gymnases féminins au contraire étaient essentiellement fondés sur le principe de l'externat. Ces établissemens se chargent de l'*instruction* des enfans; pour leur *éducation*, ils réclament la collaboration de la famille. Ainsi dans cette Russie où, jusqu'à Pierre le Grand, les femmes étaient condamnées à la réclusion du *terem*, on verra, comme en Allemagne, les jeunes filles coudoyer la foule et fréquenter les écoles publiques. Un second principe non moins essentiel des gymnases féminins, c'est qu'ils sont ouverts aux jeunes filles de toute condition et de toute religion. Dans un pays où les préjugés de classe ne sont pas encore éteints, cette nouveauté ne pouvait manquer de faire scandale; comment le conseiller privé actuel se résoudra-t-il à laisser son enfant fréquenter une école où elle rencontrera des jeunes filles dont les pères n'ont même pas obtenu le huitième rang du *tchin*, qui confère la noblesse héréditaire? Le *tchinovnik* même de dixième ou de douzième rang sera-t-il flatté de voir son rejeton fréquenter des filles de marchands et d'artisans? Parmi les négocians, il n'y a pas moins de distinctions : on est marchand de première ghilde et marchand de troisième ghilde, et l'on aime à « garder son rang. » Sans parler de ces petites misères de la vanité, ne pouvait-on pas craindre que les jeunes filles ne fissent à l'école de mauvaises fréquentations? Les prêtres des différens cultes ne devaient-ils pas alarmer les parens de cette promiscuité légale des religions? Enfin jusqu'alors on avait enseigné dans les établissemens d'éducation ce qu'on regardait comme indispensable pour tenir un salon ou une maison. Les nouveaux maîtres étaient plus ambitieux; ils proclamaient qu'une femme n'est pas nécessairement et exclusivement épouse, mère, maîtresse de maison. Avant de la *spécialiser* pour telle ou telle destination, il fallait s'appliquer à donner tout le développement possible à toutes ses facultés intellectuelles et morales.

On se rappelle quelle tempête a soulevée chez nous, il y a quelque cinq ou six ans, une tentative bien plus modeste pour faire participer les jeunes filles à quelques-unes des connaissances que l'enseignement secondaire assure à leurs frères. Les choses se sont passées plus paisiblement en Russie : pas de polémique, pas de brochures épiscopales; le clergé s'est tenu entièrement au second plan et n'est point parti en guerre pour « défendre et venger la femme orthodoxe et russe. » On a procédé plutôt par insinuation : on a essayé d'exploiter les répugnances, les scrupules de conscience, les faiblesses et la vanité des parens; surtout on a profité des fautes et des folies commises par des partisans exaltés du mouvement. Beaucoup de ces enfans perdus allaient dans leurs

vœux bien au-delà du possible et du désirable (1). Il y eut de jeunes extravagantes qui, dans leur passion exagérée pour la science libre et l'indépendance de la femme, quittèrent la maison paternelle, se mirent en tête de vivre à leurs risques et dépens, formèrent des sociétés d'étudiantes, affectèrent un costume bizarre qui était la négation de leur sexe : cheveux courts, lunettes bleues, casquette ou chapeau d'étudiant. Les timorés ne manquaient pas de prononcer le grand mot de *nihilisme*, qui remplace en Russie celui de *matérialisme* dans les aménités de la polémique. La police, qui jusqu'alors ne savait comment mettre les poucettes à l'insaisissable doctrine, se trouva plus à l'aise quand le nihilisme prit un corps et un costume. On commença la chasse aux cheveux courts et aux lunettes bleues. Plus d'une honnête personne, à la fois très myope et très orthodoxe, fut victime de l'effet produit sur la police par ces instrumens d'optique. A la fin, le mouvement de propagation des gymnases féminins, le mouvement des esprits sérieux qui cherchaient l'émancipation de la femme ailleurs que dans de vaines théories, encouragé par le gouvernement et soutenu par l'opinion, prit un tel éclat et une telle ampleur que toutes les discordances et les excentricités furent comme emportées et englouties dans le courant. La *jeune Russie* avait jeté sa gourme; sur ce terrain encore, la nation nouvelle s'avançait de ce pas à la fois prudent et audacieux, inexpérimenté et irrésistible, qu'Antakolski a si bien rendu dans son beau groupe du *Premier Pas*.

II.

Il nous reste à donner une idée de l'organisation des gymnases de filles. On a vu qu'un comité d'enseignement était installé au sein du département de l'impératrice Marie. Le prince Alexandre-Pierre d'Oldenbourg, mari d'une nièce de l'empereur, porte le titre de grand administrateur. Il montre le plus grand zèle pour ces établissemens et ne manque à aucune de leurs solennités scolaires; il n'est pas rare de le rencontrer dans tel ou tel gymnase, occupé de détails d'organisation et d'enseignement. Dernièrement il publiait une circulaire où il se plaignait que beaucoup de ses écolières ne connussent pas la métrique des vers qu'elles récitaient. A la tête de chaque gymnase se trouvent une inspectrice (*nadziratelnitza*) et un personnage qui prend généralement le nom de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre 1872, l'étude de M. H. Baudrillart sur *l'Agitation pour l'émancipation des femmes*.

supérieur (*natchalnik*); à Saint-Pétersbourg, où il y a déjà un *natchalnik* chargé de la haute surveillance des huit établissemens, il porte simplement le titre d'*inspecteur des classes*. A Moscou, les quatre gymnases sont placés sous la surveillance d'un seul *supérieur*. On croira sans peine que sa fonction n'est point une sinécure : les gymnases sont dispersés dans tous les quartiers de la ville; il faut, pour les visiter avec quelque régularité, passer des heures entières en voiture, par le froid, par la neige, à travers les rues tortueuses, boueuses, souvent défoncées de la grande capitale. Moscou, d'un tiers moins peuplé que Paris, l'égale au moins en étendue : les courses y constituent de véritables voyages.

Le *natchalnik* et l'inspectrice répondent à peu près au proviseur et au censeur de nos lycées. La mission du *natchalnik* consiste à choisir les maîtres et les maîtresses pour les différentes classes, à surveiller l'exécution des lois et règlemens, et, dans les cas extrêmes, à suspendre les fonctionnaires ou même les destituer, à charge d'en donner avis aux curateurs des gymnases. L'inspectrice doit prendre soin de la santé des enfans, veiller au maintien de la bonne tenue et des bonnes mœurs; mais ses attributions se confondent sur bien des points avec celles du supérieur : de là quelquefois des tiraillemens. Ces inspectrices ont été choisies avec un soin extrême, bien qu'elles n'aient pas toutes fait de la pédagogie une étude particulière. A une époque où il s'agissait de bien poser les gymnases dans l'opinion, on a tenu à y mettre des femmes d'une éducation et quelquefois d'un rang supérieurs. Il y a parmi elles des princesses, et l'on s'est efforcé de relever encore leur situation par des distinctions de toute sorte. Par la suite, il deviendra désirable que ces places soient exclusivement réservées aux membres mêmes du corps enseignant; elles seront pour les maîtresses une espérance, le stimulant énergique d'une légitime ambition, la récompense de loyaux services.

Au-dessous du prince d'Oldenbourg, les souverains ont le droit de nommer auprès d'un ou de plusieurs gymnases un *protecteur* ou *curateur* (*papétchitel*) distingué par son rang ou par sa naissance. Telle est la situation occupée par le prince Troubetzkoï auprès des gymnases de Moscou. Pour empêcher les conflits d'attributions, le curateur ne doit agir que par l'intermédiaire du *natchalnik :* c'est celui-ci qui doit lui proposer les mesures à prendre, c'est lui qui est l'exécuteur nécessaire de ses décisions. Suivant le règlement, le curateur a le droit de nommer les *natchalniks* et les inspectrices, sauf confirmation par l'impératrice; à leur tour, ces fonctionnaires choisissent les maîtres et les maîtresses du gymnase, sauf confirmation par le curateur. Une autre catégorie de colla-

borateurs bénévoles à l'œuvre des gymnases, ce sont les *surveillans* (*nablioudítel*). Ils sont choisis par le curateur parmi les personnes qui sont disposées à consacrer une partie de leur temps et de leur fortune au bien de l'établissement; le choix doit être approuvé par l'impératrice. C'est une façon d'intéresser les hommes riches et influens à la prospérité de ces établissemens. Parlons encore de deux autorités collectives, de deux conseils qui prennent part dans certaines limites à l'administration des écoles, la *conférence* et le *comité d'administration*. La conférence se compose du *natchalnik*, de l'inspectrice, des maîtres et maîtresses de l'établissement; c'est la réunion du corps enseignant. Elle statue sur la rédaction et les modifications du tableau des classes, le choix des manuels et des livres de bibliothèque, les notes et récompenses à décerner aux élèves, les examens de sortie et de passage, et en général sur tout ce qui peut intéresser l'éducation morale et intellectuelle des écolières. Le comité d'administration, qui a également pour président le *natchalnik* se compose de l'inspectrice, des *surveillans* bénévoles, quand il s'en trouve, et de deux maîtres ou maîtresses délégués par la conférence. Il règle le budget de la maison, approuve les dépenses extraordinaires, veille à l'entretien du matériel et à l'exacte tenue des livres.

En règle générale, il devrait y avoir pour chaque classe ce qu'on appelle une sous-inspectrice ou *dame de classe;* mais, comme le plus souvent elles sont suppléées par les maîtresses qui enseignent des matières spéciales, il n'est pas nécessaire qu'elles soient en si grand nombre. Toutefois la dame de classe n'a la liberté de s'absenter que lorsqu'elle est remplacée par une maîtresse; elle est tenue en général d'assister à la leçon quand c'est un maître qui la donne. On a voulu ôter tout prétexte à la malveillance. Beaucoup de ces maîtres sont déjà professeurs dans des gymnases de garçons; il y a parmi eux des savans très distingués, qui honoreraient les chaires de l'enseignement supérieur, et qui ont préféré se consacrer à une œuvre éminemment utile et patriotique. Quant au personnel des maîtresses, il provient de sources assez différentes : les unes sont des élèves des instituts, et elles excellent surtout comme maîtresses de langues; les autres sortent des pensions particulières, ou se sont formées elles-mêmes à une époque où l'on n'avait encore rien fait pour la bourgeoisie, quelques-unes sont sorties de ces mêmes gymnases féminins où elles enseignent aujourd'hui. A l'origine des gymnases, on confiait exclusivement à des hommes l'enseignement dans les classes supérieures; on réservait aux maîtresses les classes inférieures. La rétribution annuelle des premiers est calculée au taux de 50 roubles pour chaque heure de leçon par se-

maine, celle des autres au taux de 25 roubles. Pendant quelque temps, cette différence de traitemens, motivée sur la distinction entre les hautes classes et les basses classes, a paru vouloir s'attacher à la différence de sexe; il était presque passé en règle qu'une maîtresse n'avait droit qu'à la moitié du traitement d'un maître. Cette injustice tend à disparaître; les maîtresses qui, par leur science et leur talent, ont paru dignes d'enseigner dans les classes supérieures touchent le même traitement que leurs collègues masculins.

Ce qui a le plus contribué à doter les gymnases d'un excellent personnel de maîtresses, c'est l'institution de *cours pédagogiques* à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Les cours pédagogiques de Saint-Pétersbourg se font dans le gymnase Alexandre, sous la direction du *natchalnik* de tous les gymnases, M. Osinine, qui est lui-même un des professeurs. Le jour où nous lui avons fait notre visite, il venait de faire une leçon sur le *syllogisme considéré au point de vue pédagogique*. Le cours complet dure deux années; la première est employée à perfectionner les connaissances générales des élèves; dans la seconde, elles étudient les méthodes d'enseignement appliquées aux langues, à l'histoire ou aux sciences. Aux cours pédagogiques est annexée une école, distincte du gymnase, ouverte à de jeunes enfans auprès desquels les élèves peuvent commencer leur apprentissage d'institutrices et faire succéder la pratique à la théorie. Aux heures des récréations, on voit ces jeunes maîtresses se promener avec les petits enfans qui se suspendent à leur bras ou ne veulent pas quitter leur main.

En France, les établissemens qui servent à former des maîtres pour l'enseignement secondaire ou primaire sont presque toujours gratuits. En Russie au contraire, les 156 élèves des cours pédagogiques paient une rétribution de 60 roubles par an, somme considérable pour un budget modeste. Elles n'y sont reçues que comme externes : leur entretien reste donc tout entier à leur charge. Le règlement des cours pédagogiques est fort sévère. Ils ne sont accessibles qu'aux jeunes filles qui ont subi un sérieux examen d'entrée devant la *conférence* des maîtres du cours; mais les élèves des gymnases qui ont mérité à l'issue de leurs études un *attestat* sont dispensées d'une nouvelle épreuve. Pour passer de la première année dans la seconde, autre examen; les jeunes filles qui ne se sont pas présentées pour subir l'épreuve de passage recommencent le cours de première année. Celles qui n'assisteraient pas régulièrement aux cours et ne feraient pas exactement les travaux que l'on y prescrit seraient exclues par une décision de la *conférence*.

La plupart des jeunes filles qui fréquentent ces cours ont de dix-sept à vingt ans, l'âge auquel on termine les études secondaires. Les unes viennent des gymnases, les autres des instituts; le cours

pédagogique est ainsi un centre auquel aboutissent ces deux systèmes d'éducation. La plupart des élèves sont là pour leur propre compte; d'autres y sont entretenues par les états provinciaux (*zemstva*) désireux de propager dans leurs gouvernemens les meilleures méthodes d'enseignement. Enfin, à leurs pèlerines blanches, on reconnaît les pensionnaires de la Société philanthropique de Saint-Pétersbourg.

On voit que la science pédagogique est prise au sérieux en Russie : de même qu'il y a des méthodes pour découvrir les vérités scientifiques, de même on croit qu'il existe une méthode pour les communiquer aux enfans. Grâce à ces cours, une jeune fille sortie à seize ou dix-sept ans d'un gymnase peut devenir à dix-huit ou dix-neuf ans une excellente maîtresse pour ce même gymnase. Malheureusement cette carrière s'est fort encombrée. Pour une seule place, il peut se présenter jusqu'à cent candidats; de là cette tendance à donner aux maîtresses, à mérite égal, moitié moins qu'aux maîtres, tendance qui pourrait se justifier par le principe économique de l'offre et de la demande, mais non par les principes d'équité. Beaucoup de jeunes filles pauvres, après s'être imposé des privations pour subvenir pendant les deux années de cours pédagogiques à leur entretien et à la rétribution scolaire, arrivées à l'issue de leurs études, trouvent porte close au gymnase, dont l'enseignement était le but de leur vie. Alors elles sont obligées d'accepter dans des pensions particulières une situation inférieure, ou de se mettre en quête d'une position d'institutrice ou de gouvernante dans une famille. J'ai entendu déplorer qu'en donnant aux jeunes filles une instruction si perfectionnée on leur ménageât si peu de moyens d'en tirer profit. On craignait de n'aboutir, après tant de soins, qu'à former ainsi dans la société russe une sorte de prolétariat savant. On espère qu'avec le développement que prennent chaque jour les gymnases, on pourra utiliser un plus grand nombre de capacités; le plus facile, en attendant, serait d'organiser des écoles préparatoires où l'on serait sûr d'avoir bientôt tous les jeunes enfans des deux capitales.

Les traitemens se composent, pour une partie des fonctionnaires, des appointemens proprement dits, de l'indemnité de logement quand l'administration ne loge pas les maîtres, et de quelques autres avantages. C'est ainsi que le *natchalnik* de Saint-Pétersbourg reçoit annuellement 2,668 roubles, — celui de Tsarskoe-Sélo, pour prendre un exemple en province, 896 roubles, — une inspectrice (1) de 750 à 1,080, — un inspecteur de 1,050 à 1,330, — une *dame*

(1) En outre elles sont logées aux frais de l'établissement dans les gymnases Marie, Kolomna, Alexandre, Liteinaïa, Vassili-Ostrof; au gymnase Pierre, c'est au contraire l'inspecteur qui reçoit le logement.

de classe de 400 à 700 roubles. Le traitement des maîtres et maîtresses est établi d'une tout autre façon : ils reçoivent, pour toute l'année scolaire, pour chaque heure de leçon par semaine, 25 roubles dans les classes inférieures, 50 dans les supérieures. Pour se constituer un traitement annuel de 200 roubles seulement, il faut donc que les maîtresses des premières classes donnent quatre leçons par semaine, celles des classes inférieures huit heures. Un maître des classes supérieures qui enseignerait vingt heures par semaine, comme font nos professeurs de lycées dans les classes de grammaire, arriverait à un traitement de 1,000 roubles; une maîtresse de seconde classe, en s'imposant le même travail, n'arrive qu'à 500 roubles par an. C'est bien peu pour Saint-Pétersbourg, où la vie est plus chère qu'à Paris. Une maîtresse de cette classe qui aurait des charges de famille un peu lourdes devrait donc professer non pas vingt heures par semaine, ce qui est beaucoup, mais trente ou quarante heures, ce qui dépasse les forces humaines. Il faut encore consacrer beaucoup de temps chez soi à corriger les devoirs des élèves. Aucun gymnase ne peut donner plus d'une vingtaine d'heures de leçons à une de ses maîtresses, fût-elle dans la situation de famille la plus digne d'intérêt. Celles qui ont besoin d'un supplément de traitement sont donc obligées d'aller à de longues distances chercher quelques heures de leçons, ou dans un autre gymnase, ou dans un établissement quelconque. On se figure la vie de quelques-unes de ces jeunes filles disgraciées de la fortune, vie de dévoûment, de privations, de labeur accablant. Toutes n'en sont pas là; parmi les maîtresses de gymnase, il y en a qui au contraire cherchent à ne pas se laisser trop absorber par ce travail matériel. Aucun règlement n'exclut les femmes mariées; c'est la nature même des choses qui les éloigne. Une femme qui a une maison à tenir et des enfans à surveiller ne peut plus s'astreindre à un travail qui, régulièrement et à des heures fixes, l'oblige à de longues absences.

III.

Un gymnase comprend sept classes plus une école préparatoire; on demande déjà beaucoup à une fillette de huit ans qui a l'ambition d'être élève de septième : il faut connaître la numération, savoir lire et écrire non-seulement en russe, mais en français et en allemand. On voit que les Russes s'y prennent de bonne heure pour faire apprendre à leurs enfans les langues vivantes. Est-il étonnant qu'ils soient, de tous les peuples, — sans en excepter les Allemands, — celui qui parle le plus de langues, et qui les parle le mieux? On pourrait traverser toute l'Allemagne sans entendre par-

ler français; mais à la frontière prusso-russe éclatent de nouveau les sons de la langue natale. C'est à croire quelquefois qu'au lieu d'avoir passé la Vistule on a repassé la Moselle. Les Russes sont les seuls étrangers qui parlent le français comme une seconde langue maternelle. Le secret de ce brillant talent de polyglotte, nous le trouvons dans la première éducation.

Le règlement ne permet pas qu'il y ait plus de quarante élèves dans une classe, principe qu'il serait bon d'appliquer rigoureusement dans nos lycées français. Quand ce nombre est dépassé, on divise la classe; on crée ainsi deux ou trois *parallèles*. Au gymnase Marie, les sept classes réglementaires forment dix-huit parallèles. Les établissemens de province suivent d'aussi près que possible l'organisation des gymnases modèles des deux capitales; mais s'il arrivait que le nombre des élèves fût insuffisant, le curateur s'entendrait avec le *natchalnik* pour remplacer la division en sept classes par une organisation plus simple qui permettrait d'économiser sur le personnel. La rétribution scolaire, dont le montant doit être versé entre les mains du *natchalnik* ou de l'inspecteur par semestre et six mois d'avance, n'a rien d'exorbitant. On paie 60 roubles par an dans les quatre gymnases de Moscou et dans ceux de Liteinaïa, Marie, Alexandra, Vassili-Ostrof, 50 dans ceux de Kolomna et de Pierre, 40 à la Nativité. On ne distingue pas entre les élèves des classes inférieures ou supérieures.

Pour ces 50 ou 60 roubles que n'enseigne-t-on pas? Nous sommes loin des modestes programmes dont Gogol raille la simplicité. C'est d'abord la *loi de Dieu* pour les élèves orthodoxes : un pope vient à des heures régulières apprendre aux enfans les prières et les élémens du catéchisme et de l'histoire sainte, expliquer aux plus âgées les mystères de la dramatique liturgie orthodoxe, l'histoire du *schisme des Latins* et les gloires de l'église russe. Les leçons de religion catholique, luthérienne, calviniste et, s'il y a lieu, musulmane, sont rejetées avec l'enseignement de la langue anglaise dans les matières facultatives, auxquelles on réserve des heures supplémentaires. Puis viennent la langue et la littérature russes, les langues française et allemande, l'histoire et la géographie, l'arithmétique, la géométrie et même les équations du premier degré, des notions élémentaires de physique et d'histoire naturelle, de la pédagogie, enfin la danse, le chant, le dessin, les ouvrages de femme. Pour donner une idée de la façon dont les programmes sont répartis entre les sept années, prenons l'enseignement de l'histoire. Dans les trois classes inférieures, pas de programme, pas de cours; les maîtresses se bornent à raconter aux enfans les beaux traits de l'histoire de tous les pays. En quatrième, c'est l'histoire de l'Orient

et la Grèce; en troisième, l'histoire romaine, le moyen âge occidental jusqu'aux croisades, les premiers siècles de la Russie; en seconde, l'histoire d'Occident jusqu'à la paix de Westphalie et l'histoire de Russie jusqu'à l'avénement des Romanof; en première classe, l'histoire d'Occident jusqu'au traité de Paris en 1856 et celle de Russie jusqu'à l'époque actuelle. On voit que l'histoire contemporaine n'effarouche personne.

Ces programmes si étendus ne chargent pas trop les élèves. Les pédagogues russes se sont ingéniés à prévenir chez les enfans la satiété et la fatigue qu'entraîne la monotonie des occupations; surtout ils n'ont pas voulu leur infliger ce traitement barbare que subissent tant de nos écolières françaises, et qui consiste à rester assises six ou sept heures par jour sur les bancs d'un pensionnat, tandis qu'on en consacre à peine trois ou quatre à un travail sérieux. Économiser la peine et le temps, telle est leur devise. L'écolière russe fait son entrée au gymnase à neuf heures du matin et en sort à deux heures et demie : total cinq heures et demie. Voici comme elles sont distribuées : il y a dans une journée cinq leçons d'un peu moins d'une heure chacune; on a surtout évité qu'elles soient toutes employées à des exercices également absorbans. On consacre par exemple trois leçons à l'histoire, à la géographie ou à la physique, à l'arithmétique ou à la religion, au français, à l'allemand, etc.; pendant les deux autres heures, on dessinera, on chantera, on fera de la couture, on dansera. Entre chaque leçon d'une heure, il y a quelques minutes de repos, le temps de faire un tour dans les corridors ou dans les salles de récréation, de rendre au sang sa circulation naturelle et de s'assurer qu'on n'a pas perdu l'habitude de rire et de babiller. Entre la troisième et la quatrième leçon, repos d'une demi-heure pour le déjeuner. A deux heures et demie, les enfans s'en vont à la maison paternelle, convenablement saturées de science, mais dans un bon équilibre de développement physique et intellectuel. L'esprit a eu son exercice; les doigts et même les jambes ont eu le leur. Aussi retourne-t-on avec plaisir au gymnase : les vestibules ou les corridors se trouvent encombrés d'écolières un grand quart d'heure avant l'ouverture des classes. Enfin il y a des vacances dans les mois les plus chauds du climat russe, du 15 juin au 7 août.

Il a fallu subir un examen pour entrer en septième; pour passer ensuite d'une classe à une autre, il y a encore des examens très sévères. Les pédagogues des gymnases russes ne se soucient pas d'encombrer leurs classes d'élèves qui ne peuvent les suivre et qui abaissent le niveau des études. L'enfant qui ne satisfait pas à l'examen reste dans sa classe : elle y restera trois années de suite,

s'il le faut; après la troisième, on la rendra à sa famille. A la fin de chaque année scolaire, il y a une solennité publique où l'on distribue des prix aux meilleures élèves; à la fin des études, les élèves distinguées reçoivent des livres et des médailles. Celles qui ont achevé le cours d'enseignement avec succès reçoivent un *attestat* qui leur permet d'entrer sans examen aux cours pédagogiques et leur confère le droit d'enseigner, comme institutrices privées, les matières pour lesquelles elles ont reçu ce témoignage.

Ce qui a fait la fortune des gymnases dès l'origine, c'est la petite bourgeoisie. Imbue d'un esprit très positif, mais profondément convaincue de l'utilité, même au point de vue pratique, d'une bonne instruction générale, elle s'est empressée de leur envoyer ses enfans. Une partie de la haute bourgeoisie, des fonctionnaires, de la noblesse, dominée par les vieux préjugés, s'est tenue quelque temps à l'écart; enfin, voyant qu'on recevait au gymnase un excellent enseignement, qu'aucun des inconvéniens prophétisés ne se réalisait, les hautes classes se sont résignées à leur tour à profiter du progrès accompli. J'ai pu voir sur les registres des gymnases les noms des filles de généraux et de conseillers d'état inscrits à côté de filles d'artisans. S'il s'agissait de jeunes garçons, les mieux élevés seraient peut-être disposés à prendre les mauvaises manières de quelques-uns de leurs camarades; mais remarquons qu'il s'agit ici de petites filles, c'est-à-dire de petites femmes. Leur instinct de délicatesse féminine les porte plutôt à s'assimiler ce qu'il y a de gracieux et d'élégant que ce qui leur paraît grossier. Dans les cours supérieurs principalement, toute différence dans les manières ou dans la tenue s'efface entre les jeunes filles appartenant aux différentes classes de la société. Au point de vue intellectuel, l'aristocratie de la classe n'est pas toujours celle du monde. Pour effacer également toute distinction extérieure, pour mieux achever la fusion de tous ces élémens, pour empêcher les mauvais sentimens que pourrait faire naître la comparaison des robes et des toilettes, dans certains gymnases on a prescrit un uniforme. Dans un gymnase de Moscou, j'ai remarqué que toutes les jeunes filles étaient vêtues de robes brunes, et c'est une princesse qui a pris la peine de me développer les avantages de cette mesure égalitaire. Malgré tout, il y a encore des parens récalcitrans à l'idée des écoles communes. La *Feuille pédagogique* entreprenait récemment une campagne pour leur conversion, et l'on peut s'étonner du langage tenu par un organe semi-officiel dans un pays que nous avons de la peine à nous représenter comme une démocratie. Même dans notre Occident libéral et égalitaire, les conservateurs pourraient tirer quelque profit de ses conseils :

« Au premier plan, on peut mettre les gens qui craignent de voir leurs enfans *compromettre leur dignité aristocratique* en fréquentant des camarades dont les parens sont tailleurs, cordonniers, boutiquiers. Ceux qui se placent sur ce terrain ne sont pas en état de nous répondre, si nous leur demandons un motif raisonnable de cette manière de voir : ils n'ont à leur service que des phrases qui ont fait leur temps; eux-mêmes ne remarquent pas qu'en nageant contre un courant très fort, tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de rester stationnaires, et qu'ils préparent à leurs enfans le même labeur absolument stérile. Ils ne veulent pas reconnaître que la vie réelle leur donne à chaque pas un démenti, que l'égalité devant la loi, l'obligation universelle du service militaire, l'abolition des priviléges de castes, sont des faits qui ne sont pas destinés à s'amoindrir, mais qui vont se développer et s'étendre chaque jour davantage... *Pour avoir de l'influence sur le siècle, il faut vivre avec le siècle et gagner sa confiance...*

« Pour nous, nous déclarons sincèrement qu'à notre avis les classes inférieures auraient plus de raison que les classes supérieures de redouter les atteintes portées à la moralité de leurs enfans par la fréquentation des établissemens ouverts à toutes les classes de la société. Les enfans pauvres y rencontrent des enfans riches qui sont venues en voiture, des enfans habillées avec recherche et prétention, accompagnées de laquais portant leurs livres et leurs cahiers; leurs camarades plus riches leur parlent des bals, des spectacles, auxquels elles ont assisté la veille; elles leur apparaissent comme la vivante personnification de toutes ces joies de la terre qui sont autant de tentations pour le pauvre... On pourrait entrevoir là plus de germes de corruption morale que dans un mot grossier ou dans un geste gauche d'une fille de cocher ou de concierge... Mais nous tenons fermement à cette croyance, que l'école doit être une préparation à la vie, à cette vie réelle qui dans ce siècle nous conduit, à pas de géant, à l'abaissement de toutes les barrières élevées par les préjugés. Or la destruction de ces barrières doit commencer précisément à l'école, et nous répéterons le mot célèbre de Leibniz : Renouvelez l'éducation, vous renouvellerez la face de la terre...

« L'enfant riche et l'enfant pauvre, la paysanne et la comtesse, sont assises sur les mêmes bancs; on les apprécie, on les estime d'après une mesure unique, qui est un certain idéal de culture intellectuelle et morale. C'est précisément à l'école que l'enfant s'accoutume à se placer à ce point de vue pour juger son prochain : ce point de vue, elle le portera dans la vie réelle. Ici, l'enfant des classes inférieures, affranchie de toutes les humiliations qui pèsent sur elle dans le monde, s'habitue à prendre conscience de sa dignité personnelle, qui aurait peine à se révéler à elle dans la maison paternelle, dans la misère, la dépendance et autres conditions défavorables. L'enfant riche a beau s'entendre dire à

la maison qu'elle a été créée du même limon que les autres hommes, que c'est une sottise de s'enorgueillir de la fortune ou de la fonction de ses parens quand on ne sait pas y joindre certains mérites personnels, cela ne l'empêche pas de jouir des avantages, des plaisirs de sa condition. La démonstration de ces vérités morales est autrement vive à l'école; là, ce n'est pas son titre qui l'affranchira de la honte de n'avoir pas appris sa leçon sans excuse raisonnable, ce ne sont pas ses mises recherchées, ses riches vêtemens qui la sauveront de la punition méritée par ses fautes. Ici, il faut qu'elle se distingue par des qualités purement personnelles, de l'ordre intellectuel et moral, et qu'elle prenne l'habitude d'appliquer aux autres ce mode d'estimation (1). »

Ce monde d'écolières n'est pas difficile à gouverner; rarement il y a lieu de recourir à de véritables punitions. La simple menace de donner à l'élève une note inférieure à la note 12 pour la conduite suffit pour amener les plus rebelles à résipiscence. D'ordinaire l'administration du gymnase prend les mesures les plus exactes afin que les jeunes filles ne sortent de ses mains que pour tomber dans celles des parens. Dans certains établissemens, les personnes chargées de venir reprendre les jeunes filles sont tenues de présenter une sorte de cachet attestant qu'on peut leur remettre en toute confiance le précieux dépôt. Les gymnases féminins ont été institués pour l'instruction plutôt que pour l'éducation : on compte sur les familles pour cette partie de la tâche; mais, comme dans toute société, il y a dans la société pétersbourgeoise ou moscovite des types de parens assez différens. Il y a ceux que l'administration du gymnase ne voit jamais, ne connaît même pas, et qui laissent à la jeune fille le soin de revenir toute seule à la maison. Il y a ceux qui, malgré d'immenses distances, malgré d'absorbantes occupations, viennent tous les jours des extrémités de la ville chercher eux-mêmes leur enfant, s'informer de ses progrès, se concerter avec l'administration pour les méthodes à suivre. Dans le bureau de l'inspectrice ou de l'inspecteur, on rencontre des gens du monde, élégans et raffinés, — ou des artisans russes, encore incultes, mais nullement grossiers, connaissant tout le prix de l'instruction avant de savoir ce que peut bien être l'éducation, — ou des marchands allemands tantôt dignes et solennels, tantôt humbles et obséquieux, prodigues dans la conversation du titre d'*excellence*. L'école réclame la collaboration de la famille pour l'éducation des enfans; souvent c'est la famille qui vient réclamer l'appui de l'école pour telle ou telle fillette de treize ou quatorze ans, sage comme un *icône* sur les bancs

(1) *Feuille pédagogique*, décembre 1872.

de l'école, mais diable incarné quand elle se retrouve au foyer domestique.

En général on ne peut être admis à visiter un gymnase sans la haute autorisation du prince d'Oldenbourg. Grâce à mon titre de professeur français, le *natchalnik* de Saint-Pétersbourg, M. Osinine, et plus tard celui de Moscou, M. Vinogradof, ont gracieusement consenti à me faire passer sur les formalités; bien plus ils ont offert de me guider eux-mêmes. Ces établissemens dont ils me faisaient les honneurs, ils en étaient non-seulement les administrateurs, mais encore les créateurs; c'était leur œuvre propre qu'ils me détaillaient ainsi pièce à pièce.

La plupart des gymnases de Saint-Pétersbourg occupent de vastes édifices nouvellement construits ou restaurés, mais il n'y a pas si longtemps qu'ils jouissent de cette fortune; presque tous se sont établis à leurs débuts dans des maisons particulières qui répondaient mal aux exigences d'une école. C'est le 2 (15) septembre 1872 que le gymnase Marie, le doyen de tous les gymnases de Saint-Pétersbourg, a solennellement inauguré son installation dans un vaste bâtiment appartenant à l'école de commerce; le même jour, Vassili-Ostrof prenait possession d'un spacieux édifice construit tout exprès. Le 4 septembre, le gymnase Pierre rentrait dans son ancien local, considérablement agrandi et mieux approprié aux besoins du service; enfin le 15 septembre Kolomna célébrait la dédicace d'un bâtiment élevé aux frais de la Société philanthropique. Quant au gymnase Alexandre et aux cours pédagogiques, c'est en 1871 qu'ils sont arrivés à une organisation définitive. Les gymnases de Moscou, à part le premier, n'en sont pas encore là. Ils sont installés dans des maisons particulières. Les salles sont médiocres, encore décorées de papier de mauvais goût; les plafonds sont bas, les fenêtres petites et trop peu nombreuses. Il semble qu'on fasse la classe dans une chambre à coucher ou dans un cabinet de toilette. Avec le succès croissant de l'institution, leur tour viendra aussi de se transporter dans quelque vaste et confortable édifice.

On entre au gymnase à huit heures trois quarts, parce qu'avant l'ouverture des classes le pope fait faire la prière aux élèves orthodoxes; mais dès le matin un flot de jeune population se répand dans les rues de Saint-Pétersbourg : on se croirait dans une de ces cités que décrivent complaisamment les livres d'étrennes, et qui ne sont peuplées que d'enfans. D'abord les garçons petits et grands, les uns avec leur sac au dos, les autres avec leurs livres sous le bras, les premiers gambadant et sifflant ou affectant le pas militaire, les seconds s'essayant à une allure grave, se sont rendus qui à l'école primaire, qui au gymnase, qui à l'université. Puis se montrent de

tous côtés les petits enfans pendus aux mains de leurs bonnes ou de leurs mères, et qui vont aux salles d'asile modèles ou aux classes préparatoires s'initier aux mystères de l'alphabet, — les fillettes de neuf ou dix ans avec leur carton de livres ou de cahiers sous le bras et le panier aux provisions dans la main, — enfin les jeunes filles, élèves ou maîtresses, qui se hâtent vers le gymnase. A neuf heures, les hommes peuvent reprendre possession de la rue; tout ce petit monde est en lieu de sûreté, assis chacun sur son banc ou son tabouret.

A la porte et dans les corridors de l'établissement vous trouverez, comme dans toutes les maisons de Saint-Pétersbourg, quelques vieux soldats à la mine sérieuse et honnête, aux façons dignes et polies, à la moustache grise, abondamment chevronnés depuis le coude jusqu'à l'épaule, qui font l'office de concierges ou de domestiques. Vous pouvez visiter ce qu'on appelle la bibliothèque, où il n'y a encore qu'une centaine de livres, et le cabinet de collections, qui se compose de quelques squelettes d'animaux, d'une machine électrique ou pneumatique, plus, à l'usage des dessinateurs, le torse de Laocoon ou la tête de Socrate en plâtre. On ne fait encore que commencer les collections, et on n'a pas l'argent en abondance. Vous pouvez jeter un coup d'œil aux vastes salles de récréation, qui dans la froide Russie remplacent les cours et jardins indispensables chez nous. Le parquet, d'un travail soigné, luit comme un miroir; les grands murs blancs vernissés ne présentent pas une tache; les énormes poêles de faïence blanche qui occupent une moitié de panneau depuis le parquet jusqu'au plafond donneraient une leçon de propreté à une ménagère hollandaise; les portraits de l'empereur, de l'impératrice et du prince d'Oldenbourg ont l'air de se croire dans un salon du Palais d'Hiver. Tout cela est propre jusqu'à en paraître luxueux. Évidemment les *lycéennes* russes n'ont pas l'humeur destructive de leurs camarades français. On ne voit pas d'encriers qui se sont écrasés au beau milieu d'une muraille fraîchement blanchie, ni de bonshommes gesticulant, ni d'inscriptions quelconques destinées à *vexer* n'importe qui. Sur les tables en bois blanc vernissé, pas de noms profondément burinés pour la postérité la plus reculée. Ceci commence à me donner une idée favorable du caractère des élèves russes.

Les maîtres et maîtresses sont à l'œuvre, chacun dans sa classe; dans une salle, une trentaine de fillettes, les bras croisés, essaient de ployer le genou ou de tordre le pied suivant toutes les règles de l'art chorégraphique; des parties reculées de l'établissement arrivent jusqu'à nous les sons affaiblis de chœurs lointains ou de gammes ascendantes ou descendantes : personne ne reste oisif. Sur

les murs des salles de classe s'étalent les cartes géographiques russes, françaises ou allemandes; elles sont remplacées dans les petites classes par des scènes de l'histoire ou des représentations de plantes ou d'animaux : ainsi se fait « l'enseignement des choses. » — Si vous êtes curieux de types et de physionomies, une salle de classe dans un gymnase russe nous en présente une intéressante collection. On voit dans une salle du palais de Péterhof 350 portraits de jeunes filles que Catherine II aurait fait peindre, dit-on, pour représenter tous les types féminins de son empire. Malheureusement sous la *chapka* polonaise, le *kakochnik* russe ou le bonnet de fourrure tatar, ce sont toujours des minois de marquises à la Watteau. Vous trouverez ici ce que vous avez vainement cherché là-bas. Pourtant vous reconnaîtrez la jeune fille russe à son visage rond, à des traits solides et réguliers, à un teint mat, des cheveux châtains, des yeux noirs, doux et un peu tristes, un air d'application sérieuse à son travail. L'Allemande, — il y en a un certain nombre, les Allemandes d'Allemagne ou des provinces baltiques font par exemple la huitième partie de la population du gymnase Marie, — l'Allemande a au contraire le visage ovale, le teint frais, des cheveux blonds, des yeux bleus. A côté de la Russe, on trouve la Petite-Russienne, cette Italienne des pays slaves; habituellement elle est plus éveillée que sa sœur du nord, — la forme du visage plus allongée, des yeux noirs aussi, mais plus vifs et plus brillans, toujours prêts à quitter le livre. Plus grande que la Petite-Russienne, plus svelte que la Russe, blonde comme l'Allemande, mais avec une carnation moins vive, est la jeune fille polonaise. Ai-je besoin de vous présenter la Juive? Elle est la même dans tous les pays. Quant aux Tatares, on n'en trouve pas beaucoup à Saint-Pétersbourg, ni, je crois, à Moscou; mais des yeux noirs petits et ronds, un visage un peu large à la hauteur des pommettes, un nez qui a une tendance à se relever, se retrouvent aussi chez quelques Russes : c'est une de ces traces du joug tatar dont parle Karamsine. C'est au gymnase d'Irkoutsk qu'il faut aller voir assises sur les mêmes bancs que la race conquérante les filles des Ostiaks et des Vogouls; c'est à Kazan que la population scolaire se divise presque également en Slaves et en Tatares; c'est à Birsk que le ministère de l'instruction publique convie aux bienfaits de la science les jeunes Bachkires.

Pour avoir une idée de l'enseignement, suivons celui du français de classe en classe. Dans les classes inférieures, on se trouve aux prises avec les premières difficultés de la lecture, des noms, conjugaisons, etc. La plupart des petites filles ne savent pas encore assez notre langue pour que le cours de français puisse se faire en fran-

çais; la leçon a lieu en russe, mais la maîtresse a déjà soin de donner ensuite la traduction française pour faire l'éducation de l'oreille. C'est là qu'on peut voir déjà la facilité extrême avec laquelle les organes russes s'accommodent de notre langue; il y a une différence énorme de prononciation entre une petite fille d'origine russe et sa condisciple d'origine allemande; mais c'est là qu'on peut voir aussi combien notre grammaire, qui nous paraît si simple, et que les étrangers, selon nous, doivent apprendre en naissant, pour nous éviter la peine d'apprendre la leur, présente de difficultés et de singularités en apparence capricieuses. Que de sons différens ne représente pas la lettre *e!* Pourquoi dans la même phrase prononçons-nous d'une façon différente ces deux mots écrits de la même façon : nous *portions*, des *portions?* Et mille autres chicanes grammaticales! On habitue aussi les enfans à faire rapidement des traductions orales du russe en français ou du français en russe. Pendant qu'on fait réciter aux unes des morceaux de français, d'autres, armées de la craie, les écrivent sur le tableau noir. C'est merveille de voir avec quelle conscience une fillette de onze ou douze ans, stimulée par la présence de l'inspecteur, peut-être aussi par celle de l'étranger, trace les pleins et les déliés, aligne ses mots, souligne, quand il y a lieu, ou les verbes ou les substantifs, sans paraître voir ou écouter autre chose. Dans les classes supérieures, la leçon se fait en français; questions du maître, réponses de l'élève, se croisent en cette langue. A la perfection de la prononciation, on pourrait se croire parfois dans une classe française où le français se parlerait sans accent provincial. C'est en français que le professeur fait sa leçon sur la biographie de Voltaire ou sur une tragédie de Racine: c'est en français que les élèves sont tenues de rendre compte de leurs lectures.

Mais l'heure sonne, et l'on se répand dans les corridors pour jouir du repos de cinq minutes. C'est alors une animation, un mouvement bien explicable quand on est resté près d'une heure assis, le bourdonnement d'une vaste ruche d'abeilles. Grandes et petites, élèves des classes supérieures et inférieures se mélangent, se fréquentent librement; on n'a pas trouvé nécessaire de séparer et de parquer les différens âges. Au milieu de cette foule bruyante circulent l'inspecteur et l'inspectrice, accueillis sur leur passage par ces petites génuflexions dont toutes les écolières russes ont l'habitude; maîtres et maîtresses se rassemblent pour échanger des poignées de main et causer comme de bons collègues. Les dames sont en robe bleue; le bleu est la couleur de l'instruction publique, mais on a le choix entre toutes les nuances. Les maîtres ont l'habit bleu sombre à boutons d'or, comme en portaient chez nous les élégans

d'il y a quarante ans; il remplace la robe pour les professeurs comme pour les magistrats; on fait la classe, l'on juge, l'on plaide en habit. Parfois aussi, on voit un bon pope à la grande barbe de patriarche, à la figure large et réjouie, avec son chapeau rond, son long caftan brun, le livre sacré sous son bras, appuyé sur sa canne à pomme d'ivoire. Cinq minutes sont bientôt écoulées, et déjà le vétéran aux chevrons d'or fait retentir une sonnette dans les salles ou les corridors, — à moins pourtant que ce ne soit la récréation de midi; alors on déjeune, on ouvre les paniers aux provisions, et les pupitres de travail se transforment en tables frugales. Dans certains gymnases, on a même installé un buffet où l'on peut avoir une tasse de bouillon ou de chocolat.

IV.

Telle est dans ses traits essentiels l'organisation des gymnases russes. Il y a des gymnases féminins dans d'autres pays; mais nulle part peut-être on ne les a constitués dans de si vastes proportions et sur un plan aussi général; nulle part l'état ou le souverain n'a témoigné pour eux une si grande sollicitude. Le personnel des gymnases est considéré comme relevant de la couronne; il a droit à tous les avantages accordés aux serviteurs de l'état, — pensions de retraite, promotions de *tchin*, collations d'ordres. Il ne se passe guère de mois sans que plusieurs professeurs soient nommés conseillers auliques ou conseillers titulaires. C'est un décret rendu par l'empereur, par le *goçoudar imperator* lui-même, qui décide par exemple qu'au Vassili-Ostrof il y aura une classe parallèle et une dame de classe de plus. C'est dans le palais même du prince d'Oldenbourg qu'a lieu la distribution solennelle des récompenses pour tous les gymnases. En 1872, l'impératrice n'a pas pu y assister personnellement, mais elle a voulu affirmer ses sympathies envers l'institution en envoyant un télégramme de Livadia, où elle se trouvait alors, pour féliciter les élèves qui sortaient du gymnase et leur faire ses souhaits de bonheur à leur entrée dans la vie.

L'instruction des femmes est aussi affaire capitale pour l'opinion publique. Rien ne saurait plus arrêter le mouvement de diffusion de ces gymnases. Le nombre des demandes d'admission s'est accru dans de telles proportions que l'on complète partout ceux qui n'avaient pas le nombre de classes réglementaire, et qu'il faut songer à en créer de nouveaux. Les gymnases ont maintenant leur presse à eux, des livres et des manuels rédigés spécialement pour eux,

même un journal, la *Feuille pédagogique* (1), qui paraît périodiquement, à l'instar des *Berliner Blätter für Schule und Erziehung*. Elle publie les actes officiels qui intéressent les gymnases et des articles spéciaux sur l'utilité des langues vivantes, les devoirs que l'élève doit faire à la maison, le rôle de la famille dans l'éducation, etc. Son but est, conformément aux principes de Frœhlich, de mettre en rapport l'école et la famille pour la collaboration à l'œuvre commune, et de venir en aide à la bonne volonté des parens en les tenant au courant des principales questions d'éducation. En un mot, les gymnases féminins sont entrés dans les mœurs russes. On les préfère aux instituts, surtout parce qu'ils n'éloignent pas l'enfant du foyer paternel. Pourtant l'externat est un régime dont ne peuvent pas s'accommoder toutes les familles. De même qu'autour de nos lycées d'externes à Paris, il s'est créé autour de certains gymnases féminins des pensionnats soumis à la surveillance de l'administration scolaire.

Rien assurément ne contribuera plus au progrès de cette bourgeoisie russe, si peu nombreuse encore, mais déjà si laborieuse et si intelligente, que l'institution des gymnases féminins. La bourgeoisie russe tend à concentrer toutes ses forces vives; elle retient dans son sein une partie de ce qu'on appelle la noblesse, elle y appelle sans cesse de nouvelles fractions du peuple. La distance diminue mieux que dans notre pays démocratique entre la femme d'un juge et la femme d'un marchand, la première se souviendra que la seconde a été sa condisciple au Vassili-Ostrof ou au gymnase Marie. Les divers élémens de la bourgeoisie féminine se fusionnent au gymnase comme ceux de la bourgeoisie masculine. Les rivalités, les dédains, les vanités de femme, dissolvans si énergiques de notre société, s'atténuent devant la solidarité qu'entraînent une éducation commune, une instruction égale. Tel est le premier avantage social du gymnase féminin. Quant aux reproches qu'on peut lui faire, quelques-uns ne me semblent pas très fondés. Il peut créer, dit-on, un prolétariat savant. Il est vrai que beaucoup de jeunes filles sortent du gymnase à la fois savantes et pauvres; mais étaient-elles riches avant d'y aller? Auraient-elles eu plus de facilités d'existence, si elles n'y étaient pas entrées? L'instruction reçue leur ôte-t-elle un seul des moyens de travail que possède une femme ordinaire, et ne lui assure-t-elle pas des ressources nouvelles, un travail plus lucratif et plus honorable? Une jeune fille qui à force d'étude est devenue maîtresse dans un

(1) *Pedagoghitcheskii Listok*, spécialement consacrée aux gymnases de Saint-Pétersbourg.

gymnase n'est-elle pas dans une situation que toute jeune fille pourrait envier? Elle vit de son travail, souvent elle en fait vivre les autres; elle a la vraie émancipation, la vraie indépendance (1). Elle n'a pas besoin de faire un mariage précipité, irréfléchi, pour avoir ce qu'on appelle une position; elle-même en a conquis une, pour laquelle elle n'est redevable à personne. Rien ne la presse, car elle n'est point à charge à sa famille. Quand même le mariage devrait lui faire perdre sa situation officielle, elle n'en conserve pas moins une valeur intellectuelle et morale qui lui donne le droit de choisir dans certains rangs. Considérons celle même qui a été chercher au gymnase ou dans les cours pédagogiques non une carrière, dont elle n'a pas besoin, mais simplement la culture intellectuelle; comme elle est mieux armée d'instruction, en attendant l'expérience que rien ne remplace pour toutes les luttes de la vie! Elle dispose de plus de moyens pour apprécier et pour connaître les hommes. Entre une jeune fille instruite et les jeunes hommes, les sujets d'entretien se multiplient : tant d'objets d'étude sont communs! Les qualités, les défauts de l'intelligence ou du cœur se révèlent mieux dans des conversations plus variées. On cesse d'être une énigme l'un pour l'autre; si l'on se choisit, c'est en connaissance de cause.

Tout le monde chez nous a en tête *les Précieuses*, qui pourtant n'étaient pas de vraies *précieuses*, et *les Femmes savantes*, qui n'étaient pas de vraies savantes. On craint qu'une jeune fille qui aura appris les langues, l'histoire contemporaine et les équations du premier degré ne perde quelque chose de sa grâce native. On dirait volontiers avec de Maistre : « Le plus grand défaut d'une femme, c'est d'être un homme, et c'est vouloir être un homme que de vouloir être savant... Permis à une femme de ne pas ignorer que Pékin n'est pas en Europe et qu'Alexandre le Grand ne demanda pas en mariage une nièce de Louis XIV... Une coquette est bien plus facile à marier qu'une savante. » Ce serait ici le lieu de répondre avec M. Dupanloup : « Quoi! vous voulez détruire l'épa-

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1872, *les Femmes à l'université de Zurich*. Sur les 63 *étudiantes* de cette université, on comptait alors 54 Russes, dont 44 pour la médecine et 10 pour la *philosophie*. En Russie même, les femmes vont chercher l'enseignement supérieur, non-seulement aux *cours pédagogiques*, mais aux universités. La *Feuille pédagogique*, dans son numéro de janvier, les défend contre M. Bischoff, professeur à l'université de Munich, qui, au nom de l'anatomie cérébrale, refuse aux femmes les aptitudes nécessaires pour l'instruction supérieure. Grâce à ces fortes études, les jeunes filles russes voient s'ouvrir devant elles de nouvelles carrières. En même temps qu'elles font reconnaître leur droit à l'exercice de la médecine, le gouvernement russe les accepte dans les télégraphes et dans d'autres administrations sur le pied d'égalité avec les hommes.

nouissement de l'œuvre divine, d'une âme dans laquelle Dieu a déposé un germe de vie idéale? Vous respectez ce don chez les hommes à la condition toutefois qu'il trouvera son emploi dans la vie pratique, c'est-à-dire qu'il servira à gagner de l'argent et à accroître une position sociale; mais, comme l'utilité des grandes choses est moins lucrative chez les femmes, il vaut mieux les supprimer!.. Tout ce qu'il y a de plus dangereux pour la femme, c'est la demi-science, c'est le demi-talent, qui, lui faisant entrevoir des horizons supérieurs, ne lui donne pas la force de les atteindre, lui fait croire qu'elle sait ce qu'elle ignore, et jette ainsi dans son âme un trouble, un désordre et un orgueil qui souvent se traduira par les plus tristes égaremens... Si vous ne dirigez pas cette flamme en haut, elle dévorera sur terre les alimens les plus grossiers (1). »

Une jeune fille, comme un jeune homme, ne peut échapper au désir de faire *montre* de la science récemment acquise. Cela se voit surtout à l'époque où l'on va passer des examens, et où l'on est en quelque sorte saturé de son sujet : inconvénient passager; la jeune fille surtout reprend bien vite la grâce, la facilité de relations, une certaine modestie qui vient toujours, avec plus de savoir, de la défiance de ce même savoir. Le moment où la femme comme l'homme se présentent avec tous leurs avantages, c'est celui où ils ont beaucoup su et où ils commencent à beaucoup oublier. Les choses techniques, les curiosités de l'histoire ou de la grammaire s'égrènent de leur mémoire; il leur reste de ce qu'ils ont étudié une plus vaste conception de la vie, l'habitude de regarder au-delà des choses du temps présent. La science acquise se résout en une philosophie. Tout cet échafaudage de connaissances trop minutieuses, de programmes et de questionnaires, se défait pièce à pièce comme on enlève l'échafaudage d'une maison dont la construction est achevée, et alors apparaît la science proprement dite, celle des hommes et des choses, le monument gracieux et solide que cet attirail d'études et d'examens cachait aux regards.

A tous les avantages que la société russe, soit pour le rapport des classes, soit pour le rapport des sexes, retirera d'une instruction des femmes si largement organisée, vient s'ajouter ce que les femmes elles-mêmes comme mères de famille communiqueront à leurs fils de leurs connaissances acquises. Ceux qui craignent d'en apprendre trop aux femmes ne songent pas assez à l'influence qu'elles ont sur leurs enfans. Elles contribuent pour leur bonne

(1) *Femmes studieuses et femmes savantes*, par Mgr l'évêque d'Orléans, Orléans 1867. — Comparez l'*Enseignement primaire des filles en France*, par M. Jules Simon, dans la *Revue* du 15 août 1864.

part à faire ou à défaire les nations : voyez les sociétés antiques; mais combien leur influence est-elle plus énergique dans les sociétés modernes! Sans avoir de droits politiques, elles font la politique; elles ne votent pas, elles font voter. Superstitieuses ou frivoles, elles seraient les plus terribles ennemies du progrès politique ou de la moralité publique. Leurs fils, leurs maris, sont ce qu'elles les ont faits. Est-ce une génération d'esprits faibles qui résoudra les problèmes du temps, qui fera reprendre à la France son rang scientifique et politique? La sainte Russie, elle, ne néglige aucune des forces vives du pays; elle fait appel aux femmes comme aux hommes.

En France, on entend toutes les familles se plaindre de la difficulté qu'on éprouve à instruire les filles. Saint-Denis représente assez bien les instituts de la Russie; mais tout le monde ne peut pas aller à Saint-Denis. Les couvens? C'est dans le monde et dans la vie réelle qu'il faut apprendre le monde et la vie. Les pensionnats? Il y en a de très bons, mais des efforts isolés peuvent-ils réaliser ce que l'union du pays et de la couronne a créé en Russie? Nous avons en France beaucoup d'excellentes institutrices, éprouvées par des examens fort difficiles, mais dans quelle situation se trouve généralement une institutrice? On lui confie des enfans de tout âge, des grandes et des petites, les unes qui ont presque achevé leur éducation, les autres qui en sont à l'*a b c*. Lui est-il possible de leur donner à toutes en même temps l'instruction qui convient à leur âge et à l'état de leurs connaissances? Que de temps perdu tantôt pour les unes, tantôt pour les autres! Qu'elle s'adjoigne une ou deux auxiliaires, le vice de cet enseignement n'est qu'atténué. Ces institutrices peuvent-elles rivaliser avec ce personnel de trente ou quarante maîtres (1) qu'on trouve dans un gymnase russe? Combien ne seraient-elles pas plus heureuses, si, au lieu de consumer leurs talens à passer d'une leçon de littérature à une leçon d'alphabet, et d'une démonstration mathématique à une exposition d'histoire, elles étaient concentrées, comme leurs collègues de Russie et d'Allemagne, dans une spécialité de prédilection où elles pourraient compléter sans cesse leurs connaissances, au lieu de les gaspiller sans mesure! Beaucoup de parens font venir chez eux des maîtres pour leurs filles; si les maîtres sont bons, ce moyen n'est pas à la portée de toutes les fortunes, et d'ailleurs il manquera toujours à cette éducation ce qui fait le grand ressort de l'éducation publique, l'émulation, le stimulant, et surtout ce que les enfans acquièrent

(1) Au gymnase Marie, 7 dames de classe, 23 professeurs, 16 maîtresses; — à Kolomna, 4 dames de classe, 16 professeurs, 12 maîtresses; — à Alexandre, 3 dames, 14 professeurs, 11 maîtresses; — à Liteinaïa, 5 dames, 16 professeurs, 11 maîtresses, etc., sans compter les membres de l'administration.

par la fréquentation les uns des autres, le prélude dans l'expérience de l'école des expériences de la vie. On conduit dans des villes privilégiées les jeunes filles aux cours de facultés; mais l'enseignement supérieur doit compléter et non remplacer l'enseignement secondaire.

Un des derniers ministres de l'instruction publique avait organisé des cours de filles; ils sont tombés, excepté à Paris et dans quelques autres villes, sous l'effort d'influences puissantes. Ces cours rappelaient sous certains rapports les gymnases féminins; mais on ne saurait compter pour l'enseignement des filles sur des professeurs qui sont déjà complétement absorbés par l'enseignement des garçons; il faudrait un personnel enseignant presque nouveau, dans lequel devrait dominer l'élément féminin. Les locaux attribués à ces cours étaient généralement précaires, souvent peu appropriés par leur disposition, leur situation ou leurs connexités à la destination qu'on se proposait. Pourtant il ne faut pas oublier que c'était un commencement; en durant, l'institution eût acquis ce qui lui manquait, personnel, matériel, locaux, budget particulier. L'important, si on veut jamais créer en France l'enseignement des femmes comme on l'a fondé en Allemagne et en Russie, c'est l'organisation d'un vaste ensemble où les efforts des institutrices ne se perdent pas dans l'isolement, mais soient soutenus et dirigés par une pensée commune. Quel obstacle pourrait-on rencontrer encore dans une création aussi patriotique? Qui oserait contester que « le plus grand besoin de la société en tout temps, et aujourd'hui plus que jamais, est de fortifier les mœurs, et que le moyen le plus efficace pour y parvenir est de donner une bonne éducation aux femmes (1)? »

ALFRED RAMBAUD.

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1864.

ÉTUDES

SUR

LES TRAVAUX PUBLICS

LES CANAUX ET LES VOIES DE COMMUNICATION AUX ÉTATS-UNIS.

Rapport de mission, par M. Malézieux, ingénieur en chef des ponts et chaussées, Paris 1873.

Nous avons essayé dernièrement, en prenant la Russie pour exemple, de montrer que les travaux publics révèlent l'état social et la force productive d'une grande nation. Une publication récente d'une rare exactitude nous permet de recommencer cette étude pour une région bien différente. Il s'agit des États-Unis de l'Amérique du Nord, pays favorisé sous le rapport du climat et des productions naturelles, et de plus livré au libre essor d'une race d'hommes entreprenans, au lieu d'être guidé, comme la Russie, par les caprices d'une administration absolue. En général, les renseignemens précis font défaut sur ce qui se fait au-delà de l'Atlantique. On s'en rapporte trop souvent aux récits de touristes qui voient en passant, qui n'ont pas l'instruction et le loisir nécessaires pour approfondir les questions techniques. Les Américains ne se laissent arrêter par aucun obstacle, on les dit empiriques; ils n'ont pas notre respect invétéré pour la vie humaine, ils évaluent les accidens en dollars et ne se lamentent pas à l'infini sur l'écroulement d'un pont ou sur l'explosion d'une machine à vapeur, on les dit imprudens. La vérité est que dans leurs constructions publiques ils allient une originalité rare à une suprême audace, mais que la science est, pour eux comme pour nous, le critérium définitif des inventions nouvelles. Leur esprit positif les préserve de ces écarts d'imagina-

tion mal réglés qui ont produit en Angleterre un navire géant informe, le *Great-Eastern*, et un tunnel sous la Tamise dont l'utilité pratique est contestable. Les ingénieurs des États-Unis sont en partie nos élèves, puisque beaucoup d'entre eux ont acquis leur instruction scientifique dans nos écoles savantes. A divers points de vue, ils sont nos maîtres, car nous ferons bien de leur emprunter un certain nombre de leurs procédés de construction.

De même que nous l'avons fait pour la Russie, il est utile de commencer par une esquisse géographique des contrées où s'exerce l'esprit inventif des Américains. Cette première étude a pour objet de dire en quoi consiste le territoire des États-Unis, ce qu'il produit et ce qu'est la population qui le met en valeur.

I.

Rien de plus simple que la géographie de l'Amérique du Nord, entre le 30e et le 50e degré de latitude. Les monts Alleghanys à l'est et le massif des Montagnes-Rocheuses à l'ouest divisent le continent en trois régions d'étendue fort inégale. Sur le versant de l'Atlantique, il n'y a qu'une étroite bande de terrain. Au pied des montagnes, du côté du Pacifique, règne sur une faible largeur l'admirable plaine de la Californie. Au centre, l'immense bassin du Mississipi s'étale de l'une à l'autre chaîne. Si les Alleghanys ont peu d'épaisseur, il n'en est pas de même des Montagnes-Rocheuses; à la hauteur de New-York et de San-Francisco, la Sierra-Nevada, les monts Wasatch, les Montagnes-Rocheuses proprement dites, renferment entre leurs chaînes parallèles des bassins lacustres d'une certaine importance. En résumé, si l'on s'avance vers l'ouest en partant de l'Atlantique, on parcourt à vol d'oiseau environ 200 kilomètres entre l'Océan et la crête des Alleghanys, 2,200 au moins dans le bassin du Mississipi, 1,000 de la crête des Montagnes-Rocheuses à celle de la Sierra-Nevada, dans les bassins lacustres du Lac-Salé et de la Rivière de Humboldt, 200 enfin sur le versant du Pacifique.

La vallée du Mississipi est un peu plus longue que large. Limitée au sud par le golfe du Mexique, dans lequel elle déverse ses eaux, elle présente au nord cette singularité digne d'attention, de n'être séparée que par des collines d'un relief insensible des grands lacs qui la bornent. Il a fallu peu de travail pour creuser un canal d'un seul bief entre l'Illinois et le lac Michigan, en sorte que les eaux du Canada peuvent aujourd'hui s'écouler d'une part au sud dans le golfe du Mexique par le Mississipi, et d'autre part au nord dans l'Atlantique par le Saint-Laurent. ec Chapelet de lacs, qui forme une voie navigable jusqu'au cœur du continent, est au reste un des

traits géographiques remarquables de l'Amérique du Nord. On comprend ainsi comment les colons français qui s'étaient établis au XVIIe siècle sur les bords du Saint-Laurent purent descendre de Montréal à la Nouvelle-Orléans, à travers 500 lieues de pays inconnus, sans se heurter à des obstacles infranchissables.

Sur un si long parcours, le Mississipi n'offre aux navigateurs d'autres difficultés que quelques rapides assez peu gênans. Il reçoit d'ailleurs des affluens dignes de lui. A gauche, c'est l'Ohio, l'Illinois, le Tennessee et le Wisconsin; à droite l'Arkansas, le Minnesota et surtout le Missouri. Cette dernière rivière, plus longue que le fleuve dans lequel elle se jette, se développe en un parcours sinueux de 4,700 kilomètres jusqu'au flanc des Montagnes-Rocheuses. Le caractère général de ces cours d'eau est de présenter une très grande largeur avec une pente médiocre, sauf en certains endroits où des veines transversales de roches créent des rapides. Les sources même sont à une faible élévation au-dessus du niveau de la mer. Les crues sont formidables; elles atteignent 10 mètres sur le haut Mississipi et 16 mètres à l'embouchure.

La forme du littoral était éminemment favorable à la colonisation, surtout du côté de l'Europe. Le rivage est découpé par des baies profondes. La Delaware, l'Hudson, la James River, ne sont pas navigables bien loin dans l'intérieur des terres, mais présentent à leur entrée d'excellens ports naturels, d'autant plus que, la marée s'y faisant peu sentir, la main de l'homme n'avait presque rien à y faire. La côte du Pacifique est moins bien partagée; cependant la rade de San-Francisco est l'une des plus belles qui soient au monde.

La nature du sol varie beaucoup d'un point à l'autre de ce vaste territoire. L'espace compris entre le Missouri et l'Ohio est, à vrai dire, une des régions les plus privilégiées du globe; c'est le grenier de l'Amérique et, en partie, de l'Europe. C'est là que les pionniers se sont portés avec le plus d'ardeur, dédaignant même les pentes orientales des Alleghanys, qui sont cependant beaucoup plus rapprochées de la mer. Chicago, Cincinnati, Saint-Louis, sont les trois capitales de cette riche contrée. La ville de Saint-Louis mérite surtout de fixer l'attention: placée à mi-chemin entre les sources et l'embouchure du grand fleuve, entre l'Atlantique et les Montagnes-Rocheuses, c'est en quelque sorte le centre du continent, comme New-York en est le port d'entrée et Chicago le port d'exportation. La zone montagneuse des Alleghanys, que l'on aurait pu croire stérile pour la colonisation, recèle des richesses d'un autre genre: c'est le pays du charbon de terre et du pétrole. La Pensylvanie, à cheval sur les montagnes, fournit de la houille à l'Union tout entière.

Les premiers qui s'avancèrent à l'ouest de Saint-Louis ne virent qu'une plaine monotone, avec un horizon sans limites, des eaux saumâtres et un sol nu. Ce fut pis encore lorsque les pionniers s'engagèrent dans le massif montagneux qui s'étend au-delà de cette plaine; il semblait que ce désert ne dût être jamais qu'un lieu de passage entre le Mississipi et la Californie. Loin de là, on ne fut pas longtemps sans y découvrir des trésors inattendus : les roches éruptives qui sillonnent ces grands soulèvemens contiennent en abondance l'or et l'argent, sans doute aussi d'autres métaux non moins précieux, mais dans les premières années d'engouement on n'attachait de prix qu'aux terrains aurifères. Cependant les aventuriers partis à la recherche de l'or ne furent pas seuls à peupler cette région désolée. Expulsés du territoire de l'Union américaine, les mormons découvrirent en 1854 une oasis de terrains fertiles qu'arrosent d'abondantes eaux douces; ils y fondèrent une singulière colonie où l'industrie prospère non moins que l'agriculture, car on y compte maintenant de nombreuses manufactures.

Sur cette superficie d'une immense étendue travaille une population de 39 millions d'habitans, d'après le recensement de 1870, population bien disparate par ses origines, fondue néanmoins par l'influence du climat et de la vie commune en une nation homogène. C'est une erreur trop habituelle de croire que les émigrans de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne y ont imposé leurs mœurs et leur caractère d'une façon exclusive. La France se rattache à cette jeune république par des souvenirs plus lointains que ceux de la guerre de l'indépendance. Il y a deux siècles, au plus beau moment du règne de Louis XIV, nos compatriotes, établis au Canada, se livraient à de périlleux voyages d'exploration vers le sud, tandis que les Anglais et les Hollandais n'osaient encore perdre de vue les rivages de l'Atlantique. En 1673, le père Marquette, l'un des jésuites des missions canadiennes, explore le Wisconsin. En 1682, Cavelier de la Salle descend le Mississipi jusqu'au golfe du Mexique et prend possession de cette belle contrée au nom de la France avec les formes alors usitées. Toute cette région se peupla de noms français que l'usage a conservés intacts. Plusieurs villes portent le nom du père Marquette; Prairie du Chien, Fond du Lac, du Luth, Saint-Clair, figurent encore sur les cartes de l'Amérique. Les exploits de Cavelier de la Salle sont restés légendaires sur les rives du Mississipi. A New-York, à Chicago, dans le Texas et l'Illinois, on retrouve à chaque instant le souvenir populaire de ce courageux explorateur, qui fut le premier à reconnaître le cours du grand fleuve. Si les Américains conservent pieusement ces traditions, c'est, — n'en doutons pas, — parce qu'ils ont encore dans le tempérament quelque

chose de chevaleresque qui est la part d'héritage que leur ont léguée les colons français du Canada.

Sur ces 39 millions d'individus, on compte 5 millions de nègres, moins de 400,000 Indiens et quelque 50,000 Chinois importés par la Californie; le reste est de race blanche. La moitié des habitans sont nés ailleurs qu'en Amérique ou sont nés sur le sol américain de parens étrangers, tant l'immigration est active depuis soixante ans. Les Français n'entrent maintenant que pour 2 ou 3 pour 100 dans le chiffre total de la population; on le sait, nous n'émigrons guère au-delà de l'Atlantique.

Cette nombreuse population se répartit fort inégalement entre 37 états et 10 territoires qui forment les divisions politiques de l'Union. L'état de New-York a 4 millions 1/2 d'habitans sur une surface qui est le quart de la France; l'état de Nevada n'en a que 42,000 avec une superficie presque double. Les grandes villes se développent d'année en année, ce qui a lieu de surprendre en un pays où l'exploitation du sol est la principale source de richesse. C'est ainsi que New-York, avec Brooklyn et Jersey-City, qui n'en sont séparés que par des bras de mer, forme maintenant une agglomération de 1 million 400,000 âmes. Philadelphie, Saint-Louis, Chicago, Baltimore, Boston, Cincinnati, ont plus de 200,000 habitans; seize autres villes dépassent le chiffre de 50,000. San-Francisco, qui n'existait pas en 1848, est devenue une ville de 150,000 âmes. Ces détails numériques ne sont pas sans importance; outre qu'ils montrent comment la population se distribue, ils font comprendre aussi quels graves problèmes les ingénieurs doivent étudier pour satisfaire aux besoins municipaux de cités qui s'agrandissent à l'improviste au-delà de toute prévision, au-delà de toute expérience antérieure.

Le point saillant à retenir de cette esquisse géographique est celui-ci : les premiers colons trouvèrent sur le littoral de l'Atlantique, à l'embouchure des fleuves, de grandes baies bien abritées : ils s'y établirent tout d'abord; mais, sauf l'Hudson, qui est navigable au nord jusqu'à Albany, sur 240 kilomètres de long, ces cours d'eau, interceptés par des rapides, ne permettent pas de remonter à l'intérieur des terres. Les fondateurs des villes littorales telles que Boston, Philadelphie, Baltimore, Richmond, semblaient donc au premier abord n'avoir d'autre champ d'action que le versant oriental des Alleghanys. Toutefois les pionniers du Canada, plus aventureux, pénétraient dans le riche bassin du Mississipi. Les productions naturelles de cette contrée fertile ne pouvaient s'exporter commodément ni par les côtes insalubres de la Louisiane, ni par les lacs du nord, que la glace encombre plusieurs mois chaque année. La chaîne des Alleghanys était une barrière qu'il fallait

abaisser, de même que, cent ans plus tard, les plaines du *far-west* furent un obstacle qu'il fallut franchir à tout prix. Créer de l'est à l'ouest des voies de communication économiques et rapides était la condition essentielle de toute prospérité. Nous allons montrer comment on y est parvenu. On n'omettra pas de remarquer que New-York était sous ce rapport la ville la plus favorisée, grâce à l'Hudson; il n'est pas étonnant que cette cité soit devenue la capitale commerciale des États-Unis.

II.

Les états affranchis en 1776 de la domination anglaise ne s'occupèrent d'abord que de routes de terre. Les ressources que l'on y pouvait consacrer étaient bien restreintes en comparaison des vastes espaces qu'il s'agissait de desservir : aussi n'obtint-on que des résultats insignifians. La difficulté des transports semblait être un obstacle absolu pour le commerce d'exportation. De Buffalo, sur le lac Érié, à Albany, sur l'Hudson, il y a 500 kilomètres : le transport d'une tonne de marchandise coûtait alors 500 francs entre ces deux villes; c'est aujourd'hui le prix d'une tonne de bœuf ou de porc à New-York et le double de ce qu'y coûte le froment. Au commencement du siècle, l'état de New-York entreprit d'ouvrir un canal dans cette direction. Les travaux durèrent neuf ans; ils furent achevés en 1825. L'influence s'en fit promptement sentir, car le prix du fret s'abaissa tout de suite à 50 francs.

Les ingénieurs américains, bien novices en toutes choses, n'avaient surtout aucune expérience des ouvrages hydrauliques; il est donc assez naturel que ces travaux fussent imparfaits. Cependant la création d'une voie d'eau artificielle de si grande longueur était déjà une merveille. On ne s'en tint pas là. Sur ce canal principal s'embranchèrent de nombreux canaux secondaires qui se dirigeaient vers le lac Champlain, la Susquehannah, le lac Ontario; puis l'expérience apprit que le tirant d'eau se trouvait trop faible et que les écluses étaient trop étroites. On entreprit alors, entre 1835 et 1862, de refaire ces canaux sur de plus grandes dimensions, et en présence de l'accroissement continuel du tonnage malgré la concurrence des chemins de fer, on se demande déjà s'il ne deviendra pas nécessaire de remanier encore une fois tous les travaux.

Ce qu'il y a de particulier, si l'on compare ces voies navigables à celles de l'Europe, c'est qu'elles n'ont pas été, sous le rapport financier, une mauvaise affaire pour l'état de New-York, qui entreprit de les exécuter à lui seul avec les ressources de son budget. La dépense première, qui s'est élevée à 323 millions, est aujourd'hui

presque amortie par les bénéfices nets de l'exploitation. Quant à dire la somme des profits que le commerce en a retirés, ce serait incalculable. C'est que ces canaux desservent un trafic d'une activité prodigieuse, surtout en produits des forêts et de l'agriculture. Sept mille bateaux d'une capacité moyenne de 150 tonnes transportent annuellement 6 millions de tonnes de marchandises qui représentent une valeur de 1 milliard 200 millions de francs, quoique le climat impose chaque année trois ou quatre mois de chômage. Avant qu'il y eût des chemins de fer, le canal Érié avait en quelque sorte le monopole des transports entre New-York et la région de l'ouest. Les compagnies de batellerie, riches et puissantes, avaient sur le littoral des grands lacs d'habiles correspondans qui dirigeaient vers Buffalo les marchandises d'exportation. L'affaire était si bonne que la législature de l'état ne voulut d'abord autoriser la construction de chemins de fer parallèles au canal qu'à la condition que ceux-ci ne transporteraient pas de marchandises. Cette restriction ne fut pas longtemps en vigueur : d'abord on la supprima pendant la période de chômage des voies navigables, puis on permit aux chemins de fer de charger les marchandises en toutes saisons, mais en payant au trésor une redevance égale aux droits de navigation; enfin en 1851 le principe absolu de la libre concurrence fut admis sans réserve. La navigation a souffert, comme on pense, de ce nouveau régime, d'autant plus que les compagnies de chemins de fer qui se font suite depuis New-York jusqu'à Chicago et jusqu'au Mississipi se passent les marchandises les unes aux autres. Les canaux ne reçoivent plus que les matières lourdes et encombrantes. Au dire des hommes compétens, ils soutiendraient très bien la concurrence, si l'on pouvait établir un mode économique de halage par la vapeur. La question a paru d'une telle importance que la législature a promis un prix de 100,000 dollars à l'auteur de la meilleure solution pratique. Cette magnifique récompense influera-t-elle sur les travaux des inventeurs, qui ont toujours quelque chose de spontané et le plus souvent ne profitent guère des concours?

Les canaux ne sont pas envisagés seulement comme voies de navigation commerciale. Les habitans des États-Unis, quoique en paix avec tout l'univers, n'oublient pas qu'ils peuvent être attaqués par une puissance étrangère. Toutes leurs frontières étant vulnérables, ils se préoccupent de rendre facile et prompte la concentration de leurs moyens de défense sur le point qui serait menacé. Ainsi il serait très utile, le cas échéant, de faire venir des canonnières, par l'intérieur des terres, du golfe du Mexique au lac Michigan et de ce lac à l'Atlantique. Dans cette intention, on parle d'une part d'élargir les écluses du canal Érié, d'autre part d'ouvrir entre Chicago et l'en-

droit où l'Illinois devient navigable un canal à grande section par lequel passeraient les plus grands *steamboats* du Mississipi. Ce dernier projet n'est réalisé qu'en partie jusqu'à ce jour par une rigole de dimension médiocre qui débouche dans la rivière de Chicago. L'exécution complète du plan qui vient d'être indiqué doterait les États-Unis d'une voie magistrale dont le succès financier serait d'autant plus certain que sur ces canaux de large section les frais de transport s'abaissent à un prix que les chemins de fer n'atteindront jamais.

A l'exception du réseau de l'état de New-York et de quelques autres canaux bien situés, les voies navigables ont succombé devant les chemins de fer. M. Malézieux attribue en partie ce résultat à l'inexpérience des ingénieurs américains en matière de travaux hydrauliques; mais il reconnaît aussi que les chemins de fer ont l'avantage inappréciable de relier par de longues lignes continues les ports de mer aux villes de l'intérieur, et même de pénétrer jusqu'aux puits des mines, jusqu'à l'intérieur des usines. Peut-être les chemins de fer ont-ils surtout, pour une population très clairsemée, l'avantage d'une construction plus simple. Dans une région peu accidentée, où les terrains n'ont pas de valeur vénale, où la vitesse de marche peut être réduite sans inconvénient, une voie ferrée ne consiste qu'en deux lignes de rails posés sur des traverses, sans ponts, ni viaducs, ni bâtimens de station, sans tous ces coûteux accessoires qui sont l'accompagnement obligé des chemins de fer dans nos pays d'Europe. Aussi les railways s'étendent-ils depuis quarante ans avec une rapidité prodigieuse.

Il est inutile de rappeler les scandales financiers par lesquels se sont illustrées certaines compagnies de chemins de fer américaines; nous les avons racontés ailleurs (1). Il ne s'agit ici que d'étudier comment ces chemins se construisent et comment on les exploite. Au premier abord, ils diffèrent beaucoup des nôtres. Nos chemins de fer sont d'imperturbables lignes droites avec des courbes à grand rayon, qui percent les montagnes par des tunnels et franchissent les vallées sur de superbes arcades en maçonnerie. Fermés à droite et à gauche par une haie, on ne peut les traverser que sur des ponts ou par des passages à niveau que défendent une barrière et un gardien. Les stations sont des monumens de luxe où les voyageurs sont parqués dans des salles sous la surveillance de nombreux employés en uniforme. Les railways des États-Unis sont tout autres. Le tracé suit les mouvemens du sol; le rayon des courbes s'abaisse à 120 mètres, s'il le faut; les pentes atteignent 22 millimètres par mètre sans qu'on y trouve d'inconvénient. Au

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er avril 1872, *les Chemins de fer aux États-Unis.*

surplus, les ingénieurs de ce pays n'ont pas la prétention de faire du premier coup un travail définitif; ils visent à l'économie, et se promettent d'améliorer plus tard leur ouvrage quand l'abondance des recettes leur en donnera le moyen. Aussi remplacent-ils les grands remblais et les viaducs en maçonnerie par de simples estacades en charpente qui ne dureront que quelques saisons. Il n'y a de clôture que par exception, par exemple à la traversée des prairies où séjournent de nombreux troupeaux; encore les haies sont-elles alors établies souvent par les propriétaires riverains. Un écriteau planté sur le bord des chemins transversaux recommande la prudence aux individus qui savent lire. La voie passe-t-elle dans les rues d'une ville, le mécanicien se contente de ralentir la marche de sa locomotive et de sonner la cloche d'une façon continue. Quant aux simples bestiaux qui, mal surveillés, s'oublient entre les rails, la locomotive les balaie au moyen d'un fort éperon en fer qu'elle porte à l'avant. Cet appendice, dont les machines européennes ne possèdent qu'un diminutif, s'appelle d'un nom caractéristique: c'est le *cow-catcher*, le saisisseur de vaches. Par humanité toutefois, ou peut-être plutôt par économie, le mécanicien s'arrête lorsqu'il aperçoit quelque animal fourvoyé devant lui. Les voyageurs ont l'habitude d'incidens de ce genre et ne s'en inquiètent pas plus qu'il ne convient.

Dans les gares, même liberté d'allures, même absence de mesures préventives. Le public entre et sort sans rencontrer ni porte fermée ni barrière. Tant pis pour les ignorans qui se trompent de wagon ou pour les maladroits qui se laissent glisser sous les roues. Avez-vous des bagages, il n'est question ni de pesage ni de bulletin d'enregistrement; on vous remet simplement un numéro d'ordre, comme en France quand vous déposez votre canne à l'entrée d'un musée ou d'une salle de spectacle. Voulez-vous retenir votre place d'avance, vous trouvez en ville, auprès de l'hôtel où vous logez, un bureau où l'on vend des billets de chemins de fer. En route, le conducteur circule d'un bout à l'autre du train, vérifie si vous êtes en règle et vous retire votre billet avant que vous ne descendiez de wagon; tout s'opère sans bruit, sans dérangement, avec le moins de gêne possible. Les accidens sont plus fréquens que chez nous, c'est incontestable. Ainsi en 1869, dans le seul état de New-York, pour une longueur exploitée d'environ 7,000 kilomètres, on a compté 219 tués et 273 blessés. La moitié des victimes sont des voyageurs ou des employés des compagnies, les autres sont des personnes étrangères qui n'ont pas su se garer au passage des trains. Il est juste d'ajouter cependant qu'au dire de certains Américains les chemins de fer de ce pays offriraient plus de sécurité que ceux de l'Angleterre. M. Charles Adams, commis-

saire des railways pour le Massachusetts, affirme qu'il arrive dans cet état un accident pour 1,500,000 voyageurs, tandis que dans la Grande-Bretagne il y en a un pour 430,000, en Prusse un pour 3 millions, et en France un pour 4 millions. Ce même fonctionnaire attribue la plupart des accidens aux exigences du public américain, qui mettent les compagnies dans l'obligation de sacrifier la prudence à la vitesse et au confort des voyageurs. Il est certain du moins que la statistique des personnes tuées ou blessées est tenue aux États-Unis avec assez de négligence, et que les journaux y donnent plus qu'ailleurs un retentissement souvent exagéré aux événemens de ce genre. De plus, le jury qui prononce sur les demandes d'indemnités des victimes ou de leurs familles est toujours très sévère pour les compagnies, ce qui s'explique facilement.

Tout le monde a entendu parler du wagon américain. C'est une longue caisse, plus haute que celle de nos wagons, de façon que l'on s'y tienne debout sans aucune gêne, un peu plus large et d'une longueur au moins double. Cette caisse repose à chaque bout sur un petit chariot à quatre roues auquel elle s'unit par une cheville ouvrière, et, comme les deux chariots qui supportent une même caisse sont indépendans l'un de l'autre, le wagon peut tourner dans une courbe de très petit rayon. Cela ressemble assez bien aux trucks accouplés au moyen desquels nos chemins de fer transportent de grandes pièces de charpente. Les portes sont à chaque bout du wagon et non sur les côtés : on y arrive par un petit escalier et un palier qui sert en outre à passer d'un wagon à l'autre dans le même train. A l'intérieur règne un couloir de 70 centimètres de large, de chaque côté duquel sont rangées des banquettes à deux places. Des lampes au gaz comprimé, des poêles à houille pour le chauffage, un cabinet d'aisances entretenu très proprement, une fontaine d'eau glacée, complètent l'aménagement intérieur des wagons américains. Il n'y a qu'une classe : tous les voyageurs paient le même prix et se trouvent confondus. Toutefois ces grandes voitures où la circulation est toujours facile permettent à ceux qui ne veulent pas être mêlés à la foule de se tenir dans un isolement relatif. D'ailleurs le sentiment de l'égalité est, on le sait, très développé dans ce pays, qui ne connaît pas toutes les distinctions sociales de notre vieille Europe.

On devine sans peine que les wagons de ce genre, où le confort est assez médiocre, conviennent surtout pour les trajets très courts et pour les voyages de jour. Quand les lignes s'étendirent au point qu'on fut obligé de rester en route des journées et des nuits consécutives, les Américains recherchèrent une installation plus commode; ils imaginèrent alors les wagons-hôtels et les wagons-restaurans. Ceux-ci, que l'on n'attelle aux trains qu'à l'heure des

repas, sont divisés en petites stalles où les voyageurs des autres wagons viennent s'attabler à tour de rôle. On ne s'en sert guère, car les plus grands trajets comportent des arrêts obligatoires dont la durée et l'espacement correspondent le mieux possible avec les heures habituelles des repas. Les wagons-hôtels deviennent au contraire d'un usage général sur les lignes de grande longueur. Pendant le jour, ils ne se distinguent des wagons ordinaires que par une décoration plus élégante; la nuit, ils se transforment en dortoirs, dont les lits, superposés comme ceux d'un bateau à vapeur, sont garnis de matelas, d'oreillers et même de draps. En somme, un train de chemin de fer devient une maison ambulante; on y dort, on y mange, on s'y promène; on y est servi, comme dans les meilleurs hôtels des grandes villes, par des domestiques de couleur qui ne quittent jamais le wagon. Des marchands ambulans offrent des fruits, des cigares, des journaux; l'éclairage au gaz permet d'utiliser les longues soirées d'hiver, avantage apprécié par des gens qui connaissent le prix du temps. La vie ordinaire est le moins possible interrompue. Tout cela se comprend dans un pays où les distances sont fort grandes. Le voyage de New-York à Chicago est à peu près pour les Américains ce qu'est pour nous le voyage de Paris à Marseille; entre ces villes, il y a plus de 1,500 kilomètres, que l'on franchit en trente heures. De Chicago à Omaha, il y a la même distance; on emploie quarante-cinq heures à faire la route. De Omaha à San-Francisco, il y a 3,000 kilomètres, il faut rester cent deux heures en chemin de fer. Voilà donc, de l'Atlantique au Pacifique, un trajet total de 6,000 kilomètres qui dure de sept à huit jours. Qui voudrait s'assujettir à demeurer une semaine assis dans une case étroite en compagnie obligée de gens que l'on n'a pas choisis et que l'on ne connaît pas? Les mœurs américaines sont d'ailleurs telles qu'elles se plient volontiers et avec beaucoup de discrétion aux petits inconvéniens de cette vie commune entre tous les voyageurs d'un même train. La même organisation serait-elle admise en France avec la même faveur? Cela dépend beaucoup des personnes et des circonstances. Il paraît probable cependant que, sauf l'installation si désirable de wagons-lits pour les longs trajets, il n'y a pas de motif suffisant de transformer de fond en comble à la mode américaine tout le matériel roulant de nos chemins de fer.

Pour compléter ce tableau, il est à propos de dire deux mots sur la vitesse de marche des trains et sur le prix des places. En ce qui concerne la vitesse, on s'en fait en général une idée assez inexacte. Les uns croient que les lignes américaines sont si mal construites et si mal entretenues que les locomotives n'y peuvent rouler qu'avec lenteur; d'autres, — et c'est l'opinion la plus commune, — sont

convaincus que les Américains courent à toute vapeur sans nul souci des dangers. Cette dernière opinion est assurément erronée; la statistique des accidens le fait voir. La vérité est qu'il existe dans le Nouveau-Monde des chemins de fer de toute sorte. Dans une contrée où le gouvernement n'exerce pas un contrôle incessant sur les travaux publics, le railway est un instrument que l'on fabrique bien ou mal, à proportion des besoins du public et du prix qu'il consent à payer. Il y en a de comparables aux nôtres, construits suivant toutes les règles de l'art. D'autres sont établis dans les conditions les plus économiques. M. Malézieux ne parle guère de ces derniers, qu'il n'était pas utile d'étudier. Quant aux railways de bonne qualité, la vitesse moyenne des trains y est, comme en France, de 50 à 55 kilomètres pour les trains rapides, de 30 à 40 pour les trains ordinaires. S'il y a une différence, elle consiste tout au plus en ceci, que la vitesse de marche est moindre et que les arrêts sont moins fréquens, mais le temps employé pour parcourir un même trajet est le même. En ce qui concerne les tarifs, on reconnaît d'une ligne à l'autre des variations singulières. La concurrence entre divers chemins de fer, et surtout entre chemins de fer et bateaux à vapeur, fait descendre les prix au taux le plus bas. Au contraire, en l'absence de toute voie rivale, ils s'élèvent quelquefois à un chiffre exorbitant. Ainsi les voyageurs paient de 6 à 22 centimes par kilomètre, suivant les lignes; les marchandises sont tarifées de 5 à 18 centimes par tonne et par kilomètre. Le charbon de terre même paie de 5 à 6 centimes sur les chemins de la Pensylvanie, où la houille est cependant l'élément principal du trafic. Il est juste de rappeler que la valeur de l'argent est moindre aux États-Unis qu'en Europe. En moyenne, les chemins de fer américains rapportent, dit-on, 30,000 francs par kilomètre; en France, ce chiffre s'est toujours maintenu au-dessus de 40,000. Aux États-Unis, la dépense d'établissement est moindre, puisque le coût kilométrique reste probablement au-dessous de 200,000 fr. Toutefois il paraît certain que les entreprises de chemins de fer sont peu prospères en Amérique; les 15 milliards que l'on y a consacrés ne donnent pas un revenu net bien clair. Néanmoins les spéculateurs trouvent encore des actionnaires pour chaque affaire de ce genre qu'il leur plaît de lancer. Est-ce de la part des souscripteurs duperie ou mauvais calcul? Nullement; c'est qu'ils envisagent autre chose que le rapport en argent. Les chemins de fer donnent une plus-value aux prairies de l'Iowa, aux terres de l'Illinois, aux forêts du Michigan, aux mines de la Pensylvanie. Ces voies de transport rapides et économiques remplissent les entrepôts de Buffalo, de Saint-Louis et de Chicago. Qu'un homme soit banquier à New-York, propriétaire dans l'ouest ou négociant dans les

grandes villes de l'intérieur, tout nouveau railway lui ouvre de nouveaux marchés, agrandit le cercle où se meut son activité. Souscrire des actions n'est pas faire un placement ou accomplir un acte de patriotisme; c'est simplement étendre les affaires auxquelles on est déjà mêlé. Les Américains ne se sont pas trompés, et, pour s'en convaincre, il suffit de comparer le territoire de l'Union aux solitudes du Brésil ou de la Plata.

Avec une carte sous les yeux, il serait difficile de discerner quelles sont les lignes principales au milieu de ces railways qui se croisent en toutes directions sur la surface des états du nord. Sur ce terrain, les grandes exploitations se sont constituées peu à peu par la fusion de petites compagnies locales. A l'ouest du Mississipi, les chemins de fer furent au contraire entrepris dès le début sur une plus large échelle. L'exemple le plus remarquable que l'on en puisse citer est cette fameuse ligne du Pacifique qui de Omaha à San-Francisco se développe sur une longueur de 3,080 kilomètres. Les plaines du *far-west*, sèches et stériles, n'attiraient nullement les colons ou les chasseurs, lorsque, il y a vingt-cinq ans, la découverte de l'or en Californie détermina tout à coup un immense courant d'émigration de ce côté. Jusqu'alors chaque état s'était réservé l'étude des chemins de fer qui l'intéressaient. Quand on en vint à parler d'une ligne entre le Mississipi et l'Océan-Pacifique, le congrès vit qu'il s'agissait en cette affaire d'un intérêt commun à l'Union tout entière; il réclama donc le soin d'en diriger les études et d'en concéder l'entreprise, fait unique dans l'histoire des travaux publics aux États-Unis. De grands voyages d'exploration entrepris en 1853 et 1854 avaient fait connaître que le massif des Montagnes-Rocheuses se laisserait franchir en bien des points différens, soit par le Nouveau-Mexique, ce qui eût favorisé les états du sud, soit à la hauteur de New-York et de San-Francisco, ce qui convenait mieux aux états du nord, soit même vers la latitude des grands lacs du Canada. La question était en suspens; la guerre de sécession fut cause que le congrès de Washington la résolut au profit des fédéraux. L'acte de concession date du 1er juillet 1862; mais les événemens ajournèrent de quatre ans l'exécution des travaux. Deux compagnies se partageaient cette gigantesque entreprise; la *Union Pacific* partait de Sacramento en se dirigeant vers l'est, la *Central Pacific* avait pour tête de ligne Omaha, sur le Missouri, et se dirigeait vers l'ouest. Chacune devait suivre la route la plus praticable, le gouvernement se réservant de décider en quel point elles se rencontreraient. Il leur était interdit d'admettre des pentes supérieures à 22 millimètres et des courbes de rayon inférieur à 122 mètres; hors cela, il n'y avait pas d'autres conditions que cette formule très vague : « le chemin sera pourvu de tous les fossés, aqueducs, sta-

tions et autres objets nécessaires à une ligne de premier ordre. » Le congrès du reste ne ménageait pas son concours; outre une subvention en argent variable de 16,000 à 48,000 dollars par mille, suivant les difficultés du terrain et formant un total de 265 millions de francs, il donnait aux compagnies concessionnaires en toute propriété d'immenses surfaces du terrain de part et d'autre de la voie à construire. Ces terres n'ont à la vérité qu'une médiocre valeur, puisque le pays est désert et que la nature du sol rend peu probable qu'une colonisation abondante s'y établisse jamais.

La ligne entière fut mise en exploitation le 10 mai 1869; il a suffi de quatre ans pour la construire. Omaha, qui est le point de départ du côté de l'Atlantique, se trouve sur la rive droite du Missouri. En face de cette ville naissante, à Council-Bluffs, sur la rive gauche, aboutissent déjà quatre chemins de fer. On franchit la rivière par un bac à vapeur, en attendant qu'un pont ait été construit. Le voyageur, au départ d'Omaha, ne parcourt d'abord qu'une plaine absolument nue qui s'élève jusqu'au pied des montagnes par une pente insensible à l'œil. La voie, qui s'éloigne peu de la Rivière-Platte, est d'une simplicité primitive. Il n'y a point de passages à niveau, puisqu'il n'existe aucune route dans cette région; il n'y a pas même de ballast sous les traverses. Les terrassemens se réduisent à peu de de chose. Si quelque ruisseau se présente, les rails le franchissent par un pont en charpente, ouvrage provisoire que l'on remplacera plus tard par quelque chose de plus solide. En certains endroits, des détachemens de troupes campent aux abords des stations, protection nécessaire pour tenir les Indiens à distance. Vingt-quatre heures après le départ d'Omaha, on atteint Cheyenne, à 1,800 mètres d'altitude. Cette localité, entrepôt des mineurs du Wyoming et du Colorado, est le seul centre qui mérite le nom de ville. Un second chemin de fer la relie déjà au Missouri par Denver et Kansas-City.

A Cheyenne existent les plaines. La voie s'élève tout de suite à 2,514 mètres par-dessus un contre-fort des Montagnes-Rocheuses, puis elle redescend et remonte pour atteindre à la station de Creston le faîte de la chaîne principale à une hauteur de 2,144 mètres; c'est le point de partage des eaux entre le bassin de l'Atlantique et celui du Pacifique. Les monts Wasatch ramènent les rails à l'altitude de 2,300, d'où l'on redescend à 400 mètres plus bas sur les bords du Lac-Salé. Sur tout ce parcours, le pays change d'aspect. Le terrain, très accidenté et quelquefois pittoresque, contient des gisemens de houille et d'autres minerais; il y a des forêts qui ont fourni les bois nécessaires à la construction du chemin. L'eau seule fait défaut; celle qui coule à la surface est tellement chargée de sels qu'elle est impropre à l'alimentation des locomotives. Dans le prin-

cipe, on en amenait par wagons de la Rivière-Platte; depuis on a creusé des puits profonds qui atteignent des nappes d'eau douce. Cette contrée est d'ailleurs parcourue par les tribus indiennes, contre lesquelles les colons européens ont souvent à se défendre.

La station d'Ogden est à peu près le point central du chemin de fer du Pacifique. De là part à destination de la ville du Lac-Salé un embranchement construit par une compagnie locale dont l'apôtre Brigham Young est le président; c'est là aussi qu'est la limite commune aux deux compagnies du *Central Pacific* et de *Union Pacific*. Au-delà commence le grand désert, que les pluies transforment en marais chaque année. On franchit les montagnes de Humboldt à l'altitude de 1,885 mètres. On traverse un plateau complétement aride et désolé, puis on arrive à la Sierra-Nevada, dont la crête est à 2,148 mètres de hauteur. Il ne reste plus qu'à descendre par des pentes rapides dans la belle plaine du Sacramento. La chaîne de la Sierra-Nevada, boisée sur presque toute son étendue, est la partie de la ligne où les ingénieurs rencontrèrent les plus graves difficultés; les flancs des vallons, inclinés à 45 degrés, sont formés d'éboulis granitiques sur lesquels il était souvent impossible de dresser une plate-forme de 4 mètres de largeur. Les tunnels sont nombreux, mais très courts. On a mis quatre ans à construire les 200 kilomètres de cette section, tandis que dans la région des lacs on exécutait la même longueur de voie en quatre mois. Toute cette portion est l'œuvre d'ouvriers chinois. Dociles et consciencieux, ces Asiatiques se contentaient en outre d'un salaire bien moindre que les ouvriers américains. La Sierra-Nevada présentait encore un obstacle d'un autre genre. L'altitude est telle que la neige s'y amoncelle sur de grandes épaisseurs, surtout quand elle est refoulée par le vent dans le creux des vallons; quelquefois il se produit de véritables avalanches. Le chemin de fer risquait donc d'être fréquemment interrompu; on y a remédié en couvrant la voie d'un hangar en charpente avec un toit fort raide sur lesquels les avalanches, même les quartiers de roche qu'elles entraînent, rebondissent sans produire de dégâts. C'est un modèle qu'il pourrait être utile d'imiter en certaines parties du réseau européen.

Tel qu'il est et malgré les imperfections d'une construction hâtive, le chemin de fer du Pacifique est une œuvre des plus remarquables. Comme longueur, c'est à peu près la distance de Paris à Moscou; mais le plus long trajet que l'on puisse parcourir en Europe, de Cadix à Helsingfors en Finlande, par Madrid, Paris, Berlin et Strasbourg, est encore beaucoup plus court que le trajet de New-York à San-Francisco. Tandis qu'en Europe, avec un climat comparable à celui des États-Unis, nos railways atteignent rarement l'altitude de 1,000 mètres, voilà une ligne qui, sur 2,000 kilomètres

de long, reste à plus de 1,200 mètres au-dessus du niveau de l'océan, qui traverse sur ce parcours cinq chaînes de montagnes, et se déroule dans une région stérile dont les seuls habitans, à l'époque de la construction, étaient des Indiens hostiles aux hommes blancs. Il existe 200 stations entre Omaha et Sacramento. Sauf une douzaine de villages, tels que Cheyenne, Ogden, Elcho, ce sont des lieux déserts. A vrai dire, l'avenir commercial de cette grande entreprise n'est pas brillant. Les voyageurs ne sont pas nombreux ; ce qui le démontre, c'est qu'il n'y a par jour qu'un seul train en chaque sens. Compte-t-on sur les marchandises? Le trafic de transit n'en peut être bien important, car il est difficile de lutter contre les bateaux à vapeur de la voie de Panama, qui font les transports à bien meilleur marché. Cette ligne est une preuve nouvelle de l'axiome mis en évidence depuis longtemps que les chemins de fer ne prospèrent que par le trafic local des stations intermédiaires ; or ici ce trafic local est presque nul. De plus le *Central Pacific* est menacé par la concurrence de plusieurs autres lignes parallèles qui traversent des contrées plus propres à la colonisation, et qui pourront être établies dans des conditions de pentes et de courbes moins onéreuses pour l'exploitation. Quant à la vente des terrains que les compagnies concessionnaires se sont fait attribuer aux deux côtés de la voie, il n'y faut guère compter, car ces terrains sont presque partout impropres à la culture. C'est donc surtout sous le rapport politique et militaire que le premier chemin de fer du Pacifique doit être envisagé. A ce point de vue, c'est un grand succès qui justifie les sacrifices que le gouvernement de l'Union s'est imposés en sa faveur.

III.

Les principes de stricte économie que les Américains ont introduits dès le début dans leurs travaux de chemins de fer excluaient tous les grands ouvrages d'art; mais, si l'on peut se dispenser de construire des gares monumentales, si l'on peut supprimer les tunnels et les viaducs en exagérant les pentes et les courbes, du moins il n'y a pas d'artifice qui permette de faire passer les rails par-dessus des cours d'eau de 300 à 400 mètres de large. Il fallut donc d'abord arrêter la course des locomotives aux rives des principaux fleuves et combler ces lacunes au moyen de bacs à vapeur. Bien qu'on se soit mis à construire des ponts sur les grandes rivières depuis vingt ans, il reste encore un grand nombre de ces *ferry-boats*. Ainsi d'Albany à New-York, sur un parcours de 240 kilomètres, il n'existe pas un seul pont : il y a huit bacs, un par 30 kilomètres environ. A New-York même, plus de vingt lignes différentes de *ferry-boats* relient la capitale aux rives opposées de l'Hudson

et de la Rivière de l'Est. En d'autres endroits, à Détroit sur la rivière du même nom, à Saint-Charles sur le Missouri, à Parkersburg sur l'Ohio, le bateau embarque des wagons de chemins de fer. En réalité, ce mode de transbordement n'est avantageux que pour les marchandises; les voyageurs peuvent aussi bien quitter le train sur une rive et reprendre un autre train après avoir passé la rivière. M. Malézieux critique avec raison le projet qu'eut, il y a quelques années, la compagnie du chemin de fer du Nord d'appliquer ce système à la traversée de la Manche. Les voyageurs aimeront toujours mieux se promener à loisir sur le pont d'un bateau plutôt que d'être bloqués dans l'étroite case d'une voiture. Le principal inconvénient des bacs à vapeur aux États-Unis est de faire perdre du temps et de devenir dangereux, parfois même d'être complétement arrêtés quand les rivières charrient des glaçons.

A mesure que la circulation est devenue plus active, on s'est résigné à construire des ponts sur les grandes rivières, quelque élevée qu'en dût être la dépense. Rarement on y emploie la maçonnerie, soit que les matériaux de bonne qualité fassent défaut, soit plutôt parce que ce mode de construction ne se prêterait pas aux grandes hardiesses des ingénieurs américains. Jusqu'en 1850, on édifiait presque exclusivement des ponts en charpente, dans le système à poutres droites, sans arcs, que nous appelons encore des ponts américains. Plus tard, on n'a plus employé le bois que dans les cas où l'on était obligé, faute de ressources, de viser à l'économie. Le fer et l'acier, qui sont plus durables, ont obtenu la préférence. Enfin le système des ponts suspendus, si commode pour franchir de grands espaces sans appuis intermédiaires, si économique et même si élégant, est rentré en faveur de l'autre côté de l'Atlantique vers l'époque où l'accident d'Angers le faisait proscrire en France. Les Américains l'ont si bien amélioré qu'ils osent même y faire circuler des locomotives.

Les ponts métalliques de l'Amérique ne ressemblent que de loin aux constructions de ce genre, massives et grossières, que l'on voit sur quelques-unes de nos rivières. Au lieu d'un treillis à petites mailles dont toutes les pièces sont rivées ensemble et travaillent tour à tour par compression et par extension, c'est un assemblage de tiges qui ne se tiennent que par leurs extrémités et qui travaillent toujours de la même façon, les unes par extension, les autres par compression. C'est un principe fort connu que le fer résiste beaucoup mieux quand on l'étire que lorsqu'on le comprime. Tel est le principe bien simple dont les Américains ont fait l'application, et ils sont parvenus ainsi à bâtir des ponts métalliques aussi solides et trois ou quatre fois plus légers que les nôtres. Il y a dans ce système quelque chose de plus remarquable que la question d'écono-

mie, il y a surtout une idée originale d'autant plus digne d'attention qu'elle est en parfait accord avec la théorie mathématique de résistance des matériaux. Grâce à ce perfectionnement, ou pour mieux dire à cette invention, les Américains ont d'abord établi des arches de 50 à 60 mètres; ils sont devenus plus hardis d'année en année, et maintenant ils font des travées de 150 mètres, comme travail courant. Quant aux ponts suspendus, après avoir admis des portées de 200 à 300 mètres sans appui intermédiaire, ils osent en faire de 500 mètres. Le pont de la Rivière de l'Est à New-York, que l'on construit en ce moment, aura 493 mètres entre les deux piles.

Ces détails techniques sont bien arides; quelques exemples montreront mieux avec quelle adresse on a su les appliquer. Voyons ce qu'est le pont que l'on construit sur le Missouri, entre Omaha et Council-Bluffs, pour relier le chemin de fer du Pacifique aux lignes venant de Saint-Louis et de Chicago. La rivière a 900 mètres de large; pendant les crues, le niveau s'élève de 8 à 9 mètres au-dessus de l'étiage; le courant, rapide en toutes saisons, charrie, lors de la débâcle, des glaçons d'énorme volume, des arbres et même des îlots entiers arrachés aux rives. Le lit est formé d'une couche épaisse de sable mouvant; on ne trouve le rocher qu'à 20 mètres en contre-bas. Ce n'est pas tout; le Missouri se déplace avec une extrême facilité : on l'a vu se jeter en quelques mois d'un kilomètre à droite ou à gauche de son lit primitif. Tels sont les obstacles exceptionnels contre lesquels il fallait lutter. La difficulté d'asseoir les fondations sur un terrain solide engageait à réduire le nombre des piles, la nécessité de ménager de larges passages pour les bateaux obligeait les ingénieurs à rendre ces piles aussi minces que possible. Le pont d'Omaha que l'on construisait tandis que M. Malézieux accomplissait son voyage aux États-Unis se compose de onze travées de 250 pieds chacune. Le tablier doit être à 50 pieds au-dessus des hautes eaux. Les fondations s'exécutaient par la méthode des tubes à air comprimé, qu'un ingénieur français, M. Triger, a découverte il y a trente ans, et dont les ingénieurs américains savent maintenant se servir dans les cas les plus difficiles. De si grands travaux ne sont plus rares aux États-Unis. A Saint-Louis, sur le Mississipi, on établit un pont de 500 mètres de long en trois travées, avec 15 mètres de large et deux voies superposées, l'une en dessus pour une route ordinaire, et l'autre en dessous pour un chemin de fer; à Parkersburg, sur l'Ohio, un pont de même longueur, avec des viaducs d'accès qui portent à 1,300 mètres la longueur totale de l'ouvrage; à Montréal, sur le Saint-Laurent, un pont de vingt-trois travées, dont la plus grande a 100 mètres d'ouverture, pour un chemin de fer à deux voies. De tels ouvrages coûtent fort cher, on le comprend. Le prix de revient d'un pont sur une de ces

grandes rivières s'élève à plusieurs millions de francs. On s'étonne que les Américains, dont l'immense territoire réclame, pour être mis en valeur, des travaux de tout genre, soient en état de consacrer de si fortes sommes à la traversée d'une seule rivière.

Les ponts suspendus sont peut-être plus curieux encore pour nous qui avons perdu, bien à tort sans doute, toute confiance en ce genre de construction. Il est assez embarrassant de décrire d'une façon sommaire les procédés par lesquels on est parvenu à faire disparaître le balancement, l'élasticité, qui en sont les plus graves inconvéniens. Les ponts suspendus que nous connaissons en France ne se composent que d'un frêle tablier supporté par deux câbles. Aux États-Unis, on a fait le tablier en forme de poutre tubulaire, ce qui le rend plus rigide; on le relie par des haubans aux tours de suspension, ce qui soulage les câbles, et par des amarres aux berges du fleuve, ce qui diminue le ballottement. On a soin, dans la même intention, que les deux câbles soient tendus dans des plans inclinés, au lieu de pendre verticalement. C'est à l'aide de ces divers perfectionnemens que l'on a construit, de 1850 à 1855, le pont du Niagara, dont l'unique travée de 250 mètres d'ouverture est suspendue à 67 mètres au-dessus du niveau de l'eau. Il y a deux tabliers superposés, l'un pour les voitures et les piétons, l'autre pour les trains de chemins de fer. Les locomotives le franchissent en ayant soin toutefois de ralentir leur vitesse ordinaire de marche. C'est une voie de communication très importante, car c'est le trait d'union entre le *New-York central* et le *Great-Western* du Canada, et c'est la route la plus directe entre New-York, Chicago et San-Francisco.

On sait que la ville de New-York est bâtie sur une presqu'île bornée à gauche par l'Hudson, qui la sépare de New-Jersey, et à droite par un bras de mer, autrement dit la Rivière de l'Est, de l'autre côté duquel est, dans l'île appelée Long Island, l'important faubourg de Brooklyn. Il y a environ 1 million d'habitans à New-York et 400,000 à Brooklyn. On imagine ce que doit être le transit quotidien des voyageurs entre ces deux agglomérations. Or jusqu'à ce jour il n'y avait pas d'autre mode de communication que les bacs à vapeur, qui transportaient 40 millions de personnes dans l'année, sans compter les chevaux et les voitures. La Rivière de l'Est n'a guère moins de 1 kilomètre de large, la navigation y est très active; les bâtimens de faible tonnage arrivent de préférence à New-York par cette voie, en contournant Long Island. Le gouverneur ne peut donc permettre d'y établir aucun ouvrage qui entraverait la navigation. Lorsqu'une compagnie financière offrit d'y construire un pont, la législature de l'état de New-York imposa deux conditions fort gênantes : que la travée du milieu aurait au moins 493 mètres

d'ouverture, et que le tablier serait à 40 mètres au-dessus des plus hautes mers. Si l'on ajoute que le pont doit avoir deux voies de chemin de fer, deux autres pour les voitures, et en outre une large passerelle pour les piétons, c'est-à-dire en tout une largeur de 26 mètres, on aura les données principales de cette belle entreprise, qui s'achève en ce moment. Il eût été plus simple peut-être et non point plus coûteux de creuser un tunnel en dessous de la rivière; mais un tunnel de fer serait promptement corrodé par l'eau de mer; il eût donc fallu le construire en maçonnerie. Or il semble que les Américains aient une répugnance instinctive pour la maçonnerie, qui ne se plie pas, comme le métal, aux besoins les plus divers.

Il est assez étrange de voir aux États-Unis, sur cette terre classique de la liberté, le gouvernement prendre les mesures les plus rigoureuses en faveur de la navigation fluviale et contre les intérêts des compagnies de chemins de fer. Le succès toujours croissant des voies de fer ne fait pas oublier les voies navigables. Il vient d'être dit quelles conditions onéreuses l'état de New-York avait imposées aux entrepreneurs du pont de la Rivière de l'Est; sur le Mississipi, le Missouri, l'Ohio, les précautions ne sont pas moindres. Le congrès lui-même, bien qu'il laisse presque toujours aux législatures locales le droit de concéder les canaux et les chemins de fer, le congrès décide quel sera le débouché des ponts et l'élévation du tablier au-dessus des eaux. Après s'être contentés dans les premiers temps d'une travée centrale de 90 mètres d'ouverture, les ingénieurs du gouvernement exigent aujourd'hui que la largeur de cette travée soit portée à 120 mètres. Le ministre de la guerre, dans les attributions de qui se trouve le contrôle des travaux publics, présente et fait adopter un projet de loi qui protége les rivières contre les empiétemens des compagnies. Quelle est la raison de cette sollicitude? Ce n'est pas seulement que les cours d'eau sont l'instrument par excellence des transports économiques, c'est aussi une préoccupation patriotique. De grands fleuves sont un élément essentiel de la défense du pays. On veut qu'au jour du danger la flotte militaire se puisse rendre sans entraves partout où le territoire national serait menacé d'une invasion.

IV.

C'est une remarque déjà vieille que les travaux d'édilité révèlent bien exactement les habitudes et le caractère de chaque nation. Sous ce rapport, la France n'a guère rien à envier à personne. Les rues de nos grandes villes sont tirées au cordeau, bien pavées,

éclairées au gaz et arrosées par des fontaines, les squares sont nombreux et bien entretenus; les moindres détails, tels que les désignations des noms des rues et le numérotage des maisons, sont traités avec un soin minutieux. Ces travaux sont d'autant plus méritoires que la plupart de nos vieilles cités furent jadis bâties au hasard sans aucun souci de l'alignement et de la régularité. Aux États-Unis, il n'en est pas de même. Les villes, tracées dès le principe sur un plan d'ensemble préalable, se composent de rues et d'avenues de grande largeur, qui se coupent toujours à angle droit. Elles sont situées, sauf peu d'exceptions, sur des terrains plats où nul accident du sol n'en arrête l'expansion. La population ne s'y entasse pas dans des maisons à étages multiples, ruches humaines non moins incommodes qu'insalubres. Les habitans se portent volontiers vers les faubourgs, sans se préoccuper beaucoup de la distance qu'ils ont à parcourir chaque jour pour se rendre à leurs affaires.

C'est qu'aussi ces vastes avenues, larges, plates et bien droites, comportent des moyens de transport que nous oserions rarement admettre chez nous. Ainsi les *tramways* ou chemins de fer à traction de chevaux y ont pris une prodigieuse extension; on en compte, dit-on, de 6,000 à 7,000 kilomètres aux États-Unis. A New-York seulement, il y a vingt compagnies de ce genre, et, sur les lignes principales, les omnibus se succèdent de minute en minute; 157 millions de voyageurs y prennent place en une seule année. Ces grosses voitures, qui transportent jusqu'à 40 personnes à la fois, créent bien quelque danger pour les modestes piétons. On compte une centaine d'individus écrasés chaque année. On ne s'en trouble pas outre mesure; ce sont, dit-on, surtout des ivrognes qui se couchent la nuit en travers de la rue. Avec pareille abondance d'omnibus, de chemins de fer, de bateaux à vapeur, il n'est guère d'usage d'aller à pied. Aussi les rues sont-elles mal pavées, les trottoirs sont-ils inégaux. Parfois ce sont de simples plates-formes en bois en dessous desquelles les immondices s'accumulent. C'est ce que l'on voyait notamment à Chicago, où ce fut l'une des causes aggravantes du terrible incendie qui a dévoré cette ville presque entière. Les Américains prennent soin du moins de remédier à ce que ces inconvéniens ont de plus grave par d'abondantes distributions d'eau. En somme, au point de vue du luxe, leurs plus beaux quartiers laissent beaucoup à désirer. Ils attendent, assure M. Malézieux, que le besoin s'en fasse réellement sentir; il est probable aussi qu'ils jugent plus utile d'exécuter d'abord les travaux plus indispensables. Une contrée si neuve, où l'on fait en cinquante ans ce qui nous a demandé des siècles, ne peut se livrer encore à la manie des embellissemens.

Il est temps de résumer les enseignemens que contient cette étude. Les Américains ne nous étonnent guère plus par ce qu'ils ont fait que par ce qu'ils ont négligé de faire. Leurs œuvres nous surprennent par un certain mélange de grandeur et de parcimonie, par un singulier équilibre entre le résultat obtenu et les moyens employés pour l'atteindre. Les ingénieurs des États-Unis ont fait école; mais où se sont-ils donc formés? Ce n'est pas la moindre surprise que nous réserve ce pays de nous montrer de grands établissemens d'éducation professionnelle pour les ingénieurs. La Grande-Bretagne, où l'éducation classique des universités se couronne par une foule de concours et de titres honorifiques, la Grande-Bretagne n'accorde pas un diplôme à ses ingénieurs ou à ses architectes. Les jeunes gens qui se destinent à ces professions ne trouvent nulle part un cours complet d'instruction; ils se mettent en apprentissage chez les anciens du métier ou s'exercent laborieusement sur les chantiers dans des emplois subalternes jusqu'à ce qu'ils se sentent assez d'expérience pour entreprendre de diriger eux-mêmes des constructions. Ce système a produit ce que l'on en devait attendre : quelques individualités puissantes, bien douées par la nature, devinent par intuition les secrets du métier; le plus grand nombre reste médiocre. Aux États-Unis, on ne néglige pas à ce point l'enseignement des sciences utiles. L'université de New-York comprend une faculté de génie civil et d'architecture, qui délivre des diplômes d'ingénieur. D'autres écoles spéciales ont été créées sur le modèle de notre École centrale des arts et manufactures. Le gouvernement fédéral possède, à West-Point, son académie militaire, où 250 jeunes gens reçoivent une instruction théorique et pratique fort étendue. Les premiers des élèves qui sortent chaque année sont admis dans le corps des ingénieurs du gouvernement. Les attributions de ceux-ci sont moins étendues qu'en France; ils n'ont à s'occuper que des fortifications, de l'amélioration des rivières et des ports, et de la topographie, mais ils sont souvent chargés en outre d'exercer un contrôle sur les travaux que les états, les compagnies et les particuliers exécutent dans les diverses parties de l'Union.

Ainsi les Américains donnent une large part aux études théoriques; mais ils prennent soin en même temps que la culture scientifique n'étouffe pas chez leurs jeunes élèves l'initiative, la spontanéité des conceptions. Ils sont servis sous ce rapport par le bon sens et la rectitude naturelle de leur esprit. S'agit-il de chemins de fer, ils adoptent dès le premier jour une forme de rail à laquelle toute l'Europe est revenue après avoir essayé quantité d'autres modèles. Le professeur Morse, l'un des créateurs de la télégraphie électrique, imagine, il y a quarante ans, l'appareil le plus parfait que l'on connaisse encore. En chaque cas particulier, ils atteignent

le but, en quelque sorte du premier jet, et sans jamais le dépasser. Sont-ils donc parfaits? Oh! non. Il leur manque quelque chose d'essentiel, même dans les travaux publics : l'art est absent de leurs œuvres; le sentiment du goût leur fait défaut. Hélas! il manque de plus aux hommes les plus entreprenans de cette riche nation une qualité qui prime toutes les autres, la moralité. Les scandales déplorables qui se déroulent en ce moment, à New-York devant un comité d'enquête du congrès, à Paris devant le tribunal correctionnel, ce sont des entreprises de chemins de fer qui en font les frais. Que l'on ne se hâte pas cependant d'en conclure que le pays où de tels délits se commettent en plein jour soit totalement gangrené; la corruption s'affiche avec d'autant plus d'éclat qu'elle est plus superficielle et moins profonde.

Sous des apparences rudes et quelquefois répugnantes, la société américaine donne à l'Europe un noble exemple, celui du travail à outrance. M. Malézieux l'a fort bien dit en peu de mots : « Le désir de s'enrichir, non par l'épargne, mais par le travail et la lutte, est un trait distinctif de cette race, une passion dominante, universelle, enracinée au point de survivre parfois à la réalisation des plus fantastiques espérances. Dans cette population, qui depuis plus d'un siècle double en moins de trente ans, tout le monde sans exception travaille, chacun veut améliorer la condition que le sort lui a faite, et y emploie jusqu'à son dernier souffle de vie. » Un Américain ne comprend pas le manque d'amour-propre d'un homme qui, au lieu d'aspirer à une situation meilleure, se trouve satisfait de suivre la voie tracée par son père ou par son grand-père. Franklin a été prophète en son pays, lui qui répétait à ses concitoyens : « Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez point, c'est un imposteur. » Mais enfin le travail dont il s'agit dans tout ceci, c'est un travail utile, productif de richesses. Là est le grand point : peu de recherches théoriques, pas d'études contemplatives; rien pour l'art désintéressé, rien pour la science pure. Mettre en valeur les richesses inconnues de cet immense continent, voilà le but que chaque citoyen poursuit avec une inflexible conviction. A dire vrai, ceci ne nous déplaît pas, car nous savons bien qu'au sein de cette vie laborieuse les nobles sentimens se développent plus vite, et se conservent mieux que dans l'existence engourdie de certains peuples européens.

H. Blerzy.

UNE ONDINE

I.

Il tombait une pluie battante, et, bien qu'on fût en avril, la journée avait été fort maussade. Le vent d'ouest s'engouffrait dans les rues du bourg de Rochetaillée, secouant brutalement les arbres et faisant claquer les volets mal assujettis. Au fond du salon d'une maison située dans le quartier des Corderies, une jeune fille de dix-neuf ans environ promenait languissamment ses doigts sur un vieux piano. Les notes grêles montaient lentement et se mêlaient au bruit que faisait une servante dans la cuisine. Tout en jouant, la jeune fille jetait des regards ennuyés sur les somnolens portraits de famille et le mobilier fané qui garnissaient le salon. A la fin, elle abandonna sa sonate, se dirigea vers la fenêtre, et appuya son front contre la vitre ruisselante. Au dehors, tout était d'une navrante tristesse. Les jacinthes de la terrasse gisaient noyées dans la terre détrempée; la petite rivière de l'Aubette roulait une eau boueuse; les toits rayés de pluie dressaient vaguement au-dessus des arbres leurs cheminées, d'où la fumée s'envolait en tourbillonnant; la campagne tout entière avait l'air de fondre en pleurs. — La jeune fille revint en frissonnant se rasseoir au piano, et commença une valse tapageuse, qu'elle interrompit brusquement. Alors, laissant tomber ses mains sur le clavier, puis étirant ses bras avec une violence nerveuse: — Ah! que je m'ennuie, s'écria-t-elle,... que je m'ennuie!

— Qu'as-tu, ma petite fille? — demanda la servante, qui apparut soudain, avec ses manches retroussées, son tablier à bavette et son bonnet de linge, dont les brides volaient au vent. Elle était replète, assez fraîche encore malgré ses quarante ans, et ses yeux bleus avaient la douceur et la bonté du regard des génisses. — Qu'as-tu, Antoinette? reprit-elle avec une inquiète tendresse.

— Céline, dit Antoinette en fixant sur la servante ses yeux noyés de mélancolie, on m'enterrera dès demain, si cette pluie continue... Ah! l'ennui, s'écria-t-elle en se levant, tout ici en est imprégné, depuis ces sottes fleurs en papier jusqu'à ces lamentables portraits d'ancêtres, dont j'ai parfois envie de crever les toiles pour me distraire!

— Ah! ma mignonne, si ton père avait seulement voulu te conduire chez le notaire ou chez la veuve du maître de forges!.. Il ne manque pas de monde à voir ici; mais M. de Lisle avec ses airs cassans a eu le talent de se mettre à dos toute la société de Rochetaillée. Il préfère l'auberge de Pitoiset, où il trinque à son aise avec ses bons amis les braconniers.

— Pauvre père! reprit Antoinette en soupirant, sa vie n'est pas gaie non plus, dans ce village. Il regrette le bon temps de Tours et cette belle place qu'il avait.

— Pourquoi l'a-t-il perdue, sa place? s'écria vivement Céline. Il passait ses journées à la chasse, ses nuits à la bouillotte, et le gouvernement l'a remercié... Il ne se souciait guère de toi, et depuis la mort de ta mère, si je n'avais été là, tu serais sortie plus d'une fois avec des bottines percées. — La servante haussa les épaules, et alla s'accouder sur le piano. — Sais-tu? continua-t-elle; au lieu de se brouiller avec la famille de ta mère, ton père aurait dû te laisser à Paris, près de tes grands parens, qui auraient fini par te trouver un mari.

— Oh! répondit Antoinette avec un geste de dédain, Dieu me préserve des maris dénichés par mes grands parens!.. Des employés de ministères, maniaques et grimauds, chauves comme des magots et méthodiques comme des pendules... merci! Je préfère encore la pension de Passy où on m'avait enfermée.

— Pourquoi ne t'y a-t-on pas laissée alors?

— Parce que la pension était chère, et que nous sommes pauvres, Céline.

— Pauvres! répliqua Céline; oui, maintenant que ton père a mangé tout son pain blanc, il économise sur le pain noir des autres et devient ladre. Et tes grands parens, ladres aussi, ceux-là! Eux qui n'avaient que ta mère, est-ce qu'ils n'auraient pas pu te garder et payer ta pension? Tiens, ne me parle pas de tous ces gens!

— Ah! Céline, soupira Antoinette d'un air désespéré, personne ne m'aime!

— Personne! cria Céline indignée, eh bien! et moi?.. Est-ce que je ne t'ai pas câlinée et gâtée depuis le jour où je suis entrée chez vous, il y aura dix-huit ans à la Noël? Quand je t'ai vue dans ton berceau, pâle, maigrelette et si mignonne avec tes grands yeux, mon cœur a fait un saut, et je t'ai aimée tout de suite, pauvre

négligée! C'était moi qui te *bordais* dans ton petit lit, moi qui t'habillais en ange aux Fêtes-Dieu, et qui te bourrais de friandises quand ta mère t'avait punie. Personne ne t'aime, ingrate?.. Eh! si je ne t'avais pas adorée, est-ce que j'aurais refusé dix fois de me marier?.. car, dit Céline en se redressant, j'en ai eu des amoureux, et de huppés! mais il aurait fallu te quitter. Sans toi, est-ce que je serais restée au service de tes parens? Ne dis donc pas que personne ne t'aime, méchante fille!

— Oui, ma Céline, tu m'aimes! s'écria Antoinette, dont les yeux se mouillèrent et qui sauta au cou de sa bonne; tu m'aimes bien; mais il n'y a que toi!

— Qu'as-tu besoin des autres? répondit Céline en la baisant au front. D'ailleurs, tu as aussi M. Ormancey, un bon et brave ami.

Antoinette fit une petite moue dédaigneuse. — Évonyme! dit-elle; oui, il est drôle parfois, et je me suis amusée un moment à essayer de le rendre amoureux.

— Oh! ma petite fille, s'écria Céline scandalisée.

— Sois tranquille, reprit Antoinette en riant, son cœur ne court aucun risque. Trop d'affections y logent en commun : les fleurs, les oiseaux, les livres, — moi, je veux qu'on m'aime exclusivement. D'ailleurs Évonyme n'est pas l'amoureux que je rêve. Un caractère entier et superbe, une volonté de fer que le monde ne pourrait fléchir et qu'un signe de mon petit doigt ferait plier comme un jonc, voilà l'homme que j'aimerais!

— Ça, ma fille, c'est le merle blanc!.. Sainte Vierge! j'entends ton père dans l'écurie; tu m'as fait bavarder, et mon souper est en retard.

En effet, celui dont on venait de parler annonçait son arrivée par un air de chasse sifflé à pleins poumons; mais il ne semblait pas encore disposé à faire son entrée. En maître soucieux de ses intérêts, M. de Lisle ne songeait à son dîner qu'après celui de ses bêtes, et sa première visite avait été pour trois magnifiques échantillons de l'espèce *durham*, objets de toute sa sollicitude, qu'il n'appelait pas autrement que les *camarades*. Du fond de l'écurie, on entendait sa voix de basse-taille, à laquelle répondaient de formidables grognemens. Quelques minutes après, la porte de la cuisine s'ouvrit brusquement, et M. de Lisle, vêtu d'une veste de velours côtelé, guêtré jusqu'aux genoux et coiffé d'un feutre mou, apparut sur le seuil. — Céline, cria-t-il, si le souper des *camarades* est prêt, allume la lanterne et apporte le chaudron à l'écurie.

Certes les belles dames de Tours, auxquelles il avait conté fleurette à l'époque de sa splendeur, n'auraient guère reconnu dans son costume de campagnard le beau Norbert de Lisle pour qui leur cœur avait battu. Le viveur du temps jadis avait complétement

dépouillé sa brillante enveloppe. Fils d'un gros propriétaire de Rochetaillée, M. de Lisle était arrivé, grâce à sa bonne mine et à la protection des parens de sa femme, à se faire nommer inspecteur des haras, et pendant vingt ans il avait mené joyeuse vie dans le gras pays de Touraine. Destitué à la suite de quelque fredaine et forcé de retourner à Rochetaillée vivre maigrement des reliefs de son patrimoine, il s'était soudain métamorphosé. Le naturel du paysan champenois, que le vernis parisien n'avait jamais recouvert qu'à demi, était revenu à fleur de peau. Aux premières morsures de l'adversité, sa prudence campagnarde s'était subitement réveillée; la perspective d'une vieillesse besoigneuse lui avait donné le frisson, il s'était mis à compter et à épargner. Il labourait lui-même ses champs, aidé d'un valet de ferme loué à la journée, et il ne rougissait pas d'aller vendre son grain et ses bêtes au marché de Langres. De ses anciennes habitudes, il ne lui était resté qu'un ton tranchant, des allures hautaines et un goût très vif pour la chasse ou plutôt pour le braconnage, car les mauvaises langues prétendaient qu'il chassait plus volontiers dans les bois de l'état que sur ses modestes carrés de terre.

Dès que ses bêtes eurent soupé, M. de Lisle revint à la cuisine, où Céline avait allumé la lampe et dressé la table. Malgré ses cinquante ans et un commencement d'embonpoint, il conservait encore bon air. Grand, robuste, bien découplé, il avait l'œil vif, un nez d'aigle et les dents belles sous ses moustaches grisonnantes. On sentait à son ton et à ses manières qu'il avait dû être dans sa jeunesse un homme à bonnes fortunes. Il s'était assis près de la cheminée dans un fauteuil en vieille tapisserie. Antoinette vint l'embrasser, puis reprit sa place sur une chaise basse en face de lui. Au milieu, la chienne de M. de Lisle, Tant-Belle, posée sur son arrière-train, partageait son attention entre sa jeune maîtresse et la marmite fumante où cuisait le dîner. — Eh bien, petite, dit M. de Lisle à Antoinette, tu ne t'informes pas seulement de ce qui se passe dans le bourg?

Antoinette secoua la tête d'un air indifférent, et son père reprit : — D'abord, j'ai rencontré Évonyme; il dîne chez le juge de paix et viendra nous voir tantôt... Et puis le nouveau garde-général est arrivé.

— Ah! fit la jeune fille en étouffant un bâillement, ressemble-t-il à son prédécesseur? Jure-t-il entre chaque phrase? Traîne-t-il à ses talons une meute de chiens crottés et joue-t-il à la *bête hombrée?*

— Je te dirai tout cela ce soir... après dîner. Je pousserai jusqu'à l'auberge où il est descendu, et, si sa figure me va, je l'inviterai à venir nous voir. Il faut toujours être bien avec les forestiers.

Céline, qui trempait la soupe, grogna sourdement. — La belle

avance! dit-elle entre ses dents, il vient déjà ici assez de gens ennuyeux! Vous feriez mieux de conduire Antoinette chez la femme du notaire ou dans quelque maison honorable; cela lui serait plus sain que de respirer l'odeur du tabac et d'entendre des conversations déplacées.

— Silence, péronnelle, s'écria M. de Lisle; ce sont tes réflexions qui sont déplacées. Mêle-toi de tes affaires, et donne-nous la soupe.

— La voilà! grommela Céline en posant rudement sur la table la soupe aux herbes qui, avec un haricot de mouton, composait tout le menu.

On se mit à table. Antoinette mangeait du bout des dents; M. de Lisle dévorait. Au moment où il se versait une dernière rasade, la chienne aboya. — Voici M. Évonyme, dit Céline, Tant-Belle l'a flairé! — Elle courut ouvrir au nouveau-venu, qui entra au milieu des démonstrations joyeuses de la servante et de Tant-Belle.

Évonyme Ormancey était un grand garçon d'une trentaine d'années. Sa barbe et ses cheveux blonds, son teint rosé, ses yeux bleus limpides, donnaient à sa physionomie une expression naïve et enfantine. Il avait en effet la naïveté de l'âge d'or, bien qu'il fût Parisien d'éducation et de naissance; mais c'était un Parisien à qui le monde faisait peur, et qui s'était réfugié dans les bois pour satisfaire son penchant à la rêverie et au vagabondage. Doué d'une vive sensibilité et d'une imagination fantasque, il avait eu dans sa première jeunesse quelques velléités littéraires; mais, soit que la difficulté des débuts eût effrayé sa paresse, soit que les exigences de la vie parisienne eussent effarouché son humeur sauvage, il avait promptement abandonné la littérature pour revenir à la vie contemplative et à la solitude, où son esprit flottant se trouvait plus à l'aise. Il passait une grande partie de l'année dans une ferme située au milieu des bois, à une demi-heure de Rochetaillée. C'est là qu'il avait retrouvé Antoinette, dont la famille maternelle était liée avec la sienne. Il venait souvent aux Corderies. Antoinette s'amusait de ses façons bizarres, et M. de Lisle, le sachant riche et libéral, l'accueillait à merveille et le trouvait bon enfant.

C'était en effet un grand enfant, amoureux de sons, de couleurs et de rêves. Son cœur s'épanouissait sans défiance; il contait au premier passant ses défauts, ses espérances, ses secrets et même ceux de ses amis. Comme Montaigne, son auteur favori, « il avait une merveilleuse lascheté vers la miséricorde et mansuétude; » comme lui aussi, son esprit ne faisait que « vaguer, flotter et doubter, » mais son scepticisme était indulgent et inoffensif. Il s'interrogeait, s'étudiait sans cesse, était passionnément épris de la nature et trouvait, pour la décrire, une éloquence parfois un peu précieuse, mais toujours originale.

A peine eut-il serré la main de M. de Lisle que celui-ci se leva, siffla Tant-Belle, et partit pour l'auberge. Évonyme et Antoinette restèrent seuls sous le vaste manteau de la cheminée, dont le brasier éclairait doucement la vieille cuisine, encombrée de meubles et enfumée.

— Allons, bel oiseau mélancolique, dit Antoinette en tendant coquettement ses petits pieds vers la braise, cette pluie funèbre m'a mise à votre diapason, contez-moi une de vos histoires de cimetières.

— Ne vous moquez pas de mes cimetières, répliqua ingénument Évonyme; hier, à Vivey, j'en ai justement vu un qui est charmant et qui m'a fait rêver; j'ai couché ma rêverie tout au long dans mon *journal*.

Antoinette sourit. — Il existe donc toujours, le fameux *journal?*.. Je croyais que vous aviez renoncé à écrire.

— A être publié, oui; à écrire, jamais!.. Quand je suis fatigué d'errer par monts et par vaux ou de causer avec mes amis Montaigne et La Fontaine, j'ouvre mon *journal*, et je cause avec moi-même. C'est là que sont notées, numérotées, comme de vieilles mélodies, mes sensations de chaque jour. Là, je respire d'antiques fleurs qui, bien que desséchées, ont conservé pour moi un parfum intime et doux. Mon journal me console de ma nullité; lui et moi, comme les amans dont parle le bonhomme,

> Nous sommes l'un à l'autre un monde toujours beau,
> Toujours divers, toujours nouveau...

— Dites-moi, Évonyme, interrompit Antoinette; pourquoi, avec ces dispositions casanières, ne vous êtes-vous pas marié?

Elle avait appuyé l'un de ses coudes sur ses genoux, et, la main sous le menton, elle regardait malicieusement Évonyme, qui poussa un soupir. — Mes amis, dit-il, s'en étonnent comme vous; mais se marier, c'est fermer sa porte à toutes les songeries inutiles, c'est visiter un pays curieux, escorté du cicérone et en subissant les formules du guide officiel.

Antoinette se mit à rire en agitant au-dessus du brasier son pied à demi chaussé d'une pantoufle microscopique. Évonyme, à la dérobée, lorgnait le joli modelé du talon et la fine cambrure du coude-pied, mais n'en paraissait pas autrement troublé. — Et puis, reprit-il d'un ton comiquement confidentiel, vous l'avouerai-je? les femmes me font peur.

Les rires d'Antoinette redoublèrent; elle avança d'un air espiègle vers Évonyme sa figure railleuse, et murmura : — Comment toutes?.. même moi?

— Vous? fit Évonyme, un moment pensif, mais oui, vous surtout... La femme est dangereuse et troublante, mais la jeune fille est une redoutable Isis voilée, dont les bandelettes ne se déroulent qu'après le mariage; alors on s'aperçoit qu'on a pour la vie, à ses côtés, qui un ange et qui une oie, celui-ci une nonne, et cet autre une furie...

— Je voudrais bien savoir ce que je serai, moi, quand le voile tombera! s'écria Antoinette. — Elle s'était levée brusquement et se tenait plantée devant Évonyme d'un air piqué et provocant. La flamme du brasier éclairait de bas en haut sa taille svelte et sa poitrine délicieusement accusée par le corsage collant d'une robe de mérinos bleu. Le reste de sa personne demeurait dans une pénombre mystérieuse qu'illuminait parfois la tremblante lueur des tisons, et alors on distinguait un cou délicat et l'ovale allongé d'une figure spirituelle que des cheveux crêpelés encadraient et qui rappelait les têtes de l'école de Léonard de Vinci. Évonyme, ébahi et muet, admirait d'un air craintif les grands yeux de la jeune fille, sa bouche moqueuse aux lèvres très rouges et aux coins retroussés. — Voyons, répéta Antoinette en croisant les bras, dites-moi quel monstre je puis bien être!

— Vous? répondit-il lentement, vous êtes une ondine... Oui, vous êtes une fille de l'eau : vous en avez le charme et la mobilité, les colères soudaines et le calme perfide; vos yeux verts en ont gardé la couleur inquiétante. Celui que vous aimerez aura besoin d'un cœur solidement trempé; s'il se laisse attendrir un seul moment, miséricorde! je le plains. Vous l'entraînerez avec vous dans les abîmes de votre élément paternel...

Il s'arrêta tout à coup en voyant l'expression assombrie de la figure d'Antoinette; son sourire s'était évanoui et ses yeux étaient pleins de larmes. — Vous me croyez donc bien mauvaise? dit-elle d'une voix sourde.

A l'aspect de cette brusque métamorphose et de ces larmes sur le point de jaillir, Évonyme eut un remords. — Bah! je plaisante, s'écria-t-il en s'efforçant de donner un ton caressant à sa voix rauque; seulement je suis comme l'âne de La Fontaine qui veut imiter le petit chien, j'ai la plaisanterie un peu lourde... Pardonnez-moi, et ne me prenez pas au sérieux.

On entendit Tant-Belle gratter à la porte, et Antoinette essuya rapidement ses yeux. M. de Lisle entra; il fronçait les sourcils et sifflotait entre ses dents, — signe de mauvaise humeur.

— Eh bien! lui demanda sa fille, as-tu vu ton garde-général?

— Oui, grogna M. de Lisle, c'est un singulier monsieur!.. A peine a-t-il daigné répondre aux avances que je lui faisais. Je ne sais pas où le gouvernement va prendre ses employés!

— J'en étais sûre, dit la jeune fille, encore quelque sanglier grognon, vieux et laid.

— Vieux? non. Trente ans, la mine sévère et une barbe noire, l'air d'un conspirateur.

La figure d'Antoinette prit une expression moins indifférente, et Évonyme demanda le nom du nouvel arrivant. — Il s'appelle Duhoux, répondit M. de Lisle.

— Duhoux? reprit Évonyme en se levant pour partir. J'ai eu au collége un camarade de ce nom-là; ce serait bizarre si c'était le même.

— Duhoux! s'écria Antoinette, le nom va bien avec le signalement du personnage. Ce doit être un de vos amis, Évonyme! Bonsoir, je suis lasse, et je vais me coucher.

II.

Le lendemain, celui dont l'arrivée avait piqué la curiosité de M. de Lisle, Jacques Duhoux, était réveillé par le tumulte matinal de l'auberge de Pitoiset. Cette maison, l'unique hôtellerie de Rochetaillée, n'était pas précisément le temple de la paix. Le tintement des verres, les propos des buveurs, les aboiemens des chiens, se mêlant à la voix stridente de l'hôtesse, y faisaient un vacarme des moins réjouissans. Le nouveau garde-général n'y put tenir, et, s'habillant à la hâte, chercha un refuge sous une allée de tilleuls, située en face de l'auberge et bordée par deux bras de l'Aubette. Cette avenue, appelée dans le pays la promenade d'*Entre deux eaux*, reliait les maisons du village à l'ancienne abbaye de Rochetaillée. Elle était dominée d'un côté par le moulin et le jardin en terrasse de la maison des Corderies. Le brouhaha ne convenait guère aux goûts studieux de Jacques Duhoux. Au sortir de l'école forestière, ayant eu la chance d'être nommé stagiaire dans sa ville natale, il n'avait quitté sa famille que pour faire une excursion scientifique à travers les forêts de l'Allemagne. Le train de vie de l'auberge contrastait trop complétement avec les calmes et méthodiques habitudes de la maison de son père pour qu'il ne se sentît point dépaysé et désorienté. La vue de la verdure et le murmure de l'eau le rafraîchirent un instant et rassérénèrent un peu ses idées. Cependant en cheminant sous les tilleuls, son cœur se serra de nouveau, et les détails familiers qu'il observait çà et là ravivèrent la tristesse nostalgique dont il souffrait. Les pièces de toile étendues au soleil, dans la prairie du moulin, lui rappelaient sa petite ville et les préoccupations de sa mère au temps des lessives; l'aspect des vergers en fleurs évoquait le souvenir du jardin où ses sœurs venaient, l'après-midi, broder à l'ombre des framboisiers.

Il errait ainsi, en proie à tous ces souvenirs, sans se douter qu'au même moment il était l'objet d'un espionnage minutieux. Mlle de Lisle l'avait aperçu du haut de la terrasse des Corderies, et avait sur-le-champ deviné dans ce promeneur étranger le nouveau forestier signalé par son père. Cachée derrière un noisetier déjà feuillu, elle l'observait d'autant plus curieusement qu'il ne répondait en aucune façon au personnage que son imagination avait créé de prime-saut. Jacques Duhoux n'était pas beau, mais ses traits irréguliers, à la fois énergiques et sévères, ses yeux enfoncés sous l'orbite, son front large, lui donnaient une physionomie mâle et accentuée. Dans ce jeune homme alerte, robuste et de fière tournure, on devinait un caractère et une volonté. Il marchait rapidement, les mains dans les poches de sa tunique verte et le front légèrement incliné. Tout à coup il secoua la tête comme pour chasser une pensée obsédante, puis il disparut dans la direction de l'auberge.

Il ne voulait pas se laisser envahir par la mélancolie. En homme d'action, il tenait la rêverie pour une occupation inutile et malsaine; afin de la combattre, il s'était décidé à partir en forêt et à faire connaissance avec les gardes de son triage. Une demi-heure après, il s'engageait dans les grands bois montueux qui s'étendent entre Rochetaillée et Vivey. Il ne s'était pas trompé en supposant qu'une longue course suffirait pour rétablir en lui l'équilibre moral. La vue seule de la forêt l'avait guéri. Fils et petit-fils de forestiers, il aimait son métier avec passion. La solitude des bois où la vie circule à petit bruit plaisait à son cœur; il y trouvait l'attrait d'une action incessante et féconde se développant dans une atmosphère silencieuse. La forêt n'est jamais muette, et cependant elle donne une impression de silence et d'apaisement. Au bout de cent pas, Jacques se sentit ragaillardi, retrempé. Il franchit d'un pied joyeux le ruisseau de Vivey et gagna une vaste clairière qui porte le nom de la *Planche au vacher*. Déjà il foulait allégrement la pelouse élastique du pâtis inondé de lumière quand il vit déboucher du bois un grand garçon vêtu d'un paletot noisette, ayant le nez plongé dans un livre et faisant de larges enjambées. Ce promeneur excentrique, parlant à voix haute et gesticulant, s'avançait vers le garde-général sans le voir. Dans ce pâtis écarté, une pareille rencontre était peu commune; Jacques s'arrêta pour examiner l'enragé liseur. Lorsque celui-ci fut à deux pas, il releva la tête et poussa une retentissante exclamation.

— Jacques Duhoux, c'est donc bien toi?

— Évonyme! s'écria Jacques, qui reconnut alors son ancien camarade de collége.

Il y avait dix ans qu'ils ne s'étaient vus. Ils se serrèrent les mains

et s'accablèrent de questions à propos du temps passé, des amis disparus, des châteaux en Espagne écroulés...

— Çà, qu'es-tu devenu? demanda Jacques... J'ai cherché bien des fois ton nom dans les journaux. Je te croyais lancé en plein dans la littérature.

Évonyme secoua mélancoliquement la tête. — Oui, soupira-t-il, je donnais des promesses... La chrysalide était jolie, mais le papillon a sottement avorté. Avec le goût des lettres, la fée qui vint à ma naissance m'avait doué d'un penchant trop prononcé à la paresse. Une fois sur la pente, j'ai doucement dégringolé jusqu'en bas... Je m'en console avec mes livres, dit-il en frappant sur la reliure d'un volume de Montaigne, et puis je vis heureux ici, en tête-à-tête avec ma rêverie. Les oiseaux et le vent sont mon orchestre, et je danse avec mon imagination. Je sais bien que je suis ridicule comme un vieux valseur à barbe grise, mais ma danseuse prétend que non; elle me murmure à l'oreille que les poètes qui chantent en public sont les moins émus et les moins sincères.

Jacques riait. — Et toi? ajouta Évonyme en serrant de nouveau la main de son ami.

— Oh! moi, répondit celui-ci, ma vie est bien simple. Le programme que je me suis tracé à vingt ans est prosaïque comme une formule d'algèbre. Je l'ai suivi pourtant, et j'espère lui être fidèle... J'aime passionnément mon métier, et jusqu'à présent j'ai plus vécu avec les arbres qu'avec les hommes. Mon unique ambition est de prêcher le reboisement de nos montagnes; un pays qui n'a plus de bois est un pays sans avenir. Je veux travailler ferme, pendant un an ou deux, puis me faire nommer chez moi et n'en plus sortir. Là, j'épouserai une douce et simple fille, que ma brave mère convoite déjà pour moi, et j'écrirai un livre sur la sylviculture.

— Tu te marieras! s'écria Évonyme, devenu songeur... Je me demande parfois si je ne devrais pas en faire autant. Je n'ai pas la gloire, j'aurais au moins des enfans qui me croiraient un grand homme sur ma seule parole,... tant qu'ils resteraient petits.

Ils causèrent encore ainsi pendant un quart d'heure, puis se séparèrent, non sans qu'Évonyme eût fait promettre à Jacques de venir le lendemain déjeuner avec lui à la ferme du Val-Clavin.

Le soir du même jour, Évonyme alla passer une heure aux Corderies. M. de Lisle était absent. Il trouva Antoinette qui se promenait le long des noisetiers de la terrasse, et il lui conta sa rencontre avec Jacques.

— C'est toujours, dit-il, le même garçon que j'avais connu au collége : austère, honnête, loyal, animé d'une volonté qui m'effraie.

Il vient déjeuner demain chez moi, et je me réjouis de causer longuement avec lui.

— Et de lui lire votre *journal* au dessert, répliqua Antoinette en riant. — Elle fit quelques pas, puis se retournant brusquement vers Évonyme : — Je serais curieuse de le connaître, votre puritain; ne me l'amènerez-vous pas?

Évonyme prit son air ébahi. — Quelle idée!.. Jacques accueillerait probablement une pareille proposition comme il a reçu les avances de votre père. C'est un sauvage... D'ailleurs, il vous déplairait et vous ne lui plairiez pas.

— Et pourquoi ne lui plairais-je pas?

— Parce que votre caractère est tout l'opposé du sien.

—C'est-à-dire que je suis inepte, étourdie et frivole? Grand merci!

Évonyme essaya de se tirer d'embarras en expliquant que son ami était très farouche, et qu'il fuyait la société des femmes; mais tout cela ne fit qu'irriter la curiosité d'Antoinette, elle insista de nouveau pour connaître le forestier, en ajoutant d'un air espiègle qu'elle ne serait pas fâchée de tourner un peu la tête à ce vertueux Grandisson. Alors Évonyme, impatienté et poussé dans ses derniers retranchemens, finit par répondre qu'elle perdrait son temps, et que Jacques était déjà fiancé dans sa ville natale.

— Une fiancée, s'écria la jeune fille d'un air dédaigneux; une provinciale aux mains rouges, qui fait des confitures et brode au tambour... A merveille, il est complet, Jacques le ténébreux! Eh bien! mon pauvre ami, si je voulais m'en donner la peine, malgré son austérité, sa science et sa fiancée aux grands pieds, je ne demanderais pas huit jours pour le rendre amoureux et lui faire suspendre des madrigaux à tous les arbres de la forêt!

Évonyme sourit d'un air incrédule. Antoinette, que l'opposition irritait, se piqua au jeu et déclara qu'elle tenterait l'aventure.

— Je serais curieux, dit Évonyme, de savoir comment vous vous y prendrez pour rendre amoureux un garçon que vous ne rencontrerez nulle part, et qui ne viendra certes pas vous faire visite.

— Qui sait?.. Vous me l'amènerez un de ces jours.

— Je m'en garderai bien!

— Alors, je le verrai ailleurs.

— Je vous en défie.

— Vous m'en défiez! — Antoinette s'arrêta toute frémissante, et une flamme passa dans ses yeux. — Je le verrai pas plus tard que demain, voulez-vous parier?

— Parier quoi? dit Évonyme en riant de son gros rire, qui redoublait l'irritation nerveuse de la jeune fille.

— Si vous perdez, répondit-elle, vous me donnerez ce volume

de Musset que vous m'avez toujours refusé. Ah! vous m'en défiez; nous verrons bien! — Et brusquement elle quitta la terrasse en laissant Évonyme stupéfait.

Le lendemain, Antoinette, silencieuse et agitée, allait et venait par la maison et semblait ne pas tenir en place. M. de Lisle, parti dès l'aube pour la foire de Grancey, ne devait rentrer qu'à la nuit. Elle déjeuna rapidement sur un coin de la table de la cuisine, puis jetant sa serviette : — Céline, dit-elle d'un ton câlin, si tu étais bien gentille, tu chausserais tes bottes de sept lieues, et nous irions faire un tour dans les bois.

Céline eut beau objecter qu'il allait pleuvoir et qu'elle ne mettrait pas les pieds dehors, elle finit par plier devant les caprices de son enfant gâtée, et alla s'habiller. Antoinette se précipita dans sa chambre, boutonna ses mignonnes guêtres de coutil, se coiffa d'un petit chapeau rond de feutre gris, et reparut enveloppée dans un coquet paletot de drap, dans les poches duquel elle enfonçait ses mains d'un air cavalier. Cinq minutes après, elle marchait dans la direction des bois du Val-Clavin, traînant victorieusement à sa suite la pauvre Céline qui protestait encore, en montrant les nuages sombres et en contant de tragiques histoires de fluxions de poitrine.

Le temps à la vérité n'était guère engageant. Il avait plu pendant la nuit, la route était détrempée, et les bois étaient mouillés. Céline poussait des soupirs chaque fois que son pied glissait dans la terre boueuse ou que sa robe s'accrochait aux ronces. Antoinette lui répondait par un éclat de rire, et poursuivait sa promenade en cueillant de ci et de là des pervenches et des gerbes de graminées. — Sainte Vierge, ma petite fille, de quel train tu vas! s'écriait Céline essoufflée. — Pour comble de malheur, les nuages suspendus au-dessus de la forêt crevèrent brusquement, et une averse se mit à tomber.

— Je te l'avais bien dit, gémit Céline. Retournons.

— Cela n'est rien, répliqua Antoinette, prenons sous bois; les feuilles nous garantiront.

Elle quitta bravement le sentier et s'enfonça sous les arbres. Elle allait droit devant elle, comme si elle eût suivi un plan tracé d'avance. Les feuilles à demi dépliées ne faisaient guère obstacle à la pluie qui ruisselait sur les deux promeneuses. Tout à coup le bois s'éclaircit, on entendit des coqs chanter, et en atteignant la lisière elles virent à leurs pieds une combe verte au milieu de laquelle s'élevaient les murs gris et les toits d'une ferme.

— Nous voilà dans un bel état! s'écria Céline en secouant ses jupes mouillées. Qu'allons-nous faire?

— Une chose bien simple, répondit Antoinette, voici là-bas la

ferme du Val-Clavin, nous allons y descendre et demander l'hospitalité à Évonyme, qui s'empressera de mettre un fagot au feu pour nous sécher.

Céline se récria. Évonyme avait annoncé la veille qu'il avait le garde-général à déjeuner; que penserait ce monsieur en voyant arriver Antoinette et sa bonne, faites comme deux bohémiennes?

— Ce monsieur, dit Antoinette, pensera ce qu'il voudra.

Tout en prononçant ces mots d'un ton bref, elle sortit résolûment du bois, et, sans pitié pour les blés verts d'Évonyme, elle marcha droit à la ferme. Céline la suivait clopin-clopant. Antoinette traversa la grande cour sans se soucier des gloussemens de la volaille effarouchée et des regards ébaubis de la fermière; puis, d'un bond et comme pour s'ôter le temps de la réflexion, elle s'élança vers le logis d'Évonyme, où elle entra violemment, la tête haute, le cœur bondissant et les bras serrés contre sa gerbe de fleurs mouillées...

Les deux amis achevaient leur café et fumaient près d'un feu à demi éteint, tandis qu'en face d'eux la fenêtre ouverte laissait voir la combe verdoyante et les bois vaporeux. A l'aspect d'Antoinette, Évonyme bondit sur sa chaise. Jacques se leva, déposa son cigare et regarda d'un air intrigué son ami et la jeune fille.

— Comment, c'est vous! s'écria enfin le maître du logis.

— Oui, c'est moi! répondit-elle d'une voix un peu étranglée par l'émotion, vous me devez un Musset, mon cher Évonyme!.. Je vous ai dérangé... Monsieur voudra bien m'excuser...

Jacques s'inclina silencieusement, et ses yeux noirs se fixèrent curieusement sur cette étrange apparition. Antoinette, au milieu de la salle, son bouquet à la main, l'œil brillant, la joue humide, gardant encore dans ses cheveux et sur sa robe les traces du ruissellement de l'ondée, avait l'air d'une naïade. Évonyme ne disait mot, et semblait confus et ennuyé. Il y eut un moment de silence pendant lequel on entendait distinctement le chant des alouettes dans les blés. Antoinette, qui sentait son aplomb l'abandonner, voulut payer de hardiesse. — J'ai voulu faire une promenade dans les bois, balbutia-t-elle en essayant de sourire, la pluie nous a surprises, alors j'ai eu l'idée,... c'est-à-dire Céline s'est mis en tête de se réfugier ici...

Le regard de Jacques fixé sur elle la déconcertait. Les traits du forestier s'étaient rembrunis en écoutant la peu vraisemblable histoire débitée par Antoinette. Elle l'examinait à la dérobée, et lisait sur cette figure sévère une pensée de désapprobation. Elle ne put achever sa phrase et se retourna vers Céline pour cacher son embarras.

— Allons, dit Évonyme qui riait sous cape et qui eut pitié d'elle,

venez vous sécher toutes deux, et une autre fois consultez votre baromètre quand vous voudrez vous risquer dans les bois du Val-Clavin!

Le ton de commisération railleuse dont ces derniers mots étaient accompagnés exaspéra Antoinette. Subir la compassion d'Évonyme devant cet étranger, devant M. Duhoux, c'était trop!.. Le regret de sa folle équipée, mêlé au sentiment d'une secrète humiliation, réveilla ses nerfs irritables. — Merci! fit-elle en se redressant fièrement, tandis qu'un éclair de dépit allumait ses yeux... Je ne suis pas mouillée, et je ferai mieux de rentrer... Partons, Céline, le temps s'est éclairci.

— Il pleut à verse! s'écria Céline bouleversée.

— Non, non! reprit-elle précipitamment, partons!

Sans saluer Jacques, qui continuait à la regarder flegmatiquement, sans écouter les objurgations d'Évonyme, qui la suppliait de rester, elle entraîna Céline, et disparut à travers la pluie battante.

— Voilà une étrange petite personne, dit Jacques à Évonyme, qui refermait la porte. — Le forestier s'était remis à fumer et se promenait de long en large.

— C'est la fille d'un de mes amis, M. de Lisle, une enfant gâtée et élevée à la diable dans un pensionnat de Paris; mais il ne faudrait pas la juger sur les apparences. Je t'assure qu'elle a un bon cœur et une excellente nature. — Et le brave Évonyme se mit en devoir d'énumérer toutes les aimables qualités d'Antoinette.

— Oui, dit Jacques, une demoiselle à la mode... C'est un genre de femme que je n'aime pas et qui me fait peur.

III.

Le retour aux Corderies s'effectua en silence sous une averse qui tombait dru et qui ne cessa pas un instant. A peine arrivée, Antoinette monta dans sa chambre, s'y enferma et n'en redescendit que le soir de fort mauvaise humeur; mais, en voyant Céline toute dolente et courbatue, la jeune fille sauta au cou de sa bonne. Elle l'accabla de caresses, fit bouillir de l'eau, prépara une infusion, et força Céline à l'avaler. — Hélas! s'écria-t-elle en l'embrassant, pardonne-moi, je suis décidément une détestable créature.

— Allons donc, ma petite fille, répondit Céline, ne dis pas de sottises. Est-ce que je t'en veux, moi? Est-ce ta faute s'il a plu, et si nous avons été mal reçues au Val-Clavin, grâce à ce forestier grognon et mal appris?

Les joues d'Antoinette s'empourprèrent. — Tais-toi! reprit-elle en lui mettant la main sur la bouche, ne me reparle plus de cette ridicule aventure! J'en meurs de honte.

Un sanglot lui coupa la parole, elle se rejeta dans les bras de sa bonne et fondit en larmes. Les tendresses de Céline réussirent enfin à la calmer, mais non à lui faire oublier la scène de la ferme. Pendant plusieurs jours, elle resta rêveuse et préoccupée. Elle n'avait qu'à fermer les yeux pour revoir Jacques Duhoux debout contre le manteau de la cheminée et la contemplant d'un air de pitié hautaine. Ce regard scrutateur, qui lui avait fait perdre son sang-froid à la ferme, la poursuivait partout, jusque dans ses rêves.

Lorsque Évonyme revint aux Corderies, la première parole d'Antoinette fut pour le supplier de ne pas raconter sa malencontreuse équipée à M. de Lisle; puis elle ajouta rapidement en baissant les yeux : — Je serais curieuse de savoir ce que votre ami a dit de moi après mon départ.

— Mais rien absolument! répondit Évonyme, qui ne voulait pas augmenter la confusion d'Antoinette en lui rapportant les dures réflexions de Jacques.

— Quoi! pas un mot?

— Non. Jacques est très réservé, ses études l'absorbent, et je suis sûr qu'il a déjà tout oublié.

— Tant mieux! fit Antoinette désappointée. — Ce froid dédain lui semblait la pire des injures; elle eût préféré les méchancetés les plus mordantes à une si complète indifférence.

Indifférent, Jacques ne l'était pas, et la brusque apparition d'Antoinette avait fait sur lui une impression dont la vivacité même l'inquiétait. Dans le milieu calme et patriarcal où s'était jusqu'alors passée sa vie, il n'avait jamais rencontré que des femmes à l'allure grave ou des jeunes filles timides et discrètement élevées. L'atmosphère des petites villes avait jeté sur ce monde provincial la même teinte uniformément grise; tout y était réglé, mesuré et pesé, les paroles, les manières et les démarches. Les toilettes y étaient simples, les figures modestes ou insignifiantes. Auprès de ces médailles effacées, Antoinette avec son ton cavalier, sa mise un peu excentrique et surtout son originale beauté, faisait un contraste singulier, pareil à celui qu'une superbe fleur exotique, à l'odeur et aux couleurs violentes, produirait au milieu d'un bouquet de roses du Bengale. Cet éclat avait à la fois ébloui et troublé Jacques Duhoux. Il était trop peu expansif pour en avoir rien laissé paraître devant Évonyme, mais la scène du Val-Clavin l'avait vivement frappé. Son esprit fut hanté longtemps par le souvenir d'Antoinette entrant dans la ferme avec ses joues en feu et ses cheveux semés de gouttes de pluie. Longtemps cette fantasque image voltigea entre lui et ses écritures. A la fin, impatienté et irrité contre lui-même, il secoua impérieusement cette obsession, et, pour en empêcher le retour, il évita de traverser le village lorsqu'il se rendait en forêt.

Le hasard devait déjouer toutes ses sages précautions. Il advint que, vers la fin de mai, le brigadier-forestier de Rochetaillée maria sa fille à un commis de forge des environs. Le mariage était honorable, et le brigadier Sauvageot voulut le célébrer solennellement en invitant de nombreux convives au dîner de noce et au bal qui devait suivre. Au nombre des invités se trouvaient Jacques Duhoux, qui n'avait pu faire l'affront d'un refus à son subordonné, Évonyme, qui était de toutes les noces du village, et M. de Lisle, qui avait vidé plus d'un verre avec le père Sauvageot. Antoinette avait promis à la jeune mariée d'assister au bal. Vers le soir, Céline la conduisit jusqu'à la maison forestière, puis s'en revint en maugréant aux Corderies préparer le souper des bêtes.

La maison forestière était située dans les bois, un peu au-dessus des étangs de la Thuilière, et, comme le mois de mai avait été exceptionnellement chaud, on avait dîné et on devait danser en plein air. La salle de bal était installée sur l'emplacement d'un ancien rendez-vous de chasse nommé *la Belle-Étoile*. Tout autour, la forêt profonde faisait aux danseurs une ceinture d'ombre et de silence, et l'une des tranchées, en s'évasant brusquement, laissait voir, par-dessus les masses du taillis, la combe voisine où dormaient les étangs et où le soleil couchant s'enfonçait dans une brume empourprée.

Quand, après avoir fumé, Jacques Duhoux se décidait à jeter négligemment un coup d'œil sur le rond-point, le bal était déjà commencé. L'orchestre jouait une valse, et les couples tournoyaient lentement sur la pelouse. La première danseuse qui passa devant Jacques, entraînée par le bras vigoureux d'un jeune commis, fut Antoinette. Elle était vêtue d'une robe de mousseline blanche à raies bleues verticales; sur ses belles épaules, un fichu de tulle était croisé, et dans ses cheveux, relevés au sommet de la tête par un antique peigne d'écaille, elle avait piqué, pour tout ornement, trois fleurs de narcisse. Elle valsait d'une façon charmante; indifférente à la personnalité de son valseur, elle ne semblait lui demander qu'un bras solide et le sentiment de la mesure. Ainsi soutenue par une robuste étreinte, elle glissait légèrement, chastement, comme une forme aérienne. Elle s'enivrait de musique et de mouvemens rhythmés, sa bouche ébauchait un fin sourire, ses regards semblaient noyés dans une délicieuse extase. En apercevant Antoinette, Jacques Duhoux recula instinctivement dans l'ombre, mais il ne partit pas. Caché derrière la rangée des grands parens, il ne quittait pas des yeux la valseuse à la robe blanche rayée de bleu. Elle exerçait sur lui une lente et irrésistible fascination. Jamais il n'avait soupçonné tant de grâce voluptueuse dans un corps de jeune fille. Parfois elle disparaissait, perdue dans la foule, puis il la revoyait

soudain à deux pas de lui, et il se sentait brusquement ébloui par une douce lumière, comme lorsque la lune, un moment cachée derrière les nuages, reparaît tout à coup dans sa blanche et amicale sérénité.

Peu à peu, la nuit était venue; les lanternes de couleur scintillaient dans les feuilles comme des vers luisans, et à travers les arbres les étoiles clignaient leurs yeux d'or. Un quadrille avait succédé à la valse. Antoinette y figurait en face de la mariée. Son visage était épanoui, ses yeux rayonnaient, elle était toute à la joie de la fête. Entre deux figures, Jacques la vit tout à coup quitter son danseur, s'élancer vers le banc où M. de Lisle était assis, déposer deux baisers sur les joues de son père, et puis se perdre de nouveau dans le tumulte du bal.

M. de Lisle cependant commençait à trouver le temps long; il ne songeait pas sans inquiétude au souper de ses bêtes, puis il avait largement dîné, et il aimait à se coucher de bonne heure. Il se glissa adroitement hors du cercle du bal. — Cette petite s'amuse, et ne voudra pas revenir encore, se dit-il, bah! ne troublons pas son plaisir. — Il aperçut Évonyme, qui rêvait dans un coin. — Ormancey la ramènera, pensa-t-il, — et, cette réflexion calmant ses derniers scrupules, il s'esquiva sans rien dire.

Or, dans le même moment, Évonyme était plongé jusqu'au cou dans un de ses accès de mélancolie. Le spectacle d'une noce, la musique et la joie d'un bal le remuaient toujours profondément. L'éternel problème du mariage le tourmentait alors avec plus de persistance. Il jeta un regard pensif sur les physionomies radieuses des jeunes mariés et poussa un soupir: — Ces gens-là sont heureux!.. Se marier, faire souche de petits Évonymes, ce serait pourtant le vrai but et la vraie fin. — Il s'arrêta, bourra sa pipe et l'alluma, puis, comme si cette opération eût rejeté son esprit irrésolu dans un courant contraire : — Oui, reprit-il, mais une fois marié, on est figé dans son bonheur, comme le métal en fusion se fige pour l'éternité dans le moule où il est entré en bouillonnant. Or l'immobilité, c'est l'ennui. Vive la nature toujours ondoyante et diverse! — Il se leva, tira deux ou trois bouffées et contempla la futaie solitaire. Les grandes tranchées aux ombres mystérieuses l'attiraient. La musique du bal devait y avoir des accens plus voilés et plus charmans... — C'est ainsi, pensait-il, que je voudrais toujours envisager le mariage... à distance. Bah! égarons-nous dans la forêt où les rossignols chantent seuls! — Et là-dessus, il s'enfonça peu à peu dans l'ombre et disparut.

Cependant le bal menait toujours ses bruits joyeux, les heures se passaient, et Jacques ne se lassait pas de regarder Antoinette, qui ne se lassait pas de danser. Tout à coup il ne vit plus la jeune

fille, et, déjà honteux de sa folie, il songeait à regagner le bourg quand une grosse voix, celle du brigadier, résonna derrière lui.

Il se retourna et vit Sauvageot, qui lui présentait Antoinette, encore toute frémissante de l'agitation du bal et drapée dans un burnous blanc dont le capuchon lui retombait sur les yeux. — Je voudrais, dit le brigadier, vous demander un service. Voici Mlle de Lisle qui désire retourner à Rochetaillée; son père s'en est allé, et je ne puis pas la confier à un de nos jeunes étourneaux... Comme vous partez, seriez-vous assez bon pour la ramener chez elle?

Il n'y avait guère moyen de refuser. Jacques s'inclina silencieusement devant Mlle de Lisle, et, prenant congé de Sauvageot, se mit à marcher à côté de la jeune fille dans le petit chemin caillouteux qui descendait vers la Thuilière. Pendant cinq ou six minutes, ils gardèrent le silence. Jacques, embarrassé et intimidé par ce tête-à-tête inattendu, cheminait pensif et la tête baissée; Antoinette, encapuchonnée dans son burnous, prêtait l'oreille à la musique du bal qui retentissait derrière les feuillées, et les mouvemens de son corps souple et onduleux semblaient encore suivre le rhythme de la valse lointaine. Elle fit soudain une glissade sur les cailloux et poussa un petit cri. Le forestier crut devoir lui offrir son bras, mais elle refusa sous prétexte que le sentier était trop étroit. Jacques s'inclina sans insister, et la conversation tomba de nouveau. En ce moment, la lune se montra, et sa lueur bleuâtre glissa comme un léger réseau d'argent sur toutes les masses boisées. En bas, dans la combe de la Thuilière, les eaux de l'étang reflétèrent le disque déjà échancré, et tout au loin, du côté du val des Frais, un rossignol se mit à chanter. — M. Duhoux, dit brusquement la jeune fille, mon escapade du Val-Clavin vous a scandalisé, et vous avez de moi une opinion détestable...

— Moi, mademoiselle!

— Oui, vous m'avez prise pour une fille très mal élevée. Avouez-le, je ne m'en fâcherai pas. J'ai été très heureuse ce soir, et rien ne me rend bonne comme le bonheur.

— Et, demanda Jacques d'un ton légèrement ironique, cela vous arrive fréquemment?

Elle s'arrêta, le regarda d'un air malicieux et répondit avec un petit accent très net et très résolu : — Oui, chaque fois qu'on fait ce que je veux.

— Hum! dit Jacques, c'est une satisfaction qu'on n'a pas souvent dans la vie.

— Mais si! reprit ingénument Antoinette; d'abord, avec moi, on finit toujours par céder. Papa prétend que je suis une *embobelineuse*, et puis Céline me gâte.

— Qu'est-ce que Céline?

— Ma bonne; elle ne m'a pas quittée depuis ma naissance : aussi je l'aime bien et elle m'adore. Quand ma mère m'avait punie, c'était toujours Céline qui venait me consoler... Et elle venait souvent, car j'étais paresseuse comme une loutre.

— Entre nous, dit Jacques d'un ton demi-grave et demi-plaisant, Mlle Céline vous eût rendu un meilleur service en vous tirant les oreilles.

— Eh bien! vous vous trompez, reprit vivement Antoinette; on obtient tout de moi par la tendresse, rien par la violence!.. On crut me mater en m'envoyant au Sacré-Cœur de Marmoutiers.

— Et on obtint un résultat?

— Tragique... Lorsque je me vis ensevelie dans une affreuse robe d'uniforme gros vert, je fus si désespérée que je résolus de me faire mourir. J'avais emporté avec moi ma boîte de couleurs; j'y pris un pain de bleu de Prusse. Céline, en me recommandant de ne pas mettre mon pinceau à mes lèvres, m'avait toujours dit que c'était du poison, et j'espérais bien en avoir assez pour me tuer. Je tenais mon bleu de Prusse dans ma poche, je le tâtais de temps en temps, je le mettais sous mon oreiller pendant la nuit, enfin, un soir que je m'étais sentie plus malheureuse et plus abandonnée que jamais, je l'avalai.

— Cela dut vous rendre horriblement malade! s'écria Jacques d'un air à la fois étonné et choqué.

— Oui, mais je n'en mourus pas, poursuivit-elle en riant, et on me retira du Sacré-Cœur.

— Ce fut un tort, reprit Jacques devenu pensif; on aurait dû vous y laisser, et je vous réponds que vous n'auriez pas recommencé l'expérience du bleu de Prusse.

Elle le regarda de côté et haussa les épaules. — Je ne conseillerais à personne de s'y fier, murmura-t-elle; — puis, rompant tout à coup la conversation, elle s'élança dans le taillis et se mit à cueillir des chèvrefeuilles sauvages qui se balançaient dans les branches d'un noisetier. Elle jetait à mesure les brins fleuris à Jacques Duhoux, qui la regardait, stupéfait. L'une des tiges ayant résisté sous ses doigts, elle se souleva sur la pointe des pieds, et, saisissant le bois vert entre ses dents, elle voulut le briser. Jacques admirait ses bras aux attaches menues et ses dents qui étincelaient au clair de lune. — Vous allez vous couper les lèvres! murmura-t-il d'une voix doucement émue et presque caressante. — Cela contrastait si fort avec ses intonations ordinairement âpres et graves, qu'Antoinette s'arrêta surprise. Leurs regards se rencontrèrent pour la première fois, et Jacques se sentit remué de la tête aux pieds.

Quand elle fut fatiguée de cueillir des fleurs, ils descendirent vers le fond de la combe. C'était le chemin le plus long, mais

Jacques se laissa faire et ne hasarda aucune observation. Ils se trouvèrent bientôt au bord de l'étang, qui rayonnait d'une clarté féerique dans sa ceinture de joncs frissonnans.

Antoinette, d'un brusque mouvement de tête, fit tomber son capuchon et rejeta son burnous derrière ses épaules. — Comme c'est beau ! dit-elle avec enthousiasme, j'aime l'eau... Je l'aime follement !

— Auriez-vous quelque ondine pour marraine ? demanda Jacques en riant.

Elle sourit, fit une petite moue et reprit : — Évonyme prétend que j'en suis une moi-même, parce que j'ai les yeux verts.

— Verts ! murmura Jacques, vraiment ? Je les croyais bleus.

— Vous aviez mal vu. Regardez ! ajouta-t-elle étourdiment en rapprochant de Jacques sa figure éclairée par la lune. Ce sont de vrais yeux d'ondine.

Jacques perdait peu à peu son sang-froid. — Savez-vous, reprit-il d'une voix légèrement tremblante, que les ondines jouissaient d'une assez mauvaise réputation ? on dit qu'elles étaient fatales à ceux qu'elles aimaient.

— Bah ! fit Antoinette en se rapprochant du talus de l'étang, c'est que leurs amoureux ne les aimaient pas bien... Il faut aimer trop pour aimer assez... A propos, puisque nous sommes dans mon royaume, je veux y cueillir quelques fleurs pour compléter mon bouquet.

Il y avait à trois pieds du talus un îlot couvert de saules et relié à la chaussée par une mince passerelle, et juste au-dessous de cette passerelle des trèfles d'eau berçaient leurs épis blancs et roses à demi submergés. Antoinette mit le pied sur la planche et fit mine de les cueillir.

— Ne faites pas cela, s'écria Jacques, la planche n'est pas solide et l'étang est profond.

— Je n'ai pas peur de l'eau, répliqua malicieusement la jeune fille en imprimant un léger balancement à la passerelle.

— On vous a confiée à moi, et je ne vous laisserai pas commettre une pareille imprudence, dit Jacques sévèrement. — Et, comme elle n'avait pas l'air de l'écouter, il ajouta avec force : — Ne faites pas un pas de plus, je vous le défends !

— Oh ! oh ! répliqua-t-elle d'un air de défi, il ne faut jamais me dire de ces mots-là ! — En un clin d'œil, elle fut au milieu de la passerelle, s'y agenouilla et trempa l'un de ses bras dans l'eau.

Jacques s'était élancé derrière elle. La vue d'un danger très sérieux et la contrariété que lui causait cette folle bravade l'avaient vivement irrité, il saisit avec emportement les deux bras de la jeune fille et la releva énergiquement. Au même instant, sous ce

double poids, la frêle passerelle plia comme un jonc, un craquement sourd se fit entendre, et Antoinette poussa un cri de terreur en sentant l'eau mouiller ses pieds. Jacques l'étreignit avec une sorte de violence sauvage, et d'un bond sauta sur le talus...

Le saisissement et la peur de la jeune fille avaient été si grands qu'elle resta pendant une minute sans mouvement dans les bras du forestier. A travers les plis du burnous, Jacques sentait la douce impression de ce corps souple et alangui. Tandis que cette jolie tête renversée reposait sur son épaule, le jeune homme eut le temps d'admirer deux yeux doucement voilés par les cils bruns, et parmi les cheveux châtains à demi dénoués la plus mignonne oreille rose de la création... C'en était trop pour Jacques Duhoux. Il avait beau se raidir contre la tentation, une attraction magnétique courbait déjà sa tête vers celle de la jeune fille quand un frémissement parcourut tout le corps d'Antoinette; elle ouvrit les yeux, se dégagea vivement des bras de Jacques, rougit très fort, puis partit d'un long éclat de rire.

Jacques, qui était redevenu peu à peu maître de lui, se sentit sourdement agacé par ce rire bruyant. — La chose n'est pas si plaisante, dit-il avec humeur, l'étang est plein d'herbes et de vase, et, comme il est impossible d'y nager, nous aurions pu y rester tous les deux.

Antoinette s'était assise sur un tronc d'arbre et secouait son burnous tout trempé. — Eh bien! continua-t-elle de son ton évaporé, je vous aurais emmené dans mon royaume, où mes sœurs, les ondines, chantent en peignant leurs cheveux verts avec un peigne d'or... N'est-ce pas de cette façon que cela finit toujours dans la légende?

— Vous avez les pieds mouillés, reprit Jacques avec impatience, et vous ferez bien de marcher.

Elle se leva d'un air boudeur, et ils gagnèrent la route. Au bout de cent pas, ils virent une petite femme s'avancer vers eux d'un pas rapide... — Dieu me pardonne! fit Antoinette, je crois que voici Céline.

— Est-ce toi, ma petite fille? s'écria celle-ci dès qu'elle fut à portée, je ne te voyais pas revenir et j'avais martel en tête... C'est bien de ton père, de t'avoir laissée seule au milieu de cette cohue! Il sera toujours le même!

Elle prit le bras de la jeune fille après lui avoir jeté un gros châle sur les épaules, puis elle remercia chaleureusement Jacques Duhoux.

A l'entrée du bourg, le garde-général prit congé de Mlle de Lisle. — Au revoir! lui dit gaîment celle-ci. — Puis, lui tendant amicalement les fleurs qu'elle avait arrachées dans l'étang et qu'elle avait

gardées religieusement : — Prenez mes trèfles d'eau, ajouta-t-elle, vous les avez bien gagnés.

Quand Jacques Duhoux fut seul sur la route, il regarda les épis roses et blancs encore tout humides. — Il était temps que cette servante arrivât, pensa-t-il, j'aurais commis quelque folie.

IV.

Le printemps avait donné toutes ses fleurs, le mois de juin finissait, et la fenaison venait de commencer. Dans le vallon de Germaine, où se trouvaient les prés de M. de Lisle, les foins coupés dressaient leurs meules odorantes. Le maître, abrité sous un large chapeau de paille, surveillait les faneurs occupés à charger la première charrette. Les ombres qui tombaient déjà plus grandes du haut des collines boisées indiquaient que la journée tirait à sa fin, et le paresseux Évonyme, après avoir fait la sieste sur un tas de foin, épiait gravement le long du ruisseau le manége des écrevisses qui venaient de temps en temps se percher sur les *balances* posées par les faucheurs. Derrière une meule, à deux pas d'une fontaine qui descendait du bois, Antoinette, les cheveux tout semés de brins d'herbe, devisait avec Jacques Duhoux, et le sévère forestier ne semblait nullement se déplaire en sa compagnie.

Malgré ses belles résolutions, Jacques avait subi l'influence de l'Ondine. Les épis rosés du trèfle d'eau contenaient un charme, et ce charme avait opéré lentement, mais sûrement. M. de Lisle était retourné à l'auberge du Pitoiset, et cette fois ses avances avaient été moins froidement accueillies; un soir, Évonyme avait décidé Jacques à l'accompagner aux Corderies, et depuis, ce dernier y était allé seul plusieurs fois. Après tout, la vie de Rochetaillée était si monotone, l'auberge si bruyamment achalandée, que la maison de M. de Lisle, avec sa cuisine enfumée, son grand salon nu et son petit jardin en terrasse, paraissait en comparaison un paradis hospitalier. D'ailleurs on ne pouvait travailler constamment; après les courses en forêt, il fallait bien se délasser par une heure ou deux de conversation gaie et familière, et aux Corderies seulement on pouvait trouver à causer d'une façon intelligente. Telles étaient les raisons que Jacques se donnait à lui-même pour légitimer ses fréquentes visites. M. de Lisle accueillait très chaleureusement le forestier. — Ce garçon me va, disait-il à Antoinette, il est modeste, et avec cela c'est un puits de science. Il y a plaisir et profit à échanger ses idées avec lui. Ce garçon-là ira loin!

En attendant, ce garçon allait aux Corderies. Il y allait même un peu plus que de raison, au dire des bonnes dames de Rochetaillée, qui trouvaient M. de Lisle bien imprudent et Antoinette

bien étourdie. Il y dînait de temps à autre, et accompagnait souvent M. de Lisle dans ses courses au bois. Ce jour-là, on était parti dès le matin, on avait déjeuné sur l'herbe, et on comptait ne rentrer qu'avec les faneurs. Antoinette était dans une de ses veines de bonne humeur, et son rire léger s'envolait en notes perlées sous les arbres. Elle se leva tout à coup et se mit à escalader le sentier de chèvre qui côtoyait le lit du ruisseau. Jacques l'avait suivie dans sa promenade capricieuse, et ils arrivèrent ainsi à la naissance de la source qui sortait discrètement de terre sous un voile épais de cressons et de véroniques. A deux pas s'étendait une plate-forme ombragée de hêtres sous lesquels on distinguait encore l'emplacement d'anciens fourneaux à charbon. Antoinette, essoufflée, se laissa tomber sur le seuil de la hutte des charbonniers, et Jacques s'assit près d'elle. La jeune fille se livrait à toute sorte de fantasques espièglerie, tantôt chantant à pleine voix une chanson rustique, tantôt essayant d'imiter les trilles flûtés du loriot, ou enlaçant de longues herbes dans ses cheveux. Jacques la contemplait sans rien dire, souriait parfois gravement dans sa barbe, et semblait savourer lentement une joie profonde. Enfin, lasse de faire des agaceries aux oiseaux et d'effrayer les libellules, Antoinette renversa sa tête contre le mur de la hutte, et, regardant le ciel à travers ses longs cils : — Qu'on est bien ici! murmura-t-elle, j'ai toujours rêvé de vivre dans une maisonnette comme celle-ci, perdue au fond des bois.

— Une chaumière et un cœur! s'écria Jacques en riant.

Quand Jacques était sérieux, sa figure avait des lignes rigides et presque dures, mais, lorsqu'une fois il riait, il devenait un autre homme; ses yeux noirs s'éclairaient, les traits de sa bouche s'adoucissaient, toute sa physionomie s'épanouissait et prenait une enfantine expression de bonté. Antoinette observait curieusement cette subite transfiguration. Elle secoua pensivement la tête, et reprit : — Une chaumière? oui; un cœur? hum! cela dépendrait de bien des choses... Je serais très exigeante.

— Voyons, dit Jacques en l'interrogeant doucement du regard, qu'exigeriez-vous?

Les sourcils d'Antoinette se rapprochèrent, elle posa un doigt sur ses lèvres et eut l'air de chercher. — D'abord, répondit-elle, je le voudrais aimant et dévoué.

— Naturellement. Après?

— Fier, superbe, n'obéissant à personne... qu'à moi.

— Vous êtes exclusive.

— Oh! étrangement. J'exigerais tous les sacrifices, parce qu'à mon tour je serais prête à tout sacrifier. Les grands emportemens d'amour m'ont toujours ravie... Et je me suis promis de n'aimer

qu'un homme capable de faire pour moi tous les sacrifices,... toutes les folies.

Jacques était redevenu grave. — Toutes les folies, répliqua-t-il, non! Je n'admets pas qu'on pousse celui qu'on prétend aimer à une de ces actions que le monde trop indulgent appelle des folies. La première chose à laquelle on doit tenir, c'est à l'honneur et à la dignité de celui qu'on aime. Le véritable amour vit d'estime.

— Le véritable amour vit de passion! s'écria impétueusement Antoinette.

— Je ne discuterai pas ce point-là avec vous; je ne parle que des choses que je sais, répondit Jacques avec une intention ironique; tout ce que je puis dire, c'est que mon idéal, à moi...

— Oh! votre idéal, répliqua-t-elle très excitée, je le connais; c'est une bonne petite provinciale, bien moutonne et bien soumise, qui irait aux vêpres le dimanche, et passerait le reste de la semaine à repriser des serviettes derrière sa fenêtre aux rideaux modestement tirés!

— Peut-être! fit-il d'un air pensif.

La figure d'Antoinette prit une expression de dédain et de dépit. — Je la vois d'ici, continua-t-elle, avec sa robe d'alpaga noir, un col uni, des mitaines de filet et des yeux... — Elle s'arrêta, et d'un ton provocant : — De quelle couleur sont ses yeux? demanda-t-elle.

Jacques se leva flegmatiquement, cueillit une véronique dans la source, et la tendant à Antoinette : — Bleus et doux comme cette fleur, répondit-il.

Elle jeta la fleur par-dessus son épaule. — Bleu faïence, poursuivit-elle avec un éclat de rire, je m'en doutais! Et ses cheveux?

— Ils sont blonds, dit-il toujours avec le même calme irritant, blonds et séparés en simples bandeaux unis.

— Oui, plats et collés sur les tempes!.. Et comment l'appelle-t-on, votre petite bourgeoise? Eulalie ou Brigitte?

Jacques fronça les sourcils. — Je crois, fit-il de son ton raide et hautain, que la plaisanterie a été trop loin. Nous parlons tous deux trop légèrement de choses qu'on doit respecter. Restons-en là.

Il fit quelques pas autour des hêtres en abattant les chardons à coups de badine. Antoinette, immobile et silencieuse, contemplait fixement les fleurettes de la source. Jacques, fâché de s'être laissé aller à un mouvement d'humeur, revint vers elle et lui prit la main. — Sans rancune! dit-il avec embarras.

Elle se mordit les lèvres. — De la rancune, et pourquoi donc? répondit-elle sans détourner la tête. J'ai eu tort de plaisanter avec vous, pardonnez-le-moi, cela ne m'arrivera plus.

Elle retira sa main, qui était froide comme une glace, et resta perdue dans sa contemplation. Au bout de quelques instans, on entendit un houp! prolongé et les grandes jambes d'Évonyme parurent entre les cépées. — Eh bien! leur cria-t-il, on n'attend plus que vous pour partir. A quoi pensez-vous donc? — Antoinette courut vers lui, et s'appuya sur son bras pour descendre. Le soleil avait disparu; la charrette, chargée de sa montagne de foin, roulait déjà sur la route qui va de Germaine à Rochetaillée. M. de Lisle, avec les faneurs, s'avançait en tête des chevaux; Évonyme suivait, donnant le bras à Antoinette. Jacques demeura seul en arrière, un peu boudeur et décontenancé. Voyant que M. de Lisle était tout à son foin et que les deux jeunes gens ne paraissaient pas s'occuper de lui, il ralentit le pas insensiblement. Bientôt il y eut une portée de fusil entre lui et ses compagnons. Il distinguait cependant les gestes animés d'Antoinette et le gros rire d'Évonyme. — Elle lui raconte notre querelle, pensa Jacques, et il lui donne raison, naturellement en se moquant de moi... En voilà un qui fait toutes ses volontés, qui dit oui à tous ses caprices! Il l'aime, parbleu! et c'est sur lui qu'elle a dû d'abord essayer la puissance de son ensorcelante beauté. Qui sait si elle ne songeait pas à Évonyme en parlant d'un cœur prêt à toutes les folies? Et je n'ai pas compris, idiot que je suis! J'ai eu la sottise de m'enflammer, de prêcher comme si j'avais été en cause moi-même! Elle a dû me trouver souverainement ridicule.

Plus Jacques roulait dans sa tête cette nouvelle idée, plus elle lui semblait probable. Il se rappelait l'étrange visite d'Antoinette au Val-Clavin, les attentions et l'embarras d'Évonyme, la façon dont son ami lui avait fait l'éloge de la jeune fille. Peu à peu, et à l'aide d'une sorte d'hallucination, cette pensée, qui n'avait d'abord été qu'une simple hypothèse, revêtit toutes les apparences de la certitude. Antoinette avait du goût pour Évonyme, et la chose n'avait rien de surprenant : ils avaient été élevés ensemble, leurs familles se connaissaient; Évonyme était riche, indépendant. Réflexion faite, tout était pour le mieux, et il devait, lui, s'estimer heureux d'avoir échappé à un amour qui aurait nui à son travail, mécontenté sa famille et bouleversé son avenir. Pourtant, malgré toutes ces solides raisons, Jacques avait le cœur serré; il était mécontent de lui et des autres, et, se trouvant trop maussade, il quitta brusquement la grand'route, prit un sentier à travers bois et rentra seul dans sa chambre d'auberge.

Pendant plusieurs jours, il évita d'aller aux Corderies; enfin une certaine après-midi, se sentant apaisé et plus maître de lui, il osa sonner à la petite porte de la maison. Antoinette était assise au piano, dans le salon dont les volets, hermétiquement clos à cause du soleil, ne laissaient passer qu'un léger filet de lumière dorée.

Sur le guéridon, un gros bouquet de résédas, de roses-thé et de jasmins répandait une odeur exquise. A l'arrivée de Jacques, Antoinette quitta son piano. Elle était plus séduisante que jamais dans cette demi-obscurité, où on voyait ses grands yeux luire comme deux émeraudes. Ses cheveux séparés en deux longues tresses flottaient librement sur ses épaules, et dans les plis de son corsage s'épanouissait un œillet rouge.

— J'ai été absurde l'autre soir, dit Jacques brusquement, et je viens vous prier d'accepter mes excuses.

Sans parler elle lui serra vivement la main, puis au bout de quelques instans : — Merci, répondit-elle, vous avez bien fait de venir... J'aurais été désolée si nous nous étions quittés fâchés.

— Quittés? murmura Jacques, est-ce que vous allez partir?

— Sans doute... Voici la saison où mes grands parens me réclament... Si je refusais leur invitation, je me brouillerais avec eux, et mon père ne l'entend pas ainsi... Il compte sur mon grand-père pour me trouver, comme il dit, un établissement avantageux.

Elle avait prononcé ces derniers mots avec une emphase moqueuse. — Pourquoi, dit Jacques, laisseriez-vous à d'autres le soin de disposer de vous? Je vous croyais assez indépendante pour prendre seule une détermination et faire vous-même un choix.

— Oh! moi, reprit-elle, quand on me mettra au pied du mur, je saurai bien parler; mais j'ai le temps, ajouta-t-elle en riant, et jusqu'à ce jour les soupirans n'ont pas trop assiégé la porte des Corderies.

— Il me semble cependant, dit Jacques, que j'en connais au moins un.

Elle le regarda d'un air moitié sérieux et moitié incrédule. — C'est une plaisanterie, n'est-ce pas? murmura-t-elle; mais continuez, elle m'amuse. — Elle s'était accoudée sur le guéridon, et jouait machinalement avec le vase plein de fleurs.

— Je ne plaisante pas, répliqua Jacques, j'en connais un.

La main d'Antoinette quitta le vase brusquement, ses yeux trahirent une subite émotion. — Vraiment, balbutia-t-elle, il y en a un?

Jacques fit un signe affirmatif.

— Qui donc? demanda-t-elle d'une voix craintive, et, tout en faisant cette demande, elle cacha sa figure dans les fleurs et les respira longuement.

— Mais, répondit Jacques, c'est mon ami Évonyme.

Elle se leva tout d'une pièce, repoussa du pied son fauteuil, et, regardant Jacques d'un air sombre : — Évonyme! s'écria-t-elle, est-ce qu'il vous a prié de parler pour lui?

— Non, murmura Jacques, frappé de l'expression presque tra-

gique de la physionomie de la jeune fille; j'avais supposé, j'avais cru remarquer...

— Qu'il m'aimait? Et vous vous êtes chargé de plaider sa cause? Grand merci! — Elle était devenue très pâle, et ses mains entrecroisées se tordaient convulsivement.

— Pardon! hasarda Jacques, j'ai été sottement indiscret, mais soyez persuadée qu'Évonyme...

Elle ne le laissa pas achever. — Évonyme! s'écria-t-elle avec violence, je le déteste!.. Vous pouvez le lui dire, comme je le lui dirais, s'il s'était donné la peine de venir en personne!

— Encore une fois, protesta Jacques, je vous jure qu'il ne m'a pas chargé de parler en son nom.

— Alors, s'écria-t-elle avec un sanglot dans la voix, pourquoi m'entretenez-vous de lui? Est-ce une gageure ou une moquerie?

Ses yeux étaient pleins de larmes. Elle tourna le dos à Jacques et alla poser son front contre la vitre. Il y eut un moment de silence. Le jeune homme fit quelques pas vers elle et voulut de nouveau tenter de réparer ce malentendu. — Mademoiselle!.. Antoinette! s'écria-t-il.

— Laissez-moi! murmura-t-elle sans retourner la tête, je veux être seule. — Et comme il insistait : — Non, ajouta-t-elle en frappant du pied avec colère, allez-vous-en!

Il eut encore un moment d'hésitation, puis saisit brusquement son chapeau et sortit. Antoinette était restée immobile à la même place. Les heures se passèrent, le soir vint, et le salon s'emplit d'une ombre épaisse. Lorsque Céline y entra pour ouvrir les volets, elle crut qu'Antoinette était partie, tant le silence était grand. Tout à coup un sanglot vibra dans l'obscurité. — Antoinette! s'écria Céline effrayée et poussant vivement les volets, qu'as-tu, ma petite fille?.. — A la lueur vague du crépuscule, elle aperçut la jeune fille pelotonnée sur les coussins de la bergère et tout en larmes. — Laisse-moi! dit Antoinette avec le geste farouche d'un animal blessé, et sans ajouter un mot elle s'enfuit dans sa chambre.

V.

Jacques passa la nuit assis dans l'embrasure de sa fenêtre ouverte. Il regardait machinalement le ciel plein d'étoiles et les masses sombres du parc de l'ancienne abbaye, tandis que les grillons chantaient et qu'au loin un chariot attardé roulait lourdement sur la grand'route; puis il fermait les yeux et la scène du salon des Corderies revivait nettement devant lui. Il lui semblait respirer le voluptueux parfum des jasmins mêlés aux roses-thé, entendre vibrer la voix métallique d'Antoinette et voir ses yeux verts étinceler

dans l'ombre. Il se répétait les paroles qu'elle avait prononcées, cherchait les réponses qu'il aurait dû faire, se reprochait de ne les avoir pas trouvées à temps. Cette quasi-hallucination dura presque toute la nuit. Il dormit une heure, et le jour était à peine levé que Jacques courait à la ferme du Val-Clavin.

Il trouva Évonyme debout et bouclant ses guêtres dans sa chambre à coucher, — une vraie chambre de philosophe nomade et peu soucieux du confortable. Une vieille malle gisait dans un coin; le long des murs blanchis à la chaux, un béret, un chapelet des Pyrénées et un sac de touriste étaient accrochés entre deux photographies de famille; en face, une étagère de bois blanc contenait toute la bibliothèque : — Montaigne, Pascal, La Fontaine, la Bible et l'*Imitation*. Pour tout mobilier, deux chaises et un lit de fer; en revanche, une fenêtre ouverte sur un paysage plein de fraîcheur, sur une perspective de prairies, d'étangs et de bois.

— Bonjour! lui cria Évonyme, viens à Santenoge avec moi, je te montrerai un joli cimetière...

— Deux mots seulement! dit Jacques; il s'agit de choses sérieuses. Écoute-moi avec attention et réponds-moi franchement... Es-tu amoureux de Mlle de Lisle?

— Hein? s'écria Évonyme en écarquillant ses yeux d'enfant, amoureux? Tu me poses là une singulière question. Amoureux? Mon Dieu, j'aurais pu l'être tout comme un autre, car Antoinette est une charmante fille, bien qu'un peu fantasque... Tiens, le soir même de ton arrivée à Rochetaillée, je crois qu'une brise amoureuse gonflait mes voiles du côté des Corderies, et il n'aurait peut-être fallu qu'un souffle de plus pour... mais la réflexion est venue, et puis le doute, et toute la bande des amours s'est enfuie du colombier.

— En un mot, dit Jacques dont la voix frémissait d'impatience, tu n'as jamais songé à épouser Mlle Antoinette?

— Épouser? Comme tu y vas! Je pense certainement au mariage de temps à autre...

— Tu es bien sûr de ne pas aimer Antoinette, s'écria vivement Jacques, et tu ne veux pas l'épouser?

— Tu m'assassines avec tes questions! répondit Évonyme; apprends donc une fois à me connaître, et sache que je ne puis dire ni oui ni non... D'ailleurs je ne suis pas un homme mariable!

Jacques n'en demandait pas davantage; il remercia Évonyme et s'enfuit dans la forêt. Là, il fut pris de l'angoisse qui précède les décisions solennelles, et d'un rapide coup d'œil rétrospectif il repassa toute sa vie. Il se rappela son enfance studieuse, le train régulier de la maison paternelle, les tables noires du collége; puis il

pensa aux années de l'école forestière, à ses rêves ambitieux et à ses projets d'avenir... Et tout à coup, au milieu de cet ensemble d'images grises et austères, il vit se dresser l'originale figure d'Antoinette. Justement sa course l'avait entraîné vers la combe de la Thuilière. Il s'approcha de l'étang, il retrouva la passerelle à demi brisée, et naïvement il chercha dans les joncs du talus la place où s'étaient posés les pieds d'Antoinette, comme si l'herbe eût dû en conserver religieusement la mignonne empreinte. — Ohé! mon général, cria une voix de basse-taille, cherchez-vous le trèfle à quatre feuilles au bord de l'étang?

Il se retourna, et vit M. de Lisle. — J'ai fui les Corderies, continua ce dernier, il n'y avait plus moyen d'y tenir. Antoinette, qui ne devait aller à Paris qu'en septembre, a tout à coup changé d'avis; elle part demain. La maison est pleine de paquets et de cartons, et on ne sait où poser les pieds... Venez-vous avec moi chez le brigadier Sauvageot?

Jacques prétexta une affaire, et le quitta brusquement. Sa résolution était prise. Il se mit à marcher à grands pas sur la route de Rochetaillée, et un quart d'heure après il entrait aux Corderies. La porte était entre-bâillée; il se glissa dans la cour sans sonner. Personne à la cuisine! Il entendit du bruit dans le salon, et s'arrêta un moment sur le palier pour reprendre sa respiration. Les fenêtres étaient ouvertes, les meubles étaient couverts de robes et de paquets. Antoinette, tournant le dos à la porte, était occupée à ranger du linge au fond de sa caisse. Au grincement de la porte sur les gonds, elle se retourna, vit Jacques, et se leva en poussant un cri. Elle était très pâle, ses yeux étaient cernés et semblaient encore agrandis. Un rayon de soleil baignait ses cheveux un peu en désordre et faisait une auréole blonde autour de sa tête. — Voyez, dit-elle avec un sourire contraint, tout est sens dessus dessous, et je n'ai pas même une chaise à vous offrir.

Jacques fit un signe pour indiquer que c'était inutile; sa gorge était horriblement serrée, et il se demandait s'il aurait la force de parler. — Vous partez demain? commença-t-il enfin.

— Oui, demain au petit jour, par le courrier. Le train passe à Langres à huit heures, et j'arriverai pour dîner à Paris. J'espère que j'aurai beau temps. Écoutez comme on entend les cloches de Germaine; c'est bon signe, n'est-ce pas?

Elle disait tout cela d'un ton rapide, machinalement et comme pour s'étourdir; Jacques restait muet, et dans ce profond silence on entendait très distinctement la limpide sonnerie des cloches. Tout à coup Jacques fit deux ou trois pas vers la jeune fille, et d'une voix sourde : — Antoinette, dit-il, je vous aime... Voulez-vous être ma femme?

Elle devint très rouge, puis pâlit de nouveau, les vertes pupilles de ses yeux se dilatèrent, elle essaya de parler et resta sans voix. Jacques fit encore quelques pas, puis, saisissant les mains d'Antoinette et les pressant nerveusement dans les siennes : — Voulez-vous de moi? répéta-t-il tendrement.

Elle avait fermé les yeux, et ses deux petites mains répondaient à l'étreinte du forestier. Enfin ses lèvres se desserrèrent, ses paupières se rouvrirent à demi, un clair sourire passa dans ses regards. — Vrai, bien vrai, vous m'aimez? soupira-t-elle.

— Je vous aime.

— Plus que vos livres?

— Je ne les lis plus depuis que je pense à vous.

— Plus que la jeune fille aux bandeaux collés sur les tempes? continua-t-elle, et un sourire plein d'une adorable câlinerie releva les coins de ses lèvres.

Il reprit gravement : — La jeune fille aux bandeaux plats n'était qu'une ombre, et vous l'avez fait envoler.

Elle poussa un profond soupir de satisfaction. — Et depuis quand vous est venue cette belle idée d'aimer une fille aussi mal élevée que moi?

— Depuis la nuit du bal de la Thuilière.

Elle baissa les yeux et rougit. — Votre amour, dit-elle, est en retard sur le mien. C'est humiliant, et je ne devrais pas l'avouer, mais je vous ai aimé dès le premier jour où je vous ai vu, appuyé contre le manteau de la cheminée du Val-Clavin, renfrogné et hérissé comme un ours mélancolique. Votre sombre regard noir m'est allé au cœur, et tout de suite je me suis dit : voilà le seul maître que j'aurai!

— Chère Ondine! murmura-t-il en l'attirant doucement à lui. — Elle redevint pâle, ferma les yeux et appuya un moment sa tête sur l'épaule de Jacques, qui cette fois ne résista pas à la tentation, et déposa un rapide baiser de fiançailles sur les yeux verts.

— Sainte Vierge! s'écria Céline, qui apparut sur le seuil, et qui dans sa stupéfaction laissa choir toute une pile de linge; qu'est-ce qu'il y a, ma petite fille?

— Il y a, répondit Antoinette, que je ne partirai pas. Tu peux défaire tes paquets! — Elle sauta au cou de sa bonne, et la serrant à l'étouffer : — Ah! Céline, s'écria-t-elle, embrasse-moi, je suis heureuse!

Jacques les quitta pour courir au-devant de M. de Lisle, auquel il voulait, le jour même, adresser une demande en forme. Il l'aperçut enfin sur la route de la Thuilière, escorté de Tant-Belle et sifflant un air de chasse. Sans préambule, il le mit au courant de son amour et de ce qui venait de se passer aux Corderies. M. de

Lisle l'écouta gravement, avec un air de satisfaction mal dissimulé. Quand Jacques eut fini, le père d'Antoinette s'écria : — Oh! la petite masque, voyez-vous cela! — puis, s'arrêtant et prenant un air solennel : — En un mot comme en cent, dit-il à Jacques, vous m'allez; touchez là, vous êtes mon gendre. Seulement je dois vous prévenir que tout mon bien est en terres, et que je ne donnerai pas un sou à Antoinette. Les temps sont durs, et c'est à peine si je joins les deux bouts.

Le forestier haussa les épaules, et voulut protester de son indifférence pour la question d'argent; M. de Lisle lui coupa la parole : — Minute! reprit-il, je n'ai pas fini. Votre désintéressement me fait plaisir, mais après tout on ne se nourrit pas de beaux sentimens. Quelle est votre position de fortune? — Jacques répondit qu'il ne possédait que son traitement, et M. de Lisle fit la grimace; toutefois le jeune homme ajouta que sa famille était à l'aise, et que son père ne refuserait certainement pas de lui servir une pension de mille écus environ, dès que le projet de mariage lui serait soumis, et qu'il y aurait donné son assentiment. La figure du père d'Antoinette se rasséréna. — A la bonne heure! dit-il, c'est par là qu'il faut commencer. Je suis, moi, pour le respect de l'autorité paternelle. Allez trouver votre famille, obtenez son consentement, arrangez la question d'argent, et ne revenez que lorsque tout sera terminé... Pour ce qui est de moi, je vous le répète, vous êtes mon homme!

Il fut convenu que Jacques demanderait un congé et partirait dans une quinzaine de jours pour L..., où habitait sa famille. Ces deux dernières semaines se passèrent doucement en causeries et en promenades. Pour les deux jeunes gens, ce fut ce qu'on peut appeler la lune de miel de l'amour. Dans cette prime-aube de l'amour, il y a quelque chose de l'enchantement qu'on éprouve à l'aurore d'un jour de fête : tout y est sourire, plaisirs voilés, promesses lumineuses. La matinale rosée de l'espérance donne à tous les objets une nuance délicate et fraîche, qui ne dure qu'un moment et ne revient plus.

Le congé obtenu et le jour du départ arrivé, Antoinette et M. de Lisle conduisirent Jacques jusqu'à la voiture qui faisait le service de Rochetaillée à Langres. Évonyme devait accompagner son ami jusqu'à la station, et prendre lui-même le train de Paris, où l'appelait un règlement d'affaires. Tandis qu'il s'installait dans la patache, Jacques contemplait Antoinette, qui était devenue subitement silencieuse. — A quoi pensez-vous? lui dit-il en lui serrant la main.

— Je pense à votre famille, soupira Antoinette, elle me fait peur. Comment tous ces gens si sévères voudront-ils s'accommoder d'une

bru aussi frivole que moi? Quand vous serez là-bas, promettez-moi de résister à tous les sermons et à toutes les remontrances. Et puis, — Antoinette s'arrêta un moment et fronça imperceptiblement les sourcils, — jurez-moi de ne point revoir la jeune fille aux bandeaux plats.

— Je le jure! s'écria-t-il en riant; mais, si quelqu'un a le droit de s'inquiéter, c'est plutôt moi. L'absence m'effraie, et, je ne vous l'ai pas encore laissé voir, je suis horriblement jaloux.

— Jaloux! répliqua-t-elle en faisant la moue, vous ne devez pas l'être avec moi. Ne vous ai-je pas aimé la première?

Le conducteur était déjà sur le siége, on se donna une dernière poignée de mains, et Jacques s'élança dans la voiture. — Au revoir! cria Évonyme à M. de Lisle, je serai de retour dans une huitaine.

Le courrier partit. Quand on atteignit la station, le train qui devait emmener Jacques Duhoux à L... était déjà signalé. Au moment de se séparer de son ami, le forestier, qui était resté muet pendant tout le trajet, le prit à part, et, lui serrant fortement la main, lui recommanda d'aller souvent aux Corderies, et de le tenir au courant de tout ce qui arriverait.

— Je resterai là-bas environ un mois, ajouta-t-il. Antoinette est un peu volontaire et excentrique, et je ne voudrais pas qu'en mon absence elle fît quelque étourderie dans le genre de sa visite au Val-Clavin, ou qu'elle retournât à quelque bal comme celui de la Thuilière. Toi qui es son camarade et mon ami, tâche d'obtenir qu'elle demeure à la maison et promets-moi de veiller sur elle.

— Mon cher, répondit Évonyme, tu me donnes là un rôle de mentor auquel la nature ne m'a guère disposé. Je manque d'autorité, et Antoinette a l'humeur contredisante; si je me mets en travers de ses fantaisies, elle ne se gênera pas pour m'envoyer promener; mais enfin tu te maries, et par cela seul tu as droit à mes égards. Compte sur moi autant qu'on peut compter sur quelqu'un, quand il s'agit de l'éternel féminin...

> La femme est toujours femme; il en est qui sont belles,
> Il en est qui ne le sont pas.
> S'il en était d'assez fidèles,
> Elles auraient assez d'appas...

Sur cette citation peu consolante, Évonyme embrassa cordialement son ami, referma la portière du wagon où Jacques s'était installé, et alluma un cigare tout en regardant le train s'éloigner au milieu d'un nuage de vapeur.

VI.

Pendant les deux premiers jours qui suivirent le départ de Jacques Duhoux, Antoinette fut taciturne et mélancolique. Elle ne sortit guère de sa chambre, et passa des heures à contempler la route sinueuse et bordée de bois par où Jacques s'en était allé. Sa pensée était pleine de lui, l'image du forestier était sans cesse devant ses yeux. Le troisième jour, le facteur apporta une lettre à l'adresse d'Antoinette. Jacques l'avait écrite aussitôt après son arrivée à L...; elle ne contenait encore aucun détail sur l'objet de son voyage; mais elle était imprégnée des souvenirs emportés des Corderies, elle fleurait l'amour. Jacques s'y montrait tout entier avec sa passion concentrée, son esprit à la fois âpre, sévère et enthousiaste. Il y avait dans sa façon de penser et d'écrire comme un ressouvenir des grands bois où s'était écoulée sa jeunesse, je ne sais quoi de rêveur et d'attendri avec une pointe de verdeur sauvage. Antoinette lut et relut ces pages couvertes d'une virile écriture, pleine, ferme et nette, puis elle s'enferma dans sa chambre pour y répondre longuement, et porta elle-même sa lettre au bureau de poste.

Ainsi se passa le troisième jour. Le lendemain, la jeune fille s'éveilla avec un désir d'agitation et de mouvement. Elle avait songé toute la nuit à cette famille de Jacques où elle allait entrer, à ce monde austère et sérieux, dont les habitudes ressemblaient si peu aux siennes. Elle signifia à Céline stupéfaite qu'elle voulait s'occuper de cuisine et de ménage, et, nouant un tablier autour de sa taille, elle se mit résolûment à l'œuvre. Quand elle se fut meurtri les doigts en reprisant une serviette, et qu'elle eut laissé brûler l'épaule de mouton destinée au dîner de M. de Lisle, elle s'impatienta, lança son tablier au milieu de la cuisine, et alla s'asseoir, toute dépitée, sous les noisetiers du jardin. Elle n'attendait pas de lettre de Jacques avant la fin de la semaine, et les heures commençaient à lui sembler longues. M. de Lisle ne rentrait qu'à la nuit pour souper et dormir; d'ailleurs il n'entendait rien aux agitations de sa fille, qu'il traitait d'enfantillages, et Antoinette ne se sentait pas encouragée à le prendre pour confident. Restait Céline, à laquelle la jeune fille pouvait ouvrir son cœur. Céline était un auditeur excellent, attentif, patient et prompt à l'admiration, mais un auditeur passif et muet. Antoinette, condamnée à un monologue perpétuel, aurait voulu que de temps à autre on lui donnât la réplique : aussi poussa-t-elle un soupir de soulagement quand, un matin où elle était plus que jamais plongée dans un morne ennui, elle aperçut entre les dahlias du parterre la barbe blonde et les yeux sourians d'Évonyme.

L'ami de Jacques fut le bienvenu. Extrême en tout, Antoinette lui fit un accueil auquel il n'était pas habitué, et qui le remplit d'une fatuité naïve. Elle fut prévenante, et inventa mille prétextes pour l'attirer le plus souvent possible aux Corderies et lui parler de Jacques tout à son aise. Elle avait, quand elle voulait s'en donner la peine, une grâce irrésistible. Évonyme se laissa faire. Au fond, il était flatté de toutes ces démonstrations, qu'il prenait bonnement au pied de la lettre. On a beau être sceptique, on se fait toujours un peu illusion à soi-même ; Évonyme oublia pour le coup les vers de son poëte favori sur un certain grison chargé de reliques :

> Ce n'est pas vous, c'est l'idole
> A qui cet honneur se rend.

Il ne vit pas que ce charmant accueil s'adressait surtout au confident de Jacques Duhoux, et il en prit pour lui-même la meilleure part. Du reste Antoinette procédait avec adresse ; elle entrecoupait avec art les causeries relatives à son amoureux d'entretiens où Évonyme trouvait son intérêt personnel. Elle flattait son amour-propre et se faisait lire de longs extraits du fameux *journal*. Évonyme prit goût à la chose, et devint l'hôte assidu des Corderies. Il y arrivait dès le matin, et trouvait la jeune fille appuyée à la grille, en robe de toile, la tête couverte d'un capulet rouge, et déjeunant d'un morceau de pain et d'une grappe de raisin. Alors elle ouvrait lentement la petite porte, et ils s'en allaient flâner dans le jardin, dont les plates-bandes étaient encore humides de rosée.

Leurs promenades ne se bornaient pas toujours aux allées tournantes du jardin ; parfois ils poussaient une pointe jusque dans les bois, au-devant de M. de Lisle. Les gens de Rochetaillée, habitués aux caprices et aux façons excentriques d'Antoinette, ne s'en étonnaient pas trop, et d'ailleurs Antoinette se souciait de leur opinion comme d'un fétu. Un matin de la fin d'août, le ciel était si doucement voilé et la feuillée si fraîche qu'ils se laissèrent insensiblement gagner par le charme des bois et s'enfoncèrent assez avant dans la forêt. Antoinette avait reçu la veille des nouvelles de Jacques. La lettre de son fiancé, plus courte et moins expansive que les précédentes, lui avait paru écrite sous l'empire de quelque préoccupation extraordinaire, et elle avait passé une partie de la nuit à ruminer les phrases de cette épître trop laconique. Aussi elle avait peu dormi, elle avait mal aux nerfs, et, comme le disait Céline, elle était dans un de ses jours d'orage. Tout en cheminant, le souvenir de la jeune fille aux bandeaux plats lui trottait par la tête. Elle amena la conversation sur la famille Duhoux, et peu à peu, avec de timides précautions, elle en vint à demander à Évonyme

des détails sur cette personne qu'on avait voulu fiancer au garde-général. Là-dessus, Ormancey savait fort peu de choses : la jeune fille en question était liée avec les sœurs de Jacques, on la disait très modeste et très douce, et de tout temps ce mariage avait été un rêve choyé par les parens... Antoinette fronça le sourcil, et sa figure se rembrunit. Elle était devenue silencieuse, et Ormancey, l'observant à la dérobée, fut effrayé de l'expression tragique que ses traits avaient prise. Il essaya de changer la conversation, et, comme la promenade sous bois l'avait mis en veine de lyrisme, lâchant la bride à son éloquence imagée, il célébra les délices de la solitude et de la vie forestière ; mais Antoinette était rétive à ses métaphores, le démon de la contradiction la possédait.

— La solitude m'ennuie, dit-elle d'un ton boudeur, en s'asseyant brusquement sur un tronc d'arbre; quand on a vécu six mois à Rochetaillée, on rêve des distractions moins pastorales. — Elle resta un moment pensive et le regard perdu dans le vide, puis, secouant la tête d'un air décidé, elle reprit :

— Je me sens devenir mondaine, et j'ai envie de mordre à tous les fruits défendus. Je voudrais danser, m'étourdir, et vous devriez décider mon père à me conduire à la fête d'Arc; on y donne cette année un grand bal, où viendront les officiers de la garnison.

Au seul mot d'officiers, Évonyme avait écarquillé les yeux. Il pensa que le moment était venu de jouer son rôle de mentor. — Hum! dit-il gravement, croyez-vous que Jacques serait enchanté de savoir que vous êtes allée à ce bal!

Antoinette fit une légère moue. — Jacques n'est pas ici, répondit-elle d'un air mutin, et on ne le lui dira pas!

— Oui, mais je suis là, moi, et c'est tout comme. Je crois que j'excéderais mes pouvoirs en permettant...

— Plaît-il? interrompit brusquement Antoinette; vos pouvoirs! Qu'est-ce que cela veut dire?

Alors Évonyme, qui ne savait rien garder, expliqua sans la moindre précaution les défiances et les peurs de Jacques au sujet du caractère fantasque et indépendant de sa fiancée; il les exagéra même, et s'étendit avec complaisance sur la mission délicate qu'il avait reçue. A mesure qu'il parlait, la physionomie de la jeune fille changeait d'expression. D'abord ses sourcils se rapprochèrent, elle toisa Évonyme de la tête aux pieds, puis un sourire ironique retroussa les coins de sa bouche. — Ah! ah! vraiment? disait-elle avec un accent de dépit, pendant qu'Ormancey commençait son cours de morale. — Elle était vivement froissée du peu de confiance de Jacques et de cette plaisante idée de la faire chapitrer et chaperonner par Évonyme. Celui-ci, sans se douter de l'orage qui grondait, poursuivait

innocemment sa mercuriale. Antoinette le regardait de côté, et de confuses idées de rébellion et de vengeance s'agitaient dans sa tête. Tout à coup une flamme malicieuse illumina ses yeux. Il lui était venu une tentation diabolique de mystifier Évonyme en l'empêtrant dans les plis de sa robe de moraliste et en le faisant rouler tout le premier dans ce précipice dont il était chargé de la détourner. Elle se leva, et, posant sa petite main sur l'épaule du sermonneur : — Assez! dit-elle, vous avez raison. Je renonce à ma fantaisie; mais il est temps de rentrer. Donnez-moi votre bras, je suis un peu lasse.

Elle s'appuya nonchalamment sur le bras d'Évonyme, enchanté du succès de son homélie, et ils s'en revinrent à petits pas. Chemin faisant, elle s'amusa à remettre son compagnon sur cette pente de rêverie enthousiaste où elle l'avait tout à l'heure si cavalièrement arrêté. L'esprit d'Évonyme était un vase d'où le lyrisme ne demandait qu'à déborder. Une promenade dans les bois lui causait une griserie intellectuelle qui se traduisait par un flot sans cesse jaillissant d'effusions, d'images et de comparaisons. Il s'échauffait et devenait successivement joyeux et mélancolique, naïf et prétentieux; tantôt riant aux éclats de ses propres bons mots, tantôt s'attendrissant jusqu'aux larmes, et tout cela d'une façon décousue, inégale et bizarre. Antoinette, avec une machiavélique espièglerie, l'excitait, l'applaudissait, puis, quand il était bien en train, l'interrompait pour fredonner un bout de romance ou pour cueillir une fleur. Elle revenait ensuite à lui, reprenait son bras, s'y appuyait un peu plus fort, le regardait droit dans les yeux. — Eh bien! où en étions-nous? lui demandait-elle de sa voix la plus caressante.

A un détour du chemin, elle aperçut un talus surmonté d'un buisson de mûres sauvages. Elle y grimpa d'un seul bond, fit signe à Évonyme de s'approcher, s'accrocha d'une main à un jeune frêne, et se mit à croquer les baies noires et appétissantes. Ormancey la regardait d'un œil de convoitise. — Calmez-vous! s'écria-t-elle en riant, vous en aurez votre part. — Elle cueillit une mûre, et, la tenant du bout des doigts suspendue au niveau des lèvres d'Évonyme : — A vous! dit-elle.

Celui-ci tendit la bouche très ingénument et sentit sur ses lèvres le frôlement des mignons doigts effilés. Le manége fut répété plusieurs fois. Pour naïf qu'on soit, on n'en est pas moins homme, et le philosophe Évonyme commençait à s'en apercevoir. Ses yeux étonnés contemplaient cette tête rieuse au milieu des feuillées; ce joli bras furetant parmi les ronces, puis se relevant pour effleurer sa bouche; cette taille souple, mollement cambrée par les mouvemens que nécessitait un perpétuel va-et-vient. Il savourait tous ces menus détails, et perdait peu à peu la tête. Soudain Antoinette

sauta légèrement sur le chemin. — Vraiment, dit-elle, vous vous y habitueriez ! — Puis, le regardant en face, elle poussa un éclat de rire à la vue de ses lèvres teintes d'une pourpre bleuâtre. — Quelle singulière figure cela vous fait ! reprit-elle, vous avez l'air d'un faune que les nymphes auraient barbouillé de raisin !

Ils se remirent en route ; mais cette fois elle refusa le bras qu'Évonyme lui offrait avec insistance. Elle marchait en avant, d'un pas léger et rhythmé, sous la lumineuse verdure des hêtres, et pour la première fois attentif aux détails charmans de sa beauté, Évonyme la suivait en l'admirant. Ce jour-là, il dîna aux Corderies, laissant la fermière du Val-Clavin se morfondre en l'attendant. Il quitta Rochetaillée tout rêveur. Il se faisait au dedans de lui un remue-ménage curieux ; les intimes profondeurs de son moi étaient troublées par des sentimens insolites. — Çà, pensait-il, ai-je la berlue ou suis-je en chair et en esprit le même Évonyme que l'an passé? Moi que l'éternel féminin tourmentait si peu, me voilà tout empêché et songeur pour un tête-à-tête avec Antoinette ! On dirait que cette espiègle fille m'a versé un philtre, et je crois, de vrai, que j'en deviens amoureux. Je n'ai pourtant pas rêvé ; son bras s'appuyait tantôt sur le mien avec un abandon presque tendre, ses yeux me souriaient et ses doigts ont effleuré ma bouche. Je ne m'en fais pas accroire, mais enfin sa voix en me parlant avait des inflexions caressantes que je ne lui connaissais pas. L'Ecclésiaste a raison de dire de la femme qu'elle est semblable aux engins des chasseurs ; son cœur est un piége, ses mains sont des chaînes. N'importe, c'est une bonne chose que l'amour, surtout l'amour adolescent avec ses adorables gaucheries, ses soupirs, ses silences et ses audaces inavouées. Oh ! ces petits doigts tachés de mûres, il me semble encore les sentir voltiger sur mes lèvres !..

La vue de la ferme du Val-Clavin, dont les lumières tremblantes scintillaient entre les branches des derniers arbres de la forêt, interrompit ce monologue voluptueux, et rappela Évonyme à la réalité. — Ah ! mon Dieu, s'écria-t-il, et Jacques que j'oublie, Jacques qui se repose sur mon amitié comme sur un roc ! Eh bien ! quoi? Je ne trahirai pas sa confiance. Ami courageux et fidèle, j'enfermerai mon amour sous triple serrure, et personne ne le verra. J'aurai toutes les abnégations ; j'accompagnerai Antoinette et Jacques jusqu'au seuil du mariage, et je contemplerai leur bonheur, comme Adam, chassé de l'Éden, devait regarder de loin les jardins en fleur du paradis. Je me dirai avec mélancolie : « Moi aussi, j'aurais pu m'asseoir sous cette verdure et respirer ces fleurs... » Mais, morbleu ! en dépit de ma loyale amitié, je ne peux pas arrêter les battemens de mon cœur comme le balancier d'une pendule ; Jacques

ne peut pas m'empêcher d'être amoureux, et je sens que je le suis !

Évonyme retourna aux Corderies, bien décidé à se sacrifier loyalement, et bien persuadé que personne ne s'apercevrait jamais de la métamorphose qui venait de s'opérer en lui. Malheureusement il ne savait pas dissimuler, et dans les lettres qu'il écrivit à Jacques il laissa percer involontairement quelque chose des émotions nouvelles qui l'agitaient. Jacques, pendant ce temps, luttait contre des obstacles qu'il avait prévus, mais qui n'en étaient pas moins difficiles à surmonter. Son amour pour Antoinette avait été accueilli avec autant d'étonnement que de répugnance par sa famille, dont cette subite passion bouleversait les projets. Sa mère surtout, qui avait toutes les préventions des provinciales contre les Parisiennes, envisageait avec terreur ce mariage qu'elle traitait de folie. — Une fille sans dot, ayant des goûts de luxe et de plaisir, n'entendant rien au ménage, tel était le portrait qu'elle se faisait d'Antoinette. — Les objections naissaient en foule, suivies de comparaisons toutes à l'avantage du parti qu'elle avait rêvé pour son fils; puis venaient les prières et les larmes, et tout cela tourmentait Jacques sans l'ébranler. Au milieu de ces luttes sourdes et pénibles arrivèrent les épîtres d'Évonyme, pleines d'étranges effusions et de mystérieuses réticences. Jacques en fut à la fois surpris et agacé; d'un autre côté, les lettres d'Antoinette ne contribuèrent nullement à le rasséréner. Soit par étourderie, soit par un malicieux désir d'aiguillonner la passion de son fiancé et de hâter son retour, la jeune fille ne laissait passer aucune occasion d'insister plaisamment sur la métamorphose d'Évonyme en Céladon, sur ses assiduités, ses boutades et ses soupirs. Évonyme était de toutes les promenades, il soignait sa toilette, mettait des gants, fleurissait sa boutonnière et ne fumait plus sa pipe. Dans une lettre datée du commencement de septembre, Antoinette écrivait : « Connaissez-vous les bois de la Faye? Figurez-vous qu'Évonyme et moi, nous nous y sommes perdus l'autre matin. Notre ami, qui sait peu s'orienter, n'a jamais pu retrouver le chemin de Rochetaillée. Nous nous sommes embrouillés dans un labyrinthe de sentiers charmans, mais perfides, et nous avons été tomber... Devinez où?... A Santenoge, où nous avons déjeuné en tête-à-tête. Ne froncez pas vos noirs sourcils jaloux! Je n'en pouvais plus de faim, et c'eût été pitié de me faire retourner à jeun. Je serais morte en route! Le déjeuner a mis Évonyme en verve; au retour, j'ai eu toutes les peines du monde à l'empêcher de me prendre pour une nymphe des bois et de m'enguirlander de clématite... »

Cette lettre et d'autres, écrites sur le même ton évaporé, irritèrent Jacques et l'attristèrent, — non pas qu'il fît à Antoinette l'injure

de la soupçonner : il croyait fermement à son amour, mais cette légèreté le faisait souffrir; il détestait cette absence de sérieux, cette indépendance indisciplinée et ce complet dédain du qu'en dira-t-on. Toutes ces étourderies semblaient donner raison aux préventions de sa mère, et c'était là surtout ce qui l'exaspérait. Il redoutait le moment où il présenterait sa fiancée à sa famille. Il ne voulait rien écrire de ses irritations à Antoinette; mais il avait hâte d'arriver à Rochetaillée pour mettre un terme à ces folies et préparer une transformation nécessaire dans les habitudes et le caractère de celle qu'il aimait. Le désir qu'il avait de partir lui fit brusquer le dénoûment. Il manifesta énergiquement sa volonté, arracha plutôt qu'il ne l'obtint le consentement de son père et le oui résigné de sa mère, puis, sans prendre le temps de prévenir Antoinette, il monta dans le premier train-express allant vers la Champagne.

Le jour même où le courrier amenait Jacques à Rochetaillée, Évonyme était venu passer l'après-midi aux Corderies. M. de Lisle était à la chasse, Céline au lavoir, et les deux jeunes gens se trouvaient seuls dans le salon, dont la porte-fenêtre donnant sur la terrasse était restée entr'ouverte. Antoinette, assise au piano, jouait et chantait alternativement. Évonyme, étendu languissamment sur le canapé, fermait les paupières pour mieux savourer la musique; de temps en temps seulement, il les rouvrait et lorgnait la taille souple d'Antoinette, la courbe moelleuse de ses épaules, sur lesquelles flottaient des rubans de velours noir, sa tête fine, légèrement inclinée, et les boucles folles frisant sur la nuque, puis il poussait un soupir, refermait les yeux et retombait dans sa langoureuse rêverie.

Antoinette se mit à jouer lentement le menuet de *Don Juan*. Évonyme se souleva d'un air enthousiaste. — Recommencez, je vous en prie! s'écria-t-il, cette musique voluptueuse me chatouille délicieusement l'imagination. Je ne puis l'entendre sans me figurer une salle pleine de jeunes danseurs : les rideaux sont baissés, le rire et le babil bourdonnent dans tous les groupes; les couples glissent silencieusement en faisant de longues révérences; dans un coin, un danseur, assis derrière sa bien-aimée, lui murmure à l'oreille des mots d'amour qu'elle semble agiter et repousser avec son éventail... Puis je me représente ces couples amoureux, cinquante ans plus tard, couchés sous l'herbe du cimetière; je les vois se relever aux sons de la musique, et paraître tout à coup à mes yeux comme d'antiques revenans...

Le bruit d'un pas sur le sable du jardin l'interrompit au milieu de sa tirade; il tourna la tête, et aperçut Jacques debout sur le seuil du salon.

Le premier mouvement d'Antoinette, à la vue de Jacques, avait

été de courir à lui, les mains tendues; mais le regard chagrin que lui jeta tout d'abord son fiancé fit sur sa tendresse l'effet d'une douche glacée et l'arrêta dans son élan. Guidé par les sons du piano, Jacques s'était dirigé sans bruit vers le salon : il espérait trouver Antoinette seule et la surprendre; à l'aspect d'Évonyme étendu familièrement sur les coussins, son désappointement s'était traduit par la brusque altération de ses traits. Néanmoins il redevint promptement maître de lui et s'efforça de sourire; mais le mal était fait, et des deux côtés la pure et première joie du retour était gâtée. La poignée de main que se donnèrent les deux amoureux fut affectueuse, avec une nuance de réserve. Évonyme seul manifesta bruyamment et cordialement sa joie en sautant au cou de Jacques avec l'effusion d'un homme qui a la conscience parfaitement en repos. Il le questionnait sur sa famille, s'informait de son voyage et de la durée du trajet. Jacques ne répondait que par des monosyllabes. — Ne s'en ira-t-il pas? pensait-il; ne comprend-il pas qu'il est de trop? — Évonyme ne bougeait pas plus qu'un terme. Il avait cru remarquer que la conversation languissait, et il croyait de son devoir de la ranimer et de l'entretenir. Enfin M. de Lisle rentra et retint les deux amis à dîner. Ce soir-là, Jacques ne put être seul dix minutes avec Antoinette.

Heureusement le lendemain il se dédommagea. Évonyme était resté au Val-Clavin, et le soleil de septembre luisait gaîment. Antoinette voulut faire à Jacques les honneurs de la forêt, et ils y passèrent toute la matinée. La jeune fille se sentait légère et allègre, sa figure s'épanouissait; la joie la rendait meilleure et doublait ses séductions. Jacques lui-même, gagné par la grâce qui émanait de cette nature si richement douée, oubliait les tourmens de l'absence et les désappointemens de l'arrivée. Elle lui reprocha doucement sa maussaderie de la veille, et il n'eut pas le courage de troubler par des paroles sévères la joie profonde de ces premières heures. Ils revinrent au logis plus aimans tous deux, plus attachés l'un à l'autre, et le reste de la journée s'écoula dans une félicité sereine.

Mais Évonyme reparut les jours suivans; il s'obstinait à partager leurs causeries et leurs promenades. Il ne lui vint pas un moment à l'esprit qu'il était de trop, et qu'il les gênait. Plein de ses idées de sacrifice et bien décidé à s'effacer dès que sa présence deviendrait un obstacle au bonheur de ses amis, il se croyait presque autorisé par ces loyales résolutions à savourer sa part du charme et de la beauté d'Antoinette. Après tout, dérober quelques miettes d'un festin que son ami aurait toute la vie pour déguster, était-ce un bien gros péché? En convive respectueux et discret, il saurait

ne pas incommoder ses hôtes et se retirerait au dessert. Il voyait dans cette tolérance comme un dédommagement et une récompense de son abnégation : aussi, lorsqu'il se trouvait en tiers avec les deux amoureux, sa résignation affectait des airs penchés et élégiaques du plus haut comique. Parfois au beau milieu d'une promenade, tandis qu'Antoinette cheminait au bras de son fiancé, Évonyme poussait tout à coup de gros soupirs, et, se tenant ostensiblement à l'écart, jetait sur ses amis un mélancolique regard qui voulait dire : « Allez, soyez heureux, sans vous soucier de moi... J'ai renoncé à tout! » Ou bien au contraire, dans un accès de galanterie, il accablait Antoinette de petits soins et d'attentions, et prenait même devant les étrangers des mines de *patito* et de cavalier-servant dont la jeune fille s'amusait fort, mais qui amassaient de sombres nuages sur le front de Jacques. Alors s'apercevant de sa maladresse et voulant la réparer, il s'emparait du forestier, lui jurait une amitié inaltérable et terminait ses protestations émues par une poignée de main qui pouvait se traduire ainsi : « Rassure-toi, c'est fini, je suis résigné! »

Ces attitudes de victime, ces roucoulemens platoniques et ces soupirs étouffés impatientaient Jacques et l'exaspéraient. — Est-ce qu'Évonyme ne s'en ira pas bientôt à Paris? demanda-t-il un soir à Antoinette.

— J'espère qu'il ne partira pas avant que nous soyons mariés, répliqua-t-elle; — puis, voyant la figure de Jacques s'allonger : — Est-ce que cela vous contrarie? s'écria-t-elle en riant; seriez-vous jaloux d'Évonyme?

Jacques, sans répondre à cette dernière question, fit remarquer que la persistance d'Ormancey à se trouver toujours entre eux finissait par être au moins indiscrète. — D'ailleurs, ajouta-t-il, cela peut donner lieu à des commentaires désagréables; Évonyme devrait le comprendre.

— Bah! fit Antoinette saisie par le démon de la contradiction, c'est une idée de province, cela! Mon cher Jacques, que nous importent les commérages de Rochetaillée?.. Du reste, Évonyme nous sert de chaperon. Trouveriez-vous plus convenable qu'on nous vît sans cesse dehors en tête-à-tête?

— Vous ne raisonniez pas ainsi, remarqua sévèrement Jacques, lorsque avant mon arrivée vous vous promeniez seule avec Ormancey.

Antoinette ne supportait pas qu'on la mît en opposition avec elle-même; pour toute réponse, elle haussa légèrement les épaules. Jacques à son tour se sentait froissé et irrité. — Je vous en prie, continua-t-il, faites entendre raison à Évonyme. — Et, comme il vit

sur la figure de la jeune fille un nouveau signe d'impatience, il ajouta avec un accent impératif : — Je désire que tout cela finisse!

Antoinette tressaillit à ce ton d'autorité; elle devint rouge et jeta vers Jacques un regard de défi. — Faites vos commissions vous-même, dit-elle d'une voix brève. — Ces mots étaient à peine sortis de ses lèvres qu'elle regrettait déjà de les avoir prononcés. Le forestier avait pâli, et ses yeux avaient pris une profonde expression de tristesse qui remua le cœur de la jeune fille. Elle vit ce regard désolé, fut saisie de repentir, et sautant vivement au cou de Jacques : — Pardon! s'écria-t-elle, je vous ai fait de la peine, je suis mauvaise! — Il lui serra silencieusement les mains et sourit. — Oui, continua-t-elle d'un air à la fois suppliant et câlin, je suis mauvaise; mais, je vous en prie, ne me parlez jamais durement comme tout à l'heure! ma méchante nature emportée, qui se rebelle contre une parole dure, fléchit au moindre mot tendre. Je vous en prie, soyez doux et patient avec moi! Moi, je vous jure de travailler de mon mieux à être meilleure!

Il le lui promit en baisant longuement ses petites mains. Alors un sourire reparut sur les lèvres d'Antoinette, et, levant vers Jacques ses beaux yeux pénitens et caressans : — Promettez-moi aussi, ajouta-t-elle, que, s'il nous arrive encore de nous quereller, vous ne laisserez jamais passer une nuit sur notre fâcherie.

La paix fut signée; malheureusement elle ne dura pas. Évonyme revint, et reprit son agaçant manége d'amoureux incompris et sacrifié. Antoinette l'accueillit avec plus de réserve, il est vrai, mais le philosophe Ormancey n'eut pas l'air de s'en apercevoir, et continua de soupirer. Les froncemens de sourcil et les mines moroses de Jacques reparurent, seulement cette fois il ne se plaignit pas; il devint taciturne, et la jalousie s'infiltra lentement dans son cœur. Il se rappela ses premières appréhensions, les assiduités d'Évonyme aux Corderies, la soirée de la fenaison dans le val de Germaine, les réponses hésitantes d'Ormancey quand il l'avait questionné sur son amour pour Antoinette. Tous ces souvenirs l'assombrirent et le tourmentèrent. La jeune fille s'aperçut de cette maussade humeur et s'en impatienta.

Envahie de nouveau par une mauvaise inspiration, cédant à cette capricieuse témérité qui la poussait toujours à côtoyer les précipices, elle recommença avec Évonyme son jeu d'enfantines coquetteries. Les nuages s'amassèrent plus épais, mais Ormancey continuait à ne s'apercevoir de rien; il fallut que Céline, plus clairvoyante et effrayée de la tournure que prenaient les choses, se décidât à lui ouvrir les yeux. Un jour qu'il arrivait tout joyeux, il fut reçu dans le jardin par la fidèle bonne, qui ne lui mâcha pas

ce qu'elle avait sur le cœur. — Écoutez, commença-t-elle, puisque nous voilà entre quatre yeux, il faut que je vous dise une chose, c'est que, si vous continuez vos roucoulemens avec Antoinette, vous finirez par nous attirer quelque malheur. C'était l'an dernier qu'il fallait lui faire la cour, quand elle avait le cœur libre; aujourd'hui, elle a un amoureux, adieu paniers, vendanges sont faites... Il vous faut repartir pour Paris, le plus tôt sera le mieux! — Et comme Évonyme, écarquillant ses yeux candides, allait se récrier : — Oh! je sais bien, poursuivit-elle, que vous n'y entendez point malice; mais il ne faut pas badiner avec le feu. Si Antoinette, qui est une enfant, ne prend pas la chose au sérieux, M. Jacques n'est ni aveugle ni endurant, et cela finira mal. Or, comme Antoinette l'aime, je n'entends pas qu'on lui fasse du chagrin. C'est pourquoi, dit Céline en ouvrant la porte toute grande, je me suis permis de vous dire tout franc ce qui en est. Un bon averti en vaut deux!

Évonyme se retira la tête basse. — Cette brave fille a raison, songeait-il, je joue un vilain jeu, et l'heure du sacrifice a sonné. — Il résolut de s'éloigner, et, en arrivant à la ferme, il commença ses préparatifs de voyage; mais un des petits travers d'Évonyme était de ne jamais rien faire simplement. Dans les circonstances les plus graves, il lui fallait un accompagnement théâtral, une sorte de mise en scène qui embellît les détails prosaïques des choses. Il se résignait bien à partir, mais il voulait que son départ fût marqué par un incident poétique qui en sauvât la banalité. Après avoir bien cherché, voici ce qu'il imagina. L'anniversaire de la naissance d'Antoinette tombait le 20 septembre, et ce jour-là précisément avait lieu ce fameux bal d'Arc, auquel la jeune fille avait désiré assister. Il fixa son départ à cette même date, puis il obtint une invitation pour M. de Lisle et sa fille, et la fit envoyer sous enveloppe aux Corderies. Il arrêta ensuite le programme suivant : il conduirait ses amis à la fête d'Arc, et au milieu du bal, il se lèverait tout enivré de musique, serrerait les mains des deux fiancés, leur ferait ses souhaits de bonheur, et s'évanouirait entre deux accords mélodieux.

Le 20 septembre, Antoinette se leva radieuse. Autour d'elle, comme au fond de son cœur, tout était joyeux : le temps clair, le vent tiède, le soleil souriant. Jacques l'aimait, rien ne s'opposait plus à leur mariage, dont la date était fixée aux premiers jours d'octobre. Jamais la vie ne lui était apparue sous des couleurs plus roses et plus charmantes. Après le déjeuner, Évonyme et Jacques entrèrent au salon, et on se mit à faire un peu de musique. Au même moment, Céline apporta un pli à l'adresse d'Antoinette, qui déchira rapidement l'enveloppe : — Une invitation pour le bal d'Arc, s'écria-t-elle en battant des mains, moi qui ai

justement une toilette toute prête!.. Qui m'a fait cette bonne surprise?.. C'est vous, Jacques, dit-elle en s'élançant vers le forestier, vous avez deviné mon désir. Merci!

Jacques était devenu soucieux. — Non, répondit-il, l'idée ne vient pas de moi. J'y pensais d'autant moins que, ce soir, je dois me trouver avec M. de Lisle chez le notaire qui prépare notre contrat.

— Ah! fit la jeune fille d'un air désappointé en jetant l'invitation sur le piano, qui donc alors a eu cette pensée?

Évonyme faisait des mines mystérieuses et riait sous cape. — C'est vous, Évonyme, continua-t-elle avec une nuance de dépit; à la bonne heure, les affaires sérieuses ne vous absorbent pas, vous, et vous daignez descendre au niveau de la frivole humanité!

Ormancey convint modestement qu'il était l'auteur de la surprise. — N'y aurait-il pas moyen, ajouta-t-il, de remettre à demain ce rendez-vous d'affaire? Je vais en causer avec M. de Lisle, et s'il dit oui, je vous emmène tous dans un char à bancs qui nous attend à la porte.

Jacques gardait le silence. Évonyme sortit, et les deux amoureux restèrent seuls. Antoinette tambourinait d'un air distrait sur le couvercle du piano; Jacques, les sourcils froncés et l'humeur sombre, allait et venait dans le salon. Il releva tout à coup la tête, et s'arrêtant devant la jeune fille : — Antoinette, dit-il d'une voix grave, j'ai une prière à vous adresser : faites-moi le sacrifice de cette partie de plaisir.

— Quant à cela, non! répondit-elle impétueusement, c'est de l'égoïsme pur; je comprends que vous soyez fâché de consacrer votre soirée à des affaires ennuyeuses, mais ce n'est pas une raison pour forcer les autres à s'ennuyer loin de vous.

— Il y aura, comme d'habitude, un second bal dans huit jours, et je vous y conduirai moi-même, reprit-il en s'efforçant de parler avec douceur, ce ne sera donc qu'un plaisir ajourné; il me semble d'ailleurs plus convenable que vous preniez ce plaisir avec moi qu'avec Évonyme.

— Et pourquoi donc? demanda-t-elle d'un air provocant. Je vous assure qu'Évonyme est un cavalier très prévenant et très respectueux.

— Je ne doute pas du respect d'Évonyme; mais, ainsi que je vous l'ai déjà dit, ses prévenances mêmes, dans la situation où nous sommes, sont indiscrètes et compromettantes.

— Compromettantes! — Antoinette eut un éclat de rire nerveux. — Voilà que vous retombez dans vos rêveries jalouses. Mon cher Jacques, cette jalousie est parfaitement ridicule!

— Ridicule ou non, dit Jacques, sourdement irrité, elle existe, elle me fait souffrir, et je vous supplie de ne pas jouer un pareil jeu. — Antoinette haussa les épaules et continua de battre nerveusement le bois du piano. — Et, reprit le forestier d'une voix altérée, si mes prières n'ont pas le don de vous arracher ce léger sacrifice, j'ajouterai qu'au nom de notre amour, je l'exige!

Elle se retourna brusquement pour lancer à Jacques un regard plein de tempêtes. — Et moi, je n'obéirai jamais à de pareilles exigences!

— Prenez garde! répondit-il avec une froideur apparente; je vais croire que votre désir de plaire à Évonyme est plus fort que votre crainte de me mécontenter. Votre obstination a une allure étrange.

— Et vous, s'écria Antoinette, dont les yeux jetaient des éclairs, votre insistance est pleine de soupçons injurieux que je ne veux pas supporter!

Jacques s'était adossé à la cheminée. Ses yeux avaient une expression presque farouche et semblaient plus noirs que jamais. L'une de ses mains cachée sous sa redingote tordait avec fureur l'étoffe de son gilet. Il se sentait envahi par une colère violente unie à une amère tristesse. Il fit encore un effort pour se contenir et, interrompant le silence qui régnait dans le salon : — Antoinette, murmura-t-il, je vous en supplie, ne jouez pas ainsi avec mon cœur. Ce que je souffre en ce moment est impossible à dire!

Elle considéra un instant les traits contractés de Jacques et tressaillit. Un mot de plus, un regard affectueux, une main tendue, et Antoinette, pleine de remords, se fût jetée dans ses bras; par malheur, Jacques n'aperçut pas ce premier frisson d'attendrissement, et, sans lever les yeux, il poursuivit d'une voix saccadée : — Écoutez, ceci est très sérieux, et je vous prie d'y penser très sérieusement avant de répondre. Si vous persistez à aller à ce bal, vous me ferez une offense mortelle, et je sortirai d'ici pour n'y revenir jamais!

Tout fut fini; le mauvais ange qui soufflait la violence et la révolte au cœur d'Antoinette l'emporta. Elle redressa la tête d'un air de dépit, et ses yeux reprirent cette teinte troublée qui annonçait la tempête. — Comme vous voudrez! dit-elle; je ne cède jamais aux menaces.

— Antoinette!.. murmura Jacques en faisant quelques pas entre elle et la porte vitrée.

— Allez, continua-t-elle sans se retourner, si votre cœur vous dit de partir, partez!

— Adieu donc! s'écria-t-il avec un accent douloureux, mais ferme et résolu, et il sortit par le jardin.

Pâle, immobile comme une statue, l'œil fixe, les mains serrées

l'une contre l'autre, elle écoutait le sable crier sous les pas de Jacques, qui s'éloignait. Quand elle n'entendit plus rien, elle se retourna, aperçut la lettre d'invitation posée sur le piano, la saisit et la froissa avec colère entre ses doigts.

Au même moment, la porte du salon s'entr'ouvrit, Évonyme entra, la figure épanouie, et s'écria : — C'est entendu, on renverse la marmite, et je vous emmène dans ma voiture... Il s'arrêta en voyant la figure bouleversée d'Antoinette : — Eh ! mon Dieu, qu'avez-vous? Où est Jacques?

— Jacques est parti, répondit-elle, et vous pouvez le suivre, car je n'irai pas au bal.

— Comment, balbutia-t-il ébahi, vous y renoncez?.. Moi qui avais remué ciel et terre pour vous procurer une invitation!

— Votre invitation! dit Antoinette furieuse, tenez, voilà ce que j'en fais!..

Elle déchira la lettre avec des larmes de rage et en jeta les morceaux à terre.

Évonyme, effaré, la regardait sans rien comprendre. — Bonté du ciel! murmura-t-il enfin, qu'y a-t-il?

— Il y a que vos visites me fatiguent, que vos attentions m'obsèdent... Depuis votre arrivée, vous n'avez commis que des maladresses et ne m'avez attiré que des ennuis... J'en suis lasse, horriblement lasse, et je vous prie de me laisser en paix!

Le malheureux, roulant des yeux éperdus, s'agitait avec des mines suppliantes; à la première parole qu'il essaya de proférer, la colère de la jeune fille redoubla. — Laissez-moi, dit-elle, vous m'êtes insupportable, je vous hais, entendez-vous? Allez-vous-en!

Elle frappait du pied avec violence, et ses lèvres pâlies frémissaient. Ormancey effrayé se recula, mais Antoinette n'eut pas l'air de le voir; elle ouvrit la porte et disparut, laissant le triste Évonyme en contemplation devant les débris de son invitation malencontreuse.

VII.

Une fois enfermée dans sa chambre, Antoinette éclata en sanglots. Il y avait dans l'explosion de sa douleur un mélange singulier de sentimens contraires : rancune et repentir, honte et dépit. La colère y grondait unie aux larmes, comme dans ces orages violens où la pluie est mêlée à des éclats de tonnerre. Elle était désolée d'avoir poussé les choses à cette extrémité, mais au fond sa nature emportée s'irritait sourdement et s'insurgeait encore. Tout ce qui venait de se passer lui semblait un mauvais rêve. Elle ne pouvait

pas croire que Jacques eût la cruauté de mettre ses menaces à exécution. — Il m'aime trop, pensait-elle, et reviendra le premier. — Les moindres bruits la faisaient tressaillir... Elle alla s'accouder à sa fenêtre. Le soleil se couchait dans une brume pluvieuse, le vent inclinait brusquement les cimes échevelées des arbres du jardin. — Il va venir, disait-elle, il est impossible qu'il ne vienne pas! — Mais la maison restait muette; la nuit tomba, les lumières du bourg commencèrent à scintiller dans la pluie. Vers dix heures, Antoinette entendit M. de Lisle qui rentrait. Il était de fort maussade humeur, et se plaignait très haut de M. Duhoux qui lui avait laissé faire le pied de grue chez le notaire... Peu à peu les éclats de voix s'apaisèrent, Céline ferma les fenêtres, et le silence régna dans la maison. La jeune fille sentit en elle un cruel déchirement, le désespoir la prit et ses larmes jaillirent de nouveau.

Elle passa la nuit sans dormir. Tandis que le vent se lamentait et semblait pleurer sur son bonheur agonisant, tous les souvenirs de ces derniers six mois revinrent en foule à son esprit, et ces images du passé lui firent sentir plus cruellement encore combien Jacques tenait de place dans sa vie, quelles racines profondes un pareil amour avait jetées dans son cœur! Sa souffrance était d'autant plus aiguë qu'elle n'avait pas l'habitude de souffrir. Pour la première fois, sa volonté passionnée se heurtait contre un obstacle terrible et retombait brisée. Quand le jour parut, elle se dit que Jacques, afin de rendre la leçon plus forte, avait peut-être attendu le matin pour revenir. Elle voulait espérer jusqu'au bout. Il lui répugnait de subir les récriminations de son père. Elle fit dire qu'elle était indisposée et désirait dormir; puis son attente recommença avec les mêmes alternatives d'angoisse et de désespoir. Enfin, n'y tenant plus, elle mit de côté un reste d'orgueil, et écrivit à Jacques. Sa lettre, tracée à la hâte, contenait tout son cœur, tout son amour. Elle s'humiliait, elle s'accusait et suppliait. « Pardonnez moi, écrivait-elle, j'ai eu tort et j'en suis punie... Je souffre! Vous qui êtes fort, soyez bon, et revenez vers votre Ondine qui se meurt de chagrin loin de vous. »

Céline courut elle-même porter ce billet à l'auberge de Pitoiset. — M. Jacques Duhoux, lui dit la femme de l'aubergiste, est parti cette nuit. Il a dû recevoir de mauvaises nouvelles, car il semblait tout bouleversé, et, en passant près de sa chambre, je l'ai très certainement entendu pleurer. Au moment de monter en voiture, il était pâle comme un linge, et si troublé qu'il a oublié de nous donner son adresse.

Céline, désespérée, supposa qu'il était retourné dans sa famille; à la hâte, elle ajouta sur l'enveloppe l'adresse de Jacques à L..., et

prit le parti de jeter la lettre à la poste. — Il la recevra demain, pensait-elle, et pourra y répondre par un télégramme; d'ici là, je cacherai son départ à Antoinette.

Et ainsi la petite lettre, contenant dans ses plis toutes les espérances et toute la destinée de la pauvre Ondine, s'en alla de main en main jusqu'au wagon de l'express qui l'emporta vers L... Toute la nuit, elle courut à travers champs, plaines et forêts, tantôt cahotée par la patache du courrier, tantôt entraînée par la locomotive haletante. A L..., on ne savait rien du départ de Jacques, et on renvoya la lettre à Rochetaillée, où un matin le facteur la déposa tout humide sur le dressoir de l'auberge. Cette fois, Mme Pitoiset pensa que le renvoi du billet annonçait un retour prochain, et, sans plus de cérémonie, elle se contenta de le classer parmi les paquets administratifs entassés sur la table du garde-général. La petite lettre y dormit, oubliée, tandis que dans la maison des Corderies Antoinette attendait et se mourait d'angoisse.

Évonyme, en apprenant le brusque départ de son ami, avait été pris de remords et n'avait pas voulu rester avec un pareil poids sur la conscience. Il se sentait responsable de ce triste dénoûment, et il accourut aux Corderies, tout contrit et disposé à essuyer, en guise de pénitence, les plus cruelles rebuffades d'Antoinette; mais ses craintes furent vaines. Elle lui tendit une main glacée, un sourire amer voltigea un instant sur ses lèvres pâlies, et ce fut tout; elle semblait à peine s'apercevoir de sa présence au logis. Tout autre fut l'accueil de M. de Lisle. Il avait autrefois caressé le rêve de marier Antoinette à Évonyme, et la fuite de Jacques Duhoux venait d'évoquer de nouveau ce rêve un moment évanoui. Ormancey fut reçu par lui comme un sauveur, et choyé en conséquence. M. de Lisle remerciait tout haut le ciel de l'avoir préservé d'un gendre aussi maussade que ce *chabrun* de forestier. Sa fille avait mieux que cela sous la main, et il ne lui coûterait que de se baisser pour ramasser. Il le répétait à qui voulait l'entendre, et ne se faisait aucun scrupule d'en parler devant la jeune fille. Antoinette écoutait d'un air indifférent ce bourdonnement de paroles inutiles. Elle avait concentré toutes ses facultés dans l'attente, et son âme était suspendue à une dernière espérance : la réponse de Jacques à sa lettre. Il lui semblait impossible qu'il la lût et ne répondît pas. Quand il verrait ces lignes si humbles, si pénétrées de douleur et de passion, il se laisserait fléchir et reviendrait. Au moment où elle y penserait le moins, elle entendrait un bruit de pas, et, en se retournant, elle l'apercevrait soudain, ému et pâle, comme le soir où, dans le salon encombré de caisses et de paquets, il lui avait si brusquement déclaré son amour. Souvent, en se prome-

nant dans le jardin, elle se disait : — Je vais peut-être le voir au détour de l'allée. — Parfois même il lui semblait qu'une voix bien connue murmurait derrière elle : — Antoinette! — Elle se retournait alors toute frissonnante, et la déception qu'elle éprouvait lui donnait un coup au cœur.

C'était surtout à l'heure de la tournée du piéton que son angoisse devenait plus poignante. Elle guettait l'homme de la poste chaque matin derrière la grille de la cour. Enfin la lettre tant attendue arriva. Hélas! c'était la fin de toutes ses anxiétés et aussi de toutes ses espérances. Elle déplia fiévreusement le billet de Jacques, puis chancela et fut un moment obligée de s'appuyer à la grille. Les lignes courtes et régulières étaient tracées d'une main ferme et de cette écriture large et nette qu'elle avait tant aimée. Le billet ne portait aucune indication de date ni de lieu, et voici tout ce qu'il contenait :

« Mademoiselle, la dernière conversation que nous avons eue ensemble m'a convaincu que ma présence vous était à charge et que vous désiriez reprendre votre liberté. Je n'ai pas voulu vous importuner plus longtemps, et je me suis éloigné. Maintenant vous êtes libre. J'écris à M. de Lisle pour dégager ma parole. Je ne demande plus que du silence et de l'oubli. JACQUES DUHOUX. »

Voilà donc toute la réponse qu'il faisait à cette lettre si aimante où Antoinette s'était mise si tendrement à ses pieds! Il était parti. Il était retourné sans doute à L..., dans sa famille, près de cette blonde jeune fille qu'on voulait lui faire épouser! Elle se redressa sous le coup sanglant de cet abandon. Elle alla trouver M. de Lisle, qui fumait dans la cuisine, posa le billet ouvert devant lui, et remonta dans sa chambre sans prononcer un mot. On eût dit qu'une révolution s'était faite en elle. Toutes les idées de mansuétude, de contrition et d'humilité avaient été emportées par un souffle de colère.

L'Ondine fantasque et violente reparaissait tout entière avec son orgueil, ses rébellions et ses orages. Elle courut à un petit coffret où elle serrait les lettres de Jacques et tous les frêles souvenirs qui se rattachaient à sa passion : les bouquets cueillis dans les bois, le ruban bleu qui nouait ses cheveux le jour où elle avait reçu son premier baiser, le livre qu'ils avaient lu ensemble dans le petit jardin... Elle versa tout le contenu dans l'âtre et y mit le feu; puis avec une joie amère elle regarda flamber ces reliques d'amour. — Quand une bourrasque agite jusqu'au fond les eaux d'un étang, on voit le sable et le limon, brusquement soulevés, rouler à la surface des débris de plantes mortes et des insectes étranges qui semblaient

enfouis à jamais dans les profondeurs. Ainsi l'orage déchaîné dans le cœur d'Antoinette avait réveillé les sentimens de perversité qui sommeillent au fond de toute nature humaine. Les violences du sang paternel, transmises comme un héritage et mal comprimées par une éducation imprévoyante, les instincts cruels de l'enfant gâtée et volontaire, les germes de méchanceté qui fermentent dans l'âme la plus généreuse comme le poison dans la fleur la plus charmante, tous ces élémens de révolte avaient été secoués par cette tempête, et sous leurs vagues troublées les meilleures qualités d'Antoinette avaient disparu submergées. Sa vive sensibilité, son esprit courageux et fier, ses aspirations élevées, tout avait sombré dans ce tourbillon. Un seul sentiment surnageait, la colère, — un seul désir, la vengeance. Elle voulait se venger de sa tendresse méprisée, de sa fierté humiliée, de son amour foulé aux pieds. Elle voulait qu'on lui payât chèrement ses heures d'angoisse, ses nuits de larmes, ses journées d'attente et de fièvre. Il lui fallait des représailles sanglantes, mortelles... Sa vengeance, elle la demandait à tout prix, dût-elle briser son propre cœur. Immobile comme une statue au milieu de sa chambre, elle cherchait des raffinemens de cruauté pour mieux torturer celui qui venait de lui faire cette blessure. Elle se creusait la tête pour trouver quel serait le châtiment le plus terrible, le moyen le plus prompt de l'infliger, l'instrument le plus commode et le plus maniable pour frapper le coup. — C'est en proie à cette colère impitoyable qu'elle descendit au salon.

Au moment d'entrer, elle aperçut dans la cour Évonyme, qui cheminait nonchalamment et d'un air béatement rêveur. A la vue d'Ormancey, Antoinette s'arrêta un moment sur le seuil; une flamme traversa ses regards comme un éclair, un sarcastique sourire glissa sur ses lèvres, puis elle attendit résolûment le jeune homme, qui avait relevé la tête et pressé le pas. Évonyme lui serra les mains d'un air de compassion affectueuse; elle répondit à cette démonstration par une nerveuse étreinte, puis ils pénétrèrent ensemble dans l'appartement, et la jeune fille alla s'asseoir près du piano, en jetant un regard oblique sur son compagnon, qui, d'un air embarrassé, cherchait une entrée en matière. Il aurait voulu dire quelques paroles réconfortantes et bien en situation, mais il ne trouvait rien d'assez délicat pour panser la blessure d'Antoinette sans la faire saigner de nouveau. Pour rompre un silence qui devenait gênant, il se rabattit sur des banalités, parla du temps pluvieux et de l'automne qui s'avançait. — Les arbres ont jauni de bonne heure, dit-il en montrant les feuilles mortes qui se détachaient lentement des noisetiers et venaient frôler les vitres avec un bruit d'ailes de papillon.

— Oui, fit machinalement Antoinette... Elle ferma les yeux et revit comme dans un rêve l'étang de la Thuilière, baigné par le clair de lune, les joncs frissonnans, le courant doucement poussé vers les touffes de trèfles d'eau, puis la ceinture des bois profonds à travers lesquels soupirait une lointaine musique de bal... Elle secoua la tête pour chasser cette vision, et s'adressant brusquement à Ormancey : — Évonyme, commença-t-elle d'une voix vibrante, vous avez souvent agi avec moi comme si vous m'aimiez,... m'aimez-vous encore?

Évonyme tressaillit, puis rougit. — Ma chère enfant, répondit-il, j'espère que vous ne me faites l'injure de douter ni de mon affection, ni de mon dévoûment.

— M'aimez-vous encore, continua Antoinette sans le regarder, non pas seulement comme un ami, mais comme un amoureux?

Évonyme sentit une chaleur soudaine lui parcourir tout le corps et lui serrer la gorge; il apercevait clairement la pente où on le poussait, et clairement aussi il reconnaissait l'impossibilité de se raccrocher aux branches. — Mon cœur n'a pas changé, répliqua-t-il d'une façon laconique.

— Évonyme, voulez-vous m'épouser? — Elle était blanche et froide comme un marbre, et le son de sa propre voix l'épouvantait.

— Moi! s'écria-t-il. — Il y avait dans cette seule exclamation toute une gamme de sensations différentes : de la joie un peu, — du saisissement et de la peur, beaucoup.

— Oui, répéta Antoinette, voulez-vous de moi pour votre femme?

— Bonté du ciel! murmura-t-il, la mine confuse et les yeux grands ouverts, vous avez songé à moi? J'avais parfois entrevu ce bonheur-là dans un rêve, mais je n'avais jamais espéré qu'il se réaliserait... Excusez-moi. J'en suis encore tout ébloui. Ma pauvre enfant, vous ne savez pas quel triste mari vous prendrez, je suis pétri de défauts!

Elle eut un sourire amer. — Et moi, me croyez-vous donc un ange!

— Je vous crois une fée, répondit-il avec conviction... Allons, continua-t-il avec l'accent d'un homme qui se lance, les yeux fermés, dans l'inconnu, voilà qui est dit, vous êtes ma femme, et je suis votre esclave. Merci, chère... chère Antoinette.

Il voulut déposer un baiser sur les doigts glacés de la jeune fille, mais elle retira rapidement ses mains et poursuivit d'une voix saccadée : — Bien, maintenant allez trouver mon père et faites-lui part de notre résolution. Arrangez tout pour que cela se termine promptement. Nous sommes au premier octobre; je veux que nous soyons mariés avant la fin du mois.

Évonyme obéit, et encore tout abasourdi courut à la recherche de M. de Lisle. Ce dernier le reçut à bras ouverts, lui répétant qu'il était le gendre de ses rêves, et que ce mariage était la joie de ses vieux jours. Il fut convenu que, sans tarder, on s'occuperait de tous les préparatifs. — Eh bien! m'y voilà donc au mariage, se dit Ormancey en s'en revenant tout songeur au Val-Clavin; je touche du pied le seuil de la forêt magique d'où on ne peut plus sortir dès qu'on en a franchi l'entrée. Je n'aurai plus de regrets mélancoliques en regardant passer une noce; la vue de deux ou trois marmots jouant sur le pas d'une porte ne me mettra plus au cœur un sentiment de tristesse et d'envie... J'aurai une femme et des enfans à moi, des enfans qui nous ressembleront, à nous deux!.. Pourquoi ne suis-je pas plus triomphant? D'où vient que je sens en moi un fonds de trouble et de terreur?

Hélas! le pauvre garçon n'aimait guère le mariage qu'en rêve, et il aurait voulu y rêver éternellement. L'obligation de sortir des irrésolutions où se complaisait son esprit flottant le plongeait dans un étrange embarras. Pour se donner du courage, il se disait qu'il n'y avait plus à reculer. Il s'était montré fort épris d'Antoinette, alors qu'elle était engagée à un autre; pouvait-il rompre et se dérober, maintenant qu'elle était libre?.. D'ailleurs n'était-il pas responsable de ce qui était arrivé? Ne devait-il pas à la jeune fille une sorte de dédommagement moral?.. Répondre par un refus, c'eût été se conduire en malhonnête homme et en faux ami. — Après tout, se disait-il, suis-je donc à plaindre de prendre une jolie femme qui a du goût pour moi et qui me fera honneur?.. Évonyme, mon camarade, n'aie point l'air d'un sot et redresse la tête... Tu es un heureux coquin!

En rentrant aux Corderies, M. de Lisle, enchanté, avait pris sa fille par la taille et l'avait embrassée à deux ou trois reprises. — Eh bien, mademoiselle, s'était-il écrié de sa grosse voix, nous avons donc changé d'amoureux? Va, je t'en félicite, tu n'as point perdu au change, et Ormancey est un autre coq que ton forestier. Il m'a toujours déplu, ce chevalier de la sombre figure! — Il se mit aussitôt à pousser les formalités préalables au mariage avec une hâte joyeuse.

Antoinette se renfermait dans une impassible indifférence. Évonyme avait commencé une cour en règle. Il avait définitivement renoncé à sa pipe, il soignait sa toilette et apportait chaque jour de magnifiques bouquets qu'il faisait venir de Dijon, et que Céline ne manquait pas de retrouver le lendemain, fanés et dédaigneusement jetés dans un coin. La jeune fille le recevait d'un air affectueux, mais sans se départir d'une réserve qu'on ne lui avait pas connue jusque-là. Elle évitait scrupuleusement toutes les occasions de tête-à-

tête avec son fiancé. Une seule fois il faisait si beau temps qu'elle se laissa toucher et consentit à sortir avec Évonyme. Ils gagnèrent les bois qui dominent Rochetaillée, mais en entrant sous la futaie elle quitta le bras d'Ormancey. Elle marchait devant lui, dans l'étroit sentier, la tête basse, écoutant le bruit des feuilles sèches que soulevaient ses pieds. La conversation était languissante et coupée de longs silences pendant lesquels on entendait le bruit mat des glands mûrs qui tombaient sur la mousse. Tout à coup Antoinette tressaillit et s'arrêta à l'entrée d'une longue tranchée de hêtres... Elle avait reconnu la gorge du val de Germaine où elle avait passé une après-midi avec Jacques pendant la fenaison. — Retournons! dit-elle avec un frissonnement nerveux, il fait froid, et je suis lasse. — Ils reprirent silencieusement le chemin du village, et à la lisière du bois, Évonyme crut s'apercevoir qu'Antoinette avait les yeux pleins de larmes. — C'est étrange, pensa-t-il un peu déconfit; j'ai beau faire, mes fiançailles ont les allures funèbres d'un enterrement.

Cependant les semaines se succédaient, les publications avaient eu lieu, et le trousseau allait être prêt. Évonyme devait passer huit jours à Paris pour terminer quelques affaires et acheter la corbeille, et il était convenu que le mariage se ferait aussitôt après son retour. Un matin, M. de Lisle le conduisit jusqu'à la voiture du courrier et, lui souhaitant bon voyage et prompt retour, le quitta pour aller surveiller ses semailles. Au moment où le jeune homme allait s'élancer dans la patache, il se sentit retenu par le pan de son habit, et, se retournant, il aperçut Céline derrière lui.

— Hein! qu'y a-t-il? demanda Ormancey en voyant la figure effarée de la servante; est-il arrivé quelque chose à Antoinette?

— Non, répondit Céline d'un air sombre, pas encore! — Et, le tirant à l'écart : — Tenez, continua-t-elle, il faut que je vous parle, puisque personne n'a le courage de vous dire la vérité. Croyez-moi, restez à Paris, et ne revenez jamais ici.

— Pour l'amour de Dieu, ma brave fille, qu'y a-t-il? répéta Évonyme ahuri.

— Il y a qu'Antoinette ne vous aime pas, et que, si vous vous entêtez à l'épouser, ce n'est pas un habit de noce qu'il faudra lui préparer, ce sera un drap de mort. — Allons, en voiture! cria le conducteur en faisant claquer son fouet. — Évonyme monta en haussant les épaules, et le courrier partit au grand trot.

VIII.

L'absence d'Évonyme fit éprouver à Antoinette une sensation de calme et de soulagement. Il lui semblait qu'elle se réveillait d'un

cauchemar, et qu'elle pouvait enfin respirer en liberté. Elle n'était plus obligée de jouer un rôle odieux, de mentir à elle-même et aux autres. Elle souhaitait que les minutes devinssent des heures, que les jours se changeassent en siècles, et que le moment du retour de son fiancé n'arrivât jamais. Pendant ce temps, peut-être un incident inespéré viendrait la sauver de ce dénoûment qu'elle redoutait, maintenant que la première fièvre de sa colère s'était apaisée. Jacques Duhoux, dont le congé était expiré, allait sans doute rentrer à son poste, et alors... qui sait?.. Elle conservait encore une douteuse lueur d'espérance qui veillait dans un recoin obscur de son âme, comme une maigre lampe dans la chambre d'un moribond. Elle se disait que Jacques l'avait trop adorée pour l'oublier complétement. Céline lui avait bien souvent répété : « Tu as des yeux qui ensorcellent, ma fille; ceux qui t'aimeront ne pourront plus se détacher de toi... » Antoinette avait fini par en être persuadée. Il lui paraissait impossible que Duhoux, revenant à Rochetaillée, pût supporter l'idée de la voir au bras d'un autre; mais les jours se passaient, et la chambre du forestier restait vide à l'auberge de Pitoiset. Dans le bourg, le bruit courait qu'il avait obtenu l'autorisation de résider à Langres, certaines gens prétendaient même qu'il avait donné sa démission. Dans tous les cas, il n'avait point reparu. Tout s'évanouissait, tout, jusqu'à la perspective de cette triste vengeance en vue de laquelle Antoinette venait de sacrifier sa vie. Jacques n'entendrait même pas le bruit de la noce; le tintement des cloches n'irait pas comme un remords et comme une torture jusqu'à son cœur. Tout était fini, le dernier espoir avait sombré, la dernière lueur était éteinte.

Quand, au matin du jour fixé pour le retour d'Évonyme, la jeune fille, en ouvrant sa fenêtre, entendit le chant des coqs et le bouillonnement de l'écluse du moulin; quand elle vit, en face d'elle, fumer dans une brume violette les hauteurs boisées de la Thuilière, le souvenir des jours heureux de l'été envahit son âme. Comme ils étaient déjà loin, ces jours pleins d'enchantemens! Quel abîme entre l'avenir qu'elle avait entrevu alors et la destinée qu'elle contemplait maintenant face à face! Tout avait si terriblement changé, et changé par sa faute. La conscience d'avoir été le principal instrument de son malheur la plongeait dans un morne désespoir. Elle avait cru que le monde aurait pour ses fantaisies les mêmes indulgences que Céline; elle pensait que la vie la traiterait toujours en enfant gâtée, et à la première expérience la réalité lui avait infligé une mortelle désillusion. Le mal était fait, la blessure était saignante et inguérissable. Pourquoi n'était-elle pas morte le jour où Jacques avait quitté Rochetaillée? La mort ne l'épouvantait pas. Elle s'était déjà familiarisée avec elle depuis longtemps, depuis

le jour où elle avait avalé son morceau de bleu de Prusse au couvent de Marmoutiers. Mourir était après tout une chose moins effrayante que d'appartenir corps et âme à un homme qu'elle n'aimait pas. Rien que cette perspective la faisait frissonner... Que serait-ce quand elle serait la femme d'Évonyme, — sa femme pour toute la vie! — Sa gorge se serra, des larmes amères lui montèrent aux yeux. — Non, non, s'écria-t-elle, ce n'est pas possible, je ne pourrai jamais!

— Eh! ma fille chérie, dit Céline derrière elle, il ne faut pas te faire violence, parle franchement, et romps-moi ce maudit mariage.

— Non, répondit Antoinette d'un air sombre, c'est moi qui l'ai voulu, et maintenant il est trop tard... J'ai joué avec le bonheur de ma vie, et je l'ai brisé.

— Bah! bah! s'écria Céline en lui prenant les mains, tout n'est pas fini encore, et j'ai idée que ce mariage ne se fera pas.

Antoinette secoua tristement la tête, mais Céline n'en persista pas moins dans ses pronostics rassurans. Elle se prononçait avec d'autant plus d'aplomb, qu'intérieurement elle était convaincue du succès de la semonce dont elle avait gratifié Ormancey. Elle espérait que ses rudes paroles l'auraient fait réfléchir et qu'il ne viendrait pas revendiquer ses droits de fiancé. Elle se trompait. Vers midi, elle entendit Tant-Belle aboyer dans la cour, et la pauvre fille faillit tomber à la renverse en apercevant Évonyme, escorté du courrier qui brouettait les précieux colis renfermant la corbeille de noce.

Les confidences de Céline avaient, il est vrai, jeté une forte douche sur l'enthousiasme d'Ormancey; mais, selon son habitude, il avait commencé par ruminer longuement les paroles de la servante, et cette méditation l'avait replongé dans une nuageuse irrésolution. Son amour-propre était profondément blessé. On a beau être un philosophe à la façon de Montaigne, il est toujours désagréable de s'entendre dire qu'on déplaît à une jolie femme sur laquelle on comptait avoir fait impression. De là à douter de la sincérité de Céline, il n'y avait qu'un pas. — Cette fille, pensait Évonyme, n'a jamais pu digérer mon mariage avec Antoinette; elle avait pris le parti de Jacques contre moi, et elle me garde rancune de l'échec de son protégé. — D'ailleurs, bien qu'Évonyme ne fût point passionnément épris, du moins avait-il pour Antoinette une sérieuse affection, et son cœur souffrait de la situation fausse où se trouverait la jeune fille, si ce second mariage venait à manquer. Au point où en étaient les choses, quel esclandre produirait une rupture! L'avenir d'Antoinette en serait à jamais compromis, il faudrait se brouiller avec la famille. Évonyme entrevoyait toute une

inextricable complication de choses désagréables. Après avoir longtemps pesé le pour et le contre, il s'était déterminé à repartir pour Rochetaillée, bien résolu à observer de sang-froid l'attitude de sa fiancée, et à ne prendre un parti définitif qu'après avoir franchement interrogé le cœur de la jeune fille.

A son arrivée à Langres, un incident tout à fait inattendu vint encore accroître son trouble et ses perplexités. Au moment où il s'installait dans la patache du courrier et où le jaune véhicule commençait à rouler dans la principale rue de la ville, Évonyme crut reconnaître, sur le seuil d'un hôtel, Jacques Duhoux revêtu de son uniforme de garde-général. Craignant d'être le jouet d'une illusion, il mit la tête à la portière, et put constater que ce forestier qui là-bas, d'un air mélancolique, regardait fuir la voiture de Rochetaillée était bien son ami Duhoux en chair et en os. — Ah! il est revenu, grommela-t-il en lui-même, qui sait si cette infernale servante ne l'a point prévenu, et s'ils ne s'entendent pas pour m'évincer? Hélas! aussi, qu'avais-je besoin d'être amoureux, et que suis-je allé faire dans cette galère du mariage?

Lorsqu'il entra dans le salon des Corderies, le pauvre garçon avait le cœur tremblant. Il sentit toutes ses résolutions héroïques se briser contre l'indifférence glacée d'Antoinette. Tandis que Céline déballait la corbeille, Ormancey s'approcha de la jeune fille, et, tirant de sa poche deux écrins : — Voyez, lui dit-il en les ouvrant, si ce sont bien les pierres que vous avez désirées.

Les écrins contenaient une parure d'opales et d'aigues-marines. Antoinette les examina du bout des doigts et fit un léger signe d'assentiment. Céline s'était levée pour les contempler. — Des opales! s'écria la superstitieuse servante, j'espère bien que vous n'allez pas donner ça à ma petite-fille! Ces pierres-là portent malheur.

— C'est moi qui les ai choisies, répondit Antoinette. — Puis, se retournant vers Évonyme, elle ajouta avec un regard sombre : — Des aigues-marines et des opales, n'est-ce pas la parure qui convient à une ondine?

— Au moins, essayez-les! dit Évonyme en lui jetant un coup d'œil humilié et suppliant qui la toucha.

Elle prit les bijoux, et se plaça devant la glace. Un rayon de soleil l'illuminait, et sa robe de mousseline blanche à plis flottans dessinait mollement sa taille souple, sa poitrine frémissante et ses épaules de reine. Son cou délicat et flexible était encadré dans une collerette évasée à tuyaux droits, comme en portaient les femmes au XVIe siècle. A ses oreilles, à son cou et à ses poignets, les opales et les aigues-marines brillaient pareilles à de claires gouttes d'eau légèrement irisées. Ses joues, plus blanches que la mousseline de sa robe,

faisaient vivement ressortir l'éclat fiévreux de ses grands yeux. En contemplant cette neigeuse beauté, Évonyme se sentit redevenir amoureux, ses doutes s'enfuirent comme des vapeurs fondues dans un rayon de soleil, et il marcha lentement vers elle en ouvrant démesurément les yeux.

— Vous me trouvez belle? dit Antoinette avec un sourire glacé.

— Vous ressemblez à une fée des eaux, répondit Évonyme ébloui.

Il s'avança galamment, et lui prit une main, qu'elle lui abandonna d'un air indifférent, puis, enhardi, il voulut déposer un baiser sur ces beaux yeux qui lui jetaient un regard si résigné; mais au moment où les lèvres de l'audacieux fiancé effleuraient déjà les cils bruns de la jeune fille, la figure de cette dernière prit une expression terrible de répugnance et de terreur, ses deux bras raidis repoussèrent Évonyme. — Non, non, jamais! s'écria-t-elle, et dans le même instant elle s'évanouit et tomba agenouillée sur le parquet.

Au cri poussé par Évonyme, Céline était accourue. Elle écarta rudement Ormancey, qui voulait soutenir la jeune fille. — Vous voyez bien que vous la tuez, murmura-t-elle d'un air féroce; allez-vous-en.

Il s'éloigna tout confus. — Cette fois c'est bien clair, se dit-il en reprenant mélancoliquement le chemin d'*Entre deux eaux*, et je comprends tout... Si je laissais faire cette terrible fille, elle se jetterait tête baissée dans l'abîme, quitte à m'y entraîner avec elle... Merci! je lui fausserai compagnie. Un mariage heureux n'est déjà pas une si fameuse affaire, mais un hymen comme celui-ci serait un enfer pour elle et pour moi. Oh! les femmes! Elle m'aurait pourtant froidement exécuté pour le plaisir de se venger de Jacques!..

Je vous suis obligé, belle, de la leçon!

Il se sentait radicalement guéri du mariage; toutefois le spectacle de cette pauvre fille, qui aimait Jacques et souffrait le martyre, le toucha de compassion. Lui qui se piquait d'observer le cœur humain, comment n'avait-il pas deviné plus tôt la persistance de cet amour resté comme un fer dans la plaie?.. — Voyons, s'écria-t-il mentalement, ne ferai-je rien pour rétablir ce bonheur que j'ai ruiné?.. Si, morbleu! je leur montrerai à tous deux qu'il y a un homme et un brave homme dans la peau d'Évonyme Ormancey, et je raccommoderai tout, dussé-je à mon tour laisser aux buissons quelques lambeaux de ma dignité!

Il se dirigea vers l'auberge et demanda des nouvelles de Jacques. Le garde-général n'avait point encore reparu chez Pitoiset; mais on savait qu'il avait repris son service; il faisait des tournées en

forêt; un garde des environs avait été chargé par lui d'emporter le lendemain les bagages et les papiers déposés à l'auberge en son absence, et de les conduire à la maison forestière, chez le brigadier Sauvageot, où Jacques avait élu domicile. Évonyme s'en revint lentement chez lui, et passa le reste de la soirée à mûrir un projet qu'il résolut de mettre à exécution sans tarder.

Il quitta la ferme dès l'aube, et arriva de bonne heure aux Corderies, où il trouva Antoinette et son père, et où il fit jouer immédiatement tous les ressorts de ses finesses diplomatiques afin d'amener la jeune fille à l'accompagner jusqu'au Val-Clavin. — Elle lui avait depuis longtemps promis cette visite, et il désirait avoir son avis sur certains embellissemens intérieurs. — Sa proposition fut moins mal accueillie qu'il ne le craignait. Céline était absente, et M. de Lisle, ayant eu connaissance de la scène de la veille, avait fortement rabroué sa fille au sujet de ce qu'il nommait ses simagrées. Elle se repentait du reste elle-même d'avoir montré si peu de courage, et elle n'osa pas refuser. Il fut convenu que M. de Lisle rejoindrait les deux jeunes gens vers midi, et qu'on déjeunerait à la ferme.

Ils partirent. Le temps était très clair, et il avait gelé pendant la nuit; les feuilles sèches qui jonchaient le chemin étaient saupoudrées d'un léger givre, et la terre craquait sous les pieds. Évonyme fit prendre à Antoinette un sentier à travers bois. Il s'applaudissait intérieurement du commencement de réussite de ses combinaisons, et il se flattait de mener à bien le reste de l'entreprise. Il fredonnait doucement tout en aidant Antoinette à escalader les rampes abruptes de la forêt, et s'efforçait de diriger la conversation sur des sujets indifférens et impersonnels. La jeune fille, surprise de cette attention délicate, se prêtait de son mieux à une causerie banale et inoffensive. Elle fit ainsi du chemin sans s'en douter. Tout à coup le petit sentier déboucha brusquement à la lisière d'un taillis, et Antoinette reconnut, dans le fond de la combe, l'étang de la Thuilière, baigné de soleil et bordé de saules. — Pourquoi m'avez-vous amenée ici? s'écria-t-elle avec un accent irrité, ce n'est pas le chemin de la ferme.

— Non, répondit-il, mais j'ai un renseignement à demander au garde de la Thuilière. C'est l'affaire d'un quart d'heure à peine. Asseyez-vous au soleil, et amusez-vous à lire quelques pages de ceci en m'attendant. — Il lui donna un volume de La Fontaine, et monta, le cœur très ému, la sente qui menait à la maison forestière.

D'après ce que lui avait dit l'hôtesse de Rochetaillée, il avait calculé que Jacques, tout occupé de son emménagement, n'irait pas en forêt ce jour-là. Il ne s'était pas trompé; Jacques Duhoux

était en train de s'installer dans une petite chambre située au premier étage, d'où l'on dominait les bois et l'étang. En entrant, Évonyme l'aperçut, penché sur les registres et les cartons qui encombraient le parquet; à côté de lui, une petite table était couverte d'un monceau de papiers épars. Au bruit de la porte, Jacques se retourna et Évonyme fut effrayé de la douloureuse altération de ses traits : il avait maigri, et les orbites de ses yeux s'étaient encore creusées. A la vue de ce visiteur inattendu, Jacques pâlit, et se levant avec violence : — Que me voulez-vous? s'écria-t-il, j'espérais bien ne plus vous revoir!

— Jacques, mon vieux camarade,... commença Évonyme d'une voix émue.

Jacques le regarda d'un air dur et hautain : — N'invoquez pas notre ancienne amitié. Elle est morte... Vous auriez dû comprendre que votre vue m'est pénible.

— Écoute-moi un moment avec calme!

— Allez-vous-en! dit-il, je ne veux rien entendre.

— Ah! morbleu! fit Évonyme avec obstination, tu m'entendras pourtant! Si tu crois que je suis monté ici pour mon plaisir, tu te trompes. Ma conscience m'y a poussé, et je n'en sortirai pas avant de m'être déchargé de ce que je crois un devoir.

— Parlez donc, et faites vite! murmura Jacques sans le regarder.

— J'ai eu des torts envers toi, reprit lentement Ormancey, et je t'en demande pardon; mais il ne s'agit pas de moi, je viens te parler d'Antoinette.

Jacques eut un tressaillement douloureux. — Me venez-vous demander mon consentement pour l'épouser? s'écria-t-il avec une ironie amère.

— Il n'est pas question de moi, te dis-je!.. Si j'ai été un moment assez naïf pour croire que je pourrais faire un mari présentable, je suis bien vite revenu de ma folie. Antoinette n'a jamais aimé que toi, ton abandon la tue et elle en meurt. Tu ne me crois pas! s'écria-t-il en voyant Jacques hausser les épaules... Bonté du ciel! est-il possible que tu ne me croies pas quand je t'apporte pour preuve mon orgueil piteusement foulé aux pieds, quand je m'humilie devant toi jusqu'à jouer un rôle ridicule? Ce n'est pas elle qui m'a parlé de son amour et de sa souffrance, elle a bien trop de fierté! Mais j'ai tout deviné à la fièvre de ses yeux, à la pâleur de ses joues, à ses invincibles répugnances quand ma main touche la sienne. Elle souffre le martyre, mon ami, et c'est pourquoi je suis venu ici.

— Et moi! s'écria Jacques en se retournant vers Évonyme et lui laissant voir sa figure amaigrie, crois-tu donc que je ne souffre

pas? Penses-tu qu'on arrache un amour comme le mien sans que le cœur en saigne? Depuis un mois, je ne vis pas, je ne pense pas... Je marche comme à travers un cauchemar! Quand j'ai voulu reprendre mon travail, j'ai compris que j'en étais incapable, et quand, en arrivant ici, j'ai appris que tu l'épousais, j'ai crié tout seul à travers les bois comme si on avait enfoncé un fer rouge dans ma blessure. Ses yeux se creusent, dis-tu, et ses joues pâlissent; eh bien! regarde, est-ce que j'ai la mine d'un vivant, moi?

— Toi, dit gravement Évonyme, tu es un homme, et tu dois être fort devant la douleur; mais elle, la pauvre enfant, si charmante et si mal préparée contre la souffrance!.. Un coup de vent qui brise une fleur arrache à peine quelques feuilles à un chêne... Allons, ajouta-t-il en voyant un frisson courir sur la figure de Jacques Duhoux, laisse-toi toucher par la pitié et sois bon pour elle!

Jacques ne semblait pas l'entendre, il se promenait à travers la petite chambre avec une agitation croissante. — Tu ne sais pas, reprit-il en s'arrêtant devant Ormancey, elle n'a jamais su, combien je l'aimais! J'avais mis en elle l'espoir de toute ma vie. Avant de la connaître, je n'avais jamais aimé. Elle a eu tous les bouillonnemens de mon sang, toute la séve de ma jeunesse, et des trésors de tendresse où personne n'avait jamais puisé. Qu'a-t-elle fait de tout cela? Elle a pris ma passion pour un de ces amours avec lesquels on peut jouer impunément. Quelle pitié a-t-elle eue après m'avoir brisé? quels repentirs a-t-elle manifestés? Après l'emportement de la première heure, je ne demandais qu'un mot, qu'un appel du cœur pour revenir pleurer à ses pieds... Ce mot, elle n'a pas même songé à le prononcer!

— Et toi, répliqua Évonyme, as-tu songé à l'attendre, ce rappel dont tu parles? Ne t'es-tu pas trop pressé de la condamner? Tu es parti comme un fou sans même dire où tu allais. Es-tu sûr qu'Antoinette ne t'ait pas écrit, que sa lettre ne se soit pas égarée en route?

— Oh! fit Jacques en secouant la tête d'un air incrédule.

— En es-tu sûr? répéta Ormancey; as-tu au moins questionné ton hôtesse de Rochetaillée?

Jacques s'approcha des papiers amoncelés sur la table. — Voilà, dit-il, ce qui est arrivé en mon absence, des paperasses administratives. Tu peux y fouiller, va, tu n'y trouveras que des paquets officiels. — En dépit de ces dernières paroles, il s'était penché avec Évonyme sur le monceau de paperasses, et tous deux s'étaient mis à les trier avec une impatience fiévreuse. Tout à coup Évonyme poussa un cri triomphant. Entre deux paquets, il venait de découvrir la petite lettre d'Antoinette, à demi enfoncée sous les doubles bandes

d'une correspondance administrative. Il la tendit à Jacques, qui déchira l'enveloppe d'une main tremblante.

— Le timbre de la poste porte la date du 21 septembre, murmura Évonyme.

Jacques Duhoux dévora les lignes de la pauvre lettre oubliée. A mesure qu'il lisait, il devenait plus pâle; les muscles de sa figure se détendirent, un sanglot souleva sa poitrine, et de ses yeux sombres deux larmes tombèrent sur le papier du billet. — Évonyme le considérait sans rien dire et se sentait lui-même gagné par l'émotion. Jacques lisait et relisait la lettre sans faire un mouvement. A la fin, Ormancey lui frappa doucement sur l'épaule et lui montra, par la fenêtre ouverte, la combe profonde où l'étang miroitait au soleil.

— Elle est là, dit-il, à la lisière du bois. Je l'ai amenée ici par surprise, et elle ne se doute de rien.

Jacques, les lèvres contractées, contempla un moment la combe pleine de clarté, puis il sortit brusquement de la chambre et se précipita hors de la maison forestière...

Après le départ de son compagnon, Antoinette avait quitté la lisière du bois, et laissant parmi les feuilles sèches le La Fontaine d'Évonyme, s'était dirigée vers la chaussée de l'étang. Le soleil avait fondu le givre, de légères buées ondulaient sur les pelouses exposées au midi. La jeune fille reconnaissait les moindres détails du coin de rivage où elle s'était arrêtée au retour du bal. Tout était à la même place, les saules de l'îlot, la passerelle à demi brisée, les trèfles d'eau balançant leurs feuilles à triple découpure. Elle s'était assise à l'extrémité du talus, et, la tête appuyée sur sa main, elle contemplait l'étang dont le vent ridait doucement la surface et dont les ondes lumineuses venaient presque baigner ses pieds. L'eau verte et limpide laissait voir à une assez grande profondeur le lit d'herbes flottantes où des rayons de soleil se jouaient ainsi que des caresses. Là était le calme, l'oubli des misères, l'anéantissement... Ne vaudrait-il pas mieux, pensait Antoinette, dormir sous le voile de ces herbes onduleuses que d'être ensevelie vivante dans une horrible robe de noce?.. Elle avait toujours aimé l'eau, mais en ce moment elle la sentait plus sympathique et plus attirante que jamais. Elle se penchait et suivait d'un œil fasciné les rayons qui avaient l'air de plonger dans les remous du courant et d'y flotter comme une chaîne aux anneaux d'or. L'eau murmurait dans les joncs; c'était comme une musique lointaine, cristalline, pleine de câlinerie et de mollesse. La jeune fille trouvait à l'écouter un charme indéfinissable. Plus elle prêtait l'oreille à cette musique berceuse, plus elle enfonçait son regard dans ces profondeurs chatoyantes, et

plus elle se détachait du reste des choses. Elle avait cessé de penser, elle ne distinguait plus rien des autres bruits de la terre. Son corps glissait insensiblement vers cette onde invitante et mystérieuse; le vertige la prenait. Tout à coup une main nerveuse lui saisit le bras et la ramena violemment en arrière. Elle se retourna et poussa un cri. — Jacques! — dit-elle, et ses yeux se fermèrent.

Il la fit asseoir près de lui, sur les pierres du talus. Comme dans la nuit du bal, il sentait le cœur d'Antoinette battre contre le sien; il contemplait cette figure pâlie, ces yeux creusés et cette petite bouche pure comme celle d'un enfant. Le charme de l'Ondine l'avait reconquis tout entier; il la serra plus étroitement dans ses bras et posa un baiser sur ses paupières abaissées. Alors elle ouvrit les yeux et revint à elle, toute frissonnante, puis, saisissant les mains de Jacques dans une étreinte passionnée : — Ah! murmura-t-elle, je ne vous attendais plus. Encore un peu, et vous ne m'auriez plus trouvée!

— Vous vouliez mourir! s'écria-t-il.

— Je ne sais,... mais je me sentais horriblement malheureuse, et il me semblait que j'oubliais mes peines en écoutant cette chanson de l'eau qui m'attirait... Ah! reprit-elle en frémissant, n'est-ce pas que vous ne me quitterez plus?.. — Les sanglots lui coupèrent la parole, et des larmes mouillèrent ses yeux.

Jacques cherchait à la calmer avec des caresses. Il lui conta la démarche d'Évonyme et lui expliqua comment il n'avait lu sa lettre que le matin même. Il était parti le 20 septembre le cœur plein de colère. — Tout m'était odieux, dit-il, vous, Évonyme, le monde entier... J'ai pris le premier convoi qui passait, j'aurais voulu fuir à l'autre extrémité de la terre. Je ne me suis arrêté qu'à l'endroit où le chemin de fer finissait, en Bretagne. Là, entre la mer et la lande, j'ai essayé de me guérir; mais j'avais beau faire, votre fantôme me suivait partout. Alors je suis revenu dans les bois de Rochetaillée, et dès le soir de mon retour j'ai appris que vous deviez épouser Évonyme.

— Oui, j'ai été mauvaise, soupirait-elle, mais si vous saviez comme j'ai pleuré, comme je vous ai attendu! J'ai cru que vous étiez retourné à L... vous marier avec la jeune fille aux bandeaux plats, et la folie m'a prise. Je voulais vous faire beaucoup de mal et m'en faire à moi-même; je me suis jetée à la tête de ce pauvre Évonyme... La punition a été rude, ajouta-t-elle, mais, si vous me pardonnez; je ne serai plus méchante. J'ai laissé dans l'étang toutes mes *mauvaisetés*.

Il lui prit les mains et les couvrit de baisers. — Je vous aime, lui dit-il, et ma vie est à vous...

Évonyme était resté dans la petite chambre de la maison forestière. Il avait mis le nez à la fenêtre, et ses yeux perçans suivaient le manége des deux amoureux, qu'il voyait se détacher comme deux ombres sur la verdure du talus. Il poussa tout à coup un soupir de soulagement. — Allons! dit-il, la paix est faite. — Il aperçut sur la croisée une pipe et du tabac, jeta un joyeux cri, bourra la pipe et l'alluma. — Voilà, pensait-il en aspirant les bouffées avec délices, voilà depuis longtemps la première fois que je fume avec une conscience paisible. — Il contemplait les allées et venues du couple lointain avec ce suave sentiment de volupté qu'on éprouve à regarder du rivage la mer orageuse. — Décidément, murmura-t-il, je ne me marierai pas! Toutes ces tempêtes ne sont pas faites pour moi; je me contenterai, assis à ma fenêtre, de regarder les gens qui lèvent l'ancre et qui appareillent pour le voyage à Cythère... Et pourtant ils sont heureux, ces deux amoureux qui se promènent là-bas! Le soleil leur rit de nouveau et ils oublient les colères de la tourmente qui les a fustigés. Hier, ils s'arrachaient les cheveux et voulaient mourir; aujourd'hui tout leur est sourire, chants de fête et caresses... Ah! par ma foi,

> Amour est un étrange maître;
> Heureux qui ne peut le connaître
> Que par récit, lui ni ses coups...

Ces vers lui rappelèrent qu'il avait confié à Antoinette un volume de son poète favori. — Sarpejeu! s'écria-t-il, et mon La Fontaine! Ils l'auront oublié sous un arbre, et mon exemplaire est en train de prendre un bain de rosée!..

Il se leva précipitamment et courut à la recherche du précieux volume; ce ne fut qu'après l'avoir trouvé qu'il rejoignit les deux amoureux et qu'ils prirent tous trois le chemin du Val-Clavin.

A quoi bon vous en dire davantage? Évonyme fit entendre raison à M. de Lisle, et Jacques et Antoinette se marièrent en novembre. Aujourd'hui ils vivent tous heureux aux Corderies. Évonyme a été le parrain du premier enfant de l'Ondine. Le bambin commence à grandir, et Ormancey lui apprend à lire dans les fables de La Fontaine. Le brave garçon en est tout heureux. — Je le forme à mon image, dit-il, je goûte les joies de la paternité sans avoir les angoisses du mariage; j'étais né pour être oncle!

ANDRÉ THEURIET.

ÉTUDES NOUVELLES

SUR

GRÉGOIRE VII ET SON TEMPS

I. *Histoire de Grégoire VII, précédée d'un discours sur l'histoire de la papauté jusqu'au onzième siècle*, par M. Villemain, 2 vol. in-8°; Paris 1872. — II. *Pontificum romanorum vitæ ab æqualibus conscriptæ;* edidit J.-M. Watterich, 2 vol. gr. in-8°; Lipsiæ 1862. — III. *Monumenta gregoriana;* edid Phil. Jaffé, in-8° maj.; Berlin 1865. Du même auteur : *Regesta pontificum romanorum*, de 1 à 1198, in-4°; Berlin 1851. — IV. J. Voigt, *Hildebrand als Papst Gregor VII*, 2 vol. in-8°; Halle 1815. — V. H. cio, *Kaiser Heinrich IV und sein Zeitalter*, 2 vol in-8°; Stuttgart 1855-56. — VI. Fr. Gfrörer, *Papst Gregorius VII und sein Zeitalter*, 7 vol. in-8°; Schaffouse 1859-61. — VII. H. Stenzel, *Geschichte Deutschlands unter den Fränkischen Kaisern*, 2 vol. in-8°; Leipzig 1828. — VIII. W. V. Giesebrecht, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, 4 vol. in-8°; Brunswick 1864-72. — IX. M. Mignet, *La lutte des papes contre les empereurs d'Allemagne*, 1861 à 186 .....

I.

L'EMPIRE ET LA PAPAUTÉ AVANT GRÉGOIRE VII.

Grégoire VII a fait du pontificat romain la grande souveraineté du moyen-âge, et de nos jours le génie de cet homme extraordinaire plane encore sur la papauté. La curiosité de l'esprit moderne s'est donc attachée avec une application particulière à l'étude de ce personnage célèbre, qui, après avoir exercé une si considérable influence sur son siècle, agite encore et partage en jugemens si divers les sentimens de la postérité. L'histoire de Grégoire VII est en effet un des sujets les plus élevés à la fois et les plus épineux qui puissent exercer la sagacité de l'historien. Nul pontife, depuis la propagation du christianisme, n'entreprit de plus grandes choses; nul ne

s'est plus vivement attaqué aux conditions morales du gouvernement de la vie humaine et de la chrétienté; nul n'en a porté plus haut les exigences et les attributions. Nul n'a conçu de plus profonds, de plus vastes, de plus mémorables desseins. Ses successeurs ne sont que justes en honorant en lui le réformateur du régime de l'église et le plus considérable représentant de la papauté au moyen âge, et nul cependant n'a soulevé contre lui de plus ardentes passions, soit dans la polémique des contemporains, soit dans celle des temps postérieurs. Sa hardiesse a même effrayé de grands chrétiens comme Pierre Damiani et Bossuet, et les rois ont proscrit sa mémoire comme celle d'un ennemi de la société politique dans l'Europe civilisée. La passion seule a-t-elle inspiré ces accens discordans? Est-il possible à un esprit impartial de porter un jugement plus équitable sur le caractère et sur l'œuvre de Grégoire VII? Je le crois, sans m'abuser sur les obstacles, car la seule recherche de la vérité matérielle est une première et immense difficulté. Il est moins facile quelquefois de découvrir le fait que de l'apprécier avec justice. Il connaissait bien ces difficultés, l'illustre écrivain dont l'ouvrage vient, après sa mort, d'être livré à la publicité; on peut même assurer que la considération de ces difficultés est la cause principale qui a retenu son esprit dans l'hésitation malgré la confiance que lui devaient inspirer les qualités si brillantes de son talent, et qui a suspendu pendant tant d'années la publication de l'*Histoire de Grégoire VII*, dont les amis de la belle et bonne littérature peuvent jouir aujourd'hui, grâce à un acte de piété filiale dont les lettres françaises garderont le souvenir reconnaissant.

I.

M. Villemain avait tracé le premier dessein de ce livre en 1827. Il venait d'être destitué de son emploi de maître des requêtes au conseil d'état, et suspendu de son enseignement à la Sorbonne, pour avoir accepté la charge de rédiger, au nom de l'Académie française, en compagnie de MM. de Lacretelle et Michaud, une adresse de doléance au roi relativement au célèbre projet législatif connu sous le nom de *loi de justice et d'amour*. Sur l'annonce du livre, une souscription fut ouverte et sur-le-champ remplie, pour témoigner à l'éminent littérateur la sympathie qui l'accompagnait dans sa disgrâce; mais l'œuvre n'était pas de celles que peut accomplir en peu de mois l'esprit le plus fertile en ressources. Les aspects littéraires du sujet, les tableaux qu'il offrait à une imagination féconde et à une plume habile, avaient probablement décidé la rapide détermination de M. Villemain plutôt que l'attrait spéculatif du grand problème de critique historique caché sous les noms

de Grégoire VII et d'Henri IV. Quelque intérêt politique du moment n'était peut-être aussi pas étranger au choix de l'objet d'étude promis au public. Les données générales de M. Villemain en cette matière étaient plutôt alors celles de M. Daunou que celles d'une autre école historique qui, plus libre en ses allures, mieux instruite du fond des choses, plus dégagée envers un passé qui n'est plus à craindre, ouvrait à l'esprit du XIXe siècle, soit en France, soit en Allemagne, des horizons nouveaux sur l'histoire des siècles écoulés. Quelques lumières qu'il ait acquises plus tard par une étude persistante et approfondie, son esprit, pourtant si souple, si vif, si indépendant, n'a pu se détacher complétement de ces premières impressions, dont la trace subsiste dans le bel ouvrage que nous avons sous les yeux, et qui d'ailleurs en France ont été celles de plusieurs générations d'érudits, de publicistes et d'historiens, depuis les temps reculés jusqu'à nos jours.

Des notions plus exactes et plus vraies sur l'histoire de Grégoire VII datent en Allemagne de la publication du livre de Voigt (1815); elles datent chez nous du cours célèbre de M. Guizot, en 1828. Il faut juger l'ouvrage de Voigt par l'original allemand et non par la traduction qui l'a familiarisé dès 1837 avec le public français. Voigt est un historien sincère, dont la vue n'est pas toujours complète, mais dont l'intention est toujours droite et la direction historique généralement impartiale, quand elle est parfaitement éclairée; il a introduit dans l'histoire de Grégoire VII des élémens d'information jusqu'alors négligés. Le traducteur français a souvent détourné la pensée de Voigt de sa portée primitive pour en faire un livre agréable à certains esprits prévenus, et, qui pis est, il a plus d'une fois, dans ses annotations, péché par ignorance de l'histoire du temps. M. Guizot, en 1828, a donné magistralement, suivant son habitude, la note véritable du caractère historique de Grégoire VII; il a tracé le sillon, la grande culture est venue après lui. Nul homme éclairé ne saurait confondre à cette heure le *Registrum* de Grégoire VII avec le *Syllabus* de 1864. « Nous sommes accoutumés, disait M. Guizot, à nous représenter Grégoire VII comme un homme qui a voulu rendre toutes choses immobiles, comme un adversaire du développement intellectuel, du progrès social, — comme un homme qui prétendait retenir le monde dans un système stationnaire ou rétrograde. Rien n'est moins vrai : Grégoire VII était un réformateur par la voie du despotisme, comme Charlemagne et Pierre le Grand. Il a été à peu près dans l'ordre ecclésiastique ce que Charlemagne en France et Pierre le Grand en Russie ont été dans l'ordre civil; il a voulu réformer l'église, et par l'église la société civile, y introduire plus de moralité, plus de justice, plus de règle; il a voulu le faire par le saint-siége et à son

profit, soumettre le monde civil à l'église, et l'église à la papauté, dans un esprit de réforme et de progrès, non dans un esprit stationnaire et rétrograde. »

Ces paroles furent alors une nouveauté grande; si le parlement de Paris avait encore existé, M. Guizot eût peut-être été mandé pour s'en expliquer à sa barre. Elles excitèrent en 1828 un mouvement de surprise dans le brillant auditoire de la Sorbonne. M. Victor Leclerc, M. Villemain, n'en furent-ils pas étonnés eux-mêmes? M. Guizot protestant abdiquait le langage des centuriateurs de Magdebourg; il s'éloignait de la doctrine parlementaire des Talon, des Bignon, des Daguesseau, qui s'était imposée à la science historique; il s'éloignait de la voie classique tracée par M. Daunou soit dans son *Cours d'histoire*, si autorisé alors, soit dans son *Essai sur la puissance temporelle des papes*, qui était en si grand crédit; mais ce jugement nouveau du célèbre professeur, réintégré par M. de Martignac, a été le point de départ de l'appréciation de plus en plus juste, parmi nous, du grand pontife du XIe siècle. Le point de vue de M. Guizot était même plus caractérisé que celui de Voigt, et à une époque récente un autre éminent historien, M. Mignet, est arrivé, par sa réflexion puissante et par une connaissance profonde des personnes et des choses, à des conclusions analogues, exprimées avec une éloquente autorité, lorsqu'il nous a montré, « en passant par Cluny, l'homme extraordinaire à l'aide duquel devait s'accomplir la grande réforme vainement essayée jusqu'alors, et qui exigeait les profonds desseins d'un génie aussi entreprenant que celui de Grégoire VII, la fermeté d'une âme aussi altière et aussi religieuse, la grandeur d'un caractère aussi indomptable. » Deux esprits supérieurs se sont ainsi rencontrés dans le même jugement en arrivant au but par des chemins divers.

Je pourrais douter à bon droit que telle fût la direction dans laquelle M. Villemain entreprit ses études sur Grégoire VII, et je n'en voudrais pour preuve que l'esprit général de la docte et brillante introduction, dont le plan remonte à coup sûr aux premiers temps de ses travaux. Hallam avait jugé Grégoire VII avec une extrême sévérité. Un philosophe éminent de notre époque, M. de Rémusat, a suivi ce courant, dans son livre sur saint Anselme, malgré la haute impartialité qui honore son caractère. Les tentatives contemporaines de deux grands écrivains, J. de Maistre et Lamennais, pour faire admettre à l'état de dogme invariable et absolu la doctrine purement relative et historique aujourd'hui autorisée des maîtres de la science, maintenaient dans l'ancienne voie gallicane beaucoup d'esprits peu disposés pour les opinions ultramontaines. A Dieu ne plaise que je veuille moi-même m'écarter de la ligne traditionnelle de nos docteurs, ni abjurer la foi gallicane, que je crois

conforme à la vérité comme aux grands intérêts de mon pays; mais, comme l'a dit un historien qui est mon garant en histoire, « tout ce qui s'accomplit s'explique, et tout ce qui prévaut a sa raison d'être. » Eh bien! malgré les obstacles de tout genre et les passions déchaînées, Grégoire VII a prévalu sur l'empereur Henri IV; la papauté a triomphé de l'empire dans la plus grande lutte dont l'histoire ait gardé le souvenir (1). C'est le phénomène historique dont l'explication est agitée depuis tant d'années, et dont l'investigation sera l'objet de ces études. Remarquons toutefois que, dans cette longue et dramatique lutte du sacerdoce et de l'empire, si les fidèles furent pour le pape contre l'empereur dans la période grégorienne, si sous Innocent III l'opinion publique força Philippe-Auguste à céder, si sous l'empereur Frédéric II Grégoire IX et Innocent IV eurent encore assez de puissance pour détacher les peuples d'une race illustrée par le génie et l'héroïsme, au XIVe siècle au contraire nous voyons les rois prendre appui sur les peuples contre les prétentions politiques du saint-siége. Tout cela s'explique et se justifie. A la doctrine de Boniface VIII et du livre célèbre *de Regimine principum* s'est substituée la doctrine qui a eu pour organe, dans l'ordre civil, le *Traité de l'autorité des rois* de Denis Talon, et dans l'ordre ecclésiastique la déclaration du clergé de France de 1682, si admirablement défendue par Bossuet (2); mais la cause de Grégoire VII n'en fut pas moins la meilleure en son temps, du moins parce qu'elle

(1) Ce triomphe arrachait à Macaulay les éloquentes paroles que tout le monde a lues avec un sentiment d'émotion profonde dans la *Revue d'Édimbourg* d'octobre 1840, au sujet de l'*Histoire de la papauté* de M. Ranke. Voyez *Essays, critical and miscellaneous, by* T. Babington Macaulay; Paris, Baudry, 1843, p. 401.

(2) On lit dans le *de Regimine principum,* dont les premiers livres sont attribués à saint Thomas d'Aquin, et dont les derniers sont d'un continuateur contemporain de Boniface VIII : « La puissance temporelle n'existe que par la puissance spirituelle, de même que le corps ne vit que par l'âme. Dès que la chrétienté fut constituée, un miracle força Constantin à céder la domination du monde au pape, qui la possédait déjà de droit, car Jésus-Christ était tout ensemble roi et prêtre. Depuis lors, les deux pouvoirs n'en font plus qu'un seul dans les mains du souverain pontife, à qui sont soumis tous les rois de la terre. » Au rebours de cette théorie théocratique, on lit dans le livre de Talon ces maximes qui ont été la règle de la monarchie française pendant mille ans : « L'église peut se considérer en deux manières, ou comme un corps politique, ou comme un corps mystique et sacré : comme un corps politique, par relation à l'état, dont elle est un membre; comme un corps mystique par relation à Dieu. Comme un corps politique, c'est une assemblée de peuples unis sous les mêmes lois et sous un même chef temporel pour contribuer ensemble à la conservation de l'état et à la tranquillité publique; comme un corps mystique, c'est une assemblée de fidèles unis par une même foi et sous un chef spirituel pour travailler ensemble à la gloire de Dieu et chacun à son salut. Ainsi deux puissances sont associées au gouvernement de l'église : la temporelle, qui est la première dans l'ordre naturel, car, comme dit un fameux évêque (saint Optat, de Milève), c'est l'église qui est dans l'état, et non l'état dans l'église, — et la spirituelle, qui est la première dans l'ordre surnaturel, mais qui ne s'applique qu'aux choses surnaturelles et divines, etc. »

empêcha le triomphe de la cause opposée, et le grand pape put dire avec tristesse, en rendant le dernier soupir : *Dilexi justitiam et odivi iniquitatem; ideo morior in exilio.*

Lors donc que, le but sérieux et réel de la lutte étant atteint et l'œuvre de Grégoire VII accomplie par la conquête de l'indépendance de l'église, *pro libertate ecclesiæ decertare*, la papauté, voulant obtenir après la liberté la domination, a franchi les limites d'une équitable défensive pour entrer dans la voie contestable des ambitions mondaines, alors la lice a changé d'aspect et le combat de nature. Alors l'esprit humain s'est ému et ravisé; les sages, qui avaient été circonspects, ont passé à la résistance, et les pouvoirs légitimes, se mettant en garde à leur tour contre des prétentions excessives, ont engagé une nouvelle lutte pour rétablir l'équilibre entre les puissances qui se disputaient le monde. Le gouvernement de l'église avait dévié de sa mission et compromis son autorité; alors de nouveaux conflits se sont élevés, au grand dommage de la chrétienté, et cette fois avec des échecs nombreux et irrémédiables pour la papauté. Le spectacle affligeant des ardeurs de la lutte contre les Hohenstaufen avait rendu réservé le sage Louis IX lui-même. L'intempérance intempestive de Boniface VIII détermina les manifestations gallicanes, et les abus de l'administration spirituelle, joints aux schismes et aux scandales des papes politiques du XVe et du XVIe siècle, ont suscité la réforme de Luther et provoqué la scission de la chrétienté européenne.

La prudence et la mesure sont donc bien difficiles à garder, même par le génie, même par la vertu, dans la conduite des meilleures causes. C'est une loi de la vie humaine, et tous en ont subi plus ou moins la fatale destinée. L'adversaire de Grégoire VII, l'empereur Henri IV, a été moins encore à l'abri des reproches et des fautes. Il a été la première et déplorable victime de la lutte entre l'empire et la papauté. La même animosité est restée attachée à sa mémoire. Les contemporains ont mis à sa charge les plus odieuses imputations; s'il n'a pas été toujours et définitivement défendu avec le même zèle que Grégoire VII, il a été attaqué avec la même passion, et les ultramontains modernes l'ont voué à l'infamie. Rétablir la vérité historique est quelquefois aussi difficile à l'égard de l'un qu'à l'égard de l'autre. Au milieu des récriminations et des accusations des partis déchaînés, la notion du vrai a souvent disparu de la controverse. M. Villemain s'est étudié à la rechercher avec une patiente et consciencieuse application. Détourné de son œuvre laborieuse par sa réintégration dans le grand enseignement littéraire qui a fait sa gloire, les distractions de la politique ont ajouté, après 1830, un nouvel obstacle à l'accomplissement immédiat de la tâche qu'il s'était imposée. Il n'en a jamais

pourtant abandonné la poursuite : entraîné pendant plus de dix ans dans le mouvement actif de la vie parlementaire et des agitations ministérielles, il n'en a pas moins continué ses recherches et ses travaux historiques, souvent interrompus, toujours repris avec un constant attachement. Il avait presque terminé sa grande composition lorsqu'il daigna m'en montrer le manuscrit en 1843 et me demanda mon impression, — non que son esprit supérieur eût besoin de mes humbles avis, mais parce qu'une vague incertitude planait encore dans ses informations et résolutions sur certains points demeurés obscurs à ses yeux. Depuis sa retraite du monde politique en 1845 jusqu'à sa mort, il n'a cessé d'élaborer son ouvrage, remis vingt fois sur le métier; il en donna même quelques extraits dans la *Revue*, entre autres le récit du célèbre et dramatique enlèvement du pape Grégoire VII dans la nuit du 25 décembre 1075 (1). Il a lu maintes fois des fragmens de son œuvre dans le sein de l'Académie française, et M. Mignet, en 1861, annonçait dans le *Journal des Savans* la prochaine publication de ce livre tant attendu.

Mais ce qu'il apprenait à chaque instant de publications sur le même sujet, qu'il ne pouvait plus facilement contrôler, lui donnait sérieusement à penser. Il avait étudié à fond les sources qui étaient à sa disposition. Toutefois il avait suivi, à travers les préoccupations politiques et d'un regard presque inquiet, la rénovation dont la science historique était l'objet en France et surtout en Allemagne, et une certaine hésitation scientifique augmentait l'indécision qui lui était presque naturelle. La perfection littéraire, à laquelle il était si sensible, ne le consolait donc pas de ce qui semblait manquer aux instrumens de son travail. S'il avait pu se faire une idée juste de la valeur de l'ouvrage de Voigt, il n'a pas été aussi favorisé en ce qui touche les œuvres capitales de Gfrörer et de Giesebrecht, sans compter une foule de productions secondaires qui sont d'une certaine considération pour des détails particuliers.

Les savantes et décisives recherches de Giesebrecht sur le *Registrum* de Grégoire VII ont tranché la question, douteuse pour les savans qui l'avaient précédé et pour M. Villemain après eux, relativement à l'authenticité du célèbre *Dictatus*. Les maximes qui composent le *Dictatus* se retrouvent dans la correspondance du pontife, mais la composition isolée de ces pages fameuses n'est pas de Grégoire VII. Une autre œuvre de Giesebrecht a non moins d'importance, je veux parler de son essai de restitution des vieilles annales perdues de la célèbre abbaye bavaroise d'Altaha, celles qui sont arrivées jusqu'à nous ne datant que du XIIIe siècle. Il est regrettable que M. Pertz et M. Jaffé, qui après M. Böhmer nous ont donné les

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1833.

annales d'Hermann, abbé d'Altaha, et leur continuation, n'aient pas cru pouvoir insérer dans la collection des *Scriptores rerum germanicarum* le travail d'érudition de Giesebrecht, qui aurait ainsi servi d'introduction aux annales consignées. Réunissant tous les souvenirs des contemporains et toutes les indications éparses dans les monumens dispersés, M. Giesebrecht s'est identifié avec le chroniqueur primitif, s'est pénétré de l'esprit qui dirigeait sa plume, a cousu habilement les traditions subsistantes dans d'autres chroniqueurs de ce temps, qui avaient puisé à la même source que le moine anonyme d'Altaha, et du tout a fait un livre du plus haut intérêt pour l'histoire du XIe siècle. Enfin le talent mûri de M. Giesebrecht, l'un des plus ingénieux et des plus savans historiens formés à l'école de M. Ranke, s'est exercé dans un ouvrage de haute portée, lentement élaboré et non encore achevé, l'*Histoire de l'empire allemand* (*Geschichte der deutschen Kaiserzeit*), dont le troisième volume tout entier (de 1,224 pages) est consacré à l'histoire du conflit de l'empire avec la papauté sous les deux derniers empereurs franconiens. Ce remarquable volume laisse loin de lui le livre de Luden (1), qui mérite toujours cependant une lecture attentive, et qui donne sur l'époque franconienne des conclusions si précieuses. Luden et Giesebrecht ont fait oublier les compilations de Mascov et de Struve (2), sans ébranler la réputation acquise des histoires spéciales de Stenzel et de Floto. Enfin la volumineuse et très savante histoire de Grégoire VII et de ses contemporains, composée par l'érudit Gfrörer, professeur d'histoire à Fribourg en Brisgau, est un immense répertoire où les événemens qui ont agité l'Europe pendant le siècle grégorien sont retracés quelquefois avec un enthousiasme partial, toujours avec un savoir profond. Les sept volumes de ce livre sont un monument historique d'une grande valeur. Tous ces trésors ont manqué à M. Villemain, et l'on ne s'en doute que rarement en le lisant.

Les textes améliorés ou nouveaux insérés dans la grande collection de M. Pertz ne pouvaient plus être qu'entrevus par lui à l'époque où ils ont été livrés à la publicité. Les *Monumenta gregoriana* de M. Jaffé lui sont restés inconnus. Il n'avait pu même faire usage de la belle publication des œuvres de Gerbert, de M. Olleris, quoiqu'il ait tiré dans son introduction grand parti des actes du *synodus remensis*, où Gerbert a joué un rôle si marqué. N'ayant pas disposé des abondans documens récemment mis au jour sur l'histoire de la dynastie franconienne, les agitations intérieures de l'Allemagne pendant le XIe et le XIIe siècle laissaient des doutes dans

(1) Luden, *Geschichte des deutschen Volkes*. Gotha, 9 vol. in-8°.

(2) *Corpus historiæ germanicæ, auct.* B. G. Struve; Iena, 1730, 2 vol. in-fol. — I. I. Mascovii, *De reb. imperii germanici, sub Henrico IV et V; Lips.* 1748, in-4°.

son esprit, et cependant il avait saisi avec une remarquable habileté le rôle que doit jouer l'histoire d'Allemagne dans une étude approfondie de Grégoire VII. Hâtons-nous de le dire, cet inventaire des *desiderata* du livre de M. Villemain n'a pour objet que d'expliquer ses scrupules et le long espace de temps qu'il a mis à couver son œuvre de prédilection, dont il ne fut jamais complétement satisfait malgré l'assurance qu'il tirait de la méditation de Baronius, du volume (1) des Bollandistes relatif à Grégoire VII, des principaux annalistes ou chroniqueurs connus, pour le XIe siècle, et pardessus tout de son admirable intelligence des situations et de sa belle faculté de manier la grande langue de nos chefs-d'œuvre littéraires. Son talent est tout entier, brillant d'éclat et de fraîcheur, dans ces deux volumes dont nos mains ont peine à se détacher. L'introduction qui précède l'histoire proprement dite de Grégoire VII est à elle seule un beau morceau d'érudition et d'éloquent langage. L'esprit général est peut-être trop empreint des impressions de jeunesse de M. Villemain, car, chose singulière, le brillant écrivain français s'est rencontré généralement d'accord avec le manifeste éclatant du parti catholique libéral en Allemagne, publié sous le pseudonyme de Janus, mais sorti pour la meilleure part de la plume savante et respectée de M. Döllinger, presque au moment où mourait M. Villemain. La prépondérance obtenue par le parti ultramontain en 1869 a rejeté beaucoup de talents distingués vers les appréciations sévères d'une autre époque.

Nous avions sincèrement applaudi, avec la génération libérale de 1828, au jugement équitable et vrai de M. Guizot sur le grand personnage et sur l'époque mémorable dont il s'agit. Nos impressions étaient fondées sur des raisons d'une nature trop élevée pour céder à de petites et accidentelles objections : aussi, malgré l'abus qu'un parti rétrograde a voulu faire de l'impartialité de notre grande école historique du XIXe siècle, nous suivrons l'exemple de M. Mignet, que nulle autre considération n'a détourné de la voie de justice dont est marquée son érudite et supérieure appréciation de la lutte du sacerdoce et de l'empire sous les Franconiens et sous les Hohenstaufen. Nous serions cependant moins rigoureux que lui pour la maison de Souabe, que M. Huillard-Bréholles a trop maltraitée peut-être dans un monumental ouvrage, et dont M. de Raumer nous semble avoir mieux compris le génie et l'ambition que M. de Cherrier lui-même; mais là n'est point la question dont il s'agit

(1) M. Villemain n'a pas employé non plus la compilation indispensable : *Vitæ romanorum pontificum*, publiée par M. Watterich. Elle paraissait à peine lorsque M. Villemain achevait de polir son ouvrage. Il est plus regrettable qu'il n'ait pas usé des *Regesta pontificum romanorum*, que Jaffé avait publiés en 1851. Ils lui auraient épargné quelques erreurs et l'auraient utilement guidé sur bien des points.

aujourd'hui. Restons dans ce grand sujet de Grégoire VII ; la matière est assez ample pour mériter un cours d'exploration approfondie. Je ne veux point toutefois refaire par le menu l'histoire du pontife, reprendre toutes les questions d'érudition aujourd'hui résolues, ni même discuter à nouveau toutes celles qui sont encore contestées, en un sujet dont la *littérature* est à cette heure si abondante et si riche. Un simple coup d'œil sur les deux excellens articles de M. Rocquain, dans le *Journal des Savans* de 1872, donnera la mesure de l'état des connaissances et des controverses de détail admises à cet égard. C'est sur des points de vue particuliers, ou non encore suffisamment éclaircis, que je voudrais diriger l'attention et faire ainsi franchir un pas de plus à la science, déjà si avancée en cette partie. L'exposition de quelques recherches personnelles sera donc l'objet principal de ces études en même temps que l'examen critique de certaines idées actuellement en circulation.

II.

Il est tout d'abord acquis et convenu qu'une histoire de Grégoire VII ne saurait se borner à l'histoire des douze années de son pontificat, de 1073 à 1085. Il a été dans la destinée de ce grand personnage de régner sur l'église bien longtemps avant d'être pape, et de prolonger son empire bien longtemps après sa mort. Je considère comme une véritable lacune du bel ouvrage de M. Villemain de s'arrêter et de couper court à la mort de Grégoire VII. En isolant même le conflit de la papauté avec la maison de Franconie du conflit ouvert plus tard avec la maison de Souabe, ce qu'avec raison s'est abstenu de faire M. Mignet, il est impossible d'avoir une idée juste du premier et d'en fixer le caractère sans en poursuivre l'histoire jusqu'au traité de 1122, qui a mis fin à la célèbre querelle des investitures, sous l'empereur Henri V; on n'en aurait même qu'une imparfaite notion, si l'on s'arrêtait à la mort tragique et misérable de l'empereur Henri IV (1106). Qu'on juge par ce seul et premier mot de l'étendue historique du sujet! Eh bien! l'ombre de Grégoire VII plane sur cette époque entière, son souffle anime tout jusqu'à la fin de la lutte; il en a la gloire et la responsabilité. C'est ainsi que l'ont compris Gfrörer et Giesebrecht, et, envisagée sous cet aspect, la lutte est une vaste épopée qui est marquée souvent de l'empreinte fatidique des temps antiques et primitifs (1). Le conflit

(1) Sauf quelques préjugés que je ne partage pas, cette épopée historique a été exposée avec beaucoup de talent par un écrivain belge dont le mérite et les travaux ne sont pas assez appréciés en France. Je veux parler de M. F. Laurent, professeur à l'université de Gand. Voyez ses *Études sur l'histoire de l'humanité*, t. VI : *la Papauté et l'empire*, 1865, in-8°.

est même devenu plus ardent et plus acharné, après la mort de Grégoire VII, qu'il ne l'était de son vivant. Les grandes misères d'Henri IV sont postérieures à 1085; mais la pensée, les ordres, la résolution de Grégoire VII, dominent tous les événemens; ses successeurs ne reculent devant aucune extrémité. Grégoire est incomplet, si on le sépare de la principale conclusion de son entreprise, qui est l'émancipation de la papauté; or l'affranchissement n'est obtenu qu'à l'extinction de la maison de Franconie. La transition de la liberté à la domination est à la vérité dans le programme, mais elle marque une autre phase de la lutte, tout en s'enchaînant avec elle. L'histoire spéciale de Grégoire VII commence donc nécessairement à l'époque où le moine Hildebrand part de Cluny ou de Worms avec le pape Léon IX, en 1049, et se prolonge jusqu'au premier quart du siècle suivant. Telle est la carrière à parcourir pour arriver seulement au dénoûment du premier acte de ce grand drame.

Mais, avant de prendre la voie qui nous y mène, il faut connaître quelle était la condition de la papauté antérieurement à cette époque, afin d'apprécier la profondeur de l'abîme d'où Grégoire VII a retiré l'église et le pontificat. Il est juste pourtant d'avouer, ce qu'on a trop oublié de constater, que l'empire avait été le premier sauveur de la papauté. Sans parler de l'empire franc, qui, dans la personne de Charlemagne, a délivré les pontifes romains de la tyrannie lombarde et du joug de l'arianisme italien en assurant au saint-siége une indépendance protégée (1) par l'empire, la papauté a été redevable aux Ottons d'être purgée des abominables souillures dont l'avaient couverte les factions féodales des comtes de Tusculum et autres châtelains établis dans les quartiers fortifiés de la Rome des césars ou dans sa banlieue. Les désordres commencent à l'époque où décline et s'éteint la descendance masculine de Charlemagne sur le trône de l'empire. Pendant cette période de désorganisation où tout a tourné au fief, resté la seule garantie d'ordre social au milieu de la décomposition de la société carlovingienne, le démembrement féodal, que n'avait pu empêcher ni maîtriser la maison de Spolète, héritière nominale de l'empire, fit passer la papauté de la protection canonique des empereurs à la sujétion des petits dominateurs seigneuriaux de la campagne romaine (2). La papauté comme l'épiscopat tombèrent en régime féodal, et les feudataires latins exploitèrent comme un fief l'élection

(1) Voyez les lettres 77 et suiv. d'Adrien Ier dans les *Monumenta carolina* de Jaffé.

(2) L'histoire des comtes de Tusculum et des Crescenzi est encore à faire. Le Vatican en recèle les matériaux inédits. Cependant Gregorovius en a donné les élémens principaux. Voyez sa *Gesch. der Stadt Rom*, t. III. — Cf. aussi les *Memorie istoriche dell' antico Tuscolo*, da Dom Barn. Mattei; Roma, 1711, in-4°.

papale, qui jadis était l'attribut de la municipalité romaine et du clergé, sous l'approbation ou confirmation impériale, comme on le voit dans les annales d'Éginhard et dans le continuateur de Paul Diacre (1).

Les scandales inouis dont la dépravation féodale a souillé la papauté, les déportemens de tout genre dont Rome a été le théâtre à cette époque et qui se sont prolongés pendant trois quarts de siècle, sont connus de tout le monde : ils sont écrits partout, et ma plume se refuse à les écrire encore. Sans recourir à Baronius, qui n'a pu ni voulu les voiler, un simple coup d'œil sur les notices des papes du monument bénédictin de l'*Art de vérifier les dates*, ou mieux encore le tableau indigné que la vérité arrache à l'impartialité de M. Mignet (2), en fourniront le récit aux curieux. M. Villemain en a retracé les principaux détails avec l'accent éloquent de l'honnêteté révoltée. La dissolution de la Rome des césars n'a pas donné le spectacle de plus odieux débordemens que la Rome des papes du xe siècle. Si quelques âmes timorées sont affligées de ces paroles, ceux qui savent les choses me trouveront prudent et réservé de n'en pas dire davantage. On se demande comment la papauté a pu survivre à une telle crise, et la grande image de durée par laquelle Macaulay a exprimé la vitalité de cette institution se présente spontanément à l'esprit. Le péril que courait la papauté n'a point échappé aux contemporains : aussi, lorsqu'à la fin de ce xe siècle s'assembla dans les Gaules le concile célèbre de Saint-Basle près Reims, convoqué pour juger un prélat accusé de prévarication, en présence des deux rois Hugues Capet et Robert, un évêque éloquent et irréprochable, celui d'Orléans, s'écriait douloureusement :

« Oh! déplorable Rome, qui, après avoir éclairé nos aïeux de la lumière des saints pères, as versé sur nos temps agités de noires ténèbres qui seront diffamées dans les siècles à venir! nous avons appris qu'il exista jadis sur ton siége des Léon, des Grégoire, des Gélase, des Innocent. Elle est longue, la suite de tes pontifes qui remplirent l'univers de leur doctrine, et c'est avec justice que l'église universelle était confiée à la direction de tels hommes qui, par leur science et leur vertu, surpassaient tous les mortels, et cependant, même à une si heureuse époque, le privilége de la suprématie te fut contesté par les évêques d'Afrique, redoutant, je le crois, les misères que nous souffrons aujourd'hui, — car que n'avons-nous pas vu dans ces derniers ans? Nous avons vu Jean Octavien, vautré dans le bourbier de la débauche (3);... des dynasties de femmes

(1) Voyez aussi la constitution d'Adrien Ier, dans le Décret de Gratien, dist. L. XIII. c. 22.

(2) Voyez le *Journal des Savans*, janvier 1871.

(3) « Vidimus Johannem, cognomento Octavianum, in volutabro libidinum versatum.»

perdues disposant du pontificat, occupé par des monstres remplis d'ignominie (1) et dépourvus de la science des choses divines et humaines!.. Et au milieu de ces vices, Rome est devenue une ville vénale, qui pèse ses jugemens dans la balance au poids des écus... O temps infortunés où l'église est frustrée d'un si grand soutien! A quelle source faut-il désormais recourir pour y trouver la science et la doctrine? Rome, après la chute de l'empire romain, a perdu l'église d'Alexandrie, celle d'Antioche, ces lumières des temps apostoliques. Ne parlons de l'Afrique pas plus que de l'Asie. Voilà que maintenant Constantinople s'est séparée d'elle, et que l'Espagne s'éloigne de son giron. L'Europe chrétienne se déchire; les mystères d'iniquité du temps final sont-ils près de s'accomplir (2)? »

Le rédacteur de ces doléances était le célèbre Gerbert, qui fut pape plus tard sous le nom de Sylvestre II. Eh bien! c'est de cet abaissement que les Ottons ont relevé la papauté. Appelé en Italie par les papes eux-mêmes pour mettre à la raison la faction puissante des comtes de Tusculum et pour imposer le frein d'une règle tutélaire aux élections pontificales de la municipalité romaine, Otton le Grand, par son énergie, rétablit la papauté dans son ancienne dignité, et s'érigea en réformateur de l'église, aux applaudissemens de la chrétienté. L'empire d'Occident fut rétabli en son honneur et à son profit après une longue interruption, et les anciens droits de patronage sur l'église, qu'avaient exercés Constantin et Charlemagne, furent ravivés en l'honneur et au profit de la maison impériale de Saxe. Otton le Grand fut provoqué à se poser comme arbitre de la papauté. Afin d'assurer le triomphe des bonnes mœurs à Rome, et la sincérité de l'élection du pape, le puissant roi de Germanie fut non-seulement invité à reprendre l'ancien droit carlovingien de la confirmer, mais encore à exercer le droit nouveau d'y pourvoir. Léon VIII, qu'Otton le Grand avait fait élire en remplacement de Jean XII, lequel fut déposé, proposa dans un concile convoqué à Rome et décréta le canon qui suit, en 963 : « Nous Léon évêque, *episcopus, servus servorum Dei*, assisté du clergé romain et avec l'adhésion de tout le peuple de la ville, à l'exemple de ce que notre prédécesseur Adrien avait établi en faveur du roi des

Voyez les actes du concile de Saint-Basle dans les œuvres de Gerbert, édit. de M. Olleris, in-4°, p. 173 à 236 (1867), et dans la collection de M. Pertz, t. III, p. 658.

(1) « Succedit Romæ in pontificatu horrendum monstrum, Bonifacius, cunctos mortales nequitia superans. » *Ibid.*, p. 205, Olleris. — Baronius, parlant d'un autre pape de ce temps, l'appelle *Sergius ille nefandus*. Annal., *ad Serg.* III.

(2) « O infelicia tempora, quibus patrocinio tantæ frustramur ecclesiæ! Ad quam deinceps urbium confugiemus, cum omnium gentium dominam humanis ac divinis destitutam subsidiis videamus?.. Fit ergo discessio, non solummodo gentium, sed etiam ecclesiarum... Jam mysterium iniquitatis operatur, etc.» — *Ibid.*, p. 213, Olleris.

Francs et des Lombards, Charles le Grand, nous concédons, établissons et confirmons en faveur d'Otton Ier, victorieux roi des peuples teutoniques, et de ses successeurs dans le royaume d'Italie, la perpétuelle faculté d'élire et d'ordonner nos successeurs pontifes, du siége apostolique romain, et par conséquent aussi les archevêques et évêques de ses états, sauf aux élus à obtenir l'investiture et consécration des mains de qui il appartiendra (1). » Léon VIII ajoutait l'excommunication contre tout contrevenant à son décret. Il mit l'épiscopat et la papauté à la discrétion de l'empereur Otton le Grand et de ses héritiers dans l'empire. Le pape n'était plus qu'un fonctionnaire impérial.

Quelque énorme qu'il paraisse aujourd'hui, cet acte a été le salut de la papauté au xe siècle malgré les obstacles qu'en a rencontrés l'exécution. La maison de Saxe était une famille religieuse, fort attachée au catholicisme, et qui fut secondée par tous les hommes persuadés de la nécessité d'une réforme dans le régime de l'église. Grâce à la terreur de l'empire, les grands scandales de Rome disparurent; mais la turbulence féodale et municipale ne put être définitivement comprimée, les violences locales se reproduisirent, et la dynastie saxonne s'éteignit avec Henri *le Saint*, sans avoir rétabli l'ordre dans la succession et l'administration régulière du pontificat romain. Un seul point était acquis, c'était le droit politique de l'empereur sur l'élection pontificale, droit reconnu salutaire alors par la papauté, qui par là fut préservée du retour des événemens détestables du xe siècle. L'assujettissement de la papauté à l'autorité des Saxons était en effet un mal moindre que sa dégradation morale sous l'influence des Marozie et des Theodora; seulement un autre abus se fit jour, protégé par l'action persistante de l'oligarchie féodale, la simonie appliquée à toutes les charges de l'église et spécialement au pontificat romain. Benoît IX vendit la papauté à Grégoire VI. Le commerce des dignités de l'église remplaça les désordres de la débauche dans l'administration de la chré-

(1) L'authenticité de cet acte, dont on trouve le texte dans le fameux Décret de Gratien (*Dist.* LXIII, c. 23), a été contestée. Voyez le *Corp. jur. canonici* de Richter, p. 209, Leipzig 1839; mais tous les manuscrits de la compilation célèbre du moine bénédictin de Bologne en renferment l'insertion, et le texte a été retrouvé dans d'autres manuscrits antérieurs à l'époque où vécut Gratien (1150), lequel ayant composé son livre dans l'intérêt de la papauté, y ayant donné place à des actes faux, favorables à la cour de Rome, ne peut être tenu pour suspect quand il s'agit d'un décret favorable à l'empire. Ni le savant canoniste Antoine Augustin, ni Baluze n'ont récusé la véracité du décret de Léon VIII, qui concorde avec tous les actes de l'histoire contemporaine. Voy. *De emendat. Gratiani,* édit. de Riegger, 2 vol. in-12, 1764. Théod. de Niem a publié l'*instrumentum* complet de l'acte du synode romain, d'où Gratien a extrait le texte dont il s'agit. Voyez les *Constit. imper.* de Goldast, t. Ier, p. 221 et suiv. (4 vol. in-fo, Francfort 1713).

tienté. On acheta un évêché comme on achète aujourd'hui une charge de notaire.

Telle était la situation à l'avénement de la maison de Franconie au trône impérial, en 1024. La simonie était le fléau de l'église; de l'Italie, elle se répandit en Allemagne et partout. Le dernier des Ottons et Henri *le Saint* eurent la main trop faible pour la réprimer; la pratique en devint universelle. Les premiers Franconiens avaient la main forte, ils pouvaient remédier au mal, étant d'accord avec le saint-siége; mais Conrad III n'eut que des intentions : il était trop affairé en Allemagne par l'établissement de sa dynastie pour se laisser détourner à des réformes difficiles et même à celles de l'église romaine. Son fils Henri III, plus heureusement placé, porta vers l'un et l'autre objet l'attention d'un esprit vigoureux et droit, car les choses de l'église avaient alors une importance politique dont on se rend difficilement un compte exact aujourd'hui. En ce faisant, non-seulement l'empereur agissait en habile politique, il agissait encore en souverain armé de la force des lois. Il était évêque extérieur et plus encore, d'après les décrets d'Adrien Ier et de Léon VIII, et l'intérêt de l'état exigeait son intervention. En effet, le relâchement de la discipline religieuse n'avait plus de limite; de la simonie, le sacerdoce passait au concubinat. La plupart des évêques et une bonne part du clergé séculier donnaient cet exemple déplorable. Au xe siècle, la corruption était à Rome plutôt que dans l'épiscopat; on se souvient du langage de l'évêque d'Orléans au synode de Saint-Basle. Au xie siècle, la régularité se rétablissait à Rome, mais la corruption avait pénétré dans les degrés inférieurs de la hiérarchie. L'Allemagne et l'Italie en étaient le plus infectées en Europe. L'administration de Henri III est sous ce rapport un modèle de sagesse, de prévoyance et de fermeté. Ce prince éclairé avait compris son temps et son intérêt. Notre époque est travaillée à cet égard de bien des chimères que ne partage point la masse des populations, la philosophie étant une vertu privée et non une condition sociale. Le désintéressement de l'état en matière de religion est un appel à une révolution religieuse, et l'état ne peut qu'y perdre, à moins qu'il ne fasse lui-même la révolution.

Ces maximes n'auraient pu être politiquement contestées au xie siècle. L'esprit religieux était l'esprit général du temps, l'objet de toutes les préoccupations, et non-seulement toute force sociale en émanait, mais le destin de la civilisation en dépendait, car c'était l'unique correctif de la violence féodale et militaire qui débordait partout. Dans l'église d'ailleurs étaient alors les lumières de l'esprit humain, et l'organisation ecclésiastique concentrait en ses mains toutes les ressources morales de la société. L'église apparaissait en tout et partout, et les armées nombreuses de l'ordre monastique

mettaient à sa disposition des moyens d'action incomparables, car chez les peuples la foi était vive, profonde (1), et la disposition à l'admission du merveilleux était universelle. L'histoire de la propagation monastique en Europe est une étude du plus haut intérêt pour l'histoire de la civilisation elle-même; elle a fait depuis longtemps l'objet des travaux érudits des hommes les plus éclairés, et dans ces derniers temps elle a été traitée avec un grand talent par un illustre écrivain auquel je ne reprocherai que d'y avoir porté une préoccupation moderne qui entache les conclusions de ses recherches historiques. En Allemagne, la fondation et la multiplication des monastères avaient été l'œuvre de Pépin et de Charlemagne, puis des Ottons, qui avaient fait, comme on l'a dit, de la Saxe jadis si rebelle une école de christianisme (2). Les moines et les seigneurs avaient pris partout possession de la propriété territoriale, mais les premiers la défrichaient, tandis que les seconds en négligeaient le soin et souvent la dévastaient. Les monastères et les châteaux-forts couvraient le sol de l'Europe, et les moines, jadis les soldats des évêques, affranchis plus tard de leur juridiction, devenaient insensiblement d'actifs auxiliaires de la suprématie romaine, qui s'appuyait sur eux. Ces résultats s'étaient produits en Allemagne plus qu'ailleurs encore. Les moines y formaient la démocratie du christianisme; l'épiscopat en était l'aristocratie, par les mœurs, la naissance et l'autorité, qui se confondait avec l'autorité féodale, car nulle part l'épiscopat n'était plus riche en fonds de terre qu'en Allemagne, où la sécularisation des évêchés a payé bien des révolutions. Le pontificat papal et épiscopal relevait de l'empire par le droit d'élection, mais le couvent ne relevait que de l'église, c'est-à-dire du pape. Les empereurs étaient donc obligés par la nécessité des choses à se mêler beaucoup du gouvernement de l'église, qui s'identifiait avec le gouvernement de l'état, en un siècle où l'église était tout et partout. C'était un grand écueil.

Ces difficultés se compliquaient de circonstances nouvelles et cri-

(1) Elle était quelquefois d'une singulière naïveté. Le respectable Pierre Damiani exhorte un moine à ne pas manquer de réciter le petit office de la Vierge, et rapporte à ce sujet l'exemple d'un clerc qui, étant malade à l'extrémité, fut visité par la sainte Vierge qui lui fit couler de son lait dans la bouche et le guérit à l'instant. Voyez Fleury, *Hist. eccl.*, liv. LX, 54.

(2) J'ai donné, dans le premier volume de mon *Histoire du droit français au moyen âge*, le tableau de la propagation monastique pour la France. M. Mignet avait avant moi publié le savant mémoire dans lequel il expose la conversion de l'Allemagne au christianisme et l'établissement de l'ordre monastique en ce pays. Ozanam a traité le même sujet à un autre point de vue, et M. de Montalembert après lui, dans ses *Moines d'Occident*. Pour les matériaux de l'histoire générale du sujet, voyez Mabillon, *Annales ord. S. Benedicti*, 6 vol. in-fol., et *Acta sanctorum ord. S. Benedicti*, 9 vol. in-fol., enfin Cf. la *Collectio script. rer. hist. monast. eccles.* de Kuen, 6 vol. in-fol., Ulm 1753 et suiv.

tiques qui se manifestaient dans l'église et dans l'état. Dans l'église, il était malaisé d'éviter l'envahissement des passions et des abus de la féodalité, et le concours de l'autorité impériale à la réforme ecclésiastique suscitait le conflit ainsi que la rivalité du saint-siége lui-même, amoindri par l'action impérative et coercitive du souverain, lequel était en réalité pape autant qu'empereur; si le souverain n'était pas habile, religieux et circonspect, la tutelle impériale se transformait en un joug oppressif, insupportable pour l'église. Ainsi le mal de l'église était grave, et le remède aussi périlleux que le mal. En ce qui touche l'empire, l'immixtion du pouvoir politique dans la discipline religieuse pour réprimer la simonie et le concubinat sacerdotal exposait l'empereur à la haine d'une classe puissante, à une époque où le pouvoir impérial éprouvait un affaiblissement notable par l'hérédité des fiefs arrachée au fondateur de la dynastie franconienne, à Conrad III. L'unité, l'efficacité du pouvoir impérial était ébranlée par cette conquête de la féodalité allemande, et la discipline politique devenait aussi difficile à maintenir que la discipline religieuse à rétablir. A cet embarras administratif se joignait pour les Franconiens un embarras politique, non moins sérieux, par la substitution de leur dynastie à la dynastie saxonne. La prudence de Conrad III et l'habileté ferme d'Henri III avaient conjuré ces dangers divers; mais la mort prématurée d'Henri III, laissant un enfant de cinq ans pour héritier, détermina l'explosion des orages.

La connaissance de ces embarras politiques de l'Allemagne est indispensable pour expliquer l'entreprise de Grégoire VII. Elle me semble avoir été négligée par les historiens de ce pontife. Voici l'origine et les traits principaux de ces difficultés.

III.

A l'extinction de la race masculine de Charlemagne sur le trône de Germanie, par la mort de Louis *l'Enfant*, en 911, l'hérédité faisant défaut, les peuples germaniques recoururent à l'élection, d'après les anciennes coutumes du pays. Deux peuples ou races et deux maisons princières se trouvèrent en concurrence pour obtenir la couronne. Les peuples alors en lutte de prépondérance étaient les Saxons d'une part, les Francs orientaux ou Franconiens de l'autre. Les deux maisons princières étaient celles qu'on a désignées depuis sous le nom de maison impériale de Saxe et de maison de Franconie. Ces deux maisons, puissantes par l'étendue de leurs domaines, leur influence et le nombre de leurs hommes, descendaient de Charlemagne par les femmes, et à ce titre elles se recomman-

daient au choix des Allemands, si respectueux pour le sang du grand empereur envers lequel ses descendans avaient eu si peu de respect eux-mêmes; mais chacune avait des titres particuliers aux yeux des peuples dont ils étaient les candidats. La maison de Saxe descendait aussi par les femmes de Wittikind, l'indomptable champion de l'indépendance saxonne. Elle avait hérité en partie des grands biens que Charlemagne avait abandonnés à ce dernier après sa soumission, et la Saxe, qui comprenait alors presque tout le nord de l'Allemagne, leur était profondément dévouée. La maison conradinique ou de Franconie avait élevé et maintenu la haute estime dont jouissaient les Francs orientaux, qui avaient été l'appui principal de la royauté de Germanie créée par le traité de Verdun, et récemment elle avait frappé l'imagination allemande par sa lutte à toute outrance contre la maison célèbre de Bamberg, dont elle avait triomphé et qu'elle avait obligée de transporter bien loin sa demeure et sa destinée, sur la marche orientale (*Œsterreich*) où elle a fondé la première maison d'Autriche. L'origine de cette maison, appelée conradinique parce que presque tous ses premiers membres s'appelèrent Conrad, se perdait dans la nuit des temps, mais son siége principal avait été le comté de Worms et pays avoisinans. Le Nassau est un débris de ce patrimoine primitif. Les Francs orientaux, parmi lesquels se confondirent les Thuringes, et les Saxons devenus chrétiens civilisés étaient alors les peuples prédominans en Germanie. Les autres *nations*, comme elles s'appelaient elles-mêmes, telles que les Lorrains, les Bavarois, les *Allemani*, n'étaient point en mesure de disputer la prépondérance aux deux premières.

La maison de Saxe avait alors pour chef le duc Otton, dit *l'Illustre*, gendre de l'empereur Arnoul, vieillard magnanime qui, craignant pour l'Allemagne des divisions fatales, si l'élection était emportée de haute lutte par l'un des compétiteurs, donna l'exemple de la générosité, et conseilla aux Saxons de laisser passer un Franconien à cette première épreuve de l'éligibilité du trône. — Sur les conseils et l'impulsion du vénéré duc de Saxe fut donc élu Conrad Ier, dit de Fritzlar, duc de la France rhénane, lequel a inauguré le système électoral qui fut pendant plus de neuf cents ans la loi de l'empire germanique. A la mort de Conrad Ier, fidèles à l'engagement d'honneur qu'il avait contracté, les Francs orientaux portèrent leurs suffrages sur Henri, appelé l'Oiseleur, duc de Saxe, fils d'Otton l'Illustre et père de l'empereur Otton le Grand; mais, malgré cet échange de procédés et de générosité, les deux peuples et les deux maisons restèrent en froideur. La possession de plusieurs duchés avait paru à la maison de Franconie une compensation incomplète de ce qu'elle avait perdu, et des relations peu affectueuses s'étaient

maintenues entre les Francs et les Saxons. Lorsque s'éteignit la dynastie ottonienne, la maison de Franconie se représenta aux suffrages des Allemands réunis dans une plaine près du Rhin, et emporta non sans peine l'élection en 1024. L'élu fut Conrad II, dit le Salique ou de Waiblingen, qui se concilia l'estime par l'extension des limites germaniques en assurant à l'empire allemand la succession du royaume de Bourgogne ou d'Arles, mais qui fut obligé de consacrer l'usurpation de l'hérédité des fiefs de la part de la grande féodalité allemande, enhardie par le rétablissement des grands duchés qu'elle avait obtenu des derniers Ottons.

La Saxe souffrit avec une impatience non déguisée le retour des Franconiens à la couronne de Germanie. Il y avait encore sur son vaste territoire des familles illustres qui étaient du sang de ses ducs, et que la tradition rattachait à la race de Wittikind. De ce nombre étaient la puissante maison comtale de Nordheim et la première maison margraviale de Brunswick, qui descendaient de Henri le Querelleur, frère d'Otton le Grand, — la maison de Billung, titulaire du duché de Saxe depuis l'élévation des Ottons à l'empire, leur égale en influence dans l'Allemagne du nord, et dont les immenses possessions ont formé plus tard les états de plusieurs maisons princières, — les comtes de Vettin, palatins de Saxe, margraves de Misnie, alliés des Nordheim et aïeux de la maison de Saxe d'aujourd'hui. Vainement les Franconiens avaient transporté leur résidence à Goslar, la ville chérie de Henri l'Oiseleur, au centre de la Saxe. Le contact de la race franque n'avait fait qu'aigrir les Saxons, et la translation bienveillante de la demeure royale à Goslar avait été prise comme une insulte. Vainement encore Henri III avait cru satisfaire l'ambition des Nordheim en conférant au chef de leur maison le beau duché de Bavière; la race querelleuse des Nordheim avait pris pour un exil la collation de ce riche gouvernement. Tous ces grands feudataires n'avaient qu'à lever leur bannière pour entraîner encore les peuples à leur suite, comme avaient fait jadis leurs devanciers les *herzogs* ou ducs des vieilles bandes teutoniques. L'influence des uns et l'entraînement des autres étaient restés dans les mêmes conditions. Quant aux nombreux monastères de la Saxe, si opulens, si populeux, ils étaient aussi restés fidèles à la mémoire des Ottons, et leur sympathie pour les passions saxonnes n'était douteuse pour personne; la postérité en garde le témoignage dans les chroniques parvenues jusqu'à nous, par exemple celles d'Hildesheim. Les prélats originaires des bords du Rhin que les Franconiens avaient transférés sur les siéges épiscopaux de l'Allemagne du nord étaient odieux aux populations. L'antipathie populaire accueillait tous les actes de la souveraineté franconienne.

Dans le sud de l'Allemagne, des symptômes d'agitation provenant d'autres causes se manifestaient. La société féodale y était plus avancée que dans le nord, où l'on se ressentait davantage de la condition sociale de l'ancienne Germanie. Sur les débris des constructions romaines, la féodalité édifiait des tours menaçantes, des châteaux-forts, et transportait sur les pics des montagnes les centres d'action que la société romaine avait établis dans les cités, dans les plaines fertiles, au bord des fleuves majestueux. Les monastères s'entouraient de moyens de défense contre la violence armée, et tous les intérêts réclamaient la protection des possesseurs de fiefs assez forts, assez redoutés, pour imposer le respect et la subordination. En ces contrées s'agitaient pleins d'ambition, cherchant la fortune et construisant leur puissance, des feudataires passant alternativement de la chevalerie au brigandage, toujours prêts à la révolte ou à la soumission envers la royauté, selon que celle-ci était impuissante à les réduire ou énergique à réprimer leurs désordres. On remarquait dans l'Alemannie ou Souabe les descendans des anciens bénéficiers, des ducs ou *Kammerboten* supprimés par les Carlovingiens, continuels agitateurs d'une contrée où ils semblaient identifiés avec le sol, et rivaux secrets de tout pouvoir qui s'élevait sur les ruines de leur puissance passée; la guerre y était prête à éclater à chaque instant suivant les tentations de la passion ou les chances du succès.

Près du Rhin et dans sa longue vallée, ou sur les passages des montagnes, se montraient menaçans les Zäringhen, race turbulente, audacieuse, avide, aspirant à reprendre une domination que, selon la tradition, ses ancêtres avaient perdue, prête à tout entreprendre pour retrouver la puissance et l'éclat, — en Alsace, des dynastes remuans qui tramaient d'intelligentes et hardies intrigues, tantôt dans la Basse-Lorraine, tantôt en Helvétie, tantôt dans l'Alp de Souabe. C'étaient les Rhinfelden, rameau détaché peut-être ou du moins allié de la vieille race de Gontran le Riche, — les comtes de Habsbourg, à qui le puissant évêque Werner de Strasbourg venait de construire leur célèbre forteresse sur les cimes de l'Aar, avec les pierres de Vindonissa, et qui cherchaient à développer sous l'empire de la maison de Franconie l'influence qu'ils avaient acquise sous la maison royale de Bourgogne, — les Kibourg, autre race brave et guerroyante, qui jouissait d'un grand crédit dans la vallée de la Thur, — la maison d'Alsace proprement dite, liée d'affinité à toutes les familles déjà nommées, et dont Henri III venait d'apaiser les désirs en confiant à Gérard, son chef, le duché de la Haute-Lorraine, où ses descendans ont régné pendant tant de siècles avant d'aller s'asseoir sur un des premiers trônes de l'Europe, — les Welfs d'Altorf, qui s'éteignaient à Weingarten, mais en se

substituant les Welfs de Modène, qui s'unissaient par mariage aux Nordheim, et qui bientôt allaient, ennemis jurés des Waiblingen, bouleverser l'Allemagne et l'Italie, non moins dangereux ennemis de l'empire d'Occident du moyen âge que l'avait été le Welf lieutenant d'Odoacre pour l'empire romain d'Augustule. Les routes fameuses de Coire, de Bregenz et de l'Adige étaient souvent envahies par des bandes féodales qui entravaient les communications de l'Allemagne et de l'Italie. Sur d'autres points abordables des Alpes, les marquis de Suse ou de Turin, maîtres de passages qu'ils vendaient chèrement à l'occasion, se montraient redoutables à l'empire, et les comtes de Maurienne, issus des Bosonides, étaient du haut de leurs donjons à l'affût des bonnes rencontres et d'une puissance à conquérir. Sous ces chefs accrédités, une multitude belliqueuse de nobles aventuriers suivait le destin des entreprises et les chances des combats.

En Bavière, de vieilles races nationales s'émouvaient de leur côté. Les ducs carlovingiens y avaient été aussi dépossédés jadis, et leurs héritiers ou alliés étaient prêts à passer toujours du mécontentement à la révolte. Les couvens y étaient riches et nombreux, ouvertement hostiles à la maison de Franconie, et leur inimitié est venue jusqu'à nous, dans les fragmens échappés de la très ancienne chronique d'Altaha, et surtout dans la chronique de Reichensperg, où le fougueux moine Gerhoh avait répandu le fiel de la haine et de la calomnie contre l'empereur Henri IV. Au nord comme au midi, la dynastie franconienne était donc sourdement menacée; il lui restait les vallées de la Meuse, de la Moselle et du Rhin, où la sympathie pour les Francs orientaux était prononcée. L'épiscopat de ces contrées était surtout très favorable aux Franconiens, de même que l'épiscopat de la Haute-Italie. Nonobstant de tels embarras, Henri III avait gouverné d'une main ferme; il allait réformer l'état et l'église pour son compte et de son autorité, lorsque la mort le surprit à la fleur de l'âge et après onze ans de règne, le 5 octobre 1056, laissant pour lui succéder un enfant de six ans, qui a été l'empereur Henri IV, sous la tutelle d'une mère intelligente, honorée, que l'Allemagne a payée d'ingratitude, peut-être parce qu'elle était originaire d'Aquitaine, et qu'il avait entourée des conseils de l'épiscopat du Rhin. A cette époque apparaît sur la scène de l'histoire le moine Hildebrand.

CH. GIRAUD.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

L'ARCHÉOLOGIE ET L'ART

I. *Fouilles et découvertes*, par M. Beulé, 2 vol. in-8°; Paris 1873.
II. Exposition à l'École des Beaux-Arts des dessins de Léon Vaudoyer.

On sait quels progrès ont été accomplis de nos jours dans l'étude raisonnée, dans l'intelligence intime des œuvres de l'art ancien, et avec quel profit pour tout le monde ce qu'on pourrait appeler l'archéologie esthétique a remplacé la science sans portée philosophique, comme sans application immédiate, dont quelques initiés se contentaient autrefois d'échanger entre eux les témoignages. Le temps est loin déjà où les érudits n'interrogeaient guère les monumens antiques qu'afin d'en établir la date, d'en constater les caractères matériels, ou tout au plus d'en expliquer la destination primitive par des éclaircissemens historiques fort indépendans des questions de doctrine et d'art proprement dit. Le temps est bien passé aussi où le public se désintéressait de ces problèmes si maigrement posés, si sèchement résolus, où son indifférence s'étendait même aux objets mis en cause et punissait en quelque sorte l'antiquité tout entière des torts que s'étaient donnés ceux qui s'occupaient d'en inventorier les ruines au lieu d'en ressusciter l'esprit. Aujourd'hui l'opinion, à la fois mieux conseillée et plus active, n'a garde de se détourner d'études qui n'ont plus, Dieu merci, pour objet l'ordre purement chronologique ou la simple nomenclature des choses. Grâce à cette nouvelle école archéologique dont les travaux, à peu près contemporains des tableaux d'Ingres et des dessins de Duban, tendent, comme ces nobles œuvres, à nous révéler les grandeurs morales aussi bien que les coutumes extérieures de l'antiquité, celle-ci a cessé d'être pour nous une lettre morte et pour les savans eux-mêmes une énigme dont ils se croyaient seuls en droit de posséder la clé. Les défiances ou les préjugés ont été ainsi écartés de part et d'autre. Ceux qu'effarouchaient les ha-

bitudes un peu pédantesques où la science affectait de se cantonner se sont facilement laissé prendre aux avances qu'elle leur a faites de bonne grâce. De leur côté, les antiquaires de profession ont renoncé à leur rôle de docteurs à huis-clos pour celui d'instituteurs publics, d'initiateurs à la façon des artistes, et l'on serait maintenant aussi mal venu à se passer du beau dans l'exposé ou l'interprétation des faits archéologiques qu'à négliger l'examen de ces faits mêmes, sous le prétexte qu'ils n'ont qu'une utilité indirecte ou qu'ils n'intéressent qu'une étroite curiosité.

Parmi les hommes qui dans notre pays se sont appliqués à déterminer cette réforme, à stimuler ou à confirmer ces progrès, M. Beulé, on le sait, a depuis longtemps déjà marqué sa place. Lorsque, il y a plus de vingt ans, les fouilles entreprises par lui avec une hardiesse véritablement inspirée aboutissaient à la découverte de l'entrée et des murs de l'Acropole, le nom du jeune membre de l'École d'Athènes acquérait du jour au lendemain une notoriété que devaient accroître bientôt d'autres recherches aussi résolûment tentées sur le sol qui avait porté Carthage. Plus tard, la publication d'ouvrages dans lesquels l'histoire de l'art grec et celle de l'art romain aux grandes époques était racontée ou commentée avec une simplicité habile et une érudition courtoise, — un cours d'archéologie fait à la Bibliothèque devant un auditoire plus nombreux d'année en année et d'autant mieux converti aux vérités scientifiques qu'elles lui étaient présentées sous des formes moins systématiquement austères, — d'autres travaux, d'autres services encore, ont achevé de justifier la réputation que M. Beulé avait conquise dès le début et de rendre presque populaires des études que, sauf les gens du métier, personne jadis ne se serait avisé d'aborder.

Suit-il de là que les procédés d'enseignement employés par l'école dont M. Beulé est un des représentans les plus accrédités courent le risque de compromettre la gravité nécessaire de la science et de lui faire perdre en majesté ce qu'elle peut gagner d'ailleurs en publicité ou en agrément littéraire? Faut-il confondre ces efforts pour intéresser chacun de nous aux questions archéologiques avec les tendances de certains peintres contemporains qui n'envisagent dans l'antiquité et ne savent rendre que les menus traits de mœurs, les curiosités anecdotiques? Ce serait se méprendre beaucoup. En voulant mettre à la portée de tous les exemples de l'art antique, les écrivains du groupe auquel appartient M. Beulé se gardent, dans le fond comme dans la forme, de sacrifier le devoir d'instruire l'intelligence au désir de la séduire ou de l'amuser. C'est la cause du beau, non celle du joli qu'ils plaident; ce sont les nobles souvenirs, les plus hautes traditions qu'ils entendent nous transmettre, même par les moyens en apparence les moins solen-

nels, et, quelle que soit l'élégance des termes ou la familiarité du ton, les idées exprimées n'en demeurent pas moins, comme il convient en pareille matière, invariablement sérieuses, les doctrines supérieures aux petites vérités d'exception ou d'accident.

De là, sous des dehors d'innovation, le caractère foncièrement classique des entreprises de l'érudition moderne et la signification générale qu'elles comportent au point de vue des principes, tout en paraissant avoir pour objet l'étude spéciale d'un ordre de monumens, d'une localité, d'une époque. Les ouvrages entre autres que M. Perrot et M. Heuzey ont publiés sur l'*île de Thasos*, sur *le mont Olympe et l'Acarnanie*, les travaux de M. Victor Place et de M. Thomas sur *Ninive et l'Assyrie*, ne se recommandent pas seulement par l'authenticité ou la nouveauté des documens produits : ils nous apprennent à démêler certaines conditions morales sans lesquelles l'art et le beau n'existent pas, à reconnaître les lois immuables qui régissent au fond toute conception architectonique ou pittoresque, toute œuvre fondée sur l'expression de la forme, quelles que puissent être d'ailleurs la diversité des moyens d'exécution et l'inégalité des succès obtenus. Ils nous montrent enfin que, malgré l'extrême différence des temps, des civilisations, des croyances ou des habitudes nationales, l'unité de l'art se perpétue sans démenti, se manifeste sans équivoque. La grandeur colossale des édifices asiatiques aussi bien que l'admirable proportion des temples grecs, procède d'intentions dont seront animés à leur tour les vrais artistes de tous les âges, parce que ces inspirations ou ces pensées tiennent à la nature même des choses, et correspondent à d'éternels besoins de l'âme humaine.

Je m'explique. Certes, à ne considérer que la beauté relative des résultats, on sera peu tenté de confondre les travaux d'architecture et de sculpture qui ont survécu à la ruine des villes de l'Assyrie et de la Grèce. Personne ne s'avisera d'étudier au même titre et avec le même zèle les restes du palais de Khorsabad et le Parthénon, les bas-reliefs ninivites et les *Panathénées* de Phidias; autant vaudrait professer une admiration égale pour les peintures des hypogées égyptiens et pour les fresques du Vatican. Ce que nous voulons dire seulement, c'est que, depuis les premiers efforts de l'art en Afrique et en Asie jusqu'à ses plus glorieux chefs-d'œuvre à Athènes et à Rome, tout atteste le développement continu de principes une fois révélés, d'instincts communs aux peuples ou aux générations qui se succèdent, comme les sentimens mêmes et les passions du cœur, — c'est que, sauf la variété des modes d'application et les influences plus ou moins fécondes exercées à de certains momens par les hommes de génie, la même foi, les mêmes désirs au moins inspirent chaque nouvelle entreprise, et que, s'il y a eu,

depuis que le monde existe, bien des œuvres dissemblables quant aux formes, bien des talens inégaux, bien des écoles, les élémens essentiels du beau et la fonction de l'art n'en ont pas été pour cela et n'en pourront jamais être absolument changés.

Le livre que M. Beulé vient de publier sous ce titre : *Fouilles et découvertes*, a, entre autres mérites, celui de nous rappeler ces vérités, bien qu'elles n'y soient nullement exposées à l'état de thèse, et qu'elles ressortent des faits rapportés par l'auteur plutôt que d'enseignemens formels et théoriques. Il semble même qu'en nous parlant des monumens qu'il a retrouvés ou des travaux qui honorent le plus ses confrères, M. Beulé se défende de produire des théories avec autant de soin que d'autres mettent parfois d'empressement à les étaler. Ce n'est pas assurément qu'il se contente d'analyser un à un les événemens qu'il nous raconte ou de décrire sans en dégager le sens les objets d'art qui ont passé sous ses yeux. Il explique à souhait le caractère, la beauté, la raison d'être de ces objets par la civilisation même à laquelle ils ont appartenu ; il rattache ces événemens particuliers à la vie générale et à l'histoire du peuple qui les a vus s'accomplir, mais tout cela d'une manière si discrète, avec une telle crainte des insistances superflues ou de l'ostentation scientifique, qu'il faut en quelque sorte entendre l'écrivain à demi-mot et développer à part soi les données esthétiques qu'il livre, comme on complète par la réflexion les pensées d'un moraliste ou les jugemens succincts d'un historien.

C'est par là, c'est par cette sobriété fort contraire aux procédés de critique usités ailleurs que la méthode de M. Beulé est conforme aux saines traditions françaises, et qu'elle renouvelle dans ce qu'ils ont de meilleur certains exemples que nous a légués le passé. Nous disions tout à l'heure que, jusque vers la seconde moitié de ce siècle, la sécheresse des enseignemens et le parti pris par les savans de n'écrire à peu près que pour les académies avaient amené ce double résultat de supprimer le rôle de l'art dans les questions d'archéologie et d'ôter au public, avec les occasions d'apprendre, l'envie même de s'enquérir. Rien de plus vrai si l'on se rappelle par exemple ce qui se passait en France au temps du premier empire. Sauf Émeric David, Millin et peut-être un ou deux autres, les antiquaires croyaient devoir s'interdire comme un commentaire au moins inutile tout essai de démonstration, en dehors de la description ou de l'appréciation strictement technique des types, des monumens donnés. Chacun d'eux pensait avoir assez fait quand il avait restitué d'un bout à l'autre le texte d'une épitaphe, assigné une date à un fragment d'architecture, une destination spéciale à une statue; mais il n'en allait pas ainsi dans le siècle précédent. Caylus, Pierre Mariette, l'abbé Barthélemy, Falconet lui-même

malgré le ton tranchant de sa critique, encouragée d'ailleurs aux paradoxes par les exemples et par l'amitié personnelle de Diderot, — tous avaient à cœur de faire tourner au profit de l'art moderne les souvenirs et les leçons de l'art antique; tous sentaient qu'en évoquant ces souvenirs, en proposant de pareils modèles à l'étude, ils n'avaient pas seulement la mission d'en prouver l'authenticité ou d'en grossir la liste, et qu'il s'agissait aussi pour eux d'en généraliser l'influence par des explications plus amples que la simple interprétation littérale, plus éloquentes que l'analyse purement scientifique. Avec des élémens d'information nouveaux et le plus souvent avec un talent littéraire supérieur à celui des érudits du XVIIIe siècle, les archéologues de notre temps ont repris cette tâche interrompue pendant une cinquantaine d'années par les tentatives mesquines de l'esprit qui animait leurs prédécesseurs immédiats. Comme Pierre Mariette et comme Caylus, ils travaillent et ils réussissent à faire prévaloir l'autorité de ce qui est beau sur la signification limitée de ce qui n'est que rare; comme eux encore, ils étendent le champ de leurs observations au-delà des bornes fixées en apparence par la nature spéciale des objets à examiner. Contrôlant les œuvres de la statuaire ou de l'architecture antique par les œuvres de la peinture, les caractères d'un art local par l'histoire politique du pays où il s'est développé ou par les conditions ethnographiques, ils élèvent ainsi la critique partielle à la dignité d'une doctrine d'ensemble et l'étude des choses matérielles à la hauteur d'un exercice philosophique, d'un moyen de progrès pour les idées.

Une différence considérable toutefois est à noter dans les procédés employés aux deux époques pour se procurer des documens. Au XVIIIe siècle, tout se passait à peu près sous le toit des musées ou des bibliothèques. Les savans, comme les simples curieux, ne consultaient guère que des monumens isolés de leur milieu primitif, ou, s'ils interrogeaient les ruines antiques sur le sol même qu'elles couvraient, c'était après que d'autres mains que les leurs les avaient recherchées et mises en lumière. Aujourd'hui les travaux de l'érudition sont les résultats d'entreprises tentées à force ouverte, d'efforts directs pour reconquérir ce que la terre avait enseveli. C'est à des ruines déblayées par leurs soins, à des fouilles poursuivies sous leurs yeux, que les archéologues demandent les secrets qu'on se contentait autrefois d'étudier en face de morceaux recueillis d'avance et déjà classés. Quelque chose de l'ardent intérêt qu'excitent la chasse et ses incertitudes, des espérances fiévreuses qu'éprouve le navigateur à la recherche d'un rivage inconnu, se mêle ainsi aux supputations scientifiques, aux patiens calculs de l'esprit. Tandis que le cœur bondit à chaque coup de pioche et que le regard plonge avidement dans chaque tranchée, la tête travaille

pour tirer parti des circonstances imprévues qui se produisent, ou, le cas échéant, pour avoir raison des obstacles. Et combien d'autres émotions peuvent s'ajouter encore à celles-là ! Quelles impressions profondes l'explorateur ne recevra-t-il pas du silence solennel qui l'environne, de l'aspect des lieux où il opère, de l'aube pleine de promesses d'un jour qui éclairera peut-être sa victoire ou du crépuscule attristé qui vient clore une série d'heures stériles ! M. Beulé, qui a bien connu ces émotions, les a plus d'une fois décrites en homme dont le temps et de nouveaux devoirs n'ont pas plus refroidi l'enthousiasme que déconcerté les souvenirs. Il y a quelques années, dans une solennité académique où il rendait hommage à la mémoire et aux travaux de son confrère M. Hittorff, il parlait avec une chaleur communicative des agitations saines, des légitimes ivresses réservées à celui qui entreprend de remuer un sol consacré par l'histoire pour y découvrir les restes vénérables de l'antiquité... « Les jours même, ajoutait-il, où la pioche de ses ouvriers ne rencontre que des gravois et des tessons, il entend des voix sans paroles, il entrevoit des ombres colorées..... Il n'est jamais seul dans sa solitude. Les cigales qui chantent dans l'olivier voisin, la bise qui fait siffler doucement le feuillage des pins, les flots qui expirent sur la plage avec un murmure cadencé, tout lui parle, tout a un sens, tout est pour son oreille comme le bruit de la société antique qui s'agite autour de lui. La beauté du climat ajoute à l'illusion des souvenirs, et la poésie des ruines devient à son tour une source d'inspiration. »

Les deux volumes récemment publiés témoignent à chaque page de cette sagacité du savant vivifiée par les passions de l'artiste, soit que M. Beulé nous retrace jour par jour les difficultés de plus d'une sorte qu'il lui a fallu vaincre, les découvertes partielles dont il s'encourageait, chemin faisant, avant d'arriver dans ses fouilles de l'Acropole à la pleine possession du trésor pressenti, — soit que, résumant les recherches qui devaient ailleurs encore aboutir à la justification de ses hypothèses érudites, il décrive l'effort tenté par lui pour retrouver à Carthage sous les ruines des constructions romaines quelque chose des anciennes constructions puniques, et pour reconnaître, pour relever avec une entière certitude le plan des ports de la ville. Enfin, s'agit-il de faire ressortir les mérites d'autres entreprises, la valeur d'autres trouvailles auxquelles il n'a point eu de part, de démontrer par exemple l'importance des conquêtes de M. Newton en Asie-Mineure, de M. Mariette en Égypte, de MM. Smith et Porcher à Cyrène, l'auteur des *Fouilles et découvertes* ne marchande pas plus la louange à ses rivaux qu'il ne renonce, même en traitant des sujets d'archéologie pure, à ses inclinations esthétiques et à ses habitudes littéraires. S'il examine de

près chaque question spéciale, il ne la sépare pas pour cela des faits plus propres encore à intéresser la pensée, et les succès d'autrui le touchent d'autant mieux qu'il fait à cette occasion un retour sur lui-même et sur les joies du même genre qui lui ont été données.

A vrai dire, tout n'est pas bonheur pourtant, tout n'est pas joie sans mélange dans ces succès, quelque sécurité qu'ils semblent promettre à ceux qui les ont obtenus, quelque légitime orgueil qu'ils doivent d'abord leur inspirer. Veut-on savoir quelles déceptions cruelles, quels inconsolables regrets peut laisser après soi l'événement archéologique le plus heureux en apparence? Qu'on lise dans l'ouvrage de feu M. des Vergers, *l'Étrurie et les Étrusques*, ou dans l'analyse de cet ouvrage par M. Beulé, le récit de ce qui a suivi la découverte presque merveilleuse faite en 1857 sur le territoire de Vulci. Au commencement, les fouilles entreprises par M. des Vergers aux lieux mêmes où s'étendait la nécropole de la ville antique n'avaient révélé d'autre excavation souterraine qu'une grotte artificielle, entièrement vide, et dont les parois, sans aucune trace d'ornemens, n'indiquaient nullement la destination d'une chambre sépulcrale. A quoi bon toutefois cette excavation, résultat évident d'un travail de main d'homme? Peut-être, à défaut de signification en elle-même, avait-elle, par rapport à ce qui l'avoisinait, l'utilité d'un moyen préservatif; peut-être avait-elle été faite pour empêcher l'humidité de la terre d'atteindre en s'infiltrant quelque crypte inférieure préparée pour recevoir les corps. Les fouilles furent donc reprises et poussées au-delà du sol de cette première grotte. A 12 mètres de profondeur, on trouva une avenue conduisant à une autre salle, à une véritable tombe cette fois, dont la pierre qui en fermait l'entrée depuis plus de vingt siècles allait, en se brisant sous les derniers coups de pic, livrer les solennels mystères aux regards des explorateurs stupéfaits.

Qu'on se figure l'émotion que durent éprouver ceux qui pénétraient ainsi tout à coup les secrets si longtemps respectés de cet asile de la mort, en voyant le passé se présenter à eux face à face pour ainsi dire, en contemplant à la lueur des torches non-seulement ces voûtes dont rien depuis plus de deux mille ans n'avait troublé l'obscurité et le silence, mais les hôtes eux-mêmes de cette nécropole, avec les vêtemens qui les couvraient à l'époque où leurs corps y avaient été déposés, avec tout ce qu'ils avaient gardé à travers les âges de la civilisation à laquelle ils avaient appartenu! « L'antique Étrurie, dit M. des Vergers, nous apparaissait comme au temps de sa splendeur. Sur leurs couches funéraires, des guerriers recouverts de leurs armures semblaient se reposer des combats qu'ils avaient livrés aux Romains ou à nos ancêtres les Gaulois. Formes, habillemens, étoffes, couleurs, » tout était nettement vi-

sible, toutes choses étaient demeurées telles que les avaient connues ou faites les contemporains de ces morts; mais, hélas! à peine le miraculeux spectacle a-t-il ébloui les yeux et rempli les cœurs d'une sorte d'admiration épouvantée, qu'il commence à perdre sa précision. Déjà l'air extérieur, en pénétrant dans la crypte, altère l'aspect de ces frêles dépouilles; déjà chaque contour semble vaciller, chaque couleur s'éteindre, chaque forme s'affaisser. Encore quelques minutes, quelques secondes peut-être, et rien, qu'un peu de poussière, ne restera plus de cette surprenante vision. La vie du dehors n'aura envahi l'antique sépulcre que pour y apporter comme une seconde mort, et bientôt, sous l'action d'une atmosphère ennemie, tout ce qu'il contenait achève de se dissoudre, tout est anéanti, tout a disparu. Si les peintures qui décoraient les murs et que M. des Vergers a reproduites dans son ouvrage ne subsistaient pour nous transmettre quelque chose de la découverte, on se défierait presque des souvenirs que les explorateurs en ont gardés, et ceux-ci mêmes, au sortir de ce caveau où ils s'étaient trouvés en contact direct avec le monde antique, auraient pu croire qu'ils venaient d'être trahis par leurs sens ou trompés par les rêves de leur imagination.

Nous pourrions citer d'autres exemples des mésaventures qu'entraînent parfois pour les plus courageux et les mieux inspirés ces fouilles d'ailleurs si attrayantes. Sans parler de ce qu'ils y compromettent ou y perdent de leur santé, de leur fortune, nous pourrions rappeler quels efforts d'énergie ou de patience il leur arrive de dépenser, et trop souvent de dépenser vainement, pour lutter contre le mauvais vouloir ou l'apathie des ouvriers, contre les défiances niaises ou la cupidité des autorités locales. Tantôt, si la scène se passe en Grèce, c'est à qui parmi les descendans de Thémistocle ou de Léonidas s'avisera du moyen le plus ingénieux pour traîner la besogne en longueur ou pour s'épargner une fatigue. « Pendant qu'on remplit de poussière et de plâtras leur panier de jonc qui contient la charge d'un enfant, ils font, dit M. Beulé, à celui qui manie la sape, des observations affectueuses : « mon frère, ce sera trop lourd.» Le frère retire l'excédant, un voisin aide à charger et reçoit le même service. Les voilà partis d'un pas majestueux, gravissant le rocher jusqu'au point « d'où les débris sont précipités dans la plaine; mais le panier, qu'ils maintiennent d'une seule main sur leur épaule, est tellement incliné pendant ce voyage que la terre retombe derrière eux en pluie continue et serrée; ils ne jettent par-dessus le mur qu'une pincée de poussière semblable à celle qu'Antigone jetait sur le cadavre de son frère; ils contemplent un instant l'horizon et la vaste mer, se montrent un navire aux voiles blanches, échangent

quelques réflexions, soupirent, et redescendent vers la tranchée plus lentement encore qu'ils ne sont montés. » Tantôt, si le lieu des explorations est quelque bourgade au fond de l'Asie-Mineure ou de la Babylonie, les convoitises s'excitent, les exigences s'augmentent en proportion des succès obtenus et du prix que semble y attacher celui qui a dirigé les fouilles, — ou bien quels obstacles n'oppose pas à la poursuite des travaux cette croyance tout orientale que les monumens retrouvés, surtout quand ils portent des sculptures, sont des œuvres de l'enfer et du démon! Est-il besoin néanmoins d'insister? De pareils souvenirs ne sauraient sans doute décourager personne, et d'ailleurs le nombre et l'éclat des conquêtes faites de nos jours sont propres bien plutôt à stimuler le zèle de nouveaux soldats de la science qu'à les détourner du combat, à les exhorter au repos.

Dans cet ensemble de services rendus, dans cette série de travaux et de belles découvertes, une grande part, la part la plus considérable même, revient à des savans de notre pays. Si l'on tient compte de l'importance relative des monumens retrouvés, ceux d'entre eux qui intéressent le plus l'art et l'histoire, le *Sérapéum* de Memphis, les constructions déterminant l'enceinte et l'entrée de l'Acropole à Athènes, les restes des palais de Ninive, — d'autres ruines illustres encore ont été rendues à la lumière par des mains françaises. Ce sont des Français qui, sur la foi de quelque ancien texte ou par des inductions tirées de la simple configuration des lieux, ont osé tenter la recherche de ce que, depuis tant de siècles, on croyait, on déclarait anéanti. Périlleuse aventure en raison même de l'ambition des projets, et bien autrement compromettante en cas d'échec qu'une entreprise sans programme fixe, sans connexité directe avec d'aussi grands souvenirs! Passer ainsi, au moment venu, de l'idée au fait, du rêve à la preuve, et, comme dit M. Beulé avec l'autorité de son expérience, « courir aux yeux du monde, qui vous regarde, cette chance redoutable qui s'intitulera succès ou ridicule, » en un mot trouver non pas ce qu'on s'est seulement proposé de recueillir au hasard de l'heure et des rencontres, mais précisément ce qu'on a deviné, annoncé, cherché, — n'est-ce pas faire un acte assez méritoire pour que ceux qui l'ont accompli aient droit à une gratitude exceptionnelle?

Que si, pour apprécier la valeur des résultats obtenus, on se place à un autre point de vue, si l'on examine les formes de publicité choisies et les caractères mêmes de la mise en œuvre, de ce côté encore notre orgueil patriotique aura lieu d'être satisfait. Nulle part aujourd'hui mieux qu'en France on ne réussit à débarrasser l'archéologie de tout appareil pédantesque pour en rendre l'étude accessible aux « honnêtes gens, » comme on aurait dit au XVIIe siècle;

nulle part on ne sacrifie d'aussi bonne grâce au désir d'instruire la tentation d'afficher son propre savoir. Tandis qu'ailleurs, sous prétexte d'éclaircir jusqu'au bout chaque question, on n'arrive guère qu'à multiplier les détails inutiles ou à rassembler sans choix les témoignages, ici l'on procède avec une érudition d'autant plus réservée qu'elle est en réalité moins égoïste et au fond mieux munie. Cette sobriété dans les explications scientifiques aussi bien que dans la méthode littéraire, ce goût et cet esprit de mesure en toutes choses tiennent sans doute aux priviléges naturels du génie national, mais ils tirent aussi de certaines circonstances une raison d'être nouvelle et un surcroît de certitude.

N'est-il pas juste par exemple d'attribuer, au moins en partie, l'heureux renouvellement de la science archéologique dans notre pays à l'influence exercée par l'école d'Athènes? institution excellente qui, en élevant le niveau des études sur l'antiquité, a permis en même temps aux jeunes savans, membres de cette école, d'entrer par leurs travaux réglementaires en communication avec le public, comme l'Académie de France à Rome fournit à la fois aux artistes pensionnaires les moyens de perfectionner leurs talens et les occasions de les faire connaître : institution rapidement féconde, puisque en moins de trente années elle a produit dans le domaine de la philosophie, de l'histoire ou de l'érudition proprement dite, les remarquables travaux auxquels MM. Charles Lévêque, Mézières, Beulé, Perrot, Heuzey, Wescher et plusieurs autres ont attaché leurs noms. De leur côté, les pensionnaires de l'Académie de France à Rome ne trouvent-ils pas le plus utile complément pour leur éducation d'artistes dans le séjour momentané que les règlemens les autorisent à faire auprès des membres de l'École d'Athènes? De même que ceux-ci, en venant à Rome, achèvent de s'initier aux secrets de l'art par un commerce familier avec les hôtes de la villa Médicis, de même les jeunes peintres, les jeunes architectes surtout, ne peuvent que gagner à visiter la Grèce en compagnie de ceux qui font profession d'en étudier l'histoire et d'en consacrer scientifiquement les souvenirs. Il y a là mieux qu'un élément d'émulation entre gens appelés à cheminer dans des voies différentes et n'ayant de commun entre eux que le désir d'atteindre leur but; il y a une action directe et réciproque, un échange d'influences profitable au progrès, puisque la science se trouve ainsi ranimée par le sentiment raisonné de l'art, et que l'art à son tour, en s'appuyant sur la science, devient par cela même plus robuste et plus sûr de lui.

Dira-t-on que, pour faire acte d'artiste, il n'est pas nécessaire après tout d'être si grand clerc en matière d'érudition, que les aptitudes instinctives suffisent, qu'enfin la faculté de sentir forte-

ment dispense jusqu'à un certain point celui qui la possède de l'obligation de savoir? Soit, s'il ne s'agissait que du génie et de ses œuvres. Encore pourrait-on répondre que depuis Leo-Battista-Alberti jusqu'à Michel-Ange, depuis Léonard jusqu'à Poussin, les maîtres les plus illustres, — architectes, sculpteurs ou peintres, — ont été en réalité parmi les hommes les plus instruits de leur temps; mais il s'agit ici surtout du talent et des moyens de le développer. Or je ne suppose pas qu'on regarde comme une précaution superflue, encore moins comme un danger, de l'approvisionner d'informations historiques et morales aussi bien que de renseignemens purement extérieurs. S'il fallait d'ailleurs citer un exemple des progrès que peuvent déterminer, même au point de vue des inspirations personnelles, les études archéologiques envisagées de haut et résolûment poursuivies, nous le trouverions dans ces travaux successifs de feu M. Léon Vaudoyer, qu'une exposition ouverte à l'École des Beaux-Arts livrait, il y a quelques jours, aux regards du public.

L'ensemble des dessins laissés par l'éminent architecte se compose de deux séries, l'une comprenant tout ce qui se rattache à la reproduction textuelle ou à la restauration des monumens du passé, l'autre tout ce qui est proprement de l'invention de l'artiste, depuis le *Tombeau du général Foy* jusqu'aux nouveaux corps de bâtimens du Conservatoire des arts et métiers, à Paris, jusqu'à cette imposante cathédrale de Marseille qui sera certainement dans l'avenir un des plus beaux témoignages, un des plus éloquens souvenirs de l'art au XIXe siècle. Comment ne pas être frappé en examinant ces deux séries de l'étroite connexité qui existe entre elles? Comment ne pas reconnaître dans les œuvres de ce talent, à l'époque de sa maturité, l'influence qu'exerçaient encore sur lui les exemples antiques, étudiés de si près, si profondément médités pendant les années de la jeunesse? Je ne prétends pas dire assurément que M. Vaudoyer n'ait rien fait de plus que s'approprier ces exemples et en transcrire la lettre avec une sorte de piété superstitieuse. Son admiration pour l'antiquité ou le souvenir des leçons que lui a fournies l'art du moyen âge ne le domine pas si bien qu'il y sacrifie les droits de sa propre imagination ou le respect des conditions imposées par les caractères tout modernes de ses tâches. En construisant une église, il ne veut nous donner ni la contrefaçon d'un temple païen, ni celle d'un édifice chrétien au temps où, pour maintenir debout les murs qu'on avait élevés, on ne savait que recourir à l'emploi de certains appuis naïvement apparens. La cathédrale de Marseille prouve assez à cet égard les ressources personnelles de celui qui en a conçu les plans. La majestueuse originalité de l'ordonnance générale, le choix des élémens décoratifs ou des

procédés de construction, le moyen pris entre autres pour établir les contre-forts à l'intérieur au lieu de les faire saillir au dehors, suivant la tradition de l'architecture ogivale, — tout révèle chez l'auteur de cette œuvre immense des mérites fort supérieurs sans doute aux simples facultés de la mémoire; mais tout cela ne résulte-t-il pas aussi, ne se ressent-il pas manifestement du long et solide apprentissage fait par M. Vaudoyer en face des monumens de Rome et des monumens du midi de la France? N'y a-t-il pas là le résumé et la mise en pratique des amples doctrines, des grands principes que l'artiste avait puisés jadis dans l'étude réfléchie de la méthode et du génie antiques? Il lui arrivera bien parfois de chercher ailleurs ses modèles ou, tout au moins, de demander avis à des œuvres d'un caractère tout différent. Sans parler des beaux travaux de restauration qu'il a exécutés à Paris dans l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs, plusieurs des dessins exposés à l'École des Beaux-Arts sont des hommages rendus par lui à la délicatesse de notre art national au xve et au xvie siècle, et les charmans *portraits* en particulier de certaines maisons d'Orléans et de Blois montrent que, loin de se raidir dans les habitudes d'un esprit exclusif, M. Vaudoyer savait accepter tous les genres de mérite et s'assouplir à toutes les tâches. Il n'en est pas moins vrai que ses inclinations naturelles comme ses préférences acquises le portaient à estimer partout dans l'art l'expression de la grandeur, de la force, que, là même où il cherchait et trouvait la finesse, il ne dépouillait pas dans le style la fierté accoutumée de son goût. De là cette place à part qu'on a justement attribuée à M. Vaudoyer dans le groupe des architectes ses amis, — on dirait presque ses coreligionnaires, — qui personnifient le mouvement de notre école à partir des dernières années de la restauration.

On connaît l'esprit et l'objet de la réforme entreprise par ces novateurs, qui devaient bientôt devenir des maîtres et que les représentans officiels de la légitimité classique considéraient alors comme des séditieux. Les tentatives de Duban, de M. Labrouste, de M. Duc, n'avaient rien de commun avec les ambitions avouées de la nouvelle école de peinture et le parti-pris qu'elle affichait de chercher ses inspirations partout ailleurs que dans les souvenirs de l'antiquité. Loin de déclarer la guerre aux traditions grecques ou romaines, les architectes dont nous venons de rappeler les noms travaillaient au contraire à les faire d'autant mieux prévaloir que la signification intime en serait plus exactement comprise et l'influence moins subordonnée à l'emploi de certaines recettes, de certaines formules invariables. Ce qu'ils entendaient s'approprier par l'étude des grands monumens du passé, c'était le secret non

des procédés extérieurs, mais des principes; ce qu'ils voulaient enfin, aussi contrairement aux témérités romantiques qu'à l'inerte despotisme exercé depuis la fin du XVIIIe siècle par les apôtres d'une fausse érudition, c'était reconnaître scientifiquement les conditions de l'art, en observer les progrès, en consulter attentivement l'histoire, et, comme on le disait assez récemment ici même (1), s'autoriser de cette expérience pour agir plus sûrement dans le sens de nos mœurs ou de nos besoins.

Associé le dernier à l'entreprise, M. Vaudoyer s'y dévoua, dès son arrivée à Rome en 1827, avec toute l'ardeur de ses jeunes espérances, et plus tard avec une énergie croissante, à mesure que cette lutte engagée contre l'esprit de routine intéressait plus directement l'honneur de ses amis et le sien; mais, en défendant ainsi la cause commune, il savait agir pour son propre compte, j'entends en raison de ses aptitudes spéciales, de son goût, de ses prédilections. Aussi, quelle que soit la conformité de sa doctrine et de ses croyances générales avec les préceptes soutenus par les trois artistes dont il a si utilement secondé les efforts, il garde au milieu d'eux, nous le répétons, sa physionomie propre, comme eux-mêmes d'ailleurs ont chacun une fonction distincte et, dans le talent, un caractère dominant. On a dit de Duban qu'il était pompéien, de M. Labrouste qu'il avait francisé l'art étrusque, de M. Duc qu'il représentait dans l'école moderne l'art grec modifié et rajeuni; on dirait à meilleur droit encore que, par ses inclinations principales, par le tempérament qu'il accuse, le talent de M. Vaudoyer est de race romaine. Non-seulement c'est à Rome que ce talent s'est formé, non-seulement la belle restauration du *Temple de Vénus et Rome*, les études si consciencieusement faites d'après l'arc de Septime Sévère et plusieurs monumens antiques du même genre, beaucoup d'autres dessins encore exposés à l'École des Beaux-Arts attestent la profonde connaissance que l'artiste avait acquise sur place de l'architecture romaine et de ses œuvres; mais les grands travaux exécutés sous sa direction à Paris et à Marseille montrent clairement que l'expression de la majesté était chez lui le résultat d'une faculté naturelle aussi bien que le fruit de l'éducation. En restant fidèle aux souvenirs de sa jeunesse, il obéissait en même temps à ses plus impérieux, à ses plus vrais instincts.

L'exposition des dessins de M. Vaudoyer présente sous des formes visibles, elle confirme par un exemple pratique les enseignemens que les écrits de la nouvelle école archéologique tendent à propager parmi nous. En face de ces œuvres inspirées à la fois par un respect passionné pour l'art antique et par un désir non moins vif

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1872, *Félix Duban*.

d'en adapter les leçons aux exigences de notre civilisation, on conçoit mieux l'utilité que peuvent avoir les livres consacrés à l'histoire de cet art, et les rapprochemens nécessaires qu'ils impliquent entre les traditions du passé et les progrès à poursuivre dans le présent. N'est-ce pas en effet la relation exacte de ces deux termes qui constitue, à vrai dire, l'archéologie, ou qui du moins réussira seule à en féconder les travaux? N'est-ce pas à la condition d'être comprise comme Ingres l'entendait dans son art ou André Chénier dans le sien, que l'imitation de l'antique peut et doit avoir force de loi? Sans invoquer d'aussi hauts exemples, et pour ne parler que de ce qui s'opère autour de nous, nous rappellerons combien les études qui ont l'antiquité pour objet se sont développées et perfectionnées dans notre pays depuis un certain nombre d'années. Aucun archéologue ne songerait aujourd'hui à réduire sa tâche aux chétives proportions ou à l'emploi des moyens conventionnels dont on s'accommodait autrefois, — pas plus que dans le domaine de l'architecture ou dans celui de la poésie dramatique on ne s'aviserait de contrefaire les chefs-d'œuvre grecs ou romains à la façon de Peyre et de Chalgrin, de Luce de Lancival ou d'Arnault. Que l'érudition étrangère n'ait pas été sans influence sur ce progrès, que le mouvement scientifique accompli en France ait puisé au dehors, particulièrement en Allemagne, une force d'émulation qui devait à certains égards l'activer, c'est ce qu'il est juste de reconnaître. Les travaux sur la Grèce d'Ottfried Muller et de quelques autres ont sans doute préparé en partie les recherches ou les découvertes qui ont suivi, et M. Beulé ne manque pas de signaler dans son livre le profit que nos compatriotes ont pu tirer quelquefois des indications fournies ou des exemples donnés par des savans allemands ou anglais ; mais il sera au moins aussi juste de tenir compte des occasions où tout s'est passé sans ces secours ou ces stimulans préalables, où tout a été l'œuvre d'inspirations spontanées, le résultat d'observations indépendantes. Incessamment accrue par des travaux de plus en plus propres à cimenter l'alliance de l'art et de l'archéologie, la somme des services qu'a rendus la science française contemporaine est devenue assez considérable pour qu'il soit plus que difficile d'en trouver ailleurs l'équivalent. Au milieu de nos désastres, cette supériorité du moins nous reste, ces titres d'honneur nous appartiennent bien, et l'on est certes fondé à dire que, comme notre art national reconnu aujourd'hui sans rival en Europe, notre école archéologique tient et mérite d'occuper aux yeux de tous le premier rang.

HENRI DELABORDE.

LE JAPON

DEPUIS L'ABOLITION DU TAÏCOUNAT

Au moment où éclata la rupture entre la France et l'Allemagne, les personnes que l'approche d'une lutte funeste ne détournait pas de l'étude des questions internationales ne songeaient pas sans de vives appréhensions à nos rapports avec les contrées de l'extrême Orient. La nouvelle du massacre de Tien-Tsin causait une émotion profonde; on y voyait un sinistre présage, et l'on se demandait avec inquiétude si le fanatisme qui avait fait explosion dans la ville chinoise ne se répandrait pas sur d'autres points de ces lointaines régions. La France, forcée de faire face à de si grands périls sur sa propre frontière, pourrait-elle exercer à l'autre extrémité du monde l'influence nécessaire à la protection de son commerce? Les gouvernemens asiatiques n'allaient-ils pas profiter des difficultés avec lesquelles nous nous trouvions aux prises pour réagir contre des résultats si laborieusement obtenus? Grâce à Dieu, de pareilles craintes ne se sont pas réalisées. Les événemens de Tien-Tsin n'ont eu nulle part leur contre-coup, nos relations avec la Chine se sont maintenues sur un bon pied; notre marine a conservé son renom, l'activité de notre commerce ne s'est pas ralentie, et nos désastres, loin de nous nuire auprès de ces peuples, ont peut-être contribué à nous les concilier, en dissipant chez eux les appréhensions que notre puissance leur avait d'abord inspirées. Ils ont peut-être enfin compris que nous sommes en définitive leurs amis véritables, et qu'au lieu d'entretenir des projets égoïstes ou des arrière-pensées ambitieuses, nous n'avions d'autre but que de nous créer avec eux des rapports sincèrement pacifiques.

C'est au Japon surtout que nous pouvons constater cet heureux symptôme. Depuis 1868, année où le taïcounat fut renversé, on a vu se produire au Japon un ensemble de faits qui constituent cer-

tainement une des révolutions morales les plus curieuses de notre époque. Les vieilles murailles s'abaissent, non plus sous les coups du canon, mais sous l'action puissante des intérêts et du commerce. A des antipathies traditionnelles et séculaires, on voit succéder dans l'empire japonais une sorte d'engouement pour les coutumes étrangères, et la civilisation européenne semble maintenant inspirer à cette race intelligente et industrieuse autant de sympathie qu'elle y excitait autrefois de répulsion. Il n'y a pas vingt ans que le Japon était encore le dernier pays inexploré de l'extrême Orient, que ses côtes inhospitalières, semées d'écueils, éloignaient les navires, que, lorsqu'un bâtiment de guerre ou de commerce s'aventurait à venir mouiller sur une des rades japonaises, une flottille d'embarcations armées l'entourait sur-le-champ d'un cordon sanitaire, les canons de batteries menaçantes étaient braqués sur lui, et des officiers venaient à bord notifier les décrets impériaux qui, depuis des siècles, fermaient le pays aux étrangers. Yokohama n'existait point avant 1858; il n'y eut là d'abord qu'un village, une agglomération de quelques cabanes de pêcheurs sur un terrain marécageux. Voici que cette bourgade est devenue en quelques années une grande ville de 80 à 100,000 âmes, où près de 2,000 étrangers se livrent à un commerce aussi profitable à eux-mêmes qu'aux divers pays dont ils sont originaires. Il y a vingt ans, les transactions entre le Japon et l'étranger étaient à peu près nulles, et voici que les échanges se sont élevés au chiffre de 200 millions par an, chiffre dans lequel le commerce français figure pour plus de 60 millions. Le moment est venu pour l'Europe d'étudier dans tous leurs détails l'organisation intérieure, les ressources, les besoins des pays de l'extrême Orient. C'est pour elle le moyen de se tracer à leur égard une ligne de conduite rationnelle et de développer par les voies pacifiques les progrès qu'elle n'avait dus d'abord qu'à l'intimidation et à la force des armes. La *Revue* a déjà publié de nombreux travaux sur le Japon; elle en a retracé la physionomie générale (1). Les études de M. Layrle (2) et de M. Roussin (3) ont fait connaître les heureux efforts de nos stations navales et les événemens qui ont fini par amener la suppression de l'autorité taïcounale et le système de centralisation fortement établi par le gouvernement du mikado. Cet événement décisif, dont les conséquences se sont produites si rapidement, a été l'inauguration d'une politique qu'il importe d'examiner dans ses origines, dans ses développemens et dans ses résultats.

(1) Voyez *Un voyage autour du Japon*, par M. R. Lindau, dans les livraisons des 1er mai, 1er juillet, 1er août, 1er septembre et 15 octobre 1863.

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février 1868.

(3) Voyez la *Revue* du 1er mars et du 15 octobre 1865 et du 1er avril 1869.

I.

C'est aux États-Unis que revient l'honneur d'avoir ouvert le Japon aux étrangers. Jusqu'en 1853, époque à laquelle parut devant les côtes japonaises l'escadre du commodore Perry, nous ne connaissions ce lointain empire que par les récits des Hollandais enfermés dans l'îlot de Décima, où ils avaient obtenu le droit exclusif de commerce. Toutes les transactions s'effectuaient par l'intermédiaire des autorités indigènes et à travers une série de formalités, de restrictions qui les rendaient aussi difficiles qu'onéreuses; la *Revue* a exposé le détail des négociations qui amenèrent en 1858 (1) l'ouverture des ports de Kanagawa, de Hakodadé et de Nagasaki. Les traités signés par M. Harris au nom des États-Unis, par le comte Poutiatine, par lord Elgin et par le baron Gros au nom de la Russie, de l'Angleterre et de la France, furent le point de départ d'une période nouvelle. Ce sont les conventions qui régissent encore nos rapports avec le gouvernement japonais; elles doivent être l'objet d'une prochaine révision qui sera faite à Yeddo, mais dont l'ambassade extraordinaire envoyée par le mikado en Europe prépare en ce moment même les bases principales. Faculté d'entretenir des missions diplomatiques à Yeddo et des consulats dans les ports ouverts aux étrangers, reconnaissance de la juridiction consulaire, permission de faire les achats et ventes directement avec les Japonais sans l'intervention du gouvernement, admission des monnaies étrangères, droit pour les agens diplomatiques et consuls généraux de voyager librement dans tout le territoire de l'empire japonais, telles étaient les clauses principales des traités de 1858. Ils ouvraient immédiatement les ports de Kanagawa, de Hakodadé et de Nagasaki, et stipulaient pour les étrangers l'autorisation de résider à Yeddo à partir du 1er janvier 1862, et à Osaka à partir du 1er janvier 1863. On se rappelle les difficultés de tout genre que rencontra la mise en vigueur de ces traités, l'hostilité dont firent preuve contre les étrangers tantôt le mikado, tantôt le taïcoun, tantôt les daïmios, les assassinats commis sur divers étrangers, le pillage de la légation anglaise de Yeddo en 1863. — On se souvient des actes de vigueur auxquels les puissances signataires des traités de 1858 se crurent obligées de recourir, le bombardement de Kagosima par l'amiral anglais Kuper et la brillante expédition navale dirigée en 1864 contre le prince de Nagato par l'escadre combinée de l'Angleterre, de la France et des Pays-Bas. La prise des forts de Simonoseki dissuada le Japon de l'idée d'une plus longue résistance.

(1) Voyez l'*Annuaire* de 1858-1859.

Jusque-là, les choses étaient restées dans un état précaire, et les ambassades japonaises envoyées à l'Europe en 1862 et en 1864 n'avaient abouti qu'à des atermoiemens et à des hésitations. Les traités ne passaient encore au Japon que pour l'œuvre du taïcoun, et la sanction du véritable souverain, le mikado, n'y était pas encore donnée. Ce monarque avait même lancé un décret d'expulsion contre les étrangers. Les conventions de 1858 n'étaient point acceptées par les princes dont l'autorité constitue la féodalité japonaise : elles rencontraient l'opposition d'une grande partie du peuple, animé d'un sentiment de défiance et même d'hostilité invétérée contre tout ce qui n'est pas indigène. Les agens diplomatiques et les consuls n'avaient pour auxiliaire que le gouvernement du taïcoun, auxiliaire mécontent et tiède, obligé de se défendre contre les protestations nationales. A partir de 1865, les choses commencèrent à changer de face; le mikado donna sa sanction officielle aux traités. Le paiement de 18 millions de francs imposé au prince de Nagato, après l'affaire de Simonoseki, fit faire des réflexions aux autres daïmios. Le prince de Nagato avait eu l'imprudence de lutter simultanément contre les étrangers et contre le mikado lui-même, dont il avait fait attaquer la capitale. Cet incident amena une communauté d'intérêts entre le mikado, le taïcoun et les représentans étrangers, tous ennemis à titres divers de l'audacieux daïmio. D'autre part, les puissances devaient profiter de la jalousie qu'inspirait l'autorité taïcounale à l'aristocratie japonaise. Seul, le taïcoun traitait avec les cours de l'Europe, seul il signait des conventions par lesquelles il prétendait engager le Japon tout entier, et, en n'ouvrant au commerce étranger que les ports situés sur le territoire taïcounal, il s'arrogeait le monopole des produits japonais.

Les amiraux et les agens diplomatiques européens profitèrent des jalousies excitées par cet état de choses. Après les affaires de Kagosima et de Simonoseki, ils n'avaient pas trouvé dans l'attitude des princes de Satzouma et de Nagato cette méfiance farouche à laquelle on se serait attendu, et il fut dès lors facile de se convaincre que les grands daïmios se rapprocheraient volontiers des étrangers le jour où ils y verraient leur intérêt. L'hostilité contre les puissances européennes avait été de la part des chefs de l'aristocratie un moyen de flatter les passions nationales et surtout de battre en brèche le pouvoir du taïcoun. Les fausses notions que l'Europe s'était d'abord formées sur la situation intérieure du Japon commençaient d'ailleurs à faire place à une appréciation plus exacte des hommes et des choses. On reconnaissait enfin que le mikado, loin d'être, comme on l'avait cru d'abord, une sorte de souverain théocratique nanti d'une autorité purement religieuse, était en réalité le seul souverain véritable du pays, que son prestige était à la fois religieux et po-

litique, et que le taïcoun, loin d'être le souverain temporel de l'empire, n'avait d'autre caractère que celui d'un agent du pouvoir exécutif exercé au nom du mikado. Sans doute les taïcouns, dont l'autorité remonte, dit-on, au XVIe siècle, avaient fini par dominer l'aristocratie japonaise en forçant les dix-huit grands daïmios à venir habiter pendant plusieurs mois de l'année Yeddo, capitale du territoire taïcounal, et à y laisser comme otages pendant leur absence un certain nombre de parens et de serviteurs. Les taïcouns étaient devenus une sorte de maires du palais; mais le mikado actuel, qui a de l'intelligence et de l'audace dans le caractère, refusa d'accepter le rôle d'un roi fainéant. Il choisit avec habileté le moment opportun pour réduire le taïcoun à la situation d'un simple daïmio, et pour organiser en face de la féodalité japonaise une autorité incontestable et une puissante centralisation.

Ce fut en 1868 que cette révolution importante s'opéra. Le taïcounat était alors aux mains de Stotsbachi, qui avait succédé à Yémoutchi au mois d'août 1866. Hardi et entreprenant, le taïcoun avait pour but d'établir sa domination absolue sur les grands daïmios, et, dans cet espoir, il cherchait à s'attirer les sympathies des puissances maritimes, celles de la France surtout. Il abrogeait la loi fondamentale de la constitution japonaise qui interdisait aux indigènes, sous peine de mort, de sortir du territoire de l'empire; il prodiguait aux chefs des légations étrangères des témoignages d'amitié et de confiance; il secondait de tout son pouvoir l'établissement d'une société franco-japonaise, composée de capitalistes des deux nations; enfin il envoyait à Paris en 1867 son jeune frère, que nous avons vu figurer, à côté des princes de l'Europe, dans toutes les solennités de notre exposition universelle. Le caractère de Stotsbachi, ses projets, ses tentatives pour constituer d'importantes forces navales et militaires, ne tardèrent point à soulever les jalousies et les défiances des grands daïmios, et il se trouva devant eux dans une situation analogue à celle des maires du palais à l'égard des grands vassaux carlovingiens. L'un des plus riches et des plus puissans daïmios du sud, le prince de Nagato, qui avait déjà envahi le nord de la frontière du territoire taïcounal au moment de la mort de Yémoutchi, reprit les hostilités à l'expiration des six mois de trêve que l'étiquette japonaise impose en signe de deuil aux belligérans. Les autres princes du sud suivirent son exemple, et, déclarant qu'ils n'agissaient que dans l'intérêt du mikado, dont l'indépendance et la souveraineté étaient, disaient-ils, menacées par le taïcoun, ils quittèrent tous à la fois Yeddo, chef-lieu du territoire taïcounal, pour se rendre à Kioto, résidence du mikado, et pour décider ce monarque à se prononcer contre le taïcoun. Ce dernier, laissé ainsi dans l'isolement, abdiqua, en septembre 1867, et an-

nonça qu'il s'en remettait à la justice du mikado pour statuer entre lui et les princes du sud. Cette abdication n'était peut-être qu'une ruse de guerre. Ce qui est certain, c'est que, peu de semaines après, Stotsbachi, sans tenir compte de la décision que pourrait prendre le souverain, lançait ses troupes contre les daïmios; mais son armée était battue, à la fin de 1867, entre Kioto et Osaka, et il était forcé lui-même de s'embarquer nuitamment pour revenir en toute hâte à Yeddo. Il ne put y rester longtemps. Le mikado déclara que, prenant en considération les services d'une famille illustre, il voulait bien lui pardonner et lui accorder la vie, mais que le château de Yeddo devait être rendu, ainsi que les armes et les navires de guerre. Stotsbachi n'hésita plus à se soumettre. Le 3 mai 1868, il se mit en marche, à pied, pour sortir de son ancienne capitale, et se rendit dans la province de Sourounga, où, cessant d'être taïcoun pour n'être plus que le chef de la famille de Tokoungawa, il vécut comme un simple daïmio.

Enfermé dans un palanquin qui le tenait caché à tous les yeux, le mikado, accompagné des grands daïmios et de sa cour, fit son entrée solennelle à Yeddo le 25 novembre 1868. Le taïcoun était décidément vaincu; mais les difficultés ne se trouvaient pas encore aplanies. Les daïmios du nord, qui à l'origine n'avaient pas pris part à la lutte, allaient la recommencer pour leur compte. Le prince de Aidzou et ses confédérés, levant l'étendard de la révolte, déclaraient en principe qu'ils respectaient l'autorité du mikado, mais qu'à leurs yeux ce souverain n'était plus libre, que les daïmios du sud, à la tête desquels se trouvait le prince de Satzouma, exerçaient une influence pernicieuse sur ses actes, et qu'en cet état de choses les daïmios du nord se voyaient dans l'obligation de se tenir sur leurs gardes. Au milieu d'une situation si confuse et si imparfaitement connue, les représentans des puissances étrangères eurent la sagesse d'observer une attitude impartiale et prudente dont tous les partis en lutte au Japon apprécièrent le caractère correct. Ils annonçaient hautement qu'ils n'interviendraient pas dans les démêlés intérieurs du pays, mais ils affirmaient en même temps de la manière la plus énergique l'intention de ne tolérer, quel que fût le parti qui l'emportât, aucune infraction à des traités reconnus successivement par le taïcoun et par le mikado. Cette déclaration produisit une impression salutaire, augmentée encore par l'apparition de forces navales imposantes. Les auteurs de violences partielles dont des sujets anglais, français et américains avaient été victimes subissaient un châtiment exemplaire. Enfin le mikado, loin de témoigner de l'hostilité aux étrangers, leur ouvrait la ville de Yeddo, ainsi que les ports d'Osaka et de Niegata. Ceux des anciens partisans du taïcoun qui, même après sa déchéance, avaient continué

la lutte étaient complétement dispersés ou battus. Le prince de Aidzou et les autres daïmios du nord n'essayaient plus de combattre. Les princes du sud se groupaient fidèlement autour du trône du mikado. La tranquillité se rétablissait partout dès le commencement de 1869, et à la fin de la même année le gouvernement de ce souverain amnistiait le prince de Aidzou et tous les daïmios qui avaient pris part à l'insurrection du nord, ainsi que tous leurs officiers et tous leurs adhérens. Énergiquement appuyé par les quatre grands chefs de l'aristocratie du sud, les princes de Satzouma, de Nagato, de Hizon et de Tosa, le mikado était devenu absolument le maître de la situation. Ce fut à partir de ce moment qu'il inaugura avec une vigueur remarquable la politique réformatrice qui s'est développée depuis trois ans.

II.

La première pensée du gouvernement après la chute du taïcounat fut d'accomplir une réforme complète dans l'organisation politique et administrative du Japon. Le mikado et ses ministres se proposèrent de réaliser l'unification, non pas nominale, mais réelle de l'empire, en centralisant les pouvoirs entre les mains du souverain dont personne ne conteste la légitimité, mais qui en fait, sinon en droit, avait laissé échapper au profit du taïcounat une partie des prérogatives impériales. Le taïcoun une fois renversé, il fallait reconstruire sur les débris de son autorité toute celle du mikado. Ce n'était point là d'ailleurs une tâche très facile. On devait agir avec une prudente lenteur, tenir compte des élémens hétérogènes du pays, ne pas heurter de front les coutumes féodales, et ne pas froisser les susceptibilités des grands daïmios. La suprématie religieuse et politique du mikado a toujours été reconnue en principe; il s'agissait de la faire entrer en pratique. La plupart des daïmios remirent leurs pouvoirs entre les mains du chef de l'état, et firent abandon en sa faveur d'une grande partie de leurs revenus. C'était là le point de départ d'une centralisation des finances publiques. Il fallait ensuite organiser une force militaire compacte. Ce fut à la création de cette armée impériale que tendirent les efforts du gouvernement. Il pensa que le moyen le plus pratique pour arriver à ce but était de faire appel au concours de ceux des daïmios qui avaient déjà des troupes organisées, et le prince de Satzouma, donnant l'exemple, consentit à fournir les quatre bataillons qui devaient former le noyau de la nouvelle armée. En 1871, le mikado avait écrit à ce prince une lettre où il lui disait dans le style figuré de l'extrême Orient : « Deviens le soutien de mon pouvoir. Sois pour moi ce que sont les ailes d'un oiseau à ses jambes. Viens prêter à mon autorité

ce qui lui manque. Sois d'accord avec les serviteurs qui sont à mon côté, et joins ta force à la leur. Travaille à la gloire de mon gouvernement, et fais en sorte que je réussisse à accomplir jusqu'au bout l'œuvre de la réforme. » La réponse du prince de Satzouma se ressentait du prestige que le mikado exerce sur les grands feudataires. « C'est en me prosternant, disait le daïmio, que j'ai écouté la parole impériale. Des questions d'une pareille importance ne sont-elles pas bien au-dessus de l'obscure intelligence d'un serviteur tel que moi? » Il exprimait ensuite ses vœux sincères pour le succès de la réforme. Le prince Tosa et le prince de Nagato suivirent l'exemple du prince de Satzouma, et fournirent chacun trois bataillons de leurs troupes pour former le noyau de l'armée impériale. Il s'agissait de fondre ces divers détachemens en un seul corps, sans distinction de clan ou d'origine, de leur donner une tenue et des règlemens uniformes, en laissant le choix des officiers au gouvernement du mikado et en appliquant aux nouvelles troupes l'instruction militaire française. Chose bien digne de remarque, nos derniers revers ne portèrent point atteinte à la sympathie des Japonais pour notre armée. Le ministre des affaires étrangères du mikado disait à notre représentant après notre lutte fatale contre l'Allemagne : « Nous connaissons les malheurs que la guerre a infligés à la France, mais cela n'a changé en rien notre opinion sur les mérites de l'armée française, qui a montré tant de bravoure contre des troupes supérieures en nombre. » On aurait pu croire que les Japonais, comme tant de courtisans de la fortune et d'adorateurs du succès, n'auraient plus désormais d'admiration que pour la Prusse, et que tout dans leur armée se ferait à la mode prussienne. Ce fut précisément le contraire qui arriva. Le mikado nous demanda une mission militaire française, et voulut que notre langue fût la langue du commandement de ses troupes. N'est-il pas curieux qu'au moment où tant de Français blasphèment contre leur patrie, elle trouve dans l'extrême Orient des peuples qui lui rendent justice et qui respectent ses malheurs?

Le gouvernement du mikado fit acte d'autorité. Il procéda rigoureusement à de nombreuses destitutions. Un des principaux daïmios, le prince de Tchikouzen, fut relevé de ses fonctions par décret, en juillet 1871, et remplacé par un oncle du mikado. Peu de jours après, un décret bien autrement radical encore transformait tous les *han* ou daïmiats en simples *ken* ou départemens. Jusqu'à nouvel ordre, ces circonscriptions territoriales conservaient l'ancien nom du clan, mais le gouvernement central se réservait le droit d'y envoyer des gouverneurs. Le mikado annonçait cette résolution aux divers daïmios par un message en date du 29 août 1871, dans lequel il manifestait formellement l'intention de placer son empire

au niveau des civilisations étrangères les plus perfectionnées. « Nous avions la conviction, ajoutait le souverain, que, pour atteindre ce résultat, il fallait que ce qui existait de nom existât de fait, et que l'autorité gouvernementale émanât d'un même centre. »

Il ne faudrait pas croire cependant que la suppression de la féodalité japonaise fût complète. On a beau changer le nom des daïmiats, les grands chefs de l'aristocratie nationale, surtout dans les provinces du sud, conservent, dit-on, tout leur prestige et toute leur influence. A la fin de l'année dernière, le prince de Satzouma a été nommé généralissime des troupes du mikado. Ce choix paraît avoir eu pour objet de donner une satisfaction au clan que le prince représente, et qui ne compte pas moins de 8 millions d'individus. Le mikado ne semble pas oublier les services que lui ont rendus les grands daïmios du sud dans sa lutte contre le taïcoun, et il compte, dit-on, sur leur concours pour faire prévaloir la politique inaugurée depuis 1868.

Suivant certains observateurs, le Japon, bien loin de suivre une voie rétrograde, paraît tomber dans un excès contraire au système de routine qui est reproché au Céleste-Empire, et se jette dans les réformes et les idées européennes avec une ardeur qui ne serait peut-être pas suffisamment tempérée par un sentiment exact des besoins du pays. Ce qui est certain, c'est que le gouvernement japonais entreprend beaucoup de choses à la fois, et que chaque branche de l'administration semble rivaliser d'efforts pour s'assimiler les bienfaits de la civilisation occidentale. Le ministre de l'instruction publique juge avec raison qu'il faut introduire la connaissance des langues étrangères pour élever le niveau des études. Aussitôt on se met à la recherche de professeurs, et presque tous ceux qui se présentent sont bien accueillis. Le ministère des travaux publics, à l'instigation d'un Anglais, décide d'introduire au Japon des voies de communication rapides. Aussitôt on déploie une carte, et, séante tenante, on fait des contrats pour 150 ou 200 lieues de chemins de fer. Le grand conseil, désireux de lutter contre les préjugés qui existeraient encore à l'égard des nations étrangères, prend une mesure excellente en elle-même : il invite chaque clan à désigner un certain nombre de jeunes gens qui doivent aller, aux frais de l'état, en Amérique et en Europe pour s'y instruire les uns « par les études, » les autres « par la vue; » mais tout le monde veut voyager dans de si belles conditions, et en 1871 il y avait près de cinq cents Japonais qui circulaient sur tous les points du globe avec un traitement de 5,000 francs par an, sans compter les frais de voyage. C'est ainsi qu'on a vu plusieurs journaux européens, annoncer tous les jours l'arrivée de prétendues missions japonaises.

On assiste dans l'empire du mikado à un véritable engouement pour les coutumes, pour les modes, pour les langues étrangères. L'instruction de l'armée doit se faire en français, celle de la marine en anglais, l'école de médecine sera allemande, celle d'agriculture, américaine. Tout le monde reconnaît la nécessité de recourir aux lumières et à l'expérience des étrangers. C'est à un ingénieur français, M. Verny, qu'est due la création de l'arsenal maritime de Yokoska, qui a été inauguré officiellement le 28 mars 1871 et qui a complété son organisation par l'ouverture d'un magnifique bassin de radoub. Après cinq années d'efforts persévérans, cet ingénieur, qui avait sous ses ordres un personnel français, atteignit complétement le but qu'il s'était proposé. L'inauguration fut faite avec un grand éclat par Ironsounngawamia, oncle du mikado et ministre de la guerre. Les représentans étrangers répondirent avec empressement à l'invitation qui leur avait été adressée, et la petite baie de Yokoska vit arriver des navires de guerre de toutes les nationalités. Après avoir assisté à l'ouverture du bassin et au lancement d'un navire sur une cale à sec, les autorités visitèrent tous les ateliers destinés non-seulement à la réparation, mais aussi à la construction des vaisseaux du plus grand modèle; la cérémonie fut complétée par un banquet de cent couverts, qui, pour la première fois, réunissait à la même table les plus hauts dignitaires du Japon et les notabilités de la colonie étrangère de Yokohama.

Presque au même moment fut créé un autre établissement d'une réelle importance. Le gouvernement a l'intention d'introduire au Japon un système monétaire en rapport avec les développemens de ses relations commerciales. En 1868, il achetait à Hong-kong tout un matériel qui était sans emploi par suite de l'insuccès des tentatives faites en Angleterre pour répandre en Chine de nouvelles pièces à l'effigie anglaise, et, à la suite de cet achat, un magnifique Hôtel des Monnaies fut installé à Osaka sous la direction d'ingénieurs britanniques. Cette nouvelle réforme n'étant pas sans difficultés dans un pays où les droits de souveraineté sont l'objet de tant de litiges, les autorités japonaises obtinrent que les représentans étrangers prêtassent leur concours moral en assistant à l'inauguration solennelle de cet établissement, qui eut lieu en avril 1871 avec la même pompe que celle de l'arsenal de Yokoska.

C'étaient là des symptômes qui furent suivis de faits plus significatifs encore. On connaît l'importance que les questions d'étiquette ont dans l'extrême Orient, et l'on sait de quel mystère pour ainsi dire religieux s'enveloppait depuis des siècles la personne des mikados. Quel ne fut donc pas l'étonnement de la colonie européenne quand tout à coup le souverain se montra non-seulement

aux regards de ses sujets, mais encore à ceux des étrangers eux-mêmes! D'après l'antique tradition japonaise, le mikado, considéré comme descendant des dieux et comme participant de la nature divine de ses ancêtres, était en communication directe avec les régions célestes qui inspiraient ses actes, et jamais cet être supérieur ne devait être souillé par le regard des mortels. Dans les rares occasions où il était obligé de présider aux cérémonies du culte, il ne sortait du palais de Kioto que rigoureusement enfermé dans une chaise à porteurs, qui lui permettait de voir sans être vu. Par surcroît de précaution, sur tout le parcours de son cortége, les portes et les fenêtres étaient fermées, et ceux des habitans qui se trouvaient dans les rues devaient, sous peine de mort, se prosterner la face contre terre. En 1871, tout cela fut changé. L'on vit le mikado circuler, comme un souverain d'Europe, dans les rues de Yeddo, en calèche découverte, et n'ayant pour escorte qu'un détachement de 30 ou 40 cavaliers équipés à l'européenne. Sur son passage, les postes lui rendaient les honneurs militaires sans se prosterner, et les habitans eux-mêmes n'étaient plus obligés de donner au monarque cette marque extérieure de respect. C'était là une véritable révolution dans les mœurs du pays; au point de vue des relations internationales, on ne pouvait que s'en féliciter.

La fête du mikado, célébrée le 4 novembre 1871, fut marquée à Yeddo par une innovation qui n'excita pas moins de surprise. Le souverain passa une revue des différens clans formant le noyau de l'armée impériale. Il y avait là cinq bataillons d'infanterie et quatre bataillons d'artillerie fort bien armés. Ils étaient équipés d'après des modèles se rapprochant beaucoup de ceux de l'armée française, et les honneurs qu'ils rendirent au souverain offraient beaucoup d'analogie avec les usages de l'Europe. Le soir, les hauts dignitaires et les membres du corps diplomatique assistaient à un banquet présidé par le premier ministre, Sandjo Ou Daï Djin, et par Iwakoura, ministre des affaires étrangères.

Peu de jours après, le 16 novembre, une autre innovation produisait un effet favorable sur la colonie étrangère. Pour la première fois, le mikado parlait directement à un diplomate européen, et cette dérogation aux anciens usages de la cour japonaise se faisait en faveur du ministre de France, M. Max Outrey. Sur le point de quitter le Japon, après une mission utile et laborieuse, cet agent diplomatique obtint une audience de congé du souverain, dans un des pavillons du parc du Siro. Le mikado annonça lui-même à notre représentant l'envoi d'une ambassade extraordinaire en France. Il dit quelques paroles courtoises au sujet du président de la république, en exprimant la satisfaction avec laquelle le gouvernement japonais avait appris que l'ordre se rétablissait et que le calme ré-

gnait en France. Après l'audience, le mikado faisait offrir à M. Outrey quelques présents diplomatiques : des boîtes de laque, des étoffes de Kioto, des porcelaines de Satzouma.

Une des principales préoccupations du mikado paraît être d'acclimater au Japon l'étiquette en vigueur dans les grandes cours de l'Europe : comme les souverains européens, il passe des revues, il préside le conseil des ministres, il visite les provinces de son empire; il assiste aux grandes cérémonies, il reçoit le corps diplomatique. En 1872, à l'occasion du premier jour de l'an japonais, il donna une audience solennelle aux représentans étrangers, et le ministre d'Italie, en sa qualité de doyen du corps diplomatique, lui adressa des souhaits de bonne année, auxquels il répondit par quelques paroles courtoises. Au mois de juin dernier, il reçut le chargé d'affaires de France, M. le comte Paul de Turenne, qui lui présenta l'amiral Garnaud, et, à leur entrée dans la salle du trône, il se leva, au lieu de rester assis, ainsi que cela se pratiquait autrefois. Le surlendemain, le souverain quittait Yeddo, avec une flotte composée de huit navires, pour se rendre dans la mer intérieure et visiter les provinces du sud. Il portait, en partant, l'uniforme de général de division français. Le voyage dura deux mois. Partout les populations se pressèrent sur le passage du monarque, en lui prodiguant les marques de leur respect. Le 15 octobre, il assistait à l'inauguration solennelle du chemin de fer de Yokohama à Tokio (1). Il avait près de lui, en cette circonstance, un des frères du dernier taïcoun. C'était la première fois qu'un des princes de la famille déchue paraissait dans une cérémonie publique. On en concluait qu'un remarquable apaisement s'était fait depuis quelques mois, et que dans les conseils du gouvernement les idées de conciliation tendaient de plus en plus à prévaloir.

Chaque jour apporte une nouvelle preuve de la marche progressive du gouvernement. Le ministre de la justice, qui s'est attaché la collaboration de plusieurs Français, préside une commission de légistes et de conseillers d'état chargée de libeller un code de procédure civile conforme au nôtre. Quand ce premier travail aura été terminé, la même commission s'occupera de rédiger en langue japonaise nos codes d'instruction criminelle et de commerce. Le chemin de fer reliant les faubourgs de Yeddo à Yokohama a été livré au public en juin, et il amène les voyageurs, non pas à l'extrémité, mais au centre même de la capitale du Japon. L'on presse les travaux de la ligne ferrée qui doit mettre en communication directe Hiogo et Osaka d'une part, et de l'autre Osaka et Kioto. Depuis la

(1) Tokio est le nouveau nom de la capitale, c'est-à-dire Yeddo; l'ancien nom est le seul connu en Europe.

fin de l'année dernière, la ville de Yokohama est éclairée au gaz. C'est un ingénieur français qui a été chargé de l'installation des appareils commandés en Europe. D'autres améliorations de même nature sont en voie de réalisation tant à Kioto qu'à Yeddo.

Le grand-duc Alexis de Russie s'étant rendu au Japon en novembre, le gouvernement du mikado mit un certain plaisir à montrer à ce prince l'ensemble des progrès accomplis. Deux jours après son arrivée à Yeddo, le grand-duc fut reçu par le souverain au palais du Siro, et le lendemain le mikado lui rendit sa visite. Parmi les fêtes qui eurent lieu à cette occasion, la plus caractéristique fut peut-être une revue des troupes japonaises passée par le mikado et son hôte, qui étaient tous deux assis dans la même voiture. La mission militaire française assistait à cette revue. Après le défilé, le grand-duc félicita le colonel Marquerie de la bonne tenue des troupes placées sous les ordres de cet officier. En sortant du terrain de manœuvre, les agens diplomatiques furent invités à se rendre au palais en même temps que le grand-duc Alexis, et ce ne fut pas sans surprise qu'ils se virent tout à coup en présence de l'impératrice, à laquelle ils furent présentés par le mikado son époux. C'est la première fois que la souveraine du Japon se montrait en public.

III.

Quelles que soient les réformes adoptées au Japon, il ne faudrait pas juger ce pays avec un optimisme exagéré; ce serait une grande erreur de croire que l'ancienne intolérance n'ait laissé aucune trace, et que les sentimens de défiance invétérés dans la population contre toute idée étrangère se soient complétement dissipés. Si la nouvelle politique a de nombreux adeptes, elle a aussi des adversaires acharnés, et certains faits partiels attestent çà et là combien les haines aveugles sont encore vivaces dans un pays qui considéra si longtemps les étrangers comme des barbares. C'est surtout en matière religieuse qu'on a de la peine à détruire les vieux préjugés. Le christianisme a toujours éveillé au Japon des susceptibilités très vives, et les dernières années ont vu se produire des faits d'intolérance et de persécution dont les puissances ont eu raison de s'émouvoir. M. de Rémusat a eu récemment l'occasion de fournir à la tribune de l'assemblée nationale quelques explications sur des événemens dont le caractère n'avait pas été toujours très exactement apprécié; on avait été jusqu'à dire que les représentans des puissances étrangères, notamment ceux de la France, n'avaient pas protégé avec assez de vigueur les intérêts du christianisme au Japon. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la question religieuse dans

ce pays et sur les difficultés qu'elle y soulève, pour se convaincre qu'un tel reproche n'est pas fondé.

En 1867, on découvrit que quelques groupes de chrétiens échappés à la grande persécution du siècle dernier s'étaient conservés secrètement dans l'intérieur du pays, où ils s'étaient transmis de génération en génération le dépôt de la foi et des pratiques du culte mêlées à quelques cérémonies idolâtres. Ces chrétiens naturellement cherchèrent à se mettre en rapport avec les missionnaires, vinrent les consulter dans les villes où ils résidaient et renouveler leur adhésion religieuse. Les autorités japonaises s'en émurent, des mesures sévères furent édictées contre eux, et le gouvernement du mikado publia un décret pour défendre l'exercice de la religion chrétienne, qualifiée par eux d'abominable.

M. Léon Roches, qui représentait alors la France au Japon, releva énergiquement les termes insultans de ce décret, qui atteignait dans leur croyance toutes les puissances chrétiennes en relations avec le mikado, et il fut soutenu dans cette démonstration par plusieurs de ses collègues, notamment par le ministre des États-Unis. Il y a lieu toutefois de remarquer que le traité du 9 octobre 1858, qui règle nos rapports avec l'empire du mikado, ne nous confère aucun droit spécial de protection sur les Japonais qui embrassent la religion chrétienne. Il n'y a qu'une seule des clauses de ce traité, l'article 41, qui ait trait au culte catholique, et cette clause n'a en vue que les sujets français. Elle est ainsi conçue : « Les sujets français au Japon auront le droit d'exercer librement leur religion, et à cet effet ils pourront y élever, dans le terrain de leur résidence, les édifices convenables à leur culte, comme églises, chapelles, cimetières, etc. Le gouvernement japonais a déjà aboli dans l'empire l'usage des pratiques injurieuses au christianisme. » M. Roches et les agens qui s'associèrent à sa demande rappelèrent cette dernière phrase de l'article 4 du traité, et ils s'efforcèrent de faire sentir aux ministres du mikado combien il serait impolitique en toute circonstance, et particulièrement dans les débuts d'une administration nouvelle, d'indisposer ainsi gratuitement les puissances étrangères; ils présentèrent en outre des observations purement amicales en faveur des chrétiens persécutés, qui faisaient appel à la modération du gouvernement japonais. Il y a lieu d'ailleurs de constater que nos missionnaires, au lieu de tomber dans les exagérations d'un zèle intempestif, se sont tracé une ligne de conduite prudente. Ils ne réclament rien au-delà de ce qui est stipulé en leur faveur par les traités, de ce qui leur est assez justement dû, car, si le commerce européen pénètre aujourd'hui dans les vastes marchés de l'extrême Orient, ce sont eux qui depuis longtemps lui ont frayé la voie.

Les démarches commencées par le représentant de la France, M. Léon Roches, furent énergiquement continuées en 1868 et en 1869 par M. Outrey, son successeur. Le gouvernement du mikado fit d'abord des promesses, et parut se montrer favorable aux idées de tolérance et d'humanité qu'on s'efforçait de lui suggérer. Il écrivait au représentant de la France, dans les premiers jours de 1869, que l'on ne maintiendrait pas contre les chrétiens des lois cruelles et qu'on aurait recours à des mesures plus humaines. Lorsque de telles déclarations étaient corroborées par ce fait qu'un certain nombre de chrétiens emprisonnés dans les îles Goto se voyaient mis en liberté, lorsqu'il était constant que, depuis le mois de septembre 1868, aucune nouvelle poursuite n'avait été exercée contre les habitans d'Ourakami, n'était-on pas autorisé à croire que le gouvernement japonais désirait sincèrement donner satisfaction à l'Europe et aux États-Unis en entrant désormais dans une voie plus conforme aux principes de la civilisation moderne? En effet la question resta relativement calme jusqu'au mois de septembre 1869. A cette époque, le ministre d'Angleterre envoya dans les îles Goto un bâtiment de guerre, qui se contenta d'y faire une simple apparition. Il arriva que cette démarche fut suivie presque instantanément de l'arrestation d'une centaine de chrétiens.

C'était le premier signe apparent d'une nouvelle attitude de la part du gouvernement japonais. Le 1er janvier 1870, les ministres du mikado, répondant à une note des représentans étrangers, n'hésitaient pas à reconnaître que, plusieurs milliers d'individus ayant embrassé la religion chrétienne dans les îles Goto, les uns avaient renoncé à cette croyance après les observations qui leur avaient été faites, d'autres étaient incarcérés, d'autres enfin s'étaient échappés de prison. Cette communication ne précéda que de quelques jours une autre plus grave encore dans laquelle on ne gardait plus guère de ménagemens. On se bornait à prévenir purement et simplement les agens étrangers que le décret de juin 1868 contre la religion chrétienne, décret dont l'application avait été suspendue « à cause de l'état de trouble du pays, » allait être exécuté dans toute sa rigueur, et qu'en conséquence les chrétiens d'Ourakami seraient répartis entre certains daïmios pour être employés par eux à des travaux publics.

Tous les représentans des puissances protestèrent spontanément et isolément contre cette décision. Chacun d'eux se réservait d'ailleurs d'agir en commun avec ses collègues au moment où ils se trouveraient tous réunis à Yokohama. Le ministre d'Angleterre, sir Henry Parker, qui était alors, depuis quelque temps déjà, dans le sud du Japon, et qui venait précisément de visiter les îles Goto, se trouvait dans les environs de Nagasaki quand les ordres du gouver-

nement central contre les chrétiens y étaient parvenus. Il protesta immédiatement contre les mesures prescrites par les autorités japonaises. Peu de jours après, il rejoignit à Yokohama les autres membres du corps diplomatique. D'après les informations que rapportait sir Henry Parker, il y avait lieu d'espérer que les autorités locales auraient de grandes difficultés à mettre leur funeste projet à exécution. En effet, les chrétiens étaient dispersés et cachés, et, à moins qu'ils ne vinssent volontairement se constituer prisonniers, il fallait un assez long temps pour déporter trois ou quatre mille personnes. La première pensée des agens diplomatiques fut de demander au gouvernement du mikado l'envoi d'ordres immédiats pour suspendre les mesures édictées. Dans le milieu de janvier 1870, ils rédigèrent une note collective par laquelle ils réclamaient cette suspension et demandaient en même temps une entrevue aux principales autorités du gouvernement. Le surlendemain, les ministres de France, d'Angleterre, des États-Unis et de la confédération de l'Allemagne du nord se trouvaient réunis dans un des palais de Yeddo, où ils avaient une conférence de cinq heures avec le premier ministre et plusieurs des plus hauts fonctionnaires de l'empire. Il résultait clairement de cette entrevue que les accusations de querelles ou d'insubordination formulées contre les chrétiens d'Ourakami n'étaient que des prétextes; on les déportait uniquement parce qu'ils professaient la religion chrétienne et pour les éloigner du voisinage des Européens. Les agens des puissances espéraient, comme nous venons de le dire, qu'une partie au moins des chrétiens auraient pu échapper aux recherches des autorités. Ils insistèrent donc pour que les ordres de suspendre les mesures prescrites fussent envoyés sans délai à Nagasaki, et se réservèrent d'examiner en commun ce qu'il serait possible de faire pour les malheureux qui avaient déjà été déportés. Les ministres japonais promirent de faire partir le lendemain le contre-ordre demandé.

Cependant la persécution conservait le caractère le plus grave; elle était d'autant plus injustifiable que, d'après des rapports authentiques, les chrétiens, s'ils refusaient de se soumettre aux exigences des bonzes, n'en étaient pas moins très exacts à remplir tous les devoirs envers l'autorité. Leurs impôts étaient payés très régulièrement, et ils résistaient si peu à la police qu'à la première injonction ils étaient venus se livrer eux-mêmes aux autorités de Nagasaki pour être déportés. Quant aux querelles avec les habitans, les seuls faits articulés par les ministres japonais étaient de la dernière insignifiance et n'avaient pas même donné lieu à des poursuites. Depuis les premières persécutions de 1867, les missionnaires avaient cessé de dire l'office dans les maisons japonaises ou de s'y livrer à la prédication, et ces deux griefs écartés, on ne

voyait pas sur quel article des traités le gouvernement japonais pourrait s'appuyer pour exiger l'interdiction de tout rapport entre les missionnaires et les chrétiens dans les limites des ports et territoires dont l'accès est permis aux étrangers. En résumé, les habitans d'Ourakami avaient été déportés parce qu'ils professaient la religion chrétienne et pas pour autre chose. Dans les premiers jours de février 1870, les ministres japonais, revenus à Yokohama, avaient encore une longue conférence avec les agens étrangers, et l'importance qu'ils attachaient à leur fournir des explications supplémentaires, le soin avec lequel ils s'efforçaient d'atténuer la portée de la mesure prise contre les chrétiens, indiquaient à quel point ils étaient eux-mêmes préoccupés de la question. Cette fois encore, les représentans des puissances plaidèrent avec la plus grande vigueur la cause de la tolérance religieuse et de l'humanité. Ils s'engagèrent toutefois à faire respecter les traités par les missionnaires et à empêcher de leur part toute propagande en dehors des ports ouverts aux étrangers, si de son côté le gouvernement japonais réintégrait dans leurs foyers les chrétiens qui en avaient été arrachés.

Cette proposition ne fut pas acceptée, le gouvernement japonais déclara au bout de quelques jours qu'à ses yeux le retour des chrétiens à Ourakami aurait les plus graves inconvéniens, et qu'en conséquence il se montrait résolu à ne se relâcher de sa rigueur que pour ceux des déportés qui auraient donné des preuves de ce qu'il appelait leur bonne conduite. C'était là une manière détournée de dire que le gouvernement ne rendrait à la liberté que ceux des chrétiens qui auraient apostasié.

Bien que les efforts des agens diplomatiques n'aient pas été d'abord couronnés de succès, ils n'ont pas été inutiles. Dans les premiers jours de l'année dernière, soixante-dix chefs de famille qu'on avait déportés de Nagasaki en qualité de chrétiens y ont été réintégrés. Une dépêche télégraphique du chargé d'affaires de France au Japon annonce que les chrétiens d'Ourakami, arrachés à leur demeure en février 1870, et condamnés aux mines malgré les démarches des ministres de toutes les puissances, vont être mis en liberté. Il résulte de la même dépêche, expédiée de Yokohama le 24 février, que le gouvernement japonais vient d'abroger les édits contre la religion chrétienne. Il est évident que les persécutions contre les chrétiens se rattachaient au système d'hostilité générale dont les étrangers furent si longtemps victimes dans l'empire japonais; aujourd'hui que des principes civilisateurs semblent devoir s'y acclimater définitivement, il y a lieu d'espérer que la tolérance religieuse finira par n'y plus rencontrer d'adversaires. L'ambassade japonaise, qui étudie en ce moment les mœurs et les institutions de l'Europe, se convaincra des avantages qui découlent de la liberté

de conscience, la première et la plus sacrée de toutes les libertés. Au reste la révision prochaine des traités consacrera d'une manière plus explicite que par le passé des principes que la diplomatie européenne doit se faire un honneur de défendre.

IV.

La révision des traités préoccupe extrêmement le Japon. Il sent que ce sera le point de départ d'une politique nouvelle pour l'avenir, et il attache, dit-il, la plus grande importance à discuter d'une manière sérieuse les points essentiels qui doivent servir de bases aux relations extérieures. C'est pour cela que, vers la fin de 1871, le gouvernement du mikado décida l'envoi d'une ambassade extraordinaire, composée des hommes les plus considérables de l'empire, et chargée de se rendre successivement en Amérique, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche et en Russie. Elle devait être munie de pleins pouvoirs pour régler les bases des traités. Toutefois les lois du Japon ne permettent pas que des stipulations engageant le pays soient souscrites en dehors du centre d'action dans lequel s'exerce l'autorité du souverain; les traités eux-mêmes ne pourront être signés qu'à Yeddo, après qu'on se sera entendu sur les details avec les représentans des puissances.

Un des hommes politiques les plus distingués de l'empire, Iwakoura, qui venait d'être nommé ministre des affaires étrangères, fut mis à la tête de l'ambassade. Iwakoura jouit d'une grande réputation au Japon. Lors des difficultés avec les grands daïmios du sud, c'est lui qui fut envoyé en mission auprès des princes de Satzouma et de Nagato, et c'est à lui qu'on doit, pour une grande part, l'accord dont le système actuel paraît être le résultat. On adjoignit à l'ambassade le ministre des finances, le vice-ministre des travaux publics, un directeur du ministère des affaires étrangères, un conseiller privé et plusieurs secrétaires. Cette mission se rendit d'abord aux États-Unis, puis en Angleterre, et arriva en France au mois de décembre dernier. Le président de la république lui fit le plus courtois accueil et entoura d'un grand cérémonial la réception officielle, qui eut lieu le 26 décembre au palais de l'Élysée.

L'ambassadeur extraordinaire et son personnel ont profité de leur séjour à Paris pour visiter non-seulement les établissemens de l'état, mais les ateliers et les usines. Ils ont pris un grand nombre de notes et ont montré l'esprit observateur qui est une des marques distinctives de la race japonaise. Ils ont quitté notre capitale en janvier pour se rendre à Bruxelles. Ils comptent visiter la Hollande, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, pour étudier et comparer les diverses civilisations, ainsi que pour préparer les bases de la révision

des traités. Avant son départ de Paris, Iwakoura a eu encore une conférence avec notre ministre des affaires étrangères; il en a profité pour indiquer le caractère général des transformations opérées dans l'empire japonais et pour insister sur les sentimens d'amitié que cet empire professe à l'égard de la France. On ajoute que M. de Rémusat de son côté a développé les considérations qui doivent décider le gouvernement du mikado à s'inspirer, en matière religieuse, des principes de tolérance et d'équité.

L'ambassade extraordinaire a quitté Paris; mais il y reste une légation permanente dirigée par un ministre plénipotentiaire, M. Samejima (les fonctionnaires japonais prennent maintenant le nom de *monsieur*). Les diplomates qui font partie de cette mission parlent correctement le français; ils portent les mêmes vêtemens que les Européens, et on les a vus s'assimiler aisément tous les usages en vigueur dans le corps diplomatique. La légation de Japon ne pourra pas manquer de se convaincre des intentions loyales et des sentimens amicaux d'un peuple qui désire sincèrement la prospérité de ce lointain pays.

Sans aucun doute les Japonais ont de l'avenir. Braves, intelligens, actifs, poussant le point d'honneur jusqu'à l'exagération, à la fois mercantiles et chevaleresques, hommes du moyen âge et hommes modernes, entreprenans, hardis, curieux de nouveautés, très habiles à s'approprier les découvertes de la science, observateurs et voyageurs, pratiques dans leurs idées, patiens dans leurs études, ils pourront, d'un moment à l'autre, exercer une sérieuse influence dans l'extrême Orient. Défendus par la mer, ils dominent tout l'est du continent asiatique. Leurs troupes mises sous le commandement d'officiers français distingués s'aguerrissent et se perfectionnent chaque jour. Leurs navires cuirassés, leurs chemins de fer, leurs lignes télégraphiques se multiplieront rapidement. En communication directe avec Marseille par les paquebots des Messageries nationales, avec San-Francisco par la nouvelle ligne des paquebots américains, le Japon voit s'ouvrir devant lui de larges perspectives. Grâce à la douceur de son climat, à sa position insulaire, à la richesse de son sol, à ses aptitudes industrielles, il peut imprimer un remarquable essor à ses transactions commerciales. Le temps n'est peut-être pas éloigné où il échangera ses produits non-seulement avec ceux des États-Unis et de l'Europe, mais encore avec ceux des différentes contrées de l'Asie, de l'Océanie et de l'Afrique. On trouve en grande quantité au Japon du thé, du coton, de la soie, du cuivre, du fer, de la houille, du camphre, du salpêtre, de la porcelaine, du papier, de la laque, du tabac. L'industrie et l'agriculture y sont en progrès. Le commerce international y est assuré d'un accroissement considérable.

Le peuple japonais a de grands élémens de force et de vitalité. L'aristocratie est fière, courageuse, pénétrée de respect pour ses ancêtres. L'ouvrier et le paysan sont robustes et vifs. La race n'est pas flétrie par les travaux excessifs et l'atmosphère malsaine de la vie des manufactures. La polygamie n'existe point au Japon. Si le divorce y est facile, l'adultère y est rare. L'instruction publique est très répandue. Presque tout le monde sait lire et écrire, et il y a des écoles jusque dans les plus petits villages. Un peuple de cette intelligence doit nécessairement comprendre les avantages de la civilisation européenne, surtout depuis que, dans notre propagande, il a vu succéder aux moyens matériels les moyens moraux, à la guerre le commerce, à l'intimidation la persuasion. Ce qui nous guide vers cette contrée si longtemps mystérieuse, ce n'est pas l'esprit de conquête, c'est la recherche d'un vaste champ de travail. Le gouvernement du mikado commence à s'en convaincre, et c'est là ce qui le rapproche de nous. Cette conviction, nous devons tout faire pour l'affermir et pour la rendre inébranlable. Il faut nous montrer au peuple japonais sous un aspect sympathique, bienveillant, amical; il faut lui persuader qu'entre nos intérêts et les siens il y a non point antagonisme, mais solidarité. Il faut qu'après avoir fécondé le Nouveau-Monde sur son passage, la civilisation, que l'Europe a reçue d'Asie, retourne à son berceau, fortifiée, enrichie de toutes les découvertes modernes. Après nous être fait craindre, il faut tâcher de nous faire aimer. Nous devons savoir gré au mikado d'avoir compris que le prestige d'une nation comme la France ne se détruit pas en un jour, et que nos désastres ne seront que momentanés. De notre côté, nous devons encourager le gouvernement japonais dans la politique réformatrice qu'il s'attache à faire prévaloir. Espérons que le goût qu'il témoigne pour les institutions et les progrès des nations de l'Europe ne sera pas une simple mode ou un engouement passager, et que le pays, trouvant son avantage dans la politique récemment inaugurée, se l'appropriera d'une manière permanente et définitive. Ainsi tombent une à une les barrières qui s'étaient élevées autour de nos comptoirs le lendemain de leur création. Les chemins de fer et les paquebots, la vapeur et l'électricité auront raison peu à peu de l'esprit d'exclusion ou d'intolérance qui gêna pendant tant de siècles les rapports réciproques des différens pays, et les peuples de l'extrême Orient, eux aussi, comprendront peut-être un jour la vérité du principe ainsi formulé par Vattel : la première loi générale est que chaque nation doit contribuer au bonheur et à la perfection des autres.

***

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1873.

Constituer, ne pas constituer, organiser, ne pas organiser, que résoudre? que faire? Il faut vivre pourtant. Vivre, et comment? Sera-ce le définitif? sera-ce le provisoire? la république, la monarchie peut-être, voilà la question! Ainsi, nouveau Hamlet, notre parlement de France, qui réside à Versailles, est occupé à raisonner et à délibérer avec lui-même depuis des semaines et des mois. Il a quelque peine, convenons-en, à mettre un peu d'ordre dans sa conscience, parce qu'à dire vrai il a plusieurs consciences qui ne vivent pas en parfait accord. Il a la conscience qui parle par la voix de M. de Belcastel ou de M. Dahirel, et il a la conscience représentée par M. Gambetta ou M. Louis Blanc, sans compter une multitude d'autres consciences plus calmes, plus modestes, qui heureusement finissent par avoir le dernier mot au scrutin. Depuis quinze jours particulièrement, toutes ces consciences bruyantes, discordantes, ont été acharnées à commenter, à interroger, à peser cette œuvre mystérieuse et terrible de la commission des trente, qui contenait, à ce qu'il paraît, le grand secret, quoiqu'on se soit si bien appliqué à la faire inoffensive et acceptable pour tout le monde. Inoffensive, elle l'était par elle-même à coup sûr, elle ne contenait ni piége ni secret; mais c'est le malheur du moment où nous vivons, on ne peut se contenter de voir les choses dans leur simple réalité, de les prendre pour ce qu'elles sont et de rester dans les limites de ce qui est possible; on éprouve le besoin de se jeter, à propos de tout, dans l'absolu, dans l'insoluble, et de venir réciter à tour de rôle devant le sphinx redoutable de la destinée l'éternel monologue des consciences qui ne peuvent arriver à rien : être ou n'être pas, constituer ou ne pas constituer!

Elle est enfin terminée, cette discussion assez dramatique d'abord, infiniment trop prolongée ensuite, et où la contradiction a porté encore plus sans doute sur ce qu'on a réservé que sur ce qu'on a dit. Les explications ont succédé aux explications, les manifestes ont répondu aux manifestes, les défis eux-mêmes n'ont pas manqué, les amendemens

sont tombés sur les amendemens, et somme toute l'œuvre primitive, telle qu'elle avait été préparée et convenue, est sortie à peu près intacte de ce tumultueux conflit. Commission et gouvernement ont donné jusqu'au bout le salutaire exemple d'une complète intelligence, et en restant d'accord ils n'ont point eu de peine à trouver au terme une suffisante, une large majorité, pour sanctionner un acte un peu subtil en certains points, si l'on veut, un peu vague sur d'autres points, nous en convenons, mais en définitive un acte de haute transaction politique, qui marque une étape de plus dans la laborieuse carrière que nous parcourons depuis deux ans. Non certes, ce n'est point une solution définitive, personne ne se fait de ces illusions puériles; c'est une halte sur cette longue route semée de tant de malheurs et de tant d'épreuves, c'est une manière de fortifier un peu notre campement, de planter notre tente à l'abri des plus violens et des plus imminens orages. A cette œuvre des trente, qui devient désormais une loi de l'état, il ne faut pas demander en effet si elle a tout réglé, l'avenir et le présent, si elle a résolu des problèmes que chaque parti a la prétention de résoudre à son profit sans en avoir la puissance; il faut lui demander si elle suffit à une nécessité du moment, si elle crée des conditions où tous les hommes de bonne volonté puissent travailler au bien du pays simplement et pratiquement. Hélas! l'œuvre des trente ne résout rien, cela est bien clair; du moins elle ne compromet rien sérieusement. C'est là l'essentiel pour le moment. La loi des trente a le mérite de ne réserver que ce qui pouvait déchaîner la guerre immédiate des opinions et des passions en permettant tout ce qui peut être fait utilement, et ce qu'elle avait de vague, d'indécis, les partis lui ont rendu le service de l'éclaircir, de le préciser par l'excès même de leurs prétentions, par la confusion de leurs querelles et de leurs représailles, par l'indigence arrogante de leurs revendications et de leurs récriminations.

Les partis se sont donné rendez-vous autour de cette pauvre œuvre des trente, qui n'était pas trop bien venue au premier abord, et ils ont fini par lui donner une certaine valeur au moins momentanée, la valeur d'un traité de paix qui a maintenant la sanction d'une majorité de plus de quatre cents voix contre la coalition des opinions extrêmes les plus opposées, de tous ceux qui étaient décidés à chercher dans la voie nouvelle ce qu'ils ne pouvaient y trouver. Ce qu'il y a de plus étrange, ce qui est un des phénomènes curieux de cette discussion qui vient de finir, c'est que tout le monde paraissait altéré de vérité, de clarté; tout le monde appelait les explications décisives, et à chaque explication c'était à recommencer. Ce qui contentait ceux-ci ne pouvait contenter ceux-là; ce qui semblait clair pour les uns n'était plus pour les autres que la continuation de l'équivoque. A-t-on assez répété cette éternelle et bruyante sommation: le pays a besoin de voir clair, il veut savoir où il va, où on le conduit; il faut que la commission dise sa

pensée sur ce statut nouveau qu'elle propose, il faut que le gouvernement s'explique! Eh bien! soit; le gouvernement s'est expliqué. Une première fois, c'est M. Dufaure qui est monté à la tribune, et il a parlé avec ce nerf et cette sobriété vigoureuse qui donnent une si forte saveur à son éloquence. Il a interprété de la façon la plus simple, la plus judicieuse et la plus pratique l'œuvre qu'on avait à discuter, sans contester naturellement le droit souverain de l'assemblée, sans exagérer son pouvoir, sans dissimuler les nécessités de prudence conservatrice qui s'imposaient à tout le monde. La droite a été à demi satisfaite, la gauche a grondé sourdement, et puis, comme M. Dufaure n'avait parlé que de ce qui était en question, on s'est dit que cela ne pouvait suffire, qu'il fallait des explications nouvelles. Cette fois, c'est M. le président de la république qui s'est vu obligé d'intervenir, et qui n'en a pas été sans doute trop contrarié, quoiqu'il y ait gagné une indisposition, heureusement passagère. Pour les habiles tacticiens de la gauche, l'essentiel était d'agacer M. Thiers, de l'amener peut-être à désavouer indirectement M. Dufaure. C'était assez puéril de croire que, trois jours après des déclarations délibérées en conseil, le chef du gouvernement viendrait désavouer M. le garde des sceaux. M. Thiers n'a pas tout à fait exécuté le programme si discrètement insinué à sa sagesse. Il a parlé avec cette séduisante familiarité de bon sens et d'esprit qui ne manque jamais son effet, disant leurs vérités aux uns et aux autres, rudoyant d'une façon piquante et paternelle les prétentions ou les illusions des partis, effleurant les points les plus délicats avec une dextérité infinie, restant toujours néanmoins, comme M. Dufaure, sur le terrain de transaction défini et adopté en commun avec la commission des trente. M. le président de la république a résumé sa pensée sur la loi nouvelle en disant que c'était toujours le pacte de Bordeaux continué et un peu étendu dans la mesure des circonstances. Pour le coup, ni la droite ni la gauche n'ont été entièrement satisfaites. Oui sans doute, s'est-on dit, M. Thiers est un habile homme, qui sait ce qu'il veut et qui nous éblouit en nous racontant des anecdotes; il trompe tout le monde, ce n'est pas là ce qu'on attendait. Voilà à quoi servent les explications!

Décidément la clarté ne semblait guère venir, on feignait du moins de le croire ainsi dans les camps de tous les radicaux de gauche ou de droite, tandis qu'au contraire elle se faisait peu à peu et à demi pour tous les hommes sensés et modérés. Et pourquoi cette clarté n'apparaissait-elle pas aux esprits extrêmes? A quoi tenait ce malentendu obstiné entre le gouvernement marchant d'accord avec la commission d'un côté, et les interpellateurs, les provocateurs d'explications d'un autre côté? La raison est bien simple, c'est parce que dans cette œuvre des trente, torturée dans tous les sens et par tous les bouts, on cherchait ce qu'on ne pouvait trouver, ce qui n'y était pas. Ce qu'on cherchait, c'était ce qui pouvait flatter la droite ou la gauche, ce qui répondait à l'arrière-pen-

sée qu'on portait dans le débat, la monarchie ou la république. Ce qu'on demandait au gouvernement, c'était un gage qu'il n'avait pas le droit de donner, c'était une affirmation dont on pût se servir dans l'intérêt d'une restauration monarchique ou au profit de l'affermissement définitif du régime républicain. Tout est là, c'est la clé de notre histoire parlementaire depuis deux ans, depuis quatre mois surtout. On oublie ce qui fait les affaires du pays, il s'agit d'abord de savoir ce qui peut conduire à la monarchie restaurée ou à la république définitivement fondée. On suit le vent et les circonstances pour tirer parti de tout; tantôt on a l'air de se rapprocher d'une possibilité monarchique, tantôt on paraît s'établir plus que jamais dans la république. Seulement, dès que l'un des partis semble prendre l'avance et toucher à la terre promise du définitif qu'il rêve à son profit, il se sent aussitôt impuissant, il se voit de nouveau rejeté en arrière, soit par sa propre faute, soit par le *veto* de tous les autres partis, et de toutes ces luttes, de ces oscillations, que reste-t-il périodiquement? On revient tout simplement à ce provisoire que la loi nouvelle cherche à organiser, à cette trêve des opinions dont on se moque lorsqu'on croit n'en avoir plus besoin, qu'on invoque de nouveau lorsqu'on s'aperçoit qu'on ne peut pas faire ce qu'on voudrait.

C'est la ruine de la France, s'écrient à l'envi les grands docteurs de la légitimité et du radicalisme, le pays ne peut supporter ces incertitudes, il aspire à être fixé sur ses destinées. Ce qui est admirable, c'est l'assurance avec laquelle les esprits absolus se jettent à la poursuite de ce mystérieux définitif dans un temps et dans un pays où depuis quatre-vingts ans tous les régimes se sont succédé, où ils ont tous été plus définitifs les uns que les autres, et où le sol est couvert des ruines qu'ils ont laissées derrière eux. M. Thiers a donné finement cette leçon à tous les partis en leur racontant leur propre histoire et en leur conseillant la modestie. Ils n'en peuvent croire l'histoire, et ils ne sont guère disposés à être modestes. Ils ne s'aperçoivent pas que leur ignorance et leur présomption ne changent rien. A l'heure où nous sommes, en fait de définitif ou de provisoire, il n'y a qu'une chose vraie, la souveraineté nationale, qui domine tout, et une bonne, une prévoyante politique donnant à la France des institutions de première nécessité faites pour la soutenir dans les crises qu'elle peut avoir encore à traverser. C'est là en définitive, à part la puérilité de certains détails, le sens tout simple et tout pratique de cette loi des trente : elle met hors de cause la souveraineté nationale représentée par l'assemblée, et elle offre à tous les esprits sérieux ce programme où elle a inscrit, d'accord avec le gouvernement, la création d'une seconde chambre, la réforme de la loi électorale, la transmission des pouvoirs publics.

Voilà justement toujours la question. Les monarchistes admettent bien cette réserve faite par la loi des trente en faveur du droit consti-

tuant de l'assemblée, parce qu'ils gardent la secrète espérance de pouvoir s'en servir. Ce qu'ils n'admettent plus du tout, c'est ce programme d'institutions politiques à créer, parce qu'ils craignent que, si on donne une apparence d'organisation régulière au régime actuel, la république ne finisse par s'établir insensiblement, de façon à être acceptée sans avoir même besoin d'être proclamée!.. Ce n'est point impossible. Il faut bien s'entendre cependant : si les monarchistes se croient en mesure de se servir de ce pouvoir constituant qu'ils revendiquent avec une sorte d'âpre jalousie, que le vigilant M. de Belcastel a voulu même, par un amendement, soustraire au terrible et menaçant droit de *veto* conféré à M. le président de la république, si les monarchistes, usant de ce pouvoir constituant qu'ils ont réservé dans toute son intégrité, croient pouvoir rétablir la royauté, pourquoi ne la rétablissent-ils pas? S'ils se sentent impuissans, à qui la faute, si ce n'est à eux-mêmes? Si la monarchie n'a pas été restaurée depuis deux ans, ce n'est à coup sûr ni par la faute du gouvernement, ni même par la faute des républicains, qui ne leur ont certes pas opposé des prodiges de génie et d'habileté. Ils n'ont rien fait, parce qu'ils ne pouvaient rien faire, et même aujourd'hui ils ne trouvent rien de mieux que de se succéder à la tribune pour réciter des litanies plus ou moins bien cadencées en l'honneur d'un droit royal tout platonique. C'est tout ce qu'ils peuvent, surtout au lendemain du nouveau mécompte qu'ils ont trouvé dans cette fusion tant de fois essayée et tant de fois avortée. Les monarchistes ont vraiment tort de faire trop de bruit, ils devraient suivre les conseils de modestie que M. Thiers a donnés à tout le monde, parce qu'en fin de compte on pourrait prouver que, si la monarchie n'existe pas depuis deux ans, c'est qu'ils ont été absolument au-dessous du rôle que les circonstances semblaient leur avoir un moment attribué. C'est là le fait brutal; mais si les royalistes de l'extrême droite ne peuvent rien pour leur principe, de quel droit refuseraient-ils à la France les institutions organiques dont elle a besoin? Pourquoi ces récriminations si vives et si amères contre la commission, qui n'a eu d'autre tort que de se prêter à l'étude de ces institutions nécessaires? La vérité est que les royalistes de l'extrême droite se sont fait un instant l'illusion qu'ils allaient trouver dans la commission des trente un instrument de leurs desseins ou de leurs passions. Ils ont été déçus en voyant la transaction qui s'est produite, et alors, irrités contre les membres de la commission, qu'ils ont traités de défectionnaires, ils sont tombés dans cette opposition acrimonieuse dont le dernier mot est de tout refuser, de tout empêcher, puisqu'ils ne pouvaient arriver à leur but. Les légitimistes à outrance reviennent à cette politique toute négative qu'ils ont si longtemps pratiquée et qui leur a si bien réussi!

A quel mobile ont obéi de leur côté les républicains de l'extrême gauche, les radicaux, en combattant l'œuvre de la commission des

trente, en se rencontrant dans la plupart des votes et dans le scrutin définitif avec les royalistes de l'extrême droite? Que les radicaux contestent à l'assemblée le droit constituant, on le comprend encore; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils n'admettent pas même ce programme d'institutions organiques qui est une partie de la loi nouvelle, c'est qu'ils semblent considérer l'idée de revoir la loi électorale, de créer une seconde chambre, comme une sorte d'attentat à la république, dont ils sont naturellement les seuls interprètes jurés. En quoi donc une réforme de la loi électorale conçue de façon à garantir la sincérité et l'honnêteté du vote en respectant le suffrage universel est-elle incompatible avec la république? En quoi le régime républicain exclut-il forcément l'institution d'une seconde chambre? M. Gambetta, qui commence à parler un français assez baroque dans ses discours, assure qu'une seconde chambre ne cadre pas avec la république, M. Louis Blanc l'a répété; mais ni l'un ni l'autre n'ont prouvé absolument rien. Une seule chose reste vraie, il y a dans le monde deux républiques sérieuses, les États-Unis et la Suisse, et en Suisse comme aux États-Unis il y a deux chambres.

Quand on réfléchit un peu, une seconde chambre, institution de résistance, de contrôle ou de pondération, comme on voudra l'appeler, est un des ressorts essentiels de tout régime régulier, république ou monarchie, de même qu'une loi électorale assurant la sincérité du suffrage populaire est une nécessité de toutes les organisations politiques qui aspirent à durer. Voilà pourquoi la commission et le gouvernement, sans mettre en question le régime définitif de la France, ont pu proposer ces grands objets d'étude, ces réformes ou ces créations nécessaires qui dans toutes les circonstances et dans toutes les conditions peuvent être une garantie ou une force. Les partis extrêmes, en combattant jusqu'au bout la loi nouvelle, ont achevé de lui donner le caractère politique qui lui manquait peut-être à l'origine, ou qui disparaissait sous des minuties d'étiquette parlementaire. Assurément c'est une coalition édifiante et instructive que celle qui peut réunir dans un même vote M. de Belcastel et M. Naquet, M. le duc de La Rochefoucauld et M. Ordinaire, les confidens de M. le comte de Chambord, les compagnons de M. Gambetta et les survivans de l'empire. La loi des trente n'y perd pas, elle y gagne au contraire de mieux apparaître comme une œuvre acceptée par tous les esprits sensés et modérés de la monarchie constitutionnelle et de la république. Ce n'est pas une majorité invariable sans doute, c'est du moins le large et solide point d'appui d'une politique qui peut se consacrer désormais à préparer la libération du territoire d'abord, à garantir ensuite la sécurité et la paix intérieure de la France.

La saison parlementaire est ouverte à peu près dans tous les pays. Elle s'est inaugurée assez vivement en Angleterre; elle est ouverte en Alle-

magne, à Berlin, où à côté des chambres prussiennes le parlement fédéral se réunit en ce moment; elle se déroule en Espagne au milieu des péripéties d'une révolution, et en Portugal au milieu des craintes qu'excite cette révolution d'où est sortie la république espagnole.

Reprenons un instant. Il est certain qu'en Angleterre tout d'abord, dans ce pays des fortes institutions et de la liberté pratique, le parlement s'est ouvert sous les plus favorables auspices. Le ministère Gladstone, ce ministère qui a vécu cinq ans, ne semblait point très menacé, quoiqu'il ait traversé de formidables crises extérieures, quoique dans ces crises et dans la plupart des affaires qu'il a conduites il n'ait pas assuré à l'orgueil britannique les plus victorieuses satisfactions. Sa force, c'était d'avoir donné la paix à l'Angleterre au milieu de tous les conflits et d'être un ministère libéral. C'est à peine si lord Derby dans la chambre des pairs et M. Disraeli dans la chambre des communes l'avaient effleuré au début de la session de quelques critiques sommaires et générales, qui ne l'avaient guère ébranlé, qui ne révélaient même pas un plan de campagne sérieusement organisé contre lui. Les vraies difficultés sont survenues lorsque le ministère a présenté un bill sur la réorganisation de l'université d'Irlande. Ces questions irlandaises ont assez souvent le privilége de soulever les passions, de devenir des occasions de conflits, et elles ont coûté la vie à plus d'un cabinet anglais. Le nouveau bill a eu dès son apparition le tort de toutes les œuvres de transaction : il n'a contenté personne, ni les catholiques qui se sont irrités de voir l'instruction sécularisée, ni les protestans qui se sont révoltés contre les concessions faites aux catholiques, ni les libéraux qui ont trouvé que, par un esprit de ménagement excessif pour les influences religieuses, on mettait trop de restrictions dans les programmes d'enseignement. Il en est résulté aussitôt une situation parlementaire assez laborieuse, que M. Gladstone caractérisait suffisamment l'autre jour dans un banquet en disant que le gouvernement n'était pas sur un lit de roses. Il était menacé en effet de se voir abandonné de nombre de ses amis, tandis que le parti conservateur saisissait naturellement l'occasion de lui livrer bataille en aggravant les dissidences et les conflits.

Malgré tout cependant, le ministère, disposé comme il l'était à tous les accommodemens possibles, pourvu que le principe du bill fût maintenu, le ministère se croyait encore maître du terrain. Il se fiait peut-être à sa fortune, et il s'est trompé. Au moment décisif, dans une des dernières nuits, la lutte s'est resserrée et animée entre M. Gladstone et M. Disraeli. Le ministère est resté en minorité de deux ou trois voix; il a perdu la bataille! M. Gladstone a dû demander sur-le-champ à la chambre des communes de s'ajourner pendant quarante-huit heures pour laisser au gouvernement le temps de prendre une résolution. Une question naissait effectivement de ce vote presque imprévu. La reine appellerait-elle le chef de l'opposition victorieuse, M. Disraeli, pour lui

remettre le pouvoir? Laisserait-elle au contraire à M. Gladstone le soin de rétablir la position momentanément ébranlée? C'est là ce qu'on s'est demandé tout d'abord. La majorité qui s'est prononcée contre le cabinet était, à la vérité, fort peu significative, elle se composait d'élémens très incohérens, elle était le produit instantané et fortuit de circonstances où la politique générale du gouvernement n'était point en jeu. D'un autre côté, la dissolution du parlement, cette dissolution qui semble peu en faveur dans l'opinion, apparaissait désormais comme une nécessité, soit pour raffermir le ministère actuel, soit pour donner à un ministère nouveau les moyens de gouverner. Ainsi se présentaient subitement les choses dans cette récente nuit de combat parlementaire où M. Gladstone a essuyé une défaite à laquelle il ne s'attendait peut-être pas. Quel sera le dénoûment de cette crise? Jusqu'ici il n'y a que deux faits certains. M. Gladstone a décidément offert sa démission et M. Disraeli a été appelé par la reine; mais c'est là moins une solution que le préliminaire d'une solution. Évidemment M. Disraeli ne pourrait exercer le pouvoir avec quelque chance de succès dans les condtions où il se trouve placé. Il n'a point de majorité dans la chambre des communes. La majorité qui a renversé le ministère ne lui appartient pas. Il ne reste donc que trois issues: ou une dissolution immédiate du parlement suivie d'élections auxquelles présiderait M. Disraeli, ou la rentrée de M. Gladstone au pouvoir avec la même faculté de dissoudre au besoin le parlement, ou un ministère de transition conduisant la session jusqu'à la fin de l'été, de façon à ne rien précipiter. Dans tous les cas, la politique anglaise n'en sera pas sans doute sérieusement affectée.

Le parlement fédéral de l'empire d'Allemagne vient de s'ouvrir à Berlin. Que l'empereur Guillaume parle dans son discours de la réorganisation du système de fortification, de la répartition de l'indemnité de guerre, des projets pour la création de la flotte, d'une loi militaire générale, ce sont là des questions qui regardent surtout l'Allemagne. Il y a du moins dans le discours d'inauguration une parole faite pour avoir un certain retentissement en France. L'empereur Guillaume ne méconnaît pas la fidélité scrupuleuse de la France à ses obligations, ni même l'empressement qu'elle met à devancer les termes du paiement de l'indemnité qui lui a été infligée. Il laisse entrevoir la possibilité de règlemens financiers dont la conséquence doit être l'évacuation complète des territoires occupés à une époque plus rapprochée qu'on ne l'avait cru. C'est une sanction indirecte et souveraine des négociations qu'on prétend être déjà engagées, quoiqu'elles ne puissent conduire à un résultat définitif qu'après l'acquittement complet, et maintenant assez prochain d'ailleurs, du quatrième milliard de notre lourde rançon. Nous en sommes là, l'empereur Guillaume lui-même ne refuse pas cet hommage à la vérité. Après deux années qu'on dit quelquefois si mal employées, nous aurons payé quatre milliards! L'Allemagne peut se les partager. Le

parlement de l'empire va sans doute s'occuper de ces questions, et en attendant le parlement prussien, qui est depuis quelque temps en session à Berlin, est tout entier aux affaires particulières de la Prusse, si la Prusse a aujourd'hui des affaires particulières. La chambre des seigneurs vient de voter une modification des articles de la constitution qui règlent les rapports de l'état et de l'église. M. de Bismarck a cru devoir intervenir lui-même dans le débat, et il a fait le plus singulier discours pour démontrer au parti conservateur que c'est lui qui, par ses divisions, par ses résistances aux volontés du gouvernement, contribue le plus aux progrès indubitables du libéralisme. La seconde chambre de son côté a été surtout occupée dans ces derniers temps d'une question soulevée par un député libéral, M. Lasker, qui a fait les plus graves, les plus étranges révélations sur les abus des concessions et des administrations de chemins de fer. Il s'est même trouvé qu'un haut fonctionnaire, très favorisé du gouvernement, ancien directeur de la *Gazette de la croix,* M. Wagener, a été fort compromis dans tous ces tripotages de finance et d'industrie. On s'est hâté de nommer une commission d'enquête pour désarmer M. Lasker, et M. de Bismarck a même fait décider que désormais tout ce qui avait trait aux chemins de fer serait soumis non pas au seul ministre des travaux publics, mais au conseil des ministres tout entier. Il est donc vrai, la vertu allemande n'est pas à l'abri des faiblesses, et les moralistes germaniques qui sont toujours occupés à chercher la corruption en France feraient bien de regarder un peu dans les affaires de leur propre pays, de surveiller de près l'agiotage effréné qui est devenu depuis quelque temps une des plaies de la société berlinoise.

La république a pu naître assez facilement à Madrid dans le vide laissé tout à coup par l'abdication imprévue du roi Amédée; elle a plus de peine à vivre, à s'établir d'une façon respectable ou même saisissable, à se dégager à demi victorieuse des difficultés qui l'ont assaillie dès sa naissance. Le ministre des affaires étrangères de la république nouvelle, M. Emilio Castelar, fidèle aux usages diplomatiques, n'a point négligé sans doute de parler à l'Europe sous la forme d'une circulaire adressée aux représentans de l'Espagne à l'étranger. Il s'est efforcé de décrire le déclin moral de la monarchie au-delà des Pyrénées, l'origine légale et régulière de la république. Sa circulaire est assurément l'œuvre d'un homme de talent et même d'un esprit sagace et habile, qui sent pardessus tout la nécessité de dissiper les défiances, de rassurer les gouvernemens sur les caractères du régime qui vient de s'inaugurer un peu brusquement à Madrid. M. Castelar n'hésite point à demander le concours moral de l'Europe en retour de l'énergie que l'Europe a le droit de demander au gouvernement dont il fait partie. Malheureusement la brillante diplomatie de M. Emilio Castelar, un peu modelée sur la diplomatie de Lamartine en 1848, n'a point eu jusqu'ici un succès décisif.

La république espagnole n'a point encore conquis son rang parmi les puissances régulières, et, sauf les États-Unis et la Suisse, les cabinets semblent mettre une prudente lenteur à la reconnaître. Il s'est même produit ces jours derniers dans le parlement de Londres un incident qui témoignerait assez du peu d'empressement de l'Angleterre à s'engager au-delà de simples relations de fait avec la république de Madrid. Les autorités judiciaires anglaises se sont précisément fondées sur l'absence de toute reconnaissance officielle pour se refuser à des mesures de répression contre un comité carliste fonctionnant publiquement et organisant des souscriptions à Londres. En un mot, tout semble indiquer jusqu'ici que l'Europe n'est pas pressée de répondre aux éloquentes, aux pathétiques avances de M. Castelar, et de sortir d'une certaine attitude de circonspection. La vraie question d'ailleurs n'est point dans les chancelleries, elle est en Espagne même, dans ce malheureux pays livré à toutes les agitations, à toutes les anxiétés de l'avenir le plus obscur.

La question de l'existence de la république espagnole est à Barcelone, à Malaga, aux camps des carlistes en Navarre et en Catalogne, dans les faubourgs de Madrid. Si la politique se faisait avec de bonnes intentions, les hommes qui sont au pouvoir ont certes montré de la modération et de la prudence. Ils n'ont rien fait pour exciter les passions, ils ont fait ce qu'ils ont pu pour les contenir, pour empêcher qu'une guerre civile de démagogie vînt se joindre à la guerre civile engagée par les carlistes; ils ne peuvent cependant pas changer les conditions d'incohérence où ils vivent, d'où peut sortir à tout moment la crise qu'ils redoutent, qui a failli déjà éclater à plusieurs reprises et qu'on n'a pu conjurer qu'en subissant des pressions extérieures menaçantes. C'est en effet une situation pleine de sourdes complications. La république est née de l'alliance des anciens républicains et des radicaux qui avaient soutenu jusque-là la monarchie du roi Amédée, qui sont restés en majorité dans les cortès réunies à Madrid. Le premier ministère formé après le départ du roi était le résultat de ce rapprochement des deux partis dans la périlleuse vacance du pouvoir. Sous les dehors d'une alliance, c'était en réalité un antagonisme organisé qui devait inévitablement aboutir à la défaite d'un des deux élémens coalisés. Tout est là depuis un mois.

Une première fois il s'agissait, dans l'intérêt de l'unité du gouvernement, de créer un ministère républicain homogène, c'est-à-dire d'exclure les ministres radicaux qui étaient passés sans façon du dernier cabinet du roi Amédée dans le cabinet de la république naissante. Les radicaux résistaient naturellement et ils étaient appuyés par leurs amis de la majorité des cortès. Alors les républicains de Madrid, formant ce qu'on pourrait appeler le parti d'action, commençaient à s'agiter, prenaient leurs positions de combat, faisaient des barricades, menaçaient l'assemblée, et la bataille était sur le point de s'engager dans les

rues, quand les radicaux finissaient par céder. Première victoire de la pression extérieure! Le ministère républicain homogène était conquis, il ne restait pas moins en présence d'une majorité assez hostile retranchée dans les cortès et irritée de sa défaite. Ces jours derniers la lutte s'est ravivée plus dangereuse encore peut-être. Cette fois il s'agissait de décréter l'élection d'une assemblée constituante, et en attendant le ministère voulait obtenir la suspension des cortès actuelles. Les radicaux se sont montrés aussitôt fort récalcitrans; ils ont nommé une commission opposée au projet du gouvernement; le rapport était déjà prêt. Le ministère de son côté déclarait qu'il se retirerait s'il voyait ses propositions repoussées. Jusqu'à la dernière heure un conflit a paru inévitable. Qu'est-il arrivé au moment décisif? Toute cette opposition s'est évanouie. Le président même des cortès, M. Martos, qu'on disait le promoteur de cette résistance, a rendu les armes devant le ministère. Le projet du gouvernement repoussé par la commission a été voté. Le secret de cette soumission de la majorité, c'est que, tandis qu'on délibérait, la multitude ameutée se répandait dans Madrid et autour de l'assemblée, prête à courir aux armes s'il y avait un vote hostile. Il y a mieux, à Barcelone déjà on faisait mine de proclamer la république fédérale, « l'état autonome catalan; » on se disposait à secouer l'autorité de Madrid, et plus d'une grande ville allait en faire autant. Il a fallu que le chef du gouvernement, M. Figueras, allât lui-même à Barcelone pour essayer de calmer cette effervescence provoquée par la simple possibilité d'un acte d'indépendance de la majorité des cortès, et une apparence de paix a été rétablie pour le moment. M. Figueras a été reçu avec toutes les pompes usitées, au milieu des « ovations populaires; » il représentait aux yeux des républicains catalans le triomphe du gouvernement sur une chambre réputée désormais réactionnaire.

Certainement après cela les radicaux de l'assemblée n'ont plus rien à faire à Madrid. Ils sont au bout de leur rôle et, il faut le dire, ce rôle n'a pas été brillant. Depuis deux ans, ils ont servi la monarchie d'Amédée de façon à la perdre, et le jour est venu où ils se sont vus abandonnés par cette royauté même dont ils se faisaient un jouet. Ils se sont faits les parrains de la république, et ils sont aujourd'hui évincés par la république malgré la majorité dont ils disposent dans le parlement. Ils n'ont point eu tort de se résigner, puisque, s'ils avaient résisté jusqu'au bout, c'était la guerre civile dans les vingt-quatre heures, comme on l'a dit, et qu'ils n'avaient aucune autorité morale pour faire face à l'immense anarchie qui allait éclater; mais enfin c'est ainsi, il n'y a plus désormais de représentation nationale à Madrid. L'assemblée qui existe encore va se séparer après avoir voté pour la forme deux ou trois lois qu'on lui demande, et elle ne laissera derrière elle qu'une commission de permanence qui n'aura qu'un caractère consultatif. Les élections doivent se faire le 10 mai, une assemblée constituante doit se réunir le

1er juin. Que reste-t-il dans cet intervalle de près de trois mois? Le gouvernement plus ou moins omnipotent, plus ou moins ballotté d'une république qui ne sait pas elle-même ce qu'elle sera. Voilà la vérité des choses!

Le parti républicain reste donc seul maître de la situation après ces dernières crises. C'est là justement pour lui le danger. Que peut-il faire? S'il se rapproche des classes conservatrices dans un intérêt d'ordre public, il est exposé à provoquer toute sorte de manifestations fédérales, de sécessions anarchiques, de résistances à main armée. S'il donne des gages à ses amis les républicains de toutes les nuances, il risque fort de jeter aussitôt dans une hostilité déclarée et peut-être active toutes les opinions modérées, tous les intérêts conservateurs. S'il ne fait rien, il met tout le monde contre lui. Pendant ce temps, l'insurrection carliste profite de la confusion pour s'étendre et s'organiser. En Catalogne elle gagne chaque jour du terrain, et on en est réduit à ne plus même la combattre pour le moment. En Navarre et dans les provinces basques elle coupe les télégraphes et les chemins de fer, si bien que les relations entre l'Espagne et la France n'ont plus rien de régulier. Les carlistes ont leur quartier-général, leurs postes dont ils sont maîtres. L'autre jour, à Madrid même, il s'est formé une bande qui est allée tenir la campagne, et ce qu'il y a de plus dangereusement significatif, c'est que dans cette bande il y avait d'assez nombreux déserteurs de l'armée régulière. L'armée en est là, elle est démoralisée et ne sait plus sous quel drapeau elle marche. Les bataillons se débandent et refusent de marcher contre les carlistes, on l'a vu sur certains points. Le général qui commande en Catalogne a renvoyé récemment une multitude d'officiers dont il se croyait sans doute peu sûr. Le gouvernement a demandé aux cortès les moyens nécessaires pour lever 45,000 volontaires. Il fera sa levée s'il peut, et il est fort à craindre que ces volontaires, suivant leur nom, ne fassent que ce qu'ils voudront. Jusqu'ici l'impuissance militaire semble complète à Madrid.

On a fait dernièrement un certain bruit de l'adhésion de quelques-uns des anciens chefs de l'armée, du général Serrano, du général Concha, qui auraient offert leur épée. Ce n'est point impossible assurément que des chefs militaires qui ont eu de l'autorité sur les troupes aient fait offre de leurs services dans une telle crise où s'agitent les destinées de leur pays. Le fait est qu'ils ne figurent encore nulle part, à aucun titre, et le gouvernement reste seul avec une armée qui se décompose, avec son projet de lever des volontaires, avec des moyens d'action qui diminuent chaque jour, en face de cette insurrection carliste qui n'aurait aucune chance de succès, qui ne serait même pas sérieusement redoutable, si elle trouvait devant elle toutes les forces libérales et conservatrices de l'Espagne unies sous un même drapeau. Voilà la situation au milieu de laquelle se débat cette nation espagnole qui,

avant de rentrer dans les conditions fixes des puissances régulières, a besoin de se défendre de la désorganisation complète dont elle est temporairement menacée. CH. DE MAZADE.

LES RUSSES DANS L'ASIE CENTRALE.

L'EXPÉDITION DE KHIVA.

L'attention de la Russie et de l'Angleterre se porte de nouveau du côté de l'Asie centrale. L'Europe ne saurait rester indifférente. Il s'agit là d'une question qui, en d'autres temps, aurait éveillé la sollicitude de toutes les chancelleries, car elle se rattache directement au grand problème de l'équilibre européen. Deux grandes puissances se disputent la prépondérance en Asie. La Russie, fidèle aux traditions de Pierre le Grand, poursuit sa marche vers le sud; l'Angleterre, maîtresse de l'Inde, s'avance vers le nord. Les deux états doivent se rencontrer, se heurter peut-être, et cette éventualité, qui chaque jour se rapproche, est grosse de complications pour l'avenir de la politique européenne. Depuis plus de trente ans, c'est un petit pays, le khanat de Khiva, oasis fertile plantée au milieu des déserts, qui est le principal théâtre de la lutte d'influence à laquelle se livrent la Grande-Bretagne et l'empire des tsars. Khiva est, pour ainsi dire, le nœud de la question asiatique. La *Revue* a déjà consacré d'importans travaux à l'étude de ces lointaines régions. Un publiciste qui avait fait un long séjour dans l'Inde, M. de Jancigny, et un homme d'état éminent, M. Thouvenel, ont exposé, dès 1840 et 1841 (1), les plans de la politique russe et les manœuvres de la diplomatie anglaise à l'intérieur de l'Asie. Il n'est pas sans intérêt de rappeler aujourd'hui ce court fragment de l'article remarquable publié en 1841 par M. Thouvenel : « Le commerce avec l'Asie centrale serait susceptible d'une grande extension, si la Russie parvenait, sinon à conquérir la province de Khiva, du moins à y faire prédominer son influence. Il serait facile alors d'ouvrir à travers les steppes des Turcomans, qui de la mer Caspienne à Ourghendj couvrent une étendue de 800 verstes, une route protégée par plusieurs forts. On a même songé à lier par un canal l'Oxus à la mer Caspienne... L'un ou l'autre de ces travaux une fois achevé, la mer Caspienne verrait renaître son ancienne activité, et la Russie, mise en contact avec le Turkestan, la Chine et le Caboul, n'aurait plus qu'un pas à faire pour étendre son commerce jusque dans les factoreries de l'Inde anglaise. On comprend donc aisément toute l'im-

(1) *L'Hindoustan, l'expédition de Khiva*, par M. A. de Jancigny, livraison du 15 mai 1840; — *Progrès de la Russie dans l'Asie centrale*, par M. Thouvenel, livraison du 15 décembre 1841.

portance qu'elle doit attacher à la possession de ce khanat, et tôt ou tard sans doute elle tentera de nouveaux efforts pour se le procurer. »

Ces prévisions étaient fondées. La Russie est à la veille d'entreprendre une expédition contre Khiva. Les notes qui vont suivre nous ont été transmises par M. Arminius Vambéry, professeur à l'université de Pesth, qui a visité, il y a plusieurs années, les contrées de l'Asie centrale. Il serait superflu de faire ressortir l'intérêt que présentent, dans les circonstances actuelles, les renseignemens géographiques et les observations politiques de M. Vambéry.

La population du khanat de Khiva ne saurait être évaluée à plus de 500,000 habitans. La portion sédentaire comprend les *Euzbegs,* propriétaires du sol, et les *Sarts,* qui exercent généralement les professions commerciales. La portion nomade se compose de diverses tribus, parmi lesquelles il convient de citer les *Yomouths,* qui habitent la région du sud-ouest, où ils commencent à se livrer à des travaux agricoles, les *Tchaoudors,* qui promènent leurs tentes sur le plateau de Ust-Yort et se considèrent comme les maîtres du désert qui s'étend de la rive gauche de l'Oxus à la mer Caspienne, les *Kirghiz* et les *Karakalpaks,* qui errent avec leurs troupeaux sur la rive droite de l'Oxus et dans les environs du lac d'Aral, sur la côte est, où la domination de Khiva n'est que nominale.

Le khanat comptait autrefois plusieurs villes importantes; ses écoles jouissaient même d'une grande renommée : Zamakhchari, le plus savant lexicographe arabe, et le célèbre médecin Avicenna ont professé dans les universités de Kharezm. Il ne reste plus rien aujourd'hui de ces brillantes traditions. L'invasion mongole a tout emporté; puis sont venues les hordes turques, qui ont chassé la population iranienne en introduisant dans cette malheureuse contrée la barbarie et le désordre. L'histoire de Khiva ne présente après cette période qu'une série non interrompue de révolutions. Tantôt ce sont les Euzbegs ou les Kirghiz ou même les nomades Karakalpaks qui s'emparent du pouvoir; tantôt c'est la Boukharie ou la Perse qui domine. La dynastie actuelle, de la branche Kungrat, occupe le trône depuis les premières années de ce siècle; mais elle n'a pu maintenir son autorité qu'au prix de luttes continuelles. Les villages sont constamment à la merci des tribus nomades, qui les pillent ou les rançonnent impunément. Les ruines s'accumulent, les champs autrefois bien cultivés demeurent en friche, et la steppe gagne.

Dans de telles conditions, Khiva ne peut entretenir de relations amicales ni même régulières avec les états voisins. La cour de Téhéran ne saurait voir avec indifférence les marchés du khanat, où les hordes du Turkestan viennent vendre comme esclaves les prisonniers enlevés dans les villages de la frontière persane. On a compté jusqu'à 20,000 de ces prisonniers qui étaient occupés à labourer les champs des Euzbegs ou à

travailler dans les petites fabriques du pays. Il est probable que ce chiffre n'a point diminué, car le marché des esclaves est toujours très actif. Plus d'une fois le gouvernement de Téhéran a menacé de demander compte au khanat des déprédations qu'il protége ou qu'il tolère; il a projeté des expéditions et commencé quelques armemens. Il n'a jamais eu la force d'aller jusqu'au bout, mais son ressentiment contre Khiva n'en est que plus vif. Quant à la Boukharie, elle a également à se plaindre des incursions auxquelles se livrent sur son territoire les tribus khiviennes; ses émirs en sont réduits à une guerre d'escarmouches, qui n'a d'autre effet que de perpétuer l'animosité séculaire entre les deux pays sans réprimer le brigandage. Une seule puissance peut agir efficacement contre Khiva, c'est la Russie.

Maîtresse d'une partie de l'Asie centrale, la Russie a toujours considéré que l'indépendance de Khiva, indépendance qui ne se maintient que dans le désordre et par le pillage, est une disgrâce pour elle, un défi, presque un péril. Elle ne peut conserver son influence dans ces régions qu'en y exerçant une sorte de police et en protégeant contre les incursions khiviennes les populations qui lui sont plus ou moins directement soumises. En outre le khanat est devenu le refuge des tribus kasaks qui occupent les environs de la mer Caspienne, et qui se mettent fréquemment en révolte contre le gouvernement russe. Bien que les droits de ce gouvernement sur les Kasaks et sur la plupart des autres tribus des steppes soient fort contestables, l'hospitalité bienveillante dont jouissent à Khiva les fugitifs et les prétendus rebelles est très mal vue par la Russie. Enfin il n'est pas douteux que le commerce européen, c'est-à-dire le commerce russe, dans une partie de l'Asie centrale est entravé par la détestable administration de Khiva. La Russie veut y mettre ordre. Son intérêt, comme sa dignité, lui conseille de ne point se laisser braver par un état aussi faible. Elle assure d'ailleurs qu'elle prend en main la cause de la civilisation européenne contre l'insolent exclusivisme de la doctrine asiatique, doctrine que les gens de Khiva aiment à répéter : « à nous, le droit d'aller sur vos terres avec nos caravanes, d'y porter nos marchandises, d'en tirer vos produits; à vous, défense de mettre le pied sur notre sol; sinon, vous êtes les fils de la mort! » La Russie, qui a besoin de conserver et d'étendre son influence en Asie, n'est pas d'humeur à subir ces ridicules sommations.

Dans les premiers temps, alors que la Russie n'avait pas encore porté son drapeau dans le Samarkand et dans le Krasnovodsk, les khans de Khiva ne s'inquiétaient guère des menaces du tsar. Ils accueillaient les envoyés russes avec une apparente courtoisie, leur faisaient mille promesses, sauf à n'en tenir aucune, et s'engageaient très facilement à contenir les pillards de la frontière. Au fond de leurs déserts, ils se croyaient suffisamment garantis contre toute attaque. Depuis que la domination russe s'est rapprochée par la conquête et par les entreprises

commerciales, le gouvernement khivien a compris le péril, et il s'est appliqué à le conjurer. Il a d'abord envoyé de nombreuses députations dans le Khokand, dans l'Yarkend et au Caboul, pour solliciter des alliances. Des émissaires ont parcouru, durant ces dernières années, toutes les régions du Turkestan, afin d'organiser la guerre sainte contre les infidèles. En même temps, le khan s'adressait à Constantinople; puis il se rabattit sur Calcutta, implorant l'intervention amicale du vice-roi de l'Inde ou un envoi d'armes et d'argent. Lord Northbrook se contenta de lui transmettre de bons conseils sur la nécessité de vivre en paix avec ses voisins, de respecter le droit des gens et de protéger le commerce. Ces avis charitables, mais peu compromettans, n'étaient point de nature à rassurer le khan de Khiva contre la perspective d'une attaque russe qui lui apparaissait déjà très menaçante. La Russie venait en 1869 d'établir des postes militaires sur la côte orientale de la mer Caspienne; elle avait construit, à la limite du désert, un fort considérable, d'où étaient déjà sorties, comme avant-gardes sur la route de Khiva, plusieurs explorations scientifiques. Après avoir vainement invoqué l'assistance de ses voisins, prêché la guerre sainte et frappé à toutes les portes, même à celles des infidèles, le khan jugea qu'il ne lui restait plus qu'à fléchir son redoutable adversaire et à se mettre à sa merci.

Vers la fin de 1871, le khan expédia en Russie deux ambassades. L'une, composée de six personnes, sous la direction de Mehemmed-Emin, arriva le 27 février à Alexandrovsk, pour de là se rendre à Tiflis et remettre au grand-duc une dépêche très amicale, par laquelle on s'engageait à rendre à la liberté les sujets russes retenus en esclavage à Khiva. Bien accueillis par le colonel Lamakin, commandant la place d'Alexandrovsk, les envoyés ne purent dépasser Temir-Khan-Choura, dans le Daghestan; le grand-duc fit dire qu'il n'était pas disposé à les voir, et il leur ordonna de rebrousser chemin. L'autre ambassade ne fut pas plus heureuse. Son chef, Atalik-Irnazar, gouverneur du district des Karakalpaks, devait aller à Saint-Pétersbourg, et il portait au tsar de nombreux cadeaux, parmi lesquels figurait une paire de magnifiques chevaux; mais, arrivé à Orenbourg, il reçut l'ordre de s'en retourner. L'échec était donc complet, le khan voyait repousser ses diplomates, ses promesses et ses cadeaux; après ce double affront, il ne lui était plus permis de se faire illusion sur les visées de la politique moscovite, et il ne lui restait qu'à préparer ses moyens de défense.

Khiva peut mettre en campagne près de 25,000 hommes de cavalerie fournis par les Euzbegs, et quelques escadrons auxiliaires provenant des tribus qui parcourent les steppes. Il n'est pas besoin de dire que ces troupes sont mal commandées, indisciplinées et pourvues d'armes très primitives ; elles n'ont pour elles que l'habitude du climat et la connaissance parfaite du terrain ; ces avantages, si précieux qu'ils soient, ne leur suffisent pas pour lutter avec quelque chance de succès contre

des troupes européennes. Le meilleur rempart pour Khiva, c'est le désert qui l'entoure. Voilà le seul obstacle qui soit de nature à contrarier la marche de l'expédition russe, mais il est des plus sérieux.

Il ne saurait être question de rechercher sur la carte les routes militaires qui de la frontière russe aboutissent à Khiva; il n'y a là que des traces de caravanes, dont les lignes indécises sont noyées à chaque saison sous la mer de sables. On peut seulement indiquer les principales directions entre lesquelles l'expédition devra faire son choix pour pénétrer à l'intérieur du pays. — De la rive gauche de l'Oxus aux rivages de la mer Caspienne, une route, ou du moins ce qu'on appelle une route, longue d'environ 100 milles, conduit d'un côté à Tach-Kale (la forteresse de pierre) ou au fort russe Alexandrovsk, et de l'autre, par Mangichlak, au promontoire de Karagan, sur la baie du même nom. Elle était anciennement fréquentée par les caravanes, mais elle paraît impraticable pour une armée. Il faut quelquefois franchir des étapes de trois journées de marche sans rencontrer d'eau potable; en hiver, le froid est glacial, et la neige tombe abondamment; pendant l'été, les chaleurs sont accablantes. — Une seconde route part de la station de Saraïtchik sur le cours inférieur de l'Oural. Ce fut celle que suivit au XVIIe siècle Hetman Netschay et dans laquelle s'engagea, en 1817, la malheureuse expédition de Bekovitch Tcherkafsky; mesurant une longueur de 1,000 verstes environ, d'après les calculs de Venyukoff, elle commence dans les plaines basses de Sagich, se dirige en ligne diagonale vers le plateau d'Ust-Yort, par Barsa-Kilmez, le long de la côte occidentale du lac d'Aral, et aboutit à Kungrat. On ne trouve un peu d'herbe et d'eau salubre que sur un tiers de ce grand parcours. — Il y a une troisième route qui d'Orenbourg conduit également à Kungrat en passant par le fort Embinsk élevé en 1839 contre les invasions des tribus khiviennes et en contournant le lac Ay-Beugur. Elle a une longueur de 1,395 verstes, et, d'après les indications des itinéraires russes, l'eau et le fourrage y sont extrêmement rares. — Il existe enfin une quatrième route, d'Orsk à Kazalinsk (739 verstes) et de Kazalinsk à Khiva (770 verstes); la distance totale entre les deux points extrêmes est de 1,509 verstes. La première partie du parcours, fréquentée par les tribus nomades et par les caravanes de la Boukharie, est relativement assez facile; mais de Kazalinsk à Geurlen, sur la frontière du khanat, ce n'est plus qu'un pays de steppes arides et sablonneuses. — Telles sont les routes dont le savant géographe Venyukoff a étudié les différentes directions.

Dans le cours de ces dernières années, le gouvernement russe a cherché à faire ouvrir une nouvelle voie du fort Perovsky à Khiva; ce projet n'a pas eu de suite. Les mêmes obstacles se rencontrent sur d'autres points, notamment dans les steppes de Kizil-Koum et de Batkak-Koum qui séparent la Boukharie du Khokand, ainsi que dans les steppes hyrcaniennes. J'ai traversé ces diverses régions qui sont décrites dans la

relation de mon voyage, et je n'ai plus à retracer les tribulations et les souffrances réservées au voyageur qui s'aventure au milieu de ces affreuses contrées. Croirait-on cependant que certains politiques russes, de faciles rêveurs qui du fond de leur cabinet à Saint-Pétersbourg entreprennent la conquête de l'Asie centrale pour la plus grande gloire des tsars, avaient imaginé de lancer un chemin de fer à travers les steppes, des monts Balkans aux rives de l'Oxus! Quand ce beau projet fit son apparition, — il y a environ trois ans, — je crus devoir en dire ma façon de penser et déclarer qu'il était ridicule. Toute la presse moscovite se déchaîna contre moi. J'avais eu l'audace d'exprimer un doute sur la puissance de la sainte Russie! Fort heureusement la récente expédition scientifique de MM. Stebnitski et Radde a confirmé mon témoignage : ces savans, partis du fort Krasnovodsk, ont pénétré assez loin dans l'intérieur des steppes, et leur rapport non suspect a mis à néant le projet de voie ferrée.

Je viens d'indiquer avec des détails géographiques qui ont peut-être semblé trop arides, mais que mon voyage dans ces régions m'a permis de rendre plus précis, les diverses routes qui aboutissent à Khiva, j'ai décrit en même temps les obstacles de toute nature qui rendent cette région à peine abordable. Il paraît toutefois certain que le gouvernement russe, après avoir successivement avancé ses stations et ses forts jusque sur la frontière, est décidé à pénétrer sur le territoire du khanat et à frapper au cœur ce peuple, ou plutôt cette peuplade, qui, se croyant abritée par ses déserts, l'a si longtemps bravé. Les préparatifs ont été faits avec un soin et une patience qui, en dépit des difficultés, donnent lieu de compter sur le succès de l'expédition. Selon toute apparence, le khanat sera envahi par trois côtés à la fois. L'attaque principale partira du fort n° 1, et suivra la rive orientale du lac d'Aral : c'est la voie la moins pénible; les deux autres points d'attaque seront à la ligne de fortification sur le cours inférieur de l'Emba et à Krasnovodsk sur la côte orientale de la mer Caspienne. Le printemps est la saison la plus convenable pour la traversée des steppes; l'herbe nouvelle est assez épaisse pour donner des fourrages suffisans, les fondrières creusées dans le terrain argileux contiennent encore des mares d'eau qui proviennent des pluies de l'hiver ou de la fonte des neiges, enfin les ouragans sont moins à craindre. Quant aux opérations militaires, il n'est pas probable que les Khiviens osent risquer une bataille rangée, leur tactique ne peut consister que dans une guerre d'escarmouches; ils lanceront dans le désert leurs colonnes mobiles qui tenteront des coups de surprise sur les flancs de l'armée ennemie, sur les détachemens isolés et sur les convois. Le jour où, après avoir franchi les steppes, l'expédition russe aura gagné les régions cultivées et enlevé les premiers villages, Khiva sera complétement sans défense, et le khan n'aura plus qu'à faire sa soumission.

Dans la correspondance diplomatique échangée récemment entre lord

Granville et le comte Schouvalof, ce dernier a déclaré que la Russie ne songeait à diriger contre Khiva qu'un détachement de quatre bataillons et demi de troupes régulières. Si lord Granville et la presse anglaise ont bien voulu ajouter foi à cette modeste déclaration, il faut qu'ils se soient bien mal rendu compte des conditions nécessaires de l'expédition ou qu'ils aient le parti-pris d'accepter, de la part du cabinet russe, les assertions les plus invraisemblables. Quatre bataillons et demi pour aller à Khiva! Quatre bataillons et demi ayant à leur tête un prince impérial, le frère du tsar! Ajoutons que, d'après les appréciations les plus modérées et en supposant que l'attaque s'effectue seulement sur un ou deux points, l'on devra emmener 5,000 à 6,000 chameaux pour transporter l'artillerie de campagne démontée pièce à pièce, les vivres et les approvisionnemens d'eau potable. Non, ce n'est pas avec d'aussi faibles troupes que la Russie s'engagera dans cette entreprise où elle ne veut certainement pas s'exposer à un échec, et l'Angleterre, qui s'y connaît en fait d'expéditions asiatiques, ne saurait croire un seul instant à cet effectif ridicule de quatre bataillons. Ce qui est vrai, c'est que les deux gouvernemens ont intérêt à donner le change sur l'importance de cette expédition; ils pensent rapetisser la question, — une question qui engage les susceptibilités internationales, — en réduisant au chiffre le plus minime l'effectif du corps d'armée qui doit porter dans l'Asie centrale le drapeau de la Russie.

Il y a dix ans, au retour de mon voyage dans les contrées asiatiques, j'exprimais toute ma surprise au sujet de l'indifférence, de l'apathie des Anglais devant les progrès incessans de la Russie. Témoin de l'état de barbarie dans lequel se trouvaient le Turkestan et la plupart des régions de l'Asie centrale, je n'hésitais pas à déclarer que l'influence européenne pouvait seule y ramener l'ordre, la civilisation, l'échange fructueux des produits. La domination de toute puissance européenne, de la Russie à défaut d'une autre, était mille fois préférable à l'anarchie qui désolait ces contrées. Tel est mon sentiment fondé sur un principe général et non pas inspiré par une prédilection particulière et systématique en faveur de la puissance russe. D'un autre côté il convient, dans l'intérêt de la paix du monde, d'éviter les conflits, les chocs entre les deux grandes nations, l'Angleterre et la Russie, qui sont destinées par la situation géographique et par la force des choses à s'étendre en Asie, et qui, s'avançant l'une par le nord, l'autre par le sud, finiront par se rencontrer. Pourquoi dès lors ne point tracer à l'avance une zone intermédiaire entre les Indes et le Turkestan russe, zone qui serait neutralisée, respectée par les deux puissances, ouverte par leur double influence aux communications du commerce et creusant pour ainsi dire entre les frontières de chacune d'elles un large fossé qui limiterait leur ambition et conjurerait les périls du contact? Cette politique prévoyante a été dédaignée par les ministères whigs et par l'école de Manchester; il

est juste de reconnaître qu'elle avait été entrevue par le ministère tory et qu'elle avait même reçu un commencement d'exécution.

Lord Mayo, vice-roi des Indes, nommé par le ministère tory, s'était mis en relations avec le roi des Afghans. Chir-Ali-Khan, fils et successeur de Dost-Mohammed, vint à Umballah, et, dans une entrevue avec le vice-roi, il se plaça sous le protectorat britannique, duquel il obtenait en retour le paiement d'un subside annuel et la garantie de sa couronne. On s'en émut à Saint-Pétersbourg. La presse russe vit dans l'alliance conclue entre Chir-Ali et lord Mayo le prélude d'une ligue offensive; elle rappela que précédemment l'Angleterre avait accordé son appui moral et son concours matériel à la Boukharie contre la Russie; allégation inexacte, mais bien faite pour réveiller en Russie la défiance de l'opinion publique. Afin de couper court à de fauses interprétations, le cabinet de Saint-James crut devoir envoyer à Saint-Pétersbourg l'un des fonctionnaires les plus éminens de l'administration anglo-indienne, M. F.-D. Forsyth, avec mission d'exposer la nature et la portée réelle des engagemens contractés avec Chir-Ali, et de proposer un règlement général de la question asiatique par l'établissement d'une zone intermédiaire qui garantirait, en le limitant, le champ d'action et d'influence des deux pays. La chute du ministère tory mit fin à ces négociations, que les whigs ne jugèrent pas à propos de poursuivre. — Pas de discussions! pas d'embarras! Laissez faire! Ce mot d'ordre de l'école de Manchester devait recevoir son application dans les affaires d'Asie comme dans les affaires d'Europe. L'histoire dira si cette politique, uniquement vouée aux intérêts matériels et aux choses du présent, est bien conforme à la dignité et à la prospérité de la Grande-Bretagne. Quoi qu'il en soit, depuis la chute du ministère tory tout examen des questions asiatiques était relégué au dernier plan; les interpellations faites au parlement n'avaient point d'écho et ne recevaient que d'évasives réponses; la presse anglaise se détournait de ces questions lointaines et fâcheuses. Le *Times* lui-même, peu de jours avant l'arrivée du comte Schouvalof à Londres, traitait de rêves, de contes de fées, les préoccupations que certains esprits ressentaient au sujet de l'Asie centrale; il déclarait même qu'après tout il valait mieux pour l'Angleterre avoir pour voisins dans l'Inde les Russes que les Afghans!

Cette indifférence, plus ou moins feinte, fit place au désappointement le plus vif lorsque l'on apprit à Londres que décidément la Russie allait entreprendre une expédition contre Khiva. Il ne s'agissait plus cette fois de paroles, de projets, de combinaisons à longue échéance; c'était un acte immédiat, dont l'opinion nationale en Angleterre, si longtemps froide sur ces questions, allait maintenant exagérer la portée et les conséquences. Le ministère de M. Gladstone fut donc obligé de sortir de sa réserve et d'inviter le cabinet de Saint-Pétersbourg à faire connaître ses intentions sur l'ensemble de la politique asiatique,

ainsi que le but de l'expédition annoncée contre Khiva. En même temps, il offrit de reprendre les négociations engagées par le ministère précédent pour arriver à une délimitation de frontière, et à la création d'une zone neutre qui pourrait, à l'avenir, prévenir les conflits. Si lord Granville, au nom du cabinet anglais, avait voulu préciser les griefs et provoquer une discussion définitive, il aurait dû serrer la question de plus près, notamment exiger que la Russie cessât de donner asile et de payer des subsides aux princes afghans qui n'ont pas accepté le compromis stipulé entre Chir-Ali et lord Mayo, demander quelques explications sur les postes que la Russie a établis à Krasnovodsk et à Tchekrichlar, sur la côte orientale de la mer Caspienne, postes dont la création doit avoir un tout autre objet qu'une simple campagne contre Khiva. Bref, il y avait, dans ce dossier que M. Gladstone avait laissé grossir depuis trois ans, une série de questions à éclaircir et à résoudre. La correspondance échangée entre lord Granville et le comte Schouvalof se garde bien d'y toucher. Il semble même que le diplomate russe ait eu quelque pitié bienveillante pour le ministère anglais, qu'il voyait aux prises avec l'opinion publique; il a promis, pour rassurer le parlement et les Anglais, que l'expédition contre Khiva ne se composerait que de quatre bataillons et demi, et que cette petite troupe se retirerait de Khiva aussitôt après avoir infligé au khan le châtiment qu'il mérite; il a offert de laisser à l'Afghanistan, allié et tributaire de l'Angleterre, une province, celle de Bedakhchan, qui n'appartient à personne, ni à la Russie, ni à l'Angleterre, ni aux Afghans, et qui ne contient que des montagnes séparées par d'incultes vallées de sables. Ces assurances, ces engagemens, ces dons n'ont en eux-mêmes aucune valeur; mais ils sont destinés à fournir à lord Granville de beaux argumens devant le parlement, à tirer le ministère de M. Gladstone d'une situation épineuse et à endormir l'opinion publique. Entre gouvernemens alliés, on se doit de tels services. Le cabinet de Saint-Pétersbourg laisse volontiers au cabinet anglais l'apparence d'une sorte de victoire diplomatique, pourvu qu'il conserve en réalité les coudées franches dans les manœuvres de sa politique asiatique.

Lorsque les Russes seront entrés à Khiva, nous verrons quand et à quelles conditions ils en sortiront. Ce sera le plus sûr commentaire des négociations qui se sont récemment poursuivies entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Saint-James. ARMINIUS VAMBÉRY.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

JEAN DE THOMMERAY

A Mlle FÉLICIE SANDEAU.

C'est à toi, sœur chérie, mon refuge et ma consolation, que je dédie ce récit, commencé sous tes yeux. Étions-nous assez tristes et malheureux alors! Tu m'as appris que les plus mauvais jours, lorsqu'ils sont traversés près des êtres qu'on aime, laissent encore de bien doux souvenirs. J. SANDEAU.

C'est à la campagne, près des bois, non loin de la Seine, dans le modeste enclos où je comptais achever de vieillir, que je le vis pour la première fois. Il avait vingt-deux ans à peine. Quelques pages signées de mon nom avaient suffi pour me gagner son cœur : il se présentait sans autre recommandation que sa bonne mine et son désir de me connaître. Les sympathies de la jeunesse ont un attrait irrésistible; il est doux surtout de les inspirer lorsqu'on touche soi-même à l'arrière-saison. Je l'accueillis le mieux que je pus sans qu'il m'en coûtât grand effort, car en vérité il était charmant. Je le vois encore m'abordant au pas de ma grille, svelte, élancé, la figure au teint mat ombragée d'un duvet naissant, le nez fin, l'œil bleu, le front pur, avec de beaux cheveux d'un blond cendré qui foisonnaient aux tempes; sa tenue, ses manières et son langage, l'élégante simplicité qui paraissait dans sa personne, tout chez lui témoignait en faveur du foyer où il avait grandi. Il faisait une claire journée d'avril; nous la passâmes ensemble dans les bois de Meudon, sur les coteaux de Sèvres et de Bellevue. Malgré tant d'années qui nous séparaient, nous causions bientôt comme deux amis. Fortune rare dans une époque où la jeunesse du cœur et de l'esprit ne se retrou-

vait en général que chez les vieillards, dans une époque où les souvenirs donnaient plus de fleurs que les espérances, où les soirs jetaient plus de flamme que les matins, fortune bien rare en effet et qui mérite d'être signalée, ce jeune homme était jeune; il avait tous les entraînemens généreux, toutes les saintes illusions, toutes les heureuses passions de son âge. Il croyait au bien, il admirait le beau, il rêvait l'amour et la gloire. Je l'écoutais en souriant, et, par momens, avec une sorte de stupeur. D'où venait-il? sous quelle latitude avait-il vu le jour? quelle étoile avait lui sur son berceau? Qu'était-ce enfin que ce Jean de Thommeray qui, au bout d'une heure d'entretien, n'avait encore parlé ni de filles, ni de chevaux, ni même du cours de la rente?

Grâce aux confidences qu'il n'était pas besoin de provoquer, j'arrivai promptement à me rendre compte du phénomène que j'avais sous les yeux.

M. de Thommeray, le père, d'une bonne maison de Bretagne, avait commencé la vie dans un temps où l'ivresse du renouveau s'emparait de tous les esprits. Étudiant à Paris, c'est là qu'il avait traversé les dernières années de la restauration et les premières qui suivirent la révolution de 1830, belles années que le siècle n'a pas revues depuis, qu'il ne reverra pas. Le culte des intérêts matériels n'avait pas envahi les cœurs, la richesse ne s'imposait pas comme le but suprême de la destinée; la patrie et la liberté avaient pris rang parmi les muses, l'éclat des lettres et des arts passait pour le plus beau luxe que pût convoiter une nation intelligente et fière. La jeune génération qui fut témoin de cette aurore en a conservé jusqu'au déclin de l'âge un lumineux reflet, et, si elle vaut encore aujourd'hui quelque chose, c'est pour s'être baignée dans ses clartés. Henri de Thommeray faisait partie d'un groupe de jeunes gens étroitement unis, tous possédés des mêmes ardeurs, tous animés de nobles ambitions. Ses goûts et ses instincts le portaient vers le monde des écrivains et des poètes : il avait pénétré dans leur intimité; sa nature prompte à l'enthousiasme et à l'admiration lui avait aisément ouvert tous les sanctuaires. Entraîné par des convictions raisonnées et par le mouvement général, il avait, au contact des hommes et des choses, laissé tomber un à un, comme les pièces d'une armure dévissée, ses préjugés de caste, et, sans abjurer les traditions d'honneur de sa famille, il était entré à pleines voiles dans le courant des idées modernes. L'amour vrai n'était pas rare alors : sincère jusque dans ses écarts, loin d'abaisser les âmes, il les élevait même en les égarant. Le gentilhomme breton avait ressenti toutes les influences d'une époque de floraison et d'épanouissement universel. Il avait aimé d'un amour pur, délicat, ro-

manesque, une jeune fille pauvre et bien née, d'origine irlandaise, qu'il devait épouser plus tard. Voilà comment il avait fait son droit. Ses études terminées, on n'était pas bien sûr qu'il les eût commencées, il s'était décidé, après de longs atermoiemens, à retourner dans sa province. Il se retirait à propos, au moment où tant d'espoirs et de promesses, tant de conquêtes déjà réalisées menaçaient de sombrer dans les excès et les débordemens. De la société qu'il quittait pour ne plus y rentrer, il n'avait vu que les côtés éblouissans, il emportait avec lui une ample provision de souvenirs enchantés et d'images ineffaçables. A quelque temps de là, maître de son patrimoine et pouvant disposer de lui-même à son gré, il épousait la jeune fille qu'il aimait. L'un et l'autre n'avaient consulté que leur inclination mutuelle; ce qui ne semblera pas moins surprenant, c'est que ni l'un ni l'autre n'eurent sujet de s'en repentir.

Le domaine héréditaire où ils avaient abrité leur tendresse s'étendait dans une des vallées les plus sauvages et les plus silencieuses de la vieille Armorique. L'habitation s'élevait à mi-côte, et tenait de la ferme autant que du château; un bois de chênes la protégeait contre les vents qui soufflaient des grèves prochaines. M. de Thommeray vivait, comme ses pères, en gentilhomme campagnard, chassant, montant à cheval, visitant ses paysans, faisant valoir ses terres, pendant que sa femme, la belle Irlandaise, ainsi qu'on l'appelait dans le pays, s'appliquait aux soins domestiques et gouvernait la maison avec grâce et autorité. Bien qu'il eût fini par s'acclimater et prendre racine dans la réalité, cependant il demeurait fidèle aux goûts de sa jeunesse : seulement il s'était cloîtré, pour ainsi dire, dans l'époque de son séjour à Paris. Enfermé dans le cercle de ses souvenirs, il n'en sortait jamais; rien, en dehors, n'existait pour lui : le temps, qui ne s'arrête pas, l'avait oublié en chemin. J'ai connu un parfait *gentleman* qui ne voyageait point sans traîner avec lui l'ameublement complet de l'appartement qu'il occupait à Londres. A peine arrivé dans une ville où il comptait séjourner pendant quelques mois, que ce fût Rome ou Naples, Cadix ou Madrid, Genève ou Lausanne, il s'installait à l'hôtel avec son mobilier, et n'éprouvait de satisfaction sans mélange que lorsqu'après des miracles d'arrangement et de symétrie, il était parvenu à s'établir exactement comme chez lui. Dès lors, l'âme rassérénée, il reprenait ses habitudes britanniques, et ne mettait le nez dehors qu'autant qu'il y était forcé. Je ne sais trop pourquoi M. de Thommeray me rappelait ce fils d'Albion. Autour de lui, tout portait la date et la marque de la période du siècle dans laquelle il s'était cantonné. Sa chambre renfermait un échantillon de l'art qui floris-

sait à la fin de la restauration : dessins d'Alfred et de Tony Johannot, aquarelles de Devéria, eaux-fortes de Paul Huet, médaillons de David, statuettes de Barre et de Pradier, esquisses de Scheffer et de Delacroix, tout un petit musée qu'il n'eût pas troqué contre la tribune des *offices* ou la galerie du Louvre. Les portraits lithographiés de ses illustres amis tapissaient les murs du salon. Ils étaient tous là, romanciers et poètes. La bibliothèque se composait uniquement de leurs productions avec hommage de l'auteur. Les lettres qu'il avait reçues de chacun d'eux étaient collectionnées dans un album richement relié, et qui remplaçait à ses yeux les archives de sa maison. Pas une de ces épîtres qui n'affirmât le dévoûment le plus profond, pas une qui ne respirât l'amitié la plus exaltée; quelques-uns même avaient poussé la politesse jusqu'à l'assurer de leur admiration, bien que pour la mériter il n'eût jamais fait autre chose que de leur prodiguer la sienne. Grâce aux bahuts sculptés, aux crédences et aux dressoirs, grâce aux vieilles ferrures dont la demeure était suffisamment pourvue, il avait pu sans beaucoup de frais ajuster ses pénates au goût du moyen âge, que la littérature nouvelle venait de remettre en honneur. Le soir, à la veillée, il relisait avec sa femme les ouvrages qui n'avaient pas cessé de les charmer, ou, mieux encore, il refeuilletait avec elle le plus charmant de tous les livres, celui qu'ils avaient fait ensemble, le poème de leurs amours. La douce conformité de leurs idées et de leurs sentimens, la tendre affection et le constant respect qu'ils avaient l'un pour l'autre, donnaient un éclatant démenti au moraliste qui prétend qu'il n'existe pas de ménage délicieux. C'est par là seulement qu'ils se séparaient de l'esprit de leur temps; le bonheur conjugal était le seul anachronisme qu'on eût trouvé à relever dans cet intérieur où se perpétuaient les traditions de 1830.

Assurément c'étaient des gens heureux; ils faisaient du bien, voyaient peu de monde et se suffisaient à eux-mêmes. Les revenus du domaine n'étaient pas assez considérables pour leur permettre de longs déplacemens; leurs besoins et leurs désirs ne dépassaient point leur avoir. Enfin les bénédictions du ciel s'étaient multipliées autour d'eux. Ils avaient trois fils, tous les trois bien portans et bien venus : le bruit, le mouvement, la fête du logis. En dépit du milieu où ils étaient nés, les deux premiers n'avaient jamais montré un goût bien vif pour les délices de l'étude et les plaisirs de l'intelligence. Enfans, c'étaient de vrais petits bandits en insurrection permanente contre l'alphabet, amoureux de l'air libre, impatiens de tout frein, coureurs de bois et batteurs de buissons, enfourchant à cru les chevaux de ferme, galopant à travers la lande, et ne rentrant au gîte qu'avec quelque avarie. La mère les grondait, puis les

embrassait, et ils recommençaient le lendemain; au demeurant, les meilleurs diables du monde. Tout en modifiant leurs habitudes d'indépendance et de vagabondage, l'éducation n'avait pu les apprivoiser aux choses de l'esprit. Ils étaient pour leur père un continuel sujet d'étonnement par la profonde indifférence qu'ils témoignaient en matière de littérature. Quand celui-ci faisait en famille une des lectures qui abrégeaient les soirées d'hiver, ils trouvaient toujours un prétexte pour s'esquiver, à moins qu'ils ne prissent le parti plus commode de s'endormir au coin de l'âtre. M. de Thommeray se demandait parfois de qui tenaient ces jeunes drôles. En revanche, le dernier, c'était Jean, avait manifesté dès l'âge le plus tendre des instincts tout contraires et des penchans tout opposés. Moins robuste que ses aînés, nature délicate, un peu frêle, il avait grandi sous l'aile de sa mère, qui, sans préférence marquée, l'enveloppait pourtant d'une sollicitude inquiète et raffinée dont se passaient volontiers les deux autres. Il échappait à peine à l'enfance qu'il était déjà sensible aux beautés et aux harmonies de la création. A vingt ans, il avait dévoré tous les volumes qui composaient la bibliothèque du manoir. Romans, poésies, pièces de théâtre, il avait tout lu et relu, tantôt le long des haies, au versant des vallées, tantôt en présence de l'Océan, sur les plages retentissantes. Il s'était enivré de ces récits ardens et passionnés, de ces drames étranges où bouillonnaient la séve et la vie, de ces beaux vers qui mêlaient leur musique au concert des vents et des flots. Naturellement, sans efforts, il bégayait lui-même la langue des poètes. On se représente la joie du père, qui se sentait revivre dans ce fils. M. de Thommeray ne se possédait plus. Ses souvenirs, vieillis, un peu fanés, avaient recouvré leur éclat et leur vivacité matinale. Les années écoulées, les mœurs transformées, la scène du monde occupée par de nouveaux acteurs, les révolutions accomplies depuis qu'il avait quitté Paris, tout cela ne comptait absolument pour rien : il était revenu au lendemain de son départ, et dans ses entretiens avec Jean, entretiens qui ne tarissaient pas, il retraçait en traits épiques l'histoire des grands jours qu'il avait traversés, les foyers célèbres où il s'était assis, les hautes amitiés qui avaient été le lustre de sa jeunesse, les aspirations d'une époque de renouvellement et de renaissance, tous les épisodes, tous les incidens de la société brillante et lettrée à laquelle il s'était mêlé, et qu'embellissaient encore les féeries de la perspective et les enchantemens de la mémoire. Le fils s'était de bonne heure imprégné des souvenirs du père : il en avait nourri ses premiers rêves et ses premiers espoirs. Il faut le dire, ces peintures, ces vives images n'étaient point pour inspirer le goût et l'amour de la vie rustique. Ce

qui ressortait bien clairement des longues confidences que me faisait mon jeune compagnon, c'est qu'il avait été de tout temps considéré dans sa famille comme objet de luxe; il était le lis qui ne file pas. Pendant que ses aînés, toujours levés dès l'aube, s'occupaient à la terre et dirigeaient l'exploitation rurale, Jean lisait, songeait ou composait de petits poèmes bretons que sa mère comparait avec orgueil aux *Mélodies irlandaises* de Thomas Moore, et qui arrachaient à M. de Thommeray des cris d'admiration. Ses frères chérissaient en lui la grâce un peu féminine qui semblait inviter leur protection, le charme et l'élégance, tous les dons extérieurs, toutes les séductions dont ils étaient à peu près dépourvus et que la nature lui avait départies d'une main prodigue. On a remarqué que les cadets sont en général les plus beaux; leur moulage est, dit-on, plus net et plus sûr. Frères, parens, amis, ils reconnaissaient tous qu'une plante si rare appelait le soleil, que cet enfant n'était pas né pour végéter à l'ombre, au fond de la province. Un beau matin, Jean avait embrassé les êtres excellens qui pleuraient en lui disant adieu, et vingt heures après il entrait dans Paris avec toutes les illusions que son père en avait emportées.

Il arrivait sans parti-pris. Dans la pensée de sa famille, il s'agissait pour lui du choix d'une carrière, de s'y préparer longuement par l'examen sérieux des divers états de la société. Il n'eût pas déplu à M. de Thommeray, — c'était, semblait-il, sa secrète ambition, — que ce fils s'illustrât sur le grand théâtre où il n'avait joué, lui, qu'un rôle de comparse. Quant à Jean, il n'avait pas de programme arrêté. Il était impatient de vivre, impatient d'aborder la vie par tous ses côtés élevés. Le monde l'attirait; la fortune des lettres le tentait; il aspirait par-dessus tout aux ivresses de la passion : son cœur frémissant était plein d'amour sans objet. Chaque époque a ses expressions familières et son accent qui lui est propre. Je tressaillais parfois en l'écoutant; il avait certains tours de phrase qu'il tenait de son père, certaines notes dans la voix qui me reportaient brusquement en arrière et réveillaient en moi des mondes ensevelis. Il me récita quelques-uns de ses petits poèmes bretons : j'y pris un vif plaisir, et, plaisir non moins vif, je pus les louer avec sincérité; le poète de la Bretagne, Brizeux, ne les eût pas désavoués. Ainsi nous cheminions tous deux par une tiède après-midi d'avril. Les enclos, les vergers en fleurs se réjouissaient au soleil; les villas, désertées pendant l'hiver, commençaient à se repeupler, et, tout en marchant, tout en causant, nous apercevions à travers les grilles de jolis enfans qui s'ébattaient autour des pelouses, sur le sable fin des allées. Jours tranquilles! heures fortunées! quelques années plus tard, seul et la mort au fond de l'âme, je parcou-

rais ces paysages d'où l'invasion m'avait chassé, il n'y restait plus que des ruines : seuils désolés, maisons béantes, intérieurs pillés, salis, déshonorés. Quels hôtes, quels vainqueurs! Non moins maudite et non moins exécrable, la guerre civile avait achevé l'œuvre de destruction. La nature seule, quoique mutilée, elle aussi, souriait encore comme autrefois et réparait déjà ses désastres : la bêtise et la férocité des hommes n'avaient pas pu supprimer le printemps.

Des semaines, des mois s'écoulèrent, Jean ne revint qu'à la fin de l'automne. Il me parut changé; ce n'était plus chez lui l'enthousiasme et la foi qui m'avaient frappé lors de notre première entrevue, mais le trouble, l'hésitation du voyageur qui cherche à s'orienter, et qui ne reconnaît pas les sites décrits dans son itinéraire. Il s'était présenté chez les illustres amis de son père, chez ceux que la mort avait épargnés ou que la vie n'avait pas dispersés au loin. M. de Thommeray lui avait répété maintes fois qu'il n'aurait qu'à se nommer pour se voir adopté par tous et de prime saut introduit dans l'intimité des cénacles; il avait même engagé son fils à n'user qu'avec discrétion du crédit, du patronage, du zèle empressé de ces grands amis. Jean, qui avait feuilleté souvent, toujours avec un pieux respect, l'album où les précieuses lettres étaient conservées comme des reliques, ne doutait pas qu'en effet les bras et les cœurs ne s'ouvrissent pour lui faire accueil. Chacune de ses visites avait été marquée par une déception. Les cénacles n'existaient plus. Les génies qu'il aimait à se figurer avec une auréole au front s'éteignaient pour la plupart dans l'abandon et la tristesse. Aucun d'eux ne se souvenait de M. de Thommeray; ils avaient oublié jusqu'à son nom. Le plus grand, le plus glorieux de tous, bien digne d'une fin meilleure, se débattait misérablement sous l'étreinte des plus dures nécessités. Il se rappelait qu'autrefois, à l'âge des chimères, il avait écrit quelques vers : il n'en parlait qu'avec dédain. Il avait conseillé à Jean de renoncer à la poésie et de se lancer dans les affaires. Il regrettait de n'avoir pas suivi cette voie : il avait méconnu sa vocation. Un autre, retiré dans sa tour, où il officiait encore de loin en loin devant un petit groupe de fidèles, lui avait démontré avec beaucoup de courtoisie qu'il n'y avait pas de place pour les poètes dans la société moderne, qu'ils naissaient hors la loi sous tous les régimes et fatalement réservés au sort de Gilbert, d'André Chénier ou de Chatterton : c'était sa thèse de prédilection, il y revenait d'autant plus volontiers qu'elle lui permettait de s'étendre sur quelques-uns de ses anciens ouvrages. Jean avait tourné le dos au passé chagrin et morose, et s'était mis en relation avec la jeunesse du jour et quelques-uns des beaux esprits qui lui don-

naient le ton; son caractère expansif et loyal, sa bonne grâce, sa générosité, ses manières de grand seigneur, lui avaient créé promptement des liaisons d'amitié légère dans un monde qui ne se montrait pas difficile. Une génération avortée, des âmes sans souffle et sans essor, des cœurs sans haine et sans amour, la littérature remplacée par le commérage, une philosophie d'antichambre, qui consistait à rabaisser tout ce qui relève la nature humaine, voilà ce qu'à l'entendre il avait rencontré dans ce monde sceptique et railleur. Telle était sa candeur qu'il avait pu le fréquenter pendant plusieurs mois sans s'apercevoir ni même se douter du personnage qu'il y jouait; il n'en était instruit que de la veille. — Tenez, dit-il en dépliant un journal qu'il avait tiré de sa poche, et m'indiquant du doigt l'article qu'il souhaitait que je lusse, prenez connaissance de ce petit morceau : je suis curieux de savoir ce que vous en pensez.

Ce petit morceau avait pour titre : *Le Huron de Quimper-Corentin*. Bien que Jean de Thommeray n'y fût pas nommé, c'était évidemment lui qu'on avait voulu peindre : cela sautait aux yeux de quiconque le connaissait. Divisé en chapitres comme le conte de Voltaire qui en avait suggéré l'idée, l'article n'était qu'une charge d'un bout à l'autre, mais une charge faite avec *humour*, de celles qui sont œuvres d'art et qui, par l'exagération même du trait, donnent plus de saillie à la réalité, et la rendent, pour ainsi parler, plus visible et plus saisissante. Mon ami Jean se trouvait là couché tout de son long. Dès l'âge de cinq ans, il apprenait à lire dans les romans néo-chrétiens de M. Gustave Drouineau. On lui taillait ses premières jaquettes dans une collection de vieux journaux qui portaient la date des dernières années de la restauration. Le milieu dans lequel il avait été élevé, l'éducation qu'il avait reçue, son départ de Quimper-Corentin, son arrivée à Paris, ses pérégrinations à la recherche des cénacles, tout cela était raconté à la diable, de la façon la plus fantasque et la plus hilare. Après une série de déconvenues plus drolatiques les unes que les autres, dégoûté à jamais d'une société dépravée, où les manches à gigot, les grands sentimens et les robes courtes n'étaient plus de mise, le nouvel Ingénu reprenait la route de Quimper-Corentin, emportant dans sa valise le manuscrit de ses petits poèmes, roulé et ficelé comme un saucisson d'Arles. Sa rentrée au pigeonnier paternel le vengeait de tous les déboires qu'il avait essuyés à Paris. Il était complimenté sous un dais de feuillage par une députation de jeunes Huronnes toutes attifées à la mode de 1830. Le soir, sur la pelouse, deux troupes d'indigènes simulaient un combat qui était censé représenter la lutte des classiques et des romantiques; à travers la foule erraient mélancoli-

quement quelques Hurons en costume de saint-simoniens. Tableau final : pluie de fleurs, pétards et fusées, cris de *vive Lafayette*, binious et bombardes exécutant l'air de *la Parisienne*, et, pour tout couronner, au-dessus de la porte d'honneur, un magnifique transparent sur lequel se détachaient en caractères de feu ces dates glorieuses : *27, 28, 29 juillet*, et cette déclaration immortelle : *une charte sera désormais une vérité.*

Je n'avais pu m'empêcher de sourire. — Á votre aise! monsieur, à votre aise! s'écria Jean, le prenant sur le ton d'Alceste, la pasquinade vous paraît plaisante; riez-en, mais souffrez que, moi, je n'en rie point. Que ces petits messieurs échangent entre eux de semblables aménités, qu'à tour de rôle ils s'accommodent les uns les autres et s'offrent en régal à l'appétit des méchans et des sots, cela les regarde, c'est leur affaire; moi, je ne suis pas du bâtiment, je n'appartiens pas au public! Il est possible que je ne sois qu'un niais, et même je commence à comprendre que je ne suis pas autre chose; mais jusqu'ici je n'ai donné à personne le droit de l'écrire dans les gazettes. Croyez-le bien, monsieur, c'est un acte de félonie, un indigne abus de confiance : j'étais leur hôte, ils m'avaient accueilli. Qu'allais-je faire dans cette galère? Que ne suis-je resté où j'étais!

Tout en reconnaissant ce qu'il y avait de légitime au fond de son ressentiment, je ne laissai pas pourtant de lui parler en homme qui n'est point étranger aux pratiques de la vie littéraire, et qui sait de longue main la part d'importance qu'il convient d'accorder à ces sortes de choses. De quoi s'agissait-il? Jean n'était pas nommé; son honneur n'était pas atteint. Le procédé était plus que leste, l'article en lui-même était inoffensif; l'aiguillon s'arrêtait à fleur de peau, il n'entamait pas l'épiderme. L'esprit avait ses momens d'ivresse, ses démangeaisons et ses entraînemens, auxquels il n'était pas toujours maître de résister; dans tous les temps, la presse légère avait commis de ces petites iniquités. Qu'y faire? Empêchait-on le vin nouveau de fermenter et de pétiller dans les cuves? Défendait-on aux merles de siffler? Le sage se bouchait les oreilles ou levait les épaules et passait son chemin. Jean coupa court à l'apologie.

— Mais, monsieur, vous n'y songez pas; qu'importe que mon nom ne se trouve point au bas du portrait, si chacun peut l'y mettre? Qu'importe que je ne sois pas nommé, si le masque est assez ressemblant pour que tous ceux qui me connaissent me nomment en l'apercevant? Hier, au saut du lit, j'ai reçu par la poste vingt numéros de la feuille que vous tenez entre les mains; je les ai comptés, je ne me doutais pas que j'eusse tant d'amis. Pour attirer

mon attention, pour m'épargner l'ennui d'une recherche, presque tous avaient eu le soin de marquer à l'encre ou au fusain le morceau en question : raffinement de délicatesse qu'en vrai Huron je ne soupçonnais pas. Mon honneur n'est pas atteint, dites-vous? C'est bien ainsi que je l'entends. Il serait curieux que l'honneur d'un galant homme fût à la merci de pareils drôles. S'il ne s'agissait que de moi, leurs vilenies ne me toucheraient guère, la distance qui nous sépare est telle que j'en conçois l'idée de l'infini; mais ce n'est pas seulement ma personne qu'ils ont jetée en pâture à la risée publique, c'est aussi l'intérieur où je suis né, c'est mon berceau, c'est ma famille. Les illusions qu'on raille si agréablement me venaient du cœur de mon père; même après les avoir perdues, je les chéris, je les vénère comme la beauté de son âme, et qui s'amuse à les outrager mérite mieux que mon dédain. Vous ignorez encore d'où le coup est parti. J'ai vu de près la jeunesse de mon époque; si l'été répond au printemps, le pays peut s'attendre à de riches moissons. Eh bien! dans ce monde où je viens de vivre, je me flattais d'avoir rencontré un ami. J'avais fait de lui le confident de mes rêves et de mes mécomptes; je n'avais rien de caché pour lui. C'est lui, monsieur, qui m'a trahi! C'est lui qui m'a berné comme Sancho sur un drap d'auberge. Que parlez-vous d'entraînemens et de démangeaisons auxquels l'esprit n'est pas toujours maître de résister! Où nous mèneraient ces lâches complaisances? Le bandit qui me guette au coin d'un bois a ses démangeaisons, lui aussi, et je n'admets pas, pour ma part, qu'il y ait à l'usage des gens d'esprit un autre code de morale que celui des honnêtes gens; mais voilà beaucoup de bruit pour un article de journal.

Cette âpreté de langage ne me déplaisait pas; j'aimais la saveur de ce fruit encore vert. J'avais craint un instant que l'affaire ne tournât au tragique et ne se terminât sur le pré; heureusement il n'en fut pas question. Jean s'était apaisé; son regard s'était adouci. Je profitai du tour qu'avait pris l'entretien pour toucher à quelques vérités que m'avaient enseignées l'expérience et la réflexion. Je n'étais ni le détracteur ni le courtisan du temps où nous vivions; je savais que le fonds de l'humanité varie peu, que les passions ne changent guère, qu'en dehors des grandes commotions qui renouvellent de loin en loin les conditions de l'atmosphère, le bien et le mal, le bon grain et l'ivraie, les rayons et les ombres se retrouvent à toutes les périodes presque dans la même mesure et dans les mêmes proportions. Les époques les plus fécondes avaient leurs tares et leurs plaies cachées, les plus déshéritées leurs perfections et leurs vertus secrètes; il y avait place dans toutes pour le travail et le talent, pour le dévoûment et le sacrifice, pour les bonnes ac-

tions et pour les belles œuvres. Jean écoutait d'un air résigné, répliquait sans trop d'amertume, mais paraissait peu désireux de pousser plus avant ses excursions à travers le monde. Il en avait assez, et se tenait pour satisfait. Déjà la gloire ne le tentait plus; déjà la poésie se mourait en lui. La muse qu'il avait rencontrée un matin dans la lande embaumée refusait désormais de le suivre; ses pieds délicats étaient en sang, les premiers grêlons de la réalité avaient meurtri son sein et brisé ses deux ailes. Il avait cherché l'amour, et n'en avait pas même trouvé les apparences. Il me parlait de sa famille avec une tendresse émue, et je me sentais porté vers ce jeune homme que je voyais pour la seconde fois par quelque chose de semblable à l'affection que j'avais pour mon fils. La journée était avancée. Je le retins à dîner, et l'accompagnai le soir jusqu'à la gare de Bellevue. J'étais avec lui, sur le quai. Au moment de nous séparer : — Il peut se faire, me dit Jean, que je reste longtemps sans vous voir, il est même possible que je ne vous revoie jamais. Je compte voyager, et, de retour en France, me retirer chez mes parens. Conservez de moi un bon souvenir : je n'oublierai pas l'accueil que j'ai reçu de vous.

Là-dessus, il m'embrassa et se jeta dans un wagon. La vapeur siffla, et le train partit.

Ce brusque adieu, cet élan de tendresse, m'avaient donné à réfléchir : je m'en allai pensif et fort troublé. La nuit me sembla longue. Dès le grand matin, j'accourais chez Jean : il était déjà sorti. Le domestique n'était instruit de rien : son maître ne pouvait tarder à rentrer, et il m'engageait à l'attendre; je me laissai mener au salon. L'aspect seul de cette pièce aurait suffi pour justifier mes appréhensions. Tout y dénonçait les préoccupations de l'homme qui se dispose à jouer sa vie dans une partie sérieuse. Un monceau de papiers récemment brûlés obstruait l'âtre. Les bougies consumées jusqu'au ras du cristal témoignaient d'une veille obstinée. Sur le marbre de la cheminée, plusieurs lettres sous pli fermé, destinées à la poste; des factures acquittées, quelques autres qui ne l'étaient pas : à chacune de celles-ci était jointe la somme due. On devinait que Jean ne s'était pas déshabillé, le divan avait servi de lit de repos; un médaillon où s'encadrait un portrait en miniature, celui de sa mère qu'il avait eue présente jusqu'au dernier moment, était resté sur un des coussins. Le doute n'était plus permis, Jean était sorti pour aller se battre. J'attendis longtemps. Les heures se traînaient; je comptais les minutes. Je m'asseyais, je me levais, je ne tenais pas à la même place; tantôt j'errais de chambre en chambre, prêtant l'oreille aux bruits du dehors; tantôt, penché sur le balcon, je plongeais dans la rue un regard avide. Il faisait une brume épaisse,

je ne distinguais que des ombres. De temps en temps, le domestique, un plumeau à la main, traversait la pièce où j'étais; sa figure souriante, bêtement épanouie, m'inspirait un désir immodéré de lui sauter à la gorge et de le jeter par la fenêtre. Je venais d'ouvrir un livre, je m'efforçais d'en lire une page, lorsque je crus entendre le roulement d'une voiture sous le vestibule. Quelques instans après, une sourde rumeur montait dans l'escalier. J'étais déjà sur le palier, et j'aperçus Jean qui gravissait péniblement les dernières marches, soutenu par ses deux témoins et la pâleur de la mort sur la face. Un troisième personnage dirigeait avec autorité les mouvemens de l'ascension funèbre : c'était un élève interne du Val-de-Grâce qui avait assisté au combat et fait sur le terrain le premier pansement. — Ce n'est rien, dit Jean d'une voix éteinte en faisant un effort pour me tendre sa main blanche comme l'ivoire : une piqûre d'aiguille. — A peine achevait-il ces mots qu'une mousse rosée teignit ses lèvres, et il s'affaissa sans connaissance entre les bras qui le soutenaient.

La blessure était grave : l'épée avait atteint le poumon. Toutes les mesures à prendre, je les pris. J'adressai sur l'heure une dépêche au fils aîné de M. de Thommeray, et ne quittai Jean qu'après avoir vu sa mère et son frère installés tous deux à son chevet. L'affaire avait fait du bruit, j'en ignorais certains détails; je les appris par un journal du monde élégant. Dans la soirée du jour où le fatal article avait paru, Jean s'était rendu au théâtre des Variétés, où l'on représentait une pièce nouvelle; il comptait y trouver ce qu'il cherchait. En effet, pendant un entr'acte, il avait aperçu au foyer le seigneur qui l'habillait si galamment; il était allé droit à lui, et, de son gant qu'il tenait à la main, l'avait touché par deux fois au visage. Je savais la suite. Le plaisant de l'aventure fut qu'il sortit de là avec une réputation de noblereau et un sobriquet ridicule; on a dit longtemps Thommeray le Huron, de même que Scipion l'Africain. Durant une semaine ou deux, il côtoya les sombres bords : la jeunesse, la science, l'amour et les soins maternels le ramenèrent à la vie. La guérison fut prompte, et vers le milieu de novembre il partait avec sa mère pour aller passer l'hiver à Pise.

Jean avait promis de m'écrire : il tint sa promesse. Rien de plus aimable que l'accent de ses lettres. Comme chez tous les convalescens, un mystérieux travail d'apaisement s'était accompli dans son cœur. Il plaisantait avec enjouement sur la campagne qu'il venait de faire et ne s'autorisait pas de ses espérances trahies pour insulter à l'humanité tout entière. Il ne prétendait point connaître à fond le monde; il ne le jugeait pas sur l'échantillon qui avait passé sous ses yeux. Toutefois ce qu'il en avait vu l'effrayait, et il persis-

tait dans sa résolution de n'y rentrer jamais. La santé de l'âme n'était pas plus assurée que la santé du corps; plus d'une fois, dans le milieu malsain qu'il n'avait fait pourtant que traverser, il avait senti des fumées grossières monter à son cerveau. Qui pouvait se croire à l'épreuve de la contagion? De plus forts que lui avaient succombé; il s'arrêtait à temps sur la pente qui mène aux abîmes. Revenu de toute ambition, il se rappelait les bruyères natales et n'aspirait qu'à retourner dans le domaine de son père : des idylles sans fin! Il aimait aussi à me parler de Pise. Je revoyais la ville aux ponts de marbre, aux palais silencieux, aux larges quais déserts. Il jouissait avec délices du ciel clément, des chaudes après-midi, de l'air gras et pur qu'il buvait à longs traits comme le lait fumant des vaches de Bretagne. Il vivait et se laissait vivre.

Cependant, au bout d'un mois à peine, un intérêt nouveau se glissait dans sa vie. Il y avait à Pise une jeune femme venue, comme lui, pour y passer l'hiver et rétablir sa santé chancelante. Elle était d'une beauté rare, et paraissait appartenir à l'élite de la société parisienne : elle en avait les élégances, et son air languissant, la tristesse de son regard, une teinte de mélancolie répandue sur ses traits, ajoutaient encore au charme de sa personne. Elle habitait un petit palais sur le bord de l'Arno, et ne sortait que suivie d'un domestique ou accompagnée d'une femme de chambre. On ne savait rien de son rang; mais sa présence seule en disait assez, et nul ne songeait, en la voyant, à s'enquérir de son origine. Il ne s'écoulait pas de jour où Jean et sa mère ne la rencontrassent, soit aux Cascines, soit au Campo-Santo, autour du Dôme ou du Baptistère. C'est sur le sol de l'étranger que la patrie est le lien des âmes. Ils étaient arrivés promptement à échanger un salut silencieux, puis un sourire d'intelligence, puis quelques mots de politesse; des relations s'en étaient suivies, et ils se réunissaient fréquemment. Cette jeune femme en effet appartenait à la fleur de la société parisienne : c'était la comtesse de R... L'imagination de Jean s'égarait déjà dans le bleu; ses lettres, qui avaient passé presque sans transition du ton de l'églogue au style flamboyant, et dans lesquelles je retrouvais toute la phraséologie sentimentale qui avait cours en 1830, n'étaient plus remplies que des perfections de la belle comtesse; il n'hésitait point à voir en elle une des poétiques héroïnes que ses lectures lui avaient révélées. J'eus comme un pressentiment qu'il courait à de nouveaux mécomptes. Sans connaître Mme de R..., je connaissais assez mon temps pour savoir que la passion n'en était pas la note dominante, et que jamais l'amour n'avait causé moins de dégâts ni fait si peu de victimes, surtout parmi les femmes du monde. Bientôt les lettres de Jean devinrent de moins en moins

fréquentes, et bref, il cessa de m'écrire. Que d'amitiés j'ai vu finir ainsi! Je parle des meilleures et des plus anciennes, de celles qui, ayant commencé avec la vie, promettaient de ne s'éteindre qu'avec elle.

Deux ou trois ans s'étaient passés. J'ignorais ce que Jean était devenu; je supposais qu'il avait donné suite à ses projets de retraite, et qu'il vivait en paix chez son père. Il m'avait oublié, et je trouvais cela tout simple : dans la saison des longs espoirs, on fait généralement bon marché de ce qu'on laisse derrière soi. De mon côté, il faut le dire, je ne pensais à lui que de loin en loin. Le courant des choses humaines, les préoccupations, les soucis dont aucun âge n'est exempt et qui semblent se multiplier avec le nombre des années, l'avaient presque effacé de ma mémoire : une tournée que je fis en Bretagne raviva dans mon cœur le souvenir de ce jeune ami. Un jour, dans une bourgade du Finistère, j'appris par aventure que je n'étais qu'à quelques lieues du domaine de Thommeray. Je cédai à la tentation de voir de près un ménage heureux, une famille unie. J'affrétai le jour même une carriole du pays, et sur le soir, un peu avant la tombée de la nuit, j'arrivais au manoir que j'aimais à me représenter comme l'asile du bonheur. Ma bienvenue ne faisait pas question; j'arrivais joyeux et le cœur en fête.

L'antique demeure, de construction bizarre, était à peu près telle que je me la figurais : une vaste ferme entre cour et jardin, avec tours et donjon, et qui respirait à la fois la mélancolie du passé et l'activité de la vie moderne. Il restait encore des vestiges de fossés et de pont-levis. La porte d'honneur, chargée de trophées cynégétiques, têtes de loups, de renards, de sangliers, était surmontée d'un écusson rongé par le temps et dont les armoiries se distinguaient à peine. Quand je me présentai, la famille était réunie au salon. Le valet de ferme qui m'avait introduit s'étant dispensé du soin de m'annoncer, je poussai la porte qu'il avait entr'ouverte, et d'un regard aussi prompt que l'éclair, avant que ma présence eût été signalée, j'embrassai dans son ensemble le tableau qui s'offrait à mes yeux : M. de Thommeray, en veste de chasse, droit comme un peuplier, robuste comme un chêne, debout et adossé à la cheminée, la taille haute, l'attitude sévère, ses bras croisés sur sa large poitrine; Mme de Thommeray, affaissée plutôt qu'assise dans un fauteuil, et vieillie de vingt ans depuis que je ne l'avais vue; enfin les deux fils aînés penchés sur le fauteuil, et observant leur mère. Il régnait dans la salle un silence lugubre; la figure de Jean manquait seule au tableau. Certes ce n'était point l'image du bonheur que j'avais devant moi. J'arrivais à point, le moment était bien choisi! J'admirais une fois de plus l'esprit d'à-propos qui me suit partout,

je songeais à me dérober quand Mme de Thommeray, en levant la tête, m'aperçut et me reconnut aussitôt. Elle passa précipitamment son mouchoir sur ses joues flétries, fit vers moi quelques pas rapides, et saisit ma main, qu'elle étreignit par un mouvement convulsif, tandis que son regard m'interrogeait avec avidité et semblait vouloir me fouiller les entrailles. J'étais au supplice. Cette scène muette n'avait duré qu'une seconde. J'expliquai en peu de mots le hasard qui m'avait amené. Dès qu'elle eut compris qu'il s'agissait seulement d'une visite de passage, ses traits, qui s'étaient animés un instant, reprirent tout à coup leur expression désespérée. Elle eut cependant le courage d'ébaucher un pâle sourire, et, sans quitter ma main qu'elle tenait encore, elle me conduisit à son mari. J'envisageai M. de Thommeray : avec sa crinière de lion toute blanche, ses sourcils noirs, sa prunelle sombre et sa barbe grisonnante par places, qu'il portait tout entière, il avait grand air et me parut admirablement beau.

— Monsieur, dit-il en me saluant avec une grave politesse, vous n'êtes pas un étranger chez moi; Mme de Thommeray m'a souvent parlé de vous. Je sais que vous avez été excellent pour elle pendant son séjour à Paris, et c'est ajouter encore à ma reconnaissance que de m'offrir ici l'occasion de vous l'exprimer.

Cet accueil un peu magistral acheva de me démonter. Je n'étais pas venu quêter des complimens; mais, puisque M. de Thommeray avait cru devoir tout d'abord m'entretenir de sa gratitude, je m'étonnais qu'il n'eût pas même fait allusion à celui de ses fils que j'avais soigné et veillé comme s'il eût été le mien. J'hésitais moi-même, sans m'expliquer pourquoi, à prononcer son nom. J'étais dans la position d'un homme qui sent le terrain miné sous ses pieds, et qui n'ose plus faire un pas. Enfin je m'informai de Jean, mais à peine l'eus-je nommé que M. de Thommeray me ferma la bouche.

— Monsieur, me dit-il d'un ton bref, il ne nous reste plus que deux fils, ils sont tous les deux devant vous. Nous ne parlons jamais de celui que nous avons perdu.

Je demeurai un instant comme anéanti. Jean était mort... mais non! L'attitude de M. de Thommeray, sa voix, son geste, son langage, n'étaient pas d'un père qui a eu l'affreux malheur d'ensevelir un de ses enfans. S'il était vrai que Jean fût mort, ma présence inattendue aurait provoqué chez la mère une explosion de désespoir ou une crise d'attendrissement plutôt qu'un mouvement d'ardente curiosité. Je l'avais assistée au chevet de son fils, j'avais partagé ses angoisses; elle n'eût pas été maîtresse de son émotion, elle se serait jetée dans mes bras, nous aurions pleuré ensemble. J'avais fait toutes ces réflexions en moins de temps qu'il ne m'en

faut pour les écrire. Jean vivait, et pourtant il n'avait plus sa place au foyer dont il était naguère la parure et la joie. Je ne savais que m'imaginer ni que dire. Mon regard allait de l'un à l'autre et ne rencontrait que des visages consternés. M. de Thommeray seul se tenait impassible; mais ses lèvres, violemment crispées, trahissaient l'effort d'une douleur hautaine qui se contraint pour ne pas éclater. Je me disposais à prendre congé, lorsqu'une porte du fond s'ouvrit à deux battans, et une servante parut sur le seuil : les plus dures afflictions de l'âme ne changent ni les habitudes ni les conditions de la vie, et tous les jours, aux mêmes heures, on se met à table, si malheureux qu'on soit. — Vous dînez avec nous? dit Mme de Thommeray qui s'était emparée de mon bras. Et, comme je cherchais à m'excuser : — Par pitié, ajouta-t-elle à mi-voix, ne partez pas avant que j'aie pu vous parler. — Je ne résistai plus et me laissai conduire.

Malgré ces préliminaires, les choses se passèrent moins tristement que je n'aurais pu l'espérer : à défaut d'entrain, le dîner ne manqua pas de cordialité. Les cœurs et les esprits s'étaient détendus peu à peu. Remis de la gêne que leur avait causée ma visite inopportune, mes hôtes n'avaient pas tardé à comprendre que je n'étais pas, moi non plus, sur un lit de roses, et, avec un tact dont je leur sus gré, tous à l'envi s'efforçaient de me faire oublier ce qu'il y avait dans ma position de pénible et d'embarrassé. Chacun y mit du sien. Tous me traitaient comme un ami qui eût été attendu. Mme de Thommeray n'était plus la belle Irlandaise, telle encore que je l'avais vue à Paris. Les dernières années qui venaient de s'écouler avaient éteint ce qui restait en elle d'éclat et de beauté; mais elle était toujours la belle âme que j'avais été à même d'apprécier. L'honneur de sa vie pouvait se résumer en quelques mots : elle avait été l'unique amour d'un honnête homme qu'elle avait uniquement aimé. Cela dit tout, et n'est point banal. Les deux fils, deux colosses, sans avoir aucune des grâces de leur jeune frère, n'étaient pas cependant dépourvus de tout charme : ils avaient celui de la douceur unie à la force. J'étais frappé surtout de la déférence et du respect qu'ils témoignaient à leurs parens jusque dans les plus petites choses : ces habitudes de soumission, qui tendent de plus en plus à se perdre dans les familles, avaient un caractère particulièrement touchant chez de jeunes hommes qui semblaient faits pour commander. Leur esprit était sans apprêt, je dirais presque sans culture, mais l'élévation de leurs sentimens n'en ressortait que mieux, et ils parlaient avec un grand sens de tout ce qui se rattachait à leurs occupations journalières. Quant à M. de Thommeray, il y avait un terrain sur lequel nous devions néces-

sairement nous entendre. Nous étions du même âge. Étudiant à Paris en même temps que lui, j'avais assisté comme lui à la résurrection des lettres, aux fêtes de la renaissance; nos deux jeunesses s'étaient épanouies à la même heure, dans les mêmes clartés. En rapprochant nos souvenirs, il se trouvait que nous avions vécu côte à côte, et que plus d'une fois nous avions dû nous coudoyer. C'était pour lui, comme pour moi, un sujet d'étonnement que nous fussions restés étrangers l'un à l'autre, que sa main et la mienne ne se fussent point rencontrées. Nous avions bu aux mêmes sources, ressenti les mêmes ivresses; mais le passé dont il faisait jadis ses plus chères délices, dans lequel il s'était si longtemps confiné, ne lui disait plus rien : il n'en parlait qu'avec tristesse. Il avait vieilli doucement en présence d'un splendide décor qu'il prenait pour la réalité, et voilà qu'un orage venu sur le tard avait tout emporté; comme le laboureur qui retrouve sa ferme brûlée et son champ dévasté, il contemplait d'un œil morne l'édifice de toute sa vie foudroyé et réduit en poudre. Il y avait des momens où, en dépit des efforts communs, la conversation tombait tout à coup et s'éteignait comme un feu de chaume. Il se faisait alors un long silence, plus lourd, plus accablant que le vent du Sahara. Chacun de nous pensait à Jean, les yeux de la mère le cherchaient à sa place vide, et le nom qu'il était interdit de prononcer, que nul ne prononçait, ce nom proscrit remplissait tous les cœurs, oppressait toutes les poitrines.

A l'issue du dîner, pendant que le gentilhomme campagnard allait avec ses fils surveiller la rentrée des récoltes, Mme de Thommeray, restée seule avec moi, m'entraînait au jardin. L'après-midi avait été brûlante. La soirée était chaude encore; derniers souffles embrasés du jour, de pâles éclairs blanchissaient l'horizon. A peine avions-nous fait quelques pas le long des charmilles, qu'elle se laissait tomber sur un banc, et là, brisée par la contrainte qu'elle venait de s'imposer, elle donna un libre cours aux larmes qui l'étouffaient. Je m'étais assis auprès d'elle, et je tenais ses mains dans les miennes. Je me taisais : il y a des douleurs qu'on n'ose pas interroger. — Ainsi, dit-elle enfin, vous ne l'avez pas vu? Vous ne savez rien de sa vie? Vous ne savez rien, vous n'êtes au courant de rien? Quand vous êtes entré, je me suis imaginé, en vous apercevant, que vous veniez me parler de lui, j'ai cru que vous m'apportiez de ses nouvelles.

— Je venais en chercher, madame. Je me réjouissais à la pensée de le trouver ici, heureux dans sa famille heureuse. Je ne sais rien, je ne suis au courant de rien. La dernière lettre que j'ai reçue de lui était datée de Pise, et depuis...

— Ah! fatal séjour! ville à jamais maudite! s'écria-t-elle avec un geste de désespoir; c'est là qu'on me l'a pris, c'est là qu'on m'a ravi mon enfant. — Et d'une voix fiévreuse elle se mit à raconter ce que je savais déjà, tout ce que j'ignorais encore, la rencontre qu'elle avait faite à Pise, ses relations avec Mme de R..., la passion de Jean qu'elle n'avait pas su prévoir, le trouble et le remords dont elle avait été saisie en voyant clair dans le cœur de son fils. — J'étais sans défiance, rien ne m'avait avertie du danger. Cette jeune femme semblait aussi peu faite pour inspirer la passion que pour la ressentir. Nulle exaltation dans les idées, l'imagination la plus calme, un cœur parfaitement rassis, avec cela un esprit ingénu, une âme vide et sans détours, étalant naïvement sa nudité, trop satisfaite d'elle-même pour recourir à des vertus d'emprunt, enfin beaucoup d'assurance, et pas l'ombre de coquetterie : elle ne se donnait pas même la peine de chercher à plaire. Il n'était pas jusqu'au caractère de sa jolie figure qui ne contribuât à ma sécurité : il y manquait l'étincelle divine, la flamme de l'intelligence. Je ne voyais ses traits s'animer, ses beaux yeux prendre feu que lorsqu'elle entamait le récit des fêtes mondaines qui avaient été jusque-là l'unique occupation de sa vie, et qui représentaient pour elle le seul côté sérieux de la destinée. Elle n'avait pas d'enfans, s'applaudissait de n'en point avoir, et parlait de son mari juste assez pour rappeler de temps en temps qu'elle était mariée. Les arts et la nature l'intéressaient médiocrement; quelques journaux de mode, qu'elle se faisait adresser de Paris, composaient toutes ses lectures, Je l'observais avec curiosité; elle était pour moi un sujet d'étude. Ce qui me frappait surtout chez elle, c'était l'amour de la toilette et le génie de l'ajustement. Elle avait fait de la parure une espèce de culte qu'elle rendait à sa beauté. Peu lui importait le public; elle se parait pour se parer, pour sa propre satisfaction et son agrément personnel. Quoique souffrante et résignée à passer dans la retraite le temps de son exil, elle était arrivée avec toute une cargaison de caisses à chiffons, absolument comme s'il s'agissait de passer l'hiver à la cour. Je me souviens qu'un soir je la trouvai chez elle en toilette de bal. Toutes les bougies étaient allumées; elle était seule et n'attendait personne. Parfois, à la veillée, dans le petit appartement que j'occupais à la *locanda*, tandis que je travaillais sous le bec d'une lampe de cuivre, elle entrait tout à coup comme un tourbillon, habillée tantôt en espagnole, tantôt en bohémienne, tantôt en marquise de Pompadour, éblouissante dans tous ces costumes, qui étaient autant de souvenirs des derniers bals auxquels elle avait assisté et qu'elle me décrivait dans leurs plus minutieux détails. Elle n'était pas futile, elle était la futilité. Eh bien! monsieur, Jean l'adorait.

Il avait découvert dans ce joli néant une victime de la société, un cœur dépareillé, une âme incomprise. Il devinait des trésors de mélancolie dans le mortel ennui qui la consumait. Ces apparences de frivolité n'étaient que le déguisement d'une douleur qui cherche à s'étourdir; il pressentait sous la grâce de ces mensonges des abîmes sans fond de passion contenue, de tendresse et de poésie. Que sais-je encore? C'était la femme de ses rêves! Vous jugez cependant quel effroi fut le mien dès que j'ouvris les yeux. Mme de R... eût été libre que je n'aurais pas vu sans frémir mon fils se jeter tête baissée dans une semblable aventure. De toute façon, ma place n'était plus à Pise. A force de prières et de remontrances, j'avais amené Jean à partir avec moi. Nous partîmes ensemble, et même à présent je veux croire qu'il était sincère dans sa résolution de me suivre. Je m'en allais triomphante et heureuse de le sauver encore une fois; mais à Livourne, au moment de quitter l'hôtel pour nous rendre au bateau, il ne se contint plus, sa passion éclata en cris de révolte. Était-ce lui, Jean, mon dernier-né, que j'avais en secret préféré aux deux autres, était-ce lui qui me sacrifiait, moi, sa mère, à qui et à quoi, juste Dieu! Tout ce que je pus dire fut inutile : il résista même à mes larmes. Je continuai seule mon voyage, je rentrai seule dans la maison qui ne devait plus le revoir.

Elle s'interrompit un instant, et ses pleurs recommencèrent de couler. — Ce qu'est devenue cette liaison, comment elle a vécu, comment elle a fini, je ne puis vous l'apprendre. Je sais seulement que mon fils y a laissé jusqu'à la fierté de son âme. Il n'existe plus, le jeune homme que vous avez connu. Ah! malheureux enfant, combien sa chute fut rapide! Il quittait Pise vers la fin de l'hiver et rentrait dans Paris. Il devait n'y séjourner qu'une semaine; des mois s'écoulèrent, et nous l'attendions encore. J'avais tout dit à mon mari. L'un et l'autre nous avions vieilli dans la foi de notre jeunesse; nous nous étions toujours figuré que l'amour, le premier des biens, était assez riche de ses joies et de ses douleurs pour pouvoir se suffire à lui-même : Jean se chargea du soin de nous désabuser. Mme de R... l'entraînait dans un courant où notre avoir ne lui permettait pas de la suivre. Nous l'avions trop aimé; à la première résistance un peu sérieuse, il se cabra et mordit le frein. Aux objurgations de son père, il répondait avec aigreur; les remontrances de ses frères ne faisaient que l'irriter; mes plaintes le touchaient à peine. Je lui envoyais en secret tout ce dont je pouvais disposer; nous étions épuisés, à bout de sacrifices. Un jour enfin il poussa vers nous tous un cri d'effarement, le cri d'une âme où la vie se brise : il renonçait à reprendre sa place au milieu de nous, et, dans un adieu suprême, il demandait qu'on lui pardonnât. Reviens, re-

viens! s'écria la famille éplorée. Oui, nous te pardonnons. Reviens, mon fils! Reviens, mon frère! La maison qui te pleure s'ouvrira pour te recevoir, et nous fêterons, nous aussi, le retour de l'enfant prodigue. Ainsi nous le rappelions tous, et pourtant il ne revint pas. Le lien fatal semblait rompu; quel autre charme pouvait le retenir? Il avait mis fin à ses exigences et parlait vaguement d'un long travail qu'il avait entrepris; il remettait de mois en mois, et nous l'attendions toujours. C'est là, monsieur, qu'en étaient les choses. Il n'écrivait qu'à longs intervalles; il y avait dans le ton de ses lettres je ne sais quoi de sec et de banal qui me glaçait le cœur. Nous ne vivions plus; une sourde inquiétude nous minait lentement. Nos deux aînés allaient partir pour s'enquérir de sa situation et tenter auprès de lui un dernier effort, quand tout à coup de sinistres rumeurs, qui depuis quelque temps couraient dans le pays, pénétrèrent jusque sous notre toit. Ce fut le curé du village qui, le premier, nous donna l'alarme. Il avait vu grandir nos enfans; il était le confident, le consolateur de nos peines. On disait, on affirmait tout haut que Jean de Thommeray, notre fils, traînait son nom dans un monde où ne se fourvoient ni les esprits droits ni les cœurs honnêtes, qu'il passait à Paris pour un des princes de la jeunesse désœuvrée, qu'il avait un hôtel, qu'il avait des chevaux, que le jeu fournissait à ce luxe éhonté. Le ciel s'écroulait sur nos têtes. Ce n'était plus aux frères de partir, mais au père. Il revint au bout de quelques jours : ses cheveux avaient achevé de blanchir. Je le vois encore rentrant dans sa demeure, où dix générations successives avaient conservé intact le culte de l'antique vertu, où pas un n'avait failli, où de tout temps la bonne renommée avait tenu lieu de richesse. Il vint à moi et me dit : Femme, il ne nous reste plus que deux fils. Ce fut tout. Je n'appris que plus tard ce qui s'était passé. Comme il allait franchir le seuil de l'hôtel où Jean nous avait laissé croire qu'il s'était logé modestement, un break, attelé de quatre chevaux, sortait à grand fracas de la cour. Deux laquais poudrés et galonnés occupaient le siége de derrière; Jean conduisait lui-même l'attelage : assise auprès de lui, une créature insolemment parée répandait jusque sur les roues les vastes plis de sa robe flottante. Après avoir vu l'étalage de notre honte s'éloigner et se perdre dans l'avenue des Champs-Élysées, M. de Thommeray avait remis sa carte à un valet de pied, et il était reparti le jour même. Vous savez le reste. Toutes relations ont cessé entre nous et le fils indigne; nos serviteurs ont ordre de ne plus prononcer son nom. Eh bien! tout indigne qu'il est, je ne puis pas l'arracher de mon cœur; je suis sa mère, il est mon enfant. On a été trop dur, on ne s'est pas souvenu des paroles du

Christ, on a manqué de charité. Pour le relever, il ne fallait peut-être que lui tendre la main : le farouche honneur, l'implacable orgueil ne l'ont pas voulu. Vous irez le trouver, monsieur. Vous me le promettez? poursuivit-elle d'une voix suppliante. Ne le heurtez point, cherchez plutôt à l'attendrir. Vous connaissez la vie qu'il nous a faite : elle était hier, elle sera demain ce qu'elle est aujourd'hui. Racontez-lui ce que vous avez vu, mettez sous ses yeux le tableau de notre intérieur désolé. Il n'est pas méchant; dites-lui que je l'aime encore, et, si déchu qu'il vous paraisse, ne l'abandonnez pas, allez à lui sans vous lasser. Le mal, comme le bien, a ses heures de défaillance; pour sauver une âme en détresse, pour la ramener au rivage, il suffit parfois du brin d'herbe que la colombe jette à la fourmi qui se noie. Enfin, monsieur, vous m'écrirez; ne me cachez rien, mais parlez-moi de lui; que je sache qu'il vit, que je le sente vivre, dussé-je achever d'en mourir!

Je m'attendais à des révélations douloureuses, et pourtant, je l'avoue, ces confidences dépassaient toutes mes prévisions. Était-ce bien de Jean qu'il s'agissait? Par quelle pente, par quels degrés ce jeune homme était-il descendu des hauteurs où je l'avais laissé? Quel choc imprévu avait pu le jeter dans les bas-fonds d'un monde dont le contact seul eût révolté jadis tous ses instincts? Sans avoir là-dessus aucune donnée certaine, Mme de Thommeray, avertie par l'instinct maternel, le plus sûr des instincts, attribuait à Mme de R... la chute de son fils. Que la jolie comtesse y fût pour quelque chose, je n'étais pas moi-même éloigné de le croire; mais que cette bulle de savon eût pesé d'un tel poids sur une destinée, que cette folle brise eût déraciné l'espoir d'une famille, démantelé l'honneur d'une maison, voilà ce qui ne s'expliquait pas. Ma raison s'y perdait. Il se faisait tard. Nous avions rejoint M. de Thommeray au salon; je serrai la main de mes hôtes, trop généreux pour chercher à me retenir, et je m'éloignai pénétré de tristesse, en repassant dans mon esprit tout ce que je venais de voir et d'entendre.

De retour à Paris, je pensai à m'acquitter sans retard de la mission qui m'était confiée; mais, avant d'agir, je désirais savoir au juste quelles étaient les habitudes de Jean et quelle existence il menait. Malgré tout ce qui avait frappé mes yeux et mes oreilles, j'hésitais à croire le mal aussi profond que je l'avais jugé d'abord sous l'influence du milieu austère où je venais de passer quelques heures : je tenais à m'assurer si M. et Mme de Thommeray ne s'exagéraient pas involontairement la portée des écarts de leur fils. Quoique étranger au monde des affaires, j'y comptais pourtant des amis: les renseignemens que j'obtins ne me laissèrent malheureusement aucun doute. Tout était vrai et au grand jour : Jean ne cachait rien

de sa vie. Il ne faudrait pas pourtant s'imaginer qu'on ne parlât de lui qu'avec mépris; nous avons des trésors d'indulgence pour la corruption élégante et prospère. Ses coups de bourse, son bonheur au jeu, lui valaient sur la place moins de contempteurs que d'envieux, et, tandis que sa famille le rejetait, il y en avait plus d'une qui l'eût adopté volontiers. Du reste, l'opinion de ses contemporains lui était fort indifférente; le vice avait rarement affiché de si vertes allures. Il vivait publiquement avec une sorte de créature que ses aptitudes et sa dextérité à dévorer les fils de famille avaient rendue célèbre sur le turf parisien. Fiametta était son nom de guerre; son nom de paix, nul ne l'a jamais su. L'histoire de leur rencontre ne mériterait pas d'être rapportée, si l'on ne pouvait y voir un trait des mœurs de notre temps. Un dimanche, en plein soleil d'été, la Fiametta traversait seule le jardin du Palais-Royal. La hardiesse de sa démarche, le carmin de ses lèvres, le caractère de sa beauté, qu'accentuait encore l'éclat de sa toilette, auraient suffi pour attirer tous les regards; mais ce qui la signalait surtout à la curiosité des promeneurs, c'était la masse énorme de cheveux roulés dans un filet de soie qui tombait du sommet de la tête jusqu'au milieu du dos, et qu'elle portait littéralement comme une hotte. Jamais la folie du cheveu n'avait été poussée si loin. L'extravagance de ce luxe d'emprunt avait mis le public en gaîté, et, la donzelle n'ayant dans sa personne rien qui commandât le respect, un instant vint où elle se trouva enfermée dans un cercle de quolibets. Chacun disait son mot, les femmes s'en mêlaient. D'honnêtes bourgeoises à qui les appointemens de leurs maris ne permettaient qu'un modeste chignon plat comme une galette criaient au scandale, et se vengeaient ainsi des rigueurs de la destinée. Elle cependant, l'air hautain et superbe, demeurait impassible au milieu de la foule qui grossissait. L'arrogance de son attitude ne faisait qu'exciter la verve des assistans, quand tout à coup, sous le feu croisé des rires gouailleurs et des malins propos, elle enleva d'un tour de main le filet où la masse de cheveux était emprisonnée, et toute sa chevelure, entraînée par son propre poids, se déroula en larges nappes et l'enveloppa comme un manteau. Les rires avaient cessé, un cri d'étonnement sortit de toutes les poitrines. Jean, qui passait par là, avait été témoin de cette scène. Il s'approcha gracieusement de la belle qu'il voyait pour la première fois, et que son triomphe échevelé ne laissait pas d'embarrasser un peu. — Madame, lui dit-il du ton le plus courtois, ma voiture est à deux pas d'ici, et, si vous le permettez, j'aurai l'honneur de vous y conduire. — Sans hésiter, elle avait accepté le bras de Jean, et, à partir de ce jour, ils ne s'étaient plus quittés.

Attractions du ruisseau! éternelle puissance de la putréfaction morale! cette fille, d'une beauté douteuse et d'un âge incertain, aussi dénuée de cœur que pourvue de cheveux, exerçait sur Jean un empire absolu. Il se montrait partout avec elle, au bois, aux courses, au théâtre; c'est elle qui tenait sa maison, elle y était maîtresse et souveraine. On peut d'après cela se former une idée de la société qu'il recevait chez lui : femmes déclassées, gens de bourse, auteurs peu considérables, journalistes peu considérés, petits gentilshommes à bout de patrimoine, et qui, sans emploi ni ressources avouables, faisaient grande chère et beau feu, tels étaient les commensaux habituels de la place où je me préparais à pénétrer. La démarche était scabreuse, je n'en espérais aucun résultat. Je n'avais rien de ce qu'il faut pour travailler fructueusement à la conversion des pécheurs; mais, outre que j'obéissais à Mme de Thommeray, je ne pouvais me défendre d'un mouvement de compassion pour ce jeune homme qui m'avait été cher et que j'avais connu si aimable. Il y avait dans le déraillement de sa destinée un mystère qui m'attirait. J'éprouvais l'impérieux besoin d'interroger le gouffre qui l'avait englouti : je voulais lui donner jusque dans son abaissement, à défaut d'estime, un témoignage d'intérêt.

Donc, un matin, je me rendais chez Jean. Son hôtel était situé dans une des rues encore assez désertes qui aboutissent à l'avenue des Champs-Élysées. L'habitation se composait d'un seul étage; le boulingrin qui s'étendait devant le perron, les massifs de verdure qui masquaient les écuries et les remises, lui donnaient un air de cottage. Un domestique en culotte courte et en habit à la française avait pris mon nom : quelques instants après, j'étais introduit dans un salon d'attente qui n'eût point déparé l'intérieur d'un palais. Œuvres d'art et tableaux de maîtres, tentures de damas de soie, tapis de Smyrne, émaux de la renaissance, vieilles faïences italiennes; une bougie brûlait à l'intention des fumeurs sur une table de marqueterie couverte de journaux, de brochures et de bulletins portant les derniers cours de la Bourse. Jean me suivait de près, je n'eus pas l'ennui de l'attendre longtemps; une porte s'ouvrit, et je le vis paraître.

Il vint à moi la main tendue, avec beaucoup d'aisance et de désinvolture, sans le moindre trouble apparent, comme si le luxe au milieu duquel je le surprenais eût été le prix avéré d'un travail glorieux ou honnête. Il commença par s'excuser de m'avoir si longtemps négligé. — Vous êtes tout excusé, lui dis-je. J'arrive de Bretagne, j'ai eu l'occasion d'y voir votre famille, et, comme vous ne m'avez jamais parlé de vos parens qu'avec amour et respect, je crois remplir un devoir en venant vous entretenir de l'état d'affliction où je les ai trouvés.

Je partis de là pour lui rendre compte du spectacle navrant dont j'avais été le témoin; mais lui, m'interrompant presque aussitôt : — De grâce, monsieur, n'allez pas plus avant, me dit-il avec un grand calme et d'un ton d'urbanité parfaite. Je rends justice à vos intentions, mais je sais depuis longtemps tout ce que vous pensez avoir à m'apprendre, vous ne m'apprendriez absolument rien. C'est entendu, ma façon de vivre est pour tous les miens un sujet de trouble et de scandale. Mes frères me renient, ma mère pleure en secret sur moi, mon père ne me connaît plus. Parlons à cœur ouvert, je suis le désespoir et la honte de ma famille. Eh bien! monsieur, soyez mon juge. Qu'ai-je fait pour provoquer cet appareil de deuil et ce déploiement de rigueurs, pour mériter de perdre l'affection des êtres qui m'aimaient et pour tomber si bas dans leur estime? J'aurais commis quelque grand crime que je ne serais pas traité plus durement. Est-ce ma faute, à moi, si mes parens, enfermés et murés dans le souvenir de leur jeunesse, ont vieilli sans s'apercevoir du travail qui s'accomplissait autour d'eux? Est-ce ma faute si, après avoir été élevé comme dans un cloître, bercé d'illusions, nourri de contes bleus et gorgé d'idéal, je me suis éveillé un beau matin en présence d'une société où il n'y avait de vrai que l'argent, et qui démentait par la fureur de ses convoitises toutes les croyances, toutes les rêveries dont on m'avait farci la cervelle? Est-ce ma faute enfin si, dans cette terre promise où j'arrivais la lèvre en feu et le cœur plein de flamme, je n'ai trouvé que des sources taries et des brasiers éteints? Je n'étais pas un saint. Las de courir après les chimères, de n'embrasser que des fantômes et de laisser un lambeau de ma chair dans chacun de ces embrassemens, je me suis accoutumé peu à peu aux réalités. Ne pouvant prétendre à réformer le siècle, j'ai fini par me faire à ses mœurs et par endosser sa livrée; il m'a paru que, dans une société où l'argent était dieu, ne pas être riche serait une impiété. Le temps n'est plus du bien longuement et laborieusement amassé. Tout va vite aujourd'hui. On ne conquiert plus la fortune, on la surprend ou on la force. J'ai joué, je ne m'en défends pas : si c'est un cas pendable, voilà beaucoup de gens en l'air. J'avais l'audace et le sang-froid, le coup d'œil prompt et sûr, la décision rapide, tout m'a réussi : où est le mal? Je soutiens par le jeu l'état de maison que le jeu m'a donné : parmi les fortunes du jour, combien en comptez-vous qui puissent invoquer une autre origine et qui se maintiennent par une autre industrie? Si vous consultiez le carnet de mon agent de change, vous m'y verriez en nombreuse et bonne compagnie. Mes parens ont vécu des passions de leur époque : je vis des passions de la mienne. Quelle action cependant peut-on me reprocher? Me suis-je enrichi au détriment de l'honneur? Mon nom a-t-il servi d'enseigne à quel-

que entreprise douteuse? M'a-t-on surpris me glissant le soir dans quelque tripot clandestin? Je travaille en pleine lumière et vais partout tête levée. Si ma richesse est fille du hasard, je la légitime et l'anoblis par l'usage que je sais en faire. Je dépense en grand seigneur, et l'or qui passe par mes mains n'a pas le temps de les salir. Quant au monde dont je m'entoure, croyez-moi, de quelque nom qu'il vous plaise de l'appeler, il ne vaut ni plus ni moins que celui qui s'intitule modestement le meilleur monde. On peut sans risque ni péril se laisser choir de celui-ci dans celui-là : on ne tombe pas de bien haut. Que ma famille se rassure, les petites dames ne coûtent pas plus cher que les grandes : elles offrent cet avantage, qu'on sait tout de suite à quoi s'en tenir sur leur désintéressement. Avouons-le, ces diverses catégories de monde ne sont que nominales : au fond, elles n'existent pas. Plus ou moins grossiers, plus ou moins hypocrites, plus ou moins effrontés, les appétits sont partout les mêmes. Il n'y a plus d'âmes; c'est la matière qui nous mène. La société n'est plus qu'une immense bohème : d'un côté, la bohème crottée, haineuse, envieuse, qui aiguise ses dents et qui guette son heure; de l'autre, la bohème dorée, qui se dépêche de vivre et de jouir comme si elle se sentait emportée fatalement vers le cap des tempêtes, comme si chaque jour qui s'écoule n'était pas sûr du lendemain. Voilà, monsieur, la vérité vraie : le reste n'est que songe et mensonge.

C'était une grande pitié d'entendre ce jeune homme exalter sa chute et glorifier sa déchéance. Je ne le quittais pas des yeux, et l'examen de sa personne ne démentait point son langage. Tout chez lui trahissait les habitudes de sa vie nouvelle. Les veilles, les excès, les émotions du jeu, avaient fané son teint, flétri ses tempes et dépouillé son front. Le regard, autrefois si doux et si limpide, prenait par instans le reflet bleuâtre et le dur éclat de l'acier. La précision du geste, le son métallique de la voix, le ton sec et cassant, l'assurance et l'aplomb que donne la richesse, faisaient de lui un des types accomplis du monde qu'il venait de peindre. Lorsqu'il était parti pour Pise, j'avais dit adieu à un poète, je retrouvais un homme d'affaires. — Vous vous êtes complétement mépris, répliquai-je, sur la pensée qui m'a conduit auprès de vous. Je n'apportais ici ni plaintes ni sermons : vous n'aviez pas à vous défendre. Vous vivez comme il vous convient, je n'ai point qualité pour apprécier vos actes. Je crois seulement que vous ne vous faites pas une idée nette et claire de l'état d'affliction où votre famille est plongée : c'est mon devoir de vous en instruire. Souffrez donc que je reprenne les choses où je les ai laissées quand vous m'avez interrompu, car il faut que vous m'écoutiez. Je serai bref, et, ma tâche remplie, vous n'aurez d'autre juge que vous-même, je vous livrerai à vos ré-

flexions. — Et, sans m'arrêter au geste d'impatience dont il n'avait pas été maître, j'entamai à nouveau le récit de ma visite chez ses parens. Je m'adressais, hélas! à une âme déjà bien endurcie. Tandis que je parlais, il allait et venait par la chambre, tordant et mordant sa moustache, et je lisais dans sa pensée qu'il n'eût pas été fâché de voir surgir un incident qui m'aurait obligé de quitter la place. Quand j'en vins cependant à parler de sa mère, quand je la lui montrai usée par le chagrin, quand je lui rappelai qu'il avait été son enfant de prédilection, quand je lui affirmai qu'il l'était encore malgré ses fautes et ses égaremens, je le vis par degrés changer de maintien, ses traits se contractèrent, il se jeta sur le divan où j'étais assis, et prit sa tête entre ses mains. J'avais touché le point vulnérable, mais, pour y arriver, il m'avait fallu fouiller en plein roc, et dans son attendrissement même je sentais encore je ne sais quoi de farouche et de résistant.

Je le regardai quelque temps en silence, puis je l'attirai doucement vers moi. — Est-ce vous, Jean, que je retrouve ainsi, vous qui m'aviez laissé voir une âme si haute et si fière? Vous n'êtes point la dupe des sophismes et des paradoxes que vous mettiez tout à l'heure en avant. Un groupe d'individus vivant aux crochets du hasard ne représente pas toute la société : vous vous noyez dans une mare, et vous accusez l'océan. C'est ce que vous-même appeliez jadis une philosophie d'antichambre. Pour que vous en soyez venu là, il a dû se passer dans votre vie quelque chose d'affreux, quelque chose d'irréparable. Eh bien! mon enfant, un poète l'a dit, on se console en se plaignant, et parfois une parole nous a délivrés d'un remords. Au nom de la sympathie qui vous avait entraîné vers moi, au nom du sérieux intérêt que vous n'avez pas cessé de m'inspirer, confiez-moi le secret du mal que vous avez souffert. J'en connais déjà l'origine. Vos dernières lettres m'avaient appris ce que peut-être vous ignoriez alors. Vous aimiez Mme de R... Vous êtes resté seul avec elle à Pise, vous l'avez suivie à Paris. Dites, Jean, que s'est-il passé? On vous a fait au cœur une blessure bien profonde, plus profonde que celle dont vous aviez failli mourir. S'il est trop tard pour la fermer, s'il ne m'est pas donné de pouvoir la guérir, ne puis-je du moins, cette fois encore, y porter une main amie?

Au nom de Mme de R..., il avait tressailli : un sourire étrange effleura ses lèvres. Ce fut l'affaire d'un instant. Il se leva, roula entre ses doigts une cigarette, l'alluma à la flamme de la bougie, puis, avec la familiarité du parvenu, il se mit à cheval sur une chaise en point de Beauvais, et les bras appuyés sur le dossier, d'un air aussi dégagé que s'il débitait la nouvelle du jour ou l'anecdote de la veille : — Mon Dieu, monsieur, s'il peut vous être agréable

d'entendre raconter cette petite drôlerie, je veux bien vous la dire. Je doute, à ne vous rien celer, qu'elle réponde à votre attente. C'est une histoire toute simple, et qui n'a pas, au temps où nous sommes, le mérite de l'originalité; vous la prendrez pour ce qu'elle vaut. Voici la chose dans sa grâce naïve. J'aimais Mme de R...; je l'aimais d'un amour craintif et discret. Je ne m'arrêtais pas, ainsi que le faisait ma mère, à l'apparente frivolité de ses goûts; quelques soupirs mal étouffés, quelques réflexions inspirées par l'instabilité des affections humaines m'avaient ouvert sur le passé de cette jeune femme des perspectives désolées. J'étais tout pénétré des premières lectures dont ma jeunesse avait été nourrie : je voyais en elle un cœur brisé et qui n'aspire plus qu'au repos. Mon amour n'avait pas encore osé se déclarer, lorsque ma mère en surprit le secret. Elle n'eut plus dès lors qu'une pensée, m'arracher au danger qu'elle pressentait, et quitter Pise en m'entraînant avec elle. Je résistai à ses remontrances, je finis par céder à ses prières. J'étais de bonne foi. Mme de R... n'avait rien dit, rien fait pour encourager ma passion ni pour en provoquer l'aveu. En avait-elle seulement le soupçon? Je n'aurais pas voulu l'affirmer, tant elle semblait morte au sentiment qui remplissait ma vie. L'annonce de mon prochain départ ne l'avait émue ni troublée; elle ne songeait pas plus à s'en étonner qu'à s'en plaindre. Il ne me déplaisait point d'aller ensevelir dans la retraite l'éternelle tristesse d'un amour malheureux : je partis sans esprit de retour. Cependant, à mesure que je m'éloignais, un flot de pensées tumultueuses montait à mon cerveau. Je m'indignais contre moi-même : je m'accusais d'imbécillité. Une voix intérieure me criait que je laissais le bonheur derrière moi : qu'avais-je fait pour le saisir? En me reportant à l'heure des adieux, je me figurais que son dernier regard renfermait un reproche, que la dernière étreinte de sa main essayait de me retenir. A Livourne, au moment d'abandonner le pays où fleurit l'oranger, la terre où je l'avais connue, où je l'avais aimée, je sentis que le sacrifice était au-dessus de mes forces : je m'échappai des bras de ma mère et repris la route de Pise. A peine arrivé, je courus au palais qu'habitait Mme de R..., je me jetai à ses genoux, je couvris ses mains de baisers et de larmes, et il faut bien qu'elle ait été touchée d'une passion si méritante, car je lui dois cette justice qu'elle ne tarda pas à m'en octroyer le prix.

Je ne le nie point, je connus d'heureux jours. En amour, aussi bien qu'en matière de foi, il n'est rien que de croire, l'objet du culte importe peu; tout ce que l'on croit est vrai, il n'y a de vrai que ce que l'on croit. J'aimais, j'étais aimé : mon rêve s'était fait chair, il palpitait sous mes caresses. Jamais lune de miel ne brilla d'un si doux éclat. Je vivais dans l'extase, je marchais sur les nuées,

je goûtais dans leur plénitude les joies et les ivresses qui mettent l'homme au rang des dieux. L'heure était proche où j'allais reprendre ma place parmi les mortels. Le printemps s'annonçait à peine que déjà Valentine, c'était son nom d'ange, se montrait impatiente de retourner en France. Je me disposais à l'accompagner; elle me fit entendre qu'elle avait vis-à-vis du monde des ménagemens à garder. En même temps elle me conseillait, avec toute la tendresse imaginable, d'aller passer deux ou trois mois chez mes parens : nous devions tous les deux cette réparation à ma mère, elle insistait beaucoup là-dessus. J'étais inquiet sans savoir pourquoi; j'éprouvais le sourd malaise qui précède la fin du bonheur. La veille du départ, comme elle achevait ses préparatifs avec l'ardeur d'une pensionnaire qui s'apprête à quitter le couvent : — Vous partez sans moi, vous partez! lui dis-je. Que vais-je devenir loin de vous? Je ne le comprends que trop, nous ne nous verrons plus qu'à travers mille obstacles. Si vous le vouliez bien, nous ne nous séparerions pas. Je sais qu'il y a dans la Sabine ou dans les gorges du Mont-Cassin des solitudes enchantées faites pour servir de refuge aux âmes que la société opprime ou méconnaît : c'est là que nous irions vivre tous deux, libres, ignorés, oubliés du monde qui n'est pas digne de vous posséder. — Toute séduisante qu'elle était, cette proposition n'obtint pas le succès que j'en espérais. — La Sabine! le Mont-Cassin! je n'y avais jamais pensé; nous en reparlerons, me dit-elle. — Cette réponse, à laquelle j'étais loin de m'attendre, aurait dû m'éclairer : l'impression douloureuse se dissipa dans l'attendrissement des adieux. Je rentrais en France quelques jours après elle; mais au lieu de me rendre en Bretagne, comme j'en avais l'intention, j'allai fatalement la rejoindre à Paris.

Ici, monsieur, changement de décor! J'étais de retour depuis près d'un mois, et il ne m'avait encore été permis de contempler ma divinité qu'à ses heures de réception, quand la cour et la ville faisaient cercle autour d'elle et défilaient dans ses salons. Un mot, un regard, un sourire, pour toute allusion au passé une pression de main furtive, tel était le régime frugal auquel je me trouvais soumis après tant de jours d'abondance. J'avais loué, dans un des quartiers les plus retirés et les plus solitaires, un pavillon isolé au fond d'un jardin, où vainement j'attendais l'heure du berger : comme l'ours qui pendant l'hiver se nourrit de sa propre graisse, mon bonheur en était réduit à subsister de ses souvenirs. Dernière ressource, consolation suprême des amans en retrait d'emploi, j'écrivais des lettres que j'oserai qualifier de brûlantes, et qui, pour la plupart, demeuraient sans réponse. Disons-le en passant, nous avons perdu l'habitude des entretiens épistolaires qui furent longtemps les délices d'une société aujourd'hui disparue. En général, les hommes

n'écrivent plus que des lettres d'affaires, la furie du luxe a tué chez les femmes le goût et le génie de la correspondance. Valentine occupait avec son mari un hôtel de la rue de Courcelles. Cette âme opprimée n'obéissait qu'à ses caprices, ce cœur brisé n'offrait pas trace de fêlure, cette destinée flétrie dans sa fleur et que je m'étais donné pour tâche de réconcilier avec la vie s'épanouissait au sein de l'opulence comme dans son élément naturel. Je ne pouvais m'empêcher de reconnaître que, si Mme de R... était en effet une victime de la société, la société traitait assez doucement ses victimes. Quant au mari, je n'avais fait que l'entrevoir : c'était un homme de trente ans à peine, fatigué avant l'âge, d'un aspect élégant et froid, et qui laissait volontiers à sa femme toutes les libertés dont il usait largement pour lui-même. Ils menaient grand train chacun de son côté, et vivaient sous le même toit à peu près étrangers l'un à l'autre. Voilà l'intérieur que je me plaisais à remplir de tragédies bourgeoises, d'épopées domestiques. Toutes mes idées étaient renversées. L'ange de Pise se dérobait et m'échappait par tous les bouts, et chaque fois que j'essayais de le ressaisir, les plumes de ses ailes me restaient dans la main. La résignation n'était pas mon fait. Irrité par les obstacles et les difficultés qu'il rencontrait à chaque pas, mon amour prenait de jour en jour un caractère plus tenace et plus âpre. Cet amour, né dans mon cerveau, avait envahi tout mon être; l'image des voluptés perdues obsédait mon cœur et mes sens. Bien que déchu de son prestige, l'objet était encore d'assez haut prix pour mériter d'être disputé; comme Henri IV, je me mis en campagne pour reconquérir mon royaume. Tous les jours, aux mêmes heures, je battais à cheval les allées du bois, et j'avais parfois la satisfaction d'apercevoir mon inhumaine nonchalamment assise sur les coussins de sa voiture et distribuant autour du lac sourires et saluts familiers. Je me reportais aux longues promenades que nous faisions ensemble, par les après-midi silencieuses, sur les bords de l'Arno ou sous les chênes verts des *Cascines;* mes réflexions étaient amères. J'avais noué des relations qui m'ouvraient la société parisienne. Les plaisirs de l'hiver promettaient de se prolonger jusqu'à l'été; c'est au milieu du bruit et de l'éclat des fêtes que je la retrouvais le soir, et qu'il m'était accordé d'échanger quelques paroles avec elle. Je la suivais à travers la foule, et lorsqu'enfin je pouvais l'aborder, lorsque, dans un tête-à-tête enlevé d'assaut et dont les instans étaient comptés, j'osais me plaindre à mots voilés et lui rappeler discrètement ce qu'elle semblait avoir oublié, elle avait avec moi des ingénuités d'enfant ou des étonnemens de vierge qui coupaient court à tout et me désarçonnaient. J'étais bientôt obligé de céder la place, et je m'éloignais la rage dans le cœur, ne sachant ce que je devais admirer le plus, de ma bêtise ou de ma lâcheté.

La splendeur de ses toilettes toujours nouvelles, l'inaltérable sérénité de ses traits, sa beauté de statue et ses airs de vestale achevaient de m'exaspérer; il y avait des momens où je sentais s'allumer en moi des appétits de fauve prêt à se jeter sur sa proie. J'étais jaloux, et je n'aurais pu dire ni de qui ni de quoi. Également indifférente à tous les hommages, elle avait la froideur du marbre, de même qu'elle en avait la blancheur; ma jalousie s'agitait et se consumait dans le vide. J'avais été vingt fois sur le point de me retirer : l'orgueil m'y poussait et me retenait tour à tour. Il me restait un espoir auquel je m'accrochais comme à une dernière branche. Le monde élégant allait se disperser : rendue à elle-même, Valentine me reviendrait peut-être, et j'entrevoyais d'heureux jours.

Un soir, à l'ambassade d'Autriche, dans une de ces fêtes présidées avec tant de grâce, et qui réunissaient toutes les étoiles de première grandeur, je profitai d'un moment où le vide s'était fait autour d'elle, je la saisis, pour ainsi dire, au vol; je l'attirai dans une embrasure, et tout d'abord je m'informai de ses projets. — Voici l'été, vous ne le passerez pas à Paris : où irez-vous? que pensez-vous faire?

— Ce que je fais tous les ans, dit-elle. Les bains de mer me sont ordonnés...

— Et vous les prendrez?..

— A Trouville.

— A Trouville! m'écriai-je : c'est à Trouville que vous comptez aller!

— Sans doute. Où voulez-vous que j'aille? Dans la Sabine ou dans les défilés du Mont-Cassin? — Et elle se mit à énumérer et à décrire les *amours* de costumes qu'elle emporterait avec elle. Le grand artiste s'était surpassé. Costumes du matin, costumes de l'après-midi, costumes du soir : il y en avait pour toutes les heures de la journée.

— Ainsi, lui dis-je, vous retrouverez au bord de la mer l'existence que vous menez ici?

— Au bord de la mer comme ici, je mène l'existence d'une femme de mon rang : quel mal y voyez-vous?

Poussé à bout par l'imperturbable assurance de son attitude et de ses réponses, je laissai se répandre en reproches amers toutes les humiliations qui depuis six semaines s'amassaient dans mon cœur. Se jouait-elle de moi? Pour qui me prenait-elle? Avais-je rêvé ce qui s'était passé à Pise? Était-ce la comtesse de R... que j'avais tenue dans mes bras? N'avais-je possédé que son ombre? Tout cela était dit à voix basse, d'un ton agressif, avec le sourire sur les lèvres : on ne pouvait nous entendre, mais on pouvait nous observer. — Je ne sais pas ce que vous avez, répliqua-t-elle sans

paraître autrement émue d'une si vive attaque. Je n'ai pas cessé d'avoir pour vous une affection véritable. Je n'oublierai jamais que, si je ne suis pas morte d'ennui à Pise, c'est à vous que je le dois. J'ai fait tous mes efforts pour élever mes sentimens à la hauteur des vôtres. Malheureusement ce qui était possible à Pise ne l'est plus à Paris. J'ai des devoirs envers le monde, envers mes proches, envers ma maison. J'aurai toujours grand plaisir à vous voir : de quoi vous plaignez-vous?

Nous étions enveloppés, pressés de toutes parts. — Madame, lui dis-je de l'air le plus gracieux, vous ne m'aimez pas, vous ne m'avez jamais aimé et n'aimerez jamais personne : vous n'avez ni cœur ni âme. Moi, je ne suis ni d'âge ni d'humeur à m'accommoder plus longtemps du rôle d'amant honoraire. Souffrez donc que je vous dise ici un éternel adieu : je ne vous reverrai de ma vie. — Et je m'en allai.

Le croirez-vous? Au bout de quelques jours, j'étais la proie d'un incommensurable ennui. L'amour ne meurt pas fatalement avec les illusions qui l'ont fait naître; il vit encore par les racines longtemps après qu'il s'est découronné. Je m'étais promis de partir; je restai. Je m'étais juré de ne plus mettre le pied dans le monde, j'y retournai avec l'espoir inavoué de retrouver Mme de R.... Le monde était désert, Valentine avait cessé de s'y montrer. Je la cherchai au bois, le bois s'était changé en une vaste solitude; Valentine n'y venait plus. Je m'informai discrètement à son hôtel; madame la comtesse vivait enfermée et ne recevait personne. Je me demandais avec une secrète complaisance si je n'étais pour rien dans ce brusque revirement. Un jour, je rôdais autour de sa demeure lorsque je rencontrai la femme de chambre qu'elle avait emmenée avec elle à Pise et qui avait été témoin de mon bonheur. — Ah! monsieur Jean, je ne sais pas ce qu'a madame la comtesse; depuis quelques jours elle ne fait que gémir et pleurer. — Bonne créature, que je l'aurais embrassée volontiers! Je n'en doutais pas, j'étais la cause de ces larmes. Je m'élançai sur les pas de la chambrière, et j'arrivai éperdu jusque dans le boudoir où se tenait ma chère désolée.

Moment plein de promesses! je ne puis y penser sans un frisson de volupté. Uniquement parée de sa beauté et n'ayant pour tout vêtement qu'un peignoir qui l'enveloppait comme un nuage de mousseline, elle était à demi couchée sur un divan de soie capitonnée, la tête renversée sur une pile de coussins, les cheveux en désordre, les paupières brûlées de larmes, la poitrine gonflée de soupirs. En m'apercevant, elle se souleva d'un air languissant et me regarda sans colère : de longs pleurs coulaient de ses yeux. J'embrassais ses genoux, je laissais déborder mon cœur. — Pardonnez-moi, disais-je d'une voix suppliante. J'ai été dur et cruel envers vous; mais

fallait-il en croire un malheureux égaré par le désespoir et qui n'avait plus sa raison ? J'étais fou. Ne pleurez pas. Vous savez bien que je vous aime ! Dites que vous me pardonnez. — Je continuai quelque temps sur ce ton avec l'éloquence qui manque rarement à l'expression des sentimens sincères, et, sans me flatter, je doute que l'amour ait trouvé souvent des accens plus soumis et des notes plus tendres. Valentine pourtant se taisait, ses larmes ne tarissaient pas, et la situation commençait à devenir embarrassante, lorsque je m'en tirai par une explosion de lyrisme endiablé : — Mais puisque je t'aime, mais puisque je t'adore, puisque tu es mon âme, mon unique trésor, mon seul bien, ma vie tout entière, pourquoi donc pleures-tu? m'écriai-je en la saisissant violemment dans mes bras. Oublie ce que j'ai pu te dire, vis dans le monde, puisqu'il te plaît d'y vivre; sois la reine de toutes les fêtes, reine par l'élégance aussi bien que par la beauté; tu n'entendras plus une plainte sortir de ma bouche, tu ne surprendras plus un reproche dans mon regard. J'applaudirai à tes triomphes, et lorsque, fatiguée de vains hommages, tu éprouveras le besoin de te reposer sur un cœur aimant et fidèle, tu n'auras qu'à faire un signe et tu me verras à tes pieds.

Tout en exécutant ces variations brillantes sur un thème vieux comme le monde, je pressais dans mes bras son corps souple et charmant. Je baisais tour à tour son front et ses cheveux, je séchais sous le feu de mes lèvres la céleste rosée qui baignait son visage, je m'enivrais du parfum sans nom qui s'exhale de la femme aimée, et qu'il suffit de respirer une fois pour en être à jamais imprégné. J'entendais le chant des séraphins, le paradis s'entr'ouvrait devant moi, quand Valentine, se dégageant d'assez mauvaise grâce : — Laissez-moi, dit-elle, ces propos sont hors de saison. Vous m'avez fait beaucoup de chagrin l'autre soir, je vous ai trouvé fort méchant; mais plût à Dieu que je n'eusse pas d'autres sujets de peine! — Cet aveu si touchant, parti du fond de l'âme, m'avait subitement dégrisé. — Ainsi, lui dis-je avec un peu d'amertume et de confusion, je n'étais pour rien dans votre désespoir? Ces larmes, que je recueillais précieusement comme des perles dans mon cœur, ce n'était pas pour moi que vous les répandiez? — Puis, oubliant ma déconvenue pour ne penser qu'à sa détresse : — Eh bien, Valentine, quels autres sujets de peine avez-vous? Quels qu'ils soient, je veux les connaître.

— A quoi bon? répliqua-t-elle; je suis perdue, et vous n'y pouvez rien.

— Perdue! m'écriai-je, et je n'y puis rien! Quelle idée vous faites-vous donc de l'amour, et n'est-il pas étrange que, aimée comme vous l'êtes, vous désespériez de la sorte? L'amour peut tout; ma vie vous appartient. Parlez, expliquez-vous. Le monde est

rempli de lâchetés et de trahisons. De quoi s'agit-il? Quel danger vous menace? Que vous a-t-on fait?

Les questions se pressaient et se succédaient coup sur coup. Je fouillais jusque dans son passé pour tâcher d'y saisir le secret douloureux qu'elle s'obstinait à me taire. — Vous n'y pouvez rien! vous n'y pouvez rien! disait-elle. — Je priais, je suppliais; mon imagination s'enflammait à la pensée du rôle que j'étais appelé à remplir. J'échappais aux affadissemens de la vie mondaine. Je respirais l'air des hautes régions pour lesquelles je me sentais né. J'abordais les entreprises chevaleresques, je me préparais aux grands sacrifices, aux poétiques dévoûmens que j'avais tant de fois rêvés. Valentine m'était rendue; malheureuse, elle se relevait à mes yeux et recouvrait tout son prestige. Elle n'était plus l'ombre légère que je poursuivais de salons en salons; c'était une âme atteinte et souffrante, l'âme que j'avais devinée, l'héroïne que j'avais pressentie lors de nos premières rencontres. La sauver à tout prix, lui servir d'appui, de refuge, mourir pour elle s'il en était besoin, telle était désormais mon ambition. Elle parut enfin touchée de ma tendresse; à bout de résistance, son cœur éclata, et voici, monsieur, les confidences qui s'en échappèrent... Mme de R..., avant qu'il fût question de son voyage à Pise, devait à ses fournisseurs, *couturier*, modiste, parfumeur et lingère, quelques menues sommes dont l'addition donnait au total une bagatelle de cent soixante-quinze mille francs. Pour sortir de presse, elle avait, à l'insu de son mari, contracté un emprunt, et, pleine de confiance en la Providence, dont la bonté s'étend sur toute la nature, s'était reposée sur elle du soin de faire honneur à ses engagemens. Or les engagemens arrivaient à terme, le juif repoussait tout accommodement. Valentine se trouvait au dépourvu en présence de deux cent mille livres à rembourser, intérêts compris, et il ne semblait pas que la Providence témoignât beaucoup d'empressement à se déranger pour lui venir en aide. Le comte avait lui-même des affaires assez embarrassées, et je démêlais sans peine que cette maison si fastueuse ne se soutenait qu'à force d'expédiens. Valentine, avec une candeur adorable, m'en dévoilait les plaies et les misères dans un réquisitoire où l'égoïsme et les déréglemens de son mari m'étaient présentés sous un jour peu clément. Lui seul était coupable; quant à l'insanité de ses propres dépenses, elle n'en avait pas conscience et n'y faisait pas même allusion. Je l'écoutais, bouche béante et complétement ahuri. J'avais offert ma vie, et en l'offrant j'étais sincère; mais deux cent mille francs, où les prendre?

— Je sens pour la première fois, lui dis-je enfin avec tristesse, toutes les amertumes de la pauvreté.

— Pensez-vous donc que, si vous étiez riche, je vous aurais choisi pour confident? répliqua-t-elle d'un air hautain.

L'heure n'était pas aux harangues. Après avoir réfléchi un instant : — Voyons, lui demandai-je, vous n'êtes pas au pied du mur? Vous avez devant vous quelques jours de répit?

— Huit jours, ni plus ni moins, dit-elle.

— Huit jours! m'écriai-je; il n'en a fallu qu'un pour sauver la France à Denain.

Je la quittai sur ces admirables paroles qui durent lui mettre martel en tête, car la pauvre enfant connaissait plus à fond les modes de son temps que l'histoire de son pays.

J'employai le reste de la journée à faire, comme on dit, flèche de tout bois. Il m'avait suffi de pénétrer dans le milieu où vivait Mme de R... pour comprendre que je ne pouvais plus, sous peine de déchéance, mener l'existence de bachelier dont je m'étais contenté jusque-là. Dans une société où tout repose sur l'argent, l'amour ne saurait se passer de luxe, pas plus que les fleurs de soleil. Je m'étais donné un cheval et un coupé; je les vendis. Je vendis les objets d'art et tous les jolis riens qui embellissaient ma retraite. Je vendis d'anciennes armes qui provenaient de ma famille, quelques bijoux, quelques émaux que je tenais d'une vieille tante, des gravures, des dessins de prix que j'avais rapportés d'Italie. Je vendis jusqu'à ma montre. Sans être considérable, le produit de ces ventes, visiblement faites sous le coup de la nécessité, me permettait pourtant de jeter le gant à la fortune et d'entrer en lice avec elle. Le soir même je partais pour Bade, et le lendemain je me présentais à la *Conversation*... Vous ne jouez pas, monsieur? vous n'avez jamais joué?

— Si fait, pardieu! lui répondis-je; j'ai beaucoup joué dans ma jeunesse. Ma mère aimait à faire sa partie de bésigue, et je me prêtais filialement à cette innocente récréation. Encore aujourd'hui il ne me déplaît pas, le soir, à la campagne, de faire avec un vieil ami une partie de dominos.

— Je vous plains, reprit-il; vous mourrez sans avoir connu les plus grandes émotions qu'il soit donné à l'homme d'éprouver. Le jeu est la passion souveraine. Qu'est-ce auprès que l'amour? La distraction d'une heure, le passe-temps des faibles âmes. Le jeu est la passion des forts. Rien ne la dompte, rien ne l'entame; la perte l'aiguillonne et le gain ne l'assouvit pas. J'étais comme vous; je n'avais jamais joué qu'à des jeux enfantins. Je pénétrais pour la première fois dans une salle de roulette. Je sentis d'abord mon cœur défaillir et mes jambes se dérober sous moi, comme si je commettais quelque chose d'énorme. Valentine à racheter me soutint

et me releva. Je m'étais ouvert un passage à travers la foule; il y avait autour du tapis un siége inoccupé, je le pris, et j'étudiai d'un œil ardent le champ de bataille où j'allais manœuvrer. Avant d'engager la lutte, j'attendis. J'hésitai longtemps; je tourmentais d'une main fiévreuse l'or et les billets que j'avais tirés de ma poche. Maître enfin de moi-même, je me jetai dans la mêlée, et, pour me rendre les dieux favorables, je débutai par une offrande à ma jeunesse. Ce jour-là, j'avais vingt-cinq ans : c'était le jour anniversaire de ma naissance. Je plaçai cinq pièces de vingt francs sur le numéro vingt-cinq. Presque aussitôt la machine tourna; il me sembla que toute la salle tournait avec elle. Involontairement j'avais fermé les yeux. Le bruit sec de la bille d'ivoire s'arrêta tout à coup, et la voix du croupier proclama l'arrêt du destin. J'avais gagné; on me compta trente-six fois ma mise : les dieux étaient pour moi! Vous n'exigez pas que je vous raconte une à une les péripéties par lesquelles je passai durant mon séjour à Bade. Je déjeunais à la *Restauration*. Sur le coup d'onze heures, je m'installais à la roulette, et n'en bougeais jusqu'à onze heures de la nuit. Je ne dînais pas, je soupais à peine, je ne dormais plus; la fièvre me brûlait les os; j'avais parfois au jeu des hallucinations étranges. Le tapis vert me faisait l'effet d'un océan où je me débattais, tantôt soulevé, tantôt englouti par la vague. Quand je pensais toucher au but, un flot contraire me rejetait loin du rivage et me replongeait dans l'abîme. Le terme fatal approchait : il ne me restait plus qu'un jour. J'étais en gain de quatre-vingt mille francs; pour compléter la rançon de Valentine, il me fallait encore en gagner cent vingt mille. Je me sentais porté par la fortune. Je montai d'un pas léger les degrés du temple, et, le cœur gonflé par les résolutions suprêmes, j'entrai fièrement dans la salle où j'allais livrer mon dernier combat. A peine assis, pareil au capitaine qui s'apprête à frapper un coup décisif, je massai devant moi tout mon corps d'armée et ne réservai pas même de quoi assurer ma retraite. La galerie était frémissante. Je lançai au chef de partie un regard de défi, et je précipitai mes bataillons dans la fournaise. Ce fut une grande journée; les habitués de Bade en conservent le souvenir. Je fis sauter deux fois la banque. Valentine était sauvée, je n'en demandai pas davantage. La foule me porta en triomphe comme si je venais d'accomplir une action d'éclat, et moi-même, dois-je l'avouer? je n'étais pas éloigné de me prendre pour un personnage. Quelques heures après, je partais pour Paris : on ne m'eût pas beaucoup surpris en m'annonçant que ma rentrée y serait saluée par le canon des Invalides.

Je ne vous peindrai point les enchantemens du retour. Il me semblait que j'avais des ailes, et qu'au lieu d'être emporté par la va-

peur, je volais à travers l'espace. Le trajet fut une longue suite de rêves enivrés. Je me représentais la joie de Valentine, et aussi le doux prix qui m'attendait sans doute. En le méritant, j'avais perdu le droit de le solliciter; mais il ne m'était pas défendu d'en caresser secrètement l'espoir. J'avais d'autres pensées. Je me disais qu'il y a des orages féconds, des douleurs salutaires. Instruite et corrigée par les épreuves qu'elle venait de traverser, Valentine renoncerait aux vanités qui l'avaient conduite à deux doigts de sa perte. Elle comprendrait que la vie n'est pas une exhibition de toilettes. Déjà Trouville ne l'attirait plus, et je me voyais passant avec elle la saison d'été sur quelque plage solitaire de Bretagne ou de Normandie. Nous vivions comme deux pêcheurs. J'en étais là lorsque j'arrivai dans Paris. Encore tout couvert de la poussière du voyage, les traits défaits, les cheveux en broussailles, je courus droit à son hôtel. Je forçai la consigne, et, sans donner au valet de chambre le temps de m'annoncer, je me précipitai chez elle comme un ouragan. Elle était seule. A ma vue, elle poussa un cri d'étonnement qui touchait à l'effroi. — A qui en avez-vous? dit-elle; qu'est-ce qui vous amène dans un si bel état?

— Vous allez le savoir, m'écriai-je. — Et me voilà entassant sur une table à ouvrage en laque du Japon des liasses de billets de banque au fur et à mesure que je les tirais de mes poches. J'en tirais de partout; ma poitrine en était bardée. J'entassais, j'empilais, et encore, et toujours! Je ressemblais à la mère Gigogne : je ne tarissais pas.

Après que j'eus vidé mes coffres : — Vous étiez perdue, vous êtes sauvée, lui dis-je.

Et en peu de mots je racontai ce que j'avais fait. Elle demeura quelque temps interdite : — Vous avez fait cela! s'écria-t-elle enfin.

— Le beau miracle! repartis-je en riant; j'ai joué pour vous, et vous avez gagné. Je me suis fort diverti là-bas.

— Vous avez fait cela! vous avez fait cela! répétait-elle de plus en plus troublée. En vérité, je ne sais si je dois...

Elle n'acheva pas. La porte du salon s'ouvrit, on annonça le marquis de S... Par un bond de panthère, Valentine se jeta sur les billets amoncelés, et, les saisissant à poignées, les enfouit pêle-mêle dans le tiroir à fond de sac qu'elle avait ouvert et qu'elle referma sans négliger d'en ôter la clé. — Demain, chez vous... chez toi! me dit-elle à mi-voix. — En ce moment le marquis entrait.

Je le connaissais pour l'avoir vu aux réceptions de Mme de R..., et dans quelques salons où j'avais remarqué, sans m'en préoccuper, ces assiduités auprès d'elle. C'était un homme de belles manières,

qui en avait fini depuis longtemps avec le matin de la vie, mais qui se défendait vaillamment contre les approches du soir. Possesseur de grands biens, il s'était fait une réputation d'habileté dans le monde diplomatique auquel il appartenait. Il avait l'air indolent et narquois, la lèvre sensuelle et l'œil fin avec ce clignotement de paupière particulier aux hommes habitués à cacher leur pensée et qui se défient même de leurs regards. Il boitait légèrement, non sans une certaine grâce, et on assurait qu'il en tirait vanité comme d'un point de ressemblance avec M. de Talleyrand, qu'il s'était donné pour modèle. J'avais lu dans un journal que le marquis de S... était appelé à un poste important. Je pensai qu'il venait pour prendre congé, et je me retirai. J'avais hâte d'ailleurs de réparer mes avaries. A la lettre, j'étais rompu. J'allai au bain, je dînai au Café anglais, et, rentré chez moi, je me roulai dans mes draps, où je ne tardai pas à m'endormir d'un profond sommeil : je l'avais bien gagné.

Il faisait grand jour quand je me réveillai. Demain, chez vous... chez toi ! avait-elle dit. Demain, c'est aujourd'hui ! m'écriai-je. Et je préparai tout pour la recevoir et fêter sa présence. Je remplaçais par des massifs de plantes rares les objets de luxe dont je m'étais dépouillé pour elle. Je disposais sur un guéridon les fruits, les vins dorés et les friandises qu'elle aimait. Pour un peu, j'aurais jonché de lis, de jasmins et de roses le sable de l'avenue qui devait la conduire à ma porte; mais c'était dans mon cœur que se donnait la véritable fête. J'allais rentrer en possession de ma jeune et belle maîtresse : j'allais retrouver les joies que j'avais goûtées sous le ciel d'Italie. Tous mes sens étaient ravis. Les oiseaux chantaient dans mon petit jardin, le soleil inondait ma chambre, et avec l'air frais du matin, chargé des senteurs de l'héliotrope et du réséda, je humais à pleine poitrine l'amour, le bonheur et la vie. Cependant les heures s'écoulaient, la journée touchait à sa fin, et Valentine n'avait point paru. La nuit tomba, je vis les étoiles s'allumer une à une, j'entendis les bruits de la ville décroître et se perdre au loin : j'attendais encore Valentine. J'eus le pressentiment de quelque catastrophe. Je ne me couchai pas. J'attendis encore toute la matinée. Dévoré d'inquiétude, je sortis pour me rendre chez elle. A mesure que je m'enfonçais dans la rue de Courcelles, mes appréhensions redoublaient. J'arrive enfin : toutes les portes, toutes les persiennes, tous les volets étaient fermés. J'avais collé mon front aux barreaux de la grille : la cour était silencieuse et déserte. On eût dit que la vie s'était tout à coup retirée de cette demeure habituellement si bruyante. Je sonnai : rien ne bougea, pas une âme ne répondit. Je restais immobile, me demandant si je rêvais, quand je sentis une

main familière qui s'appuyait sur mon épaule : je me retournai et reconnus un de nos auteurs comiques les plus en renom que j'avais rencontré maintes fois dans le monde. — Veniez-vous faire vos adieux? me dit-il. Dans ce cas, mon bon, vous n'êtes guère en retard que de vingt-quatre heures : ils sont partis hier au matin.

— Partis! m'écriai-je; de qui parlez-vous?

— Du comte et de la comtesse, parbleu!

— Et vous dites qu'ils sont partis?

— En compagnie du marquis de S..., qui les emmène avec lui dans sa nouvelle résidence; mais, mon cher, d'où sortez-vous? Il n'est bruit que de cela, on ne parle pas d'autre chose.

— Si l'on ne parle pas d'autre chose et s'il n'est bruit que de cela, je crois pouvoir sans indiscrétion vous prier de me mettre dans la confidence.

— Comment donc! reprit-il, deux mots y suffiront. Tout là dedans allait à la diable. On y brûlait depuis longtemps la chandelle par les deux bouts, si bien que les deux bouts avaient fini par se rejoindre. La petite comtesse était aux abois : deux cent mille francs d'arriéré, sans compter le courant, c'est dur! De quoi s'est avisé le satané marquis? Il connaissait la place, il en avait surpris les côtés faibles. Le vieux renard attendait son heure : il l'a saisie. Il a payé la dette de madame, et s'est fait attacher monsieur en qualité de premier secrétaire. Si vous aviez besoin de quelques explications...

— Grand merci! lui dis-je; j'ai compris de reste. Voilà, monsieur, une comédie toute faite.

— Vieux habits, vieux galons! Le sujet n'est pas précisément nouveau.

— Si pourtant, ajoutai-je, vous vous décidez un jour à le traiter, je pourrai vous fournir un dénoûment qui le rajeunirait peut-être.

Nous nous quittâmes là-dessus. Je marchai longtemps au hasard dans un état d'hébétement complet. Quand je repris mes sens, ma jeunesse était morte, un homme nouveau venait de naître en moi. C'est tout. — Que pensez-vous de ma petite histoire?

— Voilà, m'écriai-je, une abominable aventure; mais franchement je n'y vois rien qui justifie votre métamorphose. Parce qu'on a eu le malheur de rencontrer sur son chemin une créature perverse ou pervertie...

— Eh! non, monsieur, eh! non, reprit-il avec l'accent d'une douce insistance, vous êtes dans l'erreur, Mme de R... n'était pas une créature perverse ou pervertie; c'était tout simplement un produit naturel, quoiqu'un peu raffiné peut-être, de notre civilisation. Pourquoi lui jeter la pierre? Inoffensive autant que nulle, ni fausse, ni rusée, ni perfide, aussi incapable d'un sentiment profond que d'une

pensée sérieuse, sans notion exacte du bien et du mal, elle était naïvement et sincèrement ce que la société l'avait faite. Vous auriez tort de voir en elle une exception. Le règne des femmes est fini. Au lieu de pousser l'homme aux grandes choses, elles ne lui demandent plus que l'entretien de leurs vanités. Les besoins d'argent ont étouffé les besoins du cœur. L'amour qui autrefois enfantait des prodiges acquitte aujourd'hui des factures. Il n'y a plus de femmes.

— Vous vous trompez, lui répliquai-je. Il y a chez nous des mères, des sœurs, des amies, des épouses, qui, tous les jours et à toute heure, accomplissent dans l'ombre des miracles de bonté, de dévoûment et de charité. Il y en a dans tous les rangs, depuis le plus humble jusqu'au plus élevé. Quoi! parce que vous avez eu la simplicité de prendre une poupée pour une femme, il faut que toutes les femmes servent d'excuse à votre aveuglement! Vous insultez à tous nos respects, à toutes nos vénérations! La société est moins malade que vous ne voulez bien le dire, mais vous, monsieur, vous l'êtes encore plus que je ne le craignais. Pourquoi n'êtes-vous pas retourné dans votre famille? Vous aviez jeté vers elle un cri de détresse et de désespoir, elle vous rappelait, votre jeunesse n'était pas morte : elle vous attendait.

Jean secoua la tête. — Il était trop tard, monsieur. Je vous dois un dernier aveu. Depuis mon séjour à Bade, la fièvre du jeu ne m'avait pas quitté : à mon insu, pour racheter Mme de R..., j'avais vendu mon âme au diable. Qu'aurais-je fait parmi les miens? Je n'avais plus le goût des émotions paisibles : je serais bientôt mort de chagrin. Vivons et jouissons, après nous le déluge! Voici l'heure de la bourse, et à mon grand regret je suis forcé de vous laisser.

— Encore un mot, lui dis-je en me levant, et vous irez à vos affaires. Jusqu'à présent, tout vous a réussi, mais vous ne vous flattez pas d'avoir enchaîné la fortune. Autrement vous joueriez à coup sûr, et où seraient l'honneur, la probité? Vivons et jouissons, c'est très joli, cela. Que ferez-vous le jour où la fortune vous trahira? Car il viendra, ce jour, n'en doutez pas.

— Qu'il vienne, je suis prêt.

— Vous vous tuerez, lui dis-je.

Il ne répondit pas. — Et Dieu?.. Et votre mère?

Après un moment d'hésitation, Jean me tendit sa main : je la pris. — Vous êtes bien déchu, mon enfant! Je m'explique la douleur de votre famille; je la comprends et je la partage. Eh bien! même à cette heure je ne veux pas désespérer de vous. — Il sourit tristement, et je le quittai.

A quelques jours de là, j'écrivais à Mme de Thommeray, et, tout

en m'appliquant à ménager son cœur, je lui rendais compte de mon entrevue avec Jean. Je ne cherchai pas à le revoir; d'autres pensées me préoccupaient. La guerre venait d'éclater. Déjà l'ennemi marchait sur Paris : le monde était rempli du bruit de nos désastres.

Qui n'a pas vu Paris pendant les derniers jours qui précédèrent l'investissement ne saurait se faire une idée de la physionomie qu'il présentait alors. A la confusion, au désarroi, à l'effarement qu'avait jetés dans les esprits la nouvelle de nos défaites, succédaient les mâles pensées et les fermes résolutions. On se tenait prêt pour les grands sacrifices; un courant d'héroïsme avait traversé tous les cœurs. Déjà les hommes veillaient sur les remparts. Les squares, les jardins publics étaient transformés en parcs d'artillerie, les places en champs de manœuvres où les citoyens devenus soldats s'exerçaient au maniement du fusil, toutes les classes mêlées et confondues ne formant plus qu'une âme, l'âme de la patrie. Les tambours battaient et les clairons sonnaient sur les berges du fleuve. Canons et mitrailleuses, traînés sur leurs affûts, ébranlaient les quais et les boulevards. Armées de leur tonnerre, les canonnières sillonnaient la Seine. Les débris de nos armées mutilées apportaient au service de la défense le dernier sang de la France guerrière. Des bataillons de marins traversaient la ville pour aller occuper les forts; les gardes mobiles des départemens, accourus du fond de leurs provinces, bivouaquaient çà et là sous des tentes improvisées. A côté de ces spectacles fortifians, il y en avait d'autres d'une réalité navrante et qui marquaient à toute heure les progrès de l'invasion. Refoulées sur la capitale par l'approche des armées ennemies, les campagnes environnantes se réfugiaient dans son enceinte. Ce n'était partout que longues files de voitures chargées de meubles et d'ustensiles de ménage enlevés précipitamment. J'ai vu de pauvres gens attelés eux-mêmes à la charrette qui portait toute leur richesse et ne sachant pas où ils iraient coucher le soir; d'autres poussaient devant eux les troupeaux de leurs étables. Par un des contrastes où la nature semble se complaire, un ciel resplendissant, un gai soleil d'automne éclairaient ces scènes désolées.

J'étais rentré depuis une semaine. En ces jours de fiévreuse attente où personne ne tenait chez soi, je vivais dans la rue, attiré par tous les bruits, me mêlant à tous les groupes, recueillant toutes les nouvelles. Un matin, sur le quai Voltaire, entre le Pont-Royal et le pont des Saints-Pères, je me trouvai face à face avec Jean. — A la bonne heure! lui dis-je en l'abordant, vous êtes resté, c'est bien.

— Oui, je suis resté, répliqua-t-il; j'avais à liquider ma fortune.

Aujourd'hui, c'est chose faite. Toutes mes mesures sont prises : je pars ce soir pour aller vivre à l'étranger.

— Vous partez! m'écriai-je; c'est quand votre patrie agonise que vous songez à la quitter!

— La patrie, monsieur! L'homme sage l'emporte partout avec lui. Vous-même, que faites-vous ici?

— Je n'y suis pas rentré pour en sortir. Je ne vaux plus grand'-chose; mais c'est ici que j'ai connu les bons et les mauvais jours. Paris a fait de moi le peu que je suis. Je veux m'associer à ses périls, ne fût-ce que par ma présence. Je vivrai de ses émotions, je partagerai ses angoisses, et, s'il doit souffrir de la faim, j'aurai l'honneur d'en souffrir avec lui; mais vous, Jean de Thommeray, mais vous! Je vous savais bien malade, mais je ne pensais pas que vous fussiez tombé si bas. Le pays est envahi, — et vous, jeune homme, au lieu de sauter sur un fusil, vous vous jetez sur votre portefeuille! La fortune de la France est près de sombrer, et vous n'avez d'autre souci que de réaliser votre avoir! Demain l'ennemi sera à nos portes, et vous bouclez votre valise, vous vous enfuyez lâchement! Ce n'était pas assez d'avoir plongé votre famille dans le deuil et le désespoir : vous lui infligez cette honte!

Une vive rougeur lui monta au front, un éclair brilla dans ses yeux. — Pardon, monsieur, pardon! Voilà de bien grands mots, ce me semble. Vous êtes trop jeune, et moi trop vieux, pour que nous puissions nous entendre. Je ne m'enfuis pas, je m'en vais. Ce qui se passe n'est pas fait pour me retenir. Paris ne m'intéresse point. Qu'il soit châtié, ce n'est que justice. Quant à ma famille, elle est à l'abri des tracas de la guerre, et je ne vois pas pourquoi il me serait interdit d'aller chercher pour mon propre compte, soit à Bruxelles, soit à Londres, soit à Florence, la paix et la sécurité dont ils continueront de jouir en Bretagne.

Je sentais mon cœur submergé de dégoût. J'allais m'éloigner quand tout à coup Jean tressaillit. — Écoutez! dit-il. — Je prêtai l'oreille et j'entendis une musique étrange, dont les accens, vagues d'abord et presque indistincts, grandissaient et semblaient se diriger vers nous. Je regardais en même temps que j'écoutais : j'aperçus en avant du pont de Solférino une masse confuse et qui s'avançait en chantant. C'était un chant lent et grave, d'un caractère presque religieux, et qui n'avait rien de commun avec les éclats de voix auxquels nous étions habitués. Jean s'était accoudé sur le parapet. Je l'observais, il était très pâle. Cependant la masse de moins en moins confuse se rapprochait de plus en plus. Je reconnus enfin un chant de la Bretagne et le son du biniou : les gardes mobiles du Finistère faisaient leur entrée dans Paris. L'hermine au

képi, vêtus de toile grise, le bissac de toile grise au dos, ils s'avançaient d'un pas net et ferme, marchant par pelotons et occupant le quai dans toute sa largeur. En tête, à cheval, le chef de bataillon; derrière lui, l'aumônier et deux capitaines. La tête de colonne n'était plus qu'à quelques pas de nous. A mon tour, j'avais tressailli. Je regardai Jean : sa main s'abattit sur la mienne. — Mon père!.. mes deux frères! dit-il d'une voix sourde. — Et Jean vit passer devant lui, sous leurs formes les plus saisissantes, les éternelles vérités qu'il avait si longtemps méconnues : Dieu, la patrie, le devoir, la famille. Tout le cortége de ses années honnêtes défilait sous ses yeux en chantant. Je portai le dernier coup. A l'un des balcons du quai, je venais d'apercevoir sa mère. — Malheureux! m'écriai-je, vous disiez qu'il n'y avait plus de femmes. Tenez, en voici une, la reconnaissez-vous? — Mme de Thommeray agitait son mouchoir, le chant breton redoublait de ferveur, et le chef de bataillon, avec la courtoisie d'un vieux gentilhomme, s'inclinait sur son cheval et la saluait de son épée. Muet, immobile, l'œil morne et la paupière aride, Jean paraissait changé en pierre : je le laissai à la merci de Dieu.

Le lendemain, dans la cour du Louvre, le commandant de Thommeray assistait à l'appel de son bataillon. L'appel terminé, il passait devant les rangs, lorsqu'un mobile en sortit et lui dit : — Commandant, on a oublié d'appeler un de vos hommes.

— Comment vous nommez-vous?

— Je m'appelle Jean, répondit le mobile en baissant les yeux.

— Qui êtes-vous?

— Un homme qui a mal vécu.

— Que voulez-vous?

— Bien mourir.

— Êtes-vous riche ou pauvre?

— Hier encore je possédais une richesse mal acquise : je m'en suis dépouillé volontairement. Il ne me reste que mon fusil et mon bissac.

— C'est bon! — Et d'un geste il le fit rentrer dans les rangs.

Il y eut un long silence. Le commandant était venu se placer devant le front du bataillon. — Jean de Thommeray! cria-t-il.

Une voix mâle répondit : — Présent!

JULES SANDEAU.

L'ENSEIGNEMENT EXCEPTIONNEL

I.

L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS.

Le devoir de toute civilisation est de donner aux hommes la plus grande somme d'instruction que leur intelligence et leur état social peuvent comporter. Dans une étude précédente, on a vu comment l'enseignement à tous degrés est distribué à Paris; mais il existe des êtres que l'on croirait destinés à échapper aux bienfaits du développement intellectuel, car ils sont frappés d'une infirmité incurable. Pour ceux-là, il a fallu inventer des méthodes exceptionnelles, afin de leur rendre dans l'humanité la part dont ils semblaient déchus pour toujours. Deux hommes de bien, Français tous les deux, mettant en œuvre des procédés fort simples, basés sur l'observation, confirmés par l'expérience, sont parvenus à neutraliser les effets d'une maladie localisée qui le plus souvent est le résultat d'un état général défectueux : l'abbé de l'Épée et Valentin Haüy ont des noms immortels; leur génie et leur charité ont fait ce miracle de rendre la parole aux muets et la vue aux aveugles. Profitant avec une patiente habileté des sens qui subsistaient chez ces malheureux répudiés par la nature, ils ont obtenu dans l'organisme une sorte de transposition qui permet aux yeux de remplacer l'oreille, et au toucher de remplacer la vue. Il y a un siècle à peine que ces découvertes ont été faites pour le plus grand honneur de l'esprit humain; elles ont produit de très sérieux résultats que l'on peut constater en visitant l'institution des sourds-muets et celle des jeunes-aveugles.

I.

L'art de parler à l'aide de signes a dû exister de tout temps. Des hommes de langue différente, mis face à face par le hasard de la vie, ont pu toujours exprimer des propositions simples et se faire comprendre en exécutant certains gestes indicatifs; c'est la *mimique*. En outre, lorsque des enfans ont été réunis sous la discipline d'une règle silencieuse, ils ont cherché un moyen de causer à distance sans faire de bruit, et ils ont inventé un alphabet visible dont chaque lettre est représentée par un geste particulier des doigts, c'est la *dactylologie;* nous l'avons tous « parlée » au collége. La combinaison raisonnée de la dactylologie et de la mimique constitue le langage des sourds-muets. Ce langage artificiel est un bienfait inappréciable pour ces infortunés, car il leur permet de communiquer méthodiquement entre eux, et, comme il sert de base à l'enseignement de l'écriture et de la lecture, il leur fournit un instrument de relation avec les autres hommes. C'est grâce à lui que le sourd-muet échappe à l'isolement, et qu'il peut, dans une mesure, participer à la vie générale jusqu'à subvenir aux besoins de sa propre existence.

Avant l'apostolat de l'abbé de l'Épée, on trouve trace dans l'histoire de quelques efforts individuels qui semblent avoir eu pour but plutôt de frapper l'imagination publique que d'appeler toute une catégorie d'individus déshérités à la jouissance des droits communs. Rodolphe Agricola, professeur de philosophie à Heidelberg (1480), raconte dans son livre *de Inventione dialectica* qu'il a connu un sourd-muet qui lisait et écrivait. Jérôme Cardan (1591) pose dans ses *Paralipomènes* la question de savoir si l'on peut instruire les sourds-muets, et la résout affirmativement. Le bénédictin Pedro de Ponce (1580) publie une méthode pour leur instruction; ses idées sont reprises par J. Bonnet, secrétaire du connétable de Castille, qui fait paraître en 1610 l'*Arte para enseñar a hablar los mudos*. Dans le XVIIe siècle, Fabrizio d'Acquapendente, professeur à Padoue, les Anglais Bulwer, J. Wallis, W. Holder, le Hollandais van Helmont, Conrad Amman de Schaffouse, s'occupent de ce sujet et formulent des théories que la pratique ne justifie pas : leur principe paraît avoir été de forcer les sourds-muets d'articuler des sons; le livre de van Helmont est intitulé *Surdus loquens* (1692). G. Raphel, en Allemagne, élève et instruit ses trois enfans frappés de surdimutité, et publie en 1718 la méthode qu'il a employée. Il est difficile de savoir jusqu'où furent poussées ces tentatives isolées, qui

ne s'adressaient qu'à des individualités. C'est à Paris même que le premier succès fut scientifiquement prouvé; il est dû à un Espagnol de l'Estramadure, nommé Jacob Rodriguès Pereire. Le 11 juin 1749, il présente un sourd-muet instruit à l'Académie des Sciences; le 13 janvier 1751, il en présente un second; encouragé par Buffon, par Mairan, par Diderot, par Jean-Jacques Rousseau, il continue son œuvre sans vouloir révéler le secret de sa méthode, et donne l'enseignement à douze sourds-muets. Il se servait de la dactylologie et de l'articulation; il obtint du roi une pension de 800 livres, et fut nommé son interprète pour les langues espagnole et portugaise. Il offrit de vendre son procédé au gouvernement; la négociation fut entamée, et n'aboutit pas.

L'idée gagnait de proche en proche : faire parler les muets ne semblait plus une œuvre miraculeuse; c'était de quoi tenter plus d'une ambition. Le succès de Pereire excita l'émulation d'un nommé Ernaud, qui, lui aussi, parvint à instruire deux sourds-muets, qu'il produisit en 1757 devant l'Académie. Il ne savait rien du système de Pereire, et ne se servit guère que de l'articulation; les malheureux qu'il exhiba en public répétaient sans doute des phrases toutes faites, apprises par cœur, qu'on leur avait enseigné à lire sur les lèvres qui les prononçaient très lentement : c'est l'alphabet labial. L'abbé de l'Épée entendit-il parler de Pereire et d'Ernaud? C'est fort douteux, car, à l'époque même où celui-ci recevait l'éloge du monde savant, il perfectionnait la méthode à laquelle son nom reste attaché pour toujours. Il vivait assez pauvrement à Paris; il s'était soumis à la bulle *Unigenitus*, mais il avait confessé en même temps qu'il croyait aux miracles du cimetière Saint-Médard; il n'en fallait pas plus pour lui faire interdire le droit de prêcher et de confesser. — Vers 1753, il se rendit, pour une affaire insignifiante, chez une femme veuve qui habitait rue des Fossés-Saint-Victor; elle était absente, il l'attendit dans une chambre où se trouvaient deux sœurs jumelles. Vainement il essaya de causer, elles gardèrent un silence absolu. Quand la mère rentra, le mystère fut promptement dévoilé à l'abbé de l'Épée; il apprit qu'il était en présence de deux sourdes-muettes, et que celles-ci étaient désolées, car récemment la mort leur avait enlevé leur professeur, un père de la doctrine chrétienne, nommé Vanin, qui les instruisait à l'aide d'estampes qu'il essayait de leur expliquer. Cet instant décida du sort des sourds-muets et de la vocation de l'abbé de l'Épée; il se sentit appelé, et de cette heure jusqu'à celle de sa mort il se consacra exclusivement à son œuvre.

C'était un homme très doux et d'une extrême bienveillance, ses portraits en font foi : l'œil saillant, la joue pleine, la lèvre épaisse

et souriante, le menton carré et le front haut indiquent une grande ténacité, une bonté et une charité inépuisables; mais au milieu de ces belles qualités apparentes on démêle quelque chose de naïf et même de crédule qui explique avec quel entraînement il se laissa duper dans la fameuse mystification du faux comte de Solar. Cette aventure fit bien du bruit en son temps, elle prit à l'abbé de l'Épée des loisirs qu'il eût mieux occupés ailleurs, et fournit à Bouilly le sujet d'une comédie mélodramatique qui eut grand succès jadis. Il fallait peut-être cette foi aveugle, — la foi qui soulève les montagnes, — pour n'être point découragé dès le début par des obstacles qui pouvaient être considérés comme insurmontables. Reprenant la dactylologie que Bonnet avait publiée en 1610, et dont chaque signe correspondait à une lettre de l'alphabet, mais s'attachant surtout à réunir en un groupe méthodique et raisonné tous les signes dits naturels (1) à l'aide desquels les sourds-muets expriment leurs besoins et leurs impressions, il inventa un langage réel, facile à comprendre, facile à enseigner, et qui devint un moyen de communication très suffisant pour les malheureux dont il s'était fait le père, et que de tous côtés il appelait autour de lui. Lorsqu'il entreprit cette tâche, admirable entre toutes, de rendre l'exercice de l'intelligence à des êtres que l'oblitération d'un sens en avait privés, obéit-il à l'idée de les mettre à même de gagner leur vie sans recourir à la bienfaisance publique? Je ne le crois pas. Il était surtout préoccupé de leur faire connaître Dieu, de leur donner des notions de métaphysique chrétienne et de leur révéler les mystères de la religion catholique. Pour beaucoup de docteurs d'esprit pharisaïque et étroit, le sourd-muet ne pouvait faire son salut; on citait un texte positif, car saint Paul a dit au chapitre X, verset 17, de l'épître aux Romains : « *Ergo fides ex auditu*, — la foi vient donc de ce qu'on entend. » Ce texte suffisait à rejeter les sourds-muets hors de la communion des fidèles, et dans beaucoup de cas leur interdisait même les actes authentiques; on a cité comme un fait exceptionnel et sans précédent qu'en 1679 le parlement de Toulouse eût validé le testament qu'un sourd-muet avait écrit de sa main (2).

(1) L'expression « signes naturels » est impropre. Il n'y a pas de signes naturels, chaque peuple ou plutôt chaque race a les siens. Nous secouons la tête pour dire non, l'Arabe la lève.

(2) Certaines lois religieuses ont repoussé le sourd-muet hors du droit commun. « Les aveugles et les sourds-muets de naissance, les muets et les estropiés, ne sont point aptes à hériter; mais il est juste que tout homme sensé qui hérite leur donne, autant qu'il est en son pouvoir, de quoi se couvrir et subsister jusqu'à la fin de leurs jours; s'il ne le faisait pas, il serait criminel. » (*Lois de Manou*, livre IX.) — A une époque toute récente, on a cherché à faire invalider une élection parce qu'un sourd-

Il est certain qu'une telle opinion troublait fort un homme aussi profondément convaincu que l'abbé de l'Épée. Un passage de saint Augustin lui montra la route qu'il avait à suivre pour sauver ces pauvres âmes qu'on pouvait croire condamnées à l'avance. « *Surdus natus litteras, quibus lectis fidem concipiat, discere non potest,* le sourd-muet de naissance ne peut apprendre à lire les livres qui lui feront concevoir la foi. » Donc, pour croire, il n'est point nécessaire d'entendre lorsque l'on peut lire, puisque la foi peut pénétrer dans l'âme par les yeux aussi bien que par les oreilles. La voie était tracée; à la mimique, à la dactylologie, il fallait ajouter la lecture et l'écriture, et il n'y avait alors notions si abstraites, mystères si compliqués, que l'on ne pût expliquer et peut-être faire comprendre à un sourd-muet. Cette conception, la plus élevée de toutes pour une âme fervente, devait avoir des conséquences pratiques que l'abbé de l'Épée n'avait sans doute pas entrevues, et dont tout ce peuple infirme a profité.

L'abbé n'était point riche. Il avait distribué dans quatre pensionnats ceux qu'il nommait ses enfans, et auxquels il avait réussi à intéresser quelques personnes charitables. Deux fois par semaine, de sept heures du matin à midi, on les lui amenait, au nombre de 75 environ, dans l'appartement qu'il habitait au second étage d'une maison sise rue des Moulins, n° 14; c'est là qu'il les instruisait, qu'il leur apprenait à attacher aux mêmes gestes une signification toujours semblable, signification qu'il traduisait par l'écriture, de façon à leur donner un signe écrit correspondant au signe mimé. En un mot il les douait d'un langage que, sans lui, ils n'auraient peut-être jamais connu. Les progrès étaient lents, mais déjà remarquables, et cependant nul ne se préoccupait de l'abbé de l'Épée, qui succombait sous le double fardeau de son labeur et de sa pauvreté. Ce fut un étranger qui, attirant sur lui les yeux de la cour, comme on disait alors, le fit sortir de son humble position. Le comte de Falkenstein, c'est-à-dire Joseph II, visita l'école de l'abbé de l'Épée, s'y intéressa, et en parla à sa sœur Marie-Antoinette. On n'eut pas de peine à entraîner Louis XVI, dont le cœur était volontiers ouvert aux œuvres de bienfaisance, et un arrêt du conseil en date du 21 novembre 1778 déclara que le roi prenait sous sa protection l'établissement fondé en faveur des sourds-muets. Le présent et l'avenir de l'institution étaient assurés. Le 25 mars 1785, un nouvel arrêt autorisait l'abbé de l'Épée à installer son pensionnat dans l'ancien couvent des Célestins, et attribuait une

muet avait pris part au vote; le motif ne fut pas admis par la chambre des députés dans la séance du 25 décembre 1833.

rente de 3,400 livres à l'entretien des élèves. On quitta la butte des Moulins, et l'on vint prendre gîte au quartier de l'Arsenal.

Ce petit institut en chambre, que l'on transportait dans de vastes bâtimens aujourd'hui convertis en caserne, fut en réalité la maison-mère et le prototype des écoles de sourds-muets qui s'élevèrent successivement dans toutes les parties du monde, et d'abord en Autriche. La gloire en revient tout entière à l'initiative persistante d'un homme pauvre, humble, obscur, dont rien ne lassa le courage et que l'amour du bien dévorait. La seconde maison française fut fondée à Bordeaux en 1783 par l'archevêque Champion de Cicé, qui envoya l'abbé Sicard à Paris, afin que celui-ci pût recevoir les leçons et apprendre la méthode de l'abbé de l'Épée. Sicard revint à Bordeaux en 1785 et fut rappelé à Paris en avril 1790 pour prendre la succession de l'abbé de l'Épée, qui était mort le 23 décembre 1789. Le nouveau directeur était un prêtre fort intelligent et passionné pour l'œuvre à laquelle il allait se vouer. Il paraît avoir été fort ardent en toutes choses et avoir conservé dans ses façons d'être la vive impulsion qu'il devait à son origine méridionale. Il ne tarda pas à reconnaître le terrain sur lequel il avait à se mouvoir, et il excella bientôt dans une mise en scène qui sans doute est nécessaire à Paris, où la curiosité blasée a toujours besoin d'être surexcitée, même lorsqu'il s'agit de venir en aide aux entreprises les meilleures. Toutefois il ne put échapper aux poursuites dont la plupart des membres du clergé étaient l'objet, et dans ces jours de confusion il fut plusieurs fois arrêté et emprisonné. Il était à l'Abbaye pendant les sinistres journées de septembre 1792; il n'échappa aux massacres que par une sorte de miracle. La relation qu'il a écrite de sa captivité, malgré le côté personnel et trop extérieur qui la dépare, est une des pages les plus curieuses de notre histoire urbaine (1).

Pourtant la révolution n'avait point dépossédé les sourds-muets; loin de là, une loi des 21-29 juillet 1791 les avait confirmés dans la jouissance de l'ancien couvent des Célestins, mais en leur adjoignant les jeunes aveugles par une contradiction que l'on s'explique difficilement, car l'enseignement qui convient aux uns est fatalement stérile pour les autres. Cette étrange et déplorable confusion ne fut pas de longue durée: le 25 pluviôse an II (13 février 1794), un décret prononça la séparation des deux écoles, qui n'auraient jamais dû être réunies, et le séminaire de Saint-Magloire fut attribué à l'institution des sourds-muets; la même année, les comités d'aliéna-

(1) *Relation adressée par M. l'abbé Sicard, instituteur des sourds-muets, à un de ses amis sur les dangers qu'il a courus les 2 et 3 septembre 1792. — Collection des mémoires relatifs à la révolution française*, t. XXII, p. 85.

tion et de bienfaisance publique ordonnent la translation, qui ne devient définitive qu'après une nouvelle loi du 15 nivôse an III (5 janvier 1795). Les sourds-muets prirent alors possession du local qu'ils occupent aujourd'hui. La maison où ils venaient de s'installer a une histoire qui n'est pas sans intérêt. Ce fut d'abord un hôpital dans le sens originel de lieu de refuge pour les voyageurs, les pèlerins et les malades; il avait été fondé par des moines appartenant au couvent de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, dont le chef-lieu était situé à Lucques en Italie; c'étaient ceux que le peuple appelait vulgairement *frères pontifes*, et auxquels on doit l'édification de presque tous les ponts construits dans l'Europe occidentale pendant le moyen âge. Leurs abbés prenaient le titre de commandeurs et portaient sur l'épaule « la croix de potence, » comme s'ils avaient été combattans en terre-sainte. Ils restèrent tranquilles possesseurs de leur domaine jusqu'en 1572. A cette époque, Catherine de Médicis, voulant faire bâtir un nouveau palais, qui devint l'hôtel de Soissons et fit place à la halle aux blés, délogea les filles repenties et les installa à la place des religieux qui occupaient l'abbaye Saint-Magloire de la rue Saint-Denis; ces derniers furent envoyés à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, et n'eurent pas de peine à supplanter les frères pontifes, car il n'en restait plus que deux. Les nouveaux hôtes ne menaient pas, il faut le croire, une conduite irréprochable, puisqu'ils furent expulsés en 1618 par l'évêque de Paris, qui établit dans leur demeure le premier séminaire de prêtres de l'Oratoire qui ait existé à Paris; il fallut la révolution pour les détruire; les sourds-muets leur succédèrent.

L'institution, prenant façade sur la rue Saint-Jacques, forme un quadrilatère qui s'appuie sur les jardins de l'ancien hôtel de Chaulnes, sur la rue d'Enfer et sur la rue de l'Abbé-de-l'Épée, qu'on appelait autrefois la rue des Deux-Églises. Après avoir franchi la porte de l'institution, on se trouve dans une vaste cour où s'élève un arbre célèbre, le fameux ormeau que l'on voit de tout Paris, et qu'on a surnommé « le panache de la montagne Sainte-Geneviève.» La tige de cet arbre file droit à une hauteur de 50 mètres et est couronnée d'une touffe de verdure en forme de bouquet; il a sa légende : on prétend que Sully lui-même l'a planté en venant un jour faire ses dévotions à Saint-Magloire. Cette historiette n'est rien moins que certaine, mais la tradition qui le fait remonter à 1600 n'est pas improbable. On est étonné, non pas en admirant cet arbre géant, non pas en regardant les constructions, qui ont un caractère vague d'hospice, de caserne, de collége ou de couvent, mais en n'apercevant pas là à la place d'honneur, au seuil de cette institution, qui est un sujet d'orgueil pour l'humanité entière, au sommet de cette

colline que le moyen âge appelait *Mons scolarum*, devant la maison où l'on renouvelle chaque jour le plus grand miracle que l'enseignement ait jamais pu faire, on est étonné de chercher en vain une statue de l'abbé de l'Épée. La surprise est pénible, presque douloureuse, surtout si l'on se rappelle les marbres qu'on a taillés, le bronze qu'on a coulé pour des hommes dont le nom n'est resté dans aucune mémoire.

II.

Aux débuts de l'institution et sous la direction de l'abbé Sicard, les sourds-muets ont excité un intérêt qui parfois dégénéra en engouement. Ces jours de fête sont passés, une sorte de réaction s'est faite, et aujourd'hui ils inspirent un sentiment qui souvent dépasse l'indifférence, tant nous avons de peine à rester dans un juste-milieu sincère et positif. Il est assez difficile, lorsqu'on n'a pas longtemps vécu avec ces malheureux, de s'en former une opinion désintéressée. Deux courans d'idées contraires se heurtent actuellement, et semblent être une cause du malaise qui plane sur la maison. La question qui s'agite sous toute sorte de formes peut se réduire à un terme fort simple : le sens de l'ouïe est-il indispensable au développement de l'intelligence? — Les savans, les philosophes, les professeurs, les administrateurs, tous ceux en un mot qui par fonction ou par goût se sont occupés des sourds-muets, sont divisés sur la solution du problème, et s'appuient sur des argumens qu'il est utile de faire connaître. Pour les uns, que j'appellerai pessimistes, l'infirmité domine, elle oblitère les voies intellectuelles et enferme l'enfant dans des limbes obscures dont jamais il ne parvient à sortir complétement. Selon eux, le sourd-muet côtoie les choses et ne les pénètre pas, car l'ouïe est l'ouverture de l'entendement; l'action d'entendre conduit à l'action de concevoir : les yeux voient, l'esprit conçoit, et ne conçoit que par la parole, dont le champ est illimité. Les premières idées naissent chez l'enfant en même temps que se forme son vocabulaire, et l'éducation cérébrale se fait au fur et à mesure que ce vocabulaire s'augmente. Il faut peut-être avoir bégayé les puériles onomatopées du premier langage pour pouvoir dans la suite s'élever à la conception de l'idée de Dieu et à la compréhension des phénomènes naturels. Un sourd-muet qui recouvrerait miraculeusement l'ouïe et par conséquent la parole à l'âge de vingt ans ne pourrait jamais s'assimiler un certain nombre d'idées abstraites. C'est le don de la parole qui fait de l'homme un être humain. Saint Jean a dit : *in principio erat ver-*

bum; en exagérant le sens, on peut dire que le verbe est principe de tout; sans lui, le monde physique est souvent incompréhensible et le monde moral ne s'ouvre pas. On n'élève le sourd-muet que bien difficilement au-dessus de la sensation; l'idée avec toutes ses conséquences lui échappe le plus souvent. Le sens de la vue ne transmet que des images; celles-ci sont expliquées, commentées par une série de signes conventionnels, écrits ou mimés, qui eux-mêmes ne sont aussi que des images, et, s'il confond l'une avec l'autre, il entre dans un dédale dont il a grand'peine à sortir. C'est là le vice radical auquel il n'y a pas de remède : on est en présence d'un malade; on l'amène progressivement à une convalescence qui sera perpétuelle, car il ne parvient jamais à la guérison complète. La mimique, la lecture, lui rendent une partie de la parole, la partie visible, tangible, pour ainsi dire, la partie matérielle; mais la partie métaphysique, celle qui, à l'aide de déductions logiques, conduit sans peine à l'abstraction et à l'absolu, elle lui est interdite, et par cela seul il reste confiné dans un rang inférieur qui le réduit à n'être qu'une sorte de créature intermédiaire, intéressante, capable de recevoir une éducation limitée, qu'un accident pathologique enferme dans des ténèbres relatives, dont l'instinct pourra ressembler à de l'intelligence et sur lequel pèsera toujours la fatalité d'une origine viciée; en un mot, ce ne sera jamais qu'un infirme, un être incomplet.

Les optimistes au contraire, sans nier l'infirmité, déclarent qu'elle n'est plus qu'apparente, puisque la méthode de l'abbé de l'Épée, émondée par Sicard, vivifiée par Bebian (1), fécondée chaque jour par les professeurs spéciaux, parvient facilement à la neutraliser. L'écriture est le langage écrit, de même que la parole est l'écriture parlée : lire ou entendre, c'est tout un. Les notions qui pénètrent dans le cerveau par le sens de l'ouïe, on peut les acquérir par le sens de la vue. L'opération matérielle seule est plus longue, ce qui imprime une certaine lenteur à l'enseignement, mais le développement intellectuel du sourd-muet peut être poussé au moins aussi loin que celui des entendans-parlans, — c'est une simple affaire de temps et de patience. L'effort même que l'infirme est obligé de faire pour échapper aux conséquences de son infirmité est une preuve péremptoire de l'acuité de son intelligence. Le mal qui l'atteint est local et ne touche en rien aux facultés du cerveau. Certes cette oblitération complète d'un sens le paralyse en plus d'un cas et le rend

(1) Bebian fut répétiteur (1817) et censeur à l'institution, qu'il fut obligé de quitter en 1821 à la suite d'une discussion dégénérée en querelle; le plus important de ses ouvrages est le *Manuel d'enseignement pratique des sourds-muets*, 1827.

impropre à bien des fonctions; pourtant il en est de même des boiteux, des aveugles et des manchots : ceux-là aussi sont rejetés à un plan inférieur, seulement c'est par suite d'un accident physique; le sourd-muet est comme eux. Donc les sourds-muets, sauf l'action d'entendre qui leur est refusée, occupent dans l'humanité un rang égal à celui des autres. Il y a parmi eux des êtres plus ou moins intelligens, plus ou moins bien doués par la nature; il y a des malades, des faibles, des inconsistans; si quelques-uns sont fermés à un développement normal, la moyenne est ouverte à toute instruction, et plusieurs même ont pu s'élever à un niveau remarquable; parmi ces derniers, on compte des écrivains, des sculpteurs, des peintres, des ouvriers habiles. En un mot, l'infirmité cesse de prédominer, puisque l'intelligence du malade devient, par l'enseignement, semblable à celle des autres hommes, et qu'elle peut s'approprier n'importe quelles notions, excepté celles qui ont trait à l'acoustique.

Ce procès est débattu depuis longtemps, et n'est pas près d'être jugé. Il me semble qu'on ferait bien de transiger, et qu'il ne s'agit que de s'entendre. Ces deux opinions adverses concordent plus qu'elles n'en ont l'air, il faut seulement savoir de quel genre de sourds-muets l'on parle. On croit généralement que ces malheureux ont tous été frappés pendant l'obscure période de la gestation, ou dès l'heure même de la naissance; c'est une erreur. Plusieurs d'entre eux ont entendu, ont parlé pendant leurs premières années, et sont devenus sourds-muets à la suite de fièvre cérébrale, de fièvre typhoïde, de fièvre nerveuse, de rougeole, de scarlatine, de chutes; quelques-uns ne sont pas absolument sourds; d'autres, — le cas n'est pas fréquent, — entendent parfaitement, mais sont aphasiques, et ne peuvent émettre une seule parole, comme si toutes les cordes vocales avaient été brisées. Ici le mal est accidentel; il n'a frappé qu'une âme déjà ouverte, et, s'il l'a fermée tout à coup, il n'en a pas chassé certaines notions acquises. A l'époque où le sens de l'ouïe subsistait encore, ils avaient « emmagasiné » un certain nombre d'idées dont l'embryon, développé par l'âge, par l'enseignement, leur constitue un état intellectuel qui les fait égaux à la moyenne des entendans-parlans. Nulle spéculation de l'esprit ne leur semble interdite, et ils parviennent à briser les liens qui les enchaînent. Ceux-là sont très intéressans; les efforts qu'ils accomplissent pour ressaisir, malgré des obstacles sans nombre, la part d'intelligence et de savoir à laquelle ils sentent qu'ils ont droit, sont très touchans à voir; je crois en effet qu'ils peuvent parcourir toutes les routes où l'intelligence, la réflexion et la vue suffisent pour se guider.

Je n'en dirai pas autant de ceux qui sont enveloppés dans une

surdi-mutité congénitale, dont le nerf auditif n'a jamais porté aucun son jusqu'au cerveau. Ils se dénoncent d'eux-mêmes; leur tête mal conformée, leur front et leur menton fuyans, leurs oreilles très saillantes, les tics nerveux que beaucoup ne peuvent modérer, sont une sorte d'indication que l'animalité domine; certes elle a été diminuée par l'enseignement, mais elle n'a pas été détruite, on la reconnaît aux gestes irréfléchis et à ces accès de colère qui semblent le résultat d'une impulsion irrésistible. De notre double origine, ces pauvres enfans ont surtout gardé souvenir de l'origine terrestre; le souffle divin ne les a pas touchés tout entiers. On sait combien il est facile de trouver des points de rapport entre le visage humain et la tête de certains animaux; c'est là un élément comique dont la caricature a souvent tiré bon parti. Chez les sourds-muets de naissance cette similitude pénible s'accentue parfois d'une façon extraordinaire : ils ont des figures de lièvre, de singe, de taureau; parfois avec leur nez crochu et leurs gros yeux arrondis, avec les mouvemens rapides de leur tête qui paraît pivoter sur les vertèbres de leur cou engoncé, ils ont l'air d'énormes chouettes. Là, il y a plus que la surdité, il y a, je le crains, lésion des facultés de l'entendement : ils ne sont pas seulement infirmes, ils sont malades; l'intelligence, aussi incomplète que les sens, semble ne plus être que de l'instinct. On redouble d'efforts envers eux, efforts stériles qu'on renouvelle sans cesse avec un dévoûment dont on ne saurait trop faire l'éloge. L'obstacle n'est pas dans la surdi-mutité; ces êtres chétifs auraient beau entendre et parler, ils n'acquerraient jamais un développement que leur construction vicieuse repousse à jamais loin d'eux. Dans ce cas, la surdi-mutité n'est pas une cause, elle est un effet, et si le nerf acoustique est paralysé, c'est que la cervelle ne vaut guère mieux. Rentreront-ils jamais dans l'humanité? On peut en douter et croire qu'ils resteront toujours sur le seuil. Tous ne sont point ainsi, je me hâte de le dire; parmi eux, on rencontre des exceptions qu'il est juste de signaler; mais cette impression m'a saisi très vivement, et, malgré mes efforts, je n'ai pu m'y soustraire.

Selon qu'on se trouve en présence des uns ou des autres, l'impression varie, et l'on penche alternativement vers l'opinion des optimistes et vers celle des pessimistes. Il n'en serait point ainsi, et l'institution y gagnerait singulièrement, si l'on n'y admettait que des enfans aptes à recevoir un enseignement rationnel et normal. Au lieu d'en faire une sorte de lieu de refuge destiné à recueillir des enfans infirmes, souvent grossiers, parfois vicieux, on aurait pu constituer là un institut modèle qui eût attiré les sourds-muets riches, dont la présence, tout en dégrevant le petit budget spécial, aurait imprimé à l'établissement une activité sérieuse et en quelque

sorte élégante. Une autre partie de la maison ou une de nos nombreuses institutions de bienfaisance eût reçu, soigné, façonné ceux qui, frappés aux sources profondes, sont pour le professeur un embarras sans compensation. Aujourd'hui en réalité l'institution des sourds-muets n'est qu'un hospice dans lequel, sous la haute direction de l'administration, on distribue un enseignement approprié aux êtres incomplets qui l'habitent.

L'établissement contenait autrefois deux divisions, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles; mais, en vertu d'un décret du 11 septembre 1859 celles-ci ayant été transportées à Bordeaux, il est maintenant réservé aux sourds-muets; il est emménagé de façon à en abriter 250, et en renfermait 177 lorsque je l'ai visité au commencement de cette année (1). Vastes jardins, larges préaux découverts, gymnase, bibliothèque proprette, chapelle, salle d'apparat pour les exercices publics et les distributions de prix, réfectoire, dortoirs, infirmerie gardée par trois sœurs de Bon-Secours et visitée par deux médecins, classes, ateliers, salon orné de quelques bustes et de tableaux représentant Rodriguès Pereire et l'abbé Sicard avec leurs élèves, grands escaliers à belle rampe en ferronnerie Louis XVI, admirable vue sur tout Paris, que l'institution domine, la maison est bien distribuée, quoique l'on reconnaisse facilement qu'elle ait été installée dans des bâtimens que l'on a dû approprier après coup. La vie y est réglée comme dans une caserne; on se lève à cinq heures et demie, on se couche à neuf, la journée est divisée d'une façon uniforme entre la prière, l'étude, les repas, les récréations et l'apprentissage; comme dans une caserne aussi, tous les signaux indiquant une évolution générale sont donnés à l'aide du tambour. Cela peut paraître étrange, rien cependant n'est plus rationnel : le sourd-muet n'entend pas le son, mais il perçoit les vibrations que le jeu des baguettes frappant sur la peau d'âne imprime aux couches de l'air environnant; cette perception le frappe à l'épigastre, et encore plus souvent à la paume des mains et à la plante des pieds. C'est une loi physiologique que les centres nerveux renvoient la sensation aux extrémités; si nous nous heurtons le coude, nous éprouvons immédiatement un « fourmillement » au bout du petit doigt. La trépidation physique qu'ils ressentent est assez forte pour les réveiller lorsqu'ils dorment; dans les classes, quand les élèves sont distraits et ne regardent pas le professeur, on agite vivement une table : l'ébranlement atmosphérique suffit pour rappeler leur attention.

(1) Sur ce nombre, 18 seulement paient pension, demi-pension ou quart de pension; les autres sont boursiers.

Le séjour dans l'institution est réglementairement limité à sept ans; cependant on ne refuse jamais, surtout pour un écolier studieux, une prolongation d'une année. L'âge le plus favorable pour commencer cette pénible éducation est dix ans : plus jeune, l'enfant comprend fort peu et n'est guère qu'un élément de trouble pour ses camarades; plus âgé, il a déjà de mauvais principes, ou, pour mieux dire, de mauvaises habitudes de chirologie, qu'il substitue involontairement à la mimique raisonnée qu'on lui enseigne, — en un mot, il gesticule patois et ne peut plus que très difficilement arriver à gesticuler français. Avec le sourd-muet, l'instruction est bien lente; il faut quatre ans avant de commencer l'explication du système métrique, et sept années pour parvenir à des exercices sur les formes de la conversation et de la correspondance. La première année tout entière est consacrée à enseigner les formes du présent, du passé, du futur, et à compter jusqu'à mille. Il suffit parfois d'une heure pour faire comprendre à un entendant-parlant ce qui exigera plusieurs mois lorsqu'on s'adresse à un sourd-muet. La plupart de ces malheureux arrivent à l'institution dans un état de santé fort compromis; ils sont nés dans de mauvaises conditions sociales, sortent de familles ordinairement très pauvres; ils ont pâti dès l'enfance, ils sont anémiques, scrofuleux, rhumatisans, malsains, et paraissent avoir une disposition organique vers les affections des voies respiratoires et de l'encéphale (1). Ils se refont assez vite, extérieurement du moins, avec la vie régulière de la maison, les jeux violens au grand air et la nourriture, qui paraît suffisante. C'est là le côté physique, il n'est point négligé. L'hospice fait son œuvre, et l'enfant s'en trouve bien; mais le but poursuivi est le développement intellectuel, et le rôle de l'école va commencer.

Les méthodes d'enseignement des abbés de l'Épée et Sicard ont été successivement modifiées, améliorées, surtout par Bebian, qui leur a donné une sorte de corps philosophique en partant d'un principe qu'on peut formuler ainsi : l'instruction donnée aux sourds-muets doit faire naître les circonstances concordant à l'idée qu'on veut fixer ou déterminer chez l'élève. L'enfant qui entre à l'institution ne sait rien, on ne lui a enseigné ni à lire ni à écrire; dans sa famille, on l'appelait en le touchant du doigt. Le premier acte est de lui apprendre comment il se nomme. Dès qu'il est admis dans la classe, où trois pans de murailles sont couverts par d'immenses tableaux noirs, on le prend, on le place devant un de ces tableaux,

(1) Une statistique datant de 1832 indique 1 sourd-muet sur 40 atteint de trouble mental. *Troisième circulaire de l'institution royale des sourds-muets de Paris*, 1832, p. 123.

sur lequel on écrit son nom en caractères bien formés, puis on lui fait comprendre à l'aide de la mimique que ce signe lui est attribué spécialement; il doit donc le reconnaître pour sien et se présenter toutes les fois qu'il le verra tracé sur le tableau. C'est là la première opération, le baptême scolaire du sourd-muet. Ce nom est purement officiel; entre eux, les enfans se désignent, — je n'ose dire par des surnoms, — par un geste qui indique toujours un fait exclusivement physique : une dent de moins, une surdent, une cicatrice, une claudication, une déformation du visage ou d'un membre. Une fois que le sourd-muet est nommé, on procède à son instruction, et on lui apprend du même coup à lire, à écrire, à se servir de la mimique et de la dactylologie. On emploie une proposition fort simple, d'abord à l'impératif; on écrit sur le tableau : *saute*. Quand l'enfant a bien regardé, qu'il s'est bien « imprégné » du dessin qu'il a sous les yeux et qui pour lui n'a encore aucune signification, le professeur fait un saut, et par cela seul explique à l'enfant la concordance qui existe entre le mot et l'action; puis à l'aide de la dactylologie, il dicte le mot en désignant les lettres les unes après les autres, *s, a, u, t, e;* il essuie le tableau, remet la craie à l'enfant, qui reproduit le dessin qu'il a vu et saute à son tour pour prouver qu'il a compris. Tel est le principe de l'enseignement des sourds-muets, il procède avec lenteur, mais avec certitude, et produit un résultat excellent, car il éveille les idées latentes et fait naître celles qui n'existent pas encore.

En général, un sourd-muet apprend à lire et à écrire presque instantanément. Il voit un mot, le considère attentivement et le reproduit. Cela s'explique; pour lui, c'est un dessin qui a un sens complet, absolu. Ces sortes de jeux de mots que nous appelons calembours n'existent pas pour lui, il ne connaît pas la similitude des sons; *sot* et *saut, fête* et *faite,* qui pour notre oreille vibrent de la même manière et n'ont une acception différente que par la distribution même d'une phrase entière, sont devant ses yeux des objets qui n'ont entre eux aucun rapport. Aussi il est très rare que les sourds-muets fassent une faute d'orthographe, qui est la faute phonétique par exellence. Ils ignorent la valeur abstraite et relative des lettres dont la tonalité se modifie selon qu'elles sont isolées ou juxtaposées; si on leur expliquait sur le tableau que *a* et *u* réunis font *o,* ils ne le croiraient pas et se mettraient à rire. Il suffit qu'un mot soit écrit d'une façon irrégulière pour qu'ils ne puissent absolument pas le comprendre. Cela est tellement vrai qu'on est obligé, à la direction, de traduire « en orthographe » les lettres souvent fort illettrées qu'ils reçoivent de leurs familles; sans cette précaution, ils se fatigueraient vainement et n'en devineraient pas le sens.

Le langage qu'ils emploient de préférence entre eux, et qu'on ne saurait développer avec trop de soin, car il est bien réellement pour eux un admirable moyen de communication et d'instruction, c'est la mimique. Il a sur la dactylologie un inappréciable avantage, celui d'une rapidité extraordinaire. Quelles que soient l'activité, l'habileté des doigts, on n'opère que lentement. Je citerai le mot *homme* et le mot *femme :* la mimique le dit d'un geste; la main portée à hauteur du front comme pour saisir un chapeau et saluer, c'est *homme; femme* se dit en passant le pouce entre l'oreille et la pommette (indication de la bride du bonnet). La mimique peut aussi, par un premier signe, expliquer de quoi il s'agit; la dactylologie laisse l'attention en suspens, et il faut par exemple attendre un temps appréciable avant de reconnaître si l'on parle d'un chapelier, d'un chapeau, d'une chapelle ou d'un chapelet. Dans la mimique, on procède du connu à l'inconnu, et l'on gesticule d'abord le fait, le point sur lequel on veut attirer l'attention; ce qui amène des inversions perpétuelles et forcées. — *J'ai été hier à la maison* se mime : *hier moi aller être à maison.* Pourtant, malgré toutes les ressources de la mimique, malgré la précision mathématique de la dactylologie, ces malheureux enfans font des confusions de mots bien plus fréquemment que les écoliers ordinaires. Un exercice utile consiste à leur faire écrire sur le tableau différentes opérations réfléchies que l'on met en action devant eux. Faisant rendre compte d'une série de mouvemens que j'avais exécutés, j'ai obtenu cette phrase étrange : « d'abord vous avez sorti votre montre, ensuite vous avez regardé votre montre, enfin vous avez rentré votre montre dans votre gilet de votre gousset. » J'ai brusquement effacé cette phrase pour prouver que je la trouvais incorrecte, et je demandai ce que je venais de faire; l'élève écrivit : « Vous avez essuyé l'éponge avec le tableau. » Un sourd-muet dira qu'il a nettoyé la brosse avec son habit, qu'il a mangé la cuiller avec sa soupe, sans faire sourciller ses camarades.

A les regarder attentivement « causer » entre eux, on parvient facilement à distinguer des gestes fréquemment renouvelés qui correspondent à ces locutions que nous employons de préférence; comme nous, ils emploient des phrases toutes faites, des lieux-communs, des paradoxes. Selon les natures, la gesticulation est accentuée, vive, éteinte, élégante ou grossière. Ils ont à leur façon des voix, — des gestes, — de ténor ou de basse. Rarement, pour désigner un objet, ils se servent de l'index; ils ne le montrent pas, on dirait plutôt qu'ils le présentent par la main tout entière, étendue la paume vers le ciel. Leur manière de saluer est un peu théâtrale; le corps demeure presque immobile, et le bras droit décrit, de haut

en bas, un quart de cercle emphatique. J'ai assisté à des dictées faites à l'aide de la dactylologie; elles ne donnent pas toujours des résultats irréprochables. Si l'enfant n'a pas été initié d'abord au sujet dont on va l'entretenir, si le professeur se hâte, s'il ne sépare pas chaque mot par un mouvement suspensif, si par une trop rapide inflexion des doigts les lettres ne sont pas exactement formées, l'élève se trouble, se préoccupe uniquement de suivre de l'œil les signes isolés, n'a plus le temps de saisir la corrélation qui existe entre eux, et il commet des erreurs qui parfois sont de véritables non-sens; mais dès que ces enfans reprennent possession de la mimique, c'est-à-dire de leur langage naturel, de celui que leur infirmité même perfectionne de la façon la plus ingénieuse, comme ils sont maîtres d'eux et quelle sagacité ils déploient! On m'a « récité » des fables; j'ai vu jouer *le Renard et le Corbeau, le Bouc et le Renard, le Savetier et le Financier;* le geste avait des inflexions comme la voix; la finesse du renard, la vanité du corbeau, la bêtise du bouc, la gaîté, l'inquiétude, le marasme du savetier, l'importance du financier, étaient rendus avec des nuances quelquefois très fines. C'était là le résultat d'une étude, je le sais : on apprend à mimer, comme on apprend à déclamer; je n'en restai pas moins frappé de voir avec quelle précision la mimique parvenait à faire comprendre dans tous les détails un petit drame à deux personnages.

Les exercices de français qu'on leur impose pour les forcer à émettre leurs idées, leur enseigner à raconter un fait, à écrire une lettre, sont intéressans à parcourir, car ils prouvent combien la plupart de ces pauvres âmes sont arides et dénuées; c'est d'une stérilité qu'on ne peut que très difficilement se figurer. J'ai entre les mains plusieurs de ces « compositions » où rien n'est composé : jamais je n'ai vu, même dans les administrations les moins lettrées, des procès-verbaux plus secs. Ce sont des récits de promenade, de voyage, l'emploi d'une journée : la date, l'heure, le fait, rien de plus; un seul temps de verbe, le prétérit indéfini : « nous nous levâmes, nous sortîmes, nous jouâmes, nous mangeâmes, nous nous couchâmes. » Trois adverbes reviennent incessamment, *d'abord, ensuite, enfin;* on cherche une impression, un mouvement quelconque, une réflexion, une pensée, un éclair, rien! — Dans une seule de ces narrations, je trouve une observation : « le temps paraissait favorable; » c'est peu de chose, et cela détonne sur l'uniformité générale, comme une touche de vermillon sur une grisaille.

S'ils ont peu d'imagination intellectuelle, ils possèdent par compensation une sorte d'imagination musculaire qui semble être pour la plupart une prédominance organique. Il n'y a pas d'exercices corporels, de tours de force et d'adresse qu'ils n'inventent pour satis-

faire ce besoin, qui, bien dirigé et utilisé, en ferait des gymnastes de premier ordre. Le gymnase de l'institution est grand et bien approprié, mais il est interdit aux élèves, qui ne peuvent s'y rendre que pendant une heure chaque semaine sous la surveillance d'un professeur spécial. Autrefois les cordes lisses, les cordes à nœuds, les perches pendantes, les trapèzes, flottaient en liberté accrochés au portique; il n'en est plus ainsi aujourd'hui : tous ces engins, sévèrement serrés, ne sont remis en place qu'au moment de la leçon. On a cru devoir prendre ce parti cruel pour décourager les enfans qui se sauvaient de la classe, et s'en allaient seuls grimper le long des mâts, se balancer dans les airs et manœuvrer les haltères. La plus grande récompense qu'on puisse accorder à un sourd-muet, c'est de l'autoriser à se rendre à la gymnastique. N'est-ce pas là une indication très sérieuse et dont il faut tenir compte? Ces pauvres êtres trouvent dans ces exercices à la fois violens et habilement combinés une jouissance salutaire qui les apaise et les fortifie. Je voudrais, au double point de vue de l'hygiène et de la morale, que les leçons de gymnastique fussent multipliées jusqu'à devenir quotidiennes, et que pendant les récréations réglementaires le gymnase, outillé de tous ses agrès, ne fût jamais fermé. Il en est de même de la natation, qui constitue pour eux un plaisir sans pareil, et qu'il est bon de leur procurer sans restriction. Les professeurs savent bien que leurs élèves les plus turbulens, les plus portés à toute sorte de désordres, deviennent patiens, attentifs et convenables lorsqu'ils ont pu dépenser aux bains froids le trop-plein de force qui les étouffe.

III.

Le but de l'institution n'est pas seulement de donner une instruction théorique à ces infirmes. C'est déjà beaucoup, en leur montrant à lire et à écrire, de leur fournir un moyen de communication générale, mais ce n'est pas assez, et l'on s'efforce de leur apprendre un état qui plus tard sera leur gagne-pain. Après quatre ans de classe, lorsque l'enfant commence à sortir de sa gangue, on l'étudie au point de vue de ses aptitudes, on l'interroge sur la carrière qu'il veut embrasser, on consulte sa famille, et on le fait entrer dans un atelier, de façon à partager son temps entre l'apprentissage et la continuation des études. L'hésitation ne doit pas être longue, car le choix est singulièrement limité et ne peut s'exercer que sur sept métiers différens : jardinier, cordonnier, menuisier, lithographe, tourneur, relieur et sculpteur sur bois. Les

trois premières professions sont généralement réservées aux sourds-muets destinés à vivre à la campagne, les quatre dernières sont gardées au contraire pour ceux qui habiteront Paris ou une grande ville. Je suis surpris qu'on n'ait pas essayé de leur donner un enseignement professionnel plus étendu; tous les états où l'adresse et l'attention suffisent peuvent leur convenir. Il y a des métiers, celui de vannier par exemple, où l'outillage ne coûte rien, et qui rapportent un salaire acceptable; ils pourraient devenir sans peine de bons ouvriers tailleurs, ébénistes, dessinateurs de broderie, forgerons, cloutiers, et voir s'ouvrir ainsi devant eux un avenir plus large et meilleur. Quoi qu'il en soit, ils sont dirigés dans les ateliers par des contre-maîtres extérieurs appartenant à des patrons qui fournissent les instrumens et les élémens de travail, touchent les bénéfices, de plus reçoivent une indemnité pour les notions indispensables qu'ils donnent aux élèves et pour les matières premières que ceux-ci ont détériorées. Il n'y a d'exception que pour l'horticulture, qui est enseignée par le jardinier même de l'institution, et pour l'atelier de cordonnier, dont le chef trouve une rémunération suffisante en fabriquant les souliers nécessaires aux écoliers.

Les sourds-muets m'ont paru fort attentifs à leur besogne et bien à leur affaire quand ils rabotent une planche ou battent une semelle. Ils font tout par imitation; on travaille devant eux, ils essaient de reproduire ce qu'ils ont vu, et parfois y parviennent adroitement. A l'atelier de lithographie, on obtient de bons résultats; on écrit, on dessine avec pureté et précision, on imprime avec soin. J'y ai vu des estampes à la chromolithographie qui avaient nécessité l'emploi de plus de douze pierres différentes et qui étaient bien réussies. L'atelier de reliure aurait fait sourire Bauzonnet et Capé; mais les ouvriers ne sont point responsables de la qualité défectueuse des cartons employés. J'ai remarqué que l'assemblage était soigné, que la couture était solide, que le laminage ne causait point de maculatures. Les sculpteurs sur bois sont habiles : ils copient bien et savent dérouler gracieusement une branche de laurier sur la baguette d'un cadre; les cordonniers fabriquent des chaussures où il m'a semblé qu'il y avait plus de clous que de cuir; ce n'est certainement pas parmi eux que ce bottier fameux qui faisait des souliers pour aller en voiture et non pas pour marcher aurait été chercher des ouvriers.

Il est une classe-atelier que je m'attendais à trouver organisée d'une façon supérieure, et que j'ai été douloureusement surpris de trouver moins bien outillée que la dernière de nos écoles primaires, c'est la salle de dessin. Quelques vieux modèles en ronde bosse, deux ou trois bustes à pans coupés, épaves de cette méthode Dupuis

dont le temps a heureusement fait justice, quelques mauvaises estampes sans style ni caractère, qu'on dirait achetées au hasard et au rabais sur les quais, c'est là tout ce qu'on offre à des enfans pour qui l'étude du dessin devrait être poussée aussi loin que possible. Il y a là certainement une erreur, un oubli qu'il est facile de réparer. Les modèles d'ornementation sont aussi pauvres que les modèles d'art; toutes ces vieilleries doivent être jetées au panier sans délai et renouvelées au plus tôt. C'est là du reste le vice très apparent de l'institution; l'élément plastique, utile à tout le monde, indispensable à des enfans qui demandent tout au sens de la vue, fait radicalement défaut. Je n'y ai aperçu que deux ou trois vieilles cartes géographiques. Un seul tableau emphatique et prétentieux occupe le fond d'un couloir; sous prétexte d'histoire, il représente un fait romanesque, absolument faux, emprunté non pas à la biographie de l'abbé de l'Épée, mais à la comédie de Bouilly. Sur ces vastes murailles, dont la nudité est désolante, je voudrais voir des séries de gravures et de lithographies, de cartes et de planches d'histoire naturelle; je voudrais qu'on pût montrer à ces malheureux les principaux épisodes de notre histoire nationale, l'aspect des diverses contrées du globe, l'image des différentes nations, qu'ils eussent, une fois par semaine, une séance de microscope à gaz. Ne pourrait-on pas utiliser une portion du jardin à faire modeler une carte de France en relief par les sourds-muets eux-mêmes? Quelques tombereaux de terre glaise suffiraient, et l'on obtiendrait ainsi un double résultat qu'il est bon de signaler. Ce serait d'abord pour les élèves un exercice excellent qui développerait leur adresse, exciterait leur émulation et leur donnerait des notions positives sur la configuration de notre pays; de plus ce travail, une fois terminé, attirerait l'attention du public et exciterait son intérêt en faveur d'une institution qui, après avoir joui pendant de longues années d'une réputation universelle, est aujourd'hui comme délaissée. On dirait qu'elle n'a plus de vitalité propre, qu'elle ne subsiste plus qu'en vertu de l'impulsion reçue jadis. Elle est la maison-mère, et elle n'a aucuns rapports avec les quarante établissemens qui abritent environ 1,500 sourds-muets en France, où les statistiques en constatent plus de 30,000. Les théories d'enseignement pratiquées dans ces différens instituts sont vagues et sans liens entre elles : ici c'est la dactylologie qui prévaut, là c'est la mimique, ailleurs c'est l'articulation; pourquoi ne pas former un corps de doctrines expérimentées, et ne pas mettre tous les professeurs en relation les uns avec les autres par un journal mensuel, afin que chacun pût formuler les améliorations dont ces pauvres enfans profiteraient? C'est une école, et je n'y vois aucun livre spécial, pas même

le dictionnaire indiqué, obligatoire, où la gravure, venant en aide à l'imprimerie, donnerait le sens de tous les mots par la figuration de l'objet ou de l'action, comme cela existe en Angleterre. C'est un hospice où l'on reçoit des enfans que le lymphatisme et l'anémie épuisent; il y a une salle de bains, il est vrai, mais comment expliquer que l'on n'ait pas traité avec l'assistance publique pour avoir le droit d'envoyer les sourds-muets à l'établissement des bains de mer de Berck? Ne sait-on pas qu'en fortifiant leur constitution, on raffermirait leur système nerveux affaibli, et que par ce seul fait on les rendrait moins violens, plus attentifs et plus intelligens?

La maison est triste, et malgré ses deux cents habitans elle paraît solitaire; on croirait volontiers que l'institution subit une crise, qu'elle n'est plus ce qu'elle était, qu'elle n'est pas encore ce qu'elle doit être. Elle paie en ce moment les erreurs passées, car il faut reconnaître que pendant longtemps on a fait fausse route. Au lieu de se contenter de donner aux sourds-muets de sérieuses notions élémentaires, on a voulu en faire des prodiges. Ils s'y sont prêtés dans une certaine mesure, entraînés par la vanité, qui est un de leurs caractères particuliers. On n'a obtenu que des résultats négatifs, et l'on a peut-être contribué ainsi à décourager l'intérêt public. On s'est acharné à les faire parler, ou, pour mieux dire, à leur faire prononcer des mots dont ils lisaient la forme visible sur les lèvres du professeur. Ce n'était guère là qu'un tour de passe-passe fait pour étonner les gens naïfs. Pour comprendre la parole, il ne suffit pas de la voir, il faut l'entendre : on est arrivé à former quelques perroquets humains qui ont pu répondre des phrases remarquables sur Dieu et sur les destinées de l'âme, mais ils ne les répondaient pas, ils les récitaient, car on les leur avait fait apprendre par cœur. L'abbé de l'Épée écrivait à l'abbé Sicard : « Ne vous flattez pas, mon cher ami, de pouvoir amener le sourd-muet à écrire de lui-même et spontanément; il n'écrira jamais que de souvenir. » Ceci est bien plus vrai encore pour la parole que pour l'écriture.

On eut la manie de l'articulation, on l'eut jusqu'à la cruauté. Le malheureux enfant que l'on condamnait à suivre ces inflexions labiales qui ne sont que la forme extérieure, l'apparence de la parole, revenait malgré lui à son langage naturel, à celui qui naît de son infirmité même, à la mimique, car, avant d'essayer d'articuler, il traduisait en gestes, compréhensibles pour lui, les vocables qu'il avait regardés. On lui infligea alors un martyre réellement barbare; on lui lia les pieds, on lui attacha les mains derrière le dos, et on n'arriva qu'à le dégoûter d'une méthode qui commençait par un supplice. Il y a quarante ans de cela, et il est inutile de nommer le

fonctionnaire obtus qui se livrait à des actes pareils. Quelques sourds-muets parlent, quoique la parole leur soit antipathique et qu'ils lui préfèrent toujours la gesticulation et l'écriture. Je ne sais rien de plus douloureux à entendre; si on les questionne, on peut reconnaître les efforts qu'ils sont obligés de faire avant de répondre, pour traduire la mimique du geste en mimique des lèvres, car pour eux la parole n'est pas autre chose, puisqu'ils ne se rendent pas compte du son qu'ils émettent. Il y en a qui, à force de labeur et de patience, parviennent à réciter une fable : ils ne parlent pas; quelque chose parle en eux dont ils n'ont pas conscience, quelque chose de guttural, de rauque, d'inflexible. Si la mécanique parvenait à faire parler un automate, il parlerait ainsi.

Est-ce à dire qu'il faut bannir l'articulation et la supprimer de l'enseignement spécial réservé aux sourds-muets? Non pas; mais il faut l'appliquer avec une extrême réserve et une sagacité prévoyante : elle doit servir de complément d'éducation au malade qui a entendu et parlé aux premières années de son enfance et pour lequel le phonétisme n'est pas un mystère insondable. Celui-là pourra peut-être s'en servir et y trouver un secours dans quelques rares occasions; mais essayer d'enseigner la parole au sourd-muet de naissance, c'est semer sur le roc; c'est fatiguer un malheureux enfant sans profit, c'est le troubler d'une façon cruelle et peut-être dangereuse, en un mot c'est vouloir enseigner l'art de la peinture à un aveugle-né. On a été bien loin dans cette théorie, et l'on a prétendu que le tact pouvait suffire aux sourds-muets pour apprendre à parler; cela dépasse la mesure. Le toucher remplace l'ouïe, rien n'est plus simple : on met la main devant la bouche d'un parlant, on compte le nombre de vibrations produites par chaque mot, que dis-je? par chaque syllabe, on répète exactement le nombre des vibrations observées, on parle, et « voilà pourquoi votre fille est muette! » La température joue un grand rôle dans cette méthode d'enseignement qu'on a essayé d'appliquer. L'auteur, dont le nom n'a pas à trouver place ici, a écrit : « Nos expériences ont démontré que le tact commence à s'affaiblir au-dessous de 10 ou 12 degrés centigrades et au-dessus de 18 ou 20 degrés. » C'est un mode d'instruction qui ne convient qu'aux saisons moyennes; l'hiver et l'été ne lui sont pas favorables.

Tout sourd-muet qui se sent des dispositions réelles pour l'articulation et qui croit pouvoir en tirer un bon parti, tout sourd-muet qui, ayant une intelligence plus ouverte que celle de ses compagnons, voudra pousser ses études au-delà du programme officiel, trouvera à l'institution des professeurs dévoués, très disposés à favoriser les tentatives de développement intellectuel, et qui y réus-

siront d'autant mieux qu'ils seront parlans, car en matière d'instruction il faut savoir beaucoup pour enseigner un peu; sous ce double rapport, l'aide ne manquera pas à ceux qui viendront la réclamer. Quoique les sourds-muets ne soient point aimables, on les aime dans leur institut, et quelques professeurs intelligens ont pour eux une commisération touchante. Il est fâcheux qu'il n'existe pas une sorte de société ayant son point de départ et de ralliement à l'institution même, qui serait chargée de surveiller le sourd-muet quand il a terminé son apprentissage et de le suivre dans la vie, où tant de difficultés l'attendent, où tant d'obstacles peuvent le jeter dans la misère. Une société s'est, il est vrai, fondée en 1850 : elle a été reconnue d'utilité publique par décret impérial du 16 mars 1870; mais elle est par-dessus tout société d'assistance, de bienfaisance. C'est un grand mérite de secourir les malades, de donner du pain à ceux qui en manquent et de faire l'aumône à ceux qui ont besoin, mais le mérite est peut-être supérieur de mettre un individu à même de gagner honorablement sa vie en exerçant le métier qu'on lui a enseigné. Réparer est bien, prévoir est mieux. Ne pourrait-on s'entendre avec les patrons et exercer conjointement avec eux une action décisive sur la destinée du sourd-muet, lui faciliter l'entrée de certains ateliers et le maintenir au rang d'homme en lui fournissant les moyens de se procurer le pain quotidien?—Le groupe très bienfaisant qui s'est réuni pour porter secours aux sourds-muets s'appelle actuellement la Société centrale d'éducation et d'assistance; si à ce dernier mot on substituait celui de patronage, on serait plus utile, et on atteindrait un but plus élevé.

Il y aurait lieu aussi de songer au sort des professeurs, car il n'est vraiment pas digne d'envie. Il faut beaucoup de dévoûment, de perspicacité, une patience sans égale, et parfois même une grande ténacité pour forcer, l'une après l'autre, toutes les barrières que l'infirmité a dressées entre l'enseignement et l'intelligence de ces écoliers d'une nature si particulièrement spéciale. Un professeur titulaire touche au début 2,400 francs par an, et de quatre années en quatre années voit son traitement augmenter jusqu'à un maximum infranchissable de 3,800 francs; c'est dérisoire. Il semble que l'administration pèse un peu sur l'enseignement; celui-ci devrait être plus libre, c'est par l'effort individuel encouragé que l'on arriverait à perfectionner des méthodes excellentes, et qui n'ont point encore dit leur dernier mot. A ce sujet, je regrette que l'on ne réunisse pas à la bibliothèque les diverses publications étrangères qui s'occupent des sourds-muets. Cela est de toute nécessité pour les professeurs, pour les administrateurs, qui de cette façon pourraient profiter des progrès accomplis ailleurs dans cette ma-

tière difficile. Il en était ainsi autrefois : la guerre a naturellement interrompu ce genre de service, qui était régulièrement fait; pourquoi n'y pas revenir et ne pas nous mettre à même, par l'étude comparative des différens systèmes, d'améliorer les destinées intellectuelles et physiques de ces pauvres enfans?

L'institution, telle qu'elle est organisée aujourd'hui, malgré son double caractère qui a quelque chose de déplaisant, est appelée à rendre de sérieux services aux jeunes infirmes qu'elle accueille, si l'on consent à l'outiller des livres et des modèles plastiques dont elle a impérieusement besoin; mais il est bon que la leçon du passé profite, et qu'on ne rentre pas dans des erremens que la raison et l'expérience ont condamnés. Un programme limité aux notions de l'enseignement primaire doit suffire au plus grand nombre des écoliers, car ceux qui dénotent une intelligence supérieure trouveront toujours à compléter leurs études en suivant un cours supplémentaire. L'enseignement professionnel au contraire réclame les soins les plus attentifs; il faut le développer, le surveiller, le fortifier, l'éclairer par la connaissance et l'exemple des hommes spéciaux; il languit un peu à cette heure, il est confiné dans des corps de métiers trop peu nombreux, il ne pousse pas l'enfant dans des voies assez larges et ne cherche peut-être pas à faire naître des aptitudes qui s'ignorent. Il n'est pas aussi fécond que je voudrais, et ressemble trop à ce que l'on peut appeler « un acquit de conscience. » Il faut ne pas oublier que le but de l'institution n'est pas d'obtenir des tours de force propres à étonner des curieux réunis en séance solennelle; l'objet qu'elle poursuit est meilleur et plus humain. Elle doit par l'enseignement scolaire éclairer des intelligences que la nature semblait avoir obscurcies, et former des ouvriers laborieux, adroits, qui puissent subvenir à leurs besoins et ne jamais tomber en charge à la charité publique.

MAXIME DU CAMP.

LORD PALMERSTON

The life of Henry John Temple, viscount Palmerston, with selections from his diaries and correspondence, by sir Henry Lytton Bulwer (lord Dalling); 3 vol., 1871.

« Je vous attaquerai. — Cela dépend de vous. — Je vous anéantirai. — Cela dépend de nous. » Tels sont les termes dans lesquels Napoléon, premier consul, et le plénipotentiaire de l'Angleterre, lord Whitworth, s'étaient séparés à la rupture de la paix d'Amiens, et, dans ce conflit de vingt ans qui éclatait ainsi de nouveau, chaque nation s'appliqua de son mieux à justifier la mémorable parole de son représentant. Les grands triomphes furent d'abord pour la France. Déjouée et terrassée à Austerlitz, écrasée plus complétement encore à Iéna et à Friedland, la coalition européenne dut subir la loi du vainqueur; mais sur mer la fortune restait fidèle aux armes de nos adversaires. La victoire de Trafalgar, en détruisant notre marine, força le maître de l'Europe d'ajourner tout projet d'invasion, et l'Angleterre, grâce à sa position insulaire, à ses 600,000 citoyens armés, à ses 200,000 marins, à ses 900 bâtimens de guerre, put attendre, sans courber le front, les occasions que les témérités de Napoléon ne tarderaient point à lui offrir. Cependant ses sacrifices étaient écrasans, ses pertes cruelles. Dans une seule année, ses trois illustrations principales succombèrent à la peine, lord Nelson, M. Pitt, M. Fox. Il fallut dès lors continuer la guerre avec un roi aveugle et atteint déjà d'une folie intermittente, mais incurable, avec un héritier du trône aussi peu considéré qu'il méritait de l'être, sans un seul homme d'état d'un ordre supérieur, sans un chef renommé ni sur terre ni sur mer. Tels

étaient pourtant le génie et les ressources de la nation et la vitalité puissante de ses institutions que le terrible conflit se poursuivait avec une ardeur comme avec une confiance à toute épreuve.

I.

Henry Temple, vicomte Palmerston, entra dans la vie publique au plus fort de ces conjonctures critiques (1). Il avait pour lui tous les avantages que donnent la naissance, la fortune, une robuste constitution et l'extérieur le plus attrayant. Sa famille s'était depuis longtemps distinguée dans les diverses branches du service public, et avait produit, entre autres célébrités, le chevalier Temple, dont les mémoires, bien connus en France, ont ajouté une page si intéressante aux annales de la grande lutte de Guillaume III contre Louis XIV. Il fit ses études d'abord au collége de Harrow, qui dispute à celui d'Eton l'éducation des jeunes patriciens anglais, et il y rencontra pour condisciples lord Byron, sir Robert Peel et plus d'une notoriété future de sa génération. Ses qualités dominantes, le courage, l'assiduité, la persévérance, ne tardèrent point à se faire remarquer. On cite encore dans les traditions de Harrow un combat sanglant que livra Henry Temple à un élève « deux fois plus fort que lui. » On a publié des lettres qui constatent qu'à quatorze ans, tout en se distinguant dans les études obligatoires du collége, il cultivait en outre l'italien, l'espagnol et sans doute aussi le français, qu'il devait parler et écrire plus tard avec une rare correction. En quittant Harrow, il passe dans l'intimité de Dugald-Stewart, à l'université d'Édimbourg, trois années durant lesquelles, comme il l'a écrit lui-même, « il jette les fondemens de toutes les connaissances utiles et de toutes les habitudes d'esprit qu'il ait acquises. » On a rappelé, comme témoignage de son application, que, quand sir W. Hamilton voulut recueillir les conférences de Dugald-Stewart après la mort du célèbre professeur, qui n'en avait laissé aucun manuscrit, il en rétablit surtout le texte d'après les notes sténographiées d'abord et soigneusement mises au clair ensuite par Henry Temple.

Il n'avait point encore terminé à Cambridge ces fortes études quand déjà la vie publique et la lutte des partis le réclamèrent. En 1806, la mort de M. Pitt laissait vacant au parlement le siége universitaire que l'illustre homme d'état n'avait cessé d'occuper, et Palmerston, bien qu'il n'eût point encore passé tous ses examens, fut convié à revendiquer cette noble succession contre deux jeunes

(1) Né en 1784, mort en 1865.

rivaux politiques qu'il devait retrouver, durant toute sa carrière, soit comme adversaires, soit comme collègues. Les suffrages obtenus dans ce premier essai de leurs forces par les trois ministres futurs sont intéressans à rappeler. Lord H. Petty, plus connu comme marquis de Lansdowne, depuis président du conseil et chef si honoré de la chambre des lords, obtint 331 voix, — lord Althorp, depuis lord Spencer, et ministre dirigeant la chambre des communes pendant les grands débats de la réforme, eut 145 voix, — lord Palmerston enfin 128. On voit que la lutte, si elle ne fut point heureuse pour lui, fut du moins des plus honorables et témoigne d'autant plus des espérances qu'il avait déjà fait concevoir de lui que ses compétiteurs disposaient pour lors de l'appui gouvernemental. Nullement découragé par ce premier échec, il en essuya un second la même année à Horsham, et en définitive la carrière officielle s'ouvrit pour lui avant la carrière parlementaire.

La mort de M. Fox avait profondément ébranlé la coalition ministérielle qui, sous ses auspices, avait remplacé M. Pitt. Le grave différend qui survint l'année suivante entre lord Grenville et le roi sur la question catholique détermina la retraite du « chef de tous les talens. » Le duc de Portland fut appelé à former un nouveau cabinet, et, secondés par la réaction qui se manifestait dans tout le pays en faveur de la mémoire du grand patriote, les principaux élèves de M. Pitt, lord Castlereagh, M. Canning, lord Liverpool, furent rappelés au pouvoir, qu'ils devaient exercer si longtemps et avec un succès si complet au dehors. Lord Malmesbury, le célèbre diplomate, dont les mémoires ont versé des flots de lumière sur les négociations de cette époque, était l'ami intime du duc de Portland, et obtint de lui pour lord Palmerston, dont il était le tuteur, la position d'un des lords de l'amirauté. Dans une nouvelle lutte à Cambridge, ce dernier échoua encore, mais cette fois par trois voix seulement, et bientôt après il entra enfin au parlement d'une façon qui caractérise bien les mœurs politiques de l'époque. Sir Léonard Holmes, propriétaire à l'île de Wight, possédait un de ces bourgs où sa famille était toute-puissante et que l'on désignait alors comme « bourgs fermés » ou « bourgs pourris. » Il offrit le siége au jeune Palmerston à la condition que jamais, même pendant l'élection, il ne se présenterait à ses commettans. C'est ainsi que, comme M. Pitt et tant d'illustres émules, il put débuter dans la vie parlementaire au sortir presque de l'adolescence, et apporter plus tard au service de son pays une longue expérience, une pratique consommée des affaires, quand ses forces et ses facultés étaient encore dans toute leur vigueur, et à une époque de la vie où tant d'autres en étaient encore à leur laborieux apprentissage.

Souvent la raison accepte ce que le raisonnement condamne. L'inexorable logique de l'esprit novateur a fait disparaître les derniers vestiges de l'ancien système électoral en Angleterre, et elle ne reviendra pas sur son arrêt; mais le cours des siècles et les progrès apparens dont ils se glorifient n'ouvrent point toujours pour les nations une voie sans cesse ascendante de grandeur et de prestige. Le temps seul pourra démontrer si, plus heureuse que Rome, plus heureuse que Venise, l'Angleterre trouvera un profit sans mélange dans le déclin des influences aristocratiques sur la conduite de ses affaires. Sans doute, le système des bourgs fermés donnait lieu à quelques abus de la prépondérance des grandes familles. Telle était toutefois la sévère discipline des partis que plus souvent encore les siéges étaient réservés pour telle notabilité victime de l'inconstance populaire, trop convaincue et trop fière pour fléchir devant elle, ou pour telle jeune ambition dont la capacité naissante frappait les regards de tous ceux qui l'approchaient sans pouvoir prétendre encore s'imposer au public. L'équitable histoire dira quels furent les hommes que portèrent au pouvoir ces anomalies incontestables, ce qu'ils firent pour la grandeur de leur pays, à quel degré de puissance et de gloire il leur fut donné de l'élever. Un avenir encore éloigné pourra seul décider si, sous un régime dans lequel les preuves réclamées ne peuvent être fournies qu'à un âge où les forces vitales les plus précieuses pour le service de l'état sont déjà consumées, où les idées commerciales et économiques prévaudront dans ses conseils sur les altières traditions du passé, la patrie des deux Pitt saura maintenir tout le renom qu'ils ont acquis pour elle.

Nous avons quitté le jeune Palmerston, à vingt-deux ans, déjà membre du parlement comme du gouvernement qui, sous l'égide de mémoires vénérées, poursuivait à outrance la lutte contre la révolution française et son représentant couronné. Ses débuts oratoires ne se firent pas longtemps attendre, et ceux qui ont suivi de près sa carrière ne s'étonneront point que son premier effort ait été consacré à justifier, à préconiser même l'inique agression de l'Angleterre en 1807 contre Copenhague et la flotte danoise. Voici en quels termes familiers il rend compte de l'incident à une de ses sœurs : « Vous verrez par les journaux de ce matin que j'ai été tenté par quelque mauvais génie de donner la comédie pour mon compte hier soir à la chambre des communes. Il m'a semblé pourtant que l'occasion était bonne pour rompre la glace, au risque même de patauger quelque peu, car il était difficile de se compromettre beaucoup, *tant la cause était bonne*. Le discours de Canning est un des plus brillans et des plus persuasifs que j'aie encore en-

tendus; il a duré trois heures (1). » Le *maiden speech* de lord Palmerston paraît avoir été bien accueilli, et il marqua dès lors sa place, non point parmi les orateurs éloquens de son époque, titre auquel il n'a jamais prétendu, mais parmi les *debaters* les plus diserts et les mieux écoutés.

Une autre de ces expéditions par lesquelles l'Angleterre s'efforçait de tenir tête à l'ascendant, irrésistible alors, de Napoléon vint donner un éclat inattendu à la carrière officielle de lord Palmerston. Voyant en 1809 les principales armées de l'empire engagées dans sa nouvelle guerre contre l'Autriche et dans sa guerre interminable contre l'Espagne, le cabinet anglais avait dirigé sur les côtes de la Hollande des forces de terre et de mer; mais les lenteurs de lord Chatham, fils du célèbre ministre, qui les commandait et auquel nos soldats avaient donné le sobriquet assez mérité de *lord J'attends*, les fièvres redoutables du littoral et les rapides triomphes de Napoléon entraînèrent pour cette aventure le résultat le plus désastreux. L'opinion publique s'émut, de graves dissentimens, portés en définitive jusque sur le terrain, éclatèrent entre M. Canning et lord Castlereagh, qui se renvoyaient la responsabilité de la catastrophe, et le cabinet du duc de Portland tomba en pleine dissolution. Le parti tory n'en restait pas moins maître incontesté de l'arène parlementaire, et M. Perceval fut désigné pour former dans ses rangs un nouveau ministère. Frappé de la capacité de lord Palmerston, il lui proposa les importantes fonctions de chancelier de l'échiquier, c'est-à-dire la direction effective des finances avec un siége au conseil. C'était la position même que le second Pitt avait occupée moins âgé encore de deux ans; mais Henry Temple n'avait rien de cette ardente vocation qui avait porté « le jeune prodige » dès l'abord de la vie politique à considérer le gouvernement de son pays comme sa mission providentielle, le premier rang dans le parlement comme sa place prédestinée. Il n'avait rien, comme nous

(1) Si l'expédition de Copenhague a été justement flétrie comme un abus de ses forces indigne d'une nation généreuse, il faut malheureusement convenir que la conduite de Napoléon ne fournissait pour de tels actes que trop de précédens. La lettre suivante, devenue publique depuis, signale les motifs qui ont déterminé alors le cabinet anglais.

« *Au maréchal Bernadotte, gouverneur des villes anséatiques.*

« Saint-Cloud, 2 août 1807.

« Je ne veux pas tarder à vous faire connaître mes intentions, qu'il faut tenir secrètes jusqu'au dernier moment. — Si l'Angleterre n'accepte pas la médiation de la Russie, il faut que le Danemark lui déclare la guerre ou que je la déclare au Danemark. Vous serez destiné, dans ce dernier cas, à vous emparer de tout le continent danois. « NAPOLÉON. »

l'avons vu, de cette éloquence incomparable dont les premiers accens arrachèrent des larmes d'admiration à la chambre des communes, et qui devait exercer sur elle cette noble domination de vingt ans. Préoccupé surtout du soin d'avancer sûrement et à pas sagement mesurés, lord Palmerston, non point par défaut d'ambition, mais par les inspirations d'une ambition circonspecte et réfléchie, refusa un avancement prématuré, et préféra le poste aussi laborieux, quoique moins éminent, de secrétaire d'état de la guerre.

Les lettres qu'il échangea sur ce point avec son fidèle conseiller, lord Malmesbury, sont intéressantes à relire : elles accusent une modestie méritoire, un vif désir d'exercer des fonctions importantes qui développent ses forces présentes sans les surpasser, un plus grand désir encore de ne s'exposer à aucun échec mérité, la crainte enfin de tout compromettre par une élévation périlleuse et prématurée. En définitive, il se prononça, comme nous l'avons dit, pour le poste de secrétaire d'état de la guerre, et il déclina l'entrée au conseil, qui lui fut offerte en même temps. Les motifs de ce dernier refus, tels qu'il les indique à lord Malmesbury, caractérisent son esprit pratique et sérieusement assidu : ses relations intimes avec le premier ministre lui permettront de savoir tout ce qui se passera de réellement intéressant dans le cabinet; pour le reste, son temps sera plus utilement employé à se rendre maître absolu de tous les détails de son département. Ses nouvelles fonctions ne comprenaient point, il est vrai, tout ce que le titre semblerait annoncer. Le département général de la guerre était partagé alors en trois directions très distinctes. Le commandant en chef, le duc d'York, fort aimé et fort considéré malgré ses insuccès dans les Pays-Bas, était chargé de tout ce qui tenait au personnel et à la discipline de l'armée; un secrétaire d'état présidait aux opérations actives; un autre était chargé de la comptabilité et de tous les rapports du département avec la chambre des communes. Ces dernières attributions furent celles de lord Palmerston, et il les exerça durant dix-neuf années consécutives avec une distinction et un succès signalés.

Associé ainsi plus directement à la grande lutte de son pays contre Napoléon, lord Palmerston, comme sa correspondance intime en fait foi, ne douta jamais du résultat final. Le triomphe définitif confirma pour longtemps la toute-puissance du parti et du gouvernement qui l'avaient remporté; à la mort tragique de M. Perceval, assassiné en 1812 par un solliciteur à l'entrée de la chambre des communes, lord Liverpool avait été appelé au premier rang, et il ne cessa aussi de l'occuper jusqu'à sa mort, en 1827. Cependant la prépondérance de l'école de la résistance extrême qu'il représentait déclinait sensiblement depuis quelque temps. L'Angleterre avait

approuvé, elle avait exigé même l'ajournement de toutes les questions intérieures pour se livrer tout entière au souci de son duel à mort contre la France révolutionnaire et impériale; mais, la paix survenue, le premier prestige de la victoire éclipsé, les partisans des sages et équitables réformes trop longtemps ajournées devaient reprendre leur légitime ascendant. M. Canning n'avait jamais cessé de les représenter loyalement dans le ministère comme dans le parlement, et c'est à lui que, d'un consentement presque unanime, incomba la tâche de les faire prévaloir avec toute l'autorité du gouvernement. Le concours de lord Palmerston lui était assuré d'avance. Sur la question catholique, sur les réformes financières et économiques, sur l'aspect complétement modifié des relations extérieures du pays, il n'avait cessé de professer publiquement les doctrines de son nouveau chef. Après avoir accepté la coopération de la sainte-alliance pendant la grande guerre, l'Angleterre avait hâte, la paix pleinement rétablie, de s'affranchir de toute apparence d'appui prêté à ses alliés couronnés dans leur lutte contre les justes revendications de leurs sujets. La fermeté avec laquelle M. Canning s'était rendu l'organe transcendant de cette aspiration avait beaucoup contribué à sa grande popularité, non moins au dehors qu'à l'intérieur; mais elle avait éloigné de lui une portion notable des tories, portés à le considérer comme un transfuge, sans lui rallier suffisamment les whigs, qui ne pouvaient pas le voir avec indifférence leur dérober ainsi leur programme. Au bout de quelques mois, il succombait à la peine, nouvel et lamentable exemple des exigences dévorantes du premier rang. Lord Goderich, mieux connu plus tard comme lord Ripon, essaya de maintenir la fortune du parti intermédiaire; toutefois les dissensions intérieures et les attaques combinées du dehors devaient bientôt rendre impossible une tâche au-dessus de ses forces. Le duc de Wellington, momentanément éloigné des affaires, fut appelé par le roi et chargé de former un ministère où l'élément conservateur reprendrait une prépondérance décisive. Il écarta cependant lord Eldon et quelques autres représentans de la résistance extrême; il fit à M. Huskisson et aux principaux adhérens de M. Canning une position qui leur permît d'abord de s'associer à lui sans aucun sacrifice de leurs vues ou de leur influence, mais la lutte des deux tendances si distinctes ne tarda point à paralyser l'action du gouvernement nouveau. L'intéressant *journal* de lord Palmerston, qui a été publié par sir H. Bulwer, et dont nous aurons à parler plus tard, donne à cet égard les plus piquans renseignemens. Tous les jours, de profonds dissentimens, des controverses prolongées, se terminant le plus souvent soit par des concessions réciproques plus apparentes que réelles, soit par l'a-

journement de décisions urgentes! Malgré la modération naturelle de son caractère et de sa politique, le tempérament du duc de Wellington, habitué à l'autorité incontestée du commandement militaire, était peu propre à un pareil régime. Animé par le plus pur dévoûment à son pays et à son souverain, il manquait dans les relations journalières de souplesse, d'entregent, et surtout de cette qualité primordiale d'un premier ministre au dire de M. Pitt, la patience.

La querelle définitive éclata sur un vote donné dans le parlement à l'occasion de la question bien secondaire d'un bourg supprimé et d'une démission offerte en conséquence par M. Huskisson avec plus de précipitation que de parti-pris. Lord Palmerston fournit à l'histoire sur cette crise les plus précieux détails, d'où il résulte, contrairement à l'opinion reçue, que la séparation finale fut l'œuvre du duc de Wellington et de sir Robert Peel plus que des sectateurs de M. Canning. Dans tous les cas, elle fut irrévocable, et détermina éventuellement pour le parti tory la perte de la prépondérance parlementaire qu'il avait si longtemps exercée. Le groupe qui se séparait ainsi de lui ne comprenait pas plus d'une dizaine de pairs et une trentaine de membres de la chambre des communes; mais leur influence personnelle était considérable, et ils représentaient alors la volonté croissante de la nation d'imprimer une direction nouvelle à sa politique au dedans comme au dehors. Rendus à leur entière liberté, ils gravitèrent naturellement vers les whigs, et après l'explosion de 1830 se confondirent définitivement dans leurs rangs. Tout en se séparant ainsi consciencieusement de la portion la plus nombreuse de son parti, lord Palmerston, que tous les aspirans au pouvoir commençaient dès lors à se disputer, resta fidèle à ses amis intimes dans les mauvais jours comme dans les bons. Il quitta le ministère avec eux malgré les bienveillantes dispositions que lui témoignaient le duc de Wellington et sir Robert Peel. Il refusa plus tard les offres isolées de ces derniers, et, s'étant signalé dans plus d'un discours sur la politique nouvelle de l'Angleterre au dehors, il prit naturellement sa place auprès de lord Grey en 1830 comme ministre des affaires étrangères, fonctions dont il s'acquitta encore avec une grande notoriété dans les ministères subséquens de lord Melbourne et de lord John Russell. Enfin, dans le gouvernement de lord Aberdeen, il occupa durant deux ans le département de l'intérieur.

Nous aurions bien incomplétement retracé cette rapide esquisse de la vie de lord Palmerston, si nous ne parlions que de sa laborieuse application à ses devoirs politiques et parlementaires. Il ne séduisait pas moins ses compatriotes par son dévoûment sincère à

leurs occupations et à leurs passe-temps favoris. Toujours très répandu dans le monde, il ne se refusait à aucun des plaisirs de la *fashion*, dont il était l'idole. Sans beaucoup parier lui-même, il ne cessait d'élever et de faire courir des chevaux, et d'apparaître devant le public avec tout le prestige d'un des patrons du *turf*; jeune, excellant dans tous les exercices du corps, il se distinguait dans toutes les chasses, dans toutes les branches du *sport*. Son château de Broadlands, en Angleterre, se remplissait d'objets d'art et servait de rendez-vous aux notabilités les plus diverses. Dans la terre inculte et délaissée dont il avait hérité à l'extrémité de l'Irlande, un port et des routes tracés sous ses ordres, des écoles construites, une impulsion prodigieuse donnée à l'exploitation, en firent un bienfaiteur dont le renom lui survivra longtemps. Esprit sagace, clairvoyant, mais essentiellement plaisant et critique, il n'avait rien, comme on le sait, de cette généreuse exaltation dont s'inspire la véritable éloquence. Toutefois, sans jamais cesser d'ânonner péniblement, il arriva, par un long exercice de la parole publique, à la manier avec un grand art, avec un succès toujours croissant jusqu'à la fin, et la chambre des communes ne pouvait que lui savoir gré d'avoir refusé deux fois, pour demeurer dans ses rangs, les grandes fonctions de gouverneur de l'Inde; mais dans la conversation ses vives et piquantes railleries, ses traits imprévus, cachant sous quelque formule en apparence frivole des profondeurs incommensurables de fine et judicieuse réflexion, lui assuraient partout le premier rang. La plume à la main, il était plus brillant et plus redoutable encore. C'est incontestablement le maître le plus accompli du langage diplomatique qu'il nous ait été donné de rencontrer, soit qu'il voulût semer les mille embûches que recouvre l'idiome international, soit qu'il s'agît de les mettre au jour. Il se faisait un jeu de rédiger lui-même, séance tenante, au *foreign office*, ces pièces importantes qui sont habituellement livrées à l'élaboration professionnelle des bureaux. « Vous êtes à peu près infatigable, m'écriai-je un soir, témoin de la rapidité avec laquelle il avait accompli, par pur délassement, un de ces véritables exploits littéraires. — Ce que je fais me fatigue rarement, répliqua-t-il en souriant; c'est ce que je n'ai pas encore pu faire, » parole étrange qui témoigne de toute l'ardeur qui se combinait dans son tempérament avec une persévérance peu commune. Quand il vit le terme de sa longue carrière approcher sensiblement, il dit à ceux qui l'entouraient : « Je crois être aujourd'hui l'homme politique de l'Europe qui a le plus travaillé. » Où trouver une plus modeste fierté?

En 1855, lord Palmerston avait soixante et onze ans et près de cinquante ans de vie parlementaire et officielle; mais ses forces, ses

facultés, semblaient croître avec l'âge sans en recevoir encore aucune atteinte sensible. C'est alors que pour la première fois ses amis et son pays songèrent à lui comme chef incontesté du gouvernement. Les circonstances étaient critiques. La nation s'était lancée avec une aveugle précipitation dans la guerre contre la Russie, et des retards souvent inévitables, comme des échecs et des mécomptes imprévus, exaspéraient l'opinion surexcitée. Lord Aberdeen, chef du cabinet, portait au service de son pays toute la supériorité que donnent une longue expérience, une rare capacité pour les questions internationales, une loyauté et une élévation de caractère incomparables; mais il avait vu de près, très jeune, les horreurs de la guerre, et cette folie suprême de l'humanité lui inspirait la plus profonde aversion. Il ne s'était point laissé entraîner d'ailleurs sans de graves scrupules dans un conflit qui devait, quel qu'en fût le résultat, convertir pour longtemps en ennemi de l'Angleterre un de ses plus puissans alliés. Toutefois, la lutte engagée, il était fort naturel que le pays en souhaitât le succès avec passion, et qu'il s'adressât de préférence à ceux que leur goût, leurs habitudes d'esprit et leur aptitude spéciale lui désignaient comme les plus propres à l'assurer. Lord Palmerston accepta le mandat avec empressement et l'accomplit pleinement. Rendons hommage en passant à cette noble et patiente ambition qui ne prétendit au premier rang qu'après avoir épuisé, durant un demi-siècle, toutes les épreuves. Nous nous étonnons souvent de voir l'Angleterre résoudre, sans convulsions violentes, tant de problèmes sociaux et politiques qui ne s'élaborent chez nous qu'avec la guerre civile, l'incendie de nos villes et les plus désastreuses aventures au dehors. N'oublions point avec quelle jalouse circonspection elle accorde sa confiance soit aux hommes, soit aux classes qu'elle appelle au périlleux honneur de la responsabilité politique. Être bien et dignement gouverné, préoccupation si médiocre pour nous, tel est son principal souci : tout le reste à ses yeux n'est que secondaire. L'entrée sans doute est ouverte à tous, mais l'accès reste sévèrement interdit à quiconque n'a point donné des garanties en rapport avec l'importance vitale de la tâche assignée. Ce n'est point à l'équipage tout entier ou au premier venu tiré de son sein qu'elle attribue le commandement du plus faible de ses bâtimens; elle ne disposera pas plus légèrement de la direction du navire qui porte sa fortune. Appelé au poste de premier ministre, lord Palmerston le conserva pendant plus de dix ans, sauf une année d'intervalle. Sa présence marqua une trêve dans la lutte sérieuse des partis comme dans la discussion des réformes constitutionnelles. Les libéraux voyaient en lui un allié toujours fidèle, un chef timide, mais convaincu. Les conservateurs ap-

préciaient son affectueux dévoûment aux institutions fondamentales du pays, et lui savaient gré de n'avoir jamais recherché une funeste popularité en précipitant le cours des idées novatrices. Il exerçait ainsi, toujours le sourire sur les lèvres et sans aucun effort apparent, une domination presque incontestée quand les approches de la mort triomphèrent enfin de ces forces qui avaient dépassé de si loin les conditions ordinaires de l'humanité.

Nous avons envisagé jusqu'ici lord Palmerston dans ses relations avec les affaires purement intérieures de son pays. Ce n'est point de là cependant que lui est venue sa grande notoriété, ce n'est point par là qu'il a provoqué les plus vives censures ou excité les plus ardentes sympathies. Avant de diriger, à diverses reprises pendant près de vingt ans, les relations extérieures de l'Angleterre, lord Palmerston avait été associé, durant un intervalle presque aussi considérable, au département de la guerre. L'école n'était pas très bonne pour la conduite des affaires internationales à une époque où, remise à peine d'une lutte désespérée, l'Europe entière ne demandait qu'une tranquillité définitive. Les habitudes de sa jeunesse, agissant sur un tempérament impérieux, violent, vindicatif et d'une activité fébrile, imprimèrent à une politique qui lui appartient presque en propre son caractère dominant. Le repos lui paraissait interdit, et il l'interdisait non moins formellement aux autres. Ne respirant que le conflit jusque dans les moindres détails de la vie internationale, il semblait avoir pris à tâche de justifier les imputations les plus exagérées contre l'action de l'Angleterre au dehors, de démentir ceux qui en auraient entrepris la défense. L'orgueil, le souci exclusif de ses intérêts, une prépotence excessive à l'égard des puissances faibles et sans défense, une affligeante absence de scrupules et parfois même de loyauté, tels sont les traits généralement reprochés alors à la politique extérieure de la Grande-Bretagne, et lord Palmerston paraissait s'appliquer avec une étrange persistance à les mettre chaque jour en relief. Sa longue expérience l'avait pénétré outre mesure de cette triste conviction, que la force permet tout, et que le succès justifie tout. Dès qu'il rentrait aux affaires, la moindre divergence devenait un différend qui, soigneusement exploité, dégénérait bientôt en querelle flagrante. Le ton ainsi donné dans toutes les cours, on voyait les représentans de l'Angleterre partout en conflit, soit avec les autorités constituées, soit avec leurs collègues, et plus ils manquaient aux bienséances reçues, plus ils étaient sûrs d'être approuvés. Les amis intimes de lord Palmerston citaient avec complaisance les légitimes émotions ainsi soulevées comme une preuve de l'influence exceptionnelle que l'Angleterre exerçait sous ses auspices; mais c'était l'influence

de l'orage sur la nature, une pure perturbation sans profit. Si la guerre a ses exigences, la paix a aussi les siennes, et l'intérêt des nations se compose de trop d'intérêts combinés pour qu'il soit permis aux hommes d'état de les mettre aussi témérairement en péril. Nous reconnaissons volontiers chez lord Palmerston une grande énergie, une intrépidité peu commune, une sagacité politique très remarquable. Il a été souvent le fidèle allié de la France. Sur les principales questions de notre époque, la création des royaumes de Grèce et de Belgique, l'appui donné aux dynasties constitutionnelles en Espagne et en Portugal, et jusqu'à un certain point même, sur la question italienne, ses vues étaient les nôtres; mais en politique la mesure et l'opportunité font tout, et les meilleures causes peuvent être cruellement desservies quand des moyens répréhensibles sont mis avec persistance à leur service. Lord Palmerston se refusait habituellement à distinguer entre les légitimes aspirations des peuples en souffrance et les passions purement révolutionnaires qui surgissaient derrière elles. Trop souvent il faisait appel à ces dernières avec un cynisme surprenant sans être en mesure de leur offrir la moindre protection quand survenait l'explosion provoquée par ses paroles, par ses agens ou par ses auxiliaires. Ceux-ci se plaignaient alors, non sans raison, d'avoir été abandonnés et sacrifiés, tandis que les gouvernemens, outragés dans leurs sentimens et dans leurs intérêts, se vengeaient par de sanglantes représailles ou par des répressions redoublées. C'est précisément pour n'avoir point voulu suivre l'Angleterre jusqu'au bout dans ces voies compromettantes que le roi Louis-Philippe et ses principaux ministres ont été en butte tant de fois aux diatribes de lord Palmerston et de la presse dont il disposait. Nous ne contestons nullement aux gouvernemens réputés justement les plus éclairés le droit de contribuer au progrès général de leurs principes, non-seulement par leur exemple invoqué et par leurs conseils, mais au besoin par de légitimes remontrances; nous admettons même que dans certains cas exceptionnels ils prennent ouvertement fait et cause pour l'insurrection, comme dans la guerre d'Amérique et les soulèvemens de la Grèce et de la Belgique. Cependant le peu de repos que la guerre et les difficultés intérieures laissent aux états deviendrait à peu près illusoire, s'il était érigé en doctrine et en pratique que chaque nation a le droit de faire prévaloir, à toute heure et par tous les moyens, chez les autres les vues et les institutions qui lui paraissent les meilleures. Une pareille ingérence ne serait point tolérée par les puissances en état de la repousser, par l'Angleterre moins que par toute autre; était-il équitable ou généreux de l'imposer aux faibles par cela seul qu'ils n'étaient point capables d'y résister?

Il serait difficile de caractériser la politique extérieure de lord Palmerston sans parler du *blue-book*, qui en était la fidèle exposition et quelquefois le mobile même. L'Angleterre est la première nation qui ait contracté la louable habitude de soumettre chaque année au parlement et au public une série de documens officiels sur ses relations au dehors; mais sous lord Palmerston cette publication prenait des proportions toutes nouvelles et un aspect tout différent. Les conflits sans cesse renaissans dans lesquels il se précipitait, les querelles personnelles où ils aboutissaient trop souvent, en faisaient alors les principaux frais. Dieu sait à quelles extrémités il fallait recourir pour que le beau rôle demeurât toujours à l'Angleterre et à son ministre! Tantôt c'était une communication marquée « particulière et confidentielle, » et garantie à ce titre contre toute publicité par les règles universelles de la diplomatie, qui était mise en relief sans le moindre concert avec l'auteur; tantôt c'étaient des paragraphes entiers insérés dans des dépêches étrangères pour en dénaturer l'esprit plus encore que le texte, et pour fournir matière à des réfutations irréfragables; tantôt c'étaient des lettres d'agens éloignés dont le sens était perverti par des erreurs de copiste et d'impression fort regrettables, au point de présenter au public le contre-pied même de ce qu'ils avaient écrit, et de faire reporter sur eux des responsabilités dont le gouvernement central avait intérêt à se décharger. Il fallait accepter ces déplorables expédiens ou s'engager, en les signalant, dans des controverses et des querelles nouvelles, et en dehors du *blue-book* les représentans des puissances étrangères à Londres avaient assez à faire pour maintenir avec le secrétaire d'état des relations personnelles conformes aux bienséances. Le plus agressif des hommes, lord Palmerston était aussi le plus impressionnable. L'équilibre de ses grandes facultés, dont il était si admirablement le maître dans toutes les épreuves parlementaires, ne résistait point aux discussions diplomatiques les plus élémentaires. Ne rappelons point les fâcheux emportemens de son entretien et de sa correspondance, reproduits avec une singulière fidélité, dès le lendemain, dans les nombreux journaux dont il se servait. Un pareil vocabulaire nuit surtout à celui qui a le tort d'y recourir; mais il rendait bien difficile la tâche des jeunes diplomates qui se trouvaient en relations avec lui, n'apportant que le plus sincère désir de témoigner au représentant d'une si grande puissance la déférence qui lui était due, et de préserver leurs deux pays des maux incalculables d'une rupture flagrante. Il est vrai que les ambassadeurs auxquels leur âge et leur illustration personnelle devaient assurer au moins les égards ordinaires n'étaient guère mieux partagés. En

parlant des inconvenances calculées que lord Palmerston se permettait souvent envers M. de Talleyrand lui-même, son biographe se borne à dire que « chez lui la bosse de la vénération n'était pas fort prononcée.» Ce n'est pas précisément la vénération que la France demande pour ses agens au dehors; il lui est pourtant bien permis de revendiquer pour eux la courtoisie que le souci de leur propre dignité porte les cours européennes à pratiquer comme à réclamer en faveur du caractère représentatif, et dont les voyageurs rencontrent des manifestations si touchantes jusque chez les Arabes du désert et dans la cabane des Peaux-Rouges.

De pareils défauts, de pareils travers, bien qu'imparfaitement connus et compris du public, n'ont cessé d'être déplorés et stigmatisés en Angleterre par tout ce qui était le mieux placé pour se former sur la matière une opinion compétente. Les chefs du parti conservateur, alors le moins rapproché de la France par ses tendances générales, saisissaient toutes les occasions de faire leurs réserves, et le même sentiment se manifestait souvent dans une portion notable du parti whig, comme dans le sein même du ministère; mais, tout-puissant sur l'esprit de lord Melbourne, son beau-frère, lord Palmerston s'était fait dans les rangs du parti libéral avancé une clientèle qui forçait ses collègues à compter avec lui et à subir sa direction presque exclusive dans les limites de son département. Les crises n'en étaient pas moins fréquentes, et quelquefois elles faisaient explosion. Ainsi en 1846 la première tentative de lord John Russell pour constituer un gouvernement libéral, lors de la dissolution du cabinet de sir Robert Peel sur la question des *corn laws*, échoua par la résistance décidée de lord Grey contre la rentrée de lord Palmerston aux affaires étrangères. Lord John Russell s'efforça de son mieux plus tard de régler et de contenir tout ce que sa nature élevée n'avait cessé de répudier; mais la tâche n'était point facile. Enfin la rupture éclata, et l'acte de haute politique et de haute justice longtemps différé put s'accomplir. Le noble souci de répandre en Europe tous les bienfaits dont l'Angleterre avait joui sous le régime parlementaire était le motif proclamé et généralement accepté de la politique à laquelle lord Palmerston avait alors donné son nom, mais sa sincérité devait être mise à une double épreuve. Lorsqu'en 1848 le premier essai des forces modernes de la commune de Paris triompha du gouvernement constitutionnel, les plus avertis furent étonnés de voir lord Palmerston, cédant aux plus mesquines animosités, applaudir seul et très hautement à la catastrophe. Quand, trois ans après, un acte d'une violence et d'une perfidie inouie rétablit en France le plus fatal des despotismes, presque seul encore lord Palmerston apportait ses fé-

licitations publiques et empressées. La mesure était comblée dès lors, et il fut contraint de quitter la direction des affaires étrangères pour ne plus la reprendre. Encore une fois, en 1858, la condescendance dont, premier ministre, il fit preuve à l'égard du gouvernement impérial de France, qu'il avait pris en affection toute particulière, le précipita du pouvoir; mais, quand il y rentra en 1859, l'Europe, par la présence de l'illustre lord Russell aux affaires étrangères, fut délivrée de ses anciennes inquiétudes aussi efficacement qu'elle l'est aujourd'hui par celle de lord Granville.

II.

Le recueil édité par sir H. Bulwer se compose de deux parties très distinctes. Le premier volume contient des passages d'un journal de lord Palmerston, une courte autobiographie de lui et des fragmens de sa correspondance très intime avec des membres de sa famille. Le second renferme des extraits de sa correspondance diplomatique ayant trait surtout à la formation du royaume de Belgique et aux négociations qui aboutirent à la prise d'armes contre Méhémet-Ali en 1840. Une nouvelle série est promise au public, mais la mort prématurée de sir Henry Bulwer, appelé récemment à la pairie sous le titre de lord Dalling, en affligeant profondément ses nombreux amis des deux côtés de la Manche, a interrompu le travail qu'il poursuivait avec le zèle le plus affectueux. Le contraste que nous avons signalé dans la politique intérieure et extérieure de lord Palmerston se révèle d'une façon non moins accusée dans sa correspondance. Rien de plus agréable, de plus enjoué, de plus profondément sagace et judicieux que tout ce que renferme le premier volume; mais, quelque soigneusement triés et expurgés qu'aient évidemment été les extraits publiés dans le second, les défauts du tempérament diplomatique de lord Palmerston ne cessent de s'y trahir. Il est piquant de retrouver, sous la plume de celui que notre génération a vu si longtemps en scène, des détails sur la mort de Fox, sur les manœuvres électorales de ses successeurs. Voici les renseignemens authentiques sur la campagne d'Iéna qui arrivent jour par jour en Angleterre par l'entremise de ses agens ou des réfugiés mêmes de la défaite. Au moins, dans nos récens désastres, la constance de nos soldats durant leurs plus rudes épreuves a été pleinement reconnue par nos ennemis; mais en 1806, quel sacrifice de l'honneur militaire dans les rangs des armées formées à l'école du grand Frédéric! Elles n'affrontent même pas le choc; dès les premières décharges de la mitraille, la panique est au comble, la débandade

partout. Écoutons cette voix impartiale. Les Prussiens ignoraient absolument les mouvemens de l'armée française deux jours avant la bataille. « On donne pour motif, dit le journal de Palmerston, que l'esprit de désertion était tellement répandu dans l'armée qu'il était inutile d'envoyer en reconnaissance des patrouilles qui passaient le plus souvent à l'ennemi au lieu d'en rapporter des nouvelles. ... L'aide-de-camp du duc de Brunswick, dans les bras duquel il est tombé mortellement blessé, et qui est venu remettre au roi ses insignes de l'ordre de la Jarretière, rapporte qu'au premier feu de la mitraille les Prussiens *ont fui comme des perdreaux.* ... Après une déroute pareille à celle d'Iéna, il est naturel d'en chercher les causes dans la trahison ou l'incapacité des officiers et des chefs, et il arrive souvent que des hommes dont la seule faute est de n'avoir pas réussi sont en butte à la plus grande injustice; mais ici il est hors de doute que ce sont ces raisons qui ont déterminé en grande partie les désastres. » En effet, Napoléon s'annonçait comme devant réorganiser l'Allemagne, et il est constant que le désir de pactiser avec le vainqueur ne se manifestait que trop visiblement. On sait que, parmi ses projets, celui de faire disparaître entièrement la Prusse de la carte européenne a été conçu et discuté (1); cependant des conseils plus modérés finirent par prévaloir. — Trois fois depuis Paris a vu les Prussiens dans ses murs. Qui douterait encore de l'inconstance de la fortune et de ce que peut, pour l'enchaîner, l'énergie d'une race régénérée par le malheur? — On a beaucoup parlé de la cigarette de Sedan; que dire de la partie de chasse d'Osterode? « Le roi se réfugia d'abord à Custrin, puis à Osterode, dans les environs de Dantzig. Telle était son apathie à l'égard de ses affaires que, quand le comte Voronzof, qui lui était envoyé en mission de Saint-Pétersbourg, le rejoignit, il fut invité sur-le-champ à suivre le roi dans une partie de chasse. — Le *sport* fut bon : on tua un loup et un élan. La reine, quoique souffrante et indignée de ce divertissement inopportun, fut contrainte d'y assister (2). » Voyons maintenant quelle fut la générosité du vainqueur. « Cette journée, *la dernière de la monarchie prussienne*, fut également fatale à son héroïque vétéran, le duc de Brunswick. Son régi-

(1) J'ai connu dans ma jeunesse un employé supérieur du département des affaires étrangères, M. Dumont, qui m'a raconté que Napoléon, à son retour à Paris, avait donné à traiter dans les bureaux cette question même de la répartition entière de toutes les provinces de la Prusse. Berlin l'embarrassait surtout; qu'en faire et à qui l'attribuer? Le meilleur mémoire fut celui de M. Gérard de Rayneval, père du premier ambassadeur de ce nom et grand-père du second. Napoléon en fut tellement content qu'il écrivit au bas, de sa main : « 25,000 francs pour l'auteur. »

(2) Note de lord Palmerston.

ment de grenadiers, un corps d'élite, refusait de charger. Exaspéré par cette disgrâce et résolu de ne point survivre à tant de calamités, il saisit un étendard et se précipita à cheval dans la mêlée. Un chasseur français l'abattit d'un coup de feu presque à bout portant. La balle lui avait traversé le nez, et il fut emporté sans connaissance par quelques-uns de ses officiers, qui l'avaient suivi. Il fut conduit à Altona, où il languit durant quelques semaines dans les plus grandes angoisses et aveuglé par sa blessure; enfin il expira, épuisé par les tortures de l'âme autant que par celles du corps. Avant sa mort, il écrivit une lettre à Bonaparte, le suppliant de faire respecter la neutralité de ses états, puisqu'il n'avait pris aucune part à la guerre, où lui-même il avait servi non comme duc de Brunswick, mais comme général au service de la Prusse. Bonaparte, ayant lu la lettre, la jeta sur une table et répondit du ton le plus hautain à l'officier qui l'apportait : — Cette excuse ferait très bien pour un conscrit, mais pas pour un prince souverain; ni lui ni aucun de ses enfans ne remettront jamais le pied dans le duché de Brunswick. — La fin survenue, on réclama la permission d'ensevelir le duc auprès de ses ancêtres : l'usurpateur refusa avec la même arrogance, disant qu'il était indigne de reposer auprès d'eux. (Journal de 1806.) » On sait quel serment fut prêté sur cette tombe par son fils, et comment il le tint dans nos revers à la tête des « hussards de la mort » jusqu'au jour, funeste pour nous, où il devait trouver à son tour sur le champ de bataille la fin glorieuse qu'il y avait tant de fois cherchée.

Le second volume de la publication de lord Dalling se compose de la correspondance de lord Palmerston devenu ministre des affaires étrangères. La grave question européenne soulevée par l'insurrection de la Belgique réclama ses premiers soins. Le royaume des Pays-Bas, tel qu'il existait précédemment, avait été créé en 1814 par l'Europe coalisée contre la France dans le même esprit que les anciennes « barrières » que la diplomatie des temps antérieurs élevait avec tant de sollicitude contre l'ambition de nos rois. Une ligne formidable de forteresses réparées et armées avec une défiance jalouse était confiée à la garde fidèle de cette sentinelle avancée dont l'alliance héréditaire avec nos ennemis leur ouvrait le territoire dès la première alerte. Ils ne devaient donc pas voir sans un profond déplaisir leur œuvre anéantie par le souffle révolutionnaire, et leur sentiment était vivement partagé par le duc de Wellington comme par le parti dont il était le chef en Angleterre. Lord Palmerston, on ne saurait trop le reconnaître, fut de ceux qui admirent dès l'abord l'impossibilité de sacrifier plus longtemps aux appréhensions de la sainte-alliance le vœu unanime et l'intérêt incontestable des plus

belles provinces de l'Europe; mais sa position était difficile. La fièvre révolutionnaire était partout; l'esprit d'aventure et les passions belliqueuses se réveillaient, se combinaient avec elle en France, où des modifications plus profondes aux traités de 1815 ne tarderaient sans doute pas à être réclamées. Il fallait s'unir à nous pour imposer à l'Europe l'effraction limitée du pacte européen qu'entraînait l'établissement d'une Belgique indépendante. Il fallait s'unir aux grandes cours rivales contre nous pour nous maintenir dans le respect de ces mêmes traités quant à tout ce qu'ils stipulaient à notre préjudice. Il fallait, en face des critiques constantes et des sinistres prédictions du parti conservateur, garantir l'Angleterre contre tout profit résultant de sa politique nouvelle pour le compte de la France au-delà des avantages de la substitution, sur notre frontière septentrionale, d'un état bienveillant et neutralisé à une puissance fatalement hostile.

Avec quelle légèreté ce bienfait, dû à la fermeté, à la constance de la monarchie de juillet, qui n'avait pas craint dès l'abord de jeter son épée dans la balance encore incertaine, fut accueilli dans des temps plus heureux! Notre génération devait apprendre ce qu'il en coûte de défendre, dans les mauvais jours, une frontière habilement restreinte; qu'eût-ce été s'il eût fallu protéger la ligne entière qui s'étend de la Suisse à l'Océan! Telle fut l'œuvre salutaire de notre diplomatie durant les premières années d'un règne que l'on accusait jadis d'un souci trop médiocre pour nos intérêts au dehors. — Hélas! qui nous rendra la France du roi Louis-Philippe telle qu'il sut si bien la maintenir et la garantir? Peu de publications récentes ont offert l'intérêt que présentent les dépêches et les lettres de lord Palmerston sur cette laborieuse négociation de sept ans que son biographe a livrées au public. La pensée la plus secrète de la cour de Londres et de ses alliés s'y révèle tout entière, et si la clarté et la fermeté de vues de lord Palmerston s'y manifestent fréquemment, les défauts déjà signalés de son tempérament diplomatique n'y sont pas moins apparens. On se trompe tout autant dans les grandes affaires par une méfiance excessive que par une confiance imprudente, et il est singulier de voir combien peu l'esprit de lord Palmerston, généralement sagace, était à l'abri de cette dangereuse erreur. On croit rêver quand on voit le roi Louis-Philippe et ses principaux ministres de cette époque accusés chaque jour de vouloir, par leur ambition effrénée ou leurs menées souterraines, mettre en péril la paix européenne, qu'ils ont maintenue au prix de tant d'efforts. Les expressions, bien entendu, ne sont point ménagées. « Soult est un bijou » (*Soult is a jewel*) quand les vues de l'illustre maréchal concordent avec celles du ministre de l'Angle-

terre, mais il redevient comme les autres un traître de mélodrame quand les inévitables divergences se manifestent. « Sébastiani et Soult cherchent apparemment à fomenter une querelle à tous leurs voisins ou à contraindre tout le monde à subir leur insolence et leurs agressions... » Ils témoignent chaque jour le désir de « nous traiter d'une façon à laquelle nous ne saurions nous soumettre. »

Nous pourrions multiplier à l'infini ces témoignages d'une méfiance et d'une susceptibilité personnelles poussées parfois jusqu'à l'aberration. Comme le général Sébastiani était fort influent alors dans nos conseils, c'est lui qui est en butte aux plus fréquentes et aux plus injurieuses imputations, aussi bien qu'à des procédés qui auraient été jugés assez sévèrement à Londres, si les rôles avaient été renversés. Que lisons-nous par exemple dans une lettre de l'excellent et bienveillant lord Granville lui-même, père du ministre actuel, et alors ambassadeur à Paris? « Quand Perier m'a parlé de sa majorité dans la chambre comme douteuse, je lui dis que peut-être l'impopularité de son ministre des affaires étrangères lui ferait perdre quelques voix... » Telle fut trop habituellement la politique de lord Palmerston. Des animosités gratuites contre les ministres dirigeans des cours étrangères, qu'un peu de savoir-vivre diplomatique aurait suffi pour maintenir dans les plus amicales dispositions; puis, la querelle survenue, le sacrifice du ministre était poursuivi et réclamé sans relâche, — le bon accord avec l'Angleterre était à ce prix.

Assurément nous n'entreprendrons pas de venger la série de nos hommes d'état de cette époque contre les calomnies dont chacun d'eux a été successivement l'objet de la part de lord Palmerston et de la presse dont il disposait chaque fois qu'il leur était interdit d'entrer absolument dans ses vues; mais les circonstances nous ont permis plus tard de voir de très près le maréchal Sébastiani, accusé à tant de reprises de « déloyauté, » et d'être associé à ses efforts incessans pour maintenir l'intime alliance des deux états. Nous n'hésitons point à le dire en pleine connaissance de cause, non-seulement l'Angleterre n'a jamais eu un plus fidèle et plus « loyal » allié, mais il est difficile pour un étranger de concevoir pour un pays qui n'est pas le sien plus d'estime, de sympathie et d'admiration que n'inspirait l'Angleterre au glorieux vétéran qui l'avait tant de fois combattue sur le champ de bataille. Nous pourrions en dire au moins autant du roi Louis-Philippe, qui, plus que personne, a habitué les deux nations, si longtemps ennemies, à consulter leurs plus chers intérêts en cultivant des relations amicales, et Dieu sait de quelles imputations il a été poursuivi par lord Palmerston et par son école pour avoir rempli à l'égard de la France ses devoirs élémentaires

de souverain! Le fait est, et cette correspondance en fournit à chaque page une preuve nouvelle, que lord Palmerston, sincèrement libéral dans l'acception politique du mot, était dépourvu de tout esprit d'équité. La nature, pour compenser tant de dons précieux, semblait lui avoir refusé la faculté de changer de point de vue et d'envisager, même momentanément, les devoirs correspondans à ceux qu'il remplissait lui-même avec tant d'ardeur. Évidemment les affaires de l'Europe ne sont pas conduites par des rosières, et ceux qui traitaient avec lord Palmerston étaient moins que d'autres dispensés de la vigilance et de la circonspection nécessaires pour protéger ou pour faire prévaloir les intérêts qui leur étaient confiés (1); cependant le monde officiel de l'Europe n'est point un enfer, ses principales illustrations ne sont point des forcenés contre lesquels toutes les intempérances du langage et souvent même de la conduite seraient permises. Ce n'est point avec de tels écarts que peut s'accomplir dignement et utilement la tâche difficile de concilier tant d'opinions différentes. La conformité absolue de vues entre les grandes puissances rivales ne peut être après tout qu'un heureux accident, et c'est précisément à les faire concorder dans un concert suffisant que consiste la mission de la diplomatie.

Considérons un instant par exemple, dans la correspondance de lord Palmerston, ce qui a trait à la création du royaume de Belgique.

(1) Un incident sommairement rappelé suffira pour caractériser les procédés que lord Palmerston avait hérités de lord Clive et de quelques notabilités de son pays. Une grave insurrection menaçait en 1847 le trône de la reine donna Maria. D'après le traité de la quadruple alliance, le secours de ses alliés pouvait être invoqué, et il le fut sur-le-champ avec la dernière insistance par son ministre à Londres, le baron de Moncorvo. Les représentans de la France et de l'Espagne furent convoqués avec lui au *foreign office* par lord Palmerston, qui rédigea, séance tenante, le protocole de l'intervention commune. Quand il nous donna lecture de la pièce, je remarquai que les puissances prenaient l'engagement d'agir avec les forces maritimes « actuellement sur les lieux. » Je fis observer que, ne sachant point quels bâtimens la France pouvait avoir alors dans le Tage, il m'était impossible de laisser limiter à ce point son action. Mon objection parut juste, et lord Palmerston, qui tenait un crayon à la main, effaça, en apparence, sur sa minute les mots indiqués. Quand, après les délais de rigueur, les expéditions furent rapportées, quelle fut ma surprise en retrouvant ces propres paroles! Lord Palmerston témoigna un égal étonnement, et me proposa de faire faire des copies nouvelles. Il était neuf heures du soir, la conjoncture pressant, le courrier attendait, le bâtiment chauffait, mes collègues étaient excédés de fatigue. Je les pris donc à témoin que nous avions affaire à une erreur de copiste qui ne pouvait en rien engager mon gouvernement, et je rencontrai une adhésion unanime. Deux jours après, je dînais chez lord Palmerston. « Guizot est très content de notre protocole, me dit-il. — C'est ce qu'il a bien voulu m'écrire déjà, répondis-je; mais il approuve surtout ma réserve quant au mot *actuellement*, qui reste, comme nous en sommes bien convenus, sans valeur. — S'il était sans valeur, me répondit lord Palmerston en riant, *je ne l'aurais pas maintenu.* » L'école avait ses avantages pour un jeune diplomate.

La révolution venait de déchirer violemment sur ce point les traités de 1815; d'accord avec l'Angleterre, la France était appelée à défendre et à sanctionner cette violation par sa diplomatie et par son épée. — Or, parce qu'en ces circonstances mêmes son gouvernement ne professait pas pour ces mêmes traités le dévoûment à toute épreuve qui animait l'Angleterre dès qu'elle les invoquait contre nous, de violentes diatribes étaient adressées à nos représentans. Les volontés du peuple belge devaient faire loi, quand même ce peuple, écrasé par le roi de Hollande, ne devrait son commencement d'existence qu'à la protection des armes françaises; mais la volonté du peuple français ne devait compter pour rien. Lord Palmerston croyait répondre à tout en signalant le désintéressement de l'Angleterre. Pouvait-il oublier que ces traités, fondés sur le triomphe le plus absolu de son pays et de ses alliés, n'auraient jamais pu être imposés ou même proposés à la France sans les revers accablans qui les avaient précédés? Pouvait-il oublier que, vingt fois durant la guerre précédente, la Grande-Bretagne et l'Europe auraient signé des deux mains des arrangemens qui eussent consacré, pour le moins, à notre égard les stipulations territoriales de la paix d'Amiens? En 1829 encore, il est constant que la Russie, pour prix de notre alliance, aurait contribué très efficacement à la reprise par nous d'une partie de nos anciennes possessions. Lord Palmerston le savait mieux que personne, car nous lisons dans son intéressante correspondance de Paris à cette époque : « Pozzo di Borgo assure secrètement la France que, si dans le cas d'une guerre générale elle prend parti pour la Russie, la Russie de son côté l'aidera à reprendre la frontière rhénane, » — et ailleurs : « Vous aurez eu, bien entendu, connaissance de l'entente établie, il y a un an, entre la Russie et la Prusse, d'après laquelle, dans certaines éventualités, la France se porterait sur le Rhin au détriment de la Hollande et de la Prusse. La Prusse se dédommagerait en prenant la Saxe; le roi de Saxe serait transféré dans le Milanais, et la Hollande obtiendrait quelque équivalent sur sa frontière septentrionale. J'ai appris ceci l'autre jour à Paris d'une source qui me donne tout lieu de croire la nouvelle fondée. »

Bien que la révolution de juillet, en alarmant et en éloignant de nous tant de souverains, n'ait point été dès l'abord favorable à notre situation européenne, était-il surprenant que nos hommes d'état aient songé parfois à demander, dans une mesure très restreinte, à l'alliance anglaise les avantages que l'alliance russe leur offrait avec tant d'empressement? Lord Palmerston était parfaitement libre de s'y refuser; peut-être même nous conseillait-il sagement en nous rappelant les exigences extrêmes dont, grâce à la

sagesse du duc de Wellington, à la bienveillante action de l'empereur Alexandre et avant tout aux habiles négociations de la maison de Bourbon, ces mêmes traités nous avaient garantis alors. Peut-être avons-nous trop oublié nous-mêmes, dans des jours plus heureux, que l'arrivée du comte d'Artois à Paris permit à M. de Talleyrand de stipuler dès le 23 avril 1814 l'*évacuation immédiate* par les alliés du territoire de l'ancienne France avec quelques additions aux frontières de 1792 et la conservation des richesses accumulées dont la victoire avait comblé nos musées. Peut-être la France n'a-t-elle jamais assez su que déjà en 1815 la Lorraine et l'Alsace avaient été formellement réclamées par la Prusse. Rien toutefois ne saurait justifier le langage dans lequel lord Palmerston qualifie le désir fort légitime qu'éprouvaient le roi Louis-Philippe et ses conseillers de voir modifier d'un commun accord, après vingt ans d'intervalle, la situation que son infortune suprême avait faite à notre pays.

Ces réserves nettement formulées, il est certain qu'il y a pour nous autant d'intérêt que de profit à étudier la publication de lord Dalling; elle nous fournit les informations les plus authentiques et souvent les plus précieux avertissemens. Rien n'est plus salutaire en effet pour les peuples que de connaître le jugement que portent sur eux et sur leur puissance des adversaires éclairés, et, si notre amour-propre est parfois mis à l'épreuve, — par exemple quand le ministre anglais énumère avec une singulière prévoyance (lettre du 11 mars 1840) les maux qu'entraînerait sur la France une guerre entreprise par elle légèrement et sans motifs suffisans, — ne craignons pas de rechercher la précieuse vérité partout où nous pourrons la rencontrer. Comme témoignage des informations curieuses que renferme la correspondance intime de lord Palmerston, citons ce seul extrait d'une lettre confidentielle à lord Granville et le piquant aperçu qu'elle donne de la situation diplomatique du moment. Le roi de Hollande venait de fondre avec toutes ses forces sur la Belgique, qui eût été perdue alors sans la prompte intervention de l'armée française. Notre succès avait été si rapide que les plaisans n'avaient pas manqué de placer leur mot. — Est-ce une campagne? — Non. — Une demi-campagne? — Non. — C'est donc une partie de campagne! — Le résultat à peine obtenu, les jalousies de lord Palmerston éclataient dans toute leur puérile exubérance. Ici, comme toujours, il considérait les armées, les flottes, les finances de la France comme à l'entière disposition de la politique commune, — interprétée par l'Angleterre seule; mais, quand il en réclamait trop naïvement la direction même, le roi et ses ministres ne pouvaient avec toute la bonne volonté possible la lui abandonner, et dès lors que de contestations et de récriminations nou-

velles, et aussi quelle étrange ignorance, pour un esprit aussi sagace, des dispositions réelles qui dominaient à Paris!

« Foreign office, 23 août 1831, onze heures du soir.

« Mon cher Granville, jamais tâche ne fut plus difficile que celle qui nous est imposée, de faire sortir les Français de la Belgique. Les Français veulent y rester. Les Prussiens n'ont encore aucune vue arrêtée : ils sont toujours animés d'une pensée secrète, que, si les Français restent, la guerre s'ensuivra, le partage en résultera, et qu'ils arriveront eux-mêmes pour leur part. L'Autriche est la plus rapprochée de nous par ses sentimens; mais elle n'a aucun intérêt particulier à poursuivre dans la question. La Russie, qui, si je ne me trompe, en savait plus sur l'irruption du roi hollandais qu'il ne lui convient d'avouer, est toujours prête à lancer les gros mots et à tenir un langage hautain envers tout le monde, elle ne serait pas fâchée de nous voir tous aux prises les uns contre les autres. Les Hollandais (ici du moins) affectent de souhaiter que les Français restent, prétendant que le désir de s'en débarrasser rendra les Belges plus accommodans, et les Belges disent qu'ils ont besoin de leur protection, tandis que l'armée belge se réorganise, et jusqu'à ce que la Hollande ait consenti à un armistice... J'ai eu hier une longue conversation avec Talleyrand... »

Telles étaient les difficultés, telles étaient les embûches à travers lesquelles, grâce surtout à la sagesse et à la fermeté du roi Louis-Philippe, le grand résultat put être pacifiquement assuré, la sécurité de notre frontière septentrionale garantie par l'Europe, six des forteresses-barrières démolies, et un des états les plus libres, les plus heureux, les plus exemplaires du monde définitivement constitué. Tout en exagérant, comme d'habitude, la part réelle qu'il lui fut donné d'y prendre, les amis de lord Palmerston ne rendent en la signalant qu'un hommage mérité à sa mémoire.

Nous avons parlé de la sagacité et de la justesse d'appréciation politique qui distinguaient habituellement lord Palmerston. Ces rares qualités éclatent fréquemment dans la publication de lord Dalling. N'oublions pas que les tristes emportemens que nous avons dû rappeler faisaient surtout explosion dans les rapports personnels; quant aux questions elles-mêmes, et surtout quant aux situations générales, il les jugeait et les préjugeait le plus souvent avec sang-froid, avec perspicacité, avec une ténacité de vues singulière. Les générations nouvelles, ne voyant que des faits depuis longtemps accomplis, ne sauraient croire quelles résistances le ministre libéral a dû combattre et surmonter chez ses compatriotes et

ailleurs quand le succès était encore fort problématique et la politique qu'il poursuivait fort diversement appréciée. Le royaume de Grèce portait atteinte à l'intégrité de l'empire ottoman, que l'Angleterre et l'Europe s'efforçaient de consolider, — le royaume de Belgique au grand pacte qu'elles n'avaient pas moins d'intérêt à maintenir; — en Portugal, en Espagne, le traité de la quadruple alliance était en opposition formelle avec le principe de non-intervention que la Grande-Bretagne invoquait sans cesse ailleurs. Jusqu'ici toutefois la France et l'Angleterre marchaient d'accord; mais dans la question italienne, il est équitable de le rappeler, lord Palmerston a prévu l'événement survenu depuis sa mort avec une obstination indomptable jusque dans les plus mauvais jours, et qui lui fait d'autant plus d'honneur que les intérêts de l'Angleterre étaient ici en désaccord naturel avec les nôtres. Sur une autre des grandes questions européennes, son opinion, souvent isolée, a été soutenue et proclamée contre l'appréciation générale avec une persévérance encore plus signalée. Il croyait le conflit avec la Russie fort probable sur la question d'Orient dans un avenir plus ou moins prochain. « La Russie, écrivait-il dès 1833, est la seule puissance avec laquelle nous soyons menacés d'une rupture ouverte, et même avec elle je ne désespère point absolument de maintenir la paix. » Il se refusait toutefois à considérer l'empire ottoman comme atteint d'un mal irrémédiable, et n'adoptait point les locutions alarmantes et médicales que M. de Metternich avait mises fort à la mode alors. En 1839, il y a plus de trente ans, il écrivait ces mémorables paroles :

« Quant à l'empire turc, si nous pouvons lui procurer dix années de paix sous la protection collective des cinq puissances, et si ces années sont employées avec profit à réorganiser le système intérieur de l'état, je ne vois aucune raison pour qu'il ne redevienne pas une puissance respectable. La moitié des conclusions erronées acceptées par le genre humain proviennent de l'abus des métaphores et de la tendance à prendre des ressemblances générales ou des similitudes imaginaires pour une identité réelle. Ainsi on compare une ancienne monarchie à un vieux bâtiment, à un vieux arbre ou à un vieillard, et parce que le bâtiment, l'arbre, le vieillard, doivent d'après les lois naturelles nécessairement tomber en ruine, dépérir ou mourir, on imagine qu'il en sera de même d'une société humaine, et que les mêmes règles qui gouvernent la nature inanimée ou la vie végétale et animale régiront aussi les nations et les états. Il est difficile de commettre une erreur plus absolue ou plus opposée aux saines déductions. En dehors de tout autre point de différence, n'oublions pas que les parties constituantes d'un édifice, d'un

arbre ou d'un homme restent les mêmes, qu'elles sont décomposées par des causes extérieures ou altérées à l'intérieur par le cours de l'existence de manière à devenir finalement impuissantes pour l'accomplissement de leurs fonctions primitives. Les parties constituantes d'une société humaine au contraire sont soumises, jour par jour, à des procédés de rénovation matérielle et de progrès moral. Ainsi ce que nous entendons chaque jour de la semaine sur la décadence de l'empire ottoman, qu'il n'est plus qu'un cadavre, un arbre desséché, et ainsi de suite, n'est qu'un galimatias pur et absolu. »

Toutefois, pour que cette régénération progressive d'un état puisse s'accomplir, il est indispensable qu'il jouisse de la tranquillité au dedans comme de la sécurité au dehors, et ces deux conditions manquaient entièrement à l'empire ottoman. Méhémet-Ali, par ses talens militaires et administratifs, avait non-seulement réussi à se constituer en Égypte une domination presque indépendante, mais il menaçait sans cesse la Porte de dangers et d'envahissemens nouveaux. Enfin, en 1832, la victoire de Koniah lui livra la Syrie, l'Asie-Mineure, et lui ouvrit le chemin de Constantinople. La Porte, éperdue, fit appel à tous ses alliés. Une flotte russe se dirigea sur Constantinople, toutefois un arrangement conclu sous l'inspiration de l'amiral Roussin, notre ambassadeur, détermina le sultan à renvoyer le secours si promptement offert. Méhémet-Ali, se refusant à sanctionner le traité de Kutaïa, fit avancer ses armées, la protection de la Russie fut invoquée de nouveau, sa flotte reparut, et 15,000 hommes de troupes russes débarquèrent sur les rives du Bosphore. Méhémet-Ali dut se contenter dès lors de la Syrie et du district d'Adana, et le traité d'Unkiar-Skelessi, conclu sous ces auspices, livra la Porte à la sauvegarde dominatrice de son plus redoutable ennemi. Cependant la paix n'avait amené aucune pacification réelle. Le sultan Mahmoud brûlait de se venger de son vassal révolté, Méhémet-Ali nourrissait les projets de conquête les plus chimériques; des deux côtés, toutes les ressources se consumaient en armemens exagérés, et les alarmes de la Porte comme ses aspirations belliqueuses la rejetaient de plus en plus dans les bras de la Russie. Il est naturel que cette situation ait excité les inquiétudes et le mécontentement des autres puissances européennes, qui voyaient un état de choses ruineux pour le sultan à la veille sans cesse d'être aggravé encore par les complications les plus menaçantes pour la paix générale. Aussi Méhémet-Ali, l'auteur incontestable des malheurs passés, le fauteur incontestable des nouveaux troubles, devint-il l'objet d'une animosité spéciale.

III.

La dernière partie de la correspondance de lord Palmerston publiée jusqu'ici se rapporte à une époque remplie de pénibles souvenirs pour la France, mais les révélations ainsi fournies n'en sont que plus dignes d'une méditation sérieuse. Nous aurons à ce propos à parler d'un des personnages les plus célèbres de notre temps, que les circonstances nous ont permis d'approcher d'assez près. Nous le ferons avec une franchise entière, pénétré toujours d'un reconnaissant souvenir pour l'accueil que nous avons reçu de lui dans des momens fort douloureux, porté, sans aucun effort, à rendre hommage aux grandes et attachantes qualités qui l'élevaient si haut au-dessus de tout ce qui l'entourait, mais convaincu que l'engouement passionné qu'il a jadis inspiré à notre pays ne saurait être attribué qu'aux impressions les plus erronées. Quoi qu'il en soit, le prestige des victoires rapides de Méhémet-Ali, son goût éclairé pour tous les produits de la civilisation occidentale, ses prévenances pour le commerce de la France et pour tous nos représentans, avaient exalté chez nous le sentiment public en sa faveur, au point de créer une de ces alliances qui, pour n'être écrites nulle part, n'en sont pas moins compromettantes ni même parfois moins obligatoires. Aussi quand, sous l'ardente instigation de lord Palmerston, les grandes cours se prononçaient ouvertement contre une situation qui en définitive constituait un pacha révolté arbitre des destinées de l'empire ottoman et de la paix européenne, notre gouvernement, entraîné en sens contraire par un courant irrésistible, épousait de plus en plus sa cause et ses intérêts. En 1839, la guerre éclata de nouveau, la victoire de Nezib ouvrit encore une fois à Ibrahim le chemin de Constantinople, et la trahison livra toute la flotte ottomane à Méhémet-Ali. Cette fois, grâce surtout à la fermeté de l'amiral Roussin, ce fut à tous ses alliés que la Porte s'adressa dans sa détresse, et une note collective des cinq représentans lui promit, au nom de leurs cours, la protection désirée. Le traité d'Unkiar-Skelessi se trouva ainsi virtuellement écarté; mais la France s'engageait aussi, en principe du moins, à coopérer aux mesures qui seraient concertées entre ses alliés contre Méhémet-Ali.

La situation devint, pour notre gouvernement et pour notre diplomatie, d'une perplexité extrême. La crise récente justifiait plus que jamais l'animosité de lord Palmerston contre le pacha, et il s'exaltait d'autant plus dans ce sentiment que les sympathies de la France se prononçaient plus vivement dans l'autre sens. La per-

spective de cette divergence profonde et toujours croissante entre les deux grandes puissances occidentales détermina la cour de Saint-Pétersbourg à envoyer à Londres le plus habile de ses négociateurs. M. de Brunnow fut chargé d'offrir la coopération la plus efficace de son souverain à toutes les mesures que le cabinet anglais et ses alliés croiraient devoir prendre contre Méhémet-Ali, d'accord avec la France ou, mieux encore, sans elle. L'influence du maréchal Sébastiani et les résistances d'une portion notable du conseil, qui attachait plus de prix au bon accord avec la France qu'à la question d'Orient, firent une première fois échouer la mission de l'envoyé russe; c'était le moment pour nous de faire un grand effort afin d'arriver à une entente suffisante avec l'Angleterre. Malheureusement les idées les plus exagérées sur les ressources réelles de Méhémet-Ali, sur son dévoûment à la France, sur telle mission providentielle qui lui était attribuée en Orient, dominaient non-seulement le public et les chambres, elles avaient pénétré profondément dans le conseil, et le plus sage des souverains n'avait pu se soustraire à cette influence. On conclut un peu témérairement du départ de M. de Brunnow que les propositions dont il avait été l'organe étaient irrévocablement repoussées, et l'on persévéra plus que jamais dans l'attitude isolée. La cour de Saint-Pétersbourg saisit avec habileté l'occasion nouvelle qui s'offrait à elle, et M. de Brunnow reparut à Londres, chargé cette fois de consentir à l'abrogation définitive du traité d'Unkiar-Skelessi, du moment où la sécurité de l'empire ottoman serait garantie par les mesures de rigueur que proposait lord Palmerston contre le pacha d'Égypte.

Sur ces entrefaites, M. Guizot remplaçait le maréchal Sébastiani comme notre ambassadeur à Londres. Sans partager toutes les illusions de Paris sur la puissance de Méhémet-Ali et sur l'état réel de la question générale, il arrivait animé du plus sincère désir de faire prévaloir, dans la mesure du possible, les vues de la France et de son gouvernement; mais il ne tarda point à reconnaître la gravité réelle de la situation. Nous rencontrons avec un extrême plaisir, dans la correspondance intime qui nous occupe, le témoignage que le ministre anglais rend à la sagacité persistante de notre illustre ambassadeur, et une juste appréciation de l'élévation de son caractère non moins que de ses hautes facultés. Il ne sera pas toujours aussi équitable, et, quand M. Guizot sera plus tard appelé à défendre victorieusement contre ses entreprises les intérêts essentiels de la France sur un autre théâtre, les attaques habituelles de lord Palmerston ne lui seront point épargnées.

« Un fait important et que je tiens d'une personne qui a vu les dé-

pêches de Guizot depuis le 17 mars jusqu'au 9 de ce mois (juillet 1840), c'est que Guizot a continuellement averti Thiers de ne point se faire illusion sur la conduite du gouvernement anglais; il lui a constamment dit que, si la France n'entrait pas dans nos vues, nous passerions outre infailliblement avec les quatre puissances et en dehors de la France. Guizot a dit de plus que l'événement était imminent, et qu'une convention conclue sans la France pourrait être signée à chaque jour de chaque semaine. Thiers ne peut donc dire qu'il a été surpris... »

Plus tard encore :

« J'ai une grande estime et une grande considération pour M. Guizot. — J'admire ses talens et je respecte son caractère. Je l'ai trouvé un des hommes les plus agréables que j'aie rencontrés dans les affaires publiques. Ses vues sont élevées et philosophiques. Il examine les questions avec lucidité, les discute à fond, et semble toujours pénétré du désir d'arriver à la vérité... »

Il est à regretter, pour le renom de lord Palmerston, qu'il n'ait point toujours jugé avec une pareille impartialité et un pareil discernement les hommes éminens que les relations diplomatiques ont placés en contact avec lui. Quant aux avertissemens que M. Guizot ne cessait de faire parvenir à Paris durant l'époque dont il s'agit, autant que personne nous serions en mesure d'en parler. Non-seulement sa correspondance en est remplie, mais, appelé vers la fin de juin à une mission lointaine, nous fûmes chargé par lui de les renouveler de vive voix à Paris avec la dernière insistance; malheureusement ils furent peu écoutés. Aussi la confiance que Méhémet-Ali était inattaquable, et que rien ne serait tenté contre lui en dehors de la France, ne cessa-t-elle de prévaloir dans nos conseils.

Cependant la grande crise approchait sensiblement à Londres. Décidé à la précipiter, lord Palmerston voulut surmonter toutes les résistances de ses collègues pour n'agir qu'au nom d'un gouvernement ouvertement unanime. Le 5 juillet, la lettre suivante fut déposée sur la table du conseil.

« *Au très honorable vicomte Melbourne.*

« Carlton Terrace, le 5 juillet 1840.

« Mon cher Melbourne,

« La différence d'opinion qui paraît exister entre moi et quelques membres du cabinet sur la question turque et l'extrême importance que j'attache à cette question m'ont conduit, après mûre réflexion, à la con-

viction qu'il est de mon devoir envers moi-même comme envers mes collègues de vous délivrer, vous et d'autres, de la nécessité de décider entre mes vues et celles de certains membres du cabinet sur ces matières, en plaçant, comme je le fais en ce moment, ma démission entre vos mains.

« Je me suis en effet trouvé pendant quelque temps dans une situation difficile par rapport à cette question.

« La note collective du mois de juillet dernier, — la décision du cabinet tenu à Windsor au mois d'octobre, — la suite et la teneur de mes communications écrites avec les gouvernemens étrangers, dont les membres du cabinet ont eu connaissance, — nos communications verbales avec les envoyés et les ministres de ces gouvernemens dans ce pays et avec Brunnow en particulier, — les deux projets de convention que, si je ne me trompe, j'ai lus il y a quelque temps au cabinet, celui qui a été rédigé par moi-même, l'autre par Brunnow et Neumann, étaient tous conçus au même point de vue : l'avantage de maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman; et je me suis considéré, en suivant cette voie, comme agissant avec la connaissance et la sanction du cabinet. D'autre part, quelques membres du cabinet, dans leurs conversations avec ces mêmes ministres étrangers avec lesquels j'étais ainsi en négociation, ont tenu des propos et formulé des opinions qui dénotaient une différente manière d'envisager la question, et j'ai appris de divers côtés que des personnes n'appartenant pas au gouvernement, mais connues pour entretenir des relations intimes avec des membres du conseil, avaient eu soin, tant en Angleterre qu'à l'étranger, de faire croire que ma manière de voir n'était pas celle de la majorité de mes collègues, que par conséquent, dans la circonstance, je ne devais pas être considéré comme l'organe des sentimens du gouvernement britannique.

« Le but particulier et immédiat que je me suis efforcé depuis quelques mois d'atteindre, d'accord avec les représentans de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse, a été de persuader au gouvernement français d'entrer dans quelque plan d'arrangement entre le sultan et Méhémet-Ali, que les quatre autres puissances pussent considérer comme compatible avec l'intégrité de l'empire ottoman et l'indépendance politique de la Porte. En cela, j'ai définitivement échoué. Peut-être le but était-il dans tous les cas impossible à atteindre, au point où en était l'affaire; mais les circonstances dont je viens de parler n'étaient pas faites pour diminuer mes difficultés.

« La question qui se présente maintenant pour le gouvernement anglais est de décider si les quatre puissances, n'ayant pas réussi à persuader à la France de se joindre à elles, veulent ou ne veulent pas poursuivre l'accomplissement de leurs projets, non-seulement sans le secours de la France, mais avec la certitude, d'après les déclarations

positives et répétées du gouvernement français et d'après des considérations politiques concluantes, qu'elles ne trouveront aucun appui auprès de la France dans l'exécution de leur plan.

« Mon opinion sur cette question est distincte et absolue. Je crois que le but proposé est de la plus haute importance pour les intérêts de l'Angleterre, pour la conservation de l'équilibre général et pour le maintien de la paix en Europe. Je trouve les trois puissances entièrement prêtes à se rallier à mes vues sur cette matière, si ces vues doivent être celles du gouvernement britannique. Je ne puis douter que les quatre puissances, agissant d'accord avec le sultan et dans son intérêt, ne soient parfaitement en état de mettre ces vues à exécution, et je crois que les intérêts commerciaux et politiques de la Grande-Bretagne, l'honneur et la dignité du pays, la bonne foi envers le sultan, une juste appréciation de la politique européenne, tout exige que nous adoptions cette conduite. J'estime d'autre part que, si nous nous retirons et que nous nous refusions à une coopération avec l'Autriche, la Russie et la Prusse dans cette affaire, parce que la France se tient à l'écart et ne s'unit point avec nous, nous donnerons à ce pays l'humiliante position d'être tenu en lisières par la France, nous reconnaîtrons virtuellement que, même lorsque nous sommes soutenus par les trois autres puissances du continent, nous n'osons nous engager dans aucun système politique en opposition avec la volonté de la France, et que nous considérons son concours positif comme une condition nécessaire de notre propre action. Or il me semble que ceci est un principe de politique qui ne sied pas à la puissance et à la position de l'Angleterre, et qui devra fréquemment conduire ce pays, comme dans la circonstance actuelle, à se subordonner aux vues de la France pour l'accomplissement de desseins nuisibles aux intérêts britanniques.

« Notre refus de continuer à marcher d'accord avec les trois puissances parce que la France ne se joint pas à nous aura pour résultat immédiat que la Russie retirera ses offres de se rallier aux trois puissances pour la solution des affaires de la Turquie, qu'elle reprendra, à l'égard de ces affaires, sa position isolée, et vous verrez le traité d'Unkiar-Skelessi renouvelé sous quelque forme encore plus répréhensible. De cette manière, nous perdrons sur ce point les avantages qu'il nous a fallu des efforts longs et compliqués pour gagner, et l'Angleterre rétablira volontairement, de propos délibéré, ce protectorat séparé de la Russie sur la Turquie, dont l'existence a été longtemps pour les autres puissances de l'Europe un sujet de jalousie et d'appréhensions bien fondées.

« Le résultat final d'une telle décision sera la division effective de l'empire ottoman en deux états séparés, dont l'un sera dans la dépendance de la France, l'autre un satellite de la Russie, dans chacun des-

quels notre influence politique sera annulée, nos intérêts commerciaux seront sacrifiés, — et ce démembrement soulèvera inévitablement des luttes, des conflits locaux, qui entraîneront les puissances de l'Europe dans les dissentimens les plus périlleux.

« J'ai donné à ces matières pendant quelques années l'attention la plus suivie et la plus consciencieuse. Je ne sache pas que j'aie jamais eu une conviction plus arrêtée sur aucun sujet d'une importance égale, et je suis très sûr que, si mon jugement sur cette question est erroné, il ne peut être que de peu de valeur sur aucune autre.

« Deux fois mon opinion sur ces affaires a été écartée par le conseil, deux fois la politique que je conseillais a été rejetée : 1° en 1833, lorsque le sultan envoya demander notre appui avant que Méhémet-Ali eût fait aucun progrès matériel en Syrie, et lorsque la Russie exprima le désir que nous vinssions au secours du sultan, disant néanmoins que, si nous nous y refusions, elle se porterait elle-même en avant, 2° en 1835, quand la France était prête à s'unir à nous dans un traité avec le sultan pour le maintien de l'intégrité de son empire. Les événemens qui survinrent ensuite, dans chaque cas, ont démontré que je n'avais point exagéré l'imminence du péril que je voulais conjurer, ni l'importance des difficultés que je voulais prévenir. Nous sommes aujourd'hui en présence d'une troisième crise où la résolution du cabinet britannique exercera une influence décisive sur les événemens futurs; mais cette fois le danger est plus apparent, moins déguisé, — le remède est plus efficace, plus complétement à notre disposition.

« La question est de celles qui appartiennent à mon propre département; je serais personnellement et d'une façon toute particulière responsable de toute conduite dont j'entreprendrais la direction. Je suis donc certain que vous ne sauriez vous étonner si je me refuse à être l'instrument d'une politique que je désapprouve, et qu'en conséquence je me sois arrêté à la détermination que j'ai formulée au commencement de cette lettre.

« Croyez-moi, mon cher Melbourne, votre tout dévoué,

« PALMERSTON. »

Les considérations ainsi développées furent décisives, et entraînèrent jusqu'au bout tous les collègues de celui qui les présentait si habilement. Elles étaient assez plausibles, assez péremptoires peut-être pour justifier la politique de lord Palmerston, mais elles ne sauraient expliquer ses procédés. Le secret profond avec lequel le traité du 15 juillet fut préparé et signé constituait en lui-même une bien gratuite offense pour la France, pour son gouvernement et pour l'ambassadeur dont le ministre anglais parlait avec une si juste considération. Nous n'avons trouvé nulle part une excuse ad-

missible pour cette violation de toutes les règles de la courtoisie internationale, et nous sommes réduits encore une fois à conclure que le tempérament de lord Palmerston le portait à ne trouver qu'un mobile de plus dans les légitimes ressentimens qu'il provoquait chez ses alliés, dans les difficultés intérieures qu'il leur suscitait à plaisir. Cependant le succès justifia complétement en Orient sa téméraire entreprise. Toutes les prévisions de la France furent déçues, toutes celles de l'Angleterre s'accomplirent merveilleusement, et, devant le premier souffle de l'ouragan déchaîné contre lui, la fantasmagorie de la puissance de Méhémet-Ali s'évanouit comme par enchantement. Les informations précises et techniques que, mieux que personne, lord Palmerston savait recueillir lui avaient inspiré depuis longtemps une grande confiance dans l'efficacité des seuls moyens maritimes. Dès 1834, nous trouvons dans sa correspondance intime : « Méhémet-Ali ne peut pas faire la guerre en Asie-Mineure si ses communications par mer avec l'Égypte ne sont pas libres, et nous sommes toujours en mesure de couper celles-ci de la façon la plus efficace. » En effet, la croisière ne fut pas plus tôt établie que l'armée d'Ibrahim tomba en dissolution, et une terrible insurrection éclata contre elle en Syrie. Quelques engagemens sur la côte démontrèrent l'irrésistible supériorité de l'armement et de la discipline de l'Occident, et Saint-Jean-d'Acre, à qui le maréchal Soult lui-même avait attribué une force de résistance de premier ordre, succomba dans une seule et courte journée. Le triomphe de lord Palmerston fut donc complet et, nous n'hésitons point à le reconnaître, décisif pour le repos prolongé de l'Orient. Dispensé désormais des charges écrasantes d'un armement excessif, le jeune sultan Abdul-Medjid put poursuivre la salutaire réorganisation entreprise par son père. De son côté, l'Égypte, non moins cruellement accablée, put aussi respirer, et Méhémet-Ali est convenu avec nous que, maître héréditaire et incontesté du grenier de l'Orient, il pourrait goûter lui-même et faire goûter désormais à ses sujets un repos et un bien-être qui leur avaient été depuis longtemps inconnus. Les amis de lord Palmerston citèrent donc et citent encore son entreprise de 1840 comme le grand exploit de sa carrière; mais l'Angleterre ne s'associa, il faut le reconnaître, qu'avec une réserve extrême et des scrupules manifestes à leurs cris de triomphe. Les procédés gratuitement mis en œuvre contre la France attristaient les esprits réfléchis, et le bon sens public ne vit pas sans regret la paix de l'Orient assurée aux dépens de la sécurité et de la bonne intelligence de l'Occident. Quelques mois après, lord Palmerston tombait du pouvoir avec ses collègues, et ce ne serait pas trop d'avancer que, dans les élections où ils succom-

bèrent, pas une voix ne fut perdue pour la grande réaction conservatrice, pas une voix ne fut gagnée par le parti whig à raison de ses succès dans le Levant. Le premier soin de sir Robert Peel et de lord Aberdeen fut de rétablir avec la France, en tant qu'il pouvait dépendre d'eux, les plus cordiales relations. La confiance des autres cours leur assurait sans effort une prépondérance au dehors dont ils ne se servirent que pour écarter tous les sujets d'inutile et puérile discorde au lieu de la fomenter sans relâche. L'Europe eut dès lors quelques années d'une précieuse tranquillité diplomatique, et le *foreign office* put reprendre ces traditions de dignité et de modération qui après tout lui sont habituelles.

Il s'agissait ici bien moins d'analyser à fond la publication de sir H. Bulwer que de la recommander à la méditation du public français. S'il est vrai que nous soyons de toutes les nations celle qui voyage le moins et avec le moins de fruit, qui s'occupe le moins sérieusement de tout ce qui tient à la puissance et la situation relatives des grands rivaux européens, les documens et les informations qui nous ont été livrés par lord Dalling sont pour nous d'un intérêt de premier ordre. En les examinant, j'ai été conduit à remettre en scène un homme justement célèbre, qui fut quelquefois l'allié, mais plus souvent l'adversaire de la France, et avec lequel je me suis personnellement trouvé en longues et assez intimes relations. Je me suis efforcé de parler de lui avec impartialité. J'ai résisté à l'entraînante admiration que m'inspire partout et toujours le spectacle d'une virile, mais légitime ambition, d'une existence laborieusement consacrée au service de la couronne et de la patrie, surtout quand des avantages accidentels rendaient indifférens les vulgaires attraits du pouvoir et multipliaient les plus redoutables séductions de la vie ordinaire. Je n'ai point cédé davantage, je l'espère du moins, au souvenir de conflits depuis longtemps terminés, ni à la juste indignation que m'ont causée d'inqualifiables imputations propagées contre ce que notre génération a produit de plus digne de respect. Si j'ai critiqué, surtout dans les procédés qui lui étaient familiers, une politique qui a rencontré tant d'adulateurs, j'ai la confiance d'avoir exprimé le jugement réfléchi de quiconque en Europe a été en mesure de former une opinion compétente. En Angleterre même, j'ai signalé les résistances qu'elle a soulevées, les réserves sous lesquelles elle a été acceptée par le sentiment public dans ses manifestations les plus éclairées et les plus élevées. Qu'il me soit permis en terminant de citer à ce propos les paroles mêmes d'un illustre compatriote de lord Palmerston, quelque temps son collègue, jamais son ennemi, et qui auront l'avantage de n'être point, en ce

qui le concerne, de provenance étrangère. Il s'agissait d'une proposition de M. Roebuck pour formuler l'adhésion explicite du parlement à la politique étrangère du cabinet whig.

« La motion de l'honorable membre est claire et précise. La chambre des communes est invitée à déclarer qu'elle épouse dans le monde la cause des gouvernemens libres, qu'elle est favorable aux efforts sérieux que tenterait partout et toujours une agrégation respectable d'individus pour assurer à leur pays les bienfaits d'un régime semblable au nôtre. On me convie d'adhérer à cette déclaration. On me somme, à défaut de mon assentiment, de formuler le principe contradictoire qui règle ma conduite. J'accepte le défi qui m'a été plus d'une fois adressé sur ce point : je réponds à l'appel plus d'une fois renouvelé dans ce débat. Le principe que j'oppose à celui de l'honorable membre est le principe même qui depuis cinquante ans a été revendiqué et mis en pratique par tous les hommes d'état éminens de mon pays, le principe de la non-intervention dans les affaires domestiques des états voisins et indépendans, sauf le cas où notre ingérence serait commandée par tels intérêts essentiels de l'Angleterre. Voilà le principe que j'oppose à la motion de l'honorable membre... Sa formule n'est pas nouvelle. Il y a cinquante-huit ans, une autre assemblée a déclaré comme lui, ou du moins dans le même esprit que lui, qu'elle accorderait fraternité et assistance à tous les peuples qui s'efforceraient de se procurer la liberté, que ses représentans au dehors, ses généraux même, seraient chargés de seconder partout ces efforts. Telle fut en effet la déclaration de la convention française en 1792. Faut-il vous rappeler les conséquences de cette déclaration? faut-il envisager avec vous les conséquences de celle que nous discutons?.. Quels sont les bienfaits d'un gouvernement libre? qui les définira, qui les caractérisera? Vous avez à vos côtés une grande république dont il est impossible de prévoir aujourd'hui les destinées, mais qui comprendra tout autrement que vous ces principes. A ses yeux, ils sont incompatibles sans doute avec tout établissement monarchique. Doit-elle, à votre exemple, vouer toute son influence, tous ses efforts, à la destruction de la royauté chez ses voisins? Vous avez dans l'Amérique septentrionale une autre république non moins puissante qui avoisine de fort près vos florissantes et monarchiques colonies; lui sera-t-il également loisible de vouer ses efforts à la subversion chez elles de l'autorité royale? Votre immense empire dans l'Inde doit-il à son tour être soumis à des expériences semblables? Et, si vous réclamez le principe pour les états dont la forme est libérale, comment le contester à ceux qui assurent ou croient assurer le bonheur de leurs peuples par des institutions différentes? Comment empêcher les grandes mo-

narchies autoritaires de porter à leur tour chez leurs voisins les institutions qui leur semblent les plus tutélaires, de revenir aux doctrines du traité de Pilnitz et du congrès de Vérone?.. On a parlé, il est vrai, de l'action de la diplomatie. Permettez-moi de le demander, qu'est-ce que la diplomatie? C'est un instrument assez dispendieux pour maintenir la paix. C'est une organisation particulière à laquelle les nations civilisées ont recours pour les préserver des malheurs et des alarmes de la guerre. A moins qu'elles ne s'en servent pour apaiser les animosités des individus, pour calmer les passions qu'engendre chez les peuples le sentiment exalté de la nationalité, si, je le répète, nous ne nous en servons point dans cet esprit, c'est un instrument à la fois fort coûteux et fort pernicieux. Si votre diplomatie n'est employée qu'à irriter chaque blessure, à envenimer les ressentimens au lieu de les amortir, si vous placez dans chaque cour de l'Europe un ministre, non point dans le dessein de prévenir des querelles ou d'y mettre un terme, mais afin d'entretenir d'irritantes correspondances, ou afin, dans tel intérêt supposé de l'Angleterre, de fomenter des dissensions avec les représentans des puissances étrangères, alors, je le répète, non-seulement cette institution est maintenue à grands frais par les peuples en pure perte, mais une organisation adoptée par les sociétés civilisées pour assurer les bienfaits de la paix est pervertie en une cause nouvelle de troubles et d'hostilités... »

Ainsi s'exprimait sir Robert Peel, le 28 juin 1850, dans un discours qui fut en quelque sorte son testament politique, car le lendemain même eut lieu la chute de cheval dont il ne devait jamais se relever. Les vues exposées dans cette circonstance avec une autorité qui ne saurait nous appartenir ont été de tout temps les nôtres. Nous croyons qu'elles ne peuvent trop constamment inspirer la politique extérieure des grandes rivales européennes. De longues années de réflexion n'ont pu que confirmer à cet égard les ardentes convictions de notre jeunesse. Nous les plaçons sans crainte sous l'égide d'un nom qui, tout étranger qu'il soit à la France, est digne parmi nous, comme partout, d'une considération et d'une confiance exceptionnelles.

Cte DE JARNAC.

ÉTUDES NOUVELLES

SUR

GRÉGOIRE VII ET SON TEMPS

I. *Histoire de Grégoire VII, précédée d'un discours sur l'histoire de la papauté jusqu'au onzième siècle*, par M. Villemain, 2 vol. in-8°; Paris 1872. — II. *Pontificum romanorum vitæ ab æqualibus conscriptæ;* edidit J.-M. Watterich, 2 vol. gr. in-8°; Lipsiæ 1869. III. *Monumenta gregoriana;* edid. Phil. Jaffé, in-8° maj.; Berlin 1865. Du même auteur : *Regesta pontificum romanorum, ab A. 1 ad 1198*, in-4°; Berlin 1851. — IV. J. Voigt, *Hildebrand als Papst Gregor VII*, 2 vol. in-8°; Halle 1815. — V. H. Floto, *Kaiser Heinrich IV und sein Zeitalter*, 2 vol. in-8°; Stuttgart 1855-56. — VI. Fr. Gfrörer, *Papst Gregorius VII und sein Zeitalter*, 7 vol. in-8°; Schaffouse 1859-61. — VII. H. Stenzel, *Geschichte Deutschlands unter den Fränkischen Kaisern*, 2 vol. in-8°; Leipzig 1828. — VIII. W. V. Giesebrecht, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, 4 vol. in-8°; Brunswick 1864-72. — IX. M. Mignet, *La lutte des papes contre les empereurs d'Allemagne*, 1861 à 1865.

II.

LE MOINE HILDEBRAND (1).

On n'a pu déterminer encore la date de la naissance du moine Hildebrand, devenu plus tard Grégoire VII; mais on est généralement d'accord d'en rapporter l'époque entre les années 1013 et 1024 (2). Le lieu de sa naissance est même contesté; Hugues de Flavigny le fait naître à Rome, mais d'autres témoignages le font naître avec plus de vraisemblance à Soano en Toscane. La légende

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

(2) Sur cette question, débattue par les Bollandistes (6e vol. de mai, p. 107), sur laquelle Voigt s'est abstenu, qu'a examinée M. Jaffé dans ses *Monum. gregoriana*, p. 433, voyez la discussion nouvelle de M. Rocquain, *Journal des Savans*, avril 1872.

s'est attachée à ses premiers ans, et M. Villemain a judicieusement réfuté plusieurs fables de ce genre, entre autres celle du songe d'Henri III, relatif aux futurs périls que le jeune Hildebrand réservait à la postérité de ce monarque. Il est difficile, surtout au moyen âge, qu'un homme frappe vivement l'imagination des peuples sans que l'exagération ou le merveilleux se mêlent de la partie. Le nom d'Hildebrand a fait croire à l'origine germanique de sa famille: rien ne l'indique dans les monumens qui nous restent; tout porte à croire plutôt à une origine italienne, *natione Tuscus*, mais on ignore en l'honneur de qui ou pourquoi lui fut donné au baptême le nom d'Hildebrand, qui, prononcé différemment, a été pour les uns interprété en *pure flamme*, et pour les autres en *tison d'enfer*. Il est certain que son père Bonizo était d'humble condition : charpentier, peut-être chevrier, *vir de plebe* sans aucun doute. L'abbé de Saint-Arnulphe de Metz lui en faisait un titre d'honneur au moment de son élévation au pontificat. « La sagesse divine, lui disait-il, ne pourvoit jamais plus utilement aux choses humaines que lorsque, choisissant un homme du peuple, elle l'élève à la tête de la nation, comme un modèle dont la vie et la conduite montrent aux plus humbles où peuvent tendre leurs efforts (1). » Ainsi se manifestait par les moines la démocratie religieuse au moyen âge.

Hildebrand n'était pas d'une taille héroïque, et ses adversaires n'ont pas oublié de nous l'apprendre. L'évêque Benzo et Guillaume de Malmesbury (2) l'appellent *homuncio exilis staturæ*, et le premier ajoute qu'il était *ventre lato, crure curto*. C'est par l'esprit qu'il devait remuer le monde. Son teint était brun et ses cheveux noirs; *fuscus erat*, disent les annales de Palith (3), dont l'indication n'a pas été relevée, à ma connaissance. Il est assuré qu'il a été attaché de bonne heure, et à Rome même, au monastère de Sainte-Marie-Majeure sur le mont Aventin. C'est dans ce couvent, où il a reçu la première éducation, que l'a pris l'affection du pape Grégoire VI, auquel Hildebrand a voué une reconnaissance éternelle, et c'est une des singularités de ce grand personnage d'avoir dû sa fortune, lui qui a été l'exterminateur inexorable de la simonie dans l'église, à un pape simoniaque, déposé pour ce fait, et de lui avoir conservé dans le malheur une inviolable fidélité. Il est vrai que rien n'a été plus touchant que l'humilité repentante de Gré-

(1) Voyez le texte dans les Bollandistes, vol. cité, et dans le livre de M. Villemain, I, p. 261.

(2) Dans Pertz, XI, p. 659-60, et X, p. 474.

(3) *Annales Palidenses*, dans Pertz, XVI, p. 69. On y trouve sur la jeunesse d'Hildebrand d'autres détails, la plupart légendaires, qu'il faut conférer avec les Bollandistes et avec Watterich.

goire VI, acceptant sa déposition par ces chrétiennes paroles prononcées au synode de Sutri, et qu'on lit dans Bonizon en la collection d'OEfele : « Moi, Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, je me confesse indigne du pontificat romain, à cause de la honteuse simonie et de la vénalité qui, par la perfidie du démon, l'antique ennemi des hommes, s'est glissée dans mon élection au saint-siége. » Hildebrand suivit dans l'exil son bienfaiteur, qui mourut sur les bords du Rhin, probablement en 1047. Hildebrand dut à cette circonstance d'avoir une première idée de l'état des esprits en Allemagne. Il vint ensuite s'enfermer à Cluny (1), l'une des grandes métropoles des monastères de l'Occident, et c'était là où, comme dit M. Mignet, « soumis à l'autorité de la règle monastique, nourrissant dans son âme des sentimens pieux et amers, il s'indignait des désordres de l'église, et il gémissait en pensant que la ville des apôtres était devenue la *servante des princes*. La violence, la cruauté, les passions effrénées des hommes de guerre, qui ne reconnaissaient aucune règle au-dessus de la force et qui opprimaient partout les pauvres et les faibles, le pénétraient de douleur et de tristesse. Il était encore plus troublé par la dégradation du sacerdoce. L'achat des dignités ecclésiastiques, les mœurs violentes et désordonnées des évêques féodaux et des prêtres incontinens, soulevaient tous ses sentimens chrétiens. Il rêvait dans le cloître de Cluny la régénération de l'église, l'indépendance et la grandeur du pontificat. Il souhaitait de voir arriver le jour où la loi chrétienne pourrait réprimer la puissance militaire, où le pape, son interprète, dominerait l'empereur, où l'on imposerait le frein de la morale aux rois, le respect de la faiblesse aux puissans, et l'habitude du sacrifice aux prêtres. »

Oui, voilà bien, tracé d'une main ferme, le plan de réforme de Grégoire VII; il porte l'empreinte austère du cloître, aussi le cloître sera-t-il l'un des puissans instrumens de son exécution. Une circonstance spéciale a dû contribuer à la conception de ce profond dessein pendant les deux années (1047 et 1048) que Hildebrand a passées à Cluny. L'habile Henri III, fatigué des embarras que lui donnait la tutelle de la papauté, a pris à cette époque la résolution de placer sur la chaire de saint Pierre des évêques allemands qui lui inspiraient plus de confiance que les Italiens. Il y nomma Clément II, après la déposition de Grégoire VI, et le prit sur le siége de Bamberg, en Franconie. Clément II ne régna qu'un an, et Henri III désigna pour le remplacer Poppon, évêque de Brixen, en Tyrol, et natif du Norique : aussi l'appela-t-on le Bavarois. Damase ne régna

(1) Voyez, sur Cluny, la *Biblioth. Cluniacensis* de Marrier et Duchesne, Paris, 1614, in-f°, et l'*Hist. de l'abbaye de Cluny*, par M. Lorain, Paris, 1845, in-8°.

que six mois, et l'empereur désigna en décembre 1048 Brunon d'Egisheim, descendant d'Étichon d'Alsace et son parent, lequel fut pape sous le nom de Léon IX : *teutonicum natione et stirpe regali progenitum*, dit le moine du Mont-Cassin. Selon la chronique française d'Aimé, « cestui pape Lyon estoit chéri de lo impéreor, estoit moult bel et estoit roux, et estoit de stature seignoriable. » Par une nouvelle bizarrerie de la fortune, ce fut ce pape allemand, parent de l'empereur, qui produisit Hildebrand, ardent patriote romain, sur la scène du monde. Beaucoup de versions ont couru dans les chroniques au sujet de cette mémorable et providentielle rencontre. Je ne crois pas à celle qui fait trouver Hildebrand à Worms, au moment de l'élection de Léon IX; je ne crois pas davantage à celle qui fait passer Léon IX par Cluny, en allant à Rome. Si l'on pèse attentivement la valeur et la probabilité des témoignages, on doit s'arrêter à ceux qui nous montrent Léon IX arrivant de Worms à Besançon et y recevant l'abbé de Cluny accompagné du moine Hildebrand, accourus pour lui rendre hommage (1). Quoi qu'il en soit, il est de tradition bien établie qu'à partir du moment où Hildebrand eut entretenu Léon IX il exerça sur l'esprit du pape élu l'ascendant d'un esprit supérieur; mais encore ici la légende a sa bonne part, elle nous dépeint Léon IX voyageant de Worms à Rome avec un luxe oriental, revêtu de riches habits pontificaux et mitre ou tiare en tête, comme s'il était déjà pape consacré, lui qui n'avait encore que la nomination impériale, ce qui lui aurait attiré une vertueuse remontrance d'Hildebrand. M. Watterich a déjà signalé l'invraisemblance de ce fait, présenté par des légendaires préoccupés comme le premier acte public de l'agression grégorienne contre le pouvoir impérial. Hildebrand était trop habile pour entamer à ce moment des hostilités intempestives contre un prince irréprochable, investi d'un pouvoir émané de ce décret de Léon VIII, dont nous avons parlé. Le génie d'Hildebrand choisissait mieux son temps pour engager la lutte. Des monumens irrécusables nous le montrent très soigneux de ménager le pouvoir électif de l'empereur, et dans sa correspondance il nous apprend lui-même qu'il a eu les meilleures relations avec l'empereur Henri III (2). La légende a donc ici au moins exagéré, bien qu'il soit permis de croire à quelque fond de vérité dans cette affaire. Hildebrand, zélé Italien (3), aura probablement réclamé

(1) Voyez la collection de Watterich, t. Ier, et Jaffé, *Regesta*, p. 367.

(2) *Heinricus imperator, inter italicos in curia sua speciali honore me tractavit. Registr.*, I, 19. — *Imperator Heinricus, pater tuus*, dit-il à Henri IV, *ex quo me cognovit, pro sua magnitudine honorifice, et præ ceteris sanctæ romanæ ecclesiæ filiis caritative habuit. Registr.*, II, 44.

(3) *Jam ab ineunte ætate terram vestram et libertatem hujus gentis valde dileximus*, etc., dit-il aux Romains, dans le *Registrum*, II, 39.

pour l'intervention du clergé romain dans l'élection ou dans la consécration religieuse qui jusqu'à son accomplissement devait suspendre l'effet de la nomination impériale. Les *Indices Vaticani*, cités par Baronius-Theiner, ne parlent que de la consécration romaine. Tel paraît être le sentiment de Jaffé. C'était en effet dans un synode à Worms, sous la présidence de l'empereur et avec la participation des députés de la ville et clergé de Rome, que Léon IX avait été proclamé pape, et non par un acte purement arbitraire de l'empereur. Il est certain du moins que le moine Hildebrand fut emmené par Léon IX à Rome (1), où immédiatement il fut créé cardinal sous-diacre de l'église romaine. Il n'a point empêché cependant Léon IX de commettre des fautes, et notamment celle de la guerre contre les Normands, où le pape conduisit de sa personne ses troupes à la bataille et fut fait prisonnier. Il n'y a pas trace de l'opposition qu'aurait faite Hildebrand à cette témérité politique compliquée d'une irrégularité canonique contre laquelle Pierre Damiani ne craignit pas de lever la voix pour la blâmer. Hildebrand était à coup sûr du même avis que Pierre, mais la prudence a dû lui fermer la bouche. Le moment où il exerça la plénitude de son influence dirigeante n'était pas encore venu en 1053.

C'est un type original et remarquable dans l'histoire que celui de Léon IX, et M. Villemain lui a consacré une étude particulière, qu'il a ornée de tout l'éclat de son talent d'écrivain. Léon IX était un saint dans la vie privée. Nul chrétien n'a plus vivement été pénétré de la foi. Son approche de Rome, ses appréhensions de responsabilité, la pureté de ses mœurs, sont de la primitive église et fournissent les scènes les plus édifiantes; puis, dans la vie publique, Léon apporte les habitudes guerrières des prélats féodaux et notamment des évêques d'Allemagne, presque tous enfans de maisons nobles et puissantes, possesseurs de vastes domaines en leur église, habitués à les défendre par les armes, et souvent par nécessité, contre le brigandage de l'époque. Les mœurs guerrières des évêques du moyen âge sont un trait de caractère. Léon IX en montra l'exemple dans sa campagne contre Robert Guiscard, où l'habile et rusé Normand triompha du pontife, très saint homme, mais malhabile capitaine. Il paraît qu'il confia spécialement à Hildebrand la réforme et la surveillance des monastères romains, où s'étaient glissés le relâchement et même la corruption. Il faut lire dans

(1) M. Villemain et d'autres avec lui ont cru que Hildebrand était à ce moment abbé de Cluny. C'est une erreur démontrée aujourd'hui; il paraît même qu'il y a eu deux moines du nom d'Hildebrand dans ce monastère, ce qui amène des confusions dans les chroniques et légendes. Voyez l'article de M. Rocquain dans le *Journal des Savans* de 1872 déjà cité.

l'ouvrage de M. Villemain le tableau animé de cette décadence et la relation de l'œuvre réparatrice d'Hildebrand. Le mélange singulier d'une naïve dépravation, de visions merveilleuses et de scènes touchantes de résipiscence donne à ce récit un intérêt que rehausse l'éclat de la plume du brillant écrivain. « On concevra sans peine, dit-il, combien dans un siècle d'ignorance et de barbarie cet exercice du gouvernement monastique devait donner de ressources et d'expédiens pour subjuguer les esprits, et l'on ne s'étonnera pas de voir, à cette époque et longtemps après, sortir d'un cloître presque tous les hommes qui exercent le plus de pouvoir sur leurs contemporains. Ils n'étaient pas seulement prêtres, ils étaient moines, et la vie du cloître, ce mélange de méditation et d'activité, la pratique de l'obéissance et du commandement parmi des égaux, leur avaient donné quelque chose de plus habile ou de plus calme. » La réforme accomplie par le sous-diacre Hildebrand dans le monastère de Saint-Paul de Rome n'était point d'ailleurs une œuvre isolée. Elle était essayée par Léon IX partout où son autorité pouvait commander l'obéissance, et d'ardens apôtres de rénovation en portèrent l'entreprise à cette époque sur tous les points de la chrétienté par une sorte d'élan général qu'a très bien saisi et signalé M. Guizot dans son cours de 1828. Tous les esprits éminens dans le clergé avaient compris que la dissolution des ecclésiastiques devait affaiblir leur crédit (1), et que les concussions impies les rendirent odieux. Pierre Damiani, à qui M. Villemain consacre des pages aussi curieuses qu'éloquentes, a été l'un des organes les plus autorisés et les plus écoutés de cette opinion, et ses ouvrages renferment l'indication la plus complète des vices et des qualités dominantes dans cette période mémorable de l'histoire. Il est plus chrétien quelquefois qu'Hildebrand. Hildebrand est plus politique, il domine, il est le grand homme d'action de la réforme en même temps que son puissant organisateur.

Je ne saurais quitter Léon IX sans parler de sa mort, qui fournit à M. Villemain un épisode poétique et hagiographique à la fois du plus émouvant caractère. Le pieux pontife voulut mourir dans son église même, au son du glas funèbre, au pied de l'autel, y fit transporter son lit mortuaire aux yeux du peuple accouru pour se repaître du spectacle d'un pape agonisant, bénissant la tombe ou-

(1) Dans un ouvrage spécial adressé à Léon IX, Pierre Damien dénonce énergiquement des vices infâmes dont étaient infectées les églises chrétiennes d'Italie. Voyez dans l'ouvrage de M. Villemain, t. Ier, p. 303, de curieux détails sur une correspondance ouverte à cet égard entre Pierre et le pape. Dans un concile de cette époque, on décréta que toute femme convaincue de s'être prostituée à un prêtre serait adjugée comme esclave, soit au palais de Latran, soit au profit de l'évêque. Labbe, XVII, p. 59.

verte qui va le recevoir, et rendant enfin le dernier soupir après une lutte fantastique de la vie et de la mort, où la nature et l'exaltation spirituelle déploient pendant plusieurs jours leur étrange puissance. C'est une scène de Shakspeare dont notre illustre écrivain a tiré le parti qu'on pouvait attendre de son talent, et qui n'a d'analogue dans aucune littérature. L'histoire de Léon IX est pleine de singularités de ce genre, et non moins curieuse est la relation de sa captivité chez les Normands, pendant laquelle il releva par une austère et sainte piété la dignité de son caractère compromise et déchue par sa défaite à la guerre (1). A part cette fatale entreprise, Léon IX redonna au siége pontifical son ancien caractère. « Il fut le premier pape, dit M. Mignet, qui agit de nouveau en pasteur universel. »

A la mort de Léon IX (avril 1054), Henri III, poursuivant son système, désigna, pour succéder à Bruno d'Egisheim, un autre Allemand de grande maison, très cher à son cœur et son parent, neveu même de Léon IX, Gebehard de Calw, Souabe d'origine, évêque d'Eichstadt, proposé au concile de Mayence en mars 1055, et accepté à Rome avec applaudissement. Ce fut le sous-diacre Hildebrand (2) lui-même qui fut député par les Romains pour en faire la demande instante à l'empereur (3) qu'il fut chercher à Goslar, ce qui prouve bien que son génie savait se plier aux circonstances. L'élu de l'empereur fut le pape Victor II, lequel n'eut pas le temps d'accomplir tout le bien qu'on attendait de son crédit et de sa vertu. Muratori, d'après un chroniqueur, a cru que Victor II se fit réélire par le peuple romain et le clergé, comme on a dit qu'avait fait Léon IX; mais je crois que l'indication du *Bonizo ad amicum* est erronée, et pour s'en convaincre il n'y a qu'à lire son récit, qui fourmille d'inexactitudes. Tous les autres biographes de Victor II, recueillis par Watterich, ne parlent que de la consécration romaine. Baronius-Theiner ne mentionne pas de réélection, et M. Jaffé suit le même sentiment. La politique d'Hildebrand justifie cette conduite, car Victor II donna plus de confiance encore que Léon IX à Hildebrand dans la direction de l'église. C'est lui qui l'a investi pour la première fois d'une grande mission de réforme, en l'envoyant comme légat *à latere* dans les Gaules, pour expulser les simoniaques

(1) Voyez *Leo der Neunte und seine Zeit*, de X. Hunkler; Mayence 1851, in-8°. On voit encore non loin de Rouffach, sur les pitons des Vosges, les ruines du château d'Egisheim, où naquit Léon IX. Il en subsiste trois tours qu'on nomme les *dreien Exen*, et qui remontent au xe ou xie siècle.

(2) Sur le sous-diaconat d'Hildebrand, il a été publié un ouvrage savant qui doit être recommandé aux érudits : *De Hildebrando subdiacono ecclesiæ romanæ*, *auct.* Jul. Schirmer, Berlin 1869, in-8°.

(3) Voyez Watterich, *loc. cit.*, t. Ier, p. 183 et suiv.

et les concubinaires de leurs charges et dignités d'église. Hildebrand avait conservé un profond souvenir de cette légation, dont Pierre Damien nous a transmis quelques détails touchans et curieux qu'il tenait d'Hildebrand lui-même (1). Baronius-Theiner, en ses Annales (1055, § 15), nous donne le récit complet de cette croisade réformiste, qui fut marquée par des prodiges, à laquelle le légat associa l'abbé de Cluny, son ancien supérieur, et qui fit au sous-diacre romain une immense réputation dans le monde chrétien. Victor II revint en Allemagne visiter l'empereur Henri III (1056), et s'y trouva à point nommé pour recevoir les derniers soupirs du monarque mourant à trente-neuf ans (2). Le pape accompagna son cercueil à la cathédrale de Spire (3), fondée par Conrad II pour recevoir les sépultures impériales, et il mourut lui-même, jeune encore, l'an d'après (1057) en Toscane, après avoir régné deux ans et trois mois. Ces deux décès, presque simultanés, ont changé la face des choses dans l'empire et dans l'église.

Le tableau de l'état intérieur de l'Allemagne, qui termine notre première étude, explique la situation compromise où la fin prématurée d'Henri III a laissé la dynastie franconienne malgré les qualités éminentes de ce prince et les actes glorieux de son règne. L'influence qu'avait prise à cette époque le moine Hildebrand dans le gouvernement de l'église explique les événemens qui vont se développer après la mort d'Henri III. Ce dernier eût réformé l'église au profit de l'empire. De son vivant, l'œuvre de Grégoire VII était impossible; ce n'eût été qu'une intrigue, au plus une conspiration. Henri III mort, Hildebrand était délivré d'un concurrent redoutable. C'était d'ailleurs dans un autre dessein que Grégoire VII devait agir, et l'occasion s'en présenta tout d'abord pour l'élection du successeur de Victor II. Hildebrand, le vrai directeur depuis plusieurs années de la papauté vacillante encore dans son allure de rénovation, était le promoteur d'une forte opinion romaine sur laquelle il s'appuyait, et qu'il avait su s'attacher (4) par la revendi-

(1) Voyez les *Epistolæ* de Pierre Damien, p. 23, édition de 1610.

(2) Quelques auteurs, Luden entre autres, font mourir Henri III à trente-trois ans; c'est une erreur. Voyez Struve, *Corp. hist. german.*, I, p. 302, et Stenzel, *loc. cit.*

(3) Les empereurs saxons ont été enterrés un peu partout : Henri Ier dans l'abbaye de Quedlinbourg, Otton Ier à Magdebourg, Otton II à Rome, Otton III à Aix-la-Chapelle, Henri le Saint à Bamberg; la dynastie franconienne tout entière a été ensevelie à Spire. Les cendres des Hohenstaufen ont été disséminées : Conrad III à Bamberg, Frédéric Ier à Tyr, Henri VI et Frédéric II à Palerme, Philippe à Spire, Conrad IV à Foggia, Conradin à Naples. Les deux premiers Habsburg, Rodolphe et Albert Ier, reposent aussi à Spire avec quelques autres empereurs.

(4) *Omnem populum ad sequendum quidquid diceret promptissimum.* Texte d'un contemporain dans Baronius-Theiner, XVII, p. 132.

cation des anciens priviléges de la ville éternelle, même par des caresses d'habile chef de parti, aux héritiers des factions de Tusculum (1), qu'il devait réduire plus tard à l'impuissance définitive. Hildebrand allait profiter adroitement de la minorité débile du fils d'Henri III pour faire franchir un degré de plus à la réforme qu'il méditait. Cette grande œuvre était multiple et compliquée; en affronter d'un seul coup tous les points attaquables eût été folie. L'audace d'Hildebrand est méthodique et prudente. Les difficultés s'accumuleront certes assez tôt pour précipiter les acteurs dans les hasards d'une explosion formidable. Hildebrand n'est pas prêt encore à la bataille universelle; cependant les opérations préliminaires peuvent être essayées. Il va préparer le terrain par une entreprise isolée, mais hardie.

A peine Victor II avait fermé les yeux, en Toscane, à la suite d'une courte maladie due aux fatigues de son voyage d'Allemagne, qu'à l'instigation d'Hildebrand le peuple et le clergé romain, sans s'occuper de ce qu'en dirait la cour impériale, procédèrent à l'élection directe du pape qui devait succéder à Victor II; dans les vingt-quatre heures même la consécration lui fut donnée. Le pape élu était un moine qui, après avoir été cardinal chancelier de l'église romaine du choix de Léon IX, s'était retiré dans le cloître célèbre du Mont-Cassin, où il méditait depuis trois ans sur les misères humaines. Nous dirons bientôt quel était ce personnage; insistons ici sur la forme de son élection. L'empereur avait nommé le pape jusqu'à ce jour, et l'avait fait accepter par les Romains. Hildebrand fait nommer directement par le peuple et le clergé de Rome, et par une sorte de mouvement populaire, le successeur de Victor II, réduisant à l'approbation du fait accompli la fonction de l'empire, c'est-à-dire que les rôles sont renversés; c'est le retour au droit carlovingien, en tenant comme non avenu le droit ottonien. L'élu était sans doute un saint homme, mais son élection n'en était pas moins une élection politique au point de vue électoral; elle l'était encore au point de vue de la personne de l'élu et de ses dispositions à l'endroit des désordres de l'église. Il était aussi fort attaché aux intérêts italiens, presque Italien par adoption de patrie.

Le nouveau pape, qui fut Étienne IX, était de fort grande maison, comme ses derniers prédécesseurs. Il était de la noble maison d'Ardennes ou d'Anvers, issue d'un maire du palais, et troisième fils de Gothelon dit le Grand, duc de la Basse-Lorraine, lequel, grand agitateur sous Conrad II et visant à l'empire, avait légué son ambi-

(1) *Albericus et Cincius... ab ipsa pene adolescentia in romano palatio nobiscum enutriti. Reg. greg.*, VII, *lib.* I, I, et Giesebrecht, D. K., t. III, p. 1050.

ion à son fils aîné Godefroi le Barbu, qui s'attira des coups très rudes de la part d'Henri III, contre lequel il s'était révolté. C'est sur les ruines de la fortune de Godefroi le Barbu que s'étaient élevées les maisons d'Alsace-Lorraine et de Luxembourg (1038-1048); mais Godefroi, privé de son duché, avait été chercher fortune ailleurs. Parent de Léon IX, il fut lui offrir sa bonne épée dans la guerre contre les Normands, et se fit un nom en Italie, où il épousa, vers 1053, Béatrix, veuve de Boniface, marquis de Toscane, mère et tutrice de la fameuse et grande comtesse Mathilde, dont nous aurons bientôt à parler. Léon IX, qui avait réparé les affaires du Barbu, s'occupa aussi de celles de son frère Frédéric, le fit d'église et cardinal, et en légua la protection à Victor II, qui lui confia une importante mission à Constantinople, où il s'acquit tant d'honneur et d'où il rapporta tant d'argent qu'il devint suspect à Henri III, toujours très méfiant à l'endroit de cette race active et entreprenante. C'est alors que, dégoûté d'un monde injuste et soupçonneux, Frédéric s'était retiré au Mont-Cassin, dont bientôt il avait été nommé abbé. Poursuivant sa bonne œuvre, Victor II avait réconcilié Godefroi et le moine son frère avec Henri III, et dissipé les ombrages de la maison de Franconie à l'endroit d'une compétition, pendant le dernier voyage qu'Henri fit en Allemagne (1056-1057), et Frédéric était entré pendant ce temps dans l'intimité d'Hildebrand, dont il partageait la passion pour la réforme de l'église (1). — Lorsque l'évêque d'Albano vint annoncer à Rome la nouvelle imprévue de la mort de Victor II, les amis d'Hildebrand, lequel était auprès du pape mort, se réunirent aussitôt chez le cardinal Frédéric à Rome. Il y fut dit que, l'empire étant vacant par le décès d'Henri III, ils pouvaient procéder directement d'eux-mêmes à l'élection d'un pape, sans attendre les ordres de la cour de Germanie. L'argument était subtil, mais il y avait apparence de droit, le successeur d'Henri III n'ayant pas encore été couronné empereur. La délibération conclut à passer outre à l'élection immédiate. Frédéric proposait Hildebrand au choix des Romains, mais ceux-ci, entraînés par les amis d'Hildebrand lui-même, proclamèrent à l'instant Frédéric, qui prit le nom d'Étienne parce que c'était le jour commémoratif de la mémoire de ce saint apostolique.

Le nouveau pape dépêcha Hildebrand à Ratisbonne pour expliquer l'affaire avec les ménagemens convenables à la cour de Germanie, où l'on sentit le coup, mais où l'on avait des préoccupations plus particulières qui imposaient la réserve et l'attente du moment

(1) Sur toute cette affaire d'Étienne IX, voyez Gfrörer, t. Ier, *passim; — l'Art de vérifier les dates,* t. III, p. 101, et t. Ier, p. 178; Baronius-Theiner, XVII, *passim,* et Saint-Marc, *Abrégé chronologique de l'histoire générale d'Italie,* t. III, p. 236 et suiv.

opportun. M. Villemain a quelques pages excellentes sur cette mission délicate. Brûlant de zèle pour la réforme, Étienne IX signala de son côté son avénement par deux grands actes, la promotion du respectable Pierre Damiani à l'évêché d'Ostie, et l'entreprise de la réforme du clergé de Milan, où les plus grands déréglemens déshonoraient l'église. « On y voyait, dit Baronius d'après un contemporain, des prêtres passant leur vie à chasser au chien ou à l'oiseau; d'autres hantaient les tavernes et les maisons suspectes, d'autres étaient connus comme usuriers déhontés; presque tous vivaient publiquement en concubinat réglé ou avec des filles perdues, tous pratiquaient scandaleusement la simonie, du plus humble au plus grand, nul n'était exempt de reproche. » Tel était l'état déplorable où était tombée l'église de saint Ambroise (1). Étienne, dirigé par Hildebrand, assembla des conciles et frappa de coups répétés le diocèse de Milan. Arrêté par une fin trop prompte après quelques mois de pontificat, Étienne IX réunit les évêques et les grands autour de son lit de mort, et leur enjoignit, sous peine d'anathème, de ne pas lui nommer un successeur avant le retour d'Hildebrand de son voyage d'Allemagne, — ce qui n'empêcha pas la nomination d'un antipape éphémère de la part de la faction de Tusculum, persistante à reconquérir sa vieille et pernicieuse domination (2). Cet antipape, subrepticement intronisé, « siégeait depuis quelques mois, dit M. Villemain, lorsque le redoutable Hildebrand revint de la cour d'Allemagne, où il avait déjà reçu les plaintes des hommes attachés à son parti. Il s'arrêta dans Florence, et de là il écrivit aux Romains pour leur reprocher une élection faite en son absence, au mépris d'un décret du dernier pontife. *Il parut même qu'il invoquait alors le droit de l'empire à l'élection des papes.* » Un grand nombre d'évêques se joignirent à lui, et le profond politique fit élire dans leur assemblée un évêque de Florence, Gérard, né sujet de l'empire, *natione Allobros, qui alio vocabulo Burgundio dicitur* (3), candidat sur lequel s'accordèrent les suffrages germaniques et les suffrages romains, *in quem et Romanorum et Teutonicorum studia consenserant*, dit le chroniqueur bien informé Lambert d'Aschaffenbourg.

En effet, Hildebrand avait rencontré chez Agnès d'Aquitaine, veuve de Henri III et tutrice du jeune Henri IV âgé de huit ans, un esprit vif et sympathique, prompt à saisir les difficultés de la situation, et disposé à céder ce qu'elle ne pouvait plus retenir, à savoir la haute direction de l'église romaine, que son royal époux avait si

(1) Voyez Baronius-Theiner, t. XVII, p. 132, et Watterich, t. Ier, p. 199.

(2) Voyez Giesebrecht, *loc. cit.*, p. 20 et 1052. L'historien allemand appelle Étienne X celui que *l'Art de vérifier les dates* nomme Étienne IX.

(3) Voyez Watterich, *loc. cit.*, t. Ier, p. 204.

fermement gardée en main. Elle voulait d'ailleurs ménager le futur couronnement de son fils comme empereur à Rome, et le concours d'Hildebrand lui était nécessaire pour compléter la transmission des couronnes que Henri III avait si noblement portées. Jusqu'à ce couronnement, son fils n'était que roi de Germanie et roi d'Italie. Elle crut avoir captivé Hildebrand, qui crut à son tour avoir captivé l'impératrice, tous deux ayant besoin l'un de l'autre pour arriver à leurs fins diverses. Agnès se hâta même de renvoyer Hildebrand en Italie, dès qu'elle apprit la mort du pape Étienne et la nomination frauduleuse de son prétendu successeur par la faction éternelle de Tusculum. Le très érudit Saint-Marc (2), qui a si profondément traité l'histoire de la querelle des investitures, et M. Villemain après lui, travaillant sur les mêmes documens, ont très bien déroulé, chacun avec le caractère qui le distingue et avec des nuances diverses, le fil de cette négociation particulière d'où sortit l'élection de Nicolas II, qu'Hildebrand obtint encore, par le bénéfice des circonstances, du suffrage direct de la saine partie du peuple et du clergé romain (1059), soutenus spécialement en cette occurrence par l'intervention du redouté Godefroi le Barbu, jaloux de sceller du sceau de ses armes sa réconciliation avec la cour de Germanie, et nourrissant peut-être sous le masque du dévoûment quelque ambitieux dessein exploité par Hildebrand. Ce dernier présida la cérémonie de la consécration pontificale, où pour la première fois, dit-on, une double couronne fut posée sur la tête de l'élu, l'une portant inscrits ces mots : *corona de manu Dei*, l'autre portant ces mots : *diadema imperii de manu Petri*.

Hildebrand avait fait en apparence les affaires de l'empire, qui par son adhésion sembla diriger encore la nomination papale; en réalité, Hildebrand n'avait fait que les affaires de la papauté, en consacrant par une nouvelle application la reprise de l'élection directe, en obtenant, pour occuper le saint-siége, un pape dont il était sûr, et qui ne marchanderait pas son concours à la grande œuvre de la réforme, enfin en donnant à la papauté en Italie un appui militaire autre que celui des Allemands; mais cette élection, tout heureuse qu'il la croyait, n'avait été emportée que par un habile tour de main, et par une sorte d'expédient politique. Hildebrand et Nicolas II se hâtèrent d'assurer pour l'avenir l'indépendance de l'élection romaine en la purgeant de la turbulence compromettante du suffrage universel. Par lui, Hildebrand avait obtenu

(1) Voyez le tome III de son *Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie*, p. 262. C'est un livre illisible que ce prétendu *Abrégé;* mais je ne connais pas de plus savant livre d'histoire au XVIIIe siècle, et les bénédictins l'avaient apprécié à sa valeur. Voyez le tome III de *l'Art de vérifier les dates*.

l'émancipation; mais autre chose était la conservation de la liberté acquise. Hildebrand était peu curieux d'en remettre le sort aux factions dont était travaillée la cité romaine. Pour aviser à ce péril, un concile fut réuni dans l'église de Latran, où le système électoral de la papauté fut réglé par un décret célèbre, dont la durée s'est perpétuée à travers les siècles en ses points principaux parce que la sagesse politique en était la base essentielle. Le texte de ce décret a fourni matière à discussion; il faut lire à ce sujet Baronius et Saint-Marc. Le choix du pape devait appartenir désormais au collége des cardinaux-évêques, auxquels s'adjoindraient les cardinaux-diacres, curés de Rome, et un petit nombre de laïques. Le choix serait pourtant soumis à l'approbation du peuple et du clergé réunis. Le pape devait être choisi de préférence dans le sein de l'église de Rome; mais, si l'on n'y trouvait pas de sujet digne de cette élévation, il pouvait être pris ailleurs, « sauf, était-il ajouté, l'honneur et le respect dus à notre cher fils Henri, présentement roi, et qui, s'il plaît à Dieu, sera bientôt empereur, comme nous le lui avons accordé, et comme le seront ses successeurs, auxquels le siége apostolique accordera le même droit. »

Ce décret, dit M. Mignet (1), devait mettre un terme aux anciennes élections démocratiques, qui avaient pris un caractère féodal depuis la fin du IXe siècle, et aux nominations impériales, qui s'étaient établies sur la ruine de l'élection féodale. « Il concentra l'élection des papes dans une petite assemblée de hauts dignitaires de l'église romaine, lesquels, plus éclairés, plus sages, plus religieux, furent plus disposés à faire des choix habiles. Il en exclut en quelque sorte le pouvoir intéressé de l'empereur et le pouvoir tumultueux du peuple, car être simplement appelé à confirmer, comme l'un, ou à approuver, comme l'autre, c'était avoir l'obligation de consentir et non le droit d'élire. Cette institution, qui se compléta par la cessation assez prompte des confirmations impériales et un peu plus tardive des consentemens populaires, fonda dans le collége des cardinaux un corps électoral religieux et aristocratique, qui devint le sénat de la nouvelle Rome, et donna des maximes suivies à son gouvernement. »

Ainsi la campagne de la réforme et de la liberté de l'église était partout vivement engagée, dans l'administration intérieure de l'église avec résolution, dans les rapports avec la couronne impériale avec modération. Ce n'était déjà plus une aspiration simple, c'était une cause presque gagnée. La question des mœurs, du célibat sacerdotal, du trafic des charges de l'église, était mûre dans l'opi-

(1) Voyez M. Mignet, *loc. cit.*, janvier 1861, p. 23.

nion, c'était celle de la rénovation morale de l'église, de la révolution politique de son gouvernement, c'était une révolution sociale tout entière. Légalement accomplie, il lui restait la difficulté pratique, et sur ce point la lutte allait se produire avec tous les caractères des habitudes contemporaines. Plans et moyens devaient se ressentir du conflit passionné des intérêts humains et des dispositions de l'esprit au moyen âge. Si plus tard on put au concile de Trente, si de nos jours, au XIXe siècle, on peut discuter avec calme sur la controverse du célibat des prêtres, il n'était pas permis de le faire impunément au XIe siècle. Vainement les prêtres mariés invoquèrent des traditions de la primitive église. La corruption d'autres prêtres compromit la question pure du mariage, qui fut taxée d'hérésie détestable et poursuivie sans miséricorde comme telle, avec l'inexorable logique de l'époque et la conscience inébranlable de la foi. La lutte tourna même bientôt à la forme de parti, religieux et politique à la fois, et, arrivée à cette condition, l'ardeur passionnée des adversaires ne respecta plus aucune limite. Mais n'anticipons pas sur cette triste phase de la querelle du sacerdoce et de l'empire.

On se demande naturellement si la cour de Germanie a dû rester silencieuse devant cette prise de possession d'indépendance qu'assurait à la papauté le décret de Nicolas II. Hildebrand avait pu se convaincre par ses observations personnelles et par les informations qu'il avait recueillies pendant ses deux derniers voyages d'Allemagne de l'état des esprits en ce pays et de la situation difficile, non soupçonnée en Italie, de la royauté franconienne. Il ne s'y était pas trompé. La mort de Henri III avait jeté le désarroi dans le gouvernement de l'empire. Une femme spirituelle et digne de respect, mais inexpérimentée et jeune encore, étrangère enfin, parlant à peine la langue du pays, se trouvait en face de complications inextricables : une aristocratie puissante, revêche, avide, séditieuse, ingouvernable, sinon par l'autorité; des populations divergentes d'intérêt, indociles, soumises à des influences suspectes, au nord et au sud de l'Allemagne; une armée de moines entre les mains desquels était la force morale du pays, et complétement soumise aux lois et à l'impulsion d'un pouvoir étranger; un corps épiscopal riche et princier, uni sans doute d'intérêt avec l'empire, mais profondément imprégné d'institutions féodales par la possession d'immenses territoires et par la condition personnelle des évêques, et flottant, par suite d'une situation équivoque, entre le respect de l'empire, l'autorité de l'église et les entraînemens féodaux; telle était la situation compromise de l'impératrice Agnès et de son gouvernement. C'était pourtant dans le corps épiscopal que Henri III et

Agnès avaient placé leur espérance. L'épiscopat allemand dut conseiller à l'impératrice-mère de s'entendre avec Hildebrand. Elle parut suivre une inclination naturelle en se rapprochant de lui, à la mort du pape Étienne; mais par les concessions que l'entente exigeait, la grande loi ottonienne était sacrifiée, l'autorité impériale était ébranlée, la domination de l'empire sur la papauté se trouvait sapée par la base. Il ne fallait plus qu'une occasion pour émanciper complétement l'église, et dès lors le règne des Allemands en Italie était sérieusement menacé. Hildebrand sut épier cette occasion, l'attendre, la provoquer secrètement peut-être; elle ne tarda pas à se présenter.

La mort de l'empereur avait surpris tout le monde, et personne n'était prêt pour une entreprise subversive. On put donc organiser sans résistance une administration nouvelle. Le gouvernail ne fut disputé par personne à la régente, ainsi qu'il était advenu lorsque l'impératrice Théophanie prit la tutelle d'Otton III. L'impératrice put même prendre paisiblement possession du duché de Bavière, qui lui avait été adjugé à la mort du duc Conrad (1056). La présence du pape Victor II facilita l'inauguration du gouvernement d'Agnès, dont la sollicitude maternelle fut bientôt mise à l'épreuve par les Saxons, qui essayèrent de s'insurger pour enlever la couronne à un enfant (1057) chez lequel ils craignaient de rencontrer un jour la main ferme de son père. Cette tentative échoua, mais elle donna l'éveil à d'autres desseins criminels. Du nord, les complots passèrent au midi de l'Allemagne. Henri III avait promis naguère au puissant Berthold de Zäringhen de lui donner le duché de Souabe après la mort du duc régnant Otton de Schweinfurt, et à titre de gage lui avait remis son anneau. Cet engagement était-il connu de l'impératrice? On l'ignore. Tant il y a qu'Otton étant mort (1057), elle disposa du duché de Souabe en faveur de Rodolphe de Rhinfelden, auquel elle donna de plus sa fille en mariage à la suite d'un enlèvement qu'on crut avoir été simulé pour tromper les Zäringhen. Cette affaire fit du bruit. Il fallut apaiser Berthold avec le duché de Carinthie, dont il ne parut pas satisfait, et les princes allemands eurent l'œil ouvert sur les périls du gouvernement d'une femme non suffisamment prémunie contre les surprises, et qu'on accusait de s'abandonner sans réserve à la direction de l'évêque d'Augsbourg, soupçonné d'une intimité suspecte avec la jeune veuve d'Henri III. Vainement l'impératrice essaya-t-elle de satisfaire l'ambition des Nordheim et des Brunswick, et de ranger à son parti des évêques influens, tels qu'Annon, archevêque de Cologne, personnage très considéré, fort influent dans la région rhénane, et en très bonnes relations avec Rome; une entreprise malheureuse contre les Hon-

grois acheva de perdre dans l'opinion le gouvernement de l'impératrice Agnès, et tous s'entendirent pour tramer contre elle un pernicieux projet.

C'était vers l'an 1062. La cour était dans l'île de Saint-Suibert, sur le Rhin, non loin de Neuss. Auprès d'elle se trouvaient Otton de Nordheim, le margrave Ekbert de Brunswick, l'archevêque de Cologne, accompagnés d'autres prélats et princes. Un jour, après un grand festin, l'archevêque en gaîté proposa au jeune roi, alors âgé de douze ans à peine, de lui montrer un des bateaux de l'évêché, qu'il avait fait richement décorer. L'enfant, confiant et entraîné, accepta l'offre du prélat, et, accompagné des seigneurs qui étaient d'accord avec Annon, il monta dans le bateau épiscopal; mais soudain les rameurs gagnèrent le large, et l'enfant, surpris d'une manœuvre où il discernait bien l'attentat dirigé contre lui, se jeta bravement dans le Rhin pour échapper à la violence dont il était l'objet. Le margrave Ekbert s'élança promptement après le roi pour le sauver de la rapidité du courant, et, non sans péril pour lui-même, il le ramena dans le bateau, qui poursuivit sa route vers Cologne, et où à force de caresses on parvint à lui faire oublier l'enlèvement qui l'arrachait à la tutelle de sa mère. L'évêque et les princes alléguèrent l'intérêt public pour se justifier d'avoir violé la majesté royale en saisissant de force la régence de la personne du roi, et l'impératrice, après avoir éclaté en une vive indignation, dédaignant de se plaindre davantage, fut demander à Dieu, dans un cloître, des consolations contre les outrages et l'injustice des hommes.

Agnès ne trouva ni sympathie ni protection en cour de Rome, car à l'occasion du fameux décret de Nicolas II elle avait montré des dispositions inquiétantes. L'évêque d'Augsbourg l'avait même poussée à une manifestation qui, dans les circonstances présentes, était une témérité, — manifestation qui devait se perdre en actes vains, n'étant soutenue par aucune entreprise en Italie, et qui toutefois, justement blâmée par Pierre Damien, excita de l'irritation chez Hildebrand; M. Villemain en a dévoilé les détails avec intelligence (1). Agnès avait fait plus encore. Nicolas II étant mort en juillet 1061, l'impératrice sollicitée par les évêques de Lombardie, la plupart simoniaques et concubinaires, fit élire, dans une réunion d'évêques et de princes convoqués à Bâle, l'évêque de Parme Cadalous, homme de médiocre réputation, qui se posa rival et antipape de l'élu des cardinaux romains, Anselme évêque de Lucques, couronné le 30 septembre 1061 sous le nom d'Alexandre II. Ce schisme engendra beaucoup de troubles malgré l'activité d'Hildebrand et

(1) *Histoire de Grégoire VII*, t. Ier, p. 336-337.

la condamnation des conciles. Annon, archevêque de Cologne, aussitôt après son coup d'état, se hâta de donner des preuves de son attachement pour la cour romaine en assemblant un synode dans le château d'Osbor (28 octobre 1062), où de nombreux évêques d'Allemagne et d'Italie condamnèrent l'antipape Cadalous et donnèrent raison au décret de Nicolas II. Aussi l'église de Rome montra-t-elle beaucoup de faveur à la régence d'Annon, qui pourtant a été fatale à l'Allemagne et surtout à Henri IV. Si l'acte de violence de ce prélat a été prémédité avec Hildebrand, on ne saurait le dire; ce qui est certain, c'est que ce dernier en a profité. A partir de 1062, l'indépendance romaine n'a plus eu rien à craindre de l'Allemagne, et la nouvelle constitution électorale de la papauté a eu le temps de se raffermir. Une bonne cause a été servie par un détestable coup de main. Une meilleure politique concilia l'appui des Normands de l'Italie inférieure à la papauté, qui plus tard put regretter de s'être livrée à de si rusés et intéressés amis; mais l'Italie et spécialement les états de l'église étaient désolés par le brigandage. Rome ne pouvait se passer d'appui militaire; elle ne le trouvait plus dans l'empire depuis la mort d'Henri III. Godefroi le Barbu avait quitté l'Italie pour retourner dans la Basse-Lorraine; Hildebrand et Nicolas II négocièrent avec l'ennemi intime des Allemands et des Lombards, avec Robert Guiscard, la papauté n'ayant pas sous sa disposition une puissance temporelle assez imposante pour réprimer l'audace de la féodalité italienne, favorisée par les mécontentemens des prêtres simoniaques et concubinaires.

La papauté semblait ne pouvoir se passer de l'empire et ne pouvait vivre cependant avec son protecteur. Vainement le pape et les évêques prononçaient chaque jour des excommunications contre les ravisseurs et violateurs des choses saintes, l'autorité pontificale se perdait en retentissemens inutiles pour le rétablissement de l'ordre et de la sécurité. « Les prêtres inventaient des récits de merveilles et d'apparitions pour effrayer les consciences. C'était, dit M. Villemain, le texte le plus fréquent des prédications en langue latine et en langue vulgaire. Hildebrand le traitait surtout avec une vive éloquence dont les contemporains gardèrent le souvenir. Ils nous ont même transmis un passage d'un sermon sur ce sujet qu'il prononça dans l'église d'Arezzo. On y sent ces terreurs d'imagination dont le Dante fut inspiré un siècle plus tard, et l'on conçoit aisément que les fictions de la *Divine Comédie* soient venues à la pensée du poète dans un pays où la religion entretenait sans cesse le peuple de semblables images. » L'Italie était donc profondément agitée et par les circonstances politiques et par le mouvement de la réforme religieuse. Alexandre II, soutenu par le génie inébranlable

d'Hildebrand, avait peine à tenir le timon des affaires. La papauté résista cependant à l'orage.

L'Allemagne n'était pas moins agitée. Le jeune roi Henri était un enfant qui donnait de grandes espérances aux uns et de grandes craintes aux autres. La nature l'avait bien traité sous tous les rapports; elle lui avait donné, avec un corps sain et vigoureux, de belles dispositions d'esprit. Il y avait en lui beaucoup du génie de son père, mais un sort cruel et fatal le poursuivit depuis l'enfance jusqu'au tombeau. L'amour maternel s'était montré indulgent pour ses caprices d'enfant, et les calculs des courtisans favorisèrent ses volontés mal dirigées. Lorsqu'il revint de son douloureux étourdissement après l'enlèvement de Saint-Suibert, il se trouva dans un monde qui lui était étranger et qui lui parut hostile. Il pénétrait à peine le fond des choses, et, ne pouvant deviner le but final de la cruauté exercée envers lui, sa jeune âme en était déchirée. Elle flottait entre la méfiance et le soupçon, l'entêtement et la dissimulation, l'indifférence pour l'opinion du monde et le mépris des hommes. Les germes de religion et de moralité que la nature et la première éducation avaient développés en son cœur furent broyés, presque étouffés. Quel sentiment pouvait-il avoir pour l'archevêque Annon, réputé saint pourtant aux yeux du grand nombre? Il paraît qu'après de premières et inutiles caresses l'enfant royal fut traité avec une sévérité tout aussi inutile pour le plier au joug d'une direction nouvelle. Le crime vulgaire et presque sauvage dont il avait été victime ne pouvait sortir de sa mémoire; il n'y songeait qu'avec effroi, et les princes de l'empire eux-mêmes qui l'avaient exécuté se trouvèrent bientôt en face de grands embarras. Ce qui avait paru facile tant qu'on était resté au projet fut reconnu difficile après le succès, à savoir l'administration de l'empire et le contentement de chacun. Aucun prince ecclésiastique ou laïque, aucun vassal puissant ou faible, ne se montra disposé non-seulement à l'obéissance, mais encore au moindre sacrifice dans l'intérêt général de l'empire ou de la royauté. Nul ne voulut reconnaître l'autorité d'une régence conquise si violemment. Toute situation devint précaire ou équivoque, et chacun chercha ses avantages ou sa sûreté dans la ruse, l'artifice et la menace. Il n'existait plus, à vrai dire, de police publique, témoin la scène atroce des vêpres de Goslar, où bataille fut livrée dans l'église sous les yeux du jeune roi, entre deux dignitaires ecclésiastiques soutenus par leurs suppôts. De l'Eyder aux Alpes, de la Meuse à l'Oder, le pays fut en proie à la discorde, aux guerres privées, à la violence.

Le jeune roi avait été ramené à Goslar, où s'établit un centre de gouvernement. Annon de Cologne et le duc Otton de Nordheim

s'en posèrent les chefs. Une cour était rétablie pour le jeune prince, et Adalbert, archevêque de Brême, fut spécialement préposé à son éducation. La raideur étroite de l'archevêque de Cologne (1) était déjà une calamité pour la royauté franconienne, bien qu'il fût Saxon et qu'il eût des liens avec la ville de Goslar, où tout l'esprit de la Saxe semblait concentré (2); mais le choix d'Adalbert était plus déplorable encore. On peut voir dans Fleury de quelle manière ce prélat traitait les affaires de l'église (3) en général; il traita celle de l'éducation du prince d'une manière plus singulière, et obtint sur son esprit une influence de suspecte origine et de funeste conséquence. Annon avait au moins pour lui la pureté des mœurs; la vie privée d'Adalbert était assez compromise, ce qui n'empêcha pas la cour de Rome de lui conférer le titre de légat dans les pays septentrionaux. Il était dévoué au pape, et malgré cela les chroniques monastiques lui sont hostiles (4). Pour capter l'affection de son royal élève, Adalbert ne trouva rien de mieux que de lâcher la bride à ses passions et d'en favoriser même les écarts. Un autre archevêque, celui de Mayence, partage sa responsabilité devant l'histoire à propos de cette éducation princière. C'était Sigefroi d'Eppenstein, abbé de Fulde avant d'être évêque, issu d'une grande famille de Wettéravie dont l'archevêché de Mayence semble avoir été le patrimoine. Le gouvernement de la personne du roi et des choses de l'empire était donc entre les mains des évêques; *educatio regis atque ordinatio omnium rerum publicarum penes episcopos erat*, dit Lambert d'Aschaffenbourg (5). Ils avaient livré les confidences et la familiarité de l'enfant à un jeune chevalier, Werner, parent de l'évêque de ce nom à Strasbourg, pernicieux ami dont l'influence et le crédit valurent bientôt au prince la haine du peuple et à lui le mépris universel. Adalbert et le comte Werner disposaient de tout à la cour au grand scandale des honnêtes gens. *Hi duo pro rege imperitabant*, dit Lambert; *ab his episcopatus et abbatiæ, ab his quidquid ecclesiasticarum, quidquid secularium dignitatum est, emebatur.*

Ce fut dans cette misérable condition que se développa, au physique comme au moral, l'adolescence d'Henri IV. La cour du jeune roi était, selon la coutume, transportée tantôt dans un lieu, tantôt

(1) Sur le caractère et l'histoire d'Annon, voyez la longue notice de *l'Art de vérifier les dates*, t. III, p. 265; Fleury, *loc. cit.*, t. LX, p. 48, et surtout M. Linder, *Anno II der Heilige*, etc. Leipzig 1862, in-8°.

(2) Voyez les *Antiquit. Goslarienses*, dans les *Rer. germanic. script.* de Heineccius et Leuckfeld, 1707, in-fol.

(3) Fleury, *loc. cit.*, LX, 57.

(4) Voyez par exemple les *Annales Corbeienses*, dans Leibniz, *Rer. Brunsw. script.*, t. II, p. 305.

(5) Voyez pour les détails ce chroniqueur dans Pistorius-Struve, t. Ier, p. 330-332.

dans un autre, et les grandes fêtes de l'église étaient célébrées successivement dans des localités différentes. Cet usage, qui avait pour mobile la pensée de propager le respect et l'amour du souverain, n'aboutissait qu'à la désaffection du prince et au despect de ses conseillers. Sans doute, dit Luden, ceux-ci pouvaient surveiller le jeune roi, l'entourer d'un jaloux espionnage, empêcher par tout moyen que rien n'arrivât à ses oreilles; mais l'enfant avait été poussé plus avant que ne comportait son âge; il était devenu pénétrant par la crainte de nouvelles violences. Il se jeta par distraction dans les ébats qu'on offrait à son ardeur pour la chasse et les plaisirs; mais il voyait de trop près les vices et les passions pour n'en pas garder le mépris de l'humanité. Les chagrins concentrés, des excès qu'on peut supposer, les crises de l'âge, déterminèrent chez lui, de 1067 à 1068, une grave maladie dont il eut peine à se relever. Il atteignait alors l'âge de dix-huit ans. Ce fut après sa guérison que l'attention publique fut attirée sur un caprice du prince qui prit facilement le caractère d'une affaire politique. Dès l'âge de cinq ans, son père avait disposé de lui pour un mariage, et l'avait fiancé à la fille du puissant marquis de Suse, qui tenait en ses domaines les passages d'Allemagne en Italie par les Alpes. La jeune Berthe avait été conduite à la cour de Germanie, et, d'un âge à peu près égal à l'âge d'Henri, elle avait grandi à côté de lui, sans inspirer, ce qui n'est pas rare en cas pareil, d'autre sentiment à son fiancé que celui d'un attrait médiocre. Lors donc que, l'âge propice arrivant, on voulut les unir par le lien religieux et naturel des époux, Henri subit la volonté que lui imposèrent les évêques régens, mais ni son cœur ni ses sens ne se prêtèrent, paraît-il, aux vœux de ses tuteurs. Les choses en étaient là, lorsqu'en 1069, ayant recouvré la santé, acquis de l'expérience et pris quelque hardiesse par l'émancipation politique qu'il venait de recevoir en revêtant l'armure de l'âge viril, Henri parla de divorce avec son épouse Berthe, et montra la résolution de satisfaire son désir. Ses ennemis lui ont reproché cette pensée comme un acte de dépravation. Ce n'est point à dix-neuf ans, et après tant de contraintes morales, qu'une pareille corruption se glisse dans le cœur humain. Le langage et les motifs que lui prêtent les chroniques non passionnées ont le caractère d'une naïveté pour laquelle on éprouve de l'indulgence (1) et qui porte l'empreinte de la vérité.

(1) « Rex ad publicum refert, dit Lambert (*loc. cit.*, p. 338), sibi cum uxore sua non convenire, diu oculos hominum fefellisse, ultra fallere nolle, nullum ejus crimen quo juste repudium mereatur offerre, sed se, incertum quo fato, quo Dei judicio, nullam cum ea maritalis operis copiam habere, proinde per Deum orare ut se male ominata compede absolvant. » Dans la lettre de l'archevêque de Mayence au pape, nous lisons :

Les archevêques de Mayence et de Brême se montraient complaisans pour la volonté du jeune roi, mais ils n'osèrent prononcer la dissolution du mariage sans prendre avis de la cour de Rome, où l'affaire apparut sous un aspect tout différent. En effet, parmi les services que la papauté a rendus à la moralité européenne au moyen âge, il faut compter son inexorable sévérité pour maintenir l'indissolubilité du mariage. Elle a plié la barbarie au respect de ce lien, qui est une des conditions de la sociabilité humaine. L'église s'était surtout montrée inflexible à comprimer les fantaisies des princes sur ce point, et, soit qu'elle y trouvât le moyen d'étendre sur eux son autorité, soit plutôt que ses motifs fussent d'une irréprochable pureté, rien ne put la faire dévier de sa voie à cet égard. Les enfans de Charlemagne l'avaient éprouvé les premiers; tout récemment, le fils de Hugues Capet avait dû se soumettre, à Paris, à la loi canonique, et donner l'exemple du respect pour la grande loi morale de la catholicité. La papauté fut aussi rigoureuse pour le roi de Germanie Henri IV. Ce jeune prince inquiétait déjà le pape Alexandre et son directeur Hildebrand. Ils redoutaient les représailles de la violence de Cologne, qui étaient attribuées au parti papal du pays allemand; ils auraient peut-être obtenu, en cédant, une transaction avantageuse sur le droit impérial, toujours debout, à l'endroit de l'élection pontificale; mais tel n'était point le caractère de l'altier et religieux Hildebrand. Sur la nouvelle des dispositions du roi de Germanie, le pieux cardinal Pierre Damien fut envoyé en Allemagne et déploya toutes les ressources de son éloquente charité pour détourner le jeune Henri IV du scandale qu'il était prêt à donner à la chrétienté. Le roi céda devant l'onction puissante du légat, et M. Villemain a transporté dans son récit de cette scène religieuse la simplicité sympathique des documens contemporains. La jeune reine Berthe montra dans cette occasion solennelle un esprit et une délicatesse au-dessus de son âge, et par son affection habile autant que par sa sincère résignation, elle fit la conquête de son époux, auquel elle donna toujours les preuves d'un attachement dévoué. Des historiens mal informés ont attribué à cette princesse des aventures et des dissentimens qui appartiennent à un second mariage d'Henri IV.

Dès cette époque de 1069 commence à poindre dans les chroniques des couvens allemands une malveillance calomnieuse envers le jeune roi, qui, victime politique du clergé, laissait probablement échapper des sentimens peu tendres pour les ordres monastiques

« Ille retulit nobis, ea de causa se velle ab ea separari, quia non posset ei tam naturali, quam maritali coitus fœdere copulari. » Voyez Mascov, p. 20, note 5, et Labbe, *Concil.*, t. IX, p. 1200.

dévoués aux Romains. Ainsi nous lisons dans les *Annales Palidenses*, que nous avons déjà citées, d'absurdes et impossibles accusations d'idolâtrie, de magie, de monstrueuses débauches et cruautés (1) dirigées, sous l'an 1068, contre un enfant de dix-huit ans, privé de sa mère, et odieusement gouverné par des évêques, chez lequel la compression de la crainte et de perfides provocations ont pu développer des vices, mais que les gens d'église moins que personne avaient le droit de lui reprocher. L'œuvre de désaffection s'accomplissait cependant, et une explosion ne tarda point à se produire. Elle éclata vers 1070, tout à la fois en Thuringe, où l'archevêque de Mayence ruinait les peuples par ses exactions, et en Saxe, où l'archevêque de Brême soulevait les passions locales, et où le jeune roi suscitait par ses étourderies des mécontentemens fomentés et exploités par la grande noblesse. La révolte prenait le caractère de la guerre civile; ses soutiens étaient Otton de Nordheim, maladroitement converti en séditieux déclaré, les Billung plus cauteleux, et le margrave Thedi (2) de Misnie. C'était l'ancienne opposition dynastique qui se réveillait les armes à la main, et il paraît bien qu'on en voulait à la vie du roi. Celui-ci était d'âge à payer de sa personne; il le fit avec bravoure et résolution. Les révoltés n'en furent que plus acharnés. Il se commit des horreurs. M. Villemain a trop glissé peut-être sur cette guerre civile de 1070, qui est le début de la grande lutte entre Henri IV et la papauté. Giesebrecht et Gfrörer lui ont rendu dans l'histoire l'importance que Mascov, Struve et Saint-Marc lui avaient déjà reconnue et assignée. Il y a même eu à ce sujet peut-être une légère confusion de dates dans la savante mémoire de M. Villemain. Les *Annales Palidenses* ont avec exactitude constaté la révolte des Saxons et des Thuringes en 1070. Les Annales d'Hildesheim (3), une des sources les plus précieuses pour cette époque, malgré la prévention antifranconienne qui les inspire, nous fournissent d'amples détails, et Lambert d'Aschaffenbourg

(1) « Per immoderatam autem carnis petulantiam in tantum a Deo fuit alienatus quod etiam quandam imaginem ad mensuram digiti, ex Egypto allatam, venerabatur, ab illa quotiens oracula quæsivit, — necesse habebat aut christianum immolare, aut maximam fornicationem in summa festivitate procurare. » Pertz, t. XVI, p. 70. De semblables imputations se lisent dans d'autres chroniques de ce temps, comme dans celles de Reichersperg et dans les *Annales sax.*, ce qui prouve que ces turpitudes étaient colportées d'un cloître à l'autre par les préposés à la chronique.

(2) Sur ce marquis Thedi ou Dedi, voyez Eccard, *Hist. généal. sax.*, p. 63, sous le nom de Dedo III, et *l'Art de vérifier les dates*, t. III, p. 422.

(3) Voyez Leibniz, *Rer. Brunsw. script.*, t. Ier, p. 731, et Pertz, t. III, p. 103 et suiv., sous la date de 1070. Le marquis Dedi donne le signal de l'insurrection. Lambert raconte l'accusation de complot contre la vie du roi imputée, à tort probablement, à Otton de Nordheim.

les complète avec son exactitude ordinaire. Il nous représente l'épouse du margrave Thedi de Vettin comme très ardente à la sédition : elle avait, paraît-il, quelques griefs particuliers contre le jeune roi. La révolte fut réprimée. Les Billung, si puissans, furent réduits à la soumission, et Otton de Nordheim paya sa révolte du prix de son duché de Bavière, qui fut donné à son gendre Welf d'Italie, par lequel s'est propagée en Allemagne la seconde maison des Guelfes, entée par mariage et par adoption sur la première qui venait de s'éteindre, celle des Guelfes carlovingiens d'Altorf. De là sont parties, comme nous l'avons indiqué dans la première partie de ce travail, les deux maisons de même souche, de Hanovre en Allemagne, et d'Este en Italie.

La royauté de Germanie, quoique victorieuse, resta pourtant très affaiblie, car la révolte avait laissé un levain vivace; une conspiration nouvelle était près d'éclater, et les moines se mettaient sourdement de la partie, irrités contre le luxe et les concussions des évêques de la cour. Henri, trompé par ses conseils, ne voyait dans les réclamations contre des évêques agréables que la rébellion contre sa personne, continuée sous un autre prétexte. Son inexpérience le conduisit à d'inévitables fautes. Il n'en a pas, à vrai dire, la responsabilité morale, car il avait vingt ans, et Adalbert de Brême était encore en plein crédit. L'archevêque de Mayence excommuniait les récalcitrans, et Annon de Cologne administrait souverainement les affaires. Adalbert n'est mort qu'en 1072, et Annon ne s'est démis qu'en 1073, pour se retirer dans un couvent. Ces dates sont précieuses à recueillir (1). On ne peut douter qu'Henri ne regardât la cour de Rome comme la secrète instigatrice de ses embarras. Il faisait remonter jusqu'à elle sa tragique aventure du Rhin, et, la légèreté de la jeunesse aidant, les mécontens de la sévérité romaine avaient appui auprès de lui. De son côté, la cour de Rome avait l'œil ouvert sur les dispositions du jeune roi, dont la fierté se développait. Les fauteurs de Cadalous troublaient encore l'Italie, où ce suppôt d'intrigue s'était posé en représentant du droit impérial (2). Les rapports personnels du jeune roi avec Alexandre II étaient donc fort tendus, et Hildebrand, tout-puissant auprès du pape, se montrait irrité de certaines velléités d'opposition germanique. Les simoniaques et les concubinaires relevaient la tête en Allemagne, et l'autorité

(1) Voyez Mascov, p. 29-31, et *l'Art de vérifier les dates*, t. III, aux archevêques de Cologne.

(2) Voyez la scène du concile romain, racontée par Saint-Marc, t. III, p. 406, où Cadalous attaqua la légitimité pontificale d'Alexandre II, et où le cardinal Hildebrand s'emporta si vivement contre le pape intrus et contre le droit électoral de l'empire invoqué par ce dernier.

supérieure du pape y était sérieusement contestée. Deux abbés, ceux de Fulde et d'Hersfeld, grands et riches monastères, ayant été condamnés pour refus de prestations à l'archevêque de Mayence, dans un synode provincial, appelèrent de la décision en cour de Rome, et Henri, voyant dans cet appel un attentat contre l'autorité impériale, promit d'en empêcher l'exécution. Lorsqu'on apprit à Rome cette résolution, le pape en fut fort offensé. A ce grief se joignait celui de nourrir les soldats avec les biens des couvens, et de vendre les bénéfices ou d'en favoriser le trafic. Hildebrand n'en parlait qu'avec indignation. Il résolut de frapper un grand coup et de démasquer la dernière batterie de son plan d'attaque contre la corruption du siècle. Il ne suffisait pas d'avoir entrepris la réforme morale de l'église et d'avoir rendu la papauté indépendante, il fallait encore soumettre l'état à l'église; ce troisième point était le complément nécessaire et la garantie des deux premiers. Il fallait à tout événement demander le plus pour s'assurer du moins. L'Angleterre résistait, et Guillaume n'était pas d'humeur à céder. En France, les Capétiens raffermis s'étaient relevés de la docilité du roi Robert. Pour l'Allemagne, l'occasion était belle. On avait affaire à un enfant, l'empire était miné par la révolte. Il fallait s'attaquer vivement à lui, et par lui imposer aux autres rois la suprématie de la papauté. Le but était-il chrétien (1)? Peut-être, mais les moyens furent marqués du sceau des passions humaines. Le pape Alexandre, inspiré par Hildebrand, cita le jeune roi (1072) à comparaître à Rome pour s'y justifier des actes qui lui étaient imputés. C'était une procédure inouie encore dans les fastes de l'église. Il y avait eu des condamnations ecclésiastiques contre des princes régnans, mais le pape n'avait point encore mandé de roi devant son tribunal. L'entreprise parut excessive à de sages esprits. Ce n'était pas au pape Alexandre qu'il appartenait de la mener à bout; il mourut le 21 avril 1273, avant qu'Henri IV eût répondu à la sommation.

Sa succession ne pouvait échoir qu'à Hildebrand. Il était élu par l'opinion avant de l'être par les cardinaux, aux termes du décret organique de Nicolas II. Il fut acclamé presque au moment même où Alexandre expirait. « Il semble, dit avec raison M. Villemain, qu'après tant de pontificats créés et dirigés par lui son tour de régner était naturellement venu. D'ailleurs, par cela seul que les affaires se brouillaient du côté de l'Allemagne, le plus hardi défenseur de l'église en devenait le chef nécessaire. Le récent décret d'Alexandre II, qui mandait Henri IV à Rome, ne laissait plus en réalité pour l'église romaine d'autre pape qu'Hildebrand, intrépide

(1) Voyez pourtant M. Laurent, ouvrage cité, p. 54 et suiv.

conseiller de cette audacieuse démarche. Il n'y avait que lui placé assez haut pour frapper l'empereur. » Le *Registrum* de Grégoire VII contient le procès-verbal de cette mémorable élection. Elle n'était pas encore obtenue qu'Hildebrand en éprouva un sincère et profond effroi, ce qui ne l'empêcha pas de se prêter à l'intronisation immédiate. M. Villemain croit que ce fut par une modération affectée qu'il refusa la consécration jusqu'à l'approbation du chef de l'empire, dont l'*honneur* et le droit avaient été réservés par le décret de Nicolas II. Je pense que ce motif consacré par la légende n'est pas admissible. Hildebrand n'était pas prêtre lorsqu'il fut élu pape; il n'était que diacre. Il fut ordonné prêtre le 22 mai et consacré le 30 juin (1). Quant à la lettre hautaine de notification de l'élection à l'empereur, avec avis que, si l'empereur approuvait l'élection du pape, le pape ne laisserait pas impunis les *crimes de l'empereur* (2), cette lettre encore citée partout aujourd'hui est purement imaginaire; elle eût été insensée au moment où l'on en rapporte la date. Grégoire s'est exprimé au contraire avec une parfaite convenance à l'égard de l'empereur dans ses lettres du 6 mai à Godefroi le Bossu, duc de la Basse-Lorraine (3), et aux princesses Béatrix et Mathilde. Il n'y a pas trace dans le *Registrum* de notification électorale à l'empereur. Le seul écrivain qui en parle est Bonizo, évêque de Sutri, dont le livre *Ad amicum* est rempli d'histoires fausses ou invraisemblables (4). M. Villemain a raison de croire cette fameuse lettre supposée. Je ne dois pas dissimuler pourtant que Muratori et après lui M. Mignet admettent la lettre comme véritable, mais avec les expressions adoucies du cardinal d'Aragonia, écrivain hagiographe du XIVe siècle seulement.

Quoi qu'il en soit, on peut considérer la guerre entre l'empire et la papauté comme ouvertement déclarée par l'avénement de Grégoire VII. Les contemporains ne s'y trompèrent pas. Lambert d'Aschaffenbourg constate qu'à la nouvelle de l'élection d'Hildebrand, un sentiment général et profond d'appréhension pénétra tous les esprits. Le personnage était bien connu; on s'attendait à tout de sa part. « Après la mort du pape Alexandre, dit-il, les Romains élurent *inconsulto rege*, pour lui succéder, Hildebrand, *virum sacris litteris eruditissimum*, et connu depuis longtemps par la pratique de toutes les vertus; mais, comme ce personnage était bouillant de zèle pour les intérêts de Dieu, les évêques de Germanie furent sur-

(1) Voyez Jaffé, *Regesta*, etc., p. 406.

(2) *Nunquam ejus nequitiam portaturum*. Watterich, t. Ier, p. 309.

(3) Voyez Jaffé, *Registrum*, p. 19 et 22.

(4) Le livre de Bonizo est imprimé *in extenso* dans la collection d'Œfele, t. II, et par extraits dans la collection de Watterich. Les manuscrits de Munich (le seul qu'ait connu Potthast) et du Vatican donnent des leçons très différentes.

le-champ saisis d'une grande crainte, *episcopi protinus grandi scrupulo permoveri cœperunt*, appréhendant que cet homme d'un génie véhément, *ne vir vehementis ingenii*, et d'une foi ardente en Dieu, *et acris erga Deum fidei*, ne les traitât trop rigoureusement pour leurs négligences, et ne discutât leur conduite avec trop de sévérité. Ils se réunirent donc et, d'un commun accord, *communibus omnes consiliis regem adorti*, vinrent prier le roi, *orabant*, de tenir comme non avenue l'élection pontificale, faite sans son ordre à Rome, *ut electionem, quæ ejus injussu facta fuerat, irritam fore decerneret*, affirmant que, si le roi ne prenait les devans sur l'impétuosité du nouveau pape, *nisi impetum hominis prævenire maturaret*, le mal deviendrait irrémédiable, et le roi lui-même s'en ressentirait, *in ipsum regem redundaturum esset*. A ces conseils, qui ne manquaient pas de valeur politique, que répondit ce jeune roi que les moines saxons qualifient déjà de Néron nouveau (1) et d'être si pervers que les crimes des plus grands scélérats ne sauraient être comparés aux siens (2)? Il sursit à prendre aucune résolution, et envoya le comte Éberard à Rome, pour voir les choses par ses yeux et lui en faire rapport. L'envoyé royal fut bien reçu par le pape, auquel il donna de rassurans renseignemens, et de si bonnes relations s'établirent entre le pape élu et le jeune roi, que Grégoire VII en témoigna lui-même sa satisfaction en une lettre que nous lisons au *Registrum*, — de tout quoi l'on peut conclure encore que la lettre fulminante dont parle Bonizon est apocryphe. Quant à ce qu'ajoute Lambert au sujet de la consécration retardée, il n'est évidemment que l'écho d'un bruit qui fut répandu en Allemagne par les amis de la paix, et ce qui le prouve, c'est qu'il dit qu'en effet le pape retarda sa consécration jusqu'à l'année suivante, tandis qu'il est bien établi qu'il fut consacré au mois de juin 1073 (3).

Quelles qu'aient été ces premières communications de l'empereur Henri IV avec le pape Grégoire VII, un fait est assuré, c'est qu'il y eut un sursis apparent d'hostilités entre les deux potentats, et qu'avant la fin de l'année une nouvelle et formidable insurrection éclata dans la Saxe. Les deux grands personnages qui semblaient se mesurer de l'œil avant d'entrer en lice corps à corps se préparaient à la bataille dans des conditions bien différentes. On a vu depuis lors Frédéric II et Innocent IV entrer en champ-clos presque avec armes égales; entre Boniface VIII et Philippe le Bel l'avantage est resté au

(1) Brunon de Magdebourg, *De bello saxonico*, Pertz, t. V; — Paul de Berneried, dans Watterich t. Ier; — Albert de Stade, dans Pertz, XVI.

(2) « Henricus archipirata... consuetudinariis criminibus, a seculis inaudita excogitabat, etc. » Conrad d'Ursperg, dans Struve, t. Ier, p. 305.

(3) Voyez la *Chronica Sancti Benedicti*, dans Pertz, t. III, p. 203, et Bonizon lui-même, dans Watterich.

roi; mais entre Grégoire VII et Henri IV les situations étaient fort inégales, et pour la qualité des personnes et pour la cause en litige. D'un côté, c'était un jeune prince de vingt-trois ans, mal élevé peut-être, ignorant à coup sûr, n'ayant que la fierté d'un sang illustre, dépourvu d'expérience politique, mais pénétré du sentiment des échecs infligés à sa majesté souveraine; battu en brèche par les moines, qui étaient les maîtres des entraînemens populaires, trahi par la grande noblesse d'un pays de féodalité, n'ayant pour lui que le corps épiscopal, intéressé au maintien des abus, et par cela même odieux dans l'opinion; dépourvu du prestige qui commande l'obéissance et le respect. En face de ce champion royal, indécis, impuissant, à demi découronné, se posait un pape énergique et redouté, armé des foudres de la foi, rompu aux affaires et au maniement des hommes, résolu à tout pour triompher des obstacles, disposant de la puissance formidable de la conscience humaine, et obéi par une armée admirablement disciplinée. Quant à la cause en litige, la fatalité avait mis le mauvais rôle du côté du roi; c'était la résistance des simoniaques et du clergé concubinaire qu'il protégeait, et la question de l'indépendance politique de l'état disparaissait sous le masque hideux des concussions impies et de l'immoralité publique du clergé féodal. Aussi penserais-je volontiers que Grégoire VII, sentant sa force et connaissant la faiblesse de son adversaire, que je veux croire présomptueux et dissimulé, a cru n'avoir pas besoin de croiser le fer avec Henri IV, et qu'il suffisait de le livrer à la révolte d'un peuple mutiné pour en avoir raison. C'est, à mon avis, ce qui explique la temporisation de Grégoire et l'espèce de magnanimité dont il s'est donné le mérite au début de son pontificat. Il me semble entendre un de ses successeurs regardant passer des hautes tours de Viterbe l'armée de Conradin, et s'écriant avec une douteuse pitié : *le malheureux jeune homme, il court à la boucherie.* Le justicier du pape était alors Charles d'Anjou; au temps de Grégoire VII, c'est le peuple de Saxe et l'ordre monastique d'Allemagne. La grande révolte de 1274 a eu ses historiens contemporains et passionnés (1). Les chroniques de cinquante couvens nous ont transmis les impressions populaires de l'époque avec les infamies que les partis se renvoyaient avec un infatigable acharnement, et tel a été l'effet de ces calomnies qu'elles ne sont point encore effacées de la mémoire des hommes. Au XVIIIe siècle même, un respectable moine de Saint-Blaise, dans la Forêt-Noire (2), ressentait l'influence des violentes accusations du

(1) Voyez le *De Bello saxonico,* du moine Brunon, dans Freher (*Script. rer. german.,* I, p. 171 et suiv.), qui a réuni tous les pamphlets relatifs à cet événement.

(2) Voyez dom Gerbert, *De Rudolpho Suevico,* 1785, in-4°, p. 13, et les extraits du fougueux Gerhoh, dans Pertz, XVII, p. 446-47.

moine de Reichersperg et reculait d'horreur devant les abominations dont on avait cru le roi capable. Pour le gros des lecteurs, qui ne regarde pas aux dates en une époque si obscure et si lointaine, il reste que le jeune Henri IV était un monstre enfanté par Lucifer; mais, quand on examine le fond des choses, on ne trouve aucun fait grave à lui reprocher, sinon de représenter une cause mauvaise en plus d'un point, et l'on n'a devant soi que l'animosité violente des partis, et les mœurs à demi sauvages de pays encore plongés dans l'ignorance et la barbarie.

Lambert nous apprend que la Saxe, la Thuringe et la Bavière furent conduites par Otton de Nordheim, que le duc de Saxe, Magnus de Billung, quoique retenu en captivité, soutint la révolte par ses amis, et que les évêques de Zeitz, d'Halberstadt et de Brême furent expulsés par les Saxons, lesquels sommèrent tous les peuples d'Allemagne de s'unir à eux pour élire un nouvel empereur. Otton poussa l'insolence jusqu'à provoquer le jeune roi au combat judiciaire. Il ne resta dans le parti du roi que la Basse-Lorraine, la France orientale et la Souabe, encore avec peu de zèle. Henri IV vint passer à Worms les fêtes de Noël (1074), et y fut réduit à une telle pénurie qu'il était obligé d'acheter au marché ce qui était nécessaire à son entretien et à celui de sa cour, pour remplacer les redevances et prestations féodales, que personne n'acquittait plus. Les Saxons s'acharnèrent surtout à la démolition des châteaux et forteresses nouvellement construits pour contenir les populations. Ils imposaient des conditions humiliantes pour déposer les armes, exigeaient que le roi chassât ses conseillers et ses maîtresses, qu'il renonçât à résider en Saxe. Les conférences de Gerstungen et de Corwey n'amenèrent aucun résultat. Ils détruisirent de fond en comble les maisons de plaisance de l'empereur, sans ménager les églises ni les tombeaux; ils jetèrent au vent les os d'un enfant royal mort en bas âge, et le pape fit la sourde oreille pour frapper de si odieux excès des censures ecclésiastiques. Au lieu de venir en aide à Henri, qui invoquait son secours, il présidait (mars 1074) un concile, le premier des conciles grégoriens qui ont été si multipliés, et anathématisait la simonie et le concubinat, enjoignant aux évêques sous les menaces les plus effrayantes de faire exécuter ses décrets. Ces ordres furent portés en Allemagne par des légats spéciaux qui s'apprêtaient à convoquer un concile national aux fins d'appliquer les canons du synode romain; mais ils durent s'arrêter devant les résistances locales. Sigefroi d'Eppenstein, archevêque de Mayence, tint pourtant un synode à Herford, au mois d'octobre (1074), pour obéir au décret du pape et obliger les clercs à opter entre le mariage et le service de l'autel; mais sa proposition fut très mal reçue, le synode fut dispersé par une émeute armée, et l'archevêque, me-

nacé en sa personne, n'osa plus se montrer. L'évêque de Passau, ayant suivi l'exemple de celui de Mayence, n'échappa qu'avec peine à l'emportement tumultueux de la faction des prêtres mariés (1). Grégoire annonça qu'il ne reculerait devant aucune extrémité (2) pour avoir raison de ces désordres.

L'année 1075 ne vit pas la fin de la guerre civile et des soulèvemens. Henri IV, déployant des facultés qu'on ne soupçonnait pas, organisa une résistance efficace et régulière. Rodolphe de Rhinfelden, son beau-frère et duc de Souabe, battit et dispersa les Saxons en Thuringe. La révolte parut un instant étouffée. Henri convoqua une diète à Goslar, et crut avoir pacifié la Saxe; mais les légats du pape se présentèrent à la diète, et citèrent de nouveau l'empereur devant le pape pour se justifier. En présence d'un acte aussi ouvertement hostile, Henri ne garda plus de mesure; retournant en hâte sur le Rhin, où il était en force, il convoqua un concile à Worms, où sous sa présidence les évêques de la contrée condamnèrent et déposèrent le pape pour avoir osé se constituer juge de son souverain. D'un autre côté, une conspiration éclata dans Rome, fomentée par les amis d'Henri IV et les Cenci, et dans la nuit de Noël 1075, Grégoire, qui officiait à Saint-Pierre, fut enlevé de l'église par des hommes armés et renfermé dans une tour, d'où le tira non sans peine la population, soulevée à la nouvelle de cet attentat. Il faut lire, dans l'ouvrage de M. Villemain, le récit de ce dramatique événement, où tout le talent de l'éminent écrivain s'est déployé à plaisir. En janvier 1076, le pape lance contre Henri l'anathème dont il l'a menacé, le déclare déposé de la dignité royale et impériale, et délie ses sujets du serment de fidélité à son égard. Les assemblées tumultueuses se multiplient alors en Allemagne. La grande féodalité croit le moment venu d'écraser la royauté. Dans les pays même restés sous l'obéissance de l'empereur, à Utrecht, à Oppenheim, à Tribur, les princes réunis proposent de déposer l'empereur, *juxta palatinas leges*, s'il refuse de se purger des accusations qui pèsent sur lui et de se faire relever de l'excommunication. La fidélité de Rodolphe de Rhinfelden est ébranlée par le mirage de la couronne impériale qu'on présente à ses regards ambitieux, et le pape est invité à se rendre à Augsbourg pour être juge et médiateur entre les états d'Allemagne et le souverain. Les peuples sont entraînés dans le parti de la révolte, et la plupart des évêques eux-

(1) Voyez Lambert, édit. citée, p. 328-29. Il faut lire ces deux pages pour avoir une idée juste des déportemens ecclésiastiques de l'époque.

(2) Il disait dans une lettre que nous lisons au *Registrum* : *Tutius nobis est defendendo veritatem... ad usque sanguinem nostrum resistere, quam iniquitatem consentiendo... ad interitum ruere.*

mêmes qui avaient participé au concile antipapal de Worms reculent devant les anathèmes de Grégoire (1). Tout le monde rejeta sur Henri seul le crime de la simonie et le désordre du concubinat. L'excommunication impériale glaça d'effroi l'Allemagne tout entière, et le malheureux Henri en fut terrifié lui-même.

Paralysé dans tous ses actes, il perdit le calme d'esprit qui seul pouvait le sauver. Les prières de sa pieuse mère, les larmes de son épouse, réconciliée avec lui, l'entraînèrent à une résolution qui faillit ruiner sa cause, celle d'aller à tout prix se faire relever de l'excommunication. On était au cœur de l'hiver, et au printemps la diète générale des princes allait se réunir à Augsbourg, où le pape devait se rendre pour prononcer. La Souabe s'entendait avec la Bavière pour fermer les communications du roi avec l'Italie, où le parti impérial avait en Lombardie de nombreux adhérens. Un seul passage restait ouvert à Henri, celui du Saint-Bernard, mais en tout temps de bien difficile accès, et en cette saison de l'année presque impraticable. Frappé de crainte en vue du terme fatal, cédant à une sorte de vertige, Henri n'hésita pas à se jeter presque seul dans les neiges des Alpes, accompagné de sa courageuse épouse, qui portait dans ses bras un enfant en bas âge. Il fallait encore obtenir le passage de sa belle-mère, la comtesse de Suse, marquise de Turin, qui lui fit payer du prix de trois comtés la traversée sur ses terres d'Aoste, et, après d'incroyables difficultés, Henri pénètra en Lombardie. Les évêques et les seigneurs du pays le reçurent avec enthousiasme, croyant que par une audacieuse manœuvre il venait surprendre ses ennemis et s'attaquer au pape, que la révolte des Romains avait à son tour expulsé de l'Italie centrale; mais, hélas! quelle ne fut pas la déception des Lombards quand ils apprirent qu'Henri venait, humble et soumis, demander seulement au pape l'absolution de ses fautes et la levée de l'excommunication! La considération de l'empereur en éprouva un rude coup, et jamais sa cause ne parut plus compromise que par cette humilité. Ce qui s'est passé à Canosse, dans cette forteresse de la comtesse Mathilde, cousine de l'empereur, où le pape avait pris refuge et où Henri vint chercher son pardon, est écrit partout, connu de tout le monde, et je ne veux pas le raconter encore. M. Villemain en a fait l'objet d'un des plus beaux récits de son ouvrage. Les deux adversaires y commirent une faute qui pèse encore sur leur mémoire, l'un par sa prostration, l'autre par son orgueil. Grégoire voulut avilir l'empereur; plus modéré, plus sensé, il eût mieux assuré la victoire. L'empereur et le pape se trompèrent l'un l'autre par une inévitable néces-

(1) On en trouve un exemple remarquable dans deux lettres épiscopales, échappées à l'attention des historiens, et qu'on peut lire dans la *Collectio monumentorum* de Hahn, t. Ier, p. 199 et suiv.

sité. Les grandes causes ne se décident pas ainsi d'un seul coup et par surprise. Ce n'était plus la cause de la réforme des mœurs et de l'église, c'était la cause de l'assujettissement des rois au sacerdoce, la cause de la subordination de la société civile à la société religieuse. Ce n'était plus l'église qui était dans l'état, comme l'avaient proclamé les pères d'un autre siècle, c'était l'état qui était dans l'église, l'église était l'état lui-même, et son pontife était le monarque universel. Telle était la signification de la scène de Canosse, dont le retentissement dure encore (1).

Henri avait reçu l'absolution à la condition qu'il se soumettrait au jugement des princes et des évêques d'Allemagne, et qu'il ratifierait leur sentence, fût-ce même sa déposition; là se borne l'engagement, sur les détails duquel il a été publié beaucoup d'erreurs. Si le pape voulait passer en Allemagne, Henri lui donnait toutes les sécurités désirables, soit pour aller, soit pour revenir. Cet acte indigna les Italiens, et Henri faillit perdre l'empire par la soumission même à l'aide de laquelle il avait cru le sauver. Les Lombards parlaient de le déposer et d'élire à sa place son fils Conrad. L'empereur, échappé de Canosse, fut donc bientôt livré à tous les regrets de sa fausse terreur et de son humiliation. Il éluda l'exécution de sa parole, et reprit son attitude, en présence des encouragemens italiens. De son côté, Grégoire ne dissuada point de leur dessein les princes et seigneurs allemands qui persistèrent après l'absolution dans leur révolte, et ces princes se réunirent à la diète de Forcheim, au pays de Darmstadt, où ils déposèrent Henri IV, élurent à sa place Rodolphe de Rhinfelden, duc de Souabe, beau-frère de Henri, et lui firent jurer le maintien des libertés germaniques. Grégoire confirma l'élection, et prit ainsi le rôle inverse de la papauté jusqu'à ce jour. Naguère c'était l'empereur qui confirmait l'élection du pape; aujourd'hui c'est le pape qui confirme l'élection de l'empereur. Informé de l'élection de Forcheim, Henri rétracte la promesse de Canosse, et se prépare à de nouveaux efforts auxquels il est excité par les évêques de Lombardie (2). Grégoire fut ému de son côté par les manifestations italiennes (3); il subissait à son tour un sensible revers de fortune. Les Normands de la Pouille l'inquiétaient; seule en Italie, la grande-comtesse Mathilde, oublieuse du lien du sang qui l'unissait à l'empereur, soutenait la cause de Grégoire avec une inébranlable constance, méprisant les mauvais pro-

(1) Voyez le célèbre engagement signé à Canosse, la *promissio canusina,* dans le texte du *Registrum,* collationné au Vatican par Giesebrecht et publié par Jaffé. Il diffère peu de celui qu'avait publié M. Pertz dans le second volume des *Leges,* de sa collection, p. 50.

(2) Voyez Giesebrecht, *Deutsche Kaiserzeit,* t. III, *passim.*

(3) Voyez Pfeffel, *Abr. de l'hist. d'Allemagne,* sur 1077-1080, et Gfrörer, t. III.

pos que la malice n'épargnait pas à son dévoûment (1), car les henriciens en Italie et en Allemagne n'étaient point en reste de calomnies avec les grégoriens. La pureté de Grégoire est sortie intacte de ce conflit des passions; plût à Dieu que la réputation de Henri fût aussi bien vengée par l'opinion!

Cependant plusieurs princes de Lorraine et de Souabe furent joindre Henri en Italie. — L'empereur assembla une armée contre Rodolphe, et l'obligea par deux batailles gagnées à se retirer dans la Saxe. Sur un autre point, le duc de Bohême, fidèle à l'empire, prit la révolte à revers, et défit un gros détachement de l'armée de l'anticésar. Grégoire vint à l'appui de la cause ébranlée de Rodolphe en renouvelant l'excommunication de Henri IV avec des formes terribles. C'étaient les apôtres saint Pierre et saint Paul qui cette fois intervenaient dans la querelle et dictaient l'anathème à Grégoire. De cette excommunication célèbre, le texte se trouve partout (2). M. Villemain en fait ressortir le caractère avec un grand bonheur d'expression. Aux foudres du synode de Rome et de Grégoire VII, Henri répondit par une nouvelle manifestation de l'épiscopat contre le pape. Il assembla trente évêques à Brixen dans le Tyrol, sur la fin de juin 1080, et il y proposa pour la seconde fois la déposition de Grégoire, cette fois *pour crime de simonie;* puis il fit élire pape Guilbert, archevêque de Ravenne, qui prit le nom de Clément III. C'était le même que Grégoire avait excommunié pour ses déportemens, et qui poussait Henri dans la voie des représailles. A ce moment, les deux armées de Rodolphe et de Henri étaient de nouveau en présence en Thuringe. Une bataille décisive fut livrée à Volksheim, près Mersebourg, le 12 octobre 1080. L'armée impériale était commandée par un habile capitaine qui fondait en ce our la grandeur de sa famille, Frédéric de Hohenstaufen, et l'étendard impérial était porté par le preux Godefroi de Bouillon, qui en frappa, dans une lutte corps à corps, le rebelle Rodolphe, et lui coupa la main droite. Ce malheureux se souvint, dit la chronique, que c'était la main dont il avait faussé le serment de fidélité à son roi, et mourut en regrettant sa révolte. Le destin semblait alors se prononcer pour Henri; mais l'intrépide Grégoire n'en fut pas troublé ni détourné de sa voie. Comme compensation à ces revers, la comtesse Mathilde fit donation de ses terres au saint-siége. Ce fut

(1) « Tanquam patri, dit Lambert (p. 418), sedulum exhibebat officium. Unde nec evadere potuit incesti amoris suspicionem, passim jactantibus regis fautoribus, et precipue clericis, quibus illicita et contra scita canonum contracta conjugia prohibebat, quod die et nocte impudenter papa in ejus volutaretur amplexibus, et illa furtivis papæ amoribus præoccupata, post amissum conjugem ultra secundas contrahere nuptias detrectaret. Sed apud omnes sanum aliquid sapientes luce clarius constabat, falsa esse quæ dicebantur. »

(2) Voyez le remarquable travail de M. Langeron sur Grégoire VII, Paris 1871, in-8°.

une source nouvelle de disputes entre les papes et les empereurs, car la donation pouvait être valable pour les alleux de la comtesse, mais elle était nulle pour les fiefs mouvant de l'empire.

Henri IV, après avoir soumis l'Allemagne, revint en Italie pour affermir l'antipape Guilbert sur le siége pontifical. Il assiégea Rome, que les grégoriens défendirent énergiquement. L'empereur fut obligé de se retirer en Lombardie après un vain effort contre la ville. Au printemps suivant, il retourna devant la place avec aussi peu de succés; un dernier siége fut plus heureux. Henri gagna par argent le peuple de Rome, et fut introduit dans la ville, où il intronisa l'archevêque de Ravenne dans la chaire de Saint-Pierre, et reçut de ses mains la couronne impériale en compagnie de son épouse. Grégoire était resté maître du château Saint-Ange; il appela Robert Guiscard à son secours, et l'habile Normand délivra le pontife, qui eut beaucoup de peine à se délivrer à son tour de ses libérateurs. Il se retira, craignant de tomber au pouvoir des troupes impériales, dans la ville de Salerne, où, consumé d'ardeur pieuse et de chagrins amers, il mourut après une courte maladie, le 25 mai 1085, en prononçant les célèbres paroles qu'on connaît. Grégoire avait régné douze ans; mais il devait survivre en la personne de ses successeurs, et le triomphe momentané d'Henri IV ne pouvait être de longue durée. Dans la cathédrale de Salerne, en une chapelle du fond sur la droite, fut enterré Grégoire VII. On restaura son tombeau vers 1578, et le cercueil où il reposait fut ouvert. Le corps était encore enveloppé dans ses habits pontificaux. Sur l'autel même de cette chapelle, on voit aujourd'hui la statue assise du pontife, de grandeur naturelle et d'un travail médiocre. Il a rêvé une société humaine organisée comme un couvent. Moine lui-même, il a eu pour soldats tous les moines de l'univers : il a mis le pontife au-dessus du roi. « Une dignité, dit-il, inventée par des hommes qui ignorent Dieu, ne doit-elle pas être soumise à une dignité que la Providence à créée pour son honneur, et qu'elle a donnée au monde en sa miséricorde? » A quoi Bossuet a répondu : « La société humaine, la subordination des hommes, l'empire des rois sur leurs sujets, ce n'est pas l'orgueil qui les a établis, c'est la raison; ce n'est pas le diable, c'est Dieu (1). » Et cependant l'œuvre de Grégoire a été dans son temps une œuvre de civilisation, car, réduite à son expression modérée et vraie, sa cause était celle de l'esprit et de la liberté contre l'empire de la violence et de l'immoralité.

CH. GIRAUD, de l'Institut.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

(1) *Defensio declarationis*, etc., lib. I, sect. I, ch. 10.

UN

DRAME JAPONAIS

LES QUARANTE-SEPT LONINES.

Pendant mon dernier séjour à Yokohama en 1868, je cherchais à me rendre compte des événemens qui venaient d'agiter le pays, et dont la conclusion inattendue avait été le renversement du pouvoir des taïcouns. Au moment même où nous avions jeté l'ancre en rade, le 9 juillet, les dernières phases de la révolution se déroulaient encore près de nous, et parfois la brise, en passant sur les plaines de Yeddo, nous arrivait chargée des grondemens lointains du canon. Toutefois le chef de la dynastie taïcounale, conscient de la désorganisation de son parti, s'était déjà retiré de la scène et avait souscrit de ses propres mains à la double déchéance de sa famille et de l'institution créée par ses ancêtres (1). Approfondir les mystères de l'histoire et de la politique intérieure du Japon, surtout au lendemain d'une crise, a toujours été une entreprise fort ardue; un mot d'ordre universellement accepté oblige au silence tout indigène que l'Européen presse de questions à cet égard. Je fus toutefois aidé dans mes investigations par un officier japonais. Ancien employé du gouvernement du taïcoun, attaché depuis plusieurs années comme interprète à la légation de France, Chioda-Sabouro avait inspiré à nos ministres plus de confiance que la généralité de ses collègues; mêlé comme spectateur ou même comme agent poli-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1869, *Une révolution au Japon.*

tique aux récens événemens, il les avait observés de près. Je lis aujourd'hui son nom parmi les secrétaires de l'ambassade que le Japon vient d'envoyer en Europe; à cette époque, Chioda continuait à exercer près de notre légation ses modestes fonctions. Je renouai avec lui d'anciennes relations, et passai de longues heures dans sa maison du quartier de Bentem, où loge le public officiel japonais de Yokohama. Ses conversations, éclairées de faits puisés à d'autres sources, me donnèrent peu à peu le fil dont j'avais besoin pour me guider. Un jour, en remontant à l'origine de la dynastie des Tokoungawa, celle des taïcouns, dont le dernier venait de tomber, j'essayais en vain avec mon interlocuteur de débrouiller les lois si obscures de la succession dans cette famille, lois compliquées encore par la coutume de l'adoption japonaise. De guerre lasse, j'abandonnai pour ce jour-là ma poursuite, et ouvris un rouleau de gravures que je venais d'acheter dans le quartier indigène. Ces gravures, imprimées en couleur et dans le style de nos images d'Épinal, représentaient généralement des épisodes du moyen âge japonais; j'en apportais quelquefois à nos conférences, et Chioda m'en donnait le sens. C'étaient des épisodes de batailles, des vues de cortéges, des scènes d'intérieur de palais; les guerres des Guengi et des Héké au XIIe siècle, les hauts faits du héros Yashitzoné, les chasses royales du chiogoun (1) Yoritomo dans les montagnes d'Haconé. Mon acquisition du jour se composait de douze dessins finement exécutés sur un papier gaufré, d'apparence singulière, imitant par son grain et sa souplesse le crêpe de soie; le grenu de sa surface faisait ressortir, comme ce papier qu'emploient les aquarellistes, l'éclat et la délicatesse des couleurs. Le marchand avait insisté pour me vendre la collection complète, m'expliquant, dans le patois cosmopolite en usage à Yokohama, qu'elle représentait une même série d'aventures. Chioda y jeta les yeux. — Vous avez là, me dit-il aussitôt, différentes scènes du drame des *Quarante-sept lonines*, un des plus populaires et des plus fréquemment joués sur nos théâtres. Les événemens qui en ont fourni la matière se sont passés à Yeddo, il y a cent cinquante ans environ; en les transportant sur la scène, les auteurs du drame ont complété le récit au moyen de quelques intrigues accessoires; de plus, par déférence pour plusieurs familles encore vivantes dont les noms s'y trouvent mêlés, ils ont dû supposer que les faits se passaient quelques siècles auparavant. — J'avais en effet maintes fois rencontré dans les albums, chez les marchands de romans populaires, dans les grossières images qui

(1) *Chiogoun*, ancienne appellation des taïcouns; ce dernier titre ne date que de la dynastie des Tokoungawa.

tapissent les auberges de village, la reproduction des principales scènes de cette pièce, dont j'avais déjà de la sorte une vague notion : une troupe de guerriers en armures, revêtus de draperies bigarrées de blanc et de noir, jouait un rôle prépondérant dans ces compositions, et leur image me paraissait aussi répandue que peut l'être dans nos campagnes la figure du Juif-Errant. Je priai Chioda de me raconter la pièce. — Je n'ai pas, me répondit-il, les détails présens à la mémoire; mais revenez dans quelques jours, j'en causerai d'ici là avec ma famille. Les femmes suivent beaucoup le spectacle, et pendant leurs séjours à Yeddo fréquentent assidûment les théâtres. Ces pièces leur sont familières, et je pourrai, grâce à elles, vous donner, au moins sommairement, le texte qui manque à vos gravures.

Je fus fidèle au rendez-vous, et pris des notes pendant que Chioda parlait. Comme je l'avais espéré, ce récit introduisait l'auditeur dans le monde si peu connu de la haute classe japonaise. Des notions acquises pendant deux années de séjour au Japon me permettaient de compléter ce que l'exposition du conteur avait de court ou d'insuffisant. Rentré chez moi, je mis au net les notes que j'avais emportées, et formai le projet d'écrire plus tard une analyse moins sommaire de ce drame, d'essayer de montrer en pleine vie cette féodalité japonaise que l'invasion européenne faisait déjà disparaître, les mœurs de ce monde de l'extrême Orient, à la fois sauvages et raffinées, que nous avons tant de peine à juger sainement avec nos idées. Tel est le but que je me suis proposé dans les pages qui vont suivre.

I.

Le premier acte du drame se passe au XIIIe ou XIVe siècle, dans la capitale de Kamakoura. Ceux qui ont visité le Japon connaissent les beaux temples dont la présence sur le bord de la mer, au milieu d'une verte vallée à quelques lieues de Yokohama, indique encore aujourd'hui l'emplacement de la primitive résidence des taïcouns. C'est là que nous nous transportons en imagination. Une animation inusitée règne dans les environs du castel, quartier aristocratique de la ville. Les rues, généralement silencieuses et désertes, voient s'ouvrir successivement les portes massives qui seules interrompent la ligne monotone des longues enceintes. En levant les yeux sur chacune de ces portes, on peut y voir, incrustées dans un cercle en relief, les armoiries du noble propriétaire. Le piquet de garde s'accroupit des deux côtés de l'entrée, et bientôt le cortége

du daïmio, faisant son apparition au fond des cours, se déploie dans la rue sur une longue file. D'abord viennent les deux crieurs, la tête découverte, prévenant la foule qu'elle ait à s'incliner sur le passage du cortége, puis des soldats portant au sommet de longues hampes divers emblèmes, armoiries en cuivre ouvragé, houppes de plumes blanches ou noires, drapeaux bariolés, où chacun peut reconnaître le nom et le rang de leur maître; à leur suite, des gardes armés d'arcs et de lances, et, dans un groupe plus compacte d'officiers portant les deux sabres à la ceinture, le prince lui-même dans son palanquin fermé. Après eux, un ou plusieurs chevaux richement caparaçonnés sont conduits par des palefreniers; enfin une nouvelle série de gardes, et une escouade de serviteurs portant de grandes caisses en laque armoriées terminent le cortége. Ces caisses, supposées contenir les diverses tenues de rechange du maître, sont entièrement vides, mais dans une circonstance officielle le daïmio ne saurait se déplacer sans les traîner à sa suite.

Sortis à la même heure de leur quartier, tous ces cortéges affluent dans la même direction; le peuple s'est massé sur leur parcours, et, à demi prosterné, accroupi sur ses talons, les regarde défiler dans un respectueux silence. S'agit-il de quelque grand conseil auquel le chiogoun aurait convoqué la noblesse? Non sans doute, car à leur tour on voit passer les cortéges des grandes dames, reconnaissables à l'ornementation plus coquette de leurs palanquins, aux garnitures de laque et de métal ciselé, qui donnent aux lances de leurs soldats d'escorte un aspect moins guerrier. Ces divers cortéges se dirigent vers le temple d'Hatchiman : les armures des guerriers célèbres du Japon y sont conservées, et, suivant une coutume périodique, on doit les exposer en grande pompe aux yeux de cette assemblée choisie.

Pénétrons avec elle dans le parc qui forme au temple et à ses innombrables annexes, aux bonzeries qu'habitent les desservans, une ceinture d'ombrages séculaires. Des tribunes revêtues de tentures, parquetées de fines nattes en paille, ont été construites au pied du grand escalier qui mène à la plate-forme du temple. Au fond de la tribune centrale, sur un parquet plus élevé de quelques pieds et ceint de paravens, vient de prendre place, sur un coussin, le chiogoun lui-même. Quelques membres de sa famille se tiennent à ses côtés. Devant lui, dans une vaste enceinte rectangulaire, limitée par des tentures blanches aux armes taïcounales, se placent en longues files les daïmios en costume de cour : une ample robe de soie de couleur unie, dont la queue traîne à terre, d'énormes manches cachant entièrement les bras, portant à la hauteur du

coude un écusson large d'un pied où sont brodées les armes; sur la tête, un haut et mince bonnet de laque noire, garni d'un ruban dont les deux bouts, noués derrière la tête, flottent sur le dos. Chacun d'eux a laissé son sabre entre les mains des officiers de son escorte, relégués en dehors de l'enceinte, et ne porte à la ceinture que le poignard. Les dames nobles ont pris place dans une galerie latérale; remarquons en passant leurs hautes coiffures de fleurs artificielles mêlées à leurs cheveux uniformément noirs, leurs robes traînantes en crêpe de couleur tendre bariolées de riches dessins en soie et or. Du lieu où il est assis, le chiogoun peut embrasser d'un coup d'œil cette foule choisie. Au-delà des tentures, le parc se déroule avec ses masses de verdure; puis on aperçoit les toits pressés de la ville, les collines latérales couvertes de temples et de cimetières verdoyans; enfin au loin les eaux bleues du golfe d'Idsou que couronne la forme vaporeuse du volcan d'Oosima. Une magnifique avenue, garnie de temps en temps de *toris* ou portiques en bronze et en pierre, se prolonge à travers la ville, dans l'axe du temple, jusqu'au rivage de la mer. Le dernier *tori* a ses pieds baignés dans les vagues, et, par cette merveilleuse disposition, le temple semble avoir pour seuil l'infini de l'océan.

Cependant les officiers de la cour ont apporté des coffres laqués dont ils sortent des cuirasses, des casques de toute sorte, semblables à ceux que portent encore les nobles japonais en temps de guerre (1). Les dorures ternies, les laques écaillées témoignent que leurs anciens possesseurs portèrent longtemps ces armures dans les combats. Un poète de la cour récite des vers où sont retracés les exploits du héros, tandis que l'armure est exposée sur un support au pied de l'estrade. Les guerriers auxquels cet honneur est rendu ont tous contribué à fonder la puissance des chiogouns. Voici la lance du général Omagataro, qui vainquit l'armée des Nitta, restés fidèles aux mikados. Les principaux honneurs sont réservés au célèbre Yashitzoné, le frère de ce Yoritomo d'où sortait, deux siècles auparavant, la première dynastie taïcounale. Ses armes, son casque, frappent les yeux par leurs faibles proportions; mais on sait que ce héros rachetait sa petite taille par une adresse et une légèreté mer-

(1) En 1863 et 1864, pendant les courtes expéditions que les escadres européennes durent entreprendre pour forcer les détroits de la mer intérieure, nous eûmes l'occasion de voir les combattans du prince de Nagato porter encore, derrière leurs canons, des pièces de cet armement pittoresque et se servir à la fois de l'arc et de la carabine. Des postes surpris avaient de véritables salles d'armures, où celles-ci étaient suspendues prêtes à être endossées, et quelques morts en étaient revêtus. Depuis lors, le costume et l'équipement européens ont été adoptés par tout le Japon en même temps que notre organisation militaire.

veilleuses, et qu'il venait à bout, dans les combats corps à corps, des plus vigoureux adversaires.

Laissons la cérémonie suivre son cours; aussi bien n'est-elle qu'une occasion de présenter au public les principaux personnages du drame. Voici d'abord, au premier rang, parmi les membres du conseil, le ministre Koono-Moono, l'un des puissans du jour. Ses rides, ses cheveux gris indiquent qu'il a dépassé l'âge mûr; il semble pourtant que le vieux seigneur ait gardé les passions de la jeunesse, à le voir, oubliant la gravité de son rôle dans une cérémonie d'apparat, porter toute son attention sur la tribune des nobles dames, et attacher ses regards sur l'une des beautés les plus en vue. La dame justifie d'ailleurs ces attentions par le charme de ses traits : la blancheur du teint, le nez aquilin, la finesse et la distinction de la physionomie en font un modèle de ce type qui se rencontre parfois dans la classe supérieure, mêlé aux traits de la race mongole, comme un vestige du peuple inconnu qui conquit le Japon et forma la noblesse du pays. Cette beauté, nouvelle à la cour, est la femme du jeune daïmio Egna, et le ministre Koono, épris de ses charmes, a récemment appelé son époux près du souverain en lui conférant un emploi; il n'a cessé dès lors de poursuivre la jeune femme de ses déclarations. Egna n'eût pas soupçonné le vieux seigneur sans la confidence que lui a faite sa femme; la veille encore, elle a doucement éconduit l'amoureux dignitaire en lui adressant le refus d'une entrevue, formulé dans une pièce de vers. Egna, prévenu cette fois, observe le manége du ministre avec une irritation mal contenue. Un de ses amis, le daïmio Monomoï, placé à côté de lui, remarque la pâleur de ses traits; toutefois, esclave de la discrétion japonaise, il ne s'informe pas du motif de son trouble, et se contente de le regarder à la dérobée.

La cérémonie s'est terminée. Le chiogoun a disparu derrière les tentures; son nombreux cortége se met en marche dans les avenues du temple. Les seigneurs se dirigent vers les issues de l'enceinte pour rejoindre leurs escortes et leurs palanquins. Egna s'est levé silencieusement, suivi de son ami Monomoï. Le hasard le met subitement en présence du ministre Koono : à sa vue, ses yeux s'allument; avec un cri étouffé, il dégaine son poignard et s'élance sur son rival. Un officier qui a vu ce mouvement se précipite sur les bras de l'agresseur et le retient par derrière. Koono se dégage, le front saignant d'une légère blessure; on entraîne Egna à l'écart. Les témoins de cette courte scène se retirent atterrés, car le fait d'avoir répandu le sang dans une cérémonie publique présidée par le souverain constitue un crime de lèse-majesté, et doit attirer sur le coupable un terrible châtiment.

Le lendemain, retiré dans son palais, Egna fait mander son ami Monomoï; il lui fait le récit des menées amoureuses du ministre Koono, lui explique la scène de la veille, et lui confie son désespoir de n'avoir pas tué son rival, car il n'a plus désormais qu'à subir la sentence souveraine, dont sa propre mort ne sera peut-être pas l'article le plus sévère. Chose curieuse et qui représente bien le caractère japonais, mélange de calme et de frénésie, de soumission passive et d'irritabilité sauvage, — après cet éclair de révolte et cet oubli d'un instant qui a mis le poignard dans sa main, le malheureux attend avec résignation le châtiment, sans que la moindre idée de se soustraire à une loi aussi inexorable ait traversé son esprit. Une seule pensée le soutient et le console, c'est que, sous peine de déshonneur, ses parens et serviteurs devront chercher à venger sa mort dans le sang du ministre Koono ou des siens.

Monomoï a compris le legs que son ami, à défaut de fils ou de proches parens, veut lui faire accepter. Il se retire toutefois sans répondre, hésitant à s'engager par un serment à cette terrible tâche : Egna n'a-t-il pas d'ailleurs des serviteurs dévoués auxquels ce devoir incombe avant tout autre? Quelques jours après, tandis qu'il se promène, tout soucieux, sous la vérandah de ses appartemens, il voit venir à lui un de ses plus fidèles officiers. Le vieux Kawatzou l'a vu naître, et parfois, malgré l'infranchissable distance des conditions, lui a donné des conseils qui ont été accueillis. Dans les fréquentes entrevues de Monomoï et d'Egna, il s'est lié d'amitié avec le *karo* ou premier officier de ce dernier; c'est lui qui, dans la scène du temple, s'est jeté sur le bras du daïmio Egna pour empêcher son crime. Kawatzou s'avance avec un air respectueux et résolu à la fois. Il s'arrête près d'un jeune pin, tire son sabre et abat la tête de l'arbre; puis, marchant à Monomoï, et lui présentant la branche sur son éventail ouvert : — Seigneur, lui dit-il, votre humble serviteur Kawatzou est coupable : par sa faute, le prince Egna n'a pu accomplir une juste vengeance, et il va bientôt périr. Comme cette branche de pin tranchée par mon sabre, la tête du daïmio Koono devra maintenant tomber à son tour; ainsi le veulent les lois d'honneur de l'empire. C'est au coupable à réparer le mal; votre serviteur Kawatzou, rempli de douleur, vous demande de pouvoir exécuter lui-même ce dessein.

Ainsi contraint de se prononcer, Monomoï fait des promesses au vieil officier, et, avant de rien entreprendre, s'informe de ce qu'est devenu le ministre Koono. Ce dernier, avide de vengeance, a fait au souverain une déposition où l'origine de sa querelle avec Egna est dissimulée sous un prétendu différend d'intérêts. Le chiogoun, avant de se recueillir pour prononcer la sentence, a exilé les deux

adversaires dans leurs châteaux. Les deux princes viennent de quitter la capitale. Il n'y a donc qu'à laisser les événemens suivre leur cours, et chacun attend avec anxiété le dénoûment inévitable du drame inauguré au temple d'Hatchiman.

II.

Les navigateurs qui parcourent la mer intérieure du Japon et qui circulent au milieu de cette série de détroits et d'archipels qui occupent, au cœur d'un magnifique pays, plus de cent lieues d'étendue, remarquent çà et là, soit au sommet d'une colline, soit au fond de quelque baie verdoyante, une longue muraille crénelée, garnie de distance en distance de hautes tours. C'est le château d'un daïmio, enceinte fortifiée où jadis ces formidables vassaux entretenaient de véritables armées. Depuis lors, leur puissance a été bien réduite; mais peut-être les anciennes velléités d'indépendance et de révolte germeraient-elles encore derrière ces murs, si le prince n'avait près du souverain, dans sa résidence de la capitale, une partie de sa famille en otage (1). Tel est l'asile où Egna s'est retiré, au centre de son territoire, qui occupe une partie de la populeuse province d'Arima. A l'extérieur du château, l'enceinte est seule visible. Elle circonscrit un vaste espace de terrain de forme rectangulaire. La muraille, haute de 30 à 40 pieds, formée de ces gros blocs de pierre irréguliers dont l'architecture désigne l'ensemble sous le nom de construction cyclopéenne, est surmontée d'une galerie en bois recouverte d'une épaisse toiture en tuiles noires, revêtue de stuc blanc, et percée de nombreuses meurtrières; de l'intérieur, on découvre que cette galerie correspond à la plate-forme du rempart, et que ses parois et son toit protégent les défenseurs contre le tir des flèches et l'attaque par escalade, comme les *hourds* qui, au moyen âge, garnissaient en temps de guerre les sommets de nos tours. Le pied des murailles baigne dans de larges fossés pleins d'eau. Aux angles, et de distance en distance, de hautes tours, de même apparence que les galeries, élèvent leurs deux ou trois étages aux toitures recourbées. Une tour semblable, mais plus importante, apparaît au milieu de l'enceinte, à travers les grands pins dont on aperçoit les sommets au-dessus des murailles : c'est un réduit intérieur isolé, véritable donjon d'où l'on domine tout le

(1) Cette obligation, créée seulement au XVIe siècle par le fondateur de la dernière dynastie taïcounale, a été abolie en 1863 par ses successeurs, à la veille de la révolution qui a renversé cette institution, et préparé la disparition complète de la féodalité japonaise.

système de défense. Des ponts-levis mènent à une porte massive, l'entrée d'honneur, et à plusieurs poternes de service. Aussitôt les voûtes franchies, on ne remarque rien cependant qui réponde au caractère monumental de l'enceinte : une série de cours sont remplies par les casernes et les bâtimens de service, construits en bois et sans étage, comme la plupart des édifices japonais. Les bâtimens occupés par le daïmio et sa famille se distinguent par de plus grandes proportions et le soin que l'on a mis dans le choix des matériaux, tout en gardant le même caractère de simplicité; situés au point le plus inabordable de l'enceinte, ils ne sont accessibles qu'à travers de nombreux passages, couloirs et barrières gardés par des postes échelonnés. Ils sont entourés de jardins sur lesquels ouvrent de plain-pied les vérandahs des appartemens; des petits canaux, des rivières et des étangs en miniature servent à doubler les défenses intérieures de ce domaine réservé, tout en concourant à l'ornementation.

Une population vit là autour du prince : sa famille, ses enfans, les épouses non légitimes que les mœurs du pays et les obligations du rang placent à côté de son foyer, puis une série d'officiers ou *samouraï*, d'employés de tout rang et de serviteurs, dont le coûteux entretien, joint au train de maison obligatoire de la capitale, absorbe chaque année le revenu de son territoire. Dans ce pays, où les conditions sociales sont immuables, la plupart des emplois et des situations se transmettent héréditairement, à part le cas où le prince, disposant à son gré des fonctions et des salaires, veut récompenser des services exceptionnels ou sévir contre des coupables. Ce sont les mêmes familles qui depuis des siècles ont donné à ces seigneurs provinciaux leurs serviteurs, notamment leurs *karos*, sortes de premiers ministres investis de toute la confiance du prince, et qui sont chargés en mainte occasion de le représenter et d'agir en son nom. C'est ainsi que, par une organisation toute féodale, vit autour du daïmio et sur l'étendue de son territoire une petite noblesse militaire entièrement indépendante du pouvoir central et prête à tirer l'épée pour son maître le jour où il oserait en donner le signal (1).

(1) Telle était l'organisation sociale du Japon, lorsqu'il y a quinze ans les Européens y pénétrèrent de nouveau; elle se maintenait sans changement depuis deux ou trois siècles de tranquillité extérieure et intérieure. Ensuite tout a changé d'aspect. Les événemens de ces dernières années semblaient prouver que l'initiative et l'intelligence avaient abandonné les descendans des fiers daïmios pour devenir l'apanage de cette classe des karos et des petits officiers. Comme les mikados il y a cinq ou six siècles, comme les taïcouns à leur tour il y a cinq ou six ans, les daïmios abdiquaient l'exercice du pouvoir attaché jadis à leur titre : ils n'étaient plus que des instrumens entre

C'est au milieu de ce petit royaume, où il règne en maître, qu'Egna est rentré silencieux sur l'ordre du souverain, laissant à Kamakoura sa jeune femme, qu'il ne doit peut-être plus revoir. Sa famille l'a reçu avec les marques de respect qu'elle doit à un maître souverain. La discrétion est au Japon la première des obligations; y contrevenir serait souvent risquer sa vie. Le prince n'a pas parlé, et si de vagues rumeurs, des paroles échappées aux gens de l'escorte, ont pu jeter dans l'esprit des habitans du château l'appréhension de choses graves, il n'en est pas prononcé un mot. Le premier karo rend compte au prince des affaires réglées pendant son absence, des emprunts contractés avec les banquiers d'Osaka sur la récolte de l'automne, des incidens survenus dans la petite province. Un seul incident est venu troubler la quiétude du château. Deux de ses habitans, Shimidzou, officier de la garde d'Egna, et la jeune Vakaïto, l'une de ses femmes, ont disparu un matin. Ces jeunes gens, épris d'amour depuis longtemps, empêchés de s'unir par la situation de la femme, avaient résolu de fuir ensemble, et, indifférens à une perspective de misère, d'aller chercher une retraite au fond de quelque campagne éloignée. Peu d'heures après leur disparition, on apprit qu'à l'aube ils s'étaient montrés à une poterne de service qui donne accès par une passerelle sur les dehors du château. L'unique soldat de garde avait dégainé; mais, blessé légèrement par le sabre de Shimidzou, intimidé par sa contenance résolue, il s'était laissé garrotter, puis le fugitif avait franchi avec sa compagne les dernières barrières.

Un mois se passe; l'automne touche à sa fin. Un jour, deux officiers à cheval accompagnés d'une escorte se présentent à l'entrée principale du château. Après de longs pourparlers destinés à constater l'identité des nouveau-venus, il est rendu compte au prince que ce sont deux envoyés officiels du chiogoun. Il faut aussitôt que les ponts-levis s'abaissent, que les battans de la grande porte soient ouverts, et que les deux émissaires soient introduits avec tout le respect dû, non pas à leur rang personnel, mais à la suprématie du souverain qui les envoie. Reçus par le maître des cérémonies, les ambassadeurs font connaître à Egna qu'ils viennent

les mains des karos. Ce sont ces derniers qui paraissaient diriger la guerre civile en 1868 et 1869; eux seuls figuraient à la tête des troupes. Les événemens des trois dernières années sont venus achever le renversement de cette société féodale du Japon et annuler le pouvoir des daïmios; une organisation administrative, semblable à celle des nations européennes, est à l'essai (voyez la *Revue* du 15 mars). Qu'on se figure la France passant brusquement de la féodalité de saint Louis aux institutions du XIXe siècle, et l'on aura l'idée de cette étrange transformation, dont les conséquences ne sauraient encore être bien appréciées.

lui signifier la sentence du chiogoun. L'appartement principal du château est disposé : les envoyés y prennent place assis sur deux plians, et celui qui doit porter la parole tient à la main un écrit enroulé sur un bâton d'ivoire. Egna, suivi de ses principaux officiers, paraît devant eux, se prosterne sur la natte, et dans cette posture entend la lecture de sa condamnation. Rendue sur les rapports trop aisément accueillis du prince Monomoï, puissant ministre et vieux serviteur des chiogouns, la sentence, que dictent en partie les lois japonaises, est inexorable dans sa sévérité. Le daïmio Egna s'attendait à la peine capitale et se consolait en pensant que la mort par l'ouverture du ventre, ou *harakiri*, réservée aux nobles qui n'ont pas dérogé, laisserait au moins à sa famille sa situation sociale et à son futur héritier, encore enfant, le domaine de ses ancêtres; mais il paraît que son crime a été plus grand, car l'édit du souverain prononce qu'avant de mettre fin à ses jours par le *harakiri*, le daïmio doit remettre à ses délégués son château et la possession de tous ses domaines. Ses serviteurs seront licenciés, sa famille perdra ses biens, jusqu'à son nom, et devra se disperser dans l'exil.

Le temps est déjà loin où ces fiers daïmios, à demi indépendans, jamais réduits et rendus tout-puissans par la possession de provinces entières, faisaient trembler la vieille autorité des mikados et le pouvoir naissant des chiogouns. Aussi, malgré les solides murailles de son château et la petite armée d'hommes résolus, frappés comme lui, qui l'entourent, le malheureux Egna se soumet et obéit. Les jours suivans sont consacrés, sous la direction des envoyés du chiogoun, à l'exécution des derniers articles de la sentence. Les employés du domaine, les officiers, les nombreux serviteurs du prince et de sa famille sont licenciés; ceux à qui leur naissance ou leur emploi permettait le port du sabre gardent cette arme pour seul bien; c'est d'elle qu'ils devront vivre, car des officiers ne sauraient déroger en achetant leur subsistance au prix d'un travail d'artisan. Devenus *lonines*, c'est-à-dire sans maître qui les paie, sans ressource d'aucune espèce, il ne leur reste plus qu'à louer leur bras à toutes les mauvaises causes ou bien à se faire brigands. Nous les retrouverons bientôt, vivant d'expédiens, les uns périssant de misère ou dans d'obscures aventures, les autres tombant peu à peu sous le glaive des officiers de justice. Telles sont les terribles conséquences de cette loi qui rend toute une population solidaire de la faute de son chef. Après eux, c'est une file de femmes éplorées, de servantes et d'enfans, qui franchit pour la dernière fois le seuil du château et prend à pied la route de l'exil. Il ne reste plus dans l'enceinte qu'Egna et ses plus intimes serviteurs.

Les derniers adieux ont été faits, et le moment est arrivé où la

sentence de mort reste seule à exécuter. Un hangar recouvert en planches a été dressé à la hâte dans une des cours du château; des tentures blanches en forment la clôture. Dans cette enceinte ont pris place les deux envoyés du chiogoun. Un tapis de drap blanc bordé de rouge est à quelques pas devant eux. Dans un coin du hangar, derrière un paravent, ont été cachés quelques ustensiles : un petit poignard déposé sur un escabeau, un grand baquet en laque et un seau plein d'eau, destinés à recueillir et à laver les restes de la victime. Egna paraît bientôt, uniquement recouvert d'une longue robe de soie blanche, vêtement que les nobles, dès l'âge viril, ont tous dans leur garde-robe, et qu'ils devront revêtir le jour où le suicide leur sera imposé par une sentence ou par le code d'honneur japonais. Il vient s'asseoir au centre du tapis et se prosterne pour écouter une dernière fois la lecture de sa condamnation. Deux de ses officiers, vêtus de blanc comme lui, ses témoins, sont assis plus en arrière; à côté de lui, debout, un autre se place, seul armé de son sabre ; ce serviteur, choisi parmi les plus fidèles, a la triste fonction d'achever son maître et de lui épargner une lente agonie en lui coupant la tête. La lecture terminée, le tabouret et son poignard sont déposés devant Egna; il dénoue sa ceinture et l'enroule lentement autour de la lame du poignard, laissant à découvert quelques pouces du tranchant à partir de la pointe, puis, prenant résolûment l'arme de la main droite, il se fait d'un seul mouvement une profonde incision d'une hanche à l'autre dans les entrailles. Le calme de ses traits pâles ne s'est pas démenti; au moment où il s'affaisse en avant, la lame du sabre brille, et la tête du condamné roule aux pieds des juges.

Les serviteurs témoins de cette dernière expiation de leur maître n'ont plus qu'à disparaître à leur tour, après avoir confié son cadavre aux prêtres d'une bonzerie voisine qui lui donneront la sépulture. Une vingtaine environ, et parmi eux le *karo* Hori et son jeune fils, franchissent les derniers l'enceinte du château, sur les murs duquel flotte déjà le pavillon du chiogoun. Hori, se retournant sur le seuil de la porte, contemple une dernière fois l'écusson de son seigneur, et reporte les yeux sur un poignard qu'il tient à la main, présent qu'il reçut de lui dans les jours prospères en témoignage de son zèle. Ces hommes échangent un regard qui les confirme dans la résolution qu'ils ont déjà arrêtée avant de s'éloigner de ces lieux maudits; sans maître et ne relevant désormais que d'eux-mêmes, ils viennent de s'engager par serment à venger sa mort : dans l'âme d'un vrai *samouraï*, il n'est guère d'autre alternative. Ils se séparent après s'être assigné un lieu de rendez-vous, à un mois de là, dans les faubourgs de la capitale.

III.

Le lecteur, à cette période du drame, pressent déjà les tragiques péripéties qui se préparent. Toutefois les auteurs japonais, se conformant aux saines traditions de la composition dramatique, ont groupé autour de l'action principale une série d'incidens qui nous font mieux connaître les personnages secondaires déjà entrevus dans ce récit, et nous intéressent à leur sort. Nous retrouvons tout d'abord les fugitifs du château d'Egna, Shimidzou et Vakaïto, réfugiés sur les confins de la province, chez les vieux parens de la jeune femme, qui les ont accueillis; ils prennent part à leurs travaux, et vivent, heureux jusqu'alors, de l'existence du paysan japonais, pauvre et impuissant à sortir de sa condition, mais paisible et indifférent aux orages qui grondent au-dessus de lui sans descendre dans son humble sphère. Bientôt cependant les tristes nouvelles du château qu'ils ont quitté leur parviennent comme une vague rumeur; puis des serviteurs *lonines* de leur ancien prince dispersés dans le pays, auxquels Shimidzou se dévoile, ne lui laissent plus de doute; ils lui racontent la catastrophe et l'invitent à s'affilier à leurs complots de vengeance. Le jour où il revient porteur de cette triste nouvelle est un jour de deuil pour la cabane, et les regrets des fugitifs redoublent à l'idée qu'ils ont abandonné leurs maîtres dans un pareil moment. Assurément Shimidzou rejoindra ses anciens frères d'armes, et s'efforcera de racheter sa faute par sa résolution; mais pour s'éloigner, pour vivre quelques mois peut-être en divers lieux sans éveiller les soupçons, il faut une avance de fonds, et dans le misérable intérieur où l'on vit au jour le jour d'une maigre part de récolte on ne trouverait pas une pièce d'argent. Vakaïto, saisie d'une inspiration subite, se rappelle alors que leur fuite a été due principalement à ses prières; elle déclare que, la plus coupable des deux, elle ne doit pas reculer devant sa part de sacrifices. Que son père et son époux lui permettent donc de se vendre pour un certain nombre d'années au *yoshivara* de Kamakoura; c'est le quartier des jeux, des maisons de thé, où sont parquées les courtisanes. Sa beauté, son éducation, assurent à sa famille une somme assez ronde en échange de sa liberté. Tous acceptent avec tristesse, mais sans hésitation, cette suprême ressource. Dans les idées japonaises d'ailleurs, une pareille vie ne doit pas déclasser irrévocablement la malheureuse femme; viennent des jours meilleurs, son époux pourra la replacer à son foyer, où elle retrouvera la même situation que par le passé. N'a-t-elle pas aussi, pour la soutenir et pour faire accepter son dévoûment, le souvenir

de cette noble châtelaine qui naguère, au prix d'un pareil sacrifice qu'elle fit partager aux femmes de son entourage, acquit de grandes sommes d'argent, et permit à sa famille, engagée dans une guerre d'extermination, de trouver son salut dans la continuation de la lutte? Le portrait de cette grande dame est presque aussi populaire au Japon que celui de ses héros; il rappelle aux malheureuses exclues de la société que celle-ci a encore pour elles certains respects et certaines indulgences. Il semble d'ailleurs qu'il n'y ait à cela que justice, car toutes ou à peu près, à l'âge où a commencé pour elles cette vie, n'avaient pas la libre disposition d'elles-mêmes.

La résolution consentie par l'époux et les parens de Vakaïto est immédiatement mise à exécution. La jeune femme se met en route portée par deux coulies dans un *cango*, modeste chaise à porteurs usitée par les gens du peuple. Le vieillard a chaussé ses jambières de voyage, pris son chapeau de bambou tressé à larges bords, et endossé le rustique manteau de paille que les gens de pauvre condition portent en hiver, et qui les font ressembler de loin à de grandes gerbes de blé en mouvement; il suit à pied le cango, un bâton de voyage à la main. La semaine suivante le voit revenir seul par les mêmes sentiers. Le lugubre contrat a été conclu sans difficulté; il rapporte dans sa sacoche la somme, considérable pour un homme du peuple japonais, de 50 rios, environ 200 francs. En approchant de sa demeure, le vieillard se résout à doubler l'étape et à voyager de nuit pour ne pas prévenir les voisins de son retour et permettre à son gendre de fuir immédiatement. Ce dernier, justement à cette heure, est en chasse dans les environs, car, inhabile aux travaux des champs, il cherche à retirer de cette ressource, interdite aux paysans, de précaires moyens de subsistance. A l'affût au bord du sentier qui traverse un ravin, il attend au passage un sanglier dont il a observé les traces.

Un autre homme, à la même heure, est aux aguets près de lui, à cent pas peut-être : c'est un de ces voleurs de grande route qui ne reculent pas devant l'assassinat, et qui, désarmés en apparence, portent un sabre court et effilé caché sous leurs vêtemens. Ce misérable a observé le paysan à l'hôtellerie de la dernière étape et soupçonné son trésor; le voyant partir, il est venu l'attendre sur la route. La nuit est pluvieuse et noire; le vieillard descend péniblement le ravin, glissant sur la terre détrempée. Tout à coup une main le saisit à la gorge; à peine a-t-il articulé un cri étouffé qu'un violent coup de sabre l'étend à terre. Le voleur s'empare du sac du malheureux et s'apprête à fouiller le cadavre. Shimidzou, malgré sa fermeté habituelle, n'a pas entendu sans frissonner ce cri étouffé; mais aussitôt le froissement de broussailles appelle

son attention : le sanglier est là qui débouche insouciant sur le sentier; Shimidzou lui décoche un trait de son arbalète presque à bout portant. L'animal fait un bond et se précipite à fond de train dans la pente du chemin; il passe au galop près du cadavre, et disparaît de nouveau dans le fourré, tandis que le meurtrier, effrayé par l'apparition de l'énorme bête, n'a que le temps de s'élancer dans les branches d'un arbre.

Cependant Shimidzou s'est levé de sa cachette, et, l'arbalète à la main, s'avance sur le sentier, où il suit avec difficulté les traces de l'animal blessé. A un détour du chemin, il tombe subitement sous le jet de lumière d'une lanterne à main. Un homme armé est devant lui; à son accoutrement, aux emblèmes peints sur le papier huilé de la lanterne, Shimidzou a reconnu un porteur de dépêches du gouvernement. Le courrier vient de passer devant le corps du vieillard; rencontrant à quelques pas un homme d'un aspect misérable et à la contenance résolue, tenant à la main une arbalète dont l'arc est détendu, comment douterait-il qu'il a devant lui le meurtrier? L'officier se contente néanmoins de l'examiner attentivement, échange avec lui un bref salut, continue sa route, et fait son rapport au poste de police du prochain village.

Pendant ce temps, le véritable assassin s'est éloigné. Shimidzou, reprenant la piste de l'animal blessé, heurte bientôt du pied le cadavre étendu sur le sentier. Il reconnaît le vieillard; la ceinture arrachée, la sacoche disparue, témoignent du vol qui a suivi le crime. Il rapporte la nouvelle à la cabane, où la vieille femme affolée, se persuadant qu'il vient de commettre lui-même l'attentat, le couvre d'imprécations. Le malheureux Shimidzou reste immobile, plongé dans une morne stupeur, sans songer à lui répondre. Au jour, les officiers du gouvernement arrivent au village, et, guidés par la rumeur publique, que les cris de la vieille femme ont déjà suscitée, se présentent à la cabane pour saisir celui qu'ils appellent le meurtrier. A cette accusation, Shimidzou les conduit près du corps resté sur le sentier, découvre la blessure qui est celle de la lame tranchante d'un sabre et leur fait observer que son arbalète n'a pu donner un pareil coup. Les officiers de police lui enjoignent néanmoins de les suivre à la ville, car leurs préventions se réveillent en observant mieux cet homme, dont les allures ne sont pas celles d'un paysan. A ce dernier coup du sort, le malheureux se voit compromis sans espoir et contraint d'abandonner toute idée de rejoindre ses anciens compagnons; il rentre un instant au fond de la cabane, tire son sabre de sa cachette et se l'enfonce dans la poitrine. Les officiers, abandonnant les deux cadavres, s'éloignent satisfaits, car leur tâche est accomplie du moment où le prétendu coupable s'est fait justice.

Dans cette lugubre série de péripéties, il est à peine un tableau qui repose de ces scènes de meurtre où les acteurs du drame disparaissent l'un après l'autre, victimes volontaires ou non. On ne saurait y voir une exagération dramatique; en dehors de l'enchaînement fatal des faits, c'est une peinture assez fidèle des mœurs féodales de ce peuple et l'expression du mépris de la mort, de l'insouciance de la vie humaine, qui caractérisent ces races de l'extrême Orient. Si parfois le récit paraît tourner à l'idylle, il reprend bien vite, à la faveur d'un incident, son allure primitive. Une scène nous montre une jeune fille appartenant à la classe des *samourai*, voyageant sur le *tokaïdo*, grand chemin qui relie les principales provinces du Japon à la capitale. Sa mère et quelques serviteurs l'accompagnent : de confortables *norimons* servent de véhicule aux deux femmes, et souvent, pour rompre la monotonie de ces longues étapes, elles font à pied, en avant de leurs gens, une partie du chemin. On est encore à la fin de l'automne, la saison des voyages au Japon; l'air est vivifié par les premières brises du nord que tempère un brillant soleil; les arbres résineux, les grands chênes verts et les lauriers, les bosquets de camélias au sombre feuillage, font encore au paysage à moitié dépouillé un fond de verdure qui donne à la campagne japonaise, même en hiver, les rians aspects d'un parc sans fin : le pic, déjà couvert entièrement de neige, du Foudsiyama domine l'horizon de sa masse d'une blancheur éblouissante. Le père de la jeune voyageuse est le vieux Kawatzou, ce serviteur du daïmio Monomoï, qui a conseillé à son maître de venger l'honneur et la mort d'Egna sur la personne de son ennemi. Monomoï, ébranlé par la fin tragique du prince, arrêté par le respect pour la justice souveraine, n'a pas quitté son château. Kawatzou y est resté avec lui, lorsqu'un message de Hori, l'ancien *karo* d'Egna, est venu lui demander une entrevue secrète entre sa fille et le fils de Hori, fiancés depuis quelques années. Le rendez-vous est donné dans un village du tokaïdo à peu de distance de la capitale. La jeune fille est donc partie, le pied léger et le cœur joyeux; malgré la catastrophe de la maison d'Egna, elle s'est reprise à espérer : son fiancé ne peut-il pas être adopté par Kawatzou, âgé et sans fils, pour succéder à sa charge dans le château de Monomoï? Le vieillard ne partage pas les espérances de sa fille; il connaît le caractère de son ami Hori, et, jugeant par ses propres sentimens de ceux des serviteurs d'Egna, devine les projets que son ami doit poursuivre à cette heure. Déguisé en pèlerin, il part après les deux femmes, et les suit à une étape de distance. Au village fixé pour le rendez-vous, une scène nous le montre aux aguets derrière une cloison, sous la vérandah de la maison où Hori vient de recevoir sa

femme et sa fille. Ce dernier leur expose qu'il a voulu les voir une dernière fois, mais que toutes relations doivent être rompues entre les deux familles : Kawatzou n'a-t-il pas en effet, le jour de la cérémonie du temple d'Hatchima, arrêté le bras du daïmio Egna et sauvé la vie de son ennemi? Sans cette intervention funeste, son maître serait du moins mort après avoir satisfait sa vengeance. Kawatzou, qui a tout entendu, ouvre à ses derniers mots ses vêtemens, prend son poignard, se fait aux entrailles l'incision du *harakiri*, renoue sa ceinture, et se traîne au seuil de l'habitation. Les malheureuses femmes, sortant de cette entrevue où elles ont laissé tout espoir, y trouvent le vieillard sanglant et sur le point d'expirer; il lui reste la force de leur dire : — Je suis intervenu pour le plus grand des malheurs entre les deux princes; puis j'ai conseillé à mon maître de venger son ami, il n'a pu suivre mes conseils. Quel serviteur fidèle, après cela, oserait survivre à son honneur? Je suis trop vieux pour racheter ma faute; mon bras affaibli ne tient plus le sabre; il ne me restait qu'à mourir. Moi disparu, Hori et les siens pourront encore vous accueillir. — Hori paraît à ces mots et promet qu'il en sera ainsi; puis, ayant rendu les derniers devoirs à son ami avec le concours des deux femmes, il les décide à regagner leur résidence au château du daïmio Monomoï. Tandis qu'elles s'en retournent, le cœur attristé du présent et inquiet de l'avenir, Hori et son fils reprennent le chemin de la capitale.

IV.

L'hiver est venu. Les *lonines* d'Egna, obéissant au mot d'ordre de leur chef, ont gagné par petits groupes Kamakoura. Accrue par des affiliations successives, leur troupe se compose désormais de quarante-sept hommes résolus. Les uns, et dans le nombre Hori et son fils, affectent de vivre dans une insouciance joyeuse et une dissipation qui éloigne tout soupçon de leurs projets. Leurs compagnons ont quitté leurs armes, et, vêtus en gens du peuple, se sont dispersés dans divers quartiers. Un marchand, ancien agent d'affaires du daïmio Egna, en relation depuis longtemps avec les officiers du prince, leur donne accès dans sa demeure : au fond de son habitation se trouve un de ces vastes magasins aux parois épaisses, à l'épreuve du feu, où les négocians entassent leurs marchandises précieuses; les *lonines* peuvent tenir leurs conciliabules dans ce réduit à l'abri de toute oreille et de tous regards indiscrets. C'est là qu'ils se réunissent depuis leur arrivée pour se communiquer les nouvelles et discuter définitivement l'exécution de leurs projets de vengeance. Le ministre

Koono, rappelé dans ses importantes fonctions et rentré complétement en grâce après quelques semaines d'exil, est revenu habiter, près du souverain, son *hiaski* (palais) de Kamakoura. Cette circonstance est éminemment favorable à ses adversaires; au milieu de sa province, derrière les murs de son château-fort, entouré d'une population de sujets fidèles, le daïmio eût indéfiniment bravé leurs attaques; une troupe d'étrangers n'eût même pu séjourner quelques heures dans la province sans attirer le soupçon. Ce prompt retour à la ville change complétement la situation, et nos *kéraï* ne sauraient choisir de meilleur théâtre pour risquer leur aventureux projet. Il est surtout, dans ce quartier solitaire qu'habitent les hauts dignitaires, des ruelles désertes, des avenues bordées par les grands enclos boisés des bonzeries, propices à une embuscade. Les conjurés épient de ces cachettes les allées et venues du ministre; mais ce dernier est sur ses gardes et n'ignore pas qu'à la suite de la mort de son rival, les officiers lonines de ce prince tenteront à un moment donné de le surprendre. Il ne sort plus de son palais, où l'on veille avec soin, que pour se rendre chez le chiogoun; une escorte plus forte que d'ordinaire entoure son *norimon*, où lui-même se tient assis, la main sur la poignée de son sabre, tout prêt à mettre pied à terre et à seconder ses serviteurs. Plus d'une fois, derrière les piliers d'un temple ou à travers la brèche de quelque palissade abandonnée, ses gardes ont surpris, à la tombée de la nuit ou par quelque sombre journée d'hiver, des yeux ardens qui épiaient le cortége. Leur nombre et leur attitude ont détourné Hori et ses complices de l'idée d'une agression en plein jour; renonçant désormais à une lutte au moins trop incertaine dans ces conditions, les conjurés mûrissent l'exécution d'une attaque de nuit sur le *hiaski* même de leur ennemi, tentative où ils mettent leur dernier espoir.

Les scènes du drame portent désormais sur un unique objet, la préparation minutieuse de cette expédition. Les *lonines* redoublent de prudence pour cacher leurs conciliabules, et de ruses pour étudier les défenses de l'ennemi. Tantôt nous voyons Hori et son jeune fils, courbés sur un plan déroulé devant eux, tracer des lignes qui représentent l'enceinte rectangulaire du hiaski du Koono, ses palissades intérieures, le plan des édifices privés du palais, avec leurs couloirs et l'emplacement des postes de soldats. Puis ce sont les combattans qui préparent leurs armes pour la lutte, qui sera sans doute opiniâtre : nous les voyons affiler leurs sabres, ajuster les fers de grandes lances, disposer des crocs en fer et des échelles de corde, une lourde masse et des haches pour enfoncer les palissades. Ils se munissent chacun des pièces essentielles d'une armure de com-

bat, qui comprennent le casque avec son couvre-nuque articulé, la cotte de mailles doublée d'une épaisse couche de ouate, la cuirasse, les jambières et les brassards en mailles revêtus de lames de fer. Un secours inattendu leur est venu dans cette ville où ils n'osaient se fier à personne. Dans cette vie de dissipation que quelques-uns d'entre eux ont feint de mener jusqu'alors, le hasard d'une promenade au quartier des *yoshivara* les a conduits en présence de la malheureuse Vakaïto. Contrarié d'abord, puis rassuré par le dévoûment que l'ancienne servante d'Egna montre pour leur cause, Hori l'emploie comme espion pour surprendre les secrets de l'ennemi. Qui se méfierait d'une femme de cette misérable condition, dont la déchéance sociale n'est connue de personne? Vakaïto attire chez elle des officiers du ministre Koono. A la faveur des repas joyeux et des libations de sakki, le plus muet des Japonais perd de sa réserve; bientôt même la courtisane, à leur suite, passe quelques heures dans l'enceinte du palais du prince; elle y observe les passages, la disposition des lieux, les habitudes des gens du logis, et chaque fois en rend à ses amis un compte fidèle. Les conjurés ont bientôt acquis une parfaite connaissance des dispositions de défense du palais, et leur chef, dressant un plan définitif de combat, distribue à chacun son rôle.

Le moment fixé pour l'attaque est enfin venu. Il fait une sombre nuit d'hiver; toutefois le manteau de neige répandu sur le sol jette une clarté suffisante pour permettre de se reconnaître entre combattans. Dans ce même dessein, les conjurés se sont revêtus de *djinn-baoris*, manteaux se portant par-dessus l'armure, tous semblables, à grandes dentelures blanches et noires facilement visibles dans l'obscurité. Réunis pendant la première partie de la nuit au fond du hangar de leur complice, les quarante-sept guerriers reçoivent une dernière fois les instructions de leur chef, et, s'aidant les uns les autres, revêtent et assujettissent solidement les diverses pièces de leur armure; puis, sortant par deux ou trois ruelles, ils se retrouvent un instant après au carrefour voisin pour se mettre en marche en un seul groupe. Après deux éclaireurs, Hori s'avance en tête de ses gens; un sifflet de commandement pend à sa ceinture, et derrière lui un de ses hommes porte le *taïko* ou tambour de guerre. Le gros des combattans est serré derrière eux et dissimule autant que possible les longues lances et les crocs barbelés. Devant cette masse sombre, aux profils étranges, qui s'avance silencieuse sur la neige, les bourgeois attardés s'enfuient épouvantés; les soldats de veille près des postes de police se blottissent dans leur réduit, et leur gosier desséché se refuse à articuler le qui-vive.

La troupe a bientôt traversé la ville marchande, franchi la limite du quartier noble, et gagné le palais du daïmio Koono. L'enceinte rectangulaire longe sur trois côtés une ruelle ou une avenue; le quatrième est contigu à une résidence voisine. La troupe se distribue suivant les rôles convenus; des hommes se postent pour surveiller les trois avenues, tandis qu'un petit groupe, prêt à escalader le mur qui sépare les deux hiaskis, observera pendant le combat cette voie de retraite de l'assiégé. Usant de ruse, un des conjurés frappe discrètement à une petite porte de service et se donne pour un domestique attardé dont il emprunte le nom. A peine le portier a-t-il entre-bâillé l'ouverture qu'il est saisi, entraîné au dehors et décapité. En quelques secondes, les assaillans ont envahi la petite cour qui suit l'entrée, et deux autres serviteurs endormis ont subi le même sort. Hori pénètre après eux et se fait hisser sur le toit de la loge des gardiens. Glissant sur les tuiles, il parvient à passer la tête au-dessus du faîte, et de ce poste il observe quelques instans les cours et les palissades intérieures. Cette rapide inspection lui a permis de vérifier l'exactitude de ses renseignemens et la sûreté de son plan de combat; un coup de sifflet donne le signal de l'attaque simultanée sur les divers points de l'enceinte.

Cependant les gardiens de veille, au bruit insolite qui parvient jusqu'à eux, jettent l'alarme dans toutes les cours du hiaski. Les défenseurs endormis se réveillent, serrent à la hâte la ceinture de leur vêtement de nuit, et se précipitent sur les lances et les sabres qui, près d'eux, garnissent les râteliers d'armes. Déjà les assaillans, groupés à l'intérieur de l'enceinte et aux prises avec les premiers obstacles de ce dédale que présente toute demeure de noble japonais, ont repoussé quelques postes extérieurs de gardes, trop peu nombreux, et qui battent en retraite en combattant mollement. Hori, sur un point central, surveille les groupes dont le bruit indique la marche progressive, et dirige la principale attaque. Sous les coups des haches et de la lourde massue, les portes closes et les palissades volent en éclats; les assaillans se rapprochent ainsi des appartemens privés du prince. On le devinerait au nombre croissant des défenseurs qui accourent : armés à la hâte, ils n'ont pris que le temps de serrer leur ceinture, d'assujettir au corps par une sorte de bretelle les manches flottantes de leur robe afin de dégager leurs bras nus et de pouvoir manier le sabre, et de ceindre leur front d'une forte bande de toile destinée à amortir les coups de taille de l'adversaire. Le combat devient acharné. Les serviteurs du prince font bravement leur devoir; mais comment lutter contre des hommes armés de pied en cap, et qu'atteignent à peine de légères blessures? Tour à tour ils tombent, réduits à se faire tuer

pour prolonger la résistance et donner à leur maître le temps de fuir.

Si rapide et si sûre a été l'attaque, que le principal groupe des assaillans est parvenu aux appartemens privés de Koono. Les femmes et les serviteurs, affolés de terreur, se sont enfuis dans les jardins ou cachés sous le plancher des habitations. On prévient le vieux daïmio que les issues de sa demeure sont cernées; à ce moment, un de ses gens a la présence d'esprit de soulever un de ces *kakemonos* ou longs rouleaux de dessins pendus aux murs de l'appartement, et d'ouvrir avec son sabre la mince cloison de stuc et de bois; le vieillard s'élance par cette ouverture dans une ruelle qui mène aux dépendances du logis, puis le rouleau retombe sur le mur. Dans cette pièce, où sont tombés un à un les défenseurs baignés dans leur sang, Hori pénètre bientôt à la suite de ses hommes; derrière un paravent, il aperçoit le matelas et les couvertures du daïmio, reconnaissables aux armoiries brodées sur les étoffes. Le lit est vide, et paraît, grâce à l'ordre réparé à la hâte, n'avoir pas été occupé de la nuit; mais Hori, saisi d'une inspiration subite, y plonge la main et trouve le matelas encore chaud à la place du corps. Le prince n'est donc pas loin, et le gros des conjurés se remet à sa poursuite, tandis que quelques autres tiennent en respect et garrottent les derniers défenseurs.

Une trace de pas solitaires partant des derrières de l'habitation et suivis sur la neige ne tarde pas à trahir la retraite du fugitif. Blotti dans un hangar, au milieu de sacs de paille remplis de charbon, il a l'angoisse d'entendre l'assaillant se rapprocher peu à peu; des pas résonnent sous le hangar, le bois des lances en sonde les recoins obscurs, et bientôt un bras vigoureux le saisit et l'arrache de sa cachette. Traîné sur la neige, à demi nu dans son vêtement de nuit, le prince est amené à Hori, qui accourt et le reconnaît. Se voyant irrévocablement perdu, le vieillard se laisse tomber à bout de forces, et sa tête, abattue d'un coup de sabre, roule aux pieds de son impitoyable ennemi. Un signal du tambour de guerre annonce aux combattans le succès de l'entreprise; ils se rallient autour de leur chef, et quittent immédiatement l'enceinte du hiaski. L'un d'eux emporte, roulée dans une pièce de crêpe de soie, la tête de celui qui fut le ministre Koono.

V.

Une heure environ après la fin du combat, le gros des *lonines* est venu volontairement se rendre et déposer les armes aux postes de

garde du château du chiogoun. Quelques-uns cependant, et parmi eux Hori et son fils, ont encore une tâche à remplir. Le jour naissant les trouve déjà loin sur la route du tokaïdo. Ils ont déposé leurs armures, et, vêtus en simples voyageurs, ils portent dans une boîte de laque la tête du daïmio. En quelques journées de marche, ils ont gagné la province de leur ancien maître; là, près des murs d'une bonzerie, sous l'ombrage des arbres sacrés, au milieu de tombes plus vulgaires, s'élève le simple monument où reposent les restes du prince Egna : ils déposent sur les dalles, au pied de la pierre funéraire, la tête livide de Koono, et, prosternés sur le sol, rendent ainsi témoignage à leur maître que sa mort a été vengée.

Ce dernier devoir accompli, Hori et ses compagnons de route ont bientôt regagné la capitale et rejoint leurs complices dans leur prison volontaire. Une mort inévitable les attend pour avoir porté en pleine paix la guerre au sein de la cité, sous les murs mêmes du palais du chiogoun, et fait périr un homme de haut rang. Ainsi le dit la sentence portée contre eux après un court interrogatoire; mais, comme le mobile de leur crime a été le noble sentiment de la vengeance, et que, loin de déchoir, ils se sont montrés dignes de leur caste, le jugement les admet à se donner la mort par le *harakiri* (1). Le sentiment public ratifie la sentence; pendant les quelques jours qui leur sont laissés pour mettre ordre à leurs affaires, les quarante-sept condamnés reçoivent, dans le temple qui leur sert de prison, les hommages de nombreux visiteurs; chacun veut voir les intéressantes victimes et se pénétrer, à la vue de ces serviteurs fidèles, d'une noble émulation. Ils sortent une dernière fois, vont se prosterner devant le tombeau du ministre Koono, et s'excusent humblement d'avoir, simples *samouraï*, porté la main sur un aussi puissant prince; puis le lendemain, devant les officiers de justice réunis dans l'enceinte du temple, et entourés d'une foule choisie, ils viennent, l'un après l'autre, s'ouvrir le ventre et subir, avec la fermeté qui ne les avait pas abandonnés un instant, le supplice des nobles qui n'ont pas forfait à l'honneur.

En terminant ce récit, fidèle tableau des mœurs des classes guer-

(1) En 1868, en pleine paix, l'équipage de l'embarcation de notre corvette de guerre le *Dupleix* fut assailli par une bande de fanatiques appartenant au cortége d'un daïmio. Un aspirant et dix hommes furent massacrés. Les autorités françaises exigèrent la punition immédiate des coupables. Les Japonais ne purent la refuser; toutefois, pour concilier cette concession avec les sentimens de la plupart des nationaux, ils accordèrent aux condamnés la mort par le *harakiri*. Ces derniers subirent ce supplice avec la plus grande fermeté devant les officiers de la corvette, délégués pour assister à l'exécution. Ce genre de punition pouvant avoir pour effet d'exciter une dangereuse émulation, les autorités étrangères durent exiger qu'à l'avenir, en pareil cas, les coupables seraient exécutés comme de simples criminels.

rières du Japon, il est intéressant de dire combien peu les données du drame dont on vient de lire le récit s'éloignent des événemens qui en ont fourni le sujet; j'avais eu soin de le demander au narrateur. A l'époque déjà indiquée, il y a environ un siècle et demi, une querelle survint à la suite de divers motifs de ressentiment entre le ministre Kira-Kootské-No-ské et le jeune daïmio Asano-Takoumino-Kami. Les procédés du premier avaient profondément blessé Asano, qui, poussé à bout, se jeta sur lui à la sortie d'une audience, dans le palais même du taïcoun à Yeddo, et le blessa légèrement au front de son poignard. Condamné à la mort et à la perte de son rang, Asano fut le dernier de sa famille. Le ministre Kira-Kootské tomba bientôt sous les coups des officiers lonines d'Asano, qui attaquèrent de nuit son palais de Yeddo; puis après l'attentat ils vinrent se rendre à l'autorité, et subirent la peine du *harakiri*. La descendance du ministre, laquelle, à la suite de cette catastrophe, qui avait mis à jour ses torts, a perdu les deux tiers de ses revenus, existe encore parmi les daïmios *gofoudaï* ou d'origine taïcounale du nord du Japon. Quant aux victimes du point d'honneur japonais, la postérité leur voue un véritable culte. Les quarante-sept tombes avaient été dressées dans le temple qui servit de lieu d'exécution, et on peut encore y lire aujourd'hui le nom des héros, que tout Japonais apprend dès son enfance, et que répètent les chansons populaires. Dans le même temple, à côté des tombes, se remarque, un peu à l'écart, une autre pierre funéraire; c'est celle d'un *samouraï*, ami des conjurés, qui, les voyant après la fin tragique de leur prince mener en apparence une vie dissipée, leur reprocha vivement une conduite si peu conforme à l'honneur. Le silence fut leur seule réponse à ces accusations; puis, quand les *lonines* eurent payé de leur vie la vengeance de leur maître, l'accusateur, désolé de ses injustes soupçons, vint se suicider sur leurs tombes. Il fut enterré à côté d'eux, et son nom se lit auprès des leurs, participant à l'estime que la postérité leur accorde. Depuis lors, il n'est pas rare que des officiers, honteux d'une faute commise contre l'honneur, viennent se suicider à la même place. Au moment où je quittai pour la dernière fois le Japon en 1869, le fait venait récemment de se produire.

ALFRED ROUSSIN.

LA

PHYSIOLOGIE DE LA MORT

LA MORT APPARENTE ET LA MORT RÉELLE.

Jadis les dépouilles de la mort étaient le lot de l'anatomiste, tandis que le physiologiste avait en partage les phénomènes de la vie. Aujourd'hui on soumet le cadavre aux mêmes expériences que l'organisme vivant, et l'on recherche dans les débris de la mort les secrets de la vie. Au lieu de ne voir dans le corps inanimé que des formes prêtes à se dissoudre et à disparaître, on y découvre des forces et des activités persistantes dont le travail est profondément instructif. De même que les théologiens et les moralistes nous invitent à contempler quelquefois face à face le spectre de la mort et à fortifier notre âme dans une courageuse méditation de l'heure dernière, la médecine considère comme une nécessité de nous faire assister à tous les détails de ce drame lugubre pour nous conduire, à travers les ombres et les obscurités, à une science plus claire de la vie; mais cela n'est vrai que de la médecine la plus moderne.

Leibniz, qui avait une profonde et admirable doctrine de la vie, en avait une aussi de la mort, qu'il a exposée dans une lettre célèbre à Arnauld. Il pense que la génération n'est que le développement et l'évolution de quelque animal déjà formé, et que la corruption ou la mort n'est que l'enveloppement et l'involution de ce même animal, qui ne laisse pas de subsister et de demeurer vivant. La somme des énergies vitales consubstantielles aux monades ne varie pas dans le monde; la génération et la mort ne sont que des

changemens dans l'ordre et le concert des principes de la vitalité; ce ne sont que des transformations du petit au grand et *vice versa*. En d'autres termes, Leibniz voit partout des germes éternels et incorruptibles de vie, qui ne périssent pas plus qu'ils ne commencent. Ce qui commence et ce qui périt, ce sont les machines organiques dont ces germes constituent l'activité première; les rouages élémentaires de ces machines sont dissociés, mais non pas détruits. Telle est la première vue de Leibniz. Il en a une seconde : il conçoit la génération comme une progression graduelle de la vie; il concevra la mort comme une régression graduelle aussi du même principe, c'est-à-dire que dans la mort la vie se retire peu à peu, de même que dans la génération elle s'est avancée peu à peu. La mort n'est pas un phénomène brusque, une disparition soudaine, c'est une opération lente, une « rétrogradation, » comme dit le penseur du Hanovre. Quand la mort nous apparaît, elle travaillait depuis longtemps l'organisme, mais nous ne l'avons pas aperçue, parce que « la dissolution va d'abord à des parties trop petites. » Oui, la mort, avant de se traduire à nos yeux par la pâleur livide, à nos mains par la froideur du marbre, avant de paralyser les mouvemens et de figer le sang du moribond, se glisse, obscure et insidieuse, dans les plus petites et plus secrètes parties de ses organes et de ses humeurs. C'est là qu'elle commence à corrompre les liquides, à désorganiser les trames, à détruire les équilibres, à compromettre les harmonies. Tout cela est plus ou moins long, plus ou moins perfide, et quand nous constatons manifestement la mort, nous pouvons être sûrs que l'ouvrage n'a rien d'improvisé.

Ces idées de Leibniz, comme la plupart des conceptions du génie, ne devaient recevoir que longtemps après l'époque où elles parurent la confirmation des expériences démonstratives. Avant Leibniz, on ne disséquait les cadavres que pour y voir la conformation et la disposition normale des organes. Une fois cette étude terminée, on entreprit l'examen méthodique des altérations que les maladies déterminent dans les diverses parties du corps. Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que la mort en action devint l'objet des recherches de Bichat.

Bichat est le plus grand des historiens physiologiques de la mort. L'ouvrage célèbre qu'il a laissé sur ce sujet, les *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, est aussi remarquable par l'ampleur des idées générales et la beauté du style que par la précision des faits et l'art des expériences. C'est encore aujourd'hui la mine la plus riche de documens sur la physiologie de la mort. Ayant établi que la vie n'est gravement compromise que par l'altération de l'un des trois organes essentiels, cerveau, cœur et poumon, dont

l'ensemble forme le trépied vital, Bichat recherche comment la mort de l'un de ces trois organes détermine celle des autres et consécutivement l'arrêt graduel de toutes les fonctions. De nos jours, les progrès de la physiologie expérimentale, dans la voie que Bichat avait parcourue avec tant de succès, ont fait connaître dans leurs plus minutieux détails les divers mécanismes de la mort, et, ce qui est plus important, révélé tout un ordre d'activités qu'on n'avait jusqu'alors qu'entrevu dans le cadavre. La théorie de la mort s'est constituée peu à peu en même temps que celle de la vie, et plusieurs questions pratiques restées indécises, comme celle des signes de la mort réelle, ont reçu de ces travaux la solution la plus décisive.

I.

Bichat a fait voir que la vie totale des animaux se compose de deux ordres de phénomènes, ceux de la circulation et de la nutrition, et ceux qui déterminent les relations de l'animal avec ce qui l'entoure. Il a distingué la *vie organique* de la *vie animale* proprement dite. Les végétaux n'ont que la première; les animaux possèdent l'une et l'autre étroitement unies. Or, quand la mort survient, ces deux vies ne disparaissent point ensemble. C'est la vie animale qui est frappée tout d'abord; ce sont les activités les plus manifestes du système nerveux qui s'arrêtent avant toutes les autres. Comment cet arrêt se produit-il? Il faut considérer séparément ce qui arrive dans la mort de vieillesse, dans la mort par suite de maladies et dans la mort subite.

L'homme qui s'éteint à la fin d'une longue vieillesse meurt en détail. Tous ses sens se ferment successivement. La vue s'obscurcit, se trouble, et cesse enfin d'apercevoir les objets. L'ouïe devient graduellement insensible aux sons. Le tact s'émousse. Les odeurs n'exercent plus qu'une impression faible. Le goût seul persiste davantage. En même temps que les organes sensitifs s'atrophient et perdent leur excitabilité, les fonctions du cerveau s'éteignent peu à peu. L'imagination devient obscure, la mémoire presque nulle, le jugement incertain. D'autre part les mouvemens sont lents et pénibles par suite de la rigidité des muscles, la voix se casse; bref, toutes les fonctions de la vie externe perdent le ressort. Chacun des liens qui attachent le vieillard à l'existence se rompt peu à peu. Cependant la vie interne continue. La nutrition se fait encore; mais bientôt les forces abandonnent les organes les plus essentiels. La digestion languit, les sécrétions sont taries, la circulation capillaire est embarrassée; celle des gros vaisseaux est suspendue à son tour,

et enfin les contractions du cœur s'arrêtent. C'est le moment de la mort. Le cœur est l'*ultimum moriens*. Telle est la série des morts partielles et lentes qui chez le vieillard épargné par la maladie aboutissent à la fin dernière. L'individu qui s'endort dans ces conditions de l'éternel sommeil meurt comme le végétal qui, n'ayant pas conscience de la vie, ne saurait avoir conscience de la mort. Il passe insensiblement de l'une à l'autre. Mourir ainsi n'a rien de pénible. L'idée de l'heure suprême ne nous épouvante que parce qu'elle met un terme subit à nos relations avec ce qui nous entoure; mais, quand le sentiment de ces relations est depuis longtemps évanoui, l'effroi ne peut plus exister au bord de la tombe. L'animal ne frissonne point au moment où il va cesser d'être.

Malheureusement ce genre de mort est peu commun dans l'humanité. La mort de vieillesse est devenue un phénomène extraordinaire. Le plus souvent nous succombons à une perturbation tantôt soudaine, tantôt graduelle, des fonctions de notre économie. Ici, comme dans le cas précédent, on voit la vie animale disparaître la première; mais les modes de terminaison sont infiniment variés (1). Un des plus fréquens est la mort par le poumon; à la suite des pneumonies et des phthisies diverses, l'oxydation du sang ne pouvant plus se faire à cause de la désorganisation des globules pulmonaires, le sang veineux retourne au cœur sans s'être révivifié. Dans le cas des fièvres graves et continues et des maladies infectieuses, épidémiques ou autres, qui sont avant tout des empoisonnemens du sang, la mort arrive par une altération générale de la nutrition. Cela est plus vrai encore de la mort qui survient à la suite de certaines maladies chroniques des organes digestifs. Quand ceux-ci sont altérés, la sécrétion des sucs affectés à la dissolution des alimens est tarie, et les sucs traversent le tube intestinal sans avoir été utilisés. En ce cas, le malade meurt d'une véritable inanition. Une des causes les plus fréquentes de la mort est l'hémorrhagie. Lorsqu'une grosse artère a été ouverte par une cause quelconque, et que le sang s'est écoulé en abondance, la peau pâlit, la chaleur diminue, la respiration devient entrecoupée, des éblouissemens, des vertiges, se déclarent, la physionomie change d'expression, une sueur froide et gluante couvre une partie du visage et des membres, le pouls s'affaiblit graduellement, enfin le cœur s'arrête. Virgile a peint avec une saisissante vérité l'hémorrhagie dans le récit de la mort de Didon.

La mort subite, en dehors des causes extérieures et accidentelles,

(1) Mille modis morimur mortales, nascimur uno;
Una via est vitæ, moriendi mille figuræ.

peut survenir de diverses manières. Des affections très vives de l'âme arrêtent quelquefois soudain les mouvemens du cœur et déterminent une syncope mortelle. On connaît beaucoup d'exemples de gens morts de joie, — Léon X en est un, — et de gens qui ont succombé à la peur. Dans l'apoplexie foudroyante, si la mort réelle n'est pas immédiate, il y a du moins production rapide de phénomènes mortels. Le malade est plongé dans un sommeil profond, auquel les médecins donnent le nom de *coma*. On ne peut le réveiller; sa respiration est difficile, son œil immobile, sa bouche contournée et déformée. Les battemens du cœur cessent peu à peu, et bientôt la vie disparaît sans retour. La rupture d'un anévrysme entraîne assez souvent la mort subite. Celle-ci reconnaît non moins fréquemment pour cause ce qu'on appelle une *embolie*, c'est-à-dire un arrêt de la circulation par un caillot de sang qui obstrue tout à coup un vaisseau de quelque importance. Enfin il y a des morts subites encore inexpliquées, en ce sens que l'autopsie n'y découvre rien qui puisse rendre raison de l'arrêt des opérations vitales.

La mort est ordinairement précédée d'un ensemble de phénomènes auquel on a donné le nom d'agonie. Dans la plupart des maladies, le début de cette période terminale est marqué par un amendement subit des fonctions. C'est le dernier éclat que jette la flamme expirante; mais bientôt les yeux deviennent immobiles et insensibles à l'action de la lumière, le nez est effilé et froid, la bouche, béante, semble faire appel à l'air qui manque, la cavité buccale est desséchée, et les lèvres, comme flétries, sont collées sur les arcades dentaires. Les derniers mouvemens respiratoires sont saccadés, et l'on entend à distance des râles et quelquefois un véritable gargouillement dû à l'obstruction des voies bronchiques par d'abondantes mucosités. L'haleine est froide, la température de la peau s'est abaissée. Si l'on vient à ausculter le cœur, on constate l'affaiblissement des bruits et des battemens. La main, appliquée sur la région précordiale, ne perçoit plus de choc. Telle est la physionomie de l'agonisant dans la majorité des cas, c'est-à-dire quand la mort succède à une maladie qui a duré un certain temps. L'agonie est rarement douloureuse, et le plus souvent ignorée du malade. Celui-ci est plongé dans un assoupissement comateux tel qu'il n'a plus conscience de sa situation, ni de ses souffrances, et il passe insensiblement de la vie à la mort, de sorte qu'il est quelquefois malaisé d'assigner le moment précis où le moribond a expiré. Il en est ainsi du moins dans les maladies chroniques et en particulier dans celles qui consument lentement et sourdement le corps de l'homme. Cependant, quand sonne l'heure de la mort dans les organisations ar-

dentes, — chez les grands artistes par exemple, — et ils meurent jeunes d'ordinaire, — il y a un réveil soudain et sublime du génie créateur. Rien n'en témoigne mieux que la fin angélique de Beethoven, qui, avant d'exhaler son âme, cette monade mélodieuse, recouvra l'ouïe et la voix qu'il avait perdues, et s'en servit pour répéter une dernière fois quelques-uns des suaves accords qu'il appelait ses « prières à Dieu. » Certaines maladies du reste sont plus particulièrement caractérisées par la douceur de l'agonie. De tous les maux qui nous tuent à coups d'épingle et nous trompent, la phthisie est celui qui nous conserve le plus longtemps les illusions de la santé et nous dissimule le mieux les maux de la vie et les horreurs de la mort. Rien n'est comparable à cette hallucination des sens et à cette vivacité d'espérance qui marquent les derniers jours du phthisique. Il prend l'ardeur de la fièvre qui le consume pour un symptôme salutaire, il fait des projets, il sourit à ses proches d'un sourire doux et serein, et tout à coup, au lendemain d'une nuit paisible, il s'endort pour ne plus se réveiller.

Si la vie est partout et si par suite la mort a lieu partout, dans tous les élémens de l'économie, que faut-il penser de ce point de la moelle épinière qu'un célèbre physiologiste appelait le *nœud vital* où il prétendait localiser le principe même de la vie? Le point que Flourens considérait comme le nœud vital est situé à peu près au milieu de la moelle allongée, c'est-à-dire au milieu de la portion de substance nerveuse qui relie l'encéphale à la moelle épinière. Cette région est en effet d'une extrême et redoutable susceptibilité. Il suffit de la piquer, d'y enfoncer une aiguille pour amener la mort immédiate de l'animal, quel qu'il soit. C'est même le moyen qu'on emploie dans les laboratoires de physiologie pour sacrifier promptement et sûrement les chiens. Cette susceptibilité s'explique de la manière la plus naturelle. Ce point est l'origine des nerfs qui vont au poumon : du moment qu'on y détermine une lésion quelconque, il en résulte un arrêt des mouvemens respiratoires et consécutivement la mort. Le nœud vital de Flourens n'a aucune espèce de prérogative spéciale. La vie n'y est ni plus concentrée ni plus essentielle qu'ailleurs, seulement il coïncide avec l'origine des nerfs qui animent un des organes indispensables de la vitalité, l'organe de la sanguification; or, dans les organismes vivans, toute altération des nerfs qui gouvernent une fonction est un péril grave pour l'intégrité de celle-ci. Il n'y a donc pas de nœud vital, il n'y a pas de foyer de vie dans les animaux. Ce sont des collections d'une infinité de vivans infiniment petits, et chacun de ces vivans microscopiques est à lui-même son propre foyer. Chacun pour son compte se nourrit, produit de la chaleur et manifeste les activités caractéristiques qui

dépendent de sa structure. Chacun, en vertu d'une harmonie préétablie, se rencontre dans ce que demandent les autres; mais de même que chacun vit pour son compte, chacun meurt pour son compte. Et la preuve qu'il en est ainsi, c'est que certaines parties prises sur un mort peuvent être transportées sur un vivant sans avoir éprouvé d'interruption dans leur activité physiologique; la preuve, c'est que beaucoup d'organes qui semblent morts peuvent être excités à nouveau, réveillés de leur torpeur et sollicités à des manifestations vitales extrêmement remarquables. C'est ce que nous allons maintenant considérer.

II.

La mort paraît définitive dès l'instant que les battemens du cœur sont arrêtés sans retour, parce que, la circulation du sang ne se faisant plus, la nutrition des organes devient impossible et que la nutrition est nécessaire à l'entretien de l'harmonie physiologique; mais, comme nous l'avons dit plus haut, il y a dans l'organisme mille petits ressorts qui conservent une certaine activité après que le grand ressort central a perdu la sienne. Il y a une infinité d'énergies partielles qui survivent à la destruction de l'énergie principale et ne se retirent que peu à peu. Dans les cas de mort subite surtout, les tissus gardent fort longtemps leur vitalité propre. D'abord la chaleur ne disparaît que lentement, d'autant plus lentement que la mort a été plus rapide. Plusieurs heures après la mort, les cheveux, les poils et les ongles poussent encore; l'absorption ne s'arrête pas davantage. Enfin la digestion elle-même se continue. L'expérience que réalisa Spallanzani pour le prouver est très curieuse. Il imagina de faire manger à une corneille une certaine quantité de viande et de la tuer immédiatement après ce repas. Il la mit ensuite dans un endroit dont la température était égale à celle d'un oiseau vivant, et il l'ouvrit au bout de six heures. La viande était complétement digérée.

Outre ces manifestations générales, le cadavre est encore capable pendant quelque temps d'activités de divers ordres. Il est difficile de les étudier sur des cadavres d'individus morts de maladie, parce qu'on ne soumet ceux-ci aux investigations anatomiques que vingt-quatre heures après la mort; mais les corps des suppliciés, qui sont livrés aux savans peu d'instans après l'exécution, peuvent servir à l'étude de ce qui arrive immédiatement après l'arrêt de la machine vivante. En mettant le cœur à découvert quelques minutes après l'exécution, on observe des battemens qui persistent pendant plus d'une heure, au nombre de quarante à quarante-cinq par minute,

alors même que le foie, l'estomac, l'intestin, ont été enlevés. Pendant plusieurs heures, les muscles gardent leur excitabilité et éprouvent des contractions réflexes sous l'influence du pincement. M. Robin a constaté sur un supplicié, une heure après l'exécution, le phénomène suivant : « Le bras droit, dit-il, se trouvant étendu obliquement sur les côtés du tronc, la main à 25 centimètres environ en dehors de la hanche, je grattai la peau de la poitrine, avec la pointe d'un scalpel, au niveau de l'auréole du mamelon, sur une étendue de 10 centimètres, sans exercer de pression sur les muscles sous-jacens. Nous vîmes aussitôt le muscle grand-pectoral, puis le biceps, le brachial antérieur, etc., se contracter successivement et rapidement. Le résultat fut un mouvement de rapprochement de tout le bras vers le tronc, avec rotation du bras en dedans et demi-flexion de l'avant-bras sur le bras, véritable mouvement de défense qui projeta la main du côté de la poitrine jusqu'au creux de l'estomac. »

Ces manifestations spontanées de la vie du cadavre ne sont rien à côté de celles qu'on provoque au moyen de certains excitans et particulièrement de l'électricité. Aldini soumit en 1802 à l'action d'une pile énergique deux criminels décapités à Bologne. Sous l'influence du courant, les muscles du visage se contractèrent en produisant d'horribles grimaces. Tous les membres furent pris de mouvemens violens. Les corps semblaient éprouver un commencement de résurrection et vouloir se lever. Plusieurs heures après la décollation, les ressorts de l'économie avaient encore le pouvoir de répondre à l'excitation électrique. Ure fit quelques années plus tard à Glasgow des expériences également fameuses sur le cadavre d'un supplicié qui était resté suspendu au gibet pendant plus d'une heure. L'un des pôles d'une pile de 700 couples ayant été mis en communication avec la moelle épinière au-dessous de la nuque et l'autre pôle avec le talon, la jambe préalablement repliée sur elle-même fut lancée avec violence et faillit renverser un des assistans qui la maintenait avec effort. L'un des pôles ayant été placé sur la septième côte et l'autre sur un des nerfs du cou, la poitrine se souleva et s'abaissa, et l'abdomen éprouva un mouvement semblable, comme il arrive dans la respiration. Un nerf du sourcil ayant été touché en même temps que le talon, les muscles de la face se contractèrent. « La rage, l'horreur, le désespoir, l'angoisse et d'affreux sourires unirent leur hideuse expression sur la face de l'assassin. »

Le fait le plus remarquable de réapparition momentanée des propriétés vitales, non dans tout l'organisme, mais dans la tête seulement, est l'expérience célèbre proposée par Legallois et réalisée pour la première fois en 1858 par M. Brown-Séquard. Cet habile

physiologiste décapite un chien, en ayant soin de faire la section au-dessous de l'endroit où les artères vertébrales pénètrent dans leur canal osseux. Dix minutes après, il applique le courant galvanique aux différens points de la tête ainsi séparée du corps. Aucun mouvement ne se produit. Il adapte alors aux quatre artères, dont les extrémités se trouvent sur la section du cou, des canules communiquant par des tubes avec un réservoir plein de sang frais et oxygéné, et il détermine la pénétration de ce sang dans les vaisseaux du cerveau. Immédiatement des mouvemens désordonnés des yeux et des muscles de la face se produisent, puis l'on voit apparaître des contractions harmoniques et régulières qui semblent dirigées par la volonté. Cette tête a recouvré la vie. Pendant un quart d'heure que dure l'injection de sang dans les artères cérébrales, les mouvemens continuent de s'accomplir. On arrête l'injection, les mouvemens cessent, et font place aux tremblemens de l'agonie, puis à la mort.

Les physiologistes se sont demandé si cette résurrection momentanée des propriétés vitales ne pourrait pas être réalisée chez l'homme, c'est-à-dire si on ne pourrait pas, en injectant du sang frais dans une tête humaine récemment séparée du corps, provoquer des mouvemens et rallumer le regard comme dans l'expérience de M. Brown-Séquard. On a songé à l'essayer sur des têtes de suppliciés par décollation, mais les observations anatomiques, et particulièrement celles de M. Charles Robin, ont montré que les artères du cou sont tranchées par la guillotine de telle façon que l'air y pénètre et les remplit. Il en résulte qu'il est impossible d'y pratiquer une injection de sang capable de produire les résultats notés par M. Brown-Séquard. On sait en effet que le sang qui circule dans les vaisseaux devient, au contact de l'air, spumeux et impropre à l'entretien des fonctions. M. Robin pense que l'expérience dont il s'agit ne pourrait réussir que sur la tête d'un homme tué par des balles ayant frappé au-dessous du cou; dans ce cas, il y aurait moyen d'opérer une section des artères telle qu'il n'y ait point irruption d'air, et, en séparant la tête à l'endroit indiqué par M. Brown-Séquard, on obtiendrait probablement par l'injection d'un sang oxygéné les manifestations fonctionnelles observées sur la tête du chien. M. Brown-Séquard est convaincu qu'on pourrait les obtenir, moyennant certaines précautions, même avec une tête de supplicié par décollation, et il en est tellement convaincu que, lorsqu'on lui proposa d'exécuter l'expérience, c'est-à-dire de pratiquer une injection sanguine dans une tête de supplicié, il s'y refusa, ne voulant pas, dit-il, être témoin des tortures de ce tronçon d'être rappelé momentanément à la sensibilité et à la vie. Nous

comprenons les scrupules de M. Brown-Séquard, mais il est permis de douter qu'il eût infligé de grandes tortures à la tête du supplicié; il n'y eût réveillé qu'une sensibilité très obscure et très confuse. Cela s'explique. Il suffit pendant la vie de la moindre perturbation dans la circulation cérébrale pour pervertir complétement les sensations et les pensées. Or, s'il suffit de quelques gouttes de sang en moins ou en trop dans le cerveau d'un animal en pleine santé pour altérer la régularité de ses manifestations psychiques, à plus forte raison l'intégrité du fonctionnement cérébral sera-t-elle compromise, si celui-ci est réveillé par une injection de sang étranger, et une injection nécessairement impuissante à faire circuler le sang avec une pression et un équilibre convenables.

La rigidité cadavérique est un des phénomènes les plus caractéristiques de la mort. C'est un durcissement général des muscles, tel que ceux-ci deviennent inextensibles au point que les articulations ne peuvent plus être fléchies; ce phénomène commence quelques heures après la mort. Les muscles de la mâchoire se raidissent les premiers; puis la rigidité envahit successivement les muscles abdominaux, les muscles du cou et enfin les muscles thoraciques. Ce durcissement se fait par la coagulation de la matière albuminoïde semi-liquide, qui constitue les fibres des muscles, de même que la solidification du sang a pour cause la coagulation de la fibrine. Après quelques heures, la musculine coagulée redevient fluide, la rigidité cesse et les muscles se relâchent. Il se passe aussi quelque chose d'analogue dans le sang. Les globules s'altèrent, se déforment, éprouvent un commencement de dissociation. Les agens de putréfaction, vibrions et bactéries, préludent ainsi à leur grand travail par une sourde désagrégation des parties les plus cachées.

Enfin, quand les résurrections partielles sont devenues impossibles, quand la dernière étincelle de vie est éteinte et quand la rigidité cadavérique a cessé, un nouvel ouvrage commence. Les germes vivans, qui étaient accumulés à la surface du cadavre et à l'intérieur du tube digestif, se développent, se multiplient, pénètrent dans tous les points de l'organisme et y opèrent une dissociation complète des tissus et des humeurs; c'est la putréfaction. Le moment où elle se déclare varie avec les causes de la mort et avec le degré de la température extérieure. Quand la mort a été la suite d'une maladie putride, la putréfaction s'établit presque aussitôt que le cadavre est refroidi. Il en est de même lorsque l'atmosphère est chaude (1). En moyenne, le travail de décomposition devient

(1) Cependant une température très élevée agit comme le froid. Elle retarde le moment de la putréfaction en coagulant les matières albuminoïdes de façon à les rendre moins putrescibles.

apparent, dans nos climats, au bout de trente-huit à quarante heures. C'est sur la peau du ventre qu'on en observe les premiers effets : elle prend une coloration verdâtre, qui bientôt s'étend et gagne successivement toute la surface du corps. En même temps, les parties humides, l'œil, l'intérieur de la bouche, se corrompent, se ramollissent; puis l'odeur cadavérique se développe peu à peu, d'abord fade et légèrement fétide (odeur de relent), ensuite piquante et ammoniacale. Peu à peu les chairs s'affaissent, s'infiltrent, les organes deviennent méconnaissables. Tout est envahi par ce qu'on appelle le putrilage. Si à ce moment on examine au microscope les tissus, on n'y reconnaît plus aucun des élémens anatomiques dont les trames organiques sont composées dans l'état normal. « Notre chair, s'écrie Bossuet dans l'*Oraison funèbre* d'Henriette d'Angleterre, change bientôt de nature, notre corps prend un autre nom; même celui de cadavre, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps. Il devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue. » Quand toute structure a disparu, il ne reste plus qu'un mélange de matières salines, de matières grasses et de matières protéiques, qui sont ou dissoutes et entraînées par les eaux ou brûlées lentement par l'oxygène de l'air et transformées en de nouveaux produits, et petit à petit toute la matière du cadavre, moins le squelette, retourne à la terre d'où elle était sortie. C'est ainsi que les ingrédiens de nos organes, les élémens chimiques de nos corps redeviennent boue et poussière. De cette boue et de cette poussière émanent sans cesse une vie nouvelle et une puissante activité; mais on en peut tirer aussi du ciment propre aux usages les plus communs, et, comme le dit Shakspeare dans *Hamlet*, la poussière d'Alexandre ou de César a pu servir à boucher la bonde d'un tonneau de bière ou à réparer le trou d'un mur. Ces « vils emplois » dont le prince de Danemark parle à Horatio marquent les limites extrêmes des transformations de la matière. En tout cas, les êtres infimes qui travaillent et se multiplient au sein de la putréfaction absorbent et emmagasinent réellement la vie, puisque sans eux le cadavre ne pourrait pas servir d'aliment aux plantes, lesquelles à leur tour sont le réservoir nécessaire où l'animalité puise la séve et la force. C'est en ce sens que la doctrine des molécules organiques de Buffon est vraie.

La mort est le terme nécessaire de toute existence organique. On peut espérer d'en reculer plus ou moins l'instant inévitable, mais il serait insensé d'en concevoir, dans une espèce quelconque, l'ajournement indéfini. Sans doute il n'est pas contradictoire de se représenter un équilibre parfait entre l'assimilation et la désassimilation, tel que l'économie serait maintenue dans une éternelle santé. En

tout cas, personne n'a encore entrevu les moyens de réaliser un tel équilibre, et la mort reste jusqu'à nouvel ordre une loi absolue du destin. Toutefois, si l'immortalité d'un organisme complet paraît chimérique, il n'en est peut-être pas de même de l'immortalité d'un organe séparé, et voici dans quel sens. Il a déjà été question ici même des expériences de M. Paul Bert sur la greffe animale. M. Bert a montré qu'on pouvait greffer sur la tête d'un rat certains organes du même animal, la queue par exemple. Or ce physiologiste s'est demandé s'il ne serait pas possible, lorsqu'un rat muni d'un pareil appendice approche du terme de son existence, de lui enlever cet appendice pour le transplanter sur un jeune animal, lequel, à son tour, serait dépossédé de la même façon dans sa vieillesse en faveur d'un individu d'une nouvelle génération, et ainsi de suite. Cette queue, successivement transplantée sur de jeunes animaux et puisant dans chaque transplantation un sang plein de vitalité, se renouvelant constamment sans cesser de rester elle-même, échapperait ainsi à la mort. L'expérience, difficile et délicate, on le conçoit, a cependant été entreprise par M. Bert, mais les circonstances n'ont pas permis de la prolonger pendant longtemps, et le fait de la perpétuité d'un organe, périodiquement rajeuni, reste à démontrer.

III.

La mort réelle est donc caractérisée par l'arrêt définitif des fonctions et des propriétés vitales à la fois de la vie organique ou végétative et de la vie animale proprement dite. Quand la vie animale disparaît sans qu'il y ait interruption de la vie organique, l'économie est en état de *mort apparente*. Dans cet état, le corps est pris d'un sommeil profond, assez analogue à celui des animaux hibernans; toutes les expressions ordinaires et tous les indices de l'activité intérieure ont disparu et font place à une torpeur invincible. Les excitans chimiques les plus énergiques n'exercent aucune influence sur les organes, les parois thoraciques sont immobiles; bref, il est impossible, en voyant le corps dans cette apparence, de ne point songer à la mort. Les états de l'organisme qui peuvent ainsi plus ou moins simuler la mort sont assez nombreux; le plus vulgaire est la *syncope*. Il n'y a plus en ce cas ni sentiment, ni mouvement respiratoire ou circulatoire apparent; la chaleur est abaissée, la peau décolorée et livide. On cite des cas d'hystérie où l'accès s'est prolongé pendant plusieurs jours avec accompagnement de syncope. Dans ce singulier état, toutes les manifestations physiologiques sont suspendues; cependant elles ne le sont pas complète-

ment, comme on l'a cru longtemps. M. Bouchut a démontré que dans les syncopes les plus graves les battemens du cœur persistent, plus faibles, plus rares, plus difficiles à entendre que dans la vie normale, mais nettement perceptibles lorsqu'on applique l'oreille sur la région précordiale. D'autre part, les muscles conservent leur souplesse et les membres leur flexibilité.

L'*asphyxie*, qui est proprement l'arrêt de la respiration et par suite de la révivification du sang, a quelquefois pour conséquence une syncope grave suivie de mort apparente, dont les victimes reviennent au bout d'un temps plus ou moins long. Cet état peut être déterminé soit par la submersion, soit par l'absorption d'un gaz irrespirable comme l'acide carbonique du fond des puits, les exhalaisons des fosses d'aisances et le grisou des mines, soit par la strangulation. En 1650, on pendit à Oxford une femme du nom d'Anne Green. Elle avait été pendue durant une demi-heure, et plusieurs personnes, pour abréger ses souffrances, l'avaient tirée par les pieds de toutes leurs forces. Après qu'on l'eut mise dans le cercueil, on s'aperçut qu'elle respirait encore. Les aides du bourreau essayèrent de l'achever, mais, grâce à l'assistance de quelques médecins, elle revint à la vie, et vécut encore longtemps. La submersion détermine une syncope non moins profonde et pendant laquelle, chose curieuse, les facultés psychiques conservent une certaine activité. Des matelots noyés, et ensuite retirés à temps, ont raconté que pendant leur submersion ils s'étaient transportés en idée dans leur famille et avaient songé avec tristesse aux chagrins dont leur mort allait être la cause. Après quelques minutes de calme physique, ils avaient éprouvé de violentes *coliques* de cœur : celui-ci semblait se tordre dans leur poitrine; puis à cette angoisse succédait un anéantissement complet de l'esprit. Il est d'ailleurs assez difficile de préciser combien de temps la mort apparente peut se prolonger dans un organisme submergé. Cela varie beaucoup avec les tempéramens. Dans les îles de l'archipel grec, dont l'industrie consiste à recueillir les éponges du fond de la mer, les enfans ne boivent de vin que lorsque, par l'exercice, ils se sont habitués à rester un certain temps sous l'eau. Les vieux plongeurs de l'Archipel disent que le moment de venir respirer à la surface leur est indiqué par des convulsions douloureuses des membres et un resserrement très pénible de la région du cœur. Cette faculté de supporter un certain temps l'asphyxie et de résister à la suspension volontaire des mouvemens respiratoires a été observée dans d'autres circonstances. On cite le cas d'un Hindou qui se glissait dans les endroits palissadés du Gange où les dames de Calcutta vont se baigner, en saisissait une par les jambes, la noyait et la dépouillait de ses bijoux. On la croyait

enlevée par des crocodiles. Une demoiselle étant parvenue à lui échapper, on se saisit de l'assassin, qui fut pendu en 1817. Il avoua qu'il y avait sept ans qu'il exerçait ce métier. Un autre cas est celui d'un espion qui, voyant son supplice se préparer, essaya de s'y soustraire en simulant la mort. Il suspendit sa respiration et tous les mouvemens volontaires pendant douze heures, et supporta toutes les épreuves qu'on lui fit subir pour s'assurer de la réalité de la mort. Enfin les anesthésiques, comme le chloroforme et l'éther, produisent quelquefois plus d'effet que ne voudraient les chirurgiens qui s'en servent, et amènent au lieu d'une insensibilité passagère un état de mort apparente (1).

Il est facile de rappeler à la vie les individus qui se trouvent dans un état de mort apparente; il n'y a pour cela qu'à exciter énergiquement les deux mécanismes dont l'action est alors plus ou moins suspendue, à savoir ceux de la respiration et de la circulation. On imprime à la cage thoracique des mouvemens tels que le poumon soit alternativement comprimé et dilaté (2). On pratique sur tout le corps une espèce de massage qui ranime la circulation capillaire; on place sous les narines du patient des excitans chimiques comme l'ammoniaque ou l'acide acétique. C'est ainsi qu'on traite les noyés qui sont malades non pour avoir absorbé trop d'eau, mais pour avoir cessé de respirer de l'air. Un traitement très efficace dans le cas de mort apparente due à une inhalation de gaz toxiques, comme l'acide carbonique ou l'hydrogène sulfuré, consiste à faire absorber au malade de grandes quantités d'oxygène pur. Enfin on a proposé dernièrement encore, comme Hallé l'avait fait au commencement de ce siècle sans résultat, d'adopter l'emploi de forts courans électriques pour réveiller les mouvemens des individus en état de syncope.

Dans tous les cas de mort apparente que nous venons de signa-

(1) On peut rapprocher de la mort apparente les singuliers phénomènes que présentent les animaux dits *réviviscens*. Ces animaux peuvent être amenés à un état de dessiccation presque complète et perdre toutes les apparences de la vie, puis recouvrer l'activité par une simple immersion dans l'eau. Plongés dans un milieu humide, les animaux réviviscens ne supportent pas une température supérieure à 50 degrés; mais, lorsqu'ils ont été privés de leurs mouvemens physiologiques par une dessiccation à l'air libre, ils peuvent, sans perdre leur propriété de réviviscence, résister pendant quelques instans à une température de 100 degrés. Les principales espèces réviviscentes sont les anguillules des tuiles, les tardigrades et les rotifères. Ces derniers vivent dans les mousses humides, se dessèchent sans périr, roulés en boule pendant les sécheresses, et reprennent le mouvement quand il pleut. Tous ces êtres sont d'ailleurs microscopiques.

(2) C'est ce qu'on appelle la respiration artificielle. On construit depuis quelque temps, sur les indications de M. Gréhant, des appareils pour pratiquer commodément cette respiration artificielle au moyen d'insufflations d'air bien calculées.

ler, un caractère de vitalité persiste, ce sont les battemens du cœur. Ces battemens sont plus faibles, plus rares, mais ils restent appréciables par l'auscultation. On les retrouve constamment dans les syncopes les plus graves, dans les diverses sortes d'asphyxies, dans les empoisonnemens par les narcotiques les plus terribles, dans l'hystérie, dans la torpeur de l'épilepsie, bref dans les états les plus variés et les plus prolongés de mort apparente et de léthargie.

Toutefois ce résultat, aujourd'hui acquis à la pratique, était inconnu aux anciens médecins, et on ne peut se dissimuler qu'autrefois la mort apparente a été prise assez souvent pour la mort réelle. Les annales de la science ont enregistré un certain nombre de confusions de ce genre, dont plusieurs ont eu pour suite des inhumations de malheureux qui n'étaient pas morts. Et pour une de ces erreurs que le hasard a fait découvrir soit trop tard, soit à un moment où la victime pouvait encore être sauvée, combien en est-il, surtout aux époques d'ignorance et d'incurie, que personne n'a connues! Combien de vivans n'ont rendu le dernier soupir qu'après avoir vainement essayé de briser leur cercueil! Les faits rassemblés par Bruhier et Lallemand dans deux ouvrages devenus classiques composent l'histoire la plus dramatique et la plus lugubre. En voici quelques épisodes assez singuliers par le rôle qu'y a joué le hasard. Un garde champêtre, sans famille, meurt dans une petite commune de la Charente-Inférieure. A peine refroidi, son corps est extrait de son lit et déposé sur une paillasse recouverte d'un mauvais drap. Une vieille femme salariée est chargée de garder le lit mortuaire. Aux pieds du corps se trouvaient une branche de buis plongée dans un vase rempli d'eau bénite et un cierge allumé. Vers le milieu de la nuit, la vieille gardienne, cédant à un insurmontable besoin de sommeil, s'endormit profondément. Deux heures après, elle s'éveillait au milieu des flammes d'un incendie qui avait gagné ses vêtemens. Elle s'élança dehors, appelant au secours de toutes ses forces, et les voisins, accourus à ses cris, virent bientôt sortir de la masure enflammée un spectre nu, se traînant avec peine sur ses jambes couvertes de brûlures. Pendant le repos de la vieille femme, une flammèche était probablement tombée sur la paillasse et l'incendie développé avait à la fois rappelé la gardienne de son sommeil et le garde champêtre de sa mort apparente. Celui-ci, secouru à temps, guérit de ses brûlures et revint à la santé.

Le 15 octobre 1842, un cultivateur des environs de Neufchâtel (Seine-Inférieure) monta dans un fenil au-dessus de sa grange, pour se coucher, comme à l'ordinaire, au milieu du foin. Le lendemain matin, l'heure habituelle où il se levait étant passée, sa femme

voulut connaître le motif de son retard et l'alla rejoindre; elle le trouva mort. Plus de vingt-quatre heures après, le moment de l'enterrement étant arrivé, les porteurs chargés des sépultures déposèrent le corps dans une bière, qui fut fermée, et descendirent lentement, en portant le cercueil, l'échelle qui leur avait servi à monter dans la grange. Tout à coup un des échelons vint à casser, et l'on vit rouler ensemble et les porteurs et le cercueil, qui s'ouvrit dans la chute. Cet accident, qui aurait pu être fatal à un vivant, fut salutaire au mort qui, réveillé de sa léthargie par la commotion, revint à la vie et s'empressa de se débarrasser de son linceul, aidé par ceux des assistans que sa résurrection soudaine n'avait pas mis en fuite. Une heure après il reconnaissait tous ses amis, ne se plaignait que d'un peu d'embarras dans la tête, et le lendemain il était en état de reprendre ses travaux. — Presque à la même époque, un habitant de Nantes succombait après une longue maladie. Ses héritiers firent faire un magnifique enterrement, et pendant qu'on chantait un *Requiem,* le mort revint à la vie et s'agita dans son cercueil placé au milieu de l'église. Transporté chez lui, il recouvra bientôt la santé. Quelque temps après, le curé, qui ne voulait pas perdre le prix des funérailles, adressa une note à l'ex-mort, qui refusa de payer et renvoya le curé aux héritiers qui avaient ordonné le convoi. Il en résulta un procès au sujet duquel les journaux du temps divertirent beaucoup le public. — Le cardinal Donnet a raconté lui-même au sénat, il y a quelques années, les circonstances dans lesquelles il faillit être enterré vif.

A côté de ces faits d'inhumation précipitée où la victime a échappé aux suites épouvantables de l'erreur commise, il en est d'autres où l'erreur n'a été reconnue que trop tard. On en connaît d'assez nombreux exemples, dont quelques-uns sont racontés avec des détails trop romanesques pour qu'on puisse y ajouter complétement foi, mais dont beaucoup aussi présentent des caractères incontestables d'authenticité. Une tradition dont il est assez difficile d'assigner l'origine a longtemps attribué la mort de l'abbé Prévost à une erreur de ce genre. Tous ses biographes racontent que, frappé d'un coup de sang et tombé sans connaissance au milieu de la forêt de Chantilly, le célèbre auteur de *Manon Lescaut* avait été considéré comme mort, qu'ensuite un chirurgien du village lui ayant ouvert le ventre, sur l'ordre de l'officier public, dans l'intention de rechercher la cause de la mort, Prévost avait poussé un cri, puis était mort; mais il a été prouvé depuis que ce récit est apocryphe, et qu'il a été inventé postérieurement à la mort de l'abbé Prévost; aucun des documens nécrologiques publiés alors ne la rattache aux suites d'une autopsie prématurée. Si l'histoire de Prévost disséqué vif ne paraît pas cer-

taine, il n'en est pas de même de celle qu'on raconte au sujet d'une opération d'un accoucheur célèbre, Philippe Peu. Une femme était au terme de sa grossesse et dans un état de mort apparente. Appelé pour pratiquer l'opération césarienne, Peu rapporte que les assistans, convaincus que la femme était morte, le pressèrent d'opérer. « Je le crus aussi, dit-il, car je n'avais trouvé aucun battement dans la région du cœur, et un miroir mis sur le visage ne donna aucun signe de respiration. » Alors il plongea son couteau dans les chairs, et il était au milieu des tissus sanglans quand l'opérée se réveilla de sa léthargie.

Mais voici des faits plus émouvans. Il y a une trentaine d'années, un habitant de la commune d'Eymes (Dordogne) était atteint depuis longtemps d'une maladie chronique peu grave par elle-même et dont le symptôme le plus pénible était une insomnie continuelle qui enlevait au malade toute sorte de repos. Fatigué de cet état, il consulte un médecin qui lui prescrit de l'opium, en lui recommandant d'en user avec précaution. Le malade, imbu de ce préjugé assez répandu qu'un médicament agit d'autant mieux qu'on en prend davantage, avala en une seule fois la dose de plusieurs jours. Bientôt il tomba dans un profond sommeil, dont il n'était pas sorti plus de vingt-quatre heures après. On appelle le médecin du village, qui trouve le corps sans chaleur, le pouls éteint. Ce praticien ouvre successivement la veine aux deux bras et n'obtient que quelques gouttes de sang épais. Le lendemain, on procède à l'inhumation. Cependant au bout de quelques jours de nouveaux renseignemens font découvrir l'imprudence que le malheureux avait commise en usant avec excès de la substance narcotique qui lui avait été prescrite. Une sourde rumeur se manifeste parmi les habitans de la commune, qui demandent et obtiennent l'exhumation. On se porte en foule au cimetière, on extrait le cercueil, on l'ouvre, et le plus hideux spectacle s'offre aux assistans. L'infortuné s'était retourné dans sa bière, le sang qui s'était écoulé des deux veines ouvertes avait baigné le linceul, ses traits étaient horriblement contractés et ses membres crispés attestaient la cruelle agonie qui avait précédé sa mort. — La plupart des faits de cet ordre sont de date assez reculée. Les plus récens se sont passés à la campagne, au milieu de populations ignorantes, et généralement dans des localités où aucun médecin n'était chargé de constater les décès, c'est-à-dire de distinguer les cas de mort apparente de ceux de mort réelle.

Comment donc distinguer la mort apparente de la mort véritable? Il y a un certain nombre de signes certains de la mort, c'est-à-dire de caractères dont la constatation positive ne laisse place à aucune

erreur. Cependant quelques médecins et beaucoup de personnes étrangères à la science doutent encore assez de la certitude de ces signes pour souhaiter que la physiologie en découvre d'autres d'un caractère plus sûr. Un zélé philanthrope a fondé tout dernièrement un prix de vingt mille francs à décerner à l'auteur de la découverte d'un signe infaillible de la mort. Certes l'intention est excellente, mais on peut dès maintenant considérer sans effroi l'ouvrage du fossoyeur : les signes actuellement connus sont suffisans à prévenir toute erreur et à rendre impossible le danger sinistre d'une inhumation prématurée.

Il faut distinguer d'abord les signes *immédiats* de la mort. Le premier et le plus décisif est l'interruption définitive des battemens du cœur, constatée pendant cinq minutes au moins, non pas avec la main, mais avec l'oreille. « La mort est certaine, — dit le rapporteur de la commission nommée en 1848 par l'Académie des Sciences pour juger le concours relatif aux signes de la mort réelle, — la mort est certaine lorsqu'on a constaté chez l'homme la cessation définitive des battemens du cœur, laquelle est immédiatement suivie, lorsqu'elle n'en a pas été précédée, de la cessation de la respiration et de celle des fonctions du sentiment et du mouvement. » Les signes *éloignés* ne sont pas moins dignes d'attention. On en considère trois : la rigidité cadavérique, la résistance à l'action des courans galvaniques et la putréfaction. Comme nous l'avons vu, la rigidité cadavérique ne commence que quelques heures après la mort, l'abolition générale et totale de la contractilité musculaire sous l'influence des courans et enfin la putréfaction ne sont manifestes qu'à une époque encore plus tardive. Ces signes éloignés, et surtout le dernier, ont l'avantage de pouvoir être constatés par des personnes étrangères à l'art, et on fait bien d'y prendre garde dans les pays où la vérification du décès n'est pas confiée aux médecins, mais ils n'ont plus d'importance partout où il y a des médecins pour ausculter le cœur et conclure la mort, avec certitude et promptitude, de la cessation absolue des battemens de cet organe. Au commencement de ce siècle, Hufeland et plusieurs autres praticiens, convaincus que tous les signes alors connus de la mort étaient incertains, sauf la putréfaction, avaient proposé et obtenu en Allemagne la création d'un certain nombre de maisons mortuaires destinées à recevoir et à conserver quelque temps les corps des décédés. Depuis que ces établissemens existent, on n'a vu aucun des corps transportés dans ces asiles, après la déclaration authentique du médecin, revenir à la vie. L'utilité des maisons mortuaires est encore plus contestable aujourd'hui où l'on possède un moyen positif et immédiat de reconnaître la mort réelle. Les mesures de police qui interdisent les au-

topsies et les inhumations avant l'expiration complète d'un délai de vingt-quatre heures à partir de la déclaration du décès restent d'ailleurs de sages précautions, mais qui n'enlèvent rien à la certitude du témoignage fourni par l'arrêt du cœur. Quand le cœur a définitivement cessé de battre, il n'y a plus de résurrection possible, et la vie qui l'abandonne se dispose à entrer dans un nouveau cycle.

Hamlet, dans son célèbre monologue, parle de « la contrée non découverte dont la frontière n'est repassée par aucun voyageur, » et il se demande mélancoliquement quels sont les rêves de l'homme auquel la mort a ouvert les portes des sombres lieux. On ne saurait, au nom de la physiologie, répondre avec plus de certitude que ne fait le personnage shakspearien. La physiologie est muette sur les destinées de l'âme après la mort; elle ne nous en apprend rien, elle ne peut rien nous en apprendre. Il est évident et il serait puéril de nier que toute manifestation psychique ou affective et toute représentation concrète de la personnalité sont impossibles après la mort. La dissolution de l'organisme anéantit certainement et nécessairement les fonctions sensitives, motrices et volitives, inséparables d'un certain ensemble de conditions matérielles. On ne peut sentir, mouvoir et vouloir qu'autant qu'on a des organes de réception, de transmission et d'exécution. Ces affirmations de la science sont indiscutables et doivent être acceptées sans réserve. Nous instruisent-elles de la destinée des principes psychiques eux-mêmes? Encore une fois, non, et pour cette raison bien simple, que la science n'atteint pas ces principes; mais la métaphysique, qui les atteint, nous autorise, bien plus, nous oblige à croire qu'ils sont immortels. Ils sont immortels comme les principes de mouvement, comme les principes de perception, comme toutes les unités actives du monde. Qu'est-ce qui caractérise ces unités en général? C'est d'être simples, c'est-à-dire indestructibles, c'est d'être en connexion harmonique les unes avec les autres, de telle façon que chacune perçoive l'ordre infini des autres. Si cette connexion n'existait pas, il n'y aurait pas de monde. Qu'est-ce qui caractérise les unités psychiques en particulier? C'est d'avoir en outre la conscience d'une telle perception, le sentiment des rapports qui lient tout, et les facultés plus ou moins développées qu'impliquent cette conscience et cette perception. Or pourquoi ces unités seraient-elles plus périssables que les autres? Pourquoi, si toutes les forces, toutes les activités, sont éternelles, celles-là seules n'auraient point l'éternité qui ont ce noble privilége, à savoir la conscience des rapports infinis que les autres supportent sans le savoir?

Pour concevoir l'immortalité de l'âme, il faut donc se placer à ce point de vue, où les hommes ne s'élèvent qu'avec difficulté, de

la simplicité et de l'indéfectibilité de tous les principes d'énergie qui remplissent l'univers. Il faut nous habituer à comprendre que ce que nous voyons n'est rien à côté de ce que nous ne voyons pas. Toute la force, tout le ressort des mouvemens les plus compliqués, des phénomènes les plus grandioses de la nature et des opérations les plus délicates de la vie, y compris la pensée, proviennent de l'emmêlement infini d'une infinité de séries de principes inétendus et cachés dont les activités vont en se perfectionnant depuis la simple capacité motrice jusqu'à la suprême raison. La personnalité humaine, telle que nous la voyons et la connaissons, n'est qu'une résultante complexe et grossière de celles de ces activités primitives qui sont au plus profond et au meilleur de nous-mêmes. Ce n'est pas celle-là qui est immortelle, — elle ne l'est pas plus que la force motrice d'une machine à vapeur ou l'électricité d'une pile de Volta alors que cependant le mouvement et l'électricité sont en eux-mêmes indestructibles. Ce n'est pas celle-là qui peut aspirer au sein de Dieu. Notre vraie personnalité, notre vrai moi, celui qui peut sans illusion compter sur une vie future, c'est l'unité dégagée de tout lien matériel et de tout alliage concret, c'est l'énergie manifestement simple, qui a la conscience plus ou moins nette de ses propres rapports avec l'infinité des unités semblables et s'en rapproche plus ou moins par la pensée et l'amour. Il est impossible de nous représenter ce que deviendra la vie de cette unité le jour où, quittant sa prison de chair et gagnant l'idéal éther, elle n'aura plus d'organes pour agir; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que, précisément à cause de cela, elle s'élèvera à une science plus claire de ce qu'elle n'avait su qu'obscurément et à une dilection plus pure de ce qu'elle n'avait adoré qu'à travers le voile des sens. Et cette certitude, qui est l'ennoblissement de la vie, est aussi la consolation de la mort.

FERNAND PAPILLON.

LES

DÉPORTÉS POLITIQUES

EN AFRIQUE, A LA GUYANE FRANÇAISE

ET A LA NOUVELLE-CALÉDONIE

UN ESSAI DE COLONISATION SANS TRAVAIL.

I. *Notices sur la transportation à la Guyane française et à la Nouvelle-Calédonie*, publiées par les soins de M. l'amiral Rigault de Genouilly, ministre de la marine et des colonies, 1867-1869. — II. *Un déporté à Cayenne, souvenirs de la Guyane*, par M. Armand Jusselain, 1867. — III. *De Paris à Cayenne, journal d'un déporté*, par Ch. Delescluze, 1872. — IV. *Une évasion de Lambèse*, par A. Ranc.

La transportation est née de nos troubles politiques. A la suite des combats de juin 1848, le gouvernement se trouva dans un grand embarras. Les prisonniers étaient nombreux. Si l'on n'eût consulté que la loi existante, la plupart auraient été exposés à la peine la plus sévère. Ainsi l'article 95 du code pénal punit de mort tout individu qui aura incendié une propriété appartenant à l'état; l'article 96 punit également de la peine capitale quiconque se sera mis à la tête de bandes armées soit pour envahir des domaines, propriétés ou deniers publics, soit pour piller ou partager des propriétés publiques, soit pour faire attaque ou résistance envers la force publique agissant contre les auteurs de ces crimes. Ces articles ne sont pas les seuls qui édictent les peines les plus rigoureuses pour des crimes inhérens à toute insurrection. Quel parti

prendre, et que pouvait-on faire? Rendre les détenus à la liberté, c'était donner une armée à l'émeute, qu'on avait eu tant de mal à réprimer. Les garder en captivité? Les prisons n'y pouvaient suffire. La transportation vint se présenter à l'esprit comme une mesure propre à concilier le soin de la sécurité générale avec les droits de l'humanité. Elle sauvegardait l'intérêt public sans exposer les captifs aux souffrances d'une détention étroite entre les murs des prisons; elle leur donnait le grand air et une certaine liberté de mouvemens sur de vastes espaces, enfin elle utilisait leurs bras au profit de l'état.

La loi sur la transportation, qui fut rendue à cette époque, porte les traces de cette préoccupation. On n'avait encore en vue que l'éloignement des prisonniers politiques, et cette pensée s'accentua plus encore par le décret du 8 décembre 1851, qui fut promulgué à la suite de nouvelles commotions. Il y était dit que la France avait besoin d'ordre, de travail et de sécurité, — que depuis un trop grand nombre d'années la société était profondément inquiétée par les machinations de l'anarchie et par les tentatives insurrectionnelles des affiliés aux sociétés secrètes; en conséquence, tous les individus reconnus coupables d'avoir fait partie d'une de ces sociétés pouvaient être transportés, par mesure de sûreté générale, dans une colonie pénitentiaire, à Cayenne ou en Algérie. Ils devaient y être assujettis au travail et soumis à la juridiction militaire.

Plus tard, la transportation prit des développemens qui devaient en faire un puissant instrument de colonisation. Elle cessa de s'appliquer spécialement aux détenus politiques; elle s'étendit aux condamnés enfermés dans les bagnes de France. D'abord leur expatriation fut libre et facultative. On obtint le consentement d'un grand nombre de forçats par la perspective d'un voyage, toujours agréable à des prisonniers, et par la promesse d'avantages réels : ils devaient cesser d'être enchaînés deux à deux ou assujettis à traîner le boulet, si ce n'est à titre de punition disciplinaire, et par-dessus tout ils pouvaient concevoir l'espérance d'échapper au mépris public dans une colonie peu peuplée. Quant au gouvernement, il ne voyait pas seulement dans cette expatriation des condamnés aux travaux forcés un moyen d'éloigner des hommes dangereux; il y cherchait encore, comme nous venons de le dire, les élémens d'une grande colonisation. Le décret du 27 mars 1852 était fort explicite à cet égard : il disait que les transportés seraient employés aux travaux de la colonisation, de la culture, de l'exploitation des forêts; il leur accordait, après deux années d'épreuve, la concession d'un terrain et la faculté de coloniser pour leur propre compte. La famille du condamné pouvait être autorisée

à le rejoindre et à vivre avec lui. C'est dans ces conditions que la transportation des forçats cessa d'être facultative et devint la règle générale : une loi du 30 mai 1854 consacra définitivement cette mesure, et décida que la peine des travaux forcés serait subie à l'avenir dans des établissemens créés sur le territoire d'une ou de plusieurs possessions françaises « autres que l'Algérie, » car déjà, par des motifs que nous exposerons plus loin, l'Algérie avait été reconnue impropre à recevoir des transportés politiques ou autres.

Cette réforme pénale fut bien accueillie par tous les partis, à l'exception du parti radical républicain, qui vit ses coryphées exposés à subir les effets du décret de 1851. Tous étaient membres des sociétés secrètes, et, comme le gouvernement se montrait alors leur adversaire résolu, ils sentaient la nécessité de se soumettre ou d'émigrer : terrible dilemme pour un parti qui n'abdique jamais, même après les plus fortes épreuves. Aussi le décret fut-il dénoncé comme un acte de monstrueux arbitraire. Il n'aurait appartenu qu'à un seul parti, le parti constitutionnel libéral, de faire entendre des remontrances à cet égard. Quant au jacobinisme, il n'avait qu'à courber la tête pour ne pas s'exposer à s'entendre dire : *patere legem quam ipse fecisti*. Le directoire, en l'an v de la république, n'avait-il pas décrété la déportation *sans jugement* de cinquante-quatre députés, choisis dans les deux assemblées législatives? Il n'en put arrêter que seize, les autres ayant pris la fuite. Ces victimes du radicalisme de l'époque furent conduites à la prison du Temple, et n'en sortirent que pour être dirigées sur la Guyane. Leur transport de Paris au lieu d'embarquement, à La Rochelle, s'effectua dans des cages de fer placées sur des essieux et non suspendues. Un corps de cavalerie les escortait dans ce voyage à travers la France, qu'ils parcoururent comme une ménagerie d'animaux féroces. Ces hommes comptaient cependant parmi les plus honorables ou les plus illustres : c'étaient entre autres Siméon, Barbé-Marbois, qui fut plus tard ministre des finances, le général Murinais, Pichegru, le vainqueur de la Hollande. Carnot lui-même eût été déporté, s'il ne s'était pas soustrait par la fuite à cette criminelle iniquité.

En montant à bord, un des déportés demanda du pain; on répondit que le souper allait être servi. Un autre ayant dit qu'il se contenterait de quelques fruits, un mousse se mit à rire et promit de servir des pêches, des raisins et des oranges; il apporta bientôt deux auges contenant des gourganes bouillies dans l'eau. Tel fut pendant la traversée l'ordinaire de ces hommes considérables, la plupart vieux ou valétudinaires. Ces alimens étaient ordinairement gâtés et toujours apportés dans des seaux où l'un puisait avec un tesson d'assiette cassée, l'autre avec un gobelet de fer-blanc. On

n'avait fait aucun préparatif pour les recevoir à la Guyane. Quelques jours après leur débarquement, on les conduisit jusqu'au bourg de Sinnamarie, composé d'une douzaine de maisons; on les y déposa presque nus, affamés, sans abris. La plupart y moururent. La déportation des seize premiers exilés fut suivie de la transportation de prêtres, de journalistes et autres *réactionnaires* de l'époque, au nombre de plus de cinq cents. Ils furent arrêtés, embarqués simplement parce qu'ils figuraient sur des listes de suspects. La mortalité fut effrayante. Jamais gouvernement ne fit preuve d'un dédain plus cavalier de la justice et d'un tel mépris de la vie humaine. Les successeurs de ces jacobins avaient-ils le droit de crier à l'arbitraire?

Ce qui se dégage de l'examen des lois et décrets sur la transportation, rendus de 1850 à 1855, c'est la règle suivante, applicable à tous les transportés sans distinction, politiques ou provenant des bagnes : l'obligation du travail leur était imposée, et ils étaient soumis à la subordination et à la discipline militaires. En cela, la loi était logique; le but étant la colonisation, elle prescrivait le travail, et dans la prévision de la résistance des condamnés elle les soumettait aux conseils de guerre. Pourquoi ces sages prévisions n'ont-elles pas assuré le succès de la transportation? C'est ce qu'il sera facile de faire comprendre.

I.

Nous avons dit que la loi sur la déportation adoptée en 1850 avait en vue les prisonniers politiques, particulièrement ceux qui étaient restés entre les mains du gouvernement à la suite des événemens de juin 1848. On imagina de les conduire en Algérie. L'occupation de ce territoire par notre armée répondait aux craintes de ceux qui pressentaient un danger dans l'agglomération d'hommes entreprenans; d'un autre côté, le caractère hardi de ces prisonniers semblait les rendre propres à coloniser un pays récemment conquis sur les Arabes et exposé à leurs incursions. On les distribua dans plusieurs campemens, on leur fournit les vivres, les instrumens et la terre; mais on ne put obtenir d'eux aucun travail. Pour justifier leur oisiveté, ils se retranchaient dans leur prétendue dignité de prisonniers politiques et de conspirateurs. Les fonctionnaires et officiers préposés à la garde et à la surveillance de ces prisonniers furent promptement découragés par leur mauvaise volonté et leurs refus opiniâtres, devant lesquels on était désarmé. On ne trouva rien de mieux que d'envoyer les récalcitrans à Lambessa, dans la province de Constantine.

Lambessa était un pénitencier où les détenus vivaient dans de vastes bâtimens avec toutes les aises que peut comporter une prison. Ils n'étaient pas obligés de rester dans l'enceinte des murs, ils avaient la liberté de se promener et de travailler au dehors. Les condamnés de 1848 qu'on y avait transportés les premiers étaient même autorisés à manquer aux appels lorsqu'on les savait occupés dans quelque établissement industriel ou agricole. La surveillance n'était ni stricte ni gênante; les dortoirs étaient vastes, le climat excellent, la nourriture saine, les cours spacieuses. On fumait, on philosophait et on divaguait; on discutait des projets d'évasion, et, comme on communiquait librement avec le dehors, les préparatifs étaient très simplifiés; les complices de l'extérieur procuraient les déguisemens, fournissaient les bidons, les havre-sacs, les chaussures, l'eau-de-vie et le pain. Rien n'était plus facile que de franchir les murs ou les portes, tant la surveillance était débonnaire. Les portiers étaient insoucians, les sentinelles n'apercevaient jamais les fuyards; leur danger ne commençait qu'en rase campagne. Une prime de 25 francs étant promise pour l'arrestation des prisonniers fugitifs, les Arabes se mettaient en quête sitôt qu'une évasion était signalée : aussi était-il très difficile d'atteindre la frontière la plus proche, celle de Tunisie; avant d'y arriver, les évadés étaient presque toujours pris et livrés à l'autorité française. Ils passaient devant un conseil de guerre, qui les condamnait invariablement à deux ans de détention dans une forteresse, où ils restaient oisifs comme à Lambessa, et c'est ainsi que la déportation contribuait à coloniser l'Algérie !

Les amnisties, les grâces particulières, éclaircirent les rangs des prisonniers. Quand il n'en resta plus qu'un petit nombre à Lambessa, le décret de décembre 1851 dont nous avons parlé décida qu'ils seraient transportés à la Guyane française. Un si long voyage nécessitait des précautions particulières, non-seulement pendant la traversée, mais encore après le débarquement. Si l'on avait imité les procédés de l'an v, on se serait épargné beaucoup d'embarras et de dépenses. Loin de là, on eut pour les transportés les plus grands égards; ils n'en furent que plus récalcitrans et plus rogues. De nouveau on les pria de vouloir bien travailler. Ils avaient bravé les ordres, ils se rirent des prières.

Il faut mentionner ici l'espèce de complicité que les prisonniers politiques ont rencontrée dans les agens ou fonctionnaires chargés de leur garde. C'est une des conséquences inévitables de nos fréquentes révolutions. Dans ce chaos de principes contraires qui gouvernent tour à tour notre malheureux pays, comment les esprits faibles ou bornés pourraient-ils discerner la vérité? Ils sont fidèles au

pouvoir existant, mais ils n'ignorent pas qu'il est précaire, et que les rebelles d'aujourd'hui pourraient bien être le gouvernement de demain : aussi s'efforcent-ils de les ménager. D'autres, moins prévoyans, agissent par un mobile différent. S'ils ont prêté serment à l'état pour la sauvegarde de leur emploi, ils sont tout disposés à jurer fidélité aux condamnés, dont la politique leur inspire plus de sympathie. Bref, les transportés ont trouvé soit dans les prisons de France, soit après leur débarquement, des complaisances exceptionnelles parmi les employés de tout ordre. Ils n'ignoraient ni la crainte des uns, ni la sympathie des autres, et ils savaient très bien s'en prévaloir. Les ouvrages publiés par les transportés sont remplis d'exemples de ces compromis avec le devoir. Le livre qu'a publié notamment M. Delescluze contient à ce sujet plusieurs anecdotes. Si tel agent, qui s'est rendu coupable de ces actes de faiblesse, avait pu prévoir le mépris qu'il a inspiré par ses avances, certes il ne s'y serait jamais exposé. On lit par exemple dans le *Journal d'un déporté* le récit d'une visite qu'un gardien de prison vint faire à M. Delescluze, détenu à Toulon, pour lui demander la croix d'honneur quand la république serait proclamée et qu'il reviendrait au pouvoir. Or le citoyen Delescluze était sur le point de partir pour Cayenne.

Les transportés ne couraient donc aucun risque en refusant tout travail. Ils n'y manquèrent pas. Quelles furent les conséquences de la faiblesse de l'autorité et de l'obstination des condamnés? On a vu qu'ils étaient restés oisifs en Algérie, et qu'ils n'avaient apporté aucun secours à la colonisation. En Guyane, on avait réservé pour leur résidence l'une des trois îles du Salut, nommée l'Ilet-au-Diable. Avant leur arrivée, ce rocher était couvert d'une végétation abondante; il offrait l'aspect d'une corbeille sortie du sein de la mer. Les premiers transportés politiques y furent débarqués. Ils y trouvèrent une sorte de caserne en planches très habitable; on leur apporta régulièrement des vivres de la terre ferme. On leur offrit des instrumens de travail; mais ils ne voulurent pas s'en servir, et quelque temps après voici le tableau que présentait leur île. Les bosquets avaient disparu, les arbres avaient été coupés; restaient quelques broussailles, quelques carrés de verdure, jetés comme des lambeaux de vêtemens sur le roc nu. Çà et là des huttes formées de pierres et de boue, percées de trous en forme de portes et de fenêtres, et plus misérables que les plus pauvres demeures de nos paysans des contrées stériles; à l'intérieur, quelque table grossière et un tabouret boiteux : les Esquimaux sont mieux logés. Quant aux habitans de l'île, aux constructeurs et locataires de ces huttes, ils erraient les pieds nus, la barbe longue, le teint brûlé, à peine

couverts de haillons sordides, l'air hagard et farouche, en vrais sauvages. Les déportés avaient abattu les arbres, afin de construire des goëlettes et tenter des évasions. Sur un terrain naturellement fécond, ils ne daignaient même pas cultiver quelques légumes, préférant s'en priver plutôt que de travailler. Lorsqu'on apportait des viandes de Cayenne, de honteuses discussions éclataient au moment du partage. Ensuite il fallait préparer les alimens; or dans cette petite société, image de celle dont on nous menace après le triomphe du radicalisme, tous les rangs étant confondus, personne ne mettait ses services professionnels à la disposition des autres. Point de travail, c'était la règle : salarié, il eût blessé l'égalité; gratuit, il portait atteinte à la liberté. Qu'on se représente l'embarras d'un avocat en possession d'un morceau de bœuf cru! Il faut vivre pourtant, et beaucoup de déportés se voyaient réduits à payer de leur portion de tafia les services des citoyens versés dans l'art culinaire.

A quelque distance de l'Ilet-au-Diable surgit de la surface des eaux une autre petite île qui servait de dépôt aux déportés des bagnes. Ceux-ci étaient assujettis au travail, et ils en avaient facilement contracté l'habitude; d'ailleurs ils savaient bien qu'on les y obligerait par tous les moyens. Aussi les détenus politiques avouaient-ils eux-mêmes que l'île voisine se distinguait par une végétation luxuriante, par des arbres aux bras gigantesques, aux feuillages toujours épanouis. On y voyait des maisons soigneusement blanchies, reflétant gaîment la lumière et bâties sur le bord de chemins « qui serpentaient mollement aux flancs arrondis des collines et qui semblaient appeler le pas joyeux du libre travailleur. » Pourquoi donc les *politiques*, qui étaient libres de travailler, ne donnaient-ils pas à leur résidence le même aspect riant? Pourquoi au contraire avaient-ils transformé l'Ilet-au-Diable en un véritable enfer? Il est temps d'opposer à la misère et à la désolation du pays appauvri par l'oisiveté des déportés politiques la situation alors florissante des pénitenciers fondés sur le sol continental, cultivés et enrichis par le travail des forçats. Sans aucun doute, ces intéressans essais auraient eu tout le succès qu'on avait le droit d'en attendre, si l'insalubrité du climat n'avait détruit les plus belles et les plus légitimes espérances.

La Guyane française est l'estuaire des eaux d'un grand continent. Lorsqu'un pays tel que l'Afrique, où des chefs inquiets de l'intrusion européenne interceptent le passage, lorsque le pôle nord, dont l'accès est interdit par une nature implacable, sont chaque jour visités par de nouveaux voyageurs, on s'étonne que l'intérieur de la Guyane, un pays français, soit encore à peu près inconnu. Quelques missionnaires jésuites ont seuls essayé de remonter le cours de cer-

tains fleuves. Leurs récits constatent l'existence sur toute la surface du littoral, à partir des montagnes, d'innombrables cours d'eau qui forment comme un réseau jeté entre de grandes rivières, depuis l'Oyapock, au sud, jusqu'au Maroni, à l'autre extrémité de la colonie. Cette partie du pays n'est qu'un vaste marécage entretenu par les débordemens des rivières et par les torrens qui tombent du ciel pendant l'hivernage. De novembre en avril, c'est-à-dire pendant la saison froide en Europe, la Guyane est sujette à des ondées diluviennes qui, vingt fois par jour, alternent brusquement avec la sécheresse d'un soleil ardent. Ces pluies pénètrent un sol couvert de détritus végétaux et forment sous cette couche en putréfaction des nappes humides sans cesse renouvelées. Viennent les mois d'été : le soleil exerce alors une puissance terrible; il aspire l'humidité de la terre et la répand en miasmes pestilentiels. Pendant les premières semaines de cet empoisonnement périodique éclatent les fièvres pernicieuses : elles frappent de préférence les plus grands et les plus robustes et les emportent en quelques heures. Ensuite, quand les eaux ont été absorbées, la terre devient non-seulement sèche, mais brûlée, et passe à l'état de cendres. C'est le bon temps de l'année. Les fièvres ne disparaissent pas, mais elles sont relativement bénignes, et peuvent être combattues. Revient l'hivernage; c'est l'époque de la grande humidité, c'est aussi celle où les dyssenteries deviennent une cause sérieuse de mortalité.

Les Africains et les Indiens indigènes résistent seuls à ces redoutables influences; les Européens, même acclimatés, en sont tous affectés. Les créoles ne les bravent pas impunément, et, s'ils ne se retrempent pas en Europe, on les voit souvent languir, victimes d'un appauvrissement du sang. Ils sont faciles à reconnaître : pâles, amaigris, la langueur de leur démarche et le feu sombre de leur regard trahissent la maladie qui les mine. Quant aux nouveau-venus, aux étrangers de passage, tels qu'officiers, soldats, fonctionnaires civils, ouvriers de toute sorte et de toute origine, leur sort est fatal. La fièvre les décime, et l'unique remède est la fuite vers un ciel clément. Or ce changement de climat était la seule faveur qu'il fût impossible d'accorder aux transportés, car d'après les lois la libération des condamnés n'entraînait pas toujours leur retour en Europe; ils étaient tenus de séjourner comme colons et concessionnaires libres dans le pays au moins pendant un certain nombre d'années. Aussi s'explique-t-on difficilement le choix de la Guyane française, à moins qu'il n'ait été dicté par la nécessité, nos îles des Antilles et celles de la mer des Indes étant des centres d'industrie fort restreints et trop riches pour qu'on y transportât nos bagnes, et la Nouvelle-Calédonie n'étant pas encore complète-

ment conquise sur les indigènes. Écoutons un narrateur intelligent et fidèle, M. Armand Jusselain, officier d'infanterie de marine :

« Le soir, lorsque l'ombre commençait à couvrir la forêt, nous vîmes descendre de tous les points du ciel de longues colonnes de vapeur; elles s'étendirent peu à peu en une immense nappe horizontale, sous laquelle la terre entière fut comme ensevelie. Les nègres, toujours superstitieux, soutiennent que ce sont de grands *zombies* (fantômes) blancs, qui viennent la nuit s'accroupir sur la coupole de la forêt et y semer le poison de la fièvre. Pour nous, il nous semblait voir notre campagne de France dormant une nuit d'hiver sous son manteau de neige; mais ce manteau, si sain là-bas, porte ici la mort dans ses plis. Savez-vous comment on l'appelle dans le pays? Le linceul des Européens. Du sommet de la colline, on voit surgir de cette blanche surface, comme des rochers sur la mer, les cimes noires de quelques grands arbres. Au-dessus brille dans toute sa splendeur et sa sérénité le ciel étincelant des tropiques; mais bientôt tout cet océan, immobile d'abord, s'ébranle, les flots montent comme une marée battant les flancs de notre colline. Les cases à nègres, les palmiers jusqu'à la cime, notre plateau où nous semblons les naufragés d'un déluge universel, tout est submergé. Une à une, les étoiles s'éteignent, et la contrée tout entière est plongée au fond de cet océan pestiféré. Le lendemain, on aperçoit à travers ces brouillards, qui ont quelquefois une odeur fétide, un soleil blafard, tel qu'il dut apparaître à Noé à la fin du quarantième jour. »

Voilà le spectacle d'une nuit à la Guyane. Le jour offre un tableau bien différent. Le soleil paraît et chasse les vapeurs nocturnes; il règne bientôt sur la forêt qui couvre le pays. Devant cette majesté, la nature entière se tait; les créatures animées, depuis l'insecte jusqu'à l'énorme serpent de ces contrées, restent blotties sous les feuilles et au bord des marais; le sol et l'atmosphère sont purifiés par les rayons de l'éclatante lumière. Le voyageur n'aperçoit devant lui qu'un immense horizon de feuillage sombre; à ses pieds se déroule le ruban argenté d'une rivière; çà et là il rencontre des vestiges d'habitation et de culture.

Il n'y a pas plus de trente ans que ces lieux étaient habités. La crête du coteau portait la demeure du maître avec ses balcons et ses vérandahs; au-dessous les cases à nègres, ombragées de palmiers, d'orangers, de calebassiers, de manguiers et d'arbres à pain; puis tout en bas de la colline, sur la rive même et encadrés de bambous, les hangars où s'exerçait l'industrie des colons, plus loin des champs interminables de girofliers. Ces habitations, autrefois prospères, ont été abandonnées depuis l'abolition de l'esclavage, que

les nègres ont comprise comme l'abolition du travail. Les maîtres ont dû quitter leurs domaines en friche et leurs ateliers sans ouvriers, et ils sont partis, ne daignant même pas, tant était grand leur découragement, fermer les portes derrière eux. La nature a donc accompli rapidement et sans obstacle son œuvre ordinaire : elle a lézardé les bâtimens, disjoint les planchers, détruit les toitures par la double action de l'extrême chaleur et de l'extrême humidité, percé les cuves à cuire le sucre, rongé par la rouille les machines à vapeur, renversé les chaudières, qu'on voit gisant à terre.

Généralement les sites étaient admirablement choisis. Au bon temps du travail et de la prospérité, il n'y avait rien de plus riant que ces oasis. Puisque des habitans d'origine européenne y avaient vécu, puisque des Africains y avaient défriché et cultivé le sol, n'était-il pas permis d'en conclure que le climat était vaincu dans ces limites? Le séjour prolongé des hommes, le voisinage d'une rivière aux eaux limpides et courantes, avaient sans doute assaini ces coins de terre favorisés, véritable paradis terrestre au sein du chaos. Telle fut l'illusion d'un des meilleurs gouverneurs de la Guyane, administrée successivement par plusieurs officiers-généraux de la marine, qui ont fait preuve d'un grand dévoûment et d'une activité sans égale. Cette illusion fut aussi partagée au ministère, où l'on résolut de créer des pénitenciers au bord de la rivière *la Comté*, précisément sur le terrain d'anciennes habitations. L'administration et ses agens montrèrent dans la poursuite de cette entreprise une sollicitude et une fertilité d'invention bien dignes d'un meilleur sort. Plusieurs succombèrent, plusieurs y laissèrent leur santé, et se ressentirent toute leur vie des années passées dans les marais de la Guyane. Si jamais tentative mérita le succès par la persistance et par l'intelligence des efforts, ce fut réellement cet essai de transportation utile. Dans tous les cas, on dut à ces soins éclairés d'éviter une épouvantable catastrophe.

Deux pénitentiers furent construits sur les bords de la Comté, l'un et l'autre avaient été conçus à peu près sur le même modèle. Qu'on se représente plusieurs groupes de bâtimens en bois et de cabanes occupées autrefois par les Africains. Voici le quartier de l'état-major, « petites maisons blanches aux volets verts, d'un aspect réjouissant. » On accède au premier et unique étage par un escalier extérieur en forme d'échelle. Les chambres, parfaitement closes, sont saines, et les fenêtres s'ouvrent de plain-pied sur une galerie; à mi-côte sont les anciens ateliers de la sucrerie transformés en magasins, puis la caserne. Les vols sont rares, mais il faut surveiller le tafia. Dans ces camps, l'ivresse des forçats va jusqu'à la folie

furieuse; on en a vu dans cet état qui, s'emparant d'un outil, frappaient de coups mortels, sans choix et sans motifs, officiers, soldats et même leurs camarades. Les provisions sont abritées sous les cases, et les basses-cours y sont également installées. Les anciennes cases à nègres sont dispersées irrégulièrement sous les ombrages. On les a restaurées dans leur site pittoresque. C'est la demeure des habitans soigneux de leur bien-être, des fonctionnaires à qui leurs spécialités donnent une sorte d'indépendance, tels que les chirurgiens, le chef du service administratif, l'aumônier. L'hôpital est fréquenté par les sœurs de charité; c'est un vaste bâtiment construit avec grand soin et tenu dans un état de propreté minutieux. Voici plus loin le camp même des transportés. Voyez cette double rangée de cases uniformes. Chacune a 16 mètres de long sur 6 de large, chacune contient 32 hommes. Toutes sont portées sur des patins ou piliers, précaution nécessaire contre l'humidité. Dans le sens de la longueur, deux fortes barres de bois ont été assujetties, laissant entre elles l'espace d'un couloir pour la circulation et la surveillance. Ces rampes servent à dresser les hamacs; ils y sont attachés solidement du côté des pieds, tandis que la tête du lit est suspendue au mur. Chaque prisonnier a sa planchette également fixée à la cloison extérieure. Il y place ses effets, un numéro d'ordre désigne le propriétaire.

Si le camp des transportés est destiné à recevoir des condamnés non libérés qui achèvent leur temps de bagne, on l'entoure quelquefois de murs crénelés, on élève aux quatre angles des blockaus en bois dur à l'épreuve de la balle et percés de meurtrières. Ces blockaus sont une prison et un corps de garde, mais la surveillance ainsi armée n'a jamais empêché l'évasion d'aucun prisonnier. Ils sont mieux gardés par l'immensité même du désert qui les étreint et les étouffe, à peine livrés à eux-mêmes. A peu d'exceptions près, les évadés périssent en quelques jours, épuisés par la fatigue, par la maladie et par la faim. D'horribles exemples, des scènes de cannibalisme, des débris de cadavres de fugitifs rapportés aux pénitenciers, préviennent les tentatives d'évasion mieux que les plus solides barrières.

Il est cinq heures du matin; c'est l'heure du lever général. Un quart d'heure pour la toilette; ensuite distribution d'un peu de soupe et d'un morceau de pain. A cinq heures et demie, l'appel et la répartition des hommes par chantiers. Le travail commence à six heures et finit à dix heures. Déjà il n'est plus permis de braver le soleil. A dix heures et demie, le déjeuner : du lard, du bœuf frais ou salé et des légumes. Chaque pensionnaire a droit à 25 centilitres de vin par jour, quelquefois cette ration est remplacée par le

tafia. Après le déjeuner, les transportés ont trois heures de liberté, qu'ils emploient les uns à faire la sieste, d'autres à fabriquer ces bibelots qu'on vend dans les prisons. A deux heures, les condamnés se réunissent au son de la cloche et reprennent le travail jusqu'à six heures du soir; c'est l'instant du dîner, dont le menu ressemble au déjeuner. Jusqu'à huit heures, liberté complète; à ce moment, on fait l'appel dans les dortoirs, mais les condamnés sont généralement autorisés, surtout dans la belle saison, à profiter de la fraîcheur comparative du soir jusqu'à onze heures. Les Allemands chantent, les Français causent et rient, il y a toujours quelque bel esprit qui tient le dé de la conversation.

Telle est la journée des forçats. Ce régime serait fort doux, et le travail ainsi organisé produirait des merveilles, si le climat était de ceux où l'on peut vivre. Généralement les transportés arrivaient pleins d'espoir dans ces charmans villages préparés pour eux, mais cela durait peu. M. Jusselain raconte qu'un jour 75 transportés furent débarqués en sa présence. « On les aurait pris, dit-il, à leur bonne mine, à leur air satisfait, pour des colons venant volontairement s'établir sur les rives de ce fleuve et non pour des hommes qui avaient traîné la chaîne des bagnes. Il me semble les voir encore avec leurs vestes légères, leurs pantalons de toile grise, leurs chapeaux de paille à larges bords, gravissant le raidillon de la berge, et jetant autour d'eux un regard de curiosité... Ils portaient tous sur le dos un sac de toile renfermant leur hamac, leurs effets d'habillement et la couverture de laine destinée à les protéger contre l'humidité des nuits. » Mais ses beautés naturelles font de la Guyane française une sirène dont les séductions sont mortelles. La peinture suivante est à peine exagérée : « dans l'eau salée, les requins, — dans l'eau douce, les torpilles et les gymnotes, — dans l'eau saumâtre, les caïmans, — sur terre, les serpens, les scorpions, les mille-pattes, — dans l'air, les vampires, les maringouins, les moustiques. » N'importe, le travail avait lutté contre cette nature ennemie et l'avait un instant domptée. Malheureusement la fièvre et la dyssenterie interrompirent cette intéressante expérience. Après quelques accès de cette terrible maladie, les hommes dont la constitution était robuste tombaient dans le marasme, et les faibles mouraient. Il fallut abandonner le pays; c'est alors qu'on conduisit les transportés à la Nouvelle-Calédonie. On n'eut d'ailleurs affaire qu'aux condamnés sortis des bagnes; depuis longtemps, l'amnistie avait purgé le pays de tous ceux qui y subissaient la peine de la transportation pour cause politique : ils étaient revenus en France. L'évacuation de la Guyane clôt la première phase de la transportation, qui donne les résultats suivans : les transportés politiques re-

fusent tout travail et laissent tomber dans la misère et la dégradation les pays de leur résidence. Les transportés de droit commun, les criminels ordinaires, se livrent sans résistance au travail et transforment la colonie qu'ils habitent; mais l'insalubrité de cette colonie détruit leurs forces, et l'œuvre heureusement commencée est abandonnée.

II.

Cette épreuve aurait dû nous instruire. Le travail étant reconnu indispensable à tout essai de colonisation, et la loi l'ayant imposé à tous les déportés sans exception, il fallait la faire exécuter; mais cette loi, les condamnés avaient pu la braver impunément. Il suffisait donc, en maintenant la loi du travail, de prévoir les moyens d'y assujettir tous les déportés sans exception. Qu'a-t-on fait? Précisément le contraire. On a rayé de la loi nouvelle, celle du 23 mars 1872, l'obligation de travailler, que l'ancienne imposait. Cette loi dit « que les condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée jouiront de toute la liberté compatible avec la nécessité d'assurer la garde de leur personne et le maintien de l'ordre, et que les condamnés à la déportation simple jouiront d'une liberté qui n'aura pour limite que les précautions indispensables pour empêcher les évasions et assurer la sécurité et le bon ordre. » Et pour qu'on ne puisse se méprendre sur la signification et la portée de ces deux articles, le rapporteur de la loi a pris soin de rappeler « qu'au lieu et place de la déportation le transporté n'est soumis à aucun travail. » Ainsi la loi de l'empire était insuffisante pour obliger les déportés au travail : on la réforme, — et quelle est la disposition qu'on adopte? On supprime l'obligation de travailler.

Pourquoi cette inconséquence? Pourquoi la loi est-elle ainsi timide et prend-elle mille ménagemens? L'esprit public, si mobile en France, s'est d'abord ému d'horreur à la vue des bandes d'incendiaires et d'assassins d'otages qui traversaient Paris, au mois de juin 1871, entre deux rangées de soldats. Il y avait des femmes n'ayant de leur sexe que le nom. Tous les mauvais instincts et particulièrement la méchanceté et l'envie étaient peints sur leur figure. Les hommes formaient des groupes qui rappelaient ceux de Callot ou les recrues de Falstaff. Un grand nombre de ces gens-là étaient non pas de vrais ouvriers, mais ce qu'on appelle des rôdeurs de barrières, ces hommes qui font leurs galeries des boulevards extérieurs et résident principalement dans les boutiques de marchands de vin. Les têtes intelligentes étaient dans cette cohue en infime mi-

norité. On la vit passer avec dégoût; on ne plaignit dans le premier moment ni les dégradés, ni les inintelligens, ni les déclassés. On avait encore devant les yeux la tyrannie populacière, les vols à domicile, les monumens en flammes, les meurtres d'innocens, avec raffinemens de cruautés, sur les places publiques et dans les prisons. A ce moment, il semblait que la répression fût à peine assez sévère. Une année a suffi pour changer tout cela. Les peureux ont oublié leurs craintes, l'insurrection d'hier est déjà de l'histoire ancienne, l'horreur des exécutions sans jugement est presque effacée, on s'habitue aux ruines des édifices encore noirs de pétrole, et la colonne Vendôme semble n'avoir jamais été qu'un piédestal. La répulsion qu'inspirait d'abord cette lie de Paris, qu'on vit s'écouler vers nos ports, a fait place à l'indifférence. Des journaux demandent l'amnistie; ils trouvent au palais législatif de Versailles des échos empressés. La complicité tacite des uns, la crainte dissimulée des autres, l'indulgence aveugle de l'opinion, les aberrations de l'esprit de parti, maintiennent devant les yeux des transportés la perspective d'un prochain rappel qui suffirait à rendre illusoires les projets de colonisation si chèrement subventionnés.

Les déportés politiques sentent bien la crainte qu'ils inspirent, et qui se révèle si souvent par des manifestations de sympathie. Ils savent que, sous prétexte de respecter l'humanité et la liberté, on a pour eux des prévenances et une sollicitude extrêmes. Précautions et ménagemens perdus! bien simples sont ceux qui compteraient sur leur reconnaissance. La révolution ne dissimule pas ses desseins: elle les publie dans de gros livres; elle les expose dans les harangues, elle les produit dans ses journaux; tant pis pour ceux qui ne voudront pas l'entendre! Les transportés n'ignorent donc pas les causes des égards qu'on leur montre et des priviléges qu'on leur accorde; ils savent qu'à moins de révolte ouverte, on ne leur imposera aucune contrainte; aussi ont-ils été et seront-ils ingouvernables, et, bon gré, mal gré, il faudra bien finir par les abandonner à eux-mêmes. Comment diriger des gens qui sont à l'état de protestation permanente, qui protestent par leurs discours, par leur silence, par leurs gestes, par leur apathie calculée? Tout en eux, jusqu'à l'apparente résignation, proteste.

Ce qu'il y a de pire, c'est qu'ils croient en conscience que leur protestation est juste, qu'ils ont reçu dans la rue, derrière les pavés amoncelés, un baptême d'innocence. Nous laissons à penser si cette conviction est compatible avec le repentir, qui est la première condition de la colonisation qu'on se propose. Parler d'une expatriation volontaire et prolongée, d'un établissement colonial de longue haleine, à des hommes qui comptent recevoir bientôt dans la mère-

patrie des récompenses nationales et prendre part au gouvernement du pays, n'est-ce pas perdre son temps? Ce que nous appelons justice, ils l'appellent vengeance; leur tour de condamner leurs juges leur semble d'ailleurs imminent, et ils interrogent chaque jour l'horizon pour y chercher le navire qui va leur apporter des couronnes civiques. Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois, proscrits par la convention et embarqués pour la Guyane, se croyaient tellement sûrs de leur prochain rappel qu'ils demandaient au capitaine si un bâtiment partant derrière eux pour les ramener en France pourrait les devancer à Cayenne!

Que peut-on espérer des transportés politiques dans les îles où la loi les envoie? Cette loi dit que la presqu'île Ducos, en Nouvelle-Calédonie, « est déclarée lieu de déportation dans une enceinte fortifiée, » que l'île des Pins et, en cas d'insuffisance, l'île Maré, « sont déclarées lieux de déportation simple. » La fertilité est grande aujourd'hui dans certaines parties de ce pays. Moins luxuriante peut-être et plus sévère qu'à la Guyane française, la végétation y est pourtant vigoureuse, et le climat est sain; mais en certains endroits la roche ferrugineuse affleure le sol. Les arbres disparaissant comme à l'Ilet-au-Diable, la couche de terre où ils croissent pourrait être bien vite balayée par les vents, et laisserait apparaître le rocher nu, qui signalerait au loin les progrès de la civilisation importés par nos soins et à grands frais dans l'archipel néo-calédonien.

La presqu'île Ducos est un espace étroit de terrain qui forme un des côtés de la baie de Nouméa, chef-lieu de la colonie. Elle est sous le canon de la garnison et reliée à la grande terre par un banc de sable. Là vient se perdre dans la mer, par une succession de collines, un contre-fort de la grande chaîne principale de l'île. Des vallées qui pourraient devenir productives s'ouvrent entre les hauteurs; on les distribuera aux condamnés, et l'on verra s'ils consentiront à cultiver des légumes loin de la banlieue de Paris.

L'île des Pins n'est pas moins fertile. C'est une pointe de rocher d'un diamètre de 3 lieues, dont le centre, dominé par un sommet assez élevé, est à peu près stérile. Il y poussait spontanément ce genre de pins à tiges droites et très élevées qu'on appelle « pin colonnaire, » d'où le nom de l'île; mais elle est déjà dépouillée en grande partie de ses panaches de verdure sombre. Exploitée sans règle ni prévoyance par les indigènes pour l'approvisionnement des navires troqueurs, l'espèce a déjà presque disparu. Reste un anneau de terre végétale qui contourne le pied de la montagne; couvert d'herbages, il forme un vert tapis le long du littoral. Il est bien arrosé et propre à nourrir les bestiaux. Que de-

viendrait cette ceinture de prairies sous les pas de transportés oisifs? L'île des Pins est entourée de récifs dont les cavités sont habitées par un grand nombre de langoustes. Ces crustacés varieront agréablement l'ordinaire des transportés jusqu'au jour où la dilapidation et la paresse auront chassé les bestiaux de l'île, épuisé les ressources de la pêche et remplacé la verdure par le sable rouge des montagnes. Quant à l'île Maré, elle est située à 15 lieues environ de la grande terre, et fait partie d'un groupe de trois îles principales découvertes par les Anglais vers l'année 1800 et nommées *groupe des îles Loyalty*. Elle rentre néanmoins dans notre sphère d'action; nous y avons étendu notre souveraineté, réprimé certaines révoltes et laissé un poste. L'île Maré est la moins importante des trois; la population de 3,000 habitans est moitié protestante, moitié catholique. Les missionnaires catholiques, comme leurs rivaux des missions évangéliques, ont entrepris la conversion des idolâtres. Leur dévoûment était assez mal récompensé, lorsqu'en 1869 l'un des pères ayant creusé un puits, auquel une pompe fut adaptée, l'eau douce se répandit en ruisseaux pour arroser les terres : précieuse acquisition sur un rocher où n'existe pas une seule source. Les habitans, qui étaient réduits pour se désaltérer à l'eau de pluie, recueillie dans des citernes et souvent insuffisante, ont été sensibles à ce bienfait. On a profité de leurs bonnes dispositions pour les baptiser. Les missionnaires ne feraient-ils qu'abolir l'abominable pratique de l'anthropophagie, qu'ils rendraient un grand service.

En résumé, il n'est pas difficile de prévoir quels seront sur ces rochers éloignés les résultats de la transportation des condamnés de la catégorie dite politique : la dévastation du sol, la stérilité et la misère, dont le stigmate a été laissé par eux à l'Ilet-au-Diable, — des conflits avec les indigènes, — la destruction de l'œuvre des missionnaires, — un détestable exemple donné aux populations océaniennes. La transportation nous attirera l'étonnement et les dédains des marins étrangers, qui, passant à l'occasion devant des îlots sans végétation, des ruines de bâtiment et des terres désertes, y reconnaîtront les traces de l'inconséquence et de l'instabilité françaises, et cela dans des parages où l'Angleterre, en moins d'un siècle, a su fonder la colonisation d'un continent.

Il est évident qu'il faut contraindre les transportés politiques au travail, ou renoncer à leur transportation. Peut-on les contraindre à travailler? Posons d'abord en fait que les bandes de transportés dont nous avons décrit l'aspect et le caractère n'ont absolument rien de commun avec des journalistes ou des pamphlétaires plus ou moins distingués, un bon nombre ont pu subir des condamnations sans que leurs travaux soient complétement oubliés de leur pays,

tandis que les autres par leurs crimes l'ont couvert de honte. Ces derniers sont dans la force de l'âge et sortent des rangs de la population habituée aux travaux manuels; on les a condamnés pour crimes de droit commun, punissables des galères, et ces hommes, on se ferait un scrupule de les employer soit à des ouvrages de leurs métiers, soit à des travaux de terrassemens! L'état les nourrit, les habille, les loge, et n'exigerait rien d'eux en échange!

La loi sur la transportation ne comporte pas, dit-on, le travail forcé. Et pourquoi ne le comporterait-elle pas? La loi n'est pas toujours si discrète. Voyez celle qui régit l'armée : les soldats et les marins ne sont pas moins intéressans que les transportés sans doute; la loi hésite-t-elle pourtant à leur imposer les travaux utiles? Elle exige bien plus; elle leur demande de s'exposer à des dangers d'où peuvent résulter la mutilation, les opérations de chirurgie les plus cruelles, les douleurs renouvelées de longs pansemens et souvent la mort. Les incendiaires, les pillards, les assassins d'otages, vivront, s'ils le veulent, en rentiers, tandis que les soldats seront souvent assujettis, entre les heures d'exercice et l'accomplissement des corvées journalières, à construire des routes, à creuser des canaux? Qui donc oserait dire que leur dignité en sera atteinte? Ce qui est digne, c'est de travailler, et ce qui est indigne, c'est de vivre à rien faire aux dépens d'autrui. Le respect de la « liberté » des transportés politiques qui va jusqu'à les maintenir dans l'oisiveté est un non-sens. La loi votée le 23 mars 1872 ne contribuera donc pas à rendre les transportés meilleurs; elle aidera plutôt à développer leurs appétits malsains, leur audace criminelle et la stupidité malfaisante de leurs idées politiques par la conscience de l'indulgente faiblesse de la société.

Comment forcer les transportés au travail, lorsque les uns opposent un refus violent, les autres une inertie systématique? C'est une question que nous n'avons pas à résoudre. L'état a mille moyens de se faire obéir : le premier est de le vouloir fermement; il dispense en général de tous les autres; il suffit à l'Angleterre, qui n'a pas nos scrupules et nos délicatesses, ce qui n'empêche pas qu'elle soit le pays du monde où l'on respecte le plus la liberté individuelle. Les Anglais regardent la révolte contre les lois comme un crime, et ils traitent les criminels comme des criminels, tout en ayant soin de ne pas confondre les écrits avec la rébellion à main armée; mais comme les révolutions nous ont blasés, comme elles ont émoussé notre sens moral à ce point que les révoltes et les conspirations nous paraissent l'effet d'ambitions bien naturelles, dont le pouvoir est souvent le prix, comme nous confondons les simples écrits avec les voies de fait, nous sommes obligés d'élever les vul-

gaires émeutiers à la hauteur d'hommes politiques, et voilà pourquoi nous sommes désarmés devant eux. L'Angleterre ne fait pas de pareilles confusions. Elle ne poursuit guère les écrits, mais quand sa police ramasse à Dublin quelque *rioter* dans une échauffourée en l'honneur de la vieille indépendance de l'Irlande, elle l'embarque pour les colonies, où l'on reçoit encore des transportés, et le soumet au régime commun de ses compagnons, sans privilége ni faveur. Les *rioters* cassent les pierres sur les routes en vêtemens jaunes, ce qui fait que le peuple anglais, peu tendre de sa nature pour les misères méritées, les appelle des *serins*.

Toutefois notre loi semble avoir quelque remords d'autoriser ainsi une oisiveté qui lèse les intérêts de l'état tout en favorisant parmi les condamnés les progrès de la dégradation morale. Elle a prévu le cas où le transporté commettrait un délit, où par exemple il utiliserait ses loisirs pour préparer des moyens d'évasion. Dans ce cas, le conseil de guerre intervient; s'il prononce une peine, c'est celle du travail obligatoire. Ainsi le travail, qui devrait être la loi ordinaire et commune, devient une exception et une peine; mais à quoi bon même cette exception, si l'on n'a pas les moyens de l'imposer aux transportés? Et si l'on a ces moyens, pourquoi ne pas les employer?

Il y a certainement des déportés âgés, valétudinaires ou peu propres au labeur de chaque jour : ils peuvent être exemptés des travaux manuels; c'est une affaire de règlement. Qu'on les emploie selon leurs forces et leurs facultés, rien de plus juste; mais qu'on ne les entretienne pas dans une paresse malsaine. Les transportés ont la prétention de diriger la politique et le gouvernement de l'état; il serait bon avant tout qu'ils apprissent à lire. Un grand nombre sont illettrés; que leurs compagnons moins ignorans les instruisent. Astreindre les uns à professer, les autres à étudier, ne serait-ce pas faire une première et très bonne application du principe de l'instruction obligatoire?

Il est certain que la transportation politique ne colonisera jamais nos établissemens éloignés; il n'est pas moins incontestable qu'elle coûte fort cher. Le rapporteur de la loi estimait à plus de 700 fr. par tête le prix de la nourriture et de l'entretien annuel d'un transporté à la Nouvelle-Calédonie. Il faut ajouter à cette dépense celle de la traversée, soit 1,100 francs pour aller, autant pour revenir. Dix années de transportation sous le précédent gouvernement ont coûté à l'état de 50 à 55 millions. Qu'ont-elles produit? Rien. — Pourquoi continuer un tel régime?

III.

Cette étude ne serait pas complète, si nous omettions d'y joindre quelques renseignemens sur le personnel et les élémens de la transportation actuelle. Après l'entrée de l'armée dans Paris, de nombreux prisonniers furent dirigés sur Versailles. On les conduisait d'abord à l'Orangerie, où ils subissaient un premier interrogatoire qui servait à les classer en trois divisions : les intéressans, les compromis et les dangereux. Les uns allaient ensuite à Satory; les autres étaient répartis dans les prisons des Grandes-Écuries de Noailles, des Chantiers ou autres établissemens et magasins transformés en maisons de détention. La justice militaire, immédiatement saisie, ne tarda pas à commencer son œuvre. Sa tâche était lourde : plus de 40,000 prisonniers! Autant de dossiers, plus ceux des contumaces! Jamais enquête ne fut plus complète. Vingt conseils de guerre y prirent part. Malheureusement ils n'avaient sous la main que le *servum pecus;* ceux qui représentaient la pensée de l'insurrection, ceux qui en avaient le secret, si tant est qu'elle ait jamais eu une pensée et un secret, s'étaient soustraits aux investigations de la justice. Dans les derniers jours de mai, ils avaient pris la fuite, laissant la foule de leurs adhérens couvrir leur retraite en retenant l'armée devant les barricades. D'autres restaient cachés dans Paris et déjouaient toutes les recherches avec l'habileté de conspirateurs émérites. Quelques-uns seulement étaient tombés les armes à la main, comme Delescluze, aussi dégoûté de son propre parti qu'hostile à tous les autres.

Les tribunaux militaires n'avaient donc en leur présence que des physionomies insignifiantes et des accusés inconnus qui, comme de juste, devaient payer pour les autres. L'attitude de ces gens fut écœurante. On devait attendre d'eux l'affirmation éclatante de principes, la protestation de consciences se disant opprimées, la glorification des actes. Loin de là, à part une ou deux exceptions, on n'eut que des chicanes. Les accusés ergotèrent, ils nièrent l'évidence, ils invoquèrent des alibis ridicules; ils cherchèrent, comme la foule vulgaire des malfaiteurs, leur salut dans le mensonge. Aussi les juges, qui avaient d'abord pu croire à un vaste complot politique, finirent par se borner à des condamnations pour crimes de droit commun. Le vol, l'assassinat, l'incendie, furent seuls atteints; on dédaigna de juger l'insurrection.

De l'ensemble des procès ne résulta donc aucun éclaircissement sur les principes qui avaient dirigé cette levée de boucliers. Le conseil de la commune poursuivait-il un but clair, précis, unanime?

Non certes. Chaque membre avait ses idées personnelles; la plupart s'attachaient au mot de république sans être en état de le définir. Le commun des insurgés y voyait un régime où chacun serait salarié par l'état sans autre travail que le vote aux élections, la présence aux clubs, les longues stations devant les comptoirs de marchands de vin, et quelques heures de garde aux mairies pour la conservation d'un état social si satisfaisant. C'était le résumé du socialisme pour la masse des combattans. Les autres, fins renards, comprenaient le socialisme comme devant amener la distribution des biens entre tous les habitans, et ils commençaient naturellement à se faire leur part au moyen des réquisitions dans les établissemens publics ou chez les particuliers. Il y avait aussi de purs jacobins, rêvant le despotisme d'un comité de salut public, dont ils auraient fait partie; d'autres haïssaient simplement tout gouvernement régulier, peut-être parce qu'un gouvernement régulier ne marche pas sans gendarmes, sans juges et sans prisons. Bref, ni le comité central qui a précédé la commune, ni la commune, à qui le comité de salut public a succédé, n'ont laissé un corps de doctrines, un symbole de foi quelconque. Les nombreux dossiers consultés, les interrogatoires des prévenus, n'ont rien révélé que l'inanité de ce mouvement. On y a vu des parodistes de 1793, cerveaux honnêtes à leur manière, mais vides d'idées, et au-dessous l'ignorance absolue ou bien des appétits qui, pour s'assouvir, n'ont pas reculé devant le crime. En un mot, cette enquête judiciaire a prouvé que, si par surprise ou par faiblesse le gouvernement de notre pays pouvait encore tomber en de telles mains, ces mains seraient incapables de le garder, même quelques mois, tant est grande leur impéritie.

Les deux tiers des prévenus, soit 23,000 environ, furent relâchés par acquittement ou par ordonnance de non-lieu. Dans le nombre des condamnations prononcées et qui ont varié depuis la peine de mort jusqu'aux trois mois de prison du peintre Courbet, on compta quatre mille sentences de déportation. Tel est le contingent que l'insurrection du 18 mars fournit aux rêves de colonisation par les déportés! Quoi qu'il en soit, notre assemblée nationale, émue d'une grande pitié pour ces transportés, a pris la peine de faire tout un code de lois à leur usage, et chacun de ces actes législatifs a été caractérisé par un nouveau progrès dans la voie de la timidité et de la faiblesse. Il semble en vérité que ces lois s'attachent à détruire par avance le but que la majorité des législateurs veut atteindre. Leur intention est d'améliorer le régime de la déportation tel qu'il fonctionnait sous l'empire, et, pour remplacer des lois inefficaces, ils en ont adopté de plus insuffisantes encore. Voici que ces jours derniers l'assemblée a consacré quatre séances consécutives à régler

les conditions des concessions de terres, et, qui le croirait? à déterminer les droits de succession des veuves des déportés aux biens que ceux-ci pourront acquérir à la Nouvelle-Calédonie. A quoi sert donc l'expérience? Avant que les déportés aient défriché un arpent de terrain, on s'occupe de déterminer les conditions de l'héritage qu'ils pourront laisser un jour, non pas en France, remarquez-le bien, mais dans la colonie, par les produits d'une culture qui n'est pas même ébauchée! Les éminens agriculteurs de la chambre ne savent-ils pas combien il est difficile de gagner seulement des moyens d'existence par la petite culture? Ignore-t-on qu'il n'y a pas de petits agriculteurs en Australie, et que les plus chétifs colons de ce pays, quand ils ne se bornent pas à exercer dans les villes les industries à salaires journaliers, n'ont pas moins de dix mille moutons dans des pâturages naturels sans limites? Lorsque les déportés de la Nouvelle-Calédonie auront consacré des années à la culture de petits champs, et qu'il y croîtra des légumes, ces produits serviront à la consommation de la famille, et pendant longtemps l'excédant, vendu à Nouméa, ne suffira pas pour la vêtir. Pour que la spéculation s'exerce utilement dans un pays, pour que l'industrie s'y développe, un élément principal est nécessaire, une population. Il n'en existe pas en Nouvelle-Calédonie, et avant qu'elle s'y forme, un long espace de temps s'écoulera, car, en admettant même de nouvelles révolutions qui amèneraient d'autres contingens de déportés, ceux-ci n'apporteraient dans la colonie que la misère. A lire les correspondances déjà parvenues de la presqu'île Ducos et publiées dans plusieurs journaux de Paris, on voit que les déportés ne se font pas d'illusion, et que si quelques-uns consentent, — ce qui est peut-être peu sérieux, — à s'adonner à la culture, la généralité ne partage pas ces idées, et se propose au contraire d'attendre dans le *far niente* l'époque de la délivrance! Le motif qu'ils donnent est spécieux, c'est qu'ils ne sont pas agriculteurs, qu'ils sont pour la plupart des artisans de Paris, dont le métier ne peut s'exercer dans une ville rudimentaire comme Nouméa. Il n'en est pas moins vrai que, d'après les paroles de M. le ministre de la marine, 170 femmes ont demandé à rejoindre leurs maris. Cela fera 170 ménages. Dieu le veuille! mais cela ne fera pas que la colonisation ait des bases solides. Chacun sympathisera bien volontiers avec ces personnes, sans doute dignes d'estime, que l'affection entraîne vers leurs maris à des milliers de lieues; cependant fallait-il pour ce nombre infime et pour des intérêts fort problématiques se livrer, comme on l'a fait, à une consultation judiciaire en quatre ou cinq discours, où les « grands principes » qui président au règlement des successions dans le code civil ont été longuement discu-

tés, et dans laquelle on a fait intervenir, selon l'usage, « les larmes de la veuve et de l'orphelin? » Il s'agissait de savoir si l'on accorderait aux femmes des déportés la moitié, le tiers ou la totalité des successions. Attendez donc qu'il s'en crée! Où il n'y a rien, dit-on, le roi lui-même perd ses droits. Que la loi accorde aux veuves, par dérogation expresse « aux grands principes, » même la totalité de la fortune acquise par leur mari en Nouvelle-Calédonie, tant mieux; mais, hélas! cela ne déchargera pas l'état de l'obligation où il se trouvera quelque jour soit de subvenir aux besoins de ces expatriées volontaires dans la colonie même, soit après leur retour en France de les utiliser dans quelque atelier *national*. En attendant, toutes les belles paroles qui ont été dites ne feront pas avancer l'édifice de la colonisation d'un pouce ni d'une pierre. Aussi croyons-nous devoir engager les représentans du pays à se débarrasser promptement de la responsabilité d'une entreprise ingrate et sans espoir de succès dans les conditions où elle s'accomplit, — non que nous joignions notre voix à celles qui demandent l'amnistie. L'amnistie jetterait en France des milliers de bras qui sont déshabitués du travail et qui ne peuvent servir qu'aux insurrections. Ce que nous voudrions, c'est que notre pays renonçât à des essais de déportation qui n'ont jamais réussi et qui ne peuvent pas réussir, non-seulement parce que les transportés ont toujours refusé le travail, mais encore parce que les grandes colonisations ne se font pas par la petite culture. Interdisons aux condamnés le sol de la France; c'est déjà une punition cruelle! Comme il ne manque pas de pays étrangers où leur radicalisme rencontre de nombreux adhérens, ils seront certains d'y trouver, avec de la sympathie, des moyens de travail, et ils cesseront ainsi d'imposer à nos budgets d'énormes charges. Nous bénéficierons de tout ce qu'ils coûtent, nous éviterons la disgrâce d'un nouvel avortement, et ils n'augmenteront pas beaucoup les dangers de l'ordre social, car l'armée du désordre n'a malheureusement pas été désorganisée par l'éloignement de quelques milliers d'hommes.

PAUL MERRUAU.

LA

PRESSE ALLEMANDE EN 1873

Les journaux allemands sont trop peu lus en France : on en cite assez souvent des extraits; mais ces traductions ne donnent au public qu'une idée fort inexacte et fort incomplète de l'esprit qui les anime. On n'y cherche en général qu'un aliment à la polémique, et il est aisé de recueillir des phrases blessantes pour notre dignité, des jugemens dont l'injustice nous révolte. Les Allemands, de leur côté, se plaignent beaucoup de la manière dont on les apprécie en France; ils s'étonnent assez naïvement de l'hostilité qui les poursuit, ils en relèvent les témoignages et signalent avec soin les erreurs que l'on commet en parlant d'eux. De pareils sentimens sont de part et d'autre trop naturels pour que l'on s'arrête à ces critiques. Il y a pour nous une tâche plus utile à remplir. Au lieu de rassembler des argumens pour une discussion fâcheuse, car elle est superficielle et inopportune, puisqu'elle ne peut conduire à aucun résultat pratique, cherchons des avertissemens et des leçons. Sous l'un et l'autre rapport, une lecture attentive des journaux allemands peut être très profitable. Cette lecture n'est pas divertissante, elle est souvent pénible pour un Français; mais elle est instructive. Nous voudrions le montrer ici par quelques exemples, nous les demanderons aux circonstances présentes, aux articles publiés depuis le commencement de l'année 1873.

Les Allemands s'occupaient beaucoup de nous avant la guerre ; ils s'en occupent encore davantage aujourd'hui. Rien de ce qui s'écrit chez nous à leur sujet ne leur échappe. M. Rudolph Gottschall a consacré, par exemple, trois grands articles du recueil qu'il dirige à la critique des essais publiés dans la *Revue* de 1870 à 1872 sur les affaires allemandes. La *Gazette d'Augsbourg* donne périodi-

quement à ses lecteurs des travaux du même genre. La curiosité des Allemands ne s'en tient pas là, et leur critique s'appesantit parfois sur des objets qui, par leur nature même, offraient, à notre sens, assez peu de prise. C'est ainsi que nous avons vu traduire et réfuter gravement des chroniques de journaux fantaisistes qui ont pu s'étonner eux-mêmes d'être pris au sérieux. Du reste, depuis l'invasion, depuis que pour notre malheur les Allemands ont appris à nous connaître de plus près, ils sont forcés de nous rendre justice. Les anciens clichés sur l'immoralité française, la dissolution des mœurs, l'absence d'esprit de famille, la frivolité endémique, l'adultère passé dans les habitudes, ont à peu près disparu de leur presse; ils y feraient, à la vérité, et ils font encore aux lieux où on les reproduit, une assez étrange figure entre les statistiques criminelles, le chiffre toujours croissant du « déficit moral » de Berlin et le récit d'aventures comme celles de M. Wagener. Beaucoup d'Allemands s'inquiètent du désordre moral qui semble accompagner dans leur pays la prospérité politique et le progrès de l'industrie. Ils s'effraient de la rapidité avec laquelle se développent dans le nouvel empire des germes de corruption sociale. La contagion vient de la France, dit-on, mais on reconnaît que la France possède encore assez d'énergie latente pour combattre ce mal. On lisait dernièrement dans un journal prussien : « La vie de jouissance, la féodalité industrielle, la fièvre de l'or, la fureur de spéculation, sévissent à Berlin autant qu'à Vienne; la corruption croissante, l'impudeur dans la vie publique, dans les rues, sur les théâtres, dans la presse, l'esprit de frivolité qui empoisonne le peuple, voilà l'invasion que la France vaincue conduit en Allemagne; mais nous ne parlons ici que de la mauvaise France. L'esprit français a ses nobles qualités ; il est chevaleresque, il est animé d'une tendance passionnée vers une conception supérieure de la vie. Dieu a donné des contre-poisons à la nation française : nous devons espérer qu'il en reste beaucoup dans les provinces. »

I.

Les Allemands s'intéressent aux affaires de l'Europe au moins autant qu'à leurs propres affaires. C'est un trait remarquable de leur esprit; c'est aussi le caractère spécifique de leurs journaux. Ils sont faits pour instruire, non pour amuser. La principale préoccupation des hommes qui les dirigent est d'être bien renseignés sur ce qui se passe à l'étranger. Nous avons beaucoup à apprendre sous ce rapport. Nos journaux parlent trop peu de l'Europe; en général ils n'en parlent que par ouï-dire. Nous empruntons presque

tous nos renseignemens sur l'étranger aux journaux étrangers eux-mêmes. La plupart de nos journalistes se trouvent dans la situation de ces diplomates qui, envoyés d'Orient en Occident, du nord au midi, au gré de combinaisons bureaucratiques ou selon les nécessités de la stratégie parlementaire, ignorent la langue du pays où ils résident, et ne recueillent que les idées dont on consent à leur donner l'explication en français. Quelques grands journaux de Paris entretiennent des correspondans réguliers au dehors; ce sont des exceptions. La majorité de la nation est plongée à cet égard dans une ignorance déplorable. Elle se renferme en elle-même, elle s'éprend de ses qualités, plus souvent encore de ses défauts; elle s'abuse sur ses forces parce qu'elle ignore les forces des états rivaux; elle se trompe sur la valeur de ses hommes politiques, faute de la comparer à celle de leurs adversaires; elle s'endort dans ses illusions, elle demeure à la merci du premier venu qui sait les exploiter, elle reste exposée aux emportemens d'un patriotisme aveugle, aux colères funestes, à des coups de passion. Nous devrions être avertis pourtant; les leçons ont été rudes, et nos vainqueurs ne négligent aucune occasion de nous les rappeler. Afin que nul n'en ignore et que nul ne s'y méprenne, la *Correspondance de Berlin*, avec une ironie cruelle pour ceux d'entre nous qui en sentent la morsure, a pris soin de publier *en français* un article de la *Gazette de l'Allemagne du nord* où se lisent des choses de ce genre :

« S'il est vrai, comme aucun homme qui pense ne le contestera, que l'ignorance véritablement grandiose des Français à l'égard de tout ce qui se passe en dehors des frontières de leur pays fut pour nous un allié efficace avant et pendant la dernière guerre, on peut en conclure avec une justesse mathématique de quelle importance est ce fait, que le même peuple, le plus agressif de tous malgré les terribles leçons des dernières années, s'enferme de plus en plus dans son vieil esprit de mandarinisme (*Chinesenthum*)... Nous pouvons encore dans l'avenir tirer profit de cette ignorance nationale; ce n'est pas un simple amusement qui nous est ménagé, nous y puisons la certitude sérieuse et tranquillisante que la France, qui n'a pas l'air de devenir une autre France que celle que nous avons battue, ne peut être dangereuse pour nous. Si le système général d'abêtissement dont nous pouvons cueillir les fruits succulens jusque dans les colonnes du principal organe officieux de la République française ne cesse pas vraisemblablement d'être à la mode, nous sommes sûrs, dans tout conflit que cette nation batailleuse provoquerait par ignorance absolue des autres pays, des autres peuples et d'elle-même, de pouvoir conserver après comme avant notre supériorité. »

Ce conseil vaut la peine qu'on le médite. De nos jours, un peuple qui veut vivre, se soutenir, s'élever, ne peut plus s'absorber dans ses affaires privées et s'en rapporter pour les choses du dehors à l'action de son gouvernement, à la vigilance de sa diplomatie. Tant que la direction politique des états a été renfermée dans un milieu social particulier, les diplomates ont suffi; ils vivaient dans ce monde officiel, dans cette cour, dans ces salons où se concentrait l'activité politique de l'état. Aujourd'hui l'action est à la fois dans les cours, dans les cabinets, dans les assemblées, dans la presse : l'opinion publique en est le facteur principal. Il s'agit de suivre les innombrables courans qui la composent, d'en déterminer la direction et le mouvement. Les diplomates n'adressent leurs observations qu'aux gouvernemens, ceux-ci les lisent quelquefois, et n'en profitent pas toujours. C'est une raison de plus pour l'opinion publique de se tenir sur ses gardes. L'exercice de la liberté politique entraîne des devoirs difficiles; le plus sérieux de tous est de veiller aux rapports de l'état avec les états voisins. Croit-on qu'en 1870, si l'opinion publique en France avait été mieux avertie, plus grave, plus pénétrée de sa responsabilité, l'incident Hohenzollern aurait abouti aux désastres que nous avons subis? En droit, le ministère était responsable, les chambres toutes-puissantes, la presse libre. Il ne suffit pas de dire : L'empire a trompé le pays. Lorsque des hommes possèdent les moyens de tout savoir et de tout juger, on ne les trompe que s'ils sont frivoles ou ignorans. Il s'agissait alors de se heurter à tout un peuple en armes, d'enflammer des passions patriotiques, de faire éclater un orage qui s'amoncelait depuis des années, et que l'on ne voyait point par la seule raison qu'on ne le regardait pas. Il nous aurait fallu des journaux mieux renseignés, plus de voyageurs surtout ayant visité l'Allemagne et l'ayant décrite avec exactitude, il aurait fallu ce travail lent, insensible, persistant, cette étude de tous les jours, cette connaissance des faits qui s'infiltre dans les esprits et peut seule aux heures de crise arrêter l'élan des passions et donner à la raison le temps de se raffermir. Tout se tient et s'enchaîne en ces matières complexes. Si l'opinion publique avait été plus soucieuse des choses de l'étranger, si elle avait tenu à les juger autrement qu'avec ses instincts, ses rêves, ses réminiscences romanesques ou ses superstitions politiques, elle aurait exigé avant 1870 de meilleures informations de ses journaux; les journaux les plus instructifs auraient été lus davantage; les livres spéciaux, et il y en avait d'excellens, auraient été commentés partout; on aurait voyagé, et on n'aurait pas été surpris sans défense.

La raison pour laquelle nos journaux sont si pauvres de renseignemens sur l'étranger, c'est que le public français y donne peu de

prix. Les feuilles les plus répandues à Paris sont les plus légères, celles qui fournissent le moins de détails précis et parlent le moins longuement des choses du dehors. En Allemagne au contraire les grands journaux ont à Paris, quelquefois même à Versailles, un ou plusieurs correspondans qui écrivent tous les jours chacun à son point de vue. La *Gazette de Cologne* publie par momens jusqu'à cinq lettres de Paris. Tous les pas de M. Thiers, tous les mots qu'on lui attribue, tous les travaux de l'assemblée, les moindres incidens de la vie politique, ce qui se fait et ce qui se raconte est rapporté au fur et à mesure, le plus souvent sans réflexions. Les lettres en général sont assez médiocrement composées; mais les faits y abondent. Tout article un peu remarqué à Paris est immédiatement traduit en allemand et expédié aux journaux. Les documens surtout sont soigneusement collectionnés; il n'y a pas une des épîtres de M. Barthélemy Saint-Hilaire qui n'ait été reproduite *in extenso* dans la presse allemande. Ajoutez des revues financières publiées périodiquement et des chroniques de Paris où l'on rassemble les nouvelles du théâtre et de la littérature, les historiettes du monde, les procès retentissans. *La Femme de Claude* a tenu autant de place dans les gazettes allemandes que la harangue de l'ex-préfet de Lyon; le fameux *tue-la* de M. Dumas n'a pas été moins commenté que le *fusillez-moi ces gens-là* de M. Challemel-Lacour. Les mots de ce genre sont toujours cités en français. Pour comprendre les correspondances parisiennes des journaux allemands, il faut non-seulement être au fait des affaires françaises, connaître le personnel politique de la France, il faut savoir, au moins à moitié, la langue française. Le chroniqueur de la *Gazette d'Augsbourg* citait dernièrement à ses lecteurs dans leur texte original tous les vers qui l'avaient frappé dans *les Érinnyes*.

Ce n'est pas seulement de Paris que les gazettes reçoivent ces correspondances complètes et minutieuses, elles en ont de Londres, de Vienne, de Saint-Pétersbourg, de Rome, de Madrid, et cela tous les jours. Le nombre des faits et des documents qui s'accumulent ainsi dans les archives des journaux est prodigieux. Le gouvernement se garde bien de négliger une aussi précieuse source d'informations. La presse alimente dans une très large mesure le fameux *bureau de statistique* dont l'état-major prussien a tiré un parti si remarquable dans la dernière guerre. Rien n'échappe au bureau de statistique : journaux allemands et étrangers, publications de tout ordre et de tout pays, rapports des agens, tout ce qui peut instruire le gouvernement sur l'état économique, social, militaire de l'Europe est compulsé soigneusement et dépouillé jour par jour. C'est un fonds com-

mun où les hommes d'état prussiens peuvent puiser à tout moment. La politique réaliste que l'on applique à Berlin a trouvé là son trésor de guerre.

Nous n'avons jamais eu à nous louer de la presse allemande; sous l'empire, elle était peut-être encore plus malveillante à notre égard qu'elle ne l'est aujourd'hui; mais nous ne sommes pas assez aveugles pour méconnaître qu'à son point de vue elle s'est montrée depuis 1866 fort intelligente et très patriote. Son patriotisme est souvent exclusif et arrogant : il se dirige toujours suivant une ligne très droite et ne s'égare pas souvent hors du chemin. Dans le domaine de l'imagination et du sentiment, l'Allemand se pique d'une spontanéité absolue; dans la vie pratique, il est parfaitement positif. *Don Quichotte* est très lu en Allemagne et commenté fort savamment; rien n'est plus rare chez les Allemands que le genre de folie auquel le héros de Cervantès a donné son nom. Depuis la transformation réaliste que l'Allemagne a subie sous la main de M. de Bismarck, cette folie a complétement disparu. Les Allemands, qui ont tant gagné au principe des nationalités, sont devenus le moins cosmopolite des peuples. Ils n'ont jamais écouté les protestations des Polonais : ils avaient pour cela de bonnes raisons; mais ils professent un scepticisme assez hautain à l'endroit des « nouvelles couches politiques. » Les Serbes, les Croates, les Ruthènes, les Tchèques, toutes les races méconnues ou opprimées, « l'Europe de l'avenir, » ne trouvent pas en Allemagne beaucoup d'apôtres désintéressés pour soutenir leur cause. Il ne faut pas s'en prendre seulement à l'esprit médiocrement chevaleresque de la nation : les Allemands entendent la chevalerie à leur manière; ils ne reculent pas devant les croisades, mais ils les conçoivent selon la méthode des chevaliers porte-glaive qui fondèrent la puissance prussienne; ils tiennent pour la tradition de Beaudoin de Flandre, qui partit pour la terre-sainte et conquit Constantinople.

Pour les Allemands, dans les rapports de leur patrie avec l'Europe, il n'y a qu'une Allemagne, celle de l'empire, et qu'une politique, celle du chancelier. Loin d'être un aliment à leurs divisions, la politique étrangère est pour eux un terrain commun sur lequel ils se tiennent fermement unis. C'était autrefois le caractère particulier de la presse prussienne; ce caractère s'est étendu à toute la presse allemande, et c'est une des grandes forces du nouvel empire. M. Benedetti, qui a été, malgré les calomnies de certains journaux, un observateur très perspicace de l'Allemagne, écrivait le 5 janvier 1868 : « La presse, vigoureusement disciplinée, habilement conduite, a secondé le gouvernement avec autant de patriotisme que de dévoûment; souvent divisée sur les questions de politique inté-

rieure, elle s'est montrée constamment unanime dans sa polémique à notre sujet; quelquefois ardente, rarement modérée, mais s'inspirant toujours de l'attitude des journaux officieux. » Rien de plus intéressant à observer que ses évolutions dans la question italienne. En 1859, les patriotes allemands n'étaient pas éloignés de considérer les places fortes du quadilatère comme des forteresses fédérales, et c'était alors un mot d'ordre qu'il fallait défendre le Rhin sur le Mincio. Dans son manifeste du 28 avril, l'empereur d'Autriche, faisant appel à l'Allemagne, évoquait les souvenirs de 1813. « La seule politique alors possible, dit un historien unitaire de l'Allemagne, était d'appuyer l'Autriche en stipulant des conditions profitables à l'Italie et à l'Allemagne. » Les choses ont bien changé : les intérêts se sont déplacés; la Prusse et l'empire allemand ont trouvé dans l'Italie un allié fort utile. Il n'y a pas d'éloges que les feuilles allemandes ne lui décochent à tout propos; elles ne négligent aucune occasion de déclarer à l'Europe l'amitié qui unit les deux pays. C'est un concert parfait; personne n'y saurait trouver une note qui détonne. L'ensemble n'a pas été moins complet quand il s'est agi tout récemment de montrer à l'Angleterre qu'on n'avait pas oublié sa conduite envers la France en 1870-71. Un journal anglais avait reproché aux Allemands leurs sentimens hostiles à propos de l'affaire de Khiva. La *Gazette de Cologne* s'expliqua à ce sujet de la manière la plus catégorique.

« Que l'Allemagne, disait-elle, professe à l'endroit de l'Angleterre une véritable haine, c'est un jugement fondé sur des observations partiales. Pour étudier le développement complet de la haine contre un peuple voisin, il faut se tourner vers la France, où l'on voit, ce qui n'est ailleurs le fait que des couches sociales les moins cultivées, la haine internationale se tourner contre chaque membre de la race détestée, où l'Allemand, fût-il en politique l'être le plus inoffensif du monde, n'est pas seulement évité, mais encore exclu de la société. Les Anglais ne sont exposés à rien de pareil en Allemagne. Le mot de haine est trop fort pour caractériser l'éloignement politique qui s'est produit chez nous à leur égard. La faute en est à eux. Leur conduite dans notre guerre nationale avec le Danemark était presque oubliée, lorsque l'Angleterre a de nouveau provoqué la susceptibilité des Allemands par son attitude dans la guerre contre la France; elle avait d'abord condamné énergiquement l'outrageuse agression des Français; mais elle ne permit pas moins à un misérable esprit mercantile de prolonger la guerre en fournissant des armes à notre ennemi. Le sang allemand a été répandu par les balles anglaises; l'Allemagne en a ressenti beaucoup de mauvaise humeur. Toutefois nous ne croyons pas être en droit de dire qu'un abais-

sement profond de l'Angleterre provoquerait une grande joie en Allemagne. »

Les États-Unis ont vendu à la France bien plus de canons et de fusils que l'Angleterre, Garibaldi et ses Italiens ont versé bien plus de sang allemand que les armes anglaises; la presse germanique n'a pourtant que des paroles d'amitié pour l'Italie, et, en général, que des phrases sympathiques pour les États-Unis : c'est que la politique lui conseille de ménager dans le royaume d'Italie et dans la république américaine des amis et des alliés de l'empire allemand. Il ne faut pas cependant que les Américains se vantent plus que de mesure et se donnent trop d'importance; ils sont alors rappelés à l'ordre tout comme les autres. Le président Grant avait dit dans son dernier message : Le monde civilisé tend à la république, l'Amérique sera son guide. La *Gazette de Cologne* le tance vertement et le raille fort de ce qu'elle nomme *son idéalisme*. « Pour le fond et la forme, c'est un plagiat au trésor de phrases de la France. Le président Grant peut s'arranger avec les premiers possesseurs du « nous marchons à la tête de la civilisation. » Voilà la France détrônée : l'Amérique prend sa place, et le trône est la république. L'Espagne a prouvé au président Grant qu'il a raison... Ce peut être une innocente distraction pour un poète ou un romancier de se bercer de ces rêves bleus; un homme d'état devrait y regarder à deux fois. Si le message était arrivé un mois plus tard, nous l'aurions pris pour un poisson d'avril. »

Le ton sur lequel les journalistes allemands le prennent avec l'Angleterre et le président Grant nous avertit de contenir les impressions que nous éprouverons en lisant leurs écrits sur la France. Beaucoup d'entre eux paraissent encore croire qu'une grande probité littéraire ne saurait s'associer avec une exquise courtoisie. Ils sont donc sévères dans leurs jugemens et rudes dans leur langage. Comme ils en usent ainsi avec tout le monde, nous devons d'avance faire une large part, dans la forme de leurs articles, à ce caractère particulier de leur sincérité.

II.

L'unanimité est le premier caractère qui nous frappe dans les articles que les journaux allemands nous consacrent. A part certaines nuances de forme, tous s'expriment de même sur notre compte. Le journal qui fait en Allemagne l'opposition la plus vive à M. de Bismarck, le journal des intérêts catholiques, la *Germania*,

parle de nous sur le même ton que la *Gazette de l'Allemagne du nord*. Les deux gazettes ne diffèrent que sur des points de détail. Par exemple la *Germania* approuvait fort notre conseil supérieur de l'instruction publique : un directoire des esprits où siégeraient quatre évêques lui semblait une institution remarquable ; elle l'admirait d'autant plus qu'au même moment, à Berlin, l'état mettait la main sur l'éducation ecclésiastique et fermait aux évêques la porte des séminaires. C'était un thème excellent pour une série d'articles d'opposition, et la *Germania* n'avait garde de le laisser échapper. N'en concluons pas cependant que la *Germania* nous aime et nous souhaite un retour de fortune politique, même au profit de l'ultramontanisme et de l'infaillibilité papale; elle ne tient au fond ni pour M. Thiers, ni pour la droite de l'assemblée. Si M. Thiers paraît dominer la situation, elle le critique aussitôt et crie au pouvoir personnel ; si la droite a l'air de l'emporter, c'est qu'il y a malentendu : l'accord ne peut s'établir, l'entente ne saurait durer; la droite est impuissante, la gauche est incapable, M. Thiers ne sortira jamais du système de bascule, et la France est condamnée à piétiner sur place. Voilà l'impression que doit garder sur nos affaires un lecteur de la *Germania*; si ce lecteur cause avec un abonné de la *Gazette nationale*, il n'y a pas de doute que, sur ce point, leurs jugemens ne se rencontrent, qu'ils ne s'entendent parfaitement, aussi bien sur notre état présent que sur la politique à suivre avec nous dans l'avenir.

La mort de l'empereur Napoléon III a été pour les journalistes allemands une occasion de découvrir une partie du mépris que leur inspire la France. On a pu voir alors combien, malgré leur connaissance précise du détail des faits, ils manquent souvent de critique dans la recherche des causes et se méprennent dans leurs appréciations d'ensemble. Les raisons profondes du succès et de la chute de Napoléon III paraissent leur avoir échappé. Ils se plaisent à opposer aux récriminations des journaux français le jugement mesuré de l'Allemagne, bien qu'elle eût eu « le droit » de se montrer sévère. Aux yeux des Allemands, la France a voulu la guerre ; elle y a contraint l'empereur, qui ne la désirait pas. « La haine fanatique des Allemands, dit une revue très-sérieuse, *Unsere Zeit*, la jalousie excitée par les agrandissemens de la Prusse après Sadowa, auraient influencé un observateur même moins pénétrant que ne l'était Napoléon III. Il crut sauver sa dynastie en suivant le courant. » De même qu'après Sedan la Prusse a poursuivi les hostilités contre la France, de même après la mort de Napoléon III la presse allemande continue de faire peser sur nous tout le poids de la guerre. Elle oublie les cris de haine que provoquait en Alle-

magne au mois de juillet 1870 le seul nom de l'empereur; elle efface d'un trait de plume le souverain déchu du nombre des « ennemis héréditaires. » Il y aurait en ceci quelque grandeur d'âme, si l'arrière-pensée n'apparaissait aussitôt. Si l'on élève Napoléon III, c'est pour abaisser la France; tout ce qu'on raie du compte de l'empire, on le passe à notre compte. Pour beaucoup d'Allemands, Napoléon III était supérieur à la nation qui l'a renversé.

« Le malheur de Napoléon, dit un correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* qui date ses lettres de Florence, a été de s'élever au-dessus de son peuple et de sa condition : nul mortel ne le fait impunément. Comme les femmes, la France ne considérait en toute chose que l'avantage immédiat, l'intérêt prochain, le gain et la puissance : Napoléon III a dû la contraindre aux bénéfices de la liberté commerciale. Comme les joueurs, la France croit que le voisin ne peut s'enrichir que par la perte du voisin. Si la nation avait laissé faire l'empereur, l'unité allemande eût été fondée en 1866, et l'Allemagne comme l'Italie aurait honoré les grandes vues de Napoléon. La nation au contraire a vu dans la politique impériale en Allemagne et en Italie un crime contre la patrie; elle n'a pas voulu comprendre ce qu'aurait été pour elle l'amitié de deux voisins comme une Allemagne grandissante, forte, unifiée, et une puissante Italie; comme elle n'a pas compris, elle s'est abandonnée à une colère aveugle contre des faits inévitables, elle est tombée et elle a entraîné son souverain dans sa chute. »

Cependant la catastrophe a été profitable à l'Allemagne, et elle en témoigne à la mémoire de l'empereur une reconnaissance relative. La fin de l'empire français, dit un recueil, a été le commencement de l'empire allemand, et dans cette mesure l'empire allemand est un fruit de la politique napoléonienne. C'est une considération faite pour adoucir la haine et affaiblir la rancune. La *Gazette de l'Allemagne du nord* le déclarait en un langage solennel, « la nation, dans le sentiment de son bonheur si ardemment désiré, a volontiers oublié le défi téméraire qui lui a été jeté à la face. » Le tableau serait incomplet, s'il ne s'y mêlait quelque couleur locale, si nous n'y trouvions cette nuance de prud'homie scientifique qui distingue souvent la critique allemande. Ce n'est pas seulement par dignité, par un sentiment juste des intérêts nationaux, qu'il convient aux Allemands de se montrer modérés à l'égard de Napoléon III; « un caractère aussi intéressant, dit l'*Unzere Zeit*, aiguillonne la psychologie allemande; elle cherche moins à le condamner qu'à le pénétrer. Napoléon sur la table de dissection, telle doit être la devise de la presse allemande dans l'é-

tude de ce caractère. » Quant aux découvertes auxquelles aboutiront cette anatomie comparée et cette psychologie pénétrante, le lecteur les pressent déjà; elles sont aussi rassurantes pour l'Allemagne que décourageantes pour nous : l'empire est mort avec l'empereur, les partis monarchiques se font échec, la république n'est pas viable, et il ne reste à la France qu'une pompeuse anarchie. La *Gazette de Spener* a fort ingénieusement développé ce thème dans un article de fond intitulé *les Partis politiques en France après la mort de l'empereur*. Lorsqu'ils nous parlent de si haut, les journalistes allemands font preuve de bien peu de mémoire : sans remonter au saint-empire, l'histoire présente peu d'exemples d'anarchie et d'impuissance politique plus complets que celui de la confédération germanique. L'histoire de France est remplie de vicissitudes semblables à celles que nous traversons depuis cent ans; lorsqu'on a vu des revers si profonds et des restaurations si surprenantes, il faut se garder des jugemens téméraires et des condamnations anticipées.

Les journaux allemands s'en tiennent à la situation présente, et ils la déclarent compromise pour nous au dedans comme au dehors. La politique de l'empereur, disent-ils, l'alliance franco-italienne de 1859 aboutissent à l'union intime de l'Allemagne et de l'Italie contre la France et la papauté; les anciens ennemis s'allient contre des ennemis communs. L'Italie avait montré quelques velléités de reconnaissance envers la mémoire de l'homme auquel elle devait en grande partie son affranchissement. La presse allemande s'attache à faire ressortir que c'était une reconnaissance toute personnelle et qu'elle s'éteint avec le souverain qui en était l'objet. La *Correspondance de Berlin* relève ce passage de la *Gazette d'Italie :* « la mort de Napoléon III brise, à quoi bon le cacher? un des plus forts liens entre l'Italie délivrée et la France enfiévrée. Puisse le souvenir du vainqueur de Solferino rester chez nous assez puissant pour nous empêcher d'oublier que nous lui devons plus qu'à la France tout entière! » La *Gazette d'Augsbourg*, dans un article spécial, prend soin de développer les motifs de cet arrêt. L'auteur est indulgent aux naïves démonstrations des Italiens; il les explique à ses compatriotes, afin qu'ils ne conçoivent aucun doute sur l'attachement de leurs nouveaux alliés; il les défend en même temps contre les reproches d'ingratitude que pourrait leur adresser la France.

« Naturellement, dit-il, il ne faut pas en vouloir aux descendans de Machiavel, s'ils profitent de l'occasion pour se déclarer, d'un seul coup et pour toujours, quittes de toutes dettes envers la nation qui a laissé

malgré elle son chef marcher au secours de l'Italie. Elle a été payée jusqu'au dernier centime par la cession de deux provinces. Dès qu'elle a eu les mains libres, elle a voulu contraindre le bienfaiteur de l'Italie à reprendre morceau par morceau ses bienfaits. Depuis la mort de Napoléon, ses journaux prêchent la croisade contre le chef-d'œuvre du gouvernement impérial, contre l'Italie. L'Italie n'a jamais manqué de se montrer reconnaissante envers la civilisation française, à laquelle elle doit sa renaissance, envers la révolution française, qui a posé en Italie les fondemens de l'état moderne, envers les soldats français, qui ont donné à Solferino et Magenta leur vie pour la délivrance de l'Italie, envers l'empereur enfin, qui, en dépit de son peuple, a ouvert à la patrie de Dante le chemin de la liberté. »

L'Italie peut voter des couronnes d'immortelles à Napoléon III ; mais il ne faut pas qu'elle songe à lui dresser des statues. « Les feuilles étrangères, dit un grave recueil allemand, peuvent bien reconnaître que Napoléon III a été le promoteur, l'agent principal dont le destin s'est servi pour former une nouvelle Europe, pour rendre l'unité et l'indépendance aux deux grandes nations du centre. Les Italiens vont plus loin; ils voient dans Napoléon III non-seulement l'instrument, mais en partie le créateur de leur fortune historique. Nous ne les chicanerons pas aujourd'hui sur ce point-là, nous n'essaierons pas de consoler dans son deuil une nation lorsque l'homme qu'elle pleure est renié par son propre peuple; mais l'Italie considère comme une tragédie émouvante le sort de Napoléon : à nous autres Allemands, il n'est pas permis de trouver tragique ce que nous ne pouvons pas trouver grand. » Un journal italien, *la Perseveranza*, avait exprimé le regret que l'Italie eût été incapable en 1870 de nous rendre une partie de nos services de 1859. « Il n'y a pas, disait-elle, un Italien sur dix mille qui n'ait souffert à la pensée que nous étions impuissans lorsqu'on reformait aux dépens de la France, sur les rives du Rhin, cette Lombardie et cette Vénétie que la France avait affranchies à notre bénéfice sur les rives du Pô. » Parler du Rhin! songer à l'Alsace! Pour le coup la *Gazette d'Augsbourg* n'y tient plus, et elle morigène *la Perseveranza* de la même manière qu'une gazette de Paris. « C'est une phrase insipide; il faudrait la laisser aux journalistes français. Nous plaindrions l'Italie, si elle n'avait sur la Lombardie et la Vénétie d'autres droits que ceux que la France s'arroge sur l'Alsace. Que diraient les nobles citoyens de Milan et de Venise qui opposèrent une si héroïque résistance au joug étranger, que diraient-ils s'ils savaient que leurs compatriotes comparent leurs souffrances avec la légère incommodité qu'éprouvent pour un temps

l'Alsace et la Lorraine quand on les rend à leur mère-patrie? » Du reste, poursuit la gazette, ces considérations importent peu; l'Italie a besoin de l'Allemagne, et elle en aura besoin tant qu'elle ne sera pas plus forte. « Il peut se rencontrer des Italiens qui, par sentimentalité pure, pour avoir étudié l'histoire dans les livres français, déplorent le sort de l'Alsace; mais il n'est pas un Italien qui ne se dise au fond : Mieux vaut les Allemands en Alsace que les Français en Italie. » Tel est le dernier mot des polémiques allemandes au sujet de l'Italie : l'Italie ne doit rien à la France, ses intérêts l'éloignent de l'alliance française et lui commandent de s'unir à l'Allemagne. C'est grâce aux victoires de la Prusse que Victor-Emmanuel a pu aller à Rome, il ne peut s'y maintenir qu'avec l'alliance prussienne. « Au-delà des Alpes, disait dernièrement un article reproduit par la *Correspondance de Berlin*, on ne devrait pas se faire plus d'illusions qu'en Allemagne sur les sentimens du président de la république. Chaud patriote français, M. Thiers est anti-allemand, anti-italien et clérical. Heureusement il réfléchit, et c'est une garantie pour la paix; malheureusement il est vieux. La France est catholique et ultramontaine; sa politique implique le rétablissement du pape. L'Italie est italienne et libérale : sa politique exige que le pape reste dans sa position actuelle. Une alliance est donc impossible entre la France et l'Italie. »

La France est vouée à la politique ultramontaine, et cette politique lui sera fatale; le parti conservateur français est un parti clérical, et comme tel sans avenir, ce sont là deux idées sur lesquelles les feuilles allemandes reviennent constamment quand elles parlent de nos affaires intérieures. L'empire allemand est engagé dans une guerre à mort contre l'église romaine; la presse le soutient avec énergie, surtout dans les escarmouches où cette guerre l'entraîne avec les états étrangers. Certains journaux français, dans des intentions très patriotiques assurément, ont l'imprudence de témoigner à l'opposition catholique en Allemagne une sympathie fort intempestive et nullement payée de retour. Il n'en faut pas davantage pour que les publicistes prussiens transforment les catholiques du sud en alliés de la France; c'est un moyen de déconsidérer du même coup l'ennemi du dehors et l'adversaire du dedans. Il n'y a pas de jour où les gazettes nationales-libérales ne déclament contre les jésuites. Elles ne voient, en France, dans la droite conservatrice qu'une vaste « congrégation, » une conspiration permanente contre le progrès moderne représenté par l'empire allemand. Elles se montrent assez peu effrayées d'une monarchie orléaniste : elles n'y croient pas. Elles sont un peu plus préoccupées d'un retour à l'empire; « ce despotisme bigot, dit une gazette, n'est pas en dehors des

plans ultramontains, » mais ce despotisme a peu de chances de se rétablir. Toutes les craintes se concentrent sur une restauration de la monarchie légitime. Les journaux allemands suivent pas à pas les faits et gestes des conservateurs monarchiques. Il n'y a guère de gazette qui n'entretienne ses lecteurs de « la fusion; » on s'acharne sur ce fantôme. Lorsqu'on parle de M. le comte de Chambord, c'est sur le ton de nos feuilles radicales. « Le comte de Chambord, disait la *Gazette de Cologne*, n'est que l'homme de paille des papistes,... une machine de guerre dans la grande bataille que le jésuitisme engage contre l'avenir de l'Europe... Les purs légitimistes, ceux qui dirigent le comte de Chambord, considèrent la France comme la terre promise de l'ultramontanisme... » — « Les partisans du drapeau blanc ont un but qu'ils poursuivent avec fermeté, la restauration de la monarchie et de la hiérarchie sur la base du *Syllabus*, la transformation de la France en une sorte de Paraguay européen. Pour les légitimistes, c'est une affaire de fanatisme religieux; on est pour la restauration parce qu'on est pour le pape : on veut faire des Français un peuple élu de Dieu. »

Une aversion commune pour les nobles, les prêtres et le pape explique jusqu'à un certain point les tendances de quelques journalistes allemands vers le radicalisme parisien. Ces tendances viennent encore de se déclarer à propos des débats sur la commune de Lyon et des négociations de la commission des trente avec la présidence. La *Gazette d'Augsbourg* elle-même prend le parti des démagogues lyonnais contre la commission d'enquête. « Si folle qu'ait pu être l'administration de Lyon, écrivait la plus modérée des gazettes allemandes, le patriotisme de la population et de ses administrateurs doit être respecté par tout Français pour lequel le patriotisme n'est pas un motif de haine nationale, comme c'est le cas de la coalition monarchique et cléricale. » La plupart des journaux allemands tiennent pour la république contre la monarchie, pour M. Thiers contre la droite de l'assemblée, pour la gauche de l'assemblée contre M. Thiers. Selon l'*Unsere Zeit*, M. Thiers a pour lui la logique des faits lorsqu'il déclare que la république est de première nécessité pour les Français; les partis n'ont rien à lui opposer, ils ne sont unis que par des idées négatives. La *Gazette de Spener* est du même avis. « L'opinion de ceux qui connaissent le mieux M. Thiers et les Français est que la victoire demeurera au régime établi et à la présidence républicaine. Pour l'étranger désintéressé, cette conclusion paraît désirable dans l'intérêt de la France, bien que, si la haine de ce pays ne fait pas applaudir à ce qui lui arrive de mal, on regrette aussi de voir le salut d'une nation puissante dépendre des caprices d'une seule personne, dont les capaci-

tés sont hors de doute, mais qui, aux yeux de tous les mortels, est des plus mortelles. » Le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* était partisan de la dissolution; il écrivait le 31 décembre : « L'année finit bien, la bourse monte, et Versailles tombe. Les paroles attendues par le pays avec une douloureuse impatience apparaissent aujourd'hui comme un salut de nouvelle année dans la feuille présidentielle : dissolution de la chambre! »

Au fond, les gazettes allemandes ne s'émeuvent guère au spectacle des luttes qui nous divisent; elles prennent parti pour l'un ou l'autre des champions, suivant leurs goûts ou leurs attaches, mais elles le font d'une manière toute platonique, se penchant au bord de l'arène, se gardant bien de s'y laisser tomber; elles assistent au drame en curieuses fort avisées, elles ne s'y mêlent qu'autant qu'il leur convient et que cela peut être utile pour mieux entendre les choses. Quand elles concluent, ce qu'elles font rarement, leurs conclusions sont sévères. La *Gazette de Cologne* croit à une crise après l'évacuation; elle résumait ainsi son jugement sur la situation présente : « applaudissemens à droite, sifflets à gauche; ici et là, comédie et comédie. Les choses restent au même point : Thiers indispensable dans l'assemblée, les chambordistes incorrigibles comme leurs meneurs les jésuites, les uns et les autres enclins à une réconciliation impossible, cherchant à gagner du temps jusqu'au moment où l'un ou l'autre exécutera avec plus ou moins de vigueur un 2 décembre. Jamais la grande nation ne s'est tirée ou ne se tirera d'une crise constitutionnelle sans perfidie ou terrorisme. » C'est à peu de chose près l'opinion de la *Gazette nationale;* elle montrait récemment M. Thiers se rejetant à gauche pour se débarrasser de la commission des trente et s'affaiblissant par « cette faute politique, » la droite avec trois prétendans et pas un roi, la gauche voulant la république et poursuivant une chimère; elle terminait en disant : « Si la France avait un homme qui fût seulement une fraction de César, avec quelle promptitude il la débarrasserait de M. Thiers et de l'assemblée de Versailles aux applaudissemens du pays tout entier! Démagogique et conquérante, la France supportera toujours plus volontiers un empereur qu'un Washington. » Un événement de ce genre ne surprendrait assurément pas les docteurs politiques de la *Gazette de Spener;* ils jugent les Français le moins téméraire et le moins généreux des peuples, et ils donnent pour argument leurs dispositions à subir les dictatures.

« Il faut admettre que les personnes hardies sont une rare exception en France quand on voit les succès immenses qu'ont obtenus Napoléon III, Gambetta, Thiers, par cela seul qu'ils ont osé se compromettre

dans un moment critique. Il faut reconnaître que les Français, loin de pécher par témérité, ont au contraire peur de la responsabilité, préfèrent obéir à commander, ne connaissent d'autre droit que la force, et ne paraissent rien craindre tant que de s'opposer à un pouvoir établi ou naissant. On ne peut comprendre autrement les événemens les plus étonnans de l'histoire moderne de la France : le coup d'état, le 4 septembre, la commune et sa durée assez longue sous le joug terroriste de misérables tels que Rigault, Rochefort, Pyat, Grousset, Lullier. »

L'anarchie à l'état normal sous la forme de république ou à l'état latent sous la forme de dictature, telle semble être la conviction secrète ou, comme disait Sainte-Beuve, la « pensée de derrière » de la presse allemande sur notre avenir. Unie et puissante, monarchique et militaire, enrichie par ses victoires, disposant de la plus formidable armée de l'Europe, l'Allemagne assiste à la lutte que nous livrons contre nous-mêmes avec une curiosité ironique; elle savoure le plaisir célébré par Lucrèce. Elle semble nous dire comme Méphistophélès au docteur Faust : « Je te laisse la satisfaction de te mentir à toi-même; cela ne te durera pas longtemps. » En parcourant les notes recueillies dans les journaux allemands, on ne peut s'empêcher de songer à cette page si curieuse par laquelle Frédéric de Gentz termine son journal de 1814. Il suppute ses bénéfices de l'année : ils sont considérables; il se tâte le pouls, et se trouve en parfaite santé; sa considération a grandi, il a payé beaucoup de dettes, « complété et embelli son établissement. » Alors il se retourne vers le monde politique; l'aspect en est lugubre, mais ce ne sont point ses affaires; il ajoute aussitôt : « La connaissance intime de cette pitoyable marche et de tous ces êtres mesquins, loin de m'affliger, me sert d'amusement, et je jouis de ce spectacle comme si on le donnait exprès pour mes menus plaisirs. »

III.

Ce que nous avons cité ne donnera pas une bien haute idée de l'urbanité de la presse allemande. Il semble possible de rassembler autant d'informations tout en pratiquant une critique moins étroite et des « mœurs oratoires » plus délicates. Nous avons cru qu'il était intéressant de signaler les jugemens les plus caractéristiques portés sur notre compte. Il ne faut prendre ces jugemens que pour ce qu'ils valent, et nous n'aurons pas l'ingénuité d'y attribuer plus d'importance que les Allemands ne le font eux-mêmes. Ils lisent avec application, ils aiment les journaux bien nourris de faits, mais

ils se réservent à l'endroit de leur presse une entière liberté d'appréciation. Le prince de Bismarck, qui a été tour à tour très attaqué et très adulé par elle, en parle sur un ton cavalier. Les journaux qui se disent indépendans traitent avec un souverain mépris les journaux qu'ils soupçonnent d'une complaisance excessive à l'égard des puissances établies. Si l'on en croit la *Gazette nationale*, ces journaux pullulent, et le malheur est qu'ils n'affichent pas toujours leur qualité sur leur enseigne. On ne s'y reconnaît plus, et on ne sait pas distinguer les officieux autorisés des officieux clandestins : la *Gazette nationale* traite ces derniers de « pirates » et de « francs-tireurs, » ce qui est une grosse injure en Allemagne. Elle demande que l'on coupe le mal dans sa racine et que l'on supprime le « fonds des reptiles, » c'est le nom qu'on donne aux fonds secrets. Entre les officieux autorisés eux-mêmes, entre ceux qui sont pourvus de lettres de marque et dûment commissionnés, il y a lutte et discorde. « La guerre entre les deux bureaux de presse officieuse de Berlin, disait la *Gazette d'Augsbourg*, vient d'entrer dans une phase nouvelle et tout à fait particulière : la *Gazette nationale* a pris ouvertement parti pour Hahn contre OEgidi. » Les personnages désignés avec ce sans-façon sont deux hauts fonctionnaires dans les attributions desquels se trouvent les deux bureaux de presse officieuse. Lorsque nous voyons les journaux allemands s'exprimer ainsi les uns à l'égard des autres, il nous est permis de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire leurs jugemens sur notre compte. Du reste, leur ton ironique, l'air dégagé avec lequel ils considèrent toujours notre avenir, forment un contraste singulier avec l'attention minutieuse qu'ils apportent à observer tous nos efforts pour relever l'état de notre administration, de nos finances, de nos armées. On ne s'occuperait pas tant de nous, si l'on nous croyait si peu redoutables, si incapables d'un effort sérieux et prolongé. Parlerait-on alors de réorganiser l'armée allemande? Les contributions de guerre passeraient-elles presque en entier au budget militaire? Est-ce pour contenir les puériles velléités de revanche d'un peuple déchu que l'on construirait ces immenses places de guerre, ces camps retranchés, ces boulevards formidables ? Si nous n'étions dignes que de pitié ou de mépris, lirait-on des phrases comme celle-ci dans un ouvrage considérable écrit par un officier du grand état-major prussien (1)? « Si l'Allemagne avait exigé de la France moins de cinq milliards, la France aurait consacré des sommes bien plus élevées encore à ses préparatifs de guerre. Il a été d'un intérêt absolu pour la sûreté de l'Allemagne de restreindre, au

(1) Le capitaine Max Jähns, *Das französische Heer*, Leipzig 1873, in-8°, 800 pages.

moins pour les temps les plus rapprochés, les moyens dont la France pourrait disposer pour ce travail : le budget militaire de M. Thiers prouve que ce résultat même n'a été que très incomplétement obtenu. » — Il y a donc beaucoup de rhétorique dans le dédain dont les journaux allemands font étalage à notre égard.

Nous avons à tenir compte de leurs opinions sur notre pays, mais nous nous abuserions beaucoup en les prenant à la lettre. Aujourd'hui le gouvernement de l'empereur Guillaume témoigne à M. Thiers de la déférence et de l'estime; les journaux allemands parlent d'une restauration monarchique en France comme d'un malheur public, ils semblent encourager « l'essai loyal, » et professent une véritable horreur pour M. le comte de Chambord. On en conclut qu'assez indifférente en réalité sur la forme du gouvernement français, l'Allemagne inclinerait vers la république et serait hostile à la monarchie. Ces déductions partent d'un esprit superficiel. L'intérêt de l'Allemagne est en dernière analyse le fond de toutes les opinions allemandes en fait de politique extérieure. Ces opinions peuvent être fausses; mais, si les journaux allemands sont si indulgens pour la république et si hostiles à la monarchie, c'est vraisemblablement qu'ils croient la première moins dangereuse que la seconde pour l'empire allemand. Les Allemands ne désirent pas voir la France se décomposer et tomber dans la révolution chronique; la révolution est contagieuse, les Allemands pourraient être forcés d'intervenir, et ils le souhaitent moins qu'on ne le croit en général; mais, si l'on se met à leur place, il semble que le gouvernement français qui conviendrait le mieux à l'Allemagne serait, — république ou monarchie, — un gouvernement faible, contesté, combattu, usant son énergie à maintenir une apparence de pouvoir, cachant sous un ordre extérieur et une prospérité menteuse une décadence constante, trop incertain pour avoir des alliés, trop agité pour soutenir une guerre : l'anarchie décente et impuissante.

Il y a des Allemands, parmi les progressistes aussi bien que parmi les conservateurs, qui verraient avec une inquiétude réelle une ruine totale, une déchéance irrémédiable de la France. Tous sont d'accord pour maintenir les conditions de la paix de Versailles : c'est un point sur lequel il n'y a pour le moment aucune illusion à garder; mais les premiers rêveraient une France libérale, régénérée, enthousiaste, présentant à l'Europe le type de la république pacifique et idéale, de l'état de l'avenir; les seconds s'imaginent volontiers une France monarchique, recueillie, revenue aux traditions de son histoire, et donnant le modèle d'un état à la fois libéral et conservateur, qui serait en Europe un élément modérateur et un élément de progrès. Dans l'un et l'autre cas, la France exercerait,

aux yeux de ces politiques, une influence favorable à l'Allemagne; elle obligerait la Prusse à se montrer plus respectueuse des droits des citoyens et de la liberté des consciences.

Le langage de l'empereur Guillaume dans le dernier discours du trône, la considération très grande dont notre ambassadeur, M. le vicomte de Gontaut-Biron, est entouré à Berlin, la bonne volonté que le prince de Bismarck a manifestée, dit-on, dans les négociations épineuses du traité du 15 mars, prouvent que, dans le gouvernement même, on rend justice à la France. Il ne faut pas cependant nous en faire accroire : le mot de revanche n'amène en Prusse sur toutes les lèvres qu'un sourire ironique. Ce n'est pas que l'on considère une tentative comme impossible ou invraisemblable; mais on croit que le résultat n'en saurait être douteux. « C'est uniquement de ce point de vue, dit M. le capitaine Jähns, qu'il faut considérer la réorganisation de l'armée française. » M. Jähns pense que cette réorganisation ne donnerait ses résultats qu'après vingt ans de travail continu, et il ne croit pas la France capable d'efforts aussi suivis; lors même que ces efforts aboutiraient, la France, par le déficit normal de sa population, serait toujours inférieure à l'Allemagne, où la population augmente selon une progression géométrique; l'armée française, constamment compromise par les guerres civiles, mêlée forcément aux luttes politiques, est en voie de décadence constante; le service obligatoire ne sera jamais organisé sérieusement en France, « une saine constitution de l'armée n'étant possible qu'avec une constitution de l'état respectée par toute la nation. » M. Jähns paraît donc peu effrayé pour l'avenir; mais il ne s'en préoccupe pas moins, et il se demande « si M. Thiers, encouragé par les succès militaires qu'il s'attribue dans la prise de Paris, ne se propose pas, comme couronnement d'une vie si riche en succès de tout genre, de conduire l'armée française à la frontière?.. L'activité du président est respectable à tous égards; l'opinion publique la prend fort au sérieux, par cela même que le soin exclusif donné par M. Thiers aux choses de l'armée flatte le chauvinisme, qui, malgré de si terribles déceptions, sévit toujours dans la nation. » Ces lignes permettent de juger des idées qui ont cours dans le « parti militaire » prussien. Nous pouvons opposer à M. Jähns les déclarations formelles du gouvernement français. Les conclusions de l'exposé des motifs de la loi sur la réorganisation de l'armée, présentée le 30 janvier à l'assemblée nationale, ne laissent aucun doute sur la loyauté de ses intentions. « C'est la paix pour le présent et l'avenir que nous voulons... Si nous cherchons à reconstituer les forces militaires de la France, c'est qu'aujourd'hui toutes les nations sans exception cherchent, à cet égard, à se mettre au niveau les unes des autres... Ce

n'est pas une force agressive que nous entendons lui donner,... c'est sa position dans les conseils de l'Europe que nous voulons lui rendre, parce qu'elle n'a pas mérité de la perdre... Notre politique est donc la paix, même lorsque notre administration semble viser à la guerre. »

Le traité du 15 mars et l'évacuation de Belfort, assurée pour le mois de juillet, ont dû rassurer beaucoup de nos compatriotes. Nous ne croyons pas à une nouvelle invasion, à une guerre d'agression de l'Allemagne contre la France. Le gouvernement allemand a intérêt à tenir en éveil les passions nationales, à montrer l'empire constamment menacé par « l'ambition et la rancune » des Français; c'est un moyen de maintenir l'accord entre les partis, d'étouffer toute opposition; c'est la plus formidable machine de guerre de la chancellerie contre les catholiques et les particularistes. Songerait-on à entamer de parti-pris une nouvelle guerre pour affermir, tant au dehors qu'au dedans, les résultats de la guerre précédente? Une semblable combinaison ne serait pas d'une application aussi aisée qu'on paraît le supposer. L'Europe est sans doute fort désunie; elle professe pour les faits accomplis un respect qui n'a jamais été si profond; mais nous avons peine à croire que la Prusse oserait prendre devant l'Europe, devant ses alliés, la responsabilité d'une agression brutale et sans motifs au moins spécieux. D'autre part, si soumise qu'elle soit, l'Allemagne n'est pas « taillable et corvéable » à merci. Les populations, celles qui fournissent la matière militaire, la chair à canon, supputent leurs bénéfices et les trouvent au moins douteux. L'émigration prend des proportions inquiétantes pour l'état. Pour entraîner la nation à la guerre, il faudrait la persuader qu'elle est menacée et attaquée; mais cette démonstration suffirait, et les colères germaniques éclateraient avec d'autant plus de violence que l'Allemagne se croit plus de droits au repos. La crainte d'un événement de ce genre est à l'état chronique en Allemagne; la presse officieuse l'entretient soigneusement. Dans le cas où les Allemands jugeraient inévitable une guerre à bref délai, ils considéreraient que leur gouvernement ferait son devoir en prévenant une attaque de la France, en ne lui laissant point le temps de réorganiser son armée et de trouver des alliances. Toutefois il est très probable que l'Allemagne ne prendrait pas à son compte une rupture de la paix; une circonstance imprévue, comme l'a été en 1870 la candidature Hohenzollern, mettrait la France en demeure d'opter entre la paix et la revanche, entre le maintien des traités de Versailles ou la guerre immédiate. Malheur à nous si la France s'abandonnait alors à ses passions, même les plus saintes, à la colère, même la plus légitime! L'Allemagne entière courrait

aux armes avec la même unanimité, la même rage implacable qu'en 1815, et l'Europe nous laisserait, sans s'émouvoir, subir les conséquences d'un acte qu'elle considérerait comme une injustifiable témérité.

Tels sont les dangers qui nous menacent, tels sont les avertissemens qui ressortent pour nous de la lecture des journaux allemands. Ce serait perdre notre temps que de récriminer ou de nous indigner à ce propos. Parmi les jugemens que nous avons signalés, quelques-uns peuvent être utiles à méditer, tirons-en profit; pour les autres, il suffit de les citer. Les Allemands ne peuvent trouver mauvais que nous tenions la même conduite qu'ils ont tenue. Après ces malheurs de 1806 et ces mécomptes de 1815, la Prusse n'a pas compté les années. Elle s'est résignée à vivre dans l'Europe telle que le hasard des armes l'avait constituée; elle s'est contentée de se préparer silencieusement pour les jours meilleurs. Ces jours viendront pour nous, si nous en sommes dignes. Les traités ne valent qu'autant que subsistent les circonstances dans lesquelles ils ont été signés. Ils expriment les rapports de deux forces; tant que ces rapports restent les mêmes, les traités gardent leur valeur, et les efforts que l'on ferait pour les déchirer n'aboutiraient qu'à en affermir les résultats; si les rapports se modifient au contraire, les traités par eux-mêmes deviennent lettre morte, et l'on voit fatalement se produire des événemens qui en amènent la révocation. Ç'a été l'histoire des traités de 1815 : ils avaient toute leur force en 1822, ils étaient ébranlés en 1830; en 1866, lorsque Napoléon III prononça le discours d'Auxerre, il ne maudit qu'un fantôme. Les traités de 1815 étaient caducs; la Prusse put les fouler aux pieds, l'Autriche n'était pas de force à les soutenir et l'Europe ne les défendait plus. Les traités de Francfort auront la même destinée; il dépend de nous de réaliser les conditions qui en feront à leur tour un parchemin sans valeur. A l'heure présente, le recueillement pratiqué avec tant de dignité et tant de fruit par la Russie après le traité de Paris doit être le principe de notre diplomatie.

Quoi que nous ayons fait, quoi que nous fassions encore, nous ne faisons pas assez; nous nous sommes amendés, mais nous ne le montrons pas suffisamment aux étrangers. Il nous reste à gagner du sérieux dans les dehors. Il nous siérait de ne pas nous plaindre autant les uns des autres. Il semblerait opportun de penser un peu plus librement en politique, et d'abjurer toute superstition républicaine ou monarchique. La république existe de fait : ce devrait être pour tout le monde un motif suffisant d'entreprendre sous ce système de gouvernement la restauration du pays. Pour relever en Europe le crédit de la France, la république ne peut pas employer

des moyens différens de ceux qu'emploierait la monarchie. Ces moyens sont l'affaire essentielle, et c'est à les déterminer avec précision que nous devrions employer toute notre activité. L'application de ces moyens est incompatible avec le développement de l'esprit révolutionnaire et le triomphe du radicalisme. La maxime que l'anarchie mène à la dictature est un lieu-commun dans notre histoire. « C'est la voie que suit l'Espagne, dit le capitaine Jähns en terminant ses études sur notre armée, elle conduit les états au suicide. » Il semble aussi, à lire attentivement les gazettes allemandes, que la fusion du parti conservateur dans le « parti clérical » soit un obstacle au succès des conservateurs. Certes il ne s'agit pas pour ces derniers d'abandonner en Europe les traditions françaises, la protection des intérêts catholiques en Orient, ni de se séparer en France de l'église et du clergé catholique; il s'agit de les prendre comme des auxiliaires puissans, non comme des « directeurs, » d'agir en toute occasion, en réalité comme en apparence, selon une politique exclusivement française et non pas selon la politique ultramontaine. Les tendances ultramontaines attribuées à une partie de nos hommes d'état sont un moyen d'action puissant pour M. de Bismarck contre les catholiques du sud de l'Allemagne, et la condition même de l'alliance entre la Prusse et l'Italie. Enfin l'histoire des dernières années nous montre de quel avantage il est pour un peuple de donner la première place dans ses préoccupations à la politique extérieure. Il y trouve un élément d'accord, une solution à tous les conflits, un intérêt supérieur devant lequel tous les autres intérêts doivent céder. Ayons donc constamment les yeux fixés sur l'Europe; étudions-la sans illusions et sans découragement, en critiques et en patriotes; n'oublions pas surtout que la patience et l'attention sont, par excellence, les vertus politiques.

ALBERT SOREL.

POÈME ET SONNETS

DOUCEUR D'AVRIL.

J'ai peur d'avril, peur de l'émoi
Qu'éveille sa douceur touchante;
Vous qu'elle a troublés comme moi,
C'est pour vous seuls que je la chante.

En décembre, quand l'air est froid,
Le temps brumeux, le jour livide,
Le cœur, moins tendre et plus étroit,
Semble mieux supporter son vide.

Rien de joyeux dans la saison
Ne lui fait sentir qu'il est triste;
Rien en haut, rien à l'horizon,
Ne révèle qu'un ciel existe.

Mais, dès que l'azur se fait voir,
Le cœur s'élargit et se creuse
Et s'ouvre pour le recevoir
Dans sa profondeur douloureuse,

Et ce bleu qui lui rit de loin,
L'attirant sans jamais descendre,
Lui donne l'infini besoin
D'un essor impossible à prendre.

Le bonheur candide et serein
Qui s'exhale de toutes choses
L'oppresse, et son premier chagrin
Rajeunit à l'odeur des roses.

Il sent, dans un réveil confus,
Ses anciennes ardeurs revivre,

Et les mêmes anciens refus
Le repousser dès qu'il s'y livre.

J'ai peur d'avril, peur de l'émoi
Qu'éveille sa douceur touchante;
Vous qu'elle a troublés comme moi,
C'est pour vous seuls que je la chante.

L'ART TRAHI.

Fors l'amour, tout dans l'art semble à la femme vain :
Le génie auprès d'elle est toujours solitaire.
Orphée allait chantant, suivi d'une panthère
Dont il croyait leurrer l'inexorable faim ;

Mais, dès que son pied nu rencontrait en chemin
Quelque épine de rose et rougissait la terre,
La bête, se ruant d'un bond involontaire,
Oublieuse des sons, lampait le sang humain.

Crains la docilité félonne d'une amante,
Poète : elle est moins souple à la lyre charmante
Qu'avide, par instinct, de voir le cœur saigner.

Pendant que ta douleur plane et vibre en mesure,
Elle épie à tes pieds les pleurs de ta blessure,
Plaisir plus vif encor que de la dédaigner.

LES AMOURS TERRESTRES.

Nos yeux se sont croisés et nous nous sommes plu.
Née au siècle où je vis et passant où je passe,
Dans le double infini du temps et de l'espace
Tu ne me cherchais point, tu ne m'as point élu;

Pour te joindre ici-bas le jour qu'il a fallu,
Dans le monde éternel je n'avais point ta trace,
J'ignorais ta naissance et le lieu de ta race :
Le sort a donc tout fait, nous n'avons rien voulu.

Les terrestres amours ne sont qu'une aventure :
Ton époux à venir et ma femme future
Soupirent vainement, et nous pleurons loin d'eux;

C'est lui que tu pressens en moi, qui lui ressemble,
Ce qui m'attire en toi, c'est elle, et tous les deux
Se poursuivent en nous sans jamais être ensemble.

PLUS TARD.

Nature, accomplis-tu tes œuvres au hasard,
Sans raisonnable loi ni prévoyant génie?
Ou bien m'as-tu donné par cruelle ironie
Des lèvres et des mains, l'ouïe et le regard?

Il est tant de saveurs dont je n'ai point ma part,
Tant de fruits à cueillir que le sort me dénie!
Il voyage vers moi tant de flots d'harmonie,
Tant de rayons, qui tous m'arriveront trop tard!

Et si je meurs sans voir mon idole inconnue,
Si sa lointaine voix ne m'est pas parvenue,
A quoi m'auront servi mon oreille et mes yeux?

A quoi m'aura servi ma main hors de la sienne?
Mes lèvres et mon cœur sans qu'elle m'appartienne?
Pourquoi vivre à demi, quand le néant vaut mieux?

AUX POÈTES FUTURS.

Poètes à venir, qui saurez tant de choses,
Et les direz sans doute en un verbe plus beau,
Portant plus loin que nous un plus large flambeau
Sur les suprêmes fins et les premières causes;

Quand vos vers sacreront des pensers grandioses,
Depuis longtemps déjà nous serons au tombeau;
Rien ne vivra de nous qu'un terne et froid lambeau
De notre œuvre enfouie avec nos lèvres closes.

Songez que nous chantions les fleurs et les amours
Dans un âge plein d'ombre, au mortel bruit des armes,
Pour des cœurs anxieux que ce bruit rendait sourds;

Lors plaignez nos chansons, où tremblaient tant d'alarmes,
Vous qui, mieux écoutés, ferez en d'heureux jours
Sur de plus hauts objets des poèmes sans larmes.

SULLY-PRUDHOMME.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1873.

Au milieu de nos épreuves et de nos deuils, une espérance obstinée, invincible, a toujours heureusement survécu. De toutes nos illusions détruites, il nous restait au moins encore une sorte de confiance instinctive qui a résisté aux coups les plus violens de la mauvaise fortune. Ce généreux pays de France se sentait bien malheureux, bien durement frappé, bien ému quelquefois en songeant à ce douloureux passé d'hier, à cette occupation étrangère qui pesait encore sur lui, à ces déchaînemens de partis dont on lui offrait trop souvent le dangereux ou futile spectacle, et qui pouvaient aggraver ou prolonger le supplice infligé à son patriotisme; mais il se sentait aussi doué d'une vitalité suffisante pour arriver à se ressaisir lui-même, pour se racheter tout d'abord de ce dernier reste d'invasion qui attristait sa fierté, et c'était ce qui le soutenait. Il comptait silencieusement les jours, les mois, sans désespérer, sans apercevoir distinctement encore néanmoins l'heure de la libération définitive. Cette heure, où le pays libre de l'occupation étrangère n'aura plus qu'à compter avec lui-même, cette heure est venue ou va venir plutôt qu'on ne le pensait, plutôt qu'on ne se plaisait à l'espérer. L'autre jour, pendant qu'on en était encore à s'échauffer en discussions passionnées, en interpellations agressives ou en récriminations, le gouvernement ainsi mis sur la sellette était tout occupé à préparer les moyens de conduire jusqu'au bout ce qu'il considère avec raison comme sa grande œuvre; il suivait patiemment dans le plus impénétrable secret une négociation qu'on commençait à soupçonner, que l'empereur Guillaume révélait à demi dans son discours au parlement allemand, et dont l'heureuse conclusion a coïncidé avec la fin de cet orageux débat où la loi des trente a été votée. Le 15 mars était signé à Berlin un traité qui règle définitivement la retraite, désormais prochaine, de l'armée allemande, et pour la première fois depuis deux ans la France, respirant

plus librement, oubliant les luttes et les querelles de partis, a pu se reposer dans le sentiment d'un patriotisme satisfait!

Ce n'est donc plus maintenant une simple espérance. Tout est réglé et convenu. Cinq mois seulement nous séparent du jour où la dernière sentinelle prussienne se repliera du sol français. On n'a point eu recours à des garanties financières pour le complément de l'indemnité. D'ici au 5 septembre prochain, le cinquième milliard sera versé comme tout le reste entre les mains de l'Allemagne. Notre rançon entière sera payée de mois en mois en capital et en intérêts. Le 5 juillet, l'évacuation commencera. Les quatre départemens qui restent encore occupés retrouveront leur liberté; Belfort sera libre aussi. Verdun sera le dernier gage retenu par les Allemands jusqu'au 5 septembre, et à ce moment tout sera fini pour Verdun comme pour les autres départemens. Nos comptes seront réglés. Ainsi le veut, ainsi le dit le traité du 15 mars, couronnement heureux de cette série de conventions qui se sont succédé depuis deux ans, et qui, en faisant reculer pas à pas l'invasion, semblaient nous rappeler chaque fois ce qu'il en coûte pour se relever de tels désastres. En quelques jours du reste, tout a été fait. Le traité a été signé, il a été approuvé par l'assemblée, qui s'est empressée d'autoriser le gouvernement à le ratifier; aujourd'hui les ratifications sont échangées, et en définitive tout le monde peut se trouver satisfait de cette négociation heureusement engagée par M. le président de la république et par M. de Rémusat, prudemment conduite par M. de Gontaut-Biron à Berlin, acceptée sans trop de peine par M. de Bismarck lui-même, qui semble y avoir mis de son côté tout ce qu'il peut avoir de bonne grâce pour la France.

Qu'on dise, si l'on veut, que l'Allemagne n'a pas beaucoup de mérite à s'en aller, qu'elle ne fait après tout que se résigner à toucher par anticipation une indemnité que nous pouvions lui faire attendre encore sans déroger à nos engagemens,— qu'on s'efforce d'expliquer les facilités du cabinet de Berlin par quelque circonstance mystérieuse, par une communication décisive du général de Manteuffel, par la nécessité de mettre l'esprit et la discipline de l'armée allemande à l'abri des influences pernicieuses d'un séjour trop prolongé en France, — qu'on dise tout cela et bien d'autres choses encore, soit, — on dit peut-être vrai sur certains points. L'Allemagne elle-même a eu ses raisons, elle ne s'est décidée à se retirer que parce qu'elle y a vu son intérêt, c'est bien évident; on ne comptait pas apparemment sur un acte de magnanimité désintéressée que d'ailleurs on n'avait pas à demander. Ce n'est pas moins pour nous la libération du territoire assurée, devancée et préparée par une patience prévoyante qui, au moment décisif, a su triompher de toutes les difficultés secondaires. Ce n'est pas moins pour les départemens occupés la fin de cette attristante captivité qui les réduisait à vivre sans cesse sous

l'œil du garnisaire étranger, et, pour tout dire, s'il restait encore un sentiment d'anxiété indéfinissable au sujet de Belfort, le doute a disparu aujourd'hui, toutes les incertitudes sont dissipées. Au 5 juillet, Belfort sera libre comme les autres départemens, et en acceptant, sans se plaindre, de rester deux mois de plus aux mains des Allemands, d'être en quelque sorte la rançon de la citadelle de l'est jusqu'au dernier jour de l'occupation étrangère, la ville de Verdun a montré une fois de plus son patriotisme, ce patriotisme qu'elle a eu l'occasion de déployer pendant la guerre devant l'ennemi. Au fond, tout est là : le mérite du traité du 15 mars est de rouvrir cet horizon de liberté devant le pays et d'en finir avec ces inquiétudes, avec ces défiances, qui pouvaient survivre encore sur un point des plus douloureux.

Non assurément, nous en convenons, le traité du 15 mars, si honorable qu'il soit pour ceux qui l'ont signé, n'est point sans amertume, et cette joie de la délivrance prochaine du territoire n'est pas une joie sans mélange. Il n'y a pas trop de quoi triompher ou illuminer pour une victoire qui consiste uniquement en fin de compte à n'avoir plus l'étranger campé dans nos villes et dans nos campagnes. Cette liberté, bientôt reconquise pour quelques-unes de nos provinces, ravive une cruelle blessure et nous rappelle que de tous ceux qui étaient il y a trois ans encore les enfans de la France, il en est qui ne vont pas se retrouver au foyer de la patrie commune. L'occupation étrangère, en se retirant, ne nous rend pas tout ce qu'elle nous a pris, et on dirait même que ce dernier mot de notre paix avec l'Allemagne laisse peser plus durement sur nous l'implacable loi de la guerre en nous séparant encore une fois en quelque sorte de ceux que nous avons perdus et que nous n'oublions pas; mais enfin ce n'est pas de cela qu'il s'agit, ce n'est pas là ce que le traité du 15 mars avait à régler. Le bienfait réalisable, possible, de la dernière négociation reste pour ceux qui n'ont été que des otages temporaires, les gages de la solvabilité de la France, pour ceux qui ont été occupés depuis deux ans et qui vont ne plus l'être. Le bienfait reste pour le pays tout entier, dont toutes les résolutions étaient nécessairement à la merci de cette considération souveraine de la présence de l'étranger, — qui, à vrai dire, ne s'appartenait pas à lui-même, et qui maintenant du moins va de nouveau s'appartenir après avoir chèrement payé de son sang et de son argent ses fautes et ses malheurs.

Non, sans doute, le traité qui a été signé l'autre jour à Berlin n'est ni une concession gratuite de l'Allemagne, ni une rentrée bien triomphante de la France dans les affaires du monde. Ce n'est rien de semblable et c'est peut-être mieux que cela dans la condition qui nous a été faite, à un certain point de vue. C'est le prix du travail, de l'honnêteté, du bon sens résistant à toutes les excitations, de la patiente per-

sévérance du gouvernement dans une œuvre de patriotisme supérieure à tous les intérêts de partis. C'est la marque de ce qu'il y a toujours de vivace dans ce pays si cruellement frappé. Qu'on mesure un instant en effet le chemin parcouru depuis nos derniers désastres, qu'on embrasse d'un regard la situation qui existait, il y a deux ans, à pareille date, et cette autre situation dont le traité du 15 mars est la rassurante et saisissante expression. Il n'y a là ni forfanterie ni excès d'illusion, c'est un fait éclatant devant lequel les étrangers eux-mêmes ne laissent pas de s'arrêter avec quelque surprise. Au sortir de la guerre étrangère et de la guerre civile, la France était évidemment arrivée à une de ces extrémités où l'on se demande si une nation aura un lendemain, si elle pourra se relever. Elle n'a point désespéré d'elle-même, elle a courageusement accepté tous les sacrifices comme toutes les obligations. Le gouvernement sorti d'une si effroyable crise n'a pas plus désespéré que la nation, et en deux ans la France est parvenue à reprendre un certain équilibre, à se faire estimer des peuples, à reconquérir son crédit; en deux ans, elle aura payé cinq milliards d'indemnité à l'Allemagne, elle aura eu au moins cinq autres milliards engloutis dans la guerre, et en définitive elle aura fait face à tout sans manquer à un seul de ses engagemens, sans laisser souffrir ses services intérieurs, sans être sérieusement exposée à des crises monétaires ou industrielles, sans que la première de ses valeurs fiduciaires, le billet de banque, ait subi la plus légère dépréciation. La France aura traversé ces épreuves sans fléchir, et elle touche aujourd'hui au moment où elle va retrouver la plénitude de son indépendance, la liberté complète de son territoire!

Certes le passé garde sa grandeur, et M. le duc de Richelieu a mérité de rester dans notre histoire comme le type du patriotisme le plus élevé pour s'être dévoué à la restauration de l'influence française, pour avoir réussi à mettre fin en 1818 à une occupation étrangère, après avoir eu le courage en 1815 de souscrire, la mort dans l'âme, à la paix la plus cruelle. Qu'on l'observe bien cependant, non pour diminuer l'honneur de M. de Richelieu, mais pour rester juste envers notre temps : les désastres de 1870 et de 1871 ont incomparablement dépassé de toute façon les désastres de 1815. L'indemnité infligée à la France au lendemain de la dernière guerre a été bien autrement accablante que celle qu'on réclamait comme rançon des guerres du premier empire, et, tandis qu'à la suite de 1815 il fallait trois ans pour mettre un terme à l'occupation étrangère, la retraite de l'armée prussienne va s'accomplir aujourd'hui, trente mois après la paix de Versailles, deux ans après les fureurs de la commune à Paris. Franchement, avouons-le, quoiqu'on ait trouvé encore le moyen de s'égarer et de s'épuiser en agitations ou en conflits de toute sorte, le temps n'a pas été perdu, puisqu'on a pu arriver si rapidement à désintéresser nos vainqueurs, à délivrer nos dépar-

temens. Et voilà pourquoi le traité du 15 mars, sans pouvoir effacer tous les maux de la guerre, sans changer les conditions impitoyables d'une paix dictée par la conquête, reste une œuvre de vigilante et patriotique réparation faite pour toucher la France en lui rendant le sentiment de sa force, en la faisant reparaître aux yeux de l'Europe et du monde comme la nation qui porte toujours en elle-même le secret des rajeunissemens imprévus.

M. Thiers a eu le mérite de ne se laisser détourner par rien dans cette œuvre poursuivie à travers toutes les diversions de la politique intérieure, de tout subordonner à cette considération essentielle et invariable de la libération du territoire. Depuis qu'il est au pouvoir, on le sent, il y a mis sa passion et son dévoûment, sa dextérité et son expérience. Quoi qu'il arrive maintenant, il reste, autant que cela était humainement possible, l'habile, l'ingénieux réparateur des désastres qu'il avait prévus sans pouvoir les épargner à la France. C'est son rôle dans l'histoire, dans cette phase de notre histoire, et si pendant ces deux ans il y a eu pour lui des devoirs douloureux à remplir, s'il y a eu plus d'une fois des obligations qui ont coûté à son patriotisme, il peut du moins se rendre cette justice, qu'il n'est pas responsable de ce qui a pu affliger la France. A ceux qui seraient tentés de l'accuser, il pourrait rappeler ce qu'il disait à la veille de la guerre, lorsqu'il essayait de retenir cette impétuosité aveugle qui se précipitait au combat : « Quant à moi, je suis tranquille pour ma mémoire, je suis sûr de ce qui lui est réservé pour l'acte auquel je me livre en ce moment; pour vous, je suis certain qu'il y aura des jours où vous regretterez votre précipitation. » Une dernière compensation bien due à M. le président de la république pour sa prévoyance inutile et pour les pénibles obligations qui lui ont été imposées depuis, c'était de pouvoir signer la délivrance de nos provinces ravagées par la guerre et demeurées temporairement aux mains de l'étranger. Il y a réussi, l'assemblée a déclaré qu'il avait « bien mérité de la patrie, » et elle a eu certes raison.

Malheureusement l'assemblée ou une partie de l'assemblée a craint de trop grandir M. Thiers, d'avoir l'air de lui décerner des « apothéoses, » comme l'a dit M. de Larochejaquelein, — et aussitôt elle s'est fait un devoir de s'adresser à elle-même les complimens les plus empressés en se déclarant « heureuse d'avoir accompli une partie essentielle de sa tâche. » Rien de mieux assurément, puisqu'il est bien clair que l'assemblée a sa part dans l'œuvre commune. Quel danger y avait-il cependant à éviter le ridicule de s'adresser des complimens à soi-même sur une négociation qu'on ne connaissait pas la veille? Quel mal y avait-il à ne pas laisser percer de méticuleuses pensées d'antagonisme là où il n'y avait place que pour une entière et patriotique satisfaction, à faire simplement une démarche toute simple? Ah! voilà

justement le point délicat, voilà où les partis se sont rencontrés de nouveau sans pouvoir suspendre une seule minute leur éternelle guerre. Que la délivrance du territoire ait répondu à un vœu universel, qu'elle n'ait éveillé qu'un même sentiment de joie et de reconnaissance, ce n'est pas douteux; mais aussitôt ont éclaté en quelque sorte les arrière-pensées. Pour les uns, la libération du territoire, c'était la dissolution nécessaire, inévitable et prochaine de l'assemblée; pour les autres, il y avait précisément à se prémunir contre ce danger d'une dissolution trop prompte, à prendre position en déclarant que l'assemblée n'a encore accompli qu'une « partie de sa tâche, » et c'est ainsi que les partis cherchent leur propre intérêt là où le pays ne voit que ce qui le touche, l'éloignement de l'étranger, la liberté définitive des provinces occupées.

Qu'en sera-t-il de ces calculs? Évidemment le traité du 15 mars, en tranchant la première de toutes les questions, la question de l'intégrité nationale, ce traité crée pour l'assemblée une situation nouvelle. Cette situation d'ailleurs, on l'avait prévue. M. Dufaure l'avait indiquée dans la discussion de la loi des trente; les orateurs de la droite en disaient assez eux-mêmes pour laisser voir qu'ils ne se méprenaient pas sur la durée possible de leur mandat. On était en quelque sorte convenu qu'à la libération du territoire il viendrait une heure où l'assemblée serait nécessairement conduite à disparaître. Cette heure est venue peut-être plus tôt qu'on ne s'y attendait, et voilà l'assemblée mise en demeure de prendre un parti, de s'interroger elle-même sur ce qu'elle peut, sur ce qu'elle doit faire. En tout cela, bien entendu, il ne s'agit pour la chambre ni de se dissoudre sous la sommation injurieuse des pétitions radicales, ni de mourir à jour fixe, ni de disparaître obscurément dans quelque vote de hasard ou de surprise arraché à la lassitude irritée des partis. L'autorité et la liberté de la chambre de Versailles restent entières, elles n'ont d'autre limite que le sentiment de l'intérêt national et de la nécessité. L'essentiel est de ne point se faire illusion, de regarder en face cette situation qui vient d'être créée, et dont les conséquences vont maintenant se dégager d'heure en heure. Certainement ce grand fait de la libération prochaine du territoire, qui domine tout aujourd'hui, n'a pas une simple signification matérielle; il ne veut pas dire uniquement que, le jour où le dernier Allemand aura quitté le sol français, tout est fini. C'est la « première partie » de la tâche de l'assemblée, comme on l'a dit, ce n'est pas la seule.

Quelle est donc cette seconde partie de la tâche du grand pouvoir parlementaire sorti des entrailles de la France au 8 février 1871? Quand on y réfléchit un peu, la mission de l'assemblée dans cette seconde et dernière partie de son existence n'est pas difficile à définir, elle ressort de la nature même des choses. Qu'on élargisse ou qu'on resserre à vo-

lonté le programme des travaux parlementaires dont on peut avoir encore à s'occuper, la question n'est pas là précisément. Il s'agit avant tout de savoir si l'assemblée, s'abandonnant aux passions, aux excitations, aux ressentimens des partis qui s'agitent dans son sein, bravera le danger de périr elle-même d'impuissance en laissant la France livrée à tous les hasards de la crise la plus périlleuse, ou si, dominant toutes les considérations secondaires, toutes les passions violentes, elle restera d'accord avec le gouvernement pour sauvegarder la sécurité du pays, pour préparer un système de transition qui, au point de vue intérieur, complète cette paix étrangère dont le traité du 15 mars est le dernier mot.

La question est là pour le moment, elle n'est point ailleurs. En réalité, l'assemblée n'a pas trop le choix d'une politique; elle se trouve placée entre ce qu'elle ne peut pas faire et ce qu'elle ne veut pas laisser faire. Ce qu'elle veut certainement empêcher, c'est qu'à la faveur de l'incertitude et du trouble qui peuvent se produire dans une crise d'élection le radicalisme ne parvienne à s'emparer du pays pour le précipiter dans des convulsions nouvelles. Ce qu'elle ne peut faire d'un autre côté, elle le sent peut-être plus que jamais, c'est la monarchie. Dès lors la voie semble toute tracée; elle a été ouverte en quelque sorte par cette loi des trente qui, à la veille même du traité de libération, indiquait les moyens ou les combinaisons les plus propres à ménager une transition pacifique, à créer un certain ordre régulier, sans engager la souveraineté nationale, dernier et unique arbitre des destinées de la France. Eh! sans doute les partis ne sont pas contens. Les opinions extrêmes ont marché avec ensemble contre cette malheureuse loi des trente, qui ne donnait pas raison à leurs espérances et à leurs prétentions. L'extrême droite, il faut l'avouer, est particulièrement en ébullition; elle ne pardonne ni au gouvernement, ni même aux partisans sensés de la monarchie, qu'elle appelle des défectionnaires parce qu'ils se sont ralliés, dans l'intérêt de la paix intérieure de la France, à la politique de modération dont la loi des trente était l'expression.

Non certes l'extrême droite n'est pas contente, et, par un phénomène qui n'a rien de nouveau, plus elle voit diminuer ses chances de succès, plus elle s'irrite. Que M. l'évêque d'Orléans ait la hardiesse de chercher à éclairer l'esprit de M. le comte de Chambord sur les nécessités des temps modernes, M. l'évêque d'Orléans est manifestement un traître. Aujourd'hui c'est M. de Falloux lui-même qui ne peut trouver grâce aux yeux de ces farouches de la légitimité, qui forment une sorte de démocratie royaliste révoltée contre ses chefs. M. de Falloux a un tort, il est vrai, il ne consent pas à reconnaître à M. le comte de Chambord le droit de désigner pour son successeur au trône de France un « infant d'Espagne » ou bien « M. le duc de Parme, » ou bien encore

le « prince impérial en sa qualité de filleul de Pie IX; » il ne se résigne pas à subir le joug de ceux qui « s'arrogent un brevet exclusif de fidélité aux principes, » et qui courent les aventures dans une voie « où ils s'exaspèrent vainement, s'éloignant, sans retour peut-être, du but commun qu'ils ont déjà tant de fois compromis. » M. de Falloux est un suspect! Naturellement l'extrême droite voit le grand obstacle, l'ennemi public dans le gouvernement, dans M. Thiers surtout. Elle n'a pas même observé une trêve d'un jour pour la libération, elle s'est remise aussitôt en campagne, et la voilà livrant bataille pour soutenir une pétition du prince Napoléon réclamant contre le décret d'expulsion dont il a été l'objet l'automne dernier. Ce qui fermente d'animosités, de préventions, de ressentimens dans ce camp du radicalisme légitimiste, on a pu le voir par un discours de M. Fresneau, qui aspire décidément à être un des excentriques de l'assemblée. De quoi n'a pas parlé M. Fresneau? Il a parlé d'Henri IV, de Charles VII, de la maison de Savoie, du pape, des dévotions du roi Victor-Emmanuel, de la duchesse de Berry. Il a parlé de tout pour ne rien dire, et il n'a réussi qu'à faire le plus bizarre salmigondis, auquel M. le garde des sceaux n'a pas cru même devoir répondre.

Ce n'est point malheureusement M. Fresneau seul qui a rompu des lances à propos du prince Napoléon. Une fraction assez considérable de la droite modérée elle-même a cru devoir s'engager dans cette étrange affaire. Le rapporteur de la commission, M. Depeyre, a jugé nécessaire de déployer une chaleur inusitée de conviction et d'éloquence pour défendre la liberté individuelle, pour réfuter la théorie de la raison d'état, et on ne croyait pouvoir faire moins que de sauvegarder les principes par un ordre du jour contenant sinon un blâme direct, du moins une réserve vis-à-vis du gouvernement. On a trouvé piquant sans doute de faire du prince Napoléon un héros persécuté de la liberté individuelle, mise en péril dans sa personne. Soit, on a dit certainement les meilleures, les plus honnêtes choses du monde. Et après? Que signifiait cette discussion? Où était la nécessité de créer une apparence de conflit, de laisser peser sur le gouvernement un soupçon d'arbitraire inutile? S'il s'agissait de défendre la liberté individuelle, le gouvernement ne mettait point un tel principe en doute. Que restait-il donc? Il restait une thèse incontestée de droit constitutionnel, de libéralisme, soutenue à propos du prince Napoléon, poliment reconduit à la frontière par une mesure d'ordre public! On ne peut pas, dit-on, laisser entre les mains du gouvernement cette arme exorbitante et redoutable du droit d'expulsion pour simple raison d'état. D'abord la raison d'état ne s'applique pas à tout le monde, la mesure d'expulsion est exceptionnelle parce que le personnage qu'elle atteint est placé lui-même dans une position exceptionnelle, et un pouvoir gardien de la sécurité publique est bien obligé dans des circonstances rares de prendre la responsabilité

de quelque acte de vigilante prévention. Si le pouvoir n'a point ce droit, il est conduit à le demander, et c'est ce qu'a fait M. Dufaure en présentant une loi pour l'avenir, d'après laquelle les membres de la famille impériale ne pourraient voyager ou séjourner en France sans une autorisation administrative; mais de plus est-ce bien sérieux de déployer de telles sévérités et de tels ombrages à l'égard d'un gouvernement qui n'est que le délégué de l'assemblée, qui agit sans cesse sous les yeux de l'assemblée, qui ne peut accomplir un acte sans en rendre compte au pouvoir parlementaire deux heures après, comme le disait un jour M. Thiers, et qui ne décline aucune de ses obligations? C'est là, convenons-en, un scrupule assez exagéré, et qui devient véritablement étrange lorsqu'il s'agit de s'en faire une arme ou un moyen d'accusation contre le gouvernement actuel au profit d'un prince de l'empire. Le 2 décembre ou un des bénéficiaires du 2 décembre défendant la liberté individuelle contre M. Thiers ou M. Dufaure, oui, le spectacle est curieux! Heureusement la droite a pu soutenir sa thèse libérale sans provoquer une crise qui eût été la conséquence inévitable d'une défaite du gouvernement. L'ordre du jour pur et simple demandé par M. Dufaure a été voté. Seulement il en résulte encore une fois un de ces déplacemens de majorité qui rendent tout incertain, qui paralysent la création ou l'action de cette force politique dont on aurait besoin plus que jamais aujourd'hui pour réaliser jusqu'au bout les mesures de préservation que l'assemblée doit sanctionner avant de disparaître définitivement.

Que les partis extrêmes saisissent toutes les occasions de conflits, qu'ils s'agitent avec leurs regrets ou leurs espérances autour de la situation actuelle, comptant toujours sur un imprévu favorable à leurs desseins, rien n'est plus simple, c'est leur habitude, c'est leur tactique et leur éternel penchant. Évidemment pour la majorité sensée de l'assemblée, pour tous les hommes modérés des opinions diverses qui se partagent la chambre, il n'y a qu'un système de conduite, une politique, et cette politique consiste à s'affermir, à prendre position sur le terrain que la loi des trente avait créé! Qu'on y songe bien, il n'y a plus maintenant de temps à perdre en fausses opérations ou en combinaisons de fantaisie. L'assemblée va prendre des vacances de six semaines. Lorsqu'elle reviendra, les problèmes s'accumuleront devant elle, et seront de plus en plus pressans à mesure qu'on approchera de l'époque de la libération. L'opinion, plus libre, moins préoccupée de la présence de l'étranger, commencera peut-être à s'émouvoir. La majorité de l'assemblée, le centre droit, le centre gauche, tous les hommes de sens politique et de prévoyance veulent-ils que tout reste livré à l'aventure? Si l'on s'épuise en luttes stériles, en bruyantes passes d'armes, en conflits de gouvernement, le résultat est malheureusement inévitable. On ne fera rien, ou du moins ce qu'on pourra faire se ressentira nécessairement du trouble et de la confusion des esprits; on disputera son existence au mi-

lieu de toutes les querelles, de toutes les divisions. L'assemblée n'y gagnera point à coup sûr en crédit, en autorité; elle sera exposée à épuiser ses forces pour vivre jusqu'au bout, et on arrivera ainsi aux élections sans avoir rien fixé, sans avoir rien organisé, avec des pouvoirs affaiblis par toutes les contestations, avec des partis violemment animés les uns contre les autres et un pays plein de perplexités. Contre ce danger possible, le vrai préservatif, c'est de s'inspirer de l'esprit qui a produit la loi des trente, et de tirer de cette combinaison toutes les conséquences pratiques. Il ne s'agit point de se demander si c'est un idéal, il s'agit de savoir si c'est la seule chose réalisable. Eh bien! puisqu'on s'est entendu pour tracer ce programme, qui consiste en une loi sur la transmission des pouvoirs publics, la constitution d'une seconde chambre, la réforme de la loi électorale, pourquoi ne se mettrait-on pas à l'œuvre en commun, assemblée et gouvernement, pour exécuter ce plan avec une méthodique et sérieuse résolution? Pourquoi ne chercherait-on pas à dégager des conditions de vie publique qui nous sont faites tout ce qu'elles peuvent contenir de garanties et de force?

De quoi est-on préoccupé en définitive? On veut épargner au pays les périls d'une crise provoquée par une invasion bruyante du radicalisme, qui effectivement serait peut-être à craindre, si on ne faisait rien. C'est justement contre cette invasion du radicalisme que les mesures prévues par la loi des trente peuvent devenir efficaces. On rencontrera sans doute l'opposition des partis extrêmes, c'est bien aisé à prévoir. Pour la millième fois et par une sorte d'habitude, les radicaux répéteront qu'on va porter atteinte au suffrage universel. Nullement; il n'est point question d'attenter au suffrage universel et de recommencer la loi du 31 mai. Tout ce qu'on se propose, c'est de mettre la sincérité, la moralité et la vérité dans les élections, dans la pratique du suffrage universel. Là-dessus l'entente est certainement facile entre toutes les opinions sérieuses, entre la majorité et le gouvernement. M. Thiers lui-même traçait le programme à suivre sur les points essentiels, lorsqu'il disait dans la commission des trente : « Il y a dans le suffrage universel, tel qu'il est organisé aujourd'hui, absence complète d'identité et aussi de garantie morale; nous songeons à écarter les individus sans aveu, ce n'est pas une atteinte au suffrage universel. Ce serait une atteinte, si on excluait les citoyens; mais l'homme sans aveu, ce n'est pas un *civis*, comme disaient les anciens... » M. Thiers indiquait aussi comme une garantie réelle, sérieuse, « la localisation de l'élection, l'élection par arrondissement. » Avec une loi ainsi faite, s'inspirant de cet esprit, toutes les opinions peuvent assurément se produire; mais l'élection prend immédiatement ce caractère plus sérieux qui résulte de la vérité, de la sincérité. Les autres mesures prévues par la loi des trente peuvent n'être pas moins utiles en concourant au même but. Cela ne peut être un doute aujourd'hui : lorsqu'on en viendra à

faire la loi sur l'organisation et la transmission des pouvoirs publics, M. Thiers a personnellement sa place marquée d'avance par ses services, par la popularité qu'il a conquise dans le pays. La libération du territoire consacre une fois de plus son titre au gouvernement; mais M. Thiers lui-même, avec toutes les ressources de son esprit, peut se trouver désarmé en face d'une assemblée unique où dominerait une majorité passionnée, emportée, et c'est là justement que trouve son rôle une seconde assemblée qu'on appellera comme on voudra, chambre de contrôle, chambre de résistance, qui dans tous les cas peut être une force, un appui pour le pouvoir exécutif. Alors M. le président de la république n'est plus seul avec son expérience, avec son talent, il a la loi pour lui, et avec la loi le concours d'une seconde assemblée, de sorte que ces mesures diverses combinées forment un programme politique qui, dans les conditions où nous sommes, peut offrir au pays de sérieuses garanties, auquel toutes les fractions modérées de l'assemblée actuelle peuvent s'attacher avec la confiance de travailler au bien public.

C'est à cette politique de patriotisme, de modération et de libéralisme que répond après tout la candidature qui vient d'être offerte à M. de Rémusat dans les élections prochaines de Paris. D'ici à peu en effet, le scrutin va s'ouvrir dans un certain nombre de départemens et notamment à Paris. Le nom de M. le ministre des affaires étrangères s'est produit avec une sorte de spontanéité. Certes, par son passé, par son esprit comme par son caractère, M. de Rémusat aurait toute sorte de raisons de porter ce titre de député, qu'il a pourtant refusé plus d'une fois depuis deux ans par une sorte de coquetterie d'homme supérieur. Il ne peut se refuser aujourd'hui à ceux qui ont fait choix de son nom, il ne s'appartient plus. Associé à cette négociation qui mettra fin à l'occupation étrangère, il est d'abord le candidat naturel de la libération du territoire. En outre il représente certainement l'esprit conservateur le plus libre de préventions routinières et l'esprit libéral le plus dégagé d'illusions et le boursouflure. Enfin ce qui achève de donner sa couleur et son caractère à la candidature de M. de Rémusat, c'est qu'elle rencontre l'opposition des radicaux. Eh bien! soit, il vaut mieux qu'il en soit ainsi; seulement les radicaux jouent une grosse partie, ils proposent aux Parisiens de voter contre l'homme qui vient de mettre tous ses soins à la délivrance du sol, et qui est un des plus éminens libéraux de son temps, sans compter qu'il serait curieux, si cela était possible, de voir le candidat radical triompher de M. de Rémusat dans la ville qui s'est appelée et qui est toujours sans doute la capitale du peuple le plus intelligent et le plus spirituel du monde.

Cette génération si brillante et si forte à laquelle appartient M. de Rémusat comme M. Thiers a joué un grand rôle dans notre France contemporaine. Elle a déjà perdu en chemin plus d'un de ses représentans, et elle vient de perdre ces derniers jours encore un homme dont le nom

est deux fois illustre dans les lettres, dans les études historiques. M. Amédée Thierry, qui vient de mourir, était par la sûreté de sa science, par l'éclat de son talent, le digne émule de son frère Augustin Thierry. Ses études sur les Gaulois, sur Attila, sur saint Jérôme n'étaient pas seulement des œuvres d'une érudition exacte et profonde, elles avaient la couleur et la vie. Nul mieux que M. Amédée Thierry n'a su ranimer le passé; il était de la race des grands historiens, et son talent a trop souvent illustré ces pages pour qu'on oublie de longtemps et cette postérité de belles œuvres et le vide qu'il laisse parmi nous. Les malheurs du pays l'avaient profondément atteint dans ces dernières années, et il est mort vaincu par les événemens encore plus que par l'âge, quoique ayant gardé jusqu'au bout toute la vigueur de l'esprit. M. Caro s'est chargé, au nom de la *Revue,* de lui payer sur sa tombe l'hommage d'un souvenir fidèle. Les hommes comme M. Amédée Thierry ne se remplacent pas aisément dans les lettres. C'est aux jeunes esprits de la France nouvelle de recueillir ces traditions de travail et de forte science.

L'Autriche parlementaire est absorbée dans la réforme électorale qu'elle vient d'entreprendre. C'était un des points essentiels de la politique du cabinet cisleithan présidé par le prince Auersperg. Il s'agissait de substituer le régime de l'électorat direct au régime de l'élection des membres du *Reichsrath* par les diètes provinciales. Sans doute, même dans le projet ministériel, ce n'était pas encore l'élection toute simple par circonscription et selon le chiffre de la population, c'était l'élection par groupes d'intérêts, par villes, par corporations. Telle qu'elle était, cette réforme ne laissait pas de soulever des difficultés assez graves. Le ministère Auersperg n'avait pas seulement à se débattre avec la Bohême et d'autres provinces retranchées depuis longtemps dans une abstention invariable; il avait à se concilier les Polonais, il a longuement négocié avec eux, il a même appelé à Vienne le lieutenant de l'empereur en Galicie, le comte Goluchowski, pour suivre ces négociations. On faisait luire aux yeux des Polonais toute sorte de garanties pour leur autonomie, pour leur nationalité; on leur demandait tout au moins de ne pas quitter le *Reichsrath,* car on craignait que la réforme électorale n'échouât faute d'un nombre suffisant de votans. Les Polonais, sans admettre le système de l'élection directe, dans lequel ils voient un moyen de prépondérance pour le centralisme allemand et une menace pour eux en Galicie, les Polonais ne se montraient pas cependant intraitables, ils voulaient seulement qu'on ne se bornât pas à des promesses, que le ministère s'engageât au sujet de leurs franchises. On n'a pas pu s'entendre, puisqu'au dernier moment les Polonais se sont retirés du *Reichsrath* sans vouloir prendre part à la discussion et au vote de la loi électorale. La réforme n'a pas moins été votée. Il reste cependant à savoir ce que deviendra ce régime nouveau appliqué à des provinces résistantes, accoutumées depuis longtemps à une vraie sécession, imbues

du plus vivace esprit de fédéralisme. C'est une expérience qui ne laisserait pas d'être dangereuse, si l'Autriche n'était habituée à vivre au milieu de toutes ces intimes complications. CH. DE MAZADE.

LES THÉATRES.

Comédie-Française, reprise de *Dalila*. — Gymnase, *Andréa*, par M. Victorien Sardou.

Il y a maintenant vingt ans que *Dalila* a vu le jour, et plus de quinze que cette pièce charmante et célèbre a été représentée pour la première fois sur la scène du Vaudeville, à laquelle le Théâtre-Français l'a empruntée au commencement de 1870. Applaudie, acclamée en 1857, elle n'a pas eu moins de succès lorsqu'elle a fait son apparition sur la première scène française. On vient de la reprendre, dans l'espoir peut-être de la faire entrer définitivement dans le répertoire courant de la Comédie-Française, car la reprise est entourée d'un luxe de mise en scène inusité qui respire la confiance. Aux yeux de la critique, *Dalila* est toujours la plus fortement conçue et la plus parfaite parmi les œuvres de celui que l'on pourrait appeler l'héritier bénéficiaire de l'école romantique; elle mérite de rester et elle restera, car elle est faite de passion, de passion ardente qui demeure éternellement vraie et qui est de tous les temps. C'est l'histoire d'un cœur brisé au seuil de la vie parce qu'il a dédaigné le bonheur tranquille du foyer pour courir après le mirage d'un amour tout de feu et de flammes. Cette donnée simple et pathétique est développée avec une grâce et une force singulières, et la tragédie bourgeoise se transforme peu à peu en drame romanesque. La paix qui régnait dans l'aimable intérieur du vieux musicien Sertorius a été troublée par son élève favori, un artiste de génie qu'un mécène mélomane a découvert parmi les chevriers dalmates, et dont il a fait en peu d'années un maestro célèbre. Quand le chevalier Carnioli s'aperçoit que Roswein aime la fille de Sertorius, la blonde Marthe, et qu'il est en train de s'enterrer dans ce bonheur bourgeois, il le pousse dans les bras d'une dangereuse sirène qui devra tremper cette âme au feu de la passion. La princesse Léonora ne s'acquitte que trop bien de la mission dont elle a été chargée à son insu : au bout de peu de mois, nous retrouvons le naïf maestro malade d'un coup d'épée, crachant le sang, l'ombre de lui-même et le jouet des cruels caprices de la femme qui s'est emparée de lui. Trop tard Carnioli arrive pour l'arracher à sa perte; la princesse le domine jusqu'au moment où, lassée, elle le chasse. Embusqué sur la grand'route pour la tuer, il arrête une voiture dans laquelle il croit qu'un rival emmène la princesse : c'est son vieux maître Sertorius qui emporte le corps de sa fille morte de chagrin. André Ros-

wein expire sous les yeux de son protecteur pendant qu'au loin on entend la princesse chanter une gaie chanson. Dans la manière dont l'action se noue et se dénoue, rien d'artificiel ni d'invraisemblable, si ce n'est peut-être l'amour soudain de Roswein pour la princesse, amour qui naît d'un regard fatal; mais ces coups de foudre ne sont pas sans exemple. Tout se déroule donc avec la logique imperturbable des situations vraies qui résultent du conflit des passions humaines, et la fin tragique des deux êtres faibles que le destin doit broyer sous les roues de son char est déjà contenue dans les complications qui se produisent au début de l'action.

C'est ici toutefois que l'interprétation des rôles peut compromettre la logique intérieure de l'action dramatique. Ce jeune maestro, qui s'évanouit presque en se trouvant pour la première fois en présence de Léonora, c'est évidemment un être frêle, nerveux, délicat. M. Febvre n'a guère le physique de l'emploi : carré des épaules, avec ses traits énergiques et sa voix fortement timbrée, ce n'est pas sans une certaine incrédulité qu'on le voit se pâmer d'émotion devant la grande dame à laquelle il rapporte son mouchoir. Cette disparate fait sentir davantage ce qu'il y a d'un peu suranné dans les regrets que semble appeler la précoce stérilité de ce génie musical; on se refuse à verser des larmes sur les chansons avortées de ce robuste jeune homme et sur ses opéras restés dans les limbes. On en a tant fait!

Mlle Sarah Bernhardt, qui a cru pouvoir aborder le rôle de Dalila après Mlle Fargueil et Mlle Favart, n'a trouvé ni les accens âpres, mordans, métalliques, de la première, ni les éclats de passion de la seconde; elle est restée la plupart du temps au-dessous de sa tâche. C'est une personne frêle, gracieuse, élégante, qui nous charme dans les rôles tendres et qui sait lancer une impertinence à ravir; mais ses moyens la trahissent lorsqu'il s'agit d'exprimer l'énergie d'une passion. Ce débit sec, dur, martelé, parfois affecté, ne trahit pas la férocité féline de la femme qui, assouvie et indifférente, déchire sa victime en la caressant; c'est quelque chose de moins terrible : du dépit, de l'ennui, une impatience qui ne prend plus la peine de se déguiser. Dans la scène où Dalila joue à son niais maestro la comédie du repentir, on ne sent peut-être pas assez que ces tirades n'ont d'autre but que de l'empêcher de quitter la princesse le premier. Mlle Bernhardt, qui en somme ne manque pas de talent, réussirait peut-être à se faire accepter dans ce rôle difficile, si elle se décidait à le jouer avec beaucoup plus de simplicité, sans cette raideur affectée et sans forcer la voix à tout propos.

Mlle Croizette, qui a quelque peine pour nous représenter une blonde fille du nord, s'est tirée à son honneur du rôle de Marthe. M. Maubant, dans le rôle de Sertorius, a bien su rendre la bonhomie sereine du vieil artiste, que Lafontaine en 1870 faisait trop *génial* (après avoir créé en 1857 le rôle de Roswein); cependant on pouvait le trouver un peu so-

lennel dans les scènes du commencement. Quant à M. Bressant (Carnioli), il faut regretter que cet artiste si distingué joue ses rôles avec une indolence de plus en plus marquée.

Malgré les défauts trop visibles de l'interprétation actuelle, le drame de M. Octave Feuillet a été accueilli avec une faveur méritée. Ce beau et pur langage n'a point perdu son pouvoir de séduction sur un public habitué depuis des années à des mets plus épicés. Quelle distance à franchir pour passer de *Dalila* à cette *Andrèa,* que M. Victorien Sardou vient de donner au Gymnase, maintenant qu'elle a fait sans accident le tour de l'Amérique! Comme il nous faut brusquement quitter les hauteurs où habite l'idéal! Et pourtant, à tout prendre, comme le disait un des critiques les plus fins de notre temps, « lorsqu'on peut laisser sommeiller son jugement, on y trouve quelque plaisir. » M. Sardou nous offre une succession de jolies scènes qui intéressent, pourvu qu'on ne se demande pas en quoi elles sont nécessaires à l'action, et qui donnent à de très bons acteurs l'occasion ou le prétexte de débiter un dialogue généralement fort spirituel qui est en harmonie parfaite avec le décor et les costumes. Dans *Andrèa* d'ailleurs, le dialogue et les jeux de scène ne font pas tous les frais de la soirée. M. Sardou sert à son public blasé l'intérieur d'une loge de danseuse où l'on voit la célèbre Stella changer de costume et faire des ronds de jambe sous les yeux d'une rivale déguisée en couturière, dont le mari pendant ce temps monte la garde devant la porte fermée, — puis le cabinet d'un préfet de police où se succèdent à une heure avancée de la nuit les jolies visiteuses voilées qui viennent implorer la *manus militaris,* le bras séculier de l'autorité, — enfin une cellule de fou avec une douche d'eau froide qui part quand le locataire du lieu essaie d'ouvrir la porte pour s'échapper.

Avec tant d'élémens de succès, — n'oublions pas la scène où Andréa, conseillée par le spirituel préfet, emploie les grands moyens pour séduire son mari, véhémentement soupçonné de vouloir partir pour Bucharest en compagnie de la célèbre danseuse, — avec des élémens de succès si nombreux et si... solides, on ne saurait douter d'une longue série de représentations fructueuses. Mais l'intrigue? demandez-vous. Voici Mme Fromentin en costume d'Espagnole rouge et or que son *barnum* américain va présenter à ses fanatiques dans un souper de deux cents couverts improvisé après la représentation d'adieu. Mais la logique? Voici Mlle Pierson qui dans un frais et coquet déshabillé de soie rose va essayer le pouvoir de ses charmes sur son ingrat mari, dont la froideur impardonnable a presque révolté le public. Mais le dénoûment? Voici le rideau qui tombe sur une réconciliation opérée, toujours à une heure avancée de la nuit, sur le seuil d'une chambre à coucher.

Si on laisse reposer son jugement, on peut en effet y prendre plaisir. Il y a dans la pièce de M. Sardou des scènes lestement menées et jouées avec beaucoup d'entrain et de finesse par M. Landrol (le directeur de la

police de Vienne), par Mlle Pierson (Andréa), Mme Fromentin (Stella), Mlle Angélo (la baronne Thécla). Il faut louer surtout le troisième acte, — ou le troisième tableau, car la pièce se déroule en six tableaux, — qui nous transporte chez le directeur de la police. C'est d'abord la baronne Thécla qui vient faire appel au pouvoir discrétionnaire du préfet, parce qu'elle se trouve sous le coup d'une audacieuse tentative de chantage. En sortant de sa loge à l'Opéra, au bras de son mari, elle y a oublié à dessein son manchon, où elle avait caché un billet à l'adresse du fameux général Cracovers, — un ami du baron. Le général, averti par elle, est retourné dans la loge, mais il n'a pu trouver le manchon. Le lendemain, une missive anonyme somme la baronne de racheter sa lettre, si elle ne veut pas qu'elle soit vendue au mari. Heureusement le bon préfet a sous la main le dossier du général, — ses états de service! s'écrie avec une adorable candeur la baronne, dont le général a su gagner le cœur, comme Othello celui de Desdémone, par le récit de ses exploits guerriers. La baronne en sera quitte pour la peur. « Je regrette de perdre le général, dit le préfet; il me rendait des services... Bah! il les rendra ailleurs. » Et la baronne, qui n'en était encore qu'à son premier rendez-vous, jure qu'elle n'écrira plus... une autre fois! Elle est à peine partie que la comtesse Andréa arrive à son tour. Après deux ans de mariage, son mari la néglige déjà, et le hasard lui a fait découvrir que ce dernier s'est attelé au char triomphal d'une ballerine. Elle a trouvé moyen de se faire conduire dans la loge de Stella, où son mari n'a pas tardé à lui fournir les preuves de sa culpabilité. Il n'est toutefois coupable que d'intention, car Stella jusqu'alors l'a su tenir à distance respectueuse. Cependant, répondant à un défi de la jolie couturière, la danseuse a promis à celle-ci qu'au moindre signe d'elle le comte, abandonnant sa femme, la suivra elle-même à Bucharest, et elle doit partir dans la nuit. Le comte, refoulant ses remords, s'est décidé à obéir. Voilà ce qui amène sa femme éplorée chez le directeur de la police, qui trouvera bien un moyen quelconque d'empêcher la fugue du mari. Le directeur, touché de voir chez lui cette rareté, une femme qui adore son mari, cherche avec la comtesse; il la questionne pour savoir si le comte ne prêterait pas le flanc par quelque délit... Mais non, c'est la perle des maris, la comtesse se fâche à ces soupçons injurieux. Ce n'est qu'un pauvre fou égaré! Voilà le trait de lumière; le directeur, qui s'échauffe, propose aussitôt de le faire enfermer pendant vingt-quatre heures dans une maison de santé sur un certificat de médecin... C'est au tour de la comtesse à se récrier, et le directeur d'insister. Enfin il propose un moyen terme : la comtesse mettra d'abord en œuvre ses ressources personnelles pour retenir au domicile conjugal son volage mari, qui sans doute va rentrer chez lui avant le départ du bateau; si contre toute attente elle ne réussissait pas, si le comte mal-

gré tout s'échappait de ses bras, eh bien! deux sbires l'attendront à la porte de son hôtel avec une voiture fermée pour le mener en lieu sûr; il suffira qu'elle leur donne le signal en approchant une bougie de la fenêtre du salon. Ce compromis est accepté; un mari qui par hypothèse se sera montré aussi indigne d'indulgence autorise les procédés les plus violens et se met en quelque sorte lui-même hors la loi.

Dans l'acte suivant, on le voit en effet rentrer chez lui pour faire ses préparatifs de départ; mais il trouve sa femme sous les armes. Elle s'ingénie à le retenir près d'elle, à déjouer toutes ses ruses, elle perce à jour ses mensonges maladroits. Dans cette scène, que Mlle Pierson joue avec un art consommé, le rôle du mari est sacrifié. M. Landrol y montre trop d'embarras; c'est l'écolier pris en faute, ce n'est pas l'homme du monde qui sait mentir avec aisance. Quoi qu'il en soit, le comte est déchu et perdu dans l'esprit des spectateurs, quand, au moment où on le croit maté et conquis, il trompe la vigilance de son adorable geôlier pour s'enfuir comme un voleur. Tout le monde approuve Andréa lorsque, trouvant la cage vide, elle donne le signal aux sbires qui attendent en bas. Les deux actes,— ou tableaux, — qui suivent ne sont plus que des hors-d'œuvre. Le comte, enfermé dans une maison de santé, profite de la visite de son ami Balthazar pour s'évader sous les habits de cet ami, après l'avoir roulé sous ses couvertures; — c'est une scène assaisonnée de gros sel qui s'est égarée du Palais-Royal au Gymnase. Il tombe chez lui, poussé par le démon de la jalousie, car le jeune Balthazar, — qui est d'avis qu'il faut avertir les maris, — lui a fait part de certaines remarques qui lui font craindre que sa femme n'ait déjà tenté de se venger. Il trouve sa femme seule, — son frère vient de la quitter; elle lui tient d'abord rigueur et s'enferme chez elle, lui laissant le temps de revoir comme dans un songe certains détails de leur nuit de noces, dont le souvenir le touche jusqu'aux larmes. Enfin la porte s'ouvre, comme alors... et on pardonne au repentir sincère.

M. Sardou a prodigué dans cette pièce ce qui peut flatter les goûts d'un public qui ne demande qu'à être amusé. Veut-il donc renoncer aux visées plus hautes que semblait annoncer *Patrie?* L'émotion serait-elle tarie chez lui? Au lieu d'utiliser les dons si réels et si brillans qu'il a reçus pour le théâtre, le verrons-nous se cantonner volontairement dans ces comédies de genre, sans unité et sans cohésion, qu'on dirait composées d'accessoires? Ce sont bien souvent les acteurs seuls qui sont responsables du succès facile de telles œuvres.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

LA SUISSE

ET SA CONSTITUTION

On se rappelle les applaudissemens unanimes qui accueillirent en France, il y a un an, le rejet de la nouvelle constitution fédérale proposée au vote du peuple suisse par le conseil national et le conseil des états. Cette vive satisfaction était naturelle, puisque ce vote était considéré comme une bataille entre l'influence allemande et l'influence française, et puisque M. de Bismarck n'avait pas fait mystère de l'appui qu'il prêtait aux partisans de la révision. D'ailleurs la majorité des cantons français avait voté contre la révision, la majorité des cantons allemands avait au contraire voté pour : il n'en fallait pas davantage pour que le rejet de la révision fût envisagé chez nous comme une défaite pour les ambitions germaniques, et salué comme une victoire pour l'indépendance d'une nation dont les intérêts politiques sont liés désormais étroitement aux intérêts de la France.

Il y a certainement du vrai dans cette appréciation hâtive des événemens qui se passent aujourd'hui en Suisse. Le parti de la germanisation a subi l'année dernière un échec signalé. Tout ce qui retarde dans ce pays la destruction de l'autonomie des états et l'avénement de la centralisation unitaire, tout ce qui prolonge le maintien de la constitution fédérale peut être regardé comme une mesure conservatrice de l'indépendance nationale. La Suisse n'est pas une nation comme une autre, et dont l'unité soit pour ainsi dire matériellement garantie par la similitude de la langue, de la race ou des lois; son indépendance et son unité nationales tiennent à ses traditions de liberté, à ses institutions séculaires, à sa constitution fédérative elle-même. Elle proteste par son existence même contre ce principe des nationalités dont on fait un si dangereux abus de

l'autre côté du Rhin quand on oppose la science ethnologique à la volonté des populations. La Suisse enfin est un des boulevards de la liberté européenne contre cette odieuse politique de conquête qui se couvre aujourd'hui du masque des idées modernes, et qui se vante d'affranchir les peuples au moment même où elle les opprime. A ce point de vue, il est permis de dire que le rejet de la révision de la constitution fédérale a été une victoire pour le parti français et une défaite pour le parti allemand.

Ce serait cependant une erreur que de réduire la question à ces termes simples, et de ne voir dans cette crise nationale que le combat du parti allemand avec le parti français. Ce serait même une imprudence; car la révision de la constitution fédérale ne saurait être indéfiniment ajournée, et elle aura toujours pour résultat d'affaiblir les cantons au profit du pouvoir central. En ce moment même, les chambres fédérales élues depuis le rejet de la nouvelle constitution, et composées en majeure partie de révisionistes, recommencent le travail de leurs devancières. Il faut bien reconnaître que le plébiscite de l'année dernière n'a rien eu d'irrévocable et de décisif. Beaucoup de causes diverses y ont contribué; beaucoup d'opinions et d'intérêts de diverses natures se sont coalisés de part et d'autre pour amener ce résultat. Si l'influence allemande est entrée pour quelque chose dans l'entreprise de la révision, elle a eu pour auxiliaires une foule d'autres influences très différentes et très peu favorables à l'ambition germanique. Si les secrets desseins du cabinet de Berlin s'accommodent d'une mesure qui, donnant à la Suisse une constitution plus unitaire, la prépare pour ainsi dire à se laisser entraîner dans le mouvement du grand corps germanique, il ne faudrait pas s'imaginer qu'aucun dessein pareil entrât dans la pensée des auteurs et des partisans de la révision. Lorsqu'ils réclamaient la centralisation militaire, l'unité de la législation civile et commerciale, le mariage civil, l'extension des travaux publics, l'abolition des priviléges municipaux et des entraves mises par les institutions locales à la liberté individuelle, ils s'inspiraient au contraire des idées les plus justes, des sentimens les plus patriotiques, des intérêts vraiment nationaux, et leur seul tort était de trop se hâter dans une voie encore incertaine et périlleuse. D'autre part, l'esprit sagement conservateur et le patriotisme alarmé de leurs adversaires s'unissaient, pour les combattre, à beaucoup d'opinions et de passions moins respectables, ou du moins absolument étrangères à la lutte du patriotisme helvétique contre les menaces de germanisation que le projet de révision pouvait contenir.

Ce serait donc faire une grossière injure au peuple suisse que de supposer que les 250,000 suffrages donnés par lui au projet de ré-

vision entendissent se prononcer pour une annexion à l'empire d'Allemagne, ou même pour une alliance intime qui aurait bientôt mis le gouvernement fédéral dans la dépendance du cabinet prussien. Certes il entre dans les calculs de l'Allemagne de pousser la Suisse à renforcer le lien fédéral et d'affaiblir les pouvoirs cantonaux, afin d'augmenter l'influence des grands cantons allemands et protestans au détriment des petits cantons français ou catholiques. Elle a un intérêt visible à étouffer la vie cantonale et à grossir les attributions du pouvoir central, afin d'être sûre, en mettant la main sur lui, de mettre la main sur la Suisse entière; elle voudrait d'ailleurs s'en servir pour exécuter plus promptement le chemin du Saint-Gothard et les autres grandes entreprises qui doivent, suivant elle, mettre la Suisse dans la main de l'Allemagne et des capitaux allemands. Ce n'est pas une raison pour dire que les partisans de la révision constitutionnelle voulussent nuire à l'indépendance et à l'autonomie de la patrie helvétique. Beaucoup d'entre eux n'étaient animés au contraire que du désir de fortifier cette indépendance en donnant à leur pays des institutions qui missent le gouvernement fédéral en état d'opposer une plus grande résistance aux agressions de l'étranger. La réforme militaire, qui occupait le premier rang parmi les mesures révisionistes, n'avait d'autre but que de procurer à la Suisse une armée capable de la défendre. C'était le voisinage même de l'empire d'Allemagne et son ambition déjà menaçante qui faisaient sentir à bien des gens le besoin de concentrer les forces fédérales et de préparer des moyens de défense qui fussent en proportion avec le danger. Depuis la dernière guerre, la Suisse a perdu, comme tous les états neutres, les garanties de sécurité qu'elle trouvait dans l'équilibre européen; il est donc naturel qu'elle cherche à remplacer ces garanties morales par d'autres garanties plus positives, et qu'elle fasse effort sur elle-même pour se mettre en état de suffire à sa propre défense. Beaucoup de Suisses peuvent penser ainsi sans être pour cela de mauvais patriotes, et sans vouloir livrer leur pays à la domination de l'Allemagne.

De leur côté, les conservateurs, ceux qui persistent à repousser la révision, ou qui ne veulent l'admettre qu'avec de grands ménagemens pour la souveraineté cantonale, ont fait preuve de prudence et de sagacité en s'opposant à des réformes hâtives; mais il ne faut pas s'imaginer qu'ils forment un parti compacte. Lorsqu'on examine les élémens divers qui ont concouru au plébiscite de l'année dernière, on s'aperçoit que la majorité conservatrice n'est, comme la minorité elle-même, qu'une coalition passagère et probablement sans lendemain. Les auteurs de la révision ayant confondu dans un même vote les questions les plus différentes, le peuple suisse ne

pouvait pas amender leur ouvrage; il ne pouvait que l'accepter ou le repousser en bloc, et ce mélange de questions diverses a donné lieu à des mélanges d'opinions tout à fait inattendus. Les alliances des partis ont varié d'un canton à l'autre, suivant les intérêts et les passions des localités. Ici les conservateurs ont voté pour la révision; là au contraire ils l'ont combattue. Ici les radicaux ont repoussé les propositions du gouvernement fédéral comme insuffisantes; ailleurs ils les ont accueillies comme un premier pas dans une voie où ils espéraient s'engager plus avant. Les révisionistes ont trouvé un appui chez les membres des grandes compagnies financières, dans le parti des *barons*, comme on les appelle à Berne, et dans les nombreux intérêts qui se groupent autour de ce parti. Les anti-révisionistes et les partisans de l'autonomie cantonale ont été soutenus de leur côté par les *cléricaux* de toutes les confessions, catholiques ou protestans arriérés, opposés au mariage civil ou à la proclamation de la liberté de conscience, par les bourgeoisies municipales jalouses de leurs priviléges, enfin par les socialistes affiliés à l'Internationale, qui forment en Suisse un parti nombreux, et qui ont rejeté la révision afin de la refaire eux-mêmes dans un sens plus radical. Voilà la coalition fragile qui a donné la victoire au parti conservateur. Il est évident que cette coalition ne saurait longtemps se maintenir, et qu'elle se dissoudra d'elle-même aussitôt qu'un nouveau projet mieux conçu aura remis chaque question à sa place et rendu à chaque opinion sa liberté.

On ne saurait donc tirer de conclusion décisive de l'échec éprouvé l'année dernière par le projet de révision. Le plébiscite ou, comme on dit en Suisse, la *votation* du 12 mai s'est faite, à certains égards, au milieu de la plus grande confusion. Beaucoup de citoyens ont repoussé la révision dans son ensemble, parce qu'ils ne pouvaient pas en distraire telle ou telle mesure qui blessait spécialement leurs intérêts ou leurs convictions. Beaucoup d'autres l'ont votée sans y tenir, par crainte de s'opposer inutilement à des changemens inévitables, et de troubler la paix publique sans pouvoir rien arrêter. S'ils l'avaient emporté, ils auraient été bien embarrassés de leur victoire, et ils ont dû éprouver une secrète satisfaction de leur défaite. D'autre part, la majorité obtenue contre le dernier projet de révision a été trop minime pour qu'on puisse se flatter de la retrouver encore. Déjà les élections législatives ont montré les progrès faits dans l'opinion par l'idée révisioniste, et elles ont prouvé que le vote du 12 mai dernier était plutôt un malentendu qu'une fin de non-recevoir irrévocable. A vrai dire, la réforme de la constitution fédérale s'était présentée l'année dernière sous la forme d'une intrigue de parti, et l'on avait employé, pour la

faire prévaloir, des moyens d'intimidation qui ne pouvaient convenir au peuple suisse. Après avoir prouvé qu'ils ne se laissaient intimider par les menaces d'aucun parti, les hommes sensés de toutes les opinions doivent maintenant s'entendre pour apaiser un conflit regrettable en donnant satisfaction aux légitimes besoins du pays.

I.

Au fond, toute cette querelle sur la révision de la constitution fédérale n'est qu'un incident nouveau de la lutte éternelle qui règne dans les états fédératifs entre la centralisation et le fédéralisme. C'est toujours un moment dangereux pour les républiques fédératives que celui où les nécessités des temps ou l'état de l'opinion publique les obligent à modifier le pacte d'union sur lequel elles reposent, et à déplacer plus ou moins l'équilibre des pouvoirs. Si elles résistent avec trop d'obstination aux besoins ou aux idées du temps, elles risquent de provoquer des révolutions violentes. Si au contraire elles y cèdent trop vite, et si elles dépassent la mesure des concessions strictement nécessaires, elles brisent le ressort de la vie nationale en rompant la chaîne des traditions qui faisaient leur force et leur gloire. La confédération suisse traverse en ce moment une de ces crises périlleuses, et ses difficultés intérieures empruntent une gravité plus grande aux dangers dont la menace l'état présent de l'Europe.

La guerre du fédéralisme et de la centralisation est déjà fort ancienne dans ce pays. Si elle se renouvelle aujourd'hui par l'influence de la politique allemande, elle a commencé à l'époque de la révolution française sous l'influence des idées et des armes de la France. Jusqu'à cette époque, toutes les formes de gouvernement vivaient pêle-mêle dans le sein de la confédération. Aux quatre cantons pastoraux, qui avaient traversé tout le moyen âge sans subir le joug de la féodalité, où les formes de la démocratie germanique primitive s'étaient maintenues depuis les temps les plus reculés, étaient venus se joindre, soit par conquête, soit par alliance, une foule de cités et de territoires où régnaient les coutumes féodales. La Suisse présentait alors sur son petit territoire des échantillons de tous les systèmes politiques et de toutes les espèces de société connues. A côté de la démocratie primitive et absolue, des seigneuries féodales, des principautés ecclésiastiques, telles que les évêchés de Porentruy, de Bâle, de Dissentis, les abbayes d'Einsiedeln et d'Engelberg, il y avait des républiques nobles, des patriciats municipaux, comme à Berne, Lucerne, Soleure, Schaffouse, où la haute bourgeoisie urbaine tenait son livre d'or, comme dans

les républiques italiennes, où le droit de cité était un privilége de la naissance, où le gouvernement appartenait à une aristocratie qui l'exerçait par un sénat; la monarchie elle-même régnait à Neufchâtel, qui appartenait à la Prusse tout en faisant partie de la confédération. Il y avait des cantons catholiques fermés aux protestans et des cantons protestans fermés aux catholiques; en général, la féodalité ecclésiastique régnait dans les cantons catholiques, le protestantisme au contraire était la religion des aristocraties bourgeoises. Puis il y avait à côté des cantons et dans leur dépendance des territoires soumis, habités par des populations vassales, que les cantons souverains gouvernaient despotiquement par des baillis; on les appelait, comme chacun sait, les bailliages. Tels étaient les bailliages italiens soumis aux cantons d'Uri et de Schwytz, et qui sont devenus plus tard le canton du Tessin; Vaud et Argovie n'étaient eux-mêmes que des territoires gouvernés par l'aristocratie bernoise. La ville de Bâle était suzeraine des campagnes environnantes. Appenzell s'était affranchi dès le xve siècle des baillis qui le gouvernaient au nom du canton de Saint-Gall, et avait pris place dans la confédération au xvie siècle. Presque partout, sauf dans les cantons pastoraux, les paysans des campagnes étaient serfs et sujets des bourgeois des villes, qui formaient au-dessus d'eux une véritable aristocratie féodale. Le souvenir en est resté vivant jusqu'à ce jour, et la plupart des rivalités cantonales n'ont pas encore d'autre origine.

Cependant de grandes familles militaires s'étaient formées partout, même dans les cantons démocratiques, dont les pauvres habitans faisaient leur industrie du métier des armes et s'engageaient comme mercenaires au service des princes étrangers. Ces familles, disposant des grades dans les régimens qu'elles recrutaient et qui devenaient, pour ainsi dire, leur propriété, avaient fini par acquérir sur les populations voisines une autorité quasi féodale, de sorte que l'aristocratie s'était glissée dans le gouvernement populaire en même temps que la démocratie tendait partout à s'affranchir du joug des aristocraties municipales. C'était encore toute la variété et toute la confusion du moyen âge. Quoique le traité de Westphalie eût rompu tout lien entre la confédération et l'empire d'Allemagne, la Suisse était bien loin d'être une république au sens moderne du mot, et elle ressemblait bien plus à l'Italie du xve siècle qu'à la France de 1789 et de 1792.

L'exemple de la révolution française exerça sur ce pays une action profonde; son influence se fit sentir avant même qu'elle n'eût éclaté. Dès avant 1789, l'ancien régime était menacé en Suisse comme en France. Les liens féodaux se relâchaient, les populations

vassales aspiraient à l'indépendance, les classes privées de droits politiques commençaient à les réclamer. Vaud s'était déjà révolté contre Berne; Bâle s'était soulevée contre son évêque; Genève avait fait une révolution démocratique et nommé une convention nationale. Cependant la lutte se prolongeait entre l'ancien et le nouveau régime. La révolution française semblait déjà terminée que la Suisse était encore plongée dans des agitations sans cesse renaissantes. Les *oligarques* et les *unitaires*, comme on disait alors dans la langue de la révolution, se succédaient au pouvoir avec une instabilité déplorable, les premiers attachés aux anciennes traditions, aux anciennes libertés locales, aux anciens priviléges aristocratiques, et hostiles à tout projet d'unification révolutionnaire, les autres épris de l'idéal de la révolution française et désireux de fonder en Suisse une république *une et indivisible* à l'image de la république française. Comme de raison, c'étaient les unitaires qui invoquaient avec le plus d'ardeur le secours de l'étranger. Les populations vassales, longtemps opprimées par leurs voisines, regardaient naturellement du côté de la France, et appelaient à grands cris son intervention libératrice.

On sait comment le directoire et le consulat usèrent des discordes intérieures de la Suisse pour y établir leur ascendant et pour en faire à peu près la conquête. C'est un exemple de nature à faire réfléchir les partis imprudens qui pourraient être encore une fois tentés de faire intervenir les influences étrangères dans le règlement de leurs difficultés intérieures, et qui ne craindraient pas de contracter avec telle ou telle puissance victorieuse une alliance qui deviendrait bientôt une véritable sujétion. Si le cabinet prussien a des projets de conquête sur la Suisse, il n'aura pas autre chose à faire que ce que faisait la première république française à l'époque même où elle se vantait de ne soumettre les nations que pour les mieux affranchir. Dès 1798, le directoire profitait des querelles des *oligarques* et des *unitaires* pour occuper le pays avec une armée. Le territoire suisse était remanié sous l'influence de la politique française; de treize cantons, les envoyés du directoire en faisaient dix-neuf, ou plutôt dix-huit, car le Valais, qui était resté jusque-là une république indépendante, demeurait aux mains de la France pour payer le prix de son intervention. Les bailliages italiens, le pays de Vaud et le pays d'Argovie étaient élevés à la dignité de cantons souverains. Le travail d'unification commençait sous la protection de nos armées, que le directoire, à court d'argent, trouvait commode de faire vivre aux dépens d'un pays étranger, et qui en profitaient elles-mêmes pour rançonner cruellement leurs alliés.

Le parti unitaire exalté, qui comptait sur le désintéressement de la France, fut profondément déçu. Il réclama le Valais, dont la France refusa de se dessaisir. Il voulut procéder à l'entière unification du pays, et là encore il rencontra les résistances de la politique française, intéressée à ne pas étouffer les querelles qui servaient de prétexte à son intervention. La diète fut cassée par ordre du gouvernement français; une nouvelle constitution fut mise en vigueur le 29 mai 1801. Elle instituait un sénat de vingt-cinq membres, qui devait nommer, sous le nom de *petit conseil*, un pouvoir exécutif composé de sept membres, et un premier magistrat nommé le *landamman*. Bientôt le landamman Reding, qui appartenait à la faction oligarchique, fut culbuté avec la connivence du premier consul, et remplacé par le landamman Dolder; puis les troupes françaises procédèrent à une comédie d'évacuation qui devait amener presque aussitôt de nouveaux troubles. Les agitations recommencèrent, comme le voulait le premier consul : les petits cantons s'insurgèrent sous le commandement du général Reding; de toutes parts, une nouvelle intervention fut demandée. Le landamman Dolder, renversé à son tour, se réfugia à Lausanne avec son gouvernement, et la contre-révolution triomphante s'établit à Berne. Aussitôt le premier consul, qui n'attendait que cette occasion, fit entrer le général Ney avec 30,000 hommes, et la Suisse apprit pour la seconde fois ce qu'il en coûte aux nations faibles qui invoquent le secours de l'étranger pour échapper à des querelles de parti.

On connaît la fin de cette humiliante histoire : l'arbitrage du premier consul accepté ou plutôt subi par la confédération, — le pèlerinage à Paris des prétendus représentans de la république helvétique, choisis en réalité par le premier consul lui-même,— l'offre qu'ils lui firent du pouvoir suprême, — la nouvelle constitution donnée par Napoléon Bonaparte à la Suisse et mise sous le protectorat français par l'acte de médiation du 19 février 1804. D'ailleurs le médiateur de la confédération helvétique s'était montré dans cette circonstance plus sage qu'il ne se montra plus tard, quand l'abus des conquêtes eut achevé d'égarer son génie. Cette médiation, si humiliante pour ce peuple réduit à demander des lois à l'étranger, était cependant empreinte d'un esprit de modération que n'imiteraient peut-être pas les gouvernemens qui essaieraient aujourd'hui de jouer à leur tour le rôle de médiateurs dans les affaires fédérales. Ce n'était ni une reconstitution de l'ancien régime, ni une révolution radicale et difficile à faire prévaloir; c'était une sage conciliation entre le présent et le passé, entre les besoins de concentration politique, qui commençaient à se produire, et les besoins d'autonomie locale, qui existaient alors et qui existent encore aujourd'hui.

Cette constitution assurait à la confédération l'unité politique nécessaire sans porter atteinte à la variété des anciennes institutions et des anciennes mœurs. A cette heure où les mêmes difficultés s'élèvent, la Suisse pourrait encore méditer avec profit l'acte de médiation de 1804.

Voici quels en étaient les traits principaux : la confédération se composait de dix-neuf cantons souverains, représentés par une diète fédérale. Chaque canton nommait au moins un député à la diète; les cantons peuplés de plus de 100,000 âmes nommaient deux députés. La direction supérieure des affaires exécutives de la confédération était confiée successivement, par rotation et pour un an seulement, aux magistrats suprêmes des cantons de Fribourg, Berne, Soleure, Bâle, Zurich et Lucerne, disposition bizarre et théoriquement insoutenable, mais qui équilibrait à peu près, en fait, les principales influences. Du reste chaque canton conservait sa législation propre et sa constitution locale. Dans les cantons démocratiques, au nombre de cinq, le gouvernement direct de la *landesgemeinde* ou assemblée générale du peuple était maintenu sans changement. Dans les cantons aristocratiques, un cens électoral élevé était substitué aux priviléges de naissance et à l'inscription sur le livre d'or, de sorte que la bourgeoisie municipale devenait une bourgeoisie ouverte au lieu d'une aristocratie fermée. Les anciennes divisions territoriales, naturelles ou historiques, étaient rétablies le mieux possible, sauf l'émancipation des pays vassaux, qui devenait irrévocable. Enfin tout ce qu'il y avait de respectable et d'excellent dans les traditions de l'ancien régime était habilement approprié à l'esprit nouveau. En définitive, c'est avec cette constitution un peu surannée et fort médiocrement unitaire que la Suisse a vécu jusqu'en 1848, et il est probable que la révolution de 1848 elle-même aurait été retardée dans ce pays, si les traités de 1815 n'avaient pas altéré l'œuvre du premier consul en y restaurant plusieurs des abus de l'ancien régime.

En 1815 en effet, la Suisse fut agrandie aux dépens de la France, diminuée au profit de l'Autriche et portée à vingt-deux cantons. En même temps l'existence des cantons de Vaud et d'Argovie, affranchis par la révolution française, était remise en question par l'aristocratie bernoise. On remaniait les territoires de Berne et de Fribourg; on favorisait le rétablissement des priviléges et des anciens sénats aristocratiques. Les nouveaux états, Vaud, Argovie, Tessin, Thurgovie, ainsi que Zug, Glaris, Appenzell et Saint-Gall, conservèrent seuls leurs institutions démocratiques. Un nouveau pacte fédéral fut proclamé à Zurich le 7 août 1815. La diète ne devait plus être composée désormais que de vingt-deux députés nom-

més par les vingt-deux cantons, chaque canton n'ayant qu'une seule voix, ce qui assurait la prépondérance absolue de la souveraineté cantonale et donnait aux petits cantons de Zug ou d'Uri le même nombre de voix qu'aux grands cantons de Vaud, de Berne ou de Zurich. Trois cantons seulement au lieu de six devaient alterner dans les fonctions de *vorort* ou canton directeur : c'étaient ceux de Berne, Zurich et Lucerne, et la durée de leur pouvoir devait être de deux ans au lieu d'un. Pour garantir la faiblesse du pouvoir fédéral contre les entreprises des cantons, il était stipulé que toute alliance préjudiciable au pacte fédéral leur était interdite. Cette constitution était évidemment mauvaise; en partageant le pouvoir exécutif entre les trois cantons de Berne, de Zurich et de Lucerne, elle instituait trois influences dominantes et nécessairement rivales; en refusant aux cantons toute représentation proportionnelle au nombre de leurs habitans, elle permettait aux petits cantons de se coaliser pour opprimer les grands, et devait mettre ces derniers dans la nécessité de se révolter un jour ou l'autre contre la majorité de la diète. Une fédération aussi mal équilibrée ne pouvait engendrer que la guerre civile.

La paix se maintint néanmoins pendant quelques années, ou du moins il n'y eut que des troubles locaux qui ne mirent pas en danger l'existence même de la confédération. Le parti démocratique s'agitait partout pour ressaisir les droits et le pouvoir qu'on lui avait ravis; l'ancien antagonisme des villes et des campagnes s'était ranimé plus vivement que jamais. Vers 1830, sous l'influence de la révolution de juillet, de petites révolutions démocratiques éclatèrent à Berne, à Zurich, à Soleure, à Fribourg, à Lucerne, à Schaffouse; Bâle-campagne secoua le joug de Bâle-ville; les territoires sujets du canton de Schwytz s'affranchirent de tout vasselage; une insurrection eut lieu à Neufchâtel contre la domination prussienne; même dans les cantons démocratiques de Saint-Gall, Vaud, Thurgovie et Argovie, de nouvelles révolutions démocratiques achevèrent de balayer ce qui restait encore de priviléges et de vestiges de l'ancien régime. Partout les droits seigneuriaux furent abolis, et les plébéiens s'élevèrent au pouvoir. Les sessions de la diète fédérale devinrent un véritable champ de bataille entre les grands cantons riches et populeux qui avaient adopté les institutions démocratiques et les petits cantons conservateurs qui, sous les apparences d'une démocratie sans mélange, abritaient encore l'esprit du passé.

On sait qu'une organisation nouvelle fut projetée en 1833 par M. Rossi, alors citoyen de Genève; et qu'en 1838 la diète fédérale, cédant à une nécessité évidente, décida que la constitution serait révisée. Une seule assemblée devait être élue proportionnellement

à la population de chaque canton; une seule ville devait être désignée pour recevoir le gouvernement fédéral, et cette ville devait être celle de Lucerne; un directoire de cinq membres, élus par la diète, devait exercer le pouvoir exécutif. Malheureusement ce projet échoua par la rivalité des grandes villes cantonales, qui prétendaient toutes posséder le gouvernement de la confédération et ne pouvaient consentir à se laisser imposer Lucerne pour capitale.

Cet essai de conciliation ayant échoué, la Suisse tomba pendant dix ans dans une véritable anarchie. La plupart des cantons devinrent des foyers de révolutions perpétuelles. Radicaux et conservateurs se livrèrent une lutte acharnée à Zurich, à Argovie, à Genève, où fut renversée l'aristocratie protestante, dans le Valais, où les protestans et les catholiques se firent longtemps une guerre sanglante. Les questions religieuses se mêlèrent aux questions politiques; les radicaux procédèrent, partout où ils devinrent les maîtres, à la sécularisation des couvens et à l'expulsion des jésuites, qui possédaient, comme on le sait, de vastes établissemens à Lucerne, à Fribourg et à Brigg. Dans le canton de Vaud, la passion du parti radical se déchaîna même contre les pasteurs protestans, qui furent destitués de leurs chaires pour avoir refusé de reconnaître la nouvelle constitution du canton.

C'est du milieu de ce désordre que sortit la fameuse ligue du *Sonderbund*. Les sept cantons conservateurs de Lucerne, Schwytz, Uri, Unterwalden (Obwald et Niedwald), Fribourg, Zug et le Valais, formèrent, au mépris de la constitution, une ligue politique et militaire contre les cantons démocratiques. De leur côté, des corps francs s'organisèrent sous le commandement de M. Ochsenbein, et la guerre civile commença. Tandis que le Sonderbund rassemblait ses forces et résistait aux premières attaques des corps francs, les radicaux révolutionnaient Genève et Bâle. La majorité se balançait dans la diète entre les deux partis, et cette incertitude mettait le gouvernement fédéral dans l'impossibilité d'intervenir. Enfin, la direction des affaires fédérales ayant passé au canton de Berne, la diète, rassemblée dans cette ville et présidée par Ochsenbein, finit par prendre parti contre l'insurrection. Une majorité composée de douze états et de deux demi-états se prononça contre le Sonderbund, et le déclara dissous. En même temps la diète décréta l'expulsion des jésuites, mesure inconstitutionnelle contre laquelle les sept cantons protestèrent. La diète résolut de réduire leur résistance par les armes, et le général Dufour, à la tête de 50,000 hommes, occupa les cantons de Fribourg et de Lucerne. C'en était fait cette fois de la constitution de 1815.

La victoire du parti radical fut signalée par de grands désordres.

Une nouvelle diète fut convoquée à Berne pour refaire la constitution; mais les élections de cette assemblée se firent sous la pression du parti victorieux. Les opinions dissidentes furent réduites au silence, les élections cantonales furent cassées et refaites militairement partout où elles ne donnèrent pas des résultats favorables, particulièrement dans les cantons de Schwytz et du Valais. Les démocrates du canton de Vaud se mirent à persécuter brutalement les membres démissionnaires du clergé protestant qui avaient essayé de former une église libre en opposition avec l'église officielle. En certains endroits, les vainqueurs imposèrent aux vaincus une sorte de contribution de guerre. Il y eut des exils, des internemens, des confiscations, des violences de toute nature. On put croire un instant que c'en était fait des libertés de la Suisse, et que cette révolution n'aboutirait qu'au triomphe de la démagogie. Il n'en fut rien cependant : cette révolution a donné à la Suisse les institutions les plus sages et les meilleures qu'elle ait jamais eues.

II.

La nouvelle constitution préparée en 1848 par la diète de Berne est justement celle qui règne encore et qu'il s'agit aujourd'hui d'amender. On peut en faire l'éloge en deux mots : c'est une constitution vraiment fédérative, vraiment appropriée aux besoins et aux traditions nationales. Si elle doit être modifiée sur quelques points, les traits généraux en sont impérissables, ou du moins ils dureront autant que la Suisse elle-même. Le jour où les fondemens de la constitution de 1848 seraient sérieusement ébranlés, on peut le dire sans exagération, la nation suisse aurait cessé d'exister.

Les fondateurs de cette constitution ont pris avec raison pour modèle la constitution des États-Unis d'Amérique. Comme cette dernière, elle concilie les droits des états et ceux de la majorité numérique du pays en confiant la législation fédérale à deux chambres diversement élues. L'une, intitulée *conseil national*, est la représentation directe et proportionnelle de la population de chaque canton à raison d'un représentant pour 20,000 habitans; le conseil national est élu pour trois ans et intégralement renouvelé; ses membres reçoivent une indemnité de la confédération. L'autre s'appelle le *conseil des états*, et représente les cantons, comme le sénat américain, à raison de deux députés par canton ou d'un député par demi-canton; il est réélu par tiers comme le sénat américain. Les cantons sont chargés de fournir une indemnité à ses membres, s'ils le jugent convenable; ils sont libres d'ailleurs de leur allouer ou de

leur refuser ce salaire. Le pouvoir exécutif n'appartient plus à tour de rôle à chacun des trois cantons directeurs et aux magistrats particuliers; il réside en permanence entre les mains d'un directoire nommé le *conseil fédéral*, et composé de cinq membres élus au scrutin de liste par les deux chambres réunies, qui forment alors ce qu'on appelle l'*assemblée fédérale*. Le conseil fédéral est renouvelé intégralement tous les trois ans, après l'élection du conseil national; ses membres sont rééligibles, mais son président, qui est le chef nominal, sinon le chef réel du gouvernement, n'est nommé que pour un an, et ne peut pas être réélu. Voilà pour l'organisation des pouvoirs fédéraux. Quant aux cantons, la confédération leur garantit l'intégrité de leur territoire, la plénitude de leur souveraineté dans les limites du pacte fédéral; les cantons conservent leurs institutions respectives et se donnent les constitutions qu'ils veulent, à la condition de les soumettre à l'approbation du gouvernement fédéral suivant des formes analogues à celles qu'on observe aux États-Unis; le gouvernement fédéral leur accorde alors sa garantie, pourvu qu'elles ne contiennent rien de contraire au pacte fédéral, et pourvu qu'elles assurent l'exercice des droits publics d'après les formes républicaines. Une troisième condition est encore requise des constitutions cantonales, c'est qu'elles puissent être légalement révisées quand la majorité du peuple le demande; cette disposition, extrêmement démocratique, est une de celles que le parti révisioniste voudrait faire passer dans la législation fédérale.

Ainsi la démocratie est le fondement commun de toutes les institutions cantonales; mais la constitution fédérale permet les formes de gouvernement les plus variées. Ces formes de gouvernement peuvent d'ailleurs se diviser en deux catégories distinctes et se ranger sous deux types principaux. Il y a les cantons primitifs, où se sont conservées les formes de la démocratie pure. Le gouvernement s'y compose de la *landesgemeinde*, assemblée générale du peuple, qui se réunit une fois l'an dans une prairie consacrée ou sur la place publique du chef-lieu, de la *commission d'état*, pouvoir exécutif élu directement par l'assemblée générale du peuple, et d'un *conseil* qui emprunte divers noms, qui exerce des attributions à la fois législatives, administratives et parfois judiciaires, et qui est élu par les assemblées locales des communes ou des districts. Ce conseil (*rath* ou *landrath*) règle toutes les matières qui font l'objet de règlemens d'administration, reçoit les comptes de tous les fonctionnaires, contrôle leur gestion et prépare les lois. Dans certaines occasions graves, on double ou l'on triple le nombre de ses membres; il prend alors le nom de *double* et *triple conseil*, et présente

les lois qu'il a préparées à la *landesgemeinde*, qu'il a le droit de convoquer extraordinairement quand le besoin s'en fait sentir.

C'est dans la *landesgemeinde* que se concentre tout le pouvoir souverain : c'est elle qui vote les lois; c'est elle qui nomme directement le *landamman*, le premier magistrat du canton, qui préside la commission d'état; elle nomme également son lieutenant, le *landesstatthalter*, le trésorier cantonal, le chef de la milice cantonale; elle nomme enfin les députés au conseil national et au conseil des états. C'est là sans doute un spectacle étrange pour des yeux accoutumés au mécanisme compliqué de nos gouvernemens modernes; on pourrait croire que ce gouvernement direct est illusoire, et que les délibérations de la *landesgemeinde* ne sont qu'une formalité sans valeur. Il n'en est rien cependant. Ce gouvernement de la place publique, qui serait impraticable dans un grand pays comme le nôtre, fonctionne très régulièrement et très sérieusement dans de petits états où les conditions se rapprochent, et où les intérêts publics sont sous les yeux et sous la main de tous. Il a même sur le gouvernement représentatif ce grand avantage, qu'il intéresse tout le monde à la chose publique, et que les citoyens, dont ailleurs tout le rôle politique se borne à déposer un bulletin dans une urne, sont obligés ici de prendre une part active à la direction de l'état et à la confection des lois. A Glaris par exemple, où l'assemblée compte souvent 5,000 ou 6,000 assistans et va dans les grandes occasions jusqu'à 7,000, les délibérations sont parfois fort sérieuses, et les questions législatives les plus compliquées, les plus graves, sont résolues quelquefois avec plus de réflexion et de sagesse que dans nos propres assemblées représentatives. Il arrive souvent que la séance dure quatre heures entières; chaque citoyen peut suivre la discussion sur le mémoire préparé par le *triple conseil* et distribué à tous, plusieurs jours avant l'assemblée, jusqu'au fond des hameaux les plus reculés. A Trogen, dans les Rhodes-Extérieures (l'un des demi-cantons d'Appenzell), la *landesgemeinde* compte jusqu'à 10,000 et 11,000 assistans, tous vêtus de noir, plusieurs l'épée au côté, suivant la mode de leurs pères; dans cette foule énorme, la voix du landamman ne peut pas être entendue, et il faut qu'il emprunte celle de l'huissier cantonal, qui répète en criant chacune des questions posées par le magistrat. Quand on vote, la majorité se juge par l'effet de blancheur que produisent les mains levées dans la foule. S'il y a doute, l'épreuve est répétée et soumise au jugement d'un jury d'experts dont la décision est sans appel; quand le doute persiste, on sépare les deux partis, comme à la chambre des communes d'Angleterre, et on les dénombre en les faisant défiler homme par homme. Dans les *landesgemeinden* d'Uri, d'Obwald, de Niedwald,

de Rhodes-Intérieures, les formes sont encore plus simples et plus patriarcales. Cependant ces assemblées populaires discutent les lois, nomment les magistrats et les fonctionnaires annuels, composent même sur place les listes de candidats sur lesquelles le peuple est appelé à choisir; toutes ces opérations délicates s'exécutent sans confusion, sans désordre, sinon même avec une certaine majesté grave dont certains parlemens pourraient prendre exemple. Cela n'a rien de très surprenant dans les cantons pastoraux, où les questions à résoudre sont la plupart du temps fort simples et à la portée de l'esprit des campagnards qui les discutent; mais dans les cantons de Glaris et du Bas-Appenzell, pays de grande industrie et de grand commerce, en relations incessantes avec toutes les nations de l'Europe et du monde, où la législation et l'administration cantonales sont aux prises avec toutes les difficultés et toutes les complications de la civilisation moderne, on ne saurait trop admirer le merveilleux bon sens avec lequel on a su adapter les exigences de la vie moderne aux formes traditionnelles de la démocratie primitive.

Ce régime d'ailleurs n'est plus qu'une exception; la plupart des cantons sont en possession du système représentatif, et se gouvernent d'une façon plus analogue à nos mœurs politiques modernes. Le corps législatif se compose alors d'une seule assemblée, nommée le *grand-conseil*, élue pour un an au moins et pour cinq ans au plus. Nulle part il n'y a de seconde chambre appelée à contrôler l'œuvre de la première; mais le peuple pris dans son ensemble exerce lui-même ce contrôle, et, sauf à Schwytz, à Bâle-campagne et dans les Grisons, qui ont gardé quelque chose de l'organisation de leurs anciennes ligues et qui ne sont eux-mêmes qu'une sorte de petite confédération dans la grande, l'œuvre législative est soumise au *referendum*, c'est-à-dire à la ratification directe par le vote populaire, ou du moins elle est sujette à la révision du peuple, qui peut interposer son *veto*. D'ailleurs, outre les lois, le *grand-conseil* fait dans chaque état tout ce qui concerne les assemblées délibérantes dans les gouvernemens représentatifs. Il nomme enfin les députés au conseil des états, qu'il ne faut pas confondre avec les membres du conseil national, élus directement par le peuple; il nomme aussi le pouvoir exécutif et les membres du tribunal suprême du canton. Le pouvoir exécutif, qui porte les noms de *conseil d'état*, de *conseil exécutif* ou de *petit conseil*, est nommé en général pour une durée de quatre ans; il élit lui-même son président ou *landamman*, qui, comme le président de la confédération, n'exerce cette fonction que pendant un an, et n'est point rééligible.

Tels sont les deux types généraux de l'organisation cantonale.

Quant aux attributions de la souveraineté cantonale, la constitution de 1848 a dû les limiter comme les constitutions précédentes, et elle l'a fait à la fois avec plus de rigueur et plus de sagesse que le pacte fédéral de 1815. Elle n'interdit pas simplement les ligues particulières entre cantons, sans définir positivement les droits de l'autorité fédérale. Elle proscrit absolument les alliances et les traités politiques contractés par les autorités cantonales; elle autorise au contraire des conventions internationales ou intercantonales sur les objets d'administration, de législation ou de justice, moyennant qu'elles soient soumises à l'approbation du gouvernement fédéral. L'autorité fédérale apparaît ainsi comme le tuteur des cantons et comme le garant de leur liberté mutuelle dans tout ce qui est du domaine de leur législation et de leur administration locales; elle se réserve au contraire ce qui touche à la politique nationale, aux relations extérieures, aux grands intérêts de l'état. C'est elle seule qui représente les cantons devant les puissances étrangères, elle seule qui conclut les traités, qui signe les alliances, qui prononce les déclarations de guerre. Elle intervient également comme arbitre dans les différends qui s'élèvent entre les cantons, et qui sont soumis à un tribunal fédéral analogue à la cour suprême des États-Unis, nommé d'ailleurs par l'assemblée fédérale, et dont la compétence est réglée par elle. Il en est ainsi des différends où la confédération elle-même figure à titre de partie et des cas de violation de la constitution fédérale.

La constitution de 1848 a fait davantage : elle a réalisé de grands progrès matériels en achevant des réformes déjà commencées auparavant, et en centralisant hardiment un certain nombre de services indispensables qui longtemps étaient restés en souffrance faute d'être confiés au gouvernement fédéral. Elle a rassemblé dans les mains du pouvoir central la direction des postes et des douanes, celle des monnaies, celle des poids et mesures, celle de la régale des poudres et des armes. La confédération y trouve une source de revenus qui lui permet de faire face à ses propres dépenses. Quant aux cantons dépossédés des impôts qu'ils avaient frappés sur ces matières, ils reçoivent divers dédommagemens. En indemnité de la perte des douanes, la confédération leur alloue 58 centimes (4 batz) par an et par tête, plus un supplément d'indemnité pour ceux que cette allocation ne couvre pas de leurs pertes. Pour les postes, les cantons reçoivent la moyenne du revenu net qu'ils en tiraient à l'époque où ils les exploitaient eux-mêmes. Si toutefois les bénéfices réalisés par la confédération ne suffisaient pas pour compléter ces indemnités, elles subiraient une diminution proportionnelle.

L'armée fédérale est loin d'être centralisée au même degré. Suivant la constitution de 1848, « l'armée fédérale se compose des contingens des cantons, » c'est-à-dire que l'autorité fédérale n'a pas le droit d'entretenir des troupes permanentes; elle a seulement le droit de requérir celles que les cantons doivent tenir à ses ordres. Nul canton d'autre part ne peut avoir plus de 300 hommes d'armée permanente sans l'autorisation fédérale, nul canton ne peut requérir le secours militaire d'autres cantons qu'en cas d'urgence et en avertissant le conseil fédéral; autrement c'est le conseil fédéral tout seul qui avise aux mesures nécessaires. L'armée suisse est essentiellement une milice locale en ce sens que le gouvernement fédéral s'adresse non pas directement à la population capable de porter les armes, mais aux cantons, dont les contingens sont réglés d'avance en proportion de leur population totale. Ainsi chaque citoyen doit le service militaire à partir de vingt ans, mais dans le fait son temps de service est plus ou moins long, suivant l'abondance des sujets valides et propres au métier des armes. L'armée en effet comprend trois parties : l'élite, à laquelle les cantons doivent fournir 3 hommes par 100 âmes de population, la réserve, dont l'effectif est égal à la moitié de l'élite et qui se compose des hommes qui en sortent, enfin la landwehr, dont l'effectif est irrégulier et qui comprend tous les hommes valides jusqu'à l'âge de quarante-quatre ans.

Dans ce système, qui met l'organisation et l'entretien de l'armée à la charge des cantons, le commandement et l'instruction leur appartiennent nécessairement. Toutes les unités tactiques formées dans le sein des cantons ont leurs chefs nommés par les gouvernemens cantonaux. Il y a seulement un état-major fédéral qui, en cas de besoin, rassemble et organise ces corps séparés, en fait des brigades, des divisions, des corps d'armée, placés sous les ordres des officiers fédéraux qui sont désignés par l'assemblée fédérale. Le grade le plus élevé de l'état-major est, comme on sait, celui de colonel; il y a d'ailleurs des états-majors spéciaux pour la justice militaire, l'intendance et le service médical. Quant à l'instruction militaire, les cantons doivent la donner conforme aux règlemens fédéraux; l'élite et la réserve sont inspectées chaque année par les colonels de l'état-major fédéral. La confédération ne s'est attribué que l'instruction des armes spéciales, le génie, l'artillerie, la cavalerie, les carabiniers, qu'il serait matériellement impossible d'instruire sur place dans les cantons, et dont il est nécessaire de rassembler les élémens pour les employer avec profit. Pour l'infanterie, la confédération se contente de prescrire tous les deux ans l'exercice en corps d'armée pendant un ou deux mois.

Tel est en résumé et dans ses traits généraux le système d'institutions qu'il s'agit aujourd'hui de modifier. On verra plus loin ce qu'elles peuvent avoir de critiquable, et quels changemens peuvent y être sagement apportés, surtout en ce qui touche l'organisation militaire; mais il faut d'abord rendre justice à cette constitution sous l'empire de laquelle la Suisse a joui pendant vingt ans d'un calme et d'une prospérité jusque-là sans exemple dans son histoire. Il est naturel qu'on y regarde à deux fois avant de toucher à un système de gouvernement qui, en procurant à ce pays une paix intérieure profonde, a plus que doublé sa richesse, et lui a donné parmi les nations de l'Europe un rang auquel il n'était jamais parvenu. C'est, à vrai dire, à sa constitution que la Suisse doit d'avoir été préservée pendant vingt ans de ces révolutions intérieures qui étaient jadis si fréquentes chez elle, et de se sentir protégée contre les interventions étrangères qui en seraient infailliblement la conséquence. C'est grâce à son régime fédératif, à l'heureux équilibre qu'elle avait su y établir, qu'on a pu la voir, il y a deux ans, au milieu du redoutable conflit qui a fait trembler l'Europe, également respectée des deux combattans et plus fière dans sa neutralité vigilante que beaucoup de grands états plus puissans en apparence, mais réduits par leur faiblesse ou par leur lâcheté à la plus déplorable inaction.

Le grand mérite de la constitution de 1848 tient justement à ce qu'elle a mis fin à l'anarchie fédérative sans tomber dans l'abus d'une centralisation contraire à la nature même du pays et à son génie national. Elle n'a touché aux traditions locales que dans la mesure strictement nécessaire, et elle a su éviter cette faute trop commune aux réformateurs, qui détruisent parfois ce qu'ils veulent améliorer. Aujourd'hui de nouveaux besoins commencent à se faire sentir tant à cause des dangers qui résultent de l'état de l'Europe qu'à cause même des progrès moraux et matériels qui se sont accomplis depuis vingt ans. La grande importance des relations civiles et commerciales qui se sont établies aussi bien avec l'étranger qu'entre les cantons eux-mêmes réclame certaines réformes dans le sens d'une plus grande unité législative et financière. Le développement rapide de l'industrie et des travaux publics semble exiger plus d'unité dans la direction des affaires et une législation plus conforme à la grandeur des entreprises. Le soin de la défense nationale préoccupe surtout les esprits, et pourrait demander plus d'unité dans l'organisation et dans le commandement de l'armée. Quelques changemens paraissent nécessaires dans le sens d'une concentration plus étroite des forces nationales. Il serait impolitique et imprudent de s'opposer de parti-pris à ces réformes; mais elles

doivent être faites sans hâte, sans passion, sans esprit de parti, en se gardant bien, soit de réveiller les anciennes inimitiés par des provocations inutiles, soit d'étouffer la vie cantonale, et de briser la tradition fédérative à laquelle tient l'existence même de la Suisse.

La Suisse en effet n'est pas une nation comme une autre; elle n'a rien de commun avec les grands états centralisés qui occupent presque toute l'Europe. Elle subsiste au milieu de l'Europe moderne comme un dernier vestige de la diversité du moyen âge. On a dit avec raison que la Suisse représentait l'Europe entière en raccourci; elle contient effectivement des échantillons de toutes les races européennes. Tandis que dans le reste de l'Europe les diverses races tendent à s'isoler ou à s'absorber les unes les autres, et que ce double travail d'unification ou de dislocation nationale donne lieu à des luttes sanglantes ou à de sourds antagonismes, la Suisse seule offre le spectacle consolant de toutes ces races vivant en bon accord dans un mutuel respect, dans une commune indépendance, et ne formant volontairement qu'une seule nation. Ce faux principe des nationalités, dont on a tant abusé pour l'oppression des peuples, et qui foule aux pieds leurs volontés et convenances au nom de la philologie, de l'ethnologie, de la géographie et de l'histoire naturelle, n'a pas de sens pour une nation fédérative comme la Suisse. Au lieu de faire reposer la solidarité nationale sur une conformité matérielle de race ou de langage, elle la place bien plus haut, dans la communauté des intérêts et des souvenirs, dans la jouissance commune des mêmes libertés, dans une ancienne confraternité historique et nationale, enfin dans un libre contrat entre des hommes libres. La nationalité suisse représente ainsi quelque chose de plus élevé que les liens du sang; elle représente la liberté, et c'est pour cela qu'elle n'a rien à craindre de l'annexion ou de la conquête étrangère aussi longtemps qu'elle restera unie et libre. Elle peut braver la théorie moderne des nationalités, parce qu'elle en est la négation vivante. Assurément la Suisse unifiée à l'image de la France ou de l'Allemagne ne jouerait pas le même rôle, et n'occuperait pas la même place en Europe que la Suisse à l'état de république fédérative. Ce qui fait encore sa force, ce n'est pas l'étendue de son territoire, ni le grand nombre de ses soldats, ni la grosseur de son budget; c'est l'inviolabilité que lui assurent la libre union de ses diverses parties et l'unanimité patriotique avec laquelle tous ces petits états séparés, qui se querellent si souvent entre eux, sauraient pourtant se dévouer tous ensemble à l'indépendance nationale, s'ils la voyaient menacée par une agression étrangère.

Voilà l'espèce d'unité qu'il ne faut pas affaiblir, lors même que des réformes centralisatrices seraient devenues nécessaires. — La Suisse, avant de devenir unitaire, doit rester unie, et, pour être unie, il faut qu'elle reste libre. Il faut que les membres de la confédération respectent leur mutuelle indépendance, qu'ils ne cherchent pas à effacer systématiquement des diversités qui sont dans la nature et dans la force même des choses; qu'ils se gardent bien de mettre le patriotisme fédéral en antagonisme avec le patriotisme cantonal. Tout en apportant à la grande patrie les forces nécessaires à sa sécurité et à sa grandeur, il ne faut pas risquer de détruire la petite patrie, qui est le vrai berceau du patriotisme et le fondement de l'existence nationale. Si des réformes doivent être accomplies, elles ne doivent être à aucun prix la conquête violente d'un parti sur un autre. La Suisse a pu se donner en 1848 le luxe dangereux d'une guerre civile, parce qu'alors sa neutralité était assurée en présence des grandes monarchies ses voisines, peu disposées dans ce temps-là à faire des conquêtes et travaillées elles-mêmes par des révolutions intérieures. En ce moment au contraire, et en présence de cette Allemagne envahissante, qui affiche hautement la prétention de faire rentrer de gré ou de force tous les membres de la famille germanique dans le giron du nouvel empire, une guerre civile ou seulement une longue agitation politique serait la perte certaine de la Suisse. Ceux qui seraient assez imprudens et assez insensés pour en courir la chance n'ont qu'à se rappeler le temps de la première révolution et les humiliations qui ont suivi l'occupation de la Suisse par les armées françaises. Qu'ils se demandent seulement quelles seraient aujourd'hui les conséquences d'une intervention pareille de la part des armées allemandes, et quel usage le nouvel empire pourrait faire de sa puissance le jour où les divisions intérieures de la Suisse lui auraient permis de prendre pied dans ce pays.

III.

A ce point de vue, le rejet d'un projet de révision patronné par l'Allemagne est d'un heureux augure pour l'indépendance de la Suisse. Cette œuvre indigeste et hâtive méritait bien d'être ajournée jusqu'à plus ample examen, et la confusion systématiquement établie par ses auteurs entre des questions fort différentes ne laissait pas au peuple suisse toute la liberté de ses votes; ne pouvant prendre de décision raisonnée et éclairée sur chacun des objets qu'on présentait à son approbation, il ne pouvait et ne devait y répondre qu'en refusant tout en bloc. Malgré la division toujours

fâcheuse qui s'est produite à cette occasion, il faut se féliciter pour la Suisse de l'échec des révisionistes. Il y a quelque chose de pire que l'ajournement d'une réforme utile, c'est l'adoption irréfléchie et prématurée d'une mesure qui se recommande par des influences étrangères ou par des intrigues de parti, et dont la grande opinion publique n'a pas encore pleinement reconnu la nécessité.

Il faut reconnaître cependant que la révision de la constitution fédérale n'était pas agitée pour la première fois. Dès 1864, à la suite de quelques mécontentemens et de quelques troubles qui s'étaient produits dans certains cantons où l'oligarchie des grandes compagnies industrielles avait provoqué des réactions démocratiques, les chambres fédérales résolurent de réviser la constitution; elles espéraient par là ramener le calme en donnant satisfaction à l'esprit public; mais elles s'aperçurent que le peuple réclamait le changement des hommes bien plus que celui des institutions, et celui des institutions locales bien plus que celui des institutions fédérales. Ce premier projet de révision, élaboré pendant deux ans, fut soumis, suivant l'usage, au vote des cantons comme au vote populaire, et il échoua dans ces deux épreuves.

En 1869, les chambres s'occupaient de préparer un nouveau projet de révision, lorsque survint la guerre entre la France et l'Allemagne, qui ne laissa plus qu'une préoccupation à la Suisse, celle de veiller à sa sûreté. Après la paix, le projet fut repris par le conseil fédéral, qui s'appropria, en le modifiant un peu, le travail antérieur des deux chambres. La guerre, en révélant certains inconvéniens graves de l'organisation de l'armée fédérale, avait apporté un argument de plus à la cause révisioniste, du moins en ce qui touchait les réformes militaires. Il n'y avait pourtant pas, il faut le dire, un mouvement bien prononcé de l'opinion publique en faveur de la révision. Le nouveau projet n'était, comme le précédent, qu'une œuvre législative régulière, et non pas une de ces réformes qui s'imposent par un cri général. Ce fut justement la cause de sa faiblesse; au lieu de concentrer les regards du pays sur un certain nombre de points bien mis en lumière, les auteurs de la révision éparpillèrent leur attention sur une foule de questions accessoires, et ils cherchèrent le succès dans des combinaisons d'intérêts savantes qui, en ralliant autour de la révision beaucoup d'intrigues de parti, la compromirent aux yeux des vrais patriotes, et lui aliénèrent absolument la bonne volonté du pays.

Le travail préparatoire de la révision se divisa, comme d'usage, en trois parties. Le conseil fédéral, c'est-à-dire le pouvoir exécutif, s'acquitta de la première partie de la tâche, et soumit aux chambres un projet qui servit de texte à leurs discussions. Le conseil

national, c'est-à-dire la chambre des représentans, se livra sur ce thème à un nouveau travail, qui fut à son tour revu et corrigé par le conseil des états. Dans cette triple élaboration du projet, on put remarquer que les propositions du conseil fédéral s'inspiraient surtout d'un grand esprit de modération; celles du conseil national au contraire étaient plus radicales et plus franchement unitaires; enfin le conseil des états, fidèle à son rôle de délégation des cantons, se montrait plus conciliant et plus désireux de ménager les traditions de la souveraineté cantonale. Tous les trois cependant reconnaissaient à divers degrés et sur presque tous les points la nécessité d'une centralisation plus grande dans les pouvoirs du gouvernement fédéral.

Ce qu'il y a de remarquable dans cet ensemble de réformes, contestables assurément à plus d'un point de vue, c'est qu'aucune des mesures unitaires recommandées par les trois conseils ne semblait s'appuyer sur une préférence théorique pour le système centralisateur. La centralisation a, comme on le sait, ses doctrinaires, qui en dehors d'elle ne voient point de salut. Il serait difficile de trouver la trace d'une superstition pareille dans les discussions auxquelles s'est livrée l'assemblée fédérale à l'occasion du projet de révision. La superstition, s'il y en a, est tout entière du côté du fédéralisme; c'est le fédéralisme qui est l'arche sainte à laquelle on ne touche qu'en tremblant. C'est par l'expérience des faits, par des argumens d'un ordre tout pratique et positif, par le sentiment des besoins chaque jour révélés de la civilisation moderne, que des fédéralistes convaincus en arrivent à restreindre le pouvoir des cantons, à faire disparaître les diversités locales, à corriger les abus du vieux temps, à concentrer les grands services nationaux dans les mains de l'autorité fédérale, à faire passer enfin les dernières irrégularités du vieux monde sous le niveau d'une législation unitaire. Il n'y a jamais eu d'exemple plus saisissant de la nécessité irrésistible, à bien des égards fâcheuse, qui entraîne les sociétés modernes vers la centralisation administrative, et qui leur impose chaque jour davantage la grande loi de l'uniformité.

La principale des questions soulevées par le projet de révision est, comme nous l'avons vu plus haut, celle de la centralisation militaire. Aux termes de l'article 19 de la constitution fédérale, « l'armée suisse se compose des contingens des cantons, » qui forment au total 4 1/2 pour 100 de la population; les deux premiers tiers composent l'élite, et le troisième tiers la réserve. La population de chaque canton et le chiffre de son contingent, qui en dépend, sont évalués d'après le dernier recensement. C'est ce qu'on appelle l'échelle des contingens. Ce système est mal combiné et

présente dans la pratique de graves inconvéniens. Les cantons ayant des populations d'importance très inégale, l'armée se trouve divisée en unités tactiques de valeur différente; il faut bien en effet que les unités tactiques correspondent au nombre d'hommes mis sous les armes dans chaque canton. Ce fractionnement de l'armée fédérale va jusqu'aux dernières limites; on trouve dans divers cantons jusqu'à vingt-deux demi-bataillons isolés et vingt-quatre compagnies d'infanterie détachées, qui n'appartiennent à aucun corps, de sorte qu'en temps de guerre l'état-major fédéral doit procéder à un travail des plus difficiles pour employer ces petits corps et les faire rentrer dans le cadre d'une organisation régulière. Quant à la réserve, comme elle est moins nombreuse de moitié, elle ne peut pas être organisée sur le même plan, et sa distribution ne saurait correspondre à celle de l'élite; c'est donc une armée distincte de l'autre et bien plus difficile encore à encadrer.

Il y a d'ailleurs dans la loi du recrutement des anomalies grossières, qu'on ne saurait attribuer qu'à l'imprévoyance de ceux qui l'ont faite. Tout Suisse est, de par la constitution, tenu au service militaire; mais, comme les cantons ne doivent qu'un contingent calculé d'après leur population supposée, ceux dont la population a augmenté fournissent en réalité beaucoup plus de soldats qu'il n'en faut. Tandis que l'armée fédérale ne compte sur le papier que 104,354 hommes, il y a en réalité 135,709 hommes sous les drapeaux; tels étaient du moins les chiffres authentiques au 1er janvier 1870. Cela fait un quart en sus du nombre exigé, et ces hommes qui n'appartiennent pas légalement à l'armée fédérale, étant néanmoins astreints par la loi fédérale à l'obligation personnelle de servir, encombrent outre mesure les bataillons, et aggravent les charges des cantons. On voit dans certains cantons populeux des bataillons qui comptent jusqu'à 1,000, 1,200 et 1,400 hommes. D'autres cantons, pour éviter ce surcroît de dépenses, réduisent leur effectif en réduisant le temps du service. Ceux-ci n'attribuent que cinq ou six levées à l'élite; ceux-là sont obligés d'y consacrer onze ou douze levées pour parfaire leur contingent. Ce sont là des inégalités choquantes, fâcheuses à tous les points de vue; il en résulte que les charges militaires ne sont pas égales pour les habitans des divers cantons, et que les dépenses militaires varient elles-mêmes d'un canton à l'autre. Il en résulte enfin que l'instruction militaire, inégalement distribuée, ne saurait être amenée partout au même point de perfection.

Il y a encore plus à redire à l'institution de la landwehr, qui appartient, comme nous l'avons vu, aux cantons, et qui peut seulement être requise par la confédération en cas de péril. L'organisa-

tion de la landwehr est livrée d'ailleurs par la constitution à toutes les fantaisies des gouvernemens cantonaux. Il existe assurément des lois fédérales qui règlent son armement, la durée de son service, dont le minimum est d'un jour par an, le mode même de son inspection; mais ces lois sont pour ainsi dire en l'air, puisque les états ne sont pas liés à cet égard par la constitution. Il y a dans cette organisation beaucoup de négligence et de décousu. Pour n'en citer qu'un exemple, l'effectif des bataillons varie de 377 hommes à 1,368 hommes. Aussi la constitution, en mettant les 66,539 hommes de la landwehr à la disposition du gouvernement fédéral, ne lui procure-t-elle aucune force effective. Si la guerre éclatait et qu'il fallût se servir de la landwehr, il faudrait commencer par la réorganiser de fond en comble. Il est donc nécessaire, si l'on compte sur elle pour la défense du pays, que le gouvernement fédéral prenne en main cette force inorganisée, et qu'il essaie d'en tirer parti.

Ce n'est pas tout. On sait que les corps spéciaux, l'artillerie, le génie et la cavalerie, sont seuls instruits aux frais et sous la direction du gouvernement fédéral. Pour tout le reste de l'armée, il n'a que le droit de surveiller l'instruction et de former les instructeurs; il surveille également l'équipement et l'armement, qui se font dans les cantons. Aussi l'équipement et l'instruction, sinon l'armement, sont-ils parfois mauvais; la qualité du moins en est fort variable d'un canton à l'autre. On n'en est plus sans doute au temps où les petits cantons s'entendaient pour frauder la loi militaire, et s'empruntaient réciproquement leurs équipemens ou leurs armes; il y a longtemps que les batteries d'artillerie nomades qui passaient d'un canton à l'autre, comme des décorations de théâtre, ont disparu sous l'œil vigilant des inspecteurs fédéraux. Il n'en existe pas moins de très grandes et très frappantes différences entre les contingens des cantons. Tandis que les uns présentent l'aspect des meilleures troupes régulières, les autres ressemblent davantage à des gardes nationales improvisées, pareilles à celles dont nous avons été réduits à nous servir pendant notre guerre avec l'Allemagne.

A tous ces inconvéniens, le conseil fédéral n'avait proposé qu'un remède prudent, presque timide. Il voulait confier à la confédération l'instruction de l'infanterie, comme celle des autres armes; il voulait en outre écrire dans la constitution que tous les citoyens devaient être astreints au service militaire pendant un temps déterminé, ce qui aurait mis le surplus des contingens à la disposition du gouvernement fédéral; il proposait enfin d'incorporer la landwehr dans l'armée fédérale. Du reste, il laissait au canton la charge et le soin de l'armement, de l'équipement et toutes les attributions

attachées à la souveraineté cantonale. Le conseil national au contraire tenait à ce que la constitution prescrivît formellement le recrutement par tête et l'obligation du service pour tout citoyen de vingt à quarante-quatre ans; il voulait mettre l'organisation tout entière de l'armée dans le domaine de la législation fédérale, ne faisant aucune distinction entre l'armement, l'équipement et l'instruction; il voulait que la solde elle-même pût rentrer dans les attributions du gouvernement fédéral, si la loi fédérale en décidait ainsi. Le matériel de guerre des cantons devait passer aux mains de la confédération, ainsi que les places d'armes et les bâtimens ayant une destination militaire.

C'était la centralisation la plus rigoureuse. Les fédéralistes disaient avec raison qu'une telle mesure était la ruine de l'autonomie cantonale. Du moment où les cantons ne posséderaient plus ni l'instruction, ni l'armement, ni l'équipement, ils seraient réduits au rôle de fournisseurs d'hommes, chargés de lever des recrues et de les mettre à la disposition de la confédération. On ajoutait qu'il ne fallait pas tant exiger d'une armée de milices, et qu'à tant vouloir imiter le système prussien, on finirait par rendre la charge du service militaire insupportable aux populations de la Suisse. L'instruction n'était-elle pas déjà excellente dans les grands cantons? Les instructeurs cantonaux ne sortaient-ils pas d'une école spéciale? La forme de l'armement n'était-elle pas déjà prescrite par la confédération? Était-il nécessaire de tout bouleverser pour obtenir de nouveaux progrès? On allait étouffer au contraire la salutaire et généreuse émulation qui régnait entre les cantons et entre les citoyens eux-mêmes. Cette opinion s'appuyait de l'autorité du général Dufour, qui voyait dans la souveraineté cantonale le ressort même de l'organisation militaire, et qui regardait une armée ainsi faite comme la plus apte à soutenir une longue et énergique résistance contre l'invasion. D'ailleurs où trouver les ressources nécessaires pour fournir à cet immense surcroît de dépenses? Il faudrait encore une fois les dérober aux cantons. On leur avait déjà pris en 1848 les postes et les péages, mais on leur avait accordé une juste indemnité en échange; fallait-il maintenant la leur arracher en violation de tous les contrats, et les dépouiller de leurs revenus en même temps qu'on les dépouillait de leur souveraineté? — C'est sans doute pour répondre à ces objections et pour calmer ces craintes que le conseil des états a introduit deux légers changemens dans le projet du conseil national. Il a stipulé qu'autant que possible les unités tactiques devraient être formées de troupes d'un même canton, et qu'en outre « l'exécution de la loi militaire dans les cantons aurait lieu par les autorités cantonales elles-mêmes dans les limites

déterminées par la législation fédérale. » C'est le seul adoucissement qu'on ait cru devoir apporter aux plaintes de la souveraineté cantonale, ainsi dépouillée impitoyablement de la plus importante de ses prérogatives.

Il ne nous appartient pas de juger cette réforme et de trancher entre les deux opinions qu'on vient de voir. Il nous semble cependant qu'elle ne tuera pas l'armée, comme le soutiennent ses adversaires, mais qu'elle lui prêtera au contraire une force plus grande. Chacun reconnaît que la centralisation de l'instruction et l'abolition de l'échelle des contingens seront de bonnes choses en elles-mêmes; on ne se lamente que sur l'amoindrissement des cantons et l'affaiblissement de la vie cantonale. Il est vrai que ce nouveau système porterait un coup terrible aux cantons, où déjà la vie politique menace de s'éteindre; mais il est impossible de tout concilier, et les nécessités de la défense nationale ne doivent-elles pas aujourd'hui primer tout le reste? Les inconvéniens financiers du projet sont les plus graves. On a peine à se figurer la Suisse obligée d'entretenir à grands frais une grosse armée de 150,000 hommes. Ce qui faisait jusqu'ici sa prospérité, c'est qu'elle payait peu d'impôts et qu'elle se gouvernait à bon marché. Déjà les cantons dépensent environ 7 millions par an pour l'entretien de l'armée fédérale; à cette somme déjà grosse, et qu'il va falloir imputer sur les dépenses de la confédération, devra s'ajouter un supplément considérable de 1 million 1/2, de 2 millions, de 3 millions peut-être. Où la confédération trouvera-t-elle l'argent nécessaire?

C'est ce que les auteurs de la révision ont été forcés de prévoir, et voilà pourquoi à la centralisation militaire ils ont dû ajouter la centralisation fiscale. D'après l'article 34 de la constitution encore en vigueur, les dépenses de la confédération sont couvertes par les intérêts des fonds fédéraux, par les péages, les postes, la régie des poudres et les contributions des cantons. L'article 28 du nouveau projet de constitution décide également que le produit des *péages* (ou douanes) appartiendra à la confédération, mais cela signifie qu'il lui appartiendra intégralement, sans remise ni indemnité à payer aux cantons. On sait en effet que les cantons reçoivent encore, en dédommagement des péages supprimés en 1848, la somme de 58 centimes par tête de population, suivant le recensement de 1838; ils reçoivent même, au cas où cette indemnité ne serait pas suffisante, une redevance calculée de façon à parfaire le revenu net des péages, évalué d'après le produit des années 1842 à 1846. Telles sont les diverses ressources qu'il s'agit de leur enlever pour les laisser au gouvernement fédéral; on ne fait exception que pour les cantons d'Uri, des Grisons, du Tessin et du Valais, qui continue-

ront à recevoir une indemnité pour l'entretien de leurs routes alpestres internationales.

Les postes et les télégraphes fourniraient une autre source de revenus nouveaux. Lors de la centralisation du service des postes, il fut alloué à chacun des cantons dépossédés une somme égale au produit moyen des années 1844, 1845 et 1846, pourvu toutefois que le produit total pût y suffire. C'est cette indemnité qu'il s'agit maintenant de supprimer pour l'attribuer aux dépenses de la confédération. La taxe des exemptions militaires, payée jusque-là aux cantons, passe aussi dans les mains de la confédération. On voit par là quel pas immense la Suisse se prépare à faire dans la voie de la centralisation financière. La constitution de 1848 autorisait seulement la législation fédérale à supprimer les péages locaux, cantonaux ou municipaux, et à se les approprier moyennant indemnité. Aujourd'hui la centralisation des services entraîne aussi la concentration des revenus; on est même forcé d'ajouter aux ressources énumérées plus haut un nouvel impôt sur le tabac, que le projet de révision accorde à la confédération la faculté de créer suivant ses besoins.

A ces mesures financières indispensables, les auteurs de la révision ont joint un certain nombre de réformes pratiques aboutissant toutes à une extension plus grande des pouvoirs du gouvernement fédéral. Dans ce nombre, il faut compter la disposition qui confère à l'autorité fédérale la police des endiguemens et des forêts, la surveillance et la direction des travaux de reboisement. Il faut en dire autant de l'unité des poids et mesures, du droit de législation fédérale sur la pêche et la chasse, de la suppression des maisons de jeu, du droit de législation accordé au gouvernement fédéral sur les industries insalubres et dangereuses, sur le travail des enfans dans les manufactures, sur la surveillance des agences d'émigration et des entreprises d'assurances. Ce sont toutes mesures incontestablement utiles, mais dont le résultat naturel est de grossir les attributions du pouvoir central au détriment des cantons. Il en est de même des nouvelles dispositions qui assurent la liberté du commerce et de l'industrie. Jadis, avant la révolution de 1848, l'exercice de toutes les professions libérales, commerciales et industrielles était soumis par les lois locales à de nombreuses et insupportables entraves. Aujourd'hui même la liberté de l'industrie, telle qu'elle est garantie par la constitution, ne s'applique qu'aux Suisses établis dans des cantons étrangers, mais non pas encore aux Suisses résidans. Il règne encore dans certains cantons des inégalités flagrantes entre les nouveau-venus et les anciens habitans du canton. On cite même certaines villes où s'appliquent tou-

jours des règlemens surannés qui interdisent, comme au moyen âge, l'entrée de telles ou telles marchandises. Enfin l'exercice des professions les plus indépendantes est encore soumis en certains lieux à l'obtention de patentes coûteuses et à l'accomplissement de certaines conditions fort gênantes, car, faute de les remplir, on ne peut pas exercer sa profession en dehors du canton où l'on est né. C'est pour mettre fin à ces entraves que l'article 29 du nouveau projet de constitution proclame la liberté du commerce et de l'industrie, et que l'article 30 décide que la législation fédérale pourvoira à ce qu'il soit délivré aux personnes qui veulent exercer des professions libérales des certificats de capacité valables dans toute l'étendue de la confédération.

Deux mesures d'une utilité moins pressante sont celles qui placent dans le domaine de la confédération la législation sur les banques et la législation sur la construction et l'exploitation des chemins de fer. Jusqu'à présent, on ne prétend régler que l'émission et le remboursement des billets de banque. Rien de mieux que cette surveillance exercée par la confédération sur les établissemens de crédit, qui échappent souvent par leur importance et par la multiplicité de leurs relations à la surveillance des cantons, et surtout des petits cantons; mais le but final et certain de cette mesure est soit de réunir un certain nombre de banques privilégiées sous le patronage de la confédération, soit de permettre à celle-ci de créer elle-même une banque d'état, ce dont l'utilité est au moins douteuse. Quant aux chemins de fer, la mesure qui les concerne a été résolue à l'instigation des chefs des grandes compagnies, de ceux qu'on appelle à Berne le parti des *barons*, dans le dessein de mettre l'autorité fédérale au service de leurs entreprises, et particulièrement pour favoriser l'affaire du Saint-Gothard. Il y a quelques années, les *barons*, à la tête desquels il faut placer M. Alfred Escher (de Zurich), régnaient souverainement dans un certain nombre de gros cantons dont le gouvernement était devenu pour ainsi dire la succursale des grandes compagnies, et d'où ils dominaient la Suisse entière. Au bout de quelque temps, ce régime indisposa les populations, qui les chassèrent du gouvernement de ces états. Depuis ce temps, les *barons* ont changé leurs batteries, et ils essaient de faire du gouvernement fédéral, où ils se sont réfugiés, le centre et l'instrument de leur influence. De fédéralistes passionnés, ils sont devenus centralisateurs résolus, et c'est, il faut le dire, le secours apporté par eux aux révisionistes qui a donné à ces derniers la majorité de l'assemblée fédérale. Pour eux d'ailleurs, la révision tout entière est contenue dans l'article 24 sur la législation des chemins de fer. Ce genre de centralisation n'aurait certes pas été inutile au

début de la fondation des voies ferrées, quand les cantons pliaient sous le faix des subventions qu'ils avaient été forcés de leur accorder; elle serait beaucoup moins utile à présent qu'il n'y a plus à créer que des lignes d'intérêt local, et ce n'est vraiment pas la peine de priver ainsi les cantons du dernier fleuron de leur souveraineté.

Une fois entrés dans ce système, les révisionistes sont allés encore plus loin. Nous les voyions tout à l'heure qui appropriaient à la confédération les revenus des cantons; les voici maintenant qui veulent régenter l'assiette des impôts dans l'intérieur des cantons eux-mêmes. Les articles 32 et 33 du nouveau projet s'attaquent à l'impôt dit *ohmgeld*, sorte d'octroi établi par plusieurs cantons sur les vins et les spiritueux. Ces *ohmgeld* ne sont pas absolument interdits, comme le conseillaient quelques novateurs téméraires, car ils forment une des ressources les plus importantes des budgets cantonaux; mais on ne leur accorde qu'une tolérance provisoire de vingt années, au bout desquelles ils devront être impitoyablement supprimés.

Une autorité qui intervient dans les questions d'impôts ne doit pas hésiter à se faire sentir dans l'éducation populaire. L'article 25 du projet de révision décrète l'obligation pour les cantons de pourvoir à l'instruction primaire, obligatoire et gratuite, tranchant ainsi des questions importantes qui devaient rester du ressort de la législation cantonale. L'obligation existait depuis longtemps en Suisse, mais elle s'y produisait sous diverses formes, particulièrement sous celle d'une rétribution scolaire obligatoire, qui allégeait d'autant les charges des cantons et des communes : c'est donc une dépense nouvelle imposée sans nécessité. Le même article 25 place l'instruction supérieure dans le domaine de la législation fédérale, et donne à la confédération le droit de créer une université fédérale, une école polytechnique et d'autres établissemens d'instruction supérieure. Les centralistes disent avec raison que cette création est le seul moyen qu'il y ait pour la Suisse de retenir chez elle ses savans les plus distingués, ou d'attirer ceux des nations étrangères. Ils y voient surtout un moyen de fondre entre elles les diverses parties de la Suisse en donnant à tous ses enfans une culture uniforme, et de préparer ainsi l'unification du droit civil. L'unité de la législation civile, c'est là en effet le dernier terme et le point culminant de toutes les réformes centralistes. Quand on en sera arrivé à ce point, la centralisation politique sera peut-être encore inachevée; mais la centralisation sociale, d'où toutes les autres dérivent, pourra être considérée comme un fait accompli. Or le projet de révision préparé par l'assemblée fédérale ne recule pas devant cette

idée hardie. Il ne se contente pas d'accomplir en détail une véritable révolution; il n'hésite pas à y mettre le sceau révolutionnaire, et à ouvrir à la législation fédérale une ère indéfinie de réformes nouvelles.

IV.

Il y a longtemps que la codification du droit civil est l'un des vœux les plus ardens des jurisconsultes, l'un des intérêts les plus pressans du commerce et de l'industrie. L'unité de législation devient un besoin chaque jour plus impérieux à mesure que les affaires se développent, que les relations se multiplient, et que les intérêts se compliquent. La diversité de législation qui règne en ce pays, et qui a ses avantages au point de vue politique, a dans la pratique journalière de la vie des conséquences vraiment fâcheuses, souvent ridicules. Quand on traverse la Suisse, on peut se trouver soumis, en une demi-journée, à dix législations différentes. Un mariage contracté dans un canton n'est pas valable dans un autre; les conditions d'hérédité et de successibilité varient à chaque pas. Dans tel canton, l'âge de la majorité est fixé à dix-neuf ans, dans tel autre à vingt ans ou à vingt-trois ans. Rien de plus incohérent que les droits qui résultent des lois sur les obligations ou sur les relations commerciales. Quand par hasard, et cela arrive fréquemment, une industrie occupe le territoire de plusieurs cantons, on ne sait quel est le droit qui la régit. Or il ne saurait y avoir aucune sécurité dans les affaires sans une loi commerciale unique. On voit même, dans certains petits cantons, des lois de circonstance faites en vue de telle ou telle entreprise particulière. Dans plusieurs cantons par exemple, le privilége hypothécaire est accordé de préférence aux parens du débiteur; la loi du canton de Zug a fort adroitement complété cette combinaison en conférant au créancier hypothécaire du premier rang le droit de désigner lui-même celui qui viendra en seconde ligne. C'est ce qu'un membre du conseil des états, M. Vigier, appelait avec raison « le pillage réciproque des codes. » La législation fédérale a essayé de remédier à cette anarchie en édictant un code de commerce. Cela n'a pas suffi, car, pour mettre un terme au désordre, il faut remonter jusqu'à la législation civile elle-même et définir uniformément les obligations.

Les partisans de l'ancienne diversité répondent qu'elle doit être maintenue, parce qu'elle est une des richesses du génie national, et que d'ailleurs elle est plus utile que nuisible, car les divers cantons ont moins de relations entre eux qu'avec les pays voisins. Ils s'en rapprochent déjà par la langue et la facilité des communications,

ils s'en rapprochent encore davantage par l'analogie des lois. Ainsi la Suisse française a des lois civiles analogues à celles de la France, la Suisse allemande a gardé le vieux droit germanique, et elles s'en trouvent bien mieux l'une et l'autre que si la législation fédérale leur imposait une uniformité factice en faisant violence à leur génie et à leur histoire. Les révisionistes ne se sont pas arrêtés devant ces objections; le conseil fédéral lui-même, quoique médiocrement zélé pour la révision, n'a pas hésité à proposer à l'assemblée fédérale que désormais des lois uniformes régleraient pour la Suisse entière un certain nombre d'objets indispensables, tels que les contrats de transport des voyageurs et des marchandises, les vices rédhibitoires du bétail, les conditions de la propriété littéraire, la faillite et la poursuite pour dettes. L'uniformité des contrats de transport est tellement nécessaire que les compagnies de chemins de fer avaient cru devoir elles-mêmes parer à l'absence d'une loi formelle par des conventions volontaires. Quant à la propriété littéraire, il est urgent de mettre fin aux inégalités choquantes que produisent dans les cantons les concordats qu'ils ont passés entre eux, ou même les conventions spéciales qu'ils ont conclues avec les peuples étrangers. En ce sens, le conseil fédéral ne demandait que l'indispensable, et ne pouvait être accusé de tomber dans une centralisation imprudente.

Une autre question des plus intéressantes parmi celles que soulève la révision du droit civil est la question du *droit d'établissement* des citoyens suisses dans des cantons étrangers. L'acte de médiation de 1803 renfermait la disposition suivante : « tout citoyen suisse a le droit de transporter son domicile dans un autre canton et d'y exercer librement son industrie; il peut acquérir les droits politiques suivant les lois du canton dans lequel il s'établit, mais il ne peut les exercer en même temps dans deux cantons. » Cette disposition libérale et sage fut abandonnée en 1815; le pacte fédéral du 7 août de cette année restitua purement et simplement aux cantons la législation de l'établissement. La constitution de 1848 eut soin de garantir le droit d'établissement, mais seulement aux Suisses appartenant à l'une des communions chrétiennes. Le projet de révision repoussé en 1866 étendait cette garantie à tous les Suisses sans distinction de croyance; il s'agit aujourd'hui de faire mieux encore, s'il est possible, et d'adoucir les conditions matérielles de l'établissement, pour l'assurer à tous les citoyens.

En effet, cette législation étrange et surannée a produit un singulier résultat : c'est qu'il y a en Suisse des milliers d'individus qui n'ont pas d'autre patrie que la Suisse, et qui cependant ne comptent point parmi ses citoyens, puisqu'ils ne participent pas au droit de

cité cantonal. On les appelle les *heimathlose*, les gens sans patrie, — et c'est dans leur propre pays qu'ils n'ont pas de patrie! Il a fallu une législation spéciale pour mettre la confédération en état de les protéger contre les exigences et les persécutions des cantons, et c'est le tribunal fédéral qui est chargé de la leur appliquer. Le droit de cité n'est jusqu'à ce jour en Suisse qu'un véritable droit de bourgeoisie, un droit tout personnel attaché à l'origine ou arbitrairement conféré par la commune ou par le canton. Le Suisse établi appartient toujours à son domicile d'origine, et ce n'est que par tolérance qu'on le reçoit sur un autre sol. Si ses liens viennent à se briser avec le canton de son origine sans qu'il parvienne à en contracter de nouveaux avec le canton où il réside, le voilà désormais vagabond et sans patrie. Lors même qu'il ne tombe pas dans cette situation bizarre, les difficultés qu'il rencontre dans le lieu de son établissement lui en rendent souvent le séjour impossible.

D'après la constitution régnante, aucun Suisse n'a le droit de s'établir dans un canton quelconque, s'il n'est muni d'un acte d'origine, d'un certificat de bonne vie et mœurs, d'une attestation qu'il jouit des droits civils et qu'il n'est pas légalement flétri. Ni les faillis, ni les individus mis en tutelle ne jouissent du droit d'établissement. Certains cantons d'ailleurs imposent aux nouveau-venus des cautionnemens onéreux, des charges exceptionnelles. Ces sévérités sont excessives, et le nouveau projet réduit les conditions d'établissement aux deux que voici : n'avoir pas éprouvé de condamnation judiciaire, n'être pas dans un état d'indigence qui vous fasse tomber à la charge du public; il retire en outre aux cantons le droit d'expulsion ou de bannissement, tant pour les indigènes que pour les étrangers établis; ces derniers seulement peuvent être éloignés par arrêt de justice ou pour cause d'indigence. En s'établissant dans un canton étranger, les Suisses entreront en jouissance de tous les droits exercés par les indigènes, sauf pourtant la participation aux biens des communes, qui est, dans chaque famille, une sorte de patrimoine héréditaire.

Mais ici un nouvel embarras se présente. Il y a, dans ce pays hérissé de vieilles lois et de vieilles traditions locales, des cantons qui n'accordent pas le droit de vote à ceux de leurs *ressortissans* qui viennent à s'établir dans une autre commune, de sorte qu'en prescrivant l'égalité des droits pour le Suisse établi et pour l'indigène, il se trouve quelquefois qu'on n'a rien fait du tout. Il est donc nécessaire que la législation de chaque canton fixe un minimum de droits pour tous ceux qui habitent le territoire, ou sinon il faut prescrire, avec le projet de révision, que le Suisse établi deviendra électeur après un établissement d'une certaine durée ; le

projet de révision a fixé cette durée à trois mois. Ce n'est pas tout encore : il faut se demander de quelle législation dépend le Suisse établi. Est-ce la législation du lieu de son origine? Est-ce la législation de son lieu de séjour? L'usage et la tradition veulent que ce soit celle du lieu d'origine; le bon sens, l'intérêt bien entendu de chacun, veulent que ce soit la législation du lieu d'établissement. Il arrive sans cesse qu'il y a des conflits entre l'une et l'autre. C'est là une de ces difficultés inextricables que l'unité de législation peut seule résoudre, et c'est à elle en effet que le projet de révision fait appel en réclamant une loi fédérale sur le principe du domicile.

Le droit de naturalisation soulève une question à peu près semblable. Ce droit n'appartenait jusqu'ici qu'à la souveraineté cantonale; quoique conforme à la tradition, le droit absolu des cantons est en cette matière une anomalie choquante, car tout citoyen d'un canton est en même temps citoyen suisse, et par conséquent la confédération a quelque droit de l'accueillir ou de le repousser. Il se passe d'ailleurs dans les cantons des abus scandaleux dont la confédération est la première à souffrir, et auxquels il faut bien lui donner le moyen de mettre un terme. On a vu, pendant la dernière guerre, la nationalité suisse devenue un objet de commerce et vendue en Allemagne au plus offrant par des agens cantonaux, qui ne rougissaient pas de trafiquer du nom de la patrie. Sera-ce donc à la confédération seule que l'on remettra le droit de naturalisation? Cela ne peut se faire tant qu'on maintiendra la législation fédérale sur les gens sans patrie, et tant qu'il ne suffira pas d'appartenir à la confédération pour être citoyen d'un canton. Faute de l'unité de législation, qui serait ici encore la solution la plus commode, le projet de révision se contente d'exiger que les demandes de naturalisation soient soumises d'abord au conseil fédéral, qui jugera si elles sont fondées, pour les transmettre ensuite aux cantons, s'il les approuve.

Un autre point sur lequel l'unité de législation est demandée avec le plus d'ardeur, c'est la question du mariage. Chose bizarre, et qui montre comme les coutumes les plus abusives peuvent s'accorder avec l'usage des libertés les plus démocratiques, le droit au mariage est encore sujet en Suisse à un certain nombre de restrictions. Dans plusieurs cantons, les mariages mixtes sont interdits entre personnes de diverses confessions; de plus on ne peut pas se marier, si l'on ne peut justifier de ses moyens d'existence, et les indigens sont condamnés au célibat, parce qu'ils donneraient naissance à une famille que la commune serait dans l'obligation d'entretenir. Bien entendu, cette loi n'a d'autre effet que d'augmenter

le nombre des enfans naturels; elle s'est maintenue cependant et s'applique encore avec beaucoup de rigueur dans la plupart des cantons allemands, où règne le système de la taxe des pauvres. Elle n'existe pas dans la Suisse romande, où l'obligation de l'assistance publique est moins rigoureuse. C'est du canton de Vaud, pourtant peu révisioniste, qu'est sortie la demande d'une législation fédérale sur le mariage, et c'est même cette demande, on peut le dire, qui a été l'origine première de la révision.

Déjà la législation fédérale est intervenue dans les mariages mixtes; elle les a non-seulement autorisés, mais garantis. Qu'en est-il résulté? C'est que, dans certains cantons qui persistaient à mettre des empêchemens au mariage, les mariages entre personnes de la même confession religieuse sont devenus plus difficiles que les mariages mixtes. Pour assurer l'égalité à tous, l'article 50 du projet place solennellement le droit au mariage sous la protection de la confédération, et stipule qu'aucun empêchement ne peut être fondé « ni sur des motifs confessionnels, ni sur l'indigence de l'un ou de l'autre des époux, » ni sur des raisons de police. D'ailleurs on s'efforce autant que possible de respecter le droit des cantons, qui auront toute latitude de régler les formes civiles ou religieuses du mariage, pourvu toutefois que le mariage contracté régulièrement dans un canton, ou même au dehors, soit reconnu valable dans la confédération tout entière. L'article 60 ajoute « qu'en matière matrimoniale nul ne peut être contraint de se soumettre à une juridiction ecclésiastique. » Il est stipulé en outre que la femme acquiert par mariage le droit de bourgeoisie et de cité de son mari.

Voilà donc l'unité de législation civile qui s'approche à grands pas. Elle se glisse dans la constitution sous forme d'articles organiques qui ne sont eux-mêmes que des articles de droit civil. Toutes ces dispositions de détail deviennent inutiles ou ne gardent plus qu'une valeur transitoire quand on arrive à l'article 55. Ici le principe de l'unité législative est hautement proclamé : « la législation sur le droit civil, y compris la procédure, est du ressort de la confédération ; la confédération peut en outre étendre sa législation au droit pénal et à la procédure pénale. » Quoique les cantons ne soient pas dessaisis de l'administration de la justice et qu'ils « conservent le droit de rendre des lois en attendant la promulgation des lois fédérales, » le dernier mot de la centralisation est prononcé; si cet article prévaut, le régime fédératif est bien malade. Malgré l'utilité, et il faut presque dire la nécessité plus ou moins prochaine de cette grande réforme, on comprend que beaucoup de bons esprits s'en épouvantent, et qu'ils se demandent avec anxiété si une révolution aussi profonde ne sera pas fatale à l'avenir de leur pays.

L'unité de la législation fédérale doit amener tôt ou tard l'extension du tribunal fédéral et l'agrandissement de ses attributions. A l'heure qu'il est, cette haute cour, nommée, comme on le sait, par l'assemblée fédérale, a pour mission de juger les différends des cantons entre eux, de la confédération avec les cantons, de la confédération avec les corporations ou les particuliers, ainsi que les différends concernant les *heimathlose*; elle juge en outre toutes les causes importantes dont les parties s'accordent à la saisir, sans parler des crimes et des délits politiques. Déjà le projet de révision lui donne en outre à juger les procès entre les particuliers et les cantons, quand l'une des parties la requiert. Il n'est pas douteux que son importance ne s'accroisse avec celle du gouvernement fédéral. On n'échappera pas plus à la centralisation judiciaire qu'à la centralisation du droit civil.

Il y a un dernier genre de centralisation que la Suisse semble aujourd'hui poursuivre avec une ardeur illibérale qui n'est pas tout à fait digne d'elle et qui ne fait pas très bien augurer de son avenir : il s'agit de la centralisation religieuse fondée par le moyen de la religion d'état. On sait que ce pays, qui jouit de toutes les libertés politiques, n'a pas encore pleinement connu la liberté religieuse. Quoique toutes les confessions chrétiennes y soient représentées, et qu'une longue habitude de vie commune ait dû leur enseigner à toutes la pratique de la tolérance, les passions religieuses se mêlent encore en Suisse au patriotisme local, et elles ont conservé quelque chose de l'ardeur qu'elles avaient au moyen âge. Si au milieu de ces dissensions, aujourd'hui fort près de s'apaiser, quoiqu'elles aient dégénéré plus d'une fois en guerre civile, la confédération bornait son rôle à exercer un arbitrage impartial et à prêcher la tolérance en préparant le régime de la liberté, on n'aurait qu'à s'applaudir de l'introduction du pouvoir central dans les questions religieuses; mais il n'en est malheureusement pas ainsi. La confédération, se faisant en cela l'instrument des prétentions des gouvernemens cantonaux, paraît vouloir s'engager de plus en plus dans la voie illibérale où M. de Bismarck l'a déjà précédée. Pendant que la nouvelle monarchie germanique fait mine de renouveler les querelles séculaires du sacerdoce et de l'empire, le gouvernement de la Suisse ne paraît pas comprendre que cette politique, qui est un anachronisme dans le temps où nous sommes, est de sa part, à lui, une sorte de suicide et d'abdication. Au lieu de se laisser traîner à la remorque du nouvel empire, la Suisse devrait sentir que sa gloire et son salut sont dans l'adoption d'une politique tout opposée, et, puisqu'elle s'occupe aujourd'hui de réviser sa constitution fédérale, elle devrait profiter de cette occasion pour tenter, aux portes de l'Al-

lemagne, la grande expérience de l'église libre dans l'état libre.

Le nouveau projet de constitution contient, à l'article 48, des préceptes excellens. Il déclare que « la liberté de conscience et de croyances est inviolable, » que « nul ne peut être inquiété dans l'exercice de ses droits civils ou politiques pour cause d'opinion religieuse, ni être contraint d'accomplir un acte religieux ou encourir des peines à ce sujet, » que « nul n'est tenu de payer des impôts dont le produit est spécialement affecté aux frais proprement dits du culte ou d'une association religieuse à laquelle il n'appartient pas, » que « nul ne peut, pour cause d'opinion religieuse, s'affranchir de l'accomplissement d'un devoir civique. » C'est là le vrai langage de l'état laïque, quoique respectueux de la liberté religieuse. C'était la réponse qu'il convenait de faire à l'étrange pétition adressée au conseil fédéral par les évêques catholiques, demandant, sous couleur de liberté, la protection du gouvernement « contre les abus de la presse, » son intervention dans le Tessin et à Bâle en faveur du clergé orthodoxe, et la prescription du repos du dimanche aux troupes fédérales. Il est seulement fâcheux que les faits ne soient pas d'accord avec les paroles, et que le gouvernement paraisse moins préoccupé de faire respecter sincèrement la liberté de conscience que d'abuser des droits de police que la constitution lui réserve contre les empiétemens des autorités ecclésiastiques, pour persécuter une croyance au profit d'une autre et juger des questions de doctrine qui ne sont point de son ressort.

En tout ceci, la conduite du gouvernement fédéral est équivoque et contradictoire; la sincérité de ses déclarations libérales est déjà mise en doute par ses actes. Après avoir élaboré le projet qu'on vient de voir, il n'hésite pas à voguer à pleines voiles dans les eaux de la politique allemande et à encourager dans les cantons l'établissement d'une véritable constitution civile du clergé. Il semble qu'il veuille les dédommager de leur affaiblissement politique et militaire en leur permettant d'établir une sorte de despotisme religieux. Si même il faut en croire les bruits qui courent, le gouvernement fédéral médite de faire plus encore : il veut centraliser à son tour le pouvoir religieux qu'il accorde aux cantons et introduire dans le nouveau projet de révision qu'il prépare des mesures analogues à celles qui viennent d'être prises à Genève et à Neufchâtel. Ce serait, paraît-il, la vengeance des révisionistes contre les catholiques ultramontains, qui se sont joints, pour repousser la révision, à leurs anciens adversaires, les protestans conservateurs. Si la confédération prétend faire de l'exercice des cultes un département de l'administration civile, il vaut mieux qu'elle le dise et qu'elle l'inscrive dans ses lois; mais ce serait pour la Suisse une

honte ineffaçable, et nous ne la plaindrions plus autant, si par aventure elle devenait la proie du césarisme germanique.

V.

Après avoir énuméré les principales mesures contenues dans le projet de révision, on ne s'étonne plus de la résistance obstinée qu'elles rencontrent, non-seulement chez les partisans arriérés de l'autonomie cantonale, mais encore chez un grand nombre d'hommes sages et modérés qui, sans être hostiles à ce qu'on appelle le progrès moderne, craignent de le précipiter outre mesure et de devancer par trop l'œuvre du temps. La révision forme dans son ensemble, en dépit de quelques transactions et de quelques ménagemens plus apparens que réels, un système de centralisation des plus complets et qui, s'il était mis en vigueur, ne tarderait pas à se développer d'une manière dangereuse. Supposez que toutes les réformes qu'elle annonce ou qu'elle prévoit soient accomplies, et il n'y aura plus guère de différence entre les institutions de la Suisse et celles des grands états centralisés. On conçoit que des hommes sensés, convaincus peut-être, en détail, de l'utilité de ces réformes, mais croyant avec raison l'existence même de leur pays attachée au maintien de ses institutions fédératives, envisagent un pareil avenir avec inquiétude et avec chagrin.

C'est par la force des choses que l'on se trouve amené à resserrer les liens du gouvernement fédéral; mais plus on augmente ses attributions, plus il devient nécessaire de lui donner un contre-poids, d'imaginer une institution qui rétablisse l'équilibre entre la confédération et les cantons. Ce contre-poids, les auteurs de la révision ont cru le trouver dans la participation directe du peuple des cantons à la législation fédérale. Ils ont eu l'idée, suivant ce qui se pratique dans plusieurs cantons pour la législation ordinaire, et dans la confédération elle-même pour les modifications du pacte fédéral, d'associer les citoyens aux résolutions de l'assemblée fédérale, et de compenser la perte des prérogatives de la souveraineté cantonale par une intervention nouvelle de cette souveraineté dans les actes et dans les décisions du pouvoir central. Cette pensée est venue à tout le monde, à tous ceux du moins qui désiraient entretenir la vie locale, et qui ne voulaient pas écraser les cantons sous les pieds d'un gouvernement purement unitaire.

Ce contrôle populaire peut s'exercer sous deux formes : sous celle du *referendum*, actuellement en usage pour la constitution, et sous celle du *veto;* il peut même se transformer en *droit d'initiative*, comme dans plusieurs cantons, où un certain nombre de citoyens

peuvent en s'unissant provoquer et diriger sur tel ou tel objet l'action des pouvoirs légaux. Il semble tout naturel d'emprunter à la constitution fédérale la forme déjà appliquée et consacrée par l'usage, c'est-à-dire le *referendum* et la ratification par le double vote du peuple et des cantons. Ce procédé, quoique déjà ancien, est le plus perfectionné de ceux qui sont employés dans les cantons. Il assimile en apparence les institutions représentatives modernes à la démocratie pure, et réduit les assemblées parlementaires à un simple travail de préparation, qui reste sans autorité aussi longtemps qu'il n'a pas obtenu la sanction du peuple. En ce sens, cette institution convient éminemment au caractère de la démocratie suisse. Autrefois la législation directe n'existait que dans les cantons pastoraux d'Uri, de Schwytz, de Glaris, d'Unterwald et d'Appenzell, où subsistait encore la vieille coutume germanique de l'assemblée générale du champ de mai. Le procédé du *veto* populaire s'introduisit pour la première fois en 1831 dans la constitution du canton de Saint-Gall. Ce ne fut que plus tard, en 1848, que le *referendum*, développement du même système, fut installé à Schwytz, après que la *landesgemeinde* eut été abolie dans ce canton. Beaucoup d'autres cantons l'imitèrent successivement, les Grisons en 1854, Bâle-campagne en 1863, Thurgovie, Zurich, Berne, Lucerne, Soleure en 1869, Argovie en 1870, et ce système législatif tend aujourd'hui à être adopté partout.

Pourquoi la confédération ne suivrait-elle pas cet exemple, à présent surtout qu'elle veut se saisir de presque toute la législation politique et civile? Pourquoi n'offrirait-elle pas le *referendum* aux cantons, comme gage des libertés qu'ils aliènent, et comme compensation des sacrifices qu'elle leur impose? Sans dire, comme on le prétend quelquefois, qu'on leur rendra ainsi plus de pouvoir qu'on ne leur en prend, il faut reconnaître qu'il y a là un frein sérieux pour les abus de la souveraineté fédérale, et qu'il serait imprudent de le négliger dans un moment où cette souveraineté menace de tout engloutir; mais dans quel cas devra s'exercer ce contrôle, et sous quelle forme faut-il l'établir? Au fond, il n'y a qu'une assez légère différence entre le *referendum* et le *veto;* elle consiste en ce que le *referendum* est obligatoire ou subordonné aux décisions de la confédération elle-même, tandis que le *veto* est facultatif et n'entre en exercice que quand le peuple ou les cantons le réclament suivant certaines formes prescrites. Le *veto* suffirait donc, car il ne faut pas trop multiplier les votations populaires, et quand une loi a été votée régulièrement, après mûre discussion, par les deux chambres, il y a toute présomption que le pays la désire ou qu'il l'accepte, à moins qu'il ne demande à la sou-

mettre à l'épreuve du *veto*. D'ailleurs le *referendum* peut être réglé de manière à ne pas porter sans distinction sur toutes les lois fédérales. On peut déterminer d'avance les cas où il entre en usage; on peut en limiter l'emploi aux lois votées conformément à l'article 45 du projet de révision, c'est-à-dire aux lois civiles et pénales que la confédération pourra faire en vertu de cet article; on peut même l'étendre aux mesures prévues par les articles 20 et 49, en le faisant porter sur toutes les lois civiles, criminelles, militaires ou confessionnelles, et en général sur toutes les mesures qui sont la conséquence des principes posés dans la constitution nouvelle. Il est naturel en effet que l'exercice d'un pouvoir nouveau soit entouré de garanties spéciales. Il est juste d'ajouter que les lois fédérales, même en dehors de ces matières, seront également soumises au *referendum* quand les deux conseils l'auront décidé, ou, s'ils ne sont pas d'accord, quand l'un d'eux en aura exprimé le désir. Enfin il est indispensable, si c'est là un droit sérieux, que le peuple lui-même puisse, dans certains cas, en prendre l'initiative. Si par exemple, dans le délai de trois mois, 50,000 citoyens actifs en ont fait la demande par une pétition signée de leurs noms, il sera convenu que les lois fédérales seront soumises au *referendum* tout comme si les conseils l'avaient ordonné. Pour relever l'importance de la souveraineté cantonale, il sera même bon de conférer le même privilége aux gouvernemens des cantons; si cinq d'entre eux en font la demande, elle devra être accueillie. De plus, il y a une foule de mesures fédérales importantes qui peuvent intéresser gravement la souveraineté cantonale, et qui sont non pas des lois, mais de simples arrêtés exécutifs pris par le conseil fédéral : il est bien difficile de suspendre ces arrêtés lorsqu'il y a urgence à les mettre en exécution; mais dans le cas contraire il y a utilité à les assimiler aux lois proprement dites, et à les subordonner également à la ratification populaire.

Jusqu'ici, et sauf sur quelques questions de détail, les unitaires et les fédéralistes sont à peu près d'accord. C'est sur la forme même du *referendum* qu'ils cessent de s'entendre. Les uns n'attachent d'importance qu'au vote des cantons, et ne cherchent dans le *referendum* qu'une dernière garantie pour l'autonomie cantonale. Les autres au contraire voudraient tout subordonner au vote populaire et à la majorité numérique; dans leur pensée, le *referendum* n'est qu'un instrument de centralisation démocratique. Quelques-uns vont même jusqu'à demander que la votation populaire soit la seule, et, renouvelant l'argument employé par nos radicaux français contre l'institution d'une seconde chambre, assurent que le vote des cantons ne saurait être qu'une formalité inutile, quand il

ne sera pas une cause de conflits. Ces démocrates absolus ne sauraient concevoir que la volonté nationale se fît échec à elle-même, et ceux qui admettent le vote des cantons pour les mesures constitutionnelles ne veulent pas l'étendre à de simples mesures législatives. Passe pour la constitution, qui est un contrat entre des états souverains : les cantons, qui sont partie au contrat, ont nécessairement voix au chapitre; mais pour les lois fédérales les radicaux suisses soutiennent qu'il n'en est pas de même, parce que les conseils ont reçu pleine délégation pour faire les lois. Ils ajoutent, avec plus de raison, qu'il y aurait quelque danger pour l'existence des cantons, s'ils avaient la faculté de se mettre en opposition avec la majorité du peuple. S'ils commettaient souvent cette imprudence, il est probable en effet qu'on les en ferait repentir. Toute résistance conservatrice finit par être vaincue, quand elle ne sait pas céder à temps. Si un certain nombre de petits cantons se coalisaient pour se mettre en travers de l'opinion publique, il leur arriverait ce qui est arrivé au Sonderbund : ils seraient brisés, supprimés peut-être, et, au milieu du courant unitaire qui malheureusement commence à les entraîner, c'en serait peut-être fait des institutions fédératives.

Malgré cela, et tant que ces institutions seront encore debout, le concours des cantons n'est pas moins utile dans les votations fédérales que le concours de la majorité populaire. Les objections qu'on y fait peuvent aussi bien s'appliquer à l'existence d'une seconde chambre. Si le conseil des états, qui représente la souveraineté cantonale, n'est pas un rouage inutile, et si l'on doit continuer à faire voter les lois par les deux conseils, il faut bien admettre la même base pour les votations fédérales. S'il peut en sortir des conflits qui compromettent le cantonalisme, on le compromettrait encore bien davantage en refusant le droit de vote aux cantons; ce serait une manière certaine de les anéantir. Il ne faut pas oublier que, dans un état fédératif, les cantons sont des personnes morales égales en droit, mais inégales en fait. La population de Zug ou d'Unterwald est à la population de Berne, de Vaud ou d'Argovie comme celle de la Suisse à celle de l'Allemagne. Si l'on ne devait s'en fier qu'à la votation populaire, les petits cantons seraient toujours écrasés. Seulement, comme le droit électoral appartient en matière fédérale à tous les citoyens, même résidans, et qu'en matière cantonale il appartient aux seuls citoyens du canton, il pourrait se faire à l'occasion que dans un canton la votation cantonale donnât d'autres résultats que la votation populaire; on aurait ainsi l'étrange spectacle d'un canton insurgé contre lui-même, et certes l'ordre public, comme le respect de la souveraineté cantonale, n'aurait rien à y

gagner. Il importe donc, soit de réunir les deux votations en une seule, soit de décider, si elles continuent à se faire séparément, que le droit électoral sera le même pour l'une et pour l'autre.

Quant à l'*initiative* populaire instituée par l'article 88 du projet de révision, il est difficile d'y voir autre chose qu'une vaine affectation de démocratie sans aucune utilité pratique. Lorsque 50,000 citoyens ou cinq cantons réclament l'abrogation ou la modification d'une loi fédérale ou d'un arrêté fédéral, ou qu'ils demandent « qu'une nouvelle loi ou un nouvel arrêté soit rendu sur un sujet déterminé, » les deux conseils seraient obligés d'en délibérer, et, faute par eux d'accéder à cette demande, ils devraient la soumettre à la ratification du peuple, qui prononcerait alors souverainement. Tout ce pesant appareil de pétitionnemens et de votations populaires est bien superflu, car, lorsque l'opinion publique réclame une réforme ou une mesure nouvelle, ce n'est pas dans un pays libre comme la Suisse qu'elle manque de moyens de se produire. On ne fera jamais croire à personne que, dans des conseils électifs aussi fréquemment renouvelés que ceux qui siégent à Berne, il ne se trouve pas une seule voix pour s'en faire l'organe. 50,000 citoyens ne forment d'ailleurs qu'une infime minorité de la nation, un dixième à peine du corps électoral. Qu'arriverait-il si par malheur 50,000 citoyens venaient à pétitionner dans un sens et 50,000 dans un autre? Ou bien le droit d'initiative restera sans emploi dans l'arsenal de la constitution, ou bien, si jamais un parti essaie de s'en armer, il deviendra une cause d'agitation stérile et un instrument de révolution.

Voilà les seuls dédommagemens que les auteurs de la révision offrent aux cantons pour prix de ce qu'ils leur enlèvent. Il serait dérisoire de dire qu'ils leur rendent par là l'équivalent de ce qu'ils leur prennent. Il semble qu'ils auraient pu sans grands frais d'imagination leur offrir une compensation plus satisfaisante. Le *referendum*, tel qu'on veut l'établir, ne ranimera point la vie cantonale, n'entretiendra pas le mouvement politique dans tout le corps de la nation. Les plébiscites exprimés par oui ou par non sont toujours les actes d'une souveraineté un peu fictive. Les minorités d'ailleurs seront opprimées par les majorités, et il pourra arriver que le vote unanime d'un canton ne l'empêche pas d'être vaincu. Après plusieurs expériences réitérées de leur impuissance, les électeurs se dégoûteront de ces protestations inutiles, ils se désintéresseront des affaires publiques, et ils apprendront à s'abstenir, comme on fait dans les pays centralisés. Il en serait tout autrement si, au lieu de soumettre les lois fédérales à une ratification générale et théorique, on les livrait à la discussion des législatures

cantonales, suivant le système appliqué en Amérique aux amendemens constitutionnels. De cette façon, les cantons pourraient étudier sérieusement les lois qui leur seraient soumises, les discuter, les approfondir et se les approprier réellement, ou même, en cas de refus, formuler leurs objections d'une manière utile; malgré tout, les cantons et leurs législatures resteraient des foyers de vie politique. Les droits cantonaux et populaires seraient encore mieux garantis, si l'on introduisait dans la constitution un mode de procédure qui permît aux cantons et au peuple de provoquer en cas de dissentiment la réélection des chambres fédérales. Ce serait là une sauvegarde plus efficace et d'un usage plus fréquent que le droit d'initiative. Les chambres fédérales auront rarement besoin d'être stimulées, elles auront plus souvent besoin d'être retenues, elles mettront plus de prudence dans leurs innovations centralisatrices quand elles se sentiront tous les jours exposées au blâme et au désaveu de leurs commettans.

Voilà l'espèce de *referendum* qu'il pourrait être utile d'établir. Quant à la forme actuelle, on devrait y renoncer, même pour les modifications apportées à la constitution fédérale. La double majorité du peuple et des cantons n'est même pas suffisante pour sanctionner des mesures aussi importantes que l'adoption d'une constitution nouvelle. Cette procédure expose le pays à se laisser surprendre sans réflexion par le vote d'une majorité minime; elle oblige les partis à se livrer les uns aux autres de grandes batailles sans résultat, qui alarment les intérêts, ameutent les passions, et laissent parfois en suspens les questions qu'il s'agit de résoudre. Quand il faut qu'une nation se décide ainsi sur-le-champ, sans délai, sans prendre le temps de se renseigner, sans donner aux opinions le temps de mûrir, elle ne prend que des résolutions provisoires et la plupart du temps sans lendemain. La constitution des États-Unis est beaucoup plus sage lorsqu'elle exige que les amendemens constitutionnels, pour avoir force de loi, obtiennent d'abord dans le congrès la majorité des deux tiers, et qu'ensuite ils soient ratifiés par les trois quarts des états. Elle évite ainsi les dangers des solutions trop précipitées; il n'y a que les réformes vraiment mûres qui puissent franchir avec succès toutes ces épreuves. Il se passe quelquefois des années entières avant qu'elles ne soient définitivement adoptées; pendant ce temps, l'opinion se forme et les résistances s'atténuent. On n'a pas à craindre les mesures hâtives, acceptées par entraînement ou par intimidation, ou les rejets inconsidérés sur lesquels il faut aussitôt revenir. On s'épargne enfin la fatigue et le péril de ces grandes batailles plébiscitaires qui ne sont la plupart du temps qu'une duperie, même dans les pays cen-

tralisés où elles se livrent sur le nom d'un homme, et à plus forte raison dans les républiques fédératives, où elles ont pour objet des intérêts compliqués et des droits souvent obscurs.

Une dernière question restait à résoudre aux auteurs de la révision constitutionnelle. La votation populaire sur le projet qu'ils avaient élaboré se ferait-elle en bloc, ou, comme on dit à Berne, *in globo?* se ferait-elle au contraire par groupes? Il est bien évident que la votation par groupes est la seule qui sauvegarde la liberté du citoyen et qui puisse donner des résultats sérieux. La votation en bloc peut décider l'homme de parti à voter l'ensemble d'un projet dont quelques fragmens flattent son intérêt ou sa passion, mais elle empêche l'homme prudent et consciencieux de se prononcer librement; chez un peuple sage et réfléchi, elle doit donner des résultats négatifs. Pour bien faire, il aurait fallu pouvoir voter séparément sur chaque article; mais le vote en bloc permettait aux révisionistes des combinaisons et des coalitions d'intérêts dont le succès leur semblait infaillible. A la faveur de cette confusion soigneusement entretenue entre les affaires militaires et le droit civil, entre les chemins de fer et les questions religieuses, à l'aide de quelques concessions et de quelques avantages particuliers faits à tel ou tel canton, à telle ou telle classe, à telle ou telle confession religieuse, ils espéraient pouvoir grouper autour d'eux la grande industrie et le radicalisme avancé, la grande finance et l'état-major fédéral, les juifs et les catholiques. Il faut avouer, en toute justice, qu'ils n'avaient rien négligé; le sursis de vingt ans accordé aux *ohmgeld*, les subventions octroyées pour l'entretien des routes alpestres, étaient autant d'appâts destinés à attirer les petits cantons et à les décider à trahir leurs intérêts politiques. C'est là ce qui a perdu les révisionistes, au rebours même de leurs prévisions; ils ne sont parvenus, à force d'habileté, qu'à donner à leur entreprise le caractère d'une intrigue de bas étage, et en réponse à la coalition qu'ils avaient formée, il s'en est fait une autre qui s'est trouvée la plus forte.

Le plébiscite du 12 mai de l'année dernière a été, comme on s'en souvient, une surprise pour tous les partis. Les révisionistes se croyaient sûrs du succès; ils n'avaient pas craint d'engager et de compromettre avec eux la dignité du gouvernement fédéral. Les présidens des deux chambres fédérales avaient adressé au peuple suisse une proclamation pompeuse qui se terminait par des paroles presque comminatoires. La presse révisioniste, exploitant les plus aveugles passions populaires, s'était efforcée de réveiller les haines religieuses et d'évoquer le *spectre noir*. Malgré tous ces efforts, la révision succomba dès la première épreuve, et elle fut rejetée au

vote populaire par une majorité de 5,000 voix sur 516,000 votans. La victoire était mince et grandement disputée; mais, comme elle était inattendue, elle mit le parti fédéraliste en fête. On s'en exagéra volontiers les conséquences, et l'on se plut à considérer comme un échec irrémédiable ce qui n'était aux yeux de tous les hommes clairvoyans qu'un ajournement de quelques mois.

VI.

Où est la majorité véritable? Est-elle du côté des révisionistes ou du côté des fédéralistes? Question douteuse, même après le plébiscite du 12 mai, et que les dernières élections au conseil national paraissent avoir tranchée cette fois dans le sens de la révision. Les vaincus du 12 mai avaient été surpris, mais non pas découragés de leur échec. Ils n'ont pas perdu un moment pour rassembler et réorganiser leurs forces; après tout, ils comptaient près de la moitié du peuple suisse, et ils pouvaient attendre le secours du temps. De leur côté, les fédéralistes, sentant eux-mêmes la fragilité de leur victoire, et prévoyant que la révision ne tarderait pas à reparaître, travaillaient à désintéresser l'opinion publique en accomplissant eux-mêmes, par la voie de la législation cantonale, les réformes qu'ils n'avaient pas voulu recevoir des mains de la constitution fédérale. Le canton de Vaud, qui s'était montré l'un des plus ardens contre la révision, décidait, entre autres choses, l'assimilation absolue des Suisses établis aux citoyens du canton pour la participation à l'administration communale; il décidait également que l'état devait prendre à sa charge et centraliser dans ses mains la plus grande partie de l'équipement militaire. A Lucerne, à Fribourg, dans le Valais, dans les Grisons, même à Zurich et à Berne, des associations se formaient pour stimuler l'esprit réformateur au sein des législations cantonales. Les fédéralistes espéraient ainsi prendre les devans sur leurs adversaires et enlever tout prétexte sérieux à tout nouvel essai de révision.

Leurs espérances ont été déçues. Les élections au conseil national ont donné une majorité hautement révisioniste. Les conservateurs, qui se sont trouvés en majorité le 12 mai dernier, ne possèdent qu'un tiers du nouveau conseil, puisque sur 135 membres il y en a 90 qui sont favorables à la révision; au conseil des états, ils gardent leur majorité de 24 voix contre 20. Quand les deux chambres se réunissent en assemblée fédérale, les révisionistes sont encore en majorité, car ils ont 110 voix contre 69. Il est évident que dans ces conditions la révision n'est qu'ajournée, et que, si les

fédéralistes ne se hâtent pas de l'accomplir de leurs propres mains, elle ne tardera pas à reparaître, revue et augmentée par ses premiers auteurs.

Assurément l'échec des conservateurs tient beaucoup à l'imperfection du système électoral et à l'oppression, plus choquante encore dans les pays fédératifs que dans les autres, des minorités par les majorités locales; rien ne porte à croire que le plébiscite du 12 mai, s'il se renouvelait à cette heure, donnerait des résultats différens. Au contraire, dans les cantons acquis à la révision les suffrages donnés aux révisionistes ont sensiblement diminué; au lieu de 193,000, on n'en compte plus que 160,000. D'autre part, des majorités assez faibles ont décidé d'un grand nombre d'élections : à Argovie par exemple, où l'on a compté 24,962 révisionistes contre 15,289 fédéralistes, ces derniers ne sont pourtant représentés que dans la proportion de 1 contre 9; à Soleure, ils sont 5,966 contre 9,610, et ils ne sont pas représentés du tout; à Saint-Gall, c'est pis encore : la députation du canton compte 9 révisionistes et un seul conservateur, quand la majorité des révisionistes n'est que d'une trentaine de voix. Tout ceci prouve seulement qu'il y a une réforme à ajouter au projet de révision, celle de la loi électorale, et il n'en est pas moins vrai que les révisionistes gagnent du terrain, puisqu'ils n'en ont point perdu.

Grâce à leur petite majorité dans le conseil des états, les fédéralistes se trouvent encore en mesure d'arrêter le travail de la révision. Il ne faut pourtant pas qu'ils en abusent, car en repoussant tout arrangement ils ne feront, comme on dit familièrement, que reculer pour mieux sauter. Les vieilles institutions cantonales sont assurément très respectables et très précieuses; elles ont été le berceau des libertés de la Suisse, en un temps où la vie des peuples libres se renfermait volontiers dans un étroit espace et gravitait tout entière autour du clocher d'une ville ou dans les frontières resserrées d'une vallée de montagnes; mais aujourd'hui, en présence du grand développement de la civilisation moderne, elles sont insuffisantes pour les abriter. Les cantons sont pour la plupart trop petits pour se suffire à eux-mêmes, et c'est là ce qui rend la centralisation inévitable. Si les cantons étaient, comme dans la confédération américaine, de grands états peuplés comme des royaumes, et s'il y régnait cette uniformité politique et morale qui est le privilége des nations nouvelles, le maintien du régime fédératif dans toute sa pureté y serait beaucoup plus facile. Il n'en est malheureusement pas ainsi. Si les fédéralistes veulent éviter la complète destruction des cantons, s'ils ne veulent pas, suivant une de leurs expressions, que « tout marche dans la confédération comme

sur les chemins de fer, à l'heure de Berne, » il faut qu'ils sachent faire la part du feu et payer la rançon de leur indépendance.

Il faut surtout que les deux partis s'entendent pour faire taire l'expression bruyante de deux passions profondément dangereuses, et qui, si elles venaient à s'envenimer, seraient la perte certaine de la Suisse : nous voulons parler des haines de race et des haines de religion. Les haines religieuses ne peuvent être apaisées que par la séparation de l'église et de l'état; les fédéralistes protestans devraient le comprendre, au lieu de refaire gauchement à leur usage la constitution civile du clergé. Quant aux guerres de races, il suffit pour les éviter d'un peu de patriotisme et de bon sens. Il y a quelque temps, M. Feer-Herzog, président du directoire révisioniste et du grand-conseil d'Argovie, prononçait un discours plein de fiel, où il reprochait aux *Welches* de la Suisse romande d'avoir « commis le forfait d'exciter les inimitiés de race » pour s'en servir contre le parti de la révision. Que les fédéralistes se gardent bien de suivre ce triste exemple, et, quand même ils auraient contre eux tous les cantons de langue allemande, qu'ils ne trahissent jamais la nationalité suisse pour se faire Italiens ou Français!

Ces antipathies et ces affinités de races sont d'ailleurs plus apparentes que réelles. Au début de la guerre franco-prussienne, les amis de la Prusse étaient plutôt dans les populations de race française et voisines de nos frontières, les amis de la France dans les populations de race germanique et voisines de l'Allemagne. On comprend aisément pourquoi : étant également jalouses de leur indépendance nationale, ces populations se défiaient surtout de leurs voisins les plus proches, de ceux par qui elles craignaient d'être absorbées ou conquises. Elles défendaient, les unes et les autres, leur famille d'adoption contre leurs frères étrangers. Ce qui anime aujourd'hui les cantons romands contre l'Allemagne, ce n'est pas l'amour du nom français, c'est la crainte d'une centralisation qui les obligerait à se germaniser pour prendre part à ses avantages. Cette crainte est d'autant plus vive aujourd'hui qu'un certain degré de centralisation semble devenir plus inévitable, et que l'ancienne neutralité de la Suisse paraît plus compromise au dehors. Loin de voir dans les mesures qu'on leur propose les moyens de conjurer le péril qui menace leur pays, les fédéralistes se cramponnent aux traditions cantonales, et repoussent toute expérience aventureuse comme une nouvelle source de dangers. Quant à être Français ou Allemands, comme ils s'en adressent mutuellement l'injure, c'est une calomnie de part et d'autre; ils ne sont pas autre chose que Suisses, et ils sauront le prouver quand l'heure viendra.

Il ne faut pas méconnaître d'ailleurs que la victoire de l'Alle-

magne et l'effacement volontaire des grandes puissances européennes ont gravement altéré la situation des petites puissances neutres; elles sont maintenant comme entraînées malgré elles dans le mouvement européen. Si une nouvelle guerre éclatait, il ne serait pas très prudent de leur part de se fier à la neutralité qui les protége; elles seraient peut-être obligées de prendre parti pour sauver leur existence même, et de devenir les humbles satellites de quelqu'une des grandes puissances belligérantes, pour ne pas se laisser broyer entre leurs voisines. Grâce à sa position géographique, la Suisse est peut-être moins exposée à ce péril que telle autre, la Belgique par exemple ou la Hollande, mais elle doit cependant s'y préparer. D'autre part, si elle renforce son état militaire et si elle centralise son gouvernement, elle semble accepter cette situation nouvelle, et dans une certaine mesure elle l'aggrave. Elle se condamne pour ainsi dire elle-même à prendre une part active dans les guerres européennes, elle renonce à une neutralité qui est peut-être encore sa dernière sauvegarde.

On le voit, la Suisse subit en ce moment le sort commun de toutes les nations de l'Europe. Elle ne saurait échapper, ni au dedans ni au dehors, à une crise redoutable et décisive. Pour elle, les dangers intérieurs et les dangers extérieurs se compliquent d'une manière alarmante. Ce sont les événemens du dehors qui ont précipité et envenimé la crise constitutionnelle. Ce sont les déchiremens intérieurs qui peuvent à l'occasion provoquer les interventions étrangères, et qui encouragent les spéculations de la politique allemande. Voilà ce que personne ne devrait oublier en Suisse, et ce qui doit rester toujours présent à l'esprit de la politiqne française.

Que les catholiques et les protestans, les conservateurs et les radicaux, les *Welches* et les *Germains*, se pénètrent de cette vérité : toute discorde grave serait en ce moment la ruine de leur patrie commune. Il ne s'agit pas ici d'une guerre de races ou d'une guerre de religion, ni du triomphe d'une théorie politique sur une autre; il s'agit, pour qui sait aller au fond des choses, de leur indépendance et de leur nationalité à tous. Il ne faut à aucun prix qu'ils se passent la fantaisie d'une révolution violente dans l'état actuel de l'Europe. Il ne faut pas que les Français eux-mêmes, voisins et amis de la Suisse, cèdent au vain plaisir de retrouver dans ce petit pays l'écho de leurs ressentimens patriotiques. Si l'antagonisme qui règne depuis un an entre les deux moitiés de la nation suisse s'aigrit et se prolonge, il amènera forcément une pacification imposée par l'Allemagne; si une guerre intérieure venait à éclater entre les cantons à la mode du temps passé, elle aboutirait à un démem-

brement que la France verrait avec chagrin, et dont elle ne pourrait ni ne voudrait profiter. Le seul service que nous demandions à la Suisse de nous rendre, c'est de rester unie sans acception de race ou de langue, et de défendre obstinément son indépendance contre quiconque osera l'attaquer.

Ce devoir, nous sommes convaincus qu'à l'occasion elle n'y faillira pas. Le premier effet de l'intervention étrangère serait de réunir tous les partis contre l'ennemi commun. Devant un nouveau Charles le Téméraire, on verrait se renouveler sans doute les luttes héroïques de Granson et de Morat; mais ce n'est pas assez d'être prêt à s'ensevelir sous les ruines de la patrie : il vaut mieux éviter dès à présent toutes les causes de division dont l'ennemi pourrait profiter. Que les uns montrent plus de patience et plus d'indulgence pour des institutions séculaires, que les autres montrent un sage esprit de conciliation et de concession aux idées du jour; qu'en s'appropriant les réformes utiles que peut contenir l'œuvre de la révision, ils sachent leur enlever tout caractère hasardeux et révolutionnaire; que surtout le grand intérêt de la défense nationale cesse d'être obscurci par des intérêts secondaires, et la constitution fédérale pourra encore servir d'abri pendant longtemps à une nation vraiment libre, vraiment républicaine, de tout temps chère à la France, indispensable maintenant à sa sûreté, utile d'ailleurs à la paix de l'Europe, utile surtout par le bon exemple qu'elle donne aux autres peuples. Non, le fier esprit d'indépendance et de liberté républicaine qui au milieu de l'anarchie du moyen âge a rassemblé quelques peuplades de bergers et de paysans pour en faire le noyau d'une grande nation ne saurait être étouffé sans résistance par le caporalisme prussien. La Suisse s'est laissé dominer par Bonaparte, parce qu'il lui apportait, pour la séduire, les exemples et les promesses de la révolution française; mais elle ne se laissera pas asservir par le césarisme bâtard devant lequel l'Europe s'incline aujourd'hui. Si après le XVIIIe siècle, qui a vu le partage de la Pologne, le XIXe siècle était condamné à voir le démembrement de la Suisse, ce serait à désespérer de la civilisation moderne et à rougir du temps où nous vivons. Si jamais cette profanation venait à être commise, la France du moins n'en serait pas la complice. Malgré nos revers, malgré notre affaiblissement passager, malgré notre désir d'éviter toute nouvelle cause de guerre et toute nouvelle occasion de dépenses, la Suisse peut être certaine que son ancienne alliée lui reste fidèle.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

L'ENSEIGNEMENT EXCEPTIONNEL

II.

L'INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES.

I.

Un pauvre tisserand de Saint-Just-lès-Marais, petite bourgade de Picardie, fut le père de deux hommes dont la France peut à bon droit s'enorgueillir : l'un, René Haüy, découvrit la loi constitutive de la formation des cristaux naturels; l'autre, Valentin, inventa la méthode d'enseignement qui devait rendre en partie aux aveugles le rang dont leur infirmité les avait exclus. Celui-ci était une nature singulièrement douce, naïve et assez incomplète; à distance, lorsqu'on lit ses ouvrages, sa biographie, les quelques lettres autographes que l'on possède encore, il apparaît comme un théoricien ingénieux et persistant, mais incapable de résoudre les problèmes les plus simples de l'administration la moins compliquée. On reconnaît que, s'il eut l'honneur de fonder la première institution d'aveugles travailleurs, il ne put jamais parvenir à la diriger convenablement. Il a raconté lui-même dans quelle circonstance l'idée lui vint de faire pour les aveugles ce que l'abbé de l'Épée faisait pour les sourds-muets. En 1784, il assistait à un concert donné par une dizaine d'aveugles qui, les yeux dissimulés derrière des lunettes, placés en face de pupitres où s'étalaient des cahiers de musique, écorchaient des airs qu'ils jouaient sans rhythme ni mesure. Tout en écoutant ce charivari, il se souvint qu'un jour, lorsqu'il venait de faire l'aumône à un aveugle, celui-ci l'avait appelé et lui avait dit : « Vous avez cru me donner un sou tapé, et vous m'avez remis un petit écu; » il en conclut que les êtres privés de la

vue acquéraient facilement une délicatesse de toucher qui les aidait à distinguer les objets presque à coup sûr. C'était là une observation que tout le monde avait déjà faite; mais il en tira cette conséquence, que, si un aveugle reste aveugle en présence d'une surface exactement plane, il peut devenir voyant lorsqu'on lui met sous les mains un relief appréciable. Une lettre imprimée est sans signification pour un aveugle, une lettre gauffrée lui offrirait un sens. Il s'agissait donc d'avoir à l'usage des hommes frappés de cécité des livres imprimés en lettres saillantes. Les exemples de lecture, au lieu d'être exposés aux yeux des élèves, seraient placés sous leurs doigts. Ce fut là l'idée à la fois très ingénieuse et très simple d'où sortit une série d'exercices raisonnés qui devaient donner corps à une nouvelle théorie d'enseignement exceptionnel.

Cette conception s'empara de Valentin Haüy avec une extrême intensité; mais la théorie ne suffisait pas : il voulut se prouver à lui-même par la pratique qu'il était sur la voie d'une découverte réellement féconde. Il se mit en quête de son premier élève; naturellement ce fut aux portes des églises qu'il fit ses recherches. En effet, à cette époque les aveugles sans ressources, ne pouvant ni travailler ni s'instruire, en étaient réduits à s'adresser à la charité publique; ils n'avaient qu'une seule profession, celle de mendians. Ils appartenaient presque tous à cette vaste corporation dont le conseil capitulaire siégeait aux Quinze-Vingts, dans l'hôpital célèbre que saint Louis avait non pas fondé, mais considérablement augmenté par les constructions qu'il avait fait élever sur l'emplacement du Champ-Pourri. Ils avaient, depuis l'origine même de l'établissement, des crieurs spéciaux qui s'en allaient par les rues et sollicitaient à haute voix la commisération des passans en faveur de l'œuvre. Dans ses *Contes et fabliaux*, Guillaume de la Villeneuve a dit :

> A.... crier mètent grant paine,
> Et li avugle a haute halaine :
> Du pain à cels de champ-porri!

Les pensionnaires, les associés des Quinze-Vingts portaient une tirelire à la main, et sur la poitrine, à gauche, une fleur de lis qui leur avait été concédée par acte authentique de Philippe le Bel en 1312 : ils avaient le privilége de placer un tronc à leur profit dans toutes les églises de France; de plus on leur adjugeait aux enchères le portail des églises de Paris. Ils n'étaient donc pas tolérés « au bénitier » à titre courtois, comme on pourrait le croire et comme on le voit de nos jours; ils y étaient en vertu d'un droit acquis à beaux deniers comptans qui, remis à la caisse de l'hospice, servaient à soulager les aveugles dénués (1). Valentin Haüy découvrit à Saint-

(1) *Mémoires de l'abbé Georgel*, Paris 1820, t. Ier, p. 485.

Germain-des-Prés un jeune mendiant de seize ans, nommé François Lesueur, dont l'intelligence paraissait assez vive, et qui était aveugle depuis l'âge de dix-huit mois. Ce ne fut pas sans peine qu'il lui persuada de le suivre; l'enfant faisait de bonnes recettes, et, avant de jeter la tirelire aux orties, il se fit assurer par son futur bienfaiteur une somme quotidienne égale aux aumônes que chaque jour il recueillait. Valentin Haüy avait eu la main heureuse : en six mois, Lesueur lisait, calculait et savait un peu de musique.

Tout en débrouillant les premières idées de son élève, tout en lui apprenant à reconnaître par le toucher la forme des lettres en relief qu'il avait fait exécuter et avec lesquelles il lui enseignait à composer des phrases, Valentin Haüy étudiait les procédés que quelques aveugles avaient inventés pour eux-mêmes, entre autres celui de l'aveugle du Puiseaux et celui de Saunderson, dont Diderot a parlé, qui avait imaginé une véritable machine à calculer à Cambridge, où il était professeur de mathématiques; mais il était surtout attiré par une demoiselle Paradis, née à Vienne en Autriche, pianiste assez remarquable, et qui était alors fort à la mode à Paris, où elle était arrivée en 1783. De larges pelotes en forme de volumes in-quarto, sur lesquelles elle piquait des épingles, lui servaient à noter les sonates qu'on lui dictait, et qu'ensuite elle apprenait par cœur à l'aide de ses doigts. Ses connaissances en géographie étaient assez étendues : elle les devait à un nommé Weissenbourg, aveugle de Manheim, homme ingénieux qui avait fait confectionner pour lui des cartes en relief, où les limites des états étaient indiquées par des chenilles de soie, les villes par des perles de différente grosseur, les mers par un vernis très poli, les terrains par du grès pilé menu. Mlle Paradis excitait une vive curiosité : la lettre de Diderot *sur les Aveugles* était encore dans toutes les mémoires; Valentin Haüy s'appropria une partie de ces procédés, il les développa, et, tant par expérience que par invention, il créa sa méthode. Telle qu'elle est, elle nous paraîtrait bien primitive, car elle a été singulièrement améliorée; elle n'en est pas moins l'œuf même qui contenait en germe les perfectionnemens qui la rendent si précieuse aujourd'hui.

Haüy commença par déterminer le caractère dont la forme est le plus facilement perceptible au toucher : il élimina le romain, qui est carré et amène des confusions entre certaines lettres, telles que l'*n*, l'*m*, l'*u*; il rejeta l'italique, dont les longues queues et l'attitude penchée peuvent être une cause d'erreur, et il s'arrêta définitivement à une bâtarde droite, qu'on appelait alors l'écriture française, et à laquelle nous devons les beaux manuscrits du XVIIe siècle. Il avait remarqué que l'épreuve d'imprimerie faite à la brosse porte au verso un relief assez accentué, qui reproduit à l'envers les lettres noires du

recto; il comprit dès lors qu'il était facile de donner aux caractères une saillie qui suffirait à les rendre distincts au toucher. Il fit donc fondre des caractères directs (1); mis en forme et placés sous la presse, ils se moulaient sur un papier fort, préalablement très mouillé et maintenu par deux ou trois feutres épais qui permettaient à la pénétration de s'exercer en toute liberté. Il imprimait la musique de la même façon. Il voulut aussi apprendre à écrire aux aveugles; là il fut moins heureux. Il eut beau inventer un cadre qui contenait la feuille de papier, une règle mobile qui servait de point d'appui à la main, une encre très épaisse mêlée de gomme adragante et qu'on saupoudrait de grès porphyrisé; il ne réussit jamais qu'imparfaitement. L'aveugle écrivait tout de travers, les lettres chevauchaient les unes par-dessus les autres, et le plus souvent il ne parvenait pas à se relire. C'était donc là un tour de force plus curieux pour les spectateurs qu'utile pour l'infirme lui-même. Aussi presque tous les aveugles préféraient se servir de lettres mobiles qu'ils assemblaient sur des tablettes disposées de telle sorte que la queue des caractères pouvait être engagée dans des entailles.

Toutes ces inventions étaient immédiatement expérimentées par Lesueur, dont les progrès confirmaient les théories du maître. La période des tâtonnemens avait pris fin; il fallait appeler le public à juger l'œuvre entreprise, et les aveugles à en profiter. Valentin Haüy obtint que l'Académie des Sciences, avec laquelle il fut mis en rapport par son frère, examinerait son élève. Lesueur fit merveille; il lut, il écrivit, il calcula. Une commission composée de Desmarets, Demours, Vicq-d'Azir et Larochefoucauld-Liancourt, rapporteur, fut chargée d'apprécier le mémoire et la méthode présentés par Valentin Haüy. Le rapport fut lu le 16 février 1785; la copie que j'ai sous les yeux est certifiée conforme et signée par « le marquis de Condorcet. » Il est élogieux sans restriction : il rappelle les procédés dont quelques aveugles ont fait usage pour eux-mêmes, et il ajoute : « Mais personne n'avait encore songé à rassembler ces différens moyens, à les discuter et à former une méthode suivie et complète pour faciliter à une portion malheureuse de l'humanité l'acquisition des connaissances que la privation du sens le plus nécessaire leur refusait, et pour leur ouvrir, s'il est permis de parler ainsi, l'entrée de la société des autres hommes. » Ce fut là en effet la mission de Valentin Haüy, et elle suffit pour assurer sa gloire.

L'attention du public était excitée par la nouvelle découverte; la *Société philanthropique* accorda une pension de 12 livres par tête et par mois à quelques aveugles dont elle confia l'éducation à Va-

(1) Sur les caractères d'imprimerie ordinaires, les lettres sont gravées à l'envers; les caractères directs les présentent telles qu'elles doivent être placées pour être lues.

lentin Haüy. Celui-ci ouvrit rue Coquillière une école qui ne tarda pas à être connue dans Paris. Aux études de la grammaire, de la géographie et de la musique, le fondateur ajouta l'apprentissage de quelques métiers faciles, le tricot, le filet, la corderie, la sparterie, l'empaillage des chaises, la fabrication des fouets au *boisseau*, et même l'imprimerie. On donnait quelques séances publiques qui attiraient la foule. Bachaumont cite celle du 1er mars 1785, et rappelle un impromptu de Théveneau sur les sourds-muets et les aveugles-nés, qui se termine ainsi :

Mais dans ce siècle ingénieux,
Où l'homme enfante des merveilles,
Les yeux remplacent les oreilles,
Le toucher remplace les yeux.

A cette date, on connaît le personnel de l'école; il se compose de 13 enfans, dont 4 filles et 9 garçons. Un an après, il était presque doublé; en effet, le lieutenant de police Lenoir, dont le nom se trouve mêlé à tant de bonnes œuvres, parla de cette « nouveauté » à M. de Vergennes; Louis XVI fut prévenu, il désira voir les aveugles travailleurs. Valentin Haüy ne se fit pas prier, et se transporta en décembre 1786 avec ses vingt-quatre élèves à Versailles; ils furent hébergés pendant quinze jours, et étonnèrent tout le monde par leurs exercices. Cependant l'espoir conçu par Valentin Haüy que le roi prendrait l'institution sous sa protection ne fut pas réalisé; elle restait toujours à la charge de la Société philanthropique, et avait été, pour cause d'agrandissement, transportée rue Notre-Dame-des-Victoires, dans l'espace qui s'étend aujourd'hui derrière la Bourse. On y ouvrit une imprimerie ordinaire, qu'il fallut bientôt fermer, car elle coûtait plus qu'elle ne rapportait, et l'on ne conserva que les ateliers où se faisait l'estampage des caractères en relief. L'émotion causée à cette époque par les résultats des méthodes de l'abbé de l'Épée et de Valentin Haüy fut assez vive pour qu'on agitât cette question de savoir si la suppression d'un sens ne constituait pas à l'infirme une supériorité intellectuelle sur les autres hommes!

La révolution décida du sort de l'institution des aveugles travailleurs, et, la plaçant sous la direction de l'état, la mit à même de traverser les mauvais jours qui l'attendaient. Une loi du 21 juillet 1791 déclara que l'institution serait désormais un établissement public; une seconde loi du 28 septembre y fonda des bourses, et attribua une subvention à Valentin Haüy. On réunit momentanément les aveugles aux sourds-muets dans l'ancien couvent des Célestins; mais en 1794 on les installe rue des Lombards, au coin de la rue Saint-Denis, dans la maison des Filles Sainte-Catherine.

Ils n'y restèrent pas longtemps. Dès 1800, aux premiers jours du consulat, on les jette aux Quinze-Vingts, où ils occupent un quartier à part. L'école devenait hospice, c'était la détruire. Valentin Haüy n'était point un homme de lutte, sa nature presque timide s'effrayait promptement. Il sollicita une destinée meilleure pour ses enfans, et ne put rien obtenir. Bonaparte n'aimait point ceux qu'il appelait des idéologues : or le pauvre Valentin Haüy en était un; il avait été théophilanthrope, il avait porté la robe blanche et avait marché derrière le grand pontife Larevellière-Lépeaux dans les innocentes et puériles cérémonies dont Notre-Dame avait été le théâtre. Larevellière avait tenu rigueur au consulat. Valentin Haüy fut-il soupçonné d'opposition, prouva-t-il une incapacité administrative trop absolue? Je ne sais, mais le sort ne fut doux ni pour ceux qui avaient inspiré tant d'intérêt dix ans auparavant, ni pour leur maître. Celui-ci, fort attristé, n'ayant d'autres ressources qu'une pension de 2,000 francs, ouvrit une école particulière rue Sainte-Avoye sous le titre un peu prétentieux de *Muséum des Aveugles*, et ne réussit qu'à faire des dettes, qui aggravèrent sa situation, déjà fort gênée. Il fut pris de découragement et quitta la France en compagnie d'un de ses élèves nommé Fournier, qu'il aimait beaucoup. A Berlin, il fonda une école qui prospéra, et, se dirigeant vers Saint-Pétersbourg, où il était appelé, il s'arrêta à Mittau pour rendre ses devoirs au comte de Provence. C'était le 7 septembre 1806; Fournier, qui ne quittait point son maître, après avoir exécuté différens exercices en présence de Monsieur, écrivit cette phrase doublement prophétique : « sera-ce donc sous le règne de Louis XVIII que l'établissement des aveugles travailleurs arrivera à sa perfection? » Revenu en France après la seconde restauration, Valentin Haüy s'adressa au duc de Richelieu et lui demanda pour toute faveur d'être nommé instituteur honoraire des jeunes aveugles. Ce très modeste rêve ne paraît pas avoir été réalisé. Il vivait fort retiré chez son frère au Jardin des Plantes. On ne fit guère attention à lui; sa modestie devient de l'humilité, et dans une lettre autographe datée du 18 février 1818 il écrit : « Je sais qu'on dit de moi : c'est un vieil imbécile qui n'est plus bon à rien. » Il végéta pendant quelques années, et mourut le 18 mars 1822, précédant son frère, qui le rejoignit le 3 juin suivant.

Louis XVIII, de retour en France, n'avait point oublié la scène de Mittau; par ordonnance royale du 8 février 1815, il arracha les jeunes aveugles à l'hospice des Quinze-Vingts, leur créa une existence indépendante, et fit mettre à leur disposition, dans la rue Saint-Victor, l'ancien collége des Bons-Enfans, qu'on nommait aussi le séminaire Saint-Firmin. Là du moins ils étaient soustraits au contact périlleux des mendians, ils étaient chez eux, et pouvaient reprendre

l'enseignement, qui pendant une quinzaine d'années avait été singulièrement négligé. Toutefois il s'en fallait de beaucoup que leur nouvelle maison fût convenablement disposée pour eux. On les avait installés, vaille que vaille, dans de vieux bâtimens humides, mal aérés, utilisés après coup, étroits, et particulièrement malsains pour des enfans naturellement faibles et presque toujours maladifs. Des rapports officiels, rédigés par des savans autorisés, constatent l'insalubrité de l'institution de Saint-Victor à plusieurs reprises, notamment le 8 mai 1821 et le 4 décembre 1828; on paraît s'émouvoir, on propose plusieurs emplacemens, celui entre autres qui est maintenant occupé par le collége Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs; la révolution de juillet emporte les idées vers d'autres sujets, et l'on oublie les jeunes aveugles. Le 29 février 1832, le ministre des travaux publics déclare que « l'établissement est dans une situation déplorable et qu'il tombe en ruines. » Un tel état de choses demande un remède immédiat; celui qu'on imagine est pire que le mal : on propose de réintégrer ces malheureux aux Quinze-Vingts, non pas transitoirement, jusqu'à ce que l'on ait découvert un local convenable pour eux, mais d'une façon définitive. La lutte fut longue et assez vive; fort heureusement la raison et l'humanité triomphèrent. Le 14 mai 1838, M. de Montalivet fit passer une loi que Lamartine appuya de son éloquence; l'état était autorisé à acquérir des terrains sur le boulevard des Invalides et à y faire élever un établissement qui serait spécialement consacré aux jeunes aveugles. M. Dufaure, ministre des travaux publics, posa solennellement la première pierre le 22 juin 1839, et les élèves purent prendre possession de leur nouvelle demeure le 9 novembre 1843. C'est un des rares monumens de Paris qui ait été construit dans un dessein défini, et qui ait été approprié aux besoins qu'il devait satisfaire.

II.

L'institution est absolument isolée; elle est sertie dans un cadre formé par le boulevard des Invalides, la rue de Sèvres, la rue Duroc et la rue Masseran. L'école des jeunes aveugles a été plus favorisée que la maison des sourds-muets, car au milieu de la cour d'entrée s'élève la statue de Valentin Haüy considérant François Lesueur, qui épelle le nom du bienfaiteur. Un bâtiment destiné aux services généraux sépare l'établissement en deux parties égales; celle de droite est attribuée aux garçons, celle de gauche est réservée aux filles. Une longue galerie, qui a quelque chose de claustral et qui par hasard n'est pas peinte en jaune, donne accès aux quartiers des élèves. Dès qu'on a franchi la porte de l'école proprement dite, il

suffit de regarder le grand escalier pour reconnaître qu'on est chez des aveugles. En effet, les degrés ne sont pas, comme d'habitude, usés dans la partie moyenne, ils sont fatigués, amincis aux extrémités; on comprend que ceux qui les gravissent cherchent un point d'appui, un guide-main vers la rampe et vers la muraille. Lorsqu'on arrive pour la première fois aux heures de certaines études, on subit une impression assez étrange : on se croit dans une vaste boîte à musique; de tous les coins sortent des bruits d'orgues, de pianos, de clarinettes, de violons, de contre-basses, de cornets à pistons, de flûtes et d'ophicléides. C'est le palais de la cacophonie, car chacun y travaille pour son compte, apprend son morceau, manie son instrument et perfectionne sa propre instruction sans se préoccuper des autres.

La maison est parfaitement distribuée, sans luxe, mais avec un certain confortable de boiseries et de parquets; de larges fenêtres ne ménagent point l'air à des êtres qui en ont d'autant plus besoin qu'ils sont privés de lumière. Les classes, les ateliers, les dortoirs, le réfectoire, sont bien emménagés. Tout a été fait pour les infirmes spéciaux qui vivent là et s'y plaisent. La première pièce qu'il convient de visiter, c'est la bibliothèque, car elle renferme l'outillage ingénieux dont on arme l'aveugle, dont on lui enseigne à se servir avant de lui donner l'instruction qu'il est apte à recevoir; elle garde aussi, à titre de reliques, les premiers alphabets composés par Valentin Haüy, et à titre de documens historiques les éclats des obus que l'institution, convertie en ambulance, a reçus le 12, le 20 et le 21 janvier 1871. Ces projectiles n'ont tué que des soldats déjà blessés; les jeunes aveugles avaient été évacués sur Bordeaux avant que l'investissement de Paris ne fût complet. La bibliothèque proprement dite a été formée avec un fonds de volumes donnés autrefois par François de Neufchâteau; elle est pauvre, ne compte guère plus de 700 volumes, et est surtout fournie de vieux bouquins dont il n'y a plus guère moyen de tirer parti. Là le système d'enseignement apparaît d'un coup; voilà des sphères et des cartes en relief pour la géographie, voilà un système planétaire composé de billes de différentes grosseurs se mouvant le long d'une ellipse en fer. Sur des étagères, on aperçoit des animaux, — cheval, éléphant, girafe, — qui semblent appartenir à la faune de Lilliput. On avait imaginé d'enseigner l'histoire naturelle aux aveugles en estampant des figures très saillantes sur des plaques de bronze, mais on n'avait pas réfléchi que l'œil seul peut faire comprendre la perspective, que le toucher est insuffisant pour s'en rendre compte; il y a là une série de tablettes représentant des sarigues, des opossums, des tatous, des fourmiliers, qui ne servent plus aujourd'hui qu'à orner les murailles.

On voit là, dans les premiers essais d'impression en relief composés spécialement pour l'institution des aveugles, le système d'abréviation qui avait été adopté par Valentin Haüy, et qui tentait d'éviter la confusion que devait faire naître la similitude de certaines lettres entre elles. J'ai copié cette phrase : « un bon père donne toujours à ses enfans la nourriture et le désir du bien en tout ; » elle est estampée ainsi : *ū bo pere done tojors à ses ēfas la noriture et le désir du biē ē tot.* Donc la lettre redoublée s'indiquait par un point souscrit, l'*n* par un tiret supérieur, l'*u* par un tiret inférieur. Pendant longtemps, on s'est servi de ces caractères, qui, sauf cette modification, reproduisaient notre écriture usuelle; mais le problème de faire écrire l'aveugle d'une façon sérieuse, et surtout de lui permettre de se relire lui-même, n'avait point été résolu. Pour arriver à ce résultat si enviable et si vainement cherché, il eût fallu tracer des caractères en relief, et c'était là une difficulté qui paraissait insurmontable avec les lettres de notre alphabet ordinaire. On s'obstinait cependant à conserver celui-ci, et tous les efforts restaient stériles. En 1821, un officier de cavalerie nommé Charles Barbier, passionné pour la sténographie et cherchant toute sorte de modes d'écriture, imagina, à l'usage des aveugles, une méthode basée sur un système absolument nouveau. Il négligea l'orthographe, les mots, les lettres, et ne se préoccupa que des sons; il composa une série de trente-six sons qui devaient suffire à reproduire tous les vocables de la langue française; il divisa la série en six lignes composées chacune de six sons; chaque son était représenté par un certain nombre de points disposés d'une façon particulière. Le point devenait donc le principe de l'écriture aveugle, comme la ligne est le principe de l'écriture voyante. L'invention de Charles Barbier constituait un progrès; cependant elle était loin de répondre à toutes les exigences. Son écriture phonétique était souvent d'une application douteuse, elle amenait des confusions fréquentes et était bien plus compliquée qu'il n'aurait fallu; en outre elle était impropre à la numération et à la notation musicale, grand inconvénient pour des hommes qui ont d'assez vives dispositions vers le calcul et qui ont la passion de la musique. Ce fut un aveugle, ancien élève de l'institution, où il était resté comme professeur, qui, s'inspirant des idées de Barbier, donna enfin aux aveugles l'écriture qui leur manquait. Cet homme, exceptionnellement intelligent et d'une sagacité rare, se nommait Louis Braille; il était fils d'un bourrelier de province, et se creva les yeux, à l'âge de trois ans, en jouant avec une serpette. Son buste est placé aujourd'hui dans le vestibule de l'institution : ce n'est que justice; après Valentin Haüy, c'est lui qui a le plus fait pour les aveugles. Par la combinaison de points alignés horizontalement et verticale-

ment, il parvint à trouver l'équivalent des lettres de l'alphabet, des chiffres simples, des figures de la ponctuation et des notes de musique. Les combinaisons sont rationnelles : il n'y a en réalité que dix signes; mais, si à chacun de ces signes on ajoute un point placé à gauche, on crée dix signes nouveaux; un point mis à droite donne encore dix formes nouvelles. On voit par là jusqu'où l'on pourrait étendre cette méthode, qui suffit à tous les besoins et n'est point compliquée, car la lettre la plus chargée se compose de trois points en hauteur et de deux points en largeur. Mais pour guider la main, pour éviter que les points ne fussent tracés les uns sur les autres et ne devinssent illisibles au toucher, il fallait un appareil tout à fait spécial. Louis Braille l'inventa, et créa du premier coup un chef-d'œuvre de simplicité pratique. Qu'on se figure une planchette en zinc réglée de lignes creuses et munie d'un cadre de bois plat; sur le cadre, on adapte une grille en cuivre percée dans le sens de la longueur de deux bandes de vingt-six trous rectangulaires, disposés les uns au-dessus des autres. Cette règle grillée représente la hauteur de deux lignes d'écriture; elle est mobile sur le cadre, auquel elle n'adhère que par une saillie du métal pénétrant dans une entaille du bois. Entre la planchette de zinc et la grille, on place une feuille de papier épais et très résistant. A l'aide d'un poinçon émoussé, on fait dans chacun des trous le nombre de points nécessaires pour écrire les mots ou figurer les sons; lorsque deux lignes sont écrites, on détache la grille, on la fait glisser sur le cadre, on la fixe dans l'entaille inférieure, et ainsi jusqu'en bas de la page. Par ce moyen, l'écriture, — le poinçonnage, — est toujours d'une irréprochable régularité; les lignes sont forcément droites, et les lettres, ne pouvant être tracées que par l'ouverture même de la grille, n'empiètent jamais sur les voisines. — De cette façon, les aveugles écrivent en creux, et c'est en touchant le relief qu'ils peuvent lire. — L'objection n'a point de valeur : ils écrivent de droite à gauche, retirent la feuille de papier, la retournent, promènent leurs doigts de gauche à droite, et par conséquent n'ont plus à tâter que des lignes saillantes. L'espace qui sépare les points, les lettres, les mots, est réglé par la disposition même des ouvertures de la grille mobile. Cette écriture nocturne, — c'est ainsi qu'on la nomme, — est donc très nette, très commode à tracer, très lisible, lorsqu'on a appris à la pointer, ce qui n'est ni long ni difficile, car la plupart des parens qui ont des enfans aux Jeunes-Aveugles se mettent très vite en correspondance avec eux par ce moyen.

Tous les élèves de l'institution sont frappés de cécité, mais cela ne veut pas dire qu'ils vivent tous dans une nuit absolue; pour quelques-uns, l'obscurité n'est pas complète. Sur les 143 garçons

que j'ai trouvés dans l'établissement lorsque je l'ai visité, 6 pouvaient se diriger, 11 parvenaient à distinguer les couleurs, 38 reconnaissaient le jour, 88 étaient fermés à toute perception. Ceux-là sont pour la plupart frappés d'amaurose, le nerf optique est paralysé. Les autres disent qu'ils ont « un point de vue : » si faible qu'il soit, ils en tirent vanité; mais les couches de brouillard qui les enveloppent sont trop épaisses et les rejettent au rang des infirmes. Ceux qui parviennent à déterminer les couleurs se trompent bien souvent : le bleu leur paraît noir, le jaune leur paraît blanc, à moins qu'on n'ait soin de placer ces deux tons sur des nuances absolument différentes, telles que le rouge ou le vert. Presque tous du reste ont la prétention de voir les éclairs; il ne faut point s'y fier, car le plus souvent ils les reconnaissent au moment même où le tonnerre éclate. Ce sont en général les aveugles incomplets qui ont été le plus défigurés par la maladie; l'opacité de la cornée transparente leur fait de gros yeux blancs, toujours agités, saillans hors des paupières et qui ressemblent à des billes de porcelaine bleuâtre; quelques-uns ont au milieu de l'iris une large tache laiteuse qui leur donne un horrible regard de hibou effaré. D'autres ont l'orbite vide, et les paupières toujours rapprochées; lorsque celles-ci s'entr'ouvrent par suite d'une de ces contractions nerveuses de la face auxquelles ils sont sujets, on aperçoit un filet d'argent veiné de rose. Les amaurotiques ont des yeux comme les nôtres : point de déformation du globe, point de taie, point de mouvemens irréguliers; c'est l'habitude ordinaire du corps qui dénonce leur cécité : le regard, sans expression, toujours perdu, comme disent les peintres, est d'une indicible tristesse; leur œil est insensible à la douleur comme à la lumière. J'ai vu à l'hôpital de la Charité, il y a une dizaine d'années, une jeune fille charmante qui avait une amaurose; pour se rendre compte du degré de paralysie dont elle était atteinte, on la soumit à une expérience qui parut cruelle et qui était inoffensive. A l'aide d'une loupe, on fit converger les rayons solaires précisément sur la rétine à travers la pupille d'un de ses yeux : c'était de quoi allumer instantanément de l'amadou; elle ne s'en aperçut même pas.

Tous ne sont pas des aveugles-nés; sur les 143 élèves que j'ai vus, 20 seulement étaient frappés de cécité congénitale, 33 avaient perdu la vue aux premières heures de la vie; ceux-ci, pour la plupart, ont été clos dans une obscurité perpétuelle par suite d'une ophthalmie purulente dont ils peuvent faire remonter la cause à l'inconduite de leurs parens; 51 se sont fermés à toute lumière entre l'âge de quinze jours et celui de six ans, 22 entre six et dix ans; 17 enfin ne sont devenus aveugles qu'après leur dixième année. Les sourds-muets qui ont entendu et parlé sont plus intelligens que les

sourds-muets-nés : il en est de même des aveugles; ceux qui ont vu gardent dans le souvenir certaines notions qui les font supérieurs à leurs camarades. Ils savent ce que c'est que l'espace; ils ont des idées presque justes sur la perspective, ils se rappellent les couleurs et aiment à en parler; de plus ils peuvent par la pensée, aidée de la mémoire, reconstituer l'ensemble d'un objet dont les dimensions dépassent celles de la main, ce qui est très difficile pour un aveugle-né. Celui-ci a beau tâter le tronc d'un arbre, grimper dans les premières branches, les palper, passer ses doigts sur les feuilles réunies en bouquets; il n'arrivera jamais que très imparfaitement à se figurer l'arbre entier. Il ne se représente pas mieux les grands animaux; un cheval nu le déroute, il ne parvient guère à en délimiter la forme que par le harnachement. Du reste il suffit de regarder les aveugles attentivement lorsqu'ils sont réunis pour reconnaître presque à coup sûr ceux qui ont « un point de vue, » ou qui ont conservé quelque vague souvenir de la lumière. Ils sont moins affaissés que les autres, ils ont des gestes moins rudimentaires; ils portent la tête d'une façon plus voyante, et ont même parfois quelque coquetterie dans la manière dont ils disposent leurs cheveux ou le nœud de leur cravate.

Il est intéressant de les voir lorsqu'ils sont assemblés dans la grande classe où on leur fait des lectures. Ils arrivent marchant les uns derrière les autres en se tenant ordinairement par l'épaule, sans désordre, et chacun gagne son poste assigné avec une sorte de clairvoyance interne que donne l'habitude. Les bancs sont disposés d'une façon particulière; toute place y est divisée par deux bras en fer, comme un fauteuil sans dossier. Cette précaution, qui donne à certaines classes l'aspect d'une série de petits *boxes*, est indispensable avec des aveugles. Les enfans voyans se regardent et se parlent des yeux; les aveugles se rapprochent invinciblement les uns des autres, jamais ils ne sont assez pressés. Si on n'y mettait bon ordre, ils finiraient par s'entasser tous sur le même banc, sans souci de la gêne extrême qu'ils pourraient en éprouver. Leur attitude seule, pendant que le professeur parle ou lit, révèle leur infirmité: la tête est généralement penchée en avant et légèrement inclinée sur le côté, avec ce mouvement bien connu des oiseaux branchés qui écoutent au loin un bruit inquiétant. Ils tendent l'oreille, et, si la voix qu'ils entendent est naturellement harmonieuse, ils y prennent un plaisir qui se reflète sur leur physionomie, toujours un peu éteinte. Quelques-uns ont des mouvemens nerveux involontaires qu'ils ne parviennent pas à réprimer; leurs yeux, — ces gros yeux morts, — semblent doués d'une vie particulière et confuse qui se traduit par une agitation permanente ou par des battemens de paupières incessans. Ces malheureux en ont-ils conscience? On peut

en douter. Les nouveau-venus se reconnaissent promptement; ils ont un geste, — un tic, — qui est insupportable à voir : constamment ils se foulent les yeux avec les mains, et parfois s'enfoncent les doigts si profondément dans l'orbite qu'ils déplacent le globe de l'œil. Il faut deux ans, trois ans d'observations, de réprimandes, de soins, pour les guérir de cette manie, qui est une maladie réelle. Lorsqu'on les interroge, lorsqu'on leur dit : Est-ce que vous souffrez des yeux? ils répondent invariablement : Non. — Mais pourquoi les frottez-vous sans cesse? — Je ne sais pas; c'est plus fort que moi.

Dans le grand réfectoire, — que l'on a tort de ne pas disposer de telle façon qu'il soit possible de leur faire une lecture pendant les repas, — ils s'assoient à de longues tables en marbre rouge et mangent silencieusement, sans gloutonnerie. La défiance, qui est le fond même de leur caractère, apparaît ici dans toute son intensité : au-dessous de la table règne une tablette divisée en compartimens où chaque élève doit déposer son couvert et sa serviette; c'est là qu'ils placent leur timbale, à l'abri de tout contact, tant ils redoutent qu'un voisin facétieux ne jette quelque ordure dans la pâle abondance qu'ils se versent eux-mêmes en tâtant avec le doigt le niveau du liquide dans leur gobelet. Si la timbale n'est pas cachée, elle est prudemment abritée par leur main; en un mot, ils la défendent. Il en est de même pour leur pain; ils le tiennent ordinairement sous le bras, loin de tout contact étranger. Ils sont fort dégoûtés : si le morceau de pain qu'on leur donne a été touché par une goutte de liquide, si au lieu d'être coupé il a été cassé, ils le refusent, ils s'en méfient; lorsqu'on insiste et que l'on veut les contraindre, ils préfèrent ne pas manger. Ils ont pour leur nourriture une prudence toute féline, et ils l'étudient très attentivement avant de l'accepter.

Après les repas, ils prennent leur récréation dans une vaste cour sablée et plantée d'arbres. On pourrait croire que leur infirmité les réduit à se réunir en groupes et à causer entre eux; — nullement, les jeux les plus violens sont les jeux qu'ils préfèrent. On joue au cheval fondu, aux quatre coins, presque aussi lestement que si l'on voyait; on court sans jamais se heurter aux arbres, qu'on sait éviter avec une sagacité surprenante; mais le jeu favori, c'est la bataille, car tout aveugle est essentiellement belliqueux. On se sépare en deux bandes adverses, et on se livre de grands combats, à la vive joie des assistans, j'allais dire des spectateurs, qui écoutent de quel côté sera la victoire. Quelques enfans restent cependant volontiers solitaires, dans un coin du jardin, à l'angle des murs qui les protégent, et là ils se livrent à une sorte de gymnastique sur place qui rappelle le mouvement rhythmique et toujours semblable des animaux encagés. Ceux-là sont des nouveaux qui apportent à l'institution les habitudes prises dans la maison maternelle, où, timides,

environnés de nuit, claquemurés dans une chambre étroite, ils remplaçaient l'exercice par un balancement perpétuel promptement dégénéré en manie nerveuse. Il faut du temps et beaucoup de prudence pour les amener à se débarrasser de cette agitation musculaire à laquelle la volonté semble ne plus prendre part; peu à peu ils étendent le champ de leurs promenades, le long des murs d'abord, puis à travers les arbres, et enfin ils se mêlent sans réserve aux jeux de leurs camarades.

En dehors des récréations réglementaires, après chaque heure de classe, on laisse aux aveugles deux ou trois minutes pendant lesquelles ils peuvent remuer tout à leur aise. Hygiéniquement et moralement, l'immobilité leur est mauvaise, et le silence leur est funeste. Un aveugle aime le bruit comme un voyant aime la lumière; pour lui, c'est l'emblème de la vie. Lorsque le silence se fait subitement autour d'un enfant aveugle, le pauvre petit prend peur et se met à pleurer; la punition la plus grave consiste à enfermer un élève récalcitrant dans une chambre absolument isolée de tout bruit; c'est là un supplice réel qu'on n'applique que dans des circonstances exceptionnelles, et qu'on ne prolonge jamais au-delà d'une heure. Il ne faut pas cependant que le bruit dégénère en tumulte, car alors la confusion se fait dans l'oreille de l'aveugle, qui ne sait plus rien distinguer au milieu des vibrations entremêlées, et qui perd la tramontane. Un aveugle parfaitement capable de se diriger par l'ouïe au milieu des rues de Paris, suivant une route dont il a l'habitude, s'égare immédiatement et parfois se retrouve au fond d'une cour ou d'une allée, si le hasard de son chemin le fait tomber au milieu d'un de ces brouhahas si fréquens dans une grande ville. Leur ouïe du reste est d'une finesse exquise, ils en ont fait l'éducation avec un soin intéressé : si elle ne supplée qu'imparfaitement au sens qui leur manque, elle leur rend du moins des services que les voyans ne soupçonnent guère. Souvent, en entrant dans une chambre qu'ils ne connaissent pas, il leur suffit de tousser légèrement pour savoir si elle est habitée, où sont placés les gros meubles, où s'ouvrent les fenêtres. Dans la voix humaine, ils découvrent des inflexions, des nuances multiples qui nous échappent; ils disent d'un homme : Il a une mauvaise voix, comme nous disons : Il a un mauvais regard. C'est à l'ouïe qu'ils demandent ces impressions morales que nous recevons par la vue. Me parlant d'une femme qu'il avait aimée, un aveugle-né m'a dit ce mot charmant : « ah ! quel joli son elle avait ! »

Diderot a donné cours à cette erreur, que les aveugles étaient absolument dénués de toute pudeur (1). S'il avait pu connaître

(1) *Lettre sur les aveugles*, Londres 1749.

ceux qui vivent dans l'institution du boulevard des Invalides, il aurait promptement changé d'opinion. Il est difficile en effet de voir une pudibonderie pareille; jamais Diane au bain ne fut plus chaste, plus effarouchée, plus soupçonneuse. Il faut les voir se lever le matin et sortir du lit avec mille précautions précieuses, se cacher au moindre bruit et tendre l'oreille pour n'être jamais pris au dépourvu. C'est là probablement le fruit de l'éducation austère et très morale qu'on leur donne; mais c'est aussi le résultat de cette défiance qui ne les abandonne jamais, même dans les actes les plus simples de la vie, et qui semble faire partie de leur nature. Ignorant ce que c'est que la vue, ils lui attribuent sans doute une puissance diabolique : pour eux, elle est un toucher à distance, mais singulièrement pénétrant, rayonnant et perspicace; ils la redoutent et ne savent parfois qu'imaginer pour s'y soustraire. Dans leur salle de bains, qui est très belle, très bien disposée, suffisamment outillée d'instrumens d'hydrothérapie, et où on les conduit très souvent, ils sont visiblement mal à l'aise et se dissimulent le mieux qu'ils peuvent à des regards qu'ils soupçonnent et qui ne s'occupent guère d'eux. On fait bien de les baigner fréquemment et de les fortifier par des lotions d'eau froide; la plupart sont anémiques, de chair blanche et molle; les scrofules déforment les garçons, la chlorose affaiblit les filles; on agit sagement et humainement en réagissant contre cet état général qui, parfois et malgré tous les soins, les conduit à la mélancolie, à ce *tædium vitæ* où périt toute énergie. Cependant, quoique cette maladie soit commune chez les aveugles, il est sans exemple qu'un d'eux ait essayé d'y échapper par le suicide, comme cela se voit si souvent chez les autres hommes.

Non-seulement les aveugles sont très pudiques, mais ils sont d'une propreté remarquable. Il est vrai que la grande cause de la saleté ordinaire des écoliers, l'encre, n'existe pas pour eux à l'institution; néanmoins il est facile de reconnaître qu'ils se soignent avec plaisir, que le contact de la poussière, de la graisse, que toute tache perceptible au toucher leur est pénible. Leur costume fort simple, — un pantalon de drap et une blouse de siamoise, — n'est jamais déchiré, et, lorsque par hasard ils se laissent tomber pendant la récréation, ils s'époussettent partout et longtemps avant de reprendre leurs jeux. Ils sont en outre extrêmement ordonnés : cela se comprend; s'ils ne retrouvent pas immédiatement les objets sous la main à une place déterminée, ils sont déroutés et ne savent que devenir. La plus mauvaise plaisanterie que l'on puisse faire à un écolier aveugle serait de bouleverser son pupitre. Ces bonnes qualités ont leur contre-poids; l'homme n'est point parfait, même à l'institution des jeunes aveugles. Comme les sourds-muets, ceux-ci ont un insupportable orgueil; on dirait que leur infirmité

leur constitue une supériorité dont ils sont fiers, et peut-être pensent-ils sincèrement qu'il faut un génie particulier pour réussir à percer les ténèbres dont ils sont enveloppés et pour parvenir à s'assimiler quelques notions des choses de ce bas monde. On doit aussi reconnaître dans ce défaut l'effet d'une réaction naturelle contre la commisération dont ils sont l'objet; ils s'irritent de ce sentiment de pitié qu'ils inspirent, et exagèrent parfois la résistance jusqu'à soutenir qu'ils sont heureux sans réserve, et qu'ils ne regrettent rien. Pour quelques-uns d'entre eux, cette vanité se double d'entêtement; souvent, lorsqu'un aveugle s'est entiché d'une idée, si sotte, si impraticable qu'elle soit, il n'en démordra plus. Je m'étonnais de ces dispositions d'esprit chez des enfans qui, dans presque toutes les circonstances de la vie, ont besoin d'une aide extérieure; un homme qui les connaît bien me répondit : « Cela est naturel, ils ne peuvent changer de manière de voir. »

La maison est admirablement chauffée; on est parvenu à y entretenir une température douce, tiède et toujours égale. Cela est indispensable pour des aveugles : s'ils ont froid aux mains, ils n'y voient plus, — ce sont leurs doigts qui sont leurs yeux. Quelques-uns sont arrivés à posséder un tact d'une délicatesse extraordinaire. Nous avons tous remarqué que dans l'obscurité le sens du toucher est plus développé que pendant le jour, comme si la nature elle-même venait à notre aide par une sorte d'ingénieuse substitution; chez les aveugles, cette interversion prend parfois les proportions d'un phénomène. Ils jouent facilement aux dominos, aux cartes, aux dames; un signe saillant à peine perceptible pour nous leur permet de s'y reconnaître à coup sûr. On a dit que quelques-uns étaient assez habiles pour pouvoir distinguer la couleur de différens écheveaux de laine en y passant la main : le fait n'est pas impossible, car chaque nuance modifie le tissu d'une façon appréciable; mais je n'ai point été témoin d'une telle expérience. Je sais seulement qu'il suffit à un aveugle de palper du doigt une montre ordinaire pour indiquer immédiatement l'heure, et de poser la main sur le bras d'un de ses camarades pour désigner celui-ci par son nom. C'est là le toucher spécial qui est exercé avec un soin persistant à l'institution : on le régularise, on le dirige en vertu de théories qui sont le résultat d'une longue expérience, et l'on parvient à de véritables tours de force; mais il y a aussi ce qu'on peut appeler le toucher général, qui, pour les objets placés à distance, correspond très exactement à la vue : sous ce rapport, il existe parmi les aveugles des myopes et des presbytes comme parmi les voyans. Souvent dans les couloirs de l'institution, apercevant un élève qui venait vers moi, je me suis arrêté immobile, afin d'éviter de le prévenir de ma présence. L'enfant marchait droit

de mon côté; arrivé à cinq ou six pas, il ralentissait sa marche, levait la tête comme pour chercher une impression plus accentuée, faisait encore un pas ou deux avec précaution, puis tout à coup, prenant son parti, obliquait vers sa droite et passait rapidement près de moi, en ayant soin de me frôler légèrement pour tâcher de reconnaître qui je pouvais être. La résistance plus ou moins vive de l'air ambiant est l'indication de l'obstacle, mais cet obstacle est d'autant mieux perçu qu'il est plus élevé; il est presque sans exemple qu'un aveugle se soit heurté contre un objet qui dépasse sa tête ou qui seulement est situé à la hauteur de ses mains, tandis qu'il n'évitera pas un banc, une table, placés au niveau des genoux ou des hanches. On peut faire cette expérience : un enfant vient d'être admis à l'institution; on le conduit sur le boulevard, le dos tourné à la porte d'entrée, et on lui dit : Va droit devant toi. Il traverse un trottoir, la chaussée, un second trottoir, se trouble, étend la main, s'arrête : il est à un mètre du mur du couvent des Oiseaux. Un aveugle va seul dans Paris, il y fait une longue course, et ne se trompe jamais de chemin. A quoi distingue-t-il si bien sa route? Au nombre de rues transversales devant lesquelles il doit passer et qui poussent vers lui une nappe d'air qu'il sait parfaitement reconnaître. A l'aide de l'aérographie, il reconstruit, à ne pas s'y tromper, la topographie de la ville.

III.

L'institution a la régularité d'un collége : on s'y lève à cinq heures et demie, on s'y couche à neuf; le temps est divisé entre les classes, les récréations, l'étude de la musique ou l'apprentissage d'un métier. On y est reçu de dix à quatorze ans : plus tôt, l'enfant est trop jeune; plus tard, il est trop vieux, ses habitudes prises le rendent rebelle à l'enseignement qu'il doit recevoir. L'enfant ne fait pas grand'chose au début; on lui met aux mains la planchette de zinc, la grille, le poinçon, du papier : c'est une façon de lui « ouvrir les yeux, » de le laisser apprendre à se servir de ces précieux instrumens avant de s'adresser à sa mémoire et à son intelligence. Dans cette méthode d'instruction absolument exceptionnelle, la mémoire doit naturellement jouer le principal rôle, puisque ces pauvres enfans ne peuvent guère retenir que ce qu'on leur dit, et que le nombre de livres imprimés à leur usage est singulièrement restreint (1). Pour les mathématiques par exemple,

(1) Au 15 mars 1873, l'institution possédait, en livres ponctués à l'usage exclusif des aveugles, 31 ouvrages de religion, de morale, de littérature, de grammaire et d'his-

tout est expliqué de vive voix, commenté, répété pendant de longs jours avant qu'on mette à leur disposition une table à calculer, ou qu'ils soient parvenus à résoudre le problème sur le papier. On leur enseigne en même temps l'orthographe et la grammaire; le professeur aveugle, promenant ses doigts sur les feuillets du gros registre poinçonné qui lui sert de livre, lit une phrase; il la fait épeler lettre à lettre par l'élève, puis il passe à l'analyse grammaticale, qui est détaillée mot à mot; le lendemain, il fait répéter la leçon de la veille. C'est bien long, — nul point de repère que le souvenir : aussi faut-il six années d'études suivies pour acquérir les notions de l'enseignement primaire. La mémoire de quelques-uns de ces enfans est prodigieuse, et parfois il leur suffit d'avoir entendu réciter un acte de Racine ou de Corneille pour ne le jamais oublier.

Le premier débrouillement se fait assez vite; en trois ou quatre mois, un enfant d'une intelligence moyenne sait lire et écrire. Dès qu'ils sont un peu grands et qu'ils ont franchi les étapes élémentaires, on leur fait écrire beaucoup de dictées, qui restent pour eux des volumes qu'ils peuvent relire. Je les ai vus, la tablette au genou, piquant les signes conventionnels avec une grande régularité, silencieux, très attentifs et ayant vraiment l'air de faire effort pour échapper à l'obscurité qui les enveloppe. Ils lisent sans ânonner, lestement, l'extrémité des doigts sur les points saillans, et aussi rapidement qu'un voyant qui lirait à haute voix. Ils ont d'eux-mêmes abrégé leur écriture; à moins qu'ils ne fassent un devoir de grammaire, ils négligent l'orthographe, qui n'est utile que pour les yeux, et ils se servent d'une sorte de sténographie exclusivement phonétique : ils ne reproduisent que le son. Ainsi, au lieu d'écrire lentement et en détail : *j'ai bu de l'eau*, — ce qui exige 27 coups de poinçon, — ils écrivent en 17 points : *j bu dlo*. Ils vont ainsi beaucoup plus vite et avec une sûreté égale, car le système graphique de Louis Braille, qui actuellement est adopté dans le monde entier, excepté dans l'Allemagne du nord, a cela d'admirable, qu'il se prête à toutes les abréviations possibles, et qu'il correspond à la fois aux besoins de la vue, de l'ouïe et du toucher. Lorsque les enfans parviennent à la seizième année, et que déjà ils ont des notions sérieuses de grammaire, de littérature, de géographie et d'histoire, on les laisse très habilement livrés à eux-mêmes pour le choix des compositions qu'ils ont à faire. Au lieu de leur donner une matière à amplifier, discours ou narration, on leur dit à peu près : Faites ce

toire, 70 ouvrages ou recueils de musique. Ce n'est pas la dixième partie de ce qui serait strictement nécessaire à l'enseignement.

que vous voudrez. C'est un moyen excellent de leur permettre de développer eux-mêmes leurs facultés dominantes et de lire plus facilement dans ces âmes, qui semblent toujours redouter d'être pénétrées.

Le devoir est généralement indiqué de cette façon vague : une lettre à écrire. Quelques-uns choisissent un sujet de morale, mais alors ce ne sont guère que des réminiscences de sermons entendus à la chapelle ou de lectures écoutées à la classe. D'autres racontent des aventures de voyage, des naufrages, des excursions à la campagne. Ces compositions sont intéressantes à étudier; quoiqu'elles fourmillent de lieux-communs et de phrases toutes faites, elles donnent la clef des rêveries qui les occupent. Ils voudraient parcourir ce monde qu'ils ne connaîtront jamais; c'est le voyage qui les sollicite. Ils font des descriptions de paysages et s'efforcent d'y rendre des sensations qu'ils n'ont pu éprouver. Ils parlent des claires fontaines, de l'azur du ciel, ils tâchent en un mot de parler comme des voyans; mais leur infirmité est plus forte qu'eux, et alors il n'est plus question que du murmure de la brise, du chant des oiseaux, de la voix du vent à travers les arbres, de la plainte des vagues, du bêlement des troupeaux. C'est qu'en effet notre langue n'est pas faite pour eux, elle ne traduit qu'approximativement leurs sensations; ils se l'approprient, il est vrai, jusqu'à employer les termes dont nous nous servons, mais dans une tout autre acception. — Si dans un corridor deux élèves se heurtent par maladresse, l'un dira infailliblement à l'autre : Es-tu donc aveugle? Cela signifie : Ne m'as-tu pas entendu ou senti venir? — Si les aveugles inventaient un langage, il ne serait guère semblable au nôtre, qui emprunte les trois quarts des vocables au phénomène de la vision. « Que fais-tu là? » demandais-je à un enfant d'une dizaine d'années qui tenait ses yeux fixement tournés vers le ciel; il me répondit : « J'écoute le soleil, » comme si la lumière et la chaleur avaient un bruissement perceptible pour lui. Cela leur fait un vocabulaire étrange et parfois aride. Ils pensent *ouïe* et *toucher*, ils parlent *vue*. Les rapports de similitude qui existent entre ces trois sens sont inexacts, douteux, décevans, et doivent bien souvent jeter quelque confusion dans leur esprit.

Le besoin d'échapper au milieu obscur dans lequel ils vivent apparaît surtout lorsqu'on leur fait des lectures; après l'audition de la musique, c'est là leur plus vif et plus pénétrant plaisir. Lorsqu'on leur lit quelque ouvrage de morale, d'histoire ou d'imagination, ils sont très attentifs et visiblement satisfaits; mais, lorsque c'est un récit de voyage, ils ne se tiennent pas de joie, ils sont tout oreilles, comme on dit. Semblables aux petits enfans auxquels on fait un conte, ils diraient volontiers : Encore! lorsque déjà

l'aventure est finie. Ils ont donné une preuve touchante de ce goût dans une circonstance qu'il est bon de rappeler. Ils s'étaient beaucoup préoccupés de Gustave Lambert et de son beau projet de tenter une nouvelle route à travers les glaces du pôle nord pour découvrir la mer libre. Afin de leur donner une idée approximative des difficultés et des périls de toute sorte qui attendaient le futur navigateur, on leur lut le *Voyage du capitaine Hatteras;* leur enthousiasme fut exalté au plus haut point, et ces enfans, pauvres pour la plupart, fort dénués, réunirent une somme relativement considérable pour cette souscription, qui ne fut jamais couverte, quoiqu'il ne s'agît que d'une misérable somme de 600,000 francs. Lorsque plus tard ils apprirent la mort de Gustave Lambert, qui se fit tuer à Montretout sans bénéfice pour la cause qu'il défendait et au grand préjudice de l'entreprise qu'il avait projetée, ils furent tristes. Ils en parlèrent avec regret; pas un ne dit : Et notre argent? — Tous dirent : Et son voyage?

En dehors de leur infirmité, qui les diminue et pèsera sur leur existence entière, ces enfans sont intéressans; ils sont assez dociles, curieux de s'instruire, fort doux en général, d'une extrême bonne foi dans leurs relations. Les disputes, les rixes, si fréquentes chez les collégiens, incessantes chez les sourds-muets, sont très rares entre eux. Les plus calmes sont les amaurotiques; on dirait, à les étudier, que la paralysie dont le nerf optique est frappé exerce une action un peu stupéfiante sur le cerveau; ceux-là semblent plus rêveurs que les autres, ils ne sont peut-être que plus engourdis. Contrairement à ce qu'on remarque chez les enfans ordinaires, les petites filles aveugles sont bien moins éveillées que les garçons : en classe, à l'atelier, pendant les récréations, elles sont languissantes, taciturnes; elles n'ont que des jeux silencieux, et c'est à peine si elles parlent. Cela s'explique. La femme est avant tout une créature d'impression : or c'est la vue qui nous donne des impressions multiples, incessantes; une femme aveugle est littéralement privée de son aliment intellectuel favori, elle manque de ce qui renouvelle sa vie nerveuse, son existence particulière, l'impression reçue et l'impression produite. Aussi ces petites aveugles sont lamentables à voir; elles ressemblent à des âmes en peine découragées.

Les filles et les garçons se réunissent du reste dans un sentiment commun; tous les élèves de l'institution adorent la maison qui les abrite. C'est une patrie, une sorte de pays que l'on a fait exprès pour eux. Ils savent que là nul danger, nul accident ne peut les atteindre, que tout a été prévu pour neutraliser leur infirmité. Ils ne s'en éloignent qu'avec peine : les sorties du dimanche sont peu suivies; le jeudi, on a renoncé à les conduire

en promenade, ils aiment bien mieux la longue récréation dans leur préau, dont ils savent les limites et où chaque arbre est une vieille connaissance. Lorsqu'ils sont dehors, même dans leur famille, ils sont mal à l'aise, inquiets, sans sécurité; le péril est partout, on ne sait par où il peut venir. Et puis pendant longtemps ils se sont crus semblables aux autres hommes; comment auraient-ils pu imaginer un sens qu'ils n'ont pas, ceux qui sont sortis des ténèbres de la gestation pour entrer dans les ténèbres de la vie? Le jour où ils ont eu la révélation douloureuse, où ils ont pu se convaincre, par une expérience personnelle, qu'on pouvait se rendre compte de leurs gestes muets sans les toucher, ils ont conçu l'idée qu'ils sont des êtres exceptionnels, et depuis lors ils s'imaginent que chacun les regarde, qu'on se moque de leurs allures, qu'on rit de leur infirmité. Cette pensée, qui est très intense chez les aveugles et qu'il est bien difficile de modifier, leur rend le contact du monde insupportable. A l'institution, ils sont entre eux, entre compatriotes, comme ils disent parfois en plaisantant; ils la quittent avec appréhension, ils y reviennent avec joie, et les plus heureux sont ceux qui, leurs études terminées, peuvent y rester comme professeurs.

Les natures récalcitrantes et rebelles sont extraordinairement rares; il s'en rencontre cependant, et récemment l'institution a été mise en émoi par suite d'une petite aventure à laquelle elle n'est point accoutumée. Un aveugle d'une douzaine d'années, venu des enfans assistés, avait pris la maison en déplaisance, rêvait de liberté, et cherchait partout la clé des champs. Il sut grimper sur le toit d'une joliette, attacher une corde au chaperon du mur d'enceinte et se laisser glisser sans accident sur le trottoir de la rue Duroc, — une véritable évasion de prisonnier d'état. Ce jeune drôle avait peur des brigands, et à l'aide d'une corde à violon, d'un demi-cerceau, de quelques baguettes, il s'était fabriqué un arc et des flèches pour pouvoir repousser les attaques à main armée qu'il redoutait. Une fois dans Paris, il s'y promena; mais l'éveil avait été donné à la préfecture de police, et six heures après sa fuite il était arrêté par des gardiens de la paix, conduit au poste, installé près du poêle, et par ordre supérieur réintégré à l'institution. Il est tout prêt à recommencer, et l'on est obligé de le surveiller d'une façon toute spéciale.

L'institution n'a pas seulement pour but de donner aux aveugles une instruction quelconque; elle doit aussi les mettre à même d'exercer un métier qui les fasse vivre; il faut avouer que cela n'est pas aisé, car, s'il est relativement facile de découvrir un état convenable pour un sourd-muet pourvu de deux bons yeux, on se trouve singulièrement empêché en présence d'un homme qui vit dans la

nuit. Aussi le nombre des métiers qu'on leur enseigne est fort restreint et se trouve nécessairement limité à quelques occupations où le toucher peut jusqu'à un certain point suppléer à la vue. Cet enseignement professionnel est très lent, très fastidieux, et doit fatiguer ceux qui le pratiquent. Il faut que l'enfant soit parvenu à retenir dans sa mémoire les différentes combinaisons des gestes qu'il doit faire avant d'essayer de les appliquer. Il y a là des jeunes aveugles qui empaillent les chaises ou qui tressent les bandes de rotin pour former le siége; il y a des tourneurs qui sont adroits et suivent avec le pouce de la main gauche toutes les formes que le ciseau doit donner à la pièce de bois mise en mouvement par le tour; quelques-uns déploient une véritable adresse et font de menus objets, flambeaux et bougeoirs, qui sont d'une exécution irréprochable. Ce sont les aveugles qui impriment les livres pointés spécialement réservés à leur usage : ils composent rapidement sur un composteur coupé de lignes à jour où le caractère s'engage en partie; la main ne se trompe point de case lorsqu'elle saisit les lettres; elle passe légèrement sur le cadre de chaque compartiment, et cela lui suffit pour ne pas commettre d'erreur. La correction des épreuves exige deux personnes : l'une palpe la copie et lit à haute voix, l'autre tâte la forme d'imprimerie et répète la ligne déjà lue. La presse à bras est manœuvrée par un aveugle, mais le papier est placé sous le rouleau, il en est retiré et mis au séchoir par des enfans voyans dont les yeux, au milieu des regards éteints que l'on aperçoit, brillent comme des escarboucles. C'est une grande joie pour les élèves de l'institution de pouvoir venir dans l'imprimerie, car des cages suspendues le long de la muraille contiennent quelques serins et deux ou trois chardonnerets. Ils sont passionnés pour les oiseaux chanteurs, ils les soignent avec amour; c'est à qui leur apportera quelque mie de pain ou un peu de sucre. Si l'on tolérait un rossignol dans une classe, le professeur aurait beau parler, nul ne l'écouterait plus.

Un métier assez suivi est celui de filetier, qui cependant exige parfois des combinaisons multiples et très compliquées. Il ne s'agit pas en effet de produire simplement ces filets à mailles toujours semblables qui servent à faire des pêchettes ou dans lesquels les collégiens mettent du pain et des cerises lorsqu'on les conduit aux bains froids; il faut pouvoir agencer tous les filets possibles, l'épervier qu'on jette en rivière, le panneau dont on entoure les enceintes à lapins pendant les battues, l'énorme filet qu'on tend sous la corde raide ou le trapèze des gymnastes, le fichu de laine, la capeline dont les femmes s'enveloppent au sortir du bal, les appuie-têtes dont la petite bourgeoisie garantit économiquement le dossier de ses fauteuils. On n'en finirait pas, si l'on voulait énumérer tout

ce que l'on peut faire avec un bout de ficelle, une navette et un moule. Le professeur de filet a été élevé à l'institution; c'est un aveugle défiguré en outre par un de ces *nævi materni* qu'on appelle communément une tache de vin, qui lui couvre et lui tuméfie une partie du visage; habile homme en son art et fort expert, il a fondé une importante maison de commerce qu'il dirige à la grande satisfaction de ses associés. Si enchevêtré que soit un dessin, il lui suffit de passer la main dessus pour découvrir la maille trop lâche ou trop serrée. Il est ingénieux, entreprenant, et il rendit un grand service aux Parisiens pendant la période d'investissement, car il fabriqua les filets à l'aide desquels on put pêcher les poissons dans la Seine.

C'est un peu à contre-cœur que l'institution donne ce genre d'enseignement professionnel (1), et elle n'y soumet ses élèves qu'après s'être assurée par des épreuves réitérées qu'ils sont dépourvus de toute faculté musicale. Lorsque Valentin Haüy fit apprendre la musique aux premiers aveugles qu'il recueillit, il croyait ne mettre à leur disposition qu'un art d'agrément, il ne se doutait pas que ce serait leur gagne-pain le plus sérieux. L'enseignement musical prit des proportions considérables en 1815, quand les jeunes aveugles furent distraits des Quinze-Vingts; l'institution était alors dirigée par un médecin, le docteur Guillié, qui reconnut promptement que ses élèves avaient pour la plupart une sorte d'instinct musical qu'il était possible de développer et de faire fructifier. Dès lors il se consacra très ardemment à cette tâche, dans laquelle il fut généreusement aidé à titre courtois par des artistes éminens tels que Duport, Dacosta, Habeneck. Les résultats obtenus furent excellens, et depuis cette époque ce genre d'instruction s'est élevé de jour en jour jusqu'à constituer une école de premier ordre. L'enfant, après avoir été initié au solfége, choisit l'instrument pour lequel il se sent le plus d'aptitude; il apprend à l'aide du toucher les notes pointées en relief, puis il les joue sous la direction d'un professeur, presque toujours aveugle, qui rectifie les mouvemens, donne des conseils et enseigne le parti qu'on peut tirer d'un outil musical. Tout un corps de bâtiment, coupé de trois étages, est réservé à ces études spéciales : au premier l'orgue, au second les instrumens d'orchestre, au troisième le piano. De longs couloirs, divisés en chambrettes, isolées les unes des autres par des murailles en briques creuses, forment cette classe bruyante; chaque enfant est clos dans sa logette et étudie seul. Pour les morceaux d'ensemble, chacun apprend sa partie, puis tous les exécutans se réunissent dans une

(1) On a calculé qu'un aveugle ouvrier filetier gagne, par journée de douze heures, 1 fr. 50 cent. ou 2 fr., un rempailleur-canneur de chaises, un tourneur, de 3 à 4 fr.

vaste salle consacrée aux exercices publics, et répètent sous la direction d'un chef d'orchestre. Celui-ci ne bat pas la mesure, il la frappe à l'aide de deux spatules concaves dont la partie supérieure produit par le choc contre la main un bruit sec parfaitement perceptible. La musique qu'on leur enseigne est sérieuse et savante : Gluck, Beethoven, Weber, sont les auteurs de prédilection. Il faut du temps pour qu'ils puissent jouer irréprochablement une symphonie complète, — trois mois; mais ils ne consacrent qu'une heure cinq fois par semaine à la musique d'ensemble, c'est donc une moyenne de soixante-dix heures. Ils m'ont paru avoir beaucoup d'entrain pour l'étude instrumentale; je me suis promené dans le couloir sur lequel s'ouvre la porte vitrée des loges, et j'ai vu que tout le monde était fort à son affaire, sauf un pauvre enfant très troublé qui, malgré le bruit ambiant, était en proie à une sorte d'angoisse maladive, parce que d'un coin de sa chambrette il « voyait » sortir un fantôme vêtu de blanc.

En dehors de cette école générale, il existe deux classes particulières dont on ne rencontre l'analogue nulle part ailleurs; l'une est destinée à créer des organistes, l'autre forme des accordeurs de pianos. Ceci est excellent et très pratique. J'ai écouté des élèves manœuvrer de grandes orgues d'église pendant qu'un de leurs petits compagnons « piétinait » les soufflets, et j'ai été émerveillé de ce que j'ai entendu. Un de ces virtuoses prenait évidemment un plaisir extrême à l'harmonie qui jaillissait sous ses doigts et montait autour de nous; c'était un grand garçon blond et pâle dont les gros yeux blancs restaient immobiles. Je le regardais; à certains accens de l'orgue, à ces notes plaintives qui ressemblent aux lamentations d'une voix humaine, un nuage rose passait sur sa face et un léger frémissement agitait ses lèvres. Celui-là est un artiste, et, si jamais il est placé au buffet d'orgues d'une cathédrale, il ravira les foules. Évidemment chez lui tout se formule en symphonie, il chante son rêve; ne sait-on pas qu'il faut crever les yeux aux rossignols pour en faire d'incomparables chanteurs? On enseigne à ces enfans toutes les ressources et tous les secrets de la composition; ceux dont l'imagination est stérile deviennent accordeurs de pianos, et acquièrent dans cet art, que l'on dit assez difficile à bien pratiquer, une habileté sans pareille. Ils sont extraordinaires d'adresse et de précision, c'est à croire que les yeux sont inutiles pour une œuvre semblable. Ils rattachent une corde, remplacent un marteau, manient la clé avec une habileté qui remplit d'étonnement, et c'est en les voyant que j'ai compris ce mot d'un chanteur célèbre : « les aveugles sont les premiers accordeurs du monde. » La finesse de leur ouïe les aide singulièrement, et leur permet d'arriver au ton absolument exact.

Le public est parfois appelé à juger de la valeur de l'enseignement musical distribué à l'institution. On y donne des concerts qui ont une très réelle valeur. Dans la chapelle, dont le sanctuaire est voilé par de larges rideaux, on réunit les invités; les enfans sont placés sur une estrade, les garçons d'un côté, les filles de l'autre. J'ai assisté à l'une de ces fêtes, l'impression est triste, c'est l'infirmité qui domine; ces faces immobiles et sans regard sont douloureuses à contempler. La sensation s'efface promptement, et l'on reste étonné de l'ensemble des exécutions difficiles. Il n'y a pas une hésitation dans la rentrée des parties secondaires, pas une note douteuse. Le chef d'orchestre conduit en sourdine, et le bruit de sa spatule ne parvient même pas à l'oreille des auditeurs. Plusieurs anciens élèves, actuellement professeurs à l'institution, ont fait entendre des compositions remarquables (1), à la fois très sérieuses et très mélodiques. Lorsque les filles se lèvent pour chanter, tous les garçons penchent la tête de leur côté comme pour mieux écouter « les jolis sons » qu'ils vont entendre. La partie vocale est la moins satisfaisante, par la simple raison que ces enfans sont trop jeunes et qu'ils n'ont point encore la voix formée. Au reste, on ne néglige rien pour développer en eux le goût et la science de la musique; ils ont leur loge au Conservatoire, des places à l'Opéra-Comique, des siéges réservés aux concerts du Grand-Hôtel. L'Opéra, qui les accueillait autrefois, leur a fermé ses portes: la grosse subvention qu'il reçoit devrait cependant l'engager à être moins inhospitalier pour des enfans infirmes à qui l'audition de la musique est une joie exquise et un très utile enseignement. L'excellence des études musicales de l'institution se démontre par ce fait, que depuis vingt ans les jeunes aveugles ont obtenu cinq prix et treize accessits aux concours du Conservatoire.

L'institution voudrait bien se débarrasser de l'apprentissage professionnel, afin de pouvoir se consacrer exclusivement à l'enseignement scolaire et musical. Ce serait évidemment un grand bienfait pour elle; il faudrait lui accorder le droit d'évacuer sur nos rares maisons de province les enfans inhabiles à la musique, et l'autoriser à y prendre les élèves doués de dispositions particulières comme virtuoses ou comme compositeurs. On obtiendrait ainsi, je crois, des résultats importans, et l'institution serait promptement à même de fournir des organistes aux principales églises de France; c'est là un double avantage qui n'est pas à dédaigner. Aujourd'hui les efforts s'éparpillent un peu autour de ces petits métiers qui ne sont qu'un pis-aller stérile; il serait bon de les concentrer sur cet art multiple

(1) Je citerai un *Agnus Dei* de M. Person, un *menuet* de quatuor de M. Proust, deux très jolis chœurs, *le Combat des rats et des belettes, le Retour de croisière,* par M. V. Paul.

et charmant, pour lequel la vue n'est point de nécessité première. L'institution deviendrait alors une sorte de conservatoire réservé à une classe particulière d'individus choisis avec discernement; les autres, que leur médiocrité intellectuelle réduit à l'état d'ouvriers inférieurs, recevraient en province l'apprentissage dont ils ont besoin.

On a dit, dans cet esprit d'opposition quand même que nos administrations ont toujours eu le triste privilége de susciter, que l'institution des jeunes aveugles ne réussissait guère qu'à produire des mendians joueurs de clarinette et d'accordéon. Qu'il soit sorti quelque mauvais drôle de l'institution, cela n'a rien d'extraordinaire; nos colléges, nos écoles en produisent, et il ne suffit pas d'être infirme pour devenir impeccable. Je n'ai pas à raconter ici quelle puérile compétition se cache derrière ces assertions, trop intéressées pour être sincères, mais je puis dire ce que sont devenus depuis vingt-cinq ans les élèves qui ont traversé l'établissement; c'est là une pièce qui suffit à juger le procès. Du 1er janvier 1848 au 31 décembre 1872, 514 garçons ont été admis à l'institution; 39 sont décédés, 21 ont été retirés par leurs parens avant l'achèvement de leurs études, 16 ont été rendus à leur famille parce que leur état sanitaire ou mental ne leur permettait pas de profiter de l'enseignement; 6 sont sortis après avoir été mis à même de se servir de leur vue améliorée; 50, presque idiots, ont été exclus parce qu'ils étaient absolument inhabiles aux travaux dont les aveugles sont capables; 41 ont été renvoyés pour fautes graves, par suite d'une décision ministérielle. Si à ce total de 173 on ajoute les 143 élèves actuellement présens à l'institution, on obtiendra un chiffre de 316; il reste donc à savoir ce que sont devenus les 198 enfans qui ont terminé leurs études : 6 ont été nommés aspirans-professeurs à l'institution même; 2 y sont pourvus d'un emploi; 53 sont capables d'exercer la double fonction de professeur organiste et d'accordeur de pianos; 34 sont organistes maîtres de chapelle, 45 sont accordeurs de pianos; 20 sont employés dans une fabrique de filets; 26 gagnent leur vie comme empailleurs et canneurs de chaises, 4 sont tourneurs et 4 brossiers; enfin 4, sortis sans profession déterminée, ont trouvé dans leur famille une aisance qui ressemble à de la fortune. Sur ce nombre de 198, 3 seulement n'ont pas répondu aux espérances qu'ils avaient fait concevoir, et évitent avec soin tout ce qui pourrait les rappeler au souvenir de leurs anciens maîtres; il est fort possible que ceux-là deviennent des mendians ou obtiennent leur entrée aux Quinze-Vingts, s'ils sont sans ressources personnelles. Cette moyenne est incontestablement inférieure à celle des élèves qui « tournent mal » à l'issue du collége.

La maison contient aujourd'hui 218 pensionnaires, dont 75 filles (1); elle est remarquablement tenue, d'une propreté qu'on rencontre rarement dans les lieux habités par des enfans, munie d'une infirmerie spacieuse dirigée par des sœurs augustines de Sainte-Marie, parfaitement disposée en tous ses aménagemens, quoique un peu petite, puisque le quartier des garçons ne pourrait contenir un élève de plus. Autant l'institution des sourds-muets est morne, autant celle des jeunes aveugles est vivante, active, occupée. Elle ne coûte pas cher; son budget pour 1873 est de 186,000 francs, dont 30,000 francs de rentes, 6,000 francs de recettes diverses et une subvention de 150,000 francs allouée par l'état. C'est s'en tirer à bon compte, car elle produit des résultats fort importans et est un réel honneur pour notre pays. Les bienfaiteurs véritables des aveugles sont deux Français : Valentin Haüy, qui a réuni tous les systèmes épars en un seul corps de doctrine, et Louis Braille, qui les a dotés d'une merveilleuse écriture. L'institution suit l'impulsion donnée, elle perfectionne son programme et limite son action sur des points déterminés, étudiés avec soin et enseignés par l'expérience. Les facultés naturellement restreintes de l'aveugle étant données, elle les féconde et en tire le meilleur parti possible. Je ne vois guère qu'un mince *desideratum* à signaler, et il est bien facile d'y porter remède : la bibliothèque est absolument insuffisante. C'est par la lecture surtout que l'on instruit ces enfans, ils aiment à entendre les récits d'aventures et de voyages; il faut au moins que leurs professeurs aient sous la main de quoi satisfaire cette curiosité intelligente et saine. Le fonds donné par Neufchateau est encore la vraie richesse bibliographique de la maison; les dictionnaires de Bayle, de Moréri, de Trévoux, la vieille Encyclopédie, n'ont plus grand'chose à nous apprendre aujourd'hui; il faudrait rajeunir cette bouquinerie surannée. Le dépôt des livres au ministère de l'instruction publique ne pourrait-il pas faire quelque largesse au boulevard des Invalides? Ne pourrait-on pas, ce qui vaudrait mieux, consacrer une somme spéciale à l'achat des ouvrages qui sont de nature à intéresser, à éclairer ces malheureux? 500 francs par an suffiraient : c'est une bien faible somme; le ministère de l'intérieur, d'où l'institution relève hiérarchiquement, ne la refusera certainement pas.

L'aveugle qui sort de cette excellente école n'est point abandonné; on ne le jette pas sans défense aux hasards pénibles de la vie. Une société de *placement*, qui a ses racines dans l'institution même, veille sur lui et le protége, elle le guide. Elle n'intervient

(1) Sur ce nombre, il n'y a que 6 élèves payant intégralement la pension.

que bien rarement pour lui donner des secours; elle fait mieux, elle s'emploie activement à lui trouver une situation qui l'aide à créer son indépendance par le travail; dans ce dessein, elle s'occupe surtout de nouer des relations avec les facteurs d'instrumens de musique, avec les fabriques des églises, avec les patrons qui peuvent utiliser la science acquise par l'enseignement professionnel. Son but est élevé, il est philanthropique au vrai sens du mot. La liste des donataires est très instructive à parcourir; elle prouve quelle reconnaissance les anciens élèves ont gardée au fond du cœur pour la bienveillante institution qui les a longtemps abrités et en a fait des hommes. Les souscripteurs sont nombreux, presque tous ils sont aveugles ou attachés à la maison par un lien quelconque. La somme versée est minime, en général 3 francs; c'est donc un sacrifice réel prélevé péniblement sur la paie ou sur les maigres émolumens. Cela en dit bien long en faveur de ceux qui donnent; ils ont la rare vertu du souvenir, et démontrent ainsi le bon aloi de l'éducation morale qu'ils ont reçue.

Cette institution est à encourager sous tous les rapports; elle est utile au premier chef, très bien conduite, et il m'a paru que chacun y était dévoué à l'œuvre collective. On peut regretter qu'elle ne soit pas plus ample, ou qu'elle n'ait pas quelques succursales propres à recueillir les enfans auxquels son exiguïté l'empêche d'ouvrir la porte à deux battans. Il y a en France environ 3,000 jeunes aveugles en âge d'être instruits, et nos établissemens spéciaux n'en peuvent guère contenir que 400. Que deviennent les autres? En 1833, lorsque M. Guizot discutait la loi du 28 juin sur l'enseignement, il disait : « L'enseignement primaire est la dette du pays envers tous ses enfans. » Bien des aveugles restent encore créanciers éconduits. L'instruction est cependant pour eux, plus encore peut-être que pour les voyans, un bienfait qui n'a pas d'équivalent. A l'aveugle pauvre, elle donne un métier où il trouve des ressources suffisantes, elle l'arrache à la mendicité et à l'hospice; à l'aveugle riche, elle apporte des satisfactions profondes, toujours renouvelées, qu'il ne peut attendre que de la culture de son esprit; pour tous deux, elle ouvre le monde fermé, déchire la nuit qui les enveloppe, neutralise l'infirmité dans une mesure très étendue, et les crée bien réellement à une vie nouvelle. Aussi, en étudiant cette institution mère, dont tout l'honneur revient à notre pays, en constatant les résultats qu'elle obtient, on déplore qu'elle ne soit pas assez vaste pour accueillir, pour éclairer tous ceux qu'un mal irréparable condamne à la double nuit de l'ignorance et de la cécité.

MAXIME DU CAMP.

VOYAGES GÉOLOGIQUES

AUX AÇORES

III.

LES CULTURES DE SAN-MIGUEL.—LE MONDE ORGANIQUE AUX AÇORES.

L'importance des inégalités du sol et le degré d'altération des roches sont les principaux signes auxquels on reconnaît l'ancienneté d'un terrain d'origine éruptive. En considérant l'île de San-Miguel à ce double point de vue, on s'aperçoit bientôt qu'elle présente à ses deux extrémités deux régions dont l'âge est plus ancien que celui de la partie moyenne. Ces deux régions, l'une orientale, l'autre occidentale, ont formé autrefois deux îles distinctes, plus séparées que Pico ne l'est de Fayal, la première allongée de l'est à l'ouest, la seconde du nord-ouest au sud-est. L'intervalle entre les deux îles a été comblé par une série d'éruptions. Une multitude de cônes volcaniques se sont élevés dans cet espace, et d'innombrables coulées de laves s'y sont déversées de manière à former de part et d'autre une sorte de plaine rocailleuse. Les cendres et les lapilli projetés dans les éruptions se sont répandus au milieu des roches, et tous ces détritus, modifiés par l'action de l'humidité, ont constitué une terre végétale d'une incomparable fertilité. C'est la partie la plus riche et la plus peuplée de San-Miguel. C'est là que s'élève sur la côte sud Ponta-Delgada, capitale de l'île, et sur la côte nord Ribeira-Grande, ville également considérable.

Toute cette étendue de terrain est divisée et subdivisée en enclos environnés de hautes murailles et désignés dans le pays sous le nom de *quintas*. La culture prédominante est celle de l'oranger.

Chaque année, des centaines de millions d'oranges y sont cueillies, puis embarquées et transportées sur le marché de Londres. Il n'existe peut-être au monde aucun district dont la culture soit aussi fructueuse. L'oranger à fruits doux n'appartient pas plus qu'aucun de ses congénères de la même famille à la flore primitive de San-Miguel; on ignore l'époque précise à laquelle il y fut introduit, mais ce fut certainement peu de temps après la découverte de l'île. Les botanistes considèrent cet arbre comme originaire des contrées les plus orientales de l'Asie, et admettent qu'il n'a été apporté en Europe que longtemps après le bigaradier et seulement dans le courant du xve siècle. Cent ans plus tard, nous le trouvons déjà cultivé en grand à San-Miguel. Fructuoso, dont la précieuse chronique remonte au milieu du xvie siècle, fait mention d'une *quinta,* située près de Ponta-Delgada, où l'on voyait une centaine de très beaux orangers. Des citronniers, des cédratiers, des limeiras et beaucoup d'arbres fruitiers du continent européen prospéraient dans ce verger; des charretées d'oranges en sortaient chaque année et abondaient à la ville voisine. La fleur, au lieu d'être négligée comme elle l'est maintenant, fournissait par la distillation une grande quantité d'essence d'excellente qualité.

Le commerce des oranges a commencé à prendre un certain développement à San-Miguel dans le courant du dernier siècle; plus tard, la guerre et le blocus continental n'ont fait que le favoriser. L'alliance intime qui s'est établie alors entre l'Angleterre et le Portugal a créé des relations commerciales entre les deux pays et fourni un débouché presque illimité aux produits de San-Miguel. Toutefois la production des oranges n'a pris véritablement dans l'île un essor considérable que pendant les trente dernières années. Dans le principe, on n'abritait pas les orangers : on les plantait à de grandes distances les uns des autres, et l'on obtenait ainsi de magnifiques arbres qui couvraient une large surface de leur tête touffue, et qui parfois étaient chargés de 15,000 ou 20,000 fruits. Quelques-uns de ces orangers avaient 1 mètre de diamètre. On posait une énorme pierre au sommet de la tige entre les branches pour les forcer de s'écarter latéralement et pour les maintenir à un niveau peu élevé où elles fussent davantage à l'abri du vent. On dut ensuite renoncer à ce système, qui avait de grands inconvéniens dans un pays exposé pendant l'hiver à de violens ouragans. Une nuit de tempête suffisait souvent pour joncher le sol d'oranges en pleine maturité et pour détruire la plus belle récolte; quelquefois les arbres eux-mêmes étaient arrachés et déracinés. Enfin les bourgeons délicats développés par la séve du printemps avaient presque toujours beaucoup à souffrir de l'humidité saline

apportée par le vent de la mer. On eut alors l'idée d'emprisonner les orangers par petits groupes dans d'étroits enclos formés par divers arbres; mais bientôt on s'aperçut que l'ombre nuisait à la croissance et à la maturité des fruits; il fallut agrandir les vergers, et c'est seulement depuis 1845 qu'une disposition normale paraît avoir été adoptée définitivement. Les *quintas* sont maintenant des carrés de 40 à 50 mètres de côté; des murs en pierres sèches, de 3 à 6 mètres de haut, les entourent de toutes parts. Les vents les plus impétueux ont peu de prise sur ces murailles épaisses composées de blocs basaltiques volumineux, denses, dont les surfaces rugueuses sont encastrées ensemble. Le rempart de pierres ainsi édifié est doublé intérieurement d'une haie de fayas serrés les uns contre les autres. Ces arbres au port élancé dépassent bientôt la crête du mur auquel ils sont adossés, et forment au-dessus un rideau verdoyant de plusieurs mètres d'élévation.

Après bien des essais pour rechercher l'essence qui convient le mieux à l'installation des abris, on paraît s'être accordé généralement pour préférer l'arbre açorien par excellence, le faya. Les essais faits pour le remplacer sont néanmoins assez intéressans pour que nous en disions quelques mots. Durant plusieurs années, la faveur populaire s'était prononcée pour le *pittosporum undulatum*, arbre élégant, au feuillage toujours vert, originaire de l'Australie et importé d'Angleterre il y a trente-cinq ans. Cet arbre avait séduit par la beauté de ses feuilles et par la rapidité de sa croissance; mais il épuisait le terrain et nuisait à la végétation des plantes qu'il était appelé à protéger. Le laurier des Canaries et le laurier de l'Inde (1) possèdent également un beau feuillage et croissent promptement; cependant leurs racines s'étendent au loin et épuisent aussi le sol. Le faya au contraire améliore la terre : les feuilles mortes constituent un engrais excellent. Non-seulement il n'enlève pas aux arbres plantés dans son voisinage les sucs nourriciers dont ils ont besoin, mais plusieurs essences, telles que le hêtre et le chêne, prospèrent mieux auprès de lui que lorsqu'ils végètent isolément. Le *pittosporum tabira* est employé dans les *quintas* voisines du bord de la mer; il résiste mieux que le faya à la poussière d'eau salée que le vent rejette sur la côte. Le *carinocarpus lævigatus*, originaire de l'Australie, résiste également à l'action des brises marines, et a de plus l'avantage de supporter la taille. L'*acacia melanoxylon* est recherché dans un cas tout opposé, car il ne réussit bien qu'à une distance assez considérable de la mer. Lorsqu'il n'est pas atteint par le souffle salin du vent maritime, il pousse très vite, n'appau-

(1) *Laurus canariensis* et *persea azorica*.

vrit pas le terrain et fournit un excellent abri. L'essai le plus curieux est celui du néflier du Japon (*eriobotrya japonica*), qui joint à tous ces avantages celui de posséder d'amples feuilles largement étalées, et de fournir un fruit comestible; malheureusement il ne souffre pas la taille. En attendant que les arbres destinés à former les haies arborescentes aient acquis une élévation suffisante, on sème le terrain avec une espèce de genêt qui croît rapidement et que l'on détruit au bout de trois ou quatre ans. L'usage des abris porte-t-il, comme on l'a soutenu, préjudice à la qualité des oranges? enlève-t-il à l'arbre fruitier l'air et le soleil nécessaires à la complète maturation des produits? Rend-il l'écorce de l'orange plus épaisse et plus tendre, ce qui nuirait à la conservation du fruit? Ce sont là autant de questions dont la solution offre de grandes difficultés, et qu'une suite continue d'observations impartiales pourrait seule permettre de trancher.

Le terrain des plantations doit être labouré pendant quatre ou cinq ans. Ensuite, deux fois par an, on procède à un binage superficiel. Souvent on sème du lupin, que l'on enterre à la houe pour amender le sol. Dans les mauvais terrains, cette opération est indispensable tous les ans; rarement on emploie d'autre engrais. Chaque année, on coupe le bois mort, on élague les rejetons armés de piquans, mais du reste on ne taille nullement les orangers. Dans les momens de sécheresse, on a soin d'arroser, si l'on peut avoir de l'eau à proximité. L'élagage des abris, qui se fait chaque année, fournit en moyenne 300 fagots par hectare, lesquels se vendent à raison de 7 francs le 100. Les orangers se plantent en quinconces : autrefois on laissait entre eux des intervalles de 15 mètres, mais depuis quelques années on a diminué les distances; on les plante généralement à 10 mètres les uns des autres. Dès la première année, le sujet donne quelquefois du fruit, cependant il n'entre pleinement en rapport qu'au bout de dix ans; alors, s'il est en bon état et planté dans un bon terrain, il produit de 1,000 à 1,500 oranges. Un arbre plus âgé et vigoureux dont les branches sont larges et régulièrement étalées peut fournir une récolte de 7,000 à 8,000 oranges. Dans les *quintas* trop vastes, les orangers ne rapportent en moyenne que 600 fruits par pied, tandis qu'ils en rapportent généralement de 2,500 à 3,000 dans les petits enclos.

Les variétés d'oranges comestibles cultivées aux Açores sont au nombre de six principales. L'orange commune est de moyenne grosseur, légèrement acide et très savoureuse. La peau en est fine et adhérente au fruit; elle devient un peu épaisse à la fin de la saison. Les lobes de la partie charnue se séparent difficilement les uns des autres : pour la déguster convenablement, on doit recourir à

l'emploi d'un instrument tranchant. L'*orange allongée* (*comprida*) est plus aromatique que la précédente et plus acide, surtout pendant les premiers mois de l'hiver; l'arbre qui la donne est rarement très chargé de fruits. On désigne sous le nom d'*orange d'argent* (*prata*) une variété plus petite dont la chair est très ferme, la peau extrêmement fine et la couleur d'un jaune-verdâtre clair. L'*orange choisie* (*selecta*) est grosse, d'un goût excellent, très peu acide; la peau en est de couleur jaune foncé. Elle est dépourvue de pepins et ne mûrit guère qu'en avril, ce qui lui donne une grande valeur. L'*orange à ombilic* (*d'embigo*) est aplatie et très douce; c'est la variété qui fournit les fruits les plus volumineux. Vient enfin la *mandarine* (*tangerina*), qui m'a paru différer de la mandarine de Malte par une adhérence plus marquée de l'écorce à la partie charnue. Cette union plus intime de la zone corticale du fruit à la masse des lobes intérieurs semble distinguer toutes les oranges des Açores des variétés correspondantes d'Espagne et d'Italie.

L'orange entre en maturité à la fin d'octobre; ce n'est toutefois qu'en janvier que se recueillent les meilleures qualités. La saison se termine en mai. La multiplication de l'oranger s'opère par marcottes ou par boutures. Le premier procédé a été emprunté aux Chinois : il est fort en usage depuis quelques années. On choisit une branche de 4 à 5 centimètres de diamètre, à laquelle on pratique une incision circulaire. Autour de la plaie, on dispose un paillasson en forme d'entonnoir évasé par le haut et rempli de terre battue. L'opération se fait du 15 mai au 15 juin; les racines adventives ne tardent pas à pousser, et dès l'hiver suivant la bouture est pourvue de racines suffisantes pour pouvoir être détachée de la plante-mère. La jeune plante ainsi obtenue rapporte souvent du fruit au bout de deux ou trois ans. Dans l'origine, on employait exclusivement la multiplication par greffe sur des sujets obtenus par semis. Aujourd'hui cette méthode est encore usitée en concurrence avec la précédente; cependant elle est un peu délaissée à cause de la lenteur relative avec laquelle les arbres qui en proviennent entrent en rapport. On assure néanmoins que les sujets auxquels elle a été appliquée donnent de meilleurs fruits et durent plus longtemps que les autres.

L'orange douce se reproduit aussi de graine. C'est là un fait digne de réflexion, car il y a des botanistes qui considèrent l'oranger à fruit doux comme une simple variété de l'oranger épineux à fruit amer. Si cette hypothèse était vraie, quand on sème un pepin d'orange douce, on devrait s'attendre à voir naître, conformément à la loi générale, un individu appartenant au type primitif. Or, au moins aux Açores, les choses ne se passent pas ainsi. Le sujet qui

provient d'un tel semis possède, il est vrai, le port, le feuillage, les piquans épineux du bigaradier, mais les fruits qu'il porte, bien qu'ils n'aient jamais entièrement la saveur des fruits de la plante-mère, n'ont jamais non plus l'amertume de ceux de l'espèce sauvage. On devrait au moins, par un grand nombre de semis successifs, obtenir des plantes se rapprochant de plus en plus du type fondamental de l'espèce, c'est-à-dire de l'oranger à fruits amers; jusqu'à présent l'expérience ne semble pas confirmer cette possibilité. Il faut donc admettre, ou que l'orange douce provient réellement d'une espèce particulière qui ne diffère du bigaradier que par les qualités de son fruit, ou que la variété formée possède une bien étonnante stabilité.

La récolte des oranges s'opère rapidement et sans difficulté. Malgré l'émigration incessante vers les deux Amériques, la population surabonde aux Açores, et la main-d'œuvre y est à très bon marché. Les oranges, cueillies avec soin, sont transportées au magasin d'emballage. Ce travail est accompli par des bandes d'hommes, de femmes, d'enfans, qui portent sur la tête ou sur l'épaule de lourds paniers chargés de fruits et courent nu-pieds jusqu'au lieu du dépôt. Là chaque orange est enveloppée d'une feuille sèche de maïs et mise en caisse. La forme des caisses a complétement changé dans l'intervalle de mes deux voyages aux Açores. Jusqu'en ces dernières années, on se servait de grandes caisses à faces rectangulaires pouvant, suivant les années, contenir de 700 à 900 oranges de la variété commune. Le fruit est d'autant plus gros que l'été s'est montré plus humide. Des planchettes minces et flexibles formaient un couvercle bombé, assez peu solide, dans la concavité duquel on logeait presque autant d'oranges que dans la caisse elle-même. On disait, pour justifier cette singulière disposition, que l'air circulait plus facilement entre ces planchettes qu'entre les pièces de bois de la caisse proprement dite, et que c'était une condition indispensable à la conservation des oranges; en réalité, l'origine de cet usage doit être cherchée dans le désir d'éluder le paiement d'une partie de la taxe de sortie. Les anciens règlemens administratifs imposaient les oranges par caisses d'une capacité donnée; dès lors il était admis qu'on était fidèle à la lettre, sinon à l'esprit de la loi en donnant aux caisses la dimension maxima et en les surmontant d'un énorme couvercle. Les caisses ainsi construites ne pouvaient se juxtaposer exactement; elles occupaient donc dans un navire un volume supérieur à leur cubage véritable. En outre elles étaient trop volumineuses, trop flexibles; quand elles étaient empilées, les oranges s'y écrasaient souvent. Une application plus intelligente des droits de douane a fait définitivement renoncer aux

grosses caisses et aux couvercles bombés. La caisse actuelle est sans exception rectangulaire sur toutes ses faces : elle a 1 mètre de long, 50 centimètres de large et 20 centimètres d'épaisseur ; la capacité est à peu près moitié de celle de l'ancienne. Elle est divisée en trois compartimens par deux solides cloisons, et entourée de trois bandes en châtaignier. Les frais de récolte, de transport à la ville, de magasinage, le prix des feuilles de maïs, l'emballage, la caisse, les frais d'embarquement, les droits d'exportation, s'élèvent en tout à environ 3 francs 50 cent. (700 reis) par caisse. Le droit de stationnement dans le port, pour les navires dans lesquels on charge les oranges, représente en outre 1 franc par caisse. Le prix de la caisse d'oranges varie considérablement pendant la durée de la saison : généralement il augmente beaucoup vers le mois d'avril et de mai; alors il double, quelquefois même il triple. D'une année à l'autre, le prix moyen varie aussi dans des limites très étendues. La concurrence faite sur la place de Londres par les oranges étrangères, l'état de la saison, la spéculation et une foule d'autres causes influent sur le marché. Il y a quelques années, les oranges prises sur l'arbre se sont vendues à San-Miguel, en pleine saison, jusqu'à 25 francs le 1,000, les frais de cueillette, d'emballage et de transport étant à la charge de l'acheteur; l'an dernier, dans les mêmes conditions, le prix moyen n'a été que de 9 francs.

En 1840, le nombre des caisses d'oranges expédiées de San-Miguel en Angleterre était seulement de 60,000 à 80,000; en 1850, il s'est élevé à 175,000 (anciennes caisses), et l'an dernier à environ 600,000 (nouvelles caisses). Le transport se faisait autrefois exclusivement par navires à voiles; mais déjà près de la moitié du transport a lieu par bateaux à vapeur. Le prix du fret jusqu'à Londres par cette voie est de 7 fr. 50 cent. par caisse; tout fait espérer qu'un prix aussi élevé ne tardera pas à s'abaisser. Les bateaux à vapeur chargés de ce service font huit voyages en Angleterre du 15 novembre à la fin d'avril : chacun d'eux emporte en moyenne 5,000 caisses. L'application de ce système de navigation constitue un très grand progrès, car la mer est si souvent mauvaise pendant l'hiver dans les parages des Açores que souvent un navire à voiles chargé d'oranges n'arrive à Londres qu'avec la majeure partie de sa cargaison détériorée. Depuis dix ans environ, en avant de Ponta-Delgada, on travaille à la construction d'un môle derrière lequel les bâtimens peuvent déjà se mettre en sûreté pendant les gros temps; mais un bateau à vapeur peut seul sortir de ce refuge par le vent sud-ouest, qui malheureusement est le vent dominant, et il n'est pas rare qu'un navire à voiles dont le chargement est achevé soit obligé, au grand détriment de sa marchandise, d'at-

tendre des semaines entières qu'un ciel plus clément lui permette de partir. Avant l'édification du môle, il ne se passait guère d'année qui ne fût signalée par des sinistres. Tout le temps que durait l'opération de l'embarquement d'une cargaison d'oranges, le commandant du navire devait guetter attentivement les signes précurseurs de la tempête, souvent interrompre le chargement et donner le signal de la fuite, sous peine de faire naufrage contre la longue ligne des falaises de San-Miguel. De pareils événemens ne sont plus guère à redouter à présent, et, le commerce des oranges aux Açores étant ainsi devenu beaucoup moins aléatoire qu'autrefois, les frais divers peuvent être estimés plus sûrement. En somme, on peut dire aujourd'hui qu'une orange de San-Miguel, rendue sur la Tamise au mois de janvier, coûte de 3 à 4 centimes au marchand qui l'achète.

Sous un climat humide et tiède comme celui des Açores, on doit s'attendre à voir de temps en temps se développer sur les plantes des maladies parasitaires diverses, de nature végétale ou animale. Les relations variées de San-Miguel et de Fayal avec toutes les parties du monde facilitent aussi l'introduction de ces sortes d'épidémies. C'est ainsi qu'à deux reprises depuis quarante ans les orangers de l'archipel açorien ont été dévastés par des maladies spéciales. Pour la première fois, en 1834, on s'aperçut que l'écorce des orangers se fendillait. Les crevasses, situées principalement à la base du tronc, laissaient suinter un liquide gommeux que l'on a comparé à des larmes, d'où le nom de *lagrima* donné au mal. Bientôt après, l'écorce se boursouflait et se détachait; le bois, laissé à nu, pourrissait, la racine s'altérait aussi, et l'arbre ne tardait pas à périr. On a remarqué que le nombre des oranges fournies par les sujets malades était plus grand qu'à l'ordinaire, mais que la qualité en était médiocre. Aujourd'hui encore une récolte trop abondante et de qualité inférieure rend suspect l'arbre qui la produit. Lors de l'apparition du fléau, les cultivateurs de San-Miguel, effrayés, ne reculèrent devant aucun moyen pour en arrêter la propagation. De larges incisions transversales furent pratiquées à la partie inférieure des troncs soupçonnés de maladie, afin de favoriser l'écoulement de la séve malsaine, les arbres les plus fortement attaqués furent arrachés et brûlés; d'autres simplement déracinés et abandonnés au contact de l'air pour révivifier les racines, que l'on considérait comme le siége principal du mal. « J'ai vu moi-même en 1860, rapporte M. Morelet, à qui j'emprunte plusieurs de ces détails, ces nobles arbres mutilés et couchés sur le sol, où ils ne cessaient pas de végéter. Telle était leur vigueur que plusieurs résistèrent à ce traitement barbare, et que les autres continuèrent à fructifier, en

attendant que les jeunes sujets plantés dans leur voisinage entrassent à leur tour en rapport. » C'est à San-Miguel que la *lagrima* avait pris naissance : c'est aussi dans cette île qu'elle atteignit vers 1840 son maximum d'intensité. Des plantations entières furent anéanties, d'autres partiellement détruites; on estime qu'un quart des orangers de l'île dut être abattu. Des arbres séculaires dont chacun était une richesse furent rongés par la pourriture ou tombèrent sous la cognée. En 1842, la maladie a commencé à décroître, et maintenant, sans avoir tout à fait disparu, elle a cessé d'être redoutable. En dehors des Açores, elle s'est propagée uniquement aux environs de Lisbonne, et ne paraît pas y avoir produit de grands désastres.

L'année même où la *lagrima* entrait en décroissance, un nouvel ennemi attaquait les orangers des Açores. L'*aspidiotes conchiformis*, hémiptère de la famille des coccinées, originaire du Brésil, apparaissait sur les orangers de Fayal, et ne tardait pas à s'y multiplier à l'infini. Les orangers des autres îles de l'archipel furent envahis à leur tour. Le développement des galles de l'insecte faisait promptement dépérir ces plantes; les feuilles jaunissaient et séchaient, les fruits n'arrivaient pas à maturité. Un moment, on put craindre la destruction de toutes les plantations; heureusement au bout de quelques années le fléau s'arrêta de lui-même. L'insecte, issu des chaudes régions du Brésil, ne put résister aux hivers des Açores, quelque modérés qu'ils fussent; aujourd'hui il a presque entièrement disparu. Les pertes qu'il a causées sont bien moins importantes que celles qui sont dues à la *lagrima*.

D'autres plantes, aux Açores, ont été également dans ces derniers temps en proie aux maladies parasitaires. J'ai déjà parlé des ravages causés par l'*oïdium Tuckeri* sur les vignes de Pico, et signalé les causes particulières qui y ont rendu la maladie plus redoutable que partout ailleurs; je ne reviendrai pas sur ce sujet. Aujourd'hui les propriétaires des Açores sont surtout préoccupés par l'invasion d'une nouvelle épidémie végétale qui ressemble à la *lagrima*, mais qui, au lieu d'affecter les orangers, s'étend spécialement sur les châtaigniers. L'enveloppe corticale de la racine et l'écorce de la partie inférieure du tronc se gonflent et se fendillent; en dessous, on trouve une mince couche de moisissure qui s'étend rapidement jusqu'à l'extrémité des radicelles. La nutrition de l'arbre est arrêtée, les feuilles se flétrissent, tombent, l'écorce sèche et se détache. J'ai vu, près de la ville de Ribeira, un bois de châtaigniers dévasté par la maladie. C'était au milieu de l'été : tout alentour s'étalait une riante verdure; à peu de distance, des pins et des eucalyptus déployaient une splendide végétation. Au milieu de

cette riche nature, le bois de châtaigniers semblait un lieu maudit, visité par le feu du ciel. De grands arbres desséchés s'y dressaient tristement. Avant de succomber, les rameaux dénudés avaient pris des formes contournées et bizarres, comme s'ils avaient été torturés par une douleur physique. La maladie s'est montrée aussi dans le district de Povoaçao, où se trouvent les plus grands bois de châtaigniers de San-Miguel; elle y a déjà produit d'énormes ravages et ne paraît nullement en voie de décroissance. Jusqu'à présent, l'homme est resté impuissant devant ce fléau; le rapprochement des touffes de châtaigniers, l'extension du mal aux parties extrêmes des racines ont empêché d'appliquer les moyens violens auxquels on avait eu recours contre la *lagrima* des orangers. Il y a véritablement peu d'espoir d'arrêter la propagation de la maladie. Cependant l'examen microscopique du champignon parasite développé sous la partie corticale des racines, si elle était exécutée par un botaniste habile, pourrait peut-être fournir quelques indications sur la nature des remèdes les plus efficaces à employer. Dans tous les cas, ce serait une étude intéressante dont les résultats figureraient avec honneur parmi les travaux d'histoire naturelle entrepris de notre temps.

Il y a quelques années, la perte des châtaigniers eût été irréparable, tandis que dans les plantations d'essences nouvellement introduites on trouvera sans doute des bois capables de remplacer le châtaignier dans ses principaux usages. Les progrès récens de la sylviculture à San-Miguel permettent en effet de fonder sur cette industrie les plus belles espérances.

Les Açores, couvertes de forêts épaisses au moment de leur découverte, ont été déboisées sans ménagement pendant trois siècles et demi. La pénurie d'arbres était devenue telle, il y a cinquante ans, que pour la confection des caisses d'oranges on était obligé de faire venir le bois de Lisbonne; aujourd'hui, loin d'importer du bois, on commence à en exporter, et dans un avenir peu éloigné San-Miguel sera devenu un centre important d'exploitation forestière. Quelques étrangers que des raisons de santé ou des intérêts commerciaux avaient attirés aux Açores ont les premiers par leur exemple inspiré le goût de l'arboriculture. Un consul de Russie, nommé Scholtz, a planté il y a quatre-vingt-cinq ans quelques arbustes qui sont aujourd'hui devenus des arbres grandioses. J'ai vu dernièrement, dans une propriété qui lui avait appartenu, un superbe hêtre de 3 mètres de circonférence, et dans un de ses jardins, un laurier des Canaries de plus de 6 mètres de tour. Toutefois ces essais étaient isolés et ne se pratiquaient guère que dans un intérêt d'ornementation, lorsque l'un des principaux proprié-

taires de l'île, M. José do Canto, tout jeune encore, comprit l'importance des reboisemens au point de vue économique, et entreprit de couvrir de pins maritimes et d'autres essences exotiques les solitudes incultes qui faisaient partie de ses vastes domaines. Il y a trente ans que cet homme énergique poursuit la tâche laborieuse à laquelle il s'est voué. Le succès couronne de plus en plus ses efforts. Son nom, béni de ses concitoyens, restera dans leur mémoire comme celui d'un bienfaiteur public, car chaque jour son exemple trouve de nouveaux imitateurs, et déjà chacun peut apprécier l'immense source de travail et de richesse dont il a doté son pays. Son frère M. Ernest do Canto, M. Jaccome, M. Borges et plusieurs des autres propriétaires de l'île, rivalisent aujourd'hui avec lui de science et d'ardeur dans les applications pratiques de la botanique. Aux essais forestiers, tous ont joint la création de jardins splendides où sont réunis des spécimens innombrables de plantes de toutes les parties du globe. Frappé des heureuses conditions climatériques des Açores, M. José do Canto avait commencé son œuvre avec l'idée de faire de San-Miguel un vaste jardin d'acclimatation botanique. Son projet, mis en pratique par lui et ses émules, est déjà devenu une magnifique réalité. Avant d'insister davantage sur les résultats qu'ils ont obtenus, je veux essayer de donner un aperçu rapide de la flore indigène du pays. La pauvreté de cette flore primitive mettra encore mieux en lumière l'importance des acquisitions végétales dont le pays s'est enrichi.

II.

Les plantes indigènes de l'archipel açorien appartiennent à 478 espèces, comprises dans 80 familles différentes. Elles sont assez bien connues, grâce aux travaux de collectionnement ou de détermination dus à Hochstetter, Seubert, Watson, Hunt, Drouet, Morelet, Hartung et Godman. Si l'on considère la position des Açores au milieu de l'Atlantique, presque à égale distance de l'Europe et de l'Amérique, mais très loin des deux continens, on s'attend à y observer tout un ensemble de végétaux très différens de ceux des côtes de l'Amérique et de l'Europe. On peut penser aussi que le partage des espèces communes, s'il en existe, doit être à peu près égal entre l'ancien et le nouveau continent, la direction des courans marins de l'ouest vers l'est compensant la faible différence des distances qui séparent les Açores des deux rives de l'Atlantique. Il n'en est rien pourtant. Sur les 478 espèces qui composent la flore açorienne, 40 au plus sont spéciales à cet archipel, 400 se retrouvent en Europe, principalement dans la région méditerra-

néenne, 4 seulement appartiennent à l'Amérique et une à l'Afrique intertropicale et méridionale (1). Le nombre des espèces exclusivement propres aux Açores est donc relativement petit, et encore sur ces 40 espèces 37 sont très voisines des formes européennes, 3 seulement sont plus rapprochées des types américains. Les espèces franchement africaines ou américaines ne figurent dans le total que pour un chiffre presque insignifiant. Un grand nombre d'espèces sont aussi communes avec Madère et les Canaries : 300 espèces des Açores se retrouvent à Madère, 260 aux Canaries; mais la plupart de celles-ci appartiennent en même temps à l'Europe, de telle sorte que la flore açorienne présente un cachet européen des plus marqués.

Un des caractères les plus saillans de la végétation des Açores est la verdure permanente dont elle décore la campagne. Les fougères et les mousses abondent. Les graminées, parmi les phanérogames, constituent la famille la plus riche en espèces. Les plantes annuelles, qui se fanent et périssent pendant l'hiver, ne laissant de vivante que leur graine, sont rares. La végétation herbacée est surtout représentée par des espèces vivaces dont les feuilles conservent toute l'année leur fraîcheur. Les lieux incultes de l'île, qui conservent encore leur aspect primitif, sont revêtus d'un lacis inextricable d'arbrisseaux et de buissons perpétuellement verts, la myrsine, les lauriers, le vaccinium, la bruyère frutescente, le myrte, le houx, la viorne, le picconia, le lierre, le faya, y déploient en toute saison leur feuillage verdoyant. Sur les hautes crêtes de San-Miguel, un genévrier (*juniperus oxycedrus*) étend horizontalement à une faible hauteur au-dessus du sol ses rameaux d'un vert glauque étroitement enchevêtrés. Godman rapporte qu'il a pu parcourir de longues distances à la surface de ce feutrage végétal permanent sans mettre pied à terre.

Parmi les lois générales de la géographie botanique, il en est une dont la flore des Açores offre une éclatante confirmation. Plus une flore est restreinte, plus les espèces qui la composent sont distribuées en un nombre de familles relativement considérable. C'est ainsi que les 478 espèces de plantes recueillies dans l'archipel açorien appartiennent à 80 familles différentes, tandis que la flore des îles britanniques, qui est trois fois plus riche en espèces, correspond à un nombre de familles à peine plus grand d'un cinquième.

La flore des Açores offre quelques particularités remarquables, telles que l'absence complète des saxifrages et des orobanches, la

(1) Les espèces américaines sont : *lepidium virginicum, cakile americana, cyperus vegetus, lycopodium cernuum,* et l'espèce africaine *myrsine africana.*

rareté des rosacées, dont une tribu, celle des pomacées (pommier, poirier, etc.), fait complétement défaut, et dont une autre tribu, celle des drupacées (pêcher, cerisier), ne fournit qu'une seule espèce (*prunus lusitanica*); mais la singularité la plus grande encore est la manière dont la famille des amentacées figure dans cet ensemble de plantes. L'important groupe des arbres à chatons, auquel appartiennent le chêne, le hêtre et la plupart des essences forestières de l'Europe, n'est représenté aux Açores que par le faya, dont les caractères botaniques ne sont pour ainsi dire qu'une image défigurée de ceux qu'affecte l'ensemble de la famille. Il n'existe actuellement aux Açores aucune espèce arborescente indigène capable d'acquérir une grande hauteur ou un diamètre considérable; mais antérieurement à plusieurs des grandes éruptions qui ont eu lieu longtemps avant la découverte des îles il a existé, au moins à San-Miguel, des arbres volumineux. A Sete-Cidade, dans la partie ouest de l'île, on voit, sous une couche de ponces de plus de 30 mètres d'épaisseur, des troncs d'arbres dont l'un a près de 1 mètre de diamètre. La végétation du pays date du reste certainement d'une époque extrêmement reculée, car au pied de la cascade dont les eaux débouchent dans le lac de Furnas W. Reiss a signalé une couche de lignite d'environ 1 décimètre d'épaisseur recouverte par une série d'assises de laves de plus de 200 mètres de puissance totale. L'imagination recule quand on songe au nombre de siècles qui se sont probablement écoulés depuis l'enfouissement de cette assise végétale. L'étude détaillée des débris organiques de ce lignite serait très intéressante : elle mettrait peut-être sur la voie du procédé que la nature a employé pour relier les plantes des Açores à celles de l'Europe, et fournirait le moyen de résoudre plus d'un problème de détermination botanique aujourd'hui laissé en suspens.

Parmi les plantes açoriennes regardées comme indigènes, la plupart de celles qui ont été rapportées à des espèces d'Europe se distinguent de leurs congénères du continent par certaines différences de forme, de coloration ou même de structure qui les font considérer comme appartenant à des variétés spéciales. Quelquefois ces différences sont si importantes et tellement constantes que les botanistes se sont trouvés dans le plus grand embarras pour décider s'ils avaient affaire à des espèces très voisines ou à de simples variétés très éloignées.

Les îles de l'archipel des Açores se divisent, au point de vue de la flore aussi bien qu'au point de vue de leur distribution géographique, en trois groupes principaux. Le groupe oriental, constitué par San-Miguel et Santa-Maria, est celui qui offre la végétation la

plus variée : il possède 390 espèces; le groupe moyen, formé de Terceira, Fayal, Pico, Graciosa et San-Jorge, en possède 376; enfin le groupe occidental, composé de Florès et Corvo, n'en a offert que 241. Sans vouloir tirer de conclusion de cette distribution des plantes dans des îles de dimensions inégales, je ferai cependant remarquer que le nombre des espèces diminue ici d'un groupe à l'autre à mesure qu'on s'éloigne de la côte d'Europe.

La multiplicité des arbrisseaux et la verdoyante uniformité que présente la flore des Açores paraissent avoir vivement impressionné Cabral et ses compagnons lorsqu'ils abordèrent pour la première fois sur ces rivages. Les Flamands et les Portugais qui colonisèrent ensuite l'archipel y introduisirent promptement la plupart des plantes cultivées dans leurs contrées natales. Avec les graines des céréales et des autres végétaux apportées à dessein pour la culture, on sema involontairement dans les champs et dans les jardins une foule de graines de végétaux divers. Le vent et les oiseaux se chargèrent de propager au loin ces semences; aujourd'hui un grand nombre des espèces ainsi disséminées sont tellement acclimatées au milieu des espèces indigènes, que les botanistes ont les plus grandes difficultés à en reconnaître l'origine exotique, et la complication de la flore spontanée ne fera qu'augmenter encore avec le temps à mesure que le nombre des plantes importées sera devenu plus considérable. Parmi les plantes d'importation récente qui se multiplient facilement à l'état sauvage, je me contenterai de citer l'exemple du *pittosporum undulatum*. Cet arbuste a été planté dans les vergers et dans les jardins de San-Miguel; il porte à maturité un grand nombre de petites baies dont les oiseaux sont très avides, et qui se trouvent par suite transportées dans les endroits les plus déserts de l'île, où elles germent et poussent. La germination de ces graines s'opère même plus facilement dans ces conditions que lorsqu'on les sème directement. En passant par le tube digestif des oiseaux, elles paraissent sous l'action des liquides intestinaux se dépouiller d'une matière résineuse qui les enduit superficiellement, et qui empêche la pénétration de l'humidité nécessaire au développement de l'embryon.

Les jardins d'où s'échappent ces transfuges végétaux sont presque tous situés dans le voisinage de la ville de Ponta-Delgada. La plupart sont vastes et en pente douce vers la baie. On y jouit d'une vue étendue sur la mer. De belles pelouses et de larges allées y circulent au milieu d'une multitude d'arbres et d'arbrisseaux divers intercalés avec art. Les arbres à chatons, les conifères, les myrtacées, les protéacées, les palmiers et des milliers d'arbres d'autres familles s'y succèdent, excitant chacun l'admiration du passant, les uns

par leur taille élevée et leur port majestueux, par la grâce ou la singularité de leur feuillage, par la beauté de leurs fleurs, d'autres par l'énorme diamètre de leur tronc. Les araucaria, les cryptomeria, les wellingtonia, dressent fièrement leurs cimes au milieu de cette végétation; les casuarina arrondissent leurs rameaux pleureurs chargés de feuilles articulées comme la tige de nos prêles; le tulipier étale ses larges frondes échancrées; les arallia brillent par leur feuillage délicat, les banksia, les metrosideros, par leurs touffes fleuries. Dans le jardin de M. José do Canto, j'ai vu un peuplier planté depuis deux ans et ayant déjà 5 mètres de haut, un cyprès âgé de huit ans et possédant un diamètre de $0^{m},70$ (1). La splendeur des dracæna, des yucca, des pandanus, la beauté imposante des palmiers (2), défient toute description. Parmi les plantes les plus remarquables de cette dernière famille, je citerai seulement un *musa ensete* originaire d'Abyssinie qui pour la première fois a fructifié aux Açores. Cet arbre, que M. José do Canto s'était procuré tout petit par un échange fait en 1866 avec le jardin botanique d'Alger, a maintenant 5 mètres de haut et 60 centimètres de diamètre. Il ne donne pas de rejeton : aussi les milliers de graines qu'il a fournies ont-elles un prix extraordinaire aux yeux de tous les amateurs d'horticulture.

Dans ces jardins, les accidens de terrain sont soigneusement utilisés. Ici, un amas informe de laves arides est couvert d'une brillante parure de fleurs de cactus ou orné de crassulacées qui pendent en longues guirlandes; là une ancienne carrière est devenue un parterre humide dont le sol et les parois sont garnis de fougères et de lycopodes. Les alsophilla attirent surtout l'attention par leurs belles tiges arborescentes et leur feuillage découpé; les cyathea, les dicksonia, certains blechnum, rivalisent avec eux par la vigueur de leur végétation; quelques-unes de ces fougères se distinguent par l'éclat argenté ou les formes variées de leurs feuilles (3). En un autre point du jardin, un ruisseau d'eau vive alimente un petit étang creusé dans l'intervalle de coulées de lave irrégulière. Des bambous s'élèvent sur les bords de cette nappe d'eau; leurs tiges élancées, unies ou rayées de couleurs diverses, se balancent doucement au souffle de la brise. Quelques-uns présentent un gros diamètre. Pour donner une idée de la rapidité de leur végétation, je citerai l'exemple de l'un d'eux qui, apporté d'Algérie en 1867, avait déjà l'an dernier des pousses de 10 mètres de haut et de 20 centimètres de diamètre. De jeunes plantations d'o-

(1) *Populus quadrangulata, — cupressus macrocarpa.*

(2) Notamment des chamærops, des jubæa, des caryota, des oreodoxa, des lataniers.

(3) *Pteris argilia, — asplenium diversifolium.*

rangers appartenant à des variétés nouvelles sont protégées du vent par des haies de camélia, d'azaléa, de rhododendron. Les agave, les dasilirium, les aloès, croissent et fleurissent au milieu de corbeilles où sont réunies une multitude de plantes remarquables par la beauté de leurs fleurs ou par la coloration de leurs feuillages; les pelargonium, les campanules, les véroniques, les fuchsia, une foule de labiées et de composées, les begonia, les gloxinia, les canna, se groupent en massifs élégans et touffus dont la richesse et la variété forment un coup d'œil éblouissant.

Le visiteur qui parcourt ces immenses jardins en sort toujours émerveillé; mais on en méconnaîtrait le caractère principal, si l'on n'y voyait qu'une œuvre d'agrément. Pour bien juger de l'entreprise, il faut pénétrer dans la partie du jardin où se font plus spécialement les semis et les essais de culture des plantes utiles. Des plates-bandes nombreuses, échelonnées en terrasses et isolées par des haies ou le plus souvent entourées d'un rideau peu élevé de thuyas, recèlent des myriades de petites plantes qui se chauffent frileusement au soleil. Chacun de ces étroits enclos produit l'impression d'une forêt naine. Les semis se font généralement dans des pots remplis de terre, et le végétal naissant n'est planté dans les plates-bandes que lorsque la petite tige a déjà acquis quelques centimètres de hauteur. On le transplante dans la campagne, au point où il doit devenir un arbre, lorsqu'il paraît assez vigoureux. On a renoncé aux semis sur place à cause des rats, qui dévoraient les graines ou rongeaient les jeunes plantes.

Le nombre des arbres élevés ainsi dans les jardins de Ponta-Delgada et transplantés ensuite dans les différentes parties de l'île est presque incalculable. L'essence de beaucoup la plus cultivée est le pin maritime. M. José do Canto en plante annuellement plus de 2 millions d'individus; son frère, M. Ernest do Canto, environ 1 million 1/2, et les autres grands propriétaires des quantités analogues. Les espèces forestières dont la culture offre ensuite le plus d'importance sont le cryptomeria, l'eucalyptus, l'acacia (1), les cyprès et les chênes. Le tulipier, le *cuninghamia sinensis,* les thuya, les cèdres, le genévrier des Bermudes, les araucaria, le palissandre, le sapin, l'orme, le noyer d'Europe, réussissent très bien aux Açores (2). Sur la liste des essences forestières dont la culture a été essayée par M. Ernest do Canto figurent 86 espèces de pins, 28 chênes, 36 acacias, 16 érables, 14 cyprès, 7 sapins, 5 cryptomeria, 10 châtaigniers, 8 eucalyptus, 6 casuarina, etc., en tout environ

(1) *Cryptomeria japonica, — eucalyptus robusta, — acacia melanoxylon.*

(2) *Thuya orientalis, cedrus robusta, juniperus bermudiana, araucaria excelsa, jacaranda mimosæfolia, abies pectinata, ulmus montana, juglans nigra.*

800 espèces de plantes arborescentes. Le nombre des espèces dont l'introduction a été tentée par M. José do Canto est encore plus considérable.

Parmi les essais d'acclimatation végétale qui ont eu lieu aux Açores, l'un des plus intéressans est celui des quinquinas de la Nouvelle-Grenade. Après bien des efforts infructueux, M. José do Canto a reconnu que ces arbres se développaient très bien à San-Miguel, à la condition d'être plantés à une hauteur d'environ 200 mètres au-dessus du niveau de la mer et d'être abrités contre la violence des vents. Une plantation installée dans ces conditions près du pic de Pedras est aujourd'hui en pleine voie de prospérité. Une autre culture tentée également avec succès est celle du lin de la Nouvelle-Zélande (*phormium tenax*). Dans quelques années, la fibre textile extraite de cette plante fera concurrence au lin du pays. Enfin l'arbrisseau qui fournit le thé pousse admirablement dans les jardins de Ponta-Delgada. La culture en est facile; il ne reste plus qu'à connaître exactement les conditions de la récolte avant de songer à le multiplier en grand.

Jusqu'à présent, le pin maritime, le laurier des Indes et le peuplier d'Europe ont seuls fourni le bois des caisses d'oranges; mais ils ne tarderont pas à être remplacés en partie par le cryptomeria, l'eucalyptus et l'acacia. Il existe déjà de très belles plantations de ces trois essences. L'une des plus anciennes, celle du lac de Congro, a été commencée il y a vingt-sept ans, et elle renferme des eucalyptus qui ont actuellement environ 40 mètres d'élévation, et des cryptomeria dont la hauteur n'est guère moindre. Toutefois le pin maritime est encore l'arbre qui paraît le mieux convenir au climat des Açores : il pousse dans les endroits les plus stériles et les plus exposés à l'action des vents; il végète très-bien près du niveau de la mer et mieux encore à des altitudes de 600 à 800 mètres. Un arbre de cette essence, planté il y a cinquante ans près de Ribeira-Grande, a maintenant atteint une hauteur considérable et un diamètre de 1 mètre 20 centimètres. L'écorce de cet arbre, comme celle d'un jeune pin, porte encore l'empreinte intacte des feuilles qui s'en sont détachées. Le pin maritime paraît du reste aussi résineux aux Açores que sur le continent; les expériences faites tout récemment à ce dernier point de vue sont des plus satisfaisantes. Les plantations opérées dans certains districts ponceux de San-Miguel y ont complétement modifié la nature de la végétation. Autrefois sur les ponces s'étendait une couche uniforme et épaisse de mousses humides. Les racines des pins ont traversé un lit argileux imperméable étendu sous la ponce; ils ont soutiré l'humidité qui était nécessaire au maintien des mousses, et

les détritus résineux des feuilles tombées ont achevé la destruction de cette végétation cryptogamique.

Deux cultures spéciales ont été jadis florissantes aux Açores et en ont depuis complétement disparu. La première est celle du pastel (*isatis tinctoria*). Introduite vers l'an 1500 par un capitaine donataire de San-Miguel, allié à la famille normande des Béthencourt, elle prit bientôt un développement rapide, et devint l'origine de grandes fortunes. Dans le milieu du XVIe siècle, on exportait annuellement en France, en Angleterre et dans les Flandres environ 10 millions de kilogrammes de la précieuse plante; la concurrence de l'indigo, doué de qualités tinctoriales supérieures, vint mettre un terme à cette prospérité, et en 1639 l'exportation du pastel cessa complétement. La seconde culture également disparue des Açores est celle de la canne à sucre; elle dut céder à la rivalité du Brésil, favorisé à la fois par son climat et par les règlemens administratifs de la métropole. La rareté de plus en plus grande du combustible nécessaire à l'évaporation des sirops fut aussi une cause très puissante de la ruine de cette industrie.

Pendant près de deux siècles, l'agriculture proprement dite fut à peu près l'unique ressource des Açoriens, encore était-elle entravée par une foule de lois et d'usages nationaux. La plus grande portion du sol était la propriété des couvens ou faisait partie de majorats possédés par une noblesse inactive. La dîme pesait lourdement sur le laboureur. De fortes taxes et quelquefois même des règlemens prohibitifs arrêtaient l'exportation. Le produit des impôts était transporté à Lisbonne et employé à régler les dépenses du gouvernement sans qu'aucun avantage immédiat en résultât pour la colonie. Ces abus ont cessé. La fermeture des couvens, l'assimilation des Açores aux provinces continentales du Portugal, la suppression des majorats, ont ouvert aussitôt une ère nouvelle de prospérité. Cependant il reste encore des traces nombreuses de l'état de choses antérieur. La suppression des majorats est d'ailleurs toute récente, et les bons effets de cette mesure n'ont pas encore eu le temps de se produire.

La configuration très accidentée du sol et la difficulté des voies de communication impliquent la division des régions agricoles des îles en petites propriétés. C'est en effet ce qui est arrivé tout naturellement dans les parties qui n'étaient pas défendues par la loi des majorats. Les possesseurs des grands domaines eux-mêmes n'ont du reste jamais songé à créer de vastes fermes; ils ont loué par petits lots les parties labourables de leurs propriétés, assurés d'en tirer ainsi un meilleur revenu. Avec la législation actuelle, il arrivera infailliblement aux Açores ce qui se produit toujours en pareil cas,

c'est que peu à peu le fermier se substitue au propriétaire primitif, et que les champs finissent par devenir la possession de celui qui les arrose de ses sueurs. Une autre raison qui a déjà contribué à favoriser le développement de la petite propriété est l'absence de cours d'eau nécessaires à l'entretien des prairies naturelles. Les pâturages sont possibles sur les sommités, grâce à l'humidité bienfaisante qui y règne perpétuellement; mais à des niveaux plus bas le terrain sec et poreux n'est propre qu'au labourage, où le travail de l'homme remplit le premier rôle.

La culture principalement pratiquée est celle du maïs : l'ensemencement se fait de février à mai, et la récolte en septembre. Les épis, une fois récoltés, sont mis à sécher au soleil le long d'un faisceau de perches ou suspendus dans le même dessein à des peupliers dont les rameaux ont été réduits à l'état de moignons difformes. San-Miguel et San-Jorge produisent aussi beacoup de froment. L'orge, que l'on sème fréquemment, est coupée d'ordinaire avant maturité pour servir de fourrage. Une culture très répandue est celle de l'igname. Cette plante, dont les amples feuilles servent souvent en France à l'ornement des massifs de verdure des jardins publics, fournit un tubercule allongé, grisâtre, qui est un excellent aliment. Les terrains humides lui sont surtout favorables; on la cultive jusque dans la région des brumes. Sur les bords de la rivière chaude de Furnas, elle végète avec vigueur dans des champs inondés perpétuellement par un courant d'eau tiède. La pomme de terre, la patate, sont cultivées aussi, mais en moindres proportions. Le pois, la fève, le haricot, le lupin, sont très répandus. Le lupin joue un très grand rôle dans l'agriculture açorienne. Le sol volcanique des îles fournit spontanément aux plantes la silice, le sel de potasse et les phosphates dont elles ont besoin pour se développer; s'il contenait en outre une matière azotée décomposable dans l'acte de la végétation, l'addition d'engrais serait presque superflue. Or le lupin arrivé à maturité est précisément riche en élémens azotés; il suffit donc de l'arracher et de l'enfouir pour compléter l'engrais naturel du terrain. Cette opération, très en vogue aux Açores, se trouve ainsi rationnellement expliquée et justifiée. L'addition du fumier ou d'autres engrais ne fait, bien entendu, qu'augmenter les facultés productives du sol; mais, lors même qu'on n'ajoute aucune de ces substances fertilisantes, la fécondité de la terre est telle que sans assolement, sans repos, sans autre amendement que les tiges de lupin enfouies, elle donne généralement deux récoltes par an. Les melons, les concombres, les potirons et les autres fruits de la famille des cucurbitacées, qui ne réussissent en France qu'à grand renfort de fumier, prospèrent aux Açores sans fumure spéciale. En

revanche, si l'on excepte le figuier et l'abricotier, la plupart de nos arbres et de nos arbrisseaux à fruits viennent mal sous ce climat trop doux et trop égal. On a maintes fois essayé sans succès d'acclimater les groseilliers; ils demeurent improductifs et dépérissent. Les pommiers et les poiriers appartenant aux meilleures variétés ne donnent que des fruits chétifs et rabougris. Le cerisier, le prunier, ne végètent guère mieux (1). Les fruits communs sont, outre la figue, l'orange et l'abricot, la banane, le limon, le citron, la nèfle du Japon et la grenade.

On commence aussi à cultiver avec succès, comme espèces fructifères, le goyavier, le jambosier, l'*eugenia uniflora*, le maracujo (*passiflora edulis*). Une culture qui pendant longtemps a été simplement un luxe, et qui maintenant tend à devenir l'objet d'un grand commerce, est celle de l'ananas. Aux Açores, l'ananas vit très bien en pleine terre; mais pour acquérir un volume notable et la saveur excellente qui fait toute sa valeur, il doit être élevé sous des abris de verre. Dans plusieurs des grands jardins de Ponta-Delgada, on a construit dans ce dessein d'immenses galeries vitrées, et de simples agriculteurs, imitant l'exemple des grands propriétaires, bâtissent maintenant des serres dont la dépense de construction est, dit-on, couverte dès la première année par le produit des plantes qu'on y élève. Les registres de la douane de San-Miguel constatent que, dans le courant de l'année dernière, on a importé dans l'île 2,000 caisses de carreaux de verre destinés à cet usage. Les bateaux à vapeur qui opèrent le transport des oranges en Angleterre servent en même temps à l'exportation des ananas.

Le lin est la seule plante industrielle cultivée en grand aux Açores; elle est pour le pays une source de bénéfices importans. Le coton mûrit bien et donne un duvet de bonne qualité; malgré cela, on n'en a pas encore essayé la culture d'une manière suivie. Le cabellinho (*dicksonia culcita*), fougère très belle, commune dans les parties hautes de toutes les îles de l'archipel, fournit une matière soyeuse et dorée que l'on emploie pour rembourrer les matelas et les oreillers. Cette substance fine et moelleuse entoure la base de la plante au niveau du collet de la racine. En 1860, un bon matelas de cabellinho coûtait environ 6 francs. Cette fougère s'exportait autrefois en assez grande quantité en Portugal et au Brésil, mais elle commence à devenir rare.

(1) Une de nos plus belles plantes florifères, le lilas, ne résiste pas non plus au climat énervant des Açores. On n'a pu arriver à lui faire produire quelques grappes de fleurs qu'en la cultivant dans l'une des parties les plus froides de San-Miguel.

III.

Le plus grand fléau de l'agriculture aux Açores est la multitude innombrable d'oiseaux granivores qui y séjournent. Après la récolte des céréales, ces oiseaux trouvent une subsistance assurée dans les baies et les autres fruits que leur offrent en abondance les arbrisseaux sauvages. Au moment de la maturité des blés, l'avidité de ces ennemis des moissons est telle qu'il faut employer contre eux de véritables moyens de défense. A San-Jorge, on se contente de faire sentinelle jour et nuit, et de les éloigner en faisant du bruit. Dans chaque champ s'élève un monticule de roches ou de branchages sur lequel se tient ordinairement une femme ou un enfant qui agitent des crecelles et poussent des cris bizarres. A San-Miguel, on a été plus loin : on a proscrit cinq des espèces qui causaient le plus de ravages, le merle, le bouvreuil, le rouge-gorge et deux pinsons (1). Chaque douzaine de becs dûment représentés donne droit, dit Morelet, à une gratification d'environ 12 centimes. La dépense totale faite chaque année en rémunérations de ce genre s'élève pour l'île de San-Miguel à environ 3,500 francs; elle est acquittée par les propriétaires proportionnellement à l'étendue de leurs cultures.

Les oiseaux étaient déjà extrêmement nombreux aux Açores lors de la découverte de ces îles. Le nom donné à l'archipel par les premiers explorateurs vient de la buse (*falco butea*), que l'on prit pour le milan, *açor* en portugais. Dans les récits que nous ont laissés les contemporains, il est souvent question de la multitude et de la familiarité des oiseaux au moment de l'arrivée des Européens. Un siècle plus tard, Fructuoso dans sa chronique s'extasie sur la délicieuse mélodie que l'on entend sans cesse dans les bois de San-Miguel, et décrit dans son langage naïf les charmes d'un concert dont les chanteurs sont le pinson, le serin, le toutinegro (2), le merle et la tourterelle. Le nombre total des espèces d'oiseaux trouvées aux Açores est de 53; sur ce chiffre, 15 espèces doivent être regardées comme véritablement étrangères, les individus qui les représentent n'ayant été rencontrés qu'accidentellement dans ces parages. Sur les 38 espèces restantes, 18 ou 20 seulement vivent dans l'intérieur des terres. Parmi ces dernières, il n'y en a que trois qui diffèrent assez de leurs types européens pour qu'on ait songé à en faire des espèces distinctes (3). La faune ornithologique des Açores

(1) *Melro* (*turdus merula*), *priolo* (*pyrrhula vulgaris*), *vinagreira* (*rubecula erythacus*), *tintilhão* (*fringilla canariensis*) et *canario* (*fringilla serinus*).

(2) *Sylvia atricapilla*.

(3) Ces trois espèces sont : *pyrrhula murina* (Godman) ou *coccinea* (Drouet et Mo-

a donc, comme sa flore, un cachet essentiellement européen. Un seul des oiseaux qui en font partie doit être rattaché à l'Amérique, c'est un thalassidrome, oiseau de haute mer, qui fréquente particulièrement la région nord-ouest de l'Atlantique. Cependant, si les oiseaux des Açores peuvent être rapportés à des espèces d'Europe, on doit remarquer qu'ils se montrent toujours à l'état de variétés plus ou moins éloignées des types fondamentaux; ils diffèrent généralement de leurs congénères de l'ancien continent par leur plumage plus foncé, par leur bec et leurs jambes plus robustes. Notons aussi que la distribution des oiseaux entre les divers groupes de l'archipel offre les mêmes particularités que la distribution des plantes. Dans le groupe insulaire oriental, on en a recueilli 40 espèces, 36 dans le groupe moyen, 29 dans le groupe occidental; le nombre des espèces diminue donc de l'est à l'ouest, à mesure qu'on s'éloigne de l'Europe.

Les espèces qui figurent comme gibier sur les marchés sont la bécasse, la perdrix rouge, la caille, le pigeon ramier, la bécassine et quelques palmipèdes. La caille, très abondante à San-Miguel depuis novembre jusqu'en mars, est maigre; elle n'a aucune des qualités alimentaires qui distinguent les individus de cette espèce que l'on chasse en France. La perdrix rouge, assez commune à Santa-Maria, a été introduite aux Açores par Ruy Gonçalès de Camera, le même auquel on doit la culture du pastel. On rapporte que ce capitaine donataire avait importé aussi la gelinotte, qui a disparu depuis.

La considération de la classe des insectes conduit, relativement aux affinités de la faune, à des résultats analogues à ceux qui ont été précédemment déduits de l'examen des oiseaux : 212 espèces de coléoptères ont été trouvées aux Açores; sur ce nombre, 175 espèces sont européennes et pour la plupart identiques à des espèces du centre de la France; un petit nombre seulement habite nos départemens méridionaux. « En les voyant rangés dans les vitrines d'une collection, on pourrait penser, dit Drouet, que, sauf quelques exceptions, tous ces insectes proviennent d'une chasse aux environs de Lyon, Troyes ou Dijon. » Parmi les 37 espèces qui restent, 19 se rencontrent à Madère, aux Canaries ou dans ces deux archipels à la fois; 3 appartiennent à l'Amérique du Sud, une à Madagascar; 14 n'ont pas encore été observées en dehors des Açores (1). Tous les lépidoptères diurnes, sauf un seul, sont européens. L'es

relet), *fringilla tintillon, serinus canarius*. Ces deux dernières espèces sont, d'après Godman, identiques à des espèces de Madère et des Canaries. D'après Pucheran, l'assimilation ne saurait se faire que pour la dernière.

(1) Les espèces américaines sont les suivantes : *œolus melliculus, monocrepidius posticus, tœniotes scalaris;* l'espèce africaine est l'*elastrus dolosus*.

pèce qui fait exception est le *Danaïs archippus*, qui se montre dans les parties centrale et septentrionale de l'Amérique. Ce que l'on connaît des insectes açoriens les rattache donc aussi à la faune de l'Europe. Il en est de même pour les crustacés terrestres et les myriapodes; même conclusion encore pour les mollusques terrestres. L'important travail de MM. Morelet et Drouet fournit des documens nombreux et précis sur les relations spécifiques de ce groupe zoologique. Un premier fait signalé par ces naturalistes est l'absence de toute espèce fluviatile aux Açores. Cette donnée capitale est le pendant du fait si singulier de l'absence des mammifères, des poissons d'eau douce, des reptiles et des batraciens indigènes. Les recherches les plus minutieuses n'ont pas amené la découverte du plus petit mollusque, ni dans les lacs, ni dans les marécages, ni dans les cours d'eau, ni dans les petites fontaines des régions montagneuses, qui sont si nombreuses et jamais complétement à sec. A part la grenouille, dont l'introduction est toute récente, l'anguille et le cyprin, dont l'importation me paraît également certaine, les eaux douces des Açores ne contiennent d'autres organismes vivans que quelques larves d'insectes et quelques plantes aquatiques. Avant l'arrivée des Européens, la vie animale devait y être à peu près nulle. Cette lacune est d'autant plus étonnante qu'aux Madères et aux Canaries les mollusques d'eau douce abondent.

Les mollusques terrestres des Açores appartiennent à 69 espèces, dont 26 se rattachent à la faune d'Europe, 11 à celle de Madère et des Canaries, 32, c'est-à-dire environ la moitié, sont propres au pays. C'est donc encore avec l'Europe que les affinités zoologiques sont le mieux marquées. Le chiffre total de 69 espèces paraît bien faible, si on réfléchit combien le climat doux et humide des Açores est en harmonie avec l'organisation d'animaux dont le corps est mou et dont la respiration se fait à l'aide de délicates membranes superficielles. Cette faune semble encore plus pauvre, si on la compare à celle des deux archipels voisins.

Sous un ciel tempéré et au milieu d'une atmosphère humide comme celle des Açores, on pourrait croire que les mollusques terrestres sont actifs et se montrent souvent en dehors. Après les pluies d'été, on sait combien nos escargots et nos limaces aiment à entrer en campagne; on est donc étonné de voir les habitudes casanières des animaux des mêmes familles aux Açores. A l'exception de quelques hélices, qui se fixent contre les murs ou adhèrent aux plantes, tous les autres se tiennent cachés pendant le jour, immobiles sous les pierres, sous les feuilles sèches, au pied des broussailles ou sur les tiges basses des végétaux. Quelques bulimes et certaines hélices possèdent seules une taille notable et

une brillante coloration. Généralement la coquille des mollusques terrestres açoriens est mince, fragile et transparente. Les rares espèces qui ont une coquille épaisse sont identiques à des espèces du continent : elles sont cantonnées dans le voisinage des ports de débarquement les plus fréquentés. Il y a tout lieu de supposer qu'elles sont d'introduction relativement récente. La ténuité de la coquille est un caractère de variété que l'on peut considérer comme appartenant à tous les mollusques terrestres de la faune véritablement açorienne. La cause principale de cette particularité est sans doute la composition du sol du pays. Les roches volcaniques qui le constituent exclusivement ne contiennent que de petites quantités de chaux; encore cette substance y est-elle à l'état de combinaisons éminemment stables. Les mollusques ne peuvent donc y puiser directement, comme dans les terrains calcaires, la chaux nécessaire à l'épaississement de leur test; dès lors il n'est pas étonnant que leur coquille soit mince et fragile. Aux Açores, on peut voir d'ailleurs une preuve évidente de l'influence du sol sur le développement du test des mollusques. La même espèce, lorsqu'elle est commune à Santa-Maria et à San-Miguel, possède une enveloppe plus épaisse, plus opaque et plus colorée dans la dernière de ces deux îles, qui est, comme je l'ai déjà indiqué, dotée de formations calcaires.

La distribution des mollusques terrestres dans les trois groupes d'îles de l'archipel açorien est semblable à celle des autres subdivisions du règne animal. Le plus grand nombre des espèces se trouve dans le groupe oriental, et le plus petit dans le groupe de l'ouest. Les espèces communes avec l'Europe ou avec Madère et les Canaries sont répandues d'une extrémité à l'autre de l'archipel, tandis que celles qui sont propres au pays sont plus ou moins limitées dans leur expansion. Les premières habitent en général la lisière maritime, les autres au contraire vivent presque toutes sur la pente des montagnes, à l'ombre des bruyères et des myrsines; plusieurs espèces, notamment quelques hélices, ne se rencontrent que dans certaines circonscriptions très limitées dans l'intérieur des îles. Les mollusques terrestres que l'on rencontre encore à une altitude supérieure à 1,000 mètres appartiennent à de petites espèces; on les trouve au milieu des mousses et des plantes herbacées qui revêtent ces hauteurs.

Les mollusques marins sont peu nombreux et en général de petite taille dans les parages des Açores. Les bivalves surtout sont rares. Ce fait tient en première ligne à la configuration du sol. Les plateaux de soude sur lesquels reposent les îles sont très étroits; les côtes sont généralement bordées de falaises abruptes et sans découpures. Les baies peu profondes dans lesquelles les mollusques acéphales

peuvent vivre enfoncés dans le sable ou dans la vase sont tout à fait exceptionnelles. La violence fréquente des mouvemens de la mer fait que l'on ne rencontre, appliquées contre les rochers, ni les espèces qui se fixent par un byssus comme la moule, ni celles qui adhèrent directement comme l'huître. Les mollusques lithophages font également défaut; la dureté des laves n'est cependant pas un obstacle insurmontable au travail de ces animaux, car sur d'autres côtes ces mollusques creusent et perforent des roches quartzeuses incomparablement plus résistantes que les roches volcaniques. Drouet et Morelet ont recueilli 75 espèces de mollusques marins aux environs des Açores. Quelques-unes de ces espèces sont propres à l'archipel açorien, mais la plupart sont très voisines d'espèces de la Méditerranée, de Madère et des Canaries ou même des Antilles. Il est à remarquer qu'aucun des mollusques les plus caractéristiques de la faune marine du Portugal ne figure sur la liste en question. Le genre le plus commun aux Açores est la patelle, dont on distingue plusieurs espèces. Fixées solidement contre les rochers par une masse musculaire qui fait l'office de ventouse, protégées par leur coquille conique peu saillante, les patelles résistent au choc des vagues. Les récifs les plus exposés aux fureurs de l'océan en sont couverts. On les détache facilement avec la lame d'un couteau glissée entre la coquille et le rocher; les pauvres gens en font une assez grande consommation. Un crustacé appartenant au groupe des balanes et désigné dans le pays sous le nom de *craca* fournit un aliment plus recherché; mais son test solide et résistant adhère avec une telle force au rocher que pour l'obtenir il faut briser la pierre à grands coups de marteau.

La mer est très poissonneuse autour des Açores. Le marché de Ponta Delgada est presque toujours abondamment fourni d'une foule de poissons de forme et de taille variées. Le nombre des espèces désignées par des noms vulgaires s'élève à plus de soixante. Cependant les pleuronectes manquent à peu près complétement. On ne voit ni sole, ni turbot, ni aucun de ces poissons plats qui sont si abondans sur les côtes de notre continent. Ces espèces, appelées par leur nature à vivre enfoncées dans le sable des plages, font naturellement défaut aux alentours d'îles à contours abrupts qu'environne une ceinture de récifs ou de rocailles.

Parmi les espèces que l'on pêche près des Açores, quelques-unes se rencontrent spécialement dans tel ou tel parage, où elles semblent attirées par l'exposition de la côte, par la direction ordinaire des courans marins ou par d'autres causes moins faciles à apprécier. Ainsi le mugem (*mugil chela*) fréquente surtout le littoral septentrional de San-Miguel; la murène recherche de préférence les abords de la côte sud; le cherne (*polyprion cernue*), qui atteint de

grandes dimensions, hante les bas-fonds situés assez loin des îles. Les pêcheurs de San-Miguel n'entreprennent la poursuite de ce poisson que durant la belle saison et par un temps très sûr; d'après M. Morelet, on le rencontre également au large, sous les vieux bois couverts d'anatifs et de balanes qui flottent à la surface de l'Océan.

Beaucoup de poissons n'apparaissent que dans certaines saisons, et arrivent alors parfois en bandes innombrables. Une des plus belles parmi ces espèces voyageuses est la bonite. Ces scombres se montrent par milliers au commencement de l'automne; devant eux fuient des troupes de chicharros (*caranx trachurus*) au ventre argenté, au dos d'un vert d'émeraude, qui frétillent près de la surface de l'eau. Durant les temps calmes, quand une brise à peine sensible fait avancer lentement la barque sur laquelle on navigue entre les îles, on est souvent escorté pendant des jours entiers par des bataillons de bonites, qui s'allongent près de l'arrière du bateau, et font miroiter au soleil la nacre de leurs écailles. Autrefois la bonite affluait en si grande quantité dans les eaux des Açores qu'on la vendait à raison de 10 ou 15 centimes la pièce sur le marché de Ponta-Delgada. Dans certaines années, la pêche de ce poisson a même été tellement abondante que les agriculteurs l'ont employé comme engrais; mais depuis quelque temps déjà le passage s'en est ralenti, et les gens du pays, naturellement enclins à la superstition, n'ont pas manqué d'y voir une punition divine du criminel abus dont les cultivateurs s'étaient rendus coupables.

Le thon, assez commun, est peu estimé comme aliment; il ne figure que sur la table des pauvres. Il se pêche avec des lignes très longues munies de forts hameçons; on le prend aussi à l'aide du harpon. Les pêcheurs açoriens se servent fort habilement de cet instrument, c'est pourquoi parmi les hommes de l'équipage des baleiniers américains il est rare qu'on ne voie pas figurer quelque harponneur indigène. La pêche du cachalot occupait naguère un grand nombre de navires américains fins voiliers, qui pendant l'été sillonnaient les parages maritimes des Açores. La poursuite acharnée exercée contre ces cétacés en a considérablement réduit le nombre, ou au moins elle les a tellement dispersés qu'elle est devenue beaucoup moins fructueuse. Par suite, cette industrie s'est notablement ralentie; le nombre des navires qui la pratiquent diminue chaque année. D'autres cétacés, particulièrement le marsouin commun, sont encore en butte aux coups meurtriers du harpon. Le marsouin est assez fréquent dans les eaux des Açores; dans les diverses traversées que j'ai faites entre le Portugal et San-Miguel, j'ai eu chaque fois l'occasion d'en voir des troupeaux bondissans et se jouant autour du bateau à vapeur. Morelet signale encore un autre cétacé commun aux environs des Açores du mois

de juin au mois d'octobre, et désigné par les gens du pays sous le nom de *toninha*. « Les pêcheurs, dit-il, en prennent parfois un grand nombre en s'associant pour mettre leurs filets en commun. Emprisonnées dans une enceinte qui se rétrécit peu à peu, des bandes entières de ce dauphin sont entraînées vers le rivage, et viennent échouer dans quelque petite crique où on les assomme. »

L'ensemble des faits qui viennent d'être exposés conduit à des conclusions d'une grande importance sur la manière dont les Açores se sont peuplées, sur le mode d'introduction que la nature a employé pour y faire pénétrer la vie; toutefois, avant d'entrer dans l'examen des diverses opinions émises sur cette grave question, je dois faire connaître les données que la géologie apporte pour la solution du problème. A la vérité, ces données sont bien faibles, mais un débat aussi élevé exige qu'aucun appoint ne soit négligé.

IV.

L'examen intrinsèque des roches d'un pays volcanique peut procurer, comme nous l'avons dit, certains renseignemens sur le degré d'ancienneté des éruptions qui ont formé le sol de la contrée, lors même qu'aucune assise sédimentaire ne se trouve en contact visible avec les laves; pourtant on n'arrive à en fixer l'âge avec quelque certitude que lorsque l'on peut assigner la position des roches volcaniques par rapport à des dépôts stratifiés fossilifères. Les pétrifications contenues dans une assise sédimentaire en déterminent généralement la date; par conséquent, si un banc de lave repose entre deux couches renfermant des fossiles, l'époque géologique où il s'est formé se trouvera par cela même établie sûrement. Ces conditions favorables sont en partie réalisées dans la petite île de Santa-Maria, l'une des Açores. En plusieurs points, des tufs calcaires, les uns à gros fragmens, les autres à grains tellement fins qu'ils ressemblent à des calcaires purs, s'y observent au milieu de coulées de lave et de couches de conglomérats. Ces tufs se montrent à diverses hauteurs au-dessus du niveau de la mer, et affectent des inclinaisons variées. Ceux qui occupent le niveau le plus élevé apparaissent à des altitudes de 60 à 80 mètres; ils renferment un grand nombre de coquilles marines, entières ou réduites en fragmens. Bronn et Mayer, à qui on doit l'étude de ces débris, les ont rapportés à différentes espèces de mollusques. Les unes sont identiques à des espèces du terrain tertiaire des bassins de Bordeaux ou de Vienne, d'autres peuvent être assimilées à des espèces de la molasse de Suisse, d'autres sont de tout point semblables aux mollusques marins qui vivent encore sur le littoral de

Santa-Maria. Les animaux auxquels ont appartenu ces restes ont vécu dans une mer qui abandonnait un fin sédiment de carbonate de chaux; leurs débris se sont déposés au fond de l'eau, au milieu d'une sorte de boue calcaire et sableuse, qui les a empâtés et emprisonnés en se solidifiant. Le sol sur lequel s'opérait un tel dépôt était constitué par des agrégats volcaniques, produits d'éruptions antérieures. Des mouvemens locaux ont eu lieu plus tard; le fond de la mer s'est soulevé, ici de 80 mètres, là de 60, plus loin d'une moindre quantité et dans des sens divers. De nouvelles éruptions ont succédé, et les assises sédimentaires relevées ont été recouvertes en plusieurs endroits d'une série d'assises de laves et de conglomérats volcaniques de plus de 100 mètres d'épaisseur. Les couches calcaires ainsi soulevées appartiennent, d'après leurs fossiles, à la fin de l'époque miocène; les laves sous-jacentes à ce dépôt sont plus anciennes que lui et antérieures au soulèvement de l'île; les laves superposées sont plus récentes que l'un et l'autre. En d'autres termes, l'éruption des laves inférieures a précédé le dépôt du terrain miocène supérieur, tandis que les éruptions des laves supérieures l'ont suivi, et en somme l'archipel açorien n'a pas cessé d'être émergé pendant les derniers âges de la période tertiaire. Il a donc été possible aux végétaux et aux animaux terrestres de s'y maintenir et d'y vivre, depuis une époque dont nous sommes séparés par des myriades d'années, et cette possibilité sera considérée comme une certitude, si l'on se rappelle la couche de lignite de San-Miguel dont il a été précédemment question, et le gisement de cette couche sous un amas de bancs de lave de plusieurs centaines de mètres d'épaisseur.

Les mouvemens d'élévation du sol, dont il reste des signes si intéressans dans l'île de Santa-Maria, ont été essentiellement locaux; aucune des autres îles de l'archipel des Açores ne présente de banc marin dans les nombreuses coupes de terrain que l'on y peut apercevoir. L'île de Santa-Maria elle-même est loin d'avoir subi dans toutes ses parties des déplacemens égaux de sa surface. Des soulèvemens partiels comme ceux dont on y remarque les effets sont fréquens dans toutes les contrées volcaniques; on en a vu deux curieux exemples, l'un au pied du Vésuve en 1860, l'autre à Santorin en 1866. Ils n'ont rien de commun avec ces profonds bouleversemens auxquels on doit la formation des grandes chaînes de montagnes : ceux-ci embrassent tout un pays; aux Açores, il n'existe aucune trace d'un tel mouvement ascendant général.

Mais un déplacement de la surface du sol en sens inverse n'a-t-il pas eu lieu aussi? Une vaste étendue de terrain comprenant l'espace occupé aujourd'hui par l'archipel açorien ne s'est-elle pas affaissée, comme cela est arrivé dans d'autres régions du globe au-

trefois émergées, maintenant couvertes par les eaux? En un mot, les Açores ont-elles toujours été des îles, ou représentent-elles les sommités montagneuses d'une large contrée qui se serait enfoncée sous les eaux, et dont les plaines seraient maintenant recouvertes par les flots de l'Océan? La question posée ainsi dans toute sa généralité ne reçoit aucune solution de la géologie. Il est certain qu'un vaste affaissement peut avoir eu lieu : les exemples d'un tel phénomène sont si communs dans les annales de la science qu'il serait absurde d'en nier la possibilité; mais d'autre part il faut reconnaître que rien dans la constitution du sol resté apparent ne justifie une pareille hypothèse. Si certaines parties du terrain se sont enfoncées sous les eaux, elles n'ont laissé aucun indice qui prouve qu'elles ont été autrefois à découvert. Oui, il a pu exister au milieu de l'Atlantique une vaste terre dont les Açores ne seraient qu'un minime débris. De nos jours, un soulèvement de 4,500 mètres environ se produisant entre ces îles et l'Europe mettrait à sec le fond de cette partie de l'Atlantique, et réunirait l'Afrique, l'Europe et les trois archipels des Açores, des Madères et des Canaries; l'imagination peut se représenter l'opération inverse et concevoir une dépression du sol abaissant un ancien continent à une profondeur égale au-dessous du niveau de l'Océan; mais jusqu'à présent aucune observation positive ne vient à l'appui d'une semblable conception. La géologie néanmoins n'est pas entièrement impuissante : incapable de fournir la solution complète du problème, elle peut au moins donner un aperçu de la limite des conditions de temps nécessaires à la possibilité de l'affaissement supposé; elle peut prouver qu'un pareil cataclysme, s'il est réel, n'a pu se produire qu'à une époque extrêmement reculée, et que par conséquent une Atlantide hantée par les Phéniciens n'a jamais existé, ou du moins que les Açores n'en ont jamais fait partie. Le fait sur lequel repose cette démonstration est le suivant.

Il y a eu aux Açores deux sortes d'éruptions; les unes se sont opérées à l'air libre, les autres ont été sous-marines. Les cônes volcaniques auxquels elles ont donné naissance se distinguent facilement les uns des autres, les premiers étant formés de scories sèches et vitreuses, les seconds composés de grains de tuf très altérés par l'action de l'eau de mer. A l'inspection d'un cône d'éruption, on peut donc en fixer le mode de production, et par conséquent déterminer quelles étaient les conditions du terrain sur lequel il s'est élevé. Or les cônes de tuf, dont quelques-uns sont fort anciens, car ils sont souvent plus ou moins recouverts par des coulées de laves provenant des bouches volcaniques aériennes, forment comme une ceinture de sentinelles avancées autour de chacune des îles de l'archipel açorien : la mer en baigne encore le pied comme au jour

de leur apparition, et réciproquement les cônes de scories sèches se trouvent tous dans l'intérieur des îles; jamais, à moins de dénudations considérables, la mer n'en enveloppe la base. La distribution de la terre ferme et de la mer est donc sensiblement la même aujourd'hui qu'aux époques, pour la plupart très reculées et séparées par de longs intervalles, auxquelles ont eu lieu les éruptions volcaniques dont ces cratères ont été le produit. Si l'hypothèse de l'Atlantide était vraie, si la région des Açores n'était réduite à l'état d'archipel que depuis trois mille ans à peine, les cônes de tuf devraient y être relativement très rares, et des cônes de scories sèches antérieures à l'affaissement du sol devraient se voir actuellement en contact avec les flots de la mer. Or c'est le contraire qui s'observe. L'absence de volcans aériens au contact des flots, le nombre considérable des cônes de tuf, leur ancienneté, attestée par leurs relations avec les laves avoisinantes et par les ravages que leur a fait subir l'action lente du temps, concourent à démontrer la fausseté de l'hypothèse d'après laquelle les Açores auraient fait partie, depuis le commencement de l'époque historique, d'une sorte d'Australie située au centre de l'Atlantique. Ainsi un soulèvement grandiose créant autour des Açores une vaste étendue de terre ferme n'a peut-être jamais eu lieu, et dans tous les cas n'a pu se manifester qu'à une époque extrêmement éloignée de nous.

Les déductions qui ressortent de ces réflexions sont les seules auxquelles conduise la géologie relativement à la question qui nous occupe. Réunies à l'ensemble des faits zoologiques et botaniques dont nous avons essayé dans les pages précédentes de présenter le tableau, elles vont nous servir à peser la valeur des théories qui ont été proposées pour expliquer l'origine des êtres organisés indigènes aux Açores. Ces théories, diverses sous beaucoup de points de vue, peuvent cependant être groupées et partagées en deux catégories. Dans les unes, on admet que toutes les espèces açoriennes proviennent d'une introduction étrangère; dans les autres, on suppose qu'elles sont, au moins pour la plupart, nées sur place, et que leur état actuel n'est que la conséquence d'un développement naturel et spontané.

A la tête des partisans de l'hypothèse de l'introduction étrangère, nous trouvons Godman et Forbes. Tous deux ont été surtout frappés du caractère européen de la faune et de la flore des Açores, et ont voulu rendre compte de cette particularité en admettant qu'il s'est établi, à des époques plus ou moins anciennes, des communications entre l'archipel açorien et le continent européen. Quant à la question de savoir comment se sont opérées ces relations, ils la résolvent différemment. Godman pense que les communications accidentelles dont les hommes de l'époque actuelle sont journellement

témoins ont dû se produire de tout temps, bien que plus rarement peut-être qu'aujourd'hui. Les oiseaux et les insectes ont été amenés par leur instinct d'émigration, ou quelquefois poussés jusqu'aux Açores par les tempêtes qui sévissent dans ces parages orageux; en même temps ils ont été le plus souvent les véhicules dont la nature s'est servie pour propager les plantes. Les mouvemens de la mer et de l'atmosphère ont aussi puissamment contribué à cette dissémination. De nombreux exemples de graines américaines apportées par le *gulf-stream* se voient chaque année, particulièrement sur les côtes de San-Miguel. La graine d'un mimosa (*mimosa scandens*) est une de celles que l'on ramasse le plus fréquemment sur les rivages des Açores. M. José do Canto, bien compétent en pareille matière, estime à une vingtaine le nombre des espèces américaines dont il a vu les graines ou les fruits échouer sur les plages de son île. Il m'a raconté que dans certains districts de San-Miguel les hommes de la côte se font des tabatières en creusant la graine d'une de ces espèces, qui a la forme d'un disque de plusieurs centimètres de diamètre. Les exemples d'importations de plantes s'opérant par l'intermédiaire des courans marins sont donc loin d'être rares, et l'on ne peut qu'être surpris du petit nombre des espèces américaines introduites aux Açores sans le secours de l'homme, quand on songe à la fréquence des apports effectués par le *gulf-stream*. Les courans atmosphériques sont aussi des agens puissans d'importation étrangère; il suffit de citer à cet égard les nuées de sauterelles amenées du littoral africain sur les côtes de Terceire par le vent sud-est. On comprend facilement que des graines légères munies de filamens soyeux ou d'aigrettes plumeuses, que des spores de fougères ou de champignons, fines comme la plus délicate poussière, puissent être transportées par les vents au milieu de l'Océan, quand on sait que les cendres de Chicago sont arrivées jusqu'aux Açores le quatrième jour après le début de l'incendie qui a consumé cette ville. Ce jour-là, l'aspect roussâtre du ciel du côté du nord-ouest, l'odeur empyreumatique qui se répandait partout, et plus encore la cendre recueillie, firent penser de suite aux habitans de Fayal qu'un immense embrasement avait lieu aux États-Unis.

On peut donc expliquer de la sorte la propagation d'un grand nombre d'espèces animales et végétales, mais il faut reconnaître pourtant que l'introduction de certains groupes d'animaux abondans aux Açores ne peut être raisonnablement attribuée à de telles causes. Un des groupes les plus rebelles à la théorie en question est celui des mollusques terrestres, pour lesquels l'élément salé forme une barrière infranchissable sans le secours de l'homme.

Dans ce cas, doit-on admettre que l'homme a été l'agent involontaire du transport effectué? Les mollusques terrestres européens ont-ils été importés inaperçus sur des bois, des marchandises ou des graines? Les espèces sont trop nombreuses pour qu'une pareille hypothèse soit probable. D'ailleurs, ainsi que le fait très bien remarquer M. Morelet, « comment expliquer que les mêmes causes n'aient pas produit des résultats semblables, c'est-à-dire que l'Europe n'ait reçu des îles Açores, Madères et Canaries aucune espèce de mollusques en échange de ceux qu'elle y aurait introduits? Les communications ont été réciproques; on peut même assurer qu'elles furent plus favorables à l'émigration des espèces insulaires qu'à l'importation de celles du continent. »

Godman lui-même reconnaît que l'importation des mollusques et des crustacés terrestres, et probablement celle des myriapodes et des arachnides, sont dues à des causes variées dont l'appréciation est très difficile. Il espère que la connaissance des faits relatifs à la distribution des espèces permettra d'établir approximativement dans l'avenir la raison des traits saillans d'un certain nombre de flores et de faunes. Une semblable déclaration n'est que l'aveu déguisé de l'embarras où se trouve l'éminent naturaliste pour donner une explication qui puisse rendre compte de l'introduction supposée. Considérant l'action des agens de transport connus comme insuffisante, il s'arrête prudemment devant les hypothèses invraisemblables qu'il serait logiquement forcé d'adopter.

Un conchyliologiste français, Petit, appelé à se prononcer dans un cas analogue, se montre plus hardi, et ne craint pas de nier la possibilité de l'existence de mollusques terrestres dans des îles éloignées des continens, en dehors de l'intervention de l'homme. D'après lui, il y aurait eu absence de tout mollusque terrestre dans des îles comme les Açores avant l'arrivée des Européens; mais, bien qu'aucune relation contemporaine de cet événement ne puisse être opposée à son opinion, tant de faits la contredisent qu'elle ne peut véritablement être soutenue. Et d'abord croit-on que les écrivains de l'époque de la découverte n'eussent pas été surpris de l'absence des mollusques terrestres et ne l'eussent pas signalée, comme ils ont noté celle des mammifères et des reptiles? Ensuite comment expliquer la station ordinaire de quelques petites espèces qui vivent, quoi qu'en dise Petit, dans les parties les plus sauvages des îles, loin des ports et des lieux fréquentés? Et les modifications éprouvées par les formes européennes, modifications tellement considérables que l'on hésite souvent dans les déterminations spécifiques, peut-on raisonnablement admettre que quatre siècles à peine auront suffi à les produire? Enfin les relations com-

merciales avec le Brésil et avec l'Amérique du Nord sont presque aussi développées qu'avec l'Europe continentale; d'où vient alors la prédominance des espèces du vieux monde par rapport à celles des deux Amériques?

Forbes résout autrement la difficulté. Il prend pour point de départ l'hypothèse de l'existence d'une vaste terre ferme qui aurait autrefois réuni les Açores avec Madère et les Canaries en un seul continent attenant à l'Europe. Nous avons déjà dit que cette hypothèse n'offrait rien de contraire aux faits géologiques constatés, à la condition toutefois que l'on suppose une date très ancienne au phénomène, mais nous avons reconnu que rien non plus ne la justifiait. C'est une hypothèse inventée tout exprès pour les besoins de la cause et dénuée d'ailleurs de base solide : c'est déjà un reproche grave à lui adresser; mais elle soulève encore d'autres objections. Si une communication territoriale avec l'Europe est nécessaire pour expliquer le caractère européen général de la flore et de la faune des Açores, ne devrait-on pas, disent les adversaires de cette théorie, admettre aussi une communication avec l'Amérique pour rendre compte des quelques espèces de ce pays que l'on rencontre dans l'archipel açorien? A cela, les partisans des idées de Forbes répondent que les espèces américaines trouvées aux Açores sont très exceptionnelles, et que leur présence dans ces îles peut s'expliquer par des importations accidentelles, comme celle qu'invoque Godman pour soutenir sa théorie. Une réplique aussi vague laisse beaucoup à désirer; acceptons-la néanmoins et passons à une autre objection.

La théorie de Godman expliquait assez bien l'absence de mammifères, de reptiles, de batraciens, de poissons d'eau douce et de mollusques fluviatiles aux Açores par la difficulté de propagation plus grande de ces espèces animales; on reproche à la théorie de Forbes de ne fournir aucune raison plausible des mêmes faits. Si les Açores ont été à une époque quelconque en communication directe avec l'Europe, on ne voit pas par exemple pourquoi les mammifères européens ne s'y seraient pas répandus. Si la théorie en question est vraie, n'aurait-on pas dû, lors de la découverte de ces îles, y retrouver au moins quelques espèces de mammifères les plus communes de l'Europe? Les disciples de Forbes ont deux réponses à cette objection. Les uns disent que les Açores ont été jadis hantées par les mammifères, les reptiles et les autres classes d'animaux européens qui y font défaut aujourd'hui, mais que ces espèces ont été anéanties par de violentes éruptions volcaniques. Que doit-on penser de cette réponse? Non-seulement on peut lui reprocher de n'être que l'expression d'une hypothèse sans fondement,

mais on peut encore démontrer que cette hypothèse est dépourvue de vraisemblance. Les neuf îles qui composent le groupe des Açores sont assez éloignées les unes des autres pour qu'une éruption, quelque formidable qu'elle soit, n'étende guère ses effets au-delà de l'île qui en est spécialement le siége. A part San-Jorge et Pico, que l'on peut considérer comme relativement modernes, toutes les autres sont d'ailleurs d'origine très ancienne, et diverses observations tendent à montrer que la formation de leurs premières roches volcaniques remonte à la même période de la vie du globe. Il faudrait donc que dans sept des îles de l'archipel au moins il y ait eu des éruptions locales capables de tout détruire autour d'elles. Il est vrai que dans toutes il y a eu des explosions terribles, de puissantes projections de cendres et de ponces; mais comment les mammifères qui vivent dans des terriers, comment les reptiles qui se cachent dans les intervalles des roches, comment les poissons et les mollusques qui habitent les lacs et les cours d'eau auraient-ils tous péri, alors que des mollusques terrestres à peau nue ou des végétaux délicats survivaient à de si épouvantables cataclysmes? On comprendrait à la rigueur que de pareilles catastrophes se soient produites dans l'une des îles; mais que toutes aient été successivement le théâtre de destructions pareilles, c'est ce que refuseront d'admettre tous ceux qui se livrent à l'étude des phénomènes volcaniques.

La seconde réponse faite par les partisans de la théorie de Forbes pour expliquer l'absence de certains groupes zoologiques aux Açores est plus spécieuse et plus compliquée. En voici le sens. Avant l'affaissement qui a plongé sous les eaux la moitié orientale de l'Atlantide, les montagnes dont les Açores représentent les points culminans s'élevaient de 5,000 ou 6,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le rivage actuel des Açores était à une altitude d'au moins 4,500 mètres, et les sommités des îles (le pic de Varao de San-Miguel par exemple) se trouvaient à une altitude d'environ 6,000 mètres. La région montagneuse représentée aujourd'hui par l'archipel açorien devait donc être en grande partie, sinon complétement, recouverte toute l'année par la neige, et par conséquent elle était peu propre à servir de séjour à des êtres vivans. Il n'est donc pas étonnant que la faune et la flore y aient été très pauvres, et que des classes entières d'animaux y aient fait défaut. L'état présent de la végétation indigène des Açores et les particularités qu'y offre le règne animal sont la conséquence de cet état de choses antérieur.

A cette réponse, les adversaires de Forbes répliquent par le dilemme suivant : l'affaissement du sol, dont l'hypothèse fait le fondement de votre théorie, s'est opéré rapidement ou graduel-

lement. Dans le premier cas, les espèces indigènes des Açores devraient avoir un caractère d'affinité marqué, non avec les espèces de l'Europe tempérée, mais avec celles des parties les plus septentrionales de l'ancien continent, ou plutôt aucune espèce animale ou végétale ne devrait se trouver à l'état indigène aux Açores, car la transition brusque d'un milieu hyperboréen à un autre milieu essentiellement tempéré aurait dû faire périr immédiatement les rares espèces confinées sur les cimes dont vous supposez que les Açores sont le représentant. Les choses ont dû se passer comme si le sommet du Mont-Blanc s'abaissait subitement au niveau de la mer, ou comme si la maigre flore qui s'y observe était tout à coup transportée sur les bords de la Méditerranée. N'est-il pas à peu près certain qu'il n'en resterait bientôt plus une seule espèce vivante? Dans la seconde hypothèse, l'affaissement du sol aurait été lent et progressif; mais alors les animaux de la plaine et des parties basses de la montagne auraient infailliblement cherché un refuge dans les parties non submergées, et la faune açorienne devrait par suite, au lieu de la pauvreté qui la distingue, se faire remarquer par une richesse exceptionnelle. Ainsi les faits sont, dans les deux cas, contraires aux conséquences de la théorie de Forbes. Notons enfin que la théorie de Forbes aussi bien que celle de Godman impliquent l'adoption des idées de Darwin sur la mutabilité des espèces, et qu'aux yeux de beaucoup de naturalistes ce serait une raison suffisante pour les rejeter l'une et l'autre. Elles ne peuvent en effet rendre compte de l'existence des espèces particulières aux Açores que par la transformation d'espèces originairement différentes dont les types existent encore actuellement en Europe ou y ont vécu pendant les derniers stades de la période tertiaire.

Si nous rejetons les théories fondées sur la propagation lointaine des espèces, il ne nous reste plus d'autre alternative que l'adoption de l'un des systèmes basés sur l'origine locale et le développement indigène des espèces; nous nous trouvons en face du grand problème de la création avec toutes les difficultés qui l'entourent. De notre temps plus que jamais, cette redoutable question est à l'ordre du jour et soulève bien des luttes. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans la lice et de prendre part à la discussion qui s'agite entre les darwinistes et les partisans de la théorie des créations successives. J'insiste seulement sur cette considération : quelle que soit la bannière que l'on arbore, on devra, dans la question spéciale de l'origine des espèces aux Açores, s'attacher à donner la raison du caractère européen de la flore et de la faune de cet archipel.

F. Fouqué.

LE

GÉANT YÉOUS

CONTE FANTASTIQUE

A MA PETITE-FILLE GABRIELLE SAND.

Et toi aussi, mon petit enfant rose, tu casseras des pierres sur le chemin de la vie avec tes mains mignonnes, et tu les casseras fort bien, parce que tu as beaucoup de patience. En écoutant l'histoire du géant Yéous, tu vas comprendre ce que c'est qu'une métaphore.

I.

Lorsque j'habitais la charmante ville de Tarbes, je voyais toutes les semaines à ma porte un pauvre estropié appelé Miquelon, assis de côté sur un petit âne et suivi d'une femme et de trois enfans. Je leur donnais toujours quelque chose, et j'écoutais toujours sans impatience l'histoire lamentable que Miquelon récitait sous ma fenêtre, parce qu'elle se terminait invariablement par une métaphore assez frappante dans la bouche d'un mendiant. « Bonnes âmes, disait-il, assistez un pauvre homme qui a été un bon ouvrier et qui n'a pas mérité son malheur. J'avais une cabane et un bout de terre dans la montagne; mais un jour que je travaillais de grand cœur, la montagne a croulé et m'a traité comme me voilà. Le géant s'est couché sur moi. »

La dernière année de mon séjour à Tarbes, je remarquai que depuis plusieurs semaines Miquelon n'était pas venu chercher son aumône, et je demandai s'il était malade ou mort. Personne n'en

savait rien. Miquelon était de la montagne, il demeurait loin, si toutefois il demeurait quelque part, ce qui était douteux. Je mis quelque insistance à m'informer, je m'intéressais surtout aux enfans de Miquelon, qui étaient beaux tous trois. J'avais remarqué que l'aîné, qui avait déjà une douzaine d'années, était très fort, paraissait fier et intelligent, que par conséquent il eût pu commencer à travailler. J'avais fait reproche aux parens de n'y pas songer. Miquelon avait reconnu son tort, il m'avait promis de ne pas trop prolonger cette école de la mendicité, qui est la pire de toutes. Je lui avais offert de contribuer et de faire contribuer quelques personnes à l'effet de placer cet enfant dans une école ou dans une ferme. Miquelon n'était pas revenu.

Quinze ans plus tard, ayant depuis longtemps quitté ce beau pays, je m'y retrouvai de passage, et, comme je pouvais disposer de quelques jours, je ne voulus pas quitter les Pyrénées sans les avoir un peu explorées. Je revis avec joie une partie des beaux sites qui m'avaient autrefois charmé.

Un de ces jours-là, voulant aller de Campan à Argelez par un chemin nouveau pour moi, je m'aventurai à pied dans les vallées encaissées entre les contre-forts du pic du Midi et ceux du pic de Mont-Aigu. Je ne pensais pas avoir besoin de guide : les torrens, dont je n'avais qu'à suivre le lit avec mes jambes ou avec mes yeux, me semblaient devoir être les fils d'Ariane destinés à me diriger dans le labyrinthe des gorges. J'étais jeune encore, rien ne m'arrêtait : aussi, quand j'eus gravi jusqu'au charmant petit lac d'Ouscouaou, je me laissai emporter par la tentation d'explorer la crête rocheuse au revers de laquelle je devais trouver un autre lac et un autre torrent, le lac et le torrent d'Isaby, et par conséquent les sentiers qui redescendent vers Villongue et Pierrefitte. Pensant que j'aurais toujours le temps de reprendre cette direction, je pris sur ma droite et m'enfonçai dans une coulisse resserrée que côtoyait, en s'élevant, un sentier de plus en plus escarpé.

C'est là que je me trouvai en face d'un beau montagnard, très proprement vêtu de laine brune, avec la ceinture rouge autour du corps, le béret blanc sur la tête et les espadrilles de chanvre aux pieds. Comme nous ne pouvions nous croiser sur ce sentier sans que l'un de nous s'effaçât, le dos un peu serré à la muraille de roches, je pris position pour laisser passer cet homme, qui paraissait plus pressé que moi ; mais, tout en soulevant son bonnet d'un air poli, il s'arrêta au lieu de passer et me regarda avec une attention singulière. Je l'examinais aussi, croyant bien ne pas rencontrer son regard pour la première fois, mais ne pouvant me rappeler où et quand j'avais pu remarquer sa figure.

— Ah! s'écria-t-il tout à coup d'un ton joyeux, c'est vous! je vous reconnais bien; mais vous ne pouvez pas vous rappeler... Pardon! je passe devant; inutile de nous croiser, à deux pas d'ici le chemin est plus commode; je veux vous demander de vos nouvelles. Je suis content, bien content de vous retrouver!

— Mais qui êtes-vous, mon ami? lui dis-je; j'ai beau chercher...

— Ne causez pas ici, reprit-il; vous avez pris un mauvais sentier; vous n'êtes pas un montagnard. Il faut penser où l'on met le pied. Suivez-moi; avec moi, il n'y a pas de danger.

En effet, le sentier devenait vertigineux; mais j'étais jeune et j'étais naturaliste, je n'avais pas besoin d'aide. Cinq minutes plus tard, le sentier tourna et entra dans une des rainures sauvages qui aboutissent en étoile au massif du Mont-Aigu. Là il y avait assez d'espace pour marcher côte à côte, et je pressai mon compagnon de se nommer.

— Je suis, me dit-il, Miquel Miquelon, le fils aîné du pauvre Miquelon, le mendiant qui allait vous voir tous les jours de marché à Tarbes, et à qui vous donniez toujours avec un air d'amitié qui me faisait plaisir, car dans ce malheureux métier-là on est souvent humilié, ce qui est pire que d'être refusé.

— Comment? C'est vous, mon brave, qui êtes ce petit Miquel?.. En effet, je reconnais vos yeux et vos belles dents.

— Mais pas ma barbe noire, n'est-ce pas? Tutoyez-moi encore, s'il vous plaît, comme autrefois. Je n'ai pas oublié que vous me vouliez du bien; vous n'étiez pas riche, je voyais ça, et pourtant vous auriez payé pour me mettre à l'école; mais le pauvre père est mort là-dessus, et il s'est passé bien des choses.

— Raconte-les-moi, Miquel, tu parais sorti de la misère, et je m'en réjouis. Pourtant, si je puis te rendre quelque service, l'intention y est toujours.

— Non, merci! Après bien des peines, tout va bien pour moi à présent. Cependant vous pourriez me faire un grand plaisir.

— Dis!

— Ce serait de venir dîner chez moi!

— Volontiers, si ce n'est pas trop loin d'ici, et si je peux arriver ce soir à Argelez, ou tout au moins à Pierrefitte.

— Non, il n'y faut pas songer. Ce n'est pas bien loin, ma maison, mais c'est un peu haut; il est déjà quatre heures, et pour redescendre de ce côté-ci au soleil couché, non, c'est trop dangereux! Je vois bien que vous avez bon œil et bon pied; mais je ne serais pas tranquille. Il faut que vous passiez la nuit chez moi. Voyons, faites-moi cet honneur-là! Vous ne serez point trop mal. C'est pauvre,

mais c'est propre. Oh! j'ai trop souffert des vilains gîtes dans mon enfance pour ne pas aimer la propreté. D'ailleurs vous ne mourrez pas de faim : j'ai tué un isard, il n'y a pas huit jours; la viande est à point. Venez, venez! Si vous refusez, j'en aurai un chagrin que je ne peux pas vous dire.

Ce bon Miquel était si sincère, il avait une si agréable figure, que j'acceptai de grand cœur, et j'aurais accepté de même, s'il eût fallu coucher sur la litière et souper avec le lait aigre et le pain dur des chalets.

Tout en marchant, je le questionnais; il refusa de répondre. — Nous entrons dans le plus dur de la montagne, me dit-il, il ne faut pas causer, ce n'est ni commode ni prudent. Quand nous serons chez moi, je vous raconterai toute mon histoire, qui est assez drôle, vous verrez! A présent mettez vos pieds où je mets les miens, ou plutôt... je n'ai pas le pied grand, mettez mes espadrilles par-dessus vos bottines; vous n'êtes pas chaussé comme il faudrait.

— Et tu iras pieds nus?

— Je n'en marcherai que mieux!

Je refusai, il insista; je m'obstinai et je le suivis, piqué un peu dans mon amour-propre. Je dois avouer pourtant que j'eus quelque mérite à m'en tirer sans accident. Nous escaladions à pic des talus pénibles pour descendre des ravins glissans. Nous traversions des neiges qui cachaient des cailloux polis roulant sous le pied. Le pire était de suivre des versans tourbeux sur des sentiers tracés, c'est-à-dire défoncés par les troupeaux.

Enfin nous débouchâmes tout à coup, après une dernière escalade des plus rudes, sur un bel herbage qui offrait une large voie ondulée entre de fraîches collines surmontées de contre-forts hardiment dessinés. Nous étions dans le cœur ou pour mieux dire dans les clavicules de la montagne, dans ces régions mystérieuses que renferment les grands escarpemens, et où l'on se croirait dans les doux vallons d'une tranquille Arcadie, si çà et là une échancrure du rempart ne vous laissait apercevoir une dentelure de glacier à votre droite ou un abîme formidable à votre gauche.

— A présent que nous voici *dans le pli*, me dit Miquelon, nous pouvons causer. Vous êtes chez moi, ce vallon m'appartient tout entier. Il n'est pas large, mais il est assez long, et la terre est bonne, l'herbe délicieuse. Tenez, vous pouvez voir là-bas mes cabanes et mon troupeau. Nous habitons cela une partie de l'année, et l'hiver nous descendons dans la vallée.

— Tu dis *nous*, tu es donc en famille?

— Je ne suis pas marié. J'ai mes deux jeunes sœurs avec moi, je ne suis pas encore assez à l'aise pour avoir femme et enfans avant

qu'elles ne soient établies. Ça viendra sans doute, rien ne presse; nous vivons en paix. Je vous les présenterai, ces petites que vous avez vues si misérables. Ah dame! elles aussi sont changées! mais voyez d'abord mes belles vaches en passant.

— Certainement; elles font honneur à ton pâturage; cependant il ne doit pas être facile de les faire descendre d'ici?

— C'est très aisé au contraire. A l'autre bout de mon petit bien, il y a un sentier que j'ai rendu très praticable. Celui où je vous ai rencontré n'est pas le bon; il fallait bien le suivre ou vous faire faire un trop grand détour.

— J'allais au hasard; mais toi, tu avais un but, et je te l'ai fait manquer?

— Et j'en suis bien content, j'aurais voulu avoir quelque chose à sacrifier au plaisir de vous voir; mais l'affaire que j'avais à Lesponne peut être remise à demain.

Nous arrivions à l'enclos en palissade qui était comme le jardin de l'habitation. A vrai dire, les légumes n'étaient pas variés, je crois qu'il n'y avait que des raves; le climat, à cette hauteur, est trop froid pour mieux faire; en revanche, les plantes sauvages étaient intéressantes, et je me promis de les examiner le lendemain matin. Miquel me pressait d'entrer dans sa demeure, qui, au milieu des chalets de planches destinés au bétail, avait un air de maison véritable. Elle était bâtie tout en marbre rougeâtre brut, avec une forte charpente très basse, couverte de minces feuillets de schiste en guise de tuiles; elle pouvait braver les deux mètres de neige sous lesquels elle était ensevelie tous les hivers. A l'intérieur, des meubles massifs en sapin, deux bonnes chambres bien chauffées. Dans l'une, les sœurs couchaient et travaillaient à la confection des repas; dans l'autre, Miquel avait son lit, un vrai lit, sans draps il est vrai, mais garni de couvertures de laine fort propres, une armoire, une table, trois escabeaux et une douzaine de volumes sur un rayon.

— Je vois avec plaisir que tu sais lire, lui dis-je.

— Oui, j'ai appris un peu avec les autres, et davantage tout seul. Quand la volonté y est! mais permettez que j'aille chercher mes sœurs.

Il me laissa seul après avoir jeté dans l'âtre une brassée de branches de pin, et je regardai ses livres, curieux de voir en quoi consistait la bibliothèque de l'ex-mendiant. A ma grande surprise, je n'y trouvai que des traductions de poèmes de premier choix : la Bible, l'*Iliade* et l'*Odyssée*, la *Luisiade*, *Roland furieux*, *Don Quichotte* et *Robinson Crusoé*. A la vérité, pas un seul de ces ouvrages n'était complet; leur état de délabrement attestait leurs longs ser-

vices. Quelques feuillets brochés contenaient en outre la légende populaire des quatre fils Aymon, diverses versions espagnoles et françaises sur le thème de la chanson de Roland, enfin un petit traité d'astronomie élémentaire très éraillé, mais complet.

Miquel rentra avec ses sœurs Maguelonne et Myrtile, deux grandes filles de dix-huit et vingt ans, admirablement belles sous leurs capulets de laine écarlate, et très proprement endimanchées pour me recevoir. Après avoir rentré leurs vaches, elles s'étaient hâtées de faire cette toilette en mon honneur; elles n'en firent pas mystère, n'y ayant point mis de coquetterie. Après que nous eûmes renouvelé connaissance, bien que l'aînée seule se souvînt vaguement de moi, l'une s'empressa d'aller mettre le cuissot d'isard à la broche, tandis que l'autre dressait la table et arrangeait le couvert. Tout était fort propre, et le repas me parut excellent, le gibier cuit à point, les fromages exquis, l'eau pure et savoureuse, le café passable, — car il y avait du café; — c'était le seul excitant que se permît le patron; il ne buvait jamais de vin.

Je trouvai les sœurs charmantes de naturel et de bon sens. L'aînée, Maguelonne, avait l'air franc et résolu; Myrtile, plus timide, avait une douceur touchante dans le regard et dans la voix. Plus occupées de nous bien servir que d'attirer l'attention, elles parlèrent peu, mais toutes leurs réponses furent sages et gracieuses. Quand le couvert fut enlevé : — Êtes-vous fatigué? me dit Miquel; voulez-vous dormir, ou apprendre mon histoire?

— Je ne suis pas fatigué. Je veux ton histoire; je l'attends avec impatience.

— Eh bien donc! reprit-il, je vais vous la dire, — et se tournant vers ses sœurs, — vous la connaissez de reste, vous autres.

— Nous ne la connaissons pas assez, répondit Maguelonne.

— C'est-à-dire, ajouta Myrtile, ça dépend... Nous la connaissons toute d'une manière; mais de l'autre... tu ne la contes jamais autant que nous voudrions.

Mes yeux étonnés demandaient à Miquel l'explication de cette réponse profondément obscure; celui-ci, s'adressant à Maguelonne : — Fais comprendre cela à notre hôte, dit-il. La petite ne parle pas mal; mais toi, tu parles mieux, étant l'aînée.

— Oh! je ne saurai pas expliquer la chose, s'écria Maguelonne en rougissant.

— Si fait, lui dis-je, je vous prie d'expliquer, et je vous promets des questions, si je ne comprends pas tout de suite.

— Eh bien! répondit-elle, un peu confuse, voilà ce que c'est: mon frère ne raconte pas mal quand il dit les choses comme elles sont pour tout le monde; mais, quand il les dit comme il les a vues

et comme il les entend, il est plus amusant, et il y a des jours où on ne se lasse pas de l'écouter. Dites-lui d'avoir confiance, peut-être qu'il trouvera au bout de sa langue des imaginations comme il en lit dans ses livres.

Je priai Miquel de se livrer à son imagination, puisque l'imagination devait jouer un rôle dans son récit. Il se recueillit un instant, tout en attisant le feu, regarda ses sœurs avec un bon et fin sourire, et tout à coup, l'œil brillant et le geste animé, il parla ainsi.

II.

— Il y a sur les flancs du Mont-Aigu, à cent mètres au-dessus de nous, — je vous montrerai cela demain, — un plateau soutenu par un contre-fort de rochers et creusé en rigole, comme celui où nous sommes, avec de beaux herbages, quand la neige est fondue. Il y fait plus froid, l'hiver y est plus long, voilà toute la différence. Ce plateau a un nom singulier : on l'appelle le plateau d'Yéous. Pourriez-vous me dire ce que ce nom-là signifie?

Après avoir réfléchi un instant : — J'ai ouï dire, lui répondis-je, que beaucoup de montagnes des Pyrénées avaient été consacrées à Jupiter ou *Zeus,* dont il faut, je crois, prononcer le nom *Zéous*...

— Vous y êtes! reprit Miquel avec joie. Vous voyez, mes sœurs, que je n'ai pas inventé cela, et que les gens instruits me donnent raison. A présent, monsieur mon ami, dites-moi si vous vous souvenez de la phrase qui terminait toujours la complainte de mon pauvre père demandant l'aumône.

— Je me la rappelle très bien. « Le géant, disait-il, s'est couché sur moi. »

— Alors vous allez comprendre. Mon père était un *poète;* il avait été élevé par les vieux bergers espagnols sur les hauts pâturages de la frontière, et tous ces hommes-là avaient des idées, des histoires, des chansons, qui ne sont plus du temps où nous vivons. Ils savaient tous lire, et plusieurs savaient du latin, ayant étudié pour être prêtres; mais ils n'en avaient pas su assez, ou ils avaient commis quelque faute contre les règlemens, ou bien encore ils avaient été compromis dans des affaires politiques : tant il y a que c'est une race à peu près perdue, et qu'on ne croit plus, dans nos pays, à toutes les choses qu'ils enseignaient, à leurs secrets et à leur science. Mon père y croyait encore, et, comme il avait l'esprit tourné aux choses merveilleuses, il m'avait élevé dans ces idées-là. Ne soyez donc pas étonné s'il m'en reste.

Je suis venu au monde dans cette maison, c'est-à-dire dans l'emplacement qu'elle occupe, car c'était alors une simple cabane

comme celle où j'abrite mon bétail. Mon père était propriétaire d'une partie de cet enclos, qu'il appelait sa *rencluse*. Plus haut il y a la rencluse d'Yéous, où il me menait quelquefois pour voir, d'après l'état des neiges, si nous devions prolonger ou abréger notre séjour dans la montagne. Or, toutes les fois que nous passions devant le géant, c'est-à-dire devant une grande roche dressée qui, vue de loin, avait un peu l'air d'une statue énorme, il faisait un signe de croix et m'ordonnait de cracher en me donnant l'exemple. C'était, selon lui, faire acte de bon chrétien, attendu que ce géant Yéous, qui donnait son nom au plateau, était un dieu païen, autant dire un démon ennemi de la race humaine. Longtemps le géant, ainsi expliqué, me fit peur; mais à force de cracher en l'air à son intention, voyant qu'il souffrait ces insultes sans bouger, j'arrivai à le mépriser profondément.

Un jour, — j'avais alors huit ans, je me souviens très bien, — c'était vers midi, mon père travaillait dans notre petit jardin, ma mère et mes sœurs, — Maguelonne, qui déjà savait traire et soigner les vaches, Myrtile, qui commençait à marcher seule, — étaient au bout de la rencluse avec les animaux; moi, j'étais occupé à battre le beurre à deux pas de la maison. Voilà qu'un bruit comme celui de la foudre court sur ma tête avec un coup de vent qui me renverse, et je tombe étourdi, assourdi, comme assommé, bien que je n'eusse aucun mal. Je reste là immobile pendant un bon moment sans rien comprendre à ce qui m'arrive.

Des cris affreux me réveillent. Je me lève, et, me trouvant en face de la maison, je ne la vois plus : elle est effondrée sur le sol, écrasée sous des pierres énormes qui, poussées par d'autres, commencent à s'ébranler et à rouler vers moi. Je comprends que c'est quelque chose comme une avalanche, et je me sauve, éperdu, sans savoir où je vais. J'arrive auprès de ma mère et de mes sœurs, qui m'appelaient avec des cris de désespoir. Je me retourne alors, l'écroulement s'est arrêté; le géant Yéous n'est plus sur son contrefort de rochers, il s'est abattu sur notre maison, et couvre de sa masse disloquée notre jardin et la plus grande partie de notre enclos. Alors ma mère : — Ton père? où est ton père?

— Mon père? je ne sais pas.

— Malheur! il est écrasé! Reste là, garde les petites; moi, je cours! — Et ma pauvre mère de courir vers ces masses encore mal assises et menaçantes. Ne pas la suivre était bien impossible. Je range les enfans dans un gros repli du terrain, je leur défends de bouger, et je cours aussi à travers l'éboulement, cherchant et appelant mon père. Je dois dire à l'honneur de ces deux filles que voilà qu'elles firent semblant de m'obéir, et qu'un moment après elles

couraient, comme moi, dans les débris, la grande traînant la petite, cherchant et appelant comme elles pouvaient. De temps en temps, nous suspendions nos cris pour écouter; cela dura bien une bonne heure; enfin j'entends une faible plainte, je m'élance, et je trouve mon pauvre père étendu sous une masse et ne pouvant se dégager. Comment il n'avait pas été broyé entièrement, c'est un hasard peu ordinaire : la roche formait voûte au-dessus de sa tête et de son corps. Le choc lui avait brisé les os de la jambe et du bras droit, voilà pourquoi il ne pouvait se relever et sortir de là. Il avait fait tant d'efforts inutiles et douloureux qu'il était épuisé, et qu'il s'évanouit en nous voyant. Nous parvînmes à le retirer. Ma mère était comme folle. Que devenir avec un homme à moitié mort dans ce désert où il ne nous restait pas un abri, pas un pouce de terre qui ne fût couvert de débris, pas un meuble qui ne fût brisé?

Maguelonne ne perdit pas la tête; elle me montra les cabanes de la rencluse, c'est-à-dire de l'étage de terre végétale qui est au-dessous de nous, et se mit à courir comme un chamois de ce côté-là. Je compris qu'elle allait chercher du secours, et je commençai à rassembler des morceaux de bois pour faire un brancard. Quand les habitans des cabanes d'en bas accoururent, ils n'eurent qu'à les lier ensemble, et mon père fut transporté chez eux aussi vite que possible. Le médecin fut appelé, et mon père fut bien soigné; mais il avait fallu du temps pour avoir des secours : l'enflure avait fait des progrès, le bras fut très mal remis, et la jambe avait été si déchirée qu'il fallut la couper. Voilà comment ce brave homme tomba dans la misère et dut abandonner le travail, acheter un âne et mendier sur les chemins avec sa famille. Nous avions bien au bas de la vallée, non loin de Pierrefitte, une petite maison d'hiver; mais le plus clair de notre revenu, c'étaient nos vaches, et nous n'avions plus de quoi les nourrir. Il fallut vendre les deux qui nous restaient, les trois autres, épouvantées par la chute du géant, s'étaient tuées et perdues dans les précipices.

Ma mère répugnait beaucoup à la mendicité. Elle eût voulu chercher quelque travail à la ville et garder mon père au coin du feu; mais il ne pouvait souffrir l'idée de rester tranquille, et il regardait l'exhibition de son malheur comme un travail devant lequel il ne devait pas reculer pour nourrir sa famille. C'était bien une sorte de travail en effet que d'être sans cesse et par tous les temps sur les chemins. Pour ma mère, qui avait à traîner et à porter souvent la petite, c'était même assez pénible; pour moi, qui n'avais qu'à conduire et à soigner l'âne, c'était une vie de loisir et de paresse. C'était aussi la tentation de mal faire et la possibilité de devenir bandit; mais je vous ai dit que mon père était poète, et je me sers

de ce mot parce que dès ce temps-là, et sans savoir encore ce qu'il signifiait, je l'entendais dire par des gens de belle apparence qui l'écoutaient émerveillés de son langage et de ses idées. Vous étiez très occupé, vous, jamais vous n'avez eu le temps de l'interroger un peu; vous eussiez été étonné de son esprit comme les autres.

C'est l'esprit de mon père qui m'a retenu dans le bon chemin. Il m'enseignait à sa manière tout en causant avec moi, et il me faisait voir toutes choses en grand ou en beau, si bien que, quand je vis le mal passer à côté de moi, je le trouvai laid et petit, je lui tournai le dos. Il est vrai pourtant que mon père eût pu m'apprendre à lire, et qu'il n'y songeait pas. Cette vie de voyages continuels ne porte pas à l'attention, et je ne désirais pas me donner la peine d'étudier. Puis il faut que vous sachiez que depuis son accident mon père était devenu très exalté, et qu'il n'avait plus le calme qu'il faut pour enseigner. Il ne nous instruisait que par des histoires, des chansons et des comparaisons, de telle sorte que, mes sœurs et moi, nous avions beaucoup d'entendement sans connaître *a* ni *b*. Notre pauvre mère n'en savait pas plus que nous.

Nous parcourions la montagne pendant toute la saison des eaux. Nous allions à Bagnères de Bigorre, à Luchon, à Saint-Sauveur, à Cauterets, à Baréges, aux Eaux-Bonnes, partout où il y a des étrangers riches. L'hiver, nous nous rabattions sur Tarbes, Pau et les grandes vallées. A ce métier-là, recevant beaucoup et dépensant peu, car nous étions tous sobres, nous eûmes en peu d'années regagné plus que nous n'avions perdu. Alors ma mère, qui avait le cœur haut placé, essaya de persuader à mon père que nous n'avions plus le droit d'exploiter la charité publique, que j'étais d'âge à gagner ma vie, et que, quant à elle, elle se faisait fort, aidée de Maguelonne, d'entretenir le reste de la famille par son travail de blanchisseuse. Mon père ne l'écouta pas. Il avait pris goût à cette vie errante, non pas tant parce qu'elle était lucrative que parce qu'elle l'amusait et lui faisait oublier son infirmité. Je pensais comme ma mère; mais nous dûmes céder, et cette vie durerait peut-être encore, si mon pauvre père n'eût pris une fluxion de poitrine dont il mourut en peu de jours. Ce fut pour nous tous un profond chagrin. Encore qu'il contrariât nos désirs, il était si bon, si respectable et si tendre que nous l'adorions.

Après ce malheur, nous revînmes à Pierrefitte, et ma mère, ayant refait là une petite installation, me prit à part et me dit : — Mon enfant, je te dois rendre compte de notre position. Ton père nous a laissé quelque chose. Les pauvres gens comme lui ne font point de testament; il s'est fié à moi, me laissant libre d'agir comme je l'entendrais dans l'intérêt de ses enfans. Je veux que tu saches que nous

possédons entre nous quatre environ trois mille francs. J'en ai fait deux parts égales, une pour moi et tes deux sœurs, et l'autre pour toi.—Cela n'est pas juste, lui répondis-je; je n'ai droit qu'à un quart. — Il n'est pas question de droit, reprit-elle. Il s'agit de vos besoins, dont j'ai souci et dont je suis meilleur juge que vous. Mon travail est assuré. Les petites m'aideront, et nous nous tirerons très bien d'affaire avec la petite réserve que nous gardons; mais tu es un garçon, et c'est à toi de gagner ta vie honnêtement. Je ne compte pas te nourrir et t'entretenir, ce serait te pousser à la lâcheté et à la fainéantise. Avise à te faire un état; je vais te donner cent francs pour que tu puisses chercher ton occupation et la bien choisir. Il sera donc très juste que dans la suite, quand tu te seras tiré d'affaire sans notre aide, tu en sois dédommagé par une part plus grosse que celle de tes sœurs. Sache qu'à vingt et un ans tu peux revenir chercher ici quatorze cents francs. Si j'étais morte, tu trouverais la somme quand même, puisque je vais la placer en ton nom, et d'ailleurs dans ce temps-là tes sœurs, dont je sais le bon naturel, comprendront la chose et approuveront ce que j'aurai fait.

J'embrassai ma mère et mes sœurs en pleurant, et, mes meilleurs habits au bout d'un bâton sur l'épaule, mes cent francs en poche, je partis, bien triste de quitter ma famille, mais résolu à faire mon devoir.

III.

Jusqu'à présent, continua Miquel, je vous raconte les choses comme elles sont; je vous demande la permission de vous les dire maintenant comme elles me sont apparues à partir de ce moment-là, c'est-à-dire à partir du moment où je me trouvai seul au monde, livré à moi-même à l'âge de quinze ans. Ma mère m'avait pourtant donné une direction à suivre. Elle m'avait engagé à aller voir des parens et des personnes qui s'intéressaient à nous et qui me donneraient conseil, assistance au besoin; mais j'avais une idée, une idée d'enfant si vous voulez, mais bien obstinée dans ma cervelle. Je voulais revoir notre pauvre rencluse abandonnée, notre cabane détruite, la place où j'avais vu mon père estropié, se débattant sous la roche. Il m'avait si souvent reparlé de cette catastrophe, il en avait tant de fois raconté les détails dans son langage imagé pour attirer l'attention et pour exciter l'intérêt des cliens, que je n'avais rien oublié. Je crois même que je me souvenais de plus de choses que je n'en avais remarqué, et que j'avais bâti dans ma tête... Au reste vous verrez tout ce qu'il y avait dans cette tête-là; pas n'est besoin de vous le dire d'avance.

Je marchais droit sur le Mont-Aigu. Nous avions fait tant d'allées et venues dans nos pèlerinages de mendians, que je savais bien où j'étais; mais, quand il fut question de quitter les fonds, je fus vite égaré, je ne me souvenais plus. Je grimpai au hasard, et après bien du chemin inutile je me trouvai enfin dans notre rencluse, bien reconnaissable par l'écroulement encore frais qui la couvrait. C'était toujours notre propriété; nous n'avions pas plus songé à la vendre qu'on n'avait pensé à nous l'acheter. Elle n'avait plus aucune valeur. Tout au plus eût-on pu faire paître quelques jours dans l'intervalle des débris; cela ne valait pas la peine et la dépense d'une nouvelle installation.

La perte récente de mon père avait ravivé la tristesse de mes souvenirs, et quand je vis le colosse brisé en mille pièces, mais immobile, paisible et comme triomphant de notre désastre, j'entrai dans une grande colère. — Affreux géant, m'écriai-je, stupide bête d'Yéous, je veux venger mon père, je veux t'insulter et te maudire. Bien des fois, quand j'étais petit, j'ai craché en l'air à ton intention; à présent que je suis grand et que te voilà étendu à mes pieds, je veux te cracher au visage! — Et je m'en allais cherchant dans ces débris celui qui avait pu être la tête du géant. Je crus l'avoir trouvé, je crus reconnaître la roche creuse sous laquelle mon père avait été enseveli, et qui s'ouvrait comme une large bouche, essayant de mordre la terre. Je lui assénai de toute ma force un coup de mon bâton ferré, et alors... alors, croyez-moi si vous voulez, j'entendis une voix sourde qui rugissait comme un tonnerre souterrain et qui disait : — Est-ce toi? que me veux-tu? — J'eus une si belle peur que je me sauvai, croyant à une nouvelle avalanche; mais je revins au bout d'un moment. Je n'avais pas craché, je voulais cracher sur la figure du géant, dût-il m'engloutir, et je lui fis résolûment cette insulte sans qu'il parût s'en apercevoir. — C'est cela, lui dis-je; tu es toujours aussi lâche! Eh bien! je veux te faire rouler dans le torrent pour que tu te brises tout à fait! — Et me voilà poussant cette grosse roche et m'évertuant à l'ébranler.

J'y perdis mon temps et ma sueur, et, quand je vis que je ne gagnais rien, j'essayai de la briser en lui lançant d'autres pierres. J'eus au moins le plaisir de voir que ce n'était pas une roche bien dure, et que mes coups lui faisaient des entailles que je prenais pour des blessures et des plaies. Quand je me fus bien fatigué, je voulus revoir de près les débris de notre cabane, et je fus surpris d'y trouver encore un petit coin où l'on pouvait s'abriter en cas de pluie; même ce petit coin avait été renfermé par un bout de mur relevé depuis peu par quelque chevrier, mais abandonné après un

séjour plus ou moins long, car il n'y avait pas de trace de passage sur l'herbe qui poussait, haute et drue, tout autour de la ruine. Comme le soleil se couchait, je résolus d'y passer la nuit. Je relevai quelques pierres, je bouchai l'entrée, afin de n'être pas surpris par les loups, et, m'asseyant sur un reste de plancher, j'entamai un morceau de pain que j'avais dans mon havre-sac de toile. Puis, me sentant las et ennuyé de la solitude, je m'étendis pour dormir; mais j'avais comme de la fièvre pour avoir trop marché et m'être trop démené; d'ailleurs je n'étais plus habitué à ce grand silence de la montagne qui ne ressemble à rien et que ne semble pas interrompre le bruit continu des torrens. Je n'étais pas non plus des mieux couchés, et, bien que je ne fusse pas difficile, je me retournais d'un côté sur l'autre sans trouver moyen de m'étendre, tant mon refuge était resserré. Je pris le parti de m'asseoir sur mes talons, et, comme je manquais d'air, je poussai une des pierres que j'avais amoncelées pour me garantir, et regardai dehors pour me désennuyer.

Quelle fut ma surprise de voir que tout était changé dans la rencluse depuis que la lune s'était levée! Elle était toute verte, tout herbue, et s'il y avait encore quelques roches éparses, elles n'étaient ni plus grosses ni plus nombreuses qu'un petit troupeau de moutons. Je fus si étonné que je sortis de mon refuge pour toucher la terre et l'herbe avec mes pieds et m'assurer que je n'étais plus dans un éboulement, que je foulais la belle prairie d'autrefois, et que ce n'était point un rêve. Je me réjouissais encore plus que je ne m'étonnais, lorsque tout à coup, en me retournant, je vis derrière moi, haut comme une pyramide, le géant, dont la base occupait tout le fond de la rencluse à ma gauche. D'abord il me parut tel qu'autrefois, quand il se dressait au bord de la rencluse d'Yéous, au-dessus de la nôtre; mais, à mesure que je le regardais, il changeait d'apparence : sa base se rétrécissait comme une gaîne, son corps prenait un air de forme humaine, sa tête se dessinait comme une boule. Il ne lui manquait que des bras, et, quand je l'eus encore mieux regardé, je vis qu'il en avait, seulement ils étaient collés à son corps, et rien de tout cela ne bougeait. C'était une vraie statue, mais si haute que je ne pouvais pas distinguer sa figure.

J'aurais dû avoir peur devant une pareille chose; eh bien! expliquez cela comme vous voudrez, je n'eus que de la colère. Mon premier mouvement fut de ramasser une pierre et de la lancer au géant. Je ne le touchai pas. J'en lançai une seconde qui effleura sa cuisse, et une troisième qui l'atteignit en plein ventre et rendit un son comme si elle eût frappé une grosse cloche de métal, en même temps qu'un cri rauque, furieux, sauvage, semblait sortir de sa poitrine, répété

par tous les échos de la montagne. Ma colère en augmenta, et je le criblai de toutes les pierres qui m'avaient servi à me renfermer. Devenant à chaque essai plus fort et plus adroit, je l'atteignis enfin au beau milieu du visage; sa tête tomba aussitôt et vint rouler à mes pieds. Je m'élançai dessus pour tenter encore de la briser avec mon bâton; mais je fus arrêté par une voix grêle qui partait de cette tête monstrueuse et qui faisait entendre un rire sec comme celui d'un petit vieillard édenté. — Est-ce toi, brute, lui dis-je, qui as cette façon ridicule de rire ou de pleurer? Je vais bien te faire taire; attends un peu! — Et j'allais redoubler mes coups, lorsque la tête disparut et se trouva replacée sur les épaules du géant sans que je pusse voir comment il s'y était pris pour la ramasser. Je devins furieux. Je recommençai à l'attaquer à coups de pierres. Je le touchai au bras gauche; le bras tomba, mais il se trouva replacé au moment où je touchais et faisais tomber le bras droit. Alors je l'attaquai aux jambes, à ses vilaines jambes collées ensemble, et alors le colosse se rompit à la base et s'étendit tout de son long par terre, brisé en mille pièces : alors aussi je reconnus que j'avais fait la plus grande sottise du monde, car la belle prairie avait de nouveau disparu sous les débris, et les premières lueurs du jour me montrèrent la triste rencluse engloutie et poudreuse, telle que je l'avais trouvée la veille en arrivant.

J'étais si fatigué, si surmené par la rage de ce combat, qui avait duré toute la nuit, que je me laissai tomber là où je me trouvais, et m'endormis aussi profondément que si j'eusse été moi-même changé en pierre. Quand le soleil, déjà haut et chaud, m'éveilla, je pensai que j'avais fait un rêve terrible, et me pris à réfléchir tout en mangeant un reste de pain et cueillant ces baies noires qu'on appelle chez nous *raisins d'ours*. Mon rêve, si c'en était un, devait signifier pour moi quelque chose; mais quelle chose? Je cherchais et ne trouvais pas. Il n'y en avait qu'une dont je ne pusse pas douter, c'est que le géant pouvait m'apparaître tant qu'il voudrait, je n'avais pas eu, je n'aurais jamais peur de lui. Je le haïssais pour le mal qu'il avait fait à mon père, et je n'avais qu'une idée, me venger de lui et l'humilier autant qu'il me serait possible.

Au grand jour, je m'assurai que toutes choses autour de moi étaient dans l'état où nous les avions laissées huit ans auparavant, que la maison était bien ruinée, hors de service, la prairie bien écrasée par une montagne de rochers, de pierrailles et de sable, et qu'il n'y avait plus aucun moyen de l'utiliser. En outre, les glaces du plateau d'Yéous, qui autrefois ne descendaient pas jusqu'à nous, s'étaient ouvert un passage l'hiver précédent. On en voyait la trace le long du rocher, la chute du géant ayant creusé une large ri-

gole par où elles glissaient sur notre terrain avec la neige, et cette circonstance était une nouvelle cause de dévastation.

Malgré tant de sujets de découragement, une idée fixe me brûlait la tête. Je voulais reconquérir ma propriété et mettre le géant dehors. Comment? par quels moyens? je ne m'en doutais seulement pas; mais je le voulais.

Tout en rêvassant, je ramassais des pierres et je les jetais les unes sur les autres, essayant de déblayer un coin, ne fût-il grand que comme mon corps. Je voulais voir si le sol était ensablé trop profondément pour recouvrer son ancienne fertilité. Je fus surpris de trouver de l'herbe très épaisse dans les endroits où la pierre ne portait pas à plat. Cette herbe n'était même que trop vigoureuse, car elle pourrissait dans l'humidité, les eaux n'ayant plus d'écoulement et formant partout des flaques ou de petits marécages. La terre étant humide et légère, j'y pus plonger mes mains profondément et m'assurer que c'était toujours de la bonne terre, susceptible de bien produire, si elle pouvait être assainie par des rigoles bien dirigées.

En une heure, je déblayai à peu près un mètre. Je me reposai un instant et repris mon travail avec plus d'ardeur. Vers le soir, je mesurai mon ouvrage, j'avais nettoyé environ six bons mètres de terrain. Il est vrai que c'était à l'endroit le moins épais et dans la pierre menue. — C'est égal, pensai-je, qui sait ce que je pourrais faire avec le temps?

La faim me pressait : je descendis à la rencluse de Maury, celle qui est au-dessous d'ici, et qui est habitée presque toute l'année. Ses cabanes avaient changé de maîtres. Je n'y connaissais plus personne, et personne ne m'avait jamais connu; mais j'avais de l'argent, et, bien que pour me donner le souper et le couvert on ne me demandât rien, je parlai de payer ma dépense. Je tenais à n'être pas à charge, comptant m'installer là pour quelques jours.

Le père Bradat, maître berger des troupeaux de cette rencluse, était un vieux brave homme qui, tout en m'accueillant avec beaucoup de bonté, s'étonna de mon idée, d'autant plus que je me gardais bien de lui en dire le fond. — Tu cherches donc de l'ouvrage chez nous? me dit-il. Par malheur, mon enfant, j'ai le monde qu'il me faut et ne puis t'employer.

— Je ne cherche pas d'ouvrage pour le moment, lui dis-je, j'en ai; j'ai aussi quelque argent pour attendre, et, comme je vois que vous me prendriez peut-être bien pour un vagabond qui veut se cacher dans la montagne avec l'idée de faire ou de cacher quelque sottise, je vais vous dire tout de suite qui je suis. Avez-vous entendu parler de Miquelon?

— Oui, c'est un nom connu ici, parce que le plateau qui est au-dessus de nous, et qui s'appelait, m'a-t-on dit, la Verderette, a pris le nom de rencluse à Miquelon, depuis l'accident arrivé à ce pauvre homme. Je ne suis ici que depuis quatre ans, on m'a raconté la chose.

— Eh bien! ce pauvre homme était mon père, et cette pauvre rencluse est ma propriété. J'ai été élevé dans cet endroit-là. Je ne l'avais pas revu depuis l'âge de huit ans, et j'ai un plaisir triste à m'y retrouver. J'y ai passé la nuit dernière, et je voudrais y retourner demain, peut-être après-demain encore.

— Si c'est comme cela, dit le vieillard, tu resteras chez moi la semaine et davantage, si tu veux, et je ne recevrai pas de paiement, car je suis ton débiteur.

— Comment?

— C'est comme cela. J'ai envoyé souvent mes chèvres pâturer dans ta rencluse, et je n'avais pas ce droit-là; seulement, l'endroit étant abandonné, je pensais ne faire tort à personne en ne laissant pas perdre le peu d'herbe qui y pousse encore; c'est bien peu; mais enfin c'est quelque chose, et je me disais que, si quelqu'un venait réclamer, j'étais prêt à lui payer la petite dépense de mes bêtes. Te voilà, c'est pour le mieux; reste et garde ton argent. Je suis content de m'acquitter.

Je dus accepter. Il me donna place à la soupe et à la paille au milieu de ses gars. J'étais las, je dormis bien, et au petit jour je me mis en route pour ma rencluse, avec du pain et un morceau de lard pour ma journée.

Ce jour-là, je ne travaillai que de mon esprit. Je voulais calculer, chose bien impossible, combien il me faudrait d'heures de travail pour déblayer ma rencluse. Si j'avais su, comme je le sais aujourd'hui, mettre des chiffres sur du papier les uns au-dessous des autres, l'entreprise n'eût pas été absolument déraisonnable; mais je ne savais que les mettre dans ma tête les uns au bout des autres, et j'en eus pour longtemps. Je ne m'y pris pourtant pas trop mal, je mesurai patiemment avec mon bâton la superficie du terrain, et, gravant mes nombres avec la pointe de mon couteau sur une roche tendre, inventant des signes à mon usage pour remplacer les chiffres, par exemple une croix simple pour 100, une croix double pour 200, et ainsi de suite, je parvins dans la journée non à savoir, mais à supposer sans trop d'erreur, combien de mètres je possédais en long et en large. Les jours suivans, il s'agit de calculer combien je mettrais de temps pour faire l'ouvrage facile. Je trouvai deux ans, à cinq mois de travail par an, vu que la neige n'en permet pas davantage. Il s'agissait ensuite d'évaluer la durée du travail difficile, et pour cela il fallait l'entreprendre.

J'empruntai à mon hôte une masse de fer, et j'attaquai les grosses pièces. C'était de la roche calcaire pas trop dure, et je fis ce travail de cantonnier sans m'apercevoir de la fatigue. J'étais heureux et fier de mettre en miettes le gros ventre du géant. Je voulais faire mon mètre dans la journée, je le fis. Alors je me trouvai si las que je ne songeai point à descendre, et résolus de passer encore la nuit chez moi, afin d'être tout rendu le lendemain.

J'étais à peine endormi sous mon reste de hangar, que je fus réveillé par le géant, qui cette fois se promenait tranquillement de long en large. Avant de l'examiner, je regardai le sol, et je le vis absolument déblayé et couvert de sa belle verdure. Il faisait encore un peu jour, le couchant était encore un peu rouge, et les neiges du haut montaient toutes roses dans le ciel bleu. Je me mis à observer le monstre, dont le pas ébranlait la terre; il ne paraissait pas faire attention à moi, et je me tins coi pour surprendre ses habitudes. J'étais décidé à ne pas agir follement comme la première fois et à savoir s'il ne lui prendrait pas fantaisie de s'en aller de lui-même, puisque maintenant il avait le pouvoir de marcher. Il devait être ennuyé des coups que je lui avais donnés dans la journée.

En effet, il voulait s'en aller, et il essaya de remonter vers son plateau d'Yéous; mais il s'y prenait fort mal : au lieu de faire un détour, il prétendait escalader le plus rapide du rocher et suivre la même route qu'il avait prise autrefois pour descendre. Il n'eut pas fait deux enjambées le long de l'escarpement, qu'il tomba sur ses genoux, le nez par terre, en rugissant et en criant d'une voix formidable : — Personne ne viendra donc m'aider à remonter chez moi? — En deux sauts, je fus près de lui, et, saisissant son épouvantable main accrochée à une pointe de rocher, — Voyons, lui dis-je, tu sais bien que je suis ton maître; obéis-moi, prends un autre chemin, et va-t'en!

— Eh bien! relève-moi, répondit-il, prends-moi sur tes épaules et porte-moi là-haut.

— Vous manquez de raison, je ne pourrais pas seulement soulever un de vos doigts; mais je vous tourmenterai si bien...

— Ne peux-tu me laisser tranquille, petit? Je me trouve bien ici, j'y reste. Seulement je veux dormir sur le dos; aide-moi.

Je lui allongeai un coup de pied dans les reins, et, en se retournant, il me montra sa grosse vilaine figure toute couverte d'un lichen blanchâtre. Le voyant ainsi à ma merci, je sentis se rallumer toute la haine que je lui portais, et ne pus résister au désir de lui plonger mon bâton dans la gueule. Il ne parut pas s'en apercevoir; mais une petite voix imperceptible sortit de cette caverne qui lui servait de bouche, et, prêtant l'oreille, j'entendis que cette voix di-

sait : — Oh! le méchant garçon qui déchire ma toile et qui a manqué m'écraser!

— Qui es-tu? dis-je en retirant mon bâton avec précaution et en appliquant mon oreille sur la bouche du géant.

— Je suis la petite araignée des mousses, répondit la voix. Depuis que j'existe, je demeure ici; je travaille, je file, je chasse; pourquoi me déranges-tu?

— Va-t'en filer et chasser ailleurs, ma mie; le monde est assez grand pour toi.

— Je pourrais t'en dire autant, reprit-elle. Pourquoi tourmenter ce rocher qui m'appartient? N'y a-t-il pas place ailleurs pour ta personne?

En ce moment, le géant, que je recommençais à chatouiller avec ma trique, éternua et chassa au loin l'araignée, tandis que, poussé comme par l'ouragan, je dégringolais au bas du rocher.

Quand je fus là, je rentrai en moi-même. Puisque cette petite araignée avait vécu toute sa vie dans la gueule du géant sans s'inquiéter de ses caprices, et qu'elle y eût vécu toujours, si je ne l'eusse dérangée, pourquoi ne m'arrangerais-je pas pour vivre à côté de mon ennemi, sans exiger qu'il allât plus loin? N'était-il pas fort bien là étendu sur son dos, les pieds appuyés sur les blocs qui avaient été jadis son piédestal, et le corps placé de manière à arrêter la glissade des neiges? Je remontai vers lui, et me plaçant contre une de ses larges oreilles, car ma voix devait lui sembler aussi faible que m'avait semblé celle de l'araignée : — Tu prétends, lui dis-je, que tu es bien là, et que tu y veux rester?

— Oui, répondit la formidable voix qui paraissait lui sortir du ventre; j'y resterai quand tu m'y auras fait mon lit.

— Ah! vraiment, il faut un lit à monsieur! repris-je en éclatant de rire, un lit de duvet peut-être?

— Je me contenterai d'un bon lit de sable; mais il faut un creux pour ma tête, un creux pour chacun de mes membres, et surtout un grand creux pour mes reins, afin que je puisse dormir sans glisser. Allons, vite, arrange-moi ça, et tâche que je sois bien, sinon je retournerai m'étendre dans ton pré, où, sauf que tu me chatouilles de temps en temps en essayant de me travailler, je ne me trouve point mal.

— Il est de fait, dit une voix humaine à côté de moi, que la chose la plus raisonnable à faire, serait de le mettre là et de l'y asseoir de la bonne manière. Il servirait de digue aux glaces d'en haut, et je ne sache pas d'endroit où il te gênera moins, car de le reporter à son ancienne place, tu n'y peux songer, et de le sortir autrement de ta rencluse, tu n'en as pas le droit.

— Comment? répliquai-je sans me soucier de savoir qui me parlait de la sorte, je n'en ai pas le droit? Il a donc le droit, lui, de s'emparer de mon terrain?

— Il n'avait que le droit du plus fort, reprit la voix; mais tu ne l'as pas, toi, car la loi est plus forte que l'homme, et si tu te débarrassais de ton ennemi pour le faire rouler chez tes voisins, tu en serais empêché ou puni.

— Et si je le poussais aux abîmes?

— Il n'y a pas d'abîme qui ne soit la propriété de quelqu'un, et d'ailleurs, au fond de tout abîme, il y a une eau courante qui est la propriété de tout le monde, et que tu n'as pas le droit d'arrêter ou de détourner. Il faut donc que tu gardes ton géant, et puisque ce revers de montagne t'appartient, c'est là qu'il faut le porter pierre à pierre. De cette façon, il te deviendra utile au lieu de te nuire.

J'allais répondre qu'il n'était pas nécessaire de l'y porter, puisqu'il s'y était mis de lui-même, lorsqu'une clarté se fit dans mes yeux, et je reconnus que j'étais assis dans la cabane de mon vieil hôte, devant la cheminée, et que c'était lui qui causait avec moi. — Allons, dit-il, tu parles un peu comme un garçon qui rêverait tout éveillé; cependant, quoique tu dises drôlement les choses, tu as d'assez bonnes idées. Viens souper, tu es rentré tard, mais je t'ai attendu, et nous causerons encore avant de dormir.

Je ne savais plus où j'en étais, et je me sentais trop honteux pour rien dire. Avais-je rêvé, tout en revenant au gîte, que j'étais aux prises avec le géant, qu'une petite araignée m'avait parlé, que le géant m'avait fait ses conditions, et avais-je eu la sottise de raconter tout cela au père Bradat? Ou bien toutes ces choses m'étaient-elles arrivées au coucher du soleil, et le géant, qui à coup sûr était magicien, m'avait-il transporté à la cabane Bradat sans que je me fusse aperçu de rien?

Quand j'eus un peu mangé : — Qu'est-ce que nous disions donc tout à l'heure? demandai-je au vieux berger.

— Voyons, tu t'endors? répondit-il; tu ne t'en souviens déjà plus? Tu te fatigues trop après ce rocher. Tu es trop jeune pour faire tout seul un si gros ouvrage.

— Combien donc pensez-vous qu'il faudrait de monde pour en venir à bout?

— Ça dépend du temps que tu voudrais y mettre. En deux saisons, je pense qu'une douzaine de bons ouvriers en viendraient à bout.

— Une douzaine? Êtes-vous sûr? Je pensais qu'à moi tout seul...

— Tu rêvais! Il en faut bien douze, et en beaucoup d'en-

droits il faudra faire jouer la mine pour faire éclater les grosses roches.

— Faire jouer la mine? m'écriai-je. Voilà une idée qui me plaît. Oui, oui, lui mettre le feu sous le ventre,... il faudra bien qu'il s'en aille.

— Sans doute, car il ne s'en ira pas tout seul.

— Il s'en ira, vous dis-je! c'est un paresseux qui ne veut pas s'aider ou un imbécile qui ne sait ce qu'il fait; mais quand il sentira la poudre...

— C'est un rocher : il se fendra; mais il faudra tout du même faire une manière de chaussée avec les morceaux, et cela coûtera beaucoup d'argent. Est-ce que tu es riche?

— J'ai cent francs.

Le père Bradat se prit à rire. — Ce n'est pas assez, dit-il; il t'en faudrait au moins dix fois autant.

— J'aurai cela un jour.

— Eh bien! attends ce jour-là.

— Vous pensez donc que ce ne serait pas une folie de vouloir reprendre mon domaine à ce géant?

— Dame! la terre est une chose bonne et sainte; quand on l'a, c'est dommage d'être forcé d'y renoncer. Dieu n'aime pas qu'on l'abandonne tant qu'on peut la disputer à la glace et à la pierre!

— C'est-à-dire aux méchans esprits! Eh bien! je la disputerai à ce démon bête et cruel qui a voulu massacrer mon père et qui m'a détruit ma maison. C'est lui qui m'a fait mendiant, errant sur les chemins pendant toute mon enfance, pendant que lui, le brutal, l'idiot, il dormait son lourd sommeil sur notre prairie. Il en sortira, je vous dis! Je le déteste trop pour le souffrir là, à présent que je commence à être un homme, et quand j'y mangerais ce que j'ai, ce que je dois avoir, quand mon bien ne vaudrait pas ce qu'il me coûtera, tant pis! Il y a sept ans que je maudis ce géant; je mettrai, s'il le faut, sept ans à le châtier et à le chasser!

— Tu es un drôle de garçon, dit le vieux berger. Comme tu te montes la tête, toi! Je ne hais pas cela, j'y vois que tu aimais ton père, que tu as de la fierté et du courage : nous reparlerons de ton idée. Si je pouvais t'aider,... mais je suis trop pauvre et trop vieux.

— Vous pouvez m'aider : vendez-moi votre masse de fer.

— Je te la prête pour rien. Je n'en ai pas besoin. Elle est lourde, laisse-la dans ta rencluse, où personne n'ira la dérober pendant la nuit. On a trop peur du géant.

— On en a peur? Voilà ce que je ne savais pas! On sait donc qu'il se relève la nuit et qu'il marche?

— On le dit; moi, je ne le crois point. J'ai servi en Afrique et j'ai fait la guerre, c'est te dire qu'habitué à ne point craindre le canon, je ne m'amuse point à avoir peur des pierres.

— Mais je n'en ai pas peur non plus, père Bradat! Je suis bien sûr que ce géant est un diable, et c'est pour cela que je suis décidé à lui faire la guerre, comme vous l'avez faite aux Bédouins.

— Allons, reprit le vieux berger, c'est comme tu voudras. Il se fait tard, il faut dormir.

Le jour suivant, comme je montais à ma rencluse, j'entendis qu'il m'appelait. — Ne va pas si vite! me dit-il, je veux aller avec toi. Je marche doucement, mais j'arrive tout de même, et je veux voir ce fameux géant. Je ne monte pas souvent là-haut, et n'ai jamais fait grande attention à cette pierraille. Peut-être te donnerai-je un bon avis.

Quand il eut tout examiné : — Il y a, dit-il, dix fois plus d'ouvrage que je ne pensais. Ce n'est pas en deux saisons que dix bons ouvriers pourraient déblayer cela. Il faudrait aussi une quantité de poudre... Si tu veux m'en croire, tu y renonceras; tu y mangerais tout ce que tu as, et tu ne serais pas payé de tes peines.

— N'avez-vous pas ouï dire pourtant, père Bradat, que l'herbe de ce pâturage était le meilleur échelon de la montagne? Mon père me l'a tant répété que je le crois.

— Je ne dis pas non. Le peu qui y pousse encore est de première qualité; mais quand tu auras déblayé, je suppose, il faudra fumer, et pour fumer il faut un troupeau; il faut même bien vite un fort troupeau, car l'ancien engrais est tout perdu, et c'est un pâturage à recommencer en terre vierge. Si tu es bien riche, si tu as quatre mille francs par exemple...

— Je n'en ai pas la moitié.

— Alors n'entreprends pas cela, ce serait ta ruine. Qu'est-ce que c'est que ces chiffres-là sur le rocher?

— C'est moi qui les ai inventés pour calculer...

— Ah! je comprends. Tu ne sais donc pas écrire?

— Ni lire non plus.

— C'est un malheur. Tu devrais apprendre, ça t'aiderait plus que tous tes coups de masse sur la pierre.

— Je ne dis pas non! Si vous vouliez m'apprendre...

— Je n'en sais pas long; mais c'est mieux que rien, et quand tu voudras...

Je commençai le soir même en devançant d'une heure ma rentrée à la cabane de Bradat. Le plus grand des gars qui servaient le vieux berger, voyant que j'avais bon vouloir, m'enseigna aussi, et je dois dire que, s'il était moins patient que le vieux, il en savait

davantage. C'est comme cela que je commençai à en comprendre assez pour être à même de m'exercer tout seul. J'emportai bientôt un livre avec moi, et en prenant, sur le midi, une heure de repos, j'étudiais avec une grande attention et un entêtement aussi solide que celui qui m'attachait au travail de ma rencluse.

Le père Bradat, voyant que ses prudens conseils n'avaient rien changé à ma résolution, prit son parti de ne plus m'en détourner; seulement il se moquait un peu de moi quand je me laissais aller à parler du géant comme d'un méchant diable, et cela me rendit plus circonspect. Je n'en parlai plus que comme d'un tas de pierres, sans démordre pour cela de mon idée et de ma haine. Les autres gars pensaient pourtant un peu, comme moi, qu'il y avait de l'enchantement dans ces maudites roches. Ils avaient ouï parler, en d'autres pâturages de montagne, de certains éboulemens qu'on avait voulu endiguer, mais où le démon défaisait chaque nuit la besogne des ouvriers les plus habiles. Ils venaient quelquefois me voir travailler, car je travaillais avec rage, et ils se hasardaient par amitié pour moi à me donner un coup de main; pourtant ce n'était pas sans un peu de crainte, et même il y en eut un qui, ayant rêvé du géant, jura qu'il n'y voulait plus toucher. Je n'insistai pas. Je savais bien que, si je leur avais voulu payer du vin le dimanche, ils auraient eu plus de courage; mais je ne voulais pas les détourner de leur devoir : c'eût été mal payer l'hospitalité que m'accordait le père Bradat.

Je n'en eus pas moins la compagnie de l'un ou de l'autre de temps en temps. Le père Bradat consentait à me garder et à me nourrir moyennant que ses chèvres consommeraient le peu d'herbe qui poussait chez moi, et l'enfant chargé de les conduire s'amusa, pendant que je piochais, à construire, pour se garer de la pluie, une baraque assez solide avec les restes de l'ancienne et beaucoup de pierres et de broussailles qu'il agença très adroitement. J'eus donc un refuge pour la nuit, et je m'en servis plusieurs fois afin d'avancer mon ouvrage.

IV.

Chaque fois que je dormis là, je revis le géant, et chaque fois je le vis plus remuant et plus agité. Il devenait certain pour moi qu'il se sentait tracassé, et qu'il se faisait plus léger et plus désireux de s'en aller; mais je crois aussi qu'il devenait toujours plus imbécile, car, au lieu d'aller dormir où je lui conseillais d'être, il essayait toute sorte d'installations impossibles. Je tâchais de le rai-

sonner dans son intérêt et dans le mien, lui promettant de le laisser tranquille quand il serait où je voulais le voir. Il ne comprenait rien, ou bien il me répondait de telles grossièretés que j'étais forcé de le battre, et, sitôt battu, il s'effondrait et recommençait à dévaster ma prairie. Voyant qu'il n'y avait pas moyen de causer avec cette brute, j'y renonçai. Je le laissai faire ses lourdes extravagances, qui n'aboutissaient à rien, et bien souvent je m'endormis au bruit sourd de son pas inégal : il devenait de plus en plus boiteux. Je vis bien que le plus sage était de continuer à lui casser les pieds, et qu'il ne s'en irait que par force, en menus morceaux.

J'étais là depuis trois mois. Je devenais fort comme un jeune taureau, et j'apprenais très vite à lire assez pour comprendre ce que je lisais. Le père Bradat, qui ne comprenait pas tous les mots et toutes les idées de ses livres, était surpris de me voir les lui expliquer. C'est que mon père, en ne m'enseignant rien, m'avait appris beaucoup de choses, et il arriva bientôt que les habitans de la cabane me regardèrent comme un savant qui cachait son jeu. Ils ne me détournèrent plus de mon projet, et je résolus d'en hâter l'accomplissement par quelque dépense.

Je descendis la vallée de Lesponne, et j'allai aux carrières de marbre de Campan pour embaucher des ouvriers. Je n'en trouvai point. C'était la belle saison où les étrangers occupent toute la population; on me demandait un prix insensé. Je parvins à me procurer un peu de poudre, et je revins consolé en songeant à la petite fête que j'allais donner à monseigneur Yéous.

Dès le matin suivant, je courus tout préparer après avoir averti mes hôtes de ne pas s'étonner du bruit; je creusai ma petite mine avec l'instrument que je pus trouver. Je ne m'y pris point mal; j'avais assez vu opérer ce travail sur les routes de montagne. Le cœur me battait d'une joie cruelle quand j'allumai la mèche; j'avais mis toute ma poudre, l'explosion fut belle et faillit m'être funeste, — j'étais trop fier pour avoir bien pris mes précautions; mais la gueule du géant éclata jusqu'aux oreilles, car je m'étais attaqué à sa face, et il resta béant avec une si laide grimace que j'en tombai de rire, tout sanglant et blessé que j'étais moi-même. Je n'avais rien de grave, je me relevai vite. — Bois mon sang! dis-je à mon ennemi en me penchant sur sa hure calcinée. Voilà! c'est entre nous duel à mort. Tu ne sais pas saigner, toi, mais j'espère que tu souffres comme tu as fait souffrir mon père.

En ce moment, je vis une chose qui me ramena à la pitié. L'explosion avait envoyé au diable une pauvre fourmilière installée dans une oreille du géant. Ce petit monde éperdu ne s'amusait pas

à compter ses morts et à fuir; il remontait avec courage à l'assaut des ruines pour emporter ses larves et les mettre en sûreté ailleurs. — Ma foi, je vous demande pardon, leur dis-je, j'aurais dû vous avertir; mais je vais vous aider à sauver vos enfans. — Je pris sur ma pelle de bois un gros paquet de cette terre si bien triturée et creusée de logettes et de corridors où reposaient les larves, et je la portai à quelque distance. Je regardai les adroites fourmis qui, après m'avoir suivi, retournaient sans se tromper faire le reste de leur déménagement. Elles s'avertissaient, elles se parlaient certainement, elles s'entr'aidaient. Personne ne paraissait consterné ni découragé. — Petites fourmis, leur dis-je, vous me donnez là une grosse leçon! Dût mon travail s'écrouler sur moi, je ne l'abandonnerai pas.

Mais j'étais tout seul, moi, et toutes mes idées se portèrent à la résolution d'avoir de l'aide. Je n'avais pas encore donné de mes nouvelles à ma mère, bien que je fusse fort près d'elle. J'avais craint avec raison qu'elle ne me blâmât de perdre mon temps à caresser des chimères au lieu de chercher une place. Je commençai à me tourmenter de l'inquiétude qu'elle devait avoir, et j'allai la trouver.

Elle était inquiète en effet, et me gronda quand elle apprit que je n'avais rien gagné encore; mais, quand elle sut que j'avais presque appris à lire et que je n'avais presque rien dépensé, elle se calma, forcée de reconnaître que je n'avais point fait le vagabond. Alors je lui ouvris mon cœur, je lui racontai l'emploi de mon temps et lui confiai mes espérances. Elle fut très surprise et très émue, mais très effrayée aussi. Elle me parla comme m'avait parlé le père Bradat et me supplia de ne point risquer mon avoir dans une entreprise si déraisonnable. Pourtant je gagnai ceci sur elle, qu'elle me laissa voir son attachement pour ce coin de terre où elle avait été plus heureuse qu'ailleurs et où elle m'avoua être retournée bien des fois en rêve. Je ne voulus pas me trop obstiner, espérant que peut-être avec le temps je la persuaderais. Je lui promis d'utiliser l'hiver, car je devais quitter les hauteurs très prochainement, et je lui tins parole. Ma saison finie dans les pierres, je fis présent au père Bradat d'une bonne capuche de laine de Baréges, et à ses gars de divers petits objets achetés à leur intention. Nous nous quittâmes bons amis, avec promesse de nous retrouver l'année suivante, et je m'en allai chercher fortune du côté de Lourdes, dans les carrières et sur les routes. J'avais toujours mon idée, je voulais apprendre à combattre le rocher et à m'en rendre maître le plus vite et le plus adroitement possible. On ne me faisait faire qu'un métier de manœuvre, mais, tout en le faisant, je regardais le travail des ingé-

nieurs, et je m'efforçais de me rendre compte de tout. Je gagnai bien peu de chose au-delà de ma nourriture et de mon entretien. Ce surplus, je l'employai à prendre des leçons de calcul, car pour la lecture je m'en tirais déjà tout seul avec lenteur et patience; quant à l'écriture, je m'en faisais une moi-même en copiant. J'employais à tout cela une ou deux heures le soir et presque tout mon dimanche. On me regardait comme un grand bon sujet, raisonnable comme pas un de mon âge; au fond, j'étais un entêté, rien de plus.

Aussitôt que le printemps eut fondu les neiges, je quittai tout pour courir voir ma mère et acheter une brouette, un pic, de la poudre, une tarière, une masse, tout ce qu'il me fallait enfin pour attaquer mon ennemi de plus belle. J'obtins de ma mère la promesse de me donner cent francs encore quand j'aurais dépensé ce que j'avais en réserve, si mon travail, vérifié, méritait d'être encouragé; pour se prononcer à cet égard, elle s'engageait à venir le voir dans le courant de la belle saison.

J'avais embauché à Lourdes deux gars de mon âge, qui, m'ayant promis de me rejoindre à Pierrefitte, s'y trouvèrent en effet au jour dit. C'était de bons compagnons, aimant le travail et point vicieux. Tout alla bien au commencement. Ceux-là n'avaient point peur du géant Yéous, et ne se gênaient pas pour lui briser les côtes et lui élargir la mâchoire. Nous nous construisîmes une cabane plus grande et plus solide, l'hiver ayant détruit celle que j'avais, et, comme le père Bradat allait toutes les semaines à la provision dans les vallées, nous le chargeâmes d'acheter et de rapporter la nôtre sur son âne.

Tant qu'il s'agit de faire sauter les roches, mes deux compagnons furent gais; mais, quand il fallut charger et mener la brouette, l'ennui les prit. Ils étaient de la plaine, la montagne les rendait tristes, et je ne pouvais plus les distraire de l'ennui des soirées et du bruit agaçant des cascades. Ce que je trouvais si beau, ils le trouvaient triste à la longue, et un beau matin je vis que la peur les avait pris. La peur de quoi? Ils ne voulurent pas le dire. J'avais peut-être fait l'imprudence de trop parler par momens de ma haine pour ce rocher, et, bien que je n'eusse rien raconté de ses apparitions nocturnes, auxquelles souvent j'assistais encore en silence pendant que les autres dormaient, peut-être fut-il aperçu ou entendu par l'un d'eux. Quoi qu'il en soit, ils me déclarèrent qu'ils avaient assez de cette solitude, et ils me quittèrent de bonne amitié, mais en cherchant à me décourager.

Ils n'y réussirent pas. Après avoir pour mon compte embauché d'autres compagnons, qui avancèrent encore un peu la besogne, mais sans donner des résultats bien apparens, je fus encore laissé

seul, sous prétexte que j'avais entrepris une folie, et que c'était me rendre service que de m'abandonner.

Pour la première fois, j'eus un accès de découragement. Je ne pus dormir la nuit, et je vis le géant plus entier, plus solide, plus vivant que jamais, assis sur un bloc au milieu d'autres blocs que j'avais réussi à isoler. Au clair de la lune un peu voilée, on eût dit d'un berger gardant un troupeau d'éléphans blancs. J'allai à lui, je parvins à grimper sur ses genoux, et, m'accrochant à sa barbe, je me haussai jusqu'à son visage, que je souffletai de ma main de fer. — Petit berger, me dit-il avec sa voix rugissante, allez chercher un autre herbage. Celui-ci est à moi pour toujours, — et me montrant les blocs épars, — vous m'avez donné ces brebis, je prétends les nourrir à vos frais jusqu'à la fin des siècles.

— C'est ce que nous verrons, repris-je. Tu crois triompher parce que tu me vois seul; eh bien! tu sauras ce que peut faire un homme seul!

Dès le lendemain, je m'attaquai aux blocs avec tant d'emportement que quinze jours après le géant, n'ayant plus une seule brebis, essaya encore de s'en aller et fit un pas vers la digue où je le voulais parquer.

Ma mère vint me voir un dimanche avec mes sœurs. J'avais déblayé entièrement la place où mon père avait été brisé; l'herbe, assainie par une rigole, y poussait au mieux, et de belles ancolies bleues se miraient dans le filet d'eau. J'avais planté une croix de bois à l'endroit même de l'accident, et j'y avais établi un banc de pierre. Ma mère fut très touchée de ce soin, elle pria et pleura à cette place, et, regardant ensuite notre petit domaine, dont un bon quart était nettoyé et bien verdoyant, elle m'avoua qu'elle ne s'attendait pas à me voir si avancé; mais quand, après s'être un peu reposée, elle entra dans la partie la plus épaisse du dégât, quand elle vit tout ce qui me restait à faire, elle en fut effrayée et me supplia de me contenter de ce qui était fait. — Tu peux, dit-elle, louer ce bout de pâturage à tes voisins d'en bas, à présent qu'il a une petite valeur. Ce sera une mince ressource, mais cela vaudra mieux qu'une folle dépense.

Je ne cédais pas; ma mère se fâcha un peu et me menaça de ne plus m'avancer d'argent. Maguelonne, qui commençait à être une grande fille, pleura à ma place. Elle prenait mon parti, elle m'approuvait. Elle eût voulu être un garçon et avoir la force de m'aider. Rien ne lui semblait plus beau que les hauteurs; elle jurait de ne se jamais marier dans une ville. Elle n'avait jamais oublié sa montagne; c'est là quelle rêvait de retourner vivre dès qu'elle en trouverait le moyen. La petite Myrtile ne disait rien, mais elle ou-

vrait ses yeux bleus et courait comme une gelinotte dans les rochers, ivre d'une joie qu'elle sentait et montrait sans pouvoir l'expliquer.

J'avais préparé un petit goûter de fraises avec la meilleure crème du père Bradat. Nous mangeâmes ensemble sur les ruines de notre ancienne maison. Nous étions tous attendris, tristes et joyeux en même temps. Ma mère me quitta sans me rien promettre, mais en m'embrassant beaucoup et sans pouvoir se décider à me blâmer. Je travaillai donc seul jusqu'à la fin de la saison. Plus ma tâche avançait, plus je m'assurais de la difficulté que je trouverais à transporter cette montagne de débris. Je travaillais d'autant plus. Je ne descendais plus aux cabanes qu'un instant le dimanche. Puisque j'avais une espèce de logement, je m'y tenais, et je mettais à profit les soirées pour lire, écrire et compter. J'avais fait, en fouillant les décombres, une découverte précieuse; j'avais retrouvé intact un vieux coffre qui contenait divers outils, quelques ustensiles de ménage et les livres tout dépareillés de mon père. Je les lus et relus avec un grand plaisir, ne me dépitant pas quand ils me laissaient au milieu d'une aventure, que je continuais à ma fantaisie. Ils étaient pleins d'exploits merveilleux qui me montaient la tête et enflammaient mon courage. Je ne m'ennuyais point seul. J'apprenais à calculer par chiffres l'étendue et la durée de mon travail. Je vis que j'en pourrais venir à bout par moi-même en plusieurs années, et, quoi qu'on pût dire, je m'y acharnai. Le géant était si bien émietté qu'il n'essayait plus de rassembler ses os pour se promener. Il me laissait dormir tranquille, sauf que de temps en temps je l'entendais geindre avec la voix d'un bœuf qui s'ennuie au pâturage. Je lui imposais silence en le menaçant d'employer la poudre. Je savais que c'était ce qu'il détestait le plus. Alors il se taisait, et je voyais bien qu'il était vaincu et se sentait absolument en mon pouvoir.

L'hiver venu, je fis comme l'année précédente, et je gagnai davantage. J'avais déjà dix-sept ans; j'avais grandi et pris des muscles de première qualité. Malgré mon jeune âge, je fus payé comme un homme fait. Un des messieurs qui conduisaient les travaux me remarqua, prétendit que j'étais plus intelligent, plus persévérant que tous les autres, et me prit en amitié. Il me confia dès lors en toute occasion l'ouvrage qui pouvait le mieux m'instruire, et il me fit faire un bon petit profit en me donnant place dans son logement et à sa table; cela fit qu'au printemps je n'avais presque rien dépensé. Il s'en allait du pays et désirait m'emmener comme serviteur et compagnon, me promettant de me faire faire mon chemin dans l'emploi; mais rien ne put me décider à abandonner ma ren-

cluse. J'y retournai aussitôt que la neige me permit d'y poser les pieds.

V.

Tout était à peu près cassé. Je n'avais plus que le travail de la brouette. Ce n'était pas le plus dur, mais ce fut le plus ennuyeux. J'y passai toute cette saison-là, et la suivante, et celle d'après encore. Enfin, au bout de cinq années, je vis un beau soir tout le corps dépecé du géant transporté sur le flanc déchiré de la montagne et formant une belle digue capable de retenir les glaces des plus rudes hivers, avec tous les sables qu'elles entraînent, lesquels, en rencontrant un point d'appui, tendaient à s'amonceler et à augmenter la puissance de la digue. Ma prairie, que j'avais drainée à mesure avec des rigoles de pierre, portait toutes ses eaux vers la coulisse du torrent et se passait d'engrais pour être magnifique. Il n'y avait que trop de fleurs; c'était un vrai jardin. Les chèvres n'y venaient plus, car j'avais replanté, dès la seconde année, tous les hêtres que l'éboulement avait détruits, et mes jeunes sujets étaient déjà forts et bien feuillus. Jour par jour aussi, j'avais arraché les fougères et les autres herbes folles qui m'avaient envahi; je les avais brûlées, et la cendre avait détruit la mousse. J'en étais à ma dernière brouettée, peut-être la quatre millième, quand je m'arrêtai et la laissai sur place, voulant donner à ma sœur Maguelonne le plaisir de la soulever et de dire qu'elle avait mis la dernière main à mon ouvrage.

Alors je me mis à genoux du côté du soleil pour remercier Dieu du courage qu'il m'avait donné et de la santé qu'il m'avait permis d'avoir pour mener à bonne fin cette tâche, que l'on m'avait dit devoir prendre toute la vie d'un homme. Et je n'avais que vingt et un ans; j'entrais dans ma majorité, et la tâche était faite! J'avais devant moi tout mon âge d'homme pour jouir de ma propriété et recueillir le fruit de mon labeur.

Le soleil se couchait dans une gloire de rayons d'or et de nuages pourpres, c'était comme un grand œil divin qui me regardait et me souriait. Les neiges du pic brillaient comme des diamans, la cascade chantait comme un chœur de nymphes; un petit vent courbait les fleurs, qui semblaient baiser ma terre avec tendresse. Du monstre qui m'avait tant ennuyé, il n'était plus question; il était pour jamais réduit au silence. Il n'avait plus forme de géant. Déjà en partie couvert de verdure, de mousse et de clématites qui avaient grimpé sur la partie où j'avais cessé de passer, il n'était plus laid; bientôt on ne le verrait plus du tout.

Je me sentais si heureux que je voulus lui pardonner, et, me tournant vers lui : — A présent, lui dis-je, tu dormiras tous tes jours et toutes tes nuits sans que je te dérange. Le mauvais esprit qui était en toi est vaincu, je lui défends de revenir. Je t'en ai délivré en te forçant à devenir utile à quelque chose; que la foudre t'épargne et que la neige te soit légère!

Il me sembla entendre passer, le long de l'escarpement, comme un grand soupir de résignation qui se perdit dans les hauteurs. Ce fut la dernière fois que je l'entendis, et je ne l'ai jamais revu autre qu'il n'est maintenant.

Dès le matin, je préparai la petite fête que je voulais donner; j'allai inviter le père Bradat, qui avait toujours été un bon voisin, un brave ami pour moi, à se rendre chez moi vers midi avec tous ses gars et tous ses animaux, auxquels je voulais donner l'étrenne de mon pré; puis je courus à Pierrefitte chercher ma mère et mes sœurs.

— Me voici, leur dis-je, j'ai fini, et je n'ai rien dépensé de l'argent que vous me réserviez pour ma majorité. Il me le faudra maintenant pour acheter un troupeau et bâtir une vraie maisonnette; mais j'entends que tout soit commun entre nous quatre jusqu'au jour où mes sœurs voudront s'établir; alors nous ferons de toutes choses des parts égales. En attendant, venez; j'ai là une carriole et un cheval pour vous conduire jusqu'au pied de la montagne, avec quelques provisions pour le déjeuner. Je veux que vous plantiez le bouquet sur la rencluse à Miquelon.

Quand elles entrèrent dans notre petit vallon, elles crurent rêver; la cantine était dressée, et envoyait dans les airs son long filet de fumée bleue. Le père Bradat, aidé de quelques femmes et filles des environs que j'avais requises en passant, préparaient le repas, les perdrix de montagne, que vous appelez lagopèdes et qui sont toutes blanches l'hiver, les coqs de bruyère et les fromages de crème. J'apportais le vin, le sucre, le café et le pain tendre. Le troupeau de Bradat était épars sur mon herbage et l'attaquait à belles dents comme pour prouver qu'il était bon. Les gars mettaient la table et dressaient les siéges avec des billes de sapin et des planches à peine équarries; mais tout cela, couvert de feuillages et de fleurs, avait un air de fête. Le bouquet de rhododendrons et d'œillets sauvages était pendu à une corde pour être hissé par ma mère à une perche. Quant à moi, j'eus aussi la surprise d'une musique à laquelle je n'avais point songé. Le père Bradat avait convié un de ses amis, joueur de tympanon, à venir nous faire danser. Après le déjeuner, nous eûmes le bal, mes sœurs s'en donnèrent à plein cœur et à pleines jambes. Ma pauvre mère pleura de joie en hissant

le bouquet, Maguelonne se couvrit de gloire en enlevant lestement la dernière brouettée et en la jetant sur le tas. Tout le monde fut gai, par conséquent amical et bon. Personne ne se grisa, bien que je n'eusse point épargné le vin. Nos montagnards sont sobres et polis, vous le savez.

Le soir venu, je reconduisis ma famille; ma mère me bénit et me remit l'argent pour bâtir la maison que vous voyez et acheter le bétail. Elle consentait à vivre l'été avec moi à la rencluse; mes sœurs s'en faisaient une fête et une joie.

L'année suivante, au moment où nous étions prêts à nous installer, nous eûmes une grande inquiétude. Ma mère fut malade, et nous crûmes la perdre; mais dès qu'elle fut hors de danger, elle se fit transporter dans notre montagne, où le bon air l'eut bientôt guérie. Si vous ne la voyez point aujourd'hui avec nous, c'est que la brave femme, qui ne se trouve pas assez occupée ici et qui veut toujours gagner de l'argent pour nous, est à Cauterets, où elle blanchit et repasse les jupes et les affiquets des belles baigneuses, sans parler des fines chemises des beaux messieurs. On la demande partout parce qu'elle est bonne ouvrière et très aimable. Quant à nous, vous voyez, nous sommes bien ici, et c'est toujours un regret quand nous y finissons notre saison d'été, c'est toujours avec plaisir que nous y refaisons notre installation aux premiers beaux jours. La chasse est bonne, le gibier ne manque pas. Monseigneur l'ours, quand il s'aventure de notre côté, est bien reçu au garde-manger. Les loups nous ont un peu tourmentés au commencement; mais ils ont eu leur compte et se le tiennent pour dit. Notre rencluse est redevenue meilleure qu'elle n'avait jamais été. J'ai fait de bonnes affaires avec mes vaches grasses, que je vais vendre en pays de plaine chaque automne pour en racheter de maigres au printemps, si bien que j'ai pu doubler mon terrain en achetant le morceau d'à côté. Il était à l'abandon, je ne l'ai pas payé cher. A présent, il vaut autant que l'autre, et l'an qui vient je doublerai mon troupeau, c'est-à-dire mon capital de roulement.

Voilà mon histoire, mon cher hôte, dit Miquelon en terminant. Si elle vous a ennuyé, je vous en demande pardon. J'ai été un peu intimidé, d'abord par la crainte de n'être pas pris au sérieux, et ensuite par le sérieux avec lequel vous m'écoutiez.

— Mon cher Miquel, lui répondis-je, savez-vous à quoi je songeais en supputant dans mon esprit le nombre de vos coups de masse et de vos brouettées de pierres? D'abord je regrettais qu'un homme de votre valeur n'eût pas été appelé par la destinée à exercer sa persévérante volonté sur un plus vaste champ d'action, — et puis je me suis dit que, quel que fût le théâtre, nous étions tous

des casseurs de pierres, plus ou moins forts et patiens. L'homme capable de reconquérir son domaine comme vous l'avez fait n'est pas ordinaire, et ce qui me frappe le plus en ceci, ce n'est pas seulement cette obstination du paysan, qui est pourtant digne de respect, c'est que vous avez été mû par un sentiment plus élevé que l'intérêt, l'amour filial et la lutte pour la fécondité de la terre, envisagée comme un devoir humain.

— Bien, merci! reprit Miquelon. Il y a eu de cela; pourtant il y avait aussi quelque chose que vous devez blâmer, la croyance aux mauvais esprits dans la nature.

— Oh! ceci, vous n'y croyez plus, je le vois bien.

— A la bonne heure! vous me comprenez. J'étais un enfant nourri de rêveries et sujet aux hallucinations... Et puis je ne comprenais pas le fin mot des croyances. J'ai lu depuis, j'ai vu qu'il n'y avait qu'un Dieu, et que Zeus ou Jupiter n'était qu'un de ses prénoms. Celui qui a mis la foudre dans les nuées n'en veut pas au rocher qu'il frappe, et le rocher qui s'écroule n'en veut pas au pauvre homme qu'il broie. Aussi... vous verrez demain, sur le haut de ma digue, où la terre s'est amoncelée et amendée, que j'ai planté comme un petit bois sacré d'androsèmes et de daphnés sauvages en signe de respect pour les lois de la nature, dont les anciens dieux étaient les symboles.

Je passai une très bonne nuit sous le toit de Miquelon, et je n'attendis pas le lever du soleil pour aller visiter la rencluse. Miquelon était déjà dans son étable; mais, devinant que j'avais plaisir à être un peu seul, il eut la discrétion de me laisser errer à ma guise. Je trouvai de beaux échantillons de plantes, des anémones à fleurs de narcisse, des primevères visqueuses, des saxifrages de diverses espèces, rares et charmantes; mais j'examinai surtout le géant, ce monument qu'il eût fallu dédier à la divinité qui fait d'incontestables miracles pour l'homme, la patience! J'y fis une récolte de mousses très précieuses; j'y contemplai les savans travaux des fourmis et la chasse habile et persévérante de la petite araignée. J'aurais bien souhaité entendre un peu le râle du géant par curiosité; mais je n'entendis que la voix harmonieuse et fraîche d'une charmante cascade qui tombait tout près de là, et dont l'eau, bien dirigée par les soins de Miquelon, caressait la prairie en chantant un *allegro* très gai.

Miquelon me fit faire encore un bon repas, et me remit dans mon chemin par d'agréables sentiers. Il ne voulut accepter pour remercîment de son hospitalité que des graines de fleurs sauvages recueillies par moi sur d'autres montagnes. Quand je lui appris qu'un des plaisirs du botaniste était de semer en divers endroits les

plantes belles et rares pour en conserver l'espèce, en vue des recherches des autres botanistes, il me parut touché et frappé de cette idée, et se promit de suivre désormais mon exemple dans ses courses. Il avait, comme tous les montagnards en contact avec les amateurs et les touristes, quelques notions d'histoire naturelle. Il voulut me conduire à sa maison de Pierrefitte pour me donner des échantillons de plantes et de minéraux, de belles cristallisations enlevées sur le géant même, des renoncules *glacialis* et des ramondies superbes cueillies près des glaciers. — N'est-ce pas, me disait-il, que nos montagnes sont le paradis des botanistes? Vous y avez à la fois les fleurs et les fruits de toutes les saisons. Au fond des vallées, c'est l'été et l'automne; vous montez à mi-côte, vous trouvez le printemps; plus haut encore, et vous reculez dans la floraison que vous ne trouveriez ailleurs qu'aux premiers jours de mars. Ainsi vous pouvez récolter dans la même journée les orchis des premiers beaux jours et ceux de l'arrière-saison. C'est la même chose pour tout, pour l'air et la lumière. Vous avez en un jour, à mesure que vous montez, l'éclat du soleil sur les lacs, la brume d'automne sur les hautes prairies, et la majesté des hivers sur les cimes. Comment pourrait-on s'ennuyer de la vue des plus belles choses ainsi rassemblées? Une pareille richesse vaut bien d'être achetée par sept mois d'exil dans la plaine. C'est pourquoi nous aimons tant notre montagne, et lui pardonnons de nous chasser tous les ans. Nous comprenons qu'elle appartient à quelque chose qui est plus que nous, et qu'il faut nous contenter des beaux sourires qu'elle nous fait quand nous y rentrons.

Miquelon voulut encore m'héberger et me servir à Pierrefitte. J'étais honteux d'être ainsi comblé par un homme pour qui j'avais fait si peu. — Souvenez-vous, me dit-il quand nous nous séparâmes, que vous avez dit jadis devant moi à mon père : « Il ne faut pas que cet enfant mendie plus longtemps; il a dans les yeux quelque chose qui promet mieux que cela. » J'ai recueilli votre parole, et qui sait si je ne vous dois pas d'avoir voulu être un homme?

GEORGE SAND.

Nohant, mars 1873.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

I.

SOUVENIRS DU NIVERNAIS.

I. — COSNE. — SANCERRE. — LA CHARITÉ.

Cosne possède une très ancienne église romane dont le porche sculpté mérite quelques instans d'attention. Ces sculptures ne sont autres cependant que les signes du zodiaque, que l'on rencontre invariablement dans toutes les œuvres de l'architecture romane; mais ici la disposition en a quelque chose de plus particulièrement chrétien qui attendrit de piété pendant quelques minutes la rêverie du promeneur. Ils sont symétriquement rangés en demi-cercle sur la courbe de l'arc roman, six d'un côté, six de l'autre, et viennent aboutir à la figure de Jésus, placée au sommet, comme deux fleuves qui se joignent à la mer au même point. Ce n'est autre chose, comme on le voit, que la vieille et grande pensée qui a fait et fera mélancoliquement rêver toutes les générations des hommes; les jours se fondent dans les mois, les mois dans les années, et l'une après l'autre les années vont se perdre dans l'océan de l'éternité; seulement ici l'éternité porte un nom et revêt une forme individuelle, le nom et la forme du rédempteur auquel les flots du temps aboutissent, non comme à un élément fatal, mais comme à un maître qui peut à son gré leur faire rebrousser chemin pour recommencer leur course ou les arrêter pour toujours.

C'est avec ce mince bagage d'impressions que j'allais quitter la

petite ville de Cosne lorsqu'en me promenant, au moment de partir, à travers l'*Hôtel du Grand Cerf*, où j'étais logé, mes yeux rencontrèrent à l'improviste, sculptées et peintes au-dessus de la cheminée d'une petite salle, la triple tiare et les clés de saint Pierre. Assez étonné de rencontrer le blason de la papauté dans cette salle d'auberge, je m'informe auprès de mon hôtesse, qui m'apprend que, lors de son voyage pour le sacre de Napoléon, Pie VII a passé une nuit dans cette chambre, et que le lendemain la cheminée lui servit d'autel pour célébrer la messe à son réveil, en souvenir de quoi les armes de la papauté furent sculptées à cette place. « Vous possédez certainement ce qu'il y a de plus intéressant à Cosne, fis-je observer à mon hôtesse, et, comme ce souvenir ne se trouve mentionné dans aucun *guide* pour les touristes, je vous engage à réclamer, cela vous ferait une bonne annonce commerciale, et quantité de voyageurs qui s'arrêtent à Cosne descendraient chez vous sur la mention de ces armoiries. — Il n'est pas étonnant que le fait ne soit pas connu, me dit-elle, car cette sculpture a été recouverte pendant de très nombreuses années par une maçonnerie que le précédent propriétaire avait fait élever; c'est nous qui, ayant eu besoin de remettre les lieux dans leur premier état, l'avons rendue au jour dans ces derniers temps sur l'avis d'une vieille bonne qui avait passé dans l'hôtel plus de soixante et dix ans. Vous ferez attention quand vous arriverez à cet endroit, avait-elle dit aux maçons en leur désignant la place de la cheminée; il y avait là quelque chose, je ne sais pas ce que c'était, mais c'était bien joli. — Soixante et dix ans! m'écriai-je, cette servante avait passé dans l'hôtel soixante et dix ans! En ce cas, ce devait être une servante modèle. — Oh! oui, me répondit l'hôtesse avec une expression sérieuse et une inflexion de voix légèrement respectueuse; elle était entrée enfant au service de ceux qui fondèrent la maison, et c'est nous-mêmes qui l'avons enterrée il y a peu de temps. » Comme le triomphe des humbles est écrit à toutes les pages des livres où est renfermée la religion dont Pie VII fut le pontife, je puis avouer sans embarras que cette simple femme, type d'une domesticité disparue, triompha complétement dans mon esprit de tous les souvenirs de la papauté et de l'empire, et me parut pendant quelques minutes intéressante à l'égal de toutes les splendeurs de ce monde, seul succès de ce genre qu'elle ait probablement obtenu.

Après la légende auguste, le fabliau gausseur. L'hôtelier, qui assiste à cette conversation, prend à son tour la parole et complète les renseignemens précédens par une petite anecdote que nous rapporterons malgré son irrévérence, parce qu'elle montre très au vif la persistance de cet esprit gaulois que notre littérature a rendu

si célèbre. « Ma femme ne vous raconte pas tout, me dit cet homme; la chronique de Cosne rapporte qu'à l'époque où le pape passa dans notre ville il s'y trouvait une femme qui n'avait pas d'enfans et se désolait de ne pas en avoir. Rien n'y faisait, ni neuvaines, ni pèlerinages. Alors l'idée lui vint subitement que, si elle pouvait dormir dans le même lit où le pape avait couché, sa stérilité cesserait certainement. Elle guetta donc le moment où personne ne l'observait, se glissa dans la chambre que le pontife venait de quitter, et se coucha audacieusement dans le lit, où on la trouva quelques heures après, et d'où on eut beaucoup de peine à la déloger. Elle se plaignit même par la suite de cette expulsion comme d'un abus de la force, car, comme elle n'eut pas davantage d'enfant que par le passé, elle prétendit que cette persistance de stérilité venait de ce qu'elle n'avait pas dormi assez longtemps dans le lit du pontife, et elle ne pardonna jamais à ses compatriotes de l'en avoir fait sortir avant que l'influence miraculeuse eût eu le temps d'agir. » Eh mon Dieu! cette anecdote irrévérencieuse, mais assez inoffensive au demeurant dans son irrévérence, ce n'est ni plus ni moins que la matière première d'un conte des *Cent nouvelles nouvelles*, d'un devis de Bonaventure Despériers, d'une gaudriole de Rabelais, ou d'un récit de La Fontaine, et probablement elle nous charmerait, si elle nous était racontée avec la vivacité de tour d'Antoine de Lasalle, la verve comique du curé de Meudon, ou la naïveté sournoise du grand fabuliste.

« Il n'y a pas que cette sculpture qui soit historique ici, cette fenêtre que vous voyez l'est aussi, reprit l'hôtesse en me montrant une des deux ouvertures qui perçaient le mur de la salle. En 1847, il y eut une élection à faire dans la Nièvre. L'opposition, qui se croyait sûre de la victoire, avait déjà préparé ses ovations; mais il se trouva qu'elle avait vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué, car ce fut le candidat conservateur, M. Delangle, qui l'emporta à la majorité d'une seule voix. Furieux d'avoir manqué leur coup de si près, et plus furieux encore d'avoir apprêté à rire à leurs ennemis en chantant victoire au moment où ils allaient être battus, les opposans prirent prétexte de cette majorité d'une seule voix pour insulter au triomphe de leur adversaire, et le poursuivirent de huées et de clameurs. M. Delangle s'était réfugié dans cette salle; mais un charivari formidable vint l'y chercher, et, comme ledit charivari était accompagné d'une grêle de pierres, le nouvel élu jugea prudent de s'esquiver par la fenêtre, afin d'éviter d'être enseveli dans son triomphe. Je ne tenais pas encore l'hôtel à cette époque, mais c'est M. Delangle lui-même qui m'a depuis lors raconté le fait en me désignant la fenêtre par laquelle il s'était échappé. »

Là-dessus je prends congé de mes hôtes en les félicitant sur le caractère réellement historique de leur auberge, je les invite à prendre des mesures pour faire connaître les diverses particularités qui la recommandent à la curiosité des touristes, et je me mets en route pour Sancerre. Si nous n'avions su d'avance que le Nivernais est une province entièrement démocratisée, la couleur toute populaire de ces anecdotes aurait suffi pour nous le faire soupçonner.

Sancerre, située sur la rive ouest de la Loire, appartient au Berry tant par sa situation géographique que par son histoire; mais, comme cette ville est la souveraine véritable de la verte plaine qui compose ce qu'on peut appeler le Nivernais gai par opposition au Nivernais sombre des forêts et des montagnes, nous n'aurons garde de ne pas traverser le fleuve. C'est le seul moyen d'ailleurs d'embrasser dans toute son étendue le superbe paysage de la vallée de la Loire, qu'elle domine comme une reine du haut de sa colline ardue. Je n'ai pas fait de voyage de trois quarts d'heure plus fécond en surprises charmantes. Tout au pied de la montagne, le petit village de Saint-Satur étage ses maisons avec une sorte d'humble timidité comme une vassale qui craindrait de relever trop haut la tête devant sa suzeraine. On dirait une sorte d'écoulement de la ville d'en haut, ou bien encore un des hameaux verdoyans de ce vaste vestibule circulaire où dans le purgatoire de Dante les âmes destinées au rachat stationnent avant de gravir la montagne de purification. Ce n'est pas une simple comparaison métaphorique, car au moyen âge les habitans de Sancerre, abusant des avantages que leur donnait la situation escarpée de leur ville, avaient pris les habitans de Saint-Satur pour souffre-douleurs, et avaient fait malicieusement un véritable purgatoire de ce gentil village. De temps à autre, les Sancerrois descendaient sur Saint-Satur, et livraient combat à ses indigènes jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à faire l'un d'entre eux prisonnier. Ce captif une fois fait, ils le mettaient en mue jusqu'à la fête de Pâques; alors le prévôt de la ville, se présentant devant ses administrés à l'instar de Ponce-Pilate devant les juifs, leur demandait s'ils voulaient qu'on délivrât ce Barabbas, sur quoi tous s'écriaient généreusement d'une voix unanime : qu'il en soit ainsi. Le lendemain lundi de Pâques, nouvelle expédition, encore plus folâtre que les précédentes. Les jeunes gens de Sancerre descendaient sur Saint-Satur sous le commandement de leur roi des jeux, et faisaient une guerre sans trêve ni quartier à tous les chiens qu'ils rencontraient. Cette plaisanterie, qui était sans doute une parodie symbolique où les Sancerrois représentaient les chrétiens et les chiens les infidèles, n'était pas, comme on peut croire, du goût des habitans de Saint-Satur, qui vengeaient de leur mieux

leurs chers animaux. Des rixes s'ensuivaient, et plus d'un Sancerrois s'en retournait le nez en sang ou la patte boiteuse se faire panser par le barbier de son quartier. Enfin un jour que cette brutale imbécillité avait eu sans doute des conséquences plus désastreuses que de coutume, le clergé s'en mêla, et, sur les représentations de l'abbé de Saint-Satur, le comte de Sancerre en prononça l'abolition dans les premières années du XIIIe siècle (1).

Peut-être la nature de la localité était-elle en partie coupable de ces excès d'espièglerie, car nulle n'est mieux faite pour pousser aux actes de turbulente bonne humeur. La campagne qui monte de Saint-Satur à Sancerre se compose d'une suite de monticules ou, pour mieux dire, d'ondulations dissimulées par les accidens de terrain et comme cachées en tapinois les unes derrière les autres, qui se découvrent et disparaissent successivement à mesure qu'on monte la colline. Les images aimables se pressent en foule dans l'esprit à la vue de ce spectacle mouvant d'une douceur non pareille. Tantôt on dirait une bande de jolis bambins qui jouent à colin-maillard, et tantôt un enfant sournois qui, s'avançant à pas silencieux derrière une sœur aînée, l'entoure de ses petits bras avec un naïf éclat de rire; mais le plus souvent c'est une image moins chaste qu'évoque à l'esprit cette campagne en quelque sorte palpitante, grâce à l'illusion de ces exhaussemens et de ces abaissemens successifs, et il semble voir la déesse Nature elle-même, toute pareille à la Diane *multimammia,* symbole de sa fécondité, qui, saisie de volupté, étend ou reploie ses membres avec une langueur élégante, ou soulève avec un frémissement rhythmé par le plaisir tantôt l'une, tantôt l'autre de ses mille mamelles.

Bien que cette campagne ondulée ne soit séparée de celle du Nivernais que par l'étendue de la Loire, on s'aperçoit, rien qu'à sa mollesse et à sa douceur, que ce n'est déjà plus le même pays. Ici se découvre pour la première fois dans toute sa séduction légèrement énervante la bonne, calme et quelque peu sensuelle nature du Berry, qui, pareille à une femme dont les beautés principales seraient aux parties du corps que recouvre le vêtement, cache dans les coins secrets et les plis ignorés de son domaine tant de charmans détails et de délicieuses surprises. Pour retrouver la nature du Ni-

(1) Nous trouvons ces très curieux détails dans une *Histoire de Sancerre* écrite au dernier siècle par l'abbé Poupard, qui fut pendant près de cinquante ans curé de cette ville. Ce livre, à peu près inconnu hors du Berry, mérite d'être lu et consulté par tous ceux qui s'occuperont de ces provinces du Nivernais et du Berry, ne fût-ce que pour un esprit de tolérance qui sent son XVIIIe siècle, et pour l'impartialité avec laquelle l'auteur, en dépit de ses croyances et de son titre, a jugé et utilisé les documens protestans. L'abbé Poupard fut un des députés du clergé pour la province du Berry aux états-généraux de 1789.

vernais, il faut achever le voyage, et gravir jusqu'à la terrasse du château ou mieux encore monter jusqu'au faîte de la fameuse tour. De l'un et l'autre de ces deux points, l'œil embrasse l'étendue entière de la vallée de la Loire entre les collines du Berry et les montagnes du Morvan. C'est un immense verger sans clôture, qu'on dirait transformé en parc du côté du Berry, laissé à l'état de libre prairie du côté du Nivernais, et dont les routes blanches bordées de peupliers semblent les allées sablées et les villages épars les fermes isolées. Aucun bruit ne monte de cette vaste plaine; c'est le silence et le repos de la Loire, le moins loquace et le plus indolent des fleuves. Cette Loire aux calmes eaux est vraiment le plus parfait symbole d'indifférence que j'aie vu. Soit qu'elle traîne ses eaux paresseuses sur son lit de sables alternativement altérés ou noyés, soit qu'elle submerge ses rives, elle traverse la vallée comme étrangère au spectacle qu'elle baigne. Les îles qu'elle a créées de toutes parts comme en dormant, elle les inonde avec une sorte de songeuse apathie; elle fertilise sans amour, elle détruit sans colère, c'est une mère qui met au jour et voue à la mort des enfans qu'elle ne connaît pas. Rien n'est mieux fait pour justifier la triste opinion des philosophes qui veulent que notre monde ne soit qu'une coordination d'élémens aveugles qui trouvent leur équilibre par la force fatale des choses. Ces rives qu'elle daigne à peine effleurer, et qu'en certains endroits elle ne visite même pas une fois peut-être par année, sont aussi charmantes que si elles étaient caressées avec tendresse; pourtant il y règne une légère pointe de mélancolie comme si elles se sentaient orphelines, ou éprouvaient de cette indifférence un petit sentiment de souffrance. Le paysage du Nivernais, à la fois brillant et frêle, se distingue par un éclat de verdure d'une vivacité singulière, gai à l'excès, et cependant marqué d'une nuance de pâleur qui fait courir sur la riante vallée comme un zéphyr de tristesse, pâleur peut-être due en partie à l'abondance des peupliers, des saules et des autres arbres au feuillage tendre. On dirait un de ces aimables adolescens qui portent en eux le germe caché d'une maladie lointaine, ou mieux encore une de ces personnes dont la beauté, toute à l'épiderme, consiste dans l'éclat du teint et la finesse des tissus. C'est en effet à l'épiderme qu'est le charme de ce paysage; ce qui en est beau, c'est la surface plutôt que la structure, et ce qui en séduit, c'est la couleur plutôt que la forme.

Sancerre est aujourd'hui une petite ville d'une couleur gris brunâtre assez désagréable à l'œil, — quelque chose comme la couleur qui résulterait d'un mélange de poussière et de brique pilée, — dont les constructions d'architecture maussade, surannée sans être ancienne, seraient peu faites pour parler à l'imagination,

si la situation pittoresque que nous venons de décrire ne compensait amplement ce vulgaire aspect. Elle est du reste fort propre, car, étant bâtie en grande partie sur des pentes très inclinées, les pluies et les vents du ciel s'y acquittent évidemment des charges de l'édilité avec une exactitude et un zèle qu'on ne pourrait réclamer des conseils municipaux les mieux intentionnés. Cependant en dépit de ses lourdes bâtisses et de sa morne couleur, Sancerre reste essentiellement une ville du moyen âge par le dessin de ses rues. Elles ont peu changé, j'imagine, depuis les jours où le pays était gouverné par les comtes issus de cette grande maison de Champagne qui a poussé tant de branches princières et mêlé tant de fois son sang à celui de la maison de France (1). Ce sont des ruelles plutôt que des rues, étroites, escarpées, tortueuses, et auprès desquelles nos vieilles rues du Foin et de la Reine-Blanche étaient de spacieuses allées. En parcourant quelques-unes d'entre elles, je me suis rappelé cet exploit acrobatique du maréchal de Boucicault, qui, lorsqu'il se trouvait dans une de ces impasses, montait jusqu'au faîte des maisons en appuyant ses genoux et ses coudes contre

(1) De tous les membres de cette famille de Sancerre, le plus illustre est Louis de Sancerre, connétable sous Charles VI, une des plus nobles physionomies militaires de l'ancienne France, et la plus noble de son temps, si l'on en excepte son maître et son ami Duguesclin, qu'il chérit et admira tant, une sorte de Mac-Mahon heureux du dernier âge de la féodalité pour la vaillance sans fracas et la simplicité héroïque. Elle est même mieux que noble, elle est touchante à force de modestie et de délicate réserve, vertus qui n'étaient pas précisément surabondantes à cette époque d'anarchie et de désastreuse dislocation. La charge de connétable, vacante depuis la mort de Duguesclin, lui fut offerte à l'avénement de Charles VI; mais il s'excusa de l'accepter en alléguant qu'il n'était pas digne de succéder à un si grand homme, et la charge fut donnée à Olivier de Clisson. Vacante une seconde fois, elle lui fut encore offerte, et, la refusant de nouveau, il la laissa passer à Philippe, comte d'Eu. Enfin, après la lamentable expédition de Nicopolis, qui laissait la France sans connétable pour la troisième fois depuis vingt ans, il accepta ce titre, qui lui paraissait si lourd, le conserva cinq ans, et mourut avec une tranquillité et une piété d'enfant et de bonne femme. En souvenir de ma visite à Sancerre, j'ai voulu revoir la tombe du connétable à Saint-Denis. Il est représenté couché et revêtu de son armure militaire; la figure est peu belle, mais la physionomie, d'une douceur singulière, ne dément pas l'âme que nous révèlent ses actions. Hélas! l'effigie est pour le moment incomplète, car Louis de Sancerre se trouve être un des mutilés de notre dernière guerre; les deux mains ont été amputées par les Prussiens. Mérimée a remarqué dans ses tournées archéologiques que la figure humaine poussait à la destruction; mais il paraîtrait, d'après les dégâts de Saint-Denis, que l'instinct de destruction est différent selon les races, et que chez les Prussiens ce sont les mains et non la tête qui invitent à briser. Toutes les mutilations, en petit nombre d'ailleurs, il faut le reconnaître, qu'ils ont fait subir aux tombes princières ont porté sur les mains. Qu'est-ce que cela veut dire? Serait-ce par hasard un symbole? Cette invariable mutilation de l'organe qui est fait pour tenir l'épée signifierait-il que l'amputation de la gloire militaire française était le but et le véritable mobile de la dernière guerre?

chacune des deux murailles; s'il revenait au monde, il pourrait encore trouver à Sancerre un théâtre où renouveler son mémorable tour de force. Ces pauvres ruelles tortueuses ont vu plus d'héroïsme et de vertu morale que n'en ont vu et n'en verront probablement jamais bien des voies spacieuses et élégantes, car il n'y a pas de petite ville en France qui mérite mieux le respect dû à la constance dans le courage, la vertu difficile entre toutes. Cette bicoque de Sancerre a trouvé le moyen de soutenir un siége égal aux plus fameux, et un blocus auprès duquel la tenace défense de Gênes par Masséna est presque un jeu d'enfant. Citadelle des protestans pendant les guerres de religion, elle fut cernée au commencement de 1573 par le futur maréchal de La Châtre en même temps que La Rochelle et Harlem étaient assiégées, et pendant huit mois elle eut l'honneur, qui, heureusement pour elle, ne s'est plus renouvelé, de faire l'étonnement de l'Europe.

Rien n'est mieux fait pour enseigner ce que peut la volonté, je ne dirai pas d'une minorité résolue, mais seulement de quelques âmes. Au fond, cette résistance fut l'œuvre de deux hommes, du commandant militaire de la garnison protestante, Jouanneau, et du ministre Jean de Léry, et ces deux hommes à leur tour se réduisent à un seul, car Jouanneau, personnage obstiné, mais violent et imprudent, manquait essentiellement des qualités qui pouvaient imposer une longue énergie à la population. Cette résistance en effet fut moins encore, malgré le courage que montrèrent les Sancerrois, l'œuvre de la vaillance que celle de l'impitoyable discipline calviniste de cette époque, discipline dont le ministre Jean de Léry fut ici le représentant. Tant qu'il ne s'agit que de repousser les assauts de La Châtre et de protéger la ville contre la canonnade, la population sancerroise lutta avec un sombre entrain qui ne devait rien de sa farouche véhémence à la contrainte de l'autorité; il n'en alla pas de même lorsque le siége eut été transformé en blocus. Aussi peut-on dire que pendant les quatre premiers mois le courage fut spontané, mais que pendant les quatre derniers l'énergie fut réellement imposée. On peut en juger par la série des mesures suivantes. Lorsque la famine devint trop pressante, on prit la résolution d'expulser de la ville tous ceux qui ne pouvaient participer à la défense, c'est-à-dire les vieillards et les pauvres. Un certain nombre de ces malheureux sortit donc de l'enceinte de Sancerre; mais, La Châtre les ayant repoussés à son tour, leurs compatriotes refusèrent de les laisser rentrer, et ils furent libres de chercher leur vie parmi les herbes des fossés ou de se coucher à terre pour attendre l'heure où le bon vouloir de la nature débarrasserait leurs âmes de leurs corps, — fait de dureté impitoyable dont ma

mémoire ne me rappelle pas d'autre exemple dans nos annales depuis le vieux siége du Château-Gaillard par Philippe-Auguste. Bientôt vinrent les murmures et même les commencemens de sédition; on les apaisa en publiant que quiconque ne voudrait pas ou ne pourrait pas supporter la famine n'avait qu'à sortir de la ville, — ce qui était aller à une mort certaine pour la raison que nous avons dite, — sinon qu'on jetterait des remparts dans les fossés ceux qu'on entendrait se plaindre. Le peuple sentit qu'il fallait mourir en silence, et les murmures s'arrêtèrent. Il y eut non-seulement des commencemens de révolte, mais des commencemens d'anthropophagie : de malheureux vignerons se résolurent à manger le cadavre de leur fille, morte elle-même de faim; les coupables furent découverts, appréhendés, jugés publiquement, et brûlés à la vue du peuple, à qui on fit ainsi comprendre qu'il ne suffisait pas de mourir en silence, mais qu'il fallait encore mourir moral en dépit de la nature. Enfin il vint un moment où l'on eut tout mangé jusqu'au dernier rat, jusqu'au dernier débris d'os ramassé dans la boue, jusqu'au dernier brin des herbes même malfaisantes; alors le ministre Jean de Léry, se rappelant que pendant un voyage d'Amérique en Europe, assailli par une longue tempête, il avait trompé les douleurs de la faim en mâchant du cuir, révéla aux Sancerrois qu'il leur restait, par la grâce de Dieu qui n'abandonne jamais ses fidèles tant qu'ils ne s'abandonnent pas eux-mêmes, des amas de provisions succulentes dont ils ne se doutaient pas. Voici donc, d'après le journal même de Jean de Léry, le relevé des subsistances des Sancerrois pendant les deux derniers mois du siége. « Les peaux de bœuf, de vache, de veau, de chèvre, d'âne, de cheval, vertes ou sèches, furent trempées, pelées, raclées, hachées, bouillies, grillées, mises en fricassées, apprêtées de toutes façons et dévorées comme des mets exquis. Les souliers, les vieilles savates, les cuirs des cribles, les tabliers gras des cordonniers, les licols, les croupières, les colliers, les bâts des chevaux et des ânes, les ceintures de cuir des vignerons, les vieux livres et es vieilles chartes de parchemin, le suif, les cornes de lanternes, tout fut dévoré; encore tout le monde n'en avait pas. » Il vint cependant un jour où cet héroïsme dut prendre fin; mais il ne fut pas inutile, car, grâce à lui, les Sancerrois furent reçus à soumission dans les conditions mêmes que le roi venait tout récemment d'accorder aux Rochellois, conditions qu'ils n'auraient jamais obtenues, si leur résistance prolongée à outrance ne leur avait pas donné le temps d'attendre que La Rochelle eût fait sa capitulation. De ce siége admirable, il ne reste plus à Sancerre d'autre témoin qu'une tour du château depuis longtemps détruit, la tour même d'où l'on embrasse dans toute son

étendue ce paysage de la vallée de la Loire que nous avons décrit dans les pages précédentes. Cette tour est enclavée aujourd'hui dans un parc touffu qui fait partie de la succession du duc d'Uzès; celui de ses héritiers qui la recevra dans son lot pourra se vanter de posséder un des plus beaux paysages qu'il y ait en France. Quelques autres débris du château, des chicots de muraille, des tronçons de maçonnerie, sont çà et là épars aux environs de la tour, et composent, entourés de lierre et d'herbes grimpantes, une décoration à moitié naturelle, à moitié historique, d'une agréable originalité. Parmi ces débris se trouve un petit enfoncement en forme de cellier surmonté de vertes guirlandes, qu'on peut recommander aux futurs propriétaires pour le cas où il leur prendrait fantaisie de donner dans leur parc des représentations de tableaux vivans, car c'est le plus parfait décor qu'on puisse rêver pour figurer la scène d'Énée et de Didon pendant l'orage. Ainsi les choses les plus sombres du passé deviennent un jeu pour l'avenir et une fête pour l'imagination des générations nouvelles.

Je ne crois pas que le respect et le souci du passé soient au nombre des qualités qui distinguent les habitans de la Nièvre en général, car en nul lieu je n'ai moins senti palpiter cet élément historique qui, dès qu'il existe quelque part, se révèle au promeneur avec une subtilité et une autorité si remarquables; mais peut-être les habitans de La Charité l'emportent-ils en négligence sur tous les autres groupes de leurs concitoyens. Ils possèdent une église qui est d'une importance historique considérable pour tout le monde, mais qui est pour eux d'un intérêt tout à fait direct, car sans elle leur jolie petite ville, comme dit railleusement Stendhal, ne fût jamais venue au monde. L'existence de La Charité est en effet de même date que cette église, qui fut construite dans la dernière partie du XIe siècle, et qui, dans la première partie du XIIe, servit de centre aux populations éparses dans les environs. Ce n'est pas seulement son existence, c'est aussi son nom que la ville doit à son église, car c'est en reconnaissance des abondantes aumônes que les moines y distribuaient, et que les indigènes, qui à cette époque devaient être bien misérables et bien barbares, venaient y chercher des points les plus éloignés du comté qu'elle fut appelée La Charité. Un souvenir intéressant se rattache encore à l'origine de cette église, celui d'un de ces voyages de la papauté si nombreux depuis Charlemagne, qui, se succédant de règne en règne, habituèrent peu à peu les souverains pontifes à considérer les rois de France comme leurs champions naturels et les rois de France à se considérer comme les tuteurs des papes. Suger, abbé de Saint-Denis et futur régent du royaume, nous apprend, dans sa

Vie de Louis le Gros, qu'en 1107 le pape Paschal II, obsédé par les exigences de l'empereur Henri V, qui faisait revivre les prétentions de son malheureux père relativement aux droits d'investiture par l'anneau et la crosse, prit le parti de s'échapper de Rome et de venir en France conférer avec le roi et les évêques sur les moyens de se soustraire à cette tyrannie. Il fit séjour à Cluny, alors dans toute sa splendeur, et, comme en ce moment l'église abbatiale de La Charité, qui devint une des innombrables filles du célèbre monastère, venait d'être achevée, il fut invité à en faire la dédicace. De nos jours enfin, elle a eu le privilége d'exciter l'intérêt d'un grand nombre d'artistes et de critiques célèbres; Victor Hugo, pendant sa phase gothique, en a parlé avec admiration, Stendhal et Mérimée en ont signalé l'importance. Eh bien! ni ces souvenirs augustes, ni ces recommandations des lettrés n'ont eu le privilége de protéger l'église de Sainte-Croix contre la négligence et l'abandon. Horriblement mutilée, elle n'a jamais été qu'incomplétement réparée, et, quand d'aventure elle l'a été, ce n'a jamais été que d'une manière barbare. Le dallage, usé et inégal, présente le spectacle d'une place qui attend depuis trop longtemps les services des paveurs, et pour toute toilette intérieure on s'est contenté de revêtir les piliers et les murailles d'un vilain badigeon blanc qui lui prête l'aspect des salles de caserne ou des écoles publiques. Entièrement nue et dépouillée, elle n'a conservé de toutes les œuvres d'art qui l'embellissaient qu'un des morceaux de sculpture qui formait le tympan d'une de ses tours, et encore ce morceau n'a-t-il échappé à la destruction que pour avoir été remarqué par Mérimée et sur ses sollicitations pressantes. Sous la restauration, on coiffa d'une sorte de chapeau chinois recouvert d'ardoise l'admirable tour qui subsiste encore; mais les pluies et le vent ont eu facilement raison de ce frêle couvre-chef, qui, presque mis à nu aujourd'hui et très probablement rongé dans sa charpente, ne pourra manquer, un jour d'aquilon, d'enrichir de quelques hôtes prématurés le cimetière de La Charité.

Certes voilà une coupable incurie; eh bien! qui le croirait? cette négligence a été mieux récompensée que ne l'aurait été le plus soigneux intérêt. Grâce à cette indifférence, La Charité possède un des plus vastes et des plus admirables paysages de ruines qui se puissent voir; c'est à peine si Rome a quelque chose de plus beau. Le contraste de splendeur et de misère, de hautaine grandeur et de basse familiarité que présente de tant de côtés la ville éternelle revit au complet dans le quartier de La Charité qui va du porche de l'église Sainte-Croix aux restes du château. Les boutiques de verdurières et les ateliers de forgerons percés dans les murailles

du théâtre de Marcellus, la basse-cour de petite ferme qui sert d'entrée à Saint-Sixte et aux autres églises qui vont à la voie Appia, la plantation de haricots et de petits pois qui coiffe le sépulcre des Scipions, la porte en planches mal clouées qui ouvre accès à la tombe de Cécilia Metella, ont leurs analogues sur les bords de la Loire dans ces bicoques plébéiennes qui se sont installées hardiment entre les parties subsistantes encore de l'abbaye, dans ces ruines transformées en boutiques ou en ateliers, dans cette superbe tour délabrée qu'assiége de toutes parts la vie vulgaire, dans ce porche encore debout qui mène à la Loire, et qu'accompagnent quelques marches inégales de pierre, dans ces fenêtres ogivales où pendent des nippes de ménagère, dans les deux tours féodales qui dominent tout en haut ce spectacle, et en augmentent encore l'impression en la ravivant par un second sentiment de ruine. La grande différence qu'il y ait entre ce paysage et ceux de Rome est dans le faubourg populaire qui monte de ces ruines au pied des tours du château. Avec ses petites maisons bien tenues et ses ménagères qui dans les beaux jours en gardent les portes à l'extérieur en filant et en babillant entre elles d'un côté de la rue à l'autre, ce faubourg ressemble à un gentil village que traverse une grande route, et présente la vie populaire sous son plus aimable aspect. Cependant, en dépit de sa beauté, ce paysage, s'il remplit l'œil, ne s'enfonce pas bien profondément dans l'âme. C'est peut-être qu'il manque ici la majesté morose de la nature romaine; c'est aussi, et bien plus certainement, parce que les souvenirs qu'il réveille sont plutôt respectables que grands, et qu'aucun ne se détache distinctement de l'ombre anonyme où dorment oubliés à jamais les services obscurément rendus et les travaux modestement accomplis par de nombreuses générations qui, recevant d'ailleurs leurs inspirations, ont obéi plutôt que commandé, et exécuté plutôt que conçu (1).

(1) Nous ne nous arrêterons pas à cette église de Sainte-Croix, dont les lecteurs curieux trouveront une description détaillée et exacte dans les notes archéologiques de Mérimée. Nous en dirons autant du fragment de sculpture sauvé par les soins de l'illustre romancier, qui en a indiqué avec un goût parfait les principaux caractères et les contrastes passablement surprenans. Ce bas-relief est divisé en deux parties superposées l'une au-dessus de l'autre. La partie inférieure représente l'adoration des rois mages et une autre scène dont il m'a été impossible de me bien rendre compte et qui se rapporte à la naissance du Christ. L'exécution est d'une finesse étonnante pour tout ce qui concerne les draperies et d'une gaucherie extrême pour tout ce qui concerne les personnages. C'est à la fois de l'art le plus avancé et le plus barbare. Mérimée a fort bien signalé ce caractère; mais ce qu'il n'a pas dit, c'est que cette gaucherie n'exclut pas la profondeur morale, le mouvement par lequel les mages se précipitent vers Jésus à la file l'un de l'autre est plein de tendresse et de respectueuse allégresse. Le bas-relief supérieur est le plus beau : il représente Jésus au sein de sa gloire encadré dans l'oméga mystique, symbole de son éternité. A ses côtés sont deux apôtres ou plus proba-

Tout en haut du petit faubourg, nous avons trouvé ouverte la porte d'un jardin qu'à ses belles allées et à ses terrasses étagées en face de la Loire nous avons pris d'abord pour une promenade publique. Ce n'était pourtant que le jardin d'un simple particulier, dans lequel est enclavée la plus importante des deux tours encore subsistantes du château féodal. Tout ce qui reste de ce château se trouve aujourd'hui réparti entre différens propriétaires : M. Auguste Adam possède la grosse tour, M. Prudot possède la petite, un troisième bourgeois dont le nom m'échappe n'a pas de tour, mais en revanche il a pour lot un imposant morceau de maçonnerie qui n'est point à dédaigner. *Sic transeunt gubernationes mundi.*

II. — NEVERS. — LE PALAIS DUCAL ET L'HISTOIRE DU CHEVALIER DU CYGNE.

Nous ne devons pas nous attendre à rencontrer en Nivernais l'abondance de monumens et de souvenirs à laquelle la Bourgogne nous a habitués. A aucun moment de notre existence nationale, le Nivernais n'a joué de rôle décisif; rien de général ni en bien ni en mal ne se relie à sa vie, presque tout entière locale. Les circonstances historiques, qui n'ont jamais été pour cette province ni positivement favorables ni positivement défavorables, lui ont fait une sorte de destinée moyenne qui, en la protégeant contre les maux dont les provinces limitrophes étaient accablées, lui en ont en même temps interdit les grandeurs. La nature et l'histoire ont un peu agi de concert pour le Nivernais, comme ces parens qui, sans être cruels pour tel de leurs enfans, n'ont jamais jeté sur lui que des regards de sécheresse et déposé sur son front que des baisers sans amour. L'enfant ainsi élevé n'en grandit pas moins; il en devient même quelquefois d'autant plus industrieux, plus laborieux, plus énergique, et c'est là le cas du Nivernais; mais il y a cent à parier contre un qu'il lui manquera toujours cette force d'expansion dont le germe premier est dans la vivifiante chaleur

blement deux prophètes, Moïse et Élie. Aux deux coins du bas-relief sont placés trois autres personnages, deux d'un côté, un seul de l'autre, — probablement saint Pierre, saint Jean et la Vierge. Deux de ces personnages tiennent à la main une draperie dont la présence est faite pour émouvoir, sans que nous puissions dire cependant si elle est là pour rappeler les larmes que les personnages ont versées à la passion ou les linges dont ils enveloppèrent pieusement son corps. Quoi qu'il en soit, il y a quelque chose de touchant dans ce souvenir des douleurs de la terre persistant au sein de l'éternité glorieuse. Détail curieux à noter pour l'influence byzantine qu'il révèle, les yeux des personnages sont formés de boules en verre de couleur. Quant à la partie purement décorative de ces sculptures, aux ornemens qui les entourent, ils sont d'une habileté achevée, et il y a là notamment sur les chapiteaux de deux colonnes deux petites figures de cavaliers qui rappellent sans désavantage les souvenirs de l'art grec.

de la sympathie paternelle. La destinée du Nivernais, si elle n'a pas été malheureuse, a été au moins bien contrariée, et son histoire, pour peu qu'on la parcoure, donne l'impression pénible que donnerait le spectacle d'un satellite qui serait empêché de se rattacher à son véritable centre d'attraction, ou plutôt qui se trouverait sollicité entre plusieurs centres dont aucun ne serait suffisamment prépondérant. Partagé, comme il l'est nettement, en deux régions bien distinctes, une région montagneuse et une riante vallée, où est son centre d'attraction? Par le Morvan, il se relie à la Bourgogne; par la vallée de la Loire, il touche au Berry, et par le Berry il se rattache aux provinces de l'ancienne Aquitaine; mais on ne voit pas que son génie propre ait quoi que ce soit en commun avec les génies de l'une et de l'autre région. La race physique même est complétement différente; ces corps maigres et agiles, ces formes fluettes et sèches, ces visages minces et ronds aux tout petits traits, peu faits pour atteindre à la grande beauté, mais en revanche souvent remarquablement jolis et atteignant à une *mignonnesse* charmante, ne sont pas sans causer quelque surprise quand on songe au voisinage des formes plantureuses de la Bourgogne et à la molle beauté des provinces de l'autre côté de la Loire. C'est le genre de vivacité et de sécheresse de la pierre à fusil, de l'étincelle qui en jaillit et de l'amadou qu'elle allume; on dirait une population faite à souhait pour l'action rapide, les coups de main agiles, les besognes enlevées d'assaut, plus adroite et alerte que robuste cependant. S'il faut s'en rapporter aux hommes remarquables que cette province a produits, l'âme, en parfait rapport avec cette enveloppe, serait tranchante, subtile, volontiers batailleuse, facilement violente, capable de logique pratique et assez peu portée aux choses idéales, car ces hommes remarquables sont invariablement de deux sortes, ou bien des révolutionnaires comme Théodore de Bèze, Anaxagoras Chaumette et Saint-Just, ou bien des procureurs et des légistes comme le vieux Guy Coquille et les modernes Dupin.

Cependant de ces centres d'attraction qui s'offrent au Nivernais, la Bourgogne est celui qui lui aurait été le plus naturel; il lui est même si naturel par la position géographique, que dès les premiers temps de notre histoire le Nivernais était considéré comme une annexe de cette première province. J'ouvre la chronique des *Annales de Saint-Bertin*, et j'y vois sous la date de 865 Charles le Chauve accorder à un de ses seigneurs le comté d'Auxerre et le comté de Nevers, dont il dépossède le bénéficiaire en fonctions; cette situation dura sous diverses formes pendant toute la première maison féodale et jusqu'au commencement du XIIIe siècle. N'est-ce pas

ici d'ailleurs que se termine bien décidément la France de l'est, et dès lors le Nivernais ne doit-il pas suivre nécessairement les destinées de la région dont il fait partie? Ce n'est toutefois que par intermittences que le Nivernais a été rattaché à la Bourgogne.

Un autre fait bien singulier et qui doit avoir influé nécessairement sur son histoire, c'est que de toutes nos provinces le Nivernais est peut-être celle où les intérêts féodaux ont fait le plus rapidement se succéder les maisons souveraines; elles sont en nombre infini. Après la première maison féodale, — celle que nous avons vue en lutte pendant trois générations avec les abbés de Vézelay, — se présente la maison quasi royale de Courtenay, rapidement interrompue par le mariage d'Hervé, baron de Donzy, puis un instant la maison du Forez, puis les comtes flamands de la maison de Dampierre, puis les ducs de Bourgogne de la maison de Valois, puis la maison allemande de Clèves mêlée aux maisons d'Albret et de Bourbon, puis les Gonzague de Mantoue, qui livrent enfin à prix d'argent leur duché à Mazarin pour qu'il en constitue l'apanage des Mancini, ses neveux. La liste est longue, vous le voyez, je ne suis cependant pas très sûr de ne pas avoir oublié quelque rameau minuscule. Chose très importante à remarquer, à l'exception de la première maison féodale, celles de ces familles qui ont régné le plus longtemps sont d'origine étrangère; les Dampierre sont flamands, les Clèves sont allemands, les Gonzague et les Mancini sont italiens. Pour les princes, ces dominateurs différens étaient mieux que des compatriotes, c'étaient des beaux-frères, des neveux, des petits-fils, à tout le moins des pairs; pour le peuple, ils n'étaient que des étrangers intronisés par le hasard d'une succession ou d'un mariage. Quelle influence ce fait a-t-il exercée sur le peuple du Nivernais? Il est difficile de la constater, mais il est de toute évidence qu'il doit en avoir exercé une. Pour nous, ce qui paraît à peu près certain, c'est que le peuple du Nivernais n'a jamais obéi avec entrain qu'à la première maison féodale, la seule qui pût passer pour vraiment indigène; il nous semble apercevoir à cette époque un accord d'action entre le peuple et les princes que nous ne retrouvons plus du tout aux périodes suivantes. Qui sait si ce n'est pas de cette circonstance que sont nés cet esprit exclusivement démocratique et ce complet oubli du passé qui distinguent plus particulièrement peut-être que toute autre la population du Nivernais?

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'on rencontre en Nivernais si peu de traces de ses anciens maîtres. De toutes ces maisons souveraines, une seule, celle de Clèves-Gonzague, a laissé un souvenir, le palais ducal de Nevers; il est vrai que celui-là est admi-

rable et compense hautement par la qualité la quantité, qui manque. C'est un superbe édifice, d'une élégance sombre, où s'unissent dans une sévère harmonie ce que le moyen âge eut de plus morose et la renaissance de plus sérieux. Cela est riche, altier, sans familiarité d'aucune sorte, et tout semblable pour l'impression qui en résulte à ces portraits de seigneurs italiens et espagnols du XVIe siècle, si magnifiques sous leurs costumes de velours noir rehaussé de satin pourpre, mais qui cherchent moins à plaire à l'œil qu'à lui inspirer une sorte de respectueuse timidité. Deux énormes tours rondes flanquent les deux côtés de l'édifice, mais c'est à peine si on en remarque l'aspect massif, tant il est bien corrigé par les deux tourelles hexagonales qui en sont rapprochées et par la longueur de la façade. Au centre se renfle une tourelle octogonale percée d'innombrables ouvertures disposées en spirales qui suivent les courbes du grand escalier intérieur; c'est une sorte d'épisode architectural d'un merveilleux et presque féerique effet. Deux tourelles rondes engagées dans le mur, placées à égale distance de cette tourelle octogonale, partant seulement du premier étage et s'arrêtant au bord du faîte, complètent ce palais, d'une correction fantasque et d'une fantaisie correcte, où, comme chez les hommes d'existence princière, la force est partout enveloppée par la grâce. Au-dessous des lucarnes, entre les fenêtres, tout le long des spirales de la tourelle du centre, se déroulent des armoiries sculptées, des figures d'ornement, des bas-reliefs charmans. Nulle part, sauf à Heidelberg, ma mémoire ne s'est rappelé avec plus de vivacité l'histoire de ce baiser que le vieux docteur Faust sollicita de la belle Hélène, évoquée par la formule de son amoureux désir. Ici comme à Heidelberg, le baiser que demandait l'enchanteur pour devenir immortel a été déposé par la jeune renaissance sur le front du vieux moyen âge; seulement à Heidelberg il a été donné avec une chaude tendresse, tandis qu'ici il a été donné avec une complaisance sévère, comme par respectueux égard, et d'une lèvre filiale sans émotion, un peu à la façon dont l'Aurore devait baiser son vieux Tithon.

Il est presque inutile de dire que les sculptures de la façade avaient été horriblement mutilées; elles ont été restaurées, il n'y a pas plus d'une vingtaine d'années, par M. Jouffroy, sur les indications existantes, tâche difficile dont il s'est acquitté avec autant de goût que de fidélité, s'il nous est permis d'en juger d'après ceux des fragmens, — par exemple les cariatides à la façon de Jean Goujon, — qui font maintenant partie du musée lapidaire de Nevers. Ces sculptures, comme nous l'avons dit, sont de trois sortes : figures d'ornement, armoiries, bas-reliefs. La partie des figures d'orne-

ment, remarquable par sa sobriété, tranche par ce caractère avec la prodigalité fantasque du moyen âge expirant, non moins qu'avec le luxe habituel des décorations de la renaissance. Le sommet et la base de la tourelle sont occupés par les armoiries seigneuriales qui se présentent encore mêlées aux figures d'ornement; voici les bâtons noueux réunis en forme d'O de Jean de Clamecy, le fondateur du château, le cygne à chaîne d'or de la maison de Clèves, le mont Olympe des Gonzague. Les devises qui accompagnent les sculptures, et qui appartiennent toutes aux Gonzague, portent bien la marque de la renaissance et ont bien la saveur de leur Italie. *Nec retrogradior, nec devio,* dit l'une d'elles, je ne rétrograde ni ne dévie, expression parfaite de la fortune de cette famille, qui, sans jamais rien faire d'éclatant ni courir aucune généreuse aventure, sut s'élever, par la seule force et la seule suite du temps, au rang des familles princières. Une autre est formée par le nom de l'Olympe, écrit en caractères grecs, *Olumpos,* et par le mot *fides;* une troisième enfin, qu'on peut dire mantouane de pied en cap, et par son auteur et par son sujet, est un vers entier de Virgile, *igneus est ollis vigor et celestis origo*, ils ont une force de flamme et une origine céleste. Si les armoiries et les devises appartiennent en grande partie aux Gonzague, les bas-reliefs appartiennent exclusivement aux Clèves. A l'exception de trois, qui sont consacrés à la chasse de saint Hubert, ils ne racontent tous qu'une même histoire, celle de ce mystérieux chevalier du cygne auquel la maison de Clèves se plaisait à rattacher son origine princière, à peu près comme les grandes familles grecques et romaines aimaient à se dire descendues d'Hercule et de Vénus, ou, à défaut d'un dieu olympien, de quelque naïade amoureuse ou de quelque faune séducteur.

Un jour que des chevaliers étaient rassemblés pour célébrer un tournoi sur les bords du Rhin, près de Cologne, la ville légendaire par excellence, on vit tout à coup s'avancer au loin sur le fleuve une splendeur éblouissante comparable à celle d'un métal neuf frappé par le soleil, précédée d'une blancheur mate pareille à une écume mouvante. La vision prit bientôt forme; mais, au rebours de ces objets qui perdent leur prestige à mesure qu'on s'en approche, plus elle devint distincte, plus elle parut merveilleuse. Cette splendeur miroitante, c'était un jeune chevalier de la mine la plus séduisante, revêtu d'armes flambant neuves, et cette blancheur mouvante, c'était un robuste et gracieux cygne qui traînait sa barque. Le chevalier sauta sur le rivage d'un pied leste, et aussitôt barque et cygne disparurent. Interrogé sur ses noms et qualités, il déclara qu'il se nommait Hélias, qu'il était chevalier grec, et qu'il

venait pour prendre part au tournoi. Il fit mainte prouesse, comme on pouvait l'attendre d'un homme si merveilleusement amené, et, ses exploits ayant enflammé le cœur d'une jeune princesse qui assistait aux joutes, il la demanda en mariage, l'obtint et en eut plusieurs enfans; mais, de même que ce qui vient au son de la flûte s'en retourne au son du tambour, le chevalier disparut exactement comme il était arrivé, car après plusieurs années d'un heureux ménage, la barque et le cygne s'étant inopinément présentés, le chevalier partit sur-le-champ, et jamais depuis lors on n'apprit de ses nouvelles. Telle est la poétique histoire que racontent ces sculptures avec une naïveté savante, où le radieux badinage de la renaissance enveloppe, sans trop l'étouffer, l'aimable crédulité des âges gothiques.

Il y a tel de ces bas-reliefs qui ressemble à une page d'un hardi poème italien de la fin du xve siècle, et tel autre qui fait penser à un épisode de quelque innocente légende. Voici par exemple le chevalier seul dans une forêt; il tient une lance à la main et en touche un écu suspendu à une branche d'arbre. Ce sont sans doute les armes qu'un hasard ami lui a fait rencontrer. Plus loin, il s'avance près d'un château dont les portes s'ouvrent d'elles-mêmes à son approche. Ne dirait-on pas deux aventures de Spenser ou d'Arioste? Ailleurs le chevalier demande en mariage la princesse; la jeune fille, assise à terre parmi l'herbe et les fleurs, le regarde amoureusement tout en entourant de son bras une biche apprivoisée; lui, debout devant le père de la princesse, tient par la bride son destrier de combat. Maintenant c'est une légende d'amour germanique racontée avec la candeur d'un *minnesinger*, et où se laisse apercevoir ce sentiment de la nature qui n'abandonne jamais le moyen âge allemand. Ailleurs encore, voici les époux recevant la bénédiction nuptiale, et cette fois le bas-relief ressemble, à s'y méprendre, à l'heureuse conclusion d'un conte de Perrault. Tout en haut de l'édifice, dans l'intervalle qui sépare les dernières fenêtres de la corniche du faîte, Hélias est représenté quatre fois avec sa barque et son cygne; dans les deux premiers bas-reliefs, il arrive et débarque; dans les deux autres, il s'embarque et s'en retourne. Trois de ces tableaux sculptés sont consacrés, avons-nous dit, à la chasse de saint Hubert, mais ils sont si bien en harmonie avec le reste de l'œuvre qu'on ne s'aperçoit pas tout d'abord qu'ils sont étrangers à l'histoire principale, et que, loin de détruire l'unité de cette *illustration* sur pierre, ils en complètent au contraire le caractère féodal.

Voilà une toute gracieuse histoire, n'est-il pas vrai? et cependant, à mesure que j'en examinais et que j'en rapprochais les divers épi-

sodes, je sentais tout son charme se dissoudre sous les conjectures qu'elle me suggérait. Toute face a son revers, dit le proverbe, et de même que la plus belle femme contient caché en elle un hideux squelette, cette poésie me semble recouvrir une fort laide réalité. J'en suis fâché pour l'illustre maison de Clèves, mais ce chevalier Hélias, auquel ils aimaient à rapporter leur origine, laisse facilement apercevoir un jeune aventurier de la plus équivoque espèce. De quelle nature est cette protection mystérieuse qui semble l'envelopper, qui lui fait découvrir comme par hasard des armes brillantes dans la solitude des forêts, et ouvre devant lui d'une main invisible les portes des châteaux-forts? Est-elle diabolique ou providentielle? La protection est certaine, mais le protecteur reste obstinément invisible. A quelle nature d'être se rapporte-t-il? est-ce un simple mortel ou un esprit élémentaire, secourable gnôme ou ondine amoureuse? Si le chevalier demandait à le voir, s'évanouirait-il sans retour comme le lutin familier du chevalier dont parle Froissard, ou bien, comme le page féminin du *Diable amoureux* de Cazotte, qui se métamorphose en hideux dragon dès que son maître lui a dit : « Cher Béelzebuth, je t'adore, » prendrait-il quelque forme effrayante? Le nom de cette tutelle mystérieuse est-il bien protection, et ne serait-il pas plutôt domination? La légende nous le dit en toute transparence : ce jeune chevalier ne s'appartient pas, il s'est lié par quelque pacte secret qui règle ses mouvemens, arrête le plan de ses aventures, en détermine la durée, le pousse vers la fortune ou l'en arrache à son gré. Le poétique rameur ailé de la barque du jeune Hélias n'est évidemment qu'un calembour aussi facile qu'ingénieux, *cygne, signe*. Nous savons par tous les démonologues quelle est la nature dangereusement capricieuse des esprits élémentaires dont aucune loi ne règle les actions, et dont aucune sagesse n'arrête les mouvemens spontanés : bienfaisans sans charité, durs sans justice, passionnés sans noblesse, ils tuent aussi facilement qu'ils aiment. L'Ondine de La Mothe-Fouqué, qui est toujours prête à noyer son adorateur sous l'eau dont elle lui jette par espièglerie les gouttes au visage, est le type même de ces fantasques protecteurs régis par les phases changeantes de la lune, l'astre des sortiléges. Ce caractère étant connu, la brusque apparition et la non moins brusque disparition du chevalier Hélias s'expliquent fort aisément. Un jour, peut-être dans une phase de tendresse reconnaissante d'où l'égoïsme fut exclu pour un moment, peut-être par un mouvement d'amoureuse pitié pour l'ennui où languissait le jeune homme ou les inquiétudes qu'il avait laissé voir, la protection mystérieuse consentit au bonheur du chevalier selon les voies de la commune humanité. Un signe pareil à ces courans

électriques qui ne sont visibles que par la secousse qu'ils font éprouver à celui qu'ils touchent l'atteignit au loin, et, comme le fer marche vers l'aimant, il alla sans dévier de sa route vers le point où l'appelait sa force directrice. Là s'accomplirent les destinées qui lui avaient été marquées, et le chevalier fut heureux tant que la tyrannie qui le gouvernait consentit à sommeiller. Au bout de quelques années, peut-être par regret, peut-être par un cruel retour d'égoïsme, peut-être aussi par impitoyable caprice, elle envoya de nouveau le signe mystérieux, et, esclave obéissant, le chevalier, se levant, partit aussitôt sans mot dire et sans retourner la tête.

Telle est l'assez triste réalité que la fatale habitude de l'analyse, habile à empoisonner tous les plaisirs naïfs de l'intelligence, nous laisse apercevoir sous cette légende. Admirez cependant comment ici l'imagination humaine s'est montrée l'émule presque victorieuse de la nature. D'ordinaire la poésie se contente de transformer les objets dont elle s'empare par des procédés qui conservent l'objet ancien dans le nouveau, à peu près comme l'églantine des buissons est conservée dans la rose de nos jardins; ici, avec un simple calembour, elle a su tirer de la réalité une histoire qui n'y était nullement contenue, et qui est non plus une transformation, mais une véritable création nouvelle sans rapport aucun avec son germe, une création qui non-seulement voile la réalité, mais la met à néant et se substitue à elle. La réalité rampait comme une chenille, la légende vole comme le papillon aux ailes diaprées; la réalité était équivoque et impure, la légende est chaste et immaculée comme le cygne au blanc plumage qui mena la barque du chevalier. Quant à la provenance de cette légende, elle est très clairement indiquée par le calembour même sur lequel elle est fondée; c'est évidemment une invention de lettré, car la langue dans laquelle ce calembour a été fait est celle que parlaient seuls dans les pays germaniques les lettrés et les moines, c'est-à-dire la langue latine. Il porte sur la ressemblance des deux mots *cygnus* et *signum*, ressemblance qui, au datif et à l'ablatif, est étroite jusqu'à l'identité. C'est donc une ingénieuse plaisanterie de clerc habile à recouvrir sa pensée d'un voile diaphane qui s'est transformée en gracieuse allégorie où l'élément populaire n'est entré pour rien, puisque les mots dont elle se compose n'ont pu être empruntés à l'idiome germanique.

Le palais ducal occupe le sommet d'une vaste place inclinée qui descend vers la Loire. Il faudrait peu de chose pour faire de cette place une des plus belles de la France entière : il suffirait d'abattre les trois ou quatre bicoques qui masquent la vue du fleuve, et de découvrir entièrement la cathédrale. Cet embellissement est

tellement indiqué et de si facile exécution, au moins pour ce qui concerne la vue de la Loire, qu'on le trouve en projet dès le temps des Gonzague, dans un vieux plan de Nevers de 1590 ou 1592, qui est conservé dans une des salles de ce même palais ducal. Trois siècles se sont écoulés depuis cette époque, et l'embellissement projeté est encore à exécuter, tant il est vrai que, lorsque les choses ne se font pas en France par coups d'autorité, elles ne se font jamais. Qu'a-t-il manqué pour que cette place reçût son agrandissement légitime? Tout simplement qu'elle occupât deux minutes l'attention d'un prince connaisseur en choses vraiment belles; mais, ce hasard heureux ne s'étant pas rencontré, Nevers ne possédera jamais le panorama superbe dont la nature lui fournissait les éléments.

Dans les salles supérieures du palais, on a installé un commencement de musée bien pauvre encore, dont la pièce la plus curieuse, à mon sens, est un portrait de Théodore de Bèze, peint de son vivant; nous en avons fait mention en parlant de Vézelay. Des Clèves, des Gonzague, des Mancini, pas un souvenir n'est resté, sauf quelques méchantes petites gravures pouvant servir de frontispice à une réimpression de Guy Coquille et représentant les médaillons des Gonzague, plus un portrait gravé du dernier duc de Nivernais, cet aimable Mancini qui fut ambassadeur en Angleterre après la guerre de sept ans, et qui, ruiné par la révolution, demanda noblement le pain de sa vieillesse à la collection des petites fables et des petits vers dont il avait amusé dans des temps heureux les loisirs de sa vie de seigneur. C'est une figure d'une élégance et d'une urbanité accomplies, avec un long et fin profil qui lui donne l'air d'un oiseau de luxe; un certain cachet de faiblesse dénonce l'état maladif qu'il garda toute sa vie et qui le conduisit jusqu'à une vieillesse avancée, mais aussi peu morose que si la souffrance et la ruine n'avaient pas été ses compagnes. Parmi les salles de ce musée, il en est une cependant qui possède un intérêt particulier pour les amateurs de l'art céramique, celle où ont été rassemblés les divers produits de la fabrique de Nevers pendant les trois derniers siècles. Les faïences à l'imitation des majoliques italiennes du XVIe siècle y abondent, ce qui n'a pas lieu de surprendre, puisque la fabrique de Nevers fut fondée sous les Gonzague par des ouvriers italiens appelés d'Urbin même, l'atelier céramique par excellence; ce sont les plus belles, tant pour la forme que pour la décoration. Après cette période d'initiation, Nevers, marchant dans sa liberté, déploya pendant quelque temps une certaine originalité; c'est à cette seconde époque que se rapportent un certain nombre de vases et de plats à peintures bleues sur fond

blanc, coloration neutre qui manque de vivacité et d'attrait, mais qui n'est pas sans douceur. La partie la plus instructive de ce musée céramique cependant, ce n'est pas la plus belle et la plus originale, c'est la plus laide et la plus grossière. On peut y apprendre par un tout petit exemple comment la science est toujours à la veille de sombrer dans l'ignorance, et la civilisation toujours prête à retomber dans la barbarie; un rien suffit pour cela, un incident inaperçu ou dont on n'a pas tenu compte par légèreté, un élément inattendu qui prend une extension trop grande, une manie d'imitation qui n'a pas de raison d'être. Il est étonnant de voir avec quelle rapidité dégénéra la fabrique de Nevers. Dès la fin du XVIIe siècle, forme, coloration, sujets d'ornement, tout se vulgarise; une grossière imagerie religieuse et de ridicules sujets de genre prennent la place des jolies décorations mythologiques et pastorales des époques précédentes. Le dessin n'en vaut pas celui des figures que les enfans dessinent sur leurs livres de classe, les sujets sont incompréhensibles dans leur vulgarité, et les devises imbéciles qui prétendent les expliquer les rendent plus obscurs encore. Le plus clair de ces non-sens représente l'arbre d'amour scié au tronc par deux demoiselles armées d'un instrument de scieur de long; la devise explicative de ce beau sujet est à l'avenant. Enfin, quand on arrive à l'époque de la révolution, la barbarie est à son comble; on ne peut rien imaginer de plus stupide, et l'intelligence d'un OEdipe ne suffirait pas pour comprendre la nature de ces sujets embrouillés dans leur ineptie et le texte ténébreux de ces devises.

Nevers possède deux églises dignes d'intérêt, Saint-Étienne et la cathédrale de Saint-Cyr. Saint-Étienne est la plus ancienne des deux, et l'on peut presque dire qu'elle remonte à l'origine même du Nivernais, car, en-deçà de la date à laquelle se rapporte la fondation, l'histoire de cette province n'est que ténèbres, incertitude et confusion. Cette église fut bâtie vers la fin du XIe siècle, presque dans les mêmes années que celle de La Charité, et placée, comme cette dernière, sous le patronage de Cluny, par le premier comte du nom de Guillaume, le fondateur authentique de cette maison féodale dont nous avons vu les membres successifs en si longues querelles avec les abbés de Vézelay. C'est un édifice roman dont l'extérieur lourd et sans grâce fait peu de promesses, et dont le vaste intérieur est d'un puissant effet. Je n'ai guère vu d'église d'une sévérité plus sombre; les ténèbres visibles de Milton y ont véritablement établi leur empire. Pendant que je me promène à travers son crépuscule, en me laissant aller aux rêveries qu'il suggère, il me semble que je pénètre mieux que je ne l'avais encore fait une des causes qui ont élevé la puissance du christianisme,

et qui assurent sa durée. Dans le cours de sa longue existence, le christianisme a eu le temps de multiplier ses œuvres, — monuens, objets d'art, cérémonies, livres, doctrines, caractères individuels, — à un tel point qu'il n'est pas un état de l'âme humaine, aussi fugitive qu'en soit la nuance, qui n'ait son analogue dans quelque coin de l'église, en sorte que son empire par là s'étend non-seulement aux croyans, mais aux incroyans de toute secte et de tout plumage. Il n'y a guère d'incrédule par exemple qui n'ait au moins un favori dans les rangs du christianisme, c'est-à-dire une âme dont il comprend la destinée par similitude de nature ou par expérience individuelle : pour celui-ci, c'est saint François d'Assise, pour celui-là saint Vincent de Paul, pour un autre tel apôtre héroïque des âges barbares. Il n'en est guère non plus qui ne puisse retrouver à l'improviste telle phase morale de sa vie, tel sentiment éprouvé ou rêvé dans quelque lecture de légende ou quelque visite à un sanctuaire célèbre. Pour nous, il nous est arrivé bien des fois de retrouver sensibles et réalisées, dans telle ou telle église, jusqu'à des idées métaphoriques, et à des images exprimant les faits de l'ordre moral. C'est ainsi que le sombre vaisseau de cette église de Saint-Étienne de Nevers me parut tout à coup comme la représentation la plus sensible de la manière dont la vérité se communique à notre monde. Des fenêtres en très petit nombre laissent passer avec avarice une lumière insuffisante pour dissiper les ténèbres d'en bas, et qui semble manquer de force pour descendre jusqu'à elles. C'est justement de la même sorte que la vérité nous arrive. Elle tombe des sommets inaccessibles, s'affaiblit et se décolore pendant son long voyage, et lorsqu'elle touche les ténèbres de notre vallée, tout ce qu'elle peut faire, c'est de les transformer en un clair-obscur désespérant, qui ne sert qu'à nous montrer que nous habitons au sein de la nuit. Cependant, si nous levons les yeux, nous apercevons à travers les lucarnes de notre monde le soleil de la vérité qui brille dans les profondeurs de l'infini; si sa possession nous est refusée, son existence nous est révélée; nous savons qu'elle est, et cette certitude suffit pour raffermir nos courages et raviver nos espoirs.

Quoique la cathédrale dédiée à saint Cyr ait été fondée à une date assez rapprochée de celle de l'église de Saint-Étienne, elle ne remonte cependant pas, sous sa forme actuelle, au-delà du XIVe siècle. C'est un beau et étrange monument, dont la forme très originale est due aux reconstructions dont elle a été l'objet. Cette église est fermée à ses deux extrémités, en sorte que, n'ayant point de porche, on y pénètre par les ouvertures latérales. Sa forme est à peu près celle de ces vases allongés et profonds qu'on appelle *lévrières*

en termes de ménagère; je demande pardon de la vulgarité de l'expression, mais elle m'est nécessaire pour bien faire comprendre au lecteur la bizarrerie de cette construction. Elle a donc deux absides; l'une est romane, l'autre gothique. L'abside romane, reste considérable de l'édifice primitif, aujourd'hui transformée en chapelle, s'élève au-dessus du sol de l'église d'une hauteur de six à sept marches et surmonte une crypte : crypte et chapelle sont dédiées à sainte Julitte, la mère de saint Cyr. C'est à peu près la disposition des confessions dans les anciennes églises de Rome, c'est-à-dire des autels élevés au-dessus des sanctuaires où dorment les ossemens des martyrs; c'est encore à peu près celle que l'on remarque dans quelques-unes de nos très vieilles églises, Sainte-Radegonde et Saint-Hilaire de Poitiers par exemple, Saint-Germain d'Auxerre, et bien d'autres dont l'architecture intérieure se rapproche singulièrement de celle des primitives basiliques romaines, où la partie de l'église destinée au clergé et au culte s'élève de la hauteur d'un étage au-dessus de la partie réservée aux fidèles, Saint-Laurent-hors-des-Murs, Saint-Nérée, etc. Du haut du perron, qui est formé par le double escalier conduisant à cette chapelle, on serait parfaitement placé pour embrasser l'édifice intérieur dans toute son étendue, si pour le quart d'heure les échafaudages des maçons qui le restaurent au complet n'en masquaient pas les principales parties. Le chœur, qui est vaste, occupe le centre de l'église, et tout autour court une nef circulaire dont les deux bras viennent rejoindre la nef principale.

Ainsi qu'il arrive très souvent avec les édifices qui gardent leur destination pendant de longs siècles et voient se succéder d'innombrables générations, Saint-Cyr a perdu depuis le dernier siècle un grand nombre de ses souvenirs, et retrouvé ceux qu'il avait perdus dans les siècles antérieurs. Ses nombreux tombeaux, ses bas-reliefs sculptés, dont quelques-uns étaient considérables, ont été entièrement détruits, les peintures de ses chapelles ont été écaillées par le temps à en être méconnaissables; en revanche, les travaux de réparation et de nettoyage ont mis au jour nombre d'inscriptions et plusieurs fresques complétement inconnues jusqu'à ces derniers temps, ensevelies qu'elles étaient sous l'épaisse couche de badigeon dont elles avaient été sans façon recouvertes. Il n'est point juste d'accuser trop exclusivement la révolution de la dévastation de nos anciens édifices, car cette dévastation a été l'œuvre de bien des causes réunies, et l'incurie, la négligence, l'ignorance et le faux goût y ont eu leur bonne part. Nous oublions trop que ce n'est que de nos jours que le sentiment des arts s'est généralisé; les générations antérieures n'en prenaient point tant de souci, et

pour un enthousiaste ou deux on comptait les barbares par milliers. Dans le clergé particulièrement, qui le croirait? ce respect scrupuleux des souvenirs du passé, dont il était cependant le gardien, est de date récente, et dans les siècles précédens un curé ne se gênait nullement pour faire blanchir, repeindre, nettoyer, selon que la fantaisie lui en prenait, sans souci aucun des peintures qu'il lui fallait effacer ou des objets d'art qu'il lui fallait déplacer, enlever ou quelquefois mutiler. Le clergé des cinquante dernières années tranche singulièrement, en cela comme en bien d'autres choses, sur le clergé des époques précédentes, et a réparé autant qu'il était en lui les dégâts que ses devanciers avaient opérés ou laissé opérer. C'est là l'histoire de ces souvenirs de la cathédrale de Nevers retrouvés sous le badigeon : dans le nombre, il s'y rencontre une œuvre charmante, une peinture à fresque consacrée au souvenir d'un certain chanoine Simon Laurendault, mort en 1445, et qui marquait probablement la place de sa sépulture. On reste étonné de l'insouciance stupide qui avait condamné à l'effacement cette page remarquable. Elle avait toute sorte de titres pour échapper à la destruction, une beauté réelle, un sentiment de naïveté des plus touchans, une perfection de travail rendue curieuse par la date; aucun de ces mérites cependant n'avait pu la sauver contre le badigeon sous lequel elle est restée emprisonnée un temps infini à la façon de ces chevaliers et de ces dames que les enchanteurs des vieux poèmes enfermaient dans des arbres ou des pierres. Elle est de 1445, c'est-à-dire du printemps même de la renaissance italienne, à laquelle elle n'a rien à envier, et dont elle reproduirait exactement le caractère, si un sentiment de naïveté familière et de bonhomie pieuse qui se sent des vieux âges gaulois ne nous disait pas que c'est pour une église française et non pour une église italienne que cette fresque fut composée. Le chanoine, agenouillé sur ce tapis d'herbe et de fleurs si cher à tous les peintres de la première renaissance, est présenté par saint Pierre à la Vierge et à l'enfant. Cela est peint d'une large et ferme touche, sans gaucherie gothique d'aucun genre, ni mièvre minutie de détail. Saint Pierre offre tous les caractères du type traditionnellement établi par la peinture depuis la renaissance; mais ce qui n'est rien moins que traditionnel, c'est la façon familière dont il présente le chanoine à la Vierge; il le tient légèrement par l'occiput entre le pouce et l'index à peu près comme un père ou un maître tire l'oreille d'un enfant qu'il veut réprimander sans le punir, ou auquel il veut montrer un sentiment d'espiègle sympathie. La Vierge à laquelle le chanoine est ainsi amicalement recommandé est de son côté d'aspect peu redoutable et respire peu la sévérité. Rousse superbe, un

peu charnue, son expression de bonté tranquille serait bien faite pour rassurer le suppliant, s'il pouvait être alarmé. Quant au chanoine, c'est une jolie figure de vieillard en qui se sont conservés quelques-uns des traits de l'enfance, pâle, fine, une figure d'une innocence presque virginale et qui fait penser qu'en s'adressant à la Vierge le chanoine s'adresse non-seulement à la protectrice commune des chrétiens, mais à sa patronne naturelle. Enfin le badigeon, qui n'a pu être enlevé à fond, prête encore un dernier charme à cette fresque, car elle nous apparaît ainsi comme un spectacle aimable que nous verrions distinctement à travers un rideau de gaze diaphane. C'est l'œuvre d'art la plus intéressante que contienne la cathédrale, et, comme elle n'est pas connue, la découverte étant relativement récente, et qu'elle n'a été mentionnée encore que par les archéologues de la province, nous la signalons à l'attention de tous les artistes qui traverseront Nevers (1).

Nevers conserve encore la petite maison d'Adam Billault, ce menuisier-poète qui est arrivé à la postérité avec une toute gentille chanson à boire, trop célèbre pour que nous ayons besoin de la rappeler. C'est à peu près tout ce que nous connaissons de lui; nous avions eu d'abord la pensée de pousser plus avant la connaissance, mais vraiment la vie est trop courte pour que nous puissions en distraire une parcelle en faveur du vieux menuisier. Je doute d'ailleurs, au moins s'il faut en juger par une pièce détestable écrite en l'honneur des eaux de Pougues, dont il avait obtenu le privilége, et plus encore en l'honneur de sa protectrice, Marie de Gonzague, la reine de Pologne, que la plupart de ses vers vaillent ceux du maçon Charles Poncy, voire du cordonnier Savinien Lapointe, qui, moins heureux que lui, n'ont pas été entourés de leur vivant des mêmes nobles soins, et n'iront pas après leur mort à une aussi lointaine postérité, soins et hommages qui prouvent, par parenthèse, que l'ancienne France n'était pas une marâtre bien dénaturée, même pour les menuisiers. Si le bon Adam Billault revenait au monde aujourd'hui, combien ne lui faudrait-il pas de chansons à boire de la valeur de sa célèbre petite pièce pour acquérir la célébrité? Peut-être lui vaudrait-elle la bienveillance de quelque petit journal pendant quinze jours, et encore faudrait-il qu'il eût

(1) On a beaucoup écrit sur la cathédrale de Nevers dans ces quarante dernières années; nous signalerons seulement les travaux que nous avons consultés bien que nous en ayons peu profité, le *Voyage archéologique* de Mérimée dans le midi de la France, l'intéressante monographie de Mgr Crosnier, évêque de Nevers, une brochure de l'abbé Bouthillier, enfin l'excellente description qu'a donnée de la cathédrale M. de Soultrait dans son *Guide archéologique à Nevers*, description qui permet de retrouver dans l'église actuelle toutes les dispositions de l'église d'autrefois.

bonne chance. L'arc de triomphe élevé en l'honneur de la bataille de Fontenoy au sommet de la ville est une laide maçonnerie qui ne vaut pas un regard, et les vers de Voltaire, gravés sur ses pierres, sont bien, je crois, les plus mauvais qui aient jamais échappé au grand écrivain. S'il est des communeux dans la Nièvre qui éprouvent un jour le besoin de démolir quelque chose, on peut leur concéder cet arc de triomphe comme os à ronger; les arts n'y perdront rien, et le souvenir de Fontenoy n'en restera pas moins dans notre histoire comme celui d'une bataille gagnée. Cet exécrable monument ouvre une longue rue marchande qui se prolonge jusqu'à l'extrémité de la ville et qu'il faut parcourir dans toute son étendue, car elle a vraiment du caractère. Avec sa voie spacieuse et cependant quelque peu sombre, ses maisons d'un dessin net et sec et d'un ton brun légèrement enfumé, elle n'est ni jeune ni vieille, et ressemble à une bourgeoise bien posée qui a eu de la beauté et qui garde encore du charme, qui ne date pas précisément d'hier, mais pour qui aujourd'hui existe encore. Enfin Nevers possède un musée lapidaire établi dans une des anciennes portes, la porte du Croux; si on a du temps de reste, on peut y aller passer deux ou trois heures plus innocentes que celles que le juge Dandin demandait au spectacle de la question, mais qui ne seront cependant pas sans fatigue, car rien ne lasse plus l'esprit qu'une promenade prolongée au milieu de ces ossemens du passé, disjoints la plupart du temps du corps dont ils faisaient partie. Aussi avec quelle joie d'enfant n'ai-je pas salué certaine décoration dont la bonne nature a gratifié l'extérieur de cette vieille porte, et que peu d'habitans de Nevers auront, je le crois, remarquée! D'une des tourelles, il ne reste plus que la base en forme de coquille de colimaçon sur laquelle elle s'élevait; or les pluies et les saisons ont, avec le secours du temps, comblé de sable et de pierre végétale le large orifice de cette coquille de pierre, en sorte qu'elle est devenue fertile, s'est épanouie, et présente le spectacle d'une énorme vasque remplie jusqu'aux bords de hautes herbes et de fleurs sauvages. C'est sur cette fraîche impression que j'ai naguère quitté Nevers, et que je veux aujourd'hui arrêter mes souvenirs.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

MONTAGNE KURDE

I.

A quelques lieues au nord du lac de Van, sur l'une des routes qui mènent de Tauris à Erzeroum, on rencontre une petite plaine arrosée par un ruisseau et ombragée de vieux chênes. Des voyageurs européens, venant de Perse, arrivèrent un jour en ce lieu solitaire pendant l'automne de 1860, et y firent leur halte de midi. L'un d'eux était un officier anglais, le lieutenant Meredith Gordon Stewart, des ingénieurs royaux. Il ramenait en Angleterre sa cousine, miss Lucy Blandemere, qui s'était mise en route sous la protection d'une vieille dame nommée mistress Morton. Un fonctionnaire ottoman de nation arménienne avait obtenu de se joindre à eux, et plusieurs serviteurs « francs » et indigènes complétaient la caravane.

Lucy Blandemere venait d'entrer dans sa vingt-deuxième année. Toute petite encore, elle avait perdu sa mère. Son père était colonel aux Indes, et ne faisait en Angleterre que de rares apparitions. La jeune Lucy avait grandi dans la famille de son oncle, un *nobleman* du Westmoreland, qui la laissait à peu près maîtresse d'elle-même; heureusement mistress Morton, alliée de loin à la famille, s'était trouvée là pour se constituer la gouvernante volontaire de l'enfant et surveiller son éducation. En 1859, Lucy était une belle personne, grande, blonde, à la fois sensible et hautaine, avec une imagination un peu rêveuse et un esprit très résolu; elle aimait la vieille musique, les récits de voyages lointains et les vers de Thomas Moore. Son père, nommé adjudant-général, avait été chargé d'une mission politique et militaire en Perse, et résidait à Tauris; elle partit avec mistress Morton pour passer quelques mois auprès

de lui. Le pays l'étonna et lui déplut même tout d'abord : ce n'était plus l'Orient des albums; mais elle se consola vite de ce mécompte en découvrant, au lieu des beautés de convention qu'on lui avait décrites, d'autres beautés plus vives, plus saisissantes, qu'elle était loin de soupçonner. Le lieutenant Stewart, fils de ce grand seigneur chez qui s'était passée l'enfance de Lucy, l'avait précédée à Tauris, où il était venu comme aide-de-camp du général Blandemere. Il ne manqua pas de s'éprendre de sa belle parente. Celle-ci ne l'encouragea pas, mais ne le repoussa pas non plus; il n'entrait pas dans les vues de miss Blandemere de se prononcer tout de suite. Cependant, comme le lieutenant fut rappelé en Angleterre à l'époque même où Lucy dut y revenir, elle consentit à faire le voyage en compagnie de son cousin.

Aucun incident fâcheux ne marqua les premières étapes. Jusqu'au moment où la caravane franchit la frontière turco-persane, le temps resta constamment beau.

Le jour où nous les trouvons réunis dans la petite plaine, les quatre voyageurs venaient de finir leur déjeuner. Mistress Morton se préparait à faire sa sieste quotidienne; le lieutenant avait pris dans ses bagages un fusil de chasse qu'on lui avait envoyé un peu avant son départ de Tauris, et, accompagné du fonctionnaire arménien, qu'on appelait Tikrane-Effendi, il sortit pour essayer la portée de son arme. Pendant que la vieille dame s'installait sur des coussins, miss Blandemere s'assit devant l'entrée largement ouverte de la grande tente carrée. Elle vit l'ordonnance de Stewart courir à l'extrémité de la plaine et y planter une haute perche, surmontée d'une planche de bois; c'était la cible des tireurs. L'Arménien visa le premier, et manqua le but. Le lieutenant ne fut pas plus heureux; soit que son adresse ordinaire lui fît défaut ce jour-là, soit que la cible fût trop éloignée, il ne put parvenir à mettre une seule balle dans la planche, et parut mortifié de cet insuccès.

En détournant ses regards vers le côté opposé de la plaine, Lucy aperçut un petit groupe de voyageurs qui s'était arrêté au bord du chemin, en plein air. L'un d'eux portait le fez et la redingote de Constantinople; les autres semblaient vêtus assez pauvrement, comme des paysans du canton. Ils regardaient curieusement et avec un peu d'ironie les inutiles essais de l'officier. Bientôt, sur un ordre de son maître, l'un des paysans alla vers les chevaux, qui paissaient à quelque distance, détacha d'une selle un fusil incrusté de nacre, long comme une canardière, et l'apporta. Le maître ouvrit le bassinet, l'essuya avec l'ongle, renouvela la poudre de l'amorce, et attendit patiemment que Stewart et Tikrane suspendissent leur fusillade. Alors il s'agenouilla le long du chemin, fit un petit tas de

pierres sur lequel il appuya son arme, se coucha à terre, visa longuement et tira. Du premier coup il troua la cible, bien qu'elle fût placée à une énorme distance.

Une pareille adresse tenait presque du prodige; les voyageurs surpris se retournèrent tous pour regarder le tireur. Sans s'émouvoir, ce dernier introduisit avec sa baguette un chiffon dans le canon de son fusil et le nettoya consciencieusement; ensuite il puisa de l'huile dans une petite burette en forme d'encrier que son serviteur lui tendait, oignit les batteries, prit dans une petite poudrière de la poudre d'amorce, dans une plus grande de la poudre à charger, bourra avec un tampon de feutre, força une balle dans le canon, et se coucha pour tirer de nouveau; ces préparatifs avaient duré deux bonnes minutes. La seconde balle alla se loger tout près de la première.

— Il faut que ce Turc ait des balles fondues par le diable, dit Stewart à l'effendi en jetant son fusil sur l'herbe.

— Cet homme-là n'a pas l'air d'un Turc, répondit Tikrane; malgré ses habits, ce doit être un montagnard, et même un Kurde.

— Kurde ou Turc, c'est un habile homme, et je m'en vais lui faire mon compliment, reprit le lieutenant, qui, en sa qualité de pur Anglais, éprouvait pour un *sportsman* aussi distingué une admiration mêlée d'estime.

Il n'eut pas le temps de féliciter son heureux rival. Celui-ci s'était déjà remis en route. Il chevauchait lentement, suivi de ses compagnons. Un détour du chemin le faisait passer près de la tente où Lucy était restée assise pendant cette scène; bientôt elle put le voir de près. C'était un homme de vingt-trois ou vingt-quatre ans, mince, nerveux, avec un nez en bec d'aigle et des yeux perçans, ces yeux de montagnard ou d'oiseau de proie qui, à une lieue de distance, distinguent une pierre d'une autre dans le lit d'un torrent. Il ne portait pas d'armes, chose étrange dans ce pays, où les gens les plus pacifiques ne sortent de la ville que le sabre au côté, et ses vêtemens turcs étaient d'une simplicité presque grossière; mais son cheval, de pure race turcomane, paraissait souple, vigoureux, plein d'ardeur. Les hommes qui composaient son escorte étaient armés de fusils et de *camas*, larges poignards semblables à l'épée romaine. Il n'aperçut Lucy qu'en arrivant à deux pas d'elle; mais la vue de la voyageuse produisit sur lui un effet aussi étrange qu'inattendu. Son regard, lorsqu'il fixa les yeux sur elle, exprima la surprise et l'admiration la plus enthousiaste. Le prophète de la légende, pour qui Dieu entr'ouvrit un moment le mur d'airain qui entoure le paradis, ne dut pas être plus ébloui à la vue des merveilles célestes que ne l'était ce Kurde en contemplant la radieuse

beauté de l'étrangère. Si cette impression fut vive, elle fut plus rapide encore; cependant le cavalier n'avait pu réprimer un mouvement violent qui épouvanta sa bête et la fit bondir à deux pieds du sol. Il ne fut pas un moment ébranlé; d'une main souple et vigoureuse, il ramena à lui la bride; le cheval reprit immédiatement sa première allure. En passant devant miss Blandemere, le Kurde la salua. Elle n'avait pu rester insensible à l'hommage de cette muette admiration. Souvent on lui avait dit qu'elle était belle, et elle n'estimait guère les flatteries qu'on lui prodiguait dans les salons d'Europe; mais le langage que parlaient les yeux de cet homme, de ce demi-barbare, ne pouvait qu'être sincère, et ne ressemblait nullement à un compliment banal. Elle rendit au cavalier son salut. Il la regarda une fois encore, puis, prenant le galop avec toute sa troupe, il fut bientôt hors de vue.

Pendant les trois jours qui suivirent, la caravane continua sa route. Les montagnes devenaient de plus en plus escarpées; les nuits se faisaient froides, et jusqu'à midi le soleil semblait avoir perdu sa chaleur; l'automne s'avançait. Un matin, l'herbe apparut toute couverte de gelée blanche; les vents venus des sommets du Taurus aux neiges éternelles soufflèrent sur la campagne et dépouillèrent les arbres de leurs dernières feuilles, pendant que des oiseaux noirs s'envolaient en tourbillonnant dans le ciel.

Les voyageurs ne purent continuer à coucher sous leurs tentes. Le soir du quatrième jour, il fallut chercher un asile dans les maisons d'un pauvre village. La seule demeure un peu spacieuse était celle du prêtre arménien de l'endroit; ils y furent envoyés par le *mouktar*. Tandis que les étrangers se chauffaient devant l'étroit foyer, le maître du logis, pauvre diable habillé d'une méchante veste de toile bleue, fumait silencieusement sa cigarette dans un coin. Il passait sa vie à cultiver son champ, tout comme ses paroissiens; il était presque aussi grossier qu'eux, et, sans le bonnet rond entortillé d'une loque noire qui lui couvrait la tête, on l'aurait pris pour un paysan. Il se plaignit de sa misère à Tikrane, en qui il reconnut vite un compatriote. Il prétendait que les Turcs, l'évêque arménien et les Kurdes semblaient s'entendre pour dépouiller le village. — Les Kurdes, dit-il, ne sont pourtant pas nos pires ennemis. Ceux des environs appartiennent à la tribu des Abdurrahmanli; leur chef, Sélim-Agha, ne s'attaque guère qu'aux voyageurs riches comme vous autres.

La conclusion de ce discours n'était pas rassurante. Tikrane interrogea le prêtre, et apprit que l'agha des Abdurrahmanli dépouillait souvent les caravanes pour se venger du gouverneur de Van, qui le tracassait depuis longtemps. — Ce n'est du reste pas un

méchant homme, ajouta le prêtre; mais, si le gouvernement ne se trouve pas assez fort pour le réduire, il devrait bien ne pas lui chercher querelle. Sélim-Agha est brave et résolu. Le chef de Mekkio, à la frontière de Perse, lui a confisqué au printemps dernier un troupeau avec le berger, sous prétexte que les moutons paissaient dans des pâturages de Khadarli, qui appartiennent aux Kurdes persans. L'Abdurrahmanli n'a rien dit d'abord; mais, il y a quinze jours, il est parti, habillé en Turc, avec une troupe de quatre ou cinq hommes seulement, est tombé à l'improviste sur les gens de Mekkio, a cassé la tête à plusieurs d'entre eux et délivré son berger. Il a passé hier par ce village en retournant chez lui.

Tikrane découvrit bientôt que le chef des Abdurrahmanli était sans aucun doute l'adroit tireur qu'ils avaient rencontré quatre jours auparavant. Il fit part de ses observations à Stewart. — Bah! dit le lieutenant, s'ils nous attaquent, nous nous défendrons. Ces Kurdes sont bons tireurs; mais ils mettent une grande demi-heure entre chaque coup.

Quant à miss Blandemere, la perspective qui alarmait si fort l'Arménien ne l'effrayait pas. Le souvenir du cavalier kurde s'était souvent représenté à sa mémoire, et elle n'aurait pas été fâchée de le revoir de plus près; d'ailleurs ce n'était pas un brigand vulgaire, et elle avait ses raisons de supposer qu'il ne ferait pas grand mal à une caravane où elle se trouvait. Elle passa donc fort tranquillement cette nuit-là, tandis que son cousin était plus inquiet qu'il ne voulait le dire, non pas pour lui-même, mais pour les femmes qu'il s'était chargé de guider. Le lendemain, avant de se mettre en route, il demanda au *mouktar* une escorte de zaptiés ou gendarmes. Il savait à quoi s'en tenir sur la vaillance de ces protecteurs officiels; mais ils grossissaient la caravane, qui devenait désormais trop nombreuse pour que la tribu kurde n'hésitât pas à lui barrer le chemin.

Pendant deux jours encore, rien ne vint justifier les alarmes de Tikrane-Effendi. Les Européens rencontraient, presque toutes les heures, de longues files de bêtes de charge accompagnées de leurs muletiers, qui semblaient voyager en toute sécurité. On voyait à droite et à gauche de la route des groupes nombreux de villages habités par une population misérable, moitié arménienne, moitié turque. Cette pauvreté paraissait inexplicable au milieu de ce pays de pâturages fertiles et de riches terres à blé. Tikrane souffrait de ce contraste. C'était la première fois qu'il traversait l'Arménie, sa patrie d'origine. Né et élevé à Constantinople, il s'était rendu par le Caucase à Tauris, où il faisait partie de la commission internationale dans laquelle le général Blandemere représentait l'Angle-

terre. — Mon malheureux pays, disait-il, a été le champ de bataille de tout l'Orient depuis les commencemens de l'histoire. Il sert aujourd'hui de campement à cinq ou six races ennemies les unes des autres, et, pour comble de malheur, nos compatriotes vivent pour se quereller entre eux. Pourtant, vous le voyez, tout misérables que nous sommes, nous vivons, et les autres passent. Qui sait s'il n'est pas permis de compter sur un meilleur avenir?

Son interlocuteur, le lieutenant, l'écoutait d'une oreille distraite : il avait des préoccupations d'une autre nature. En quittant Tauris, il comptait sur les hasards du voyage, sur l'intimité de la vie commune pour le rapprocher de miss Blandemere; il désirait ardemment s'expliquer avec elle sur un sujet qu'auparavant il n'avait pas encore pu aborder. Cependant les jours se succédaient; chaque heure ajoutait à la puissance du charme qu'il subissait, et moins que jamais il osait parler. Dans l'accueil que lui faisait Lucy, il n'y avait rien de froid ni de sévère; mais elle ne paraissait pas soupçonner la nature de l'affection qu'elle inspirait. Elle avait une gaîté douce, bienveillante, communicative, qu'entretenaient les mille incidens d'un voyage qui lui plaisait visiblement; elle aimait à voir partager par ses amis le plaisir qu'elle éprouvait; seulement elle restait maîtresse d'elle-même malgré l'enivrement de cette existence vagabonde, et il ne paraissait pas qu'elle voulût se laisser distraire par des soucis d'une autre sorte. L'officier se trouvait presque malheureux. Plein d'énergie et d'activité quand il s'agissait de lutter contre les difficultés de la vie, il redoutait les incertitudes d'un autre ordre. Il avait une confiance imperturbable dans la supériorité des institutions et l'excellence des habitudes nationales de son pays; il rêvait le bonheur dans le milieu qu'il s'était choisi et dans la paix du foyer domestique. Une femme distinguée et bien née comme sa cousine, une maison peuplée de beaux enfans, l'avancement régulier que lui promettait sa carrière, il ne souhaitait rien en dehors de cela et ne concevait pas que miss Blandemere ne montrât pas d'empressement à se diriger avec lui vers un but si enviable.

Mistress Morton ne s'apercevait guère des agitations morales de Stewart. La brave femme avait dans sa jeunesse parcouru le quart du globe à la suite de son mari, comptable du commissariat de l'armée, et avait vu beaucoup de choses sans trop les regarder. Un jour le comptable, s'étant aventuré loin de ses registres avec une colonne qui poursuivait les Maoris, avait été tué et, disait-on, mangé par les sauvages. Mistress Morton était revenue en Angleterre, s'était attachée à Lucy, alors toute petite fille, et ne l'avait plus quittée. La perspective d'aller en Perse ne l'avait pas effrayée. Le

voyage de retour la retrouvait toujours placide; assise sur son mulet, elle contemplait de tous ses yeux les pays que traversait la caravane, poussait de temps à autre l'exclamation admirative de rigueur, mangeait de bon appétit et dormait de grand cœur à chaque station. Les Turcs qui passaient sur la route s'arrêtaient un moment devant cette grosse dame rose aux yeux calmes, vêtue invariablement d'étoffes claires, et la regardaient avec considération. Pendant les loisirs du voyage, elle confectionnait une merveilleuse tapisserie commencée à Tauris, et inspirée par le souvenir des étoffes persanes couvertes d'oiseaux et de fleurs brillantes.

II.

Comme on approchait de Khinis, on trouva la terre couverte de neige; l'hiver s'était déjà abattu sur ces hauts plateaux, qui pendant six mois de l'année deviennent froids comme la Sibérie. Il fut convenu qu'on se hâterait, de peur de rencontrer les mauvais temps dans les montagnes entre Erzeroum et Trébizonde. Les journées de marche furent donc allongées; on partait le matin avant l'aube, on s'arrêtait une heure seulement à midi, et on marchait jusqu'à la nuit. Le froid devenait très vif; un tapis blanc s'étendait sur les plaines, sur les montagnes, sur le lit des torrens gelés. De longues stalactites étaient suspendues sur les cascades, pareilles à la chevelure cristallisée d'une naïade surprise par l'hiver : les rochers verticaux, noirs au milieu de cette immensité blanche, se dressaient comme des monumens funéraires; les corbeaux, perchés sur leur sommet, battaient des ailes et poursuivaient de leurs cris rauques les imprudens qui ne craignaient pas de troubler par leur présence les silencieux mystères de l'hiver arménien.

Les voyageurs subissaient la contagion de cette tristesse de la nature environnante, les conversations devenaient rares, et dans la caravane on n'entendait guère que le bruit des fourreaux de sabre heurtant à temps égaux les larges étriers. Seule, miss Blandemere conservait sa gaîté sereine et fière. Elle était charmante sous son bonnet d'astrakan, avec ses cheveux tombant en longues boucles sur la fourrure noire de sa pelisse. Elle raillait Tikrane-Effendi à propos de l'enthousiasme discret que lui inspirait son pays. — Vous n'êtes pas patriote, lui disait-elle. Pourquoi vous autres Arméniens ne venez-vous pas tous vous établir dans les cahutes souterraines de ces villages, au milieu de vos neiges nationales? Il faut avoir le courage de ses opinions.

Vers trois heures du soir, la neige tomba plus épaisse. On traver-

sait alors des gorges absolument désertes, et le gîte était encore éloigné. Les chevaux n'avançaient plus qu'avec peine; les voyageurs se sentaient glacés sous leurs épaisses fourrures. A quatre heures, le vent d'ouest se leva. Il tourbillonnait entre les murs de rocher qui bordaient le sentier, soulevait la neige et la divisait en particules impalpables : on eût dit autant de pointes d'aiguilles gelées qui s'introduisaient dans le nez, dans les yeux, dans les oreilles et empêchaient de respirer, de voir et d'entendre. Le lieutenant marchait un peu en avant des deux femmes; Tikrane s'approcha de lui et dit à demi-voix : — Je crois que nous sommes en danger. Ceci est le commencement d'un *tipi* ou tempête de neige. Je n'en avais pas encore vu, mais on m'en a souvent parlé, et il paraît que c'est terrible.

— Quelle est la nature du danger?

— D'abord les animaux refusent d'avancer, et les hommes eux-mêmes, aveuglés par la neige tourbillonnante, n'y voient plus à deux pas devant eux. Toute trace de route ayant disparu, on est forcé de s'arrêter où l'on se trouve, et on attend, à la grâce de Dieu, la fin de la tempête.

— Combien de temps dure-t-elle d'ordinaire?

— Cela varie : quelquefois deux heures, quelquefois deux jours, répondit l'Arménien, devenu subitement très grave et s'effrayant de ses propres paroles. On prétend que le simoun d'Arabie n'est rien en comparaison.

Au même moment, le lieutenant vit que le chef des muletiers s'était arrêté et conférait avec ses hommes. Stewart, qui avait appris le persan à Tauris, ainsi que sa cousine, alla lui demander de quoi il s'agissait. — Ne voyez-vous pas le *tipi?* répondit le muletier en secouant la neige qui couvrait sa barbe et ses épais sourcils.

— Que faut-il faire?

— Nous n'avons pas l'embarras du choix. Ni les hommes ni les bêtes ne pourraient faire dix pas maintenant, et dans une demi-heure ce sera bien pis. Si l'orage dure, je crois bien que nous sommes en grand péril.

Stewart alla dire aux femmes qu'il fallait s'arrêter un moment. Mistress Morton, qui n'avait pas conscience du danger, descendit de sa mule de la meilleure grâce du monde; mais Lucy avait lu plus d'une description de ces sinistres ouragans, elle comprit la vérité et devint pâle. Stewart se sentit le cœur serré : l'angoisse de son amour se doublait du sentiment de sa responsabilité.

Les voyageurs d'une caravane sont comme l'équipage d'un navire, et l'expérience a tracé la ligne de conduite que doit suivre

chacun d'eux au milieu des tempêtes de montagnes, comme elle a déterminé les devoirs des marins à l'heure des ouragans de mer. Le *katerdgi-bachi* ou chef des muletiers, devenu le véritable capitaine de la troupe, ordonna de décharger les bagages, et y fit prendre tout ce qu'on put trouver de couvertures. Un large tapis fut étendu à terre au pied d'un rocher; puis tous les voyageurs se réunirent en un seul groupe, s'assirent le plus près possible les uns des autres et étalèrent au-dessus d'eux les couvertures comme une voûte. Ils formaient ainsi une sorte de monticule vivant que la neige ne tarda pas à recouvrir. L'un des muletiers avait soin de ménager, au-dessus de leurs têtes, un passage pour l'air du dehors. On raconte que des voyageurs surpris par le *tipi* ont survécu à vingt, trente et même quarante heures de cet ensevelissement. Si la tempête dure plus longtemps, le froid et la faim font leur œuvre. Au printemps suivant, les premiers passans qui traversent le pays lors du dégel retrouvent les cadavres intacts, dans la situation où la mort est venue les prendre. Il n'y a pas de désespoir qui tienne contre la fatalité d'une telle situation. Les plus impatiens comprennent que la lutte est impossible et se résignent. D'ailleurs ceux qui ont vu de près la mort sous cette forme prétendent qu'elle est presque douce : le froid engourdit avant de tuer, et l'on ne se sent pas finir. Un sommeil profond, invincible, épargne au mourant les horreurs de l'agonie.

Quand la nuit tomba, la tempête était plus violente que jamais. Lucy était assise entre son cousin et mistress Morton. Celle-ci avait enfin compris que l'existence de la caravane courait des risques sérieux, et elle pleurait, non pas sur ce qui allait être enlevé de ses vieilles années, mais sur la jeunesse si douloureusement abrégée de sa fille d'adoption. Stewart songeait qu'après tout, s'il fallait mourir, il lui serait doux de mourir auprès de ce qu'il aimait le plus au monde. Lucy, à qui les terreurs même d'une pareille situation ne pouvaient enlever sa sérénité d'esprit, récitait tout bas ses prières. Quant à l'Arménien et aux muletiers persans, ils avaient pris leur parti. Les Orientaux voient venir la dernière heure sans larmes et sans plaintes, comme les petits enfans.

Les voyageurs ne souffraient pas encore trop du froid : la chaleur de ces corps réunis sur un étroit espace entretenait autour d'eux une température plus élevée que celle du dehors; mais la neige tombait toujours, et pouvait tomber ainsi le lendemain, le surlendemain, toute la semaine; un moment arriverait où elle s'accumulerait en lourde masse et où l'on ne pourrait plus ménager un accès à l'air extérieur. Les heures passaient, longues comme des siècles; la faim commençait à se faire sentir.

Européens et indigènes, tous se taisaient. On n'entendait que les sifflemens du vent et le bruit sourd des masses de neige qui, de temps en temps, tombaient du haut des rochers dans la vallée. Un muletier se leva en silence, et se dressa de toute sa hauteur pour dégager l'ouverture supérieure de la prison de neige; mais, au lieu de se rasseoir ensuite, il resta debout plusieurs minutes, observant ce qui se passait au dehors. — Que vois-tu? demanda le *katerdji-bachi*.

— Donne-moi ton pistolet, répondit l'homme. Un ours rôde autour de nous. — Et il tira un coup de feu dans la nuit.

Personne n'avait pensé encore à ce nouveau danger. La perspective en parut trop horrible à la pauvre Lucy. Sa fermeté d'âme lui permettait de se résigner à rester ensevelie sous le blanc linceul de la neige; mais l'idée de cette bête fauve qui la guettait comme une proie, qui bientôt peut-être ouvrirait avec ses pattes le toit de neige et choisirait une victime parmi les malheureux voyageurs, c'était plus qu'elle n'en pouvait supporter. Peu à peu elle se sentit défaillir, et perdit enfin toute conscience d'elle-même.

Quand le sentiment lui revint, elle se trouvait en pleine nuit, portée sur les bras de quelqu'un dont elle ne pouvait distinguer les traits. La neige tombait toujours, et le vent lui fouettait le visage; ce furent sans doute ces âpres caresses de la tempête qui la ranimèrent. Elle ne souffrait pas, mais elle se sentait envahie par une sorte de torpeur qui ne lui permettait pas de parler et de s'enquérir de sa situation. Au bout de quelques instans, elle se sentit déposer à terre; plusieurs personnes auprès d'elle s'entretenaient à voix basse. Elle ouvrit les yeux et vit mistress Morton, qui se jeta dans ses bras. — Je t'ai crue morte, ma chérie, disait sa vieille amie en la couvrant de baisers. — Stewart, Tikrane et les gens de la caravane étaient tous là; plus loin, des hommes portant le costume du pays se pressaient devant un grand feu. En promenant ses regards autour d'elle, elle distingua des voûtes sculptées, des arcades, des colonnes; l'endroit où tout ce monde se trouvait assemblé était une église à demi ruinée.

— Comment sommes-nous venus ici? demanda-t-elle à son cousin.

Stewart raconta que le muletier avait tiré sur l'ours, et l'avait manqué: deux circonstances également heureuses, car, si la bête féroce avait été atteinte, elle aurait assiégé la cave de neige qui servait de retraite aux voyageurs, au lieu de s'enfuir comme elle l'avait fait en entendant le bruit du coup de pistolet qui ne l'avait pas touchée; d'autre part, ce même bruit avait amené auprès d'eux leur sauveur. — Le voilà, dit le lieutenant en allant chercher un

homme qui se tenait à l'écart, devant le feu. — Miss Blandemere reconnut Sélim-Agha.

Il s'approcha lentement. Mistress Morton courut à lui, et lui sauta presque au cou en s'écriant qu'elle lui devait la vie. Le Kurde s'arrêta, étonné de ces démonstrations de reconnaissance et de ces discours dans une langue qu'il ne comprenait pas. — Les dames veulent te remercier du service que tu nous as rendu à tous; c'est Dieu qui t'a conduit sur notre chemin, dit Stewart en persan.

— Chaque homme a sa destinée écrite sur son front, répondit l'agha. Je dois plus remercier mon étoile de m'avoir amené ici que vous ne devez remercier la vôtre de m'y avoir rencontré, ajouta-t-il, ses yeux noirs fixés sur ceux de Lucy.

La jeune voyageuse voulut se lever pour aller, elle aussi, exprimer sa gratitude à l'agha; mais malgré l'aide de son cousin elle ne put se tenir debout. — La *cadine* doit avoir eu les pieds gelés pendant que je la portais, dit Sélim. Il faut les lui frotter avec de la neige. — Mistress Morton s'empressa de déchausser sa jeune amie, et vit qu'elle avait les pieds blancs, inertes et froids comme du marbre. On apporta de la neige, et la bonne dame commença ses frictions. — Ce n'est pas ainsi qu'on doit frotter un pied gelé, dit le Kurde à Stewart, et il fit un mouvement comme pour montrer à la vieille Anglaise la manière de s'y prendre; mais tout à coup il s'arrêta, retenu par une pensée subite. Il avait compris que l'assistance d'un homme, d'un inconnu, pourrait bien, en dépit de la gravité des circonstances, être gênante pour la voyageuse étrangère. — Viens ici, Aïcha, dit-il en se tournant vers le groupe réuni devant le feu. — Un garçon d'une douzaine d'années répondit à cet appel. Sélim-Agha lui dit quelques mots en kurde, et l'enfant, s'agenouillant près de Lucy, reprit la besogne si mal commencée par la veuve du comptable. Au bout de quelques minutes, les pieds de la jeune fille étaient redevenus roses, et le sang y circulait; mais on ne lui permit pas de s'approcher du feu. Elle prit à la hâte quelques alimens, une toile fut tendue entre deux colonnes, et les deux femmes allèrent chercher derrière ce rempart improvisé un repos bien nécessaire après tant d'émotions.

Tikrane et le lieutenant demandèrent alors au Kurde comment il s'était trouvé si à propos sur leur route. — J'ai été surpris comme vous, dit Sélim, par le *tipi;* mais je connaissais depuis longtemps cette église, et je m'y suis réfugié. Ainsi que tu as pu le voir, elle est éloignée d'une centaine de pas seulement du lieu où vous avez fait halte; la neige et les tourbillons vous ont empêchés de la découvrir. J'ai trouvé en arrivant ces paysans qui sont là devant nous :

ils s'étaient arrêtés également dans l'église avec leur âne chargé de petit bois qu'ils allaient vendre sur le marché de Khinis; c'est ainsi que nous avons pu avoir du feu. Au moment où nous allions nous endormir, un de mes hommes resté en sentinelle est venu m'avertir qu'il avait entendu la détonation d'un pistolet. Pensant que ce coup de feu était l'appel de quelque voyageur égaré, nous sommes allés à la découverte. Voilà tout. Demain, si l'orage diminue de violence, je me rendrai à mon village d'Abdurrahmanli; j'en ramènerai du monde avec ce qu'il vous faut pour vous remettre dans votre route; mais j'espère qu'avant de partir pour Erzeroum vous viendrez passer quelque temps chez moi. Tout pauvres que nous sommes, vous trouverez dans ma maison de quoi vous reposer de vos fatigues. — Stewart et Tikrane acceptèrent cette offre avec reconnaissance. Quand ils s'éveillèrent le matin, ils ne trouvèrent plus le Kurde, il était parti avant le jour.

Un rayon de soleil, pénétrant au travers du mur de toile, éveilla Lucy. Elle fit rapidement sa toilette, et vint s'asseoir avec ses compagnons devant un déjeuner aussi frugal que le souper de la veille. Il consistait en *pastourma* ou viande conservée, en un peu de lait caillé et de pâte d'abricot séchée au soleil. Mistress Morton se fit ensuite apporter la boîte contenant la fameuse tapisserie qu'on avait retrouvée sous la neige, ainsi que les autres bagages, et elle se mit imperturbablement au travail. Tikrane entreprit de montrer l'église au lieutenant et à Lucy. C'est un monument illustre entre tous, contemporain, dit-on, de saint Grégoire l'Illuminateur; les Turcs l'ont appelé Sarmadjik Kilissé à cause d'un lierre qui court sur les sculptures de la façade. Miss Blandemere ne songeait guère à admirer les trois coupoles de pierre, les arcades hardies, les figures de saints qui ornent l'antique église. Elle pensait aux événemens de la veille, à la mort qu'elle avait vue de si près, à ce sauveur inattendu qui, au risque de tomber dans un trou de neige ou de s'égarer dans les ténèbres, l'avait arrachée au plus terrible des dangers. C'était, disait-on, un brigand; mais les idées de l'Orient ne sont pas les nôtres, et d'ailleurs les parens de Lucy se vantaient de connaître plusieurs brigands pareils dans l'histoire de leur famille. Les Blandemere qui au moyen âge pillaient les navires échoués au pied de leur château étaient sans doute moins scrupuleux que le chevaleresque bandit de la montagne kurde. Ces Normands féodaux n'avaient pas à coup sûr la nature fine, élégante, l'élévation de sentimens dont l'Abdurrahmanli avait donné plus d'une preuve. Comment reconnaître un tel service rendu par un tel homme? Miss Blandemere se sentait fort embarrassée.

Vers le milieu de la journée, elle fit apporter des coussins sous

le porche de l'église. Le ciel avait repris toute sa sérénité; le soleil brillait sur cette neige perfide, si calme maintenant, et qui, la veille, promenait de la terre au ciel ses vagues impalpables. Miss Blandemere était heureuse de revoir la lumière; au sortir d'un grand péril, on éprouve cette calme ivresse du convalescent qui renaît à la douceur de vivre. En promenant ses regards sur la campagne déserte, Lucy vit une troupe lointaine de cavaliers qui venaient des montagnes, du côté du nord. Ils avançaient aussi vite que le permettait l'épaisse couche de neige étendue sur le sol. Sélim-Agha chevauchait à leur tête; mais Lucy ne le reconnut pas tout d'abord. Il avait quitté les vêtemens turcs qui lui servaient de déguisement lors de son expédition de Mekkio, et il reparaissait sous le brillant costume de guerre de sa nation. Un turban blanc, étroit et haut comme une tiare, remplaçait le fez constantinopolitain; sa veste bleue étincelait de broderies d'argent, et sur son *kilt*, semblable à celui des montagnards d'Écosse, pendait un arsenal compliqué de petits instrumens d'argent ciselé dont les Kurdes se servent pour charger leurs armes à feu. Deux longs pistolets se perdaient dans l'écharpe de cachemire qui lui entourait la taille; un de ces sabres anciens à lame presque droite, devenus si rares aujourd'hui, était suspendu à son côté par une étroite cordelière de soie rouge à glands d'or. Agile comme un cerf, son cheval turcoman enfonçait à peine dans la neige. Ce Kurde avait une beauté vraiment noble et intelligente; ses mouvemens décelaient une vigueur nerveuse et souple, la vigueur de ces panthères apprivoisées que la mythologie hellénique donnait pour montures aux compagnons du Bacchus indien. Derrière lui marchaient une trentaine de Kurdes, équipés à peu près de la même manière et armés de longues lances à houppes de soie flottantes. L'étincelante lumière de ce beau jour d'hiver se reflétait sur l'acier poli des sabres et des lances, et se décomposait en petits arcs-en-ciel dans la poussière neigeuse que soulevaient les pieds des chevaux. — *Very beautiful indeed!* s'écria Stewart à ce spectacle, en répétant sans y prendre garde la célèbre exclamation du duc de Wellington.

On arracha mistress Morton aux délices de sa chère méridienne; les préparatifs du départ furent bientôt terminés, et l'on se mit en route pour Abdurrahmanli. Les chemins étaient peuplés comme à l'ordinaire; les katerdgis, que la tempête avait retenus la veille dans les villages, recommençaient leurs voyages, et les Européens en rencontraient plus d'un accroupi sur les ballots, chantant la lente complainte des cruautés de la belle Dériko. — J'aime l'Arménie, dit Lucy à l'effendi, malgré sa neige et ses longs hivers; mais vous avez beau dire, elle restera toujours pauvre.

— Ne le croyez pas; elle est riche au contraire, seulement cette richesse reste stérile. Le blé qui dort là, sous la neige, couvrira au printemps ces plaines d'une moisson suffisante pour nourrir la moitié de l'Europe. Comme les routes manquent, on ne peut expédier le grain à l'étranger, et parfois il pourrit dans les granges; mais nous tenons la terre, et nous la garderons : c'est là, pour les Arméniens, le meilleur gage d'avenir.

A côté d'eux, Sélim-Agha cheminait en silence. — Qui te rend triste? lui demanda Lucy. — L'Abdurrahmanli ne répondit que par le grave sourire qui lui était habituel. Miss Blandemere ne se tint pas pour battue; elle se mit à interroger l'agha sur sa famille, sur son passé, sur sa vie présente. Il sortit peu à peu de sa réserve, et lui décrivit, avec une simplicité presque éloquente, les plaisirs et les dangers de son existence nomade, les longs loisirs de l'hiver dans les maisons bien closes, les voyages à la suite des troupeaux, pendant la belle saison, lorsque la tribu plantait successivement ses tentes sur toutes les montagnes de l'immense plateau du Taurus; puis les luttes avec les clans rivaux, les razzias, les escarmouches au bord des torrens et des précipices. Par momens, au milieu de son récit, il fixait les yeux sur Lucy, s'oubliait à la contempler, et chevauchait plongé dans une silencieuse rêverie. Lucy n'était pas une coquette, mais elle ne pouvait observer sans un secret plaisir l'émotion de l'Abdurrahmanli. — Ce n'est pas jouer avec le feu, pensait-elle. Dans trois jours, nous serons bien loin l'un de l'autre. — Après un de ces intervalles de silence, elle demanda de nouveau à Sélim ce qui le rendait rêveur. — As-tu donc des chagrins? dit-elle.

— Peut-être, répondit celui-ci.

— Allons, je vois que les chagrins sont une maladie de tous les climats. Heureusement qu'il est toujours possible de s'en guérir, d'après ceux qui s'y connaissent.

Le Kurde la regarda avec son sourire mélancolique. Leurs compagnons étaient restés un peu en arrière; il se pencha vers miss Blandemere, et, presque à l'oreille, lui dit ces vers d'une vieille anthologie persane :

— Féridoun, tes pensées sont tristes comme les pleureuses des funérailles.
— Ma sœur, les cheveux blonds de l'étrangère sont des rayons de soleil;
Les rayons me sont entrés au cœur, et ils me brûlent.
— Féridoun, les filles de notre pays ont des remèdes pour ces maux.
— Ma sœur, on n'oublie le mal dont je souffre
Que sous les cyprès funéraires, aux portes de la ville.

Miss Blandemere devint fort rouge. — C'est ma faute, pensa-t-elle. Mes questions ont été imprudentes, et je devais prévoir

cette réponse. — Comme en même temps Stewart et l'Arménien les avaient rejoints, Sélim put mettre son cheval au galop et s'éloigner de Lucy. Elle ne songeait pas à lui en vouloir; cet aveu, qu'elle avait involontairement provoqué, était fait d'un ton de tristesse résignée qui l'empêchait de paraître audacieux. Pendant tout le reste de la journée, le Kurde se tint loin de miss Blandemere; mais celle-ci ne put s'empêcher de rêver souvent aux étranges métaphores de cette poésie persane, pour qui « les cheveux blonds de l'étrangère sont des rayons de soleil. »

Tourmenté par les incertitudes et les préoccupations de son amour, le lieutenant n'avait pu remarquer sans dépit le long entretien de sa cousine et de l'agha : ce n'était pas qu'il voulût voir en Sélim un rival; il aurait été jaloux à l'occasion du dernier cornette de sa compagnie, mais ne pouvait l'être d'un Kurde. En s'approchant de miss Blandemere, il lui dit d'un air un peu contraint :

— Ce que vous racontait Sélim-Agha était donc bien intéressant?

— Très intéressant, répliqua presque durement Lucy, à qui la question avait déplu.

La conversation en resta là jusqu'au moment où l'on arriva en vue d'Abdurrahmanli.

III.

Le chef des Abdurrahmanli était sincère quand il disait « qu'on n'oublie qu'au tombeau le mal dont il souffrait. » En voyant Lucy pour la première fois, il avait été ébloui. Cette beauté si différente de celle des femmes du pays avait produit sur le Kurde l'effet d'une révélation. Il ne soupçonnait pas qu'il pût exister au monde une chevelure aussi blonde, des joues aussi fraîches, des yeux bleus d'un éclat aussi pur. Lorsque le hasard le remit en présence de cette merveilleuse créature, il sentit s'allumer en lui un amour dévorant, irrésistible, comme l'étaient toutes les passions de sa nature indomptée. Il était complétement subjugué. Miss Blandemere fût-elle venue chez lui comme captive au lieu d'y accepter l'hospitalité qu'il ne se fût pas montré moins respectueux pour elle; il reconnaissait l'ascendant d'un être d'ordre supérieur, différent de tout ce qu'il avait vu jusqu'alors.

Quoiqu'il ne raisonnât guère ses impressions, il comprit qu'il était rejeté hors de toutes les voies à lui connues, et se sentit perdu. Il était dans la situation d'un homme qui, au bord de la mer, n'aurait jamais marché que sur des plages solides, et qui tout à coup serait transporté au milieu des sables mouvans. Seulement en pareil cas un Européen se débat, lutte contre le danger même

inconnu et mystérieux; un Oriental accepte silencieusement la destinée qui lui est faite. Souffrir et subir, c'est la devise des races fatalistes. Après que son cœur lui eut révélé qu'il aimait et que son instinct l'eut averti qu'il n'avait pas d'espérance à concevoir, il ne trouva pas d'autre parti à prendre que celui de s'abandonner aux événemens. — J'ai encore, pensa-t-il, quelques heures, quelques jours peut-être à la voir. — Ce fut là toute sa consolation; quant à ce qui adviendrait après le départ de l'étrangère, ce n'était pas son affaire à lui, cela regardait le destin. Il sentait confusément qu'elle avait fait un grand ravage dans sa vie, que, lorsqu'elle ne serait plus là, il ne pourrait plus revenir à son existence ordinaire; mais il remettait à l'heure à venir le souci de prendre une détermination.

Il ne faisait pas encore nuit quand l'Agha et ses hôtes arrivèrent à Abdurrahmanli. C'était un groupe d'habitations à demi souterraines qui s'échelonnaient sur la pente assez raide d'une sorte de promontoire entouré de trois côtés par un torrent alors gelé. Les maisons, fort spacieuses, étaient toutes adossées à cette pente, de manière que les portes des plus hautes s'ouvraient sur le toit en terrasse des plus basses. Quand on dépassait le seuil, on trouvait devant soi une sorte d'escalier de pierre qu'il fallait descendre pour arriver au sol de l'appartement, taillé en partie dans le rocher. Ce sont bien toujours « les demeures souterraines, pleines de grands vases de cuivre, et où les montagnards vivent avec leurs bestiaux, » que décrivait, il y a deux mille ans, le chef des mercenaires de Cyrus le Jeune.

On sait que les Kurdes ne sont guère musulmans que de nom, et que leurs femmes ne se voilent pas comme les Turques en présence des étrangers. Quand l'agha introduisit les Européens dans sa maison, ils y furent reçus par sa sœur; c'était une femme jeune encore, veuve d'un Kurde de la même tribu. Comme tous les Abdurrahmanli, dont l'existence nomade se passe en Perse autant qu'en Turquie, elle parlait assez bien le persan. Elle accueillit miss Blandemere avec une politesse un peu hautaine; elle semblait habituée à commander dans la maison, et n'avait rien de la timidité des femmes du Levant. En réalité, c'était elle qui menait les affaires de la tribu, et qui inspirait les résolutions prises dans cette petite république dont l'agha était le président.

Elle présenta à miss Blandemere sa fille, toute jeune encore, et qui, par suite d'un étrange caprice de la nature, était blonde comme une femme du nord. Lucy lui demanda son nom. — On m'appelle Frandjik (la petite Franque), répondit l'enfant. On m'a donné ce nom à cause de la couleur de mes cheveux, qui ressem-

blent aux tiens, ajouta-t-elle en baisant une des tresses flottantes qui tombaient sur les épaules de miss Blandemere.

Le repas du soir fut somptueux. On y servit un mouton apprêté à la manière du pays, un *rôti de forêt,* comme l'appellent les gens de l'Anatolie, puis des volailles presque grasses, chose rare en Turquie, des fruits conservés et toute sorte de crèmes. Pendant le dîner, un vieux musicien, qui était à la fois le poète et le sorcier de la tribu, chantait des chansons dans les trois langues des Abdurrahmanli, le kurde, le turc et le persan. Il était aveugle comme Homère, et tenait en main un instrument composé de trois cordes de métal tendues sur une planche de bois. La lyre de ces ménétriers ambulans qui furent les pères de la poésie hellénique ne devait être ni beaucoup plus compliquée, ni beaucoup plus harmonieuse. Quand on quitta la table ou plutôt le large plateau d'étain ciselé qui en tenait lieu, le vieillard déposa près de lui sa guitare, et, prenant un *neil,* sorte de flûte aux sons doux et mélancoliques, il fit entendre les premières mesures de l'air sur lequel on chante les vers persans de la *Douleur de Féridoun* (1). L'agha l'interrompit brusquement, lui dit que c'était assez de musique comme cela, et parut, pendant le reste de la soirée, plus songeur et plus préoccupé que jamais.

La sœur de Sélim conduisit elle-même les deux étrangères dans une maison voisine qui avait été préparée pour les recevoir. — Ma fille restera ici, dit-elle, et passera la nuit auprès de vous. — La chambre à coucher était grande, fort propre, et égayée par la lueur d'un beau feu flambant. Sur le plancher étaient étendus des matelas recouverts d'épaisses couvertures à larges raies de couleur. Mistress Morton, qui tombait de sommeil, se coucha la première. Elle fut satisfaite de la manière dont les Kurdes entendaient les conditions matérielles de l'existence, et déclara que depuis longtemps elle n'avait pas trouvé de si bon lit. Cinq minutes après, elle dormait du plus profond sommeil. Lucy se déshabilla, mais ne parut pas aussi pressée de partir pour le pays des rêves; elle resta longtemps éveillée, causant avec Frandjik. Elle s'était sentie prise d'une subite affection pour cette petite Kurde, blonde comme elle-même, et en qui elle croyait retrouver une compatriote. L'enfant n'avait pas hérité de la nature impérieuse de sa mère; elle se montra dès l'abord confiante et affectueuse à l'égard de la belle Anglaise.

Frandjik n'était pas sans quelque ressemblance avec Sélim-Agha;

(1) Féridoun est le héros légendaire de plusieurs poèmes héroïques persans très anciens. Les improvisateurs prennent volontiers, aujourd'hui encore, ses aventures pour sujet de leurs récits.

c'étaient les mêmes yeux noirs doux et pleins de flammes, les mêmes élans passionnés promptement contenus, les mêmes accès de mélancolie intermittente, et miss Blandemere ne lui sut pas mauvais gré de la ressemblance. Le nom du chef abdurrahmanli revenait à chaque instant sur les lèvres de l'enfant. — Elle l'aime déjà sans doute, pensait Lucy, ou elle l'aimera bientôt. — Peut-être Lucy ne se trompait-elle pas. Frandjik était très-jeune, mais les courts et brûlans étés de l'Arménie mûrissent vite la jeunesse des filles, et quand la nièce de Sélim-Agha, par les belles matinées d'hiver, interrompait son travail de broderie pour regarder courir les nuages au bord du ciel, il y avait dans ses yeux une expression de méditation inquiète qui n'était déjà plus de l'enfance.

Miss Blandemere lui avait demandé pourquoi elle se teignait le bord des yeux avec cette couleur noire qu'on appelle le *surmeh*. — Nous autres gens de la montagne, nous sommes obligés de nous peindre ainsi les paupières, avait répondu Frandjik. Ce n'est pas pour paraître plus beaux, mais parce que la petite ligne noire que vous voyez rend les yeux moins sensibles à la réverbération des neiges. — Cependant le lendemain, quand elle vint retrouver Lucy, toute trace de surmeh avait disparu; je ne sais comment elle s'y était prise pour l'enlever, car il est, dit-on, très difficile de se débarrasser de cette teinture.

Ce jour-là, Sélim-Agha fit visiter le village à ses hôtes. Les Abdurrahmanli étaient relativement peu nombreux, mais assez riches, plus riches même que les Haydéranli, dont ils sont un rameau détaché. Presque toutes les maisons étaient commodes, sèches et chaudes. Les ustensiles de cuivre qui les remplissaient brillaient de propreté. Des étables immenses servaient au bétail de retraites d'hiver : on voyait là des bœufs, assez petits et maigres à la vérité, des moutons magnifiques à large queue, des chèvres à longs poils tombant jusqu'à terre. Ces troupeaux avaient pour gardiens de terribles chiens efflanqués, hauts sur jambes, habitués à combattre l'ours et à étrangler un loup d'un coup de dent. Des filles aux cheveux nattés, à l'air un peu sauvage, sortaient de la bergerie avec de grands vases de cuivre poli pleins de lait écumant, et jetaient en passant sur les étrangers un regard effarouché.

Partout où ils allèrent ce jour-là, ils trouvèrent le nom de Sélim dans toutes les bouches. Un agha ne peut exiger des Kurdes l'obéissance un peu servile ni l'aveugle soumission avec laquelle on exécute les ordres des grands parmi les Orientaux. Le pouvoir d'un chef de tribu est fondé moins sur le respect qu'inspire son origine que sur son courage, son habileté et son mérite personnel. Les aghas sont au milieu des leurs comme étaient au moyen

âge les capitaines, souvent héréditaires, des villes italiennes. Sélim possédait à un haut degré les vertus et les défauts de son peuple; il était loyal, chevaleresque, intelligent et bon, mais aussi superstitieux et prompt à la vengeance. Il se montrait à l'occasion un terrible justicier. Un villageois arménien de passage à Abdurrahmanli raconta l'histoire suivante à Tikrane. Le cadi de Kara-Aghatch avait battu et dépouillé de ses biens un pauvre paysan chrétien des plaines coupable d'avoir défendu sa femme qu'un soldat outrageait odieusement. Sélim-Agha traversait alors le pays, au retour d'une expédition contre son éternel ennemi le chef de Mekkio. Le paysan vint se plaindre à lui. L'agha ouvrit, de son autorité privée, une enquête sommaire, alla prendre le cadi dans sa maison, lui fit couper la tête, et abandonna au paysan une grosse part du butin provenant de la razzia. L'autorité, pour diverses raisons qu'il serait trop long de rapporter, ne tira pas une vengeance immédiate de la mort du cadi, et le chef des Abdurrahmanli eut depuis ce jour dans la province une haute réputation de défenseur des faibles et de redresseur de torts.

Il était heureux de montrer à miss Blandemere sa rustique opulence; mais il ne dit pas un mot qui pût trahir les sentimens dont la veille il avait laissé échapper l'aveu. Il se contentait de regarder Lucy et d'admirer longuement, quand elle marchait devant lui, la souplesse de sa taille et la grâce de sa démarche. Miss Blandemere finissait par ressentir les effets de la sympathique attraction que le Kurde semblait exercer sur tout le monde, elle se plaisait à l'entendre parler, et, quand elle lui répondait, sa voix avait des accens d'une caressante douceur.

Les deux compagnons de miss Blandemere voyaient Sélim-Agha d'un œil moins favorable. L'Arménien se sentait mal à l'aise auprès de ce représentant d'une race conquérante qui avait constamment battu la sienne. Un raïa, quel qu'il soit, ne peut que haïr un musulman. D'ailleurs, quoique Tikrane fût traité courtoisement par tout le monde, il était clair que sa situation d'effendi chrétien ne lui valait pas grande considération de la part des gens de la tribu, et ces prétentions même tacites à la supériorité de race sont horriblement blessantes pour ceux qui doivent les subir; mais le plus malheureux des deux voyageurs était sans contredit le lieutenant Stewart. Depuis que ce Kurde était là, l'officier croyait se sentir plus loin du cœur de sa cousine. Tout le voyage n'avait été pour lui qu'une longue série de déceptions, et pour comble de malheur il ne pouvait se dissimuler que Lucy accordait à leur hôte une attention qui ressemblait beaucoup à de la sympathie. En ce moment, Stewart trouvait dur d'être l'obligé de l'Abdurrahmanli. S'il avait

cru pouvoir payer avec deux mille livres sa dette de reconnaissance, il aurait tiré de sa poche son carnet de chèques avec un joyeux empressement.

Le soir, il prit Lucy à part et lui demanda quand elle comptait qu'il conviendrait de repartir. — Vous êtes bien pressé, répondit-elle. Nous devons assez à l'agha et à ses compagnons pour leur faire l'honneur de passer quelques jours chez eux.

— Il semblerait que vous avez des raisons pour désirer cette prolongation de séjour.

— Que voulez-vous dire?

— Je veux dire que, si cet homme n'était pas un Kurde, on pourrait croire qu'il ose vous aimer, et que vous ne faites pas ce qu'il faut pour le ramener à des idées raisonnables.

A peine le lieutenant eut-il dit ces mots qu'il les regretta de tout son cœur; mais ils avaient été entendus. Miss Blandemere s'en crut d'autant plus offensée qu'elle ne se sentait pas complétement innocente. — Quand il en serait ainsi, dit-elle, je ne vois pas ce qui vous autorise à me demander des comptes. Je n'ai d'engagemens avec personne, et je suis maîtresse de moi-même. — Elle se leva brusquement, traversa la chambre d'un air irrité, et sortit.

Il était déjà assez tard. Quand elle entra dans son appartement, elle trouva mistress Morton couchée et endormie. Elle s'assit devant le foyer. Stewart l'avait profondément blessée; elle ne lui avait pas donné le droit d'être jaloux, se disait-elle. Et d'ailleurs pourquoi parler de Sélim avec ce mépris? Lucy devait s'avouer à elle-même qu'elle n'était pas restée insensible aux séductions de ce Kurde, comme l'appelait son cousin, et quelque chose des dédains de Stewart remontait jusqu'à elle.

Pendant qu'elle regardait tristement la flamme qui dansait au-dessus de l'immense fagot de broussailles, la porte s'ouvrit; c'était Frandjik qui entrait. Voyant Lucy plongée dans ses pensées, elle ne voulut pas l'en distraire. Elle s'assit à ses pieds, et resta silencieuse jusqu'au moment où miss Blandemere s'aperçut de sa présence. — Tu étais là? lui dit celle-ci en l'embrassant. — Lucy se sentit heureuse de voir la petite Kurde auprès d'elle. L'enfant la tirait de son isolement : mécontente d'elle-même et des autres, miss Blandemere trouvait pénible cette solitude où la poursuivaient ses tristes pensées.

Frandjik était une étrange créature : douce, tendre et craintive, elle étonnait les rudes montagnards parmi lesquels le hasard l'avait fait naître. Elle toussait souvent, et on se demandait comment sa petite poitrine pouvait respirer l'air vif de la montagne. Plus jeune, elle n'aimait pas les jeux bruyans des enfans de son âge, et main-

tenant on ne pouvait deviner à quoi elle songeait quand elle restait des heures entières assise sur un rocher, suivant d'un œil rêveur les lignes capricieuses des sommets qui bordent le ciel comme les rivages de l'infini.

Elle appuya sa tête sur les genoux de Lucy, et toutes deux se mirent à causer. Elles passèrent ainsi une partie de la nuit. Frandjik, que sa mère ne choyait guère, la regardant comme un peu folle, trouvait un plaisir inexprimable à ces entretiens. Elle s'ignorait trop elle-même pour beaucoup apprendre sur son propre compte à sa nouvelle amie; mais son cœur était tout plein, et elle avait besoin de l'ouvrir. N'ayant jamais quitté ses montagnes, ne connaissant même pas les villes voisines, elle ne pouvait se plaindre de la destinée qui lui était faite ni en souhaiter une meilleure; mais son oncle était le seul être qu'elle aimât véritablement, et elle comprenait d'instinct qu'il y avait ailleurs des cieux plus doux que le ciel de ses campagnes natales. Elle aurait voulu suivre Lucy, et se désolait à la pensée de la quitter. Puis elle reparlait de son oncle, des bontés qu'il avait pour elle; jamais il n'avait dit, ce que répétaient tous les autres, que les *djadés* (magiciennes) avaient jeté un sort à la petite Franque. Elle finit par éclater en sanglots. Lucy lui demanda la cause de ses larmes; Frandjik ne pouvait la dire, car elle-même ne la savait pas. Miss Blandemere la fit asseoir auprès d'elle, sur le lit, et tâcha de la consoler; peu à peu ses larmes tarirent, et elle s'endormit comme un enfant dans les bras de son amie.

A ce moment, il semblait à miss Blandemere que le sort s'était trompé dans le lot qui lui était destiné, de même qu'il avait mal choisi celui de Frandjik. Elle n'aurait pas vécu sans plaisir dans cette sauvage contrée, dont les horizons nobles et sévères et dont les violens contrastes charmaient les fantaisies de sa nature ardente et sérieuse tout ensemble. Elle aurait trouvé ici, pensait-elle, une foule de satisfactions intimes qui lui manqueraient peut-être dans un milieu plus civilisé : quant à la simplicité de la vie pastorale, qui aurait épouvanté une autre Européenne, elle s'y serait faite sans regret.

Comme elle ne pouvait dormir, elle prit sur une tablette un narghilé qui était là tout préparé pour elle. Le *tombéki* qu'on brûle dans ces narghilés est une herbe aromatique qui n'a rien de l'âcreté de notre tabac; il plaît à presque toutes les femmes qui habitent l'Orient, même aux Franques, et Lucy avait pris, à Tauris, l'habitude de le fumer. Seulement il se trouva que les feuilles de ce *tombéki* étaient mélangées d'un peu d'opium. Il n'y en avait pas assez pour enivrer complétement miss Blandemere; mais sous l'in-

fluence de ce narcotique, si faible qu'il fût, ses pensées devinrent plus libres, plus légères en quelque sorte, et s'envolèrent plus facilement vers les régions de la fantaisie. Tout en fixant ses yeux sur les fines découpures de bois du plafond, doré par les derniers reflets de la flamme expirante, elle commença tout éveillée un rêve plus aventureux peut-être que ceux du sommeil. Elle se figurait qu'elle était la maîtresse de ces demeures, que sa vie devait dorénavant se partager entre les travaux de l'hiver dans les grandes habitations souterraines et la pastorale nomade des longs mois d'été. Comme sa compatriote lady Esther Stanhope, elle serait la reine des tribus. Frandjik deviendrait sa fille, et celui qui l'avait sauvée la remerciait de le sauver à son tour « du mal pour lequel n'ont point de remède les filles de ce pays. » Ces pensées vagues se succédaient dans son esprit comme des flots qui lentement, l'un après l'autre, viennent déferler sur une plage et se confondent en expirant.

Le feu allait s'éteindre, elle se leva pour le ranimer; mais elle se sentit la tête pesante. — Cette chambre manque d'air, se dit-elle. — Elle se dirigea vers la porte, et l'ouvrit. Dans la nuit silencieuse, on entendait l'aboiement des chiens de garde courant autour des bergeries. Lucy voyait comme à travers un nuage le calme paysage d'hiver; mais les étoiles, petites et un peu pâles, lui semblaient rayonner dans une atmosphère plus douce qu'à l'ordinaire. A la clarté de la lune, elle aperçut une ombre qui se promenait au milieu de la neige, sur les terrasses supérieures : elle crut reconnaître Sélim-Agha. C'était bien lui. Depuis qu'il avait rencontré l'étrangère, il n'avait pas eu deux heures de sommeil calme : en se rapprochant de l'habitation de Lucy, il croyait donner le change aux préoccupations qui le tourmentaient. Il vit miss Blandemere, qui, blanche comme un fantôme, s'appuyait à l'un des piliers de bois placés de chaque côté de la porte. Le Kurde ne pouvait supposer que ce fût bien elle qu'il trouvait là, dehors, à une pareille heure; il pensa d'abord qu'une des aïeules de la tribu était sortie de son tombeau pour revoir les lieux où s'était passée sa jeunesse. La rencontre d'un revenant est, pour un vivant, le gage d'une mort prochaine : l'apparition n'effraya pourtant pas Sélim; il lui semblait naturel que cette messagère d'outre-tombe vînt lui annoncer la fin d'une souffrance qu'il lui semblait impossible de supporter longtemps. Il s'arrêta et attendit. La présence imprévue de l'agha était, pour Lucy, la continuation de son rêve : elle quitta le pilier, traversa la ruelle d'un pas de somnambule, et se dirigea vers lui. Aux rayons de la lune, Sélim distingua les traits de la voyageuse; mais ils lui parurent animés d'une expression étrange qu'il ne leur

avait jamais vue encore. Elle porta la main à sa tête et chancela : d'un bond, le Kurde fut près d'elle et la soutint dans ses bras. En sentant le cœur de la jeune fille battre contre sa propre poitrine, le Kurde fut plus épouvanté qu'il ne l'avait été à la perspective d'un tête-à-tête avec un fantôme. Il est bien connu dans tout le pays kurde que les morts se plaisent à sortir de l'étroite prison du tombeau, mais cette évocation d'une vivante, d'une Franque imposante, noble et froide comme l'était Lucy, c'est là un prodige qui dépasse la puissance de l'amour même le plus ardent. D'ailleurs ces yeux démesurément agrandis, ces frémissemens qui faisaient palpiter la poitrine de l'étrangère, montraient qu'elle subissait une inexplicable et mystérieuse influence. Silencieuse, elle appuyait son front sur l'épaule de l'Abdurrahmanli. Celui-ci inclina la tête vers elle, et, sans peut-être qu'il le voulût, sa bouche effleura la joue pâle de miss Blandemere. Elle frissonna à ce contact; en même temps une brise passa sur le village, une de ces brises froides tout imprégnées de l'humidité des neiges. Lucy s'éveilla; peu à peu l'air glacé rafraîchit son front et calma l'exaltation nerveuse que l'opium avait fait naître. Effrayée de se retrouver dans les bras du Kurde, elle le repoussa brusquement. Le souvenir de tout ce qui s'était passé lui revint à l'esprit; mais elle ne comprenait pas encore comment de vagues songeries commencées au coin du feu l'avaient conduite jusque-là. Pendant quelques secondes, elle resta debout devant Sélim sans lui parler; puis elle lui dit : — Je dois vous sembler bien étrange! Je suis moi-même étonnée de me voir ici. L'atmosphère trop chaude de ma chambre m'avait rendue souffrante; j'ai voulu respirer un moment dehors; mais le froid m'a surprise et j'allais perdre connaissance au milieu de la neige, si vous ne vous étiez encore trouvé là pour venir à mon secours. Je me sens mieux maintenant.

Lucy revint vers la maison et rentra. Quand la porte fut refermée, elle se sentit émue et tremblante comme une personne qui vient d'échapper à un grand danger. — Ah! dit-elle tout bas en passant devant sa vieille compagne endormie, tu ne sais pas quelle folle tu as élevée! — L'air de la chambre était chargé de vapeurs étranges, plus pénétrantes que celles du *tombéki :* Lucy reconnut l'odeur particulière à l'opium, tout lui fut expliqué. Elle ranima le feu, et ouvrit un moment le châssis de papier qui servait de fenêtre.

Miss Blandemere, en repassant dans son esprit les événemens de la soirée, se jugea sévèrement. Elle se reprocha ses imprudentes rêveries; elle se trouva cruelle d'avoir joué avec l'amour du Kurde et avec l'inquiète affection de son cousin. Ce roman de vie nomade qui l'avait un moment séduite lui parut odieux et absurde : qui

sait où il aurait pu la mener, s'il y avait eu un peu plus d'opium dans le narghilé, si le souffle du vent d'hiver n'avait pas dissipé son ivresse? Elle ne songeait plus maintenant qu'à s'éloigner du village kurde, comme on s'éloigne du bord d'un précipice.

Frandjik était plongée dans un calme sommeil, mais une larme pendait encore à l'extrémité de sa paupière close. Lucy sécha cette larme avec un baiser; puis, s'agenouillant devant son lit, elle commença sa prière du soir. Dans ce qu'elle demandait à Dieu, il y avait des souhaits de bonheur pour cette petite amie d'un jour qu'elle allait quitter, et qui, seule désormais, resterait livrée aux caprices de cette destinée qui joue avec la vie des hommes comme le vent avec les feuilles tombées. La prière finie, elle se coucha auprès de Frandjik; leurs chevelures blondes se confondirent sur l'oreiller, et l'on n'entendit plus dans la chambre que le cri d'un grillon caché parmi les cendres de l'âtre.

IV.

Quand le lendemain matin miss Blandemere rencontra Stewart, elle lui tendit la main. — Pardonnez-moi, dit-elle, j'ai été injuste envers vous hier soir, et je le regrette. J'ai un bien mauvais caractère, je tâcherai que vous vous en aperceviez moins souvent à l'avenir. Nous ne reparlerons plus de cela, n'est-ce pas? Et, pour vous donner une première satisfaction, nous partirons demain.

Erzeroum est à deux journées de caravane d'Abdurrahmanli; mais les chevaux, de solides bêtes choisies exprès pour le voyage, étaient reposés maintenant, et on pouvait sans trop de difficulté leur faire faire le trajet en un seul jour. Il fut convenu qu'on se mettrait en route avant le lever du soleil. Lucy se chargea d'annoncer à Sélim-Agha cette détermination. — Mon cousin, dit-elle, est forcé de hâter son retour en Europe. Moi-même je crois que j'aurais tort de séjourner davantage dans un pays aussi froid que l'Arménie. Vous avez pu voir que j'étais souffrante, je craindrais les suites d'une crise nerveuse comme celle d'hier.

Le Kurde, qui ne s'attendait pas à un si brusque départ, sentit que son cœur se brisait; mais il ne manifesta aucune émotion. — Il sera fait comme vous le désirez, répondit-il. Je vais donner des ordres pour que tout soit prêt demain matin.

La journée se passa tristement; Frandjik ne quittait plus miss Blandemere, et pouvait à peine retenir ses larmes. Le lieutenant voulut laisser à la tribu un souvenir de son passage : il payait magnifiquement les moindres services. Il prit à part le vieux barde aveugle, et lui remplit les deux mains de medjidiés d'or. Celui-ci,

fier et gueux comme un poète, accepta cette libéralité du même ton que l'aède Démodocus recevait les présens des rois. — Je composerai un poème en ton honneur, dit-il, et ton nom vivra longtemps parmi les fils des Abdurrahmanli.

Miss Blandemere ne dormit pas de toute la nuit. Vers quatre heures du matin, elle et mistress Morton se levèrent et se préparèrent au départ. Quand elles sortirent de la maison, les deux femmes ne trouvèrent pas devant leur porte les chevaux et les muletiers qu'elles s'attendaient à y voir; en revanche, tout le village était sur pied et présentait l'apparence de la plus grande confusion. — Qu'arrive-t-il? demandèrent-elles à Stewart qu'elles aperçurent alors à la clarté indécise du crépuscule.

— Les Kurdes sont en grand émoi, répondit l'officier. L'agha a disparu, et on le cherche inutilement depuis une demi-heure.

Les étrangers apprirent bientôt que les serviteurs de Sélim, lorsqu'ils étaient entrés chez leur maître pour le prévenir que l'heure du départ de ses hôtes était proche, avaient trouvé la chambre vide. Son cheval favori n'était pas à l'écurie, et on ne voyait plus ses armes à leur place habituelle. Il lui était souvent arrivé de partir à l'improviste pour une expédition ou un voyage; mais alors il se faisait accompagner par quelques-uns de ses hommes et prévenait sa sœur de sa résolution; cette fois il n'avait rien fait de pareil. Un aussi brusque départ semblait inexplicable; s'il n'alarmait pas encore la tribu, il l'étonnait singulièrement.

Le jour ne tarda pas à paraître; on put suivre sur la neige les traces de pas laissées par la monture du chef. Elles se dirigeaient vers le sud-est, c'est-à-dire du côté de la route de Perse. Plusieurs hommes montèrent à cheval pour courir après l'agha. Les Anglais ne voulurent pas partir avant d'être rassurés sur le compte de leur hôte, et ils restèrent au village, attendant les nouvelles. Miss Blandemere était rentrée dans sa chambre. Par la fenêtre entr'ouverte, elle entendait les conversations des gens qui passaient sur le chemin; elle ne les comprit que très imparfaitement, mais il lui sembla qu'on imputait aux étrangers l'événement qui troublait toutes les têtes de la tribu; en bien des circonstances, les sortiléges des Francs sont pour les hommes de l'Anatolie une explication toute simple des incidens extraordinaires. Un pressentiment avertissait Lucy que ces Kurdes ne se trompaient qu'à demi dans leurs conjectures; elle craignait que le chef des Abdurrahmanli ne fût resté sous l'empire du charme fatal qu'il subissait, et n'eût pris quelque résolution désespérée. Elle connaissait trop bien l'Orient pour supposer qu'il voulût se délivrer lui-même d'une existence devenue intolérable; mais qui dira combien d'autres folies un homme peut commettre sous l'influence de la passion?

Cependant le soir arriva sans que l'on apprît rien de nouveau. Lucy passa une partie de la nuit à consoler la petite Frandjik, qui ne savait ce qui lui causait le plus de chagrin du prochain départ de son amie ou de la disparition de l'agha. Quand le jour parut, les cavaliers n'étaient pas encore revenus. La caravane ne pouvait suspendre indéfiniment son voyage; il fut convenu que l'on se remettrait immédiatement en route; seulement, comme les étrangers devaient s'arrêter quelques jours à Erzeroum, ils prièrent la sœur du chef de leur envoyer dans cette ville un messager pour leur donner des nouvelles aussitôt qu'il en arriverait. Lucy fit ses adieux à l'inconsolable Frandjik, à qui elle laissa comme souvenir de son passage un bracelet de turquoises, présent de la femme du vice-roi de Tauris, et une partie de la tribu accompagna pendant une heure les étrangers, tout sorciers que les supposaient les fortes têtes du village.

Le voyage se fit sans encombre par un assez beau temps. Le matin du troisième jour, la caravane sortit d'une gorge étroite, et vit devant elle une vaste étendue de pays. C'était une grande plaine semblable au bassin d'une mer d'où les flots se seraient retirés. Des montagnes en amphithéâtre, disposées comme les gradins d'un cirque démesuré, l'entouraient de toutes parts; des pics élevés dépassaient çà et là les lignes dentelées des cimes inférieures. La plaine était blanche de neige; des taches brunes, au-dessus desquelles flottaient des fumées, marquaient la place de nombreux villages. Dans le lointain, à mi-côte des dernières hauteurs, on distinguait une tache sombre plus large que les autres; c'était Erzeroum. Environnée par les immenses nappes de neige que le soleil colorait de teintes bleues et roses, à demi voilée par une brume légère que perçaient les pointes des minarets, elle apparaissait comme ces villes fantastiques, suspendues entre le ciel et la terre, qui servent de demeures aux génies.

Erzeroum, c'était déjà presque l'Europe; mais, si heureuse que fût miss Blandemere de se retrouver ainsi à portée des pays civilisés, il lui aurait coûté de continuer son voyage sans apprendre ce qu'était devenu son hôte de la montagne : pourtant les jours se passèrent, et le messager promis ne vint pas. Il fallut partir pour Trébizonde, et de là pour Constantinople. Dans cette dernière ville, les voyageurs anglais se séparèrent de Tikrane-Effendi; quinze jours plus tard, ils arrivaient à Londres.

Une année s'écoula. Lucy, qui avait épousé Stewart, était assise à la fenêtre de sa chambre, dans le grand château du Westmoreland. L'hiver était revenu : les pelouses du parc, les campagnes et le lac gelé disparaissaient sous la neige. Ce tableau lui rappela les

solitudes de l'Arménie. On lui apporta une lettre couverte de timbres multicolores : elle rompit le cachet, qui portait, en lettres arabes, le monogramme de Tikrane-Effendi, et lut ce qui suit :

« Constantinople, 26 octobre 1861.

« Madame, vous m'aviez chargé de vous donner des nouvelles de nos amis de la montagne kurde; si ces nouvelles vous parviennent tardivement, excusez-moi, je vous prie, en songeant qu'il est difficile de savoir à Constantinople ce qui se passe à Abdurrahmanli. Voici ce que j'ai appris tout récemment d'un voyageur qui vient de traverser le Kurdistan.

« Sélim-Agha n'a jamais reparu parmi les siens; les cavaliers qui s'étaient mis à sa poursuite ont perdu ses traces à la frontière de Perse, et pendant plusieurs mois on n'a plus entendu parler de lui. Au commencement de cette année, le bruit s'est répandu qu'il avait été rejoindre les tribus kurdes établies aux frontières du Khorassan; enfin, il y a quelque temps, un derviche voyageur venu de Méched a rapporté que ce malheureux Sélim-Agha s'est fait tuer dans une rencontre avec les Uzbeks du désert de sable rouge. On ne sait pas les motifs de l'étrange résolution qu'il a prise : les siens disent qu'il y a de la magie dans tout cela; quant à moi, je me perds en conjectures.

« Vous aviez laissé à Abdurrahmanli une amie qui parlait sans cesse de vous, la petite Frandjik; malheureusement la pauvre enfant est tombée malade au commencement de l'hiver. Elle avait toujours eu une faible santé; le chagrin que lui a causé le départ de son oncle ne lui a pas été moins fatal que les rigueurs du climat, et elle est morte avant le printemps. Elle a demandé à sa mère d'être enterrée avec le bracelet que vous lui aviez donné... »

— Pauvre Frandjik ! pauvre Sélim ! dit Lucy en laissant tomber la lettre. Elle resta longtemps debout devant la fenêtre sans détacher sa pensée du sujet de sa méditation silencieuse, sans détourner ses yeux de ce paysage d'hiver, si semblable aux sites du pays kurde. La seule verdure au milieu de la neige était celle d'un petit cimetière isolé au bas de la plaine. Ces cyprès lui rappelèrent une fois encore les stances mélancoliques du poète persan; elles chantaient à son oreille comme un adieu plein de tristesse résignée. Depuis lors Lucy songea souvent aux deux tombes où dormaient dans le fond de l'Orient ceux qui l'avaient aimée.

ALBERT EYNAUD.

UN

ROMAN POLITIQUE

EN ALLEMAGNE

Um Scepter und Kronen (*Pour le sceptre et la couronne*), von Samarow, 8 vol.; Stuttgart 1872.

Le temps est loin où Henri Heine, en commençant une de ces œuvres exquises qui jaillissaient de sa plume toutes empreintes de grâce, de malice et de finesse, se trouvait obligé de dire en guise de préface : « Ne crains rien, lecteur allemand; il ne s'agit point ici de politique, il s'agit de philosophie, — c'est ce que tu aimes. Il est réellement très-politique de ta part de ne vouloir pas entendre parler de politique, car tu n'apprendrais que des choses désagréables ou humiliantes. Mes amis avaient bien raison d'être dépités contre moi parce que ces dernières années je ne me suis guère occupé que de politique, et j'ai même publié des écrits politiques. Il est vrai, disent-ils, que nous ne les lisons pas; mais que de semblables choses soient imprimées en Allemagne, dans le pays de la philosophie et de la poésie, cela suffit déjà pour nous rendre inquiets. Puisque tu ne veux plus rêver avec nous, au moins ne nous éveille pas de notre doux sommeil. » Ces temps sont loin : la littérature allemande s'est attachée au front une cocarde officielle dès le lendemain de la victoire; il n'y a plus, MM. Strauss, Geibel, Redwitz et tant d'autres l'ont prouvé, que des philosophes et des poètes de l'empire. Voici venir maintenant le romancier de l'empire, romancier ou historien? Quel nom donner à ce Samarow dont on parle en Allemagne pour la première fois? Et d'abord qu'est-ce que ce Samarow? C'est encore un secret, un de ces secrets mal

gardés que tout le monde se chuchote à l'oreille. Quand *Um Scepter und Kronen* parut dans le journal universel hebdomadaire *Uber Land und Meer*, que dirige à Stuttgart M. Hackländer, la curiosité publique fut vivement excitée.

Une certaine habileté dans la disposition des événemens, une certaine facilité de style trahissant l'écrivain de profession, on l'attribua tout naturellement à M. Hackländer lui-même, auteur de *la Vie militaire en Prusse* et de plusieurs romans estimés; il paraissait invraisemblable cependant qu'un simple particulier eût ainsi la clé de la politique de son temps, et qu'il eût surtout l'audace de s'en servir, fût-ce pour glorifier un souverain victorieux. On s'étonnait surtout que les plus grands personnages contemporains donnassent à un publiciste quelconque le droit de les mettre en scène comme autant de marionnettes, et non pas sur les nuages de l'apothéose où nous sont apparus l'empereur Guillaume et son grand-chancelier entre Alexandre, Napoléon et Wellington, dans le *Chant du nouvel empire allemand*, mais en déshabillé pour ainsi dire, débarrassés même du masque transparent qui permettait de nommer à demi-voix les originaux du *Grand Cyrus*. Si nous nous avisions de poursuivre une comparaison, impossible d'ailleurs, avec notre *Grand Cyrus*, *Um Scepter und Kronen*, histoire ou roman, aurait deux infériorités : la première serait de remplacer la peinture affectée, mais ingénieuse en somme, des nobles sentimens d'une société polie, par les tableaux sanglans de la guerre entremêlés à ces effusions mystiques dont les Allemands ont l'habitude, et qui révoltent si justement notre goût; parmi les vices welches ne figure pas du moins l'hypocrisie. La seconde infériorité serait l'absence d'esprit; ceci ne doit point être reproché à M. Samarow, l'équivalent d'esprit n'existant ni dans la tête allemande la mieux organisée, ni dans le vocabulaire allemand le plus complet.

A défaut de ce don particulier, qui ne saurait leur être ravi, M. Samarow a emprunté aux Français telle contrefaçon du patriotisme affublée d'un nom ridicule et que l'Allemagne a raillée bien longtemps. Encore le *chauvinisme* français est-il naïf et franc, tout d'élan, d'instinct irréfléchi; en Allemagne, il est farouche comme le fanatisme, raisonné, savant, éclos dans des cerveaux hégéliens qui ne s'ouvrent à aucune émotion naturelle aussitôt qu'il est question de principes et d'*idées*. Quelque forme qu'il prenne du reste, il doit paraître sans excuse quand c'est une guerre fratricide qui l'allume, car *Um Scepter und Kronen* n'est autre que le récit des événemens précurseurs de Sadowa, en attendant peut-être un récit bien autrement emphatique de l'invasion de 1870 et du siége de Paris. Si l'auteur était de ceux qui, persuadés qu'on ne peut atteindre à la liberté que par l'unité, prennent à cause de cela leur

parti de la prépondérance prussienne; mais on voit trop qu'avant ce que M. Strauss salue comme l'achèvement de la réforme, il acclame, lui, l'avénement du césarisme, et que c'est un encens de courtisan qu'il fait fumer aux pieds d'idoles dont le plus grand mérite à ses yeux est d'avoir pleinement réussi. Il met dans la bouche même des ennemis de M. de Bismarck l'éloge du ministre, et celui-ci, armé de foudres qu'il lance à regret, quoique d'un bras implacable, prend tout à coup les proportions d'une figure surnaturelle du destin. Cette admiration aveugle pour la force et le succès est moins rare qu'on ne pourrait le croire au « pays de la philosophie; » elle explique ce qui a étonné tant de voyageurs en Allemagne, la secrète sympathie vouée à Napoléon Ier par ceux-là mêmes qui ont été ses victimes, l'étrange faveur dont on entoure, dans les classes inférieures surtout, la légende du moderne Attila. Le droit est un mot prononcé souvent, et faiblement compris : être fort, être habile, vaincre, conquérir, dominer, voilà l'essentiel, la vraie grandeur, la suprématie, l'empire avant tout.

L'intérêt qu'inspire à Samarow cette suprématie de la Prusse est si tendre que dès les premières pages on avait cru deviner sous un pseudonyme exotique le prince George, cousin du roi Guillaume et auteur d'une *Phèdre* qui éclipse celle de Racine au même titre que la *Phèdre* de Pradon. Il est avéré aujourd'hui que le prince George se repose sur l'éclatante renommée que lui valent une douzaine de tragédies, et les soupçons après avoir effleuré de hautes individualités politiques ont fini par s'arrêter sur M. Meding, qui, Prussien d'origine, exerça naguère d'importantes fonctions en Hanovre. A cette époque déjà, il écrivait, paraît-il, des articles officieux qui n'avaient pas précisément le ton de son roman. Que la rumeur soit ou non fondée, on peut, sans risque de calomnie, supposer que Samarow n'écrit pas avec un complet désintéressement, et que M. le prince de Bismarck est en mesure de calculer à peu de chose près ce que vaut son enthousiasme. Cet enthousiasme officiel se manifeste parfois de façon à faire sourire le grand homme lui-même, n'importe! Il se sert volontiers pour impressionner les masses de ce que sa haute sagesse doublée d'un profond scepticisme tient sans doute en mépris. Voici comment, dès les premières pages, sont placés en présence M. de Manteuffel et M. de Bismarck, la vieille et la nouvelle Prusse :

Au mois d'avril 1866, vers neuf heures du soir, une voiture s'arrête devant le ministère des affaires étrangères à Berlin. Il en descend un homme de moyenne taille, de soixante ans environ, au teint quelque peu jaunâtre, à l'œil vif et sombre, très perçant, bien qu'il exprime aussi le calme et la bienveillance. — Monsieur le ministre

de Bismarck est-il chez lui? demande-t-il avec une affabilité hautaine. — La porte d'un salon s'ouvre, et l'on annonce : — Son excellence de Manteuffel.

M. de Bismarck, assis devant un secrétaire encombré de papiers, se lève avec empressement pour saluer son visiteur, qui lui tend la main avec un sourire ému. Antithèse vivante, le passé, l'avenir, se touchent en la personne de ces deux hommes; tous deux le sentent, et ils restent debout un instant sans parler. M. de Bismarck dépasse presque de la tête M. de Manteuffel, son extérieur est imposant, son maintien prouve qu'il est habitué à porter l'uniforme, sa physionomie parle d'une vie agitée, ses yeux gris et clairs semblent pénétrer chaque objet qui s'offre à eux; sous le front haut et large, on croit voir travailler la pensée. — Je vous suis obligé d'être venu, dit-il, bien que je vous eusse prié de me recevoir chez vous.

— Cela vaut mieux ainsi, votre visite aurait fait trop d'éclat; d'ailleurs ici on est plus sûr de n'être pas écouté, en supposant que notre entretien ait un objet grave.

— Hélas! il faut en effet une cause bien extraordinaire pour que la joie me soit donnée d'entendre les conseils de mon ancien chef! Vous savez combien je désire vous confier mes pensées, et vous semblez me fuir, dit Bismarck d'un ton à demi douloureux.

— A quoi bon? reprend Manteuffel. Agir moi-même, avoir seul la responsabilité, c'était là ma maxime lorsque j'occupais votre place. Quand un homme d'état commence à recevoir des conseils de ci de là, il perd la force d'avancer sur le chemin que lui tracent sa raison et sa conscience.

— Oh! s'écrie M. de Bismarck, ce n'est pas mon système d'écouter tout le monde, et je ne manque pas de résolution pour faire mon chemin moi-même; au contraire, ajoute-t-il avec un fin sourire, mes amis les députés me le reprochent chaque jour; mais il faut convenir qu'il y a des momens où l'esprit le plus ferme a besoin de consulter un maître qui puisse se flatter de succès tels que les vôtres, mon ami.

— Et un de ces momens est venu? demande M. de Manteuffel en laissant reposer un regard tranquille sur les traits agités de M. de Bismarck.

— Vous connaissez la situation de l'Allemagne et de l'Europe, vous comprenez donc que la crise est imminente, la crise d'où dépend l'avenir des siècles prochains.

— Je crois qu'elle viendra, s'il est nécessaire qu'elle vienne; mais, dit M. de Manteuffel après une pause, vous savez mon appréhension de me mêler d'affaires qui ne me regardent pas. Est-il permis de demander si le roi a connaissance de notre entretien?

— Sa majesté désire avoir votre avis.

— Alors c'est mon devoir de le donner; cependant il faut d'abord que je sois mis au courant du but de votre politique et des moyens par lesquels vous croyez pouvoir l'atteindre.

M. de Bismarck baisse silencieusement la tête.

— D'après la conviction que je me suis formée en observant les événemens, continue son interlocuteur, vous voulez résoudre la question allemande ou plutôt la trancher : vous voulez mettre entre les mains de la Prusse toute la puissance de l'Allemagne et tourner l'épée contre ceux qui s'y opposent; en un mot, vous voulez presser la crise de cette maladie chronique qu'on appelle la question allemande.

— Oui, je le veux, répond Bismarck d'une voix vibrante.

— Ne vous y trompez pas, vous rencontrerez une vigoureuse résistance.

— Je le sais.

— Eh bien! continue M. de Manteuffel, considérons seulement les moyens dont vous pouvez disposer. Vous avez l'armée prussienne, un moyen dont je ne méconnais assurément pas l'importance, bien que dans cette lutte il y ait encore d'autres points à considérer, les alliances, l'opinion publique. Les alliances me semblent bien douteuses!.. La France? Vous devez vous rendre compte mieux que personne de la situation à l'égard de l'homme silencieux? — L'Angleterre?.. L'Angleterre attendra le succès. La Russie, elle, est sûre; la voix publique...

— Est-ce qu'il y a une voix publique?

— Il y en a une, répond en souriant M. de Manteuffel, il y a une opinion publique qui s'élève comme le vent, aussi fugitive et aussi terrible que lui lorsqu'il apporte la tempête. L'événement qui repose encore dans le sein de l'avenir, c'est une guerre d'Allemands contre Allemands, une guerre civile, et dans de telles conjonctures l'opinion publique réclame son droit. Elle peut être un allié puissant ou un ennemi formidable, et elle est contre la guerre en Prusse plus encore que dans le reste de l'Allemagne. A ne considérer que le concours même de l'armée prussienne, ceci n'est pas indifférent.

— Supposez-vous donc..., interrompt M. de Bismarck.

— Que l'armée soit capable d'oublier son devoir et ose refuser de marcher? Non, jamais! Il pourra survenir quelques irrégularités dans la landwehr, mais elles seront rares; l'armée fera son devoir, elle est l'incarnation de l'obéissance. Nierez-vous cependant qu'il n'y ait une grande différence entre le devoir accompli avec joie et enthousiasme ou avec appréhension?

— La joie, l'enthousiasme, naissent du succès.

— Et jusque-là?

— Jusque-là le devoir doit suffire.

— Eh bien! répond M. de Manteuffel, je ne doute pas que le devoir ne soit accompli, je voulais seulement vous prouver que ce point important n'est pas pour vous.

— Soit! Aujourd'hui elle est contre moi, cette opinion publique que vous avez si justement comparée au vent et qui, changeante par conséquent, tournera comme tournent les girouettes.

— Mais le succès est-il sûr, est-il préparé? Nous avons traité deux questions, venons maintenant à la troisième, la plus grave, aux alliances. Où en êtes-vous avec la France, avec Napoléon?

A cette question directe, les lèvres de M. de Bismarck frémissent en répliquant : — Nous sommes d'accord autant qu'on peut l'être avec ce sphinx.

— Avez-vous des promesses, des traités, ou une parole personnelle de Napoléon?

— Je répondrai, dit Bismarck, puisque je me trouve devant mon maître. Eh bien! j'ai parlé à l'empereur, mais vous savez combien il est difficile de pénétrer ce caractère mystérieux et d'obtenir de lui des promesses formelles.

Pendant cette conversation, M. de Bismarck feuillette des papiers qui se trouvent sur la table. — Voici le traité avec l'Italie, fait avec le général Gorone, qui nous promet d'attaquer l'Autriche méridionale.

— La France, qu'exige-t-elle pour sa part?

— Elle demande la Vénétie pour l'Italie.

— Et pour elle-même?

— Rien du tout.

— Rien? réplique M. de Manteuffel avec un sourire de doute. Et le Hanovre, vous est-il favorable?

— C'est ma sincère volonté de lui donner une position honorable dans l'Allemagne du nord et de gagner sa sympathie; mais il faut que l'on cesse aussi de nous faire sentir toujours que nous sommes pour lui un obstacle.

— Qu'a promis le comte de Platen à cet égard?

— La neutralité.

— Le traité est-il conclu? demande M. de Manteuffel.

— Le comte de Platen ne pouvait le décider seul et désirait que cette affaire restât secrète; je l'ai assuré que l'amitié du Hanovre nous était précieuse, que nous souhaitions la conservation du trône, bien que ce ne soit pas l'avis de tous les Prussiens, comme vous savez.

— Croyez-vous que le Wurtemberg et la Bavière restent neutres en cas de guerre contre l'Autriche?

— Non, répond M. de Bismarck.

— C'est alors l'armée prussienne seule qui vous donne de la sécurité; tous les autres points d'appui sont imaginaires. L'attitude de la France n'est ni ferme ni définie, l'Allemagne en général me paraît être ennemie; je ne me fie pas au Hanovre, il peut devenir dangereux. Une question encore, qui n'est pas la moins sérieuse : cette guerre est-elle nécessaire? Vous savez si je désire que la Prusse se place à la tête de l'Allemagne; j'ai toujours compté sur le temps pour obtenir pacifiquement ce résultat. Pourquoi troubler la Prusse par les chances incertaines d'une guerre?

A ces mots, Bismarck se lève vivement, et, saisissant la main de Manteuffel, répond : — O mon ami, je reconnais votre prudence et votre délicatesse, mais moi non plus, je ne joue pas légèrement avec le sort de la Prusse. Ce n'est pas moi qui ai provoqué la guerre, on me l'impose. N'y a-t-il pas aussi des momens dans la vie où l'action prompte et la résolution hardie sont nécessaires pour atteindre aux grandes choses et pour détourner de grands maux?

— Si pourtant vous ne réussissiez pas, demande M. de Manteuffel, quelles précautions aurez-vous prises pour sauver la Prusse de sa perte? Vous savez qu'un bon général pense d'abord à la retraite.

— Si je croyais possible que notre armée fût battue par l'armée autrichienne, je ne serais pas ministre prussien.

A ces mots, M. de Manteuffel prend congé. — Notre conversation, dit-il, me semble terminée.

— Adieu, dit tristement M. de Bismarck, vous m'ôtez une espérance, un appui.

— Mes vœux les plus ardens, répond M. de Manteuffel, seront toujours pour le bonheur de la Prusse.

M. de Bismarck reconduit silencieusement son hôte en songeant : — N'a-t-il pas raison? Peut-être? Si le succès nous faisait défaut, quelle serait l'issue?.. Il faudrait se retirer comme un joueur imprudent, condamné par tous dans l'avenir; — d'un autre côté, reculer avec la conviction de la victoire dans le cœur, perdre le moment propice et avec lui l'avenir de la Prusse, que je vois si brillant devant moi! Ce que tu perds en une minute, une éternité ne saurait te le rendre...

Sur cette sentencieuse réflexion, il passe dans le salon, où se trouvent Mme de Bismarck, sa fille et son confident, M. de Keudell; il s'assied affectueusement auprès de sa femme et prie son jeune ami de faire un peu de musique. M. de Keudell obéit, il exécute en virtuose la marche funèbre de Beethoven. « Tous les trois se sentirent émus en écoutant. M. de Bismarck regardait autour de lui comme s'il venait de s'éveiller d'un songe. Pendant quelques minutes, il resta debout, immobile, puis, s'adressant à lui-même, il

prononça ces mots : — Quand je mourrai, que mon âme s'élève au ciel entourée de pareils sons. — Oubliant la société, tout absorbé en lui-même, il sortit de la chambre, suivi des regards de Mme de Bismarck. » Lorsque M. de Keudell, appelé par le ministre, se rend dans son appartement : — Cher ami, lui dit ce dernier, voici quelques instructions pour nos ambassadeurs à Vienne, à Francfort, à Berlin. Voulez-vous les expédier sur-le-champ?

— Aussi promptement que possible, répond M. de Keudell, — et jetant un coup d'œil sur les papiers : — Excellence, c'est la guerre! dit-il avec effroi.

— C'est la guerre, répète Bismarck, et maintenant bonne nuit! Je suis fatigué, mes nerfs demandent du repos.

Après la difficulté de traduire en allemand un roman français, difficulté à peu près insurmontable, pour les scènes dialoguées surtout, à cause des tournures alertes et familières qui font notre supériorité dans la conversation et le style épistolaire, il n'y en a pas de plus grande que de traduire en français les lenteurs, l'emphase, les circonlocutions, les richesses surabondantes d'un ouvrage d'imagination allemand. La forme où se coule la pensée diffère déjà beaucoup chez les deux peuples, et cette fois il ne s'agit pas seulement de la forme, le fond lui-même est souvent d'une véritable étrangeté.

Du chapitre caractéristique qui vient de nous montrer le Dieu des armées, la patrie, Beethoven, mêlés en un ragoût éminemment prussien, nous passerons à celui qui nous transporte par opposition au milieu des frivoles élégances de la cour de Vienne.

Dans les salons du comte de Mensdorf, meublés avec un luxe incomparable, brillent les riches toilettes, les uniformes somptueux, et s'entre-croisent les rires légers, les conversations mondaines. La comtesse reçoit ses invités avec cette grâce aisée qui est propre à l'aristocratie viennoise. Suivent de nombreux portraits, celui de la princesse Obrenovitch, femme séparée du prince Michel de Serbie, toujours vêtue de noir, ce qui rend sa beauté plus touchante, celui du brave et galant baron de Reischach, que ses blessures glorieuses ont forcé de se retirer du service actif, mais qui porte sur l'uniforme gris de feld-maréchal-lieutenant la croix de Marie-Thérèse, la médaille de Léopold, la croix de Malte, attestant une carrière noblement remplie, — tous les membres du corps diplomatique, parmi lesquels l'ambassadeur français, M. le duc de Gramont, avec sa taille élevée, sa tournure presque militaire, ses traits aristocratiques, sa réserve affable et gracieuse. « Son front est haut et franc, dit l'auteur, mais dans ses yeux on lit cette insouciance flegmatique qui est aussi un héritage de l'ancienne noblesse française, si souvent disposée à prendre, dans les phases les plus cri-

tiques de l'histoire, tant de choses sérieuses avec une légèreté qu'on ne peut s'expliquer. » — La conversation s'engage entre lui et un homme vêtu avec une simplicité recherchée, la poitrine ornée du ruban blanc et orange et de la plaque de l'aigle rouge de Prusse, — dans aucun de ces portraits, on ne nous fait grâce de la moindre décoration. C'est M. de Werther, ambassadeur de Prusse.

— Enfin, monsieur le duc, dit-il en français, je trouve l'occasion de vous souhaiter le bonsoir. Comment est Mme la duchesse? Je ne l'aperçois pas.

— Un peu enrhumée, réplique l'ambassadeur, et Mme de Werther? Elle aussi apparemment est victime de la grippe.

— Oui, monsieur, elle est souffrante, et je ne serais pas venu, si ce n'était mon devoir de recueillir des nouvelles.

— Avez-vous réussi? demande le duc.

— Pas encore. Le comte de Mensdorf est chez l'empereur, m'a dit la comtesse. Vous savez sans doute que la situation se tend de plus en plus?

— Je regrette qu'il en soit ainsi, dit M. de Gramont; des prétentions opposées ne peuvent que provoquer la guerre, et je ne la désire nullement pour ma part.

— Vous savez que nous ne cherchons pas la guerre; cependant pouvons-nous l'éviter au prix de notre honneur et de notre rang de puissance? Nous le conseilleriez-vous?

— Ces événemens sont éloignés, répond le duc, et nous ne sommes que spectateurs. D'ailleurs, ajoute-t-il avec un sourire gracieux, on nous observe, et on pourrait tirer des conséquences de cet innocent entretien.

— Vous avez raison, reprend M. de Werther, évitons les regards curieux. — Il quitte le duc en murmurant : — Il ne sait rien, — pour aller chercher d'autres nouvelles auprès du général hanovrien de Knesebeck, qui répond avec une réserve de mauvais augure, en se bornant à exprimer ses vœux pour que la sécurité de la confédération allemande, l'union entre la Prusse et l'Autriche, ne soit pas compromise.

Tandis que la comtesse de Mensdorf met tout son art à faire régner autour d'elle, en dépit des menaces de l'horizon politique, le plaisir et la gaîté, le comte s'efforce d'amener son souverain à la conciliation. Il est résolu, assure-t-on, dans le cas où il échouerait, à quitter le ministère, ne voulant pas prendre la responsabilité d'une rupture; mais l'orgueil de la maison de Habsbourg regimbe contre les conseils, et M. de Mensdorf n'est pas à la hauteur de la situation. « Il a le type français, » — n'est-ce pas dire d'un mot sa faiblesse? Voici en quels termes il annonce au secrétaire d'état baron de Meysenbug l'issue de son débat avec l'empereur. — J'ai fait

tout ce qui était possible pour empêcher cette résolution, qui peut-être aura des suites terribles. Je n'entends pas grand'chose à la politique, mais je suis soldat, et je comprends ce que doit être une armée prête à marcher. La politique que nous faisons produira certainement la guerre, car Bismarck n'est pas homme à se laisser offenser. Pour faire la guerre, on a besoin d'une armée bien organisée; or, à mon avis, nous ne l'avons pas.

— Votre excellence s'alarme trop, s'écrie M. de Meysenbug, nous avons huit cent mille hommes, le ministère de la guerre le constate...

— Le ministère de la guerre peut constater ce qu'il veut, interrompt M. de Mensdorf; je suis soldat, je connais bien la situation de l'armée. Si nous étions en état de faire marcher seulement la moitié de vos huit cent mille hommes, je me tiendrais pour satisfait. Et avec une pareille armée nous serons obligés d'opérer sur deux théâtres à la fois, car vous verrez qu'au premier coup de canon l'Italie se tournera contre nous; je suis même persuadé qu'il existe déjà une alliance entre elle et la Prusse. Les fils de cette alliance aboutissent à Paris.

— M. de Gramont dit pourtant...

— Gramont! s'écrie M. de Mensdorf en s'animant, eh! croyez-vous donc que Gramont sache ce qui se passe à Paris? Croyez-vous que l'empereur lui donne le dernier mot de sa politique mystérieuse dans des dépêches officielles? Gramont sait qu'il ne doit rien dire de ce qui pourrait empêcher la guerre, car cette guerre sert trop bien les intérêts français. La réunion des armées de l'Autriche et de la Prusse inquiète Paris; à cause de cela, l'Allemagne doit à son gré être divisée. L'Allemagne sera vaincue dans celle des deux puissances qui perdra la partie; celle qui la gagnera la gagnera pour la France. Je ne puis croire à la victoire de l'Autriche, je l'ai dit à l'empereur, j'ai voulu donner ma démission; mais sa majesté m'ordonne de rester, et je reste comme soldat. Si j'étais un ministre politique de l'école moderne, je ne resterais pas. — Après cette tirade, il rentre dans ses salons et s'en va causer avec M. de Gramont. Peu à peu chacun sent qu'une atmosphère glaciale entoure M. de Werther, qui dissimule à grand'peine son isolement jusqu'à l'heure où il peut enfin se retirer.

Troisième changement de décor, et celui-ci est le plus intéressant pour nous. Ce diable-boiteux Samarow, pour qui les palais n'ont pas de secrets, nous transporte aux Tuileries. Un homme d'un extérieur modeste monte l'escalier qui conduit au cabinet de M. Piétri. C'est M. Hansen, un Danois qui se remue beaucoup pour les intérêts de son pays natal.

— Eh bien! dit M. Piétri, vous arrivez d'Allemagne, qu'avez-vous vu et entendu?

Au moment où Hansen va répondre, on entend du bruit de l'autre côté du cabinet, une portière se lève, et l'empereur Napoléon paraît. — Sire, lui dit M. Piétri, voici M. Hansen, un Danois qui aime par-dessus tout sa patrie, et qui nous a rendu aussi de grands services, parce qu'il a comme Danois des sympathies pour la France. Il a parcouru l'Allemagne, il a vu des personnages importans et vient me communiquer le résultat de ses observations.

L'empereur s'incline légèrement, « et le sourire bienveillant qui dans la conversation éclairait parfois avec tant de charme son visage immobile passe sur ses traits comme un rayon de soleil. »

— Je sais, dit-il d'une voix basse, mais nette, que tous les Danois aiment leur pays et qu'ils sont par conséquent sympathiques à la France, son amie. Votre nom, monsieur, m'est connu comme celui d'un homme qui se distingue par son patriotisme ardent et actif, même dans une nation de patriotes telle que la vôtre.

M. Hansen salue en rougissant. — Sire, de si bienveillantes paroles me font presque oublier que mes efforts ont été jusqu'à présent inutiles. Puisque mon nom modeste est connu de votre majesté, elle doit savoir aussi combien j'aime la France et combien j'honore son empereur, à qui est donné le pouvoir de décider si le Danemark doit conserver la place qui lui convient parmi les nations européennes.

L'empereur baisse la tête, puis, relevant son regard observateur sur M. Hansen, lui dit, après avoir demandé à M. Piétri les dépêches nouvellement arrivées: — Je ne veux pas troubler votre conversation, monsieur; faites comme s'il n'y avait personne ici, pendant que je lis mes lettres.

M. Piétri reprend sa place devant son bureau et fait signe à M. Hansen de l'imiter. — Vous êtes allé d'abord à Berlin? demande-t-il.

— Oui, et j'en ai rapporté la conviction que le grand conflit allemand est inévitable.

— Est-ce qu'on le veut partout?

— On ne voudrait pas le conflit, mais on veut ce qui ne saurait être atteint sans conflit.

— Et ce serait?

— La réforme complète de la confédération, la prépondérance militaire jusqu'au Mein, la rupture avec les traditions créées par Metternich. M. de Bismarck a pris son parti d'atteindre au but qu'il prépare, fût-ce par les armes.

— Ne se contenterait-il pas de la possession unique du Slesvig et du Holstein?

— Non, sur cette base la guerre ne serait pas conjurée. Croyez-moi, monsieur, elle n'aura pas lieu à cause des duchés allemands. Berlin sait qu'ils lui reviendront tôt ou tard, et on ne craint guère les résolutions du duc d'Augustenbourg; la guerre est fondée sur le développement historique de l'Allemagne et de la Prusse. En effet, la Prusse est non pas le second état de l'Allemagne, mais le premier, et la confédération, qui lui assigne le second rang, arrête son développement naturel par un mécanisme dont les ressorts se meuvent à Vienne. La Prusse veut la place qui lui appartient en Allemagne, et que l'Autriche lui ravit injustement. Cette querelle n'est pas nouvelle, et le jeu de la diplomatie européenne l'eût peut-être longtemps laissée pendante, si le comte de Bismarck n'avait pas été mis à la tête du gouvernement prussien. Ce diplomate est l'incarnation de la Prusse, fortifiée par son génie rare et original. Il n'ira jamais à Olmütz, il acquerra pour son pays le rang qu'il envie, ou il périra.

L'empereur avait laissé tomber les lettres sur ses genoux, et son œil était fixé pensif sur le visage de M. Hansen. M. Piétri, s'apercevant de l'attention qu'il prêtait à cet entretien, dit en souriant : — Il est étrange d'entendre un Danois parler ici, à Paris, avec une telle effusion d'un ministre prussien.

— Pourquoi? répartit Hansen avec calme; l'homme qui sait ce qu'il veut et qui emploie toutes ses forces pour faire prévaloir sa volonté, qui aime sa patrie et qui travaille à lui procurer grandeur et puissance, celui-là m'impose, et il a droit assurément à l'estime par ses efforts, à l'admiration s'il réussit. Entre moi et M. de Bismarck, il y a le Danemark. Ce qui est allemand dans les duchés, nous n'y prétendons pas, nous réclamons ce qui est danois et ce qu'il faut au Danemark pour garder ses frontières. Quand on nous aura donné cela, nous n'aurons plus de raisons pour être ennemis de l'Allemagne; mais, en refusant d'accomplir nos vœux légitimes, la Prusse trouvera toujours le petit Danemark du côté de ses ennemis et guidé par le même motif qui détermine les actes de M. de Bismarck.

Napoléon écoute attentivement. — Croyez-vous, reprend M. Piétri, que la Prusse soit disposée à satisfaire vos désirs?

— Ce n'est pas impossible, réplique avec sécurité l'agitateur danois, surtout si la Prusse peut s'allier avec une autre grande nation pour cet arrangement. Il n'y aurait alors qu'à fixer les limites des intérêts allemands et danois.

— Mais, interrompt M. Piétri, si M. de Bismarck veut la guerre, le roi ira-t-il aussi loin que lui? N'abandonnera-t-il pas plutôt son ministre? N'avez-vous pas rapporté de Berlin l'impression que M. de Bismarck pût être remplacé par le comte de Goltz?

— Non, monsieur, bien que le roi désire éviter autant que possible une guerre avec l'Allemagne; mais, la question de principe une fois touchée, le roi ne cédera pas non plus. Il a créé la nouvelle organisation de l'armée, qui doit être admirable, il l'a emporté de haute lutte malgré l'opposition du parlement; comment voulez-vous qu'il cède dès la première occasion qui s'offrira d'utiliser cette armée pour l'agrandissement de la Prusse? Quant à la position de M. de Bismarck, elle est solide; rien n'ébranlera la confiance qu'a le roi en son ministre.

— Et pourquoi? interrompt encore M. Piétri.

— Parce qu'il est soldat, qu'il porte l'uniforme de la landwehr. Ceci compte plus que vous ne pouvez le croire. M. de Bismarck est soldat, il traversera les champs de bataille aussi tranquillement que s'il s'asseyait à son bureau. Le roi le sent bien parce qu'il est soldat lui-même. De là sa confiance.

— Qu'est-ce que dit le peuple? Selon les voix de la presse, il n'est point favorable à la guerre.

— En effet, répond M. Hansen, on craint une défaite, et la myopie qui prévaut chez les membres de l'opposition est cause que l'on croit que M. de Bismarck veut la guerre seulement pour sortir de l'impasse où il s'est censé fourvoyé.

— Mais, reprend M. Piétri, ne serait-il pas périlleux pour la Prusse de commencer la guerre à l'heure même où l'opposition se lève pour la condamner?

— Je crois, réplique froidement M. Hansen, que l'opposition se taira dès la première bataille gagnée; chaque pas fait vers l'unité de l'Allemagne rendra populaire la guerre qui aura conduit à ce but.

— Vous croyez au succès de la Prusse?

— J'y crois, répond M. Hansen d'un ton ferme. La puissance de la Prusse est concentrée, celle de l'Autriche est affaiblie, privée du vrai lien, l'unité dans le commandement. A mon avis, une politique prévoyante doit calculer ces chances-là.

— Vous parliez d'abord de l'agrandissement de la Prusse; de quoi croyez-vous donc qu'elle s'empare, si la victoire lui reste?

— De tout le nord de l'Allemagne sans doute. Le peuple lui-même exigera les conquêtes les plus étendues après que le sang prussien aura une fois coulé. Ce qu'on peut attendre de la Prusse doit être demandé avant la guerre; une victoire, et l'on ne fera plus de concessions à Berlin.

L'empereur se lève, et salue M. Hansen en disant : — Je suis bien aise, monsieur, d'avoir fait votre connaissance; ce sera toujours pour moi un bonheur d'être utile à une nation qui sait inspirer à ses membres tant de patriotisme.

M. Hansen s'incline profondément et sort. Alors l'empereur s'approche de Piétri avec vivacité : — Croyez-vous qu'il soit bien informé?

— Je le connais pour un bon observateur, je sais qu'il a été reçu par M. de Bismarck, et qu'il est en relation avec différens personnages politiques; il s'entend très bien à sonder l'opinion, mais je crois pourtant qu'il exagère la puissance de la Prusse.

— Je crains, moi, qu'il n'ait raison, répond tout bas l'empereur, et nous nous trouvons devant un grand problème historique. Peut-on secourir l'Autriche sans offenser l'Italie, qui est déjà trop forte pour qu'on la dédaigne? Peut-on laisser faire la Prusse? Peut-on voir se constituer l'Allemagne sans mettre en péril le prestige de la France, même nos frontières, l'Alsace et la Lorraine, ces anciens pays allemands?

Piétri se met à sourire : — Votre majesté daigne plaisanter.

— Piétri, réplique l'empereur, vous ne connaissez pas les Allemands; moi je les connais et je les comprends, car j'ai vécu parmi eux. Ce peuple allemand est un lion qui ignore sa force. Un enfant peut le conduire par une chaîne de fleurs, mais il est capable de mettre en pièces notre frêle monde européen, s'il apprend à connaître sa nature, s'il lèche du sang, et il léchera du sang dans ce combat. Le proverbe : *l'appétit vient en mangeant,* pourra bien être justifié. Peut-être le lion allemand dévorera-t-il aussi un jour son dompteur prussien; mais ce dernier nous sera d'abord un voisin dangereux.

— Que votre majesté me permette de lui dire, hasarde M. Piétri, que l'élément de la vie du lion allemand est le sommeil. S'il s'éveille jamais et qu'il ait des envies aussi terribles, il trouvera sur nos frontières la grande armée, et les aigles impériales sauront indiquer sa place à ce lion impertinent.

L'empereur répond d'un ton triste : — Je ne suis pas mon oncle!

A croire M. Samarow, l'empereur pressent déjà que l'incendie qui s'allume pourra bien menacer l'existence de la France et la sienne; cependant, lorsque M. Drouyn de Lhuys vient le conjurer d'intervenir, il se retranche dans l'immuable volonté de gagner du temps avant tout. Un rapport de Vienne prouve que l'Autriche a été assez aveugle pour provoquer les hostilités par une quasi-sommation hautaine qui s'ajoute à l'injure de la convocation des états dans les duchés sans que la Prusse ait été consultée; un rapport de M. Benedetti affirme que M. de Bismarck est résolu à tout. M. Drouyn de Lhuys met ces pièces sous les yeux de Napoléon III, il est d'avis que la guerre doit être empêchée à tout prix pour le repos de la France et celui de l'Europe entière. L'empereur répond, toujours imperturbable : — Croyez-vous donc que je sois assez fort

pour faire rentrer dans leur fourreau les épées déjà tirées à moitié? Si Palmerston vivait encore, il eût été possible de s'entendre avec lui, mais l'Angleterre a remplacé les grandes actions par les grands mots. Vous figurez-vous que ma voix seule suffise, et, si on ne l'entend pas, ne dois-je pas craindre que les deux adversaires ne se réunissent contre moi? Un tel jeu serait digne de Bismarck. Ah! j'ai laissé cet homme devenir trop grand!

M. Drouyn de Lhuys, pour rassurer l'empereur, lui répète une conversation qu'il a eue autrefois avec le ministre de Prusse, qui, parlant sans détours de la guerre contre l'Autriche comme d'une nécessité fondée sur le développement historique de l'Allemagne, ajoutait que le moment de cette guerre dépendrait des exigences de la politique, et qu'il ne serait jamais assez hardi, quant à lui, pour rien entreprendre contre la France et l'Autriche réunies. — Il suffira, continue M. Drouyn de Lhuys, que votre majesté m'autorise à lui déclarer que la France ne veut pas maintenant d'une guerre en Allemagne, et que, si elle se faisait, nous enverrions nos armées aux frontières.

— Je ne suis pas tout à fait de votre avis, réplique obstinément l'empereur, bien que je ne méconnaisse ni les inconvéniens qui peuvent naître pour la France d'une guerre allemande, ni les facilités que nous avons de faire valoir notre influence; mais il y a un penchant général qui entraîne les nations à s'unir dans une activité de travail commun, et il me semblerait grave de m'opposer à cette impulsion du moment. L'Allemagne ne sera pas aussi dangereuse que vous le craignez. D'abord la soif de centralisation n'existe pas chez les Allemands; ils tendent toujours à l'état fédératif. Puis je ne crois pas que l'un des adversaires triomphe absolument de l'autre; ils s'affaibliront mutuellement, nous nous opposerons au vainqueur pour le modérer, et le résultat pourra bien être le partage de l'Allemagne en deux parties : la Prusse et l'Allemagne du nord, l'Autriche et l'Allemagne du sud.

— Ainsi votre majesté ne veut pas empêcher cette guerre?

— Je ne crois pas que je le puisse ni que je le doive. L'Italie aussi me presse d'accomplir ma promesse : *libre jusqu'à l'Adriatique.*

— Un mot que votre majesté n'aurait jamais dû prononcer! dit le ministre d'un ton ferme.

Napoléon soupire profondément. — Je veux faire encore une tentative de conciliation. Laissez-moi demander à Vienne si l'on est disposé à me céder la Vénétie pour la donner à l'Italie. Cela formerait la base d'une alliance possible avec l'Autriche, qui nous permît d'agir sur les affaires allemandes avec une vraie autorité et une espérance de succès. La Saxe insiste auprès de moi pour que je ne prête pas assistance à la Prusse. Voulez-vous instruire en se-

cret notre ambassadeur à Dresde pour qu'il fasse entendre qu'il dépend du cabinet de Vienne que cette requête obtienne la réponse que je désire lui donner? — M. Drouyn de Lhuys s'incline. — Pourtant, continue l'empereur, il sera nécessaire de parler aussi à Berlin des garanties que M. de Bismarck est disposé à nous donner dans le cas où les vues de sa politique se réaliseraient en Allemagne. Vous savez de quelle manière évasive on a traité ce sujet à Berlin. — L'empereur se lève et congédie son ministre en lui tendant la main. — Je ne puis me mêler directement de tout cela, se dit-il à lui-même, il faut que je laisse aller les événemens; si mon *veto* n'était pas écouté, je serais obligé de livrer un combat terrible, et après?.. Oui, il faut que j'essaie de diriger les événemens par une action prudente et mesurée. — Il s'approche d'un buste de César qui se trouve dans son cabinet, et le regarde longtemps tristement. — Grand idéal de ma maison, je dirai encore une fois comme toi : *Alea jacta est*, mais, continue-t-il assombri, tu jetais toi-même les dés, et tu les forçais à tomber comme tu voulais; les miens sont jetés par la main d'une destinée impitoyable, et il faut que je les accepte comme ils tombent...

Le tableau ne serait pas complet, si nous n'étions témoins en outre des incertitudes et des bonnes intentions du roi George de Hanovre, ce modèle des vieux princes allemands qu'un écrivain de leur pays nous montre mettant la nuit un bonnet de coton sur la couronne qui leur a poussé tout naturellement sur la tête, pour reposer en paix avec les peuples endormis à leurs pieds. — « Bonjour, père! » crient les peuples en s'éveillant, et ces princes-là répondre : « Bonjour, mes enfans! » — Le bon roi aveugle est surpris par les préludes de la guerre dans les vertes allées de son beau parc de Herrenhausen, ce Versailles en miniature créé par Le Nôtre, où il se promène appuyé sur un bras ami, au milieu des fleurs, des opulens ombrages, de sa famille chérie, des tombeaux vénérés des ancêtres. Le comte de Platen, l'opinion publique, l'armée surtout le poussent à l'alliance contre l'Autriche; mais les excellens conseils de M. le conseiller de régence Meding conspirent avec ses sympathies personnelles pour le rapprocher de la Prusse. Si M. Meding est, comme on le prétend, l'auteur du roman, il ne s'est assurément pas calomnié dans cette galerie de portraits où figure le sien. Il s'attribue toutes les sincérités, toutes les prévoyances, tous les courages; il presse le roi de conclure ce traité de neutralité qui, rédigé à temps, en s'assurant le concours de l'électeur de Hesse et du grand-duc d'Oldenbourg, eût empêché l'annihilation du Hanovre, assuré peut-être l'indépendance de la nouvelle Allemagne. Il refuse de croire à la victoire de l'Autriche, il démêle le profond égoïsme de la politique anglaise, il sauverait tout, mais sur ces

entrefaites arrive de Vienne le prince Charles de Solms, beau-frère du roi, général autrichien, chargé d'une mission de l'empereur. François-Joseph est résolu d'accepter la lutte pour la formation future de l'Allemagne; il attache le plus grand prix à être entouré dans cette crise par les princes allemands, comme il l'a été à la convocation de Francfort...

— Où l'on m'a voulu médiatiser, murmure le roi, non sans méfiance.

— L'empereur désire avant tout une ferme alliance avec le Hanovre, regardant comme identiques les intérêts de la maison de Habsbourg et ceux de la maison des Guelfes.

— La maison des Guelfes a toujours combattu le césarisme, dit le roi.

— L'empereur trouve qu'au congrès de Vienne le Hanovre n'a pas obtenu la position qui lui était due dans l'Allemagne du nord.

— Parce que les efforts du comte de Münster n'ont pas été soutenus par Metternich, riposte le roi, s'obstinant à se souvenir.

— L'empereur reconnaît la nécessité de réparer cette faute du congrès dans la nouvelle formation de l'Allemagne, et propose pour cela une alliance offensive et défensive.

— Sur quelles bases?

— Les voici : le Hanovre préparera immédiatement son armée pour la guerre qu'il prendra l'engagement de déclarer à la Prusse, de concert avec l'Autriche. En échange, l'empereur met à la disposition du Hanovre la brigade Kalik, qui se trouve en Holstein, et lui cède pour la durée de la campagne le général de Gablenz. Il garantit, quelle que soit l'issue, l'intégrité du Hanovre, et lui promet en cas de victoire le Holstein et la Westphalie prussienne.

A cette dernière proposition, tous les sentimens de l'honnête roi George se révoltent. Il y a là une question de principes. Son avis est qu'une guerre entre deux membres de la confédération est impossible d'après les lois mêmes de la confédération; si elle se présente, il l'acceptera comme un fléau de Dieu, mais loin de lui l'impiété de conclure des traités en vue d'une telle réalité! Jamais il ne combattra des Allemands autrement qu'en cas de légitime défense, jamais il n'acceptera les offres qu'on lui fait pour l'agrandissement du Hanovre. Il s'enorgueillit que dans le pays gouverné par lui il n'y ait pas un pied de terre qui n'appartienne en propre à sa maison, et il respecte le bien du prochain, comme il prétend qu'on respecte le royaume qui est à lui par la grâce de Dieu. — Ainsi parle ce doux prince aveugle, digne de vivre au temps des légendes, et dont les raisonnemens naïfs ont dû fort divertir en leur sagesse pratique le roi Guillaume et son grand-chancelier.

— C'est un noble, un aimable caractère que celui de mon cousin

George, dit cependant le roi Guillaume. Combien j'eusse désiré qu'il nous fût possible de rester plus intimement unis! Bien des choses iraient peut-être mieux en Allemagne. Malheureusement il a toujours eu de la Prusse une sorte d'appréhension. — Il plaint du fond de l'âme ce pauvre roitelet qui s'imagine qu'il peut agir, conformément à son éducation de prince anglais, avec autant d'indépendance et de dignité que le souverain d'un grand empire, tenant entre ses mains des flottes et des armées; il s'attendrit sur tant d'illusions, mais un regard par la fenêtre au monument de Frédéric le Grand lui rend toute l'énergie nécessaire. — Lui aussi était seul, se dit-il, seul comme moi, abandonné de tous, et seul il était le plus grand; — puis par un retour douloureux sur lui-même : — Qui aurait pensé qu'il me faudrait à mon âge subir une telle épreuve, conduire au combat cette armée nouvellement organisée, fruit de mes pensées, de mes efforts, et que je voulais laisser à mon fils comme un héritage, une garantie de puissance et de grandeur à venir? Lorsque je reçus l'épée à l'heure de mon couronnement, la promesse monta du fond de mon cœur de ne la tirer jamais sans la nécessité la plus sérieuse, et, si je la tirais un jour, d'en faire usage avec l'aide de Dieu.

Le roi joint les mains et s'absorbe dans une méditation fervente, qu'il interrompt pour autoriser le comte de Bismarck à commencer sans retard les opérations militaires dans le cas où ses cousins resteraient sourds à une dernière tentative de conciliation. — Que la volonté de Dieu soit faite! — ajoute-t-il. Louis XI n'eût pas mieux dit en préparant une chausse-trape après génuflexion faite aux amulettes de son chapeau.

Quelle différence, selon le romancier prussien, avec l'attitude légère, délibérée, provocatrice de la cour de Vienne en ces graves conjonctures! Il s'agit pourtant d'un adversaire inconnu depuis la guerre de sept ans et dont on n'ignore pas la merveilleuse organisation militaire; mais l'orgueil de l'Autriche est en jeu et aussi l'indépendance des princes allemands. François-Joseph n'hésite pas : il croit même pouvoir se passer de l'alliance française, subissant sur ce point l'influence du conseiller d'état Klindworth, un débris du temps où l'oreille de Metternich était dans tous les cabinets européens, où sa puissante main dirigeait les résolutions des cours. Le *Staatsrath* Klindworth est d'avis que la plus dangereuse de toutes les fautes serait l'irrésolution; déjà on a trop tardé, il fallait agir contre la Prusse avant qu'elle n'eût conclu son traité avec l'Italie, et que celle-ci se fût armée. Le coup devait être brusque, rapide, et surprendre l'adversaire mal préparé; au lieu de cela, on a échangé des dépêches aussi vaines, aussi oiseuses que les interminables disputes des héros grecs devant Troie. Dès la pre-

mière sommation faite, les armées autrichiennes devaient passer en Saxe : maintenant l'armée saxonne a passé au contraire en Bohême; c'est là qu'il faudra se battre et porter les misères de la guerre. Le seul moyen de réparer les premières fautes commises, c'est de ne pas perdre un instant de plus.

— Mais l'armée n'est pas prête...

— Elle ne le deviendra pas en restant oisive en Bohême; qu'on la fasse combattre, et elle sera prête. Quant aux offres françaises, — une alliance en échange de la Vénétie, — elles sont inacceptables. Napoléon ne prendrait pas son parti de la suprématie de l'Autriche sur l'Allemagne unie; ce serait se préparer de nouvelles luttes contre un allié qui n'est pas capable en ce moment d'un grand effort militaire et dont le concours compromettrait la position de la maison de Habsbourg en Allemagne. L'Autriche fût-elle victorieuse avec l'aide des Français, l'Allemagne verrait toujours dans la Prusse une martyre forcée de reculer devant l'ennemi juré de la nation allemande. De cette façon, la Prusse s'assurerait des partisans et recommencerait plus tard avec de nouveaux avantages. Il suffirait d'une alliance française pour que l'Allemagne appartînt à la Prusse. — Ces leçons de Nestor trahissent toute la profondeur des haines de l'Allemagne entière contre la France, haines que l'on a tant niées, que l'on nie encore au lendemain d'une guerre moins impie peut-être, mais non moins cruelle que celle de 1866.

La prétendue tentative de conciliation du roi Guillaume se trouvant n'être qu'un redoublement d'exigences, le roi de Hanovre sort de son imperturbable douceur. Il repousse formellement l'offre d'alliance fondée sur la proposition d'une réforme qui lui enlèverait la plus grande partie de sa souveraineté, puis, après des scènes de famille touchantes, part comme un chevalier du moyen âge, appuyé sur le bras de son fils, ses yeux sans regard levés vers le ciel, qu'il appelle au secours d'une cause juste, et confiant aux citoyens de sa résidence ce qu'il a de plus cher après la patrie, sa noble femme, ses jeunes filles. Les journées qui suivirent appartiennent à l'histoire. Chacun connaît cette marche héroïque de l'armée hanovrienne, qui se termina par la sanglante bataille de Langensalza, et une capitulation contre laquelle s'indignèrent les braves troupes que leur roi ne voulut pas sacrifier inutilement. Nous négligerons donc un instant la partie politique pour dire quelques mots du double roman d'amour qui s'entrelace aux secrets des cabinets européens et aux mêlées sanglantes des champs de bataille; il n'est évidemment qu'un hors-d'œuvre dont l'auteur se sert pour relier des événemens qui sans cela ressembleraient parfois aux images incohérentes d'une lanterne magique. C'est avec une sorte de plaisir d'abord que l'on est transporté du cabinet de

M. de Bismarck dans une contrée pastorale du Hanovre, le riche Wendtland aux plaines fertiles, aux magnifiques forêts, où se conservent encore les usages poétiques et hospitaliers du vieux temps, pour assister aux préludes des fiançailles de M. de Wendenstein, jeune officier hanovrien, fils du digne bailli de ce district, avec Hélène Berger, la fille du pasteur de Blechow. Celui-ci avait rêvé pour elle une autre destinée, un mariage avec son neveu, le candidat Behrmann, qui doit lui succéder dans le saint ministère; mais, lorsque la guerre éclate, la douleur d'Hélène trahit le penchant de son cœur. Il se révèle plus ouvertement encore lorsqu'elle supplie Mme de Wendenstein, sur le point de partir pour Langensalza, où le jeune homme a été blessé, de lui permettre de l'accompagner. Le candidat Behrmann, tourmenté de jalousie, est du voyage. Lui aussi veut consoler les malades et les mourans : on peut supposer en outre qu'il compte veiller sur celle qu'il aime. Il lui faut enfin se résigner à perdre Hélène. Au pied de ce lit où le jeune officier revient lentement à la vie sont décidées des fiançailles qui se célébreront un peu plus tard, dans un temps de deuil pour les Hanovriens, après la cession de leur beau pays à la Prusse. M. de Wendenstein donne sa démission de bailli, son fils renonce à la carrière des armes afin de ne point servir la Prusse, mais il leur reste après tout le bonheur domestique.

Parmi les muses allemandes, la plus belle, la plus pure, la plus sympathique est assurément la muse pastorale, qui chante les beautés de la nature et les affections de la famille, celle qui a créé des types incomparables, la *Louise* de Voss, la *Dorothée* de Goethe; cette muse-là évite les sentiers tortueux où rampe volontiers la politique à l'œil louche, elle craindrait d'y salir sa robe immaculée, il lui suffit pour s'inspirer de regarder l'œuvre de Dieu ou de sonder son propre cœur. M. Samarow a dû s'apercevoir qu'il l'invitait en vain à semer les fleurs du ciel dans les régions basses et troublées des passions humaines; la trouvant sourde à son appel, il a voulu relever la fadeur de cette idylle par le réalisme d'un autre tableau. Aux chastes amours de l'Allemagne du nord, il s'est plu à opposer la corruption des mœurs viennoises; il nous montre le beau lieutenant de Stielow, éblouissant d'élégance sous l'uniforme vert, rouge et or des hulans, partagé entre sa tendresse naissante pour la jeune comtesse Clara de Frankenstein et l'ascendant que conserve sur lui Mme Balzer, sa maîtresse. Cette Balzer a un mari qui l'exploite pour payer ses dettes de jeu, elle a un amant, le comte de Rivero, qui se sert d'elle au profit de la politique italienne, étant lui-même agent du pape. Après s'être battu, apparemment par jalousie, avec Stielow, Rivero finit par montrer à ce dernier une lettre qui ramène l'officier au bon sens et au devoir.

Il se jette une fois pour toutes dans les bras de son bon ange. « Le feu follet a disparu... Maintenant sois-moi propice, belle étoile dont la clarté me sourit si paisible et si douce! » — L'étoile daigne, sans trop se faire prier, descendre jusqu'à lui, et en même temps qu'il obtient la main de la comtesse Clara, il est nommé officier d'ordonnance du général Gablenz, car dans l'intervalle la guerre a été déclarée; mais la Balzer est résolue à le reconquérir. En vain M. de Rivero essaie-t-il de la faire renoncer à tout ce qui n'est pas la politique de l'église, en vain cet étrange Rivero et un abbé Rosti, non moins invraisemblable, veulent-ils lui persuader que l'œuvre de sa vie doit être de se dévouer à la conservation du patrimoine de saint Pierre; elle pense que l'affaire importante pour elle est sa vengeance, et elle emploie les moyens les plus infâmes pour empêcher le mariage de M. de Stielow. Voyant qu'ils échouent devant la confiance et la générosité de la comtesse Clara, devant la ferme résolution de son ancien amant, cette Messaline se joint aux femmes charitables qui s'empressent dans les ambulances improvisées pour l'arrivée à Vienne d'un train de blessés. Là elle trouve moyen de s'approcher de sa rivale, et comme par accident lui pique la main avec ses ciseaux trempés dans le poison d'une blessure en suppuration. Le ridicule de cette tentative de meurtre, qui n'échapperait pas au lecteur français le moins exigeant, n'a pas été senti en Allemagne. Aucune critique ne paraît s'être élevée contre l'aventure des ciseaux empoisonnés ni contre l'intervention du mystérieux Rivero, qui se trouve être médecin fort à propos pour secourir la victime. Cet Italien chimérique, au milieu de ses correspondances et de ses menées occultes, s'érige en vengeur de l'innocence. Il reproche à celle qui a été un instrument dans ses mains tous les crimes de son passé; il lui déclare qu'il pourrait la livrer à la justice, mais que, faisant partie de la ligue des défenseurs de l'église, il veut lui laisser encore l'occasion d'expier des forfaits épouvantables. Pour cela, elle doit exécuter aveuglément désormais les ordres qui lui seront donnés touchant le service de la sainte cause. L'odieuse créature promet tout ce que veut ce représentant du fanatisme catholique, type de fantaisie d'une incroyable absurdité. Leur entretien terminé, Rivero va froidement annoncer à M. Balzer les desseins qu'il a sur sa femme. Le mari fait bien quelques objections; toutefois une somme d'argent dont il a besoin le décide à partir sans bruit pour l'Amérique, et Mme Balzer se croit veuve, la nouvelle lui étant annoncée quelques jours après que le chapeau, la redingote et les gants de son digne époux ont été trouvés au bord d'un lac voisin.

Cela se passe de commentaires. Tout ce qu'a pu enfanter le dévergondage d'imagination de nos romanciers de dernier ordre est

dépassé. Des caractères aussi faux, des situations aussi forcées, sont au-dessous de la critique; à quoi bon les intercaler dans un ouvrage qui, débarrassé de ces fioritures plus qu'inutiles, perdrait du moins le caractère hybride également désagréable aux lecteurs frivoles et aux lecteurs sérieux ? On ne pense pas en Allemagne comme chez nous. M. Samarow a besoin de ce prétexte du roman pour déguiser la propagande d'idées prussiennes qu'il poursuit; il voit qu'un romancier n'inspire pas de méfiance, que le roman pénètre à tous les rangs de la société, chez les gens même qui n'ouvriraient ni journaux ni brochures politiques, insoucians qu'ils sont de se former une opinion personnelle. Ces gens-là sont nombreux en Allemagne ; chacun ne s'y croit pas obligé comme ailleurs de pousser ou d'enrayer à sa manière le char de l'état, de discuter pour sa propre part les questions de liberté, de droit, de constitution. Dans ce pays, le plus avancé peut-être sous le rapport de la science et de la philosophie, on a encore une tendance féodale à tout remettre aux mains du maître, qui est naturellement le plus fort. Quant à considérer les questions politiques sous leurs différentes faces, ne demandez pas cela au peuple, ni même à une partie considérable de la bourgeoisie, qui s'en rapporte à la sagesse d'une seule gazette locale dûment muselée; l'écrivain politique qui leur rappellerait en passant que l'empire qu'ils acclament n'est autre que l'empire détruit jadis au nom de la liberté de conscience risquerait de déplaire, et les mots sonores de développement historique, d'unité, de pangermanisme, seront toujours accueillis avec ravissement, quelque sens qu'on leur prête. M. Samarow l'a bien compris, et il a su accommoder au goût de ses convives un mélange d'illusions et de préjugés plus agréables à ceux qui en sont pénétrés que de bonnes vérités toutes crues. Tâchons de le suivre jusqu'au bout, mais en écartant une fois pour toutes les Balzer, les Stielow, les Rivero, les Wendenstein, les bergeries hanovriennes et les stylets viennois. Mieux vaut retourner aux personnages historiques, bien qu'ils ne soient pas toujours beaucoup plus sérieux au fond que les personnages de fantaisie, — évoquer par exemple la scène curieuse où Napoléon III, en tête-à-tête avec son confident Piétri, se réjouit d'avoir su attendre. L'empereur d'Autriche, après les premiers revers qui l'ont humilié, invoque son alliance au prix même de la Vénétie, le roi de Prusse accepte son entremise pour l'armistice; il est devenu l'arbitre de l'Allemagne. Aurait-il obtenu davantage, si l'armée française se fût mise en campagne? Les résultats atteints valent presque ceux d'une bataille gagnée, sans que l'on ait tiré un coup de canon ni dépensé un liard. Il faut que la presse présente les choses sous cet aspect à l'opinion publique, — et l'empe-

reur descend à des détails de journalisme qu'il serait scandaleux de reproduire ici. Dans son allégresse, il est tenté de profiter de ces chances heureuses pour s'assurer l'acquisition de la Belgique, M. Benedetti présumant qu'aucune difficulté ne s'élèverait là-dessus à Berlin; d'ailleurs la Belgique est française... — Au même titre que l'Alsace est allemande, — répond M. Drouyn de Lhuys, dont l'avis finit par prévaloir. En compensation du péril que suscite à la sécurité de la France l'union de l'Allemagne sous le commandement militaire de la Prusse, on réclamera sans tarder à M. de Bismarck la reconstitution des limites tracées par le congrès de 1814 ainsi que le Luxembourg et Mayence. Nous ne pouvons manquer, bien entendu, d'assister à l'entrevue qui eut lieu à cet effet dans le vieux château de Nikolsburg, entre MM. de Bismarck et Benedetti. Écoutez la réponse du ministre allemand, faite d'une voix tremblante d'émotion. — J'aimerais mieux me retirer de la carrière politique que de céder jamais Mayence! — Puis, ayant remis la discussion des autres points après conclusion de la paix avec l'Autriche : — L'Allemagne, dit-il à part lui, l'Allemagne ne paiera pas son unité, comme l'Italie, de sa propre chair et de son propre sang, du moins elle ne le fera pas tant que j'aurai quelque influence sur sa destinée. Qu'ils viennent sur le Rhin! Moi, je ne recule pas... Ils croient tenir le jeu; c'est moi qui mêlerai les cartes!

La guerre est terminée, l'annexion du Hanovre va se consommer malgré les prodiges de courage et de fidélité de ce malheureux pays; le roi George, après avoir offert en vain d'abdiquer pour conserver la couronne à son fils, s'est résigné douloureusement à l'exil, et le roi Jean de Saxe envie son rôle lorsqu'il le compare au rôle humiliant qui lui est imposé. Selon la version de M. Samarow, voici comment notre ambassadeur explique à Napoléon le revirement de l'opinion publique en Allemagne : — La guerre contre l'Autriche n'était pas populaire à Berlin, et si elle s'était terminée malheureusement, des agitations sérieuses à l'intérieur seraient sans doute survenues; mais je ne puis dissimuler à votre majesté que le succès a produit son effet. Le peuple prussien croit s'éveiller d'un long sommeil, la politique de M. de Bismarck se dessine désormais si clairement que non-seulement on approuve, mais on exalte la fermeté, l'énergie dont il fait preuve dans les choses militaires de même que dans les choses politiques. Le comte de Bismarck est l'homme le plus populaire en Prusse, et si ce prestige pouvait être augmenté, ce serait par une nouvelle guerre, entreprise afin d'éviter toute cession du territoire allemand. Quant à l'Allemagne vaincue, elle n'oserait, quoi qu'il arrivât, s'allier en ce moment avec la France contre la Prusse. D'ailleurs je dois

confier à votre majesté que j'ai entendu parler d'un traité secret d'après lequel les armées des états allemands du sud devraient être mises sous le commandement prussien en cas de guerre...

Napoléon, ému, mais résolu néanmoins à ne pas reculer, s'il s'agit de l'honneur de la France, convoque tous ses maréchaux. — Messieurs, vous connaissez les événemens qui viennent d'avoir lieu en Allemagne. La Prusse, abusant de la victoire de Sadowa, veut créer un grand état militaire qui sera une menace continuelle à nos frontières, dont j'ai le devoir, comme souverain, de garantir la sécurité. Pour cela, j'ai entamé des négociations avec la Prusse en réclamant la restitution des frontières de 1814. On a repoussé ma demande. Avant d'aller plus loin, avant de laisser arriver les choses à un ultimatum, je veux entendre votre avis au sujet d'une guerre avec l'Allemagne, la guerre la plus importante et la plus sérieuse que la France puisse entreprendre.

— Sire, dit le maréchal Vaillant, il y a vingt ans, mon cœur eût tressailli à la pensée d'une telle guerre, d'une revanche de Waterloo ; aujourd'hui la prudence domine tout autre sentiment, et je n'oserais me prononcer sur une question qui touche d'une façon si essentielle au sort de la France. Si je suis trop circonspect, que votre majesté pardonne à mon âge. — Le maréchal Baraguay d'Hilliers et le maréchal Canrobert l'approuvent.

— Vous savez, sire, interrompt le duc de Magenta, que j'aimerais tirer l'épée contre l'ennemi; mais réfléchissons pourtant, et puis agissons vite!

— La réflexion ne servirait de rien, réplique le maréchal Niel. Nous ne sommes pas prêts. Une guerre contre l'Allemagne exigerait la force entière de la nation et une arme qui surpassât leur fusil à aiguille. Sire, de nouvelles armes exigent une nouvelle tactique : il faudra modifier l'importance de la cavalerie, donner à l'artillerie la tâche principale. Nos forteresses de la frontière ne sont pas non plus en état de soutenir la guerre. D'ailleurs nous nous trouvons vis-à-vis d'une puissance militaire dont l'organisation exige que chaque homme soit soldat. Contre une nation entière, nous n'avons que notre armée; si elle est battue, rien ne nous restera que des masses sans discipline, qui seront sacrifiées inutilement.

— Sire, s'écrie M. Drouyn de Lhuys, je ne suis pas militaire, mais je trouve que M. le maréchal a raison; seulement il me semble que, pour commencer la guerre dans les conditions qu'il juge nécessaires, il faudra beaucoup de temps; or nous n'avons pas un instant à perdre. La Prusse organisera et concentrera de plus en plus les forces militaires de l'Allemagne, et, quand nous aurons terminé tout ce que le maréchal exige, nos forces augmentées se

trouveront en face d'un ennemi doublement formidable. Je suis sûr que toute la nation française se lèvera en cas de guerre; le grand Napoléon a vaincu avec des soldats formés dans l'action et non dans les casernes; ne tardons pas à l'imiter.

Le visage de l'empereur s'assombrit. — Qu'en dites-vous, mon cher Niel? Les paroles de M. le ministre retentiront dans tous les cœurs français, et il faut tout le sentiment de mon devoir pour m'empêcher d'y applaudir moi-même. Immédiatement après Sadowa, lorsque l'Allemagne était encore sous les armes, la Prusse ébranlée par le choc, et que l'Autriche n'avait pas conclu la paix, il aurait été possible de faire ce que M. le ministre conseille; aujourd'hui ce serait un jeu dangereux. Et combien de temps vous faut-il, ajoute l'empereur, pour exécuter ce que vous croyez être indispensable?

— Deux années, sire.

Napoléon III se retire et va écrire ses résolutions; il ne veut pas agir, il accepte les changemens qui ont eu lieu en Allemagne; mais accepter n'est point reconnaître, ce n'est encore que gagner du temps, — et il avoue à son fidèle confident Piétri qu'il est toujours reconnaissant envers ceux qui le forcent de faire ce qu'il désire lui-même. — Nous ne voyons plus Napoléon III que dans une scène mélodramatique avec la malheureuse impératrice Charlotte, qui épuise les supplications sans réussir à l'émouvoir. L'empereur a besoin pour les desseins de sa politique des troupes qu'il a fait revenir du Mexique. La malédiction de la souveraine déchue, de l'épouse au désespoir, pèsera sur sa tête comme un nuage plein de tempêtes, et nous pouvons pressentir qu'une série de désastres va commencer pour la France, tandis que se lève d'un autre côté le soleil resplendissant de la Prusse.

Avec la paix d'une bonne conscience et d'un grand devoir accompli, le roi Guillaume est rentré à Berlin au milieu de l'enthousiasme de ses sujets qui s'émerveillent des résultats presque fantastiques de cette campagne de sept jours. Il conserve dans le succès l'humilité chrétienne la plus édifiante. A ceux qui le félicitent d'avoir triomphé seul : — La Prusse, répond-il dévotement, avait les deux alliés qui composent notre devise : Dieu et la patrie. Je suis touché des sentimens de mon peuple, mais je voudrais qu'il se rappelât celui à qui nous devons une grande partie de nos succès. Avec quel zèle et quelle constance feu mon frère Frédéric-Guillaume IV, n'a-t-il pas travaillé au bonheur de la Prusse, à la grandeur de l'Allemagne!.. Si Dieu nous a permis de recueillir les fruits de ses efforts, il ne faut pas oublier la main qui planta cet arbre, qui en arrosa les racines au temps de la sécheresse. Pour

réveiller sur ce point le souvenir de mes sujets, un article a été préparé sur les travaux de mon frère, qui doit leur être communiqué par les journaux.

Il semble que le haut comique de cette scène, qui laisse loin derrière elle les odes, les sonnets, les cantates en l'honneur de l'impérial soldat de la chasteté, de la religion et de la tempérance, ne puisse être dépassé; on se trompe, ce n'est rien encore. Pour savoir jusqu'où peut aller l'amalgame de sentimens contradictoires dans un pays où l'on mêle dans la salade le sucre et le vinaigre, il faut avoir vu M. de Bismarck, de retour à Berlin, prier M. de Keudell de lui jouer une fois encore la marche funèbre de Beethoven, qu'il a entendue, on s'en souvient, avec un si profond recueillement la veille de la guerre. Cette marche ouvre et clôt le récit.

— Beaucoup de braves soldats ont péri dans la lutte, dit M. de Bismarck lorsque s'est éteint le dernier accord, — mais leur sang n'a pas coulé en vain; l'ère qui s'ouvre est remplie d'espérances. Que les dissonances se changent en harmonie, et puisse l'union de toute l'Allemagne être notre récompense! — A ces mots, qui résument l'œuvre de M. Samarow, glorification ininterrompue de l'*unitarisme*, la comtesse regarde tendrement son époux, et M. de Keudell commence l'hymne guerrier qui fortifia jadis l'âme d'un grand réformateur allemand, tandis que M. de Bismarck, les mains jointes, les yeux levés au ciel, murmure ces paroles :

Eine feste Burg ist unser Gott,
Ein starke Wehr und Waffen!

La plus cruelle parodie du sentimentalisme allemand n'imaginerait rien de mieux : musique, philosophie, amour, mitrailleuses, et, au-dessus de tout cela, ses ailes d'aigle éployées, ce Dieu des armées qui ressemble à Odin plutôt qu'à Jésus.

Est-ce là vraiment ce que va devenir le roman allemand, qui si longtemps s'est obstiné à planer dans un monde supérieur et fantastique, au-dessus des passions humaines, sur les plus hauts sommets de la pure fantaisie, qui ensuite, par un revirement heureux, a inauguré avec Goethe le règne de la vérité, de la nature, de l'observation, tout ensemble délicate et sincère, cette école réaliste, détournée depuis de sa voie, mais si prospère jusqu'ici dans le pays qui la vit naître? Que de noms illustres ou sympathiques nous saluions naguère encore! Fritz Reuter, dont les récits pleins d'humour, de simplicité, de grâce jeune, agreste et sereine, nous promenaient à travers ces belles campagnes du Mecklembourg, si passionnément, si douloureusement évoquées par l'auteur d'*Olle Kamellen* durant sept années de captivité dans les prisons d'état de la Prusse, — et tant d'autres, qui depuis la guerre ont gardé le

silence! Ils ont bien fait, puisque le livre en vogue devait être celui dont nous venons de donner l'analyse. Ce livre sera suivi, n'en doutons pas, de beaucoup d'œuvres du même genre, car le succès encourage. Déjà on annonce une suite, qui nous conduira jusq'aux événemens de 1870 (1), et on s'occupe d'un roman nouveau de M. G. Freytag (2), dédié à la princesse royale de Prusse, qui, sous prétexte de traiter des *ancêtres*, semble avoir encore des tendances politiques. Or la politique n'est pas un champ propice aux jeux de l'imagination; le vrai talent ne saurait s'abaisser à servir les passions d'un parti, descendre à des complaisances ni à des flatteries inévitables lorsqu'il s'agit d'événemens contemporains. Lourde comme un traité d'histoire, l'œuvre de M. Samarow rappelle par certains côtés les travaux oubliés de ceux qu'on *appointait* autrefois chez nous pour écrire, sous prétexte d'histoire, des panégyriques assez plats et qui « louaient le roi sur un buisson, sur un arbre, sur un rien. » — « Quand on leur fait quelque remontrance à ce sujet, ils répondent qu'ils veulent louer le roi. » Ce que Despréaux disait spirituellement de Pélisson pourrait s'appliquer à M. Samarow et à plusieurs de ses concitoyens. Poètes et romanciers ne s'inspirent plus d'un âge d'or légendaire ni de l'âme humaine, éternellement féconde : les bulletins de victoire leur suffisent désormais. Malheureusement ce n'est pas là un sujet d'inspiration bien relevé ni surtout inépuisable; nous avons pu nous en assurer au temps de nos gloires funestes, sous le premier empire, qui produisit une si maigre moisson littéraire, tandis que le désespoir de la défaite, la haine du joug étranger, éclataient au contraire chez nos voisins en chants sublimes. Triomphante, l'Allemagne n'eût pas produit les Kœrner, les Rückert, les Uhland, les poètes patriotes de 1813. Le laurier qui les couronne devant la postérité ne se ramasse pas dans le sang de la victoire, il est donné plutôt comme une divine compensation à ceux qu'écrase un hasard brutal. Nos vainqueurs auront vite épuisé l'enthousiasme que leur inspire la restauration d'un pouvoir tyrannique et militaire, tandis que le malheur, la constance, la foi, la liberté, offrent une carrière illimitée. A défaut d'autres armes, nous en possédons deux dont l'Allemagne n'a jamais su bien se servir, l'esprit et le goût. Efforçons-nous d'en tirer parti pour établir notre supériorité dans cette lice ouverte aux productions contemporaines de chaque nation, et là du moins soyons les plus forts. Ce sera notre première, notre plus glorieuse revanche.

TH. BENTZON.

(1) *Europäische Minen und Gegenminen*, Zeitroman von Gregor Samarow.
(2) *Ingo und Ingraban.*

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1873.

Il y a d'étranges phénomènes dans la politique, et la logique supérieure qui gouverne le monde se perd quelquefois dans de singulières incohérences. Certes, s'il est un événement qui dût sembler de nature à exercer une influence favorable et calmante, c'est cette libération prochaine du territoire dont l'assemblée se faisait honneur à elle-même l'autre jour en se rendant cette justice, qu'elle avait heureusement accompli la moitié de sa tâche « avec le concours de l'illustre président de la république. » Depuis deux ans, c'est le but où tendent tous les efforts, c'est la pensée qui domine toutes les volontés. Au milieu des agitations, des contradictions, qui ont survécu à la guerre étrangère et à la guerre civile, cette idée de délivrer le sol d'une occupation douloureuse reste le frein tout-puissant, la règle souveraine et irrésistible, parce que c'est l'idée nationale elle-même. Avant tout, la France a voulu se ressaisir, remonter la pente de cet abîme où elle a été un instant précipitée. Elle y est arrivée, non sans peine, avec beaucoup de sagesse et de modération, en sachant faire des concessions et des sacrifices, surtout en décourageant les impatiens et les violens de tous les partis. C'est le triomphe du patriotisme, ayant cette fois pour premier ministre un homme éminent par l'esprit autant que par l'expérience, et puisqu'on en est arrivé là par une sagesse un peu forcée, mais après tout acceptée, il semblerait assez naturel de ne pas compromettre aussitôt dans des aventures nouvelles cette liberté et cette paix si péniblement reconquises, de ne pas se hâter de rompre avec cette politique de transaction et de mesure qui a rendu la France à elle-même.

Eh bien! non, ce n'est pas ainsi. Au lieu de se calmer et de se relever sous l'aiguillon généreux d'un patriotisme désintéressé, on se livre à toutes les vulgaires irritations de l'esprit de parti. Au lieu d'aller simplement, franchement, aux grandes et sérieuses affaires d'où dépendent la sécurité et l'honneur du pays, on s'épuise dans toutes les tactiques

obscures, dans les froissemens et les conflits à propos de tout, à l'occasion d'une question de discipline parlementaire, d'une mesure d'ordre public ou de l'organisation de la municipalité lyonnaise. On se fait un jeu des crises, des confusions, des incidens, des luttes d'influences où tous les pouvoirs finissent par laisser quelque chose de leur autorité et de leur crédit. L'assemblée elle-même, l'assemblée surtout, se laisse gagner par cet esprit d'énervante agitation, et sans la moindre irrévérence on serait tenté vraiment de considérer les vacances parlementaires qui viennent de commencer comme un soulagement pour le pays, comme un temps de repos favorable et bienvenu, si les élections partielles qui vont se faire dans l'intervalle n'étaient à leur tour une arène rouverte à ces mêmes passions qui s'agitaient hier encore à Versailles.

La situation où nous vivons n'est point facile assurément, elle est pleine d'obscurités que les dernières discussions de l'assemblée n'ont pas malheureusement éclaircies, et que les élections prochaines n'éclairciront pas beaucoup mieux sans doute. En définitive, pour tous ceux qui ne veulent pas s'asservir aux passions, aux préventions ou aux mobilités de tous les jours, il y a un but très clair et une manière assez simple de juger les affaires publiques. Le but nécessaire, évident et supérieur est l'affermissement de ce qui existe, parce que la paix intérieure est à ce prix, parce que ce régime, si vague et si indéfini qu'il soit, est encore le seul possible, le seul qui puisse préserver de nouveaux hasards le pays, à peine remis de ses dernières commotions. La manière de juger les questions ou les incidens qui se succèdent, c'est de voir dans quelle mesure ils servent à cet affermissement, à cette régularisation d'un régime dont la raison d'être n'est point épuisée, même après le traité qui met fin à l'occupation étrangère. Il ne s'agit point aujourd'hui de disputer indéfiniment et à propos de tout sur la république et sur la monarchie, de prolonger cette sorte de compétition bruyante de systèmes de gouvernement qui s'évertuent à se prouver les uns aux autres qu'ils sont également impossibles. La vraie et seule politique consiste à rester dans la réalité des choses, à organiser ce qu'on a du mieux qu'on le peut, à préparer pour le pays, avec les élémens dont on dispose, les moyens de garder la paix intérieure après que le départ de l'armée allemande aura mis le dernier sceau à la paix extérieure. Le malheur des partis qui s'agitent dans l'assemblée ou hors de l'assemblée, de la droite et de la gauche, des légitimistes ou des radicaux, et même parfois de quelques autres, c'est de ne pas s'arrêter à ces conditions premières toutes pratiques, de ne voir dans toutes les questions que ce qui les sert ou les flatte, d'appeler dédaigneusement un expédient ce qui ne répond pas à leurs passions ou à leurs vues exclusives, et, sous prétexte d'en finir avec une équivoque qu'ils créent ou qu'ils aggravent eux-mêmes le plus souvent, de se jeter à la recherche de l'impossible. S'il y a des momens où ils sont obligés

de se plier à la force des choses, ils essaient aussitôt de s'y dérober par des diversions compromettantes, en se vengeant de leurs mécomptes sur tout ce qui les gêne. Pour les uns, l'ennemi c'est le gouvernement et tout ce qui représente la situation actuelle; pour les autres, le grand ennemi c'est l'assemblée. Pour tous, le premier mot c'est l'esprit de parti dans toute son irréflexion, le dernier mot c'est une impuissance agitée.

Voilà le malheur et voilà aussi l'explication de la marche des choses depuis quelque temps. On ne fait pas ce que nous appellerons de la politique d'intérêt public, d'intérêt national, on fait de la politique d'arrière-pensée, de réserve, de défi et de mauvaise humeur, une vraie guerre de broussailles et de surprises. On proteste qu'on ne veut pas toucher à M. Thiers, et en effet on évite de l'atteindre directement, on déclare même par un vote solennel qu'il a bien mérité de la patrie; mais le lendemain on ne laisse pas échapper l'occasion de l'aiguillonner, de lui infliger de petits échecs, on prend à partie le premier ministre qu'on trouve sous la main pour le mettre dans l'embarras. M. Dufaure était fort en faveur il y a quelques mois parce qu'on se figurait naïvement qu'on allait pouvoir le séparer de M. Thiers, et déjà il est menacé de perdre les applaudissemens par lesquels certaines fractions de la droite fêtaient ses paroles. M. de Goulard restait le ministre préféré, et à son tour il commence peut-être à devenir suspect. Quoi donc? Ne vient-il pas de prendre pour sous-secrétaire d'état un homme d'esprit, préfet depuis 1871, conseiller d'état depuis quelques mois, M. E. Pascal, qui, malgré des opinions monarchiques qu'il ne désavoue pas, se rallie sans réticence à la république d'aujourd'hui? Bref, la droite, mécontente et troublée, cherche un peu de tous les côtés sur qui elle déversera sa mauvaise humeur, et croit fort utile de faire à tout propos acte de défiance et de prépotence, sans se demander si, en aggravant les difficultés d'une situation pour laquelle elle a peu de goût, elle ne se crée pas des impossibilités à elle-même.

Qu'est-ce que cette échauffourée qui a signalé une des dernières séances de l'assemblée avant les vacances et où M. Grévy s'est vu conduit à répondre par la démission des fonctions de président à des manifestations qu'il a jugées blessantes pour son autorité et pour sa dignité? C'est tout simplement un acte d'impatience et de mauvaise grâce dont on n'a peut-être pas au premier moment calculé la portée. La scène, à dire vrai, n'a point laissé d'avoir un certain côté comique. Une question de dictionnaire s'est trouvée tout à coup jouer un rôle politique assez imprévu. Un orateur de la gauche, M. Le Royer, parlant de la réforme municipale projetée à Lyon, s'est servi du mot « bagage » pour caractériser l'ensemble de faits et de raisonnemens produits dans le rapport de la commission et dans un discours du rapporteur. « Bagage, » l'Académie avait-elle prévu le cas? Ce vocable était peut-être familier ou léger, il n'était pas au demeurant des plus injurieux, et surtout il n'était pas de

nature à provoquer, à titre de riposte légitime, l'expression « d'impertinence » partie brusquement des bancs de la droite. « Bagage, » — « impertinence, » il a donc fallu peser les mots en expert juré de la langue parlementaire. M. Grévy les a pesés de son mieux dans sa balance, ces terribles mots, il a trouvé consciencieusement qu'impertinence pesait plus que bagage, et il a frappé d'un sévère rappel à l'ordre l'impétueux interrupteur; mais voilà justement où tout s'est gâté. La droite, ou du moins une partie de la droite, s'est crue obligée de soutenir celui qui s'était compromis pour sa défense; elle a murmuré, jurant sur son âme et sa conscience que les deux mots se valaient bien. Elle a eu l'air de mettre en doute l'impartialité du président, si bien que M. Grévy, se relevant dans sa fierté blessée, a répondu non sans hauteur que, si la confiance d'une partie de l'assemblée lui manquait, il savait ce qui lui restait à faire, et ce qu'il laissait entrevoir, il l'a fait résolûment, en envoyant le lendemain sa démission. Si on avait cru que la scène dût aller si loin, peut-être se serait-on arrêté. Une fois qu'on s'était engagé, il n'y avait plus à reculer. M. Grévy avait pris une décision irrévocable, la droite, elle aussi, avait pris son parti, et c'est ainsi que pour un mot de trop il y a eu un président de moins. C'est ainsi que ce qui n'était à l'origine qu'une question de discipline parlementaire, dont le premier magistrat de l'assemblée aurait dû rester le seul juge, est devenue rapidement une question politique assez grave, révélant sous une forme particulière le travail et l'état moral des partis.

Il ne faut pas s'y tromper en effet, c'est plus qu'une démission ordinaire dans les circonstances présentes. M. Jules Grévy était depuis le mois de février 1871 le président invariable de cette chambre qui est née un jour d'une des plus effroyables crises nationales, et qui est allée de Bordeaux à Versailles, portant avec elle la fortune de la France. Il s'était fait une position éminente aux yeux de tous les partis, et il la méritait par sa tranquille équité au milieu des agitations parlementaires, par la droiture et le tact qu'il avait su montrer dans les conditions les plus délicates. Après tant d'autres hommes qui ont eu à conduire et qui ont dirigé avec éclat les travaux des assemblées françaises, c'était une physionomie nouvelle et originale de président simple, sobre, se mêlant peu aux discussions, se réservant pour mieux rester impartial, et sachant au besoin préciser un débat d'un mot lucide et ferme. En outre, attaché à la république d'une conviction ancienne, sincère, mais modérée, il représentait dans une autre mesure que M. Thiers, à sa propre manière, cette trêve des partis dont on a toujours parlé en la respectant moins que lui, et il semblait appelé à rester jusqu'au bout une des personnifications, un des garans de ce régime pour lequel la réorganisation de la France a été le premier des mots d'ordre. C'est là justement ce qui donne un caractère politique à l'incident qui éloigne M. Grévy de la présidence de l'assemblée. Sans rien exagérer, il est bien clair

qu'il y a un certain changement, un certain déplacement dans la situation, que depuis assez longtemps la droite, sans vouloir prendre l'initiative d'un acte direct d'hostilité, croyait faire un sacrifice en maintenant M. Grévy à sa tête, et qu'elle n'a point été fâchée de trouver une occasion de se donner un président à elle en envoyant une pincée de cendre au front de la république dans la personne de celui qui la représentait au siége présidentiel.

Soit; le président qui a été élu à la place de M. Grévy offre assurément les plus sérieuses garanties par son talent et par la modération de ses opinions. M. Buffet ne pourra répondre sans doute aux impatiens qui l'ont porté au fauteuil, il ne fera pas beaucoup plus que son prédécesseur, et il ne compromet certainement rien, il ne fait que reprendre le programme de la commission des trente, lorsqu'il dit dans son discours d'inauguration, en parlant de cette seconde partie de la tâche de l'assemblée dont il a été si souvent question : « Il nous reste à donner à notre pays, éprouvé par de si cruelles catastrophes, toutes les garanties de sécurité et d'avenir qu'il nous sera possible de lui procurer. Nous ne faillirons pas à ce devoir... » C'est entendu, on ne faillira pas au devoir, on fera du moins ce qu'on pourra; mais comment se prépare-t-on à ce devoir? Justement en commençant par un acte de parti, en se jetant dans une sorte de conflit entre la droite portant au fauteuil M. Buffet et le gouvernement soutenant la candidature d'un des vice-présidens, M. Martel. La conséquence, on la voit aussitôt : l'assemblée se coupe en deux. Dans un premier scrutin où le nom de M. Grévy rallie encore une majorité, la scission est déjà visible. Dans un second scrutin, M. Buffet n'est élu qu'à quelques voix de majorité. Le gouvernement est battu faute de quelques voix que la gauche, avec son esprit politique et son à-propos ordinaires, refuse à M. Martel. Ainsi vont les choses, de sorte qu'au moment où il va falloir nécessairement aborder cette « seconde partie de la tâche » dont l'assemblée revendique justement le devoir et l'honneur, on se fractionne, on se défie; on a l'air d'opposer un camp à un camp, d'élever présidence contre présidence, et en procédant ainsi, en obéissant à des passions ou à des calculs de partis, on ne s'aperçoit pas qu'on risque d'aller à l'impuissance par la division de toutes les forces, qu'on s'expose à se réveiller brusquement devant la nécessité d'une dissolution avant d'avoir donné au pays les « garanties de sécurité » dont il a besoin.

Heureusement il y a une inspiration supérieure de prudence qui résiste, qui finit assez souvent encore par avoir le dernier mot, et c'est là même un des phénomènes singuliers, saisissans, de nos laborieuses affaires. Il y a une sorte de combat engagé, sans cesse renouvelé, entre la raison, le bon sens, le patriotisme d'un côté, et de l'autre l'esprit de parti bruyant, agitateur, envahissant, qui se jette sur tout pour tout dénaturer, qui ne cherche dans les questions d'intérêt public que des

moyens de domination. Ce n'est point un fait nouveau, dit-on, c'est l'éternelle histoire de la politique et des partis, on n'y peut rien changer. Ce n'est pas un fait nouveau, si l'on veut; mais ce fait, tout en étant vieux comme le monde, prend un caractère plus dramatique aujourd'hui et devient plus choquant. Qu'on prenne pour exemple cette loi sur l'organisation municipale de la ville de Lyon, récemment discutée et votée par l'assemblée. La lutte a été sérieuse, instructive et des plus animées, même à part l'incident où a disparu la présidence de M. Grévy. La mairie centrale de Lyon est devenue l'occasion d'une véritable bataille. Eh bien! qu'on parle franchement : ce qui a tout compliqué, c'est que l'esprit de parti s'en est mêlé pour mettre ses passions, ses préoccupations, dans ce qui devait rester avant tout une affaire de bonne organisation administrative, et tout le monde a eu sa part dans cette confusion. Évidemment en effet, si la municipalité lyonnaise n'eût pas été une forteresse du radicalisme, si elle avait été au pouvoir des conservateurs, la majorité de l'assemblée ne se serait pas montrée si impatiente de la réformer. Elle en serait restée peut-être à ces beaux rêves d'indépendance locale et de décentralisation qu'elle nourrissait il y a deux ans à peine, au mois d'avril 1871, lorsque M. Thiers était obligé de la menacer, pour la première fois, de sa démission, si on ne laissait pas au moins au gouvernement le droit de nommer les maires dans les villes d'une certaine importance. D'un autre côté, la gauche ne se serait point à coup sûr portée si passionnément au combat, si Lyon n'avait pas été une ville républicaine, si le maire avait été royaliste ou clérical, de sorte que, sans être précisément oublié, l'intérêt lyonnais n'a été en définitive que le prétexte d'une lutte nouvelle entre radicaux ou républicains et conservateurs.

Au fond, l'affaire était des plus simples. Il s'agissait de ramener l'ordre et la régularité dans une administration locale où se sont accumulées les incohérences révolutionnaires depuis près de trois ans, où se sont perpétuées les habitudes de résistance à la loi transmises par tous ces pouvoirs de hasard qui se sont succédé sous le nom de comité de salut public ou de commune. Oui, en vérité, il s'agissait de rompre avec ce passé. Le gouvernement pouvait d'autant moins reculer qu'il était exposé à se trouver d'un moment à l'autre en présence d'un renouvellement forcé du conseil municipal, et il a proposé un ensemble de mesures fort modestes dont la principale consistait à remplacer dans les élections locales le scrutin de liste par un sectionnement électoral comme à Paris. La commission de l'assemblée a voulu compléter le projet du gouvernement en proposant la suppression de la mairie centrale, à laquelle on substitue un certain nombre d'arrondissemens, — toujours comme à Paris, — et en somme c'est tout : voilà l'œuvre ténébreuse de réaction dénoncée par les radicaux! Cette réforme ainsi faite répond-elle à un intérêt véritable en respectant les droits de Lyon? Atteindra-t-elle

le but qu'on se propose? C'est là toute la question, l'unique question, et elle a été exposée par M. Béranger avec une saisissante évidence, avec une netteté décisive. Qu'on discute sur l'efficacité ou l'opportunité de la mesure, soit encore; mais c'est évidemment la plus singulière exagération de prétendre, comme l'ont dit les orateurs de la gauche, que la loi nouvelle abolit les franchises municipales, qu'elle met Lyon hors du droit commun. Est-ce qu'on touche à la représentation locale? Est-ce porter atteinte aux franchises municipales? est-ce placer une ville hors du droit commun que de supprimer un pouvoir exorbitant et de créer six mairies au lieu d'une? Ce qui est au contraire exceptionnel et anormal, c'est l'existence de cette mairie centrale se constituant l'organe d'une population de trois cent mille âmes, s'érigeant en antagoniste de l'autorité supérieure de l'état, et il y a là plus qu'un intérêt de localité, il y a un intérêt souverain d'unité nationale. Veut-on en effet que sous ce voile des franchises municipales il y ait en France des cités indépendantes, formant autant de communes ou de petites républiques italiennes du moyen âge, et toujours prêtes à renouveler des ligues du midi, comme on l'a essayé pendant la dernière guerre?

Voilà le danger; mais il y a une chose bien plus curieuse que M. Béranger a mise en pleine lumière, c'est que cette mairie centrale, qu'on représente comme une institution de droit commun, n'a par le fait aucune existence légale. Elle est le produit aussi spontané qu'irrégulier de la révolution de 1870. Jusque-là il n'y avait rien de semblable à Lyon, ou du moins ce qu'on appelait la mairie centrale ne s'étendait qu'à une partie de la ville, tandis que les autres quartiers, rattachés à l'agglomération lyonnaise, restaient indépendans, gardaient leurs municipalités distinctes. Ces municipalités, les seules légitimes, ont disparu, la mairie irrégulière est seule restée, et il en résulte ce fait étrange, que depuis trois ans aucun acte de l'état civil n'a réellement une valeur légale, si bien que la loi nouvelle est obligée d'y pourvoir. Mettre fin à toutes ces anomalies, à toutes ces incohérences, rendre à Lyon ses mairies distinctes sans lui enlever l'unité de son conseil municipal, c'était donc une évidente nécessité. On ne soumet pas une grande ville à un régime exceptionnel, on la replace dans le droit commun; on supprime tout au plus une institution de privilége révolutionnaire, et sous ce rapport la loi nouvelle, dégagée de toutes les interprétations passionnées des partis, reste une œuvre de libéralisme prévoyant et d'ordre pour l'état comme pour la ville de Lyon elle-même. Voilà cependant une des armes dont les radicaux s'apprêtent à se servir dans les élections prochaines contre l'assemblée et contre le gouvernement lui-même. On dirait que leur république à eux se compose d'une éternelle et monotone protestation contre tout ce qui ressemble à un ordre régulier et légal.

L'assemblée n'est peut-être pas très populaire dans les grandes villes,

qui à leur tour ne sont peut-être pas très populaires à Versailles. La meilleure politique à l'égard de ces grandes populations, qui n'ont pas sans doute plus de droits que les autres, mais qui ont des habitudes, des intérêts d'un ordre différent, et qui sont en définitive une puissance, c'est de les traiter avec une sérieuse et forte équité, de ne leur laisser ni le privilége de devenir des foyers d'agitation, ni le privilége de se plaindre. L'assemblée ne s'est point occupée seulement de Lyon avant d'entrer en vacances, elle a passé les dernières heures de sa pénible session à s'occuper de Paris, à régler les comptes de la ville de Paris avec l'état, en votant la loi qui fixe la part de la grande cité dans les réparations ou les restitutions accordées à la suite de la guerre. C'était, à vrai dire, un compte assez compliqué, il y avait des questions délicates qui ont été l'objet d'une longue et laborieuse négociation. Le gouvernement et les pouvoirs municipaux traitaient ensemble, ayant pour témoin la commission du budget, qui tenait les cordons de la bourse. On a fini par s'entendre, on en est venu à un arrangement d'après lequel l'état doit payer 140 millions à la ville de Paris, et la ville doit à son tour affecter une portion de cette somme à la réparation de certains dommages résultant de la guerre civile. Le point difficile et délicat était le remboursement d'une partie des 200 millions imposés à Paris par l'armistice du 28 janvier 1871.

C'était évidemment une justice de ne pas laisser peser exclusivement sur Paris cette lourde contribution, prix d'une capitulation aussi douloureuse que nécessaire. Quel est en effet le caractère de cet acte du 28 janvier 1871? Est-ce la reddition pure et simple d'une place amenée à merci? Les pouvoirs municipaux sont-ils intervenus au nom de la ville qu'ils représentaient? Est-ce de l'existence particulière et des intérêts municipaux de Paris qu'il s'agissait? Non. C'est le gouvernement qui a défendu la cité assiégée, c'est le gouvernement qui au jour du malheur est allé négocier à Versailles. Ce n'est pas l'autorité municipale, ce n'est pas même l'autorité militaire, c'est le ministre des affaires étrangères qui a signé l'armistice stipulant non-seulement pour Paris, mais pour la France entière. Ce n'est donc pas un fait tout parisien, c'est un fait essentiellement politique, un fait national. Il en résulte que, sans se dérober absolument aux charges que la loi de la guerre inflige à une ville prise, Paris a tout au moins le droit d'être exonéré d'une partie de cette contribution qu'il a payée pour la France comme pour lui. La cause de Paris a été plaidée avec autant d'habileté que de chaleur par M. Denormandie, par M. André, par M. Vautrain, par des hommes qui savent s'occuper sérieusement des intérêts de la ville qu'ils représentent sans flatter ses passions, et elle a été gagnée en définitive. Elle eût été gagnée avec bien plus d'avantage encore pour l'intérêt public, si on n'avait pas cru devoir jeter dans le débat les récriminations de l'esprit provincial, déguisant à peine l'esprit de parti.

Qu'on s'efforce de réparer autant qu'on le pourra les ruines laissées dans les départemens envahis, qu'on rende justice aux autres villes qui ont subi les rigueurs de la guerre, rien de mieux assurément. Où donc est la nécessité de saisir toutes les occasions de récriminer contre Paris, de lui disputer jusqu'au mérite des douleurs qu'il a essuyées? Si Paris a souffert de la faim, du bombardement, de toutes les misères, il a supporté ces épreuves pour la France aussi bien que pour lui-même. Le siége est un honneur pour le pays tout entier. Est-ce la peine de parler si souvent de conciliation, d'unité nationale, d'accuser Lyon de séparatisme, pour venir à son tour réveiller tous ces antagonismes, réchauffer tous ces fermens de discorde? Et puis, pour tout dire, que signifie cet éternel procès fait à une malheureuse ville? Paris est le foyer de toutes les révolutions, voilà le grand crime! C'est bien un peu vrai malheureusement; mais d'où viennent ceux qui font des révolutions? C'est à peine s'il y a des Parisiens parmi eux. Paris, le vrai Paris, est le premier à souffrir de ce cosmopolitisme révolutionnaire. Il disparaît submergé sous ce flot d'agitateurs venant de toutes parts, et en ce moment même ne se prépare-t-on pas à jouer cette comédie de répondre aux récriminations de Versailles en poussant à la députation parisienne la fine fleur du radicalisme provincial? Est-ce Paris qui a inventé la candidature de M. Barodet pour les élections du 27 avril?

Oui, vraiment, on veut persuader à Paris qu'il doit venger les franchises municipales violées à Lyon, la république menacée à Versailles, qu'il doit pour cela nommer au plus vite le héros de la mairie centrale lyonnaise, M. Barodet en personne! Et contre qui organise-t-on cette grotesque campagne? Contre l'assemblée de Versailles, on le dit, contre les menaces monarchistes, on le répète sans cesse; on organise aussi en définitive cette campagne contre le ministre d'un gouvernement qui représente la république, la seule république possible, et qui vient, il y a un mois à peine, de signer la libération du territoire! Puisqu'on s'engage dans cette étrange aventure, il faudrait avoir au moins la franchise de ce qu'on fait et dire nettement les choses. Est-ce qu'il n'y a pas des habiles du radicalisme qui commencent à jouer ce jeu puéril de représenter la candidature de M. Barodet comme une manifestation toute simple, entièrement inoffensive, nullement hostile dans tous les cas? M. Barodet! mais c'est l'ami de M. Thiers, il a été nommé maire de Lyon de la propre main de M. Thiers, il est reçu à la présidence. Quoi donc encore? C'est pour venir en aide à M. Thiers, c'est pour soutenir le gouvernement qu'on le propose aux électeurs. C'est une candidature vraiment conservatrice! Et c'est avec ces subterfuges, avec ces ruses vulgaires qu'on espère sans doute gagner des esprits simples, leur persuader qu'ils vont d'un seul coup par leur vote venger les injures de Lyon, sauver la république et soutenir M. Thiers contre ses ennemis embusqués dans le palais de Versailles!

D'abord il serait assez intéressant de savoir comment Paris pourrait avoir à venger Lyon, parce qu'on donne tout bonnement à Lyon le régime municipal dont Paris lui-même se contente parfaitement, parce qu'on enlève à la cité du Rhône une mairie centrale que la cité de la Seine ne possède pas et qu'elle ne réclame pas; mais en réalité la question n'est pas là, elle n'est ni là ni dans toutes ces subtilités laborieuses par lesquelles on s'efforce d'abuser le public en travestissant les élémens les plus simples d'une situation. La vérité dans la lutte qu'on ne craint pas d'engager, la voici. M. de Rémusat est M. de Rémusat, le ministre des affaires étrangères qui vient d'être l'heureux négociateur de la libération du territoire, le membre du gouvernement représentant, sous la république comme sous la monarchie, au pouvoir comme dans l'opposition, toutes les traditions libérales, l'homme éminent par l'esprit et par le caractère. Sa profession de foi et son programme sont tout tracés dans les services qu'il vient de rendre, dans sa carrière, dans ses travaux. Il ne peut rien dire de plus, et si on lui proposait, comme on le lui a fort singulièrement demandé, de désavouer quelques-uns de ses collègues du ministère, M. Dufaure, M. de Goulard, dans l'intérêt de sa candidature, il est probable qu'il tiendrait la proposition pour peu sérieuse. Au point où en sont les choses, M. de Rémusat est devenu plus qu'un candidat ordinaire; il représente désormais dans cette lutte le gouvernement tout entier, la république libérale, régulière, subordonnée à la souveraineté nationale, telle que l'entend le gouvernement. Quant à M. Barodet, il a le mérite, fort apprécié à ce qu'il paraît dans certaines régions, d'être un inconnu, de sortir on ne sait d'où, de la boîte aux surprises électorales, du club de la rue Grolée de Lyon. Ce qu'il est par lui-même, on ne le sait guère, et on ne s'en informe pas depuis qu'il est convenu, comme on le disait ces jours derniers dans une réunion publique, qu'il ne faut plus ni titres personnels, ni mérite, ni connaissance des affaires pour aspirer à représenter ses concitoyens! Ce que représente M. Barodet, on le voit trop : il est le prête-nom de la république radicale, turbulente, agitatrice, toujours périlleuse pour l'intégrité nationale, — de la république avec des communes à Paris et à Lyon, avec toutes les fantaisies de violence et d'incapacité qui se déploient dans les rapports instructifs qu'on publie sur la période de la défense nationale. On peut choisir maintenant. La situation est en effet fort simple, comme on le dit, elle est de plus assez grave.

Cette lutte, le gouvernement semble résolu à l'accepter; il ne pouvait plus faire autrement, il a pour lui la complicité de tous les sentimens de patriotisme, de libéralisme et de conservation. Que les radicaux s'agitent, fassent du bruit, c'est leur affaire. Est-il bien sûr que ceux qui semblent conduire le parti et qui se laissent traîner à la remorque des plus vulgaires meneurs désirent beaucoup le succès? Se sont-ils demandé ce qui arriverait le lendemain du jour où ils auraient réussi? Ce qui ar-

riverait est bien facile à pressentir. Ils auraient probablement compromis de la façon la plus sérieuse tout ce qu'ils prétendent servir, la république, le suffrage universel et Paris lui-même : ils auraient justifié d'un seul coup ceux qui ne cessent de proclamer que ce qu'on appelle la république conservatrice est une chimère, qu'il n'y a d'autre alternative que le radicalisme ou la monarchie. Ils auraient fourni tout au moins un nouveau prétexte à ceux qui ne demandent pas mieux que de voir Paris commettre des fautes et justifier leurs méfiances, à ceux qui déclarent que le suffrage universel, tel qu'il existe, sans règle, sans garantie et sans organisation, ne peut conduire qu'à de périlleuses aventures. Si les radicaux pouvaient triompher, ils effraieraient la province, ils mettraient tous les intérêts en alarme, cela n'est point douteux, et, au lieu de hâter la dissolution de l'assemblée comme ils le croient, ils pourraient bien plutôt peut-être prolonger son existence en lui donnant une force nouvelle, en réveillant tous les instincts conservateurs ralliés autour d'elle.

On aurait donné une leçon au gouvernement, c'est possible. Et après? Le gouvernement ne resterait-il pas le représentant de la France d'accord avec l'assemblée? On aurait réussi tout au plus à pousser Paris dans un piége par fanatisme de parti, à l'entraîner dans une manifestation qui serait certainement une faute politique des plus graves, qui le compromettrait lui-même, qui rendrait la république suspecte. Puis enfin, qu'on nous permette de l'ajouter, il y a une dernière raison qui n'a rien de politique, qui est toute morale ou intellectuelle, et qui n'est pas sans valeur : on propose véritablement à Paris de se donner un effroyable ridicule devant le monde en paraissant même hésiter entre M. de Rémusat et M. Barodet. Paris, après avoir été une brillante et lumineuse Athènes, veut-il passer pour une capitale de Béotiens? Consent-il à mettre bas sa couronne de cité de l'esprit? Franchement, mettre en doute tant d'intérêts, la sécurité d'un pays si éprouvé, la considération d'un gouvernement qui vient de préparer la délivrance du territoire français, la réputation d'une ville, et tout cela pour jouer un bon tour à l'assemblée de Versailles ou pour venger M. Barodet déchu de sa mairie centrale, c'est beaucoup, — beaucoup plus que le bon sens public ne devrait en permettre à des hommes qui se mêlent de politique.

Cependant au milieu de toutes les agitations de la politique Paris, le vrai et vieux Paris de l'esprit et des arts, de l'intelligence, de l'étude et de la sociabilité supérieure, ce Paris se sent par intervalles encore vivant; il s'émeut d'une fête académique ou de la disparition soudaine d'un des plus brillans talens contemporains. Certes tout se réunissait pour donner un lustre particulier à cette séance académique de l'autre jour. Le nouvel élu, qui entrait à l'Institut ayant pour témoins M. le président de la république et M. Guizot, était un prince, et ce prince, vrai fils de son siècle, ne s'est pas borné à être un vaillant soldat au

commencement de sa carrière, avant l'exil; il s'est voué depuis aux travaux de l'esprit, il est devenu un écrivain; il a débuté ici, au milieu de nous, par ces pages vivantes et rapides sur *les Zouaves*, sur *les Chasseurs à pied*, dans un temps où il n'avait pas même le droit de signer de son nom l'œuvre la plus simple, la plus patriotique, et où la publication de ce qu'il écrivait n'était pas toujours sans péril. C'est un détail de l'histoire littéraire qui n'a point eu de place dans la séance de l'autre jour. M. le duc d'Aumale a donc été reçu à l'Académie comme il le méritait; il a trouvé, pour lui donner la bienvenue, M. Cuvillier-Fleury, qui avait été autrefois le maître de sa jeunesse, et il n'a eu qu'à promener son regard pour distinguer partout autour de lui des visages connus. Celui-là même que M. le duc d'Aumale remplaçait et dont il avait à parler, M. de Montalembert, était de ce temps de la monarchie constitutionnelle où toutes les libertés parlementaires se déployaient au milieu des tranquilles fiertés de l'honneur national. Cette vie de l'orateur catholique ardent, passionné, impétueux, M. le duc d'Aumale l'a racontée en homme qui subit le charme du talent et de l'indépendance du caractère. Il a suivi M. de Montalembert dans tous les détails de sa vie de tribune, de ses luttes et de ses travaux d'écrivain. Le nouvel académicien a le jugement pénétrant et ferme, l'image vive, le langage nerveux, et en revenant sur le temps passé, sur un homme qui a honoré notre pays, il ne pouvait se dérober au spectacle du temps présent et des épreuves cruelles infligées à la France; mais de ces malheurs récens il n'a voulu parler que pour indiquer le moyen de les réparer, le travail, et pour faire entendre ce qu'il a justement appelé « le cri chrétien et français : espérance! » Et cette fête de l'esprit s'est terminée ainsi sous une impression à la fois sérieuse et fortifiante.

Il y a des jours heureux et il y a des jours malheureux. Récemment c'était M. le duc d'Aumale qui entrait avec éclat à l'Académie, hier c'était M. Saint-Marc Girardin qui disparaissait subitement, emporté par un mal foudroyant. Professeur, écrivain, député, homme d'un esprit brillant et sage, M. Saint-Marc Girardin appartenait, lui aussi, à cette forte génération qui depuis quarante ans a fait la renommée intellectuelle de la France. Son originalité, c'était le bon sens, et ce bon sens, il le portait dans la politique comme dans la littérature, en l'aiguisant de finesse et de piquante ironie, en le parant de toutes les grâces d'un art savant et habile. Il savait donner une séduction toujours nouvelle à ses cours de la Sorbonne, à ses livres, à ses essais littéraires et même à ses polémiques politiques. C'était en un mot un homme éminent et charmant. Partout où il a été, M. Saint-Marc Girardin laisse un grand vide, il le laisse surtout parmi nous, dans cette *Revue* où il a déployé son talent, où il a si souvent raconté avec une raison pratique et une verve toujours en éveil nos affaires de tous les jours. Par la mesure de son esprit, par la modération naturelle de ses opinions, comme aussi par cette éduca-

tion première qui fait tout l'homme, M. Saint-Marc Girardin appartient essentiellement à la monarchie constitutionnelle, et les derniers événemens l'avaient frappé non-seulement en attristant son patriotisme, mais encore en ouvrant devant lui une carrière où il voyait la France en péril, où il se sentait lui-même dépaysé; jusque dans ces épreuves qui devaient précéder de si peu sa mort, il gardait cependant la fermeté d'un esprit clairvoyant fait pour être un conseiller avisé et utile.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Situation des Alsaciens-Lorrains en Algérie,
Rapport de M. Guynemer, adressé à la Société de protection.

Au 1er mars 1873, le nombre des Alsaciens-Lorrains débarqués en Algérie s'élevait à 3,261. L'installation des immigrans, qui au début avait rencontré des difficultés sérieuses, se fait aujourd'hui dans d'assez bonnes conditions. Le gouvernement dispose à cette heure, dans les trois provinces d'Oran, d'Alger et de Constantine, de 200,000 hectares prêts à être distribués aux colons qui voudront s'y établir; ce sont en partie des terres domaniales (azels, autrefois loués et dont l'état a repris possession), en partie des terres séquestrées à la suite de l'insurrection de 1871, ou bien acquises par voie d'échange ou d'achat. Aujourd'hui toutes les familles arrivées depuis 1871 ont été mises en possession de leurs terres. Celles qui disposaient d'un petit capital ont reçu des concessions en toute propriété; les autres, celles qui étaient sans ressources, et elles forment la grande majorité, ont reçu les terres au titre 2, c'est-à-dire avec condition de résidence : ce n'est qu'au bout de neuf ans que la toute-propriété leur appartiendra, mais aucune autre condition que celle de la résidence ne leur est imposée. La contenance des lots est en moyenne de 25 ou 30, au maximum de 50 hectares. L'état ne donne de terres qu'aux familles, les célibataires n'en reçoivent que par exception.

Les villages où les Alsaciens-Lorrains ont été placés sont disséminés sur toute l'étendue de la colonie. Il eût peut-être mieux valu les rapprocher les uns des autres dans une région convenablement choisie, soit sur les hauts plateaux de la province de Constantine, soit dans le voisinage de la Kabylie ou du chemin de fer d'Oran; mais on n'a pas eu le choix dans les premiers momens, il a fallu prendre les terres qui devenaient disponibles un peu partout. A l'avenir, on pourra procéder à la création des centres nouveaux d'après un plan plus rationnel, et surtout éviter les régions encore dépourvues de routes. En somme,

malgré les difficultés qu'il a fallu vaincre d'abord, malgré les conditions déplorables dans lesquelles la plupart des émigrés se sont dirigés sur l'Afrique, leur installation est aujourd'hui achevée, grâce à la bonne volonté de l'administration et au zèle admirable déployé par les sociétés d'assistance et de protection. Le sol est fertile, et le climat n'a rien qui puisse effrayer les colons; l'avenir paraît donc assuré pour tous ceux qui viendront en Algérie avec la résolution de travailler. C'est ce qui ressort du rapport très-circonstancié de M. Guynemer, qui vient de visiter presque tous les établissemens d'Alsaciens-Lorrains en Algérie, comme délégué de la société présidée par M. le comte d'Haussonville.

Le seul *desideratum* signalé par le rapport concerne les habitations. Les familles, à leur arrivée dans les villages, étaient d'abord logées sous des tentes, abri insuffisant pour les femmes et les enfans; plus tard le gouvernement fit construire des gourbis en pierre, mais dans la plupart des villages ces gourbis sont trop petits et mal couverts. Aussi est-ce à la construction de maisons définitives que M. Guynemer crut devoir affecter la plus grande partie des subventions allouées par la société, et c'est sur cette question qu'il appela la sollicitude de M. le gouverneur-général, qui s'empressa d'ouvrir à cet effet un crédit de 100,000 francs au préfet d'Alger. Il a été décidé ensuite que les constructions projetées seraient exécutées sous la direction du génie militaire, et dans ces conditions une maison qui reviendrait à 2,000 ou 2,300 francs, si elle était bâtie par un entrepreneur civil, n'en coûtera que 1,500. Il faut ajouter qu'ainsi on n'aura plus à craindre l'abandon des travaux ou les retards qui se produisent si souvent par suite du manque d'ouvriers ou de la négligence des entrepreneurs. Toutes ces maisons pourront être terminées dans un bref délai. Des dispositions semblables ont été prises pour les provinces d'Oran et de Constantine. Les émigrans trouveront donc à l'avenir leur installation toute préparée, surtout s'ils se conforment à l'avis du sous-comité d'Alger, qui leur conseille de retarder leur départ jusqu'à la fin de septembre, afin de leur éviter l'épreuve des grandes chaleurs. Au reste, le mouvement d'immigration tend à s'accroître, et l'avenir de la colonie inspire une confiance entière à tous ceux qui l'ont vue de près. On ne se fait pas en général une idée assez juste des ressources que peut offrir l'Algérie à des colons résolus et intelligens. « En voyant, dit M. Guynemer, tant de villes et de villages de construction européenne, tant de fermes dont les propriétaires, arrivés sans fortune, ont trouvé l'aisance et quelquefois la richesse, j'ai compris combien l'Algérie était peu connue en France. »

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT QUATRIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLIIIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1873

Livraison du 1er Mars.

La Guerre de France. — 1870-1871. — IV. — L'Invasion en Normandie, la campagne du nord et le général Faidherbe, par M. Charles de MAZADE. 5

Les Finances de l'Allemagne depuis l'indemnité de guerre, par M. Eugène TROLLARD. 39

Philippe, par M. Henri RIVIÈRE. 70

Impressions de Voyage et d'Art, Souvenirs de Bourgogne. — VIII. — Autun, Auxonne, Tournus et Macon, par M. Émile MONTÉGUT. 90

Un Naturaliste philosophe. — Lamarck, sa vie et ses œuvres, par M. Ch. MARTINS. 142

Les Finances de la ville de Paris depuis la guerre, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut de France. 178

Un Poète théologien. — La religion romaine dans Virgile, par M. Gaston BOISSIER. 199

Céramique. — Anthropologie des vases grecs, par M. FROHNER. 223

Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire, ... 232

Essais et Notices. — Abraham Duquesne et la marine du XVIIe siècle, par M. Ch. LOUANDRE. 244

Livraison du 15 Mars.

La Nouvelle profession de foi du docteur Strauss, par M. Albert RÉVILLE. 257

Les Missions extérieures de la marine. — III. — La station du Levant. — Les Souliotes, Ali-Pacha, Canaris, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 289

L'Éducation des filles en Russie et les gymnases de femmes, par M. Alfred RAMBAUD. 321
Études sur les travaux publics. — Les canaux et les voies de communication aux États-Unis, par M. H. BLERZY. 351
L'Ondine, Scènes de la vie provinciale, par M. A. THEURIET. 374
Études nouvelles sur Grégoire VII et son temps. — I. — L'empire et la papauté avant Grégoire VII, par M. Ch. GIRAUD, de l'Institut de France. 437
L'Archéologie et l'Art, par M. Henri DELABORDE. 458
Le Japon depuis l'abolition du taïcounat, les réformes et les progrès des Européens. 472
Les Russes dans l'Asie centrale. — L'Expédition de Khiva, par M. Arminius VAMBÉRY. 504
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 492

Livraison du 1er Avril.

Jean de Thommeray, par M. Jules SANDEAU, de l'Académie Française. . . . 513
L'enseignement exceptionnel a Paris. — I. — L'institution des Sourds-Muets, par M. Maxime DU CAMP. 555
Lord Palmerston d'après sa correspondance et le livre de lord Dalling, par M. le comte de JARNAC. 578
Études nouvelles sur Grégoire VII et son temps. — II. — Le moine Hildebrand, par M. Charles GIRAUD, de l'Institut de France. 613
Un Drame japonais. — L'histoire des quarante-sept lonines, par M. Alfred ROUSSIN. 646
La Physiologie de la mort, la mort apparente et la mort réelle, par M. Fernand PAPILLON. 669
Les déportés politiques en Afrique et a la Nouvelle-Calédonie. — Un essai de colonisation sans travail, par M. Paul MERRUAU. 689
La presse allemande en 1873 a propos de la France, par M. Albert SOREL. 711
Poème et Sonnets, par M. SULLY-PRUDHOMME. 733
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 736
Essais et Notices. — Les Théatres. — Comédie-Française, reprise de *Dalila* d'Octave Feuillet. — Gymnase, *Andréa*, par M. Victorien Sardou. . . . 748

Livraison du 15 Avril.

La Suisse et la révision de sa constitution, par M. Ernest DUVERGIER DE HAURANNE, député à l'Assemblée nationale. 753
L'Enseignement exceptionnel a Paris. — II. — L'institution des Jeunes Aveugles, par M. Maxime DU CAMP. 801
Voyages géologiques aux Açores. — III. — Les oranges de San-Miguel, les cultures et le monde organique aux Açores, par M. F. FOUQUÉ. 829
Le géant Yéous, conte fantastique, par M. George SAND. 861
Impressions de voyage et d'art. — I. — Souvenirs du Nivernais, la vallée de la Loire et Nevers, par M. Émile MONTÉGUT. 896
La montagne kurde, scènes de la vie turque en Anatolie, par M. Albert EYNAUD. 923
Un roman politique en Allemagne. — *Pour le sceptre et la couronne*, de M. Gregor Samarow, par M. Th. BENTZON. 950
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 977
Essais et Notices. — Les Alsaciens-Lorrains en Algérie. 989

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9655